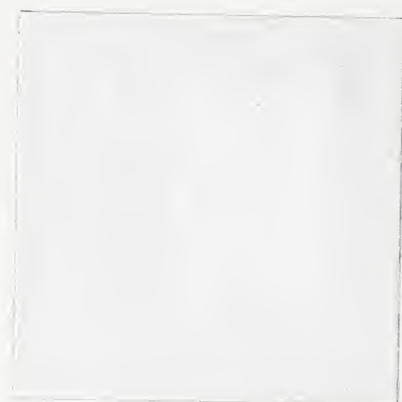


LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE

VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

SOIXANTE-NEUVIÈME ANNÉE

187

TOME CENT QUATRE-VINGT-SEPTIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT CINQUANTE ET UNIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1897

LE

CORRESPONDANT

L'ÉVOLUTIONNISME RELIGIEUX

A PROPOS D'UN OUVRAGE RÉCENT[1]

Il n'y a qu'une question qui passionne vraiment les esprits, c'est la question religieuse.

Les prophètes des temps modernes ne se faisaient pas faute, il y a peu d'années, de nous prédire à brève échéance la fin des religions révélées; ils nous apprenaient, dans de savants ouvrages, « comment les dogmes finissent ». Avec une assurance digne des prophètes d'autrefois, ils nous révélaient comment l'esprit humain, qui crée le divin « comme l'araignée file sa toile », avait découvert des cieux inconnus, allait s'orienter dans une nouvelle direction; comment l'araignée intellectuelle allait filer des étoffes plus fines, des tissus à la trame d'or et de soie plus riches mille fois que ceux des siècles passés.

Les essais n'ont pas manqué, et depuis cinquante ans nous assistons, en témoins attristés, à toutes les tentatives désespérées qui ont été faites pour ruiner l'idée du surnaturel. Au nom de la science, de la critique, de la philosophie et de l'histoire, on a attaqué la religion, la Bible, le Christ, l'Église, et en dépit de ces attaques violentes, la religion est plus vivace que jamais dans le cœur de l'humanité; la Bible reste debout, le Christ est mille fois

[1] *Esquisse d'une philosophie de la religion d'après la psychologie et l'histoire*, par A. Sabatier, doyen de la Faculté de théologie protestante.

plus aimé qu'il ne l'a été pendant sa vie mortelle; l'Église qui continue son œuvre est toujours la grande bienfaitrice du monde civilisé.

Les oracles de nos prophètes de malheur sont si loin de s'accomplir que nos penseurs d'aujourd'hui semblent revenir à une plus saine appréciation du problème religieux. Après avoir épuisé toutes les chances d'erreurs, ils retrouvent une partie de la vérité. Le résultat de leurs premières recherches a été négatif; ils se sont aperçus qu'ils faisaient fausse route, qu'il fallait rebrousser chemin sous peine de tomber dans l'absurde. Il a bien fallu s'incliner et reconnaître qu'en dépit de tous les sophismes, le sentiment religieux est une loi primordiale de notre nature.

Est-ce une aurore nouvelle qu'il faut saluer? Hélas! non, car nos adversaires ne désarment jamais et l'erreur prend toujours de nouvelles formes. Cependant il convient de se réjouir en constatant que les erreurs mêmes changent de nature, et que, tout en combattant la doctrine révélée, nos adversaires savent tenir compte de la place considérable que l'idée religieuse occupe dans les esprits. Ce n'est pas une aurore, mais c'est au moins une lueur qui annonce la fin de la nuit.

Nous ne disons pas pourtant que tous les défenseurs des idées religieuses s'avancent du même pas, ni qu'il y ait lieu de se féliciter sans réserve de leur attitude; car s'il en est qui montent vers la lumière, il en est d'autres qui semblent quitter les régions sereines de la révélation pour redescendre dans le domaine de la pure nature. Sans nier le Christ et son œuvre, ils le rabaissent à des proportions humaines; ils gardent avec soin le vocabulaire chrétien, ils parlent de révélation, d'inspiration, de Livre sacré, de communion intime avec le Christ, de sanctification, de péché, de justification, mais ces mots ne conservent plus le sens qu'ils ont dans les diverses communions chrétiennes : le christianisme est une évolution heureuse, providentielle, du sentiment religieux qui existe en nous à l'état naturel. La révélation n'est pas, comme on l'a cru jusqu'à présent, « une communication une fois faite de doctrines immuables qu'il n'y aurait qu'à retenir », elle n'est plus que l'évolution du divin rendue sensible à chaque âme.

Telle est la pensée que nous expose M. Sabatier, doyen de la faculté de théologie protestante, dans son *Esquisse d'une philosophie de la religion, d'après la psychologie et l'histoire.*

Nous venons de lire cet ouvrage avec un très vif intérêt, et, il nous plaît de le dire, avec une très réelle sympathie pour l'auteur dont la droiture et la bonne foi ne sont pas en question. Rarement nous avons rencontré livre plus captivant, plus séduisant, plus douloureux aussi. Ce livre, M. Sabatier l'a écrit avec son cœur tout autant

qu'avec son esprit, et l'on soupçonne, en en parcourant les pages, qu'il les a plus d'une fois mouillées de ses larmes; larmes de joie s'il est arrivé à la paix de l'esprit et du cœur qu'il cherchait, larmes de regret peut-être en songeant à tout ce qu'il a aimé et qu'il paraît quitter sans retour. « J'ai cru apercevoir, au flanc des roches escarpées, un sentier étroit sans doute et parfois difficile, mais qui mène sur un plateau plus uni et plus ouvert; je l'ai suivi après quelques autres et je le signale à mon tour à des pionniers plus vaillants et plus jeunes, qui en s'y engageant avec décision et courage en feront peut-être une route plus large et plus sûre où toute la caravane pourra passer. »

Est-ce bien sûr? M. Sabatier ne craint-il pas que le sentier qu'il a découvert, au lieu de conduire la caravane dans « le bon pays », dans les plaines fertiles du Jourdain, ne l'éloigne de l'Horeb et ne la ramène à tout jamais dans les solitudes désespérantes du désert de l'égarement?

Certes, telle n'est point sa pensée; il prétend bien rester dans « le bon pays » promis à Israël, et c'est afin de nous y fixer mieux qu'il nous fait la confession sincère de ses anxiétés intellectuelles. D'après lui, la situation actuelle n'est plus tenable; jamais l'incohérence des idées n'a été plus grande, le conflit des sentiments plus aigu, les données plus contradictoires ou, du moins, plus difficiles à concilier. Mais pouvons-nous accepter la conciliation qu'il nous propose, et le terrain sur lequel il nous offre de bâtir à nouveau est-il de roche vive ou n'est-il qu'un sable mouvant? Sans doute, nous ne pouvons éternellement piétiner sur place, accueillir par de sempiternelles fins de non-recevoir les affirmations de la critique moderne; cependant faut-il lâcher la proie pour l'ombre, risquer de sacrifier, à la suite de notre guide, le miracle, la révélation spéciale, la divinité du Christ, abandonner à peu près tout l'ordre surnaturel? Que nous promet-il en échange? Nous voulons bien tout quitter pour le royaume des cieux, mais si nous quittons le royaume des cieux, que trouvons-nous à sa place? Si le sentiment religieux se trouve au fond de l'âme humaine, la religion proprement dite ne s'y trouve pas, puisqu'elle se compose de données précises, claires, positives, que l'on sait où trouver, quelle qu'en soit d'ailleurs la vérité objective. En dehors d'une religion positive, il n'y a place que pour toutes les fantaisies de l'illuminisme individuel aboutissant bientôt au scepticisme le plus absolu.

L'ouvrage de M. Sabatier n'est pas de ceux qu'on se contente de parcourir des yeux en en tournant rapidement les pages, il vaut qu'on s'y arrête et qu'on l'examine avec soin. Dans une série de méditations très étudiées, l'auteur passe en revue les problèmes les

plus graves de la religion, analyse avec soin les solutions proposées par la tradition, puis il nous présente les siennes sur la révélation, le miracle et l'inspiration, le développement religieux de l'humanité, les origines et l'essence du christianisme, ses grandes formes historiques; il termine par l'examen philosophique des dogmes, leur vie, leur évolution historique et enfin par la théorie critique de la connaissance religieuse.

Le sujet, on le voit, est immense et embrasse l'examen de toute l'histoire du monde. Nous ne saurions songer à l'analyser, encore moins à le réfuter en quelques pages; nous voudrions seulement communiquer aux lecteurs du *Correspondant* quelques réflexions qu'a fait naître en nous la lecture de cet ouvrage.

I

BASE PSYCHOLOGIQUE DE LA RELIGION

M. Sabatier est un évolutionniste dans l'ordre physique et moral; il est en même temps un disciple fidèle de Kant en philosophie, de Channing et de Schleiermacher en religion.

Il ne mériterait aucun reproche s'il se bornait, avec M. Gaudry, à croire fermement « aux enchaînements du monde animal dans les temps géologiques ». L'histoire de la création peut être interprétée de diverses façons, puisque l'Église n'a aucune explication scientifique officielle à nous en donner. On peut prendre à la lettre le récit biblique, y voir des jours de vingt-quatre heures, des créations successives comme le croyait sans doute l'auteur du récit, ou bien y voir de longues périodes indéterminées, comme les concordistes, ou bien un récit idéal et symbolique ne correspondant à rien d'objectif, écrit en vue d'un dessein particulier de l'auteur, conformément à ses données religieuses et rituelles du moment. On peut dire aussi, en s'appuyant sur la parole de Jésus, que le Père qui est dans le ciel ne connaît ni sabbat ni repos, qu'il travaille toujours, qu'il a donné aux lois naturelles l'énergie suffisante pour produire le monde tel qu'il est en passant par toutes les phases morphologiques que nous révèle la paléontologie.

« Le monde animé, dit M. Gaudry [1], est une grande unité dont on peut suivre le développement comme on suit celui d'un individu. » — « Le monde fossile n'est pas distinct du monde actuel; il n'y a qu'un monde unique qui s'est continué depuis les plus anciens âges jusqu'à nos jours. Il peut être étudié comme un individu; de

[1] *Revue des Deux Mondes,* février et mars 1896.

même que nous suivons le développement d'un individu à travers ses différents âges, nous suivons le développement du monde animé à travers les phases de son existence que nous appelons les époques géologiques... La nature, bien loin d'être un composé d'êtres immobiles échelonnés les uns au-dessus des autres dans des étages successifs, est un composé d'êtres toujours en mouvement. Un plan a dominé l'histoire du monde ancien... Soit qu'on pense que Dieu a fait chaque force, soit qu'on suppose qu'il a multiplié ou modifié une partie des forces qu'il a créées, il me semble que l'activité divine s'est manifestée d'une manière continue. »

Ces idées sont très contestées, plus encore au nom de la science et de l'expérience qu'au nom de la religion; la science, en effet, n'a pas encore donné sa sanction définitive à cette hypothèse, qu'il ne faut pas confondre avec celle de Darwin et surtout de ses disciples; il faut avouer pourtant que, depuis trois siècles, il n'en est pas qui ait si profondément remué les esprits, jeté plus de lumière sur les travaux scientifiques. Elle n'est pas encore démontrée, mais un certain nombre de savants ont le pressentiment qu'elle le sera bientôt, que la vérité est là et que l'hypothèse d'aujourd'hui deviendra la thèse de demain. Quoi que décide l'avenir, la théorie évolutionniste bien entendue, et réserve faite de l'action spéciale de Dieu nécessaire pour créer la vie au milieu du monde minéral et donner à l'homme une âme immortelle, peut être soutenue par les savants les plus orthodoxes.

Pourrait-on admettre aussi un évolutionnisme religieux et moral de l'humanité?

La question est beaucoup plus grave. On peut répondre affirmativement s'il s'agit d'un développement réel de la révélation, car il est manifeste que la loi évangélique est plus parfaite que celle du Sinaï, la lumière projetée du mont des béatitudes mille fois plus brillante que la lueur indécise que l'on voit vaciller au seuil de l'Éden. « Le royaume des cieux ressemble à la semence qu'un homme jette en terre; qu'il dorme ou qu'il veille, nuit et jour, la semence germe et croît sans qu'il sache comment. La terre produit d'abord l'herbe, puis le grain formé par l'épi, et dès que le grain est mûr on y met la faucille, car la moisson est venue » (MARC, IV, 26).

L'histoire des Hébreux ne fut qu'une préparation éloignée au royaume messianique. Pourquoi n'aurait-elle pas suivi les phases de la parabole si bien décrite par Notre-Seigneur? Il n'est pas contraire à la foi de soutenir que le développement doctrinal en Israël s'est fait lentement, que la lumière initiale, surtout après la chute, a été à peine visible, que les splendeurs de la Pentecôte chrétienne surpassent infiniment l'éclat des théophanies du Sinaï,

que la moisson n'a été mûre que quand Jésus y a envoyé ses ouvriers apostoliques?

Est-ce là ce que veut dire M. Sabatier? Nous en doutons beaucoup, car il ne fait aucune distinction entre le développement d'une révélation spéciale de Dieu et l'évolution pure et simple des facultés de la nature humaine. Tout, absolument tout, se passe au fond de notre être humain, et la révélation ne serait, d'après lui, que l'épanouissement de nos facultés naturelles. Il n'y aurait pas deux ordres distincts comme on l'a toujours pensé dans l'Église, il n'y aurait plus que l'ordre naturel. Cette réserve faite, et elle est capitale, nous n'avons que des éloges à donner à son analyse fine et pénétrante du concept philosophique de la religion et de ses origines.

Elle n'est pas, comme le disaient les philosophes romains du temps de Cicéron, comme l'ont niaisement répété les incrédules du dix-huitième siècle, le résultat de l'imposture des prêtres complices des tyrans. Si, en effet, le peuple n'avait pas été naturellement religieux, il n'y aurait pas eu de sacerdoce. Le sacerdoce n'a pas créé la religion, c'est la religion qui crée et explique le sacerdoce.

Elle n'est pas davantage l'explication naïve et enfantine que les premiers hommes auraient donnée aux phénomènes inexpliqués pour eux de la nature, car le sentiment religieux est tellement humain, tellement inhérent à notre nature, qu'on le retrouve à toutes les époques, sous toutes les latitudes, chez Socrate, Platon et Aristote dans l'antiquité, chez Descartes, Pascal et Leibnitz dans les temps modernes et de nos jours chez Kant, Cl. Bernard et Pasteur. Ceux mêmes qui pour expliquer l'évolution religieuse avaient inventé les trois âges théologique, métaphysique, scientifique, comme correspondant aux trois phases du développement de l'intelligence humaine furent eux aussi pénétrés du besoin du divin. Ainsi Aug. Comte inventa une religion; l'inconnaissable de H. Spencer n'est au fond que notre cause première, et personne n'a oublié la fin religieuse de Littré!

La religion naît chez l'homme non pas entièrement de la peur, comme le voulait Lucrèce, mais plutôt du sentiment de sa détresse, de son isolement; c'est le cri instinctif et suppliant de l'homme qui s'élève vers une puissance, une force inconnue et tutélaire, comme l'enfant implore sa mère. Ce besoin qu'a l'homme faible, malheureux, souffrant d'appeler à son secours un être supérieur est un fait aussi naturel à l'homme, aussi constitutif de son être que les autres lois de sa vie morale. L'humanité entière ne se trompe pas et n'a pu prendre pour un besoin artificiel et factice ce qui se trouve dans chaque individu. C'est bien le cas de s'en rapporter au jugement du monde entier et de répéter le vieux

proverbe dont l'exactitude n'est pas toujours aussi justifiée : *Securus judicat orbis terrarum*. Le besoin de Dieu, de crier vers lui, de l'implorer, de se confier à lui est aussi impérieux que le besoin de parler, de manifester ses pensées à ses semblables. Voilà un fait qui n'est plus contesté.

Mais quelles sont au juste les origines de la religion, comment jaillit-elle du fond de notre être, de quelle fente du rocher sortira cette onde vivifiante? Du double mouvement actif et passif, du flux et reflux intérieurs qui constituent la vie mentale; de la contradiction initiale « dans laquelle la vie se forme et va se développer constamment ». L'âme, en effet, ne vit que de sensation passive et de réaction active; la première est le résultat du mouvement des choses extérieures sur l'âme, la seconde le mouvement de notre activité interne vers le monde sensible, la réponse de la volonté. Mais écoutons M. Sabatier : « Le côté passif et le côté actif de la vie de l'esprit ne sont pas harmoniques. La sensation écrase la volonté. L'activité, l'épanouissement libre du moi, ses velléités de s'étendre et de s'agrandir sont comprimées par le poids de l'univers, qui, de toutes parts, retombe sur lui. Jaillissant du centre, le flot de vie vient fatalement se briser comme une vague impuissante à l'écueil des choses extérieures. Ce choc perpétuel, cette lutte du moi et du monde, c'est la cause première et l'origine de toute douleur. Ainsi refoulée sur elle-même, l'activité du moi se replie au centre, qui s'échauffe comme l'essieu d'une roue en mouvement. Bientôt l'étincelle brille et la vie intérieure du moi s'éclaire. C'est la conscience. Ramené, par la sensation douloureuse et l'échec répété de ses efforts, du dehors au dedans, le moi se prend pour objet de sa propre réflexion; il se dédouble et se connaît, et bientôt il se juge; il se sépare de l'organisme avec lequel il se confondait tout d'abord; il s'oppose lui-même à lui-même, comme s'il y avait en lui réellement deux êtres, un moi idéal et un moi empirique. De là viennent son tourment, ses luttes, ses remords, mais aussi l'élan toujours renouvelé, le progrès indéfini de sa vie spirituelle, dont chaque moment ne semble plus être qu'un degré qui doit l'élever à un degré supérieur. N'entrevoyons-nous pas ici le rôle divin de la douleur? Sans elle, il ne semble pas que la vie de l'esprit pût surgir de la vie physique. Tous les enfantements sont douloureux. Comme l'enfant, la conscience naît dans les larmes. Fille de la douleur, elle ne se développe que par elle. »

Cette théorie intéressante ne nous déplaît pas; nous l'accepterions même volontiers si elle n'était incomplète, et si l'analyse des phénomènes sur laquelle elle repose n'était pas une hypothèse dont la vérité est encore loin d'être démontrée.

L'auteur paraît certain que les choses se sont passées comme il les imagine; cependant il sait que sa thèse croulerait si Dieu avait suivi une autre voie que celle qu'il indique. C'est un essai de solution, ce n'est pas la solution certaine. On peut trouver, même philosophiquement, d'autres origines à la conscience. Admettons, si l'on veut, qu'il n'y a aucune différence essentielle entre la cellule organique de nos tissus et la cellule constitutive du protozoaire, que notre conscience actuelle est le résultat et le fruit de tous les états de conscience antérieurs qui l'ont amenée, s'ensuit-il que Dieu ait créé les premiers hommes à l'état de protozoaires? Ce serait folie de le supposer. L'homme a dû naître adulte, capable de pourvoir à ses besoins, qu'il soit sorti directement des mains de Dieu ou bien qu'il ne soit qu'un anthropoïde sorti d'une espèce inférieure. Dans les deux cas, l'action de Dieu a été nécessaire. Si Dieu a créé l'homme directement, il n'a pu lui donner un corps parfait et une âme vide de toute idée, de volonté et de moralité. Si, d'après une autre hypothèse que je n'admets personnellement pas, Dieu a fait de l'animal un homme, il a dû forcément changer l'âme de l'anthropoïde en âme immortelle; or cette âme n'a pas été créée à l'état potentiel, mais en acte.

La conscience, dit-on, naît en chacun de nous de la contradiction initiale résultant du flux et du reflux de notre état mental : admettons-le pour un instant, mais si l'homme a pu se donner une conscience, la former plus ou moins bien, il n'a pu se donner à lui-même une âme immortelle. Celle-ci ne vient pas davantage des espèces inférieures. Si, comme dit l'auteur, cent mille imbéciles ne forment pas un homme d'esprit, à plus forte raison cent mille singes ne formeront jamais une conscience humaine, et, en tout cas, ce n'est pas d'eux que sortira une âme immortelle. Où la prendraient-ils? Puisque l'âme immortelle vient nécessairement de Dieu, comment croire que Dieu l'ait créée à l'état d'esprit mort, inerte, sans opérations intellectuelles, sans idées, sans raison, sans lumière, sans conscience et, par suite, sans le discernement du bien et du mal, qui n'implique nullement la science expérimentale du mal. L'enfant a besoin d'éducateur, et l'on voudrait que le premier homme s'en fût passé? Cet éducateur a été Dieu et n'a pu être que Dieu, quelle qu'ait été la forme de ses manifestations. Nous n'admettons pas, nous ne pouvons admettre un évolutionnisme sans solution de continuité qui serait alors du transformisme pur dans l'ordre physique, et du déterminisme inéluctable dans les lois de l'esprit et de la matière. Il y a eu au moins deux anneaux brisés dans la chaîne de l'évolution, l'un à l'apparition du premier germe vivant dans le monde minéral,

l'autre au jour de l'apparition de l'âme immortelle. L'évolution ne produit pas de pareils miracles; elle conduit le germe jusqu'à son plein développement, jusqu'à l'épanouissement de la fleur et la maturité du fruit, mais seulement dans un ordre conforme à la nature du germe. Si Dieu a créé des êtres presque semblables à l'homme par leur animalité, ces êtres, soyons-en sûrs, n'ont pas évolué d'eux-mêmes et sans aide vers une nature supérieure : il y aurait eu là un abîme infranchissable que Dieu seul pouvait combler. Une âme de bête ne devient pas une âme d'homme, si Dieu, en touchant le front de la brute ou de la statue, n'en fait pas jaillir l'étincelle de vie et l'éclair de l'intelligence.

Voilà une des manières dont les choses ont pu se passer autrement que ne le pense l'auteur de la philosophie de la religion.

II

RÉVÉLATION ET MIRACLE

Nous avons à formuler des réserves encore plus graves en ce qui touche la révélation, le miracle et l'inspiration. Je crains bien que nous ne nous entendions pas sur les définitions de ces mots, ni sur le sens qu'il faut y attacher.

La religion, dit-on, est la prière de l'homme; la révélation est la réponse de Dieu. Rien de plus vrai, mais qu'est-ce que cette réponse de Dieu? « La révélation n'est point une communication une fois faite de doctrines immuables et qu'il n'y aurait qu'à retenir... Elle consiste dans la création, l'épuration et la clarté progressive de la conscience de Dieu dans l'homme individuel et dans l'humanité. »

Toujours la même théorie évolutionniste, toujours le passage du protozoaire intellectuel à un état supérieur à travers toutes les phases morphologiques d'un développement successif. Si Dieu parle à chaque âme, que lui dit-il? L'âme, si elle n'est guidée, n'est-elle pas exposée à prendre pour parole de Dieu ses propres conceptions, pour divin ce qui n'est que terrestre? Toute cette théorie peut s'appliquer à ce que les philosophes appellent le concours divin : elle fait de nous des créatures de Dieu, elle n'en fait pas des enfants et des héritiers. Y a-t-il même un royaume? Cette théorie est forcément la négation d'une vérité regardée jusqu'à présent comme chrétienne. L'auteur confond si bien le mot *révélation* avec connaissance naturelle, rationnelle de Dieu, qu'il ajoute : « De ce point, je comprends encore très clairement que la révélation de Dieu n'a jamais besoin d'être prouvée à personne.

L'entreprise serait aussi contradictoire qu'elle est superflue. Deux choses sont également impossibles : qu'un homme irréligieux découvre jamais une révélation divine dans une foi qu'il ne partage point, ou qu'un homme vraiment pieux n'en trouve pas une dans la religion qu'il a épousée et qui vit dans son cœur. »

Peut-on avouer plus simplement que la religion est affaire de tempérament; que l'irréligion n'arrivera jamais à la connaissance de la révélation, que l'homme pieux n'a pas à s'enquérir s'il existe peut-être une religion meilleure que la sienne? A ce compte, toutes les religions sont sur le même pied, puisque tout homme pieux entend la vraie révélation de Dieu; il n'y a plus que des vérités subjectives : tout se vaut.

Ces difficultés n'échappent pas à notre savant critique; il sait que l'humanité tout entière protestera contre sa théorie naturiste, il sait que le monde chrétien ne se contente pas de raisonnements, qu'il présente un livre regardé comme un écrit de Dieu même, qui y aurait renfermé sa pensée et sa volonté. Nous nous trouvons en face de la Bible. Qu'est-ce que la Bible? Est-elle autre chose que la révélation naturiste dont on nous donnait tantôt la définition?

Pour les protestants, la forme et l'autorité de la révélation, c'est la Bible; pour les catholiques, c'est la Bible interprétée par l'Église. Qu'est-elle pour M. Sabatier?

Disons, pour n'y plus revenir, que la plupart des protestants et beaucoup de catholiques se font de ce livre une idée inexacte. Pour beaucoup de chrétiens, elle serait comme une lettre tombée du ciel, un autographe de Dieu lui-même. Elle n'est assurément pas une dictée faite aux écrivains sacrés. Si Dieu est, sans contredit, l'auteur des Écritures, il l'est au moyen de collaborateurs, d'auxiliaires, de conscripteurs humains, *per conscriptores humanos*, et il est bien invraisemblable qu'il soit l'auteur inspirateur de l'alphabétisme plus ou moins réussi des Psaumes, des Lamentations, de l'Ecclésiastique, — dont on vient de retrouver un si précieux fragment original, — du parallélisme des strophes, etc. La Bible est le dépôt de la révélation : elle n'est pas un symbole précis de la foi; chaque phrase n'est pas une définition dogmatique ni une proposition doctrinale. Il n'y a que des âmes admirablement candides qui s'imaginent comprendre et faire comprendre la nature de l'inspiration, fût-ce en faisant appel à la Scolastique! On est souvent dupe des mots que l'on emploie, car les mots sont aussi obscurs que la chose qu'ils définissent. De pareilles définitions ne sont que des jeux d'esprit. On ne comprend pas plus l'inspiration que l'on ne comprend le concours divin dans l'ordre de la nature et la grâce dans l'ordre surnaturel. Les opéra-

tions de Dieu nous échappent toujours, nous n'en voyons que le résultat et la trace, comme dans la vision de l'Horeb. Qui peut faire, dans la sanctification d'une âme, la part de Dieu sanctificateur et la part de l'action libre de l'homme? Dieu donne le *velle* et le *perficere*, cependant il reste bien quelque chose à l'actif de la volonté.

L'inspiration est dans la Bible comme le sel est dissous dans l'Océan. La doctrine y est à l'état diffus. Pour y trouver une vérité doctrinale certaine, il faut la condenser. Que de prophéties, par exemple, n'eussent jamais été appliquées à Notre-Seigneur, si l'Église n'en avait déterminé le sens! Les vérités révélées sont presque toujours obscures, indécises, et la raison individuelle n'y comprend rien. L'Église est le grand condensateur qui fait converger les rayons épars en un faisceau unique. La raison individuelle se mêlant d'expliquer la Bible est capable de toutes les folies, depuis l'illuminisme des disciples de Montan jusqu'aux honteuses aberrations du Mormonisme, en passant par toutes les sectes qui ont laissé une trace indélébile dans l'histoire de l'Église. Si les catholiques, comme on le leur répète sans cesse, abusant de l'idée d'autorité, ont à se reprocher de réels excès, il faut être équitables et ne pas oublier que c'est au nom de la sainte parole interprétée par eux que les protestants, très froidement et croyant faire l'œuvre de Dieu, ont commis des crimes qui laissent derrière eux les très blâmables excès des catholiques. C'est plus encore au nom de la religion que dans un but politique que Cromwell, par exemple, fut de gaieté de cœur l'assassin de l'Irlande. Quand l'impartiale histoire aura rendu son verdict, on verra mieux de quel côté sont les pires atrocités commises au nom de Dieu!

Les catholiques n'ont jamais, comme les protestants, fait de la Bible la base exclusive de la révélation; ils savent que le christianisme repose plutôt sur la tradition vivante que sur l'Écriture. Celle-ci, en effet, ne s'interprète pas toute seule, elle n'est pas un mystérieux éphod, un tourniquet divin que l'on peut consulter pour avoir une réponse authentique de Dieu.

M. Sabatier, qui comprend cela comme nous, ne se contente pas de montrer à ses coreligionnaires la difficulté de leur situation en face de la Bible. Non seulement il repousse à bon droit l'inspiration verbale poussée si loin chez les protestants[1], mais il la rejette complètement en tant que dépôt sacré, en tant qu'organe infaillible de la révélation. Ce n'est pas sans surprise douloureuse que ses

[1] On sait que le *Conventus Helveticus* (1675) alla jusqu'à déclarer que les points-voyelles et les accents étaient divinement inspirés et faisaient partie intégrante du Canon.

frères liront des paroles comme celles-ci : « Au fond, cette idée de la révélation est toute païenne. Sur le terrain du christianisme authentique, on ne saurait séparer l'acte révélateur de Dieu de son action rédemptrice et sanctifiante. Dieu n'éclaire pas, il aveugle au contraire ceux qu'il ne sauve pas ou ne sanctifie pas. Concluons donc contre toutes les orthodoxies traditionnelles que l'objet de la révélation de Dieu ne saurait être que Dieu lui-même, c'est-à-dire le sentiment de sa présence en nous, éveillant notre âme à la vie de la justice et de l'amour... La notion scolastique n'est pas seulement irréligieuse, elle est encore antipsychologique. En entrant dans l'entendement humain, ces connaissances surnaturelles y introduisent un dualisme irréductible. »

Nous irions loin si nous prenions ce principe à la lettre! Est-ce que la notion de Dieu est irréligieuse et forme un dualisme irréductible, antipsychologique? Si la révélation constitue un élément irrationnel, à plus forte raison l'auteur de la révélation! Et si Dieu n'est pas antiscientifique, pourquoi *sa raison*, *sa manifestation spéciale* le serait-elle? Refuse-t-on à Dieu, au nom de la science, d'avoir plusieurs façons de se manifester? Et si « sa révélation c'est lui-même présent en nous, éveillant notre âme à la vie de justice et d'amour », n'a-t-il qu'une manière de se communiquer, de nous parler, de nous instruire, de nous aimer?

La loi morale n'est-elle pas une révélation aussi? N'existe-t-elle que quand nous la faisons passer à l'acte? N'a-t-elle aucune objectivité en dehors de nous? Si par impossible les hommes étaient tous « injustes, voleurs, adultères », selon les paroles du pharisien, s'ensuivrait-il qu'il n'y aurait pas de loi morale défendant ces crimes? N'y a-t-il plus que des mœurs et plus de morale? Cette théorie que nous connaissons n'est pas une conséquence du christianisme, on ne la trouve pas chez ses adeptes. Notre critique voudrait-il conserver le mot de révélation sans en garder la réalité; savourer la vertu et les fruits de l'Évangile sans en admettre la divinité? Soit, c'est peut-être un essai à tenter, mais, de grâce, qu'on ne se dise pas chrétien si l'on rejette ce qui fait l'essence du christianisme. Il serait plus franc de dire que l'on a rencontré l'Évangile sur son chemin et qu'on en profite, parce qu'il répond à nos besoins intellectuels et moraux du moment.

« Les sciences sacrées se dressent à côté des sciences profanes sans qu'il soit possible de les organiser ensemble en un corps cohérent et harmonique, car elles n'ont pas la même nature et ne procèdent pas de la même méthode et n'acceptent pas le même contrôle. »

Voyons, encore une fois, Dieu n'a-t-il qu'une manière d'agir,

celle qui nous convient! Allons-nous tracer des limites à son action? Savons-nous rien des lois qui régissent les autres mondes? Nous-mêmes, si chétifs et insuffisants que nous soyons, n'avons-nous qu'une méthode, un procédé d'investigation? A côté des expériences faites avec une balance, une cornue, un réactif, une table de logarithmes, n'avons-nous pas l'hypothèse, l'induction, l'analogie, le *congeries probabilitatum* d'où résulte la certitude morale aussi complète que les autres. Nos jugements sont-ils de même nature? On n'a pas le droit de prétendre, au nom de je ne sais quelle philosophie, que la notion de révélation est irréligieuse, antipsychologique et antiscientifique. Nos méthodes embrassent-elles toute l'activité de Dieu? Nous ne cherchons pas « par une théologie subtile à rationaliser le dogme », nous le gardons sans le comprendre comme nous gardons l'âme que nous ne comprenons pas davantage, et Dieu que nous connaissons encore moins.

Ceci posé, j'accorde volontiers que les raisons sur lesquelles nous appuyons notre croyance à la révélation, les motifs de crédibilité, comme on les appelle, ne sont pas tous excellents; j'accorde que l'on s'en fait de très fausses idées sur bien des points, tant chez les catholiques que chez les protestants; que si la cause est excellente, les arguments des avocats qui la défendent sont parfois insuffisants.

Il y aurait, j'en conviens, à récrire une apologie du christianisme en harmonie avec les besoins de l'heure présente, mais le moment serait-il bien choisi? Il n'est pas possible d'embrasser dans une synthèse définitive les données du problème, attendu que la science n'a pas dit son dernier mot, que des faits, ou plutôt des explications données pour certaines aujourd'hui seront tenues pour fausses demain. On nous reproche d'avoir deux cosmogonies, deux histoires, l'une sacrée, l'autre profane. C'est un reproche que nous n'acceptons pas. Est-on si sûr des données de la cosmogonie et de l'histoire dont on nous parle tant? La géologie, par exemple, qui est vraiment une science à présent, ne nous a pas encore livré le secret de la formation des couches terrestres. C'est à peine si elle a effleuré la surface du globe et déterminé l'ordre des stratifications des terrains. Que savons-nous de tout à fait certain sur l'histoire de l'Égypte ou de la Chaldée primitive? Comment, dans ces conditions s'aventurer à établir une chronologie sérieuse à l'aide de sciences si pleines encore de conjectures, d'hypothèses plus ou moins justifiées. Il n'y a pas deux histoires, deux cosmogonies, il n'y en a qu'une. La Bible n'a pas pour objet de nous apprendre l'astronomie ni la géologie, et nous croyons que les auteurs sacrés n'en savaient que ce que l'on connaissait de leur

temps. Nous reconnaissons que les chiffres donnés par le document élohiste sont notoirement insuffisants. L'auteur ne nous a pas dit la raison mystérieuse de son choix, pas plus que saint Matthieu n'a fait connaître les siennes pour l'arrangement artificiel de la généalogie de Notre-Seigneur. Que l'on ait essayé de faire une chronologie sacrée avec les chiffres de convention cités plus haut et dont le caractère artificiel est sensible jusqu'à Samuel, cela est certain; il est certain aussi que les théologiens catholiques et protestants se sont trompés en entrant dans cette voie.

Voilà, pour le dire en passant, un des exemples qui montrent que les raisons données par les défenseurs de la tradition ne sont pas toutes exactes. Où voit-on, en effet, que l'Église ait une cosmogonie sacrée opposée à l'autre? Il n'y a qu'une science qui est la manifestation de Dieu à notre raison, mais s'ensuit-il qu'il n'y ait pas, au-dessus de cette science, une manifestation spéciale de Dieu à nos âmes? C'est une thèse à discuter, et la chose n'est pas en soi impossible, il s'en faut bien.

Nous ne pouvons suivre pas à pas l'analyse philosophique de M. Sabatier; aussi bien ne s'agit-il pas de le réfuter en quelques pages, mais de montrer qu'on peut penser autrement que lui sans avoir tort et sans être dans l'erreur. Une réfutation complète exigerait un long et minutieux examen, un ouvrage aussi étendu que le sien, car il y a dans la plupart de ses idées un fond de vérité qu'il faudrait soigneusement séparer des conséquences exagérées ou fausses qu'il en tire.

Prenons, par exemple, la question du miracle, l'une, à coup sûr, des plus embarrassantes, et analysons en deux mots la pensée de l'écrivain. Pour parler net, M. Sabatier nie le miracle : c'est au moins la conclusion obvie qui se dégage de son étude.

Les générations primitives ont toutes cru au miracle, elles en vivaient comme de leur élément. Tout ce qui étonnait était miracle. N'ayant aucune idée des lois régulières du monde, du cours de la nature, elles attribuaient tous les phénomènes à leurs dieux. Un dieu conduisait le soleil, un autre la lune, un autre les étoiles, d'autres commandaient à la pluie, aux vents, au tonnerre. Chaque dieu avait ses attributions; les plus grands et les plus forts occasionnaient, suivant leurs caprices, de plus grands bouleversements. Cette idée grossière se retrouve chez tous les peuples de l'antiquité, chez les Hébreux primitifs comme chez les autres. Plus tard, elle se modifie et se précise. Le miracle est une action spéciale de Dieu, brisant pour un moment le cours ordinaire des choses, intervenant sans obstacle dans la série des causes secondes et se substituant à elles. Le vrai miracle sera désormais ce qui arrive

contre l'ordre de la nature. C'est une manifestation éclatante de l'action divine à l'effet de confirmer une vérité quelconque ou de mettre en lumière un attribut divin. Comme les miracles vrais ou faux se produisaient partout, chez tous les peuples, dans toutes les communions, il devint impossible de s'en servir pour prouver la vérité de la doctrine en faveur de laquelle ils se faisaient; on en arriva à juger de la qualité du miracle d'après la doctrine. Le miracle avait été d'abord le *criterium* de la doctrine : les rôles étaient intervertis.

A mesure que l'on descend vers les temps modernes, le miracle se fait plus rare; il n'y a plus de place pour lui dans le système de Descartes et de Leibnitz; il y en a moins encore dans le déterminisme contemporain. La science ne le connaît pas et ne peut pas le connaître, parce que le miracle, par sa définition, par son essence, sort de l'enchaînement des causes et que la science n'est fondée que sur cet enchaînement. Si la science pouvait en donner l'explication, il n'y aurait plus de miracle.

Il y a du vrai et du faux dans ces considérations. Souvent, catholiques et protestants ont pris pour miracles proprement dits ce qui n'était qu'un phénomène naturel providentiellement amené, comme les plaies de l'Égypte, les cailles du désert, la peste qui détruisit l'armée de Sennachérib. Parfois aussi on les a confondus avec l'inexpliqué, comme le passage de la mer Rouge que Dieu opéra au moyen d'un vent violent, ainsi que le dit le texte sacré lui-même. Ce sont des prodiges providentiels et non de vrais miracles. Mais à côté de l'inexpliqué il y a aussi l'inexplicable. Que pense M. Sabatier des miracles de Jésus-Christ? Que le Christ ait ou non, d'après lui, partagé les opinions, les erreurs de ses contemporains, c'est une question à examiner à part, ce qui importe ici c'est de savoir s'il a ressuscité Lazare, guéri l'aveugle-né. Or cela, on ne le dit pas. Que les hommes primitifs aient été d'une crédulité enfantine, que le merveilleux ait été leur pain quotidien, que les Hébreux aient pris pour miracles des prodiges inexpliqués; que les miracles soient plus rares aujourd'hui que dans les temps de croyance naïve, nous n'y contredisons pas. Que le miracle n'existe pas, qui oserait le dire s'il est encore chrétien?

« C'est dans l'âme humaine que nous pouvons percevoir l'action de Dieu; la piété nous place dans l'ordre de la vie subjective et morale qui ne relève pas plus de l'ordre de la science que l'ordre scientifique ne relève de la piété. »

N'est-ce pas se dérober par la tangente? Comment, on nie au nom de la science la révélation et le miracle, et on les admet dans le cœur parce que celui-ci seul comprend l'action de Dieu! Mais

vous entrez dans un domaine qui échappe précisément à tout contrôle, où l'imagination, le sentiment, la passion, peuvent se donner libre essor, et c'est là, d'après vous, le seul sanctuaire de Dieu, le seul où l'on puisse constater sa présence. Vous refusez le témoignage humain quand il sagit d'une action spéciale, extérieure de Dieu et vous vous passez du contrôle de ce témoignage quand il s'agit de l'action spéciale mais intérieure de Dieu, c'est-à-dire invisible, incontrôlable! Vous niez le témoignage de Jean et des témoins oculaires de la résurrection de Lazare et vous voudriez nous faire accepter, sur votre seul témoignage, une révélation intérieure de Dieu! Pour nos critiques, le miracle se réduit pour Jésus à « l'exaucement de la prière, abstraction faite du mode phénoménal suivant lequel cet exaucement s'est produit ». En vérité, cette « abstraction du mode phénoménal » est un pur chef-d'œuvre! Ne veut-on pas comprendre que c'est ce mode phénoménal qui nous intéresse au premier chef? On ajoute que l'esprit des apôtres et de Jésus lui-même avait des idées scientifiques imparfaites ou erronées sur le mode d'après lequel l'action divine s'exerce dans la nature, je l'accorde pour un instant; mais Lazare est-il ressuscité? a-t-on pu se tromper sur ce point? Notre-Seigneur est-il ressuscité, lui aussi? Les apôtres l'ont-ils vu, nous ont-ils menti, la prédication de saint Paul est-elle vaine? On esquive la difficulté en disant qu'il y a dans la nature une énergie potentielle, incommensurable, une force cachée, une source toujours ouverte et jamais épuisée d'apparitions à la fois magnifiques et inattendues! Ce sont là des mots. Il nous est impossible d'y voir une révélation obligatoire, impossible aussi de remplacer la révélation extérieure par « la réelle et active présence de Dieu, l'exaucement de la prière et la liberté de l'espérance ».

III

LA PROPHÉTIE

Notre critique qui a essayé de réduire à rien le miracle, réduit aussi la prophétie à un minimum imperceptible; on songe involontairement à la fameuse peau de chagrin qui se rétrécissait chaque fois qu'on y touchait. Ce que saint Justin appelait déjà de son temps la démonstration la plus forte et la plus véritable, « est une méthode d'interprétation que rien aujourd'hui ne saurait justifier », au dire de la nouvelle école. Puisque d'après elle, la racine de la révélation de « l'inspiration, ne se trouve pas ailleurs que dans la piété commune à tous les hommes religieux, que l'inspiration prophétique n'est que la piété élevée à la seconde puis-

sance », il en résulte qu'il n'y a pas de prophétie au sens exact du mot, pas plus qu'il n'y a de miracle.

De même que les hommes primitifs prenaient pour miracles véritables les manifestations, les phénomènes extraordinaires de la nature, qu'ils croyaient y trouver la marque de la puissance de leur dieu, leur esprit superstitieux les portait invinciblement aussi à y chercher sa volonté. De là, chez tous les peuples, ce besoin de consulter les sorts, les oracles, les augures, les devins, les sorciers, les charlatans de toute espèce. C'est une faiblesse dont l'humanité n'est pas guérie, puisque nous assistons en ce moment à une prodigieuse recrudescence de crédulité sous toutes les formes.

Faut-il en conclure que tout soit fausseté, supercherie chez les prophètes et qu'il n'y ait pas plus de vraies prophéties que de vrais miracles?

Signalons d'abord au philosophe qui suit avec attention les faits de l'histoire et ne croit guère qu'au miracle intérieur, un prodigieux phénomène dont il ne manquera pas d'être frappé : c'est le miracle juif. Renan parlait du miracle grec : combien supérieur le miracle juif qui commence au berceau d'Israël et se continue jusqu'au Christ! Accordons, si l'on veut, pour simplifier le débat, qu'Israël a été idolâtre à l'origine, monolâtre ou hénothéiste après l'Exode, monothéiste après la captivité, toutes choses contestables mais qu'affirment les rationalistes comme vérités démontrées, cette situation ne rend-elle pas plus merveilleux, plus miraculeux encore le rôle des prophètes?

La critique répète sur tous les tons qu'Israël est un peuple comme les autres, idolâtre, sensuel comme les autres, et dès le neuvième siècle serait sorti de ce milieu polythéiste l'affirmation subite, complète du plus strict, du plus rigoureux monothéisme? Ne nous demandons pas si ces Jahvéistes terribles qu'on appelle Débora, Gédéon, Jephté étaient monolâtres, hénothéistes ou monothéistes, l'espace nous manquerait pour entrer dans l'examen d'un détail qui importe peu ici; nous disons que, pour les prophètes, il n'y a qu'un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre qu'il conserve et gouverne avec une admirable sagesse. Pour eux, Jahvé n'est pas un Dieu comme un autre, plus puissant que Chamos ou Baal-Melqart, c'est le seul, l'unique Dieu. Les dieux des nations, à la réalité desquels croyait l'ancien Israël, n'existent plus pour eux; ce sont de purs néants, des inventions des hommes, le produit de leurs mains, de leur imagination, de leurs passions, de vains mots qu'on ne saurait prononcer sans mépris et sans horreur. Jahvé est à l'origine de tout. Quelle que soit l'étymologie primitive de ce mot, au neuvième siècle il était synonyme de « Celui qui est », de

l'Eternel, tirant du néant par sa puissance tout ce qui existe, conservant son œuvre, veillant sur elle, veillant surtout sur Israël qu'il a choisi entre tous.

« N'ai-je pas fait sortir Israël de l'Égypte, dit Jahvé, comme les Philistins de Caphtor et les Syriens de Kir? » (Amos, IX, 7.)

Il n'est pas seulement le Dieu d'Israël, il est le maître de tous les peuples, il les gouverne, les élève, les abaisse, les récompense, les punit suivant leurs mérites ou leurs crimes. Il est en même temps que créateur et conservateur, le juge suprême des peuples. Israël, malgré ses privilèges, n'échappera pas à la répartition exacte des récompenses et des châtiments. Est-il rien de plus saisissant et de plus grandiose à la fois que les deux premiers chapitres d'Amos? Jahvé est le maître des maîtres! Il châtiera Damas, parce qu'elle a foulé Galaad sous des traîneaux de fer; Gaza et Tyr, parce qu'ils ont vendu leurs captifs comme esclaves à Édom; Édom, parce qu'il a poursuivi ses frères avec l'épée sans apaiser sa colère; Ammon, parce qu'il a fendu le ventre des femmes enceintes de Galaad; Moab, parce qu'il a vendu les os du roc d'Édom; Juda, parce qu'il a méprisé les lois et ordonnances de Jahvé, suivi les idoles après lesquelles ses pères ont marché : Jérusalem sera brûlée. La vengeance sera terrible, surtout contre Israël, dont les prévarications sont sans nombre! « Il a vendu le juste pour de l'argent et le pauvre pour une paire de sandales, violé les droits des malheureux par de faux jugements, l'usure et le vol; ils s'étendent près de chaque autel sur des vêtements pris en gage et s'enivrent avec le vin pris à leurs victimes... » Est-ce là une évolution naturelle de l'esprit?

Après la justice, la sainteté.

La vraie sainteté morale qui consiste dans l'idée et l'horreur du péché n'existe qu'en Israël. Les dieux des nations étaient saints aussi, et leurs cultes saints; ceux même qu'on nommait *Kelbim*, les chiens, étaient saints aussi, saints les prostitués sacrés du culte de Baal-Astarté. N'est-ce pas un miracle de premier ordre que d'avoir dégagé le culte de Jahvé de toutes les orgies impures des cultes chananéens! Miracle surtout d'avoir donné de Jahvé lui-même une idée si haute, si exacte que nous n'en avons pas d'autre aujourd'hui. Le Dieu d'Amos, simple berger de Thécué, est identiquement le nôtre. D'où vient aux plus anciens prophètes cette idée si nette, si profonde, si prodigieuse sur la nature de Dieu? Ils ne l'avaient puisée ni dans leur entourage grossier qu'il fallait reprendre à chaque instant, ni empruntée à l'Assyrie, à l'Égypte, à la Phénicie, aux tribus sémites du voisinage. Il n'y a rien de commun entre la théodicée des prophètes et celle des autres

peuples, surtout ils ne donnaient pas à leur Dieu de divinité parèdre, ce qui est à mon sens, étant donné l'état intellectuel et moral de l'ancien monde, le plus éclatant miracle et qui défie toutes les explications rationnelles.

Nous sommes loin, n'est-il pas vrai, de ces fous, de ces corybantes, de ces hallucinés qu'on retrouve encore dans l'Islam; loin des derviches tourneurs et hurleurs du Caire, de ces névropathes, de ces déséquilibrés, de ces malheureux convulsionnaires devant lesquels s'arrêtent encore les Arabes comme devant des messagers et des interprètes de la volonté d'Allah. En ce point M. Sabatier a été trop sévère pour les prophètes d'Israël, même pour Samuel dont il ne sépare pas assez la grande figure de la tourbe vulgaire des sorciers de bas étage.

Ce n'est pas qu'au premier abord les disciples des prophètes diffèrent beaucoup des devins du paganisme et rien n'est plus étrange, en vérité, comme la rencontre de Saül avec une troupe de prophètes « qui descendaient de Gabaa, le haut sanctuaire, au son des luths, des tambourins, de la flûte et de la harpe ». A peine est-il près d'eux qu'il est saisi de l'esprit de Dieu et se met à prophétiser aussi, à la grande surprise de l'assistance!

Avant de formuler un blâme contre les écoles des prophètes, il ne faudrait pas oublier qu'il y avait en Israël, comme chez les peuples voisins, comme chez les Arabes aujourd'hui, des gens qui faisaient métier de prédire l'avenir, que l'on consultait moyennant salaire, des faux prophètes, en un mot, contre lesquels s'élèvent les prophètes véritables. C'était la plaie d'Israël.

Parmi les disciples des grands prophètes il y avait nécessairement des paresseux, des exaltés, des charlatans, des maladroits, des ignorants, des exploiteurs, des faux interprètes de Jahvé, qui, avec de bonnes intentions, contrecarraient souvent l'action de leurs maîtres, mais on peut dire, sans se tromper, que d'ordinaire ils en étaient les intelligents et précieux auxiliaires. N'est-ce pas grâce à eux que Samuel commença la réforme religieuse? qu'Élie et Élisée purent conserver en Israël des hommes fidèles à Dieu? C'étaient des émissaires, des hommes de confiance qui pénétraient partout, allaient de tous côtés porter la bonne parole d'Élie ou des autres. Sorte de catéchistes volontaires, ils étaient les auxiliaires, les collaborateurs anonymes des envoyés directs de Dieu et maintenaient l'état religieux et moral d'Israël à un degré sensiblement supérieur à celui des peuples voisins.

Les prophètes exercèrent surtout une influence religieuse, quoi qu'en ait écrit Renan, qui a donné à ses lecteurs une bien triste idée de leur rôle. Pour lui, ce sont des brouillons qui s'occupent

de politique, que l'on trouve mêlés à toutes les intrigues du pays; il les compare à des « journalistes intransigeants », appelle Amos le « patron des publicistes radicaux », Osée un « pamphlétaire puritain », Isaïe « un sectaire socialiste déclamant contre l'armée, annonçant avec une sorte de joie les défaites futures », Jérémie « un Félix Pyat doublé d'un Jésuite implacable ».

Ceci est du persiflage et indigne de Renan, qui a voulu donner à ses lecteurs blasés un régal de haut goût; mais cette appréciation est contraire à la vérité. Si les prophètes ont été mêlés à la politique, si quelques-uns ont été des hommes d'État éminents, c'est qu'ils avaient mission de guérir les plaies d'Israël. On oublie trop que chez le peuple de Dieu les questions religieuses étaient intimement mêlées aux questions sociales. On vivait en pleine théocratie. Il ne s'agissait ni de monarchie, ni de républicanisme, ni de revision de constitution, il s'agissait de voir si le peuple choisi resterait fidèle à Jahvé ou s'il servirait des dieux étrangers. Les prophètes n'avaient d'autre politique que celle de leur Dieu, d'autre raison d'être immédiate que de défendre les droits de leur céleste suzerain. Ils défendaient les attributs de Dieu, sa justice, sa sainteté, sa paternité, prêchaient l'amour du prochain, la nécessité de l'aumône, la nécessité d'être justes et équitables, bons pour les pauvres et les déshérités : en quoi tout cela ressemble-t-il à un rôle de brouillons et de révolutionnaires? Loin d'être les adversaires de la royauté établie, ils lui donnent des gages de loyalisme qui nous étonnent; mais aussi avec quelle indomptable énergie, ce même Élie, qui court devant le char du roi, et ses frères du prophétisme tiennent-ils tête aux rois impies d'Israël et de Juda! L'antiquité si riche en grands hommes n'a rien de comparable, même de très loin, aux prophètes d'Israël qui furent bien les âmes les plus pures, les plus nobles, les plus désintéressées, qui aient paru dans l'ancien monde! Chez aucun peuple de l'antiquité jusqu'à Socrate, on n'a jamais vu aucun sage se lever pour battre en brèche les fausses religions de son pays. Seuls les prophètes l'ont osé. Les sages n'avaient pas le courage de prendre en main une cause qu'ils savaient pourtant être vraie. Pourquoi cette différence sinon parce que Dieu inspirait les prophètes et qu'il laissait les autres suivre l'évolution naturelle de leurs instincts?

N'est-ce pas là un miracle réel, d'autant plus qu'étant d'ordre psychologique, il est de ceux qui plaisent le mieux à M. Sabatier.

L'école critique ne conteste pas le rôle providentiel des prophètes. Les plus grands adversaires de la révélation s'accordent presque tous en ce point, dans la mesure du moins où ils croient à la Providence; ils conviennent qu'en dehors même de toute ins-

piration les prophètes sont des hommes extraordinaires; mais, ajoutent-ils, ces hommes étaient Juifs et Juifs ils sont restés dans leur enseignement. Leur Dieu est le Dieu des Juifs plus que le Dieu des nations; leurs horizons, leurs espérances ne dépassent pas les limites du pays de Chanaan ; leurs vagues prédictions n'ont trait qu'à l'avenir de leur peuple, et l'on ne saurait donner à aucune de leurs prophéties assez de netteté, de précision, pour l'appliquer à un personnage humain, à un état de choses bien défini. Donc la preuve tirée des prophéties est sans valeur réelle.

Cette accusation de l'école critique est assez grave pour qu'on s'y arrête un moment. Ici encore, ai-je besoin de dire que, parlant à des critiques dont les idées sont fort différentes des nôtres, je dois provisoirement omettre les textes qui nous paraissent décisifs à nous et sont sans valeur aucune à leurs yeux.

Ecoutons M. Sabatier : « On admettait couramment aux environs de l'ère chrétienne, et jusqu'au seizième siècle, que les textes antiques avaient un double sens, et l'on s'autorisait du plus insignifiant rapprochement de mots pour découvrir et signaler des prophéties qui, prises dans leur sens naturel et dans leur contexte, n'avaient pas le moindre rapport avec l'événement ou le personnage historique auxquels on les rapportait. Quel rapport y a-t-il, par exemple, entre le texte d'Isaïe, VII, 14, sur la grossesse d'une jeune almée[1] et la naissance de Jésus-Christ, ou encore entre les paroles de Jérémie, XXXI, 15, et le massacre des Innocents par Hérode, ou celle d'Osée, XI, 1, et la fuite de la famille de Jésus-Christ en Égypte et son retour à Nazareth? Comment expliquer que Pierre puisse appliquer les paroles du psaume XVI, 10, au Christ ressuscité, alors qu'il est évident qu'elles s'appliquent à l'auteur même du psaume? Comment arrivait-on, autrement que par la théorie du double sens des textes, à voir dans ces mots une prophétie de la résurrection du Sauveur, ou, dans ceux du psaume XXII, 19, une prédiction des vêtements partagés ou tirés au sort entre les soldats qui l'avaient crucifié? »

L'auteur a l'air de nous faire une concession en disant qu'il y a des prophéties messianiques dans l'Ancien Testament, mais qu'elles sont vagues, incertaines, et n'ont nullement en vue l'Église chrétienne; ce sont des prophéties juives, exclusivement juives. « Ce serait d'ailleurs, ajoute-t-il, une illusion de croire qu'il n'y a eu de prédictions merveilleuses que dans le seul peuple d'Israël. Rien n'abonde plus dans l'antiquité; entre tant de prophéties, de

[1] Nous voulons croire que M. Sabatier n'a pas écrit *almée* et que son typographe est seul coupable du méfait. Jamais dans la Bible *almah* n'a le sens moderne d'*almée*.

pressentiments et de songes, lancés dans la circulation, à la veille d'une bataille, au sein d'une crise dont le dénouement approche, dans une maladie ou toute autre situation périlleuse, il n'est pas étonnant qu'il y en ait de confirmées par l'événement. Il faut toutefois remarquer que l'on ne garde le souvenir que de ces cas heureux et que l'on oublie tous les autres. »

On voit à quel point l'auteur est éloigné des idées généralement reçues.

Ici encore, et comme pour les miracles, nous lui accordons qu'on a trop abusé d'insignifiants rapprochements de mots, de ce qu'on appelle dans l'école les sens accommodatices. Notre vénéré maître, M. Le Hir, dont l'intelligence de l'Écriture était si profonde, condamne ces fausses applications. Les sens spirituels et allégoriques, dit-il après saint Thomas, ne doivent pas être employés pour établir les dogmes, mais seulement pour édifier les fidèles. « Si quelquefois les apôtres ont tiré des sens spirituels des conclusions dogmatiques, ils l'ont fait ou parce que ces sens étaient généralement admis, ou en vertu de leur inspiration personnelle qui donnait à ces textes un sens qu'ils n'avaient pas naturellement, ou plutôt pour éclairer et encourager les fidèles déjà convaincus que pour amener à la foi les infidèles[1]. »

Si les apôtres ont fait souvent des arguments *ad hominem*, si saint Paul s'est servi souvent du sens allégorique ou simplement accommodatice, si les Pères ou les théologiens les ont suivis dans cette voie, sur quoi peut-on s'appuyer? Qu'est-ce que les prophètes ont réellement prédit?

Les prophètes se trouvent placés entre deux termes contradictoires : la perversité de leur peuple et la sainteté de ce même peuple. Avec une invincible espérance, ils attendent pour Israël, et pour le monde entier, par Israël, le plus brillant avenir. Comment, en face du spectacle d'un peuple infidèle, corrompu, des hommes, qui n'étaient ni des hallucinés ni des détraqués, mais des sages, des penseurs sensés et judicieux, pouvaient-ils conclure du mal présent à un avenir idéal? Une nation malade ne se guérit pas naturellement, elle suit la pente fatale, meurt et disparaît, ou se fond dans d'autres nationalités : elle ne ressuscite pas. Au danger du dehors se joignait le péril extérieur. Jusqu'alors Israël, à cause de son insignifiance politique, n'avait point gêné ses redoutables voisins, mais on voyait poindre le conflit à l'horizon; on sentait d'instinct qu'Israël, aussi mal placé que possible entre l'Assyrie et l'Égypte, serait fatalement écrasé entre les deux puissances rivales.

[1] Le Hir, *Etudes bibliques*, I, page 84.

Israël, qui n'avait jamais su s'annexer Moab ni Édom, ni conquérir le littoral, était humainement appelé à disparaître. Il ne durait tant bien que mal qu'en payant un tribut au vainqueur du moment. Les prophètes sentent le danger, le prédisent et le décrivent; ils voient de loin ce peuple formidable qui va fondre sur Israël. Malgré cela, ils sont *certains* qu'Israël ne périra pas; ils ne savent ni le jour, ni l'heure, ni le mode de délivrance, mais ils savent qu'elle arrivera. Ce ne sont point paroles en l'air, affirmations de patriotes exaltés, langage de poète, c'est une certitude qui se retrouve dans la série entière des prophètes.

Ce qui prouve que ce n'est pas un rêve doré, une fantaisie, une imagination pieuse, c'est que cette certitude résulte d'un système, d'un point de départ accepté de tous : l'élection d'Israël. Dieu a choisi Israël; les dons de Dieu sont sans repentance, ses desseins s'accomplissent infailliblement. Que craindrait-on? Les événements ont beau se précipiter, rien n'ébranle cette conviction. La forme de la prophétie sera modifiée par les circonstances, mais ce sera pour donner un trait nouveau à son accomplissement, un aspect qui avait échappé au siècle précédent. Sans doute, le langage du prophète a surtout en vue Israël; comment pourrait-il en être autrement? Dieu seul connaît l'avenir avec précision, les hommes ne font que l'entrevoir et le deviner. Le prophète, même inspiré, ne voit l'avenir qu'à travers le présent, l'élection du monde qu'à travers l'élection d'Israël, l'union avec Dieu que sous forme d'alliance, la sanctification sous forme de Loi vivante écrite dans les cœurs. Mais, sous une forme juive, cette bénédiction doit s'étendre à tous les hommes.

Remarquons aussi que les prophètes, contrairement aux sages et aux poètes de l'ancien monde, placent dans l'avenir leur royaume idéal. Les païens placent tous l'âge d'or dans le passé et comme le monde, d'après eux, devient toujours plus mauvais, l'âge d'or ne reviendra plus jamais. Les prophètes songent aussi à l'Éden de l'humanité, mais ils sont certains qu'il n'est pas perdu pour toujours. Le sage du paganisme est nécessairement pessimiste parce qu'il croit au destin et qu'il ne voit, au milieu du trouble et de la confusion générale, rien qui lui indique une orientation vers une nouvelle terre et de nouveaux cieux. Les prophètes, tous les prophètes d'Israël, sont convaincus que Dieu leur a parlé, que la parole de Dieu qui soutient les mondes ne passera pas, qu'Israël sera le salut du monde, et ils affirment avec une assurance indomptable qu'il y aura une résurrection, un peuple nouveau.

Il faudrait étudier chaque prophète en particulier, l'interroger sur son idéal, ses vues d'avenir, réunir ces fragments épars et faire

de tous ces traits l'esquisse du royaume à venir, mais pareil travail exigerait des développements que ne comporte pas un article de revue. Constatons seulement que l'idéal le plus ordinaire, chez les anciens prophètes, est un idéal politique, une nation riche, prospère, forte, délivrée de ses ennemis, vivant en paix sous un roi sage et victorieux[1]. « En ce temps-là, je relèverai de sa chute la maison de David, j'en réparerai les brèches et en redresserai les ruines. Je la rebâtirai comme elle était autrefois afin qu'ils possèdent les restes d'Édom et toutes les nations sur lesquelles mon nom a été invoqué, dit le Seigneur qui accomplira ces choses. Les jours viennent, dit le Seigneur, où le moissonneur suivra de près le laboureur, et celui qui foule le raisin suivra le semeur, où le vin nouveau ruissellera des montagnes et coulera de toutes les collines. Je ramènerai de captivité mon peuple d'Israël; ils relèveront les villes dévastées et les rebâtiront; ils planteront des vignes et en boiront le vin; ils cultiveront des jardins et en mangeront les fruits. Je les planterai dans leur pays et ils ne seront plus déracinés du pays que je leur ai donné, dit le Seigneur ton Dieu. » (Amos, IX, 11-13.)

Nous n'en sommes encore qu'à un roi sage, juste et bon, à un David un peu idéalisé; attendons un peu, le tableau va s'agrandir avec Isaïe, les couleurs seront plus brillantes, les conditions du royaume deviendront irréalisables; ce ne sera plus un roi humain qui s'assiéra sur le trône de David, ce sera un saint, un envoyé de Dieu rempli de l'esprit d'intelligence, de sagesse, de crainte de Dieu; ce sera Dieu lui-même régnant sur Israël; ce sera l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père de l'éternité, le Prince de la paix. Le cadre s'est prodigieusement élargi. Nous comprenons bien que nous ne sommes plus sur la terre et que si l'on parle encore de roi, de trône, de royaume, il s'agit d'autre chose que de Jérusalem.

Isaïe avait encore vu quelques beaux jours de la royauté sous Ézéchias, c'est sous cette impression qu'il avait dessiné son royaume idéal. Tout autre est la vision de Jérémie. On avait perdu le souvenir du désastre de Sennachérib; les malheurs tombaient sans relâche sur Jérusalem; Josias avait été tué à Mageddo, emportant avec lui toutes les espérances des vrais adorateurs du vrai Dieu, l'avenir était plus sombre, la paix compromise; loin d'être changés en socs de charrues, les épées devaient être sorties du fourreau. Le roi viendra, ce sera un rejeton de David, mais ce ne sera plus le brillant souverain d'Isaïe, ce sera le roi juste par

[1] Ces idées sur l'élection d'Israël et l'optimisme des prophètes ont été fort bien mises en lumière dans l'ouvrage très intéressant de Bruce, *Christianity defensively stated,* 2 part., ch. V et VI.

excellence. « Les jours viennent où je susciterai à David un rejeton juste; il régnera et prospérera; il pratiquera la justice et l'équité dans le pays et voici son nom : « Jahvé notre justice » (xxiii, 6). Ici encore comment admettre qu'il puisse s'agir d'un roi ordinaire puisque l'expression : « Jahvé notre justice » ou « notre salut » est plus saisissante encore que la description d'Isaïe.

Comment un roi juste, qui est la justice même, pourrait-il régner sur des sujets corrompus? On pressent de suite que les conditions du royaume à venir seront autres que celles du royaume d'Isaïe. Le roi ne fera pas seulement régner la paix, il fera régner la justice et la sainteté, il passera avec ses sujets une alliance spéciale : la loi que Dieu avait écrite sur des pierres sera écrite dans les cœurs. L'idée messianique est en progrès, on sent que le vieux cadre d'Israël va se briser et que l'alliance de crainte signée sur le Sinaï deviendra une alliance d'amour. Ézéchiel à son tour, place comme Jérémie, l'alliance nouvelle dans la sainteté du cœur. « Je leur donnerai un nouveau cœur et un esprit nouveau; j'arracherai leur cœur de pierre pour y mettre à la place un cœur de chair » (xxxvi, 26).

La prophétie messianique prend un autre caractère dans les écrivains postérieurs [1], le champ de la vision s'est encore déplacé. Il semble qu'Israël ne doive plus régner en maître souverain sur le monde; plus de roi, plus de peuples vaincus apportant le tribut, plus de présents apportés de Tharsis, de Saba ou de l'Arabie; Israël deviendra le missionnaire des nations à qui il fera connaître la vraie religion. « Je t'établis pour être la lumière des nations, pour porter mon salut jusqu'aux extrémités de la terre » (Isaïe, xlix, 6). Le salut dont parle Isaïe sera opéré non par tout le peuple, mais par cette élite choisie, le rejeton, le reste régénéré annoncé par Jérémie. Israël, le vrai serviteur de Dieu en sera aussi le missionnaire.

C'est ici que nous avons à signaler le passage le plus extraordinaire qu'il y ait dans la Bible et qui n'a d'analogue nulle part : c'est le passage relatif aux conditions de l'apostolat, à l'établissement du royaume par la souffrance. C'est la solution donnée au terrible problème posé par Job : pourquoi le juste est-il malheureux et persécuté? Isaïe ne donne pas l'explication, la raison philosophique du mystère : il l'affirme comme un fait devant lequel il

[1] En me servant de cette expression, je ne songe pas à prendre parti contre l'authenticité de la seconde partie d'Isaïe, je me sers seulement du langage courant des critiques. On comprendra aisément que le texte merveilleux que nous citons ne perdrait rien de sa force probante s'il a été écrit deux siècles plus tôt.

faut s'incliner. La vérité est que le règne de Dieu ne s'établira que par la souffrance. Notre-Seigneur en nous parlant de l'accueil fait au fils du propriétaire de la vigne par les vignerons (Luc, xx, 9) ne songeait-il pas à l'accueil réservé « au serviteur de Jahvé, à cet envoyé de Dieu dont on rejettera le message, qui sera repoussé, méprisé de tous, regardé comme le dernier des hommes : « Nous l'avons dédaigné, méprisé, cependant il a porté nos souffrances, il s'est chargé de nos douleurs. Nous l'avons considéré comme puni, frappé de Dieu et humilié. Mais c'était pour nos péchés qu'il a été blessé, pour nos iniquités qu'il a été brisé... C'est par ses meurtrissures que nous sommes sauvés; Jahvé l'a frappé pour les iniquités de nous tous! »

En dehors même de l'évidente application que nous faisons de ce passage à Notre-Seigneur, quelle prodigieuse intuition n'a-t-il pas fallu à Isaïe pour exposer ainsi le mystère de la souffrance, de la réversibilité des mérites, de l'expiation pour les autres, du pardon du pécheur obtenu par les larmes du juste. Dieu accepte donc la rançon du coupable au moyen de la souffrance du juste; une volonté droite suffira pour ramener une volonté débile, comme une volonté perverse pour faire dévier des âmes faibles. N'est-ce pas la contre-partie du mal occasionné par le péché sur les autres hommes, la réalisation anticipée ou au moins inattendue de la belle doctrine catholique : *Peccat caro*, *mundat caro*.

Les néo-critiques nous disent que les prophéties ne se sont jamais réalisées complètement, que l'État modèle d'Isaïe n'a jamais existé, qu'on n'a pas vu sur le trône un descendant de David réunissant sous son sceptre la Palestine, l'Égypte et l'Assyrie. Cela est très certain, mais cela aussi prouve que nous entendons mal les prophéties.

En vérité, si les prophéties d'Isaïe s'étaient accomplies à la lettre, comment se seraient réalisées celles qui envisagent sous d'autres aspects le royaume messianique? La forme extérieure des prophéties ne pouvait que difficilement se réaliser. Les prophètes, en effet, ne peuvent voir les choses qu'à travers les événements, les préoccupations du moment. Leur horizon est plus vaste, mais ils ne comprennent le monde qu'avec leurs pensées humaines. Il n'y a aucune prophétie qui n'ait sa racine dans des événements contemporains, et jamais la Providence n'a révélé l'avenir avec une précision mathématique. Un serpent écrasé sous le talon du fils de la femme et cherchant à mordre n'est qu'une prophétie bien imparfaite de l'Incarnation! Il en est de même des prophéties patriarcales. Dieu ne dévoile jamais complètement ses secrets, pas plus dans l'ordre de la grâce que dans celui de la nature. En inspi-

rant les prophètes, Dieu ne les arrachait pas à leur milieu, à leurs travaux, à leurs préoccupations morales et patriotiques qui étaient l'objet direct de leurs prédications, il les inspirait d'une manière conforme à leur nature, leur montrait l'avenir à travers le prisme de leurs idées personnelles.

Chacune des paroles qu'ils adressaient au peuple avait une application immédiate. Il est clair que l'avenir qu'elles prédisaient en germe ne pouvait cadrer exactement avec les faits contemporains des prophètes. L'histoire ne se répète pas à ce point. Il serait déraisonnable d'exiger davantage. Autant leur demander d'écrire le Nouveau Testament ou leur reprocher de n'avoir pas rédigé la bulle de Pie IX sur l'Immaculée-Conception.

Sans entrer dans des développements considérables qui sont du domaine de la théologie et exigeraient, pour être compris ici, une analyse complète de tout l'enseignement prophétique, résumons en trois mots ce qui précède.

Y a-t-il quelqu'un qui s'est donné comme roi idéal, rejeton et successeur de David? Oui, c'est Jésus-Christ.

Y a-t-il sous nos yeux, comme le voulait Jérémie, un royaume de justice, indépendant de toute nationalité, dont les lois sont écrites dans les consciences plutôt que dans des codes, où l'on obéit par amour plutôt que par crainte? Oui, c'est la chrétienté, c'est le royaume spirituel de Jésus-Christ.

Y a-t-il un royaume où l'on arrive à la paix par la souffrance? où un seul expie pour tous? où le « serviteur de Dieu » est humilié, outragé, blessé à mort, alors que nous sommes guéris par ses blessures?

Oui, c'est le royaume de la grâce qui nous a été mérité par Notre-Seigneur. Nous avouons volontiers que Caïphe n'aurait pas compris ces choses, et que « dans la croix où l'apôtre Paul signalait la manifestation d'une sagesse divine et d'une suprême puissance, les Pharisiens avaient trouvé la preuve éclatante que ce Messie n'était qu'un imposteur ». M. Sabatier, qui commente si bien la parole de Jésus : « Si l'œil qui est en toi est ténébreux, il n'y aura que ténèbres autour de toi », est avec moi du côté de saint Paul contre les Pharisiens et Caïphe.

IV

LE CHRIST

Nous arrivons à la partie la plus délicate de notre analyse. Qu'est-ce que M. Sabatier pense au juste de Jésus de Nazareth?

Je n'ai pas l'intention de discuter ici les textes que l'on apporte pour ou contre la divinité de Jésus, mais seulement de poser une simple question. Si le Christ n'est pas Dieu, est-il bon? S'il n'est pas Dieu, ne nous a-t-il pas trompés? S'il nous a trompés, n'est-il pas un imposteur comme Mahomet?

Voilà bien, dira-t-on, le langage des chrétiens intransigeants qui ne cherchent la vérité que dans un mot, dans une formule. Qui songe à nier la transcendance du Christ? Est-ce que Jésus de Nazareth, quelle que soit sa nature, ne nous dépasse pas infiniment? Est-ce qu'il ne fait pas éclater le cadre de toutes nos définitions? Pourquoi vouloir trancher, préciser ce qui sort de notre sphère? Est-ce le moment de faire de nouveaux symboles et de nouveaux *Credo?* La raison émancipée, éclairée par les siècles, agrandie par les découvertes qui se succèdent avec une rapidité stupéfiante, va se dégager de toutes les bandelettes de l'enseignement traditionnel et sortir pleine de vie du tombeau. Le temps va venir où tout sera simplifié et où la raison régnera en souveraine. Laissons donc sommeiller la question dogmatique, laissons à l'avenir le soin de la résoudre. Peut-être n'ose-t-on pas tenir ouvertement ce langage, car, pour rien au monde, on ne voudrait manquer aux égards dus à une croyance vénérable, chère encore à bien des cœurs chrétiens, chère même à ceux qui la quittent; mais, en réalité, j'en ai bien peur, je ne fais que donner une forme sensible à des pensées qu'on n'ose formuler tout haut, et les meilleurs en arrivent vite à une sorte de socinianisme unitarien dont Channing est resté l'un des défenseurs les plus convaincus et les plus sympathiques. On ne veut pas enfermer le Christ dans une définition métaphysique; encore faut-il bien savoir d'où il vient, ce qu'il est, ce qu'il a voulu faire. Il importe de savoir s'il y a antagonisme entre « la foi absolue et la sincérité de l'histoire, et si l'amour va sans la foi », comme disait Renan. Il est de mode dans le monde rationaliste de séparer le Christ palestinien du Christ théologique, parce que la théologie nous conduit à l'absurde, à l'incompréhensible, au contradictoire, à des définitions vides de sens.

Ces exigences de la critique ne sont pas admissibles. Est-ce que le Christ n'a pas demandé lui-même à ses disciples ce qu'ils pensaient de lui? Il voulait donc que l'on sût ce qu'il était. Jésus, dit-on encore, a été moins dogmatique que ses apôtres, il s'est contenté d'enseigner la vérité morale, de développer le sentiment religieux, tandis qu'après sa mort les disciples se sont hâtés de formuler des symboles de foi. Sérieusement, que veulent nos contradicteurs? Une religion sans dogme, un acheminement vers un

nirvâna quelconque? Si l'on définit la religion : une pensée, un sentiment qui unit l'homme à un être immuable, n'importe-t-il pas de connaître les dispositions de l'être adoré à l'égard de celui qui l'adore? Or cette recherche est précisément de la théologie. La religion fût-elle seulement un sentiment, une tranquille dépendance de l'âme vis-à-vis d'un pouvoir supérieur, l'objet vers lequel elle se porte ne saurait lui être indifférent. La religion est autre chose qu'une sensation, une impression passagère, elle est au fond de l'être humain qu'elle façonne et pétrit, auquel elle imprime une direction complète; elle ne saurait se désintéresser de la vérité ou de la fausseté de l'objet qu'elle vénère et adore. Toute religion est inséparable d'une théologie. Par le seul fait d'avoir parlé à son Père, d'avoir demandé à ses apôtres ce qu'ils pensaient de lui, Notre-Seigneur a forcément posé un problème doctrinal.

L'auteur nous répond qu'il vaut mieux prendre son parti d'ignorer que d'essayer d'expliquer ce qui est contradictoire dans les termes.

« ... En faisant du Christ la seconde personne de la Trinité éternelle, le Fils consubstantiel et égal au Père, l'orthodoxie catholique ou protestante l'arrache à l'histoire pour le transporter dans la métaphysique. Mais diviniser ainsi l'histoire, c'est encore une façon de la détruire. Le dogme annule le caractère limité, contingent humain, de l'apparition de Jésus de Nazareth. Sa vie perd toute réalité. Nous n'avons plus un homme devant nos yeux, bien que l'Église, théoriquement, maintienne l'humanité du Christ à côté de sa divinité. Celle-ci absorbe tout; nous n'avons plus qu'un Dieu marchant au milieu de ses contemporains, caché sous une forme humaine. La Christologie traditionnelle est si incurablement docète qu'il a été matériellement impossible, à ce point de vue, d'écrire une vie sérieuse de Jésus sans tomber dans l'hérésie moderne et païenne à la fois, qu'on a baptisée du nom de *kénôse*, c'est-à-dire la théorie suivant laquelle le Dieu préexistant et éternel se suicide en s'incarnant pour renaître progressivement et se retrouver en Dieu à la fin de sa vie humaine... » Il n'y a pas de solution possible « tant que l'on s'obstinera dans la conception intellectuelle qui fait l'erreur commune et amène l'échec final du rationalisme et de l'orthodoxie. Si l'essence du christianisme est dans la révélation de vérités naturelles ou de dogmes surnaturels, le problème reste insoluble. Toute apologétique viendra fatalement se briser contre la contradiction insurmontable qui s'est autrement dressée devant nous ». (P. 179.)

Il faut cependant bien admettre que le christianisme est un fait historique, qu'il a eu un fondateur qui a été crucifié sous Ponce-

Pilate. Il faut bien nous demander ce qu'est ce fondateur! Il nous impose assez de sacrifices pour que nous puissions lui demander s'il avait le droit de les exiger!

Il me semble que nous sommes en pleine confusion et qu'on embrouille une question déjà assez difficile par elle-même. Il faut distinguer entre le dogme de l'orthodoxie et les explications plus ou moins plausibles que les théologiens ont essayé de donner. Il est évident que la plupart des solutions proposées sont inexactes, car il n'y en a tout au plus qu'une seule qui puisse être la vraie; il se peut même que nous ne connaissions pas la véritable. Qui donc, par exemple, voudrait admettre aujourd'hui la *kénôse* dont parle l'auteur, et qui n'est qu'une interprétation erronée du texte de saint Paul, « il s'est anéanti lui-même », et d'autres passages similaires.

Nous avouons ne pas voir les contradictions radicales que signale l'auteur.

La nature humaine de Jésus ne s'est jamais identifiée avec l'absolu, et nous ne divinisons pas l'histoire au point de la détruire. La nature humaine est l'instrument dont Dieu se sert, elle n'est pas Dieu. Nous sommes moins docètes qu'on ne nous accuse de l'être; pour nous, l'humanité de Jésus n'est ni un fantôme ni un simulacre. La divinité ne prend point la place de la volonté de Jésus, — car nous admettons deux volontés en lui. Et il le faut bien! Jésus n'aurait pas été de notre chair, de notre sang, s'il n'avait eu notre nature complète, sauf le péché. Il avait un système nerveux comme le nôtre, un cerveau comme le nôtre. Ce n'est pas comme Dieu qu'il pensait, sentait, voulait, aimait, puisqu'il avait une âme comme la nôtre. Ce n'est pas la divinité qui faisait naître en lui ses impressions, c'étaient le cerveau et le système nerveux. L'incarnation, qu'on le sache bien, n'a altéré, modifié, affecté l'éternelle substance en aucune façon, et il serait absurde d'entendre le texte de saint Paul dans le sens d'un appauvrissement de la divinité.

Je sais bien que beaucoup de théologiens catholiques et protestants sont portés à exagérer les perfections de la nature humaine du Sauveur. Si parfaite qu'on la suppose — comme on le doit — si près qu'on l'approche de l'infini, elle en est toujours infiniment distante. L'âme du Sauveur n'avait pas une science infinie, une puissance infinie, des sensations infinies. Mais, qui en appréciera la limite? La crainte de tomber dans l'hérésie de Nestorius et aussi le besoin de tirer toutes les conséquences logiques en apparence de propositions certaines ont contribué à faire de la nature de Notre-Seigneur quelque chose qui paraît en dehors de l'humanité,

à lui enlever toute spontanéité humaine. Mais ceci est à débattre entre théologiens[1].

Jésus n'énonce jamais, dit Renan, l'idée sacrilège qu'il soit Dieu! S'il ne le dit pas d'une façon explicite, il l'affirme d'une manière équivalente. Il ne dit pas comme sur le Sinaï : « Je suis Jahvé, ton Élohim ». On ne l'aurait pas compris. C'eût été le *vos non potestis portare!* Cependant nul ne s'y trompe, et les Juifs veulent le mettre à mort parce que « n'étant qu'un homme il se disait Dieu ». Le grand prêtre ne s'y trompe pas davantage. Étant données les idées du temps, si le Christ n'est pas Dieu, il a cent fois mérité son supplice.

Aucun écrivain se disant chrétien, et disant qu'il veut le rester, n'a le droit de se soustraire à l'inéluctable nécessité de prendre les paroles du Sauveur à la lettre. Si Jésus leur a donné le sens que nous leur attribuons, il faut, ou bien accepter nous-mêmes ce sens, ou quitter le Maître, comme firent les gens de Capharnaüm. Je veux bien que le Christ soit resté Juif à certains égards, — et comment pouvait-il en être autrement? L'eût-on compris s'il avait tenu un autre langage? — il est certain pourtant qu'il s'éleva prodigieusement au-dessus du monde juif. Il se proclame antérieur à Abraham, plus grand que Moïse, plus grand que la Loi; il vient fonder non pas une religion, mais la seule et unique religion. Il prend sur la montagne des Béatitudes la place de Jahvé sur le Sinaï; il est l'égal de Dieu son Père, avec lequel il ne fait qu'un; comme lui, il est le Principe; il déclare qu'il faut le suivre, dût-on quitter père, mère, frère, sœur. Il annonce qu'il sera le juge des vivants et des morts : c'est lui qui présidera les assises du dernier jugement. Il annonce ses souffrances, sa mort et sa résurrection.

Ces affirmations sont très graves et l'on n'en sort pas en disant que Jésus ne se dépouilla jamais de l'élément juif. Encore une fois, s'est-il trompé ou nous a-t-il trompés? Serions-nous dupes d'une colossale erreur, et le plus grand, le plus sage des hommes, celui qui a sans contredit exercé la plus grande influence sur le monde ne serait-il qu'un malade, un déséquilibré, un rêveur, un névropathe?

Il y a plus. Qu'est devenu le Christ? Où est-il à présent, nous voit-il, nous entend-il? Dans un touchant passage sur la communion des âmes par la prière, M. Sabatier nous décrit les impressions diverses des fidèles réunis pour l'exercice de leur culte et récitant le « Notre Père ». Il nous montre combien grande est la

[1] Le docteur Schell, professeur catholique à l'université de Wurzbourg, enseigne très nettement dans la théologie qu'il vient de faire paraître le développement réel du Christ.

différence entre la prière d'une bonne et sainte femme et celle du savant. Certes les idées que le savant et la bonne femme se font de leur Père céleste ne se ressemblent guère, cependant ils croient en réalité au même Dieu et leurs cœurs battent à l'unisson. Ne battent-ils à l'unisson que quand il s'agit du Père, et les cœurs se divisent-ils quand il s'agit du Fils? A-t-on le droit d'ajouter à cette prière l'invocation au Christ? Jésus est-il mort, est-il vivant, entend-il, exauce-t-il? S'il n'est pas vivant, ma prière est une sottise, une duperie. Nos adversaires blâment le culte des saints, sourient doucement de nos invocations, de nos interminables litanies, mais si le Christ n'est pas Dieu, la prière que je lui adresse comme à Dieu même est plus qu'une sottise pieuse, elle est un blasphème. Alors l'Église s'est trompée toujours ; ici encore nous sommes dupes de notre crédulité ; et quand, du fond de notre misère, nous nous écrions en pleurant : « Christ, ayez pitié de nous; Christ, écoutez-nous, exaucez-nous », nous nous adressons à une ombre, à un vain mot, à un souvenir!

Si l'on ne croit pas au Christ actuellement vivant, est-on encore chrétien, et si l'on tient à honneur de garder ce nom, n'est-ce pas se payer de mots, vouloir garder les vertus du christianisme sans en admettre la réalité. Soyons sincère jusqu'au bout, si le Christ n'est pas ressuscité, l'œuvre de dix-huit siècles de civilisation repose sur un mensonge de son fondateur ou du moins sur une hallucination, et vraiment nous pourrions dire avec saint Paul que nous sommes les plus misérables des hommes.

Le christianisme n'est pas une évolution naturelle de l'humanité.

Le critique n'admet pas « que le Christ ait été envoyé pour révéler des vérités naturelles ou surnaturelles ». Mais alors, qu'est-il venu faire sur la terre? Nous jeter dans mille embarras intellectuels et moraux. Le Christ nous a révélé quelque chose, nous a appris des vérités nouvelles, et la preuve, c'est que nos critiques prennent à tâche de nous mettre en garde contre certains de ses enseignements. Sans contestation possible, Dieu s'est servi du Christ pour une œuvre spéciale, pour ce grand mouvement intellectuel, moral et social qu'on appelle le christianisme. Cette œuvre existe, frappe les yeux de tous. Il est libre à chacun d'en admettre ou d'en rejeter le caractère divin, mais on ne saurait contester qu'elle ne soit due à l'action personnelle d'un initiateur, d'un révélateur qui est le Christ. Si l'on ferme les yeux, si l'on s'obstine à ne voir dans le christianisme que l'une des formes multiples de l'évolutionnisme religieux, on se suicide aussi par une *kénôse* d'un nouveau genre, je veux dire que l'on retombe dans le simple déisme, et l'on cesse d'être chrétien.

V

LES DOGMES

De plus en plus, à notre grand regret, nous nous séparons, d'une façon définitive, de M. Sabatier. Sa théorie du dogme est inconciliable avec l'idée chrétienne. Il ne serait peut-être pas impossible de faire disparaître des malentendus, d'adoucir certaines expressions, de faire la part de l'inexactitude du langage ordinaire dans plusieurs des questions précédentes, de nous retrouver d'accord sur le terrain d'un développement doctrinal après nous être quittés sur le terrain de l'évolution naturiste. Ici toute tentative d'union devient impossible; le critique se sépare complètement de nous et de tout vrai christianisme [1].

Pour lui, le dogme n'existe pas à l'état ferme; il est à l'état de perpétuel devenir. C'est, sous une autre forme moins absolue, la même théorie que celle des subjectivistes à outrance qui déclarent que Dieu n'est pas, mais qu'il se fait et n'est qu'une formation incessante de l'espèce humaine. Chaque siècle lui apporte son tribut de perfections nouvelles, ajoute, retranche, suivant son état de situation intellectuelle. Il y a des siècles pauvres, dénués, sans idées spéciales, qui ne trouvent rien à donner. C'est pour ce pauvre Dieu un terrible moment, ce sont les années de disette. Par contre, il y a aussi des années d'abondante fertilité et, en somme, tout se compense, et le Dieu que file l'araignée humaine n'a pas trop à se plaindre!

Nous savons que M. Sabatier repousse avec horreur cette théorie de Renan et de ses disciples; il croit à un Dieu personnel, créateur et conservateur, avec la même foi robuste que les prophètes d'Israël; mais, en réalité, sa théorie des dogmes en formation, si habilement développée et expliquée par lui, aboutira fatalement au même résultat. Croit-il que la foi de ses disciples, moins éclairée, moins ferme que la sienne, ne fera pas naufrage sur ce dangereux écueil? Si le dogme est successivement modifié par l'intelligence humaine, qu'en restera-t-il à la fin? Ce n'est plus lui qui éclaire l'esprit humain, c'est celui-ci qui le façonne et le transforme.

Mais alors nous retombons dans le scepticisme, le pyrrhonisme, le doute absolu, dans le peut-être, dans le « qui sait ». La conscience humaine ne sera plus qu'un reflet de l'humanité chan-

[1] L'importance de cette troisième partie de l'ouvrage exigerait une longue étude à elle seule. Nous avons dû la résumer en quelques pages pour ne pas allonger indéfiniment cet article. Peut-être aurons-nous l'occasion d'y revenir.

geante : le sol se dérobe sous nos pas et nous pouvons redire avec le Psalmiste : *Infixus sum in limo profundi et non est substantia!* « Je m'enfonce dans la boue sans trouver le fonds! »

Les critiques comparent l'évolution morale à la science qui, elle aussi, est un perpétuel devenir, une manifestation successive des merveilles du monde physique; mais, en vérité, y a-t-il comparaison possible? Les lois physiques sont fermes; une fois connues, nous savons qu'elles peuvent servir de base assurée à l'édifice. Jamais les recherches des savants n'aboutiront à des conclusions contradictoires, et s'il y a des divergences, elles s'expliqueront tôt ou tard. L'esprit humain, au contraire, laissé à lui-même, est, dans l'ordre religieux, sans base assurée. Les savants, même médiocres, arrivent dans leurs expériences à des résultats identiques, et, si l'avenir est inconnu, ils savent qu'ils peuvent s'appuyer sur des données certaines. Par contre, sur quoi est-on d'accord dans l'ordre philosophique? Les plus grands génies de l'antiquité, les penseurs les plus éminents des temps modernes, ne s'entendent sur presque rien; l'édifice croule, et c'est toujours à recommencer, tandis qu'on ne recommencera jamais les démonstrations des savants, réserve faite, bien entendu, de leurs théories qui, précisément, sont parfois incertaines, parce qu'elles sortent du domaine scientifique et rentrent dans le domaine des conjectures intellectuelles.

Je conçois une évolution scientifique, je la regarde comme probable dans une certaine mesure, je ne puis admettre l'évolutionnisme religieux si à la base on ne met une révélation. En coûte-t-il donc beaucoup quand on croit à la communion de l'âme avec Dieu, à l'exaucement de la prière, d'admettre que Celui que nous invoquons avec foi n'a pas créé vide la première âme, qu'il l'a ornée de dons surnaturels; que comme il a donné à l'homme des yeux, des pieds, des mains, un estomac, un cerveau, il ait fait don à l'âme de la vérité? Hypothèse pour hypothèse, j'aime mieux croire à un Père me créant par amour, veillant sur moi dès l'origine, me regardant comme son fils adoptif, que d'imaginer un démiurge capricieux créant une âme spirituelle à l'état rudimentaire, la laissant à elle-même livrée à toutes les causes d'erreurs comme un pauvre enfant abandonné qu'une mère dénaturée jetterait au coin d'une rue obscure pour s'en débarrasser.

Si les dogmes ne sont pas fermes, s'ils se font comme se résolvent, dit-on, certaines nébuleuses dans le ciel astronomique, qui m'assurera du résultat final? Assis sur des bases incertaines, qui me garantira que ces dogmes se développeront dans un sens véritable, dans la direction vraie? Vous contestez au nom de

la critique et de l'histoire les résultats regardés jusqu'ici comme acquis à l'humanité; vous rayez dix-huit siècles de christianisme et quatorze siècles de judaïsme, nos successeurs n'auront-ils pas le droit de nier le peu que nous conservons? Que deviendront par exemple, nos idées eschatologiques? Qu'en sera-t-il du ciel et de l'enfer, de la résurrection des corps? Nous y croyons aujourd'hui, y croira-t-on demain. Là encore le Christ, nous a-t-il trompés? Ses idées sur les fins dernières ne reposaient-elles que sur la fausse conception que l'on se faisait du monde physique en son temps? Serons-nous amenés à nier le ciel parce qu'on ne sait scientifiquement où il est; l'enfer, parce que les idées cosmogoniques du livre d'Énoch sont absurdes, bien qu'elles ne soient pas sans analogie avec celles qu'on se faisait au premier siècle. Les paroles du Sauveur : « Ceux-là iront au supplice éternel, » ne seront-elles pas mises de côté à leur tour comme antiscientifiques. Le christianisme s'écroulera, s'effritera, sera pour quelques siècles encore la forme de l'esprit religieux, puis il disparaîtra à son tour pour faire place à une autre religion qui, elle aussi, sera vraie pour l'instant puisqu'elle correspondra à un état nouveau de l'esprit humain qui la déclarera vraie.

Il n'y aura plus que des vérités successives, c'est-à-dire une évolution d'erreurs.

Dans ces conditions, est-ce la peine d'orienter notre vie dans cette direction? Est-ce la peine de faire tant de sacrifices, de quitter pour suivre Jésus, son père, sa mère, son frère et sa sœur comme le font tant d'héroïques chrétiens? La pratique des vertus évangéliques, encore une fois, ne sera-t-elle pas une duperie? Pourquoi m'attacher au Christ s'il n'est pas ressuscité? Pourquoi ne pas suivre sagement, doucement tous les attraits des intérêts humains que le christianisme nous oblige à vaincre?

Notre contradicteur parle volontiers d'union avec le Christ, de vie chrétienne, de justification par la foi, par cet élan d'âme qui nous secourt, nous fait sortir de notre sommeil et nous précipite sur le cœur de Dieu. Mais qui sait si je ne m'unis pas à un fantôme, à une ombre qui s'évanouit elle-même peu à peu devant les rayons éclatants d'une aurore nouvelle?

Ces questions sont extrêmement graves, et l'auteur qui les résout contrairement à la croyance générale encourt une lourde responsabilité en face du monde chrétien. En voulant défendre la religion, il la détruit. Il affirme qu'il est religieux, chrétien et protestant. S'il est chrétien, il ne l'est pas à notre façon et, sans me porter garant de l'opinion de ses coreligionnaires, je suis sûr que beaucoup d'entre eux, — j'en connais et non des moindres, — que ses

idées affligeront et scandaliseront. Le sentier qu'il nous engageait à suivre au début ne conduit pas dans « le bon pays », il mène à des abîmes. Est-ce travailler à l'avènement du royaume du Christ que de douter de sa divinité ou même de n'y plus croire?

Au surplus, qu'on ne l'oublie pas, si l'on enlève à Jésus son caractère surnaturel, sa législation devient inacceptable. Elle n'a d'efficacité et ne tient debout que parce que l'on y croit. Une société humaine, — à moins qu'elle ne soit composée de saints, — établie sur des bases purement évangéliques, ne saurait subsister longtemps, attendu que les vertus chrétiennes les plus préconisées sont précisément celles qui heurtent davantage nos instincts et sont en opposition avec l'état des choses actuel. Le pardon des injures jusqu'à septante fois sept fois semble détruire le sentiment de la justice; le fait de donner par-dessus le marché un manteau au voleur qui a déjà pris le vêtement serait une duperie; celui de tendre la joue à celui qui a frappé l'autre semblerait encourager une lâcheté passive. Ces vertus qui sont l'héroïsme même chez ceux qui croient, puisqu'elles leur imposent le sacrifice de se vaincre, seraient ridicules si elles n'étaient qu'humaines; elles anéantiraient toute activité, briseraient tout ressort d'énergie morale. Elles ne sont bonnes et sublimes qu'autant qu'elles sont divines ou qu'on les pratique comme telles.

Je le répète, une sorte de conciliation ne serait pas impossible entre les nouveaux psychologues et nous, s'ils ne confondaient pas la transformation des dogmes avec leur développement régulier. Nous ne voyons, pour notre part, aucun inconvénient à admettre un certain développement des dogmes chrétiens. Cette idée n'est pas nouvelle, chez nous, et le cardinal Newman en a été, de notre temps, l'interprète le plus brillant et le plus autorisé. La parabole du grain de blé jeté en terre qui germe, grandit, mûrit et produit une nouvelle moisson, s'applique au royaume du ciel, c'est-à-dire à l'Église et à la manifestation de plus en plus complète de ses dogmes. Le développement d'une vérité n'en change pas la nature s'il se produit dans le sens, dans la direction, dans l'esprit de cette vérité. La table de multiplication ne se transforme pas, ne s'altère pas par suite des applications nombreuses qu'on en tire. Un grain de blé donne d'autres grains de blé : voilà une évolution naturelle du germe; s'il donnait de l'orge ou de la graine d'œillette, il n'y aurait plus développement mais altération, changement radical.

La révélation chrétienne n'est pas descendue toute faite du ciel sous forme de théologie. La théologie est l'œuvre des hommes; elle est un essai intellectuel très puissant pour expliquer les dogmes d'une façon méthodique, les mettre en lumière à la façon d'une

science ordinaire, d'en tirer les conséquences et les applications pratiques. Le dogme est en soi indépendant des explications plus ou moins savantes qu'on a données, cependant on ne saurait nier que, grâce au temps, aux circonstances, au milieu intellectuel ambiant, il ne se manifeste à nous sous des aspects assez différents dans le cours des âges et que les travaux de nos théologiens n'aient contribué à nous le présenter sous des formes inconnues aux chrétiens des premiers siècles. Donnons deux ou trois exemples pour mieux faire saisir notre pensée.

Il n'y a pas dans l'Église catholique de dogme plus certain que celui de la présence réelle. Saint Paul y croyait manifestement et si loin qu'on remonte dans l'histoire, on trouve ce dogme à la racine de la vie chrétienne. C'est surtout par ce sacrement que Jésus se donne à nous, vit en nous, est avec nous jusqu'à la fin des siècles, mais l'on n'avait, au premier siècle, nulle idée des dévotions qui devaient sortir du dogme ni des formes cultuelles sous lesquelles on devait adorer le Christ de l'Eucharistie. L'on ne prévoyait ni les expositions, ni les adorations perpétuelles, ni les bénédictions, ni l'adoration réparatrice. Ces dévotions ne déforment pas le dogme, elles n'en sont qu'une confirmation éclatante. Celles mêmes qui ont pris un caractère excentrique et que l'Église a blâmées témoignent à leur façon de la vérité du dogme.

Même remarque pour la pénitence et les autres sacrements. Il y a sans contredit dans l'Église un moyen visible de remettre les péchés, puisque Notre-Seigneur a donné aux apôtres le pouvoir de les remettre. Quelle que soit la manière d'expliquer ce texte, d'entendre l'application de ce moyen, il existe, il est nécessaire. La parole du Maître s'est développée, l'on s'est demandé en quoi consistait le pardon, à quelles conditions intérieures et extérieures on pouvait l'obtenir. De là la théologie de la pénitence, de là le développement très réel de la doctrine relative à l'aveu, à la satisfaction et à la contrition; à la contrition parfaite qui justifie par elle-même et à l'attrition qui ne justifie qu'avec le sacrement. De là enfin les théories sur les indulgences et le purgatoire. Ici encore nous voyons que le développement s'opère dans le sens primitif de l'institution.

Les rites sacramentaux ont toujours existé dans l'Église; ils y ont surtout toujours été pratiqués, comme on peut le constater chez les hérétiques des premiers siècles dont la doctrine cristallisée, figée dans une absolue immobilité, est le témoin authentique de la pratique primitive. Mais l'explication savante n'avait pas encore eu lieu et l'on n'aurait su distinguer l'*opus operans* de l'*opus operatum*.

Le développement ne s'est pas produit de la même façon dans les communautés protestantes; là, il y a eu altération, déformation du dogme primitif. Chez les catholiques, les additions apportées au dogme eucharistique n'en changent pas la nature; les explications données par les protestants l'altèrent, le déforment ou le détruisent complètement; pour nos écoles françaises, il ne reste plus qu'un symbole sans réalité. Il en est de même du moyen de pardon indiqué par Notre-Seigneur, il est supprimé. Le dogme s'est transformé radicalement.

Un dernier exemple.

S'il y a une doctrine évidente dans l'Évangile, c'est l'annonce du royaume de Dieu. Le Sauveur en parle à chaque instant et ses paraboles n'en sont que l'explication anticipée. Ce royaume fondé par Jésus ne pouvait mourir avec lui; il devait, au contraire, commencer après lui. Il y a des apôtres préposés à la direction, au gouvernement de ce royaume. L'un d'eux en a les clefs; il pourra ouvrir ou fermer les portes : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église... Va, confirme tes frères... Je te donnerai les clefs du royaume des cieux... Pais mes brebis et mes agneaux. » A tous, il dit : « Recevez le Saint-Esprit... Remettez les péchés... Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les... apprenez-leur à garder tout ce que je vous ai enseigné. »

Ces prodigieuses paroles, on en conviendra sans peine, sont plus que l'évolution naturelle d'une pensée humaine; elles constituent une révélation proprement dite, elles introduisent dans le monde un élément franchement surnaturel, elles y forment un dépôt sacré, elles nous transportent dans d'autres régions.

Il y a donc ici quelque chose qui doit frapper les esprits les plus inattentifs et les plus prévenus. Qu'est-ce que le Sauveur a voulu dire au juste? Il a voulu, sans nul doute, faire quelque chose de réel, de tangible, d'extérieur, une société visible, puisqu'on doit enseigner, baptiser, apprendre aux hommes à garder la bonne parole.

Nous savons tous comment l'Église catholique a entendu les paroles du Maître relativement au pouvoir des clefs, à la primauté de Pierre, aux fonctions de l'épiscopat, à l'évangélisation du monde, à l'organisation actuelle de l'Église catholique. Que l'Église eût pu avoir une autre forme extérieure dans d'autres circonstances historiques, nous ne le nions pas; qu'elle ait emprunté à l'Empire romain les cadres de sa propre administration, peu importe; c'est là l'accessoire, et le développement n'aboutit, en somme, comme toujours, qu'à la confirmation des paroles du Sauveur.

Comment les protestants les entendent-ils à leur tour? Les uns

conservent l'épiscopat sans primauté, à l'état acéphale; d'autres suppriment l'épiscopat; d'autres même le corps des pasteurs sous prétexte que tout fidèle est prêtre; d'autres rejettent même l'Église visible et oubliant les paroles précitées s'appuient sur ces autres : « Le royaume de Dieu est en nous », sans penser que cette parole n'exclut pas les autres beaucoup plus explicites et qu'elle n'est qu'une condition indispensable pour appartenir vraiment au royaume de Dieu. Comment pourrait-on être membre d'un royaume de grâce si l'on avait le péché en soi [1]?

Les diverses explications données par les communions protestantes ne sont pas un développement vrai de la parole du Christ, elles en sont nécessairement la négation et aboutissent à d'irréparables ruines.

Je ne sais quelles additions nouvelles le temps, le milieu, les circonstances, la philosophie, les sciences humaines apporteront à la forme extérieure de nos dogmes, mais j'ai la certitude qu'elles n'en altéreront pas le caractère fondamental. Par contre, je sais fort bien que la théorie imprudemment émise par l'auteur « de l'Esquisse de la Religion » aboutira fatalement à la négation de toute religion, de toute vie surnaturelle. Plaise à Dieu qu'en en pressant les conséquences, on n'amoncelle pas de nouvelles ruines et que les disciples de l'auteur, fatigués, découragés, ne viennent échouer tristement sur les rivages désolés de l'agnosticisme!

VI

CONCLUSION

Est-ce à dire que tout doive être rejeté dans le livre de M. Sabatier? Nullement. Cet ouvrage fait beaucoup penser, ce qui n'est pas un mince mérite à l'heure présente. Ce qui ajoute, hélas! à son intérêt dramatique, c'est qu'il n'est pas seulement l'œuvre personnelle de l'auteur, mais représente et incarne les idées d'un monde intelligent qui paraît encore avoir la foi et ne l'a plus. Ce livre n'est pas seulement une confession intellectuelle de l'écrivain, il est aussi et surtout la peinture d'un état d'âme général, le miroir fidèle de la génération actuelle qui se dit chrétienne et ne l'est plus. Ces hommes, dignes souvent de toutes nos sympathies, cherchent à se tromper, à se faire illusion; ils gardent les mêmes mots que nous sans en garder le sens. Ils n'osent contempler l'abîme

[1] Il est extrêmement probable que l'expression ἐντὸς ὑμῶν ne signifie pas « au dedans de vous », mais « au milieu de vous ». C'est le sentiment du docteur Plummer dans son récent commentaire sur saint Luc. C'est aussi l'opinion de Hahn et du P. Knabenbauer.

qui les épouvante. Ils parlent de la Providence de Dieu, et pour eux l'action de Dieu s'identifie avec les lois fatales de la nature, avec un déterminisme rigoureux qui ne laisse aucune place à une intervention spéciale; ils parlent de Jésus-Christ et n'osent dire s'il est ressuscité, de la vie chrétienne, de l'union avec le Christ sans affirmer si réellement le Christ est vivant en nous et peut nous exaucer; de la Bible et ils ne veulent plus y voir une révélation spéciale de Dieu. Nul besoin de l'Église, ni de dépôt de la foi, puisqu'il n'y a pas de révélation spéciale en dehors de la piété individuelle. Alors que reste-t-il? Quand on demandait à saint Paul quel avantage les Juifs avaient sur les Gentils : l'avantage, répondait-il, d'avoir le dépôt des saintes Écritures. Que répondrait-on à celui qui demanderait quel avantage nous avons d'être chrétiens si le christianisme n'est qu'une des innombrables formes de l'esprit humain.

Ce qui manque au livre de M. Sabatier, ce n'est ni la finesse d'analyse, ni la profondeur des pensées, ni la variété des aperçus. Je le répète, il y a peu de livres contemporains qui fassent penser autant que celui-là. Ce qui lui manque, c'est d'être chrétien. On y entend bien le langage de l'Évangile, mais si l'on descend au fond des choses, on constatera sans peine que l'auteur, pénétré de christianisme, n'en a conservé que les vertus. En réalité, il a perdu le Christ vivant. Si séduisants que soient ses arguments, sa thèse est fausse et sa religion n'est plus la véritable. Quoi qu'il en dise il n'est plus chrétien ni protestant, il l'est moins que Channing et Schleiermacher.

Cependant ce qui nous rassure, c'est qu'il prie et que la prière, il en a la certitude, est toujours exaucée. Sa prière ne redescendra pas vide dans son âme. A force d'aimer le Père, il retrouvera le Fils. En réalité, il le sait, c'est par le Fils qu'il a connu le Père, par celui-ci il retrouvera Jésus. Il retrouvera non plus son pauvre Christ humain de Galilée au type émacié, plante un peu grêle poussée on ne sait comment sur les rochers arides de la Palestine, messie un peu gauche et comme écrasé par la grandeur de son rôle, messie juif pénétré des idées étroites de sa nation, mais le Christ véritable qui avait promis d'attirer tout à lui et dont la prophétie s'est réalisée.

† E.-I. Mignot, *évêque de Fréjus.*

L'ODYSSÉE D'UN AMBASSADEUR

LE MARQUIS DE NOINTEL

DANS LES ÉCHELLES DU LEVANT

(1673-1675)

I

Dans la galerie de nos ambassadeurs à Constantinople, Charles-François Olier, marquis de Nointel, qui représenta Louis XIV en Orient de 1670 à 1679, n'a pas son pareil. Ce fut moins un diplomate qu'un bel esprit, un artiste, un chercheur d'antiquités, un voyageur par vocation, possédé d'une insatiable et universelle curiosité. Avec cela, fort honnête homme, bien posé à la cour et dans le monde, mais prodigue, dépensier, important, il avait la passion de la magnificence et de la pompe, en quoi il était bien de son temps. Après avoir consacré sa jeunesse aux voyages, il s'était réduit à une charge de conseiller au parlement de Paris, lorsque de puissantes amitiés le délivrèrent de ce métier sédentaire et lui firent obtenir l'ambassade de Constantinople. Il l'avait briguée pour vivre grandement en pays lointain, merveilleux, et s'y promener avec faste. Telle qu'il la rêvait, ce serait une série d'entrées à fracas et de défilés, à travers des sites enchantés, des palais, des colonnades, des architectures nobles, peuplées de statues, au bord d'une mer d'azur et d'or : dans ce cadre de féerie, une succession d'aventures glorieuses : un roman de Scudéry mis en action. Ce qui attirait encore plus le marquis de Nointel en Turquie, c'était le désir de retrouver sur le sol classique les vestiges des anciens, de les recueillir, de se les approprier, et de s'en faire une collection sans rivale, en y joignant toutes les curiosités qu'il pourrait

ramasser. Nul n'a poussé plus loin la manie, la fureur du *bibelot* : avide de tout ce qui était beau, amusant ou simplement étrange, il adorait les tableaux, les statues, les marbres, les armes de prix, les pierres gravées, les médailles, les livres à fines enluminures, et aussi les vieilleries informes, les fonds de boutique d'antiquaire, les herbiers poudreux et les animaux empaillés. Sa friandise d'objets rares était souvent puérile, dépourvue de discernement, mais il n'en avait pas moins, en matière d'art, le don de découverte et le flair des belles choses.

Dans ses recherches et ses observations, il fut aidé par un érudit doublé d'un lettré, un collectionneur de livres arabes ou persans, un dénicheur d'antiquités, Antoine Galland, à qui nous devons le plus ancien des manuscrits orientaux de notre Bibliothèque nationale et les *Mille et une nuits*. Accompagné de Galland, Nointel explorait Stamboul, ses rues, ses bazars, ses mosquées, ses ruines, achetait ce qu'il pouvait, faisait dessiner le reste ou le décrivait en de copieuses relations. Par une exception rare, c'est un ambassadeur qui raconte ce qu'il voit, tout ce qu'il voit. Dans ses rapports, il ne se borne pas au récit de ses négociations : les spectacles auxquels il assiste, les traits de mœurs, les détails de costume trouvent place, et son énorme correspondance, dispersée entre plusieurs dépôts, est indispensable à quiconque veut se donner la vision de l'Orient au dix-septième siècle.

Par sa façon de voir et de sentir, par sa manière d'écrire, il se rattache au genre littéraire qui avait fleuri dans la première moitié du siècle. Les grands maîtres, les auteurs classiques, qui de son temps épuraient le goût et régularisaient la langue, ne paraissent avoir exercé sur lui aucune influence : il s'en tient à l'imitation de leurs devanciers ou de leurs rivaux attardés, les romanesques et les exagérés. En lui, il y a naturellement quelque chose d'exubérant et de touffu, une imagination luxuriante, désordonnée, une ardeur à décrire, l'amour et le sens du pittoresque : les grands tableaux qu'il trace de verve sont hauts en couleurs, bariolés et surchargés de teintes violentes, mal composés, mais débordants de vie, fourmillant de détails et d'épisodes typiques : sa franchise et sa crudité d'expression ne reculent devant aucune particularité, fût-elle basse ou répugnante, pourvu qu'elle serve à évoquer un personnage ou une scène.

Seulement, par un mélange fréquent chez les écrivains dont il s'inspire, ce réaliste est doublé d'un emphatique et d'un précieux. A Paris, il fréquentait les salons, les groupes, les coteries où se conservait le culte de la subtilité italienne et de l'enflure castillane, de l'exotisme littéraire, dont Despréaux et Molière

n'avaient pas encore fait pleinement justice. Dans la compagnie de tels amis, il avait gagné leurs travers d'esprit, leurs ridicules : lorsqu'il veut bien écrire et soigner ses rapports, un mauvais goût énorme, exorbitant, s'épanouit sous sa plume, avec des contournements de pensée et des boursouflures de style incroyables. Certaines de ses lettres au roi, au secrétaire d'État, eussent fait pâmer d'aise les victimes de Boileau, et rien n'est singulier comme cette invasion du gongorisme et de la préciosité dans le style diplomatique.

Il avait paru à Constantinople lors de la plus grande crise qu'aient eu à subir, sous la monarchie, nos relations avec la Porte. Vers le milieu du dix-septième siècle, le roi et le Grand Seigneur [1], ces amis de vieille date, s'étaient à peu près brouillés, à la suite de torts réciproques. Nos droits anciens étaient outrageusement méconnus; ils semblaient périmés, et notre commerce périclitait, repoussé au second rang par la concurrence des Anglais et des Hollandais. Il s'agissait pour Nointel d'obtenir un renouvellement des Capitulations qui finirait la querelle, remettrait en vigueur et accroîtrait nos privilèges. D'abord, l'ambassadeur eut à essuyer mille rebuffades; deux années durant, il lutta en vain contre la superbe ottomane, contre les ruses de la politique orientale, ses atermoiements et ses perpétuelles remises. Ce ne fut qu'en 1673 que la réussite foudroyante des premières entreprises de Louis XIV contre la Hollande, en prouvant la force de nos armes et en jetant partout l'épouvante, détermina la Porte à conclure. Les Capitulations furent solennellement renouvelées dans la ville d'Andrinople. Les droits de douane étaient réduits pour tous nos produits de 5 à 3 pour 100 de leur valeur, et cet avantage, en nous mettant sur un pied d'égalité avec nos rivaux, permettait à notre commerce de reprendre élan et de ressaisir la prééminence; la France obtenait aussi de protéger officiellement toutes les missions catholiques qui s'étaient multipliées en Orient par son initiative et sous son patronage : ainsi se trouvait réparé le double fondement de notre influence.

Le succès de Nointel n'en demeurait pas moins incomplet. Les Capitulations de 1673 laissaient en suspens ce qu'on appellerait aujourd'hui la question d'Egypte. Dans cette portion de l'empire, notre commerce était écrasé de droits supplémentaires, vexatoires, intolérables. Colbert en avait réclamé la suppression formelle. De plus, le grand ministre avait conçu un dessein qui eût réalisé en partie la révolution commerciale que notre siècle a vu s'accomplir. Il désirait que nos navires venant de l'Inde fussent admis à s'intro-

[1] On sait que, jusqu'au commencement de ce siècle, le Sultan était désigné par les nations européennes sous le nom de Grand Seigneur.

duire dans la mer Rouge, que leurs cargaisons fussent reçues à Suez, que le transit des marchandises fût organisé entre ce port et Alexandrie, afin de ramener dans la Méditerranée le commerce d'extrême Orient, qui passait depuis deux siècles par la route du Cap, et de le concentrer entre nos mains. Le vizir Ahmed-Kupruly, ministre omnipotent du sultan Mohammed IV, avait refusé de favoriser ce projet précurseur; le texte des Capitulations nouvelles restait muet sur l'Egypte, l'isthme de Suez et la mer Rouge.

Nointel n'attendait pas sans quelque anxiété le jugement du roi et des ministres sur son œuvre. Les Capitulations paraîtraient-elles suffisantes et reconnaîtrait-on qu'il lui avait été impossible, dans les circonstances présentes, d'en obtenir de meilleures? Pour leur ménager bon accueil, il accompagna leur envoi de menus présents, de quelques raretés, dont le roi pourrait s'amuser : cimeterre à la turque, étoffes brodées, baume blanc, « bouteilles de chagrin brodé, dont le Grand Seigneur se sert pour boire à la campagne ». Il ajouta une vraie curiosité, les portraits du sultan et du grand vizir, pris d'après nature; il les avait fait tirer à la dérobée, contrairement à la loi musulmane, par un peintre qu'il s'était attaché, le sieur Rombaud Faidherbe, de Malines, et se portait garant de leur ressemblance : « Je la puis assurer en être très grande aux originaux, écrivait-il; plusieurs Turcs, même de ceux qui ne voient pas souvent ces puissances, ont reconnu leur simple visage, détaché de tout ornement qui aurait pu les aider. Ils nommaient tous le vizir *Azem* [1], quoique avec beaucoup de respect; mais pour Sa Hautesse, après une grande admiration, se mettant le doigt sur les lèvres pour s'empêcher de proférer son nom, comme en étant indignes, ils marquaient assez ce qu'ils voulaient dire, et ç'a été avec peine que j'ai fait prononcer *padischah* à quelques-uns. »

Il y eut aussi quelques galanteries, des colifichets d'Orient, pour la reine, Monseigneur le dauphin, Monsieur. N'oubliant personne, Nointel offrit au prince de Condé un beau sabre, un autre à M. le duc d'Enghien, un troisième à M. de Louvois, avec une écritoire, une provision de sorbet et de baume blanc.

A la cour, on tint compte à l'ambassadeur des difficultés sans nombre auxquelles il s'était heurté : on se déclara content. Le roi lui fit savoir, par lettre personnelle, qu'il appréciait ses services. Ce remerciement était du meilleur augure pour la fortune du marquis et lui permettait d'espérer de plus substantiels témoignages de la satisfaction royale.

[1] Expression dont se servent les Turcs pour désigner le principal ministre.

Avant de les avoir reçus, il se décerna à lui-même une récompense. Pouvait-il en désirer une plus belle, plus conforme à ses goûts, qu'un voyage en des régions à peine entrevues et vers lesquelles le ramenait un invincible attrait? Allant à Constantinople, il avait aperçu au loin les caps de la Morée, le profil vaporeux des îles, le rivage ionien, cette Grèce d'Asie. Son devoir d'ambassadeur accompli, il ne se jugea pas interdit, après deux ans de tribulations et de labeur, de retourner vers ces contrées de rêve, vers les mers bleues et les îles roses, et de les contempler à loisir. Il annonça le projet de visiter quelques parties de l'Archipel, les plus rapprochées de Constantinople, se fit délivrer un firman d'autorisation et obtint qu'un *tchaouch* ou officier subalterne de la Porte lui servirait de guide et de passeport vivant.

Après quoi, pour faire paraître tout le long du chemin le faste et la grandeur de la France, il se composa plus qu'une suite, — « une cour ». Ce furent d'abord quelques compagnons triés avec soin : le fidèle Galland; plusieurs religieux, hommes de grand savoir; un certain Cornelio Magni, natif de Parme, voyageur intrépide, déjà familiarisé avec l'Orient; et un gentilhomme champenois du nom d'Antoine des Barres, qui avait la spécialité, en voyage, de courir les aventures galantes et de se poser en héros d'invraisemblables bonnes fortunes. Cornelio Magni, Galland, Antoine des Barres et Nointel lui-même se feraient, chacun à sa façon, les historiographes du voyage[1]. Rombaud Faidherbe fut désigné pour en être le peintre attitré : l'artiste flamand aurait à dessiner, d'après nature, tout ce que l'on verrait d'intéressant, et même, comme la tâche serait lourde, Nointel lui donna pour aide un second peintre, jeune homme bien doué, qui paraît avoir été le compatriote du premier et son ami intime. Un personnel de secrétaires et de suivants, une garde de janissaires, un nombreux domestique, furent adjoints, sans préjudice des estafiers, coureurs, gens de livrée, qu'on louerait dans les différentes villes, afin de rehausser la pompe des entrées. Le 23 septembre 1673, tout ce monde s'embarqua à Thérapia sur une galiote frétée pour la circonstance, lourd et lent bâtiment, animé par seize paires de rames; l'équipage était moitié turc, moitie grec, commandé par un *reis* ou capitaine turc.

[1] L'ouvrage très curieux de Magni, écrit en italien, est devenu rare. Celui d'Antoine des Barres est intitulé : *Etat présent de l'Archipel*. Galland n'a malheureusement raconté que les premières scènes du voyage à la suite du precieux *Journal de son séjour à Constantinople,* publié par M. Schefer. Les relations de Nointel, écrites sous forme de lettres au roi et à M. de Pomponne, secrétaire d'État, ou de mémoires séparés, sont pour la plupart inédites.

Le voyage débuta favorablement. Les châteaux des Dardanelles traitèrent bien l'ambassadeur, qu'ils saluèrent de leurs gros canons, toujours chargés à boulets; et Nointel, profondément sensible aux marques de considération, vit avec un plaisir indicible les projectiles bondir sur les vagues, « en faisant rejaillir l'eau prodigieusement haut ». Il y en avait un de marbre, et si puissamment lancé, qu'il traversa le détroit, avec un autre, et s'en alla se perdre sur la rive opposée. Dès que l'on fut sorti des passes, on vit en face de soi Ténédos, « avec son port décrié par Virgile »; sur la gauche, la Troade déployait sa côte plate, ses sables inexplorés. La nature avait changé d'aspect : c'étaient déjà le ciel, l'air de la Grèce et ses admirables transparences, la mer d'un bleu opaque, moirée de lumière, immobile et comme écrasée de soleil, et chaque terre, chaque promontoire qui se levait à l'horizon, évoquait un souvenir héroïque ou charmant.

La galiote dépassa Ténédos, tourna sa proue vers la côte troyenne. Nointel se fit mettre à terre et chercha les vestiges d'Ilion : comme il ne trouva que de « grandes plaines remplies de buissons et de sable qui faisait qu'on avait de la peine à y marcher », il revint à bord : après avoir touché Mytilène, passé devant le beau golfe de Smyrne, il atteignit Chio, marqué dans le firman comme le point le plus éloigné que l'on eût permission d'atteindre.

C'était un plaisant séjour que cette grande île, riche alors, fertile, bien cultivée, relativement heureuse; l'homme et la nature, qui depuis l'ont affreusement traitée, ne s'étaient pas encore acharnés sur elle. Le joug turc n'y pesait pas trop : la ville et les villages s'administraient eux-mêmes, avec une sorte d'autonomie.

Le pays semblait moins grec que latin. En beaucoup d'îles, les restes des colonies génoises et vénitiennes, qui au moyen âge s'étaient partagé l'Archipel, formaient encore l'élite des habitants et exerçaient une sorte de suprématie. Mais ces populations, italiennes d'origine, de langue, de mœurs, étaient devenues françaises de cœur, depuis que le roi, grâce à la position prise par nous en Orient, leur était apparu comme le protecteur unique des chrétiens, des catholiques en particulier, et depuis que nos missionnaires travaillaient à ressaisir la direction des âmes. A Chio, on se serait cru en quelque faubourg de Gênes, tant la forme des maisons, leurs balcons et leurs terrasses, la toilette des femmes, les mantilles, le jeu des éventails, les œillades, rappelaient la côte ligure, et pourtant la France apparaissait comme l'unique source de grâce et de salut. Ses récentes victoires rehaussaient encore son prestige, et ce fut un immense événement pour l'île que de posséder son ambassadeur.

Il débarqua dans un fracas d'artillerie, les Turcs du château lui rendant le même salut qu'aux galères du Grand Seigneur. La population entière était sur pied; les ordres religieux qui foisonnaient dans l'île, Jésuites, Capucins, Dominicains, Observantins, l'évêque latin, son coadjuteur, leur clergé, les députés de la ville « et les particuliers les plus considérables » vinrent rendre hommage; dans toutes les églises, y compris celle qui dépendait de missionnaires italiens, on chanta des prières pour Sa Majesté et l'oraison en ces termes : « *Ut Ludovicus rex noster,* » etc., et chaque fois que Nointel eut à paraître en public, on l'accueillit presque en vice-roi. Lui s'offrait complaisamment à ce rôle, savourant le bonheur de représenter un Etat victorieux et de tenir la place d'un monarque dont le nom volait dans toutes les bouches.

Avec ses goûts d'ostentation, il s'en donnait à cœur joie d'étaler son faste et de parader. Lorsqu'il menait par les rues son grand cortège, il faisait aller au pas, lentement, posément, afin qu'on pût le contempler à l'aise, afin que les habitants eussent « le loisir de remarquer la magnificence des habits, et même d'y toucher ». Il prolongeait aussi les cérémonies d'église où, siègeant sur une sorte de trône, dans un nuage d'encens, il voyait tous les yeux se fixer sur lui avec une curiosité respectueuse, et « les dames n'avoir de distraction que pour le regarder[1] ».

Ayant appris que Maëstricht s'était rendu à nos armes, il donna à cette occasion une grande fête à la ville. Après le chant du *Te Deum*, il y eut repas dans la cour du monastère des Capucins; la table de Son Excellence et des principaux de la ville était dressée sur une estrade « en forme de demi-lune »; au-dessous, douze autres tables. Les arcades de la cour étaient enguirlandées de branches de citronniers et de myrtes, avec des festons de fleurs et de fruits, avec des inscriptions en français, en italien, en grec : rien ne manqua aux réjouissances offertes, ni la fontaine de vin pour le peuple, ni celle d'eau de fleur d'oranger pour les dames, jaillissant « d'un rocher de massepain et de confitures », ni le feu d'artifice allégorique : les victoires de Louis XIV y trouvèrent leur symbole dans la figure d'un Hollandais consumé par le soleil, pour avoir approché de trop près l'astre dominateur.

On resta trois semaines à Chio. Nos voyageurs parcoururent la côte, dont les courbes gracieuses leur rappelèrent la rivière de Gênes : ils virent les champs où se recueille le mastic, la liqueur parfumée qui fait la principale richesse de l'île; ils virent les vergers s'étageant en terrasses au flanc des collines. Çà et là, des débris anti-

[1] Les lettres écrites par Nointel de Chio et de Naxos ont été publiées par M. Schefer, à la suite du *Journal de Galland.*

ques se montraient, et Galland les notait. On visita aussi les couvents grecs, les caloyers ignares, les monastères de religieuses, où les mœurs n'offraient rien d'édifiant, et dont les parloirs servaient, suivant la mode italienne, aux rendez-vous galants. Partout, en ce souriant pays, la vie était facile et molle, la population aimable, les femmes belles et point sévères. Les Turcs se servaient d'elles pour empêcher leurs esclaves chrétiens de s'enfuir : ils laissaient ces captifs errer librement dans l'île; toujours une femme se trouvait pour s'emparer de chacun d'eux, pour le retenir, le fixer : c'était un moyen doux de les mettre à la chaîne.

Cependant la curiosité de Nointel, loin de s'apaiser, s'irritait en se satisfaisant. Son projet primitif lui semblait maintenant étroit et borné : ne serait-ce point dommage de s'arrêter au seuil de la Grèce? C'était ce que lui répétait sans cesse un de ses compagnons de route, ce Cornelio Magni dont l'humeur vagabonde sympathisait avec la sienne. La communauté de leurs goûts les avait liés d'amitié, et à présent ils s'excitaient mutuellement, s'entraînaient l'un l'autre. A lire le récit de Magni, il semble les voir par les belles nuits d'Orient, sous le ciel illuminé d'étoiles, ou bien pendant les chevauchées sur de vagues sentiers, devisant longuement, se confiant leurs rêves et faisant mille projets. Au delà des pays qu'ils visitaient, leur imagination en découvrait d'autres, plus beaux, plus captivants encore : c'étaient Délos, demeure d'Apollon, Paros, l'île de marbre; Naxos, Tino, Andros, tout le cortège des Cyclades; plus loin, les grandes îles grecques, Rhodes, Candie, Chypre, s'offraient à les conduire, par un chemin bordé d'intéressants aspects et de glorieux vestiges, jusqu'aux rivages de Syrie. Plus loin encore, ils trouveraient la Palestine et les lieux témoins de la Passion, l'Égypte et ses mystères, et lorsqu'ils auraient atteint cette suprême étape, Athènes se placerait sur la voie du retour pour clore magnifiquement le voyage.

A la fin, Nointel n'y tint plus. Les voies lui étaient ouvertes : pour un peu d'argent, son *tchaouch* ne demandait qu'à éluder les termes du firman et à le mener faire le tour des Echelles. Sans réfléchir aux suites de sa détermination, aux frais énormes de l'entreprise, à l'inconvénient de déserter pour de longs mois son poste diplomatique, il ne résista pas au désir de voir les contrées les plus nobles, les plus illustres de l'univers, et s'en confessa au ministre avec une naïve franchise : « La tentation m'a pris, écrivait-il, et j'y ai succombé, de passer en Candie, Rhodes et Chypre, et de pousser jusqu'en Jérusalem et en Egypte. »

Cependant, tout en s'accusant d' « un peu trop de curiosité », il ne négligeait pas de faire valoir certaines raisons qui pouvaient le

justifier aux yeux de ses supérieurs et avaient plaidé dans son esprit au profit d'une cause gagnée d'avance. La peste sévissait furieuse à Constantinople, et le roi n'interdisait pas à ses envoyés de fuir le fléau. Puis il importait que le texte des Capitulations récemment obtenues fût porté dans toutes les Echelles, présenté, expliqué à nos consuls et aux commandants turcs, afin que les premiers eussent à s'en prévaloir, les seconds à s'y soumettre; c'était le corollaire indispensable d'un renouvellement. Nointel avait chargé de cette mission un de ses agents, mais cet homme était mort en chemin, au début de sa tournée; l'ambassadeur le remplacerait avec avantage. Mieux que personne, paraissant dans toute sa grandeur, il obtiendrait la mise en vigueur des stipulations nouvelles dans les ports d'Asie Mineure et de Syrie.

En Egypte, le voyage semblait susceptible de plus beaux résultats encore. Les nouvelles qui arrivaient de ce pays étaient désolantes : comme les Capitulations n'avaient rien spécifié pour l'Egypte, les chefs locaux, le pacha-gouverneur principalement, se croyaient tout permis contre nos marchands : sur ces malheureux, insultes, exactions, prélèvements arbitraires désignés sous le nom d'*avanies*, pleuvaient comme grêle. L'arrivée de l'ambassadeur en imposerait sans doute à « leur pharaon » et les tirerait de servitude. Enfin, de n'avoir pas réussi à nous ouvrir l'isthme de Suez et la mer Rouge, il était resté à Nointel un regret et un remords. Serait-il impossible de reprendre sur les lieux mêmes, au Caire, la négociation qui avait échoué à Andrinople et de la faire aboutir en la déplaçant? Et Nointel se voyait déjà prenant langue avec les puissances à demi indépendantes de l'Egypte, tentant leur cupidité par l'appât des profits que leur apporterait un commerce nouveau, concertant avec elles les moyens de nous assurer le passage si ardemment désiré, et plaçant ainsi la Sublime Porte en présence d'un fait accompli, pour lequel il serait plus facile d'obtenir sa ratification. Plein de cette idée, il s'annonça au pacha du Caire par une lettre dans laquelle il le sommait de cesser ses vexations et promettait ensuite de l'entretenir d'un projet qui ouvrirait pour l'Egypte une source de prospérités.

II

En attendant, nos Français ont quitté Chio, dans les premiers jours de décembre; les voici en plein groupe des Cyclades. Ils entraient là dans le royaume des corsaires : partout des côtes sinueuses, brisées; des replis inattendus, propices aux embuscades, des canaux tortueux, des rades à double issue, favorisant les sur-

prises et les fuites. Conquises depuis un peu plus d'un siècle, les Cyclades étaient à peine turques : la domination ottomane y demeurait précaire, représentée par quelques *agas* qui se tenaient prudemment enfermés dans les lieux forts, ou plutôt intermittente : chaque année, le capitan-pacha passait avec sa lourde flotte; il venait accompagné d'officiers, de scribes et de bourreaux, environné de supplices, mettait les *rayas* sous le bâton, extorquait le tribut, le *kharatch*, puis s'éloignait, et aussitôt les corsaires chrétiens d'accourir en maîtres.

Ce n'étaient nullement de vulgaires pirates, mais des coureurs de mer patentés, fort considérés et réputés en Europe. Pour la chrétienté maritime, la course, « le cours », comme on disait alors, était devenu la dernière forme de la croisade. Les chevaliers de Malte en faisaient leur unique occupation et leur raison d'être : à côté d'eux, il y avait foule de corsaires opérant individuellement, « d'armateurs particuliers »; bons gentilshommes pour la plupart, ils organisaient leur guerre privée contre l'Infidèle, frétaient un navire, l'armaient en course et s'en allaient dans l'Archipel, pillant et brigandant pour le bon motif, faire leur fortune en ce monde, sans préjudice de leur salut dans l'autre. Beaucoup étaient Français : seulement, pour ne point troubler par trop les rapports de notre gouvernement avec la Porte, on leur défendait d'arborer nos couleurs : ils prenaient licence et empruntaient le pavillon de l'un des Etats qui n'avaient jamais voulu entrer en relations avec le Turc, tels que la plupart des villes et souverainetés d'Italie. Ainsi voyait-on rôder et fureter autour des îles, à côté de la croix de Malte et des flammes rouges ou vertes des Barbaresques, des pavillons multicolores, des navires sous bannière de Sardaigne, de Naples, de Livourne, d'Ancône, de Messine; à bord, de hardis capitaines, aux exploits et aux méfaits légendaires; sous leurs ordres, une foule de gens sans aveu, recrutés dans toutes les parties de l'Orient, des *Levantis*, comme on les appelait, et aussi des aventuriers provençaux, catalans, majorquins, corses, siciliens, maltais, un peu de cette écume humaine qui traîne sur tous les rivages de la Méditerranée.

Cette population d'hommes de proie se mettait à l'œuvre. Les Africains faisaient leur récolte d'esclaves chrétiens : les corsaires d'Europe donnaient la chasse aux Turcs et n'épargnaient pas leurs propres coreligionnaires. En vain, les villages s'étaient réfugiés au sommet des montagnes, pelotonnés dans le creux des vallées; ils n'échappaient pas aux incursions périodiques. « Messieurs du cours » devenaient seigneurs des îles et punissaient comme crime de rébellion toute résistance à leurs ordres.

Ils prélevaient partout un tribut de vivres, de fruits, de femmes. En certaines îles, comme Milo et l'Argentière, la population féminine était mise chaque année en réquisition par les chevaliers. D'autres îles servaient aux corsaires de lieu d'hivernage. Ils s'établissaient à terre, s'installaient pour de longs mois, se partageaient les prises et faisaient bombance. Au reste, dans ces mers d'Orient mal gardées et ouvertes à tout venant, chacun vivait aux dépens d'autrui. Les insulaires pillaient les navires naufragés. La côte méridionale de la Grèce fourmillait de pirates : il n'était pas jusqu'aux moines de l'Athos, retranchés dans leurs couvents à mine de forteresses, qui ne prissent et vendissent comme esclaves les marins que la tempête jetait au pied de leur promontoire.

Dans ces pays d'alarmes, de violences, de rapines, le commerce et la population n'avaient de recours qu'en l'autorité du roi : c'était la médiatrice universelle. Nos consuls, nombreux dans les îles, protégeaient contre les Turcs les missions latines, intercédaient en faveur des groupes catholiques qui se serraient autour d'elles. D'autre part, sans interdire tout à fait les exploits des corsaires, la France modérait leurs déprédations : de par le roi, il leur était fait défense de troubler le commerce, de visiter les navires européens, de toucher aux biens des religieux, de trop molester les habitants. La course, chose licite en soi et permise, avait ses lois, qu'on ne devait point transgresser. En 1674, Louis XIV délivrait aux Latins de l'Archipel des lettres de protection en bonne forme, qu'ils pourraient opposer aux corsaires comme une sauvegarde souvent violée, parfois efficace; en somme, sur ces pays à situation étrange, mal définie, disputés entre l'Islam et la chrétienté, la France exerçait un vague protectorat. Aussi, lorsqu'un de ses ambassadeurs traversait l'Archipel, son passage semblait une bénédiction. On venait de tous côtés lui demander des réparations d'injustice, soumettre à son jugement des contestations privées, des différends entre cultes rivaux. Turcs et chrétiens, alternativement maltraités, se réclamaient de lui contre leurs tyrans respectifs : à ces opprimés divers, le pavillon blanc qui flottait à l'arrière de son bâtiment, apparaissait comme un signe de salut.

Nointel en fit l'expérience. A la première île qu'il rencontra au sortir de Chio, celle de Micone, une voile parut à l'entrée du port, venant droit sur la galiote; on reconnut un corsaire sous pavillon de Livourne. Les Turcs de la galiote se mirent aussitôt à trembler de tous leurs membres : ils avaient déjà ôté et caché leur turban, renié leur nationalité, lorsqu'on vit la frégate du corsaire changer « son dessein de pirater en l'honneur qu'elle a rendu à la bannière de Sa Majesté et à la personne de son ambassadeur ».

Rassurés, les Turcs descendirent à terre. Ils n'avaient pas remarqué quelques hommes placés en sentinelles sur un escarpement voisin, à l'affût d'une proie : ces guetteurs avaient été apostés par un autre corsaire, un Français, exerçant sous pavillon sarde. Ses gens tombèrent sur les Turcs et voulurent les prendre : une bagarre s'ensuivit, jusqu'à ce que le corsaire, instruit de ce qu'il allait faire, vînt trouver humblement l'ambassadeur et s'excuser de la liberté grande. Un peu plus loin, ayant appris que des corsaires avaient condamné à mort, dans un simulacre de jugement, et décapité un pauvre chrétien de Candie, pour le punir « d'avoir fait mine de se défendre », Nointel les admonesta sévèrement et obtint d'eux plus de modération dans l'avenir.

Les éléments se montraient moins dociles. Par le travers de Délos, une bourrasque assaillit la galiote. L'équipage se croit perdu, s'effare, s'affole, n'obéit plus aux commandements et augmente le péril par d'incohérentes manœuvres. Nointel, qui avait le courage pompeux, se campe alors à la poupe, et là, d'une voix sonore, d'un beau geste, réprime le désordre : « Quiconque fera le mutin, dit-il, sera jeté à la mer. » Il ordonne ensuite de carguer les voiles, de lever les avirons, de s'abandonner aux flots, d'attendre avec confiance la fin de l'épreuve. En effet, une accalmie survint après quelques heures, et le lendemain l'île voisine de Naxos offrit un refuge.

Dans le groupe de seigneuries vénitiennes qu'étaient naguère les Cyclades, Naxos, centre de l'Archipel, tenait le premier rang. Ancien fief des Sanudo, elle renfermait encore une population presque exclusivement latine. A l'arrivée de Nointel, les descendants des nobles vénitiens, l'archevêque, les religieux, le peuple, descendirent en procession à la Marine, avec la croix et la bannière, pour saluer *il signor ambasciator*, qui put vérifier ce dire d'un de ses prédécesseurs : « La fleur de lis et le nom du roi sont dans le même honneur à Naxie que dans la propre France. » Il monta jusqu'au sommet de l'île, gravit le pic aigu qui la domine et semble régner sur l'Archipel : là, il vit s'arrondir à ses pieds le groupe des Cyclades; il put compter soixante îles ou îlots, blocs de pierre variant à l'infini de dimensions et de formes, plongeant dans l'onde bleue.

Comme il se reposait au château, entre deux excursions, une troupe de corsaires, le croyant absent, eut l'audace de débarquer dans l'île. Et soudain, devant la vieille forteresse vénitienne, une bande de *Levantis* paraît : avec des cris furieux et des mines féroces, ils demandent qu'on leur livre l'*aga* et le cadi, pour les emmener en esclavage : sans quoi, ils mettront le feu partout.

Mais Nointel se montre sur une terrasse et harangue ces forcenés : qui les rend si hardis de menacer un lieu que l'ambassadeur du roi honore et couvre de sa présence? Devant cette apparition, l'orage humain s'apaise; les assaillants renoncent à leur projet et s'en retournent au rivage.

Nointel ne traitait pas toujours les corsaires avec autant de rigueur, lorsqu'ils montraient plus de retenue. Entre chrétiens, était-il interdit de fraterniser, de s'aider un peu? Il employa quelquefois leurs galiotes à convoyer son bâtiment, à le remorquer même d'une île à l'autre. Plusieurs d'entre eux se mirent à sa suite, et comme, d'autre part, les religieux latins lui faisaient cortège, il finit par traîner avec lui un monde étrange, des *Levantis* à physionomie de brigands et de pieux missionnaires, des coureurs de mer et des pères jésuites, des Capucins et des Turcs, tous vivant en passable intelligence, avec la familiarité méridionale.

Il parcourut en cette compagnie la plupart des Cyclades, sans se presser et prenant son temps. Pour remplir le grand dessein sur l'Égypte, il eût été à propos d'aller tout de suite à ce terme extrême du voyage et d'agir par surprise : une absence prolongée pouvait éveiller les défiances de la Porte et motiver un ordre de rappel. Mais Nointel, nous le savons, était avant tout un observateur passionné des hommes et des choses, et dans les îles, mille objets captivaient son attention et le retenaient au passage.

Le pittoresque des sites le touchait peu. L'âpre beauté des îles, leur nudité sculpturale, leurs flancs à peine tachetés de maigres broussailles, les teintes vermeilles que l'aurore et le couchant répandaient sur leurs formes, le laissaient à peu près insensible; en homme de son temps, il aimait surtout la nature fastueuse, opulente, les ombrages massifs et les décors de verdure. Ce qui l'attire dans les îles, c'est la prestigieuse couronne de souvenirs et de légendes qui plane au-dessus d'elles : ce qui l'émeut et le passionne, c'est la recherche des trésors d'art, la chasse aux antiquités. Il s'attardait à déchiffrer une inscription, s'oubliait devant un fragment de bas-relief ou de statue, ne savait refuser une visite à aucun de ces villages illustres, dont le nom s'est inscrit en lettres d'or dans l'histoire ou dans la fable.

Partout, il faisait prendre des vues et dessiner des croquis. Malheureusement, un de ses deux peintres, Rombaud Faidherbe, était mort à Naxos; mais l'autre lui restait et faisait double besogne. Une troupe d'ouvriers suivait l'ambassadeur, pour enlever les marbres qu'il désignerait : lui-même jetait sur le papier quantité de notes, destinées à se transformer en savants mémoires.

Les vents contraires le retinrent deux jours à Délos; il ne s'en

plaignit point, bien que l'île fût dépourvue d'habitants : « Ce désert » était peuplé d'antiquités. Il visita la grande et la petite Délos, les îles jumelles : dans la grande, dédiée tout entière au culte d'Apollon, il retrouva les restes du temple, la statue colossale du dieu, mutilée et décapitée, mais parfaitement reconnaissable; près d'elle, certains détails d'ornementation alors subsistants, aujourd'hui détruits, et la description qu'en donne Cornelio Magni, avec un soin minutieux, peut fournir quelques renseignements à l'archéologie moderne.

A Paros, Nointel joint à son butin une cargaison de marbres. Les habitants lui signalent dans un îlot voisin, celui d'Antiparos, une autre statue colossale : il s'y rend aussitôt. Le colosse, situé à l'entrée d'une grotte qui s'ouvre au flanc d'une montagne, n'est qu'un bloc de stalactites, dans lequel l'imagination populaire a cru reconnaître une figure humaine. Mais ce mécompte met Nointel sur le chemin d'une découverte. Il cherchait une œuvre d'art : il va trouver une merveille de la nature.

Dans le sol de la grotte, une sorte de puits s'ouvre, une bouche obscure, l'entrée d'un couloir qui plonge presque perpendiculairement dans le massif montagneux. De mémoire d'homme, personne n'a osé pénétrer dans ce conduit, qui mène, dit-on, à des lacs souterrains. Emporté par son intrépide curiosité, Magni s'y risque, s'enfonce, disparaît pendant plusieurs heures et remonte enfin à la surface, ébloui, émerveillé, stupéfait de ce qu'il a vu. La montagne tout entière est creuse, évidée à l'intérieur, et renferme une succession de cavernes, tapissées d'étonnantes stalactites.

A son tour, Nointel veut jouir du coup d'œil. A l'aide d'échelles et de cordes, il descend périlleusement, suivi de quelques porteurs de torches : il se retient avec peine aux parois suintantes, franchit des éboulis, côtoie des abîmes, voit enfin l'excavation s'élargir, s'éclairer de vagues lueurs qui filtrent à travers les fentes de la montagne, et arrive à des carrefours souterrains, où se découvre un incomparable spectacle. De tous côtés, de hautes nefs s'ouvrent, s'entre-croisent, prolongent leurs travées, et sur leurs parois s'épanouit une profusion d'efflorescences cristallines. Les stalactites se suspendent aux voûtes et aux nervures en draperies translucides, descendent en longues aiguilles pressées, jaillissent du sol, mettent au fond d'obscurs enfoncements des reliefs d'une blancheur laiteuse, dessinent des formes de lustres et de girandoles, figurent des piliers, des cannelures, des chaires à baldaquin, des arceaux festonnés, mille caprices et mille délicatesses d'architecture.

Nointel restait suffoqué d'admiration. Tandis qu'il contemplait ce prodige, une idée lui vint, bien digne de son goût pour les

scènes à effet. On était à la veille de Noël : quel lieu plus propre à célébrer les offices; ce cadre fantastique leur prêterait un éclat sans pareil. Le reste de la troupe est appelé. Missionnaires, mariniers, corsaires, gens du pays, descendent à leur tour, apportant tout ce qu'il faut pour orner et illuminer la grotte. Un bloc de stalactites servira d'autel : on y place des tapis, les Images et les Vases. Des hommes grimpent le long des murailles : s'aidant de toutes les anfractuosités, ils posent çà et là des torches, des cierges allumés, et, frappées par ces feux, les pointes des stalactites s'endiamantent, les congélations s'éclairent, se renvoient et multiplient les reflets par d'infinies transparences, et toute cette végétation devient lumineuse. A grande hauteur, dans une stalactite creuse qui fait penser à une urne d'albâtre, quelqu'un va enfermer une flamme et pique l'étoile des bergers. La Messe de minuit commence, devant une foule de spectateurs : au *Gloria in excelsis*, des décharges de pierriers et de boîtes retentissent, éveillant des échos profonds, d'interminables résonnances, tandis que cinq cents flambeaux de cire, une infinité de torches et de lampes inondent de clarté la cathédrale improvisée et font ressortir les richesses d'une décoration ciselée par la nature.

Nointel passa trois jours entiers dans la « grotte des merveilles ». Quand il se fut avancé aussi loin que possible, quand il eut tout examiné et rassasié ses yeux, il fit placer à l'entrée une inscription, où il signalait à la postérité sa hardiesse et sa découverte : il reprit ensuite la mer[1]. L'hiver était venu, et bien que l'on eût échangé à Naxos la galiote contre une tartane provençale, tenant mieux la mer et finement gréée, le voyage ne se poursuivait plus qu'avec une extrême lenteur. Presque chaque soir, il fallait relâcher, et souvent on n'atteignait le port d'abri qu'au milieu des dangers.

On quitta les Cyclades : on se rapprocha des Sporades, qui bordent la côte d'Asie. Pathmos, l'île de l'Apocalypse, Cos, patrie d'Hippocrate, furent abordées tour à tour; Rhodes enfin apparut, avec ses maisons à façades gothiques et à frontons armoriés, ses ogives, ses tourelles : une ville française du moyen âge, laissée prisonnière en Orient. Les Turcs gardaient jalousement l'île qui leur avait coûté tant de sang et en avaient fait un lieu de déportation pour les princes tartares, coupables de quelque manquement. Le fils d'un khan de Crimée y était alors détenu. Cornelio Magni, étant allé voir le jeune prince, le trouva fort marri de sa situation :

[1] L'exploration de la grotte a été racontée par Magni, dans son ouvrage, et par Nointel, dans une minutieuse relation que M. Omont a publiée : *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1892. Le même récit a été fait plus tard de seconde main par le vovageur Tournefort.

Si l'on n'eût, disait-il, méconnu son droit, il régnerait maintenant en Crimée et ferait voler les têtes à son gré, ce qui lui semblait le comble du bonheur humain. A cette passion il en joignait une autre, celle des fleurs, et ne pouvant satisfaire la première, demandait à la seconde sa consolation. Il avait des fleurs magnifiques, qu'il cultivait de sa main, avec amour, et montrait orgueilleusement. On visita aussi le domaine d'un Turc de condition; à défaut du maître absent, Nointel fut reçu par son fils, un tout jeune garçon, et par le chef des eunuques, qui lui offrit un beau bouquet au nom de la première épouse : dans la salle de réception, où s'échangèrent d'infinies politesses, on entendait, derrière une jalousie qui permettait de voir d'à côté sans être vu, le gazouillis des femmes.

Ainsi se continuait le voyage, avec ses fortunes bonnes ou mauvaises et ses changeantes rencontres. A chaque île, l'aspect, le type, le costume de la population étaient autres, et cette amusante diversité finit par suggérer au marquis un projet pour le moins original. Partout où il passait, il achetait maintenant des habillements d'hommes et de femmes, se faisait une pacotille de robes et de jupons, de coiffures, de corsages et de vestes à passementeries éclatantes, tous différant selon les lieux. Le voyage fini, il comptait s'adresser à un Dominicain de Constantinople, habile à modeler la cire, et lui commander une série de figures, que l'on vêtirait de ces oripeaux et que l'on exposerait ensuite. Plus tard, tout cet Orient en effigie pourrait être envoyé à Paris et former un musée public de figures de cire, qui attirerait la foule autant qu'un autre déjà ouvert, où l'on voyait, en grandeur naturelle, le roi, la reine, Monseigneur le dauphin et les principaux personnages de la cour.

Au lieu de collectionner des costumes, Magni notait les physionomies, les caractères, et son récit, avec des expressions d'une bonhomie savoureuse, nous présente toute une galerie de vivants personnages : prêtres grecs chevelus et barbus, moines crasseux, *protopapas* puant l'ail et la ciboule, à tel point que Nointel est obligé de s'appliquer sur la figure un gant odoriférant, pour se prémunir contre les conséquences de leur abord : Juifs « bien raffinés », Grecs d'esprit aigu, mais « plus perfides que la perfidie même » : et, çà et là, des consuls de France échelonnés, tous méridionaux, natifs de Marseille ou de Toulouse, gens de belle faconde et de verve hâbleuse, pénétrés de leur importance. Devant Chypre, le consul vint reconnaître le navire : il trouva dans la chambre de poupe le principal passager, couché sur son lit et enveloppé de sa pelisse : « Qui êtes-vous? lui dit-il. — Votre supérieur. — Je n'en ai que deux, le roi et son ambassadeur à Constantinople. » Nointel se nomma : alors, avec de profondes révérences, le consul le

conduisit à terre, où il lui fit les honneurs de l'île, de ses jardins et de ses chasses.

A la fin de février 1674, les cimes neigeuses du Liban, paraissant à l'horizon, annoncèrent aux navigateurs la côte syrienne. Ils ne firent que la longer, touchèrent à l'échelle de Tripoli, où les Vénitiens faisaient beaucoup de commerce, à celle de Saïda, exclusivement française, à Saint-Jean d'Acre : Nointel en profitait pour étudier sur le vif des Turcs de province, pour lier connaissance avec les pachas et les cadis, et n'omettait jamais de relever le trait de mœurs, le propos caractéristique[1]; toutefois, il observait maintenant au vol et abrégeait les séjours, ayant hâte d'arriver à Jérusalem pour les cérémonies de la Semaine sainte : le 10 mars, il prit terre à Jaffa, au seuil de la Palestine.

III

La Terre-Sainte apparut d'abord fertile et riante contrée. Le printemps la peignait de fleurs; sur le sol, au lieu du gazon de nos contrées, c'était un tapis ininterrompu de tulipes et d'anémones. Antoine des Barres ne se lassait pas d'admirer « plusieurs allées d'oliviers à perte de vue dans un aussi bon ordre et aussi droites que celles de France qu'on tire à la ligne et qu'on plante au cordeau. » Et toute cette végétation poussait spontanément, bien que le pays fût mal arrosé et dépourvu de cours d'eau naturels. Nointel relève cette particularité en termes ampoulés, car il jugeait nécessaire d'enfler et de guinder son style à mesure qu'il approchait des lieux augustes : « Les rivières de la grâce, dit-il, qui y coulaient en « si grande abondance et avec tant d'utilité, suppléaient aux natu- « relles, dont le défaut oblige encore à présent de recourir et de « ménager les sources ».

En termes non moins originaux, il décrit sa montée vers Jérusalem, au sortir de Rama : « Etant parti de grand matin, je commençai d'entrer dans les montagnes au château du Bon-Larron; son nom conserve la mémoire de sa pénitence, et les Arabes celle de son désordre. Et après m'être reposé à Saint-Jérémie, où ce prophète est né, je jetai des œillades en passant sur la vallée de Térébinthe, sur le village de Saint-Jean-Baptiste, sur la maison de plaisir de sainte Elisabeth, où la Vierge la visita, et s'il m'avait fallu m'arrêter à toutes les remarques que l'on me faisait, j'aurais trouvé les portes de Jérusalem fermées. »

[1] Il écrit après sa visite au cadi de Saïda : « Par manière d'entretien, il s'informa de mon *tchaouch* si j'étais marié, et il s'étonna fort que je ne le fusse pas, insinuant néanmoins qu'il le soupçonnait, parce que je n'avais pas assez caressé son fils. »

A Jérusalem, où le culte catholique ne se soutenait que par la protection du roi, les Turcs ne nous permettaient pas pourtant d'avoir un consul, et nos représentants n'avaient que rarement pénétré : raison de plus pour que Nointel crût nécessaire de frapper les esprits, en s'adressant aux yeux. Il voulut que son entrée dans la ville sainte dépassât en magnificence toutes celles qu'il avait faites.

C'était le 15 mars 1674 : l'ambassadeur s'avançait précédé d'officiers turcs et de religieux latins, annoncé par les fanfares, monté sur un cheval richement harnaché; seize estafiers et palefreniers l'environnaient; autour de lui on portait ses armes. Un large parasol, insigne de souveraineté dans tout l'Orient, ombrageait sa tête, et cinquante cavaliers le suivaient sur deux files, le mousquet haut.

Cette pompe quasi guerrière passa sous les hautes portes farouches, s'engagea dans l'archaïque cité, croulante de vétusté, plus sarrasine que turque. Dans les rues, le peuple s'écrasait pour voir : il y avait foule sur les terrasses, des spectateurs de race et de croyance ennemies, musulmans, grecs, latins, arméniens, coptes, juifs, et tous avaient l'impression d'assister à quelque chose d'imprévu et de grand; il semblait que la France, en la personne de son ambassadeur, reprenait possession de Jérusalem, ou du moins venait la couvrir d'une protection puissante.

L'ambassadeur descendit au couvent du Saint-Sauveur, chez les Franciscains de Terre-Sainte, qui, depuis des siècles, tiennent garnison catholique autour des églises de Judée. Il se fit leur hôte, s'associa à leurs exercices de dévotion, à leurs observances : comme eux, il voulut jeûner, veiller, s'humilier, montrant une ferveur exemplaire : en particulier, il se comportait comme le plus humble des pèlerins; en public, pour la visite aux sanctuaires, on le voyait s'entourer de toute la communauté et, précédé de la croix et des cierges, escorté de ses gardes, faire superbement figure, tenant à honneur de soutenir le prestige et l'autorité de son maître.

Ces dévotions solennelles ne plaisaient pas à tout le monde. Les Grecs, nos concurrents dans les Lieux saints, contemplaient l'ambassadeur et sa suite d'un regard mauvais, chargé de venin, et « leurs yeux de basilic » le fixaient avec obstination. Ces schismatiques enviaient à nos religieux l'honneur de posséder un tel pèlerin, s'alarmaient du lustre qui en rejaillissait sur notre culte et craignaient que la position de l'orthodoxie dans les Lieux saints n'en reçût quelque atteinte.

On sait ce que se disputent en Palestine les confessions rivales. Ce n'est pas la propriété des Lieux saints, qui appartient au Grand

Seigneur, souverain territorial et juge suprême des contestations : ce n'est pas même un usufruit complet, une jouissance exclusive, chaque culte officiant à tour de rôle aux principaux autels. Il s'agit de certains privilèges honorifiques, marques ostensibles de prééminence; par exemple, le droit d'orner un sanctuaire, d'y placer des images et des tapis, d'y suspendre des lampes, de garder la clef d'une église ou le cadenas d'une serrure. Portant sur ces riens précieux, la lutte s'étendait alors à tous les sanctuaires, mais la position convoitée et disputée entre toutes, plusieurs fois prise et reprise, était le Saint-Sépulcre lui-même, c'est-à-dire l'édicule en forme de rotonde qui s'élève dans l'église du même nom et recouvre d'une chapelle de marbre le roc sacré du tombeau.

On était arrivé pourtant à une sorte de compromis et de partage : aux jours de fête, les Grecs avaient le droit d'orner et d'illuminer la coupole de l'édicule; les Latins étaient en possession de décorer et de draper les murs jusqu'à la base de la coupole. En l'honneur de Nointel, ils sortirent leurs plus beaux ornements, un splendide tapis de brocart, don de Philippe IV d'Espagne; cet étalage acheva d'exaspérer les Grecs, dont le dépit se tourna en rage.

Pour mettre en place la tenture, les pères étaient montés sur la corniche, à l'aide d'une échelle servant aux deux cultes. Méchamment, les Grecs retirèrent l'échelle, et les bons pères, leur travail achevé, se trouvèrent fort empêtrés pour descendre : il leur fallut sauter à terre, au milieu des huées de leurs adversaires. On se mit à s'invectiver; des deux côtés, des renforts arrivèrent; de gros bâtons parurent; des injures, on en vint aux coups : les Latins rendirent « avec quelque usure » ceux qu'on leur portait; il y eut rixe, mêlée, bataille dans l'église et sur la place voisine, jusqu'à ce que des soldats turcs fussent arrivés pour rétablir l'ordre, distribuant avec impartialité aux deux partis horions et bourrades.

Mais la communauté grecque s'était levée tout entière : prêtres, religieux, séculiers, femmes, enfants, se précipitèrent au tribunal du cadi, gesticulant, criant, vociférant, réclamant secours contre ces Latins qui avaient voulu les assassiner. Ce fut un tumulte effroyable, « un enfer déchaîné ». Pour appuyer leur plainte, il fallait aux Grecs un cadavre : ils le trouvèrent. Un de leurs caloyers, chargé d'ans et d'infirmités, venait de trépasser : ils prétendirent que le pauvre homme était mort des coups reçus pendant la bagarre. Ils exhibèrent son corps, montrèrent ses prétendues blessures et lui firent des funérailles vengeresses, avec de grandes démonstrations de douleur et de colère. Puis, comme le cadi se pressait peu d'accueillir leur requête, ils envoyèrent à

Constantinople leur patriarche, chargé d'évoquer l'affaire au tribunal de la Sublime Porte. De leur côté, nos moines firent partir leur Père procureur. Voilà l'éternel procès renouvelé, à l'occasion du voyage de l'ambassadeur.

Les cérémonies de la Semaine sainte n'en furent pas moins touchantes et belles. Pendant les derniers jours, Nointel vécut dans l'église du Sépulcre. Il parcourut le labyrinthe de sanctuaires obscurs que renferme la vieille basilique : il vit l'enchevêtrement des chapelles, les étouffants réduits où se conservent les reliques, et au fond de ces antres sacrés, à la lumière des lampes éternelles, le ruissellement des ors et la splendeur des châsses. Précédé de ses janissaires, il fendait le flot des pèlerins, la foule dolente; il allait de l'un à l'autre de ces lieux de prière et de lamentation où depuis plus de quinze siècles, avec les mêmes soupirs, les mêmes sanglots, vient chercher secours, au contact de la souffrance divine, la grande détresse de l'humanité. Quand il eut suivi les offices au pied du Saint-Sépulcre et entendu les interminables psalmodies, les Pères le conduisirent en procession au Calvaire, à la pierre de l'onction; il refit toutes les stations de la voie douloureuse.

Ce fut ensuite l'allégresse triomphante de Pâques, puis une série d'excursions dans toutes les parties de la Judée. Par les rampes pierreuses, par les grises solitudes, où fuyaient des hyènes, on descendit jusqu'à la dépression où s'épanouit la maigre oasis de Jéricho, en avant des montagnes moabites qui de leurs cimes cuivrées barrent durement l'horizon. Jamais ces lieux désolés n'avaient vu plus imposant pèlerinage. L'ambassadeur, ses compagnons, les religieux, allaient à cheval, sur de hautes selles à la mode du pays, dans le flottement des tapis à longues franges et des verroteries. Des Maronites, clients traditionnels de la France, suivaient en longue file, et quatre-vingts cavaliers en casque et cotte de mailles, commandés par le principal officier turc de Jérusalem, le *musselem*, s'avançaient sur les flancs de la colonne. Ainsi protégé, Nointel put se recueillir devant Jéricho, prier aux bords du Jourdain, contempler la mer Morte.

Non loin de la grève sinistre, le *musselem* avait fait dresser un pavillon, richement orné, où il offrit aux Français un festin, un de ces repas que Nointel qualifiait ainsi : « grands, si l'on considère le nombre des plats, mais très méchants par la malpropreté ». Dans le cercle des convives assis par terre à la mode turque, où circulaient pieds nus les serviteurs, on vit paraître des jattes de riz et de pilaf, des mixtures de farine et de miel, des monceaux de viandes, des nourritures étranges, épouvantables : « certains poulets qui semblaient sortir de la cuisine de Pluton »; des mets à

soulever même l'estomac robuste d'un Français du dix-septième siècle; pour finir, un mouton tout entier, rôti, dégouttant de graisse, un de ces moutons de Syrie à queue énorme. Le Turc s'empara de cet appendice et y mordit à belles dents; il en détacha ensuite un gros paquet de graisse et le porta à la bouche de l'ambassadeur, comme morceau de choix. Nointel pâlit, fixa sur ses compagnons un regard de détresse; mais les règles de la politesse orientale lui défendaient de refuser; il surmonta ses dégoûts et absorba le morceau : ce fut un de ses traits d'héroïsme.

Dans le voisinage du lieu de halte, des Bédouins pillards erraient, rôdaient; on distinguait leurs tentes, leurs campements nomades, que Nointel nomme « des villages ambulatoires ». Toutefois, ces barbares, avec qui l'on avait eu la prudence de passer un arrangement, se montrèrent sages : ils laissèrent les pèlerins continuer leur tournée, visiter le Cédron, les sépultures des rois et des prophètes, et Bethléem, où les Grecs dominaient et ne nous permirent d'accéder que par grâce à la grotte de la Nativité.

Parmi tant de lieux vénérables, il en était un que Nointel se fût fait scrupule de négliger : son patriotisme, autant que sa dévotion, lui commandait d'y aller. Une tradition voulait qu'après la prise de Jérusalem par les Infidèles et la destruction du royaume latin, une poignée de Français, descendants des croisés, se fût retirée et retranchée sur un mont proche de Bethléem : là, vivant à la façon des Arabes, pillant et guerroyant comme eux, ces Français du désert se seraient maintenus quarante ans, et leur résistance n'eût fini que par la mort du dernier d'entre eux. Leur prétendu repaire s'appelait encore dans le pays « la montagne des Français ». Nointel y mena un pèlerinage armé, car l'endroit était particulièrement mal famé et hanté, disait-on, de dangereux Arabes.

La colonne s'organisa militairement, l'ambassadeur au centre, chacun le pistolet au poing. Le guide qui la conduisait ne répondait de rien, mais se fiait « au courage français ». A mi-hauteur, on vit les escarpements du sommet se hérisser de lances : des burnous noirs, de grands arcs parurent, et un vol de flèches siffla dans l'air. Mais la petite phalange va-t-elle s'arrêter devant quelques pillards : qu'on les disperse, qu'on les châtie, à l'assaut! Chacun s'élance, escalade les pentes, faisant feu sur les burnous. Le bruit de la poudre dispersa toute la bande. Les vainqueurs arrivèrent sans difficulté au sommet, glorieusement reconquis, et y cherchèrent les traces, les ossements de leurs devanciers. Inutile de dire qu'on ne les trouva point : néanmoins, comme Nointel aimait à solenniser tous les épisodes de son voyage, il fit entonner un *Dies iræ* à l'intention de ces héros problématiques.

Les Arabes, cependant, s'étaient rapprochés, mais annonçaient maintenant des intentions pacifiques et faisaient des signes d'intelligence. A la fin, leur roi, le chef de la tribu, envoya des otages et proposa un colloque : il s'y présenta avec sa grâce noble de fils du désert. Nointel et lui chevauchèrent quelque temps côte à côte et se séparèrent amis, après s'être expliqués sur le malentendu du matin; il fut reconnu que l'attaque avait été provoquée sous main par les moines grecs, qui avaient dépêché au chef arabe des émissaires pour nous accuser d'intentions spoliatrices et conquérantes : nouveau trait de leur perfidie.

Nointel rentra à Jérusalem pour assister en curieux aux cérémonies de la Pâques grecque, qui retarde de treize jours sur la nôtre. Il tenait surtout à observer le prétendu miracle du feu sacré, le Samedi saint. En ce jour, les Grecs croient fermement qu'un de leurs chefs spirituels, enfermé dans le saint Sépulcre, voit s'allumer une flamme surnaturelle qu'il recueille, qu'il transmet à tous les pèlerins, afin que ceux-ci la propagent jusqu'aux extrémités du monde orthodoxe. Cette scène, l'une des plus extraordinaires qui se puissent voir à Jérusalem, était encore plus caractérisée en ce temps-là par de scandaleuses pratiques, par un tumulte énorme, fou, monstrueux; c'était une véritable orgie sacrée. Afin de jouir commodément du spectacle, Nointel se fit ouvrir une galerie élevée qui donnait sur l'église : il s'y plaça de bonne heure, avec les Pères franciscains, ses compagnons et ses janissaires.

En bas, dans l'église sans lumières, c'était un grouillement de foule, une multitude noire, dense, haletante. Depuis plusieurs jours, d'innombrables pèlerins, des familles entières, vivaient là, dormant, mangeant un peu, croupissant au même endroit, pour garder leur place, et de ces groupes, se mouvant confusément dans l'ombre, s'élevaient une rumeur continue et une fétidité. A mesure que les heures s'écoulèrent, une impatience, une émotion, un vertige enfin gagna ces masses, ivres d'abstinence, et dans toutes ces âmes montées au comble de l'exaltation, il se fit un rappel soudain de paganisme, un retour aux idolâtries obscènes, aux abominations pieuses. Des Grecs venaient maintenant trépigner et hurler contre les murailles du Sépulcre, réclamant le miracle. D'autres se prenaient par les bras, formaient des rondes, des danses, menaient d'infernales sarabandes. Parfois, deux d'entre eux fonçaient l'un sur l'autre et s'entre-choquaient furieusement du front, à la manière de taureaux qui luttent. On en élevait d'autres sur les épaules de leurs compagnons, comme des patriarches qu'on intronise; ils passaient ainsi portés, promenés, puis faisaient hisser à côté d'eux de jeunes garçons qu'ils appelaient

leurs diacres, et prenaient des poses immondes; on vit des scènes de hideuse bestialité. Saisi d'horreur, le supérieur des Franciscains s'enfuit de la tribune et alla se mettre en prière, invoquant la miséricorde divine sur ces profanateurs du temple : et les Turcs de l'escorte, écarquillant leurs yeux pour mieux voir, se délectaient du spectacle.

Une fumée sortit enfin par les ouvertures du Sépulcre; le miracle était fait. L'évêque chargé de l'opérer reparut sur le seuil de l'édicule, tenant une gerbe de feux, un bouquet de cierges allumés. De tous côtés, des cierges se tendirent vers lui, pour recevoir l'étincelle sacrée. On se la dispute, on se l'arrache, elle se multiplie en folles lueurs qui courent dans la foule, se poursuivent, s'éteignent et se rallument, se dispersent dans toutes les parties de l'église et piquent de milliers d'étoiles les obscures profondeurs. A mesure que la flamme erre et se communique, la frénésie du peuple augmente. C'est maintenant un délire : ce sont des allégresses brutales, des fureurs, des extases, des défis fanatiques, des épreuves : des femmes qui se passent la flamme sur leur chair nue et prétendent ne ressentir aucune brûlure, qui la poussent au visage de leurs enfants : des groupes qui roulent à terre et s'étreignent, et des clameurs effroyables, des cris qui n'ont plus rien d'humain, des rugissements. Vers le soir, nos Français se retirèrent étourdis de ce tumulte, écœurés par l'odeur fade des cierges se mêlant aux senteurs d'humanité, à tel point rompus, harassés, brisés, qu'il leur fallut un jour de repos absolu pour se remettre.

IV

Cependant, à la vue de l'opprobre des Lieux saints, à l'aspect de ces Grecs partout usurpateurs et sacrilèges, la piété de Nointel s'est profondément émue; son cœur s'afflige, son indignation déborde : il se croit obligé à d'éclatantes démarches.

Il n'écrit pas seulement au roi, mais au Pape, à l'Empereur, à la reine d'Espagne, à tous les potentats catholiques; il sollicite d'abondantes aumônes qui permettront d'acheter la protection des pachas et de déjouer les intrigues schismatiques, dénonce les envahissements des Grecs, fulmine contre cette engeance. Avec un zèle quelque peu théâtral, il s'érige en défenseur de Jérusalem opprimée, souillée, et s'institue d'office l'avocat du saint Sépulcre.

En même temps, dans sa lettre au roi, il refait, après tant d'autres, la description de Jérusalem et des sites environnants. Mais il veut cette fois que son style s'élève tout à fait à la hauteur du sujet. C'est alors qu'il sacrifie le plus au faux goût de l'époque, au

genre ridiculement emphatique qui sévissait dans toute une partie de la littérature : au lieu de raconter simplement et naturellement ce qu'il a vu, il arrondit, balance, surcharge ses périodes, et compose un morceau d'une éloquence bouffie, tout d'antithèses et de métaphores.

« Sire, dit-il, la ville de Jérusalem, où j'ai l'avantage de me trouver, n'est plus ce qu'elle a été dans l'antiquité; la grandeur et la magnificence de son temple consistent en de faibles restes; les armées de ministres destinées au service de ses autels sont changées en un petit nombre de Turcs employés à servir une mosquée; l'abondance du peuple qu'elle contenait a produit un désert; la quantité d'argent qui s'y trouvait en sorte qu'étant commun on ne l'estimait pas davantage que les pierres, a fait qu'à présent on se soumet à tout pour en avoir; les plus illustres monuments destinés pour servir de sépultures à tant de rois et de grands personnages, lesquels y renfermaient aussi leurs trésors, semblent n'avoir été taillés dans le roc par un travail inconcevable et séparés de la terre qui les a produits que pour y être maintenant ensevelis en partie; il n'y a plus d'apparence de cette prodigieuse fertilité, si elle n'était miraculeuse, puisqu'au milieu des rocs et des montagnes dont le pays est tout plein, elle suffisait à tant de millions de personnes, les ayant longtemps aidées à soutenir ce siège si fameux d'un des plus grands empereurs romains. Ces considérations, Sire, pourraient attirer l'admiration d'un changement si extraordinaire, et en imprimer une forte douleur à tout autre que Votre Majesté qui est bien informée des justes prophéties sur lesquelles il est appuyé; elle pénètre indubitablement que tout se passait en figure dans l'ancienne Jérusalem; sa grandeur passée qui comprend l'empire absolu de sa loi, et la superbe de ses édifices, devaient s'évanouir et s'anéantir, afin que la véritable gloire qu'elle ne figurait qu'imparfaitement fût répandue avec profusion sur la grotte de Bethléem, sur les montagnes de Sion, du Calvaire et des Oliviers, et sur les fonds et plaines qui les environnent, et les torrents qui les arrosent, afin que par l'Evangile et la religion nous fussions délivrés d'un joug intolérable, afin que nous eussions un fils aîné de l'Eglise, qui renfermant dans sa personne sacrée toutes les rares qualités de Clovis, Charlemagne, saint Louis, et de tant d'autres monarques dont il tire sa naissance, se nomme Louis XIV, ce qui suffit pour en imprimer les grandes idées que la langue ni la plume ne peuvent exprimer. »

Suit le tableau de la communauté latine en Terre-Sainte, de l'accueil qu'elle a fait à notre représentant, de ses démêlés avec les Grecs et des secours que le roi lui portera certainement, car il

est tout-puissant, magnanime et attaché à de glorieuses traditions. Ici, emporté par le désir de magnifier le roi et la France, Nointel arrive à de véritables extravagances de style : visant au lyrisme, il tombe dans le pathos, et après avoir rappelé comment les pères de Saint François célèbrent et invoquent la France : « Quand ceux, dit-il, qui ont l'avantage de vivre dans ces saints Lieux ne tiendraient pas un langage si juste, les illustres morts qui y sont ensevelis, et les instruments de leurs victoires qui s'y gardent comme des reliques, parlent assez par leur silence, et ils continueront de parler français jusqu'à la consommation des siècles, malgré la malice des Grecs qui paraissent n'avoir usurpé les sépulcres de Godefroy de Bouillon, du roi Baudouin et de leurs enfants, que pour rayer et falsifier les titres de leur mémoire ; leur artifice ne saurait réussir, et il est si peu possible de ne pas rendre ici justice à la France, qu'en manquant de le faire on s'expose à voir tomber les montagnes sur sa tête, y en ayant une fort élevée sur laquelle les Français s'étant retirés après la perte de Jérusalem y ont demeuré quarante ans, attendant du secours ; pour mieux dire, ils y sont encore, puisque, par leur mort, ils en ont fait un cimetière glorieux… »

Ce galimatias sent d'autant plus la recherche, l'effort, que l'enthousiasme de l'auteur était voulu et son admiration de commande. Au fond, la Terre-Sainte n'avait pas répondu à l'image qu'il s'en était faite, d'après les témoignages bibliques. Il ne paraît pas avoir senti l'austère beauté de cette contrée en ruines, aux horizons convulsés, aux brisures étranges, au sol ravagé par le soleil d'Asie. Comme sa lettre au roi semble déjà l'indiquer, il s'était étonné de ne retrouver nulle part les traces, la possibilité même de ces grands déploiements de civilisation dont parle l'Écriture. Ces écroulements de rochers, ces passes à peine praticables, ces vallées trop étroites pour les scènes grandioses que les livres sacrés y placent dans le passé ou dans l'avenir, le déconcertaient un peu, et sa déception perce surtout dans certains passages de ses lettres au ministre :

« Je puis vous assurer, Monsieur, lui écrit-il, qu'il semble que la Providence ait autant pris de plaisir à enrichir ce pays par la profusion de ses grâces spirituelles, en figure et en vérité, qu'il paraît avoir été dépourvu de tout temps des avantages d'une belle situation et d'un terrain fertile. Il faut croire néanmoins que cette grande abondance de peuples et la fertilité qui leur suffisait étaient des miracles perpétuels qui faisaient produire les rochers et contenir dans de petits espaces des quantités innombrables de monde, qui, autrement, n'y auraient pu demeurer sans centupler

leurs rangs les uns sur les autres. Ce sont des réflexions qui tombent dans l'esprit fort naturellement, et qui, étant établies sur la puissance divine, ne font point de tort à la foi des Ecritures; il faut donc juger de la terre où je suis par la foi... »

En réalité, c'était une autre terre qui le tentait désormais : l'Egypte l'attirait et le fascinait, l'Egypte telle que l'avaient décrite les historiens et les poètes, féconde et verte, vivifiée par son fleuve, dressant entre les bouquets de palmes ses blanches cités; peu s'en fallait qu'elle ne lui apparût, d'après son propre aveu, comme « la véritable terre de promission ».

Pour s'y rendre, il ne jugea pas néanmoins que la voie la plus courte fût la meilleure. Il irait par terre, visiterait Gaza, se détournerait vers le Sinaï et ses couvents, effleurerait la mer Rouge, et ferait à rebours la route des Hébreux. Son désir était d'atteindre l'Egypte seulement à la fin de l'été, car tout avait été par lui calculé, combiné, pour que chaque pays lui apparût dans sa saison caractéristique. Après avoir vu à Jérusalem les fêtes de Pâques, il voulait être en Égypte pour le débordement du Nil, qui se fait en automne; à cette époque, la population était en fête, vivait sur le fleuve, dans des navires illuminés, célébrait par mille réjouissances la crue bienfaisante des eaux, et c'était l'instant qu'il fallait saisir pour l'observer dans toute sa pittoresque animation.

En Terre-Sainte, Nointel avait continué à se préparer les voies en Égypte. Au moment d'entrer à Jérusalem, il avait reçu de nouvelles lettres de nos nationaux du Caire, se plaignant d'avanies plus cruelles encore que les précédentes : c'était comme l'appel suprême « d'assiégés réduits à l'extrémité et sans espérance de quartier ». Nointel avait écrit alors au pacha-gouverneur, à son principal lieutenant et au chef des milices, en les menaçant, s'ils persistaient dans leurs violences, de ne paraître en Égypte que pour en retirer nos marchands. Si chancelant qu'il fût, le commerce français profitait à ces tyrans; la crainte de le perdre les fit rentrer dans le devoir. Notre colonie d'Égypte éprouva quelque soulagement. Si l'approche seule de l'ambassadeur avait produit ce résultat, que ne ferait sa présence? Sans doute, il suffirait de sa venue pour que le transit s'établît par l'isthme de Suez et la mer Rouge, pour que la route directe des Indes se rouvrît devant nous.

Parti de Jérusalem le 7 mai, il arriva à Gaza en quelques jours. Après les aridités de la Terre-Sainte, ce lui fut une joie, un rafraîchissement pour les yeux, que de revoir des arbres, de la verdure, et que d'entendre le murmure des sources. Les environs de Gaza lui parurent délicieux; à la description qu'il en fait dans son français du dix-septième siècle, qui ne reconnaîtrait une véritable

oasis : « Tout le pays, dit-il, est agréablement diversifié de plaines et de collines, qui sont bornées par de grandes montagnes. Les arbres fruitiers, tels que figuiers, grenadiers, abricotiers, figuiers de Pharaon et d'Adam, caroubiers, oliviers, palmiers et autres, y sont dans une abondance à faire croire qu'ils composent une forêt. Les chemins y étant larges, droits et unis, méritent véritablement le nom de royaux, quelques-uns sont bordés de haies. Les campagnes semblent fertiles par ce qui en est cultivé, l'air y est bon et même tempéré, quoiqu'il tire assez sur le chaud, et l'on y a vu tomber, il n'y a pas longtemps, une grêle prodigieuse; enfin, s'il y avait seulement quelque ruisseau ou petite rivière, ce serait un grand avantage. Il faut, pour y suppléer, ménager les fontaines qui sont rares, et avoir principalement recours aux citernes et aux puits. Le peuple est misérable jusqu'à être réduit à demander l'aumône, et il est aussi difficile qu'incommode de la donner par l'accablement de ceux qui la demandent. »

Par une exception assez rare en pays turc, le pachalik de Gaza était héréditaire : c'était l'apanage d'une grande famille indigène, dont les chefs se succédaient l'un à l'autre, la Porte se bornant, pour réserver ses droits, à les appeler auprès d'elle et à les faire étrangler, quand ils avaient déplu. Quelle occasion pour Nointel d'étudier une de ces petites dynasties que le Sultan laissait subsister en quelques coins de son empire!

Le titulaire actuel du pachalik était un tout jeune homme, placé sous la tutelle de son oncle, qui se pressait peu de l'initier à l'exercice du pouvoir : « On l'a toujours tenu en bride, déclare l'ambassadeur, et tellement qu'on peut dire qu'il en est comme abruti. » Quant à l'oncle, Nointel lui trouva « plus d'extérieur que de solidité », et en donne ainsi la preuve : « Mes compliments, qui lui marquaient la considération de sa personne, non seulement par elle-même, mais par l'avantage si extraordinaire dans l'empire ottoman de posséder un gouvernement par succession, n'ont point été reconnus par autre réplique que de *inch'Allah*, signifiant « s'il plaît à Dieu », qu'il accompagnait d'un rire innocent. Ce fut aussi inutilement que je fortifiai ma civilité en lui insinuant que la haute naissance, si rare en Turquie, et dont quasi lui seul se pouvait vanter, étant inséparable des grandes vertus qui se rencontraient si rarement dans ceux élevés par le hasard, lui ajoutant que son gouvernement en établissait la preuve, et encore plus celui du grand vizir qui avait succédé à son père, car toute sa réponse consista dans un souhait réitéré d'une longue vie et de toute sorte de prospérités à ce premier ministre. »

La parole du roitelet mahométan ne s'anima qu'un instant : ce

fut à propos de ces fins chevaux du désert, orgueil et trésor de l'Arabe, dont son État était un des principaux lieux d'élevage. Il connaissait par cœur la généalogie de chacun d'eux et ne tarissait pas en détails sur leur valeur : « Sur cette matière, dit Nointel, je le trouvai autant habile qu'incroyable. Les fatigues de ces animaux à faire des courses de plusieurs jours et nuits sans manger ni boire ne me parurent pas tenir si fort du prodige, que le prix d'une cavale dont il me fit l'éloge, en m'assurant que pour un quart de cette bête l'on avait donné cinq cents chameaux qui pouvaient valoir 10 000 piastres, et que lui-même avait acheté une quatrième partie d'une autre 2500 écus, et il me jura qu'il n'y avait que les bêtes de certaines races arabes qui se vendissent si cher, et que même on achetait très chèrement les poulains dans leur ventre. »

La conversation tomba finalement sur le voyage projeté au Sinaï. Les difficultés et les périls de ce détour furent si bien remontrés à Nointel qu'il y renonça. Il passerait directement en Egypte. Douze journées de marche seulement l'en séparaient : il s'apprêtait à franchir cette suprême étape; ses chameaux étaient chargés, sa caravane en ordre de marche, prête à s'ébranler, lorsqu'un fâcheux message qu'il avait eu le tort de ne point prévoir, le rejoignit en si beau chemin et rompit son projet.

Comme il eût dû s'y attendre, la longueur de sa tournée, l'appareil dont il s'entourait, le ton d'autorité qu'il affectait, ce voyage de souverain accompli par un ambassadeur, avaient fini par indisposer la Porte : ce pouvoir ombrageux s'était ému. Peut-être aussi le grand vizir Kupruly avait-il deviné nos projets sur l'Egypte et voulu s'y opposer. Quoi qu'il en fût, une lettre de rappel courait après le marquis; même, pour plus de sûreté, Kupruly venait de mander au cadi de Jérusalem de ne point permettre que le magnifique ambassadeur dépassât la Palestine : ce fut de cette défense que Nointel reçut avis à Gaza.

Une désobéissance eût courroucé le vizir. D'ailleurs, les moyens matériels eussent fait défaut pour continuer le voyage. Nointel dut se résigner. Il rebroussa chemin vers Jaffa, pour y reprendre sa tartane et se rembarquer, mais il s'en revenait le cœur gros. Son dépit, son chagrin, étaient extrêmes. Avoir touché de si près à l'Egypte et ne pouvoir l'atteindre, quelle disgrâce! Il eût tant aimé à observer cet énigmatique pays, à en scruter les mystères. Puis, dans les bazars du Caire, qui étaient à eux seuls tout un monde, que d'emplettes à faire, que d'occasions superbes! D'après des renseignements déjà pris, Nointel savait qu'il eût trouvé là un tas de choses hétéroclites et précieuses, des produits de l'Afrique

intérieure et de ses fabuleux royaumes, des restes d'animaux inconnus, des pierres douées de vertus magiques, et aussi des camées, des bijoux, des médailles à l'effigie des Ptolémées et des Césars, toutes ces friandises dont il était gourmand. Au moins voulut-il que quelqu'un se chargeât pour lui d'explorer les quartiers marchands du Caire et d'y faire une rafle de curiosités. Il dépêcha dans ce but un agent spécial, avec un mémoire où il recommandait d'acheter « tout ce que l'on voudrait vendre à prix raisonnable », et aussi de recueillir des renseignements sur l'Egypte ancienne et moderne : au consul du Caire il envoya une instruction pareille, accompagnée de cette lettre détaillée, minutieuse, avide, qui le peint tout entier :

« ..... Accordez-moi tous les éclaircissements que je demande par mes instructions... et rendez-les tous les plus exacts et les plus étendus qu'il se pourra; ajoutez-y le plaisir que je souhaite ardemment de toutes les curiosités qui se pourront amasser, d'oiseaux morts et vivants, de serpents, de *cocodrilles*, gazelles, coquilles de la mer Rouge, nacres de perle, champignons, congélations, corail, médailles, ambre gris, musc, bézoards, étoffes des Indes, porcelaines, plantes, singes, même des petits musqués d'Abyssinie. N'oubliez pas, je vous conjure, des médailles et pierres gravées, même des naturelles... Il y a un marchand vénitien au Caire qui a bien des médailles, et entre autres une grande d'or frappée en l'honneur d'Alexandre pour la construction d'Alexandrie. J'aurais bien de la joie si vous pouviez me la ménager. J'attends de votre courtoisie, et de celle de vos députés et autres marchands, comme aussi de votre diligence et exactitude, ces petites satisfactions, me tenant bien assuré des grandes qui peuvent concerner l'avantage et le progrès du commerce... »

Il ajoutait un vœu qu'il qualifiait lui-même « d'assez extraordinaire ». — « C'est, disait-il, que le gros temps me contraigne à relâcher à Rosette, afin que je puisse faire un tour au Caire. Si cela arrivait, comme il pourrait bien être, vous entendriez incontinent parler de moi et aussitôt que la diligence d'un exprès le pourrait permettre. » Etrange, en effet, ce souhait d'un voyageur aspirant aux infortunes de mer, appelant la tempête, parce que ce bienheureux accident pourrait le pousser vers la contrée de ses rêves : au besoin, à défaut de tout autre moyen d'atteindre la côte d'Egypte, il eût consenti à y faire naufrage.

Albert VANDAL.

La fin prochainement.

AU SEUIL DE L'EUROPE

LES ARMÉNIENS DU CAUCASE

Si bien assise que soit sa domination entre la mer Noire et la Caspienne, la Russie n'a pas encore conquis moralement les conquêtes de ses empereurs. Les belliqueuses populations du Caucase ont, depuis quarante ans, déposé les armes. Mais il en est peu qui aient accepté l'influence russe ou qui l'aient subie; la plupart lui demeurent réfractaires. Les Caucasiens, dans leurs guerres avec les Perses ou les Turcs, n'étaient que des hordes sauvages : aujourd'hui, face à face avec la puissance moscovite, on dirait que des peuples nouveaux se sont formés, des peuples unis désormais par de fortes passions nationales; ils revendiquent leurs lointaines origines; ils prétendent ne relever que de leurs traditions; ils se subdivisent et s'isolent les uns des autres. C'est chez les Arméniens que sont le plus profondément gravés ces sentiments d'indépendance.

J'ai connu un certain nombre d'Arméniens à Tiflis, des commerçants du bazar, des journalistes, rédacteurs du *Michak* ou du *Nor-Tar*. J'avais plaisir à m'entretenir avec eux de leur vie, de leur histoire, de leurs regrets et de leurs espérances. C'était alors l'époque où, par delà le mont Ararat, le fanatisme ottoman frappait avec le plus de violence les populations chrétiennes soumises au Sultan : des provinces de l'Arménie turque arrivait chaque jour la nouvelle d'odieux massacres. Mes Arméniens de Tiflis me parlaient avec douleur de ce malheureux pays : c'était leur religion qu'on insultait, c'était le sang de leurs frères qui coulait. Ils s'indignaient tout haut de voir l'Europe assister à ces scènes de tuerie, non pas en silence, mais avec des protestations faibles, contenant juste ce qu'il fallait pour que la complaisance ne fût point avouée. Que de fois ils déploraient devant moi l'inertie de la France, cette nation généreuse qui avait habitué les yeux des opprimés à se tourner vers elle! La France ne croyait donc plus à la liberté, à

la justice, et l'égoïsme avait donc triomphé de ce qui faisait sa force morale, l'amour de l'humanité, les grands sentiments, les belles illusions? Ils accusaient de notre indifférence les liens qui nous unissent à la Russie. En s'alliant à la république, le tsar avait pris ses précautions contre tout danger de contagion libérale; mais la France, elle, avait dans cette union oublié ses principes et renié ses traditions.

Quand nous venions à parler de la Russie, une sourde irritation perçait dans leurs jugements. Ils se plaignaient — à huis clos — de ce que le gouvernement du tsar, peu empressé à venir en aide aux Arméniens du dehors, usait à l'égard des Arméniens du dedans de procédés vexatoires. Il leur faisait un crime de leur activité, de leur richesse; il voulait restreindre leur influence. Il les poursuivait pour leur prospérité, pour leur culture intellectuelle, comme aussi pour leur nationalité. Il avait cru voir dans la compassion des Arméniens russes pour leurs frères de Turquie le réveil de l'idée nationale arménienne, le signe de tendances séparatistes. Il avait inauguré alors une politique de russification à outrance, sans se soucier de froisser les sentiments, les mœurs, la conscience de ses sujets arméniens.

Ces plaintes sont-elles fondées? Je ne m'en suis pas tenu au témoignage des Arméniens, qui ne pouvaient être tout à fait impartiaux. J'ai interrogé des Russes, et ils m'ont dit les inquiétudes que soulèvent les penchants autonomistes des Arméniens et leur prépondérance en Transcaucasie. Sans quitter le territoire de l'empire, j'ai voulu me mettre en contact avec la vie arménienne, là où elle fleurit encore, préservée de l'invasion des mœurs nouvelles. J'ai visité les provinces d'Erivan et de Kars; Etchmiadzin, le centre religieux des Arméniens; Ani, leur vieille capitale en ruines, dont la vie s'est retirée depuis six siècles. Çà et là, j'ai pu observer quel intervalle ont mis entre les Arméniens et les Russes la race et la religion, et comment à ces causes de conflit s'ajoutent des rivalités économiques. J'ai recherché comment l'empire moscovite se comporte à l'égard de ses sujets arméniens, et il m'a semblé que les dispositions défiantes qu'il entretient pour eux, les conditions de vie qu'il leur impose, nous aident à comprendre la conduite qu'il tient dans les affaires d'Orient.

*
* *

Au commencement du dix-neuvième siècle, l'Arménie était partagée entre les Turcs, les Perses et les Géorgiens. Les Russes firent un premier pas sur les terres arméniennes en 1802, lorsqu'ils déclarèrent la Géorgie partie intégrante de l'empire; et depuis cette

époque ils n'ont pas cessé d'y étendre leur puissance. Dans leur guerre contre les Perses, en 1804, ils assiégèrent Erivan sans succès; mais, en 1827, Paskévitch prit la ville d'assaut. Le traité d'Andrinople donna aux Russes Akhalsikh et Akhalkalaki. Enfin, le traité de San Stéphano, couronnant les glorieuses campagnes de 1878, laissa entre les mains d'Alexandre II les districts arméniens de Kars, d'Ardahan, de Batoum et de Bayazed : le congrès de Berlin rendit Bayazed à la Turquie.

La Russie possède aujourd'hui un cinquième de la superficie de l'Arménie historique et compte sur son territoire onze cent mille sujets arméniens. Un petit nombre est allé chercher fortune à Pétersbourg, à Moscou, à Odessa, à Astrakhan. Beaucoup se sont répandus sur les contrées voisines de l'Arménie et peuplent les grandes villes de la Transcaucasie. Les autres, paysans pour la plupart, n'ont pas quitté la terre de leurs aïeux; ils y vivent en contact avec les Tatares musulmans [1] : la coexistence de ces deux races et de ces deux religions hostiles sur le même sol n'amène aucun conflit sous l'aigle noire moscovite.

La servitude politique avilit le peuple qui l'accepte. L'Arménie a subi la domination étrangère; elle ne s'y est jamais résignée. Et c'est pourquoi, sans doute, le tempérament national ne s'est point abâtardi. Observons les Arméniens que la conquête a faits Russes. Voyons-les à leurs comptoirs de Tiflis ou de Bakou. Ne cherchons jamais en eux l'aisance tranquille et fière de l'homme qui est sûr de son rang et de ses façons. De grâce, de belles manières, ils ne s'inquiètent guère. Leur salon, c'est leur boutique. Les Géorgiens, légers, dissipateurs, les traitent de haut, jugent leur vie laide et sale; il est vrai que, pour se faire aimer, les Arméniens prennent la plus vilaine forme, celle du créancier. Pour nous, qui n'avons pas de préjugés et qu'aucun souvenir fâcheux n'engage à parler mal de ces hommes d'affaires, nous pouvons porter un jugement plus équitable. Par delà l'apparence extérieure, qui est banale et déplaisante, tâchons d'atteindre l'âme. Ces hommes, repliés sur eux-mêmes, silencieux, ont une activité dévorante, une âpre concurrence à la lutte; ce fonds d'énergie héréditaire, les misères que leur race a subies, les révolutions qu'elle a traversées, rien ne l'a entamé. Chez ces êtres de volonté, tous les ressorts sont tendus à l'excès, tout est raide : ils ne sont pas nés pour la joie pleine, pour la gaieté légère, pour la quiétude. Leur front soucieux dit la contention d'esprit, le travail, le calcul morose. Ce goût à la

[1] La proportion des Tatares aux Arméniens est, dans certaines régions, très élevée. Le gouvernement d'Erivan, par exemple, renferme 377 000 Arméniens et 251 000 Tatares (*Kavkazski kalendar na* 1896 *god*).

besogne, cette ténacité, voilà ce qui, d'abord, les met en relief au milieu des populations du Caucase, amollies pour la plupart et incapables de secouer la paresse orientale.

Les Arméniens ont conscience de la supériorité de leur caractère, et cela ne contribue pas peu à les rejeter sur eux-mêmes, à les isoler des autres races. Dans toutes les régions de la Transcaucasie où la destinée les a groupés, ils se reconnaissent, ils s'allient et se soutiennent entre eux. Ils font un peuple à part. Le lien national qui les unit n'a rien perdu de sa force. Ils constituent une nationalité. Ils ont leur langue, la langue de leurs pères aux sons rauques et gutturaux, et les commerçants de Tiflis qui se sont approprié la culture moderne, ne l'ont pas plus oubliée que les paysans des montagnes natales. Ils ont leur littérature, leurs journaux en russe et en arménien. Ils ont leur Eglise, l'Eglise grégorienne, qui a gardé jusqu'à présent sa constitution propre, et ils ont leurs écoles fondées par leurs pères et autonomes.

Les Arméniens ont leur Eglise, et c'est elle qui garantit leur nationalité. L'Eglise arménienne se sépare de l'Eglise grecque et de l'Eglise catholique en ce qu'elle n'admet que les quatre premiers conciles. Pendant que le cinquième concile œcuménique délibérait à Chalcédoine (451), l'Arménie luttait pour la foi contre les Perses; elle n'obtint que des rapports contradictoires sur les décisions du concile, et elle les rejeta. Saint Grégoire l'Illuminateur donna à l'Eglise arménienne sa constitution et sa liturgie.

Le pontife suprême, dont relèvent les patriarches de Constantinople, de Jérusalem et de Cilicie, est le *catholicos* qui réside au monastère d'Etchmiadzin, non loin de l'Ararat. Comme Etchmiadzin appartient depuis soixante ans à la Russie, le gouvernement impérial s'est arrogé le droit d'intervenir dans la nomination du *catholicos*. Il préside à l'élection. Tous les diocèses arméniens du monde envoient des députés, laïques ou ecclésiastiques; j'ai vu au monastère une photographie représentant les délégués qui ont nommé le pontife actuel; la majorité se composait de laïques, de journalistes et de commerçants. On procède au vote. Le gouvernement russe ne se reconnaît pas forcé de proclamer *catholicos* l'élu de la majorité; il peut choisir entre les deux prélats qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. C'est ainsi qu'il tient sous la main le chef de l'Eglise grégorienne; en l'intronisant, il le fait sien et le rend indépendant de l'étranger. Les Arméniens de Turquie et de Perse s'en plaignent; mais, à moins de briser l'unité de leur Eglise, ils n'ont d'autre ressource que de se soumettre aux exigences de la Russie.

Au-dessous du *catholicos*, il y a les évêques et les archimandrites. Ces dignitaires doivent être célibataires ou veufs. Ils sont choisis par le pontife suprême. Ils résident dans les diocèses, à moins que la confiance du *catholicos* ne les appelle auprès de lui. Pris dans les monastères, ils ont d'ordinaire un monastère pour demeure.

Le bas clergé se divise en deux groupes : le clergé séculier, paroissial, et le clergé régulier, monastique. Le premier est marié, le second est voué au célibat.

Il n'en est pas du clergé paroissial arménien comme du clergé russe qui, jusque dans ces derniers temps, ne se recrutait que par lui-même et formait une caste sacerdotale. Le prêtre arménien sort de toutes les classes. Il est nommé à l'élection. Le plus souvent il est fils d'un paysan. Il a été élevé en pleine sauvagerie des champs, à travailler la terre. Vers les douze ans, si l'enfant a montré quelque goût pour les choses d'Église, on demande au prêtre du village de le prendre pour sacristain ou pour bedeau, pour chantre ou pour sonneur. En servant le prêtre à l'autel, l'enfant apprend les prières et les rites. A vingt ans, il ignore tout de la théologie; mais il sait officier, baptiser, marier, enterrer. Que la cure soit vacante, il peut solliciter la place. Il brigue les suffrages des paysans : quelquefois, paraît-il, il les achète. S'il est élu par sa paroisse, il se présente à l'évêque du diocèse qui, après enquête, valide ou annule l'élection. Il se hâte, s'il n'est pas encore marié, de prendre femme avant d'être ordonné. Après le sacre, il fait une retraite de quarante jours. La retraite se termine par un festin pendant lequel la femme du prêtre demeure assise sur un escabeau, les yeux bandés, les oreilles bouchées, pour marquer la retenue qu'elle saura avoir à l'égard des fonctions de son mari.

Chez ce peuple patriarcal, où toutes les fonctions ne sont pas encore bien distinctes, le prêtre n'appartient pas exclusivement à l'autel. Il ne croit point rabaisser sa mission en cultivant la terre comme un simple paysan. Parce qu'il n'a aucun traitement fixe, il doit exercer un travail manuel pour faire vivre sa famille. S'il ne possède pas de champs, le village lui en donne. Aux produits de la terre, le prêtre ajoute le maigre revenu d'une dîme prélevée sur le blé, sur l'orge. Il a encore pour lui la rente que lui assurent les baptêmes, les mariages, les enterrements, la bénédiction annuelle de tous les foyers. Enfin, il prend la peau de la brebis ou du mouton offert en sacrifice, et, quand il enterre un mort, il a droit à son habit. Ainsi choisi et renté par ses ouailles, le pasteur leur est tout dévoué.

Quant au clergé régulier, les moines arméniens sont, comme les moines russes, voués à la contemplation et à la routine des rites

traditionnels. Leur principale fonction paraît être de garder les reliques des couvents et de recueillir les aumônes.

Le clergé arménien n'est pas sous la domination du Saint-Synode, ce conseil dirigeant de l'Eglise russe. Il ne dépend que du *catholicos*. Seulement sur le pontife s'exerce la tutelle gouvernementale. Le tsar place à côté de lui un conseil ou synode de huit évêques grégoriens qu'il se réserve le droit de choisir et, près de ce synode, un procureur laïque, entièrement dévoué aux intérêts russes, et qui ne se fait pas faute d'intervenir dans les affaires religieuses de l'Eglise grégorienne. Les Arméniens supportent difficilement l'ingérence de ce fonctionnaire et réclament la liberté d'administrer leur Eglise sans le contrôle du pouvoir.

C'est que les Arméniens sont très attachés à leur Eglise. Ceux mêmes qui ont perdu la foi au surnaturel lui témoignent du respect, parce qu'elle est une institution nationale, parce qu'elle conserve la conscience nationale. Ils reportent sur elle l'amour qu'ils ont gardé pour leur patrie démembrée. La religion est si intimement liée à la nationalité, que les Arméniens grégoriens se considèrent comme les seuls vrais Arméniens et qu'ils sont portés à renier leurs frères, les Arméniens unis à Rome.

A partir du douzième siècle, un certain nombre de docteurs de l'Eglise grégorienne entamèrent des négociations avec Rome et avec Byzance. Vers 1320, Jean de Kherni fut gagné à l'union avec l'Eglise latine. Telle est l'origine des Arméniens-Unis. Ils sont peu nombreux au Transcaucase : on n'en compte que 36 pour 1000 Arméniens grégoriens[1]. De même que tous les catholiques de l'Orient, on les appelle « Francs ». Aux Grégoriens qui doutent de leur patriotisme, ils répondent que ce sont des Arméniens-Unis, les Mékhitaristes de Venise et de Vienne, qui ont le plus ardemment travaillé depuis cent ans à la renaissance de la littérature arménienne; que ce sont les humbles moines de l'île de Saint-Lazare, Ghévond Alichan, Tchamtchian, qui ont ressuscité l'histoire de l'Arménie, oubliée depuis quatre siècles. Les Arméniens catholiques de Russie ont le droit de bénéficier de la reconnaissance qu'a méritée l'élite de leurs coreligionnaires. D'ailleurs, ils sont fidèles à l'idée nationale; ils lui subordonnent la question de confession religieuse; ils mettent leurs forces à son service et, s'ils n'admettent pas le patriarche d'Etchmiadzin comme chef spirituel, ils sont prêts à reconnaître en lui le représentant de « l'idée arménienne ».

Les Arméniens ont leurs écoles. Ces écoles sont administrées par le clergé. Le *catholicos* les dirige lui-même ou en confie la direc-

[1] *Kavkazski kalendar na* 1896 *god*, p. 44.

tion à un comité qu'il nomme tous les trois ans. C'est lui qui rédige les programmes. Jusque dans ces dernières années les écoles arméniennes ont échappé à la tutelle du gouvernement impérial; mais aujourd'hui l'administration a moins de réserve et de scrupules; décidée à poursuivre avec rigueur sa politique de centralisation, elle ne peut laisser à ces écoles leur autonomie; elle veut les plier à son joug. Nous verrons quels obstacles elle rencontre, quelles colères elle provoque.

Les écoles paroissiales ou primaires ont un tuteur (*okabarzou*) élu par la paroisse. Tous les hommes majeurs prennent part à l'élection; il n'y a pas de condition de cens. Ce tuteur choisit le maître. Il est surtout chargé de la gestion financière de l'école, et il rend des comptes au *catholicos*. Son rôle est assez semblable à celui du fabricien de nos paroisses. Chaque école a des biens provenant de donations; le tuteur les administre. Si les revenus dont il dispose ne lui permettent pas d'établir la gratuité de l'école, il exige des élèves une modique pension. Les écoles diocésaines ou secondaires ont plusieurs tuteurs : elles en ont douze à Tiflis, six à Erivan et à Choucha. La cause en est que la plupart de ces écoles possèdent des biens considérables : par exemple, l'école Nersician, à Tiflis, a près de 100 000 roubles de revenus par an.

L'enseignement supérieur est donné à l'Académie d'Etchmiadzin. Cette Académie relève directement du patriarche. On y vient étudier de Turquie et de Perse. Ses maîtres ont tous une réputation de science : ce sont, pour la plupart, d'anciens élèves de l'Académie qui, vers la vingtième année, sont allés achever leurs études en Allemagne ou en France. L'Académie donne la première place à l'enseignement de la théologie, parce qu'elle doit préparer à l'épiscopat. Les élèves y restent trois ans : sauf les plus riches, ils sont instruits gratuitement.

Les Arméniens ont, enfin, leur littérature, et c'est à Tiflis que, dans la seconde moitié de ce siècle, elle a jeté le plus d'éclat. Un mouvement littéraire a correspondu au mouvement national : Artzrouni et Raffi en ont été l'âme. Cueillir dans les vallées et sur les montagnes arméniennes une moisson de légendes et de chants populaires, peindre la vie douloureuse des paysans d'Arménie, secouer la torpeur de ces âmes déprimées par la souffrance, relever leur courage en évoquant les souvenirs d'un passé de gloire, telle a été l'œuvre des écrivains arméniens de Tiflis. Il faut admirer la passion généreuse qui les anime [1].

[1] Voy. Tigrane Yergat, *le Mouvement littéraire arménien* (*Revue des Revues*, 15 août 1896).

La littérature arménienne subit aujourd'hui un déclin. Cependant la presse témoigne d'une grande vitalité. Elle souffre des rigueurs de la censure : les défiances du gouvernement lui interdisent d'exalter le sentiment national, de revendiquer pour les Arméniens de Russie une liberté plus grande ou de se jeter dans une agitation patriotique en faveur des Arméniens de Turquie. Mais elle peut librement remuer certaines questions, traiter certains problèmes qui n'intéressent que les Arméniens et dont la solution importe peu au gouvernement russe.

Il y a chez les Arméniens un reste de vie politique, des partis ou, si l'on aime mieux, des opinions que la presse personnifie. Il y a des libéraux fort prévenus contre les conservateurs et qui ne font cause commune avec eux que quand l'idée nationale est en jeu. Conservateurs et libéraux se livrent bataille sur le terrain religieux. Les premiers tendent à tout subordonner à l'Eglise, à fortifier l'ascendant qu'elle a dans la société arménienne; ils voudraient que l'enseignement fût donné dans les écoles par le clergé et non par des maîtres laïques. Comprenant que l'influence du clergé dépend de sa valeur intellectuelle et morale, ils voudraient que les prêtres fussent plus judicieusement choisis, qu'on restreignît le nombre des électeurs en imposant des conditions de cens. Les libéraux combattent l'ingérence de l'Eglise dans la vie civile : ils veulent s'émanciper du pouvoir religieux. Patriotes, ils défendent l'Eglise comme un rempart; libéraux, ils l'assaillent comme une barrière.

*
* *

L'égalité civile, le droit de déployer sans entraves leur activité, et, si ce n'est pas trop exiger d'une souveraine aussi peu tolérante que la Russie, l'autonomie de leur Eglise, la liberté religieuse, voilà ce que les Arméniens demandent à leurs maîtres.

Si la Russie ne trouvait en face d'elle que ces humbles paysans d'Arménie dont les huttes enfumées s'élèvent au pied de l'Aarat, qui ne savent ni tracer ni lire un caractère d'écriture, pour qui le monde s'arrête aux limites de leur horizon, sans doute elle ne songerait pas à faire sentir trop durement aux Arméniens le lien qui les attache à elle. Mais, à côté de ces bergers et de ces laboureurs, il y a les Arméniens à la sève vigoureuse qui ont acquis de bonne heure l'expérience des affaires, qui partout en Transcaucasie ont envahi les places qui semblaient réservées au maître russe. La conquête de la Transcaucasie par les Arméniens était commencée bien longtemps avant que l'armée de Paul Ier eût franchi le Caucase. Les Géorgiens du dix-septième siècle attirent dans leur ville de

Tiflis les Arméniens réputés pour le négoce. Ils jugent le souci de l'utile trop bas pour eux; l'orgueil, secondé par la paresse, les empêche de travailler; ils sont tous nobles, il ne leur appartient que de faire la guerre ou de s'enivrer dans leurs châteaux. Pour les fournir d'habits, de provisions, de bien-être, ils ont besoin des Arméniens. Sans bruit, ces marchands s'installent; leur fortune s'accroît et en même temps leur nombre. Chardin, dans son *Voyage en Perse*, qui parut en 1686, rapporte qu'il a compté à Tiflis huit églises arméniennes et seulement six églises géorgiennes. Guldenstaedt, en 1772, écrit que c'est l'élément arménien qui domine à Tiflis[1]. L'oukaze de 1802, qui réunit la Géorgie à l'empire des tsars, n'a pas de conséquence funeste pour les Arméniens : de fonder des comptoirs dans un pays troublé par les guerres de montagne, les marchands moscovites ne se soucient point; leur prudence laisse le champ libre au commerce des Arméniens. Ceux-ci luttent contre les hommes, luttent contre les choses avec cette âpreté des exilés qui ont à se créer une patrie nouvelle, à se refaire une destinée, et, lorsqu'au milieu du siècle les guerres prennent fin, ils peuvent braver toute concurrence. Contraints par l'émancipation des serfs de renoncer à leurs mœurs féodales, ruinés à demi, les Géorgiens ne quittent leurs tours noircies, plantées sur les crêtes de basalte, que pour solliciter un emploi à la cour de Pétersbourg ou un brevet d'officier. Quant aux Russes, ils persistent à croire qu'il y a plus à gagner à Moscou qu'à Tiflis. Et c'est ainsi que, des progrès de la civilisation, de l'élargissement du commerce et de l'industrie au Transcaucase, les Arméniens sont seuls ou presque seuls à bénéficier. Ils ne laissent échapper aucune occasion de s'enrichir. L'exploitation des terrains naphtifères de Bakou, les banques de Tiflis, presque toutes les entreprises lucratives, petites ou grandes, tombent entre leurs mains. On voit s'improviser de grosses fortunes. L'audace de ces hommes d'affaires grandit avec leur prospérité. Aujourd'hui le flot arménien a tout absorbé et se répand à travers toute la Transcaucasie.

La Russie porte envie à ces rivaux plus heureux ou plus habiles, qui ne sont que des étrangers recueillis par elle. Si elle poursuit de ses ressentiments ses sujets arméniens, si elle se repent de n'avoir pas restreint leur liberté, si elle songe à les traiter en marâtre, c'est qu'elle ne leur pardonne pas d'avoir fait fortune. On hait les Arméniens comme on hait les Juifs, parce qu'ils sont riches.

On est d'autant plus irrité de la richesse des Arméniens que, pour parvenir à la fortune, ils n'ont pas toujours choisi les moyens

[1] Weidenbaum, *Poutévoditel po kavkazou* (Tiflis, 1888), p. 309.

les plus honnêtes. Ils ne sont pas tous trafiquants de bonne foi, et nombre d'entre eux, par passion pour le gain, se sont livrés, se livrent encore à d'odieux métiers. De tout temps, on a dénoncé les extorsions de ces « Juifs chrétiens », et les écrivains arméniens eux-mêmes, soucieux de réformer les mœurs de la nation, se sont plus d'une fois attaqués à l'usure. On reproche justement à certains Arméniens, changeurs et courtiers des villes, cabaretiers des campagnes, de prêter à gros intérêts et d'être durs au débiteur insolvable, d'acheter pour quelques deniers comptants ce que leur livre la misère; de spéculer, d'accaparer pour exploiter, pour broyer le peuple, de dévorer enfin toute vie autour d'eux avec la rapacité des bêtes de proie. Ceux même qu'on ne saurait accuser d'usure ont souvent une façon de traiter les affaires qui les rend suspects aux Russes et aux Géorgiens. C'est une manière pleine de détours : ils n'ont pas l'air ouvert; quand on fait marché avec eux, on craint toujours le piège; ils négocient à la dérobée; ils glissent, ils rampent, et c'est par le dessous, si je puis dire, qu'ils s'emparent de toutes les grandes entreprises.

Ce qui met le comble à l'irritation des Russes, c'est l'usage que font les Arméniens de leur fortune. Ils ne jettent pas les roubles à pleine volée. Ils thésaurisent, c'est leur goût. Ce sont des gens qui savent compter : beaucoup se sont enrichis par l'épargne, et la fortune n'a pas changé leurs habitudes d'économie. L'âpreté de lucre qui se révèle chez ces hommes s'allierait mal avec le goût des fastueuses dépenses. Ils sont simples, ennemis de l'ostentation. Ils sentent, pour la plupart, la bassesse de leur naissance, de leur famille, de leur éducation, et les raffinements du luxe leur paraissent interdits. Les Russes, qui sont volontiers prodigues, font un crime aux Arméniens de n'avoir pas de caprices à satisfaire.

La Russie voit avec dépit les riches commerçants arméniens convertir leur argent en immeubles et en terres. Dans les grandes villes de la Transcaucasie, la plupart des maisons leur appartiennent. Depuis l'abolition du servage, la propriété terrienne, jusqu'alors réservée à la noblesse de Géorgie, leur est accessible; ils commencent à sortir des villes où ils étaient enfermés et à se répandre dans les campagnes. De là une cause de force et d'influence dont on redoute à bon droit les effets. Ce n'est pas tout. Les Arméniens ne veulent point demeurer emprisonnés dans les affaires. Leur ambition les pousse à chercher d'autres débouchés à leur activité. Ils se sont avisés qu'ils n'auraient de considération sociale et d'autorité que s'ils franchissaient le seuil de la culture intellectuelle. Et ils ont dépensé leur argent à s'instruire. Voici qu'à côté des marchands surgit une classe à l'esprit plus ouvert,

aux aptitudes variées. Les Arméniens touchent à la science, aux lettres, aux lois. Les fils des marchands vont aux universités; ils en reviennent ingénieurs ou professeurs, juristes ou médecins; beaucoup se vouent au service de l'État. Après avoir conquis le monopole du commerce, les Arméniens font concurrence aux Russes pour les fonctions libérales.

La fortune est une force. Elle n'est pas seulement pour les Arméniens un principe d'émancipation intellectuelle, mais encore un moyen de propagande. L'esprit de solidarité fleurit chez eux; ils se prêtent les uns aux autres une mutuelle assistance. Les riches marchands arméniens versent des milliers de roubles en subventions au monastère d'Etchmidzin. Ils rivalisent de libéralité pour la fondation des écoles : des commerçants, comme M. Mantachef, ont créé jusqu'à cinquante bourses dans les gymnases ou les universités. Ils viennent en aide aux journaux arméniens. Ils récompensent les professeurs de langue arménienne, les historiens de l'Arménie. Tout ce qui touche à l'idée nationale, ils tiennent à honneur de le soutenir de leurs ressources.

C'est aussi la richesse qui assure aux Arméniens une part dans les affaires publiques. On sait que la loi russe place à la tête de chaque ville une assemblée municipale ou *douma*, dont les membres sont élus par les habitants de la cité qui figurent au rôle des contributions foncières. Comme les Arméniens forment, dans plus d'une ville de Transcaucasie, la portion la plus nombreuse et la plus riche de la population, ils ont la majorité dans maint collège électoral et, par suite, dans maint conseil de ville. Prenez Tiflis : propriétaires de presque tous les immeubles, les Arméniens sont maîtres des élections; en 1895, ils occupaient à la *douma* 67 sièges et n'en laissaient que 13 aux Russes, aux Géorgiens et aux Tatares; et le maire, nommé par l'assemblée, était un Arménien, le prince Argoutinski-Dolgoroukof. Voilà donc une ville qui ne compte, en somme, que 65 000 Arméniens sur 162 000 habitants[1], et où les Arméniens, grâce à leur commerce, à leur fortune immobilière, dirigent à leur gré les affaires municipales. Tandis que les conseillers des *doumas*, dans la plupart des villes russes, marquent peu de goût pour leurs fonctions et donnent l'exemple de l'incurie, les Arméniens, à Tiflis, remplissent leur tâche avec zèle en songeant toujours aux intérêts de leur communauté. On comprend l'irritation des Russes.

Faut-il s'étonner qu'enrichis, éclairés, enhardis, les Arméniens souffrent de servir, s'éprennent de liberté? La fortune a imprimé

[1] D'après le journal officiel le *Kavkaz*, du 4 avril 1896.

en eux des habitudes orgueilleuses; ils ont plus de ressort et plus de passion. La force leur est venue; la volonté leur est venue avec la force. Pauvres, ils pliaient devant leurs maîtres; riches, ils pensent à ouvrir la résistance. Il en est beaucoup que leur destinée ne satisfait pas; ils affichent des prétentions; ils sont attachés à leur droit; ils veulent le conserver, contre tous les empiètements, par tous les sacrifices.

*
* *

Il nous faut évoquer les faits qui ont donné un caractère aigu et passionné aux compétitions qui divisent, en Transcaucasie, les Arméniens et les Russes. Il nous faut montrer comment les ressentiments qui règnent dans les esprits sont prêts à s'exaspérer, et par quelles mesures la Russie, voulant à tout prix sauvegarder sa prédomination, songe à briser l'obstacle qu'elle rencontre.

Pour faciliter l'expansion de la Russie au sud du Caucase, les tsars n'avaient pas manqué de s'attirer les Arméniens par des promesses : ils avaient protesté de leur désintéressement et persuadé à ces frères chrétiens qu'ils ne les délivraient du joug musulman que pour leur restituer l'autonomie. Les Arméniens attendirent vainement de Nicolas I[er] la réalisation de ces promesses. Le patriarche Nersès, ayant cru pouvoir parler de garanties en faveur de son Eglise, fut exilé dans la province de Bessarabie, et on essaya de l'employer à la fusion de l'Église grégorienne dans l'Église russe[1]. Les Arméniens mirent plus d'espoir dans Alexandre II. Les tendances libérales du tsar libérateur inspiraient confiance. Il ne semblait pas se refuser avec autant de rigueur que Nicolas à tenir compte de l'instinct national des peuples soumis à son sceptre. De plus il s'entourait volontiers d'Arméniens : pendant la guerre d'Orient, il donnait pour chefs aux troupes russes d'Asie Mineure des généraux arméniens, Loris Mélikof, Lazaref, Ter-Goukasof; de Loris Mélikof, il faisait plus tard son conseiller, et il l'investissait des plus hauts pouvoirs. Les Arméniens ne devaient-ils pas bien augurer de la bienveillance d'Alexandre II à leur endroit?

La mort tragique de l'empereur, en 1881, causa de cruelles déceptions. On vit, en effet, dès l'avènement d'Alexandre III, les influences antilibérales prévaloir à la cour; le gouvernement recommença à faire fi de la liberté politique et s'inspira des traditions qu'avait laissées Nicolas. Ce retour à l'absolutisme découragea les Arméniens. Ils ne s'y trompent pas : ils ont beaucoup à

[1] Voy. H. Desprez, *l'Église d'Orient* (*Revue des Deux Mondes*, 1[er] décembre 1853).

craindre d'un gouvernement autocrate, qui, sans se soucier des différences de race et de religion, centralise et unifie; ils ne peuvent attendre le salut que d'un gouvernement libéral qui, ayant reconnu les droits naturels de ses sujets considérés individuellement comme citoyens, ne peut méconnaître les droits de ces mêmes sujets considérés collectivement comme nation.

Le slavophilisme agressif, l'orthodoxie intolérante du nouveau régime donna corps aux appréhensions des Arméniens. Ils virent bientôt à quels risques étaient exposées les populations sujettes de la Russie. En Pologne et dans les provinces du Sud-Ouest, les Juifs subissaient d'odieux traitements; leurs maisons étaient envahies, leurs biens pillés; le gouvernement assistait impassible à ces scènes de désolation; il paraissait autoriser les émeutes en abandonnant à la fureur populaire une race détestée. Le peuple ayant satisfait ses vengeances ou ses convoitises, le tsar ne dédommageait les Israélites de leurs souffrances qu'en aggravant les lois d'exception promulguées contre eux. En même temps, il cherchait à détruire, aux applaudissements de la presse moscovite, la nationalité polonaise; il imposait la langue russe dans toutes les écoles; il mettait la foi catholique de la Pologne aux plus rudes épreuves; il entravait le recrutement des prêtres; il étouffait dans le sang les conspirations. Dans les provinces Baltiques, on soulevait les paysans contre les propriétaires allemands; on organisait une croisade contre le luthéranisme. Il fallait que la nationalité russe fût partout dominante.

Les Arméniens comprirent le sort qui leur était réservé. Les craintes qu'ils conçurent inclinèrent quelques esprits à la violence. C'était en 1883. Nombre d'Arméniens revenaient d'Allemagne ou de France bourrés de philosophie humanitaire et de ferments libéraux; ils avaient reçu de l'Occident la foi aux principes de liberté et ils l'embrassaient avec enthousiasme. Dans un accès de fièvre patriotique, ils fondèrent des comités à Tiflis et à Erivan; ils répandirent leurs journaux; ils prêchèrent l'idée nationale. Quelques-uns se jetèrent dans une agitation révolutionnaire, et payèrent leur folie de la prison ou de l'exil. Ces rigueurs produisirent un grand émoi parmi les Arméniens. Le mécontentement s'accrut, lorsqu'en 1884, le gouvernement russe, usant des droits qu'il s'est arrogés, refusa de nommer au siège d'Etchmiadzin l'élu du conclave arménien, et proclama le candidat de la minorité qu'il croyait être à sa dévotion. En même temps, le gouvernement fermait un certain nombre d'écoles arméniennes. Et il envoyait des missionnaires pour détacher les paysans de l'Eglise grégorienne, pour les amener à la foi grecque. Les convertisseurs cédaient aux inspirations de

M. Pobédonostsef[1], et ne se faisaient pas scrupule, pour assurer le succès de leur propagande, de promettre aux convertis des distributions de terres ou d'argent. De tels procédés blessaient au vif les Arméniens. Défiants vis-à-vis du gouvernement russe, la loi de 1886, qui étendit au Caucase le service obligatoire, leur sembla une mesure vexatoire dirigée contre eux; ils s'y soumirent avec répugnance.

Quoique le gouvernement du tsar lésât leurs sentiments nationaux, la plupart des Arméniens, il faut le dire, n'avaient pas hâte de commencer une lutte ouverte contre les autorités. Ils se lamentaient, ils s'irritaient, ils blâmaient; mais, qu'ils fussent réduits à la critique et aux vœux stériles, ils s'en rendaient compte et finissaient par prendre leur parti des mauvais procédés de la Russie. Ils faisaient passer le souci des affaires avant les préoccupations nationales; et, comme ils prospéraient, ils ne se plaignaient pas trop haut de leur destinée, surtout lorsqu'ils comparaient leur sécurité aux angoisses de leurs frères de Turquie qui tremblaient devant les beys oppresseurs ou les Kurdes pillards. Cependant quelques Arméniens, chauds d'un enthousiasme juvénile — et qui n'appartenaient pas au monde du commerce — essayaient de combattre cette résignation. Ils reprochaient à leurs compatriotes leur esprit positif et les accusaient de ne tenir compte que de leurs intérêts personnels. Ils leur faisaient toucher du doigt le danger du régime moscovite. Sans doute, en terres russes, les biens individuels étaient sauvegardés; mais l'existence nationale était compromise. Mieux valait peut-être le régime turc, malgré ses menaces incessantes de mort ou de ruine; sous le croissant du Sultan, on pouvait encore rêver d'indépendance. Ces agitateurs qui prêchaient la guerre contre la Russie n'avaient pas l'oreille des riches négociants de Tiflis, qui aimaient mieux vendre leurs cotonnades qu'ourdir une insurrection; et la société de l'*Hindchak*, qu'ils fondaient en 1887, hors du territoire russe, rencontra beaucoup d'indifférence en Transcaucasie.

Les Russes, qui depuis longtemps souffraient, nous l'avons dit, de la prospérité des Arméniens et cherchaient l'occasion d'en tirer vengeance, confondirent volontairement le peuple et les meneurs des comités; ils feignirent de croire que l'agitation n'était pas restée superficielle, mais qu'elle avait pénétré dans le peuple. Que le gouvernement poursuivît les hindchakistes qui parcouraient les

[1] Procureur du Saint-Synode sous Alexandre III, M. Pobédonostsef fut en quelque sorte le ministre du prosélytisme. Voir le curieux portrait qu'a tracé de lui M. Leroy-Beaulieu, dans *l'Empire des tsars*, t. III, liv. II, p. 209.

villages arméniens, qu'il les jetât au fond des prisons ou en Sibérie, c'était légitime. Un empire a toujours le droit de veiller à sa sécurité. Mais le gouvernement devait s'arrêter là et ne pas prendre prétexte des projets séditieux de quelques exaltés pour tenir en suspicion toute la nation arménienne, pour organiser contre elle un système d'espionnage et de vexations.

Il semble bien que cette guerre déloyale ne servit qu'à affermir les convictions nationales, même parmi les Arméniens les moins curieux de politique. Quelques exemples le montrèrent. En 1893, les funérailles d'Artzrouni fournirent aux Arméniens l'occasion de manifester leurs sentiments. Cet homme, à la physionomie dure et fière, aux yeux enflammés, au tempérament âpre, avait fondé avec une femme de haute intelligence le journal *le Michak* et s'était fait le plus audacieux champion de l'idée nationale. On l'enterra à Tiflis tumultueusement. Des délégations vinrent de tous les points de l'Arménie. Les Arméniens prirent le deuil, fermèrent leurs bazars, leurs banques. Dans la pompe inouïe qu'on déploya, les Russes virent un défi : ils interdirent au cortège de passer devant le palais du gouverneur général; mais les troupes furent impuissantes contre la multitude qui suivait le cercueil d'Artzrouni, et les Arméniens s'abandonnèrent sans contrainte à leur exaltation patriotique. En 1894, la visite du *catholicos* aux Arméniens de Tiflis fut un triomphe. Le patriarche fut accueilli avec des transports d'enthousiasme; des chants nationaux éclataient de toutes parts; il semblait aux Arméniens que leurs rêves s'étaient réalisés et qu'ils saluaient leur roi.

*
* *

Survint un jour où le bruit du martyre infligé au peuple d'Arménie mit en émoi tous les Arméniens du Caucase. Les massacres du Sassoun, au mois d'octobre 1894, et les tueries qui suivirent jetèrent parmi eux la consternation. Pouvaient-ils rester insensibles aux cris d'agonie que poussaient les victimes? Ils souffraient dans leur chair des criminels excès commis par le Turc; car c'était leur race que le Turc avait pris à tâche d'exterminer. Leur douleur fut extrême. Mais en même temps l'espoir les saisit au cœur que l'heure de la liberté était proche, qu'après cette cruelle effusion de sang un royaume d'Arménie indépendant allait se constituer sous la sauvegarde de l'Europe, dans les montagnes d'Erzeroum et de Van.

Autant que le maître leur permit d'élever la voix, les Arméniens de Russie appelèrent sur leurs malheureux frères l'attention de l'Europe et invoquèrent son secours. Comme ils avaient gardé des

illusions sur la puissance des idées humanitaires dont on les avait nourris en Occident, grande fut leur déception quand ils virent que l'intérêt était la seule règle des politiques. Leur patrie ensanglantée ne trouvait point de défenseurs; aucune nation ne voulait prêter assistance aux victimes ou désarmer les bourreaux. L'aide qu'on attendait du tsar ne vint pas. La Russie, cette protectrice naturelle des chrétiens d'Orient, qui, en 1877, avait relevé d'un servage odieux les chrétiens de Bosnie et de Bulgarie, la Russie ne fit rien pour mettre fin aux sanglants événements qui se déroulaient à sa frontière. Peut-être, cependant, n'eût-elle pas encouru la colère de l'Europe, si elle avait fait marcher ses troupes du Caucase vers le pays de Van; elle eût pu, sans doute, y trouver son bénéfice et satisfaire son ambition en même temps qu'accomplir une œuvre de justice et d'humanité. Les Arméniens du Caucase rendirent la Russie responsable des atrocités commises en Turquie; ils lui imputèrent à crime son inertie et affichèrent pour elle un mépris plus profond que jamais. Mais tous étaient-ils sincères dans leurs plaintes? Beaucoup d'ardents patriotes étaient loin d'appeler l'intervention des armes russes en Turquie. Le Zeïtoun écrasé, toute l'Anatolie livrée au carnage, n'avaient pas détruit en eux cette opinion, qu'il était préférable pour leurs frères de souffrir toutes les horreurs du présent que de devoir le salut au « Moskof ». Ils comprenaient bien que, si la Russie occupait les hauts plateaux de l'Arménie pour les pacifier, c'était la fin de leurs espérances.

La Russie, d'ailleurs, ne se soucie pas, pour le moment, de mettre la main sur l'Arménie turque. On en a donné plus d'une raison. On a invoqué la politique personnelle du prince Lobanof, politique sénile d'un homme qui n'avait nulle envie d'agiter ses veilles et d'user ses forces, et qui, fuyant par-dessus tout les aventures, cherchait à tout assoupir, à traîner les choses en douceur et en longueur. On a montré qu'une réaction s'est produite en Russie comme en France contre la politique de générosité, que la Russie est lasse de travailler à l'émancipation des chrétiens d'Orient qui, affranchis, la payent d'ingratitude.

Sans méconnaître la valeur de ces explications, on peut en ajouter de nouvelles, pour peu qu'on ait, comme nous, séjourné dans la région du Caucase. Les Russes n'ont pas hâte d'étendre le territoire de leur empire au delà de l'Ararat. Ils comprennent qu'il y aurait de la témérité à s'avancer en Asie Mineure, quand l'œuvre d'assimilation en Transcaucasie est loin d'être achevée. Ces hommes de la plaine qui, dans la colonisation de la Sibérie et du Turkestan, ont accompli des merveilles, ont rencontré dans les montagnes du Caucase des obstacles que jusqu'ici ils n'ont pu

vaincre. Autant les immenses plaines de l'Europe orientale se prêtaient à la centralisation administrative, autant la Transcaucasie avec ses murailles et ses cloisons intérieures devait lui résister. Et, de fait, la Russie n'a pu encore abattre les remparts derrière lesquels s'abritent des populations qui ont une individualité et des traditions historiques. Elle ne s'y est pas efforcée, d'ailleurs, autant qu'on pourrait croire, et dans ces quinze dernières années, elle a volontiers tourné ses regards vers des pays plus faciles à assimiler. Elle peut regretter d'avoir trop longtemps négligé de former à ses lois, à ses mœurs, les rudes et sauvages enfants du Caucase. Si elle y avait mis plus d'application, elle pourrait sans crainte aujourd'hui marcher vers l'Anatolie.

Ce qui retient encore la Russie, c'est la méfiance que lui inspire l'Arménien. L'Arménien est suspect, non seulement à cause de ses tendances particularistes, mais encore à cause du ferment de vague libéralisme qu'il porte en lui. Alors même qu'il n'a pas subi directement l'influence de l'Occident, il a une inclination aux idées libérales et démocratiques. Par la nature, par une sorte de fatalité ethnique, il est voué à un type de société tout différent de celui dont s'accommode le Russe. Il ne peut être, dans un État autocrate, qu'un élément d'opposition. Si l'on se rappelle, en outre, ce que nous avons dit de la puissance économique des Arméniens en Transcaucasie, on comprendra que la Russie ne cherche pas à accroître le nombre d'aussi redoutables sujets. Alors qu'elle convie les Israélites à émigrer hors de ses frontières, on s'étonnerait que, sans y être contrainte, elle s'incorporât, en prenant l'Arménie, un Israël chrétien. La crainte de l'Arménien est aujourd'hui en Russie plus forte que le sentiment de l'humanité. Lorsque, dans la période la plus violente des massacres, des Arméniens, poursuivis par les Turcs, se traînaient, exténués de fatigue et mourant de faim, jusque sur le sol russe, j'en ai été témoin, les Cosaques, dont on avait renforcé les postes, repoussaient en Turquie ceux des émigrants qui n'avaient pu tromper leur surveillance, et ils les renvoyaient aux égorgeurs.

*
* *

Indifférente à la cruelle destinée des Arméniens du dehors, la Russie a le loisir de s'occuper des Arméniens du dedans. Ceux-ci, nous allons le voir, n'ont pas lieu de se féliciter que les événements d'Orient aient appelé sur eux l'attention du maître russe.

Les Arméniens du Caucase discutent passionnément entre eux les affaires de Turquie, et ne cachent pas leur mécontentement. Ils ne se mêlent plus aux Russes ni aux Géorgiens ; ils vivent à l'écart,

toujours sombres. Ils fondent des sociétés. Dans la fièvre de sympathie douloureuse qui les agite, ils recueillent des souscriptions en faveur de leurs infortunés compatriotes. Voici qu'on les accuse de conspirer, de provoquer une agitation contre la Turquie et contre la Russie elle-même. L'idée s'insinue dans les esprits qu'ils trahissent les intérêts russes, que l'Angleterre, qui, surtout dans les commencements de la crise, a autorisé bien des défiances, se les est attachés par ses intrigues ambitieuses.

Dès lors, les Arméniens sont placés sous une étroite surveillance de police. On arrête et on déporte ceux qui paraissent suspects. Ce sont d'abord quelques révolutionnaires affiliés à l'*Hindchak*, gens de poigne qui n'attendent rien que du désordre et travaillent pour l'anarchie en travaillant pour la cause arménienne. Puis la police tourne son attention et ses rigueurs contre des hommes qui n'ont rien du conspirateur. Le mystère qui enveloppe toutes ses démarches permet de lui attribuer des arrestations imméritées qui peut-être n'ont pas eu lieu, mais qui enveniment les haines dont le gouvernement est l'objet.

Cependant la presse moscovite, dans les attaques qu'elle dirige contre les Arméniens, se livre à toutes les exagérations. Comme on ne découvre pas de complots, elle en invente. Rien n'égale la mauvaise foi de certains journaux qui comptent parmi les organes les plus sérieux : le *Novoïé Vrémia* et les *Moskovskia Viédomosti*. Le grand journal de Pétersbourg raconte, par exemple, que les Arméniens avaient organisé, pour le 6 janvier 1896, un soulèvement à Tiflis. Le 6 janvier a lieu la bénédiction des eaux; escorté par tous les hauts fonctionnaires, le clergé avec l'exarque se rend processionnellement au bord de la Koura; à midi, l'exarque jette une croix dans la rivière où se baignent ensuite hommes et chevaux. Il paraît que le pont de la Koura était miné, et l'on ne sait comment la tentative des Arméniens avorta... La presse se fait un devoir de signaler au gouvernement le péril arménien. Elle voit partout des agents révolutionnaires. Elle prétend avoir pénétré le secret des conspirateurs, et elle dénonce leur système qui est, paraît-il, « le système de trois », employé autrefois dans les insurrections de Pologne. Chaque membre du comité arménien de Londres a sous sa direction, au Caucase, trois hommes qui lui sont entièrement dévoués et qui ne se connaissent pas entre eux; chacun de ces trois affiliés commande à trois hommes sûrs qui, à leur tour, donnent le mot d'ordre à trois autres.

C'est ainsi qu'on sème le soupçon et qu'on nourrit l'inquiétude parmi les populations du Caucase. Le gouvernement laisse faire ou ferme les yeux, et l'on peut aisément deviner pourquoi. Il a

résolu de briser la force économique des Arméniens et aussi d'étouffer leurs penchants autonomistes. Or, il croit nécessaire d'avoir recours, pour y parvenir, à des lois d'exception. Il espère que, si l'opinion s'accrédite, que les Arméniens avec leur esprit de révolte sont les pires ennemis de la patrie russe, les mesures arbitraires qu'il se propose de prendre contre eux paraîtront mieux justifiées.

Le gouvernement a commencé à sévir contre les Arméniens. Dépouiller leurs écoles de leur autonomie et de leurs privilèges, tel a été son premier soin. Il a enlevé à la direction du *catholicos* les écoles rurales qui avaient été ouvertes par les riches marchands arméniens et placés par eux sous l'autorité de l'Eglise. Il les a pour ainsi dire laïcisées pour les russifier en les faisant passer au ministère de l'instruction publique. Mais les Arméniens ont préféré fermer la plupart de leurs écoles qui étaient leur propriété, plutôt que de les abandonner aux mains des Russes. Depuis l'année dernière, l'enseignement primaire n'est plus donné aux paysans arméniens que dans trois ou quatre écoles par district.

L'Eglise grégorienne sera également la victime de la politique de russification. Le gouvernement sent bien la force dont elle dispose pour grouper autour d'elle les Arméniens. Il veut la plier aux formes administratives russes, il prétend lui faire revêtir une constitution taillée sur le patron de son Saint-Synode. Bien plus, il songe à transférer d'Etchmiadzin à Pétersbourg le centre de l'Église grégorienne. Perdu au milieu des montagnes, à 3000 verstes de Pétersbourg, le Vatican arménien excite ses défiances, et le *catholicos* lui paraît échapper à son autorité. Si le gouvernement réalise le projet qu'il a conçu, les Arméniens choisiront pour centre religieux quelque monastère de Turquie ou de Perse.

En même temps qu'on assujettit les Arméniens dans leurs croyances, on médite de les frapper dans leurs biens et dans leur travail. On presse le gouvernement de les soumettre à une législation spéciale, comme il a fait pour les Juifs. On leur fermerait d'abord les campagnes et l'exploitation rurale. Il leur serait interdit d'acquérir des biens ruraux, d'affermer des terres. On les retiendrait à la ville, et l'on prendrait des mesures pour qu'ils n'envahissent point les métiers urbains. Ce que l'Etat moderne nous garantit, l'égalité civile et le libre accès aux emplois publics, les Arméniens, comme les Israélites de l'empire, en seraient privés. Ils ne pourraient franchir les degrés inférieurs de la bureaucratie. On s'est déjà engagé dans cette voie : les règlements ont décidé que les Arméniens ne sauraient occuper qu'une très faible part des postes de l'administration. On pousserait aux dernières limites l'exclusion des Arméniens. On s'attacherait en outre à leur barrer l'entrée des

carrières privées. Pour atteindre ce but, on n'admettrait qu'un nombre restreint d'entre eux dans les collèges et les universités : en même temps, on pèserait sur les grandes administrations privées qui ont besoin des bonnes grâces de l'Etat, par exemple sur les compagnies de chemin de fer, pour obtenir d'elles que tout emploi fût refusé aux Arméniens.

Les procédés vexatoires dont le gouvernement use à l'égard des Arméniens, le régime arbitraire auquel il prétend les soumettre, ne peuvent qu'engendrer indignation et colère chez les victimes. La minutieuse tyrannie de la police tournera sûrement contre son but. Elle fomentera l'esprit de conspiration qu'elle doit étouffer ; par les haines qu'elle suscite, par les habitudes de dissimulation qu'elle fait naître, elle poussera les Arméniens aux sociétés secrètes, aux complots. On peut déjà se rendre compte à Tiflis du degré d'irritation auquel le régime de suspicion et d'espionnage amène des natures souvent paisibles. Quant aux restrictions qu'on prétend apporter à l'activité des Arméniens, elles contribueront singulièrement à aigrir le conflit. Des lois d'exception ne supprimeront pas la question arménienne; elles l'envenimeront.

Il serait plus sage de ne rien tenter contre la liberté des Arméniens et de leur assurer l'égalité civile. Il faudrait abroger les lois qui les blessent dans leur conscience, par exemple les lois ordonnant d'élever dans la foi grecque les enfants issus de mariages entre grégoriens et orthodoxes. Ces mariages sont aujourd'hui très rares. En rendant aux Arméniens la liberté d'élever leurs enfants à leur gré, le tsar prendrait une mesure aussi politique qu'humaine. Si les Arméniens obtenaient du gouvernement impérial les égards et la justice qu'ils exigent de lui, ils lui en sauraient gré. Qu'on ne l'oublie pas, le goût de la vie pratique et des affaires les éloigne, pour la plupart, de la violence, comme aussi les préserve des rêves chimériques. Ils sentent bien qu'il est interdit de secouer le joug russe; ils savent que la Russie ne se laissera jamais arracher le pays qui s'étend au nord de l'Ararat. Ils ne sont pas hommes à lutter contre l'impossible. En se montrant libérale, la Russie pourrait peut-être endormir leurs espérances patriotiques et gagner peu à peu leurs cœurs. Ce n'est point qu'on doive, de longtemps, attendre la fusion des Arméniens et des Russes. Les rivalités persisteront fatalement durant des générations. Mais on doit chercher les moyens de les apaiser. Au gouvernement du tsar en incombe le devoir. S'y soustraire serait funeste, à l'heure où des conflits de races et de religions s'élèvent de toutes parts dans l'Europe orientale, furieusement secouée.

Pierre Morane.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

ET LA DÉCADENCE ROMAINE

La langue française a des sympathies et des répulsions très caractéristiques. Pour les idées justes, elle trouve tout de suite le mot propre. Mais qu'il s'agisse d'exprimer des idées antipathiques au génie national, aux traditions de la race et de la patrie, elle devient tout à coup impuissante. Il faut alors, pour l'idée fausse, créer un mot nouveau, ou adopter un mot ancien, violemment détourné de son sens naturel. C'est ainsi que la clarté de l'esprit français se venge des tentatives faites pour l'obscurcir. Nous en avons eu, de nos jours, plus d'un exemple. Quand des sectaires ont entrepris de supprimer de l'école populaire tout enseignement religieux, d'écarter de cette école ou du lit des malades les serviteurs et les servantes de Dieu, ils ont blessé au point le plus délicat la tradition chrétienne et française; aussi, pour définir leur entreprise, ont-ils été obligés de créer un mot nouveau, barbare comme elle : *laïcisation.* A l'heure présente, on voit se produire dans certains milieux un mouvement confus qui semble bien, au moins par ses exagérations, être aussi contraire à notre génie national, fait d'ordre, de hiérarchie et de mesure. Pour lui aussi, il a fallu créer un nom, puisque la langue française n'en avait pas à offrir. Et l'on a dit : *le féminisme.*

Dans la bouche de ses apôtres les plus fougueux, le féminisme ne signifie pas autre chose que la revendication, pour les femmes, d'une complète égalité en toutes choses avec l'homme. On ne se demande pas si Dieu, en créant différents l'homme et la femme, ne leur a pas assigné en ce monde une mission différente, ou au moins un rôle distinct. On ne cherche pas si l'attribution, à l'un et à l'autre, dans la famille ou dans l'Etat, d'une situation identique, ne troublerait pas précisément la plus délicate et la plus bienfaisante des harmonies providentielles. Mais on mêle habilement ou

inconsciemment les théories les plus fausses à de justes réclamations. A l'appui de l'égalité absolue, revendiquée avec un brutal oubli des nuances, on invoque ce qu'il peut y avoir de défectueux dans la position faite en certains cas à la femme par la loi ou la société. De ce qu'un petit nombre d'articles de nos codes, en des circonstances très exceptionnelles, font, entre la faute morale de l'homme et celle de la femme, une distinction vraiment injurieuse pour celle-ci, il serait téméraire de prétendre que la femme a sa place marquée dans les Assemblées législatives afin de corriger ce qui reste encore d'injustice dans ce qu'un auteur dramatique appelle « la loi de l'homme ». De ce que, dans un tout autre ordre d'idées, les nécessités croissantes de la « lutte pour la vie », en obligeant au travail plus de femmes, rendent équitable, utile même à la famille, de laisser à l'épouse ou à la mère une plus libre disposition de ses gains, il ne s'ensuit pas que celle-ci soit appelée à secouer dans la société domestique toute subordination. Ce serait un rêve non moins dangereux d'ajouter que, le rôle de la femme devant être, dans la société de l'avenir, dans le monde de demain ou d'après-demain, identique à celui de l'homme, il convient de donner à l'une et à l'autre une éducation semblable, bientôt sans doute une éducation commune. A ces conclusions arrivent cependant les apôtres du mouvement féministe et, soit dans la presse, soit dans les conférences, soit dans les congrès, soit même au théâtre, ils jettent à pleines mains ces semences d'idées, peut-être ces semences de faits.

Je crois que, toutes les fois qu'une question de philosophie sociale est posée, l'un des meilleurs moyens d'éprouver ce qu'elle a de vrai ou de faux, ce qu'il convient de rejeter ou de retenir, c'est de la passer au crible de l'histoire. Il est peu de questions, même parmi celles qui se présentent avec les allures de la nouveauté, qui n'aient des antécédents bien plus anciens que ne supposent ceux-là mêmes qui les soulèvent. Tel problème que l'on s'imagine être particulier à notre époque est vieux d'un millier d'années. Telle solution, que l'on se figure inédite, a été essayée il y a bien des siècles. Telle prétendue découverte de sociologie se trouve, à l'insu de ses auteurs, avoir un long passé archéologique. Il en est ainsi du mouvement féministe. Dans ce qu'il offre de légitime, il a depuis longtemps reçu du christianisme une satisfaction, qui n'est pas complète uniquement à cause du caractère païen conservé par quelques parties de notre législation. Mais, dans ce qu'il a d'excessif et de dangereux, il n'est guère autre chose qu'une aspiration inconsciente vers des mœurs qui ont fleuri à l'époque païenne, et que le christianisme eut précisément pour objet de corriger ou d'abolir.

Si bien que, tout ensemble par ce qu'il contient d'exceptionnellement vrai et par ce qu'il renferme de généralement faux, le mouvement féministe, que l'on s'imagine être d'invention récente, a presque toutes ses racines dans l'antiquité.

II

A l'origine, rien n'était plus rigide et plus majestueux que la famille romaine. Le père, véritable magistrat domestique, est le maître de sa femme et de ses enfants. Sur ceux-ci, il a un droit de vie et de mort; sur celle-là, il exerce un pouvoir absolu, et réunit le tribunal de famille, si elle manque à ses devoirs. On retrouve, au commencement de l'Empire, un exemple célèbre de ce genre de procès. Mais ce n'est plus qu'un reste très exceptionnel du droit ancien : la vérité, c'est que bien avant l'Empire la famille romaine s'est complètement transformée. L'époux, le père a cessé d'être le dur souverain des premiers temps; la femme a pris au foyer la place libre et honorée qui lui appartient; le joug qui pesait sur les enfants s'est considérablement allégé. La famille est devenue ce qu'elle est de droit naturel, une société hiérarchique, mais où la subordination nécessaire est tempérée par l'amour. Peu à peu, cependant, comme il était inévitable dans cette société païenne où le frein religieux et moral existait à peine, le relâchement s'accrut sans mesure. Il se fit dans ce sens une effrayante réaction. La femme acquit, sinon en droit, au moins en fait, une indépendance qui contrastait singulièrement avec son asservissement antique. Elle devint presque l'égale de son mari, aussi libre que lui dans ses mœurs, à beaucoup d'égards aussi influente que lui dans la vie sociale et même politique.

Une éducation, soit semblable, soit, pour beaucoup, commune, la préparait à cette égalité future. Même à l'époque où les mœurs étaient d'accord avec la loi pour maintenir la femme dans un rang inférieur, une singulière inconséquence l'émancipait déjà par l'esprit. L'instruction la rendait l'égale, parfois sans doute la supérieure du Romain. Il faut dire qu'en ce temps la similitude dans l'éducation des deux sexes était à peu près inévitable. Dès qu'on permettait d'instruire la femme, on ne pouvait lui imposer une éducation différente de celle de l'homme. Toute la culture antique était purement littéraire. Le domaine des sciences, qui, dans la société moderne, a été longtemps l'apanage presque exclusif des hommes, se trouvait à peu près également, chez les Romains, fermé aux écoliers des deux sexes. La grammaire, l'étude des auteurs classiques, parti-

culièrement des poètes, faisaient le fond de l'éducation. Ce que nous savons des femmes instruites de Rome les montre très versées dans ce genre d'études, et certainement aussi familières que les hommes avec la littérature. La raison en est très simple : elles étaient élevées tout à fait de même.

Filles de parents riches, elles avaient, comme leurs frères, pour instituteurs des esclaves lettrés achetés à grands frais. Appartenant aux classes populaires ou à la bourgeoisie moyenne, elles fréquentaient les écoles publiques. Tite Live, dans un récit célèbre, montre une jeune fille déjà grande, déjà fiancée, se rendant à l'une des écoles du Forum[1]. Mais rien ne fait penser qu'il y ait eu des écoles distinctes selon les sexes. Des textes précis nous parlent, au contraire, d'écoles mixtes. Martial montre « les grandes filles et les braves garçons » prenant ensemble en haine le livre que le maître leur lit d'une voix rauque[2]; ailleurs, ce n'est plus le livre, c'est le maître même, le maître à la main trop dure, qui est « détesté à la fois par les garçons et par les filles[3] ». Du maître seul il est toujours question : je ne crois pas me tromper en affirmant qu'aucun texte romain ne parle d'institutrice ou de maîtresse d'école. Dans la maison, c'est le précepteur ou le pédagogue, dans les classes publiques, c'est le *magister* qui instruit les jeunes filles[4]. La femme n'a aucune part dans l'éducation des femmes.

La même éducation pour les deux sexes, au besoin la coéducation, à cela tendent les mœurs modernes, suivant plus ou moins docilement le courant d'idées tracé par le mouvement féministe. Mais cela n'est autre chose qu'un retour aux mœurs antiques. Il y a plus de vingt ans, un historien de grand talent, M. Boissier, le prévoyait déjà; et il s'y résignait, ce me semble, sans trop de peine. « Il ne faut pas, écrivait-il, en 1874, dans un des meilleurs chapitres de son livre sur la *Religion romaine*, être un grand prophète pour prévoir que, la situation des deux sexes devenant de plus en plus semblable, l'éducation des femmes se rapprochera tous les jours de celle des hommes, et qu'on reviendra, dans une certaine mesure, à l'idéal que les Romains se faisaient de la mère de famille. »

Mais cet idéal pourrait mener loin. Dans les sociétés où la religion et les mœurs sont en décadence, l'émancipation de la femme a parfois des conséquences inattendues. On put le constater à Rome, même dans le domaine de la politique. L'Empire vit à

[1] Tite Live, III, 41.
[2] Martial, VIII, 3.
[3] *Ibid.*, IX, 69.
[4] Pline, *Ep.*, V, 16.

la fois l'affaiblissement des liens de famille et l'influence croissante des femmes sur les affaires publiques. Livie est très puissante sur Auguste; par un privilège inouï jusqu'à ce jour, elle se voit, ainsi que sa sœur Octavie, investie de l'inviolabilité tribunitienne. Sous Tibère, la première Agrippine sera comme le centre de l'opposition; sous Claude, la seconde Agrippine sera comme le centre du gouvernement, et prolongera son pouvoir durant toute la jeunesse de Néron. Au temps des Antonins, le niveau de la moralité publique remonte : on voit alors décliner l'influence féminine; aucune femme ne dirige les affaires, de Trajan à Marc Aurèle. Mais, sous Commode, la favorite Marcia sera représentée sur les monnaies avec les attributs de la déesse Rome. Au troisième siècle se succèdent des empereurs sans traditions et sans naissance, aventuriers intelligents parfois, souvent parvenus sans valeur intellectuelle ou morale. C'est l'époque par excellence du règne des femmes. Pendant quinze ans, des princesses syriennes dominent le monde romain. Des deux nièces de Julia Domna, l'une, Sohémias, fait empereur l'ignoble Elagabale; l'autre, Mammée, gouverne avec l'honnête Alexandre Sévère. A l'époque des « trente tyrans », quand tout s'abîme dans l'anarchie, deux femmes encore émergent du chaos et règnent, l'une sur l'Orient, l'autre sur l'Occident, toutes les deux commandant les soldats et portant le casque : à Palmyre, Zénobie; en Gaule, Victorina, « la mère des armées », que ses médailles appellent aussi « l'empereur ». Au siècle suivant, l'autorité des femmes cesse tout à coup. On ne leur voit aucune influence sur Dioclétien, Galère, Maximin, princes cruels, mais intelligents et énergiques. Quand, avec Constantin, l'Eglise aura triomphé, leur règne politique sera pour longtemps fini; dans la détresse de l'Empire, on verra les princes et les peuples se tourner vers des hommes qui s'appellent Ambroise ou Basile : les femmes, ramenées à leur rôle naturel, n'auront plus d'autre influence que celle de la prière, de la tendresse et de la vertu.

Les femmes n'ont pas seulement, aux trois premiers siècles de notre ère, une action très grande sur la politique et le gouvernement : dans les provinces, dans les villes, elles se mêlent quelquefois assidûment à la vie administrative. Elles n'ont pas encore reçu le droit de vote; mais, si elles ne votent pas, elles font voter, et ne craignent pas de mettre leurs noms au bas des affiches électorales pour recommander leurs candidats. Les murailles si éloquentes de Pompéi nous en offrent plus d'un exemple. Aussi, par reconnaissance pour les présents dont quelques-unes d'entre elles comblent les cités, pour les monuments qu'elles élèvent, pour les jeux qu'elles donnent, le suffrage des magistrats ou des citoyens leur décerne-

t-il, à son tour, de nombreux honneurs. Des matrones sont déclarées : patronne de la corporation, patronne de la cité, mère de la colonie[1]. Le sénat d'une ville d'Italie rend, en l'honneur d'une prêtresse de Vénus, un décret où il est dit « que les sénateurs sont unanimes à lui donner le titre de protectrice de la ville; qu'il faut obtenir de sa bonté qu'elle veuille bien l'accepter, recevoir chacun des citoyens en particulier, et la république en général, dans la clientèle de sa maison; en toute circonstance la défendre et la protéger par sa puissante intervention; et qu'enfin on lui demandera d'accepter une table d'airain où sera gravé le décret qu'on vient de rendre, et qui lui sera remise par les magistrats de la ville et les premiers du sénat[2] ». Dans une ville africaine, on semble avoir été plus loin encore : ce n'est pas seulement un titre honorifique, c'est la magistrature active de la cité, le duumvirat, qui est décernée à une femme[3]. Aux îles Baléares, une femme est dite « avoir rempli toutes les charges et reçu tous les honneurs de l'île[4] ». On voit, dans plusieurs inscriptions municipales, une tendance à donner aux femmes d'un certain rang une place à part[5] : il est une fois question de « la curie des femmes[6] ». Comme le dit encore M. Boissier, « sous l'Empire romain, les femmes s'approchaient plus de la vie publique qu'il ne leur est permis de le faire aujourd'hui[7] ».

Cette phrase est vraie pour la France; elle ne l'est pas pour l'Amérique, pour l'Australie ou même pour l'Angleterre. Cependant, jusque dans les pays aujourd'hui les plus avancés, l'influence féminine est loin d'être encore, à certains points de vue, égale à ce qu'elle fut dans le monde romain. Le paganisme y avait donné à la femme un rôle religieux qui n'a pas d'équivalent dans les sociétés modernes. Elle fut prêtresse de tous les dieux. A Rome, les flaminiques, sous leur bonnet de pourpre, marchent les égales des flamines, coiffés de la mitre étrusque. En province, d'innombrables inscriptions nous font connaître les noms de prêtresses appartenant à la meilleure bourgeoisie municipale, nommées par décret des décurions, honorées d'inscriptions ou de statues. Les unes sont vouées au culte des grands dieux du panthéon gréco-romain, les autres au culte de la famille impériale, et spécialement des impé-

[1] Orelli, *Inscript.*, 4036; Wilmanns, *Exempla inscript.*, 979, 2122.
[2] Wilmanns, 2856.
[3] Renier, *Inscr. de l'Algérie*, 3914.
[4] *Corpus inscr. Lat.*, t. II, 3712.
[5] Wilmanns, 1788, 2080 d, 2624.
[6] Wilmanns, 1771.
[7] Boissier, *la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, t. II, p. 229.

ratrices divinisées. Quelques-unes portent le titre de prêtresse de la province, de prêtresse du municipe, de prêtresse publique, de grande prêtresse, de flaminique perpétuelle[1]. A côté de ce culte officiel apparaissent d'autres religions où la femme joue un rôle plus grand encore. Elles sont venues de l'Orient, importées d'Égypte ou d'Asie : au temps de l'Empire, elles prennent une immense influence sur les âmes païennes. Isis a de bonne heure ses prêtresses et ses initiées : comme elle impose plus de pratiques rituelles que de règles de morale, on compte parmi les adeptes les plus ferventes de son culte et de ses mystères de belles pécheresses, assurément non repentantes : Délie, la maîtresse de Tibulle; Cynthie, la maîtresse de Properce; Corinne, aimée par Ovide. Au quatrième siècle, les cultes les plus orgiastiques et les plus ténébreux de l'Orient, celui de Cybèle, celui de Bellone, celui d'Hécate, recrutent leurs ministres parmi les femmes de la plus haute aristocratie. Elles partagent à cette époque avec leurs maris l'influence religieuse, et s'associent à eux pour opposer le mysticisme païen aux progrès du christianisme. Rien de plus curieux, à ce point de vue, que la double épitaphe de deux époux contemporains de Théodose, Vettius Agorius Prætextatus et sa femme Aconia Fabia Paulina. Lui est pontife de Vesta, pontife du Soleil, quindécemvir, augure, taurobolié, curiale, néocore, hiérophante, père des sacrifices. Elle « a été consacrée, dans Eleusis, au dieu Bacchus, à Cérès et à Cora; consacrée, dans Léerne, au dieu Liber, à Cérès et à Cora; consacrée, dans Egine, aux déesses »; elle est « tauroboliée, isiaque, hiérophante »; elle a appris « le triple secret d'Hécate[2] ». En lisant l'épitaphe de ce ménage sacerdotal, on se croit transporté dans une sorte de franc-maçonnerie païenne. C'est que, à la fin du quatrième siècle, les temples de Cybèle, les antres de Mithra, étaient devenus des espèces de loges maçonniques : les dernières païennes de Rome y tenaient, on le voit, une large place.

Au point de vue religieux, le féminisme moderne ne suivra vraisemblablement pas les exemples de l'antiquité. Ce n'est pas le personnel féminin de l'Armée du salut, malgré la bonne foi touchante de quelques-unes de ses naïves adeptes, qui rivalisera jamais avec les majestueuses ou séduisantes prêtresses du monde romain. Il y a, paraît-il, de jeunes « pastoresses » à Chicago; il n'est pas probable que cette excentricité religieuse, renouvelée des

[1] Wilmanns, 682, 683, 689, 746, 748, 1631, 1889, 1907, 1918, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 2036, 2049, 2122, 2311, 2315, 2326, 2347, 2363, 2374, b, 2466, 2856.

[2] *Corpus inscr. Lat.*, t. VI, 1778, 1779, 1780.

sectes gnostique et montaniste, fasse fortune en dehors du Far-West. La note dominante du mouvement féministe, au moins en France, est plutôt l'irréligion, le laïcisme à outrance, la libre pensée, avec ce qu'elle a de desséchant pour le cœur des femmes. N'oublions pas que l'initiatrice du féminisme dans notre pays, Maria Deraismes, a présidé, en 1881, le premier congrès anticlérical. Cependant, s'il est un point où, malgré l'abîme qui les sépare en apparence, la libre pensée rejoigne aisément le mysticisme trouble des anciennes religions orientales, c'est le terrain des mœurs. Il y a, certes, de très honnêtes femmes engagées dans le mouvement féministe : il y en a beaucoup à l'étranger; il y en a même en France. Mais, en dépit de leurs efforts, le mouvement se tourne et se tournera chaque jour davantage vers l'assimilation en toutes choses de l'homme et de la femme. Et quand on sait quelle licence, dès qu'il est affranchi du frein religieux, l'homme se donne trop aisément, on devine les pentes où glissera la femme émancipée, dès qu'elle se sera faite semblable à lui. Déjà certaines adeptes fort avancées du féminisme se plaignent des égards traditionnels que la courtoisie française a pour les femmes : c'est, disent-elles, un reste de servitude. Elles aiment qu'on leur manque de respect. Elles veulent être traitées en hommes. Les conséquences morales de cette attitude, c'est encore l'antiquité romaine qui les montrera.

Certes, dans sa sixième satire, Juvénal a dit bien du mal de ses contemporaines. Il a généralisé bien des exceptions. Mais que de mots profonds, révélateurs, on y rencontre! Voyez cette matrone. Elle a secoué le joug, elle est devenue l'égal de l'homme. Elle vit dans la maison en camarade de son mari : *Vivit tanquam vicina mariti*. Et si celui-ci s'indigne d'une violation de la foi conjugale, elle le regarde dédaigneusement en disant : « Nous sommes convenus que tu feras ce que tu voudras; je puis me donner même licence; en vain crieras-tu, invoqueras-tu le ciel et la terre; je suis homme comme toi [1]. » *Homo sum*, voilà le dernier mot du féminisme romain; il dit le naufrage de la grâce, de la retenue, de la pudeur, de la vertu, de la tendresse féminines; il explique ce cas pathologique, observé par les moralistes romains, de maladies jusque-là réservées aux hommes et s'abattant maintenant sur les femmes [2]; il explique surtout ces aberrations étranges qui conduisaient des « femmes illustres » à lutter publiquement dans le cirque comme les bêtes féroces, à provoquer les hommes au pugilat, frot-

[1] Juvénal, VI, 281-284, 509.
[2] Senèque, *Ep*. 95.

tées d'huile comme des athlètes, à revêtir l'armure des gladiateurs pour se battre contre eux dans l'amphithéâtre[1].

III

Un récent historien des mœurs païennes n'a pas eu tort de dire que jamais peut-être, sinon dans l'Amérique contemporaine, les femmes de la haute société ne furent aussi libres que dans l'Empire romain du troisième siècle[2]. Il semble qu'à cette époque, toute hiérarchie sociale et familiale se serait facilement renversée, si les anciennes mœurs n'avaient apporté quelque résistance. Tout, heureusement, n'était pas détruit de la famille antique. Dans beaucoup de milieux se conservaient les idées et les coutumes traditionnelles. Pendant que quelques femmes menaient leurs maris ou menaient le monde, il restait dans les régions moyennes assez de ménages imbus des vieux sentiments et des vieilles habitudes pour que la société romaine pût encore se tenir debout. Mais de ceux-là, ce n'est généralement pas aux historiens ou aux poètes qu'il faut demander la connaissance : quelques lignes épelées sur les marbres funéraires nous renseigneront plus sûrement.

Sans doute, il faut se défier de la littérature d'épitaphes. A Rome, cependant, elle était beaucoup plus abondante et plus expressive qu'on ne la rencontre chez nous. Les Romains possédaient l'art, que nous avons perdu, de faire parler la pierre. Peut-être parce qu'ils manquaient des immenses ressources de publicité dont nous disposons, ils lui confiaient beaucoup de choses. La lecture de leurs inscriptions sépulcrales est, à cause de cela, très instructive. Quand elles parlent d'un grand personnage, elles nous donnent de précieux détails sur la vie politique ou l'organisation administrative du monde romain; quand elles parlent simplement d'un époux, d'une épouse, d'un père ou d'une mère de famille, d'un enfant, il arrive souvent que de la pierre jaillit un mot plein d'âme, un cri du cœur, un éloge naïf, l'expression spontanée d'une douleur qui n'a rien de convenu ou de banal. Certes, il se peut que toutes les femmes qualifiées dans leurs épitaphes d'incomparable, de très chaste, très pure, très pieuse, bonne, douce, fidèle, n'aient pas mérité de telles louanges; il est possible que l'épithète « très sainte », donnée à plusieurs d'entre elles, soit exagérée, et qu'il y

[1] Tacite, *Ann.*, XV, 32; Suétone, *Domit.*, 4; Senèque, *Ep.* 95; Stace, *Sylv.*, I, 6, 53; Juvénal, I, 23, VI, 247; Martial, *De Spect.*, V, 11; *Epigr.*, VII, 67; Dion Cassius, LXXV, 16.

[2] Jean Réville, *la Religion romaine sous les Sévères*, p. 191.

ait bien de l'oubli dans le témoignage que beaucoup d'époux se donnent réciproquement d'avoir vécu ensemble sans que la paix ait été jamais troublée, « sans aucune lésion d'âme ». Mais il est impossible aussi que tout soit faux dans ces éloges si nombreux, et dans les marques de regrets qui les accompagnent. Et l'on a le droit de conclure que la société romaine possédait encore de bons ménages, où les rôles n'étaient point renversés, où régnait un amour sincère.

Cependant, ces épitaphes nous font aussi d'autres révélations. Quand on contemple dans les inscriptions l'image souvent noble et touchante de la païenne, on découvre que son horizon est presque toujours borné aux choses de la vie présente. La dédicace aux dieux mânes, c'est-à-dire aux âmes des défunts, gravée sur un grand nombre de tombes, n'est qu'une vaine formule. « Que les mânes existent, c'est ce que les enfants eux-mêmes ne croient plus », écrit Juvénal. « Si les mânes ont quelque sentiment », « s'il y a vraiment des mânes », ces correctifs se lisent, en effet, dans les inscriptions funéraires. En résumé, dans l'immense littérature des épitaphes, qui est l'expression spontanée des croyances populaires, jamais ou presque jamais ne se rencontre l'affirmation claire, nette, précise d'une autre vie. Si l'on ajoute à cela que le paganisme, qui n'avait ni prédication ni catéchisme, qui consistait uniquement en cérémonies, ne donnait aucune leçon de dogme ou de morale, on ne s'étonnera pas que, dans l'esprit des meilleurs mêmes parmi ses adeptes, chez ces Romaines dont nous avons lu avec sympathie l'éloge funèbre, il reste toujours sur les questions concernant le devoir, le bien ou le mal moral, la nature même des liens de famille, quelque chose d'incertain, de flottant ou de vague.

C'est par là que la Romaine sensée, aimante, vertueuse, gardienne du foyer, se rapproche, à son insu, de la Romaine émancipée en laquelle nos féministes modernes salueront à bon droit une ancêtre. Quoi de plus noble que le mariage romain? Les textes juridiques en ont donné d'admirables définitions, qui semblent déjà presque chrétiennes. C'est l'union absolue de deux existences et de deux cœurs, la participation commune aux choses divines et humaines[1]. « Là où tu seras Caius, je serai Caia », dit le rituel antique. La religion préside à l'union des époux : « il n'est pas permis de se marier sans prier les dieux[2]. » Cependant, à y regarder de près, on devine que la statue, si austère et si belle, a des pieds d'argile. La solidité est apparente, mais la base est fragile, et se brisera au moindre choc.

[1] Digeste, XXIII, II, 1.
[2] Servius, sur *Enéide,* III, 136.

Sans doute on hésite à prendre à la lettre ce que dit Senèque de ces Romaines qui, chaque année, dénouaient leur union par le divorce, et comptaient le nombre de leurs maris par celui des consuls. Au trait que rapporte Juvénal, de cette femme qui, en cinq ans, épousa huit maris, « chose digne d'être inscrite dans son épitaphe[1] », *titulo res digna sepulcri*, on opposera précisément tant d'épitaphes que nous avons lues, et qui célèbrent la concorde des époux, non après quelques mois, mais après dix, vingt, quelquefois cinquante ou soixante années. Martial lui-même, qui conte sur ses contemporaines tant de vilaines histoires, a fait en vers l'épitaphe de deux femmes dont l'une donna à son époux cinq garçons et cinq filles; dont l'autre mourut le même jour que son mari, après cinquante ans de la plus étroite union[2]. Il y avait donc des mariages très solides : on pourrait citer, dans la plus haute aristocratie de Rome, d'illustres stoïciens dont la vie conjugale fut admirable. Cependant les exemples donnés par quelques-uns des plus célèbres et des meilleurs entre les Romains laissent singulièrement rêveur. Quand la fille de Cicéron mourut, à trente-trois ans, elle avait eu trois maris, « tous gens de qualité[3] », dit le philosophe avec une complaisance qui fait songer au *Bourgeois gentilhomme*. Cicéron lui-même était marié depuis trente ans, et il en avait soixante-trois, lorsqu'il divorça pour épouser sa pupille, qui était fort riche, et de laquelle il se sépara bientôt par un nouveau divorce. Brutus divorça pour épouser la fille de Caton. Caton, divorcé une première fois, avait fini par épouser une femme excellente, appelée Marcia : après de longues années d'une union sans nuages, il divorça encore, pour la laisser libre d'épouser le célèbre orateur Hortensius : Hortensius étant mort, après avoir fait Marcia son héritière, Caton l'épousa de nouveau. Dante, qui place miséricordieusement Caton en purgatoire, le montre, dans un très beau passage de la *Divine Comédie*, toujours épris de sa chère Marcia : il faut avouer que ce grand homme avait une façon particulière d'aimer.

Mais voici une anecdote meilleure. On trouve, dans l'histoire du dévouement conjugal, peu d'exemples aussi touchants que celui qu'a donné une Romaine, contemporaine des proscriptions qui

[1] Juvénal, VI, 229-230. — Malgré son invraisemblance, le fait est croyable. En ceci encore, la Rome païenne n'aura fait que devancer la libre Amérique. Ne signale-t-on pas, dans le Massachussets, une mistress Loodie, qui, à quarante-deux ans, avait déjà divorcé vingt-huit fois? (Voy. Glasson, dans *la Réforme sociale*, 16 décembre 1895, p. 868.)

[2] Martial, X, 63, 71.

[3] *Primariis juvenibus nuptam.*

précédèrent l'établissement de l'Empire. Elle s'appelait Turria. Son mari, le consul Lucretius Vespillo, avait été condamné à mort. Elle va se jeter aux pieds d'Octave, pour obtenir sa grâce. Repoussée, frappée même, au point d'avoir le corps couvert de blessures, elle supplie avec tant de larmes, qu'elle arrache enfin au triumvir la grâce de son mari. Plus tard, à force de prières, elle obtient que les biens confisqués lui soient rendus. Mais son dévouement va plus loin. Elle remarque un nuage sur le front de Vespillo. Celui-ci se désole de n'avoir pas d'enfants. La bonne Turria veut se sacrifier encore. Elle le supplie de se séparer d'elle par le divorce. Une autre union pourra lui donner des descendants : mais elle, lui laissant ses biens, veillera sur sa famille, sera pour ses enfants une seconde mère, et pour lui la plus dévouée des sœurs. Vespillo paraît avoir refusé ce dévouement extraordinaire : c'est dans l'oraison funèbre de sa femme, prononcée par lui-même, et gravée ensuite sur le marbre [1], qu'il nous fait connaître cette double preuve de la tendresse désintéressée dont pouvait être animée une Romaine, mais aussi de la fragilité du mariage romain.

IV

Hélas! ne revenons-nous pas à ce temps? Les féministes en préconisant l'union libre, la loi française en rétablissant le divorce, la jurisprudence en aplanissant devant lui tous les obstacles [2], ne nous ramènent-ils pas avec une vitesse effrayante aux mœurs païennes et à la Rome de la décadence? Un seul espoir, peut-être, reste à ceux qui refusent de se résigner à ce triste sort. La décadence romaine a vu se dresser devant elle une force douce, patiente, inflexible, qui lui a d'abord barré la route, puis l'a ramenée résolument en arrière et, du mélange des anciennes mœurs avec des principes nouveaux, a créé ce fond social et moral sur lequel nous vivons depuis des siècles. La même force, qui est le christianisme, est seule en état, aujourd'hui, de lutter contre cette revanche des plus mauvaises mœurs païennes, déguisée sous le nom de féminisme, à laquelle les esprits prévoyants assistent avec inquiétude. Ce qu'elle fit aux premiers siècles de notre ère, rien ne l'empêche de le faire encore. La tâche n'est pas plus difficile, sans doute, car s'il y a plus à conserver ou à défendre, il y a moins à conquérir.

[1] Orelli, 4859.

[2] Sur cette tendance des tribunaux, voyez l'article déjà cité de M. Glasson, *Réforme sociale*, 16 décembre 1895, p. 869. — Le 30 mai 1896, la 4e chambre du tribunal civil de Paris a prononcé en une seule audience 121 divorces.

Aussi, après avoir vu la femme telle que l'ont montrée les documents de la décadence romaine, et entrevu la femme telle que l'annoncent ou la préparent de dangereux réformateurs, ne sera-t-il pas sans utilité d'arrêter nos regards sur la chrétienne des premiers siècles, et en elle sur la chrétienne de tous les temps, car c'est autour de ce type pur et sacré que se livre maintenant le combat.

Sans doute, il ne faut rien exagérer. De même que dans la société dont Juvénal, Martial, Tacite ou Suétone ont remué les boues, il y avait beaucoup d'honnêtes femmes, de même parmi les Romaines converties au christianisme, toutes ne furent pas des saintes. Les Pères de l'Eglise les ont quelquefois rudement flagellées. Mais celles qui demeurent fidèles à leur baptême laissent voir un élan, une ardeur, une sérénité, dont rien ne donne l'idée en dehors du monde chrétien. On sent que la foi en l'immortalité éclaire leurs pensées, et qu'une discipline inflexible dirige leurs actions. A leur langage, à leur démarche, à leur attitude, on reconnaît qu'elles ont reçu de leur religion ce que le paganisme refusait aux meilleures de ses adeptes : une foi et une morale. Il semble même que de ces certitudes de l'esprit et du cœur quelque chose se reflète sur leurs traits, comme la lumière intérieure transparaît à travers les parois de la lampe d'albâtre. L'un des plus dangereux sophistes de notre temps, mais grand artiste à ses heures, et qui eut parfois d'étonnantes intuitions historiques, M. Renan, l'a remarqué : il trouve chez les premiers chrétiens (chez les chrétiennes plus encore) « quelque chose de fin, de délicat et de poli, un air innocent et tranquille, une profonde et attachante gaieté[1]. On les reconnaissait rien qu'à leur air. Ils avaient en quelque sorte de bonnes figures, des figures à part, empreintes d'un calme n'excluant pas le sourire d'un aimable contentement. Cela faisait un contraste sensible avec l'allure dégagée des païens, qui devaient souvent manquer de distinction et de retenue[2]. L'attitude modeste que l'Eglise catholique imposa toujours aux femmes fut la cause de leur anoblissement[3]. » Bonnes figures, calme, sourire, retenue, modestie de l'attitude, distinction même, on retrouve tous ces traits dans les figures de femmes en prière peintes aux Catacombes, et dont plusieurs sont des portraits.

Mais ces traits eux-mêmes valent surtout comme indices de la transformation intérieure. Celle-ci se manifeste par l'apparition de vertus nouvelles, d'une surtout, que l'antiquité païenne ne connaissait pas, dont le nom même, avec ce sens, est nouveau. On est presque effrayé de l'humilité des premiers chrétiens. Elle se traduit

[1] Renan, *Saint Paul,* p. 437.
[2] Renan, *Marc Aurèle,* p. 357.
[3] *Ibid.,* p. 116.

de mille manières, qui offensent parfois notre délicatesse. Ne voit-on pas quelques-uns d'entre eux prendre des noms injurieux, bas, presque dégoûtants, comme protestation contre l'orgueil antique? Un autre sentiment ne peut expliquer le choix de certains vocables, qui se lisent sur d'assez nombreuses tombes chrétiennes. Des femmes elles-mêmes se plaisent à dérouter ainsi les habitudes mondaines; il y en a qui s'appellent volontairement : Fétide, Méchante, Basse, Fugitive, Rejetée, Fumier [1]. Heureusement, d'autres ont cherché ailleurs des noms propres à exprimer le changement qui s'est fait dans les âmes. Ainsi nous apparaissent des groupes charmants de mères et de filles, qui s'appellent, soit en latin, soit en grec, Sagesse, Foi, Espérance et Charité; d'autres qui choisissent le nom d'Irène, qui, en grec, signifie Paix; celui d'Agapé, qui veut dire Amour; ou, pour exprimer la pureté de leur âme, prennent le nom gracieux de Neige, Chionia; d'autres encore qui, voulant signifier leur récente illumination par le baptême, s'appellent Lucie, Lucine, dérivées de Lumière; sous cette appellation baptismale paraît s'être cachée l'une des plus grandes dames de Rome au premier siècle de notre ère, Pomponia Græcina, femme du conquérant de la Bretagne. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer avant tout cette explosion presque excessive d'humilité que j'ai signalée d'abord. Elle n'est pas seulement une forme plus ou moins bizarre de dévotion personnelle : elle a une portée sociale, et est comme le signe d'une révolution future.

Il ne faut pas croire, en effet, qu'en devenant chrétiennes, les Romaines converties l'aient été pour elles seules. Quelques-unes au moins, parmi les plus intelligentes ou les plus ferventes, ont le sentiment d'un mouvement à poursuivre, d'un devoir extérieur à remplir. S'il y a un bon féminisme, s'il y a un féminisme chrétien, il fut surtout alors. Inspirée par lui, une autre manifestation d'humilité donne à la première son véritable sens. L'orgueil est, à un double point de vue, le vice du monde païen. Non seulement il exalte l'individu au-dessus de toute vérité et de toute raison, mais encore il immole à quelques privilégiés toute une population de sacrifiés. Ce sont d'abord les humbles, les petits, les pauvres, si méprisés, que la loi elle-même punit leurs fautes de châtiments autres que ceux qu'elle réserve aux nobles et aux riches; mais ce sont surtout les esclaves, ces êtres qui ne s'appartiennent pas, qui sont mis hors la loi, qui n'ont ni état civil, ni religion, ni famille, ni volonté, et en qui la nature humaine est pliée à l'état d'animal

[1] Voy. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, Introduction, p. CI.

ou de meuble. Sans doute, les esclaves sont victimes de l'égoïsme, de l'intérêt, de la sensualité; mais ils sont, plus encore peut-être, victimes de l'orgueil. Si l'on se permet contre eux des cruautés parfois épouvantables, c'est parce que l'habitude les a fait considérer comme en dehors ou au-dessous de l'humanité. *O demens! ita servus homo est?* Ce mot est d'une femme; parmi les femmes, celles qui ont le plus secoué la retenue et la modestie des mœurs antiques sont aussi les plus barbares pour les malheureux qui les servent. La Romaine que Juvénal montre faisant mettre un esclave en croix, et déclarant qu'un esclave n'est pas un homme, est la même qu'il nous montre commandant à son mari, *imperat ergo viro*, et bientôt le répudiant [1]. Quelle que soit la forme adoptée, la protestation du christianisme contre l'orgueil antique est en même temps une protestation contre une des pires conséquences de cet orgueil, l'esclavage. Des chrétiennes le disent hautement. On en voit, de naissance libre, même de haute origine, prendre volontairement le nom ou les allures d'esclave. Les Actes des martyrs en donnent plus d'un exemple.

Celui-ci paraîtra assez curieux. Il vient d'une chrétienne en qui les dames qui, de nos jours, pour la plus grande gloire du mouvement féministe, font des conférences ou des discours, pourraient saluer une ancêtre, si elles osaient se mettre sous un patronage aussi clérical. D'après ses Actes, publiés par les Bollandistes et résumés éloquemment par Montalembert [2], Febronia, qui avait embrassé la vie monastique, était une personne de vingt-cinq ans, célèbre à la fois par sa beauté, l'austérité de sa vie et l'étendue de sa science. Tous les vendredis, elle faisait une leçon aux dames de Nisibe; mais, pour ménager sa modestie, un voile était tendu devant elle pendant qu'elle parlait, de sorte que, rapporte son biographe, depuis son enfance, non seulement aucun homme, mais aucune femme du monde ne pouvait se vanter d'avoir vu son visage. Peut-être ce détail paraîtra-t-il aujourd'hui suranné. Quoi qu'il en soit, traduite comme chrétienne devant un magistrat persécuteur, la belle et pieuse conférencière subit l'interrogatoire accoutumé. Une des premières demandes imposées par la loi était relative à la condition sociale. « Jeune fille, lui dit le juge, es-tu libre ou esclave? » Elle répondit hardiment : « Esclave ». — « Esclave de qui? » demanda le juge étonné. « Du Christ », reprit Febronia.

Plus éloquent encore, à ce point de vue, est l'interrogatoire de sainte Agathe, appartenant à l'une des meilleures familles de Sicile.

[1] Juvénal, VI, 219-226.

[2] *Acta Sanctorum*, juin, t. V, p. 19. — Montalembert, *Moines d'Occident*, t. I, p. 51.

« Quelle est ta condition? — Je suis de condition libre et de naissance noble, toute ma parenté en fait foi. — Si tu es d'une si noble et si illustre naissance, pourquoi mènes-tu la vie basse d'une esclave? — Je suis servante du Christ, et par là de condition servile. — Si tu étais vraiment d'une famille noble, tu ne t'humilierais pas jusqu'à prendre le titre d'esclave. — La véritable noblesse est d'être l'esclave du Christ », répond Agathe [1]. Il nous semble surprendre dans son accent un mélange d'humilité et de dédain, qui ne messied pas sur des lèvres de patricienne.

N'allons pas croire, en effet, que si elles oubliaient quelquefois leur rang par vertu, les chrétiennes de grande naissance ne savaient pas s'en souvenir quand l'occasion le demandait. Voyez sainte Cécile. C'est la généreuse bienfaitrice que les pauvres adorent et qui converse familièrement avec eux; c'est la jeune femme charmante, dont les entretiens ont converti son mari et son beau-frère; c'est l'âme exquise qui répand autour d'elle, selon le mot prêté à l'un des siens, une odeur de lis et de roses; mais c'est aussi la grande dame portant avec majesté les robes tissées d'or que l'on a retrouvées dans son tombeau; c'est la descendante d'une des premières familles de Rome, ayant derrière elle une longue lignée de sénateurs et de consuls. Aussi est-ce avec une fierté calme et méprisante qu'elle répond aux interrogations du préfet persécuteur. On sent qu'elle se considère comme étant au moins son égale et qu'elle ne se prive pas de le lui faire voir. « Quel est ton nom? — Cécile. — De quelle condition es-tu? — De naissance libre, de famille noble, de race sénatoriale. — C'est sur ta religion que je t'interroge. — Ton interrogatoire a été maladroitement commencé, si pour une seule question tu prétends obtenir deux réponses. — D'où prends-tu l'assurance de me répondre ainsi? — D'une bonne conscience et d'une foi sincère [2]. » Mais là où la grande dame disparaît, c'est dans les rapports avec les humbles. Ce sont souvent ceux ou celles qui se tiennent le plus fièrement devant les grands de la terre, qui sont les plus enclins à s'abaisser ensuite vers les petits. Voici une autre chrétienne, une provinciale, celle-là, qui n'a pas, sans doute, la haute origine de Cécile, mais qui appartient à la meilleure bourgeoisie de l'Afrique romaine, sainte Perpétue. Elle est, dit un récit contemporain, « bien née, bien élevée et bien mariée ». C'est de plus un écrivain, car elle a laissé des Mémoires de sa captivité qui sont un des monuments les plus authentiques et les plus vivants de l'antiquité chrétienne [3]. C'est encore une âme sereine et gaie, qui

[1] *Acta SS.*, février, t. I, p. 621.
[2] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. II, p. XXXV.
[3] Voy. Armitage Robinson, *The Passion of S. Perpetua*, Cambridge, 1891.

saura rire et même railler jusque dans le cachot, jusqu'à la veille du supplice. Mais c'est surtout une chrétienne à la pensée nette et droite, qui a compris ce qu'ont de faux, de contraire à la religion et à la nature, ces barrières sociales que l'égoïsme païen a élevées. Sans doute, ce n'est pas elle qui se laisserait, comme telle de ses contemporaines ou des nôtres, traiter en camarade : elle inspire tant de respect, que son père, quoique païen, ne l'appelle que « madame ma fille », et son frère que « madame ma sœur »; mais en même temps elle se fait toute humble avec les humbles. Jetée en prison pour la foi, elle y trouve une autre jeune femme, l'esclave Félicité. Elles avaient reçu ensemble, du même catéchiste, l'enseignement évangélique; prisonnières, elles se mettent à vivre comme deux sœurs; et quand, dans l'amphithéâtre de Carthage, elles seront exposées aux bêtes, toutes deux, la matrone et la servante, s'avanceront en se donnant la main.

Pourquoi, à côté de la vaillante et rieuse Perpétue, n'ai-je pas le loisir d'esquisser la pâle et touchante figure de sa petite compagne? et pourquoi ne puis-je raconter en détail l'histoire de tant de pauvres filles qui, accoutumées dès l'enfance aux plus dégradantes soumissions, trouvèrent dans leur foi nouvelle le courage de dire non? L'histoire des esclaves apprenant tout à coup à désobéir aux hommes pour obéir à Dieu, se refaisant par le martyre une conscience, une pudeur, une liberté, se lavant par la mort de toutes les hontes et de toutes les souillures de la servitude, quel beau poème, si l'on pouvait le dérouler strophe par strophe! Mais je n'écris pas ici l'histoire de l'esclavage[1]; je n'essaye même pas d'ajouter un chapitre qui manque au livre de Legouvé : l'*Histoire morale des femmes*. Je veux seulement rappeler d'un mot comment le christianisme, par le seul effet de doctrines meilleures et de vertus nouvelles, remit peu à peu la société sur ses véritables bases; comment les femmes, sans distinction d'origine ou de condition, reçurent de lui des droits, une dignité, qu'à beaucoup d'elles refusait la civilisation antique; et comment s'il y eut jamais, pour employer ce mot barbare, un vrai et salutaire féminisme, ce fut dans ces premiers siècles si agités, si féconds, si beaux. Des femmes se montrèrent vraiment alors les égales des hommes, non en brisant la hiérarchie sociale ou familiale, mais en prenant vis-à-vis du danger, de l'apostasie, de la mort, une attitude héroïquement virile. Quand, dans l'amphithéâtre de Lyon, une créature petite, chétive, l'esclave Blandine, meurt pour le Christ, c'est après avoir vu expirer l'un

[1] On me permettra de renvoyer à mon livre sur *les Esclaves chrétiens*, l. II, ch. III : « Les esclaves martyrs ».

après l'autre tous ses compagnons, les avoir animés de ses paroles, couvés de ses regards comme une mère, puis avoir bravé en souriant de telles tortures que, dans la foule qui descendait des gradins ou s'écoulait bruyamment par les vomitoires, on n'entendait que ces paroles : « Jamais femme, parmi nous, n'a supporté de si nombreux et si cruels tourments[1]! »

Parmi les chrétiennes de cet âge héroïque, qui ont affirmé par le martyre leur liberté morale, il y aurait bien d'autres figures à esquisser, des mères sublimes montrant, selon un mot des Livres saints, « une âme d'homme dans une pensée féminine », de toutes jeunes filles d'une intrépidité rare et d'une grâce quelquefois charmante. Il y aurait surtout à citer d'admirables épouses. C'est ici peut-être que le plus complètement éclate la supériorité de la femme chrétienne. Le mariage apparaît avec une solidité, par conséquent une dignité que le monde antique ne connaissait pas. Cette base essentielle de la famille a été complètement restaurée. Elle a reçu de la religion nouvelle quelque chose d'inébranlable et d'indestructible. Par la prohibition du divorce, le sceau de l'éternité a été posé sur l'union conjugale. En même temps, les inégalités blessantes que la législation antique avait mises entre les époux, et que les législations modernes n'ont pas toutes effacées, disparaissent de la famille chrétienne. Si bien que, quand, aujourd'hui, les féministes réclament contre ce qu'ils appellent « la loi de l'homme », ils ne font, sans le savoir ou sans vouloir l'avouer, que demander un retour à la loi de Dieu, à la constitution de la société conjugale telle qu'elle sortit, régénérée, des mains de l'Eglise primitive.

Cette constitution peut se résumer d'un mot : la subordination dans la hiérarchie, mais l'égalité dans le devoir. L'homme est le chef de la femme, selon la parole de saint Paul; mais il est, au même titre que la femme, lié par la loi morale. Cette loi, qu'il n'a point faite, et qu'il n'a pas le pouvoir de changer, pèse sur lui de tout son poids : il ne lui est pas permis de s'en décharger pour rejeter sur sa compagne le plus lourd fardeau. A première vue, cela paraît très simple : en fait, c'était toute une révolution. Dans l'antiquité romaine, la faute morale du mari ou de la femme était punie de manière différente. La loi ne frappait l'époux coupable que s'il avait compromis une femme mariée; vis-à-vis de toute autre, licence absolue lui était donnée : on ne songeait même pas à se scandaliser de ses écarts. Avec cette impunité du mari contrastait le sort fait à la femme, dont toute faute de conduite était

[1] Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 1, 56.

sévèrement réprimée. Cette inégalité se retrouve, à peine atténuée, dans les législations modernes : les articles 337 et 339 du Code pénal, 229 et 230 du Code civil en gardent la trace. Mais avant que, bien inspirés cette fois, nos féministes aient protesté contre elle, la voix des premiers Pères de l'Église l'avait dénoncée avec indignation. A l'Orient et à l'Occident, ils parlent de même. Lactance, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome, s'unissent pour opposer, selon l'expression de l'un d'eux, « la loi du Christ aux lois de César, les préceptes de Dieu aux consultations de Papinien », pour proclamer que « ce qui est défendu à la femme est aussi défendu à l'homme », et pour inculquer l'égalité absolue des deux sexes devant la loi morale [1]. Saint Grégoire de Nazianze, qui eut souvent des mots hardis, prononce une parole qui fera bondir de joie nos féministes : « Cette inégalité, dit-il, a une cause : c'est que la loi qui l'a établie a été faite par les hommes, et à cause de cela contre les femmes [2]. »

Mais les plus « avancés » des féministes mettront peut-être une sourdine à leurs applaudissements. C'est en restaurant le mariage, en y introduisant une réciprocité jusqu'alors inconnue d'égards et de devoirs, en lui donnant ou plutôt en lui rendant l'indissolubilité (*ab initio non fuit sic*, avait dit Notre-Seigneur à propos du divorce), que l'Église primitive a relevé la femme d'une injurieuse inégalité. C'est, au contraire, en attaquant le mariage, en le sapant à la base par le divorce, en prêchant plus ou moins ouvertement « l'union libre, » que de tristes réformateurs prétendent fonder l'égalité de l'homme et de la femme. Ici encore, ils ne sont, à bien voir les choses, que des plagiaires. L' « union libre » n'est pas une invention des modernes. Non seulement dans le monde romain la fréquence éhontée des divorces lui assimilait trop souvent des mariages aussi vite dissous que conclus, mais encore toute une classe de la population lui était légalement vouée, puisque, d'une part, la loi ne reconnaissait pas de mariage valable, mais seulement des unions de fait entre esclaves, et que, d'autre part, elle ne voyait, selon les cas, ni séduction ni adultère dans les rapport coupables du maître avec les femmes esclaves qui peuplaient sa maison. Si « l'union libre » recula, frappée d'infamie, et si toute une classe de la population féminine échappa à la pire des servi-

[1] Lactance, *Div. Inst.*, VI, 23; saint Ambroise, *De Abraham patre*, I, 4; saint Jérôme, *Ep.* 77; saint Jean Chrysostome, *In illud : Propter fornicationem*, etc., homilia I, 4; *In Ep. I. Cor.* homil. XII, 5; *De Divortio*; saint Augustin, *Sermo* IX, 4, 9.

[2] Saint Grégoire de Nazianze, *Sermo* XXXVII, 6.

tudes, ce fut encore l'œuvre de l'Eglise. Innombrables sont les textes des écrivains ecclésiastiques qui la dénoncent et qui la poursuivent. En premier lieu, ils déclarent valable, malgré la loi civile, le mariage contracté entre esclaves, et font même aux maîtres chrétiens un devoir de le favoriser [1]. En second lieu, ils flétrissent, avec une indignation et une éloquence infatigables, la licence que dans leur maison, par la complicité de la loi elle-même, s'accordent les maîtres soit païens, soit infidèles à l'esprit du christianisme. Lorsque saint Jean Chrysostome, mettant d'un seul mot en relief la doctrine de tous ses prédécesseurs dans la chaire évangélique, prononce cette parole : « Séduire une reine ou séduire une esclave est un crime semblable [2] », il pousse, ce me semble, en faveur des plus humbles femmes un cri de liberté et d'égalité près duquel paraissent faibles les plus sonores déclamations de nos congrès féministes.

Il paraît inutile de longuement conclure. Dans la question du droit des femmes, comme en beaucoup d'autres, les révolutionnaires ont marché à reculons. Le progrès, tel qu'ils le rêvent, ne serait qu'un retour au passé, et quel passé! celui du paganisme en pourriture et de la société romaine en décadence. C'est, au contraire, en corrigeant les derniers restes de morale païenne qui, du droit romain, ont passé dans nos codes, c'est « en remettant l'Evangile dans la loi », selon le mot de Lamartine, qu'on pourra opérer les réformes encore désirables. Mais, pour y parvenir, il faudra commencer, probablement, par corriger les réformateurs eux-mêmes.

Paul Allard.

[1] *Const. apost.*, VIII, 32; saint Jean Chrysostome, *In Ep. ad Ephes.*, 4 homilia XV, 3.

[2] Saint Jean Chrysostome, *In I Thess.* hom. v, 2; *In I Tim.* hom. III, 2.

LA FORÊT D'ARGENT

I

Le 23 août 1892, vers sept heures du matin, l'escalier empoissé d'encaustique couleur *sang-de-bœuf* qui se dresse au centre de l'*Hôtel de la Grande-Vitesse*, situé à deux pas de la gare de Saint-Germain-des-Fossés, gémit sous l'ascension pesante de M. Quentien Chauchérat propriétaire de l'immeuble. Parvenu au niveau de mon palier, Chauchérat, qu'affligeait une obésité peu commune, souffla bruyamment, « lâcha sa vapeur », comme il disait familièrement, et sans égard pour un sommeil qu'il savait m'être particulièrement agréable à cette heure de la matinée, il ébranla ma porte de son poing énorme.

— Entrez! clamai-je d'un ton qui ne laissait aucun doute sur l'impression causée par cette visite.

La porte céda, livrant passage à mon propriétaire.

Je ne pus m'empêcher de l'interpeller vertement.

— Je croyais avoir recommandé une fois pour toutes, monsieur Chauchérat, qu'on respectât mon sommeil à ces heures indues. Vous n'ignorez pas que mon service ne m'appelle à la gare qu'à neuf heures...

— Je ferai observer à monsieur qu'il est sept heures, répliqua Chauchérat, avec sa calme supériorité d'homme matinal. Je ne me serais pas permis cependant de l'éveiller, si, à la première distribution, le facteur ne m'avait remis une lettre pressée à son adresse.

— Pressée? questionnai-je, en sortant tout à fait de l'engourdissement du sommeil.

— Oui, pressée, c'est écrit sur l'enveloppe.

Chauchérat fit quelques pas en avant, et

Son ombre vers mon lit me parut se baisser.

Mais au milieu de la douce obscurité que je cultivais, il me

tendait son papier à tâtons sans pouvoir rencontrer ma main.

— Bon Dieu! c'est pire qu'une cave ici! s'écria-t-il impatienté.

Sans attendre mon ordre, il bouleversa l'organisation savante de mes rideaux, ouvrit la fenêtre et, d'un geste sommaire, chassa les deux volets qui claquèrent à la fois sur la muraille.

Le plus éblouissant des soleils de thermidor m'aveugla brutalement. Je pris ma lettre, et M. Chauchérat se retira, discret et digne.

Pressée... Cette mention intrigue toujours. Cette fois encore, je n'échappais pas au petit frisson d'inconnu qu'elle fait éprouver; mais presque immédiatement, mon front se rasséréna. Je venais de reconnaître l'écriture de mon ancien condisciple du petit séminaire de Clermont-Ferrand, Anselme Deporthu-Poupeix, *Poupeix-Papier*, comme nous l'appelions déjà, à cause de sa passion pour les grimoires et les vieilles paperasses d'archives. Cette écriture d'Anselme, je l'aurais reconnue entre mille: une cursive vieillotte à jambages pointus, fort nette d'ailleurs. En avait-elle noirci des pages! Elle semblait sourdre des doigts fiévreux qui remuaient incessamment un crayon, usé à prendre des notes. Pressé!... Cet excellent ami l'était toujours, quand il s'agissait de sa passion. L'an dernier, à pareille époque, il me télégraphiait de courir chez je ne sais quel antiquaire du chef-lieu de canton pour y acheter une collection de *fusaïoles*, ces petites rondelles en verre servant autrefois aux fileuses. Avec sa consciencieuse sincérité d'écrivain, il jugeait indispensable d'en intercaler des photographies dans le texte de son *Histoire du Vêtement*, un superbe in-octavo, dont je possède un exemplaire.

Je lançai sur mon bureau la lettre *pressée*, me réservant de la lire... plus tard.

En attendant, irrémédiablement réveillé, le mieux était d'utiliser ce temps supplémentaire. Les pièces de deux procès-verbaux gisaient sur ma table, en souffrance depuis trois jours. Je me décidai à procéder à la rédaction de ces intéressants documents.

Primo. — Un cheval de remonte trouvé mort dans son wagon-écurie.

Secundo. — Le matériel d'une troupe de forains différé par le 622.

La plume haute, mais l'œil vague et l'attention approximative, je commençai :

« Le dix-huit du courant, et cinq minutes avant le départ de Roanne du train mixte n° 5... »

Je griffonnais avec rage, résolu à ne lâcher la plume qu'après en avoir fini avec ce fastidieux travail. Quand on est de sang patri-

cien, on n'accepte jamais très franchement ce qu'un penseur a appelé « la participation à la fatigue humaine », à moins que l'âge ne nous ait mis au point de résignation. Or j'entrais à peine dans ma trentième année et, bien que je me crusse débarrassé d'illusions, il m'en restait probablement encore de quoi faire pas mal de sottises; en outre, j'étais doté d'une respectable dose d'orgueil, ce qui ne m'empêchait pas d'exercer depuis deux ans, à l'importante gare de bifurcation de Saint-Germain, les fonctions modestes de commissaire de surveillance administrative... Dame! nécessité fait loi; il avait bien fallu les accepter ces fonctions, et recevoir même à ce sujet des félicitations, pour ce qu'on appelait « une veine extraordinaire », étant donnés les antécédents notoirement réactionnaires de ma famille, et le nombre incalculable des compétiteurs. Le peu de fortune laissé par ma mère avait été employé à doter ma sœur aînée. Mon père, qui avait longtemps exercé les fonctions d'inspecteur des forêts dans sa ville natale, à Clermont, vivait maintenant de sa retraite dans une modeste terre de la Corrèze. Quant à moi, Olivier de Clairlande, petit-fils d'émigrés et de chevaliers de Saint-Louis, j'étais condamné à émarger au budget de la troisième République, et à rédiger des rapports et des procès-verbaux!

En ce moment je bâclais ma besogne avec un surcroît de désinvolture, d'une plume qui affectait un profond dédain de la calligraphie.

Quand j'eus inscrit la formule finale :

De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal, transmis en double original à M. l'ingénieur en chef du contrôle des chemins de fer P.-L.-M. et à M. le procureur près le tribunal de première instance de Moulins.

Et signé :

Le commissaire de surveillance administrative,

OLIVIER DE CLAIRLANDE.

D'un geste las, je décrochai de mon porte-manteau la casquette à trois galons insigne de ma dignité, et, l'ayant plantée sur ma tête, d'un pivotement des talons qui m'était devenu familier, je fis face à ma glace. Comme chaque jour hélas! elle me renvoya mon image défigurée, me semblait-il, par cet affublement. Cette casquette argentée brillait probablement comme un diadème, aux yeux de l'homme d'équipe et du graisseur courbés sous les attelages; moi, je n'en chargeais mon chef qu'en frémissant! J'eus en face de la glace un grand geste d'avant-bras en déclamant tout haut le vers de *Ruy Blas* :

Et meurs dans ta livrée, enfin dans ton linceul!

Puis, d'un pas nerveux, je sortis pour aller faire mon premier déjeuner au buffet de la gare, où l'on me traitait, je dois le dire, supérieurement, — une faible compensation!

II

Après avoir mis à la poste mes deux procès-verbaux, m'être promené avec dignité sur le quai de la gare, me composant de mon mieux une tête professionnelle, grillé une douzaine de cigarettes, joui pendant environ deux heures de la conversation substantielle de mes collègues, MM. Lefistulier et Sanadoire, tous deux Auvergnats de pure race, savouré enfin au buffet mon dernier repas, je repris vers huit heures le chemin de mon hôtel, avec la conscience d'une journée bien remplie. Au lieu de gagner l'entrée principale, je me dirigeai tout droit vers l'écurie. A l'un des angles avait été construit un box grillagé dont la clef était dans ma poche, réunie à celle de mon bureau. A peine eut-elle touché la serrure, qu'un grand bruit de litière froissée se fit entendre, et du même bond *Bang* et *Mab*, deux pointers légers dont j'étais très fier, vinrent à moi pleins de fougueuses caresses.

— *Down!* criai-je en levant le bras droit suivant la méthode du dressage anglais.

Les deux chiens *s'écrasèrent* correctement. Ils étaient superbes à voir, dominant, par l'effet d'un dressage supérieur, l'ardeur qui faisait frémir leurs muscles. Ces deux remarquables animaux m'avaient été directement expédiés des chenils du prince de Solms; tous deux du célèbre étalon *Champion Graphic* (K. C. E. B. 24 205 — Hors *Gipsy-Girl*). Ils m'avaient, je suis obligé de l'avouer, coûté les yeux de la tête. Au moment où j'en prenais livraison à la gare, mon collègue Lefistulier m'avait dit d'un air sagace :

— Je parie que, l'un dans l'autre, vous les avez payés cinquante écus.

Lefistulier ne se douta jamais de leur prix véritable. S'il l'avait appris, il m'aurait certainement exclu de sa familiarité comme un fou dangereux.

Ces bêtes de luxe étaient, j'en conviens, peu en rapport avec mes appointements modestes. Que voulez-vous? Une manière à moi de protester contre mon déclassement, tout comme l'*Hammerless Grenner*, dont les canons de fin et nerveux métal brillaient incompris sur l'un des panneaux de ma chambre d'hôtel. Le gentilhomme se vengeait ainsi du fonctionnaire. La chasse, le noble

déduit cher à mes ancêtres, me consolait et me réhabilitait.

Cette année, l'ouverture tombait le 31 août. M'y préparer constituait ma principale sinon mon unique distraction à Saint-Germain. De longue main, mes mesures étaient prises. Une entente préalable avec mes collègues m'assurait les trois premières semaines de septembre. Lefistulier, jaunâtre sous le plaqué cramoisi de sa large face, cultivait Vichy pour son foie, et prenait le mois de juillet. Quant à Sanadoire, il se réservait octobre, à la seule fin de surveiller la vendange d'un vignoble familial qu'il possédait aux environs d'Aigueperse, opération dont il faisait ses délices.

Donc, je ferais mon ouverture le 31..., mais où? J'étais décidé à consacrer ma soirée solitaire à résoudre cette importante question.

Une fois installé devant ma table, et convenablement accoudé sur le vieux tapis à franges vertes, mon imagination eut bientôt fait d'entrer en campagne. Les murs grisâtres de ma chambre s'évanouirent comme par enchantement, et les terrains de chasse s'évoquèrent, chacun avec son genre de séduction. Les uns après les autres, passèrent devant mes yeux les blés noirs du Forez, les luzernes et les trèfles de Limagne. — Ces belles luzernes de troisième coupe aux lourdes fleurs violet sombre, et ces trèfles où les chiens bondissent comme dans des lacs de carmin; ensuite les champs de genêts qui s'étendent à perte de vue sur les hauts plateaux, au pied des *Dômes*, où il fait si bon courir à mille mètres d'altitude!...

Après une heure perdue à ces évocations, je n'étais pas plus avancé, mon irrésolution restait la même. En attendant l'inspiration, j'allumai une cigarette, et ce fut mon ami Deporthu qui bénéficia de cette accalmie. Depuis le matin, sa lettre gisait à la même place, avec un air de muet reproche. Je la pris, j'en incisai lentement l'enveloppe, et tout en fumant, je me mis à la lire, distrait d'abord, puis intéressé, puis stupéfait.

La voici textuellement :

« Mon cher Olivier,

« Je vais droit au but : c'est encore un service que je te demande, mais un service de nature particulière et délicate que toi seul peux me rendre.

« Ma vieille et affectionnée parente, — tu sais? celle qui venait me voir le samedi au séminaire, — Mlle Aménaïde Poupeix, s'est brusquement mis en tête de me marier... Cette idée n'a rien de très original, cependant je crois qu'elle ne me serait jamais venue... Autrefois, je ne dis pas; mais maintenant, je me consacre uniquement à mes travaux, et de plus en plus, je me convaincs que ces magnifiques récréations de l'esprit valent bien les soucis du

ménage; mais c'est inutilement que je me suis efforcé de le faire comprendre à ma tante. Avant-hier, elle est venue me signifier très net qu'elle n'admettait en aucune façon ma manière de voir.

« — Et d'abord, m'a-t-elle déclaré, en principe, le mariage est, pour les hommes, le seul état où ils offrent quelques garanties de moralité.

« Ensuite, je ne devais pas l'ignorer, elle, ma proche parente, en me faisant son héritier unique, avait entendu que le nom des Deporthu-Poupeix ne s'éteignît pas en ma personne.

« A toutes mes objections, elle avait réponse péremptoire. Le parti à trouver? Il était trouvé. Les renseignements à prendre? Ils étaient pris et bien pris. Enfin, pour me porter le coup de grâce, ma tante a tiré de sa poche une photographie, et me l'a brusquement mise sous le nez en s'exclamant :

« — Tiens, voilà la *jeune personne!* Pour tenir ta maison et te faire honneur dans la *Société*, c'est la femme qu'il te faut.

« Figure-toi un visage tout à fait différent de ceux des jeunes filles de notre pays; *bien* assurément, si on peut appeler *bien* une telle étrangeté; mais je me défie un peu de ma compétence, tu sais, et puis une photographie, ça n'est jamais sûr..., avec les retouches..., je ne m'y fie pas.

« — Maintenant, a décidé triomphalement ma tante, il n'y a plus qu'à marcher.

« Excellente femme que son imagination emporte, elle se persuade qu'au vu d'un portrait-carte, et devant l'exhibition de renseignements d'après les formulaires usités, on va consentir à bouleverser les habitudes de sa vie. Les « renseignements », bêtise sublime! comme s'ils jettent la plus mince lumière sur cette obscure énigme qui est l'âme d'une jeune fille inconnue. On ne peut s'en rapporter qu'à ses propres yeux, et encore faut-il n'être pas myope comme je le suis... Ah! cher ami, si tu pouvais, si tu voulais, toi, si fin observateur... Après un jugement porté par toi, j'obéirais ensuite avec bien plus de sécurité aux injonctions de ma tante... Plus je réfléchis, et plus je me persuade que ton impression seule me déciderait dans un sens ou dans l'autre. Sans compter que je ne sais en ce moment où donner de la tête, ayant signé un engagement de livrer avant deux mois le *bon à tirer* de mon *Histoire de la Table*, qui fera suite à l'*Histoire du Vêtement*, pour laquelle tu m'as si heureusement documenté l'an dernier. Ainsi, ce que je viens demander à ton dévouement, — ne ris pas, c'est très sérieux, — c'est de me *remplacer* pour l'entrevue...

« Le *parti* de ma tante se nomme Mlle de Bromont du Reeck, la fille du contre-amiral de ce nom, qui possède aux environs de

Pont-du-Château, à Dallagnat, dans le Puy-de-Dôme, une très belle terre, où il passe l'été et l'automne. M[lle] du Reeck serait issue d'un premier mariage, ce qui explique sa dot modeste, la fortune actuelle provenant en grande partie de la seconde femme de l'amiral; mais cette modicité, tu le comprends, est précisément ce qui constitue ma chance de succès auprès de cette famille de vieille aristocratie. Tu n'auras qu'à te présenter au château de Dallagnat. Présenté par qui? je prévois ta question. Eh! mon Dieu, par toi-même. L'amiral, — toujours d'après les « renseignements », — possède une collection d'une originalité peut-être unique : tout ce qu'il a pu réunir dans ses nombreux voyages, d'ustensiles, d'inventions, de livres relatifs à la table. Il y a même, assure-t-on, stérilisés dans des flacons de mica, des échantillons de toutes les nourritures barbares et civilisées. Quelle coïncidence, quelle heureuse documentation pour mon *Histoire de la Table!* Ton moyen d'introduction, le voilà. Comme tous les collectionneurs, l'amiral ne demande qu'à montrer sa collection. Présente-toi en curieux, en amateur; il est impossible qu'un garçon comme toi ne soit pas invité par un homme dont l'hospitalité est proverbiale. N'oublie pas de prendre quelques croquis des pièces les plus originales. De cette façon, ton voyage m'aura toujours rendu un immense service : je te devrai ma femme peut-être; le plus intéressant de mon volume certainement.

« Tu m'as appris à compter sur ton dévouement et sur ton amitié, j'y compte.

« Ton vieux camarade qui te les rend de tout cœur,

« Anselme Deporthu-Poupeix. »

III

J'éclatai de rire, d'un rire si sonore et si peu retenu, que j'entendis en bas Chauchérat s'avancer sur l'escalier pour s'assurer que rien d'extraordinaire n'était survenu dans son hôtel. Cette idée éclose dans le cerveau érudit de mon ami Deporthu m'apparaissait singulièrement comique. Cette entrevue par procuration, cette introduction sous un déguisement de savant dans une famille à laquelle j'étais totalement inconnu, — bien que je me souvinsse l'avoir entendu nommer autrefois par mon grand-père l'officier de marine, — il fallait être archéologue pour combiner un pareil plan.

Peu à peu, mon hilarité se calma; ce que la lettre avait de touchant l'emporta sur ce qu'elle avait de drôle. Certaines lettres évoquent leur auteur. En face de cette bonne écriture alignée et

méthodique, mon condisciple m'apparut tel que si souvent je l'avais vu dans la grande cour du petit séminaire. Maigre, un peu haut d'épaules, le front empiétant de chaque côté sur une chevelure aux mèches inégales, et donnant le pressentiment d'une calvitie précoce, les joues promptes aux pudeurs juvéniles, les yeux toujours préoccupés, des yeux de distrait qui avaient l'air de chercher au loin, et de temps à autre s'éclairaient de rapides lueurs tendres précipitamment éteintes. Je le revoyais avec ces détails qui ne s'effacent plus de la mémoire; avec le *complet* de couleur neutre, dont il était vêtu à perpétuité, saus avoir réussi jamais à en faire tomber d'accord les boutonnières et les boutons. — Il l'appelait son complet *omnibus*. — Je le revoyais, et je croyais l'entendre..., surtout cette phrase de sa lettre d'une emphase amusante : « Je me convaincs que ces magnifiques récréations de l'esprit valent bien les soucis du ménage. » Elle vibrait à mon oreille, articulée de sa voix zézayante, où l'on sentait toute la conviction du fervent. Deporthu était en effet un exclusif en matière de passion; il semblait ne vivre que pour ses recherches érudites, ne s'animer qu'à la vue d'une rareté autographique ou archéologique; ne voir dans les ressources de sa belle fortune qu'un moyen de les acquérir. Et pourtant, j'étais toujours resté persuadé qu'au fond il nourrissait quelque vague chimère d'amour. Il y avait en lui une triste et timide tendresse qu'il n'osait produire, peut-être par cette crainte de déception qu'on trouve de bonne heure chez certains hommes. Qui sait même si cet enthousiasme d'érudition n'était pas là pour remplacer un autre enthousiasme sans emploi? Cette supposition aurait sans doute fort diverti les membres de la Société archéologique d'Aurillac, dont mon savant ami était le secrétaire perpétuel...

Eh bien, non! je n'affligerais pas ce cœur excellent par un refus qu'il ne comprendrait pas. Cette démarche, aussi saugrenue que je la jugeasse, je la tenterais, puisqu'il me le demandait. On peut bien risquer un peu de ridicule par beaucoup d'amitié. Et d'ailleurs, serai-je nécessairement ridicule? De sang gascon, par ma mère, j'ai, grâce à Dieu, l'aplomb qui sauve.

Presque toujours un bon mouvement est récompensé. J'avais à peine cédé à celui-là, que je me frappais tout à coup le front, l'œil illuminé... Mon terrain d'ouverture... je le tenais, et ma décision était prise. Ce beau coin de Limagne, un paradis cynégétique qui n'avait pas son pareil, il venait de ressusciter dans ma mémoire. Très nettement, je me rappelais l'avoir autrefois traversé avec mon père; nous allions en excursion visiter Thiers, « la ville noire », précisément un jour d'ouverture. Pendant l'arrêt du train à Vertaizon, un

crépitement de fusillade nous arrivait de cette plaine aux verdures profondes, dont la rosée fumait au soleil comme une sueur de fertilité. Pour mes pointers aux grandes allures, habitués à courir les *field-trials*, quel terrain de choix !

Electrisé, je choisis sur l'heure une feuille de mon élégant papier à lettre timbré de ma couronne à trois fleurons, et prenant ma plus haute écriture aristocratique, je libellai le billet suivant :

« Monsieur le maire,

« Me proposant de faire l'ouverture de la chasse sur le territoire de la commune de Dallagnat, je désirerais savoir s'il y existe des communaux loués, et des chasses particulières réservées. En vous priant de me donner ce renseignement, je vous serais aussi obligé de m'indiquer une auberge où je pourrais prendre gîte. »

J'ajoutai l'inévitable « parfaite considération » et signai :

« *Vicomte de Clairlande.* »

Puis, au-dessous, ce *post-scriptum* :

« Ci-inclus un mandat-poste à votre ordre, avec prière d'en verser le montant à la caisse du bureau de bienfaisance de votre commune.

« Je me réserve d'offrir moi-même au garde champêtre le pourboire que je lui destine. »

IV

Exactement trois jours après, c'est-à-dire par le retour du courrier, j'eus le plaisir de recevoir cette réponse :

Mairie de Dallagnat (Puy-de-Dôme).

« Monsieur le vicomte,

« J'ai l'honneur, par la présente, de vous accuser réception de votre honorée du 23 courant, ainsi que du don que vous avez bien voulu faire à notre bureau de bienfaisance. En vous remerciant, je vous fais savoir que la chasse est libre sur toute l'étendue de notre territoire; sauf, bien entendu, la réserve faite pour les récoltes en graines, notamment les *pastanades* et les *petites raves*.

« Il existe dans le bourg deux auberges recommandables : chez Poulogras-Poulogras, où vont les voyageurs de commerce; et chez Poulogras-Vedet, moins bien fréquenté, mais réputé pour savoir fricasser le *mou au vin*.

« Tels sont, Monsieur le vicomte, les renseignements que je me fais un plaisir de vous fournir, en vous priant d'agréer mes sincères salutations.

« *L'adjoint au maire*,

« POULOGRAS-IMBERDIAS, négociant. »

Le colonel Ramollot se serait certainement écrié : « S'pellent donc tous Poulogras, dans c'te commune? » Quant à moi, je trouvais fort à mon gré « Poulogras-Imberdias, négociant », et la sincérité de ses salutations m'allait à l'âme.

Dans la minute, mon plan fut dressé.

Le 30 au soir, veille de l'ouverture, j'arrivais à Dallagnat; je descendais chez Poulogras-Poulogras. — Bien que dénué de préjugés, le *mou au vin* de Poulogras-Vedet m'inspirait quelque inquiétude.

De ce poste confortable, je faisais ma base d'opérations, et je rayonnais dans la contrée. Tout en explorant, mon fusil à la main, un pays nouveau plein de promesses, je risquais l'aventure du château et... je réussissais, car je me sentais en veine, disposant de tous mes moyens, et amusé tout à coup par cette mission matrimoniale qui m'était confiée.

Le 30 se leva enfin. Le temps s'annonçait chaud, avec une de ces abondantes rosées d'où naissent souvent les orages. Dans le ciel que j'interrogeais anxieux, deux ou trois grands nuages aux découpures de nacre semblaient dormir énigmatiques. J'avais passé une partie de la nuit à charger mes cartouches; malgré cela, rompant avec mes habitudes, j'étais debout de bonne heure, déjà botté de mes grandes bottes fauves, et vêtu de ma blouse anglaise au plissé collant, transfiguré enfin. Je me présentai devant l'obèse Chauchérat, qui en laissa tomber l'arrosoir qu'il tenait à la main.

— Ah! comme cela, monsieur le commissaire part pour l'ouverture, s'exclama-t-il. C'est les chiens qui vont être contents! Et pour plusieurs jours, à ce que je vois, ajouta-t-il, en remarquant les bagages que Vincent, le garçon de l'hôtel, portait derrière moi.

D'ordinaire, je ne prenais pour mes déplacements de chasse qu'un bagage sommaire; mais cette fois, en raison des circonstances, je m'étais pourvu de ma grande malle en peau de crocodile, où était disposé d'avance tout mon vestiaire d'homme du monde.

— Pour quelques jours, en effet, répondis-je brièvement, je prends mon congé annuel.

A la gare, mes deux collègues m'attendaient. Ils me firent escorte jusqu'à mon compartiment sur lequel le contrôleur complaisant avait apposé la plaque *Loué*.

— Peste! comme vous voilà attifé, se récriait Lefistulier.

— Allons, amusez-vous bien! souhaitait Sanadoire.

Je secouais les mains, je promettais des bourriches. La plus franche cordialité ne cessa de régner jusqu'au coup de sifflet de la machine.

Alors, indifférent au paysage que je savais par cœur, je m'étendis avec sensualité sur les coussins gris-perle de la compagnie, Bang et Mab à mes pieds, et je me plongeai dans la lecture du volume que la bibliothécaire, hélée à la dernière minute, m'avait apporté au hasard : *la Physiologie de l'amour moderne*, de M. Paul Bourget. Pendant que j'en tournais songeusement les pages espacées de blancs, comme des points de méditation amoureuse, le train pointait droit sur la voie rectiligne, laissant derrière lui les plaines monotones du Bourbonnais, pour entrer dans celles de la Limagne, que termine le décor lointain des montagnes. Une moitié seulement de mon attention se donnait au livre, l'autre était à cette sensation des veilles d'ouverture que connaissent seuls les passionnés. Cette fois, il s'y mêlait une certaine excitation de curiosité. Comment me tirerais-je de cette démarche que j'acceptais de faire? Réussirais-je seulement à voir la jeune fille qui était le but de mon voyage?

V

A cinq heures précises, le train de Thiers que j'avais pris à Clermont, serra ses freins en face de la gare de Pont-du-Château.

Pas mal empêtré dans mon harnais et maintenant à grand'peine Bang et Mab qui tiraient furieusement sur les chaînettes de leurs laisses, je mis pied à terre.

Je cherchais des yeux un employé pour lui demander son aide, lorsqu'un homme qui se tenait appuyé contre le mur en briques rouges de la gare, et semblait surveiller les voyageurs, se détacha tout à coup et vint droit à moi.

— Monsieur est bien M. le vicomte de Clairlande? me demanda-t-il en se découvrant.

J'examinais, sans pouvoir le définir, l'homme qui m'adressait la parole. Il portait un costume composite. Etait-ce un cocher de bonne maison ou un mécanicien d'usine? Je ne pus préciser, et ce fut avec une nuance d'hésitation que je répondis :

— Oui, *monsieur*.

Mais aussitôt, dans un empressement discret de serviteur bien stylé, l'homme me débarrassa de mes bagages. J'en fus très surpris, mais je professais alors le principe qu'il n'est rien de plus *bourgeois* que de s'ébahir.

Je me contentai donc de tendre, d'un air détaché, ma valise et mon bulletin de bagages, en homme habitué à être servi et qui ne s'informe pas, trouvant la chose toute naturelle; au surplus, tout allait probablement s'expliquer.

Près de la barrière de sortie, le cocher, — il fallait bien lui donner ce nom, — m'annonça :

— La voiture est avancée devant la porte de la gare; je vais réclamer la malle de monsieur, et quelques autres paquets que j'ai à prendre, — cinq minutes à peine...

Il me quitta.

A la place indiquée, j'aperçus en effet la voiture, mais quelle bizarre voiture! C'était une de ces automobiles d'invention toute récente; la fabrication m'en parut fort soignée, elle affectait la forme d'un break couvert, médiocrement gracieux, mais confortable. Son moteur était à gazoline, autant que je pus en juger.

Qu'est-ce que cela voulait dire? Me trouvais-je en présence d'un service public nouvellement établi par quelque entrepreneur ami du progrès, et l'adjoint Poulogras l'avait-il prévenu de mon arrivée? La chose n'était pas invraisemblable. J'étais, dans tous les cas, le seul voyageur pour cette correspondance. Sans façon, je pris place sur la banquette de droite, mes deux chiens sautèrent sur celle de gauche; graves, ils tendaient leurs cous flexibles et flairaient avec circonspection ce pays inconnu. J'étais à peine assis qu'un homme de la gare s'avança en courant, ma malle sur l'épaule; un autre suivait, porteur de quatre ou cinq bourriches aux formes inusitées et aux fumets surprenants. Le tout fut hissé sur la galerie, et avant même que j'aie pu lui adresser une question, mon conducteur, déjà installé dans le compartiment vitré qui lui servait de siège, appuyait sur un levier en nickel à portée de sa main, et pareille à une bête vivante qui prend son élan, la voiture bondissait sur la route, toute frémissante d'une vitesse légère qui vous emportait comme des ailes. Mais je ne m'abandonnai pas à cette sensation; mû comme par un ressort, suivant la métaphore classique, je m'étais redressé. C'est assez de dignité comme cela, j'entendais savoir sur l'heure où l'on me conduisait. Mon poing frappa vigoureusement la paroi vitrée. A cet appel, mon conducteur détourna à regret ses yeux fixés sur l'axe de la route et pencha la tête hors de sa niche transparente.

— Mais à la fin, où diable me conduisez-vous? lui criai-je oubliant tout décorum; à Dallagnat je suppose?

— Non... pas à Dallagnat. Je croyais monsieur *prévenu*...

J'avais saisi précipitamment la poignée de la portière.

— Halte! je vous prie, il y a erreur!

A ce moment même, une longue file de tombereaux chargés de betteraves sucrières arrivait lentement en sens inverse, se dirigeant vers l'usine de Bourdon, dont les cheminées hautes comme des phares dominaient ce paysage de plaine. Comme une flèche, la voiture passa entre les attelages des grands bœufs charolais. On entendit un grincement bref accompagné d'une secousse : le garde-crotte venait de se fausser en frôlant un des lourds véhicules.

Dès ce moment, l'homme fut tout entier à la direction de sa machine, et ne me donna plus que quelques explications rapides sans se détourner :

— Que monsieur se rassure..., aucune erreur... Monsieur est attendu..., nous arrivons...

Nous nous engagions sur une pente à une vitesse extrême. Je m'abstins de nouvelles questions pour ne pas détourner l'attention de mon conducteur. Aussi bien, j'allais avoir le mot de l'énigme; nous approchions de notre destination, je le devinais. Après avoir franchi une longue ondulation du sol, qui courait dans la largeur de la plaine comme une vague unique sur la surface d'une mer calme, la route s'abaissait vers les terres inférieures, vers les riches alluvions de l'Allier, prenant des courbes molles d'allée tournante. Subitement, les pneumatiques ne rendirent plus aucun son. Je regardai autour de moi et je m'aperçus que nous glissions sur le sable d'une avenue de grand style. A droite et à gauche, des trembles d'une beauté rare s'alignaient égaux et superbes formant une double contre-allée.

Tout au bout de la perspective savamment ménagée, un château s'imposait au regard. De style très moderne, il paraissait d'une blancheur marmoréenne, dont les tons clairs, comme transparents, s'harmonisaient à la pâleur frémissante des trembles. Je le considérais en éprouvant ce genre de fascination légèrement oppressante que nous cause une course en ligne droite vers un objet qui semble grossir et fondre sur nous.

Des deux côtés un parc se déployait. Quel étrange parc! Dans la lumière vibrante de ce soir d'été, il faisait penser à un effet de neige. Hasard ou fantaisie, ses belles perspectives boisées n'offraient que les mêmes essences : invariablement des trembles, des blancs de Hollande, des bouleaux à fût d'albâtre. Çà et là, un beau cèdre argenté s'isolait, et dardait à l'écart ses aiguilles de givre. Dans le lointain des clairières apparaissaient, comme des revenants de légendes, des négondos aux feuilles d'une fragilité de beaudruche et d'une pâleur de cire vierge. Ces choix d'arbres s'expliquaient peut-être par la nature du sol, mais alors pourquoi ces bordures uniformes de cinéraires maritimes et ces fonds d'arabettes des

Alpes? Je ne pouvais m'empêcher de croire à un effet cherché, quelque chose comme ce que les peintres appellent « un parti-pris de couleur ». Plus la voiture avançait, et plus cette impression prenait corps. Tout était pour y contribuer, non seulement les troncs et les feuillages, mais encore le sable des allées, éclatant comme du marbre en poudre; et, de distance en distance, les *boires* infiltrées à travers les fins alluvions et révélant le voisinage de la rivière, qui prenaient sous les claires ramures un ton d'argent mat très doux. Sur la dernière, deux cygnes jumeaux glissaient, côte à côte, et semblaient là, pour mettre la dernière note à cette gamme,

> Conviant la vue enivrée
> A des débauches de blancheurs.

Mentalement je me récitais les vers du poète, mais je ne les achevai pas. Le château, blanc lui aussi, comme une éclatante architecture d'ivoire, m'accabla tout à coup de sa masse superbe, tout en hauteur.

Autour, un peu trop vaste peut-être, s'étalait une vraie plage de sable étincelant. La voiture la franchit d'une courbe rapide, et sa course vint mourir au pied d'un perron monumental, que gardaient deux sphinx de pierre dans leur pose énigmatique qui faisait saillir leurs seins blancs.

Un homme, debout et souriant, m'attendait à la dernière marche.

— Monsieur, dit-il avec une grâce parfaite, dès que j'eus mis pied à terre, j'ai hâte de savoir si je n'ai pas été un indiscret en faisant pour vous, de mon hospitalité, une sorte de surprise qui vous l'impose presque. Mais j'ai considéré comme un devoir, de ne pas laisser un galant homme s'empoisonner dans les gargotes que mon adjoint, qui vous a répondu en mon absence, n'a pas craint de vous signaler. J'espère que vous voudrez bien accepter cette hospitalité comme je l'offre, en toute simple cordialité.

De taille moyenne, l'œil limpide et direct, celui qui me faisait ce séduisant accueil, me plut au premier aspect. Sa bouche sans moustaches, s'épanouissait dans toute son expression, entre deux favoris à l'anglaise grisonnants aux pointes. La dominante de cette expression était la bonté, à laquelle un très léger pli sceptique mettait juste ce qu'il fallait de philosophie et de clairvoyance.

— Monsieur, répondis-je, me sentant immédiatement à l'aise et enchanté, j'étais loin de croire possible un pareil excès de prévenance pour un inconnu, et j'avoue que, n'ayant pas eu la présence d'esprit de demander des explications à la gare, j'étais fort intrigué, et m'imaginais un peu marcher dans un rêve. Et c'est bien, en

effet, un véritable rêve que d'être accueilli ainsi dans un séjour pareil, fis-je en enveloppant le château et le parc du même geste d'admiration.

— Voulez-vous d'abord permettre, me dit en souriant mon hôte, que nous nous présentions l'un à l'autre? — Le contre-amiral de Bromont du Reeck.

Je ne fus qu'à moitié surpris, commençant bien à me douter de la vérité. A mon tour, je me nommai : — Le vicomte Olivier de Clairlande.

L'amiral me considéra avec plus d'attention.

— Le capitaine de frégate de ce nom, qui, vers 1855, commandait *l'Iphigénie*, était peut-être un de vos parents? interrogea-t-il.

— C'était mon grand-père paternel, amiral.

Le visage de mon hôte s'éclaira de plaisir. D'un irrésistible élan il me tendit ses deux mains toutes vibrantes de cordialité.

— Comment vous êtes le petit-fils de cet officier si distingué! un des meilleurs souvenirs de ma carrière? J'étais, quand je l'ai connu, enseigne de vaisseau, et malgré la distance de l'âge et du grade, une véritable amitié s'est formée entre nous.

Il s'interrompit pour me regarder encore, retrouvant, avec un évident plaisir, quelques-unes de ces ressemblances ataviques qui font revivre l'ancêtre dans le descendant.

— Vous n'êtes plus un étranger pour moi, me dit-il.

Et, affectueusement, il me prit le bras et me fit monter avec lui les marches du haut perron; elles aboutissaient à trois immenses portes vitrées, arrondies en cintre. Toutes les trois s'ouvraient sur un hall qui, prenant toute la hauteur de l'édifice, s'élevait jusqu'à une coupole bleuâtre. Ce hall avait une blancheur de temple et une fraîcheur de cloître. Des colonnes à chapiteaux s'espaçaient sur les galeries des deux étages; et entre elles, de grandes coupes d'un métal clair, laissaient pendre dans le vide de longues tiges immobiles. En entrant, on respirait le léger arome des plantes, et les voix s'amplifiaient, rendues musicales comme dans un intérieur d'église.

Cette élégance me pénétra. Elle me restituait à mon milieu d'origine. Du coup, mon bureau de la gare de Saint-Germain et l'hôtel Chauchérat reculèrent dans ma mémoire au rang des images invraisemblables.

V

L'amiral me fit monter au premier étage, dans une chambre de plafond haut et de tenture unie, dont les fenêtres donnaient sur le parc.

— Le dîner est à sept heures, m'annonça-t-il, la cloche d'ailleurs vous préviendra... Gardez avec vous ces deux chiens superbes. Il serait grand dommage de les exposer à se perdre dans un pays qu'ils ne connaissent pas.

Son tact délicat avait déjà pressenti mon faible, et il s'empressait de m'être agréable.

Resté seul dans ma chambre confortable, je me mis en face des deux fenêtres sur lesquelles le couchant brodait une légère dorure. A la suite de ces impressions si vives et si rapides, il se faisait en moi un étourdissement de quelques minutes.

A pas prudents et mesurés, Bang et Mab poussaient de leur côté une reconnaissance. Un à un, ils flairaient les meubles. Finalement rassurés, après avoir rapidement tourné sur eux-mêmes, ils se pelotonnèrent en rond sur le tapis douillet, d'un air de parfaite béatitude.

Ce contentement, je le partageais. Sans efforts, sans prétextes plus ou moins risqués, j'étais dans la place. Ce brave Deporthu me devrait un fameux cierge, car j'étais maintenant à même de le documenter de main de maître. Une seule ombre m'apparaissait dans ce tableau. Demain, moi le fervent des chasses solitaires, j'allais sûrement être associé aux invités de l'amiral, d'aimables mazettes probablement. C'était une ouverture ratée.

La vibration claire de la cloche coupa court à mes réflexions. Elles m'avaient fait oublier l'heure; je n'avais plus que quelques minutes.

En un tour de main, j'eus fait l'échange de mon costume de Nemrod contre un correct habit noir. Un rapide coup d'œil à la glace me convainquit que, malgré la hâte, tout était à point. L'habit s'évasait dans l'exacte mesure sur le plastron éclatant, et un coup de fer heureux venait de donner à ma barbe le tour qui, disait-on, me faisait ressembler au portrait de Simon de Clairlande, le compagnon d'armes de Guise le Balafré, de batailleuse mémoire.

Alors, posément, je descendis les marches douces du grand escalier, laissant courir sur le velours cramoisi de la rampe, ma main où un solitaire de prix jetait une étincelle.

Malgré la clarté encore vive du crépuscule, les lanternes du hall brillaient déjà dans leurs manchons de verre. Un domestique s'avança dès qu'il m'aperçut, et silencieux me précéda jusqu'à une double porte aux panneaux de cristal qu'il m'ouvrit.

J'étais dans un grand salon à pans coupés, d'une élégance discrète. Un évident éclectisme avait présidé à l'ameublement et au choix des objets d'art; mais leur disparité se fondait en une harmonie générale, caressante à l'œil.

D'abord, je n'aperçus que le nuage lumineux qui flottait au-dessus des lampes allumées. Affinée par la dentelle des abat-jour, la plus grande partie de la lumière se répandait, comme une poussière brillante, sur les meubles aux chatoiements confus. Un peu, cependant, se dardait vers le haut plafond, jusqu'aux découpures de la draperie bleu pâle, qui festonnait autour des corniches. Le groupe des personnes, presque toutes debout, restait dans une ombre relative.

L'amiral, en m'apercevant, quitta un ecclésiastique à tête pensive, auquel il donnait je ne sais quelles explications sur une grande carte marine dépliée devant eux, et s'avança vivement à ma rencontre.

— Arrivez donc, mon cher monsieur, me dit-il, et puisque vous voilà des nôtres, laissez-moi bien vite vous présenter.

Je jetai les yeux autour de moi. Il n'y avait dans le salon qu'une seule femme ; elle était assise sur une causeuse pompadour, au milieu d'un cercle exclusivement masculin. Légèrement retournée de côté, elle parlait à un grand jeune homme, qu'elle couvait d'un regard admiratif et qui semblait absorber toute son attention.

— Zulime, annonça l'amiral, Monsieur Olivier de Clairlande... le petit-fils de l'officier dont vous m'avez entendu parler si souvent et avec tant de sympathie. Il était venu à Dallagnat pour l'ouverture de la chasse, et il veut bien accepter l'hospitalité qu'un hasard heureux me permet de lui offrir.

Après mon correct plongeon de tête, je relevais les yeux sur la femme de l'amiral, plein de la confiance à laquelle une telle présentation semblait me donner droit, lorsque je me sentis tout à coup refroidi et gêné.

Mme du Reeck s'était retournée, et de ce ton chantant et cérémonieux qui ôte aux paroles leur valeur expressive, et presque leur signification :

— Enchantée, monsieur, de recevoir le petit-fils d'un ami de mon mari, me dit-elle.

La comtesse de Bromont du Reeck était une femme de quarante-cinq ans environ, assez bien conservée, mais totalement dépourvue de ce qui fait la beauté délicate. Le teint était coloré, les cheveux d'un blond indécis, les épaules et la gorge massives, sous la demi-transparence d'un décolleté gauchement pudique. Beaucoup trop grande, manquant de féminité, elle avait cependant la prestance des statues robustes qui symbolisent les villes ; la ligne du nez, et celle du front d'un dessin grec assez pur, malgré son étroitesse têtue, la sauvaient seules de la franche vulgarité.

Il était à remarquer, d'ailleurs, qu'elle paraissait suprêmement

indifférente à l'effet qu'elle produisait. Elle continuait de me parler avec un désagréable accent de terroir. Toute en formules, elle se dérobait, pour ainsi dire, aux communications de la pensée, et sans vergogne, vous faisait patauger indéfiniment dans le lieu commun.

Ce fut l'amiral qui, impatienté, coupa court à notre échange de vues sur l'aspect du pays et les variations de l'atmosphère.

— Permettez aussi que je vous présente à ces messieurs, intervint-il.

Je l'ai dit, à mon entrée dans le salon, je n'avais remarqué que des hommes; or, entre hommes, on ne s'accorde généralement qu'une attention sommaire. Distraitement, j'entendais donc des noms résonner, et je voyais des visages se succéder dans l'inclination de l'obligatoire salut.

— Le baron d'Yorre.

— M. Côme Chalmaleix...

— M. l'abbé Luminel.

— M. Benjamin Montraynaud...

C'était une suite de têtes, s'offrant les unes après les autres, un peu comiquement, comme il arrive, et dont les images se mêlaient : une calvitie extravagante qu'éclairaient deux yeux vagues...; un visage assez beau, d'une impassibilité britannique sous des cheveux d'un blond mat, auxquels la taille en brosse donnait le velouté d'une fourrure...; une autre calvitie, celle-là agrémentée d'un lorgnon, et accompagnée d'une voix de basse profonde...; enfin, une sympathique figure d'abbé, avec un menton frais rasé, où la barbe laissait un reflet bleuâtre, et une expression bienveillante qui attirait.

Mon regard glissait, — tout à l'heure à table, je débrouillerais et je classerais mes impressions; — pour le moment, Mlle du Reeck était ma seule préoccupation... Où était-elle donc? Je sondais inutilement la profondeur des salons; dans les pièces avoisinantes, dans les jolies recoins que formaient des diminutifs de serres en saillie, sur la façade, pas la moindre lueur de robe claire.

L'heure du dîner était passée de quelques minutes. Une des grandes portes à filets d'or s'ouvrit à la fin, et encadra le maître d'hôtel à favoris noirs. Il parut hésiter; mais sur un signe impératif de la femme de l'amiral, il laissa tomber les paroles sacramentales :

— Madame la comtesse est servie!

Décidément, Mlle du Reeck ne paraîtrait pas. Peut-être était-elle absente. J'étais navré. Du coup, malgré les attentions de l'amiral, et le charme de la délicieuse résidence, ma présence chez lui perdait sa véritable raison d'être et son principal intérêt.

VI

Ce fut fort désappointé, que je pris place à la table de huit couverts, dressée au centre de la salle à manger, trop vaste pour notre cercle restreint, qui se groupait sous les hautes lampes, comme des phalènes attirés par la lumière. Ma qualité d'étranger m'avait valu l'honneur d'être à la gauche de la comtesse. Dès qu'on fut assis, je remarquai, secrètement réjoui, qu'un couvert restait inoccupé à la droite de l'amiral.

Après la petite agitation de l'installation à table, et avant que la conversation s'engage, il y a ordinairement pour les convives une période de mutuelle observation. Tout en dépliant ma serviette, je m'offris cet apéritif silencieux, peu pressé de reprendre avec ma voisine la conversation météorologique de tout à l'heure. Par une bizarre action réflexe de ma lecture en wagon, c'était la classification amoureuse de Bourget que j'appliquais à ces visages nouveaux : le baron d'Yorre, avec sa haute mine, son nez courbé en bec de faucon qu'accompagnait la chute de ses moustaches d'un noir artificiel : un *temporaire*... Ce grand jeune homme, — le beau-fils de l'amiral, je venais de l'apprendre — avec son œil froid, sa barbe à larges ondes d'or fluide, son masque impassible, devant lequel l'impression hésitait : un *élu* peut-être, car il avait cette correction plastique que donne l'immobilité sculpturale des traits, qui en impose aux femmes, bien qu'elle ne soit souvent que de la simple insignifiance... Ah! par exemple, le beau-frère de l'amiral, M. Chalmaleix, ce chauve blafard dont les yeux semblaient toujours en arrêt sur une pensée, peut-être sur rien... sans hésitation, un *exclu*. A ce moment même, à contre-temps, avant de laisser s'engager la conversation, il élevait la voix — une curieuse voix de tête, qui semblait n'avoir pas subi la mue de la virilité :

— Pardon, mon ami, disait-il, en interpellant son beau-frère, si je reviens sur ton voyage au Zambèse que tu racontais tout à l'heure à M. l'abbé Luminel ; mais tu sais que je reste longtemps sur une idée. Veuille, je te prie, me répéter le nom de l'horrible insecte, que tu as mangé dans ce pays-là, torréfié comme des grains de café?

— Le *termite*, mon cher Côme, répondit complaisamment l'amiral.

— Termite... termite! répéta à plusieurs reprises M. Chalmaleix, comme s'il se fût agi d'une chose importante, qu'il voulait graver dans sa mémoire. Il fit une grimace d'horreur, puis sa physionomie redevint songeuse, ses prunelles brouillées; et sur son visage un sourire persista sans motif.

Brusquement, je le vis rebondir sur sa chaise, dans un sursaut de saisissement enfantin. Deux jolies mains à fossettes venaient de se poser sur ses épaules, et une voix malicieuse et câline lui disait :

— Toujours le plus impressionnable des hommes, « oncle Côme » même quand c'est moi qui vous surprend...

Incapable de cette domination de soi-même qui distingue les gens de vraie race, Mme du Reeck avait froncé ses sourcils sous son front étroit.

— Et vous, ma chère Maraï, toujours peu exacte et peu correcte.

M. Chalmaleix les yeux larmoyants, précipitait sa voix grêle pour excuser, et me prenant à témoin :

— Il faut que vous sachiez, monsieur que je suis excessivement pusillanime.

Mlle du Reeck avait rectifié lentement l'abandon de sa pose.

Elle se releva en face de sa belle-mère, les lèvres légèrement frémissantes, dans ce mouvement, elle m'aperçut et rougit.

— Je signais des bons de pain pour le *Mâffre*. C'est ce qui m'a retardée, expliqua-t-elle.

— Encore ce vagabond ! protesta entre ses dents ma peu aimable voisine.

L'amiral s'était empressé de me nommer. Sans un mot, la jeune fille s'inclina, et s'assit entre son père et « l'oncle Côme ».

Je l'apercevais de trois quarts, sous la tombée directe de la lumière d'une des lampes ; et pendant que mes lèvres articulaient les phrases usitées entre gens polis, qui se trouvent pour la première fois en présence, toute mon attention se concentrait sur elle. Je ne pouvais pas ne pas être saisi par sa beauté impressionnante. Evidemment d'origine étrangère par sa mère — les renseignements de Mlle Poupeix ne précisaient pas ce point de détail, — elle avait un teint exotique, à la fois transparent et doré comme certains fruits délicats, mûris au grand soleil. Sous le crépon jaune pâle de sa robe, où deux boutons de roses de Provins, semblaient deux larmes vermeilles, sa taille aux nonchalances asiatiques, s'accusait avec une extraordinaire cambrure, et un plein modelé qui n'appartient d'ordinaire qu'aux jeunes femmes. Par-dessus les épaules à la chute harmonieuse, les ballons des manches bouffantes, à la mode de cette année-là, lui faisaient deux courtes ailes diaphanes, comme celles avec lesquelles on représente les fées et les péris. Cette beauté n'était pas de celles qui réunissent tous les suffrages. Elle était trop exceptionnelle, trop *sensationnelle*, pour ne pas offusquer ceux que l'extraordinaire blesse. Les prunelles d'un velouté anormal où brillaient comme à demeure deux gouttes de lumière, étonnaient. Les cheveux frappaient aussi ;

lourds et sombres, ils offraient cette anomalie que deux veines fauves, partant des tempes, serpentaient dans leur masse, comme deux couleuvres de feu. Par sa façon même de les relever, d'une torsion hardie, qui découvrait la nuque, elle se désignait inconsciemment à l'attention. Sur le type un peu neutre et effacé des jeunes filles du pays d'Auvergne, longues de taille, châtaines de cheveux, tempérées de teint comme d'imagination, amies des couleurs éteintes, Mlle de Reeck devait trancher aussi violemment qu'un oiseau de paradis sur un vol de passereaux.

Mon jugement n'hésita pas une seconde. Penser à faire de la jeune fille que j'avais sous les yeux la femme de ce brave Anselme, c'était de l'insanité pure. Il fallait que sa vieille tante Aménaïde fût tombée en enfance, où qu'on l'eût complètement induite en erreur, pour qu'elle ait pu s'arrêter à un pareil projet.

Ces impressions s'étaient succédé si vivement en moi, que j'avais jusqu'à ce moment prêté fort peu d'attention au dîner de l'amiral, dont l'originalité aurait dû cependant me frapper. Sur chacun des porte-menus en vieil argent ajouré, placés en évidence sur la table, figuraient, en regard l'un de l'autre, deux menus au lieu d'un. Le premier, banalement irréprochable, avec les fricandeaux et les bouchées à la reine d'usage; l'autre, au contraire, entièrement composé de mets inusités et empruntés aux pays lointains.

— Ah! prenez garde, monsieur, m'avertit impérieusement Mme du Reeck en me voyant me servir d'un *gombo filé*, le ragoût américain à la senteur pénétrante de laurier sassafras, il est de mon devoir de prévenir votre distraction. L'amiral a rapporté de ses voyages des goûts qu'aucun de nous ne partage. Il n'y a guère ici que ma belle-fille pour user de ces mets extravagants. — Aimé, repassez donc à Monsieur des tendrons aux petits pois. Voilà qui est sain et dont on ne se lasse jamais. — Demandez à mon frère, appuya-t-elle en désignant M. Chalmaleix, qui bondit sur son siège.

— Mon régime, déclara-t-il aussitôt, en se retournant de mon côté tout d'une pièce, consiste en effet en aliments très simples : des herbacées, des viandes légères.

Il prit un air profond, comme pour une grave confidence :

... Du veau principalement!

La discussion sur le mérite comparé des deux menus devint générale, et il devait en être souvent ainsi à la table de l'amiral, car il l'écoutait, souriant paisiblement. Il se borna à synthétiser sa théorie dans un aphorisme : « Le goût des saveurs rares a un côté d'idéalisme : c'est une poursuite d'inconnu. »

VII

Immédiatement après le dîner, suivant l'usage, les hommes se groupèrent pour fumer. Au milieu du brouillard rapidement alourdi des cigarettes et des cigares, la haute taille du baron d'Yorre et celle de Benjamin Montraynaud, se mouvaient affairées dans les préparatifs d'une partie de billard, à laquelle j'avais refusé de participer, tandis que l'oncle Côme exécutait très vite de petits pas circulaires pour favoriser la digestion commençante.

Ces messieurs causaient carambolages : *massés* savants, *coulés* subtils. De l'ouverture du lendemain, cette affaire pour moi capitale, personne ne soufflait mot.

A la fin je n'y tins plus.

— Monsieur, demandai-je délibérément, au beau-fils de l'amiral, le plus jeune, et par conséquent le plus probable de mes compagnons du lendemain, vous devez connaître les ressources de la plaine, car déjà, je suppose, vous avez dû l'explorer avec vos chiens.

Penché sur le billard, dont il faisait rapidement claquer le marqueur, Benjamin Montraynaud se releva, les sourcils légèrement contractés, comme s'il eût été contrarié d'une question pourtant si simple.

— J'ai le regret, monsieur, de ne pouvoir vous renseigner, répondit-il après une courte hésitation... *Je ne m'occupe pas de chasse.*

Il me déclara cela, de sa voix jeune, et cependant sans chaleur.

Ce garçon-là me déplaisait franchement. Sa figure à monocle, ses cheveux de velours cendré, arrêtés au ras des tempes, avec une netteté de coup de règle, sa taille qu'épaississait un embonpoint précoce de jeune inutile, ses mains larges, trop blanches, avec des fossettes, réalisaient un type régulier, qu'achevaient des yeux d'un bleu cru, d'un bleu de jacinthe. Les femmes devaient l'admirer. Beau, il l'était sans doute, mais déplaisamment. Sous ses traits faussement romantiques, se démêlait en lui une froideur d'esprit pratique, — on aurait pu le résumer d'un mot : « un profil d'archange avec une expression d'homme d'affaires. »

Je me retournai vers le baron d'Yorre.

— Alors, c'est en votre compagnie, monsieur, que j'aurai le plaisir de tirer demain les premiers coups de fusil? demandai-je.

Très rond, très cordial, comme les hommes du Midi, le baron fit cependant, lui aussi, ce petit geste qui échappe quand on voit les gens commettre un impair.

— Non, non, répondit-il sommairement, en jetant un coup d'œil vers la porte ouverte du salon où Mlle du Reeck causait avec l'abbé Luminel; un profane, moi aussi, je ne chasse pas.

En désespoir de cause, j'interpellai « l'oncle Côme ».

— Et vous, monsieur?

Il s'arrêta, effaré.

— Par hygiène, et pour assurer les fonctions cutanées, j'ai, autrefois, essayé de cet exercice, — sans aucun succès, je dois le dire, — j'y ai renoncé, récita-t-il rapidement.

A cet instant, Mlle du Reeck entra. Elle tenait à la main, sur une large soucoupe, un flacon d'épais cristal où scintillait une liqueur violâtre devant laquelle M. Chalmaleix prit la fuite. La jeune fille fit mine de le poursuivre en riant, puis revint à moi.

— Vous, du moins, monsieur, me dit-elle, d'une voix qui avait la chaleur étrange de son genre de beauté, vous aurez la curiosité de connaître cette liqueur, à l'ambre et à l'œillet rouge, très en honneur dans mon pays.

Je remerciai et, avec un subit enivrement, je portai à mes lèvres la légère coupe qu'elle m'offrait. Je buvais en la regardant, et un parfum subtil de chose étrangère, lointaine, me semblait s'exhaler de la femme autant que de la liqueur, me pénétrant de cette sensation d'inconnu que j'ai toujours tant aimé ressentir.

— Mais, moi aussi j'en prendrai, si vous le permettez, intervint Benjamin Montraynaud, laissant en suspens un merveilleux carambolage par trois bandes.

— Vous? fit-elle. — Elle regarda le fils de sa belle-mère avec une nuance d'hésitation craintive qui surprenait en elle. — Est-ce que vraiment vous abdiqueriez vos préjugés?

— Je n'en ai aucun, je vous assure, risposta-t-il de sa voix calme.

Elle lui versa quelques gouttes qu'il avala d'un trait.

— C'est exécrable, vous savez, affirma-t-il en rendant la coupe.

— Vous n'aimerez jamais les choses de mon pays, fit-elle tristement. Pourquoi même y goûter? L'oncle Côme, du moins, a la franchise de ses préventions.

— M. Chalmaleix, remarquai-je en souriant, semble surtout dominé par des préoccupations d'hygiène. Il vient de m'affirmer qu'il n'a cultivé la chasse qu'au point de vue des fonctions cutanées. Je vois qu'il n'y a ici d'autre passionné que moi.

Quelle fatalité me remettait constamment à la bouche, ce soir-là, ce mot si froidement accueilli?

Au lieu de sourire, la jeune fille pâlit, et, avec une violence qui me laissa confondu :

— Personne, en effet, n'aime ici cet amusement odieux qui consiste à tuer des bêtes.

Je m'inclinai et n'insistai pas.

Evidemment, depuis un instant, je commettais sans le savoir quelque grossière maladresse, — et on avait dans ce château des raisons que j'ignorais de détester la chasse. Que faire? Renoncer à mon ouverture sur cette simple impression, c'était vraiment trop dur. D'ailleurs, l'accueil de l'amiral ne m'avait-il pas autorisé? Voilà : je concilierais tout. Demain, j'irais chasser la plaine en sourdine, à l'heure matinale où le château dormirait, et, dès le surlendemain, je prendrais congé de l'hôte aimable qui m'avait accueilli. Ma mission était remplie en somme, j'avais surabondamment constaté que le *parti* de Mlle Poupeix était fort loin de réaliser le type de ménagère paisible qui convenait à Anselme. Je ferais mon rapport à cet excellent camarade, et tout serait dit. Ah! il y avait encore la collection que j'allais oublier. — Un coup d'œil rapide suffirait. Je prendrais copie du catalogue et..., au besoin, mon imagination suppléerait.

A onze heures précises, on apporta le thé. Tout de suite après, l'abbé Luminel se leva, raffermit ses lunettes à branches d'or, et un peu penché en avant, le pas mesuré, comme s'il prenait la tête d'un cortège, il s'avança vers la porte de cristal.

— Nous avons l'habitude de réciter en commun la prière du soir, m'expliqua l'amiral avec son bienveillant sourire.

Je m'inclinai, et me joignis à ceux qui suivaient l'abbé Luminel. Il n'y avait que le hall à traverser, et quelques marches douces à gravir, pour accéder à la chapelle intérieure.

Déjà agenouillé au bas de l'autel, dans sa pose recueillie, l'aumônier attendait. Quand chacun eut pris sa place, il commença la *prière du diocèse*. Pendant qu'il la récitait de sa voix scandée et harmonieuse, mes yeux parcouraient involontairement cette chapelle. Sobre d'architecture, elle était surtout parée de sa blancheur éclatante, comme d'une robe de communiante. Deux verrières de tonalité douce et quelques copies de maîtres de l'école italienne en interrompaient seules l'uniformité. A l'angle de gauche, je distinguai encore, dans l'écartement d'une draperie, un objet que je ne pus définir, une sorte de petit sarcophage d'albâtre, devant lequel une lumière brillait faiblement dans une ampoule de verre, jetant une pâle lueur bleuâtre comme celle d'une luciole. Probablement, quelque relique que la famille avait en particulière vénération.

La prière finie, on se sépara sur le seuil même de la chapelle.

— Monsieur, me dit l'amiral, en me prenant à l'écart, comme

s'il eût craint d'être entendu, je regrette de ne pouvoir vous donner demain quelques compagnons, personne de nous ne chasse; mais si vous le désirez, je ferai avertir un de mes conseillers municipaux, Siméon Poulogras, il a un permis, et se fera un plaisir de vous guider.

— N'en faites rien, je vous en prie, amiral, répondis-je sur le même ton, je me tirerai admirablement d'affaire tout seul. J'ajouterai que mon plus grand plaisir est d'aller ainsi en curieux, à la découverte.

Il était homme à comprendre un plaisir originalement goûté, et il n'insista pas.

Devant ma porte, le valet de chambre attendait mes ordres.

— Vous serait-il possible, lui demandai-je, de me procurer un porte-carnier pour demain matin?

— Un homme qui accompagnerait monsieur à la chasse? précisa le domestique.

— C'est cela.

— Ce sera peut-être difficile, les journaliers de Dallagnat sont déjà retenus pour le travail.

Il réfléchit une minute, et avec quelque hésitation :

— Il y a bien le *Mâffre*, proposa-t-il, un pauvre diable à qui mademoiselle s'intéresse un peu en cachette; car Mme la comtesse ne le supporte pas. Celui-là est toujours libre, et il doit connaître mieux qu'un autre les bons coins, puisqu'il est toujours à grappiller dans la plaine. Le jardinier, qui se lève de très bonne heure, le préviendra si monsieur le désire.

— C'est entendu, va pour *Mâffre*; qu'il se tienne prêt pour la première heure.

— Monsieur ne désire plus rien?

— Non, je vous remercie.

VIII

Une fois dans le silence de ma chambre, et bientôt après dans la moelleuse blancheur de mon lit, comme il arrive fréquemment, les visages que je venais de quitter me poursuivirent un instant de leur fantasmagorie; la tête falote de l'oncle Côme me sourit de son sourire sans cause, comme celui d'un personnage d'Hoffmann; la comtesse de Bromont du Reeck me considéra d'un air de défi; les cheveux veloutés de Montraynaud miroitèrent; enfin, les derniers, les yeux exotiques de Maraï brillèrent sous le brouillard de leurs cils; sa main me présenta une coupe pailletée d'étincelles, et tout finit par s'immerger dans le rêve; je dormis le sommeil nerveux

des veilles d'ouverture. Bang et Mab l'accompagnaient de leur respiration profonde.

Deux fois déjà, je m'étais à demi réveillé, entr'ouvrant l'œil, juste ce qu'il fallait pour m'assurer qu'aucune clarté d'aube n'apparaissait à mon carreau, et je m'étais rendormi. A la troisième, je me frottai les paupières; une lueur que réfléchissait la blancheur des draps et des rideaux m'enveloppait. Le biseau de la glace s'alluma, mes chiens endormis m'apparurent. D'un bond, je fus sur mon séant; encore une fois ma maudite paresse venait de me jouer un de ses tours; il devait être grand jour, et les rivaux matineux, sûrement, s'ébattaient déjà au milieu de la plaine. J'étendais la main vers mes vêtements préparés à l'avance, lorsque je constatai qu'en réalité, c'était toujours la pleine nuit autour de moi. Je consultai ma montre de chasse à cadran lumineux : trois heures! Le jour commençait à peine à quatre et demie. Evidemment, c'était de l'hallucination, de l'excitation nerveuse, que je venais d'éprouver. Son résultat avait été de dissiper dans la minute toute envie de dormir. Autant valait maintenant attendre le jour les yeux ouverts; c'était le plus sûr moyen de ne pas me laisser surprendre.

Il y avait près d'une demi-heure que j'étais ainsi, m'amusant pour me tenir en éveil, à compter les étoiles de *Calliope* dont le carreau de ma fenêtre se trouvait encadrer la constellation, qui me faisait songer à des yeux lointains sous des paupières mobiles, lorsque la clarté de tout à l'heure brilla de nouveau. Cette fois, je me rendais un compte exact des choses; elle venait directement de l'imposte de ma porte, et elle avait la palpitation des lumières qu'on déplace; Mab, que la lueur bougeante venait de frôler, redressa vivement la tête, les oreilles en l'air et fit entendre un son guttural prélude de l'aboiement.

Une subite curiosité m'avait mis debout. D'un signe impérieux, j'intimai à Mab l'ordre de se taire; et, avec précaution, j'entrebâillai très doucement ma porte..., la lumière était encore là, mais elle allait disparaître; sur le dernier *repos* du grand escalier, j'entrevis M[lle] du Reeck l'espace d'une seconde. Elle était vêtue d'un long peignoir de cachemire mat dont la traîne pendait sur la dernière marche, souple comme une queue de reptile; la tête inclinée en avant était pleinement éclairée par la flamme d'un bougeoir à globe qu'elle tenait contre sa poitrine. L'idée d'un accès de somnambulisme me traversa bêtement. C'était absurde. Ce beau visage aux lignes d'une pureté rare n'accusait aucune rigidité, aucune contracture névrotique, il n'y avait qu'une indéniable douleur. De vraies et lourdes larmes tombaient sans contrainte dans la sécurité du grand escalier endormi...

... Ce fut une impression que je ne saurais rendre; la lumière s'était éclipsée, plaquant, çà et là, des reflets alternatifs sur les stucs du hall, que j'étais toujours à la même place, croyant voir encore l'escalier blanc et solennel comme les degrés d'un temple, et dans son peignoir serpentant, cette jeune fille qui venait là, en pleine nuit, pleurer des larmes mystérieuses...

IX

A cinq heures du matin, quand l'aube parut derrière les masses étagées du parc, j'étais prêt, botté, cartouchière au côté, et fusil sur l'épaule.

Suivi de mes chiens, dont je réprimais à grand'peine les manifestations impatientes, j'enfilai presque à tâtons l'escalier de service.

Sous la marquise en verre, qui abritait l'entrée latérale du château, deux hommes m'attendaient :

— Voilà le *Mâffre* que monsieur a fait demander, dit en s'avançant le jardinier chef. Il semblait humilié d'avoir à présenter un pareil individu. Je m'expliquais son embarras : c'était, en effet, un porte-carnier inavouable, un franc loqueteux, en présence duquel je me trouvais.

Mon premier mouvement fut de chercher une pièce de monnaie, et de le congédier, sans autre examen; mais du fond de la plaine troublée de vapeurs, un coup double traversa le demi-jour, sonnant à cet instant même la diane de l'ouverture. Je n'avais plus le temps de choisir, il ne me restait qu'à prendre ce que j'avais sous la main. Pendant que le jardinier présentait leur soupe à mes chiens enfiévrés, qu'il fallait à chaque instant ramener à l'écuelle, je passai plus attentivement l'inspection de mon homme. Ce pauvre diable n'était pas du pays, on le comprenait au premier coup d'œil. Le vigneron indigène, au teint violacé, aux joues grasses, à l'épaisse carrure, était son antipode : d'une maigreur de chien errant, et d'une pâleur cuivrée de végétarien, il avait deux larges yeux brillants, des yeux de gitane; il les dirigea sur moi et sourit d'un sourire gauche qui me montra des dents aiguës de sauvage.

Je lui fis subir un interrogatoire sommaire :

— Comment t'appelles-tu?

— *Lé Mâffré*, répondit-il avec un bâtard accent méridional auquel il eût été difficile d'assigner une origine.

— C'est ton vrai nom?

— Non. Zé m'appellé Césaré Baffali.

— D'où es-tu?

Il promena autour de lui son regard de chien perdu et ne répondit pas.

— Que fais-tu pour gagner ta vie?

— Ah! proclama-t-il vaniteusement, zé taille les peupliers où les autres n'osent pas monter, et zé cure les puits où personne né veut descendre. Zé n'ai pas peur!

— Eh bien, voilà mon carnier.

Il s'empara de l'objet, en fit passer la bretelle par-dessus sa tête, que coiffait une ancienne casquette de palefrenier grotesquement excentrique, et à l'instant même il entra dans son rôle.

— Vénez. Zé vous conduirai où il faut!

Il m'entraîna du côté de la ferme d'où un chemin se dirigeait en ligne droite vers les cultures.

Une fois face à la plaine, toutes mes impressions de la nuit s'évanouirent, et le démon de la chasse m'absorba tout entier.

A l'ordre, Bang et Mab partirent au galop, croisant savamment leur quête.

— Pas par là, indiquait le *Mâffre;* les *retroubles* d'abord, ensuite, quand la rosée sera tombée, nous férons les *narses* et les *grandes luzernes.*

Mes yeux s'extasiaient devant la plaine immense qu'incendiait l'aurore; et où, à perte de vue, se développaient d'admirables cultures.

La main brune du *Mâffre* me toucha tout à coup l'épaule, elle me désignait une longue bordure d'ivraie aux épis grenus, derrière laquelle les têtes de mes chiens se dressaient immobiles... Deux cailles jaillirent, jetant en l'air leur petit cri tremblé. Un doublé, facile d'ailleurs, les faucha l'une après l'autre. Elles rebondirent sur le chaume, et, correctement, mes chiens me les rapportèrent.

Derrière moi, des acclamations et des piétinements se firent entendre. Surpris, je regardai mon étrange porte-carnier; sur son masque d'ocre de miséreux, un souffle illuminateur était passé. Ce vagabond, ce paria, avait l'âme d'un chasseur!

Entre nous, une secrète fraternisation s'établit immédiatement; il mettait à me servir un zèle de fanatique. Traqueur infatigable, il courait à droite et à gauche par bonds irréguliers et simiesques, et j'entendais les arêtes sèches des *retroubles*, où courent les grillons mordorés, craquer sous ses pieds nus. A des distances énormes, il remarquait les remises, et m'y conduisait à point nommé. Pendant quatre heures, ce fut ainsi : servir l'arrêt dé mes chiens, et dans certaines agglomérations giboyeuses, tirailler sans interruption dans un nuage de fumée bleue qui s'évaporait, emportée par le vent, fut ma préoccupation unique.

Le soleil d'août montait cependant dans un large ciel pâli par l'excès de lumière. Malgré la chaleur, à chaque instant plus mordante, nous ne faiblissions pas. A grands coups de reins, mes pointers fendaient maintenant de profonds sillages les *grandes luzernes*, où des hirondelles bleu d'acier plongeaient comme sur un lac d'émeraude... O vanité humaine! faut-il le dire? devant ce pauvre diable, ce témoin unique mais appréciateur, je soignais mon tir, je faisais de la virtuosité. A la suite d'un tour de force réussi, où j'avais vidé d'un trait ma coquille de nacre pleine de café, entre les deux coups d'un doublé, l'enthousiasme du *Mâffre* ne connut plus de bornes.

— Zé vous porterai votre havré-sac pour rien, demain et tous les jours si vous vôlez, s'écria-t-il.

— Demain, je pars.

— Et pourquoi qué vous partez?

— Je n'étais venu que pour un jour.

— Qu'ça fait, riposta-t-il avec sa logique primitive, restez tout de même.

Je souris.

— Mais je ne suis pas de ce pays.

— Qu'ça fait? fit-il encore.

— Ça y fait beaucoup.

Il réfléchissait; dans son cerveau d'impulsif, une conception se faisait jour.

— ... Vous n'êtes pas de ce pays, mais vous pourriez en être si vous vôliez.

Je m'amusais de ce dialogue.

— Oui, en y achetant une maison et en l'habitant.

— Sans acéter une maison!

— Ah! et de quelle façon alors, je ne serais pas fâché de le savoir?

Souriant toujours de ses dents aiguës, il acheva sa pensée :

— En épousant la démoiselle du château...

Je m'arrêtai, étonné de trouver une douceur à ce que ce pauvre être jugeât cette chose possible. Et lui, enhardi, insista :

— Vous êtes bien plus adroit et peut-être aussi riche que *l'autre*.

— L'autre? questionnai-je d'un ton tout à coup brusque. Que veux-tu dire? Qui est-ce l'autre?

Intimidation ou réflexion, le *Mâffre* refusa de s'expliquer davantage. Je ne pus plus obtenir de lui que ce retroussement de lèvres en quelque sorte animal que mettait à sa physionomie son singulier rictus.

Je n'insistai pas, le besoin de la halte commençait d'ailleurs à se

faire impérieusement sentir. Dans l'embrasement de ce midi d'août, la plaine changeait d'aspect; les feuilles vernissées des champs de betteraves mollissaient. Les chanvres exhalaient leur odeur pénétrante, et l'eau verte des *rutoirs*, qu'arpentaient par saccades les pattes arquées des araignées d'eau, semblait fermenter.

Domptés par la chaleur, mes deux chiens avaient *renoncé*. Ils se flâtraient dans la vase des rigoles, avec des halettements étranglés. Les détonations de l'ouverture s'éteignaient une à une, devenues sourdes et comme étouffées par la densité de l'air.

— En voilà assez pour ce matin, décidai-je. Allons déjeuner.

Droit devant nous, dans cette perspective des plaines qui fait croire proche ce qui est loin encore, le gros village de Dallagnat se montrait entre les feuillages. C'était bien le bourg limagnard, en agglomération compacte, aux maisons solides, sous leurs toits plats à tuiles rouges, que domine le clocher taillé dans la grisaille de cette pierre de Volvic sans éclat, mais résistante et pratique comme le caractère de l'habitant.

Tout en suivant d'un pas accablé un de ces chemins, dont l'été n'efface jamais les ornières creusées dans l'épais humus, je réfléchissais à l'étrange révélation que je venais d'entendre..., l'*autre*... Il y avait donc un autre? Le *Mâffre* le savait... C'est quelquefois par l'être infime, dont on ne se méfie pas, que nos secrets sont surpris. Un autre!... Distrait, tout à sa science, mon pauvre ami se serait marié, sans se douter que de cette femme qu'il épousait, il n'avait lui, que la passive obéissance à l'ordre des parents. L'amour libre, spontané, enivrant, tel que cette superbe créature devait l'inspirer et le donner, *l'autre* seul l'aurait possédé... Et voilà quels inconnus cachent ces propositions de mariage si légèrement risquées!

X

Nous touchions aux premières maisons de Dallagnat, celles du vieux village, aux naïvetés maintenant méprisées, avec l'escalier saillant sur la façade, et les tas de fumier appliqués aux murs, où les poules somnolentes font leur sieste. L'*Angelus* de midi sonna, martelé par le battant de la cloche dont le bourdonnement s'attardait dans l'air lourd. C'était l'heure solennelle de l'*éparti* (du dîner). Les rues semblaient abandonnées à la chaleur brutale. Le *Mâffre* se pavanait inutilement, cherchant des admirateurs pour mon carnier. Il fallut arriver jusqu'à la place, où les enseignes rivales de Poulogras et de Vedet se jetaient leur défi, pour trouver quelque manifestation de vie. Là, au seuil d'un *cuvage*, une grosse mère en

coiffe ronde au tuyauté graisseux, tricotait son bas, l'index en l'air retenant le fil de laine; à côté d'elle, un paysan se versait une tassée de piquette vomie par petits hoquets de la bonde de son *bousset* noir. Ils apostrophèrent le *Mâffre* :

— *Cheti*, *dommageux*, tu as donc trouvé quelqu'un pour te prendre aujourd'hui?

Mais il passa très fier, les écrasant du triomphe de mon carnier plein.

Sur le perron visqueux de l'hôtel Poulogras, j'avisai un homme congestionné, de l'espèce bachique si répandue dans la contrée. C'était l'aubergiste en personne.

— Pouvez-vous me servir à déjeuner? demandai-je.

— Mais... certainement, s'empressa-t-il.

Et sur ses doigts aux ongles carrés, reluisants de graisse, il m'énuméra le menu du jour. Il était exécrable; peu m'importait; un jour d'ouverture, le repas c'est le détail.

— Veux-tu bien filer sur l'escalier, toi, fit l'aubergiste en apercevant le *Mâffre*.

Je le retins d'un geste.

— Il a porté mon carnier et il déjeune avec moi, déclarai-je.

Ce déjeuner, je l'expédiais au plus vite; mais le misérable qui le partageait allait plus vite encore. Dans sa sobriété dédaigneuse, il mangeait debout. Au grand scandale de l'aubergiste, et à mon propre étonnement, il repoussa avec une abomination de musulman le petit bleu que lui offrait Poulogras, la gloire de son établissement.

— On voit bien que ça n'est pas de la race des chrétiens! protestait le gros homme indigné.

J'eus la lâcheté de le complimenter sur ses affreux ragoûts, et, reprenant mon fusil, je m'évadai prestement de son odieuse gargote.

En face de l'auberge, au bout de la grande rue descendante, les verdures de la plaine s'entrevoyaient plus sombres. Comme il arrive les jours de rosée abondante, la pureté de l'atmosphère ne s'était pas maintenue. Les nuages qui planaient çà et là comme d'immenses faucons d'argent se fondaient par grandes masses. De l'orage pour le soir probablement, mais, en attendant, un écran devant l'implacable soleil, et la possibilité de se remettre en chasse.

La soirée fut plus brillante encore que la matinée. A cinq heures, tel que le Mérovée « rassasié de meurtres » de Chateaubriand, j'interrompis le massacre, promenant un regard complaisant sur le dos du *Mâffre*, ou plumes et poils formaient une bosse gigantesque.

Subitement préoccupé du retour, je m'informai :

— Où est le château?

Le *Mâffre* me le montra presque en face. Dans le feu de

l'action, je m'étais complètement désorienté. Nous avions parcouru un grand arc de cercle, et, sans que je m'en fusse aperçu, nous nous trouvions de nouveau en vue des *grandes luzernes*, notre point de départ du matin. Comme d'un lac vert, le château émergeait de ces luzernes immenses, que les hirondelles plongeant et revenant sans cesse, frappaient de l'aile. Entre l'horizon chargé d'orage et ces verdures fluides prolongées jusqu'à lui, sa blancheur semblait presque irréelle, elle prenait des reflets de glacier.

Je me remis à marcher, mais en ligne droite; mon appétit de chasse, maintenant rassasié, me laissait toute la liberté de mes impressions. Elles m'absorbaient au point que j'abandonnais définitivement mes chiens, sans plus guider le galop errant de leur quête. Derrière moi, le *Mâffre* suivait, sans une parole, je n'entendais plus que le sautillement de ses pieds nus.

Dix minutes de cette marche rapide m'avaient ramené à la lisière du beau parc, de la *Forêt d'Argent*, comme l'ont, paraît-il, baptisé si expressivement les gens du pays.

Pareil à une grande île neigeuse, il découpait ses reliefs sur l'uniformité de la plaine. Le côté par où je l'abordais était dépourvu de larges percées. Seul un layon de quelques mètres s'enfonçait dans le mystère des feuillages ainsi qu'une porte dérobée.

— Ah! dit le *Mâffre*, qui s'arrêta net, vous voulez entrer par ce chemin?

— Sans doute, c'est plus court, et je ne suis pas fâché de connaître cette partie du parc.

Il s'engagea dans l'allée avec moi; mais visiblement, il m'accompagnait avec répugnance. Moi, je retrouvais, au contraire, la délicieuse impression de l'arrivée. Sous ces colonnades de troncs blancs, un silence religieux régnait; une perspective de jolies clairières se prolongeait comme une suite de salles en enfilade, montrant au loin des aigrettes de gyneriums dressés en groupes. La rivière se devinait proche; on ne l'apercevait pas, mais on entendait à quelque distance sa respiration lente et profonde. Ainsi que doit agir tout chasseur prudent, dès qu'il n'est plus en action de chasse, je venais de faire basculer les canons de mon fusil pour en retirer les cartouches, lorsque deux tourterelles, surprises à l'abreuvoir, s'essorèrent devant moi, m'éblouissant de leur ventre blanc et m'étourdissant de leurs ailes claquantes. Mon fusil refermé se trouva instantanément à mon épaule. Mais la main tannée du *Mâffre* s'était posée vivement sur lui.

— Né tirez pas, malheur! m'avertit-il avec une extraordinaire émotion.

Trop tard..., le coup était parti, et la charge broyait les branches

à deux mètres au-dessous du but. Pointant verticalement comme des fusées, les tourterelles s'étaient déjà perdues dans les hautes ramures des trembles. La détonation se prolongea avec un long écho, et dans l'air, des vols d'oiseaux se mirent à tourbillonner sans fin, comme effarés par ce viol de leur retraite.

— Zamais, zamais, m'expliqua le Mâffre à voix basse, on né tire ici.

J'étais confus et stupéfait.

— Et pour quelle raison ne tire-t-on pas? demandai-je. Il était peu vraisemblable que l'amiral du Reeck, si désintéressé de la chasse, eût établi là une réserve.

— On ne tire pas, répondit-il après un moment d'hésitation, parce que ça rendrait malade la démoiselle.

Je me ressouvins tout à coup de ce mot de Mlle du Reeck, plein d'une inexplicable horreur : « Personne ici n'aime cet amusement odieux »...

— C'est tout près, derrière les arbres, continuait le *Mâffre*, à voix basse, que sé trouve lé monument, vous ne savez donc pas?

— Mais non, je ne sais rien.

Il se tut, regarda autour de lui, puis proposa tout à coup :

— Si vous vôlez, zé vous lé montrerai...

Sans même s'assurer de mon assentiment, comme s'il cédait pour son propre compte à la fascination de quelque curiosité peureuse, il recula d'une vingtaine de pas, jusqu'à une passerelle rustique, jetée sur un grand fossé d'assainissement, où il s'avança le premier sur la pointe des pieds. Intrigué, je suivais, mes chiens sur les talons, jugeant au fond ces précautions assez puériles. Nous marchions dans un sentier à peine tracé qui aboutissait à un espace libre. Avant d'y déboucher le *Mâffre* avança la tête entre les branches, et tout à coup, d'un geste net, il me fit signe de m'arrêter.

— La démoiselle y est, chuchota-t-il, tourné de mon côté, mais elle a mis son bouquet et elle va s'en aller...

Mes yeux s'arrêtèrent sur la clairière ouverte devant moi. Presque dans l'axe du sentier où nous nous trouvions, une croix de marbre s'élevait au milieu de la pelouse, et devant elle Mlle du Reeck, probablement agenouillée l'instant d'avant sur le rebord du piédestal, se tenait immobile. Une minute encore, elle appuya son front à la grille avec tant de force, que les pointes devaient la blesser, puis elle se releva, et elle s'éloigna de son pas souple et lent pendant qu'un sanglot lui soulevait la poitrine.

Je restais à la même place, éprouvant une sorte de remords d'avoir ainsi surpris cette jeune fille, et déjà je faisais le mouvement de revenir sur mes pas, quand le *Mâffre* me souffla à l'oreille :

— Vos pouvez y aller, elle né réviendra pas d'aujourd'hui.

En effet, la silhouette de Maraï décroissait lentement, et sa robe ne faisait plus qu'une tache jaune pâle dans les longues perspectives sablées où elle disparaissait.

Je m'approchai alors, considérant ce coin du parc avec une curiosité émue.

Cette clairière ne différait des autres que par son étendue plus considérable. Elle s'offrait vide et recueillie, au centre des arbres qui l'encerclaient comme d'une muraille dont la saillie régulière des hauts feuillages semblait figurer la corniche. Au milieu de ce vide, que traversaient en voletant quelques feuilles de tremble prématurément mûres, se dressait, entourée de sa grille, la croix que j'avais aperçue. Elle était massive et simple, mais d'un marbre si pur, qu'il en paraissait lumineux. Je m'avançai tout contre cette grille, à la place même où M[lle] du Reeck venait d'appuyer sa tête. Il n'y avait autour du piédestal qu'un cordon d'asters blancs en pleine floraison, dont les tiges alourdies retombaient sur le sol en pluie d'étoiles. Au pied de la croix, semblable à une chevelure écarlate, une gerbe de sauges fraîchement coupées venait d'être jetée. Au milieu de toutes ces blancheurs douces, elle détonnait comme une éclaboussure de sang, et cette inscription tragique gravée sur le marbre accentuait l'impression saisissante :

ICI

LE 31 AOUT 1887 EST TOMBÉE MORTELLEMENT FRAPPÉE D'UN COUP DE FEU
EN PLEINE JEUNESSE ET EN PLEIN BONHEUR
MARAIA RÉGINA ANANTA, COMTESSE DE BROMONT DU REECK
SON MARI ET SA FILLE ONT ÉLEVÉ CE MONUMENT EN SOUVENIR
DE LEUR INDICIBLE DOULEUR

Ainsi, c'était dans ce joli coin du parc, où tout semblait créé pour l'enchantement, que la première femme de l'amiral était tombée, probablement victime d'un de ces vulgaires accidents d'armes à feu, qu'enregistrent chaque année les feuilles publiques, dès que s'ouvre la chasse. Le 31 août disait l'inscription... Il y avait cinq ans jour pour jour! « Les renseignements » de la tante d'Anselme, en mentionnant le premier mariage de l'amiral, étaient prudemment restés muets sur cette tragédie, qui aurait projeté une ombre intempestive sur des préliminaires où l'optimisme est de rigueur.

Accroché des deux mains à la grille, le *Mâffre* ne bougeait plus, hypnotisé par la croix de marbre. A la fin, je me tournai vers lui....

— Comment cet accident est-il arrivé, tu dois le savoir? questionnai-je.

Tout pâle il me fit un signe affirmatif, et, me désignant du doigt le grand fossé d'assainissement, il expliqua :

— Là, à gauche de la croix, elle était passée de l'autre côté de la *rase*. Elle a demandé : « Le fusil n'est pas chargé? » elle l'a pris par le canon, le coup est parti et elle est tombée sur le bord.

— Et qui était avec elle?

— Le grand blond.

— M. Benjamin Montraynaud?

— Oui, ils étaient voisins, il venait souvent au château.

— Et pas d'autre?

— Si.

— Qui encore?

— Moi, prononça-t-il, le corps secoué d'un frisson.

— Comment toi?

— Oui, zé portais l'havrésac, comme aujourd'hui... C'est moi qui l'ai gardée pendant qu'on allait cercher lé sécours...

Je ne l'interrogeai pas davantage. La façon précise dont s'était accompli cet affreux événement m'importait peu. C'était bien assez de l'apprendre pour me faire concevoir un violent dépit contre moi-même. Involontairement, c'est vrai, mais avec une maladresse insigne, et une insistance cruelle, ma stupide rage de chasse venait de réveiller dans le château un souvenir terrible, autour duquel il y avait comme une convention de silence. Tout à l'heure mon malencontreux coup de fusil avait sans doute fait tressaillir cette douleur encore saignante, dont je venais d'avoir le spectacle... L'amiral aurait dû me prévenir; s'il ne l'avait pas fait, c'est évidemment qu'il ne voulait pas me priver du plaisir but de mon voyage. Je n'en étais que plus fortifié dans ma résolution de partir le lendemain. Il s'agissait seulement de trouver une raison : je la trouverai.

Irrévocablement décidé, je me dirigeai vers le château par l'allée la plus directe. Avant d'entrer, je dis au *Mâffre :*

— Va vite à l'office porter mon carnier et le gibier qu'il contient. J'ai été content de tes services; tiens, voilà pour ta peine.

Mais lui, dans une fierté de misérable, repoussa ma main qui lui tendait son salaire.

— Zé né veux rien, protesta-t-il, vous m'avez fait manger à votre table, zé suis payé.

Toute insistance fut inutile.

Il me quittait à peine pour gagner les sous-sols où étaient installées les cuisines du château, qu'un roulement assourdi de bicyclette me frôla. Penché sur son guidon, comme sur une encolure de cheval, Montraynaud passa rapidement, sa grande barbe blonde,

chassée en arrière et sa veste de cycliste ballonnée par la rapidité de sa course.

A l'angle du château, il croisa le *Mâffre* qui le regardait venir planté sur ses pieds nus. Il eut en l'apercevant un mouvement si brusque, que sa machine en dévia, telle une bête effrayée qui fait un écart.

XI

En entrant dans ma chambre, où je venais de me glisser par l'escalier de service, le premier objet qui me frappa, fut mon courrier placé en évidence sur la cheminée. J'avais donné mon adresse *bureau restant*, à Dallagnat, et déjà ma correspondance venait m'y trouver.

Deux lettres. La première de mon collègue Lefistulier. « Mes procès-verbaux m'avaient, disait-il, été renvoyés... Une omission essentielle dans leur rédaction. » Il fallait réparer cela au plus vite, et je n'avais pas les pièces de l'enquête. — La seconde m'offrait un deuxième exemplaire de la cursive pointue de cet excellent Anselme. Son impatience ne me laissait vraiment pas respirer. Ce soir même, je demanderais à visiter la fameuse collection, — car c'était à son sujet, vraisemblablement, qu'Anselme m'adressait ce supplément de recommandations. — ... Je me trompais, c'était du parti qu'il était encore question. Mlle Aménaïde Poupeix ayant appris, grâce à une « providentielle indiscrétion », que M. l'abbé Luminel, l'aumônier du château, était du même pays et de la même ordination que le digne curé-doyen de Vic-sur-Cère, son propre directeur, elle avait « pris sur elle » de lui écrire pour le mettre dans la confidence, et le rendre favorable à son projet. Décidément, la chère demoiselle devait avoir une fêlure. Après tout, peu importait cette ridicule démarche, puisque le projet de mariage n'avait pas le sens commun, et que j'allais écrire à mon ami d'y renoncer.

Attristé, je dois le dire, et maudissant ma déveine, je jetais dans ma grande malle mon habit de chasse, mes bottes, ma boîte à cartouches... Quitter ainsi ce beau pays si giboyeux et ce beau château si poétique, c'était un sacrifice cela. Qui m'en saurait gré? Personne, et Mlle du Reeck moins que personne, car elle ne s'en douterait même pas...

A six heures et demie, j'étais redevenu l'homme en habit noir et en souliers vernis de la veille. Avant de descendre dans le hall, je demandai au valet de chambre qui passait :

— Trouverai-je l'amiral au salon?

— Non, me répondit-il, M. le comte était tout à l'heure dans la bibliothèque, je ne crois pas qu'il soit descendu.

— Où est, je vous prie, la bibliothèque?

— Je vais conduire monsieur.

Précédé du domestique, je montai jusqu'à la seconde galerie. Au centre, s'ouvrait une grande porte transparente élevée de quatre ou cinq marches : c'était la bibliothèque.

Qu'allais-je dire à l'amiral? La vérité? C'était le mettre dans l'obligation d'insister pour me retenir. Non, je me servirais tout simplement de la raison banale que me fournissait la lettre de Lefistulier. Je tournai la poignée de cristal de la porte...; le domestique s'était trompé, l'amiral n'était pas là. Autour de moi, la masse compacte des livres de toutes tailles et de toutes reliures s'élevait jusqu'aux corniches en rangées inégales. Au milieu de toute cette science endormie, je ressentais une intimidation de profane. Au centre de la pièce, une lourde table de chêne supportait un in-folio ouvert, la page encore soulevée par la lecture interrompue. On sentait que l'exceptionnelle richesse de cette bibliothèque n'était pas, comme souvent il arrive, un vaniteux étalage. L'amiral était érudit autant que gourmet. Il se délectait des jouissances de l'esprit autant que des raffinements de la table.

Je m'occupais à déchiffrer les titres à ma portée, quand un léger bruit me prévint de la présence de quelqu'un dans la pièce contiguë; un panneau mobile, imitant des rayons de bibliothèque, servait de porte de communication; il était resté entre-bâillé. Je m'approchai, et par l'ouverture, j'aperçus des vitrines où s'alignaient avec ordre, des vases transparents hermétiquement bouchés à la façon des conserves et remplis de substances alimentaires, dont presque toutes m'étaient inconnues. Au-dessus apparaissaient des ustensiles bizarres qu'on hésitait d'abord à définir, mais qui devaient servir à la préparation des aliments. A n'en pas douter, j'étais en présence de la collection qui préoccupait si fort mon savant ami.

J'eus un sourire sagace; évidemment, c'était là qu'était l'amiral, comme tous les collectionneurs, en extase devant sa collection. J'achevai d'écarter le panneau. On n'est jamais indiscret quand on se présente en curieux et en admirateur des choses qui nous passionnent; mais, brusquement, je m'arrêtai confus. Au lieu de l'amiral que je comptais surprendre, c'était sa fille en face de laquelle je me trouvais.

Elle était seule, debout près de la fenêtre; ses deux bras lisses, d'un galbe pur, sortaient, nus jusqu'aux coudes, des ballons safranés de ses manches, et s'appuyaient à la tablette d'un haut pupitre, où

elle écrivait sur les feuillets rigides d'un registre à reliure artistique. Elle avait une façon élégante de s'acquitter de ce travail, tenant au bout de ses doigts retroussés une longue plume d'aluminium qui semblait tombée de l'aile d'un oiseau chimérique.

Il me parut qu'en m'apercevant, une impression pénible l'effleurait; mais j'avais sans doute l'esprit prévenu, car ses premiers mots vinrent, au contraire, au secours de mon embarras.

— Vous êtes, je le devine, à la recherche de mon père, me dit-elle en souriant, sans déposer sa plume qui luisait étrangement dans sa main comme une lame, il travaillait à l'instant avec moi à la confection de son catalogue, quand on est venu l'appeler pour une affaire de mairie. Il va remonter.

Elle souriait, simplement de ce sourire que la politesse exige, me regardant de ses superbes yeux tranquilles, où dormait la pensée intérieure — une pensée de mystérieux amour, me soufflait mon imagination toujours prompte aux hypothèses.

Très gracieusement, elle me fit les honneurs de l'espèce de petit musée où nous nous trouvions.

— Mon père sera enchanté, affirma-t-elle, de vous montrer dans leur détail les choses vraiment curieuses qu'il s'est amusé à collectionner. Son idée est originale, n'est-ce pas?

Sa parole, que j'entendais pour la première fois, très distincte, isolée de la conversation générale, frappait délicieusement mon oreille; dans son aisance assouplie et mondaine, elle conservait comme une tache vive de soleil, sa pointe d'accent exotique.

— L'amiral, approuvai-je, affirme en tout un amour du rare, que j'apprécie, et si j'osais dire, que je partage.

Elle parut sensible à ce témoignage.

— La cloche du dîner va sonner, et c'est dommage, constata-t-elle, vous n'avez plus le temps d'examiner les vitrines, et il faut renvoyer la séance à demain.

— Demain sera trop tard, mademoiselle, déclarai-je assez tristement, une lettre que je viens de recevoir me met dans l'obligation de repartir dans la matinée. Je venais en exprimer mon regret à votre père.

Elle posa sa plume avec précaution, et pour la première fois, j'eus conscience qu'elle m'accordait un degré d'attention supérieur à celui qu'on donne à un hôte de passage.

— Partir... pourquoi? prononça-t-elle après une courte réflexion.

Ce *pourquoi* hardi, imprévu, qui ne tenait aucun compte de la raison alléguée, m'étonna et me troubla.

— Je croyais vous avoir dit, mademoiselle, qu'une... affaire qui... ne souffre aucun retard..., balbutiai-je.

— C'est une déception très vive que vous allez causer à mon père. Il était tout heureux de ce hasard qui lui avait permis de vous offrir son hospitalité. Voyons, affirma-t-elle tout à coup, pour repartir ainsi à peine arrivé, il faut avoir une raison autre que « l'affaire qui ne souffre aucun retard ». Si ma franchise est « incorrecte », comme dit ma belle-mère, tant pis.

— Oui, c'est vrai, avouai-je entraîné à tout lui dire, j'ai une autre raison, pourquoi vous la dissimulerais-je? En venant chasser ici, je ne savais pas réveiller un drame douloureux et vous causer une souffrance. Je le sais maintenant; et... je pars. Vous voudrez bien me pardonner, mademoiselle, et ne pas mêler une impression pénible à l'éphémère souvenir de mon passage.

Malgré mes prétentions à l'impassibilité, je n'ai jamais été complètement maître de mes émotions. Le tremblement de ma voix le prouvait en ce moment.

Maraï ne s'y trompa point.

— Je vous remercie, monsieur, dit-elle après un silence un peu surpris, de votre extrême délicatesse; mais je n'ai pas à vous pardonner. C'est à moi, au contraire, à vous demander pardon de cette sensibilité « maladive ». Il faut bien dire comme ceux qui m'entourent. — Elle ressent malheureusement les plus indirects contre-coups... Et cependant ma mémoire ne devrait pas redouter qu'on la réveillât, puisqu'elle ne cesse pas d'avoir présente la vision de douleur, et de vivre dans la contemplation de la bien-aimée morte.

Elle s'était exaltée; malgré sa lenteur orientale, sa parole avait de courts halettements de fièvre. Je gardais le silence, me reprochant d'avoir provoqué ce réveil subit de douleur.

Elle devina ma pensée, et se maîtrisant :

— Je le sais, reprit-elle, il n'est pas « dans l'ordre » de ressentir ainsi la souffrance morale au delà du temps après lequel toute blessure se ferme, Aussi, en ce pays d'âmes moyennes et de dominante raison, je passe pour une « malade ». On est malade quand on fait exception à la commune loi d'égoïsme... Ah! ces âmes positives, pondérées, dont le bonheur principal est d'acquérir, de conserver, pour lesquelles il y aura toujours à la mort la consolation secrète de l'héritage, je les hais..., elles ne sont pas de ma race!

Sa voix étrangère avait, en disant cela, une protestation d'une indicible énergie.

Elle s'arrêta, puis reprit comme découragée :

— L'oubli..., il ne finit que trop tôt par prévaloir... Mon père a pu, après quatre ans, oublier assez pour contracter un second mariage... Il était pour lui une loi de nécessité, c'est vrai, à la suite

de l'affreuse faillite de cet agent de change où a sombré sa fortune; c'est grâce à cela que cette *Forêt d'Argent* créée par son grand-père, et qu'il aime, n'a pas été vendue... Moi, je suis heureuse de souffrir encore ainsi... Nous faisons toujours la part assez large au rêve de notre bonheur égoïste!

Elle me regarda inquiète, craignant de lire sur mon visage l'indifférence ou la contradiction qu'elle rencontrait ordinairement. Elle n'y vit que l'attendrissement profond dont j'étais pénétré.

— On souffre dans la proportion où l'on aime, affirmai-je avec force, mais nous ne devons pourtant pas résister à ce transformisme voulu de Dieu, qui, dans la mémoire, mélancolise l'image sans la détruire, et fait d'une consternation un culte recueilli. Jusqu'à ce qu'il en soit ainsi pour vous, je comprends la préoccupation de ceux qui vous aiment, d'écarter de votre vue les occasions de se souvenir; et c'est parce que je la partage que je ne veux plus chasser sous vos yeux.

Elle secoua son étrange chevelure à deux teintes.

— Restez, prononça-t-elle avec la séduction de sa voix vibrante, mon père en sera heureux... et je vous en prie, acheva-t-elle plus bas.

— J'obéirai, mademoiselle, répondis-je ému et charmé.

Elle me tendit sa main; je la pris avec une franche sympathie, et j'y appuyai mes lèvres...

L'appel de la cloche du dîner retentissait, pénétrant tous les coins du château de ses vibrations claires comme des éclaboussures d'argent.

Alfred du Pradeix.

La suite prochainement.

M. HANOTAUX HISTORIEN

RICHELIEU ET CONCINI[1]

Il n'y a pas encore quatre ans que, parlant aux lecteurs du *Correspondant* du premier volume de l'*Histoire de Richelieu*, je me croyais obligé de leur donner quelques détails sur les travaux et la carrière de l'auteur, peu connu en dehors d'une élite d'érudits et de diplomates. Depuis lors, le nom de M. Gabriel Hanotaux, tour à tour exalté par les fanatiques de l'alliance russe et honni par les champions des revendications arméniennes ou helléniques, est devenu célèbre, sinon populaire; la caricature, ce critérium de la notoriété dans nos temps d'atticisme, s'est emparée de ses traits. Récusant la tâche délicate de juger l'homme d'État, c'est à l'historien que nous voudrions revenir, car c'est lui que l'Académie française vient d'appeler parmi ses membres.

Un ministre en fonctions n'a point la liberté de se livrer à des études spéculatives. Mais, fidèle à la tradition des Guizot, des Thiers et des Broglie, à peine M. Hanotaux avait-il quitté son portefeuille à l'automne de 1895, qu'il reprenait ses notes sur Richelieu et commençait la rédaction du second volume. Rappelé aux affaires six mois plus tard, il a voulu donner au public et à l'Académie le fruit de ce court loisir, et faire imprimer sans plus de délai les deux cents pages déjà composées. C'est sa dernière œuvre historique : le *Livre Jaune* relève d'un autre ordre d'idées.

Dans le plan primitif, le tome II devait, après la brillante apparition de Richelieu aux Etats généraux et son passage au ministère avec Concini, retracer son involontaire et féconde retraite, puis sa définitive rentrée au pouvoir, pour se terminer par un tableau de l'Europe politique, qui aurait fait pendant à la magistrale description de la France sociale et administrative en 1614, placée à la fin du premier volume. Nous ne possédons aujourd'hui que les chapitres consacrés aux états de 1614 et à Concini, si bien que l'impression du lecteur se trouve sans doute sensiblement modifiée. Alors que

[1] *Histoire du cardinal de Richelieu,* par Gabriel Hanotaux; t. II, 1re partie: *le Chemin du pouvoir*; *le premier ministère* (1614-1617). Paris, Firmin-Didot, 201 pages petit in-4o.

nous devrions laisser l'évêque de Luçon au seuil de l'omnipotence et de la gloire, nous le quittons sur une cruelle déconvenue : au lieu d'un grand homme sur le point de donner sa vraie mesure, ce n'est encore qu'un ambitieux déçu dans ses rêves. Comme, de plus, l'historien est assez sévère pour cette phase de la vie de son héros, et que les pages nous font défaut, où il eût montré le caractère et le génie de Richelieu se formant à l'école de l'adversité, nous restons sur une donnée forcément incomplète et, par suite, inexacte.

Une fois prévenus à cet égard et avertis de suspendre avec l'auteur notre jugement définitif, nous n'avons plus guère qu'à nous laisser aller au charme de ces scènes si pittoresquement vivantes, de ces portraits délicatement fouillés, de ces fines analyses psychologiques. M. Hanotaux n'est point de ces écrivains qui courtisent le public; indiquant un piquant rapprochement, il déclare sans ambages que le sel en échappera aux lecteurs « superficiels », c'est-à-dire apparemment à l'immense majorité. On ne lui tiendra point rigueur de sa franchise : quiconque s'intéresse encore à la formation de la France moderne ira étudier avec lui les années d'apprentissage du maître ouvrier.

*
* *

L'historien peut affirmer sans paradoxe que le principal mérite des Etats de 1614 pour la postérité est d'avoir compté Richelieu au nombre de leurs membres. Dépourvus du dramatique intérêt ou de la féconde influence qui avaient signalé les assemblées précédentes, convoqués à la suite d'une intrigue de cour et composés surtout de créatures du pouvoir, ils poursuivirent des discussions stériles au milieu d'une indifférence à peu près générale. Le prince Henri II de Condé[1], qui avait rêvé d'en profiter pour supplanter la régente et peut-être le roi, n'était ni moins perverti ni plus indécis que le duc d'Orléans de 1789, mais les circonstances et le sentiment public desservirent, en 1614, le premier prince du sang. En vain, quelques députés du tiers, héritiers du vieil esprit d'indépendance, tentèrent de former une sorte de délégation chargée de contrôler la suite donnée aux vœux des Etats : on les laissa d'abord se morfondre à Paris, puis un jour qu'ils avaient été assez osés pour se présenter au Louvre, une verte semonce suffit à les décourager. L'insignifiance et le discrédit de cette triste assemblée furent assurément pour beaucoup dans l'établissement de l'absolutisme en France : si pendant sept quarts de siècle on put s'abstenir aux heures les plus critiques de convoquer la représentation nationale, c'est grâce aux mauvais souvenirs laissés par les Etats de 1614.

[1] « Il fut le père du Grand Condé, et c'est le seul service réel qu'il ait rendu à la France. »

Ils ne furent point du moins inutiles à Richelieu. Très goûté jusque-là de ceux qui l'avaient approché, l'évêque de Luçon n'était encore qu'un jeune homme d'avenir, presque ignoré en dehors de son ordre et de son Poitou. A Paris, on apprécia promptement l'élégance de ses manières, la pénétration de son esprit, la distinction de sa parole. Choisi pour interprète par le clergé dans quelques-unes de ces communications de chambre à chambre qui suppléaient à la délibération générale, il s'acquitta de sa mission avec un mélange remarqué de souplesse et de dignité [1]. Enfin, lui l'un des plus jeunes députés et le titulaire d'un des plus pauvres évêchés, il fut chargé, à la séance solennelle de clôture, de prononcer devant la cour le discours qui devait résumer les travaux et les idées de son ordre. Débité dans une assemblée nombreuse et mondaine, où beaucoup, comme il arrive immanquablement en pareil cas, se souciaient davantage de voir et de se faire voir que d'écouter, le discours fut pourtant remarqué de tous ceux qui l'entendirent. Non pas que Richelieu, comme l'ont prétendu après coup des historiens trop ingénieux, ait eu la pensée d'esquisser alors un programme de gouvernement : soigneusement cantonné dans les bornes de son mandat, attentif à traduire les impressions et les doléances qui avaient été échangées autour de lui, il s'appliqua surtout à être exact et complet sans blesser personne. Sans doute, quand il faisait adroitement valoir les motifs qui justifiaient la présence des ecclésiastiques dans les conseils du souverain, il espérait bien profiter un jour de ce retour à d'anciennes traditions : mais c'était un point sur lequel le clergé de France était unanime, et, ici comme ailleurs, l'évêque de Luçon ne faisait qu'exprimer le vœu de ses confrères.

*
* *

Pendant que la cour, toute à la joie d'être débarrassée de la présence importune et de la censure pourtant peu gênante des députés, célébrait la clôture des États par un somptueux ballet allégorique, et que Malherbe composait pour cette solennité des stances officielles, Richelieu regagnait son prieuré de Coussay. Les éloges de tous ceux qui avaient lu sa harangue venaient l'y poursuivre; s'il eut quelque dépit de ne point recevoir immé-

[1] Le débat sur lequel l'historien s'étend le plus fut suscité par une proposition du tiers, qui voulait, par manière de protestation contre les théologiens espagnols et italiens, déclarer le roi de France comptable à Dieu seul de sa couronne et de ses actes. M. Hanotaux s'est ici souvenu qu'en tête du *recueil* des instructions de nos ambassadeurs à Rome, il avait placé naguère une érudite apologie du gallicanisme : il n'a peut-être pas pris garde que cette doctrine, en supprimant le plus grand bienfait du christianisme au point de vue humain, je veux dire l'affranchissement de la conscience individuelle, aboutissait en droit comme en fait à l'apothéose du despotisme.

diatement d'ouvertures plus sérieuses, son mécontentement dut être de courte durée. En dix-huit mois, il devint successivement aumônier de la jeune reine régnante (cette Anne d'Autriche avec laquelle il était appelé à se trouver si souvent en conflit), conseiller d'État, secrétaire des commandements de la reine mère; au moment où il allait partir pour l'Espagne comme ambassadeur extraordinaire, on le nomma secrétaire d'État, c'est-à-dire ministre des affaires étrangères.

La première de ces faveurs fut due à l'active entremise d'amis dévoués. Une fois installé à Paris, le jeune prélat soigna lui-même ses intérêts. La reine mère, Marie de Médicis, était demeurée toute-puissante après la proclamation de la majorité de son fils; l'évêque travailla à gagner sa confiance et aussi celle des personnes qu'on savait influentes sur l'esprit de la princesse. C'est ainsi qu'il entra en relations avec les Concini.

A travers les infâmes ou ridicules allégations colportées par la haine des contemporains, accueillies par la badauderie de certains historiens, M. Hanotaux s'est efforcé de reconstituer l'exacte physionomie de ce couple fameux, dont l'invraisemblable fortune eut un si tragique dénouement : les portraits sont peu flattés, mais ils ont tout le cachet de la vérité et de la vie. Léonora Galigaï est une femme de chambre adroite et cupide : ses soins matériels d'abord, puis ses bavardages pendant les longues heures de désœuvrement sont devenus indispensables à sa maîtresse; de chambrière, elle est insensiblement devenue la confidente et l'amie de Marie de Médicis, sans employer d'autres sortilèges que l'appareil de dévouement subalterne auquel est rarement insensible une femme médiocre et malheureuse. Quant à Concini, il est de bonne race et de belle mine, mais dépourvu d'argent autant que de préjugés; témoin de la faveur naissante de Léonora, il a joué la passion auprès d'elle, et moitié dupée, moitié flattée, elle lui a bien vite accordé sa main. Rebuté par Henri IV, qui ne dissimulait point son antipathie pour lui, il s'est permis, non point, comme on l'a insinué, de consoler, mais de plaindre la reine, lui prodiguant les marques de respectueuse et galante compassion, dénigrant devant elle ces Françaises que son époux avait le mauvais goût de lui préférer. A ce jeu, il risque d'exaspérer le roi et de se faire chasser; mais le couteau de Ravailhac lui rend la sécurité et lui apporte la fortune. Marie de Médicis le fait riche, puissant, influent; le pauvre gentilhomme d'outre-monts devient marquis d'Ancre, maréchal, gouverneur de province; c'est lui maintenant qui a des courtisans. Tout d'abord, il est assez avisé pour se borner à arrondir son avoir matériel et à grandir sa situation à la cour, sans prétendre exercer une action sérieuse sur la direction des affaires. Mais tout conspire à le pousser

au pouvoir : son amour-propre, les conseils de son entourage, le besoin de défendre les avantages pécuniaires déjà acquis, et enfin les sollicitations de la reine, qui cherche en vain lumière et appui dans des circonstances faites pour dérouter des âmes plus fortes que la sienne.

L'historien a condensé, en quelques pages saisissantes, le tableau du chaos dans lequel la politique française était retombée après la mort de Henri IV, et auquel les Etats généraux n'avaient apporté aucun remède : « Tout le monde, dit-il, était agité, sans qu'on pût distinguer nettement les causes de cette agitation. » Aux discordes civiles de la fin du seizième siècle, qui elles au moins avaient pour motifs les plus ardentes passions que connaisse l'âme humaine, avaient succédé des coalitions illogiques, des dissentiments inexplicables, ou explicables seulement par des motifs de galanterie ou de cupidité. Il n'était point jusqu'à la minorité protestante qui ne fût divisée, les uns restant fidèles à la veuve et au fils du Béarnais, tandis que d'autres s'alliaient au duc de Nevers, âme généreuse et esprit brouillon, épris d'un irréalisable projet de croisade, et marchaient avec lui sous la bannière du prince de Condé, le petit-fils du vaincu de Jarnac, devenu le patron attitré des Jésuites.

Pour obéir au sentiment public, la régente avait gardé les ministres de Henri IV, à l'exception de Sully, dont la grondeuse économie avait paru importune. Jeannin, Villeroy, Sillery, les *barbons* dont le bon roi appréciait la fidélité et vantait volontiers les talents, étaient restés en fonctions; malgré la dilapidation des finances et le rapprochement intime avec l'Espagne, ils prêtaient le prestige de leur nom au gouvernement de la régente. Mais, soit qu'ils eussent vieilli, soit qu'un si brusque changement de politique les eût désorientés, soit surtout qu'ils ne fussent que d'excellents instruments entre les mains d'un grand homme d'Etat, et que l'initiative personnelle leur fît défaut, on ne tarda point à s'apercevoir que, sans Henri IV, les ministres de Henri IV étaient au-dessous de leur tâche. Eux que le roi avait habitués à l'action prompte et décisive, ils ne savaient que temporiser et multiplier les concessions. Aussi les exigences des princes insoumis allaient-elles croissant, et l'anarchie faisait-elle des progrès inquiétants. Un an après que Malherbe avait fait chanter à un berger bien appris :

> Aussi dans nos maisons, en nos places publiques,
> Ce ne sont que festins, ce ne sont que musiques
> De peuples réjouis,

la mère de Richelieu, dont les terres étaient occupées par les mercenaires de Condé, écrivait plus prosaïquement à sa belle-fille : « Il y a quarante ans que je suis dans cette maison, et j'y ai vu passer

toutes les armées; mais je n'ai jamais ouï parler de telles gens ni de telles ruines qu'ils font. »

Concini ne pouvait nourrir de bien ardentes sympathies pour les anciens serviteurs d'un souverain qui avait voulu le disgracier : mais on ne saurait lui faire un grief sérieux d'avoir poussé Marie de Médicis à se séparer de ceux qui étaient seuls à méconnaître leur impuissance, pour ne pas dire leur incapacité. Précisément, le maréchal d'Ancre avait à sa portée, dans son cercle de flatteurs, une élite d'hommes jeunes, énergiques, décidés à relever et à faire respecter l'autorité dont ils deviendraient les mandataires. Le plus distingué peut-être, l'avocat Dolé, fut enlevé par une mort subite au moment où il allait être appelé aux affaires. A son défaut, le conseil renouvelé comprit Mangot, Bullion, plus tard utiles collaborateurs de Richelieu ministre omnipotent; le chef était Barbin, esprit hardi, caractère altier, qui traîna une longue vie dans la prison, l'exil ou la disgrâce, et à qui le cardinal ne put ou ne voulut jamais obtenir le pardon de Louis XIII : c'était lui pourtant qui avait fait nommer secrétaire d'Etat l'évêque de Luçon.

Celui-ci avait dû naturellement se rendre agréable à la reine mère et à ses favoris : sa *Correspondance* en fournit largement la preuve. Il multipliait à Concini les offres de services en termes empreints d'une humble admiration. Il écrivait à la maréchale sur un ton de galanterie enjouée, bien fait pour charmer une parvenue qui n'avait jamais été jolie : ces billets coûtaient sans doute à sa fierté de gentilhomme, à sa dignité de prêtre; ils ont servi de fondement à d'odieuses calomnies. Il faut louer M. Hanotaux de l'édifiante éloquence avec laquelle il tonne à ce propos contre la vanité des ambitions humaines. Mais combien rares sont les hommes d'Etat qui n'ont payé la conquête du pouvoir d'aucun sacrifice de conscience ou d'amour-propre! qui n'ont jamais flatté les favoris ou les préjugés du souverain, autocrate ou multitude! Choiseul, qu'on ne saurait comparer à Richelieu, mais qui eut, selon un mot célèbre, des « parties » de grand ministre, dut sa fortune à la faveur de la Pompadour, obtenue par une vilenie; et l'on sait assez les remords qu'arrachaient à Colbert mourant certains services rendus à Louis XIV.

*
* *

Richelieu prenait la direction de la diplomatie française à l'heure où l'Europe entière n'était guère moins en désordre que le royaume; où la guerre de Trente ans se préparait en Allemagne; où l'Espagne, maîtresse de la moitié de l'Italie, menaçait d'étendre sa domination ou son protectorat sur le reste de la Péninsule. La tâche du nouveau ministre était d'autant plus malaisée que Marie de Médicis, par scrupule religieux, par réaction surtout contre la

politique de son mari, avait contracté avec le successeur de Philippe II une étroite alliance, cimentée par un double mariage. En même temps, les divers représentants de la France à l'étranger, qui participaient à l'insubordination générale, donnaient plus ou moins courtoisement à entendre à leur chef qu'ils le tenaient pour novice.

L'évêque morigéna durement les uns, et remplaça les autres par des successeurs pénétrés de ses idées. Moitié par nécessité et moitié par politique, il refusa de désavouer ouvertement le vieux Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, qui, en vrai condottiere, avait de son autorité privée passé la frontière avec ses lansquenets pour porter secours au duc de Savoie. Il préluda aux négociations qu'il méditait d'entamer par la rédaction d'instructions où son futur gouvernement se dessine, et où apparaît déjà, dans sa nerveuse et forte ampleur, le grand style diplomatique du dix-septième siècle, celui des Lionne et des Torcy. Alors que les protestants méditent une nouvelle prise d'armes, voici le langage que Schomberg devra tenir aux princes allemands : « Il faudra leur faire connaître qu'il n'est pas question de religion, mais de pure rébellion; que le roi veut traiter ses sujets, de quelque religion qu'ils soient, également; mais qu'il veut aussi, comme la raison le requiert, que les uns et les autres se tiennent à leur devoir. » A l'ambassadeur d'Angleterre, l'évêque de Luçon déclare « qu'il entendait que le roi Jacques ne fît pas en France ce qu'il ne souffrirait pas que le roi de France fît en Angleterre, c'est-à-dire appuyer et soutenir des sujets révoltés ». C'est déjà toute la politique de l'édit de grâce et du siège de La Rochelle. Et admirez sur quel ton d'impérieux dédain le ministre fait allusion aux réclamations des mécontents : « Quel sujet y a-t-il de plainte? S'il y en a, c'est de ceux qui les font et non de ceux de qui elles sont faites, pouvant dire avec vérité (pour clore ce discours en trois mots) que le gouvernement a été et est tel que, si on le considère sans passion, on n'y trouvera rien à reprendre, si ce n'est d'y voir trop de clémence sans rigueur, trop de bienfaits sans châtiments[1]. »

*
* *

La politique d'énergie commençait à porter ses fruits. La plupart

[1] Le début de Richelieu dans la diplomatie proprement dite fut moins heureux. Il lança un projet de conférence à Paris pour le règlement des affaires italiennes, sans avoir sondé les intéressés, qui s'arrangèrent en dehors de lui. M. Hanotaux l'en reprend très durement. Malgré la compétence de l'historien, me sera-t-il permis de faire observer que le code des usages diplomatiques n'était peut-être pas alors aussi précis qu'aujourd'hui, et que je vois surtout dans cette démarche hâtive le désir de marquer la prépondérance de la France, en même temps que son affranchissement de l'influence espagnole?

des mécontents, tout en dénigrant et chansonnant le favori, n'osaient se prononcer ouvertement contre lui. Condé expiait à la Bastille des menaces irrespectueuses. Quelques hauts seigneurs qui avaient pris les armes, pour se faire, selon la coutume, grassement payer leur soumission, s'étaient heurtés tout étonnés à une répression sérieuse : réfugiés à Rethel et à Soissons, leur capitulation n'était qu'une question d'heures. Le nouveau régime aurait probablement duré, si seulement Louis XIII avait eu dix ans de moins, ou si Concini avait été le favori du fils, et non celui de la mère.

C'est ce qu'il nous paraît que M. Hanotaux n'a point fait suffisamment ressortir, dans son mépris pour l'Italien. Sans doute, ce bellâtre niais devenait arrogant à mesure que croissait sa fortune : il le prenait de haut maintenant avec les gentilshommes français, même avec les princes du sang; le peuple de Paris le détestait. Mais, à défaut de valeur personnelle, il avait groupé autour de lui de remarquables auxiliaires, et quant aux haines dont il était l'objet, je ne sache pas que les deux grands ministres qui lui ont succédé aient été beaucoup plus populaires. A Richelieu comme à Concini, les derniers héritiers de la féodalité reprochaient de vouloir fortifier le pouvoir central : soutenu ou tout au moins non désavoué par Louis XIII, Richelieu a parfait son œuvre en écrasant les résistances. Mazarin, comme Concini, était pour l'opinion publique un intrigant étranger gorgé de l'or français : grâce à l'attachement d'Anne d'Autriche et à la déférence de Louis XIV, Mazarin, vainqueur de la Fronde, mourut premier ministre, comblé d'années et de richesses.

C'est là qu'était le défaut de la situation de Concini. Au moment des Etats généraux, le roi avait été officiellement déclaré majeur, et sa mère ne gouvernait plus que par une sorte de délégation perpétuellement révocable. L'entourage de Marie de Médicis avait cru assurer l'avenir en laissant croupir le jeune prince dans l'ignorance, en le réduisant à la société des subalternes, en comprimant chez lui les nobles aspirations pour développer exclusivement la passion de la chasse[1]. Le résultat ne fut point tel que l'avaient espéré ces étranges éducateurs. Justement défiant, le jeune roi sut taire ses accès de révolte intérieure, et cultiva ce penchant naturel à la dissimulation qui était probablement chez lui un héritage des Médicis. Pour comble de malechance, la reine et Concini, désireux de lui donner un amuseur, firent choix d'un fauconnier émérite, qui se trouva doublé d'un ambitieux. « Ce

[1] L'historien s'est inspiré ici des admirables pages du *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, où sont reproduites les doléances de Louis XIII sur son éducation, telles que ce prince les avait confiées au propre père de Saint-Simon.

tempérament calme, prévenant et doux, cette maturité indulgente, convenaient à l'enfant qui n'avait pas été élevé et dont la nature, à la fois peu communicative et faible, avait besoin d'être soutenue et dirigée. Il trouvait donc quelqu'un à qui parler, sans avoir à rougir de son bégayement, qui voulût bien s'amuser de ses amusements, une épaule où s'appuyer tandis qu'il s'acheminait, d'un pas si hésitant, vers la virilité. Il s'abandonna, en toute âme et confiance, à ce seul ami qu'on lui laissait. Son inexpérience ne lui permettait pas de découvrir le calcul qui pouvait se cacher sous ces apparences charmantes. Bientôt, il ne put plus se passer de Luynes. »

Ce n'est point ici le lieu de juger l'ensemble de la carrière d'un personnage qui eut du moins le mérite de vouloir justifier son titre de connétable, et de mourir de dépit au lendemain d'un échec militaire. Mais gardons-nous de nous associer à ceux qui le louent d'avoir affranchi son roi. Les conseils qu'il fit prévaloir dans l'esprit du jeune Louis XIII ne sauraient mériter qu'un nom : ils furent criminels, si l'assassinat politique est un crime, l'assassinat juridique en est un autre. Le bannissement et la confiscation suffisaient pour débarrasser la France et le roi des Concini : l'histoire ne pardonnera pas à Luynes d'avoir ressuscité contre le maréchal d'Ancre le procédé plus sommaire dont Catherine de Médicis avait usé avec Coligny, et Henri III avec le Balafré. Et quant au procès de Léonora Galigaï, quant à l'insoutenable grief de magie qui conduisit la malheureuse au bûcher, l'horreur en apparaît plus monstrueuse encore, lorsqu'on sait que pour le nouveau favori il s'agissait moins d'achever des ennemis vaincus que de les dépouiller [1].

Richelieu (pour en revenir à lui) tenta d'abord de payer d'audace et se présenta au conseil, d'où il n'avait point été formellement exclu. Les *barbons* rappelés au pouvoir lui firent un si froid accueil, qu'il s'esquiva discrètement. Discrètement aussi il quitta Paris, accompagnant Marie de Médicis reléguée à Blois, et se préparant à servir d'intermédiaire entre le roi et sa mère.

Comment il employa ces années de retraite et quel concours d'événements le plaça au rang suprême, le seul digne de son génie, c'est ce que M. Hanotaux ne tardera plus beaucoup sans doute à nous raconter....., puisque voilà près d'un an que dure son second ministère.

L. de Lanzac de Laborie.

[1] M. Robert de Crèvecœur, dont les historiens déplorent la mort prématurée, avait mis en lumière ce côté de la question : propriétaire et maire à Lésigny (Seine-et-Marne), ancien domaine du maréchal, il avait été amené ainsi à utiliser de curieux documents.

LES RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

DE LA CAMPAGNE DU *FRAM*

Il y a quelques jours, Paris faisait fête à l'homme extraordinaire qui a su renouveler, à la fin de notre siècle, les prouesses des temps herculéens. Chacun s'empressait, avide de contempler, en chair et en os, le héros d'une entreprise qui, par tous ses détails, semble du domaine de la légende, parce que la réalité n'a cessé d'y revêtir l'aspect du merveilleux. Dans la belle stature, comme dans le regard clair et profond de Fridtjof Nansen, souvent illuminé par un de ces sourires où se peint la vraie bonté, on aimait à lire le mélange d'énergie physique, de ténacité réfléchie, et de savants calculs, qui caractérise entre tous l'intrépide explorateur des régions arctiques. On se disait aussi que l'Hercule norvégien avait bien dépassé son modèle de l'antiquité, non seulement parce qu'il appartient à l'histoire réelle, et non à la mythologie, mais parce que, dans son œuvre, la force et l'adresse apparaissent constamment au service d'une puissante intelligence, éclairée par un profond savoir.

Tout le monde sait par cœur les gracieux vers où Alfred de Musset a exhalé son regret de n'avoir pas connu

> ... le temps où le ciel, sur la terre,
> Marchait et respirait dans un peuple de dieux.

Le poète aurait souhaité de vivre dans cet âge d'or,

> Où du nord au midi, sur la Création,
> Hercule promenait l'éternelle Justice
> Sous son manteau sanglant, taillé dans un lion.

Pour nous, plus heureux que Musset, il nous a été donné de voir Nansen se promener, ou plutôt se faire promener, non du nord au

midi, mais de l'est à l'ouest, par les puissances de la création, docilement asservies à ses vues. Dans cette dérive si bien calculée, il aura été le représentant, sinon de la justice, du moins de cette science constamment grandissante, qui ne songe à accroître son domaine que pour en faire rejaillir quelques nouveaux bienfaits sur la condition de l'humanité. Lui aussi était vêtu d'un manteau sanglant; s'il ne l'avait pas taillé dans un lion du désert, il l'avait conquis sur ces ours polaires qui semblaient devoir être le principal danger de son aventureuse expédition, et qu'il a su contraindre à lui fournir, à lui comme à son compagnon, la nourriture ainsi que le vêtement. Et tandis que, défiant toutes les probabilités, il s'engageait dans une voie d'épreuves surhumaines, au bout de laquelle il ne paraissait pas y avoir d'autre solution que la mort, la Providence, indulgente pour tant d'audace déployée au service d'une aussi noble cause, lui ménageait le secours le plus inattendu.

De là, cette auréole, dont la grandiose réception du Trocadéro a si bien consacré l'éclat, qui fait désormais de Nansen un de ces personnages légendaires, dignes d'exciter l'attention de nombreuses générations, et de servir de types à ceux que tourmente la soif d'un vivant et vigoureux idéal d'activité.

Mais ce que le public a surtout acclamé en lui, c'est le vainqueur d'un duel avec les plus redoutables puissances de la nature; c'est l'homme qui a su garder intactes la vigueur de son âme et celle de son corps, dans des conditions de fatigues, d'isolement et d'incertitude finale que nul n'avait encore affrontées. L'œuvre du savant n'a paru qu'au dernier plan; l'explorateur lui-même, dans ses relations forcément abrégées, n'y faisait que de discrètes allusions; si bien que, au sein même de l'apothéose qui lui était décernée, on entendait parfois cette réflexion : « C'est bien beau, sans doute; mais, en dehors de la gloire conquise par tant d'héroïsme, à quoi les souffrances endurées ont-elles servi? »

Voilà pourquoi il nous semble utile de signaler, en quelques pages, la haute portée des résultats scientifiques procurés par la campagne du *Fram*. Laissant là les aventures traversées, les dangers courus, les prodiges d'endurance accomplis[1], nous voudrions montrer ce que la science y a gagné, et quelles lumières éclatantes cette expédition, unique en son genre, projette sur plusieurs des problèmes les plus importants de la géographie comme de la physique terrestre.

[1] Voy., à ce sujet, l'article, d'un si puissant intérêt, que Mme Dronsart a publié dans le *Correspondant* du 10 mars 1897.

Pendant longtemps, la plus grande incertitude a régné relativement à la géographie des régions voisines du pôle Arctique. Une banquise implacable en défend l'accès, s'avançant le long des rivages orientaux du Spitzberg et de la Nouvelle-Zemble, et s'approchant, sauf pendant quelques mois de l'été, jusqu'au contact immédiat de la côte sibérienne. A la vérité, la partie occidentale du Spitzberg est plus favorisée. Les vaisseaux en abordent sans peine la pointe extrême, et, en 1827, profitant de cette trouée, Parry a pu s'avancer assez loin pour pousser ensuite, en traîneaux, une reconnaissance qui l'a mené jusque tout près du 83e degré. Il n'était guère alors qu'à 800 kilomètres du pôle, et il a fallu près de cinquante ans pour que ce tour de force fût dépassé, encore de bien peu, par Markham et Lockwood!

Après Parry, la chimère d'un passage libre à travers la calotte polaire a continué à hanter bien des esprits. C'est ainsi que, en 1869, Gustave Lambert s'évertuait encore à vouloir prouver que le pôle, grâce à l'insolation résultant d'un jour de six mois, devait jouir d'une température assez douce pour empêcher la congélation de l'eau; et il rencontrait l'appui de quelques physiciens; si bien que, sans la mort qui l'a frappé durant le siège de Paris, il eût essayé, grâce à un concours financier déjà assuré, d'une tentative condamnée d'avance au plus complet insuccès.

En 1872, à la suite de l'échec persistant de toutes les campagnes entreprises pour forcer la barrière de glaces, les géographes avaient fini par se partager en deux camps : les uns persistaient à croire, avec Petermann, que la région située au delà du quatre-vingtième parallèle devait être assez libre de terre et de glace pour pouvoir être traversée, à une époque convenable, par quelque audacieux navigateur. Les autres croyaient à un enchevêtrement d'îles et de glaçons qui n'eût rendu possible qu'un voyage en traîneaux. Dans cette même année 1872, le navire autrichien le *Tegethoff*, portant à son bord MM. Payer et Weyprecht, réussit à s'avancer, le long de la Nouvelle-Zemble, jusqu'au 78e degré de latitude. Dès le mois d'août, il se vit emprisonné dans une banquise, d'où il ne devait plus jamais se dégager, mais qui, entraînée vers le nord par la dérive, finit par le bloquer, en 1873, sous le 80e degré, à proximité d'un ensemble de terres nouvelles, celles qui composent l'archipel de François-Joseph. L'exploration de ces îles montra qu'elles se terminaient un peu avant le 83e degré, et qu'au delà, en été, s'étendait un bassin d'eau libre.

En 1876, M. Markham, qui faisait partie de l'expédition anglaise de l'amiral Nares, s'avança plus loin qu'on n'avait encore fait. Son navire, l'*Alert*, avait dû s'arrêter, par 83°37′, dans le détroit qui

sépare le Groenland de la terre de Grinnell. A partir de ce point, tandis que deux officiers s'assuraient, l'un à l'ouest, l'autre à l'est, que la terre ferme ne se prolongeait pas plus au nord, M. Markham poussait en traîneaux, à travers mille difficultés, jusqu'à 83°20′, c'est-à-dire à environ 745 kilomètres du pôle que, dès ce moment, M. Nares n'hésita pas à déclarer absolument inaccessible aux navires.

Deux ans après, Nordenskjoeld accomplissait son célèbre périple le long des côtes sibériennes. Il n'était plus alors question d'arriver au pôle, mais de doubler sans encombre le cap Tcheliouskine, extrême pointe septentrionale de la Sibérie. L'ambition des navigateurs était devenue si modeste, que l'heureuse exécution de ce projet put être considérée comme un grand triomphe.

Cependant tout le monde ne renonçait pas à pénétrer le mystère du pôle, et, en 1879, M. Gordon-Bennett équipa dans ce but la *Jeannette*, commandée par l'héroïque capitaine De Long. Celui-ci avait espéré qu'il obtiendrait un meilleur succès en passant par le détroit de Behring. Mais bientôt, emprisonné au milieu des glaces, le navire y fut ballotté pendant vingt mois, pour finir, le 13 juin 1881, par sombrer sous l'effort de pressions irrésistibles, à peu de distance au nord des îles de la Nouvelle-Sibérie, laissant en détresse un équipage, dont la plus grande partie était destinée à mourir de faim dans la delta de la Léna.

L'année suivante, le lieutenant Lockwood, de l'expédition Greely, parti de la terre de Grinnell, découvrait sur la côte nord du Groenland une petite île située par 83°24′, c'est-à-dire à 735 kilomètres du pôle. Au delà, dans la direction du nord et du nord-ouest, on ne voyait que de la glace; tandis qu'à l'est, par 83° 35′, se profilait un cap qui semblait être la pointe extrême du Groenland vers le nord.

De plus en plus, il devenait probable que toute la région située au delà du 83e degré devait être occupée par une mer constamment gelée. L'expédition de Nansen a changé cette probabilité en certitude; car non seulement, dans le long trajet qui, des îles de la Nouvelle-Sibérie, a conduit l'explorateur à la terre de François-Joseph, en passant par 86° 14′ (c'est-à-dire à 418 kilomètres du pôle), il n'a été rencontré aucun vestige de terre ferme, pas plus que dans la route suivie par le *Fram* jusqu'au Spitzberg; mais la grande profondeur de cette mer, ainsi que la constante dérive de la banquise, ne laissent pas de doutes sur la continuité de cette nappe d'eau glacée. Le problème de la mer Arctique est donc résolu.

A côté de ce succès, il en faut placer un autre : c'est le démenti

infligé à l'opinion courante des géographes sur le peu de profondeur de l'Océan polaire. Même ceux qui ne mettaient plus son existence en doute, et qui lui attribuaient, comme M. H. Wagner, une surface d'environ 4 millions et demi de kilomètres carrés, pensaient du moins que la nappe d'eau avait peu d'épaisseur. Ils se croyaient plutôt généreux en lui assignant une profondeur moyenne de 300 mètres.

En effet, aucun des sondages exécutés au nord de la Sibérie n'avait jamais dépassé ce chiffre, si bien qu'au départ du *Fram*, on avait jugé inutile de se munir d'appareils appropriés aux grands fonds. Les premiers essais ne firent que confirmer l'opinion reçue, car, au large de l'archipel de la Nouvelle-Sibérie, par 79 degrés de latitude, on enregistrait une profondeur de 165 mètres. Mais à peine ce point était-il dépassé que, brusquement, on voyait la sonde descendre entre 3000 et 3500 mètres, ce qui obligea Nansen à déployer toutes ses facultés inventives pour improviser, sur place, les instruments dont il avait cru pouvoir se passer. Durant tout le cours de l'expédition, là où les sondages ont été possibles, ils ont toujours donné les mêmes résultats et, vers la fin de sa dérive, le *Fram* a pu s'assurer que les grands fonds polaires étaient continus avec ceux de l'Atlantique septentrional, où la dernière expédition norvégienne a mesuré plus de 3600 mètres au sud-est de Jan-Mayen. Déjà Nordenskjoeld avait mesuré 4800 mètres entre le Groenland et le Spitzberg, et au nord de cette dernière terre la sonde descend à 2500.

En résumé, les régions arctiques correspondent à un véritable gouffre qui s'ouvre dans l'écorce solide du globe, autour de l'extrémité de l'axe de rotation; et cette cavité, qui ne couvre pas 5 millions de kilomètres carrés, offre une profondeur moyenne de 3500 mètres, c'est-à-dire juste la même que celle des océans Pacifique et Atlantique réunis. C'est donc, proportions gardées, la dépression la plus sensible dont la surface de la croûte terrestre soit affectée.

L'importance de ce résultat s'accroît encore quand on considère que, selon toute vraisemblance, c'est un continent qui émerge au pôle austral, avec des altitudes de 3000 et même de 4000 mètres, comme celles que James Ross a signalées sur la Terre Victoria. De la sorte, la saillie de la terre ferme au pôle Antarctique serait juste de même valeur que la dépression du pôle Nord. Les deux extrémités de l'axe terrestre se trouveraient dans des conditions absolument opposées, ce qui procure une confirmation remarquable d'un fait souvent signalé par les géographes.

En effet, on a constaté que les antipodes de la terre ferme tombent

dix-neuf fois sur vingt en plein Océan. Cela ne peut pas tenir uniquement à ce que les mers occupent une plus grande surface que les continents; car la proportion de ces deux éléments est celle de *deux et demi à un*. Dès lors, il semblerait qu'un point pris sur les continents dût avoir, au plus, trois chances contre une d'avoir ses antipodes en mer. L'énorme écart qui existe entre trois et dix-neuf accuse une propriété spéciale et caractéristique de la partie solide du globe. Sa forme est telle que, de part et d'autre du centre, à toute saillie, représentée par de la terre ferme, corresponde en général une dépression, naturellement occupée par la mer. Cette propriété est essentiellement celle des corps de forme pyramidale, et rien n'est plus curieux que de la voir coexister avec une figure d'ensemble très voisine de celle d'une sphère.

Il résulte aussi de l'inégalité des pôles terrestres que l'aplatissement de l'écorce solide doit être moindre dans l'hémisphère austral que dans l'autre. Par là pourrait s'expliquer la contradiction qui s'est élevée entre les astronomes et les géodésiens; ceux-ci, sur la foi de mesures presque exclusivement exécutées au nord de l'équateur, attribuant à la terre un aplatissement que les astronomes déclarent trop fort pour pouvoir être concilié avec les circonstances du mouvement de notre planète [1].

En somme, mettre sérieusement en question la figure mathématique assignée jusqu'ici de confiance au globe terrestre; faire pressentir, entre les deux hémisphères, une inégalité sur laquelle l'expédition belge, que prépare M. de Gerlache à destination de la Terre Victoria, ne tardera pas à nous édifier; et par là fournir un nouvel et saisissant argument à ceux qui considèrent notre planète comme affectant une symétrie pyramidale; tels sont les premiers résultats de la campagne du *Fram*.

D'ailleurs, la mer polaire nous réservait encore d'autres surprises. Quand on sait quelles températures les explorateurs sont ordinairement obligés de supporter au delà du 80e degré; quand on se rappelle que, dans leur retraite entre le 86e et le 83e parallèle, en plein été, Nansen et son compagnon voyaient rarement le thermomètre monter plus haut que 30 degrés au-dessous de zéro; si bien qu'un jour, où il ne faisait *plus que* 26 *degrés de froid*, Johansen se laissait aller à *lézarder au soleil*, il semble qu'on doive s'attendre

[1] Les géodésiens admettent que l'aplatissement, c'est-à-dire la différence entre le rayon polaire et le rayon équatorial du globe, est d'environ la *deux cent quatre-vingt-quatorzième* partie de ce dernier, tandis que, se fondant sur la valeur de la précession des équinoxes, M. Tisserand a calculé que cette fraction ne pouvait pas dépasser un *deux cent quatre-vingt-dix-septième*.

à trouver la couche de glace très épaisse, et la température de la mer sous-jacente aussi basse que possible.

Il n'en est rien; non seulement la glace n'a que quelques mètres, mais, par dessus, la température de la mer, dans les 200 premiers mètres, n'est que d'un demi degré au-dessous de zéro; et plus bas, aussi loin que les mesures aient pu porter, on a vu constamment le thermomètre se maintenir à *un demi-degré au-dessus* de la glace fondante. Ainsi la température des couches profondes de la mer, à l'aplomb du pôle, est sensiblement plus élevée que celle du fond de l'océan Atlantique sous le 30e degré de latitude nord, où l'on mesure un demi-degré de froid!

Une telle singularité ne peut s'expliquer que par l'influence du courant d'eau chaude que l'expédition de l'Atlantique nord a reconnu, en 1878, au large du Spitzberg, et qui lui-même est le prolongement du célèbre *Gulf-Stream*, entendu dans sa plus large acception. Cette eau chaude, plus salée et par conséquent plus lourde que celle de la surface, que la fonte partielle de la glace adoucit constamment et qui, d'ailleurs, se recrute chaque été par l'apport des grands fleuves sibériens, gagne naturellement le fond. Mais il est tout à fait remarquable de voir une pareille influence persister, aussi loin de son lieu d'origine, et dans le voisinage d'une atmosphère toujours maintenue à une aussi basse température. Cela bouleverse assurément les idées qu'on pouvait se faire jusqu'à ce jour sur les conditions des mers arctiques.

Quant au peu d'épaisseur de la couverture de glace, il s'explique simplement par cette continuelle dérive vers l'ouest, que Nansen avait escomptée, et que la marche du *Fram* a brillamment confirmée. On sait que le célèbre explorateur se fondait, pour l'admettre, sur la trouvaille, plus d'une fois répétée, de bois flottés sibériens dans les parages du Groenland. Mais ce qui lui donnait surtout confiance, c'était la découverte d'épaves de la *Jeannette*, faite en 1884 vers l'extrémité méridionale de ce pays, après trois années d'un parcours qui avait dû les amener bien près du pôle.

Cette hypothèse hardie, la dérive du *Fram* en a fait une réalité. Il est aujourd'hui démontré que, des îles de la Nouvelle-Sibérie au nord du Spitzberg, il s'opère un lent transport en masse de la calotte de glace, à raison de 1 à 2 kilomètres par jour en moyenne. De la sorte, cette glace, née de la congélation des eaux douces apportées par les fleuves de la Sibérie, ne séjourne jamais plus de trois ou quatre ans avant d'arriver au Groenland, qu'elle longe pour venir fondre dans l'Atlantique. Son épaisseur ne peut donc représenter que le produit de quatre hivers au plus.

Au contraire, les glaces qui s'accumulent au nord de la Terre de

Grinnell n'ont d'issue ni à l'ouest ni au sud. Elles finissent donc par s'amonceler en grandes quantités. Le froid de l'hiver a tout le temps de se faire sentir à travers leur masse; et celle-ci devient si épaisse qu'en constatant le fait, en 1876, l'amiral Nares a dû conclure qu'il avait affaire aux résultats cumulés d'un grand nombre d'années, peut-être de siècles. Aussi avait-il donné à cette masse le nom de mer *paléocrystique* (de *palaios*, ancien, et *cruos*, glace).

On aurait pu croire *a priori* que le même régime s'étendait à tout l'océan Polaire. La campagne du *Fram* a montré qu'il n'en était rien et que des conditions tout autres prévalaient, au moins jusqu'à la longitude du Spitzberg.

De là semble découler cette importante conclusion : que ceux qui voudraient tenter d'atteindre le pôle en traîneaux feraient sagement de choisir, comme point de départ, le nord du Groenland plutôt que la terre de François-Joseph. En effet, l'expérience de Nansen a montré que, même en partant du 84ᵉ degré, il est impossible, vu les difficultés causées par l'état chaotique de la surface, d'atteindre le but en une seule saison. Mais hiverner sur la glace, à supposer qu'on arrive à s'y préserver suffisamment du froid et de la faim pendant une nuit de six mois, n'est admissible que si cette glace est assez stable pour n'entraîner les explorateurs ni à l'ouest ni au sud. Il faut donc chercher une région où la dérive ne se fasse pas sentir, et on ne voit guère pour cela que l'océan Paléocrystique, qui s'étend au large de la Terre de Grinnell comme au nord du Groenland. Encore les immenses difficultés que vient de rencontrer M. Peary, pendant deux années de suite, dans cette dernière contrée, doivent-elles inspirer fort peu de confiance dans le succès d'une tentative de ce genre.

En définitive, la dérive en bloc de la banquise, entre la Nouvelle-Sibérie et le Groenland, est le fait capital que l'expédition de Nansen ait mis en évidence; cette dérive, l'explorateur l'avait devinée, et le résultat lui fait d'autant plus honneur que sa conception avait excité plus d'incrédulité chez tous les marins habitués aux parages arctiques. Ajoutons à cela l'honneur que le constructeur du *Fram*, M. Colin Archer, a recueilli pour son compte, en réalisant un type de navire capable de résister à l'énorme pression des glaces.

Maintenant quelle est la cause de ce mouvement, qui emporte ainsi la banquise polaire pour la lancer, tout le long du Groenland, sous la forme d'un long convoi de plus de 2000 kilomètres de longueur, allant se verser en partie dans l'Atlantique, en partie dans le détroit de Davis?

La première fois que la conception de la dérive a pris naissance dans l'esprit de Nansen, c'était au cours de la mémorable expédi-

tion qu'il fit en 1888, pour traverser de part en part le champ de neige du Groenland. Accompagné de l'intrépide Sverdrup, le futur commandant du *Fram*, Nansen s'était fait débarquer, par 65°30′ de latitude, non sur la côte orientale de ce pays, toujours inabordable aux navires, mais sur la banquise côtière qui en garde l'entrée. Il espérait ainsi, en sautant d'un glaçon sur l'autre, atteindre bien vite la terre ferme. Or, pendant qu'il s'y efforçait, une impitoyable dérive l'entraînait si rapidement vers le sud, que quand, au bout de douze jours, il put enfin mettre le pied sur le rivage, il avait, malgré lui, parcouru plus de 400 kilomètres dans la direction du cap Farewell.

Un courant aussi intense ne lui parut explicable que comme une compensation à des apports de sens inverse. On savait déjà que deux branches extrêmes du Gulf-Stream faisaient sentir leur influence, l'une jusqu'à l'extrémité nord-ouest du Spitzberg, l'autre jusque bien au delà de la pointe septentrionale de la Nouvelle-Zemble. D'autre part, durant quatre mois d'été, les fleuves sibériens versent dans la mer Arctique des quantités considérables d'eau douce. Enfin, il n'est pas jusqu'au détroit de Behring qui ne livre passage à un courant venant du sud, et qui paraît insuffisamment compensé par un autre de sens contraire.

Frappé de la convergence de ces différentes sources, Nansen en conclut que, réunies ensemble, elles devaient donner naissance à un écoulement compensateur, qui se ferait sentir à partir de la Nouvelle-Sibérie, et dont tout l'effort finirait par se résumer dans le convoi des glaces groenlandaises.

La compensation se produit bien. Mais il ne paraît pas que ce soit dans la manière prévue par l'illustre explorateur. En effet, il suffit d'étudier l'itinéraire suivi par le *Fram* pour voir que le navire, amené dans la banquise, n'a nullement cheminé d'un mouvement continu. Sa piste dessine des zigzags et se compose d'une série de pointes en avant, assez régulièrement compensées, mais seulement en partie, par des retours en arrière, dont chacun coïncide avec l'été ; et c'est parce que la série des parcours vers l'ouest est notablement supérieure à celle des mouvements de sens opposé que le *Fram* a fini par atteindre en trois ans la longitude du Spitzberg.

Il est donc visible que, durant tout ce temps, c'est à l'action du vent, et non à celle d'un courant proprement dit, que la banquise obéit.

Le premier qui ait nettement entrevu la façon d'être des vents dans l'intérieur des banquises est Weyprecht. Les principes qu'il avait posés, joints aux excellentes cartes par lesquelles M. Buchan a cherché à représenter la distribution de la pression atmosphérique

sur le globe, ont permis à un géographe de grand talent, M. Supan, directeur des *petermann's Mittheilungen*, de Gotha, d'émettre en 1891, au sujet du voyage projeté par Nansen, des prévisions que la campagne du *Fram* a merveilleusement vérifiées [1].

C'est une règle générale que l'air est aspiré vers les régions supérieures au-dessus des points où le baromètre se tient le plus bas, tandis que, là où la pression barométrique est à son maximum, il se fait une colonne descendante, suivant laquelle l'air afflue des hauteurs vers la surface du globe. Par suite, d'un centre de pression barométrique à un centre de dépression, il doit nécessairement s'établir un courant, transportant l'air, le long de la surface, du premier centre vers le second; et ce mouvement est, en général, compensé par un transport en sens inverse, qui a lieu au-dessus de la région des nuages.

Ainsi naissent les vents, lesquels peuvent changer de sens comme de direction, si la distribution des pressions barométriques vient à se modifier avec les saisons. D'autre part, c'est aussi un fait d'universelle expérience, que cette distribution est réglée par celle de la température, les centres de dépression ou d'aspiration se formant toujours au-dessus des points les plus échauffés, tandis que les centres de pression, appelés aussi *anticyclones*, s'installent sur les points les plus froids; chose d'ailleurs bien naturelle, puisque l'air devient plus dense quand il se refroidit, tandis que l'échauffement le rend plus léger et tend par suite à le faire monter en produisant un vide relatif; d'où cette aspiration qui engendre un tourbillon montant ou cyclone, tandis que l'effet inverse produit un tourbillon descendant, ou anticyclone.

Maintenant l'observation montre qu'en hiver, à cause des immenses surfaces de terre ferme qui emmagasinent le froid dans les hautes latitudes, deux grands anticyclones s'établissent, l'un au milieu du Canada, l'autre dans la Sibérie orientale, entre Yakoutsk et le lac Baïkal. Au même moment, la mer étant plus chaude, il y a un centre de dépression sur l'Atlantique, près de l'Islande, et un autre sur le Pacifique septentrional, le long des îles Aléoutiennes.

De là, M. Supan a conclu que les deux anticyclones d'hiver devaient être reliés l'un à l'autre par une bande passant au pôle, et à partir de laquelle les vents tendraient à souffler, d'un côté vers l'Islande, de l'autre vers le détroit de Behring. Il est vrai qu'en été le régime change. A ce moment les centres de dépression océanique s'affaiblissent, au point de se transformer, en juillet, en centres de pression;

[1] Voy. les excellents articles de M. Zimmermann dans les *Annales de géographie* (Paris, Armand Colin), des 15 janvier et 15 mars 1897.

attendu qu'alors les continents se réchauffent, au lieu que la température de la mer ne varie presque pas. Mais ce régime d'été dure peu, tandis que les circonstances propres à l'hiver se poursuivent plus longtemps et demeurent très constantes de novembre à mars. Il était donc probable qu'en moyenne, les vents soufflant vers l'Atlantique devaient dominer entre la Nouvelle-Sibérie et le Groenland.

Or depuis une quinzaine d'années, il a été démontré que les vents étaient la cause dominante des courants marins. Partout où souffle un courant d'air de direction suffisamment invariable, l'air en mouvement entraîne la couche d'eau avec laquelle il est en contact; cette couche, par frottement, communique son mouvement à sa voisine, et ainsi de suite du haut en bas, jusqu'à une profondeur qui peut atteindre quelques centaines de mètres. C'est ainsi que les vents alizés, qui soufflent toute l'année, et cela depuis un temps immémorial, ont engendré les grands courants par lesquels l'eau des tropiques est régulièrement entraînée de l'est à l'ouest.

Mais si le contact de l'air en mouvement suffit pour déplacer l'eau de la mer, combien cet effet ne sera-t-il pas plus efficace dans la région des banquises polaires, où chaque glaçon qui se dresse au-dessus des autres est comme une voile recueillant l'impulsion du vent? Si donc les vents arctiques soufflent le plus fréquemment et le plus fort dans la direction de l'est à l'ouest, la banquise en recevra un mouvement d'ensemble, inégal d'une saison à l'autre, parfois même susceptible de renversement, mais suffisant pour la faire progresser peu à peu vers l'Atlantique.

Telle est l'idée à laquelle la théorie, justifiée jusqu'à nouvel ordre par le parcours de la *Jeannette*, avait conduit M. Supan. Aussi concluait-il en faveur du projet de Nansen, alors qu'au contraire les plus éminents des explorateurs arctiques, le général Greely en Amérique, les amiraux Nares et Markham en Angleterre, jusqu'à M. Nordenskjoeld en Scandinavie, se prononçaient résolument contre la tentative de l'intrépide Norvégien.

Cette opposition de vues mérite d'être ici mise en lumière, car, trop souvent, les explorateurs ont une tendance à traiter avec quelque dédain ceux qu'ils appellent les « géographes en chambre ». Pourtant ceux-ci, quand ils unissent à une instruction solide une dose suffisante de sagacité naturelle, ont l'avantage de voir les choses de plus haut, de mieux s'affranchir de certains préjugés locaux, et d'être ainsi capables d'inductions remarquablement fécondes. M. Supan en a fourni la preuve; car la dérive du *Fram*, avec ses séries de poussées et de reculs, parfois même de boucles, traduisant les caprices passagers du vent, mais laissant

voir les retours réguliers des courants atlantiques dominants, a donné complètement gain de cause aux prévisions du savant de Gotha.

La cause semble désormais jugée. Le régime des vents est maintenant connu jusqu'au 86e parallèle. C'est à leur action, non à celle d'un courant marin proprement dit, que la dérive de la banquise est due; et si, le long du Groenland, le train de glaces qui marche vers le cap Farewell se montre indépendant du vent et animé d'une aussi grande vitesse, c'est à cause de la bataille que se livrent en ce point les eaux chaudes et les eaux froides, ces dernières affluant du nord pour compenser ce que le prolongement du Gulf-Stream envoie vers le Spitzberg [1].

Voilà donc résolue, par le voyage du *Fram*, une importante question de physique terrestre et de circulation à la fois atmosphérique et océanique.

Ne peut-on pas penser que, du même coup, le projet, formé par M. Andrée, d'arriver au pôle en ballon, se trouve relégué dans la catégorie des entreprises inexécutables?

En effet, il n'est pas possible de songer à aborder le pôle avant que la nuit hivernale ait pris fin. C'est donc seulement après le mois de mars que le ballon peut tenter de s'élever. Mais, juste à ce moment, les vents, jusqu'alors si constants, deviennent incertains, et tendent même à souffler en sens inverse. On est donc en droit de dire que, en dehors des objections auxquelles peut se heurter l'idée même d'une ascension à travers l'atmosphère arctique, une tentative de ce genre a contre elle, en ce qui concerne la direction du vent, les chances les plus défavorables. Un merveilleux hasard pourrait seul la faire réussir.

Parlerons-nous maintenant des innombrables données, qui n'ont cessé d'être enregistrées durant toute la traversée du *Fram*, relativement à la température, à la pression barométrique, à l'état hygrométrique de l'air, à la salinité de l'eau, aux aurores boréales, aux variations de l'aiguille aimantée? Le savant professeur Mohn, de Christiania, est en ce moment même occupé à les coordonner et à les discuter. Les résultats obtenus auront d'autant plus de valeur, d'une part, que la marche très lente du navire a permis d'observer longtemps dans les mêmes parages; d'autre part, que les observations recueillies, au lieu d'être isolées, pourront être combinées avec d'autres, faites simultanément et à distance dans les mêmes régions.

En effet, par une bonne fortune extraordinaire, en même temps

[1] Zimmermann, *loc. cit.*

que le *Fram* récoltait son abondante moisson de mesures de tout genre, l'expédition Jackson opérait sur la terre François-Joseph, avec toute la perfection que permettait une installation remarquablement soignée. De leur côté, MM. Ekroll et de Geer travaillaient au Spitzberg; enfin, Peary continuait ses études dans le nord du Groenland. Jamais, on peut le dire, les régions arctiques n'auront été enserrées dans un pareil réseau d'observations simultanées; jamais on n'aura recueilli une pareille masse de documents en vue de l'établissement des cartes d'*isothermes* ou lignes d'égale température moyenne; d'*isobares* ou lignes d'égale pression du baromètre; d'*isogones* ou courbes d'égale déviation de la boussole.

Il nous faut attendre quelque temps encore pour jouir de tous ces résultats. Cependant, dès à présent, il en est qui ressortent avec une netteté suffisante pour qu'on ne craigne pas de les affirmer.

D'abord, la température n'est pas aussi basse au voisinage du pôle qu'on aurait pu le croire. Sans doute, elle est loin d'être clémente, comme Nansen et Johansen en ont fait durant quatorze mois la pénible expérience. Toutefois, pendant les trois années qu'a duré le voyage du *Fram*, le thermomètre n'est jamais descendu plus bas que 51 ou 52 degrés de froid. Or, rien que dans la mer de Kara, on le voit communément s'abaisser à 53 degrés; et sous le 73[e] parallèle, à l'embouchure de la Léna, à près de 2000 kilomètres du pôle, la station russe a enregistré des froids de 70 degrés! Cela tient sans doute à ce que, malgré la longue nuit polaire, la banquise, peu épaisse, toujours en mouvement et superposée, comme nous l'avons vu, à une mer relativement tiède, ne peut devenir un réservoir de froid comparable aux immenses solitudes des terres sibériennes. Le pôle du froid, ou plutôt l'un des pôles de froid (car il y en a plusieurs), de l'hémisphère boréal, ne paraît donc pas devoir être cherché dans les parages visités par le *Fram*. Chose curieuse! c'est cependant à Nansen qu'il était réservé de faire connaître au monde l'emplacement d'un de ces points singuliers; car, en 1888, il en a constaté l'existence à l'intérieur du Groenland [1], c'est-à-dire à un endroit où les météorologistes étaient loin de le soupçonner.

Des mesures météorologiques précises n'ont cessé d'être enregistrées de mars 1895 jusqu'à l'été de 1896, tant à bord du *Fram* qu'à l'observatoire de Jackson. En les comparant avec celles auxquelles Nansen s'est livré durant son hivernage à la terre François-Joseph (alors qu'il lui fallait installer son thermomètre au bout

[1] Mohn, Dr *Nansen's north polar expedition and its scientific results* (*Geographical Journal*, octobre 1896).

d'une perche pour le mettre à l'abri des renards), et en y ajoutant les observations faites à la même époque au Spitzberg, on pourra dresser pour cette région des cartes quotidiennes du temps comme jamais on n'en a possédé. Le rapprochement de ces cartes avec celles qui auront été simultanément établies pour l'Europe permettra de voir s'il existe une liaison entre les circonstances météorologiques du bassin polaire et celles de nos contrées. Et la comparaison aura d'autant plus de portée, que, dans cette période de deux ans, nous avons eu justement un hiver doux et un hiver rude [1].

Le *Fram* se trouvait pourvu, grâce aux indications de M. Neumayer, le chef de l'hydrographie allemande, des instruments les plus perfectionnés pour l'étude du magnétisme terrestre. La discussion des observations faites à ce sujet, en 1882-1883, dans les stations circumpolaires internationales, avait fait ressortir la grande insuffisance de nos connaissances sur ces difficiles matières, ainsi que la nécessité de recueillir des données nouvelles aussi près que possible des pôles. Ce *desideratum* sera en partie comblé par les études que le lieutenant Scott Hansen a constamment poursuivies à bord du *Fram*.

La question offre une importance capitale, non seulement pour la physique du globe, mais encore en vue des besoins de la navigation. On sait qu'en chaque point, l'aiguille aimantée se dirige vers le nord ; mais, en général, ce n'est qu'à peu près, et la direction qu'elle prend fait, avec celle du nord vrai, un certain angle qui varie avec les lieux, et en chaque lieu avec le temps. La connaissance de cette déviation importe surtout aux marins ; et de plus l'usage des navires en fer impose une correction additionnelle, en raison du trouble que le métal du vaisseau apporte au fonctionnement régulier de la boussole. Il n'y a qu'une exacte connaissance des lois du magnétisme terrestre qui puisse remédier à ces incertitudes et, à ce seul point de vue, les observations du *Fram* offriront un intérêt de premier ordre.

Nansen s'était fait connaître, avant son voyage, comme un biologiste éminent; aussi, malgré l'extrême pauvreté de la vie organique dans les parages visités par lui, ne saurait-on douter qu'il n'y ait trouvé l'occasion de plus d'une constatation précieuse. Quant à la géologie, il n'a pas manqué d'en faire dès qu'il a touché la terre ferme. Il a reconnu que l'île où était située sa hutte d'hivernage se composait exclusivement de formations volcaniques de la nature des basaltes. Ces mêmes basaltes forment le couronnement du cap Flora, où séjourne l'expédition Jackson; mais par

[1] Mohn, *loc. cit.*

dessous apparaissent des couches d'origine marine, appartenant à l'époque que les géologues ont appelée jurassique, et contenant certaines formes de coquilles identiques avec celles qu'on recueille, dans les mêmes assises, au centre de la Russie.

Ce fait est du plus haut intérêt. Ajouté à ce qu'on savait déjà du Spitzberg, il prouve que la mer polaire a probablement existé de tout temps, s'appuyant au sud contre un ruban de terre ferme qui s'étendait autrefois, d'une façon continue, du Canada par l'Ecosse à la Norvège, et dont il ne subsiste plus aujourd'hui que des lambeaux. Le morcellement de cette bande aurait coïncidé avec l'ouverture de crevasses, par où seraient sortis les épanchements volcaniques du Groenland, de l'Islande, des Feroër, de la terre François-Joseph, etc.

Du reste, ce chapitre important de l'exploration arctique appartient surtout à l'expédition Jackson; et les géologues attendent avec grande impatience qu'on ait terminé l'examen des échantillons expédiés du cap Flora par cet explorateur. Car il paraît qu'il s'y trouve de nombreuses plantes fossiles, dont l'étude jettera une vive lumière sur les conditions physiques des hautes latitudes lors des temps géologiques. D'après l'impression qu'en a rapportée Nansen, on y trouverait la confirmation de la stabilité du pôle, qui déjà, à ces époques anciennes, devait occuper la même situation qu'aujourd'hui. Tant de gens se sont plu, pour expliquer les particularités de l'histoire de l'écorce, à infliger à l'axe terrestre des déplacements fantastiques, de manière à promener successivement le pôle sous toutes les latitudes, qu'il est à souhaiter de voir la question définitivement tranchée par des observations péremptoires.

On le voit; la moisson recueillie promet d'être riche à tous les égards, et ceux qui soupçonnaient Nansen de n'avoir accompli qu'un tour de force sans utilité pourront voir combien grande était leur erreur. Mais il ne suffit pas de leur montrer ce que la science pure attend de ce voyage, et nous voulons terminer en indiquant à quel point nos intérêts les plus immédiats, à nous autres Européens, exigent la solution définitive des problèmes dont le *Fram* a commencé à percer le mystère.

De tous nos intérêts matériels, le plus vital est celui de notre agriculture. Or le succès des travaux agricoles est influencé au plus haut point par les circonstances climatériques, lesquelles, dans l'Europe occidentale, se font remarquer par leur extraordinaire variabilité. Nulle époque n'est mieux choisie pour en parler que celle où nous sommes, car on a vu les pluies incessantes de 1896 succéder à la sécheresse exceptionnelle de 1895; et cette année même, après un hiver particulièrement doux, alors que tout parais-

sait en avance d'un mois, et que Paris avait revêtu un aspect absolument printanier dès les derniers jours de mars, comme pour mieux faire fête au vainqueur des frimas polaires, voilà que le commencement d'avril s'est signalé par des chutes de neige, infligeant à la floraison un dommage aussi cruel qu'inattendu.

Quel avantage ce serait, pour la conduite de l'agriculture, si ces variations pouvaient être prévues, au moins en gros, et si quelque symptôme permettait, non seulement de prendre à temps quelques précautions contre les tempêtes violentes, mais de soupçonner ce que pourra être la tendance générale de la saison à venir! Nous sommes encore bien loin de ce résultat. Les services météorologiques, malgré leur bonne volonté, arrivent à peine à faire connaître le temps quelques heures d'avance; et à part les charlatans ou les illuminés, il n'est personne qui croie pouvoir dire, avec une apparence de raison, si c'est du froid ou du chaud, de la sécheresse ou de l'humidité, que l'on doit attendre à bref délai.

Est-il chimérique d'espérer qu'on puisse obtenir un jour un meilleur résultat? Nous ne le croyons pas, et il nous semble que les dernières campagnes polaires nous indiquent précisément la voie qu'il faudrait suivre pour parvenir à une connaissance plus précise des éléments qui déterminent les climats de l'Europe occidentale. Pour le bien comprendre, rappelons en quelques mots sur quelle base éminemment fragile repose l'équilibre de la température dans nos contrées.

Si le globe terrestre avait partout le même relief, et que la distribution de la terre ferme et des mers y fût exactement uniforme, la température, en chaque point, ne dépendrait que de la latitude. Le climat serait d'autant plus froid qu'on s'éloignerait davantage de l'équateur; d'abord parce que les nuits d'hiver seraient de plus en plus longues; ensuite parce que l'obliquité des rayons solaires irait en croissant jusqu'aux pôles. Mais tous les points situés sous le même parallèle se trouveraient dans des conditions identiques, et à latitude égale, les deux bords d'un même Océan devraient jouir, à peu de chose près, du même climat. A ce point de vue, Paris, en particulier, ne devrait pas être plus favorisé que Terre-Neuve et que l'extrémité méridionale de la côte du Labrador.

Pourtant, et grâce à Dieu, la température moyenne est, chez nous, supérieure de près de 10 degrés à celle de Québec, et notre climat, essentiellement tempéré, contraste avec les froids canadiens, assez sévères pour entraîner chaque année la congélation du Saint-Laurent. La différence est bien plus sensible encore quand on compare la Norvège avec le Groenland; car, sous les mêmes latitudes, une côte où la mer ne gèle jamais fait pendant à un pays totalement

enseveli sous des centaines de mètres de glace, dont la surface héberge un des pôles de froid de notre hémisphère!

A quoi tient cette différence? A bien peu de chose, semble-t-il; à une barrière à peine visible, qui empêche la mer de passer librement entre les deux Amériques, à l'isthme de Panama, pour l'appeler par son nom. Depuis trop longtemps, ce mot de Panama est devenu odieux aux oreilles françaises, pour que nous ne saisissions pas avec plaisir l'occasion de le réhabiliter, en montrant quels bienfaits immenses procure à l'Europe cette langue de terre en apparence insignifiante.

Sous l'influence des vents alizés, qui, toute l'année, soufflent de l'est à l'ouest au voisinage de l'équateur, un courant se produit, emportant d'une manière constante les eaux tropicales dans la même direction. Si le passage était libre entre les deux Amériques, le courant se poursuivrait dans l'océan Pacifique et ferait ainsi le tour entier du globe. Mais la barrière de Panama empêche qu'il en soit ainsi. Elle force les eaux à tourbillonner dans le golfe des Antilles et du Mexique, lequel devient une véritable chaudière de concentration, où se réalise la plus haute température à laquelle la surface de la mer puisse être soumise. Ainsi les eaux s'échauffent, deviennent plus salées et, partant, plus denses; et comme l'afflux continue toujours, il en résulte bientôt, relativement à la mer voisine, un défaut d'équilibre, qui doit pousser les eaux mexicaines à chercher une issue au dehors.

La seule qui s'offre à elles est l'étroit goulet, en partie encombré de coraux, par lequel la pointe de la Floride est séparée des îles Bahama. Aussi voit-on s'échapper par cet orifice un véritable torrent d'eau chaude, le *Gulf-Stream*, qui débouche avec violence dans l'Atlantique, avec lequel il refuse pendant longtemps de se mélanger.

Cependant l'impulsion qui lui a donné naissance ne saurait faire sentir indéfiniment son action. Le *Gulf-Stream* serait donc condamné à s'éparpiller en mille bras dans la partie centrale de l'Atlantique, si, juste au moment où cette destinée va s'accomplir, il ne recevait un nouveau renfort. Ce sont les vents d'ouest qui, en vertu des lois générales de la circulation atmosphérique, viennent souffler sur la zone tempérée froide de l'Océan. Ces vents relayent, en quelque sorte, la force prête à s'éteindre du courant, et sous cette influence, les eaux tièdes parviennent, non seulement jusqu'en Norvège, mais jusqu'à la pointe du Spitzberg et à celle de la Nouvelle-Zemble.

Ainsi la douceur du climat dont jouissent nos côtes européennes est une sorte de cadeau des Antilles, qui parvient dans nos parages,

grâce à l'influence combinée de la barrière de Panama, de l'obstacle des Bahama et des vents d'ouest.

Mais le courant bienfaisant qui nous apporte ce cadeau côtoie un ennemi dangereux; c'est le fleuve d'eau glacée que verse sur ses flancs la dérive continue de la banquise polaire, et qui, dès le Groenland, acquiert dans la direction du sud une force d'impulsion redoutable. C'est pourquoi, au large de Terre-Neuve, il se livre une lutte constante entre les masses d'eau tiède venues de l'Atlantique central, et les courants froids, charriant des *ice-bergs*, par lesquels la côte américaine est continuellement longée.

Les circonstances de cette lutte ont été récemment étudiées en détail par un géographe américain, le professeur Libbey [1]. Ce savant a montré qu'au large de Boston, près de l'île de Nantucket, on voyait l'extrémité du *Gulf-Stream* se résoudre en une série de digitations, de direction et d'épaisseur variables avec les saisons, qui se promènent, en quelque sorte, au-dessus de traînées d'eau froide également variables, toutes dérivant du courant froid de la côte du Labrador. C'est entre 40 et 120 mètres de profondeur que se fait le contact des deux séries, qui s'enchevêtrent plus ou moins l'une dans l'autre, et cherchent à s'envahir réciproquement.

Pareille chose a lieu devant Terre-Neuve et, en général, partout où l'influence méridionale arrive à proximité de celle qui vient du pôle. Les variations sont surtout sensibles quand les courants septentrionaux, au lieu de se contenter d'amener de l'eau froide, charrient de gros *ice-bergs*, dont chacun devient, pour l'atmosphère ambiante, un centre de réfrigération qui change, du tout au tout, les conditions de la pression de l'air. Là où régnait, grâce aux eaux tièdes, une température clémente, l'irruption d'un paquet d'*ice-bergs* va déterminer l'établissement d'un centre de pression, et le trouble ainsi apporté suffira pour faire naître à côté un cyclone, destiné, suivant les cas, à s'abattre sur la Norvège ou sur l'Espagne. Dans le premier cas, le cyclone sera compensé par un appel de vents du sud qui réchauffera la région française; dans le second, c'est du nord que devra venir la compensation, et il en résultera chez nous une baisse notable de la température.

En un mot, les conditions météorologiques de nos côtes tiennent, à chaque moment, pourrait-on dire, à un fil ténu. Leur équilibre est foncièrement instable, et tout ce qui modifie les dernières ramifications du *Gulf-Stream* doit infailliblement se traduire par un changement de temps dans nos contrées. Que si, à de certains moments, les influences polaires deviennent assez fortes

1. Voy. les comptes-rendus du *Congrès géographique de Londres* en 1895.

pour paralyser pendant quelque temps l'action bienfaisante du courant tiède, immédiatement l'Europe retombe sous l'empire des conditions de sa latitude propre, et peut se voir menacée du climat terre-neuvien, le seul auquel cette latitude lui donne droit.

Après cet exposé, il ne sera pas besoin d'insister longuement sur l'intérêt que présenterait la surveillance attentive de tout ce qui se passe dans l'Atlantique nord. A présent que la campagne du *Fram* a mis hors de doute la constante dérive de la banquise polaire dans la direction du Groenland, ce n'est pas une conception téméraire de vouloir chercher, dans les grands mouvements de cette banquise, l'une des causes, sinon la cause principale, parmi celles qui influent sur notre climat. Il n'est pas admissible que la dérive s'opère toujours dans la même mesure. Elle doit être sujette, suivant les années, à des phases de plus grande et de moindre intensité. Se rendre compte de ces circonstances, au moins par la détermination systématique des positions successives que prend le bord libre de la banquise, ne serait pas faire œuvre de science pure; ce serait, peut-être, apporter à la prévision du temps le secours le plus efficace qu'elle ait jamais reçu.

Nous sommes presque tenté d'aller plus loin, et d'entrevoir le moment où l'homme, par son industrie, deviendrait capable de combattre au moins quelques-uns des effets secondaires de la dérive des glaces.

En effet, dans le discours que prononçait, en 1894, devant l'Association britannique réunie à Oxford, le chef éminent de l'hydrographie anglaise, l'amiral Wharton, se trouve mentionné un fait extrêmement curieux. Plus d'une fois, au large de Terre-Neuve, un navire entraîné vers le nord par un courant bien défini voit venir au-devant de lui un gros *ice-berg* qui chemine en sens inverse!

La chose est facile à expliquer. En vertu de la faible différence qui existe entre la densité de la glace et celle de l'eau de mer, pour qu'un *ice-berg* puisse s'élever d'une trentaine de mètres au-dessus de la surface, il faut que la partie immergée plonge jusqu'à 200 ou 250 mètres de profondeur. D'ailleurs, le pied de l'*ice-berg* est toujours plus large que sa tête, exposée à une constante fusion. Dès lors, ce qui détermine la marche du bloc, c'est le courant froid de profondeur, lequel chemine en sens contraire de la mince nappe d'eau tiède qui le recouvre.

Si donc les inventeurs d'explosifs appliquaient leurs facultés à la fabrication de projectiles appropriés à la glace, une artillerie spéciale, fonctionnant à bord de navires que leur cuirasse défendrait contre le choc des glaces flottantes, pourrait être employée à canonner ces sortes d'*ice-bergs*. En les forçant à remonter à mesure

que leur tête serait démolie, on finirait par les obliger à flotter entièrement dans le courant tiède, et un moment viendrait où l'on aurait le plaisir de les voir rebrousser chemin vers les plages inhospitalières d'où ils sont partis. De la sorte, on éviterait le trouble atmosphérique que leur irruption dans le domaine des eaux chaudes n'eût pas manqué de produire. Et peut-être l'Europe ferait-elle ainsi l'économie d'une tempête.

N'est-ce pas une bonne fortune, d'ailleurs, d'entrevoir ainsi la possibilité d'un emploi pacifique de nos gros engins de guerre? Quand on plaide en faveur de la paix universelle, on ne mécontente pas seulement les militaires et les marins; on s'expose aussi à provoquer certaines alarmes chez les industriels; car nous vivons à une époque où la métallurgie n'est guère alimentée, dans tous les pays d'Europe, que par les commandes de la guerre et de la marine. Eh bien, si notre idée était adoptée, la métallurgie n'aurait rien à craindre à voir régner la paix. Elle continuerait à fabriquer cuirasses et canons. Seulement, les premières serviraient à protéger la coque des croiseurs employés à la surveillance de la banquise, et les seconds à détruire les projectiles de glace que le pôle nous envoie!

Mais n'insistons pas sur ces séduisantes perspectives, qui nous feraient traiter d'utopiste et de rêveur. Aussi bien, nous suffit-il d'avoir montré que la campagne polaire de Nansen n'a pas été un simple tour de force; qu'elle a produit des résultats scientifiques de premier ordre; et que même nous sommes autorisés à y voir le germe de conquêtes précieuses pour la prévision des climats européens. Puisse aussi notre exposé servir à calmer les susceptibilités quelque peu étroites de certains esprits, qui se sont avisés de dénoncer l'hommage rendu à l'explorateur norvégien comme une défaillance du patriotisme français! Non seulement il n'y a qu'un vrai patriotisme : celui qui consiste à travailler de toutes ses forces à rendre son pays supérieur aux autres dans toutes les branches de l'activité humaine. Mais c'est avec pleine justice que la France, ce foyer des idées généreuses, a salué de ses acclamations et gratifié de ses plus hautes récompenses l'homme qui, en enrichissant par ses exploits le domaine de la science universelle, a préparé pour l'avenir des résultats dont nous serons les premiers à profiter.

A. de Lapparent.

DE L'IRONIE EN LITTÉRATURE

M. ANATOLE FRANCE

Vous vous souvenez du mot de ce bon Spark à son ami Fantasio, dans la comédie de Musset : « Tu me fais l'effet d'être revenu de tout. » Et Fantasio lui répond : « Ah! mon ami, pour être revenu de tout, il faut être allé dans bien des endroits. » M. Anatole France est allé partout.

Depuis *le Crime de Sylvestre Bonnard*, en traversant tour à tour *la Rôtisserie de la reine Pédauque* et *le Jardin d'Epicure*, sans oublier *l'Etui de nacre*, *le Puits de sainte Claire*, *le Lys rouge*, *Thaïs* et *les Opinions de Jérôme Coignard*, pour finir au pied de *l'Orme du mail* par un scepticisme désabusé, M. Anatole France a touché à bien des sujets. C'est un grand liseur, et qui a fait le tour de bien des livres; un philosophe qui s'est promené dans bien des systèmes, un rêveur aussi qui s'est abandonné à bien des songes. Et il a vu que tout était vanité, à peu de chose près. De tous ces voyages parmi des poussières différentes, il nous a rapporté l'ironie, la fleur des sables...

L'ironie, ou, en d'autres termes, le pyrrhonisme subtil et désenchanté qui amuse M. Anatole France, n'est pas à la portée de tout le monde. Les naïfs ne la comprennent pas et la goûtent peu, les sots de même; elle échappe aux cœurs simples, aux esprits candides ou absolus. Elle est peut-être le jeu très distingué des intelligences supérieures, qui ne peuvent pas, qui ne veulent pas penser comme le premier venu; elle est sans doute une condition et une forme du détachement philosophique et peut servir d'assaisonnement délicieux à la vie d'un sage. Est-ce vraiment le dernier mot de la sagesse et mérite-t-elle d'être appelée le sel de la terre?

Je me hâte de dire que M. Anatole France est un ironiste incomparable. La plupart de ceux qui essayent de l'imiter ne lui arrivent pas à la cheville : ils le copient en grimaçant, comme des singes disgracieux; ils n'ont ni sa culture, ni sa profondeur, ni son enjouement, ni son air de n'y pas toucher, ni sa griffe, ni sa caresse, ni sa plume, enfin, qui n'est qu'à lui. M. Anatole France est plein de talent, et il a de l'esprit jusqu'au bout des doigts, un esprit du diable; il en a donné trop de preuves pour que la chose soit discutée, même par des jaloux. C'est notre Montaigne. Mettez bout à bout ses différents livres : chacun d'eux est le chapitre exquis d'un volume d'*Essais*, reliés entre eux par une pensée commune, celle du peu que nous sommes et de l'amusante inanité du savoir humain. « Que sais-je? » disait déjà le bon Montaigne. Et M. Anatole France, qui sait pourtant beaucoup plus de choses que lui, se plaît à répéter : « Nous ne savons rien. » Il le dit si bien, et comme s'il le croyait, que nous finissons nous-mêmes par le croire. Il a écrit là-dessus, il écrira longtemps encore, espérons-le, car la matière est inépuisable et la broderie merveilleuse, des pages charmantes ou profondes, que personne n'avait écrites avant lui et que personne après lui n'écrira plus. Puisqu'il a mis cette ironie à la mode et qu'elle a eu, grâce à lui, tant d'influence, demandons-nous d'abord d'où elle lui est venue et de quoi elle est faite : cherchons à lire, autant qu'il est possible, dans le fond mystérieux de sa pensée. Deux de ses livres, *le Jardin d'Epicure*, et surtout *l'Orme du mail*, qu'il lui a plu d'appeler *Histoire contemporaine*, vont nous y aider.

M. Anatole France a écrit dans le *Jardin d'Epicure :* « Plus je songe à la vie humaine, plus je crois qu'il faut lui donner pour témoins et pour juges l'Ironie et la Pitié... L'Ironie et la Pitié sont deux bonnes conseillères : l'une, en souriant, nous rend la vie aimable; l'autre, qui pleure, nous la rend sacrée. L'Ironie que j'invoque n'est point cruelle. Elle ne raille ni l'amour ni la beauté. Elle est douce et bienveillante. Son rire calme la colère et c'est elle qui nous enseigne à nous moquer des méchants et des sots que nous pouvions, sans elle, avoir la faiblesse de haïr. »

Il y a bien des formes de l'ironie. Il y a d'abord l'ironie, âpre et mordante, des violents, des révoltés : celle des cœurs tendres et fiers qu'irrite le spectacle du mal et qui s'emportent contre lui; celle des esprits impatients et vigoureux, avides de certitude, que le mensonge ou l'illusion exaspèrent, que les demi-vérités elles-mêmes ne contentent pas. Cette ironie passionnée ne peut être qu'intermittente : elle épuiserait trop vite l'esprit et l'âme si elle était continue, puisqu'elle ressemble à la colère et à la haine.

Eloquente ou lyrique, toujours indignée, elle n'éclate et ne s'exprime que par accès. Il y a une autre ironie, de qualité plus commune, de maniement plus facile, et, par suite, d'usage plus répandu. C'est l'ironie familière et malicieuse, à mi-chemin entre ce que nos pères appelaient la moquerie et ce que notre argot appelle « la blague ». Celle-là, inconnue et parfois inintelligible ou antipathique aux provinciaux et aux étrangers, c'est-à-dire à la très grande majorité des hommes, nos semblables, se joue à la surface des choses; elle se hâte d'en rire, non pas tant de peur d'être obligée d'en pleurer que pour s'éviter la tristesse du sérieux et l'ennui de la réflexion; elle plaît, dit-on, à des gens d'esprit; à des âmes frivoles et à des cerveaux légers : elle leur suffit même, paraît-il, puisqu'ils en vivent.

L'ironie de M. Anatole France, moins hautaine et agressive que la première, beaucoup moins étourdie et creuse que la seconde, est d'une essence plus fine et plus rare que toutes les deux.

« Cet homme, a-t-il écrit dans le *Jardin d'Epicure*, aura toujours la foule pour lui. Il est sûr de lui comme de l'univers. C'est ce qui plaît à la foule; elle demande des affirmations et non des preuves. Les preuves la troublent et l'embarrassent. » Et ailleurs : « Dans le fait, vivre, c'est agir. Malheureusement, l'esprit spéculatif rend l'homme impropre à l'action. L'empire n'est pas à ceux qui veulent tout comprendre... Les philosophes s'arrêtent en route et changent la course en promenade. L'histoire du petit *Chaperon-Rouge* est une grande leçon aux hommes d'Etat qui portent le petit pot de beurre et ne doivent pas savoir s'il est des noisettes dans les sentiers du bois. »

Ainsi, d'une part, la peur, exagérée peut-être, des affirmations sans preuves, et le plaisir de goûter ce trouble délicieux de l'embarras que donne aux esprits inquiets la recherche voluptueuse et irrésolue du pour et du contre; d'autre part, l'inaptitude à l'action, le charme mobile du caprice, le goût, naturel et cultivé, du paradoxe; l'amour du rêve, avec un penchant au mystère et à l'énigme; l'attrait du fruit défendu, avec une pointe de désobéissance et de péché; le plaisir de « s'arrêter en route et de changer la course en promenade », pour cueillir des noisettes, dont quelques-unes sont creuses, le long du bois, comme le petit Chaperon-Rouge, au lieu de s'en aller tout simplement porter à sa grand'mère le petit pot de beurre dont la bonne femme a besoin pour faire sa soupe : voilà, en y ajoutant à l'occasion un grain, une once ou une large mesure de pitié, les deux éléments principaux de l'ironie tour à tour légère et grave, railleuse et attendrie, de M. Anatole France.

Il a vu le loup, et le loup ne le mangera pas. Les loups ne mangent que les petites filles, et encore dans les contes; ils se sauvent devant les philosophes ou s'apprivoisent avec les saints. M. Anatole France n'est pas un saint, et il ne le regrette qu'à demi, mais c'est un philosophe très déterminé. Il a cependant peur de deux choses, et cette peur qu'il a contribué à répandre n'est peut-être pas d'un philosophe assez hardi. Il a peur à l'excès d'être pédant, ou, comme il dirait, d'être dogmatique; de là toutes les précautions, toutes les souplesses, toutes les excuses de son ironie, qui a toujours l'air de demander pardon pour un savoir qu'elle cache et pour des impertinences qu'elle atténue. Il a peur aussi d'être dupe et de passer à ses propres yeux pour un innocent; il est, il tient à être du petit nombre de ceux qu'on ne trompe pas; il aime mieux faire dire de lui qu'il revient de Corinthe, — ou d'Alexandrie, — que laisser croire qu'il revient de Nanterre ou de Pontoise, comme nous autres...

Or il n'est pas si ridicule d'être pédant avec naïveté, avec franchise, et d'avoir devant tout le monde le courage de son pédantisme, ou, ce qui est presque la même chose pour un sceptique, de son opinion. « Toute naïveté, a écrit Joubert, que M. Anatole France a certainement lu, court le risque d'un ridicule et n'en mérite aucun, car il y a dans toute naïveté confiance sans réflexion et témoignage d'innocence. » Joubert a écrit ailleurs : « Craindre de passer pour un pédant dans la profession de l'enseignement, c'est être un fat. » Un moraliste, — et M. Anatole France en est un, au moins autant qu'il est un conteur et un romancier, — fait partie, à titre un peu irrégulier, du corps enseignant : c'est un professeur libre et *in partibus*. Qu'il enseigne aux hommes la morale ou qu'il leur enseigne à s'en passer, parce qu'il la tient pour provisoire et dérisoire, il leur enseigne toujours quelque chose. Qu'il y aille donc, pendant qu'il y est, bon jeu, bon argent; qu'il s'approche de la vérité ou de ce qu'il croit être la vérité le plus près possible; qu'il se risque à dire oui ou non; qu'il expose et qu'il soutienne hardiment, ingénument, le pour ou le contre, en prenant parti, mais non pas le pour et le contre, à tour de rôle, sous prétexte que nos opinions sont légères et hasardeuses, qu'il y a du vrai dans toute erreur, de l'erreur dans toute vérité, qu'on ne sait jamais le fin du fin, et qu'il est plus joli, plus élégant, d'émettre des doutes successifs et contradictoires que de s'aventurer, sur la foi de sa raison et de sa conscience, à des jugements.

Les délicats sont malheureux,
Rien ne saurait les satisfaire.

M. Anatole France est le prince des délicats. Il y a de la délicatesse, il y a de même une part ou une parcelle de précieux dans toute ironie. L'ironie suprême et charmante de M. Anatole France, tantôt avec sa nonchalance pleine d'abandon, tantôt avec son impertinence préméditée, n'échappe pas à ce reproche de raffinement. C'est un précieux, à la mode d'autrefois, non pas sans doute comme un Voiture ou un Benserade, mais comme ce libertin de Saint-Evremond, avec lequel il a plus d'un trait de ressemblance, ne fût-ce que sa qualité d'épicurien. Il me permettra de lui remettre sous les yeux ce portrait de Saint-Evremond par lui-même à la date de 1696, — il avait alors quatre-vingt-trois ans : « C'est un philosophe également éloigné du superstitieux et de l'impie; un voluptueux qui n'a pas moins d'aversion pour la débauche que d'inclination pour les plaisirs... Il se loue de la nature; il ne se plaint point de la fortune..., il ne cherche point dans les hommes ce qu'ils ont de mauvais pour les décrier; il trouve ce qu'ils ont de ridicule pour s'en réjouir; il se fait un plaisir secret de le connaître, il s'en ferait un plus grand de le découvrir aux autres si la discrétion ne l'en empêchait... Il me reste à vous le dépeindre tel qu'il est dans l'amitié et dans la religion : en l'amitié, plus constant qu'un philosophe, plus sincère qu'un jeune homme de bon naturel, sans expérience; à l'égard de la religion...

De justice et de charité,
Beaucoup plus que de pénitence,
Il compose sa piété,
Mettant en Dieu sa confiance,
Espérant tout de sa bonté... »

M. Bernier, ce grand partisan d'Epicure, nous apprend le même Saint-Evremond, « avoue aujourd'hui qu'après avoir philosophé cinquante ans il doute des choses qu'il avait cru les plus assurées ». M. Bernier avait trop peur d'être dupe après cinquante ans de philosophie. A quoi bon tant craindre d'être dupes? Nous ne sommes guère au monde pour autre chose. Là-dessus, je le sais bien, l'auteur de l'*Orme du mail* est d'un autre sentiment. Le mien, j'en suis sûr, est partagé par une foule de bonnes gens qui ne sont pas des philosophes, qui manquent de lumières ou qui n'en ont que fort peu, sauf pourtant la lumière naturelle qui éclaire tout homme venant en ce monde, qui ne s'inquiètent pas de subtilités, vont à leur tâche quotidienne et font leur devoir sans se demander s'ils sont les dupes d'une apparence ni les témoins ou les victimes d'une illusion. Après tout, le dogme de l'illusion uni-

verselle, cette religion des ironistes, est un dogme comme un autre; il est seulement plus aride et plus désolé; il n'est pas, à y regarder de près, plus raisonnable; il ne repose sur rien de plus solide et de moins décevant, bien au contraire. Alors, pourquoi cette crainte toujours éveillée et toujours inutile d'être dupes, cette méfiance de bel esprit à l'égard des vérités nécessaires si humblement acceptées par les simples ou si hautement professées par les intelligences les plus lumineuses; pourquoi cette curiosité mécontente qui ne s'attache à rien parce qu'elle a l'ambition inavouée de tout connaître et qu'elle se heurte dans ses doutes à l'inconnaissable?

La peur d'affirmer sans assez de preuves, ou la honte de croire sans assez d'évidence, comme presque tout le monde, ont ainsi amené M. Anatole France à un pyrrhonisme élégant et raffiné où il semble se complaire, puisqu'il s'y enfonce chaque jour davantage. Il y a peut-être plus de vanité qu'il ne pense et moins de pitié qu'il ne suppose dans cette ironie.

Vanité : c'est aller trop loin; le mot est injuste, malsonnant, et je le retire. M. Anatole France a trop d'esprit pour avoir un amour-propre si outré. Contentement de soi-même, délectation philosophique, dandysme intellectuel : ces termes seraient plus précis et plus acceptables. Ce doit être d'ailleurs une petite joie que de se sentir supérieur au commun des hommes, — si tant est qu'il y ait là une supériorité, — par la qualité de son scepticisme. Il en est de l'ironique et du pyrrhonien, dans l'ordre intellectuel, comme du méfiant dans l'ordre moral. La méfiance est douloureuse et vaine. Les méfiants ne sont pas moins trompés que les autres hommes et on les trompe plus volontiers : on a moins de scrupules avec eux, puisqu'ils sont censés être sur leurs gardes. La méfiance en défaut est toujours plus ridicule que la naïveté en péril, que la bonne foi surprise. Il en va de même pour l'ironie. Elle a beau paraître naturelle et dégagée, elle ne l'est jamais assez pour ne pas porter avec elle un petit air triste et dolent, qui lui donne je ne sais quoi d'un peu contraint et, quand elle ne prend pas sur nous autant qu'elle le voudrait, un autre air attrapé et malheureux, qui nous venge de ses mépris.

Sa pitié même ne nous émeut pas toujours, quand elle nous l'accorde, soit parce qu'elle nous humilie, soit parce qu'elle ne nous semble pas assez tendre. Dans le premier cas, c'est notre amour-propre qui s'insurge et, dans le second, notre bonté qui réclame. Il vaut mieux plaindre les hommes sans les dédaigner que de paraître les accabler de son indulgence. « Arsène, du plus haut de son esprit, contemple les hommes et, dans l'éloignement où il les voit, il est comme effrayé de leur petitesse... » Les hommes n'aiment

pas, en général, à être regardés de si haut, ni à sembler si petits et si mesquins à une créature de leur espèce. Mettez que ce soit une révolte de fourmis, mais nous sommes des fourmis assez orgueilleuses. Quand on vient nous dire : « Je vous plains, mais c'est par charité pure; voyez comme je suis bon de m'apitoyer sur vous, qui n'en valez vraiment pas la peine! » nous sommes tentés de répondre : « Gardez votre charité pour vous! »

Je suis persuadé que M. Anatole France a envie d'être bon : ses livres le disent. Sa bonté gagnerait tout de même à être, de temps en temps, moins dédaigneuse. Autre chose est, en effet, d'avoir pitié des hommes parce qu'ils sont malheureux, et de les prendre en pitié, avec une nuance de dédain ou de malice, parce qu'ils sont bornés, ridicules, vicieux, passionnés, faibles d'esprit, etc. L'ironie s'égaye trop constamment de leurs défauts ou de leurs misères : elle est misanthrope. L'indulgence du vrai sage est plus miséricordieuse et plus douce; sa compassion est plus fraternelle, sa raillerie moins amère et moins continue. Sans ignorer que la bonté naïve n'est parfois qu'une duperie, il se résigne, il consent à être un naïf et, si j'ose me servir de cette expression, un « jobard ». En admettant que son esprit soit la dupe de son cœur, il n'hésite pas à se duper lui-même de cette façon.

Et puis, quand un maître en ironie, comme M. Anatole France, fait œuvre de romancier, de peintre de mœurs, quand il se promène sous l'orme du mail avec l'abbé Lantaigne et le professeur Bergeret pour regarder l'histoire contemporaine, il risque de perdre un peu le sens de la vie parce qu'il a déjà perdu ou altéré en lui le sens de l'humanité. La vie est plus simple et meilleure qu'elle ne se révèle à ses yeux désabusés. La triste pénétration de son scepticisme lui en a gâté les plus beaux aspects ou les plus joyeux; il en oublie l'endroit pour l'envers; il regarde la pièce des coulisses : le décor, l'action et les personnages en deviennent moins attrayants et moins vrais pour ce spectateur indiscret et trop averti. Les hommes, de même, sont meilleurs et moins compliqués, pour la plupart, que l'ironie ne les voit ou ne les suppose. Les personnages que nous peint M. Anatole France dans l'*Orme du mail* sont-ils bien des hommes naturels et non pas des marionnettes, amusantes mais artificielles, fabriquées par son imagination et soutenues, un peu en l'air, à l'aide de fils très déliés, par son ironie?

Voici, par exemple, un cardinal-archevêque, Mgr Charlot, qui ne manque pas d'esprit, mais qui manque vraiment de sérieux; puis, un prêtre impétueux et bavard, l'abbé Lantaigne, supérieur du grand séminaire de X..., qui veut être évêque; puis, un autre prêtre, insinuant et diplomate, l'abbé Guitrel, qui veut l'être aussi;

puis, un ancien aumônier de régiment, l'abbé de Lalonde. Est-ce que ces quatre échantillons représentent le clergé de province? — Autre chapitre : voici le préfet, M. Worms-Clavelin et Mme Worms-Clavelin, née Coblentz, tous deux brocanteurs, l'un en politique, pour étendre la clientèle républicaine de son département, l'autre, en vieux ornements d'église, pour donner du style à son mobilier. Est-ce une image prise sur le vif ou poussée au noir, une peinture fidèle ou une charge, très spirituelle, du reste, et très drôle, de nos fonctionnaires et de « leurs épouses »? — Voici le général Cartier de Chalmot, un vieux brave, serviteur muet et obéissant d'une république qu'il désapprouve, avec « sa douloureuse résignation, inspirée par le sentiment du devoir, affermie par un mépris profond de tout ce qui n'était pas militaire, assurée par une difficulté croissante de penser et de dire, rendue sensible et touchante par les progrès d'une maladie de foie ». Est-ce là le portrait ressemblant de nos divisionnaires? — Voici encore M. Bergeret, maître de conférences à la Faculté des lettres, universitaire sceptique, morose et découragé. Représente-t-il exactement le personnel de nos universités provinciales? — Voici, enfin, M. le président Peloux, ancien petit avoué normand, « suivi partout d'un bruit vague de son passé », mais que son mépris tranquille des affronts a soutenu dans sa carrière, rapide et heureuse. Faut-il voir en lui le type ou même un type de nos magistrats? — Et combien d'autres!...

Tous ces personnages, dessinés d'un trait malin par M. Anatole France, sont ridicules ou odieux. Si réellement il les a vus et si nous devons nous en rapporter à son ironie, si l'Eglise, l'administration, l'armée, l'Université, la magistrature, sont ainsi recrutées et composées, si c'est là de l'histoire contemporaine exacte et vivante, alors nous sommes tombés bien bas et la douce ironie de M. Anatole France n'est plus assez méprisante ni assez dure. Ce n'est pas au plaisant, c'est au sérieux, au grand sérieux, qu'il faut prendre ces choses tristes; ce n'est pas à coups de plume qu'il faut traiter presque tous ces gens-là, c'est à coups de balai. — « Crève donc, société! »

Insuffisante ou indifférente à ce point, l'ironie, et c'est le dernier reproche que je lui ferai, court la chance d'être inutile. Le dilettantisme n'amuse guère que les dilettantes. L'ironie a beau se défendre d'être banale : elle tombe peu à peu dans la banalité, ou, ce qui revient au même, dans la monotonie. Elle a beau filer des phrases irréprochables sur l'éternel écoulement des hommes et des choses depuis Parménide ou Confucius : nous ne sommes ni des Eléates ni des mandarins. Elle a beau jouer, sur les ruines de tout,

de sa flûte merveilleuse et se moquer d'elle-même au bout du couplet, c'est toujours un peu la même chanson.

Si l'éloquence continue ennuie, à plus forte raison, l'ironie prolongée; elle ne fatigue pas seulement, elle chagrine : son rire clair répond mal à la plainte humaine. Sans aller jusqu'à dire, comme Victor Hugo :

> Honte au penseur qui se mutile,
> Et s'en va, chanteur inutile,
> Par la porte de la cité !

on peut souhaiter à l'écrivain une autre fonction que celle de divertir ou de décourager ses semblables en se moquant d'eux. Quand la littérature se moque ainsi de la société au lieu de s'intéresser à elle, ne perd-elle pas quelque chose de sa valeur sociale et de son efficacité? Les ironiques sont peut-être faits pour égayer l'agonie des sociétés qui meurent. Ne vaudrait-il pas mieux dénoncer le mal dont elles souffrent avec une sympathie plus émue et chercher le remède, s'il y en a un, avec une bonne volonté plus confiante? Il y a, dit-on, des arbres dont l'ombre est charmante et dangereuse. J'ai peur que l'*Orme du mail* ne soit un de ces arbres de tentation. On nous dira que c'est l'arbre de la science du bien et du mal et que, si nous goûtons à ses fruits, nous deviendrons semblables à des dieux. Est-ce bien sûr?

Je soumets ces réflexions, qui ne sont pas assez ironiques, à M. Anatole France. Il admet tout, même l'étroitesse d'esprit et il ne hait pas la contradiction polie. Il nous a surtout donné, jusqu'à présent, des chefs-d'œuvre de malice. Quand nous donnera-t-il un chef-d'œuvre de bonté qui ferait aimer son talent merveilleux autant qu'on l'admire?

Henri CHANTAVOINE.

REVUE DES SCIENCES

Eclairage domestique : Nouveau mode d'utilisation de l'acétylène. — L'acétylène dissous. — Siphons d'acétylène. — Propriétés dissolvantes de l'acétone. — 300 litres dans un litre. — Réservoirs portatifs de lumière. — Histoire naturelle : La fin des écrevisses. — Reproduction et mue des écrevisses. — Les écrevisses en Europe et en Amérique. — Les écrevisses françaises et le braconnage. — La Pêche. — Importations russes. — Elevage artificiel. — Les essais de Fécamp. — Médecine : La calvitie. — Le microbe. — Comment nous perdons nos cheveux. — La séborrhée grasse. — Maladies de la peau. — La pelade. — Sérothérapie capillaire. — Le vaccin contre la chute des cheveux. — Astronomie : Visibilité exceptionnelle de Mercure en avril 1897.

L'acétylène va-t-il pouvoir enfin pénétrer dans l'éclairage domestique? Jusqu'ici la question n'a pas fait grand pas en avant. Il y a eu les accidents, d'abord, qui ont refroidi les enthousiasmes de la première heure. Et puis le gaz, l'électricité nous arrivent à domicile tout fabriqués, tandis que l'acétylène est à préparer, en général, et exige des manipulations auxquelles nous ne sommes pas habitués. En somme, jusqu'ici, on a utilisé l'acétylène sous trois formes principales : acétylène sans pression, acétylène sous pression, acétylène liquéfié. Dans le premier cas, on l'obtient dans de petits gazomètres par action de l'eau sur le carbure de calcium, ou réciproquement par chutes de carbure dans l'eau. Cela va assez bien; mais il faut préparer sa provision deux ou trois fois par semaine; il faut se débarrasser du résidu de chaux, etc. C'est encore fastidieux. Sous pression, l'application est limitée et le transport des réservoirs est coûteux. A l'état de gaz liquéfié, il se présente un autre inconvénient. Le poids du récipient est considérable, et on redoute toujours les explosions. A 50 ou 70 atmosphères, le réservoir constitue une bombe explosive. Et, si le danger est plus apparent que réel, il y aura toujours des personnes pour dire : « Cela peut sauter; donc, nous n'en voulons pas. » Les applications de l'acétylène liquéfié, surtout après l'accident de Montmartre, nous semblent donc bien compromises.

MM. Lestang et Serpollet ont mis dernièrement dans le commerce des lampes à acétylène dépourvues de danger. Leur principe est très ingénieux. Pour régulariser la production de gaz, ils ne mettent dans la lampe que du carbure de calcium préalablement enrobé dans de la

glucose. L'attaque du carbure par l'eau est régularisée et le débit du gaz s'effectue lentement. Le sucre se combine avec la chaux de façon à former un sucrate calcaire qui tombe au fond et dont il est plus facile de se débarrasser qu'avec le dépôt de chaux ordinaire. Ces lampes fournissent environ 20 à 25 bougies pendant six à sept heures et avec une dépense qui varie en raison du prix du carbure. L'unité de lumière restera encore un peu plus coûteuse qu'avec le pétrole, tant que l'on maintiendra à 1 franc le prix du kilogramme de carbure de calcium, prix beaucoup trop élevé. En tout cas, ces lampes ne donnent pas la solution pratique de l'éclairage domestique. Personne ne consentira à les emplir tous les jours pour six heures et à les laver à grande eau pour se débarrasser du résidu. Bien pour une lampe..., mais quelle besogne pour plusieurs lampes !

Sur ces entrefaites, MM. Claude et Hesse ont eu une toute autre idée particulièrement originale, et qui a peut-être de l'avenir. Un siphon d'eau de Seltz représente un réservoir d'eau renfermant sous pression de l'acide carbonique dissous. On ouvre, le gaz s'échappe. Pourquoi ne ferait-on pas de même des siphons d'acétylène dissous? Il fallait trouver un dissolvant de l'acétylène. Après de laborieuses recherches, MM. Claude et Hesse ont découvert que l'acétone que l'on obtient par la calcination de l'acétate de chaux dissout l'acétylène en quantités notables. 1 litre d'acétone dissout environ 28 fois son volume d'acétylène par atmosphère. Donc, à 10 ou 12 atmosphères, on peut emmagasiner 250 à 300 litres d'acétylène dans 1 litre. Il suffit de mettre en relation ce récipient de 1 litre avec une canalisation pour avoir du gaz pour toute une soirée. A 10 litres par carcel et par heure, un simple siphon fournirait au moins 25 heures d'éclairage, soit, pour 5 becs Carcel, 5 heures d'éclairage, etc. Un réservoir de 3 litres en donnerait le triple, etc. Un détendeur convenable, interposé sur la conduite, assurerait le débit à une pression fixe.

Dans ce système, la chaleur ne fait pas monter la pression aussi vite que dans le gaz liquéfié. Puis la solution dans l'acétone empêche l'acétylène d'être explosif, car MM. Claude et Hesse ont pu, sans explosion, faire rougir dans le liquide un fil de platine. La pression restant d'ailleurs modérée à 10 ou 12 atmosphères, il s'ensuit que l'on peut se servir de récipients plus légers et moins susceptibles de blesser, en cas fortuit d'explosion, enfin plus faciles à transporter. Il va de soi que, pour mettre debout cette nouvelle application, il faudra installer une usine de fabrication, créer tout un système de transports à domicile, etc. Cela n'a rien d'impraticable. On peut donc espérer qu'une expérience industrielle suivra de près la conception de MM. Claude et Hesse, et que nous saurons bientôt si le nouveau mode d'emploi de l'acétylène répond bien aux espérances qu'il fait naître aujourd'hui. Attendons la pratique.

Les gourmets sont dans la désolation. Les écrevisses disparaissent de plus en plus, et nous n'en aurons bientôt plus en Europe si l'on ne se décide à pratiquer sur une large échelle l'élevage artificiel. L'écrevisse devient de plus en plus rare, surtout parce que le braconnage amène progressivement la dépopulation de nos rivières. Ce crustacé vit dans les rivières fraîches dont le fond rocailleux leur offre de nombreux abris; en hiver, il tombe dans un état de torpeur et passe la saison froide dans les crevasses du ruisseau ou dans celles qu'il s'est creusé lui-même. Tant que le froid n'est pas vif, les écrevisses restent à l'entrée de la galerie; elles saisissent tout ce qui passe à leur portée, même, dit-on, les rats d'eau qu'elles capturent par la patte en les maintenant submergés jusqu'à ce que mort s'ensuive. Très voraces les écrevisses! Elles dévorent les mollusques, les têtards, les débris de viande, les choux, les carottes, les fruits, tout ce qui coule au fil de l'eau. Le mâle dévore même la femelle; il la saisit par la tête, déchire sa carapace et continue par le dos en faisant sauter le vêtement calcaire jusqu'à la queue. En 1892, en Allemagne, on introduisit au mois de septembre, dans un étang alimenté d'eau de source et sans issue, 165 mâles et 165 femelles. On les nourrit abondamment avec des poissons. Au mois de mars 1893, on dessèche l'étang et l'on n'y trouve plus que 52 femelles. Les 165 mâles en avaient dévoré 113 en six mois. Il était temps de vider l'étang.

L'écrevisse mue au moins huit fois la première année, cinq fois la seconde, deux fois la troisième et une fois par an jusqu'à sa mort. Le phénomène est curieux. L'animal se débarrasse entièrement de sa carapace comme une personne retire ses vêtements au moment de se coucher. Huxley a très bien observé le fait. Pendant que la nouvelle carapace se forme, les écrevisses sont molles et dépourvues de moyens de défense, aussi se cachent-elles dans les anfractuosités les plus étroites. La ponte a lieu au commencement de l'hiver et l'incubation dure plusieurs mois; au printemps, les petits sortent de l'œuf et se cramponnent aux pattes natatoires de leur mère. Les petites écrevisses ressemblent aux parents, à cela près que la carapace est très bombée. A la fin de la première année, l'écrevisse mesure environ 5 centimètres 1/2 de long; à 2 ans, elle a 7 centimètres 1/2; à 3 ans, 9 centimètres 1/2; à 4 ans, 12 centimètres; à 5 ans, 13 centimètres 1/2. Elle croît ensuite lentement de façon à atteindre 19 à 20 centimètres. A partir de 5 ans, les écrevisses sont aptes à la reproduction; elles peuvent vivre, dit-on, jusqu'à 15 ou 20 ans.

On connaît en Europe quatre espèces principales : l'écrevisse à pieds rouges (*Astacus fluviatilis*); l'écrevisse à pieds blancs (*Astacus pallipes*); l'écrevisse des torrents (*Astacus torrentium*) et l'écrevisse à pieds grêles (*Astacus leptodactylus*). On rencontre les deux premières espèces en France; la troisième habite surtout les régions

montagneuses et les plateaux de l'Europe centrale. Enfin, la dernière espèce à pieds grêles se voit un peu partout en Europe. On trouve des variétés voisines en Asie, en Amérique et en Océanie.

Nos écrevisses européennes sont en butte à une multitude d'ennemis qui s'attachent à l'abdomen, aux branchies. Citons les petites sangsues (*branchiobdella*), les petits mollusques (*Cyclas*), des champignons (*Soprolégniées*) et des vers parasites (*Distoma Cirrigerum*). En 1878, en Alsace surtout, et en 1881 en Allemagne, une maladie due au distome a fait des ravages considérables sur les écrevisses.

On pêche les écrevisses en allant les saisir dans les anfractuosités des rivières, en évitant de se faire pincer. On dispose aussi dans le courant des fascines où le crustacé va chercher un refuge. On retire vivement les fagots et on en recueille beaucoup. On a surtout recours aux filets en forme de troncs de cône renversés. Le cercle supérieur est réuni par trois cordelettes à une baguette placée sur la rive. On relève de quart d'heure en quart d'heure et on pêche d'un coup beaucoup d'écrevisses qui, gloutonnes se sont engagées dans le filet où l'on met quelques appâts. Un seul pêcheur peut surveiller un grand nombre de filets et anéantir rapidement toute la population d'une rivière. C'est ainsi évidemment que l'on a fait disparaître les écrevisses européennes.

Il faut *cinq ans* pour qu'une écrevisse acquière une valeur marchande; donc, pour ne pas dépeupler une rivière, il faudrait n'en détruire au maximum qu'un cinquième. Or les pêcheurs d'écrevisses enlèvent tout ce qu'ils peuvent, si bien qu'ils anéantissent l'espèce. Les gourmets y sont pour beaucoup, car le pêcheur pêche parce que la consommation augmente. Autrefois, on mangeait les écrevisses sur place. Ensuite tout s'en est allé à Paris. Les chemins de fer sont les grands coupables. Des cargaisons entières d'écrevisses furent dirigées sur Paris et sur les grandes villes où le débouché devint rapidement très lucratif. De 1853 à 1886, la consommation s'est accrue dans des proportions considérables. En 1853, à Paris, on mangeait 1 843 000 écrevisses; en 1873, 5 400 000. En 1884, le chiffre s'éleva à 7 781 000; il est retombé depuis à 5 532 000 en 1885, et en 1886, à 4 233 000. Il diminue sensiblement parce que l'écrevisse devient hors de prix. Autrefois le prix était très abordable, maintenant, au moment des grands dîners de février ou d'avril, il monte souvent jusqu'à 100 fr. le cent. Les plus bas prix sont atteints en août; ils descendent à 15, 10 et même 8 francs le cent (en gros).

La récolte des écrevisses françaises est nulle aujourd'hui. Depuis des années, il faut s'adresser à l'Allemagne et à l'Autriche, qui commencent elles-mêmes à aller s'approvisionner en Russie, et en Russie, la dépopulation se manifeste déjà. Les paysans russes ont certains préjugés sur ce crustacé et ne le mangent guère; aussi trouve-t-on sur place à Volsk (gouvernement de Saratoff) des écrevisses à 0 fr. 20 la

douzaine, 7 kopecks environ. A Saint-Pétersbourg, on imite un peu Paris et on les déguste volontiers, et le prix s'élève à 0 fr. 22 la pièce. Ces écrevisses proviennent de Finlande et des gouvernements de Pskoff et de Novgorod. On en fait même des conserves, paraît-il excellentes, qui commencent à se répandre beaucoup en Russie.

Les écrevisses russes que l'on expédie en France viennent par navire jusqu'en Allemagne. Le vapeur *Karl von Linen* a amené ainsi de Bjœrneborg, en Finlande, jusqu'en Allemagne 400 000 écrevisses vivantes. Les gourmets prétendent que ces écrevisses ont le goût moins fin que nos écrevisses françaises. Cela peut tenir à la longueur du voyage, car les crustacés, privés de bonne nourriture, doivent nous parvenir plus ou moins malades. Il faudrait les soumettre, avant de les livrer, à un engraissage méthodique. A Rome, on dispose des milliers de petits pots de terre communiquant entre eux par un conduit où circule de l'eau fraîche. Dans chaque pot, on installe une seule écrevisse. On les parque et chaque jour on les engraisse avec du pain et du maïs.

Nous sommes donc à la veille de ne plus voir les écrevisses sur nos tables. Il faudrait repeupler les cours d'eau. Mais si cette méthode est la meilleure, elle ne donnera aucun résultat sans une loi très sévère contre le braconnage. On repeuplera et le braconnier dépeuplera tout comme par le passé. Reste la culture artificielle. Elle est facile, puisqu'il suffit de créer des étangs ou de se servir de cuves en bois avec fond garni de roçailles, et de nourrir les crustacés avec des débris de viande. Mais il faut bien que l'éleveur y trouve son compte. Et l'élevage est fort coûteux. De plus, la fécondité de l'écrevisse est médiocre, et les mâles ne se gênent pas pour dévorer les femelles. L'élevage artificiel est donc aléatoire et n'est guère profitable que si l'on se résigne à ne produire que de petites écrevisses et à les jeter ensuite dans de petits cours d'eau bien surveillés. Et puis, il y a encore les maladies et les épidémies. Il serait vraiment à désirer que l'administration, qui se mêle souvent de choses inutiles, consentît pour une fois à créer des stations où l'on se préoccuperait de l'élevage des écrevisses.

M. Raveret-Watel va faire, à ce propos, un essai qu'il serait au moins bon d'encourager. Il s'occupe d'acclimater à la station agricole de Fécamp des écrevisses américaines qu'il a reçues bien vivantes de New-York. Ces écrevisses sont, paraît-il, réfractaires aux diverses maladies de l'écrevisse européenne. Il est de fait qu'en 1893, M. Max von Borne a rapporté des écrevisses d'Amérique, il les a acclimatées dans ses domaines et toutes ont prospéré. Les écrevisses de Fécamp appartiennent au genre *Cambarus affinis*; leur appareil respiratoire n'a que 34 branchies au lieu de 36, mais les crustacés sont de grandes dimensions; les plus petits spécimens mesurent 14 centimètres de long

et pèsent en moyenne 70 grammes. Leur chair est délicate et la cuisson leur communique une magnifique couleur rouge. Souhaitons que M. Raveret-Watel réussisse dans ses tentatives. Nous le répétons, il est grandement temps d'aviser; autrement la prochaine génération ne saura plus ce que c'est qu'une écrevisse. Nous aurons absorbé en quelques années le fond et le capital!

La calvitie n'est pas un mythe. Il y a positivement des gens chauves. J'aurais voulu annoncer que l'on a découvert un remède contre la calvitie et que plus personne en ce monde ne perdra ses cheveux. Malheureusement, la question est bien loin d'être résolue, et jusqu'ici on ne sait pas se rendre maître de la calvitie. En revanche, un pas a été fait; on sait comment on devient chauve. C'est déjà un commencement. Et l'on ne s'en doutait pas l'année dernière. La cause du mal trouvée, on parviendra peut-être à la faire disparaître. Mais pour éviter tout malentendu, nous spécifions nettement qu'à l'heure actuelle, on n'est pas pratiquement plus avancé qu'hier.

C'est une jeune dermatologiste, le docteur Saboureau, qui a découvert comment et pourquoi nous devenons chauves[1]. Il y a un microbe sous jeu. Le microbe de la calvitie! Nous nous en doutions bien. Quelle est l'affection qui n'a pas son microbe aujourd'hui, y compris le rhumatisme articulaire, etc. Toujours est-il que le microbe tue le cheveu à sa racine tout comme tant de parasites connus aujourd'hui tuent les végétaux en désorganisant les racines ou les feuilles.

Tout le monde sait qu'à l'état normal la peau sécrète par l'intermédiaire des glandes sébacées une matière grasse, le *sebum*. Sous l'influence de causes variées, la sécrétion s'exagère et devient une véritable maladie, connue sous le nom de *séborrhée grasse*. Les glandes s'hypertrophient formant de petits kystes qui, sous la moindre pression, se vident et montrent un petit cylindre blanchâtre, d'aspect vermiforme; d'où probablement l'expression populaire : « tirer les vers du nez. » Ce cylindre graisseux, que l'on appelle *comédon*, n'est que l'amplification d'un des kystes séborrhéiques. Or, en examinant le contenu de ces cocons séborrhéiques, M. Saboureau a reconnu qu'il était envahi par des myriades d'un petit microbe, d'un très faible bacille, ne dépassant pas un millième de millimètre de longueur. On le décèle aisément dans la matière grasse au moyen des colorants employés en bactériologie. Ce petit microbe, M. Saboureau l'a étudié et il a reconnu que par lui-même ou par les toxines qu'il sécrète, il est la cause essentielle de la dépilation. Il produit aussi, seul ou avec d'autres microbes associés, plusieurs maladies de la peau, et souvent il amène la chute des cheveux. La glande

[1] *Annales de l'Institut Pasteur,* février.

sébacée est généralement l'annexe d'un poil, dans la follicule duquel elle vient s'aboucher. Là, siègent les colonies microbiennes de la séborrhée sous la forme de cocons de lamelles cornées, de sebum et de bacilles. Bientôt, sous cette influence, la papille génératrice du poil s'atrophie; le poil se flétrit, tombe; il repousse plus grêle, plus ténu, jusqu'à ce que la papille définitivement morte ne donne plus naissance à aucun poil. La dépilation ainsi produite est comme la séborrhée grasse, prédominante au sommet du crâne ou vertex; elle est lente, diffuse ailleurs, et met des années à s'accomplir. Mais peu à peu, l'infection séborrhéique fait son œuvre, et l'on est chauve, absolument chauve, sans remède possible.

M. Saboureau a montré en même temps l'étroite parenté qui rattache la pelade à la séborrhée grasse. La pelade est caractérisée par des plaques de calvitie, de véritables tonsures survenant dans les cheveux, dans la barbe et faisant des plaques arrondies plus glabres qu'après le passage de la meilleure tondeuse. Cette pelade qui amène des épidémies contagieuses dans les lycées, dans les casernes, etc., a pour origine le microbe de la calvitie. Il y a des différences cependant, et M. Saboureau dit nettement qu'il y a encore autre chose. Mais les points de ressemblance sont manifestes. Au surplus, on peut provoquer artificiellement la calvitie et la pelade. Des injections du microbe à des lapins, à des moutons, amènent rapidement la dépilation plus ou moins complète de l'animal.

On peut donc faire tomber le poil des animaux par une culture microbienne. Il est même curieux de voir une inoculation du microbe séborrhéique s'en aller agir par sélection précisément à la racine des poils. On inocule la peau, et de lui-même le microbe s'en va dans les glandes séborrhéiques s'installer et pulluler. Ceci nous donne quelque espoir qu'après avoir découvert la cause de la calvitie, on parviendra à l'enrayer dans son action au moyen de la sérothérapie. En effet, si le microbe par ses toxines produit de tels ravages, il n'est pas du tout invraisemblable qu'en injectant sous les tissus une antitoxine, celle-ci ne constitue un vaccin et n'arrête les désordres du microbe. On vaccinerait contre la calvitie, ou l'on agirait pour cette affection comme on le fait pour arrêter les désordres de la diphtérie et ceux de la peste. Pourquoi pas, après les sérums diphtériques, antipesteux, etc., le sérum anticalvitique? Nous n'en sommes pas encore là; mais enfin la voie est tracée et il ne serait pas impossible qu'on ne rencontrât plus de chauves au milieu du siècle prochain. On a certes vu déjà des choses bien plus extraordinaires!

On observe Vénus à l'œil nu avec un peu de bonne volonté; mais il est beaucoup plus malaisé d'apercevoir Mercure. Copernic est mort, affirme-t-on, en exprimant le regret de n'y être pas parvenu. C'est

peut-être un simple racontar, mais il est très répandu. En tout cas, le premier venu va pouvoir se donner en avril cette satisfaction gratuite. Mercure va briller comme les plus belles étoiles du ciel; il sera plus éclatant que l'œil du Taureau, qu'Aldébaran. Mercure se trouvera du reste à l'ouest d'Aldébaran qui se couchera plus tard que lui, à l'ouest aussi du groupe la Poussinière des Pléiades.

La petite planète restera sur l'horizon plus de 2 heures après le coucher du soleil, du 23 avril au 2 mai, exactement 2 h. 28 le lundi 28 avril. Pendant 10 jours au moins Mercure sera très facilement observable. Quand le soleil est couché depuis une heure, le ciel est assez sombre pour qu'on puisse reconnaître la planète. D'aujourd'hui 10 avril au 13 mai, soit pendant 32 jours, on l'apercevra moins bien que du 23 avril au 2 mai, mais encore assez facilement avec un peu d'attention. Mercure passera le 17 avril au sud de Vénus, à dix fois environ la largeur de la lune dans la direction sud-ouest. Vénus qui brille depuis un mois d'un grand éclat servira à trouver Mercure. Le 19 avril, Mercure et Vénus disparaîtront en même temps sous l'horizon 1 h. 27 après le soleil.

Henri de Parville.

Nouveau dire sur le système du moins possible, et demain dans la société chrétienne, par Mgr Isoard, évêque d'Annecy. 1 brochure in-12 (Lethielleux).

Nous avons signalé, en son temps, à nos lecteurs, le volume dont nous annonçons aujourd'hui le complément et la conclusion. Ces pages, dans leur forme volontairement austère, sont dignes de méditation. L'évêque d'Annecy y traite, avec l'autorité que tout le monde lui reconnaît, un sujet vital et essentiellement actuel. Il ne s'agit, en effet, de pas moins que de savoir quel est le meilleur moyen pour les catholiques, prêtres ou simples laïques, de remplir le rôle que leur impose leur foi.

Mgr Isoard envisage, avec une entière franchise d'appréciation, la situation où nous nous débattons. Depuis les habitudes qui concernent l'individu, comme la communion fréquente, jusqu'aux manifestations publiques du journaliste ou du prêtre « moderne », il juge tout à la lumière de la tradition la plus respectable et de la logique la plus orthodoxe. Le rôle de chacun est nettement déterminé, et l'on ne peut qu'être frappé de cette constatation, sur laquelle il insiste avec une émouvante conviction, que, de plus en plus, le rôle de l'évêque est amoindri dans notre société religieuse, à l'encontre de la constitution divine de l'Eglise, du vœu de Léon XIII et de la nature même des choses.

On voit, par ces simples mots, l'importance des problèmes examinés par Mgr Isoard. Il en indique nettement la solution et nous ne saurions trop engager nos lecteurs à lui donner leur plus sérieuse attention.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 avril 1897.

Nous avions eu à la Chambre des députés une séance intéressante et saine; on y avait parlé de la patrie. C'était le 24 mars. Le débat portait sur les propositions relatives à l'organisation du haut commandement. L'armée, la défense nationale, l'avenir de la France, étaient en cause. Bien des réflexions tristes avaient été faites; on avait évoqué de douloureux souvenirs, mais pour en tirer des leçons profitables; on avait signalé les lacunes de notre situation militaire pour inviter la Chambre à les combler sans retard, et c'était sans doute un sujet de grave souci, dans un moment où le péril de la guerre plane toujours sur le monde, où la moindre étincelle peut allumer l'incendie, que de penser qu'à cette heure si critique la question du haut commandement, partout résolue, ne l'était pas en France, après vingt-cinq ans.

Du moins, on venait de l'aborder. Des paroles vaillantes, élevées, sérieuses, s'étaient fait entendre. Des contradictions s'étaient échangées entre adversaires également patriotes, animés, au milieu de leurs dissidences, d'une même sollicitude pour le grand intérêt qui s'agitait, et parmi eux nous avions salué un orateur, dont le succès était bien fait pour réjouir tous ceux qui ont connu et aimé son loyal père; en une langue savante et brillante, M. de Tréveneuc avait exposé les aspirations et les vœux de la jeune armée. Certes, on pouvait discuter les opinions produites; mais un souffle pur avait passé dans cette Chambre; des visions de gloire l'avaient émue; nos grands capitaines de tous les temps avaient comme reparu devant elle dans les discours qui rappelaient leurs enseignements et leurs victoires. C'était dans cette assemblée, tant de fois déshonorée par des accents de guerre civile et par de basses discussions, comme un *Sursum corda* patriotique. Le drapeau de la France dominait enfin les partis.

Cela ne pouvait durer. La loque du Panama a vite fait de rem-

placer les couleurs françaises; les « chéquards » ont refoulé les héros; à la place de Condé, de Turenne, de Jourdan, de Desaix, de Moreau, de Napoléon, on n'a plus entendu parler que d'Arton et de ses complices.

Dès lors, la discussion n'était plus possible. On a essayé de la reprendre un jour. M. de Montfort a pu développer, avec sa compétence habituelle, les vues de la commission. Tentative inutile. Les esprits erraient ailleurs; la Chambre était redevenue incapable d'un travail quelconque, à ce point que, pour lui éviter de faire des sottises, on a songé tout de suite à la mettre le plus tôt possible en vacances.

Etrange retour des choses que cette résurrection de l'affaire du Panama; il semble qu'à peine ranimée, on fasse effort pour l'éteindre de nouveau. Mais qui pourrait dire que ce soit pour tout de bon, et que des incidents imprévus ne viendront pas, encore une fois, en remuer les mystères? Jusqu'ici elle n'avait été entre les mains des ministres qu'un instrument de règne; arme commode dont ils se servaient pour tenir en échec leurs adversaires, en la rendant inoffensive pour leurs amis. Les opportunistes l'avaient maniée contre les radicaux; les radicaux contre les opportunistes.

En dernier lieu, c'étaient les radicaux qui l'avaient utilisée; elle était pour le ministère Bourgeois un moyen de défense contre ses adversaires. A un juge d'instruction devenu suspect, M. Ricard avait substitué M. Le Poittevin, qui fonctionne aujourd'hui dans un esprit que son protecteur n'avait peut-être pas prévu. C'est encore sous le ministère de M. Ricard qu'Arton a été arrêté à Londres; lorsque fut demandée et obtenue son extradition, le garde des sceaux radical ne se doutait pas assurément que ce serait sur des radicaux que tomberaient les premières dénonciations du prisonnier.

Le ministère actuel a déclaré qu'il voulait que la justice, dans sa pleine indépendance, en finît avec l'affaire du Panama, et le président du Conseil a repoussé, avec une indignation que nous croyons sincère, l'accusation de faire un triage parmi les accusés.

Jusqu'ici, la levée de l'immunité parlementaire n'a été demandée que contre trois députés et un sénateur. C'est déjà trop; on s'attendait à plus, et l'on assure toujours que d'autres seront mis en cause. Le Sénat a fait droit avec calme et réflexion aux réquisitions du procureur général. La Chambre, au contraire, a perdu la tête, et l'on aurait pu penser, à voir son ahurissement, que, pour trois membres désignés, tous se sentaient menacés.

On s'est étonné de l'importance qu'avait prise Arton, et les députés qu'il a dénoncés n'ont pas manqué de s'élever contre

l'indignité de leur accusateur. Mais qui donc lui a donné cette importance, sinon les ministres qui ont précédé le cabinet Méline? On voit clair aujourd'hui dans les manœuvres successives de MM. Ribot, Dupuy, Loubet, Bourgeois, pour épargner aux coupables, radicaux ou opportunistes, les révélations d'Arton. Cornélius Herz, qui continue de vivre, était mourant; Arton était introuvable. Prévenu à temps du lieu et de l'heure où la police française viendrait le saisir, il avait toujours disparu quand elle se présentait, à moins que, comme à Venise, il attendît les délégués du gouvernement pour négocier avec eux les conditions de son silence. Il a été trouvé enfin, trouvé et arrêté par l'excès de zèle d'un préfet de police opportuniste qui n'a pas été fâché, dit-on, de jouer ce tour à un cabinet radical. On ne peut plus récuser sa parole, ayant si bien montré qu'on la redoutait. On a traité Arton comme une puissance; il est trop tard pour le dédaigner.

Nous attendrons les conclusions définitives de la justice pour parler des parlementaires dont elle a fait suspendre l'inviolabilité. Ils ont fait entendre des protestations qui ont diversement impressionné le public. On a vu tant de coupables, sortis du même camp, les Portalis, les Canivet, les Dreyfus, les Baïhaut, formuler les mêmes dénégations qu'on est devenu incrédule aux accents les plus pathétiques. La plus simple équité commande de ne pas devancer l'instruction judiciaire.

Cependant, emportée par l'impétueuse curiosité de la Chambre, l'instruction judiciaire elle-même a provoqué les commentaires anticipés du pays. On a pu s'étonner que le magistrat, chargé de cette enquête, ait livré si précipitamment à la commission des noms qu'il n'avait pas compris dans ses réquisitions et qu'il les inculpât en quelque sorte devant elle, avant de savoir s'il aurait à les inculper devant les tribunaux. Nous laissons de côté les vivants qui ont déjà parlé pour se défendre. Mais il est un mort dont l'évocation soudaine a causé une impression profonde, c'est M. Burdeau.

D'après les récits des journaux, récits que n'a contredits jusqu'ici aucune communication officielle, le juge d'instruction aurait appris à la commission que cet ancien ministre, cet ancien président de la Chambre des députés, cet homme à qui des funérailles nationales ont été accordées, devant le cercueil duquel tous les corps de l'Etat se sont réunis, dont le Président de la République, rompant avec les règles de l'étiquette, a honoré les obsèques de sa présence, que des orateurs considérables, le directeur de l'Ecole normale, les ministres, les membres du bureau des deux Assemblées, ont présenté à la démocratie comme son héros et à la jeunesse

comme un modèle, avait été l'un des plus grands coupables dans l'affaire du Panama; il aurait présidé le comité de corruption, et, vendu lui-même aux corrupteurs, il se serait chargé de leur indiquer dans le Parlement les consciences à vendre. Quel scandale si les faits sont vrais! Quel scandale plus grand encore, si un juge d'instruction, n'en ayant pas les preuves certaines, a pris sur lui de les affirmer! Les tuteurs des enfants de M. Burdeau ont protesté contre l'accusation, et on le comprend. Ce que l'on comprend moins, c'est qu'aucun des amis, des hommes politiques, qui avaient mis tant de zèle à couronner sa mémoire, ne se soit levé pour la défendre; c'est qu'aucun d'eux n'ait réclamé du juge d'instruction une explication publique qui confirme ou démente les propos qui lui sont attribués. Dans un temps où l'on essaye un nouvel assaut contre l'enseignement religieux, il y aurait pourtant un intérêt particulier, pour les promoteurs de la morale moderne, à mettre hors de toute atteinte le nom de celui qui fut de cette morale un des plus brillants adeptes. M. Burdeau avait à leurs yeux tous les titres; il s'était fait enterrer civilement; il avait un jour déposé une proposition pour faire interdire l'entrée de nos grandes écoles aux élèves sortis des établissements religieux.

C'est bien le moins que ceux qui ont partagé ses doctrines fassent effort pour prouver qu'on l'a calomnié, et que, s'il avait rompu avec la vieille foi nationale, ce n'était pas pour aboutir à une pareille fin.

Il semble que le moment était peu propice pour venir faire le procès du clergé et pour dénoncer, en face de ces fruits multipliés de l'enseignement laïque, les périls de l'enseignement clérical. Mais il y avait au Luxembourg un sénateur dont le siège, autrement dit le discours, était fait depuis longtemps. On ne se résigne pas volontiers à *rentrer* des improvisations de cette importance, surtout quand la bonne fée, qui a présidé à votre naissance, a oublié de mettre le tact parmi les présents dont elle vous comblait. M. Joseph Fabre avait depuis plus d'un mois son interpellation sur le cœur; il était temps qu'il s'en délivrât. Il l'a développée devant le Sénat; il faut en convenir, elle n'a pas tourné à son avantage. L'accusateur du clergé, accusé à son tour, a dû consacrer un second discours à sa propre défense.

Il a été établi que ce grand adversaire de l'ingérence cléricale ne la détestait pas, quand elle s'exerçait en sa faveur. « L'Eglise, dit M. Joseph Fabre, en parlant au général, ne s'ingère dans les élections que par un inexcusable oubli de ses plus sacrées obligations. » Mais, quand M. Joseph Fabre parle au particulier, c'est une autre note; si vous lui rappelez qu'il a publié lui-même dans les journaux

une lettre de l'évêque de Verdun, faisant des vœux pour son élection au Sénat : « Cette lettre m'arrivait si à propos, répond-il avec candeur, que je n'ai pas résisté à l'envie très naturelle de m'en servir. »

Ainsi, tout comme M. Prudhomme, M. Joseph Fabre a deux opinions; il prendrait, lui aussi, les armes pour défendre la Constitution et au besoin pour la combattre. Son cas n'est pas isolé. Bon nombre de républicains, qui déclament contre l'ingérence du clergé, ne se sont pas fait faute d'y recourir, quand ils en espéraient quelque profit. Comme M. de Lamarzelle l'a établi, pièces en mains, ils s'armaient de l'autorité du Pape pour déclarer mauvais catholiques ceux qui n'acceptaient pas leur candidature.

Nous n'approuvons ni les réponses des ministres aux interpellateurs, ni les termes de l'ordre du jour qui a clos la discussion. En rappelant qu'il avait fait fermer neuf chapelles, M. Darlan, ministre des cultes, a pris soin d'ajouter qu'il n'entendait à aucun degré en tirer vanité. Il a eu raison. Fermeture de chapelles, suppression du traitement des prêtres ou des évêques, application rigoureuse du droit d'accroissement, de tels actes n'honorent ni le cabinet qui les allègue pour se défendre, ni l'Assemblée qui les applaudit.

Cependant nous ne saurions regretter ce débat. Somme toute, il a été plus profitable que nuisible à la cause qu'on voulait atteindre. Il a d'abord fourni à deux des plus jeunes membres de la droite sénatoriale, M. le comte de Blois et M. de Lamarzelle, l'occasion de montrer leur esprit politique et leur distinction oratoire. Il a eu de plus pour résultat de mettre en pleine lumière le vrai caractère des instructions pontificales et de réfuter, une fois pour toutes, les commentaires qui, à droite comme à gauche, les avaient dénaturées.

Déjà M. Gayraud avait dû reconnaître devant la Chambre qu'il n'avait jamais été le candidat du Pape, et que ceux qui l'avaient présenté comme tel avaient trompé les électeurs. Le garde des sceaux a fait devant le Sénat une déclaration de plus haute origine.

« Je suis autorisé, a dit M. Darlan, à déclarer que le nonce a fait auprès de notre ministre des affaires étrangères une démarche spontanée pour protester, au nom du Saint-Père, contre toute immixtion dans l'élection de la 3ᵉ circonscription de Brest. »

Voilà donc qui est bien entendu. Désormais nous saurons ce que nous devons penser de la témérité de ceux qui oseraient jeter le nom du Pape dans les querelles électorales et accuser de désobéissance au Saint-Siège les adversaires de leurs ambitions personnelles.

D'un autre côté, la discussion a amené les orateurs de la droite à donner à leur tour des instructions pontificales une interprétation

qui, dans leurs rangs, n'avait pas toujours prévalu. Confirmant les déclarations que M. de Ramel avait faites à la Chambre des députés dans le débat sur l'élection de Brest, M. de Blois a dit au Sénat :

« Les conseils que le Pape a donnés à plusieurs reprises ne sont, en somme, que le commentaire des paroles de l'Evangile : « Rendez « à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » Je suis bien à l'aise pour en parler ; car, si je suis résolu à mourir en royaliste libéral et impénitent, je ne cesserai de combattre pour la liberté sur le terrain constitutionnel et légal, celui que recommande le Souverain Pontife. »

Que de luttes, que de querelles, que de divisions, on se fût évitées si, dès le principe, on avait voulu envisager les choses avec cette clairvoyance et cette sagesse! On nous permettra de le rappeler ici; c'est dans le même sens que le *Correspondant*, dès la première Encyclique sur les affaires de France, avait interprété les conseils du Souverain Pontife. Nous osons le croire, si, au lieu de se laisser étourdir et emporter par des commentaires outrés, d'où qu'ils vinssent, on avait tenu alors le langage que tiennent aujourd'hui les orateurs de la droite, on aurait éteint bien des brandons de discorde; on eût conservé, on eût resserré, sans dommage pour aucune conviction, cette union qui est le premier vœu du Saint-Père et qui demeure, en tout état de cause, la condition nécessaire de la défense sociale.

Qu'on veuille bien le remarquer, d'ailleurs, dans les exhortations qu'il a adressées à notre pays, le Pape a recommandé l'union, non pas seulement entre catholiques, mais encore entre tous les honnêtes gens, entre « tous les Français honnêtes et sensés », comme le disait l'Encyclique de 1892. Léon XIII entendait donc par là l'union avec ceux-là même qui ne partageaient pas la foi catholique, pourvu qu' « honnêtes et sensés », ils fussent également dévoués à l'ordre social et à la liberté. C'est assez dire que l'accord que le Pape souhaitait, qu'il appelait sur le terrain légal et constitutionnel, n'excluait point entre ceux qu'il conviait à le réaliser, la diversité des convictions politiques et même des opinions religieuses.

N'est-ce point encore dans le même esprit que le Saint-Père vient d'écrire à l'archevêque de Toulouse, pour le remercier et le féliciter de son mandement sur le Carême?

« Nous n'avons jamais voulu, dit Léon XIII à Mgr Mathieu, rien ajouter ni aux appréciations des grands docteurs sur la valeur des diverses formes de gouvernement, ni à la doctrine catholique et aux traditions de ce Siège apostolique sur le degré d'obéissance dû aux pouvoirs constitués. En appropriant aux circonstances présentes

ces maximes traditionnelles, loin de Nous ingérer dans les questions d'ordre temporel débattues parmi vous, Notre ambition était, est, et sera de contribuer au bien moral et au bonheur de la France, toujours fille aînée de l'Eglise, en conviant les *hommes de toute nuance*, qu'ils aient pour eux la puissance du nombre, ou la gloire du nom, ou le prestige des dons de l'esprit, ou l'influence de la fortune, à se grouper utilement à cette fin, sur le terrain des institutions en vigueur.

« ... En vous appliquant, Vénérable Frère, par la netteté de votre langage, à faire comprendre dans ce sens Nos intentions et Nos exhortations, en sorte qu'on ne puisse y trouver ni prétexte aux insinuations malveillantes, ni recommandation abusive pour des théories propres à compromettre la concorde, non à la consolider, vous faites une œuvre agréable à Notre cœur; et Nous avons la confiance que votre voix trouvera de l'écho, non seulement dans votre catholique diocèse, mais au delà, puisqu'il s'agit de vérités amies, qui méritent d'être partout bien accueillies. Et Nous souhaitons que tous les *hommes honnêtes et droits* inclinent l'oreille et réfléchissent, comprenant, à vos accents, tout ce que le patriotisme emprunte à la religion de clairvoyance et de dévouement. »

Cette union que recommande le Saint-Père est tellement dans la force des choses que nous la voyons se produire chez toutes les nations. M. Joseph Fabre a poussé un cri d'alarme en constatant le progrès de ce qu'il appelle « le cléricalisme »; il signale sa marche en Belgique, en Autriche, en Allemagne; il conjure ses collègues d'en préserver la France. Il aurait dû reconnaître, au contraire, dans cette évolution générale, dans ce mouvement européen, une leçon et un exemple pour notre pays. Le danger n'est pas dans l'idée religieuse; il est dans la poussée socialiste, et c'est parce que les peuples veulent s'en défendre, parce qu'ils sentent l'impuissance du libéralisme à les protéger contre la révolution sociale, qu'ils reviennent à l'idée religieuse. Combattre celle-ci, ce n'est pas fortifier la cause libérale, c'est l'affaiblir et précipiter sa ruine; car elle n'a rien, ni dans ses principes, ni dans ses enseignements, ni dans ses promesses, qui puisse mettre les populations en garde contre les menaces du socialisme ou contre ses séductions. M. Bourgeois peut se vanter, dans ses prédications de province, de n'être ni clérical, ni collectiviste; en réalité, il s'appuie sur les collectivistes, quand il est ministre; il se fait leur homme-lige, et nous venons de voir ses amis, au Conseil général de la Seine, proposer eux-mêmes aux socialistes une alliance qui n'est de leur part qu'une soumission; car elle n'a d'autre résultat que de leur donner quel-

ques postes secondaires dans les bureaux du Conseil général, en assurant aux socialistes la prééminence.

Le mouvement qui se développe aujourd'hui en Europe s'était déjà produit en 1848. « La peur, dit M. Joseph Fabre, jeta alors dans les bras des cléricaux des libéraux de la veille, tels que Thiers et Cousin. » Elle en jettera bien d'autres, et M. Joseph Fabre peut-être tout le premier. La peur ou, pour employer un mot plus juste et plus digne, l'expérience inspire également ces pères de famille qui poussent en masse leurs enfants vers les établissements religieux. On s'en plaignait hier encore, tout en faisant des aveux bien significatifs à la Chambre des députés. Incapables de soutenir par eux-mêmes leurs propres idées et d'imiter les catholiques qui, sans aucun secours de l'État, font vivre à leurs frais les écoles libres, les républicains viennent de voter le rachat de l'institution Sainte-Barbe, après avoir voté, l'an dernier, celui de l'école Monge. Pourquoi? Parce que les pères de famille désertent les établissements laïques pour s'adresser aux congrégations. « Nous ne voulons pas que Sainte-Barbe tombe aux mains des congréganistes », dit fièrement le rapporteur, M. Lavertujon, et cet opportuniste qui ne veut pas des congréganistes, mais qui ne néglige pas une avance aux collectivistes, d'ajouter aussitôt : « Il y a quelques jours, l'honorable M. Jules Guesde disait que le gouvernement était en train de livrer notre enseignement aux congréganistes. Le dépôt de ce projet est la meilleure réponse à cette critique injustifiée. »

Nous doutons que les collectivistes s'en contentent; mais ce qui est certain, c'est que ce n'est pas cette complaisance pour les collectivistes qui rendra les pères de famille plus favorables à l'enseignement laïque.

Nous avons plus d'une fois relevé le travail qui, malgré tout, se fait dans les esprits. Nous en trouvons un nouveau témoignage dans le discours prononcé par un des membres du Sénat qui a appuyé l'ordre du jour voté par la majorité. M. Bernard Lavergne est de ceux qui prétendent défendre la société civile; il est de ceux qui croient aux empiètements de l'Église, et pourtant il a osé faire entendre à ses collègues ces paroles qui sont presque une confession :

« Vous vous étonnez de cette audace de l'Eglise d'oser prétendre, à la fin du dix-neuvième siècle, à ressaisir la direction de la société moderne? Moi, point. Savez-vous où l'Eglise puise cette audace? Dans ce scepticisme général, dans cette misère où sont tombés les esprits, dans ce vide à peu près universel des âmes, provoqué par des négations qu'on a le droit de qualifier de téméraires, puisqu'on est impuissant à les justifier... Ah! prenez garde! Si vous croyez

que l'humanité peut se passer d'idéal, vous êtes dans une erreur dangereuse. Que vous me disiez que celui de Rome est faux, c'est votre droit, si c'est votre conviction. Mais Rome en a un, et c'est une force. »

Ces réflexions sont un signe des temps. Elles révèlent des dispositions cachées que l'homme politique doit observer, doit suivre, doit ménager pour ne pas interrompre le développement que les événements peuvent leur donner. Quand saint Paul parlait aux Athéniens du *Dieu inconnu*, il s'adressait à des païens que tous leurs préjugés animaient contre ses doctrines, mais dans le cœur desquels il avait démêlé, en dépit de leur hostilité, l'aspiration secrète qui les rapprochait de lui. L'idéal est le *Dieu inconnu* de nos jours; c'est à ceux qui sont en possession de la vérité de montrer à leurs contemporains, par leurs exemples et par leurs œuvres, encore plus que par leurs paroles, où ils doivent trouver ce qu'ils cherchent.

Les œuvres et les exemples! C'est encore là, en effet, le meilleur moyen de persuasion. Si saint Vincent de Paul vivait ne nos jours, il ne penserait, croyons-nous, ni à se faire orateur de réunions publiques, ni à briguer une candidature à la Chambre. Il songerait plutôt à fonder quelque institution appropriée aux besoins de notre époque, comme son admirable création des Filles de la Charité, la plus éloquente et la plus efficace des prédications de l'Evangile.

Il ne nous appartient pas de donner des leçons aux membres du clergé que tente la carrière politique. Mais nous nous permettrons de leur citer les paroles qu'un valeureux prélat, Mgr Turinaz, adressait, ces jours derniers, aux représentants des associations chrétiennes de son diocèse.

« En recourant à des moyens nouveaux et à des formes nouvelles, leur disait-il, il faut éviter les innovations dangereuses et que rien ne justifie. Il faut rester fidèle à l'esprit surnaturel, aux grandes traditions des apôtres et des saints, à la dignité de notre vie et de notre ministère.

« C'est une grave et déplorable erreur de croire qu'on attire les âmes à la religion en s'abaissant, que le prêtre ne perd pas son influence dans la mesure où il cesse d'être prêtre, et que l'on convertit les peuples en sacrifiant à leurs passions, à leurs préjugés et à leurs tendances mauvaises. »

Et quant aux laïques, aux hommes du monde, aux conservateurs qui se plaignent oisivement du malheur des temps, comment ne pas leur donner en exemple cette grande Société des agriculteurs de France qui tient en ce moment sa session? Attentive aux préoccupations et aux intérêts des populations rurales, formée de

membres dont un grand nombre vit au milieu de ces populations, elle fait, sans y prétendre, la meilleure des politiques. Car y a-t-il un meilleur moyen de servir les causes auxquelles on est attaché que de faire aimer et estimer ceux qui les représentent? Pénétré, par une tradition héréditaire, de ces idées et de ces sentiments, le président de la Société, M. le marquis de Vogüé, les développait, au début de la session, dans un discours que nous voudrions reproduire en entier. Nous en détacherons, du moins, ce passage, qui en résume l'esprit et la portée :

« Nous ne laisserons pas s'affaiblir la notion essentielle de la propriété individuelle, base de tout ordre social et de tout travail productif; nous ne laisserons pas créer, entre les propriétaires du sol, des catégories artificielles, imaginées pour les opposer l'une à l'autre et les détruire l'une par l'autre; nous ne nous lasserons pas de dire que le droit de tous est la meilleure garantie du droit de chacun, que tous sont solidaires ayant les mêmes intérêts; que cette solidarité s'étend à tous les travailleurs des champs, au travail comme au capital, au travail impuissant sans le capital, au capital stérile sans le travail.

« Nulle part, cette solidarité n'apparaît plus évidente que dans la vie rurale, au milieu des rapprochements qu'elle opère, des sentiments de mutuelle confiance qu'elle fait naître, sous la bienfaisante influence du spectacle habituel des lois de la création, de leur admirable harmonie, du besoin d'ordre, de prévoyance, de hiérarchie qu'elles révèlent, besoin impérieux qu'on ne saurait méconnaître sans compromettre gravement la prospérité agricole et, — laissez-moi ajouter, — la prospérité et la grandeur du pays. »

La situation ne s'améliore pas en Orient. On affirme toujours l'existence du concert européen; mais, à voir les hésitations des puissances, on est amené à conclure, ou qu'elles ne savent pas ce qu'elles veulent, ou que, sous une concorde apparente, elles craignent, en agissant, de ne plus s'entendre. L'Allemagne, qui, au premier abord, préconisait les mesures de rigueur, n'a pas envoyé un seul soldat en Crète. Çà et là on apprend que les marins européens ont envoyé quelques bombes contre les Crétois ou les Grecs, tandis qu'à Tokat les musulmans ont recommencé à massacrer les chrétiens. Le blocus, chaque jour annoncé, est chaque jour différé, et les grands États, aussi bien que la Grèce, se sentent engagés dans une impasse dont ils ne savent plus comment sortir. Pendant ce temps, l'œuvre des réformes en Turquie est suspendue, sinon abandonnée, et le Sultan, interprétant en sa faveur l'intervention des puissances, ose écrire à ses peuples dans une communication officielle :

« L'attitude pacifique des grandes puissances, si conforme aux droits et aux intérêts politiques du gouvernement impérial, constitue une nouvelle preuve des succès éclatants remportés par notre auguste maître et souverain dans plus d'une question délicate. Nous sommes heureux de le déclarer, tout en constatant que les témoignages d'amitié des grandes puissances à l'égard du gouvernement impérial et leur sollicitude pour la conservation de la paix du monde ont été l'objet de la satisfaction générale. »

C'est l'épilogue des tueries dont les lettres de nos consuls, publiées dans un second *Livre jaune*, viennent de nous donner les horribles détails.

Relatons du moins une séance de la Chambre des députés, où nous avons entendu un langage plus digne de la France. Si nous ne pouvions que trouver bien pâle et bien insuffisante la réponse de M. Hanotaux aux questions de M. Gauthier (de Clagny) et de M. Denys Cochin sur les affaires de Grèce et d'Arménie, nous devons reconnaître que sur Madagascar il a parlé comme il convenait. Interrogé par M. Le Myre de Villers sur les représentations que lui aurait faites le gouvernement anglais, au sujet des mesures prises par le général Gallieni, le ministre a déclaré que Madagascar étant terre française, personne ne pouvait parler au nom de ses habitants indigènes que les autorités françaises instituées dans l'île. « Toute ingérence étrangère, a-t-il dit, serait écartée. »

Le ministre des colonies, à son tour, pressé de réparer l'effet déplorable qu'avait produit la manière dont il avait semblé désavouer devant le Sénat la conduite du général Gallieni, a revendiqué devant la Chambre l'honneur de partager avec le vaillant soldat la responsabilité de la déposition de la reine Ranavalo, et la Chambre, dans un entraînement patriotique, a voté un ordre du jour exprimant les félicitations de la France à l'armée de Madagascar. Nous ne pouvons mieux finir que sur cette bonne impression.

Louis JOUBERT.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LA RECHERCHE DE L'IDÉAL

ET L'ÉTAT PRÉSENT DES ESPRITS

Je ne sais rien de plus saisissant que le récit des scènes qui ont caractérisé la restauration du culte en France, au commencement de ce siècle. L'impétueux élan avec lequel les populations restées chrétiennes, se précipitent vers les portes des églises rouvertes, comme si c'étaient les portes du ciel; le bonheur de prier ensemble librement dans la maison de Dieu, de revoir les objets pieux secrètement conservés pendant la tourmente et que chacun s'empresse de rapporter : antiques reliquaires, ciboires, bannières, saintes images auxquelles s'étaient jadis attachés les regards curieux de l'enfance; l'émotion profonde qui éclate, lorsque se fait entendre, pour la première fois, la cloche paroissiale rappelant aux âmes tout ce par quoi elles ont été remuées ici-bas, les espérances et les larmes, le souvenir des chers visages disparus, les visions de l'au-delà, le mystère de l'infini; le chant des anciens cantiques interrompu par l'attendrissement des fidèles pleurant de joie; enfin la vue de leurs prêtres vieillis et sanctifiés par la persécution, tous ces traits d'un inoubliable spectacle ont été décrits avec une vivacité extraordinaire dans les mémoires du temps.

Sans doute, ces manifestations ont eu une intensité différente selon les régions. Elles ont été plus ardentes dans certaines provinces, comme la Bretagne (les récits de François Rio en sont une preuve); mais elles se sont reproduites sur tous les points de la France, ainsi que l'attestent des témoignages irrécusables.

Faut-il aller chercher plus loin la démonstration de ce fait : qu'une nation ne saurait vivre sans idéal, qu'elle en poursuit toujours un, et qu'il n'y a pas de puissance humaine qui puisse avoir raison de ce besoin?

On ne semble pas disposé à le contester aujourd'hui; on s'inquiète plutôt de voir le culte de l'idéal s'affaiblir, une trop grande partie de la jeunesse l'abandonner. On se préoccupe des

conséquences qui en peuvent résulter pour la nation. Mais, par un étrange phénomène, en même temps qu'un mouvement se produit dans ce sens, un immense effort est tenté, soit pour détruire chaque jour tout ce qui fait naître, alimente, soutient l'idéal, soit pour exalter les réalités inférieures qui l'étouffent. C'est cette contradiction que je voudrais mettre en lumière, en démontrant qu'il suffirait d'un peu de logique pour remédier au mal que l'on ne cesse tout ensemble de déplorer et d'aggraver.

I

Nous entendons en ce moment affirmer de toutes parts et sous toutes les formes qu'il faut un idéal à une nation comme aux individus. Philosophes, moralistes, professeurs, hommes d'État s'accordent pour nous le redire, en gémissant sur les tendances de la génération nouvelle. Il n'est pas de solennité scolaire, au cours de laquelle ces plaintes et les exhortations qu'elles inspirent ne se donnent carrière. Un jour, c'est le grand maître de l'Université qui signale au Concours général le mal qui sévit dans la jeunese. « Sorte de désenchantement, de pessimisme vague et douloureux, mortel à l'enthousiasme, d'atonie générale caractérisée *par la perte de tout idéal et par l'horreur de tout effort.* »

Un autre jour, ce sont des maîtres de la littérature contemporaine, M. Brunetière, M. Jules Lemaître, qui poussent le même cri d'alarme; c'est M. Larroumet, s'écriant, après avoir constaté dans la jeunesse cette tristesse, cet égoïsme, qu'il attribue en grande partie au dilettantisme de la génération précédente : « Tâchons de croire en quelque chose, idéal divin ou terrestre, si nous voulons que ces jeunes gens croient en nous. »

C'est un homme d'État, M. Waldeck-Rousseau, qui constate l'obligation de donner à la vie nationale, comme à la vie privée, un idéal élevé, reconnaissant qu'une grande pensée et une grande espérance sont nécessaires pour accepter le sacrifice, la loi du travail, les servitudes de la vie, les déceptions, l'effort quotidien, le recommencement des entreprises, et que, à ceux-là surtout qui souffrent, à ceux pour qui le poids du jour est plus pesant, il faut un idéal.

Mais il y a quelque chose de plus décisif que ces affirmations et ces inquiétudes pour établir combien ce besoin existe, combien il s'impose, malgré les apparences: c'est cette sorte de poussée vers l'idéal qui se produit en ce moment, dans des milieux tout à fait différents et dans les conditions les plus opposées et parfois les plus étranges, ce sont tous ces coups de sonde donnés dans l'au-

delà. L'art, la littérature, la philosophie, nous en offrent à la fois des exemples. Les faits de chaque jour nous mettent en présence d'un goût du merveilleux sans cesse renaissant, d'une foi invincible dans le surnaturel dont on change seulement le nom, d'un constant appel au miracle, d'un désir passionné de survie. Et si, d'un point de vue général, l'on constate avec raison l'absence d'idéal dans la génération actuelle, on ne saurait pourtant se défendre de signaler la tendance qui pousse au moins une partie de la jeunesse lettrée, dégoûtée du réalisme, à chercher dans le monde des idées un point d'appui nouveau; on est frappé de l'intérêt qu'elle porte à toute tentative qui a pour but de lui faire respirer une plus saine atmosphère, aux sérieuses études entreprises dans ces derniers temps pour approfondir l'histoire des doctrines religieuses, comme aux essais d'un art moins hostile à l'idée chrétienne. Mais ces recherches, malheureusement dévoyées, demeurent vaines le plus souvent, et l'on considère avec tristesse tout ce qui se dépense et tout ce qui se perd ainsi de bonne volonté; le vague, l'incohérence, la curiosité maladive, le manque d'orientation, de direction se trahissent sous toutes les formes.

A côté des chercheurs consciencieux, nous voyons défiler toute une théorie de chevaliers errants, partis soi-disant pour la conquête de l'idéal, et qui s'épuisent, en vérité, à l'inutile poursuite de toutes sortes de fantômes. On serait tenté de mettre en tête de ce défilé ceux qui laissent le mieux paraître leur esprit de chimère, et qui, pour remplacer les anciennes relations de prière et d'amour que l'humanité entretenait avec le vrai Dieu, nous proposent très sérieusement de nous mettre en rapport avec un monde tout nouveau de puissances occultes, avec des esprits plus ou moins familiers, avec le corps, plus ou moins « astral », de ceux qui sont morts. Ils ont trouvé ingénieux de détruire le spiritualisme chrétien pour nous conduire aux absurdités du spiritisme. Mais dans cette bizarre doctrine et dans ces pratiques plus bizarres encore se retrouve l'irrésistible désir que ressent l'âme humaine de communiquer avec le monde invisible, et aussi, grâce à l'horreur que lui inspire ce néant dont elle se sent pour jamais sortie, l'aspiration essentielle qui la pousse vers l'immortalité.

Au-dessus de ce singulier mysticisme, auquel nous nous bornons à faire allusion, les arts et la littérature multiplient, sans obtenir, hélas! des résultats bien appréciables, les tentatives de renouvellement idéaliste, les révoltes contre un réalisme brutal. On est frappé cependant, en parcourant certaines expositions, de l'attrait que la peinture religieuse, par exemple, semble exercer; de l'empressement de ces foules, que l'on considère comme indifférentes

ou hostiles, à s'arrêter avides devant les scènes cent fois reproduites de l'Évangile, et la même vogue s'attache à la musique religieuse. Mais, à côté de quelques rencontres heureuses, que de pâles imitations, que de figures sans vie et sans âmes on nous donne comme l'expression de l'art transformé!

Et elles ne sont guère plus réelles ni plus vivantes, les inventions de la littérature, pour nous doter enfin d'un nouvel idéal. De jeunes écrivains ont inventé « la religion de l'âme »; mais à cette âme qui devient leur dieu, ils ne veulent pas seulement reconnaître l'immortalité. Il se rencontre des savants et des hommes du monde pour découvrir que le meilleur moyen de satisfaire le sentiment religieux serait peut-être encore de s'adresser à une religion; mais ayant le christianisme à leurs portes, c'est au bouddhisme qu'ils vont s'adresser. Enfin, comme plusieurs s'aperçoivent que ces inventions parisiennes restent quelque peu au-dessous de la tâche, naïvement assumée par eux, de relever le monde et de donner aux hommes un nouveau principe d'action, voilà que des explorateurs se sont mis en quête et sont allés aux pays lointains chercher des prophètes. On en a découvert plusieurs. Le plus en vue, le plus glorieux, est certainement Henrik Ibsen. A-t-il, même pour ceux qui ont compris chacun de ses symboles, résolu le grave problème? Pour nous en convaincre, il faudrait qu'il le crût tout le premier. Or ce qu'il affirme de plus net, c'est, par la bouche d'une de ses héroïnes mystérieuses, que « le Beau est quelque chose de magnifique et de bien loin d'ici. » Dans *la Dame de la mer*, Wangel dit à Ellida : « Le désir de l'infini, de l'idéal irréalisable, finira par jeter ton âme dans les profondeurs sombres de la nuit. » Et Ellida répond comme pourraient faire tous ceux qui ne trouveraient pas pour les conduire dans la vie de meilleur guide que le tragique Norwégien : « Oui, oui, je sens au-dessus de moi planer de grandes ailes noires et silencieuses. »

Autrement haute, il faut le dire, est la signification et la portée du drame de Richard Wagner. *Parsifal*, son œuvre maîtresse, notamment, ne fait que traduire l'angoisse qui étreint le cœur de l'homme dans sa recherche désespérée de l'idéal, et à travers une mêlée un peu confuse, il est vrai, de pensées et de symboles, dans toutes les œuvres de Wagner, on retrouve une même tendance générale, celle qu'exprime plus parfaitement *Parsifal*, et qui est la victoire du moi divin sur le moi inférieur. Wagner a exposé, d'ailleurs, une théorie très élevée sur la mission de l'art, de l'art pur, de l'art libérateur, selon ses expressions, créateur d'une vie meilleure, plus vivante; de l'art qui est de source divine, qui vit dans le cœur des hommes illuminés par la lumière céleste;

de l'art qui doit s'appliquer à arracher un peuple aux intérêts vulgaires qui l'occupent tout le jour, pour l'élever au culte de l'intelligence et de tout ce que l'esprit humain peut concevoir de plus grand[1].

A dire le vrai, pour peu qu'on cherche l'origine des multiples efforts par lesquels nos contemporains s'évertuent à reconstituer l'idéal, on ne tarde pas à découvrir que la plupart de ces tentatives doivent être attribuées aux restes de sentiments religieux qui animent encore, quoique souvent à son insu, la génération présente. Ils ont survécu à tout, même chez ceux qui se vantent d'en être affranchis. Après dix-huit siècles de croissance, l'arbre évangélique a trop enfoncé ses racines pour être, au gré des sectaires, arraché en un seul coup de la société contemporaine. Même chez les plus impies, sa sève garde encore quelque chose de son énergie vivace, comme ces grands chênes qu'une cognée imprévoyante a bien pu abattre en une heure de folie, mais dont le pied continue, durant de longues années, à pousser de verts surgeons.

Aussi vivement que jamais se fait donc sentir en notre temps, le besoin d'idéal; et une fois de plus il est démontré qu'elle sort du fond des âmes humaines, cette aspiration qui, à travers les siècles et d'un bout de l'univers à l'autre, les tourne vers un pôle mystérieux, vers un monde supérieur, où elles espèrent se dédommager du vide des choses visibles, où les éléments qui leur sont fournis par la nature et l'expérience, dégagés de ce qu'ils ont de défectueux, de caduc, de périssable, se doivent transfigurer en un modèle accompli de perfection, où les rayons du beau, dispersés dans les réalités finies, seront rassemblés et personnifiés dans le type de l'absolue beauté.

C'est la région du vrai, de l'Infini, que l'homme a la faculté de concevoir, et dont l'idéal ascétique, l'idéal chevaleresque, l'idéal esthétique, l'idéal scientifique, ne sont que des aspects et des manifestations. « Toute créature tressaille quand elle l'entrevoit, a dit un grand penseur, et soupire quand elle ne peut l'atteindre[2]. »

Que l'idéal soit ou ne soit pas une sorte de *modèle préconçu*, servant de règle et de type à l'artiste, au savant, à l'homme vertueux; qu'il soit inné ou acquis, intuition rationnelle ou fruit de notre imagination créatrice, ce sont là des discussions d'école auxquelles nous n'avons pas à nous arrêter. Une chose est certaine, c'est que l'art, la science, la morale, c'est-à-dire le sentiment esthétique, l'intelligence, la conscience, également avides du beau, du vrai et du bien, ne se peuvent passer de lui.

[1] *Lettre sur la musique*, p. XXII.
[2] *Religion et critique*, par l'abbé de Broglie.

Et la perpétuité même que présente cette poursuite de l'idéal, aussi ancienne que l'homme, plus vivace et plus impérieuse qu'aucun de ses besoins, dont ni l'argent, ni le bien-être, ni les enchantements et les vanités terrestres n'ont jamais pu tenir lieu longtemps, cette perpétuité même atteste, à elle seule, que l'idéal existe à l'état réel quelque part, que l'homme n'est pas trompé et réduit à embrasser une ombre vaine. Il ne s'expose à être trompé que s'il entend supprimer Dieu dans la conception de l'idéal. C'est alors sa pensée, c'est son propre esprit qu'il adore dans ses plus hautes manifestations; il ne fera que retomber ensuite, de tout le poids de ses illusions, sur son néant.

Inséparable de la notion divine, l'idéal est par cela même inséparable du sentiment religieux. C'est ainsi que l'avaient envisagé, après l'écroulement du monde antique, les philosophes et les peuples des premiers siècles chrétiens. Durant tout le moyen âge jusqu'au dix-huitième siècle, malgré les tentatives de résurrection païenne au temps de la Renaissance, l'idéal chrétien est incontesté; l'unité morale de la société repose sur lui. Ce qu'il a enfanté d'héroïques actions, de sublimes dévouements, de chefs-d'œuvre immortels dans les lettres, dans les arts, on le sait. Le dix-huitième siècle et la Révolution ont poursuivi l'idéal en dehors de la religion, ou plutôt, ils se sont flattés de remplacer l'ancienne religion par des rites nouveaux et des fêtes civiques [1]. La déception a été immense et a conduit au Concordat. Le génie du christianisme triomphait. Les faits eux-mêmes proclamaient qu'aucune force morale ne pouvait lui être comparée. Mais comme l'histoire ne sert pas d'enseignement, un nouvel et doulourenx effort a entraîné les esprits à la poursuite d'un idéal tout rationnel et philosophique. Faire l'éducation de l'âme nationale par la raison, placer l'idéal en dehors de toute confession religieuse, n'est-ce point la grande préoccupation de ces dernières années?

On a cru que l'on atteindrait ce but « en dégageant de la raison, de ses progrès, de ce qu'en tout homme il y a d'universellement humain, la morale qui, au-dessus de toutes les divergences rituelles et dogmatiques, pourrait, pensait-on, unir les esprits dans une foi pratique [2] ».

C'est ce mouvement qui aboutit aujourd'hui aux plaintes que nous recueillons sur l'absence d'idéal, à ces aspirations, à ce trouble, à ces inquiétudes pour l'avenir.

[1] *A la recherche d'une religion civile*, par l'abbé Sicard.

[2] *Ernest Renan. Essai de biographie psychologique*, par Gabriel Séailles, professeur à la Faculté des lettres de Paris, p. 2.

II

La poursuite de l'idéal en dehors de toute religion a pris des formes très diverses.

On lui a proposé tour à tour pour objet l'action, l'humanité, la patrie, la science, l'honneur. Il est trop aisé de démontrer qu'aucun de ces objets ne peut donner satisfaction au besoin d'idéal qui tourmente les hommes.

L'action, c'est-à-dire la mise en valeur de la personnalité humaine, n'est pas une fin par elle-même : elle implique une orientation. Mais quel but sera digne de notre activité? C'est là toute la question.

Il s'en faut d'ailleurs que l'action, considérée comme idéal, puisse se suffire. Non seulement elle a besoin d'une direction, mais encore, quand on analyse, comme l'a fait récemment M. Maurice Blondel dans un livre justement remarqué, toutes les conditions de l'action humaine, on reconnaît sans peine qu'elle réclame, pour s'épanouir pleinement, le secours de certaines volontés qui coopèrent avec elle. *Væ soli!* Malheur à l'homme qui se cantonne orgueilleusement dans le domaine d'une activité solitaire. Ses meilleures intentions ne le préserveront ni des pires sottises, ni des plus criantes injustices. Il y a plus encore; les forces humaines, même indéfiniment accrues par l'association, demeureraient impuissantes à réaliser une action pleinement énergique et féconde sans l'aide d'une force supérieure. On peut leur appliquer ce que Talleyrand disait de l'esprit : elles servent à tout, elles ne suffisent à rien. Ni la vivacité de l'intelligence, ni l'ardente recherche d'une idée ou d'une solution, ni la ténacité à poursuivre un but ou à parfaire une œuvre, ne sauraient, même dans l'ordre de la nature, venir à bout d'une création vraiment grande, sans le concours de ce dieu intérieur dont parlait un savant illustre quand il voulait caractériser les inspirations du génie.

Travailler à faire progresser l'humanité, agrandir son domaine, la conduire vers plus de lumière et de bien-être, chercher uniquement à se survivre dans la pensée collective, se faire les instruments des transformations futures, ce serait là, d'après certaines théories, le but, l'idéal de la vie. Mais ce beau programme n'est réalisable qu'à une condition : c'est que l'on sacrifie quelque chose de soi-même à l'intérêt commun, à l'intérêt de l'espèce, à l'intérêt d'une humanité qui n'est pas éternelle. Or, qu'est-ce qui nous déterminera à faire ce sacrifice?

« Nous n'avons même pas souci, écrit un auteur anglais, de ce qui se passera dans trois cents ans. Est-ce que l'un de nous se

priverait d'un seul seau de charbon pour que nos bassins houillers durent une génération de plus [1]? »

La masse voit, au contraire, dans les autres hommes plutôt des concurrents que des frères. C'est l'égoïsme, c'est la loi du plus fort qui triomphe. Dans tous les pays d'où le christianisme est absent, une partie du genre humain, la femme, est sacrifiée à l'homme qui est le plus fort. Il faut la défendre, défendre la faiblesse de l'enfant contre la cupidité. Nous avons besoin de trouver en dehors de nous un frein supérieur qui réprime cette cupidité, cet égoïsme, qui pousse l'homme à s'oublier pour les autres.

Il se sacrifiera peut-être à l'humanité, mais ce sera en obéissant à un mobile qui n'est pas l'humanité; il ne souffrira pas par amour de l'humanité.

Et quant à la patrie, c'est sans doute une grande et noble chose. Mais tout d'abord, n'y a-t-il pas contradiction entre l'idéal de l'humanité et l'idéal de la patrie? Se cantonner dans la patrie, n'est-ce pas se séparer de l'humanité? Ne serait-ce pas, dans tous les cas, l'idéal d'un petit nombre d'esprits cultivés qui considèrent la gloire militaire, littéraire, artistique, scientifique d'un pays, comme un patrimoine de famille? Et chacun, en outre, ne l'envisage-t-il pas à un point de vue différent? « Que l'on enseigne, par exemple, la France comme foi et comme religion, disait récemment un ministre de l'instruction publique, et l'on se heurte aussitôt à la diversité des partis politiques qui ont des conceptions si opposées de notre histoire, qui font remonter à des dates différentes la France de leur choix. » Un tel idéal ne peut remplir la vie. Toute la vie morale ne peut pas se concentrer sur un lieu borné du monde. Ici encore, pour vaincre l'égoïsme, pour sacrifier son intérêt à l'intérêt supérieur de la patrie, il faudra quelque chose de supérieur à l'idée de patrie elle-même.

On a tant répété à cette génération que la science suffit à tout, qu'elle en est venue à lui demander ce qu'elle ne peut donner, et l'on a parlé dans ces derniers temps de la faillite de la science, précisément parce qu'on lui a reproché de n'avoir pas décidé des questions qu'il ne lui est pas donné de résoudre. Elle ne peut pas résoudre, en effet, le problème de la destinée, expliquer l'univers, fournir un fondement à la vie morale, faire pratiquer la vertu. Et chaque jour démontre l'erreur de ceux qui croient au salut par la science, par la science toute seule et par la civilisation matérielle, vaine figure de la civilisation vraie.

« La conscience est comme le cœur, a dit Edmond Schérer, il lui

[1] M. W. Hurrel Mallock, *le Prix de la vie.*

faut un au-delà », cet au-delà que la science supprime ou ignore. « Le devoir n'est rien s'il n'est sublime, et la vie devient chose frivole si elle n'implique des relations éternelles[1]. »

Il n'est pas besoin de beaucoup observer autour de soi pour reconnaître combien les progrès de l'instruction, s'ils ne sont pas accompagnés d'un progrès moral ou religieux, sont insuffisants par eux-mêmes, et combien de fois, à l'encontre du but que l'on se propose d'atteindre, ils enfantent les pires coquins, les plus dangereux ennemis de la paix sociale.

Quelques penseurs ont cru que l'honneur pouvait être l'idéal d'une société qui n'en a plus d'autre.

On peut voir quelle place cet idéal tient dans la vie, en se rappelant la singulière et attachante étude psychologique d'Octave Feuillet, intitulée : *Monsieur de Camors.* « En mettant sous ses pieds toutes les croyances morales qui entravent le vulgaire, dit Feuillet de son héros, il avait cependant réservé l'honneur comme une limite inviolable, — c'était son idéal, — puis, sous l'empire de la passion, il s'était dit qu'après tout, l'honneur comme le reste était une convention, et il avait passé outre; mais au delà, il avait rencontré le crime et il l'avait touché de sa main. »

Dans un livre célèbre, Prévost-Paradol, dont le séduisant esprit et la fin douloureuse sont encore présents au souvenir de tous ceux qui l'ont connu, parle aussi de l'honneur comme d'un idéal. Il en aurait sans doute démontré lui-même plus tard l'insuffisance pour soutenir et consoler la vie. Peut-être s'il avait vécu, ou plutôt s'il avait eu le courage de vivre, se serait-il rencontré avec un de ses plus jeunes confrères de l'Académie pour saluer, dans une heure de commune clairvoyance et de religieuse émotion, « Celui en dehors duquel il n'y a rien », — « l'évocateur des incomparables rêves et le magicien des éternels revoirs », — « le maître des consolations inespérées et le prince des pardons infinis[2] ».

III

A se détourner de l'idéal véritable et à n'en poursuivre que des formes décevantes, qu'est-ce que l'on a gagné? quel est l'état social en présence duquel nous nous trouvons?

Constater que la notion du devoir et du respect devient rare dans l'enfant, que les influences démoralisatrices le gagnent de plus en plus et ne trouvent pas de contrepoids suffisant dans l'éducation, que l'horreur d'une discipline quelconque et la des-

[1] Edmond Schérer, *Etudes sur la littérature contemporaine,* t. VIII, p. 182.
[2] Pierre Loti, *Jérusalem.*

truction de tous les freins sont un des traits caractéristiques de la situation, c'est n'étonner aucun observateur attentif. La jeunesse française est moralement abandonnée, a dit M. Lavisse. L'effrayante augmentation de la criminalité chez les jeunes gens, qui frappe en ce moment les esprits plus vivement que jamais, sert d'éloquent et douloureux commentaire à ces paroles. Chaque année voit s'accroître le nombre des enfants traduits en justice. Les délits commis par les mineurs de moins de seize ans, pour ne parler que de ceux-là, ont augmenté, de 1840 à 1889, de 140 pour 100. L'accroissement dans le nombre des suicides n'est pas moins inquiétant.

Au sein de la famille, indifférence croissante pour les devoirs d'éducation, tous les liens relâchés; augmentation dans les classes populaires du nombre des enfants laissés à la charge de l'Assistance publique, délaissés ou assistés, vicieux ou coupables, et abandon plus fréquent aussi des vieux parents. Dans toutes les classes, la stabilité du foyer est ébranlée par les progrès du divorce, et l'institution même du mariage, battue en brèche par l'union libre. Tout ce que des siècles de civilisation et de christianisme, a dit un écrivain qui n'est pas suspect d'exagération, avaient introduit de dignité dans le mariage, tout l'effort accompli pour effacer les animalités devant des fins désintéressées et supérieures, est mis en question. L'union des passions tend à remplacer l'union des consciences. On a l'horreur du joug moral, seul contrat digne d'un être moral appelé à dompter en soi la nature... Tout tend à lâcher la bête humaine, après que l'on avait eu tant de peine à la brider tant bien que mal [1].

La statistique nous dénonce tous les cinq ans l'affaiblissement de la vitalité et de la fécondité du sang français, et prouve que nous sommes menacés et rongés par les mêmes vices dont la Grèce et Rome ont péri. La natalité de la France est de beaucoup la plus faible de l'Europe; c'est le seul grand pays de l'Europe où la natalité diminue constamment.

Sous les formes les plus diverses se révèle un abaissement continuel de la moralité publique, manifesté non seulement par les scandales financiers de ces dernières années, par la vénalité et la corruption, mais plus encore par une diminution de la conscience, de la bonne foi à tous les degrés de l'échelle sociale. On ne s'indigne plus de rien. Il semble que la conqnête de l'argent et des jouissances qu'il procure explique et justifie tout. Entre les classes l'antagonisme à l'état permanent, plus de réciprocité de services, l'égoïsme, l'envie, les revendications violentes, une tendance

[1] Arvède Barine.

manifeste à prêter une oreille complaisante aux excitations « de ces criminels et de ces fous furieux, — dont parlait récemment l'un des derniers présidents du Conseil des ministres, M. Bourgeois, — que nous voyons prêcher la révolte de l'individu contre la société et opposer l'abominable propagande de la haine à la propagande de la paix et de la fraternité ». Enfin, le relâchement chaque jour plus visible du lien social et du lien national menacés à la fois; l'idée de patrie mise en question, à tel point qu'un député osait, dans la discussion du budget de la guerre, dire en plein Parlement cette parole que la tribune française n'avait jamais entendue, et qui indique, à elle seule, tout le travail qui s'est accompli dans les esprits, « qu'il n'était pas humain de faire mourir des citoyens pour la défense d'un mot qui s'appelle la patrie ».

Comme résumé de tous ces traits, une anarchie intellectuelle et morale complète et au milieu de laquelle on cherche en vain un principe d'unité, qui puisse tenir les esprits ensemble; une difficulté de plus en plus grande de s'unir pour agir en commun, la communauté d'action supposant celle de la pensée, des vues, une foi commune, qui n'existent plus; en un mot, une situation telle que des publicistes étrangers, qui font autorité et qui sont de nos amis, ont pu se demander « si nous ne sommes pas descendus trop bas pour pouvoir encore être sauvés, si nous ne sommes pas arrivés à ce moment où les gens de bien luttent inutilement contre les causes de ruine ».

Je n'entends pas assombrir de parti-pris la peinture de l'état présent de notre société. Je ne suis pas de ceux qui désespèrent d'une patrie que j'aime profondément et qui a des ressources incalculables pour se relever. Il me suffirait pour n'en point douter d'être le témoin, comme je le suis tous les jours, des miracles qu'accomplit dans l'ombre un esprit de charité vraiment incomparable. Mais ces maux que je viens de signaler, sans les exagérer, tout le monde les voit, et tout le monde aussi peut s'assurer qu'ils nous conduisent à une décadence fatale, irrémédiable, si un grand et prompt effort n'est pas tenté pour nous en guérir.

Il n'a été fait, dans ce rapide tableau, qu'une simple allusion à l'état de l'éducation dans l'école. Il convient de revenir d'une façon toute spéciale sur ce sujet, parce que, entre tous les symptômes d'une société malade, il n'y en a pas de plus grave, et aussi parce que l'on n'a point à invoquer ici des appréciations individuelles qui peuvent toujours être taxées d'exagération. On peut invoquer l'autorité des enquêtes officielles faites récemment par des hommes considérables, tout pénétrés de l'esprit qui a inspiré

l'enseignement nouveau, peu suspects de partialité, par conséquent.

On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, d'un rapport sur l'éducation morale dans les écoles primaires dont a été chargé M. Lichtenberger, doyen de la faculté de théologie protestante de Paris, par le ministre de l'instruction publique, après une longue enquête officielle. Mais ce document date de 1889. Depuis lors, de nombreux rapports ont été adressés par les inspecteurs d'académie aux conseils généraux, bien des publications spéciales traitant cette question ont paru et ont achevé de l'éclairer. Or, il résulte de l'ensemble de ces documents que l'enseignement moral, inconnu, supprimé dans bien des écoles, négligé dans d'autres, faible dans la plupart, « ne laisse pas de trace dans l'âme des enfants »; qu'il y a des départements, notamment, où, dans « soixante écoles sur cent, l'éducation morale est presque nulle »; qu'un certain nombre d'instituteurs, « sous prétexte que la morale s'inspire, mais ne s'enseigne pas, ont résolu la difficulté en supprimant, de leur propre autorité, la leçon spéciale »; que d'autres, « dans la crainte de déplaire, n'osent même effleurer ce sujet »; que d'autres encore estiment que « la morale est un préjugé ».

Un directeur d'école normale, celui du Rhône, membre du conseil supérieur de l'instruction publique, M. Devinat, « n'hésite point à dire que la majorité de nos maîtres sont incroyants ».

Un inspecteur général, M. Pécaut, dans un rapport de 1894, signale le résultat de l'expérience tentée comme constituant « un grand déficit dans notre budget moral! » — « Ce sont, ajoute M. Pécaut, des voix de sensualité, de haine, de sophismes qui ont aujourd'hui le privilège de parvenir à des extrémités où, jusqu'à présent, nulle vie de l'esprit ne s'était manifestée, et c'est nous, hélas! qui leur préparons des auditoires sans cesse renouvelés. »

On n'a pas oublié, à ce propos, les paroles inquiètes que prononçait M. Bourgeois à Rouen, à la dernière assemblée de la Ligue de l'enseignement, au mois d'octobre dernier, lorsqu'il parlait de « l'insuffisance de l'éducation du sentiment moral », ni les appréhensions manifestées à ce sujet par Jean Macé, le fondateur même de la Ligue, peu de temps avant sa mort.

Ne dirait-on pas que ces enquêtes n'ont eu pour objet que de fournir des arguments à la thèse soutenue avec une si vigoureuse éloquence par Jules Simon et qu'Edmond Schérer avait déjà formulée en ces termes : « Une morale n'est rien, si elle n'est pas religieuse[1] ». Mais depuis le rapport de M. Lichtenberger, le mal

[1] Ed. Schérer, *Etudes sur la littérature contemporaine.*

n'a fait que s'aggraver [1]. Et l'on ne saurait prétexter que l'on se soit fait illusion. Nous en trouvons la preuve dans la réunion tenue en 1895, sous la présidence et la convocation de M. le Directeur de l'enseignement primaire, dans un salon universitaire de Paris, réunion à laquelle avaient été convoqués des hommes qui font autorité par leur compétence en matière pédagogique, par leurs études morales et philosophiques. J'en parle ici, parce que cet incident me paraît constituer un fait d'une réelle importance, et parce que la curieuse délibération qui eut lieu à cette occasion m'a été racontée, peu de jours après, par un des assistants. J'en ai retrouvé un récit tout semblable dans un journal, *la Réforme nationale*, et dans un intéressant ouvrage de M. le comte Fontaine de Resbecq [2], et la fidélité de ces comptes rendus n'a pas été contestée jusqu'ici.

La réunion avait pour but, en présence de l'impuissance de l'enseignement moral dans les écoles, d'aviser aux moyens d'y remédier et de rechercher notamment s'il ne serait pas possible d'opérer un rapprochement entre les diverses Eglises et nos écoles. Une longue discussion s'engagea. La question fut débattue sous tous ses aspects, et, à l'exception *d'une seule* des personnes présentes, « tous les membres de la réunion furent d'avis que *l'on avait fait fausse route*, qu'il ne paraissait pas possible d'enseigner la morale à des enfants sans donner la religion pour fondement à la leçon, et qu'au reste on s'apercevait aux résultats de l'erreur commise. »

Il était manifeste qu'une seule solution apparaissait à tous les esprits : faire rentrer par la religion l'idéal dans l'école, y faire rentrer Dieu, et cette solution eût été nettement adoptée, sans doute, si, selon une remarque qui n'est pas exempte de malice, on avait indiqué un moyen d'atteindre ce but sans que les instituteurs, les enfants, et surtout les députés radicaux s'en aperçussent.

On discuta sans arriver à préciser, pour savoir sous quelle forme on pourrait rendre à Dieu la place qu'il n'avait plus dans l'enseignement sans prononcer son nom. On chercha comment il pourrait

[1] « Il faut le dire, avait écrit M. Lichtenberger, dans ce rapport, la séparation de l'enseignement moral et religieux paraissait et paraît encore à beaucoup d'esprits, même parmi les meilleurs, une tentative frappée de stérilité. Ils estiment que l'éducation, surtout lorsqu'il s'agit des classes populaires, n'a pas le droit de se priver des secours que lui offre la religion, ce frein intérieur qui dispense de tout autre frein. L'intelligence, pensent-ils, peut bien nous donner de nouvelles forces, mais c'est la religion qui en détermine le bon emploi. » (*Rapport sur l'éducation morale dans les écoles primaires*, p. 56. Imprimerie nationale, 1889.)

[2] *L'âme de l'Ecole neutre.*

être appelé : « Notre Père... le Divin... l'Audelà... » Mais il n'était pas nécessaire de préciser davantage pour que cette séance portât avec elle le plus clair et le plus décisif des enseignements.

Quand on est à ce point informé sur l'état actuel de l'éducation morale dans les écoles primaires, comment éprouverait-on de la surprise en présence de l'extraordinaire accroissement de la criminalité parmi les enfants et les jeunes gens? D'autres causes y contribuent sans doute; nous n'entendons nullement le contester; une seule l'explique véritablement, et c'est à plaisir que l'on se tromperait, si on ne le reconnaissait pas.

Mais n'est-il pas douloureux de penser qu'il a fallu une expérience de plus de quinze années, dont sont peut-être victimes des milliers et des milliers d'individus, pour ramener les esprits à cette vérité élémentaire, « qu'en supprimant la religion, on supprimait un frein moral de premier ordre, et plus encore un ressort moral »; pour reconnaître « que ce n'est pas avec des négations que l'on moralise un peuple[1]? » L'évidence des faits montre enfin où nous a conduits « une foi exagérée dans la vertu moralisatrice des sciences positives »; elle met aussi en lumière une autre erreur non moins fatale : « Par le malheur des circonstances et par la maladresse des hommes, écrit M. Fouillée, la politique a dominé dans les questions d'enseignement et les intérêts moraux des enfants, des maîtres eux-mêmes ont été sacrifiés aux intérêts de parti. »

« Ni la philosophie, ni le protestantisme, ajoute-t-il plus loin, n'ont profité des destructions de croyances. Le scepticisme moral a été chez les enfants et les jeunes gens l'ordinaire résultat du scepticisme religieux. Ici encore, on a trop songé à l'instruction intellectuelle, et on n'a pas cherché des fondements sociaux à l'éducation morale, au moment même où on émancipait et libéralisait les esprits. »

IV

Voilà donc un fait bien établi. On a été impuissant à remplacer le vieil idéal chrétien, et l'on aurait pu se montrer peut-être moins dédaigneux pour lui, en considérant où l'on en est arrivé. Mais il faudrait avoir le courage de tirer enfin une conclusion pratique de tant de faits accumulés, des enseignements qu'offre la situation de notre pays, du résultat des expériences tentées, des révélations consignées dans les enquêtes officielles. Ce n'est pas assez de se répandre en doléances sur des maux qui frappent tous les yeux.

[1] *Les Jeunes criminels, l'école et la presse,* par Alfred Fouillée, de l'Institut.

Reconnaître « le vide de la morale civique », reconnaître « que l'enseignement du maître implique l'idée de Dieu comme base de toute morale », et qu'il faut « la mettre devant, non derrière », toutes ces constatations demeurent vaines, si l'on recule devant les conséquences qu'elles impliquent. On cherche encore, hélas! à s'y dérober. Un ministre de l'instruction publique, qui connaît bien cependant le résultat des enquêtes faites par son ministère, qui n'ignore pas l'importante délibération à laquelle nous venons de faire allusion, M. Poincaré, s'attachait, hier à peine, à établir qu'il est possible de trouver « dans les notions naturelles du bien et du mal, dans la conscience intime, le point d'appui de la morale, — l'idéal cherché. — L'enseignement de la morale laïque et civique consisterait, à ses yeux, dans le développement intégral, dans la culture méthodique de la conscience, dans l'épreuve de la volonté, dans le dégagement de la personnalité humaine, dans l'affirmation du devoir, de la responsabilité, dans les leçons salutaires du travail ».

Mais, en fait, que reste-t-il de ce programme quand on a supprimé la croyance au monde supérieur, invisible, à l'au-delà? Où est la sanction, où est le point d'appui, où est la règle de la vie morale, le fondement de nos espérances, où est l'idéal, en un mot? Et à quoi sert-il, d'ailleurs, de discuter, de s'enfermer dans des formules, de rêver d'un instituteur et d'un élève chimériques, alors que la leçon des faits est si claire?

L'obstination que l'on apporte à se dérober à la conclusion qui résulte de l'évidence même est un phénomène des plus singuliers. La véritable cause d'une contradiction si flagrante, c'est, en réalité, que la poursuite de l'idéal chrétien exige des sacrifices devant lesquels on recule. On cède une fois de plus à la secrète complaisance qui est au fond de la nature humaine. L'homme veut être son propre centre, son dieu; et, dans le véritable idéal, qui est un idéal religieux, il aperçoit l'éternel ennemi de notre orgueil et de nos passions. Avec son apparence austère, l'idéal chrétien, il faut le dire, ne séduit pas, tout d'abord, comme le faux idéal, comme l'idéal terrestre dont l'attrait est si puissant pour qui ne s'arrête qu'aux dehors. Le choix que l'homme est appelé à faire et devant lequel il hésite ne rappelle-t-il pas l'étrange poursuite des épouseurs de cette charmante Portia que le génie de Shakespeare a si merveilleusement mise en scène dans son *Marchand de Venise?* Le père de Portia, en mourant, lui a légué trois cassettes, l'une en or, l'autre en argent, la troisième en plomb. La riche héritière appartiendra à celui des prétendants qui choisira la cassette contenant son portrait. Isolément, et dans le plus grand

secret, ils viennent l'un après l'autre tenter l'épreuve. Le coffret d'or porte cette inscription : « Qui me prend recevra ce que bien des hommes désirent. » Séduit par cette promesse et par l'éclat du précieux métal, le premier d'entre eux fixe son choix sur la brillante enveloppe qui lui semble renfermer l'idéal de beauté auquel il aspire. Quelle déception! Il n'y trouve qu'un cadavre, car « les tombes dorées n'enferment que des vers ». Le second n'est pas plus heureux. Il s'est laissé tromper par le coffret d'argent sur lequel il a lu cette devise : « Qui me prend recevra le prix de son mérite. » Au lieu de l'idéal qu'il espère y découvrir, il n'y aperçoit que la figure d'un idiot qui, d'un œil louche, lui signifie cette sentence : « Il y a des sots sur la terre vêtus d'argent comme je le suis. » Le véritable idéal était caché dans la cassette de plomb sous une inscription aussi peu engageante que la pâle simplicité de ce métal : « Qui me prend doit donner et risquer tout ce qu'il a. »

Mais nous n'avons pas seulement à nous garder de la poursuite d'un faux idéal, à repousser ceux qui nous le proposent, nous avons à répondre à ceux qui, nous montrant l'humanité en quête d'un idéal nouveau, estiment qu'il convient de l'aider dans cette recherche et de savoir attendre.

Attendre! On peut à la rigueur tenir un tel langage à quelques esprits choisis qu'attire l'inconnu, qui sont persuadés qu'il y a dans l'ordre moral un monde à découvrir et qui ont le loisir de s'attarder au rêve. Mais la masse des esprits, mais le peuple, mais ceux qui, comme le disait M. Waldeck-Rousseau, portent le poids du jour et le trouvent pesant, ceux qui ont besoin d'un point d'appui, d'une consolation, d'une espérance immédiate, peut-on les satisfaire avec des promesses, leur montrer au loin des perspectives incertaines, leur parler de l'idéal de demain, d'un lendemain dont nul ne se porte garant?

Il y a des esprits qui se complaisent uniquement dans la recherche et n'en voudraient point sortir. Ce sont ceux qui disent avec Lessing que si Dieu se présentait à eux, les deux poings fermés, l'un renfermant la recherche toujours inassouvie de l'idéal, de la vérité, et l'autre la solution de tous les problèmes, et s'il demandait quelle main il doit ouvrir, répondraient sans hésiter : « La main qui renferme la poursuite incessante de l'idéal. » C'est là pur dilettantisme, et l'humanité vit d'autre chose. Nous n'avons pas à nous y arrêter.

Je n'ai garde de méconnaître que, parmi ceux qui nous invitent à suivre des chemins non frayés et à tenter la découverte d'un nouvel idéal répondant aux aspirations de ce temps, il y a de nobles âmes qui cherchent avec angoisse la solution du problème

de la destinée, et dont l'ambition est de monter toujours plus haut. On peut, par exemple, ne point partager toutes les idées de M. Paul Desjardins, s'en inquiéter parfois, mais on ne saurait se défendre de respecter, en même temps que la sincérité de son effort, le souci constant de perfection morale et l'intelligente charité qui l'animent. L'illusion est de croire qu'un vague spiritualisme donnera satisfaction au besoin qui tourmente les esprits et qu'ils se contenteront, comme idéal, de la profession de foi du Vicaire Savoyard.

On nous dit bien « que ceux qui analysent la conscience moderne si troublée ont le droit de ne pas conclure ». Mais alors quelle action peuvent-ils se flatter d'exercer sur leur temps? Comment prétendraient-ils diriger les âmes? A-t-on trouvé le secret de les conduire autrement que par des affirmations? Il semble que l'expérience ait suffisamment établi quelle décevante entreprise ce serait de prétendre découvrir un nouvel idéal dans cette sorte de christianisme libre et individuel, avec d'innombrables variétés intérieures, qu'avait rêvé Renan, et dans lequel il voyait l'avenir religieux de l'Europe. On n'a pas même besoin de se demander, comme le fait M. Séailles, « si cette religion sans miracles, sans rites, sans dogmes, sera encore une religion; si elle inspirera encore aux hommes le besoin de manifester par des actes solennels la communauté de leurs croyances; si elle ne se retirera pas de plus en plus dans le sanctuaire de l'âme individuelle? » Les faits ont répondu.

C'est l'idéal que l'on nous conseillait d'introduire dans l'éducation de la jeunesse. On voulait laïciser l'idéal avec la religion, — laïciser la religion, c'est-à-dire, selon les expressions de M. Sabatier, aujourd'hui doyen de la faculté de théologie protestante à la Sorbonne, intérioriser la religion, la faire passer du dehors au dedans, de l'état d'institution externe à l'état de sentiment et de vie interne, établir un sanctuaire divin dans sa propre conscience, et là, dans ce sanctuaire secret, entrer en rapport et en communion chacun avec son Dieu; se faire prêtre pour soi, responsable pour soi de sa vie intérieure, écarter l'immixtion de tout clergé.

On a pu voir, par les résultats mêmes de l'enquête que nous avons citée, ce que seraient les croyances des maîtres et des élèves, quel idéal subsisterait avec ce nouvel Evangile.

Il faut se mettre en présence de la réalité, en présence des maîtres et des élèves, tels qu'ils sont, et non tels que l'imagination les présente; il faut surtout se placer en présence de besoins qui demandent à être satisfaits de suite, sous peine d'exposer plusieurs générations peut-être aux plus redoutables des périls. Dans tous

les cas, les esprits qui nous demandent de leur faire crédit du temps nécessaire pour chercher un nouvel idéal et pour nous le proposer, feraient bien, auparavant, de nous démontrer comment et par quelles causes est devenu tout à coup insuffisant, inefficace, l'idéal qui avait suffi à l'humanité, qui l'avait soutenue et consolée pendant tant de siècles.

Il paraît inexplicable que, dans cette détresse morale où l'on avoue être, on appelle de tous ses vœux une voix nouvelle, un sauveur inconnu, un Messie, alors que la voix du Christ est là. Plus de dix-huit cents ans se sont écoulés depuis sa prédication, et ne peut-on pas dire encore aujourd'hui avec l'Evangile : « Jamais homme ne parla comme lui » ? Ne peut-on pas se demander, avec Lamennais, ce que l'on a substitué à sa doctrine, ce que l'on y a ajouté, et s'il n'est pas vrai que c'est elle et elle seule qui fermente au sein de la société présente, en travail depuis un siècle pour la réaliser moins imparfaitement?

Quel langage a jamais dépassé et dépassera jamais celui du Sermon sur la montagne, ce langage « qui a conquis le monde, tandis que ni le *Manuel* d'Epictète ni les *Pensées* de Marc-Aurèle n'ont rien engendré [1] ».

Est-il rationnel, est-il pratique, quand on a un remède sous la main, quand, après des efforts sans nombre, on n'en a pas trouvé de meilleur, de s'ingénier à en découvrir un nouveau, au risque de périr pendant la recherche, et de remettre en question, aujourd'hui, les problèmes dont le christianisme avait donné la solution, après qu'ils avaient épuisé vainement toutes les forces du génie païen?

V

Le retour à l'idéal chrétien est la conclusion qui s'impose. Quels seront les artisans de ce retour? Par quelles voies s'opérera-t-il? L'éducation, le choix des maîtres qui la donnent, tiennent ici évidemment le premier rang. Mais tous les concours seraient nécessaires. Les détenteurs, à un titre quelconque, de la puissance publique, les classes élevées, les chefs de famille, avec le cortège des influences du foyer domestique, et en particulier les écrivains d'élite qui dirigent le mouvement intellectuel, en sont des facteurs indispensables.

Il est certain que toute atteinte portée par ceux qui gouvernent à la notion divine dans le cœur de la nation est, en même temps,

[1] Brunetière, *Science et religion*.

un coup funeste porté à l'idéal. On n'a même pas besoin de demander aux gouvernants qu'ils travaillent à le restaurer; ce serait beaucoup, de leur part, de ne rien faire pour le détruire et d'assurer la liberté aux efforts tentés pour le ranimer. Mais il semble que l'on ne se rende pas compte de l'influence exercée, sur les imaginations populaires surtout, par la persistance avec laquelle tout ce qui parle de Dieu ou le représente aux yeux de tous, est écarté de l'école publique, de la charité, de l'hôpital, de la prison, même du langage officiel. Quel cas a-t-on fait des conclusions du rapport de M. Lichtenberger publié, je l'ai dit, en 1889? Il concluait, comme on le sait, à un retour pur et simple au projet primitif de M. Jules Ferry, lequel concédait aux ministres des différents cultes l'autorisation de donner l'instruction religieuse dans les locaux scolaires, en dehors des heures de classe. A ce vœu si modeste, véritable minimum réclamé par l'équité la plus élémentaire, par la plus vulgaire tolérance et, selon les propres expressions de M. Lichtenberger, par la majorité des familles, il n'a été donné jusqu'à ce jour aucune satisfaction. On a craint, paraît-il, de diminuer le prestige qui s'attache à l'enseignement de l'alphabet et de la grammaire officiels en introduisant dans l'école primaire, — même en dehors des heures de classe, — un prêtre ou un pasteur expliquant aux enfants du peuple ce petit livre auprès duquel pâlissent tous les livres de la terre, cet humble catéchisme où se trouve résumé sous une forme familière tout ce que l'homme doit savoir et pratiquer pour atteindre à ses fins. Et tandis que réunions électorales, orphéons, sociétés de gymnastique peuvent disposer, à certains jours, à certaines heures, de nos maisons d'école, tandis que les enfants de la bourgeoisie reçoivent en toute liberté l'instruction religieuse dans les salles de classe de nos lycées ou de nos collèges communaux, seuls les enfants du peuple, par la moins justifiable des anomalies, sont condamnés à chercher ailleurs qu'à l'école le seul enseignement moral qui ait fait ses preuves. Trop heureux si le discrédit volontaire ou involontaire que cet ostracisme légal jette parfois sur l'instruction religieuse, venant s'ajouter à l'incurie de certaines familles, ne les détourne pas de l'unique source où il leur soit encore permis de l'aller puiser!

En supprimant, non seulement l'enseignement religieux, mais le nom même de Dieu, jusque dans les livres de classe mis entre les mains de la jeunesse, en enlevant tous les symboles religieux, même là où règne le mystère de la mort, on a pris, en quelque sorte, systématiquement à tâche, de détourner les esprits du monde supérieur invisible, pour les enfermer dans le cercle étroit des

réalités vulgaires et des horizons terrestres. C'est le rôle tout contraire qu'auraient dû remplir et que doivent remplir aujourd'hui chez nous les pouvoirs publics. Pourquoi ne suivraient-ils pas l'exemple que leur donnent les gouvernements étrangers, placés à la tête des nations qui ont la puissance, le rayonnement, l'avenir? Non seulement aucun d'eux ne méconnaît l'influence de l'idéal chrétien, mais ils prouvent qu'ils attachent une importance capitale à le faire respecter. Parmi les hommes politiques dignes de ce nom, même les moins croyants le regardent comme une force au point de vue social et national; le patriotisme et le bon sens les empêchent de rien faire qui lui porte atteinte. Si le chef de l'État, en France, croit devoir s'abstenir, dans les circonstances les plus solennelles pour le pays, de toute allusion à la Divinité, et semble en ignorer l'existence, ailleurs, dans la République des États-Unis, par exemple, — on ne saurait assez le signaler, — le président ne laissera pas échapper une occasion d'exhorter « la conscience nationale à reconnaître avec plus de promptitude et de cordialité la puissance et la bonté de Dieu ». Que l'on examine avec quelque attention l'attitude des gouvernements étrangers, depuis quelque temps surtout, dans les quatre ou cinq nations qui, en dehors de nous, disposent du monde, et on remarquera à quel point ils témoignent le souci de maintenir ou de réveiller, avec le sentiment religieux, l'idéal chrétien; et l'on vérifiera la justesse et la clairvoyance de cette réflexion de Lacordaire : « Toute l'Europe semble se préparer à des événements où les questions religieuses joueront un grand rôle. La terre tourne et ramène sans cesse aux hommes Dieu pour but et pour point de vue. »

La France est à peu près le seul pays du monde où l'on ait établi une sorte d'irréligion d'État, sous le nom de neutralité scolaire. C'est assez d'une rapide étude des différentes législations pour se convaincre que ni l'Angleterre, ni l'Allemagne, ni la Suède et la Norvège, ni l'Autriche, ni la Belgique, ni la Hollande, ni la Russie, ni l'Italie, ne proscrivent de l'école l'enseignement religieux et le ministre du culte. Là où cet enseignement n'est pas obligatoire, il est libre et facultatif.

Et vraiment, en présence de tels faits, ne devons-nous pas penser que, malgré les affirmations contraires, la réforme de nos lois scolaires ne tardera pas à s'imposer, et qu'elle sera imposée, non seulement par les réclamations trop longtemps méconnues des catholiques et des croyants de tous les cultes, mais par l'inéluctable nécessité qu'entrevoient déjà les penseurs les plus libres et que proclamera l'accord du suffrage universel

avec l'intérêt bien entendu du pays et avec les législations de toutes les nations voisines?

Malheureusement, on a beau nous signaler aujourd'hui, avec une réelle tristesse et en faisant un patriotique appel à l'union, « l'absurdité de cette guerre acharnée faite à des convictions qui demeurent un des principaux soutiens de la moralité publique, l'odieux de cette intolérance religieuse, suscitée, entretenue par des esprits étroits et bornés, chez qui la libre-pensée n'est faite que de négations »; on a beau nous montrer tout ce que nous avons à redouter « de ceux à qui l'on a enlevé le ciel sans leur donner la terre », la guerre absurde subsiste encore, la Chambre des députés nous en a donné une preuve récente. Et à cette hostilité vient se joindre, hélas! l'habitude, de plus en plus manifeste dans certains milieux, de traiter avec une ironie légère les questions les plus graves qui puissent intéresser l'âme humaine et la patrie; fatale tendance qu'ont fait naître et qu'entretiennent un trop grand nombre d'écrivains célèbres, dont le talent semble consacré à restaurer au milieu de nous les idées païennes ou à répandre dans les esprits une sorte de nihilisme radical. A coup sûr, on ne saurait les accuser de ne point aimer leur pays, de le vouloir trahir ou affaiblir. Et pourtant, pourraient-ils lui faire un plus grand mal que celui qu'ils lui causent en tarissant toutes les sources où s'alimentaient la foi, l'enthousiasme, l'idéal; en nous enlevant l'énergie de vivre et d'agir? On écrit pour son plaisir, a dit récemment un critique; et rien n'est plus vrai. On est indifférent aux conséquences, aux effets des doctrines que l'on répand, indifférent à la pratique. « On s'amuse en démolissant. » Il paraît naturel d'admirer chez un auteur « l'audace d'une pensée qui a fait le tour des choses, et qui raconte avec un sourire engageant qu'elle a trouvé le vide partout ».

Quel redoutable examen de conscience pour un écrivain patriote, s'il se souvenait qu' « écrire c'est agir; que l'on a sa part des fautes de tous ceux dont on affaiblit la conscience ou la volonté[1] »! Ah! sans doute, l'amusement serait parfait, si nous n'avions pas une patrie à relever, si nous n'avions pas des devoirs envers elle et envers nous-mêmes, si nous n'avions pas à gagner notre vie morale, « si nous n'avions rien à faire qu'à vivre en rentiers de la vie, du spectacle des choses; si notre esprit ne devait être qu'une eau dormante où se reflètent, en passant, les formes qu'il n'a point créées pour leur donner l'illusion d'une œuvre à laquelle il reste étranger ».

[1] *Ernest Renan, Essai de biographie psychologique,* par Gabriel Séailles.

Il n'y a pas bien longtemps que la tribune allemande retentissait de certaines paroles bien faites pour nous donner à réfléchir à nous tous, gouvernants, hommes politiques, lettrés, écrivains, riches bourgeois, sur la part de responsabilité que nous avons dans la ruine de l'idéal chrétien. Il faut relire le discours du député socialiste Bebel, protestant contre les lois de répression si rigoureuses qui pèsent sur les socialistes. Il faut l'entendre démontrer que ce n'est pas aux prolétaires, aux ouvriers, qu'est dû le succès des écrivains, des professeurs qui ont détruit les vieilles croyances, la vieille morale, que ce ne sont pas eux qui ont acheté les éditions souvent coûteuses de leurs ouvrages. Pourquoi donc à ces écrivains, à ces maîtres, les honneurs, les places lucratives, les décorations, les pensions, les funérailles aux frais de l'Etat et pourquoi à ceux qui, simplement logiques, prétendent mettre en pratique leurs doctrines, pourquoi l'amende, la prison, l'exil?

Et faisant écho au député Bebel, M. Jean Jaurès, recherchant, lui aussi, les responsabilités, lançait du haut de la tribune française cette apostrophe : « Vous avez arrêté le rayonnement religieux et vous avez ainsi concentré dans les revendications immédiates, dans les revendications sociales, tout le feu de la pensée, toute l'ardeur du désir; c'est vous qui avez élevé la température révolutionnaire du prolétariat, et si vous vous épouvantez aujourd'hui, c'est devant votre œuvre. »

Si l'on ne trouve point dans ces considérations des raisons suffisantes pour travailler à restaurer l'idéal chrétien, nous aimons à croire, du moins, que l'on en trouvera d'assez sérieuses pour s'abstenir de contribuer à le détruire. Or, pour renaître, il lui suffirait de ces deux conditions : le respect et la liberté.

VI

Mais cet idéal chrétien, quel est-il? Comment l'analyser, comment le définir? Pour peu qu'on l'étudie, il nous apparaît avec un triple caractère : il s'incarne à la fois dans une doctrine, dans une personne, dans une société. Il s'incarne dans une doctrine qui ne procède pas d'un seul mode de connaissance, mais qui concilie dans une merveilleuse harmonie les certitudes de la raison avec les témoignages les plus hauts, ceux de Dieu lui-même, qui complète ainsi les lumières de la science par les lumières de la foi, et affermit l'homme dans la possession des vérités indispensables au gouvernement de sa vie. Cette doctrine n'impose point ses certitudes avec la tyrannie des sciences mathématiques, mais elle s'adresse à la libre adhésion de l'esprit et de la volonté, correspon-

dant l'un et l'autre aux influences mystérieuses de la grâce; elle est accessible à tous, pénètre de sa vertu supérieure les plus modestes croyants, comme les plus hautes intelligences, convient à l'homme de toutes les latitudes et de tous les temps. Essentiellement pratique, elle est la plus parfaite de toutes les morales, car elle est fondée sur les principes les plus solides qu'aucun système religieux ait jamais offerts à la foi des croyants; mais sa partie spéculative elle-même, qui, par certains côtés, dépasse la raison humaine, comme tout ce qui a l'Infini pour objet, entretient avec elle d'admirables contacts. Une corrélation étroite que l'apologiste découvre parfois entre les dogmes révélés et les principes de la raison, — un ordre divin s'adaptant, quand on y regarde de près, jusque dans les moindres détails à l'ordre humain, — la profondeur insondable des mystères se manifestant, en une certaine mesure, dans l'évidence des faits, — des rapports de convenance et de conformité accordant la nature et la grâce, — toute cette appropriation du christianisme aux besoins de l'intelligence et du cœur ne s'explique que par le caractère même de son divin fondateur.

La figure du Christ, dessinée comme au trait par les siècles qui ont précédé sa venue, exprimée avec un charme incomparable dans les Evangiles, n'a cessé d'être l'éternel objet des contemplations de tous les âges. Rien n'égale sa puissante vertu. Si loin que l'Infini soit de nous, le besoin de s'unir à lui nous obsède et nous tourmente. Mais comment l'atteindre? Comment être à lui comme à un être vivant qu'on peut posséder, avec qui l'on puisse entrer en rapport intime et effectif, s'il ne daigne combler la distance qui nous sépare en descendant lui-même jusqu'à nous? C'est là l'œuvre du Christ! Il est vraiment l'Homme-Dieu, opérant dans l'unité de sa personne le rapprochement et l'union du fini et de l'Infini, du Créateur et de la créature. Il est le Médiateur entre Dieu et le monde, apparaissant dans la plénitude des temps; il est la voie, la vérité et la vie. Il est le Rédempteur, détruisant l'empire du mal, le Libérateur des nations. Il est le Consolateur invisible qui, depuis dix-neuf cents ans, ravit tous ceux qu'il a mystérieusement attirés à lui, leur inspirant des espérances qui réjouissent, des renoncements qui transforment, des apaisements qui réconfortent, des sacrifices qui purifient, un amour qui divinise. Il est l'idéal vivant, l'idéal inépuisable, que chaque siècle a envisagé sous un aspect nouveau, où il a trouvé ce qu'il cherchait pour résoudre les problèmes que chaque siècle aussi pose autrement.

Par lui se trouve complété, dans une harmonieuse synthèse, tout ce qu'il y a d'insuffisant, d'imparfait dans l'idéal de l'action, de l'humanité, de la patrie, de la science, de l'honneur. L'idéal

chrétien a pour l'action le secret de toutes les énergies, de toutes les hardiesses, de tous les sacrifices. Aucun obstacle, aucun péril, n'arrête les initiatives, les dévouements qu'il suscite. On le trouve partout où il y a une souffrance à soulager, une faiblesse à défendre, une injustice à réparer. L'histoire et le monde sont remplis des témoignages de sa fécondité, des prodiges accomplis par l'esprit d'entreprise qu'il a fait naître et soutient, et qui s'applique aussi bien à la vie matérielle des peuples qu'à leur vie morale et à leur gloire nationale, mais qui profite surtout aux pauvres et aux affligés. N'est-ce pas en s'inspirant du Christ que Vincent de Paul a donné à l'amour de l'humanité sa plus haute expression, que Jeanne d'Arc a personnifié l'amour de la patrie, que la chevalerie s'est éprise du culte de l'honneur? Et n'est-il pas permis de rappeler que l'idéal chrétien, qui avait animé la science dans ses plus illustres représentants, inspirait aussi l'incomparable savant dont la France est en deuil, qui a expliqué, dans un si beau langage, comment les grandes pensées et les grandes actions s'éclairent toutes d'un reflet de l'Infini! Ceux mêmes qui doutent ne peuvent se déprendre de l'adorable figure du Christ. Ils l'invoquent, ils le cherchent et semblent recueillir de sa bouche miséricordieuse les paroles que croyait entendre Pascal : « Console-toi, tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais pas trouvé. »

Car le Christ, cette personne vivante, se prolonge et subsiste avec sa doctrine dans une société spirituelle dont il est le lien et le but : société où, d'un bout du monde à l'autre, toutes les âmes se touchent et se trouvent appuyées, aidées, conduites à leur fin, qui est l'union avec l'Etre parfait; société qui établit entre les vivants et les morts une circulation de perpétuelle charité, qui réalise la solidarité universelle; société à la fois progressive et immuable, combinant ses éternels principes avec les vicissitudes de la vie sociale, pliant la rigueur de sa discipline aux variations des temps et des peuples, reliant et maintenant dans l'unité les Églises particulières, par l'autorité toujours active et vivifiante de son chef suprême, associant à une propagation constante au dehors un rajeunissement intérieur qui déconcerte les préventions les plus hostiles. Tel est, dans ses grandes lignes, l'idéal chrétien. Jusqu'à présent l'on n'a rien pu lui substituer. Un philosophe anglais, qui est aussi un homme d'État et qui fait en ce moment même partie du gouvernement de son pays, le proclame dans un livre récent en des termes et avec des arguments qui ont fait impression sur les esprits de ce temps. Qu'opposerait-on à cet idéal? les théories matérialistes? elles sont impossibles à défendre au point de vue de la philosophie ou de la science; le naturalisme? il est

impuissant à sauvegarder la vie morale, la seule analyse des faits psychologiques et physiques le démontre; le déisme? ce n'est qu'un abri passager qui ne peut suffire aux besoins de l'homme, à ses aspirations religieuses, morales, sociales ou esthétiques. « Seul, le christianisme peut les satisfaire et dans le présent et dans l'avenir[1]. »

Aussi catégoriques sur tous ces points que M. Balfour, deux de ses plus illustres compatriotes, les docteurs Manning et Newman allaient plus loin que lui. Ils affirmaient que, parmi les formes du christianisme, la plus parfaite était le catholicisme « la plus religieuse de toutes les religions », celle qui l'emporte par sa fécondité sociale et par son efficacité dans l'œuvre de la régénération morale.

Au fond, avouons-le, si le culte de l'idéal n'a pas disparu de cette terre, c'est qu'il y a encore des hommes qui mettent en pratique la parole évangélique : « Cherchez le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. » C'est qu'il y a encore des hommes qui vont, « au delà des sens et du raisonnement, chercher l'absolu et le parfait, et non pas seulement l'extraordinaire et l'inconnu; qui saisissent par un élan de l'âme, non pas seulement une formule vide et creuse, mais le bien suprême, la beauté éternelle et vivante[2] ». C'est qu'il y a encore des hommes capables de faire des sacrifices héroïques en vue d'atteindre cette félicité suprême.

Si l'égoïsme n'a pas encore définitivement triomphé, et avec lui la décadence irrémédiable, c'est à eux qu'on le doit. Le monde vit de ces élans, de ces sacrifices, de cette foi. Ce qui reste de force à la société actuelle menacée dans ses fondements, énervée, avilie, s'alimente à ce foyer.

Aujourd'hui même, tandis que les uns nous égarent à la poursuite d'un idéal décevant et faux, et que les autres nous demandent d'attendre que leurs recherches aient amené la découverte d'un idéal nouveau, seul l'idéal chrétien nous défend contre les périls qui nous pressent, seul il empêche la société contemporaine de s'écrouler sous les coups qui lui sont portés de toutes parts, car c'est lui qui sauvegarde encore, en quelque mesure, l'éducation de l'enfant, le foyer et l'honneur domestique, la conscience, la paix sociale et le lien national.

Prenons donc garde d'amoindrir et d'épuiser ce dernier capital moral qui nous reste et qu'ont lentement amassé au milieu de nous les hommes qui s'inspirent de l'idéal chrétien.

[1] *Les Fondements de la Foi* (*The fundations of Belief*). — London, 1895.
[2] *Religion et critique*, par l'abbé de Broglie.

C'est à lui qu'il faut revenir, car il est l'idéal véritable. Tout, d'ailleurs, nous y ramène. Déjà les idoles qui avaient usurpé sa place ne peuvent plus nous satisfaire. Nous sommes las de courir après des fantômes, las des réalités grossières, aussi bien que des formules sonores et des mirages qui nous ont trop longtemps leurrés. De redoutables avertissements nous révèlent les abîmes vers lesquels nous marchons. D'inquiètes interrogations se font entendre. La jeunesse demande ce qu'elle doit aimer et vouloir, ce qu'elle doit croire et poursuivre. Anxieuse, elle cherche, elle appelle, et ses démarches vers la vérité ne sauraient demeurer stériles.

Mais à qui se donnera-t-elle? à qui surtout ira la foule, la foule si souvent trompée, incapable de souffrir sans espoir et de n'avoir pour horizon et pour culte que des négations? Après tant de recherches vaines pour remplacer la foi antique, après tant de déceptions douloureuses, faut-il désespérer de voir la pensée contemporaine, et avec elle l'instinct populaire, échapper enfin aux obscurités de l'heure présente et se tourner résolument vers le Roi de la lumière, vers cette pure lumière qu'a chantée le poète, lumière intellectuelle pleine d'amour, amour de tout bien véritable et source de toute joie, joie qui surpasse toute douceur[1] :

. . . . pura luce,
Luce intellettual piena d'amore,
Amor di vero ben pien di letizia,
Letizia che transcende ogni dolzore.

Léon Lefébure.

[1] Dante, *Paradiso*, XXX, 13.

L'ODYSSÉE D'UN AMBASSADEUR

LE MARQUIS DE NOINTEL

DANS LES ÉCHELLES DU LEVANT

(1673-1675)[1]

IV

Il ne fut point donné à Nointel de relâcher en Egypte, quelle qu'en fût son envie; au sortir de Jaffa, la mer se montra inexorablement belle et ne fournit aucun prétexte pour s'écarter de la direction prescrite : force fut à l'ambassadeur de se laisser porter vers le nord. Toutefois, si la Porte lui avait enjoint de revenir, elle ne lui avait pas indiqué la route à suivre : il se jugea libre de prendre celle de ses préférences, choisit naturellement la plus longue, et se mit à faire par quatre ou cinq cents lieues de pays l'école buissonnière.

D'abord, remontant le long de la côte syrienne, il s'arrêta de nouveau aux principales Echelles, Saint-Jean d'Acre, Saïda, Tripoli, et cette fois les examina longuement, de mai à juillet 1674. L'intérêt du commerce justifiait ces retards. Partout, il y avait à remettre la discipline parmi les marchands et l'ordre dans leurs opérations. Puis, il fallait batailler avec les pachas, lutter contre leur rapacité, leur mauvaise foi, pour réduire au droit unique de 3 pour 100 les mille taxes arbitraires qui grevaient le négoce et le mettaient à la torture. Nointel s'occupait aussi, dans chaque port, d'étudier les besoins et les produits du pays, les articles à en tirer et ceux à y exporter, les moyens d'augmenter les uns et les autres.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 avril 1897.

Toujours préoccupé de donner à son voyage un côté d'utilité pratique, il se plongeait dans ces matières et en faisait l'objet de copieux rapports au ministre, bourrés de chiffres et de locutions techniques.

Quand il avait rempli les devoirs de sa charge, il montait à cheval et se payait de ses peines en observant les alentours de la ville. Parfois, il s'aventurait assez loin : plusieurs Echelles lui servirent de point de départ pour des excursions dans l'intérieur.

Il visita ainsi, à six heures de Saint-Jean d'Acre, le pays de Nazareth, Gethsémani, le lac de Tibériade et d'autres sites bibliques : le Thabor, en particulier, lui inspira un violent enthousiasme, qui se traduit dans sa correspondance par un redoublement de traits hyperboliques et par de surprenantes métaphores : « Son élévation, dit-il à propos de la montagne sainte, son agréable figure, sa séparation qui le détache quasi de tout, son grand tour, la quantité de ses arbres, leurs différentes espèces, le nombre de ses plantes, la bonté de son terroir, la fraîcheur et la légèreté de son eau, et l'abondance du gibier, lui conservent autant de gloire dans la nature qu'elle en a eue dans la grâce par la transfiguration de son Créateur; elle commande la Galilée : l'on en découvre les provinces qui lui sont voisines et entre autres la Samarie et la Judée : et enfin elle peut servir en quelque sorte d'un cinquième livre de l'Evangile, imprimé par Jésus-Christ lui-même et par Jésus glorieux, puisque, outre la gloire qui lui a été communiquée, sa hauteur naturelle fait voir au-dessous d'elle les principaux lieux où ce Sauveur des âmes a si puissamment travaillé. »

Plus loin, en partant de Tripoli, il s'enfonça pour quelques jours dans le Liban et s'étonna de retrouver, sous le ciel d'Orient, la nature des Alpes. Les Maronites du Liban, le clergé surtout, accueillirent à bras ouverts leurs frères de France, et la candeur de ce bon peuple, ses mœurs simples et douces, ravirent nos voyageurs, qui crurent se trouver, lorsqu'ils se virent à la table du patriarche et de ses principaux prêtres, « dans un cénacle d'apôtres ». Continuant à monter, ils atteignirent la région des cèdres. Au fond d'un cirque bordé de cimes inaccessibles et de neiges éternelles, les arbres géants déployaient leurs ramures : leurs branches noueuses s'étendaient en tous sens, se tordaient, s'entrelaçaient et faisaient une succession de dômes. Le lieu était d'aspect saisissant, empreint d'une gravité mystique : il portait au recueillement et à la prière.

Dans ce grand temple vert aux rugueuses colonnes, Nointel fit dresser un autel et chanter la messe, variant ainsi le théâtre de ces scènes à effet où se complaisait son imagination et dont la nature

lui fournissait le cadre incessamment renouvelé. Le patriarche des Maronites, qui l'avait accompagné, admirait sa piété et exaltait la France. Ce prélat chef de peuple eût voulu se rappeler par un présent à la mémoire de Louis XIV : dans sa sainte pauvreté, il ne trouva rien de mieux à offrir qu'un morceau de bois de cèdre, pris en plein cœur de l'arbre, afin qu'en cette matière dure, vénérable, incorruptible, on pût sculpter un buste du roi très chrétien.

Rentré à Tripoli, Nointel s'apprêtait à reprendre la mer, quand des députés de la colonie française d'Alep se présentèrent à lui, sollicitant pour leur ville l'honneur d'une visite. Alep n'était qu'à douze journées de marche dans l'intérieur, Alep, l'un des grands carrefours du Levant, la cité féerique des conteurs arabes, où tous les ans des caravanes interminables, qui mettaient huit jours à défiler, apportaient les produits de la Perse et de la haute Asie. Notre commerce tenait là un de ses principaux comptoirs, mais les Anglais et les Hollandais nous y faisaient une rude concurrence. Nointel se pardonnerait-il de négliger ce poste important? Laissant sa tartane pousser sans lui jusqu'au bout de la côte syrienne et l'attendre dans le golfe d'Alexandrette, il décida de l'y rejoindre par terre, après avoir fait un grand tour dans la région d'Alep et la haute Syrie.

Vers Alep, le danger du voyage venait de certains postes de soldats turcs échelonnés sur les routes, avec mission d'en assurer la sécurité, moyennant une taxe à prélever sur les caravanes. La perception de ce péage leur était prétexte à extorsions et à pilleries; ils dépouillaient les voyageurs, quand ils ne les assassinaient point : de tous les brigands dont fourmillait le pays, ces gendarmes à la turque étaient les plus à craindre. Une de leurs bandes, sortant inopinément d'une caverne, essaya d'exercer son industrie aux dépens de l'ambassadeur et de ses gens. Une décharge d'armes à feu eut heureusement raison de cette canaille : on les poursuivit même dans leur repaire, dans leur tannière, et leur chef, accompagné de drôles à mine de démons, vint demander grâce à Nointel et baiser le bas de sa robe. On leur jeta alors quelques sequins. Plus loin, la rencontre de Turcomans nomades annonça la proximité du désert. L'air s'embrasait : le soleil dardait des flammes : la violence de la lumière brûlait les yeux : il fallait faire route la nuit et se reposer le jour, quand on avait découvert quelque asile de verdure et d'ombre.

A une demi-journée d'Alep, une brillante cavalcade fut signalée, venant vers le camp : c'était le corps des marchands français, la *nation*, qui se portait à la rencontre de l'ambassadeur. Celui-ci reçut les marchands sous sa tente et les accueillit royalement, siégeant sur

un lit de repos recouvert de velours cramoisi. Les Anglais aussi et les Hollandais étaient venus. Les premiers étaient gens de belle mine, superbement montés, vêtus avec un luxe étoffé et cossu. Ils avaient importé au fond de l'Orient les habitudes, le train de vie confortable et jusqu'aux plaisirs de leur pays : une partie de leur temps se passait à organiser des chasses à courre, parfaitement réglées. Parmi eux, Magni s'étonna de trouver des cadets de grande famille, « des fils de milords », qui s'étaient exilés au loin pour apprendre le commerce et faire personnellement fortune. Anglais et Hollandais eussent voulu s'adjoindre au cortège de l'ambassadeur pour l'entrée en ville; mais, comme leurs consuls n'avaient pas jugé à propos de les accompagner, Nointel repoussa un hommage qui n'était pas dans les formes. Les étrangers ne purent qu'assister à la mise en ordre et au départ du cortège, qui était réellement imposant : des trompettes d'abord, huit janissaires, huit drogmans, dix valets de livrée, plusieurs chevaux de main, un coureur tout habillé de rouge et d'autres vêtus à la grecque entourant la personne de l'ambassadeur, la *nation* derrière; en tout, sans compter les piétons, cent cinquante cavaliers, parmi lesquels le *tchaouch* de la Porte se faisait remarquer par la longue penne dont il décorait son turban aux jours de cérémonie.

Après quelques heures de marche, un vieux château fort parut, debout sur une brusque saillie de rochers, et tout autour la blanche Alep, enlacée de verdure, noyée de lumière, hérissée de minarets et de cyprès, s'épandait dans la plaine. A l'intérieur, le nombre, la beauté des mosquées, excitèrent l'admiration, ainsi que l'immensité du bazar, qui formait un dédale de galeries couvertes. Dans Alep et aux environs, c'était une confusion de peuples et de cultes : des musulmans, des chrétiens de tout genre, Maronites, Arméniens, Arabes, Chaldéens, Syriens, et parmi ces derniers groupes un mélange de catholiques et de dissidents : à côté des musulmans et des chrétiens, des gens qui n'étaient ni l'un ni l'autre, d'étranges sectaires, des Yézidins ou adorateurs du diable. Nointel croit que leur culte se rattachait primitivement à l'hérésie d'Origène, « mais, selon lui, il ne leur en reste aucune teinture que de reconnaître le diable pour leur dieu ou du moins de ne pas vouloir que l'on en dise du mal, crainte de s'attirer sa puissance ». Ces peuplades vivaient en partie près d'Alep, retranchées dans la montagne, mais le nom de la France était venu jusqu'à elles. Une nuit, leur chef se glissa dans la ville, vint trouver très secrètement l'ambassadeur et lui dit qu'il s'offrait au roi, avec trente mille lances, pour le cas où le puissant monarque d'Occident se déciderait à tâter par les armes la Syrie et la Palestine.

Alep était un grand centre de missions. Franciscains de Terre-Sainte, Capucins et Jésuites, sans compter quelques Carmes italiens, travaillaient à conquérir les dissidents, à les ramener, à les retenir dans le giron de l'Eglise. Point n'était besoin de stimuler le zèle des trois ordres principaux, mais plutôt de calmer leurs ardentes rivalités, de modérer leur concurrence. Chacun d'eux, exhibant des titres anciens ou récents, aspirait à la primauté : ils se disputaient aussi les conversions avec autant d'âpreté qu'eussent pu le faire des marchands pour de lucratives denrées. « La qualité de missionnaire, écrit judicieusemement Nointel, ne détruit et même ne suspend pas l'ambition : c'est elle qui me fit essuyer deux compliments, car, après un en français, prononcé au nom des Syriens par le supérieur des Capucins, celui des Jésuites se présenta avec un jeune homme dont il expliqua le discours arabe. »

Assumant le rôle de pacificateur et d'arbitre, Nointel réunit les religieux en assemblée plénière, et ce ne fut pas l'une des moindres singularités de son voyage que de le voir présider une sorte de concile. Dans cette fonction, il fut imposant et digne; après avoir donné successivement la parole aux chefs des différents ordres, après avoir écouté leurs requêtes, il rendit, au nom du roi, des ordonnances qui délimitaient tant bien que mal les domaines respectifs et ménagèrent une paix, une trêve plutôt, promptement dénoncée.

Vis-à-vis des chrétiens indigènes, il se montra plein d'affabilité, car, tout schismatiques et hétérodoxes que fussent la plupart d'entre eux, leur vénération pour la France témoignait en leur faveur. Il reçut leurs patriarches, visita leurs églises, et ce soin lui valut d'assister à une fort belle cérémonie, où le rite syriaque déploya toute sa pompe. Il s'y était rendu avec sa maison, « au bruit des trompettes et des tambourins... » — « Les Syriens, raconte-t-il, remplissaient par leur abondance leur église, leur cour et les toits... Le patriarche qui m'était venu recevoir *in pontificalibus* avec son clergé, des cierges et des encensoirs, étant à ma gauche, j'entendis sa messe, j'y reçus ses compliments, l'on m'informa de ce qu'il y prêcha à la louange du roi et sur le sujet de ma venue et des prières solennelles qui y furent chantées pour la prospérité de Sa Majesté. Tous les assistants du rite syrien, tant schismatiques, en très grand nombre, que catholiques, ne témoignèrent pas moins de zèle et d'union en ce rencontre qu'à donner des preuves de la croyance de la transsubstantiation [1], ce qu'ils

[1] Nointel avait été chargé par la cour et par Port-Royal de s'assurer si les églises orientales, contrairement aux assertions du pasteur calviniste

firent par des actes positifs de l'adoration que je leur ai vu faire de l'Hostie qui avait été consacrée en pain levé; son élévation fut faite en grande cérémonie au bruit des sonnettes, des timbales, de mes trompettes, et à un cri clair et comme musical formé tout d'un coup par les femmes sans aucune prononciation de paroles; ce qui fut suivi de prosternations à terre qui me parurent générales et bien expresses, suivant l'observation que j'en ai pu faire et suivant les assurances qui m'en ont été données. »

Après plusieurs semaines passées entre les murs d'Alep, Nointel continue sa pointe vers l'est. De ce côté, il n'existe pourtant ni comptoirs à restaurer ni missions à inspecter : seul, le désert déroule ses ondulations monotones, ses horizons coupés de ruines, ses solitudes sans fin, tombeau où gisent les civilisations mortes. Mais c'est précisément l'attrait de ces grands souvenirs qui captive notre ambassadeur et l'entraîne encore une fois à de lointaines pérégrinations. En septembre, malgré la saison torride, il s'avance jusqu'à l'Euphrate, où la caravane arrive à demi morte de chaleur et de soif. De longues barques, errant sur les eaux, permettent d'accéder à la rive opposée. Là, sur la grève brûlante, Nointel fait dresser sa tente et contemple à loisir le fleuve qui baigna Babylone. Mais il ne se borne pas à se recueillir et à s'absorber dans ses pensées. La mise en scène lui est nécessaire, indispensable : il la lui faut pour aider à son émotion. Par ses ordres, on célèbre un service solennel sous sa tente; puis, dans le grand silence du désert, un chant s'élève, grave, profond, scandé par le bruit des fanfares : c'est la caravane tout entière qui entonne à pleine voix le cantique des Hébreux.

Le signal de revenir en arrière fut enfin donné, et Nointel se rapprocha d'Alep, mais cette fois ne fit guère que traverser la ville. Sa suite était plus nombreuse que jamais, et quelle affluence extraordinaire de peuple pour le contempler! « Je puis vous assurer, écrit-il au ministre dans un accès de naïf orgueil, que j'avais peine à passer dans les rues. » Pour retourner d'Alep à la côte, il prit un chemin différent de celui par lequel il était venu, augmentant ainsi la somme de ses impressions et de ses souvenirs. Après avoir cherché sur les lieux les traces de saint Siméon Stylite, « visité plusieurs sépultures des anciens Romains, traversé la célèbre ville d'Antioche et l'Oronte », après avoir parcouru de grands

Claude, admettaient le mystère de l'Eucharistie et la présence réelle : c'était pour l'aider spécialement dans cette partie de sa tâche que Galland lui avait été adjoint. Un grand nombre d'attestations conformes à la doctrine catholique, émanant de patriarches, métropolites, évêques et prêtres orientaux des différents rites, furent recueillies.

espaces calcinés, franchi des défilés, contourné des montagnes, nos voyageurs retrouvèrent enfin, au bout de l'horizon, l'immensité bleue. La tartane se tenait à l'ancre dans un port du golfe d'Alexandrette, exacte au rendez-vous : le 3 octobre, Nointel s'y rembarqua pour se diriger vers la Grèce.

Voir Athènes avait été de tout temps l'un des rêves de sa vie. Près de le réaliser, son impatience d'arriver au but ne lui fit pas oublier ses habitudes de voyageur consciencieux, s'attardant aux bons endroits, attentif aux minimes détails, pourvu qu'ils soient révélateurs, et, comme nous dirions aujourd'hui, suggestifs : c'est bien ce qu'il exprime dans ce passage d'une lettre : « Je tâche de m'instruire de toutes les particularités, profitant de ce que je vois et que j'entends, et de ce qui s'est présenté généralement dans le cours de mon voyage, ne laissant rien échapper des moindres choses qui m'en font conclure de plus grandes. »

Repassant par Chypre, il y fut retenu dix jours, non seulement par le besoin de tout voir, mais aussi par un de ces incidents qui prennent, en pays levantin, les proportions d'un événement. Il s'agissait d'une querelle de préséance. A Larnaca, le consul de Venise, se figurant peut-être que sa république était encore maîtresse de l'île, avait osé contester la prééminence reconnue à nos agents dans tout l'empire turc : en pleine église paroissiale, ce chétif personnage avait fait déplacer et jeter de côté la chaise de notre consul, bien qu'elle portât les armes de France, pour y substituer la sienne. Cet outrage aux lys met Nointel hors de lui; pour le venger, pour obtenir réparation, il écrit à la Sublime-Porte, à la Seigneurie de Venise, à la cour de France. Mais il a tenu auparavant à foudroyer le coupable d'une lettre dans laquelle il a déployé toute sa puissance d'invective. Quelques passages de cette extraordinaire missive montrent le ton que se permettait alors un ambassadeur du roi vis-à-vis de quiconque attentait à nos prérogatives.

« Monsieur, je vous fais l'honneur de vous écrire, parce que je veux bien vous faire connaître moi-même mes sentiments sur votre conduite, plutôt afin que vous n'en puissiez douter que par aucune envie que vous y apportiez remède, sachant bien le moyen de le procurer d'où il doit venir. Sachez donc que vous avez commis une insolence et une témérité dont j'aurai la réparation, n'appartenant pas à une personne de votre estoc ni à aucune autre d'avoir si peu d'égard à la signification dans laquelle mon consul vous énonce les ordres qu'il a reçus de moi que de la traiter de *piena di vanità e di buggie*[1] : c'est vous qui êtes rempli de l'une et de l'autre.....

[1] Pleine de vanité et de mensonges.

Soyez certain qu'il est faux que l'église des PP. Observantins de Larnaca soit votre chapelle, que celui qui en a la direction soit votre gardien, ni qu'elle ait été rétablie de vos deniers, puisque c'est de ceux de la Terre-Sainte. Il est vrai que c'est une paroisse, qu'il n'y en a point d'autre à Larnaca, qu'elle est commune à tous les Francs, et que ceux d'entre eux à qui la préséance appartient en doivent jouir dans ce lieu sacré avec les marques d'honneur qui en sont inséparables : ayez-y dix chapelains, et autant d'aumôniers, vous n'en aurez pas pour cela plus de droit de vous y fixer une prééminence et d'abattre les armes de la France. Voilà votre crime qui ne peut être excusé que par un emportement de folie qui vous aurait privé de l'usage de la raison, et je crois que c'est le seul parti auquel vous pouvez vous réduire. L'avis que je vous en donne est aussi le plus doux traitement que vous méritiez, et afin que vous ayez l'avantage qu'il soit public et certain qu'un ambassadeur de France, tel que je suis, vous ait si bien traité que de vous écrire, j'envoie copie de cette lettre en France, à Venise et à Constantinople, car autrement, si vous vouliez donner de simples assurances que je vous ai écrit, on pourrait l'imputer à votre superbe ordinaire. »

Toujours à Chypre, Nointel lia connaissance avec l'une des hautes autorités ecclésiastiques de l'Orient. L'île possédait depuis des siècles et a toujours conservé une église grecque autonome, autocéphale, suivant l'expression moderne, et qui ne reconnaît au siège patriarcal de Constantinople qu'une suprématie d'honneur. Le chef de cette Église, l'archevêque Cicala, vint présenter ses devoirs à l'ambassadeur *in pontificalibus*, et tout de suite, en quelques traits de plume, Nointel nous rend l'aspect extérieur du personnage, avec ses attributs caractéristiques, et le pose en pied : « Il était couvert d'un manteau dont le haut était partagé en bandes de satin bleu, rouge et d'une autre couleur, le reste étant plein en noir; son bâton qu'il tenait à la main, qui est plus haut que lui, était orné de nacre de perles et surmonté d'un globe en argent représentant le monde, sur lequel se voyait sa croix. »

C'était un habile homme que cet archevêque, possédant à fond les langues orientales et les canons des conciles, ayant même étudié à Rome et parlant latin, ce qui ne l'empêchait point de nourrir les plus mauvais sentiments contre la véritable Église : au reste, prélat usurpateur et simoniaque. La conversation s'engagea, et l'on se mit facilement d'accord aux dépens de l'ennemi commun : on dauba sur Calvin et sa secte. Toutefois, cette rencontre avec l'un des docteurs de la loi orthodoxe, qui se montra hypocrite et cauteleux, ne dissipa point les préventions de Nointel contre les

Grecs et leur clergé : la conclusion qu'il tire de l'entretien, c'est « que le Turc a trouvé le secret de dominer les Grecs, et qu'il n'y a que le bâton et l'esclavage qui les puissent mettre à la raison. »

Quittant enfin Chypre, il laissa Candie sur sa gauche, sans y atterrir : il ne pénétra pas à nouveau dans le groupe des Cyclades, mais le contourna, frôlant les îles et s'y arrêtant quelquefois. Alors les ovations de Chio, de Naxos recommençaient; c'étaient des chants d'allégresse, des harangues, des décharges de boîtes; la consommation de poudre qui se fit durant tout le voyage fut effrayante. Nointel visita ainsi Milo, sans se douter du trésor que cet îlot obscur recélait dans son sein. Il visita Santorin, l'île brûlante, fumante, gonflée de lave en fusion et trouée d'incandescents cratères, agitée de continuels remous, l'étrange et mouvant terroir où semble se poursuivre le travail primitif du globe.

Cependant, à mesure que l'on avançait vers le nord, la mer se nettoyait d'îles. L'une après l'autre, les dernières Cyclades s'enfuirent à l'horizon. Vers l'est, la côte du Péloponnèse allongea ses arêtes dénudées et la dentelure de ses cimes : devant la tartane, le golfe d'Egine s'ouvrit, éblouissant de lumière : le 14 décembre, les voyageurs débarquaient sur la plage du Pirée.

VI

Désert et ruiné, ayant perdu jusqu'à son nom, le Pirée n'était plus que le port Lion; il n'offrit même pas un abri pour la nuit : on dut coucher sous la tente. Le lendemain, de bonne heure, Nointel se mit en marche vers Athènes et se prépara à faire dans cette ville sainte de l'art une entrée non moins pompeuse qu'à Jérusalem.

Grâce à la minutie de son récit, il est facile de recomposer la scène. La garnison turque, avec l'*aga* ou gouverneur, s'avançait premièrement : l'ambassadeur venait ensuite, entouré de ses estafiers et de sa livrée : après lui, les consuls de France et d'Angleterre, suivis d'une file de marchands et de curieux. Les trompettes turques mêlaient leur son lugubre, leur note stridente et prolongée, aux fanfares de nos pays : la bannière rouge des Anglais flottait auprès du drapeau blanc. La colonne, nuancée de brillants costumes, s'allongeait dans cette plaine d'Attique, qui se déploie, poussiéreuse et nue, entre des montagnes aux tons clairs, aux cimes rosées, appliquant sur le ciel d'azur leurs lignes sèches et fines, amoureusement modelées par la nature; au loin s'élevait Athènes, signalée par le rocher de l'Acropole, dominée par les flancs

déchirés du Lycabète et le Pentélique aux masses sombres.

Dès que l'on eut dépassé le bois d'oliviers que le voyageur voit encore aux portes d'Athènes et dont Nointel a soin de noter l'existence, les vestiges de la cité antique s'offrirent à sa vue : à chaque ruine, à chaque éminence couronnée de débris, la tradition, vraie ou fausse, rattachait un grand nom ou une scène fameuse, et ce fut au milieu de ces souvenirs qui se levaient de toutes parts, l'environnaient, l'enivraient, qu'il fit dans Athènes une arrivée de triomphateur. Au logis, décoré du nom de palais, qui lui a été réservé, l'illusion cesse, la déception se produit; il se retrouve en pays barbare, chez les Turcs, loin de toute civilisation, et c'est ainsi que son récit, emphatiquement commencé, tourne court, avec cette naïveté qui dénonce une impression vraie, et s'achève sur un détail typique et vulgaire : « Je ne pus rien manger, dit-il, d'un dîner à la turque qui m'avait été préparé; il me fut aussi impossible de boire du vin du pays, tellement aromatique et si mêlé de poix et de l'odeur du laudanum, qu'il suffit d'en demeurer à l'odorat sans en incommoder le goût. »

Son enthousiasme se ranima devant les ruines, les sites antiques, et surtout à la vue de l'Acropole. Cette forteresse naturelle, dédiée par Athènes au culte de la patrie et du beau, servait aux Osmanlis d'arsenal et de place d'armes. Ils y tenaient garnison : ils y avaient accumulé des batteries; par de laides constructions, ils en avaient obstrué les accès, encombré le sommet, et les ordres de l'*aga* en interdisaient rigoureusement l'entrée. En 1669, deux Français, Monceaux et Lainé, visitant Athènes, avaient dû se retirer sans pénétrer dans l'Acropole, et si, de loin en loin, quelque voyageur parvenait à s'y glisser, il devait se contenter d'y jeter un furtif coup d'œil. Grâce à sa qualité, Nointel fut plus heureux : il obtint les honneurs d'une entrée officielle dans l'Acropole, au bruit du canon : faveur plus précieuse, il obtint licence d'y retourner et d'y passer de longues heures, d'étudier à loisir les monuments de l'art grec qui s'y trouvaient prisonniers.

Sur l'Acropole, au bord de pentes abruptes qui se creusent en précipice, le Parthénon s'élève. Les Athéniens en avaient fait l'enveloppe et l'écrin de leur plus vénéré joyau, de la statue protectrice, de la grande déesse d'or et d'ivoire qui régnait sur la ville. Aujourd'hui, le Parthénon n'est que la plus belle des ruines : à l'époque de Nointel, le temple restait debout, dans sa mâle et divine structure.

Les siècles l'avaient respecté : l'Islam l'avait profané, non renversé. Une mosquée s'était logée à l'intérieur : ses murs blanchis à la chaux se montraient dans l'intervalle des colonnes doriques,

hâlées par le soleil, et un minaret coiffait scandaleusement l'édifice. Mais la colonnade continuait à se déployer sur les quatre faces, sans qu'aucun vide en rompît la superbe ordonnance, et la décoration extérieure subsistait. Le temple conservait la couronne de sculptures que lui avaient tressée Phidias et ses élèves. Les Turcs avaient frappé les marbres à coups de sabre; ils avaient défiguré les statues, mais ne s'étaient pas donné la peine de détruire l'ensemble. Au-dessus des colonnes, sur tout le pourtour, des groupes en relief, des combats de Centaures, de Lapithes, d'amazones, de géants, de guerriers, continuaient à orner les métopes, dans leurs cadres inviolés : le fronton de l'est montrait la naissance de Minerve; celui de l'ouest, plus endommagé, semblait montrer le triomphe de la déesse, et sur la frise s'allongeait, dans un déroulement de compositions parfaites, la procession des Panathénées.

Dès que Nointel eut été mis en présence du Parthénon, ce furent ces chefs-d'œuvre qui le saisirent aussitôt et le jetèrent littéralement en extase. Sans qu'il en connût les auteurs, — et cette ignorance ajoute à la sincérité de son impression, — son sens esthétique et l'étude qu'il avait faite en Italie de la sculpture antique lui en firent discerner l'incomparable beauté. Dans le récit où nous avons le premier jet de son admiration, il parle avec ravissement de « ces miracles »; il appelle l'Acropole « le trésor où sont renfermées ces merveilles » et affirme très justement « qu'elles surmontent ce qu'il y a de plus beau dans les reliefs et les statues de Rome ». Et ici ce n'est plus un écrivain ampoulé qui fleurit son style et fait ronfler ses périodes : c'est un adorateur sincère de l'antiquité, un amant du beau, dont la ferveur déborde. Il reste tellement ébloui, fasciné, hors de lui, que les mots manquent à son enthousiasme : il se déclare impuissant à donner dès à présent une description détaillée et suivie de ce qu'il a vu et renvoie ce soin à plus tard : « S'il m'était possible d'exprimer maintenant la riche confusion qu'un si bel ordre et une disposition si vivante, et une expression de tant de passions différentes, ont laissée dans mon esprit, je l'entreprendrais avec plaisir, mais ayant besoin d'y méditer de nouveau, vous me permettrez, Monsieur, d'en remettre l'entreprise à un autre temps[1]. »

En lui, cependant, un sentiment de convoitise et d'envie s'est réveillé, l'avidité du collectionneur s'est ranimée. Il rêve la possession des marbres, non pour lui, mais pour son maître : il les voit déjà chez le roi, entourés de soins et d'honneurs, soustraits

[1] La plus grande partie de cette lettre a été publiée par le comte de Laborde dans son savant ouvrage sur *Athènes aux XVe, XVIe et XVIIe siècles*, p. 144 à 160.

aux barbares : « Ils mériteraient, dit-il, d'être placés dans les cabinets ou galeries de Sa Majesté, où ils jouiraient de la protection que ce grand monarque donne aux arts et aux sciences qui les ont produits; ils y seraient mis à l'abri de l'injure du temps et des affronts qui leur sont faits par les Turcs, qui, pour éviter une idolâtrie imaginaire, croient faire une œuvre méritoire en leur arrachant le nez ou quelque autre partie. » On peut dire qu'il conçut la première pensée du rapt que devait accomplir plus tard un autre ambassadeur, pour le compte d'une nation rivale, et qu'il le commit en intention.

A défaut des originaux, il voulut du moins rapporter des copies, et il dut à cette inspiration de rendre à l'histoire de l'art un signalé service, suffisant à lui seul pour honorer son nom. Il imagina de faire dessiner, par le peintre qu'il continuait à mener avec lui, la série des sculptures du Parthénon, et de rendre ainsi à l'admiration des connaisseurs ces magnificences oubliées. C'était là une entreprise vraiment utile et de fécondes conséquences, mais d'une exécution singulièrement malaisée. Sans parler de la hauteur où se trouvaient placés les modèles, quelque conflit était à craindre avec les Turcs : à l'aspect du massacre de statues qu'ils avaient fait en tous lieux, Nointel n'avait-il pas acquis mille preuves de leur horreur pour la représentation de la figure humaine? En cette occurrence, il se souvint à propos qu'il était négociateur par état, et le diplomate vint en aide à l'ami des arts : à la suite de pourparlers habiles, appuyés au bon moment par un cadeau consistant en étoffes, en café, et en une demi-douzaine d'oies, l'*aga* promit non seulement de tout tolérer, mais de tout faciliter, et ce fut sous la protection de ses soldats que le travail commença.

Quel tableau! l'artiste, ses crayons à la main, établi au pied du Parthénon, tâchant de démêler et de reproduire la disposition des groupes, le jeu des draperies, l'attitude et le mouvement des corps; puis l'ambassadeur, revenu à l'Acropole *incognito*, se penchant sur le dessin commencé, se plaisant à voir paraître sur le papier « des Centaures, des combats et des victoires de ceux-ci, des triomphes, des sacrifices, » encourageant son peintre ordinaire et le pressant, car il importait de faire vite et que la patience des Turcs ne fût pas mise à trop longue épreuve. Sous cet aiguillon, le travail, quoique exécuté avec beaucoup de soin, fut lestement enlevé. Nointel obtint une suite de dessins représentant deux cents figures des frontons, des métopes, et des frises, dont il se déclara pleinement satisfait[1].

[1] Les dessins furent rapportés en France par Nointel après la fin de son

Depuis, de bons juges ont apprécié l'œuvre avec moins de partialité. Ils y ont signalé, à côté de qualités réelles, des imperfections, des faiblesses, surtout la méconnaissance du style antique, défaut ordinaire aux artistes du dix-septième siècle. Mais les événements devaient donner à ce travail hâtif une incontestable valeur et en faire un document de première importance.

ambassade; ils passèrent plus tard dans le cabinet de l'intendant Bégon, grand collectionneur, et en 1770 dans la Bibliothèque du roi, aujourd'hui Bibliothèque nationale, où ils forment un album spécial, au département des estampes. Quel est le nom de leur auteur? Nointel ne l'indique pas et se borne à dire : mon peintre, comme il eût dit : mon secrétaire, mon maître d'hôtel. Quant à Cornelio Magni, il raconte très positivement que les desseins furent pris par un jeune peintre *flamand*, celui qui était resté avec Nointel après la mort de Rombaud Faidherbe et qui fit tout le voyage. Il donne sur lui quelques renseignements, affirme par deux fois sa nationalité flamande, mais ne le nomme nulle part. Cependant, il est de tradition aujourd'hui d'attribuer les dessins à un peintre français, Jacques Carrey, né à Troyes et élève de Lebrun. Cette tradition ne remonte toutefois qu'à 1811; jusque-là, les auteurs qui ont fait allusion aux dessins y ont vu l'œuvre d'un anonyme flamand. En 1811, la reliure de l'album conservé à la Bibliothèque ayant été changée et remplacée par une autre aux armes impériales, le nom de Carrey fut inscrit sur la première page, avec quelques indications sur sa vie. Cette mention a été empruntée très probablement aux *Souvenirs* posthumes de l'académicien Grosley, qui paraissaient à ce moment même. En effet, Grosley, natif lui-même de Troyes et lié avec les descendants de Carrey, affirme, dans la notice qu'il lui consacre, que les dessins sont de sa main; il fournit sur le séjour de l'artiste dans le Levant et sur son passage en Grèce quelques détails caractéristiques. Seulement, il est facile de relever dans la notice certaines erreurs évidentes, qui ne permettent pas de se fier entièrement à tous les dires de Grosley. Que Carrey se soit trouvé en Orient pendant une partie de l'ambassade de Nointel, et qu'il ait été employé par lui à certains moments, le fait est hors de doute. Mais remarquons ceci : l'ambassadeur, dans sa correspondance, écrit qu'après son retour à Constantinople, il adjoignit au peintre qui lui restait et qui était l'auteur des dessins, un autre artiste, pour remplacer celui qu'il avait perdu à Naxos, le premier, Rombaud Faidherbe. Il employa ainsi trois peintres; le troisième, le dernier en date, ne serait-il pas Carrey, qui aurait collaboré aux grandes compositions picturales exécutées à Constantinople d'après les études prises antérieurement sur nature par Rombaud Faidherbe et par l'autre Flamand, mais qui n'aurait point participé au voyage ni dessiné en conséquence les marbres d'Athènes? Quoi qu'il en soit, il nous paraît bien difficile de faire prévaloir les assertions ultérieures de Grosley sur les affirmations réitérées de Magni, témoin oculaire et extrêmement attentif du voyage. Ajoutons un détail qui a son importance : on remarque sur plusieurs des dessins une mention manuscrite en cinq lettres, dont il n'a pas été possible de reconstituer le sens, mais qui, au dire de bons linguistes, est certainement tracée en caractères flamands du dix-septième siècle. Dans ces conditions, l'attribution des dessins du Parthénon à Carrey nous paraît plus que douteuse.

Treize ans après le passage de Nointel, la guerre s'étant rallumée entre Venise et la Porte, l'armée du provéditeur Morosini vint assiéger Athènes. Les Turcs firent de l'Acropole le centre de la résistance et du Parthénon leur poudrière. Le 28 septembre 1687, une bombe vénitienne creva la toiture de l'édifice et détermina une explosion qui le coupa en deux : toute la partie centrale s'écroula, plusieurs sculptures furent pulvérisées, d'autres jonchèrent le sol, où, dans le siècle suivant, un de nos ambassadeurs, Choiseul-Gouffier, en recueillit quelques débris. Une suprême injure était réservée au noble monument. On sait comment l'ambassadeur anglais Elgin, de 1801 à 1803, abusant d'une permission surprise au gouvernement turc, fit enlever toutes les parties conservées de la décoration, entre autres la frise des Panathénées, que n'avait pas trop atteinte la grande destruction de 1687. Ces objets exquis passèrent dans le musée de Londres, à l'exception d'un certain nombre d'entre eux, qui se perdirent en mer.

Trente ans plus tard, après la guerre d'indépendance, où les restes du Parthénon eurent à souffrir des boulets de Reschid-Pacha, les Turcs étaient définitivement expulsés d'Athènes. Dans la Grèce libérée, la science moderne prit possession de l'Acropole. On la vit y apporter son ardeur de recherches, ses procédés rigoureux d'investigation et de critique, sa passion de vérité. Elle ne rabaissait plus les monuments antiques à l'état de mines fécondes en marbres sculptés et en beaux fragments, bonnes à exploiter pour le cabinet des curieux : elle y voyait un objet d'études, destiné à nous faire mieux connaître l'art, les mœurs, la vie civile et religieuse des anciens : en présence des temples grecs, elle cherchait à se les figurer dans leur état primitif et, loin de dépouiller la demeure des dieux, s'appliquait à la relever par la pensée. Quand elle entreprit pour le Parthénon cette reconstruction idéale, elle fut naturellement amenée à se préoccuper de la décoration extérieure : elle voulut en déterminer les différentes parties, leur emplacement, leur sujet, leur sens, rétablir leur relation et leur enchaînement. Pour cette tâche, elle eut recours aux originaux transportés à Londres, aux fragments recueillis au Louvre et dans d'autres musées, mais comment suppléer à l'absence de tant de morceaux disparus pendant les désastres successifs du Parthénon? On avait bien les textes anciens, Pausanias; mais quelle description vaut un dessin pris sur nature? L'œuvre commandée par Nointel vint alors combler une lacune qui sans elle eût été irréparable. Tous les explorateurs, tous les historiens du Parthénon, y compris les plus célèbres, l'ont appelée à

leur aide et ont témoigné de son utilité. C'est donc à l'artiste et au diplomate du dix-septième siècle que notre époque a dû de mener à bien son œuvre de restitution intégrale et précise. Ne leur disputons pas une part de notre reconnaissance, quand, parvenus au sommet de l'Acropole, en face des ruines du temple, nous goûtons la pure jouissance de recomposer en esprit l'ensemble du monument et d'évoquer, dans une nette et sublime vision, ce type d'harmonie, d'élégance robuste et de perfection, où revit tout le génie d'Athènes.

Dans le reste de la ville, Nointel s'était mis, suivant sa coutume, à glaner des sculptures, des stèles, des bas-reliefs. La récolte fut abondante, car partout l'antique Athènes perçait encore sous la grande bourgade qui lui avait succédé. A chaque pas, autour des principales ruines, c'était un tronçon de statue gisant à terre dans une poussière de marbre; dans les rues, à chaque pas, un fût de colonne aux moulures délicates, un chapiteau finement sculpté, un débris de temple, encastrés dans d'informes bâtisses.

Nointel convoitait toutes ces proies et tâchait de s'en emparer. Entre autres objets, il fit enlever une longue table de marbre découverte dans le dallage d'une église; elle porte gravés les noms des guerriers athéniens de la tribu Erechthéide qui périrent à la guerre en l'an 456. Cette inscription est restée à la France et a commencé notre collection de textes épigraphiques; c'est celle qui figure aujourd'hui au Louvre, sous le nom de *marbre de Nointel.*

Ce qu'il ne pouvait emporter, notre ambassadeur le faisait dessiner. Son peintre était toujours là, prêt à saisir, d'un crayon rapide, le fragment remarqué, le motif de décoration qui avait plu. Parfois, on reproduisait un édifice entier. On prit aussi des vues d'Athènes, différents aspects de la ville. Ce fut à l'aide de ces esquisses, de ces matériaux, que Nointel put faire exécuter, après son retour à Constantinople, une grande peinture d'ensemble. Lui-même figure au premier plan, vêtu mi-partie à la française, mi-partie à l'orientale, portant à la fois la perruque et le caftan, s'appuyant sur une canne; autour de lui, ses compagnons, ses suivants, ses gardes, en groupes pompeux et pittoresques, et pour fond de tableau, le panorama d'Athènes, se déployant dans son cadre de montagnes. Sur cette vaste toile, retrouvée par hasard il y a quelques années, la topographie des lieux et les ruines aujourd'hui subsistantes sont si fidèlement reproduites qu'il est permis d'ajouter foi à la véracité, à la ressemblance de l'œuvre entière. Malgré la mollesse de l'exécution et la lourdeur du coloris, c'est la

meilleure représentation figurée qui nous reste d'Athènes en ce moment de son histoire [1].

L'exploration de la ville et de ses environs avait pris tout un mois; il ne resta que quinze jours à Nointel pour faire une fugue dans l'intérieur du pays. Rapidement, il parcourut l'Attique, vit Eleusis, Platée, le pays des Doriens, considéra le golfe de Lépante, revint par la Béotie et poussa jusqu'en Eubée.

Au retour de cette excursion, une voile française lui fut signalée dans le port du Pirée, un navire en partance pour la côte provençale : c'était la première occasion qui s'offrait à lui, depuis Alep, de communiquer avec son pays. Il en profita pour expédier à la cour ses relations de Chypre et d'Athènes; il voulut aussi se rappeler à ses amis de Paris, au cénacle de beaux esprits qui formaient sa société habituelle. Ecrivant longuement à l'un d'eux, il ajouta un mot de souvenir et d'affection pour chacun. Mais sa lettre va certainement circuler et faire sensation : on s'assemblera pour la lire; aussi tient-il à tourner galamment les choses, à prouver qu'en ses lointaines pérégrinations il n'a point désappris le langage à la mode, qu'il peut encore servir à ses amis un régal littéraire. Il sème donc à profusion les pointes, les *concetti;* il raffine et symbolise au point d'en devenir quasiment inintelligible, et voilà toute l'antiquité asiatique et grecque, sacrée et profane, mise en jeux d'esprit.

La lettre roule en entier sur les moyens fantastiques, empruntés à la nature, à l'histoire, à la mythologie, que Nointel aurait voulu employer pour correspondre plus tôt avec ses amis : « Je me persuade, dit-il, que vous êtes en peine de moi, n'ayant pas été possible que vous ayez reçu de mes nouvelles depuis Alep. Quelque poisson de l'Euphrate ou de l'Oronte, où je me suis baigné, aurait pu, par les mers de l'Océan et de la Méditerranée, vous informer de mes courses; mais, faute de possibilité de me faire entendre d'eux, j'ai eu recours au Liban et à l'Anti-Liban, et je doute que leurs échos soient parvenus jusqu'à vous. Les cèdres de cette montagne portent les impressions des caractères que j'ai dévoués à notre amitié, me persuadant que ces arbres consacrés par l'amour divin pourraient vous rendre témoignage de la fidélité que je vous garde; mais leur éloignement de la France, la difficulté et l'impossibilité d'en élever dans ce royaume, et leur unique situation dans un désert, leur font manquer de correspondants dans le reste du

[1] Ce tableau, qui est exposé aujourd'hui au musée de Chartres, a été excellemment décrit et apprécié par M. Homolle, membre de l'Institut, directeur de l'École française d'Athènes : *Bulletin de correspondance hellénique,* novembre-décembre 1894.

monde. Il m'a fallu en chercher ailleurs, et tout Syrien, Syrophénicien, Ionien, Philistin, Judéen, pour ne pas dire Juif, Galiléen, Comagénois, Antiochénois, que je suis, ce qui comprend l'origine, la pureté et la subtilité des sciences, des arts et des inventions, je n'ai pas trouvé de moyen d'abréger, autant que je le souhaitais, la grande distance qui nous sépare; j'aurais voulu quelque facilité à faire traverser les airs à mon amitié pour s'aller en ces moments reposer sur vous.

« J'ai traversé les mers dans ce dessein; celle de Pamphilie, en abordant en Chypre, me donnait de l'espérance par la puissance de Vénus, à qui cette île était si chère; mais cette divinité n'y règne plus; les Vénitiens ont commencé les premiers de donner atteinte à son empire, et les Turcs ont achevé. Je me portais volontiers à consulter la sagesse aussi profonde que couverte et énigmatique des Egyptiens, lorsqu'un requin arrêtant mon vaisseau, je n'ai pu m'en délivrer que sous la promesse de faire voile du côté de la Grèce.

« Il ne m'a été permis de me chauffer aux feux infernaux de Santorin qu'en passant, et j'en ai de la joie, car, pour peu que j'y fusse demeuré davantage, je courais risque d'aller trouver un fond que les vaisseaux ne trouvent point. Milo ne m'a pas arrêté, et ç'a été le port Pirée où j'ai mouillé, espérant que les Athéniens, ces maîtres dépositaires des sciences, des arts et des lois, me suggéreraient quelque secret. Leur commerce dans le reste du monde m'en était caution, leur civilité à me recevoir me le persuadait, le commandant de leur fameux château me l'avait promis en m'introduisant dans la ville, tambour battant, enseignes déployées, et au bruit du canon, à travers une foule innombrable qui me regardait bien et richement monté, environné d'un grand nombre de valets à pied, suivi de quarante cavaliers et précédé de mes trompettes, d'une compagnie d'infanterie et de plusieurs officiers turcs.

« Les beaux restes de l'antiquité, du palais de Périclès, du tombeau ou chapelle de Socrate, lanterne ou temple de Démosthènes, du portique de Zénon, de celui d'Adrien, l'intégrité des temples de Minerve et de Thésée, m'ont servi comme d'arcs de triomphe et de perspectives, et lisant dans ces monuments la force du génie de leurs auteurs, je ne doutais point de la vertu de leurs successeurs et de leur passion à se communiquer dans les autres parties du monde. La réputation de l'Aréopage, qui a volé si diligemment par toute la terre, me faisait bien espérer nonobstant sa réduction à une masure, mais voyant tous les jours des remises à m'apprendre cette voie courte de vous parler de loin, je montai à cheval, je traversai l'Attique, je courus trois heures dans la plaine d'Eleusis

à étripe-cheval, lesquels étant pris sur les masures des temples de Vénus, Cérès et Pluton, renouvelèrent mes souhaits pour la vitesse de mes lettres, afin qu'elle soit pareille à celle de mes lévriers athéniens, des platéens et doriens; j'entrai dans les montagnes de la Phocide, je me contentai de voir les pieds et la cime du Parnasse, couverte de neige, je ne poussai pas jusqu'au temple d'Apollon,

Quoniam Delphis oracula cessant,

et prenant le chemin du retour par les plaines, j'arrivai à Thèbes en six heures. Je voulais aussi, en passant à Marathon, prendre le Persan qui prit la fuite le plus diligemment; l'on me montra le marais où il s'embourba avec ses compagnons, et le lieu où l'on prétend à présent entendre toutes les nuits le hennissement de leurs chevaux et le cri des cavaliers. J'étais résolu de m'y pourvoir d'un courrier, mais une députation des Athéniens m'ayant prié de retourner dans leur ville pour y avoir satisfaction, je n'y fus pas si tôt qu'ils employèrent toute l'éloquence de Démosthènes à témoigner leur joie. Ils s'applaudissaient du grand secret qu'ils m'allaient découvrir, et il fut renfermé dans l'arrivée d'une barque de France, qui, étant venue pour charger de l'huile, s'en retournerait dans une vingtaine de jours et pourrait porter mes lettres. Ne vous étonnez donc pas si celle-ci sent l'huile, ne croyez pas que ma gloire aille si loin de prétendre au reproche qui se faisait à ce maître de l'éloquence, et ne soyez pas surpris que l'ancien commerce et si florissant des sciences soit réduit au trafic de l'huile; le grand empereur Adrien l'a ennobli et autorisé par un édit sur ce sujet, qui se lit encore aujourd'hui le long d'une pierre plus haute qu'un grand homme et large à proportion[1]. »

Après avoir poli et ornementé ce beau chef-d'œuvre, Nointel fit ses adieux à la Grèce et se remit en mer. Avant de rentrer à Constantinople, il voulut, par un de ces zigzags qui lui étaient familiers, se reporter encore une fois du littoral européen sur la côte d'Asie. Il lui restait à visiter Smyrne, l'une des quatre grandes Echelles du Levant, les trois autres étant Constantinople, Alep et le Caire. Pourquoi fallut-il que cette fin de voyage fût gâtée par une mésaventure? Comme l'ambassadeur avait de nouveau fait escale à Chio et se reposait tranquillement dans la capitale de l'île, une flottille de corsaires tripolitains, les plus redoutés de tous, fit irruption dans le port. Apercevant la tartane à l'ancre et sans

[1] Nous devons la communication de cette lettre privée à l'obligeance du regretté marquis de Queux de Saint-Hilaire.

défense, ces sacripants grimpèrent à bord; ils arrachèrent le pavillon de France, qu'ils mirent en lambeaux, et firent d'autres dégâts. Ils ne s'en tinrent pas là : liant partie avec certains malandrins du pays, qui terrorisaient la ville, ils débarquèrent et poussèrent droit au logis de l'ambassadeur, alléchés par l'espoir d'une telle proie. Ils se précipitaient, enragés de convoitise, armés de yatagans et de coutelas, tenant à la main des grenades, qu'ils s'apprêtaient à lancer. Heureusement, l'ambassadeur et ses gens étaient sur leurs gardes. On laissa approcher les assaillants : quand ils furent à bonne portée, un feu roulant de mousqueterie en coucha plusieurs sur le carreau et rejeta les autres à distance respectueuse.

Après une nuit passée en alarmes, car le siège s'était transformé en blocus, nos Français purent se retirer au château sous la protection de la garnison turque. Peu après, la présence signalée d'un vaisseau du roi dans les parages de l'île éloigna les Africains et permit d'atteindre Smyrne. Nointel s'y retrouva en lieu sûr et la description qu'il donne de son arrivée évoque l'image d'un Orient apaisé, souriant et gracieux, la molle cité descendant à la mer entre des jardins et des verdures, et le golfe en fête, peuplé de navires pavoisés, animé par le glissement des caïques. Une flottille d'embarcations élégantes était venue à la rencontre de l'ambassadeur : « J'entrai, dit-il, dans une, couverte d'un tendelet de Damas, dont les rameurs, au nombre de seize, avaient des jupons de même étoffe; les trompettes à la proue jouaient des fanfares, qui furent bientôt secondées de trois décharges de mousqueterie, et du canon du vaisseau et de deux bâtiments marchands, et encore d'un vénitien, n'y ayant eu qu'un anglais qui ait gardé le silence au préjudice de la civilité. »

Smyrne fut la dernière étape du voyage. Le 20 février 1675, Nointel rentrait à Constantinople, après dix-sept mois d'absence. L'accident de Chio n'avait pas trop endommagé ses collections, ses papiers. En fait d'antiquités et de sculptures, il rapportait de quoi se composer un musée, qu'il montrerait avec orgueil, dans son palais de Péra, aux étrangers de passage. D'autres et plus mirifiques projets occupaient sa pensée. Ecrire en une suite de mémoires une description complète du Levant, embrassant le passé et le présent de ces surprenantes régions, dressant l'inventaire de leurs richesses d'art, ajoutant un tableau brillant de la civilisation musulmane ou plutôt de cette barbarie somptueuse, tel était son rêve. Personne, pensait-il, n'était mieux à même que lui d'accomplir cette tâche gigantesque : n'avait-il pas eu, pour tout voir et bien observer, des facilités refusées aux simples voyageurs? Il s'était formé un immense dossier de notes et de renseignements.

Puis, l'enquête commencée par lui-même se poursuivrait sous son impulsion; les missionnaires, les consuls seraient ses collaborateurs : à tous nos agents, il avait mandé de lui envoyer un ensemble de notions précises, détaillées, puisées à bonne source, sur la partie de l'empire où chacun résidait.

Une description pittoresque s'accompagne nécessairement de dessins et de figures. Nointel n'entendait pas manquer à cet usage; mais nous savons qu'il avait en tout la passion du grand et de l'extraordinaire. Aussi rêvait-il pour son œuvre une illustration hors de pair, sans précédent, digne du sujet et de l'auteur : au lieu d'estampes et de vignettes, ce serait toute une galerie de tableaux. Exécutées par ses soins, ces peintures devaient ensuite, d'après ses prévisions, passer en France, à Paris, où, s'adjoignant au fameux musée de figures de cire, elles fourniraient aux plus belles pages du récit un commentaire presque vivant et frapperaient d'admiration la cour et la ville. Les études d'après nature, les séries de dessins, les innombrables croquis pris au cours du voyage, serviraient à confectionner les tableaux. Huit avaient été ébauchés sur les lieux mêmes et l'ambassadeur en énumère ainsi les sujets : « Le sépulcre d'Absalon et son paysage, une cascade admirable dans le fond du Liban sous Canobin, une grotte qui en est proche, la lanterne de Démosthènes à Athènes, les eaux de Damas, la rivière du Jourdain, un nain d'une figure extraordinaire que je rencontrai à Antab et un derviche que je vis à Gaza. » A Péra, il ferait retoucher, perfectionner, recommencer au besoin ces morceaux; il en ferait composer d'autres, de dimensions colossales. Dans ce but, il donnerait du renfort à son artiste ordinaire, installerait au palais de France un véritable atelier de peinture, une fabrique de tableaux, et l'on verrait peu à peu paraître sur la toile, reproduites au naturel, les principales scènes de l'ambassade et du voyage : d'abord l'audience solennelle du vizir lors du renouvellement des Capitulations, vaste groupement de figures qui, toutes, seraient des portraits; puis l'entrée à Jérusalem, l'aspect général de la ville sainte, l'église du Saint-Sépulcre, avec « le spectacle « du feu saint qui se joue en bas par les Grecs », sans compter la grande vue d'Athènes. Tout s'opérerait sous la direction de l'ambassadeur, d'après les données qu'il fournirait lui-même ; quant aux accessoires, on les aurait sous la main, grâce à la cargaison de costumes, d'étoffes, d'armes, de bijoux qu'il avait rapportée; il mettrait à la disposition de ses peintres toute cette luxuriante défroque, et suivant jour par jour, surveillant, inspirant le travail, il présiderait en personne à la grande entreprise d'art.

Il comptait sans les difficultés qui viendraient troubler, interrompre son œuvre, et la disperser ensuite pour n'en laisser subsister que des épaves [1]. L'origine de ces difficultés remonte en partie au voyage. Cette promenade d'un an et demi avait laissé les affaires d'État en souffrance, mécontenté la Porte, indisposé les ministres et le roi; accompagnée d'un déploiement inouï de faste et de hauteur, elle avait surexcité les jalousies de nos concurrents commerciaux et religieux, ranimé d'irritantes questions, exaspéré nos marchands, obligés de faire au solennel voyageur des réceptions fort chères; surtout elle avait épuisé ses ressources, dérangé ses finances, à tel point qu'il en viendrait bientôt, réduit aux expédients et harcelé de créanciers, à lever sur le commerce des taxes arbitraires, illégales, qui lui attireraient la colère royale et le désastre d'une disgrâce. Pour lui, lors de son retour à Constantinople, l'horizon se couvrait déjà de nuages, mais il en détournait sa vue et restait tout entier à la joie du présent, à la satisfaction d'avoir sauvé ses prises, amassé un trésor de souvenirs et mené à bien, au travers de vicissitudes sans nombre, sa pompeuse équipée.

Albert VANDAL.

[1] Parmi les cinq grands tableaux, les quatre premiers, longtemps réunis au château de Bercy, propriété de la famille Nicolay, appartiennent aujourd'hui à des particuliers; on a vu ce qu'est devenu le cinquième, représentant Athènes. Deux toiles de dimensions moindres sont, depuis 1803, au musée de Bordeaux, deux autres viennent d'être acquises par le musée de Versailles. La Bibliothèque nationale possède quelques dessins, sans compter ceux du Parthénon. Combien d'autres pièces, éparses aujourd'hui et ignorées, se retrouveront peut-être successivement!

CONVOITISES JAPONAISES ET COLONIES EUROPÉENNES

LES PHILIPPINES

En politique, a dit quelque part Richelieu, il ne faut pas chercher à voir de trop loin. C'est dans ce genre d'erreur que tombent d'habitude ceux qui veulent deviner l'avenir que nous prépare le développement futur des races de l'Extrême-Orient. On parle beaucoup, depuis quelques années, de ce qu'il est convenu d'appeler le péril jaune, et plus d'un alarmiste voit déjà les masses mongoles, organisées à la moderne, se ruant de nouveau sur l'Europe ou, familiarisées avec notre science industrielle, nous ruinant sur le terrain de la concurrence économique. De pareilles choses seront-elles jamais possibles? Je ne le sais. Elles sont, en tous cas, fort éloignées. Nous ignorons ce que l'Occident sera devenu d'ici là. C'est donc en vain que nous chercherions la solution d'un problème dont les données positives nous échappent. Mais il est, de ce côté, un danger plus certain, sur lequel il ne faudrait pas que des appréhensions plus générales et plus vagues nous fermassent les yeux, et ce danger s'appelle le Japon.

Depuis que, il y a plus d'un demi-siècle, les nations civilisées se sont ouvert le Céleste-Empire par la force des armes, depuis, surtout, que l'inauguration du canal de Suez a mis à leur portée immédiate les ressources des riches contrées qui le composent ou l'avoisinent, leur commerce y a pris une importance qu'il est difficile d'exagérer. On peut dire que, d'une part, elles en tirent une bonne partie des matières premières que leurs fabriques mettent en œuvre (et c'est ainsi, par exemple, que l'industrie de la soie a été complètement renouvelée); que, d'autre part, elles y placent quantité des produits qu'elles manufacturent. Ce n'est pas à la France, il est vrai, qu'est revenu le gros du profit. Mais si, là-bas, notre rôle économique est assez secondaire, en revanche, nous y sommes devenus les possesseurs d'un vaste territoire, plus qu'une colonie ordinaire. De la baie d'Along au cap Saint-Jacques, notre

drapeau flotte sur tous les rivages occidentaux de la mer Bleue. La période de la conquête est presque terminée au Tonkin. Nous commençons à vouloir tirer parti de ses richesses et naguère, dans un but de ce genre, la mission lyonnaise explorait le bassin du Yang-Tsé. Nous sommes donc intéressés autant et plus peut-être que n'importe lesquels de nos rivaux à surveiller d'un œil attentif ce qui se passe dans ces parages. Tout ce qui pourra y menacer la puissance européenne atteindra, du même coup, les maîtres actuels de l'Annam.

Or ce ne sont pas des craintes purement chimériques que celles que peuvent faire concevoir l'ensemble de la politique japonaise et la récente révolte des Philippines. Le Japon, depuis deux ans, à n'examiner les choses qu'au point de vue purement territorial, a donné à l'Europe deux avertissements des plus sérieux. En 1895, il a fallu la ligue de trois grandes puissances pour l'empêcher de s'annexer la Corée et de prendre une position dominante à l'entrée du golfe du Petchili, au cœur même de l'empire chinois. Encore a-t-on dû lui laisser Formose et les Pescadores. Par ces deux conquêtes, il s'est trouvé bloquer, sur la plus grande partie de leur pourtour, les côtes de son ancien adversaire et a prolongé ses domaines jusqu'aux abords du monde océanien. Si, comme nous espérons le montrer, ses intrigues n'ont pas été sans contribuer à l'insurrection des Philippines, on peut dire que ce qui est arrivé dans l'archipel espagnol semble annoncer un avenir peu rassurant pour nous. Le Tonkin, au lieu d'être une colonie de rapport, serait capable de devenir une charge tellement lourde, qu'il nous faudrait l'abandonner sans tirer aucune rémunération des sacrifices qu'il nous a coûtés. Et comme la situation intérieure de notre empire annamite a et surtout aura de grandes analogies avec celle des possessions castillanes, il conviendra, dans cette étude, d'examiner et le développement de la puissance japonaise, et les causes de la révolte qui vient de causer de si cruels embarras au gouvernement de Madrid. D'un côté comme de l'autre, nous pourrons recueillir d'utiles enseignements.

I

En 1868, le Japon était encore un État féodal, fermé, comme la péninsule voisine, à l'influence et même à la pénétration des étrangers. En 1897, c'est presque une grande puissance qui, dans son propre domaine, pourrait braver n'importe quelle nation européenne. Comment s'est accomplie cette transformation si rapide?

Elle s'explique sans peine par l'histoire de ce pays. Le monde

jaune n'est pas un bloc, semblable à lui-même dans toutes ses parties. Les peuples qui le composent ont eu chacun leur développement spécial, réglé par les conditions particulières de leur existence et aussi par le caractère des races qui les ont formés. L'empire du Soleil-Levant, nous le savons par ses annales, a dû sa naissance à des invasions de pirates malais. Ce furent elles qui, il y a de vingt à vingt-quatre siècles, jetèrent, dans le sud de l'archipel, les premières bases de l'État que nous connaissons. Cet Etat, fondé par une race intelligente et guerrière, s'est développé par la conquête. La guerre, pendant dix-huit cents ans au moins, en a été l'état normal; après les luttes contre les aborigènes, graduellement refoulés vers le nord, les discordes civiles, qui n'ont pris fin qu'au seizième siècle, avec les dictateurs Robanaza, Hideyoski et Kyas, trois grands hommes dont le dernier, mort en 1616, fonda la dynastie shogounale des Tokuyawa. C'est donc au milieu des batailles qu'était né l'ancien Japon. Les chefs militaires y avaient tout naturellement formé une féodalité pareille à celle de notre moyen âge; avec leur général, héréditaire comme eux, à sa tête, avec les samouraï, semblables aux hommes d'armes de nos anciens barons, et au-dessous, un peuple de laboureurs et d'artisans qui les nourrissait. Le patriotisme, le courage, le sentiment de l'honneur, ne pouvaient qu'être très ardents chez ces hommes intelligents et excitables. Par une conséquence très logique s'y joignait la haine de l'étranger. Ce fut la crainte qu'inspira au fameux régent Taïkosama [1] la puissance alors redoutée de l'Espagne qui amena la fermeture du pays et la proscription violente des catholiques. Et, par de singuliers détours, c'est cette même haine qui a présidé à la naissance du Japon contemporain.

La révolution qui a si complètement changé la face de ce pays a eu pour cause, en effet, non pas unique, mais principale, son ouverture au monde extérieur. En 1853 parut sur ses côtes une flotte américaine. Le commodore Perry, qui la commandait, venait exiger pour ses nationaux le droit de résider et de faire le commerce. Le shogoun n'osa refuser, bien que les grands et la cour le poussassent à la résistance, et accorda le traité du 31 mars 1854, par lequel il ouvrait aux Américains deux ports de ses domaines personnels. Par la brèche ainsi faite, l'Angleterre et la France passèrent à leur tour (1857-58).

Mais ces faiblesses vis-à-vis des barbares ruinèrent leur auteur. Du moment, en effet, qu'il n'était plus capable de les repousser, à quoi le shogoun était-il bon? La classe militaire des samouraï déter-

[1] Titre d'Hideyoski.

mina les daïmio les plus influents du Sud, ceux de Tosa, de Choshiu et de Satzuma, à offrir leurs services au mikado, le vrai souverain, toujours respecté malgré sa faiblesse. Devant cette coalition le shogoun dut céder, se rendre au palais de Kyoto, démarche que nul de ses pareils n'avait faite depuis deux siècles, et promettre à l'empereur Komei d'expulser les étrangers pour le 25 juin 1863. Mais on sentit bien vite que la chose était inexécutable, et le prince de Choshiu s'en aperçut quand une flotte internationale vint détruire les ports au moyen desquels il prétendait barrer le détroit de Simonoseki (5 septembre 1864). L'aristocratie des samouraï, dont la faiblesse des daïmio, la plupart incapables, avait fait les vrais maîtres du pays, résolut alors d'en finir. La mort de Komei, qui ne laissait qu'un héritier de quinze ans, celui qui règne aujourd'hui (3 février 1867), leur livrait complètement le pouvoir. Incapable désormais de réprimer les rébellions et de se faire obéir, le dernier shogoun dut démissionner (9 novembre 1868). Les résistances de ses plus obstinés partisans furent domptées dans le cours de 1868, et, en 1869, les daïmio, à leur tour, abdiquèrent. Dès le 26 novembre 1868, le gouvernement impérial s'était établi dans la vrai capitale de l'archipel à Yédo, l'ancienne résidence de son antagoniste,

On le voit : c'est pour n'avoir pu satisfaire un patriotisme haineux que l'ancienne hiérarchie féodale disparut devant ceux qui avaient vraiment l'intelligence et la force nécessaires pour exercer le pouvoir. Mais les meneurs de la révolution, arrivés au pouvoir, durent naturellement se modérer. Ce que leurs prédécesseurs n'avaient pu faire, ils virent bien vite qu'eux-mêmes étaient incapables de l'exécuter. Ils se divisèrent alors en deux partis.

Reconnaissant la supériorité de l'Europe, tous étaient d'accord pour lui emprunter ses armes et ses connaissances militaires, mais tous ne se rendaient pas le même compte de la grandeur de la tâche à accomplir. Pour les impatients, c'était l'affaire de quelques années. Les sages, au contraire, jugeaient que leur patrie ne pourrait tenir tête à ses éducateurs que le jour où elle serait arrivée à s'en assimiler complètement la civilisation. Pour cela, une longue paix était indispensable. D'ailleurs, à l'œuvre, les vues de beaucoup s'étaient élargies. Ils s'étaient laissé séduire par ceux qu'ils avaient d'abord rêvé de combattre. Il est tout à fait à l'honneur des hommes qui dirigèrent leur pays dans cette grande évolution, que les conseils les plus modérés aient prévalu parmi eux. Par trois fois, ils eurent l'occasion d'essayer leurs forces naissantes, à propos de Formose, de la Corée et de Saghalim. Trois fois ils se contentèrent de transactions ou d'ar-

rangements qui indignèrent les exaltés. Ceux-ci recoururent alors à la révolte sous le commandement du plus illustre de leurs chefs, celui qu'ils appelaient le grand Saïgo. Ce fut l'insurrection de Satzuma. Saïgo fut vaincu et tué (24 septembre 1877).

Dès lors les politiques se trouvèrent entièrement maîtres de la situation. Ils étaient dirigés par les clans de Choshiu et de Satzuma, car, et ceci n'a rien d'étonnant, les affinités d'autrefois persistent en dépit de toutes les fictions légales. Toutefois, pour ne pas exaspérer leurs rivaux, ils durent leur faire des concessions, c'est-à-dire leur donner voix au chapitre. De là, l'établissement d'assemblées provinciales (22 juillet 1878), puis, le 11 février 1889, l'octroi d'une constitution. Ce n'était pas simplement une nouvelle imitation des usages de l'Europe, mais surtout la reconnaissance de nécessités d'ordre intérieur. Le parti régnant gardait l'essentiel du pouvoir, tout en cédant sur quelques points afin de sauver le reste. Au surplus, comme dans notre moyen âge, les anciens daïmio avaient déjà coutume de consulter leurs fidèles dans toutes les affaires importantes.

C'est ainsi que, de 1877 à 1894, l'empire du Soleil-Levant put prendre l'extraordinaire et pacifique essor qui a étonné nos contemporains. Les éléments de sa prospérité actuelle existaient déjà en puissance. Le sol est riche, le climat très doux, sauf dans le Nord, et la vie généralement facile. La houille et le fer abondent. La mer, partout voisine, est favorable au développement de la navigation. La race indigène, comme toutes ses pareilles de l'Extrême-Orient, possède une merveilleuse faculté d'assimilation. C'est même, à vrai dire, sa qualité intellectuelle prédominante. Elle a, de plus, toujours été laborieuse. Avant de connaître l'Europe, elle avait déjà fait de remarquables progrès dans l'industrie et surtout dans les arts. Il n'y avait donc qu'à perfectionner. Egaler les blancs, fût-ce dans le seul domaine du progrès pacifique, cela était aussi très flatteur pour l'orgueil national. Et puis, et les hommes d'État de Tokyo ont eu un mérite peu commun à le comprendre, c'était, au besoin, la condition du reste.

II

Le Japon est allé si vite et si loin dans cette voie, qu'il serait difficile de calculer dans quelle mesure, depuis vingt ans, il a multiplié ses ressources. L'agriculture, copiant nos meilleures méthodes, a augmenté ses produits dans la proportion de 25 à 80 pour 100 [1]. Il est vrai que, dans la même période, la population

[1] 60 pour 100 pour le blé.

a passé de 33 millions d'âmes à 42. La natalité étant considérable, et le chiffre des décès assez faible, l'accroissement annuel est de 13 pour 1000.

Mais c'est dans l'industrie et le commerce que le changement a été prodigieux. La main-d'œuvre, dans ce pays où l'homme a si peu de besoins, était, est encore à très bas prix, moins chère même qu'aux Indes. Bien que depuis trois ans les salaires aient triplé, ils sont encore fort modestes. Un ouvrier travaille douze heures par jour pour 1 franc ou 1 fr. 50. La journée des femmes et des enfants, que l'on n'emploie que trop, est à l'avenant. On s'est donc lancé dans la carrière, et les résultats, déjà magnifiques, en laissent prévoir d'encore plus beaux pour un avenir prochain. De 1894 à 1895, la production de la houille a monté de 2 millions à 3 500 000 tonnes. Le tiers en est vendu au dehors, le reste utilisé dans le pays même. Le fer est employé en quantités de plus en plus grandes : 16 000 tonnes de minerai indigène en 1894, un peu plus en 1895. C'était peu de chose au prix de l'importation des fontes européennes : 32 000 tonnes en 1894, 100 000 en 1895. Aussi va-t-on établir près d'Osaka une fonderie qui fournira 60 000 tonnes de métal, dont 35 000 d'acier, la moitié de ce que le Japon en use annuellement. De ce train, il se suffira bientôt par lui-même.

Le climat ne permet ni la culture du coton ni celle de la canne à sucre. Cela n'a empêché ni de créer une raffinerie, ni, surtout, de multiplier les filatures. Les compagnies qui les exploitent gagnent de 25 à 30 pour 100, et quelques chiffres donneront une idée de l'importance des résultats. En 1887, il y avait 19 fabriques et 70 000 broches. En 1893, 47 et 500 000 broches. Elles fournissaient, dès 1883, le tiers de la consommation locale, en 1890 la moitié, actuellement près des trois quarts. Quand elles seront arrivées à faire les fils fins au-dessus du numéro 30, pour lesquels le Japon est encore tributaire des Anglais, la concurrence européenne sera complètement ruinée.

Ainsi voilà deux des produits les plus importants de nos industries qui sont exclus non seulement de ce marché de 42 millions de consommateurs, mais encore, une fois nos anciens clients devenus exportateurs, de tout l'Extrême-Orient. Car le commerce va du même pas que le reste. De 1889 à 1895 l'importation a passé de 66 à 129 millions de yens [1], l'exportation de 70 à 135. Autant dire qu'en six ans les chiffres ont doublé. Dans le premier semestre de 1896, à la suite du butin récolté à la guerre, l'importation a

[1] Le yen = 1 dollar argent. Le Japon vient tout récemment d'adopter l'étalon d'or. La valeur du yen argent a varié de 2 fr. 40 à 2 fr. 75.

été de 80 millions contre 53 seulement d'exportation. Le réseau des voies ferrées mesure environ 3000 kilomètres et sera bientôt doublé. C'est beaucoup pour des îles montagneuses et étroites. Rien que pour les chemins de fer, il se fondait, en l'année budgétaire 93-94, 51 compagnies possédant un capital de 66 millions de yens. Mais tout cela n'est que peu de chose au prix des progrès de la marine. Le Japon a plus de matelots que l'Angleterre, et des matelots qui naviguent pour 10 francs par mois. Sa prétention actuelle est, dépassant n'importe quel autre peuple navigateur par le bon marché du fret, de rivaliser avec tous, non seulement dans les mers qui le baignent, mais encore dans leurs propres eaux. En septembre 96, il a établi un service de vapeurs sur Londres et a fait baisser de 15 à 7 shillings le transport d'une tonne de Londres à Singapour. La guerre de 1894 l'a conduit à accroître considérablement sa flotte marchande. De mai à octobre de cette année, le nombre des steamers avait monté de 419 à 446. Le gouvernement, à lui seul, en avait acheté pour 22 millions de yens. En 95, l'augmentation du tonnage a été de 66 pour 100. En 96, pour accélérer le mouvement, le pouvoir s'est mis à octroyer des subventions aux chantiers maritimes et à la grande navigation océanique. Ils n'en avaient pas besoin. Telle compagnie qui, avant la guerre, possédait 40 navires, en a depuis doublé le nombre, et il y a plus de mille sociétés pour le commerce de mer avec 100 millions de yens au moins de capitaux.

Jusqu'en 1894, les Japonais s'étaient laissé absorber par toutes ces préoccupations d'ordre purement pacifique. Ni l'armée ni la marine n'étaient absolument négligées, mais le parlement se montrait plutôt parcimonieux à leur égard. Les triomphes du maréchal Yamagata et, plus encore, peut-être, l'intervention des trois puissances ont ranimé le vieux parti militaire, gagné à ses vues ses anciens ennemis et fait prévaloir les tendances conquérantes qui se traduisent à cette heure par des dépenses extraordinaires dont nous allons chercher à faire comprendre le but.

A dire la vérité, il semble bien que le Japon n'a pas couru audevant du conflt et que c'est la Chine qui l'y a poussé. Quoi qu'il en soit, la prétention du vainqueur était, on le sait, d'investir la Corée par l'annexion de la péninsule de Liao-tung et de placer le royaume entier sous son protectorat. Aussi, tout en forçant Li-hung-tchang à en reconnaître l'indépendance, les plénipotentiaires du mikado avaient refusé, pour leur part, de prendre le même engagement.

C'est alors que la Russie intervint, entraînant la France et l'Allemagne. Devant leur note du 23 avril 1895, il fallut céder.

Aujourd'hui, c'est l'influence russe qui prévaut à Séoul et, de ce côté, la victoire du Japon s'est transformée en échec.

Le gouvernement du tsar avait sauvegardé ses intérêts. Nous ne sûmes pas, de même, défendre les nôtres. Il n'était sans doute pas possible de sauver Formose, dont, au surplus, les côtes dépourvues d'abris diminuent beaucoup la valeur apparente. Mais ce qu'il eût fallu empêcher, c'est l'acquisition des Pescadores, dont la rade est une des meilleures de ces mers, commande le détroit si fréquenté du Fokien et fournirait, au besoin, une base offensive d'opérations du côté du midi. Il a été commis, de ce côté, une imprudence qu'on pourra bien un jour regretter amèrement.

Quoi qu'il en soit, et malgré les ménagements apportés par l'Europe dans toute cette affaire, le peuple japonais a senti qu'il lui avait fallu reculer devant la menace, et cette constatation l'a cruellement atteint dans son orgueil. La haine qu'il n'avait jamais cessé, au fond, d'éprouver pour les Occidentaux (témoin l'inexplicable attentat contre le tsarévitch) s'est réveillée plus forte que jamais. Depuis deux ans, à côté de la continuation des progrès purement matériels, il a été accompli, sur le terrain militaire, avec le concours d'un parlement guéri de ses velléités d'économie, les efforts les plus remarquables et aussi les plus menaçants pour l'avenir. Examinons-les un instant.

Lors de la guerre de Corée, l'armée japonaise, d'après un publiciste de ce pays, M. Marumo, présentait les effectifs suivants : troupes actives, 69 097 hommes; réserve, 92 904; landwehr, 106 109.

Ces chiffres étaient le résultat de la loi du 28 décembre 1883, modifiée le 21 janvier 1889. Analogue à celle des grands Etats de l'Europe, elle aurait dû fournir des troupes autrement nombreuses, si le manque d'argent n'eût empêché de l'appliquer dans toute sa vigueur. Or, c'est précisément ce qu'on s'efforce aujourd'hui de faire, au moins dans une certaine mesure. D'ici à 1905, on arrivera à avoir sous les armes 130 000 hommes, appuyés par 285 000 des deux réserves et 210 000 de landwehr. Comme le soldat japonais est incontestablement courageux; comme ses officiers, sans avoir la valeur qu'on pourrait leur attribuer d'après leurs succès faciles sur les Chinois, ont cependant une connaissance très suffisante de la tactique européenne, on peut dire que, dans son propre domaine géographique, cette armée tiendrait tête, probablement même avec succès, à n'importe quelle rivale. Pour elle, aucune dépense ne semble plus coûter. En 1896, on lui a voté 36 millions d'yens de crédits supplémentaires. Son budget, en 1895-1896, a été porté de 12 à 19 millions d'yens et s'élèvera graduellement jusqu'à 26. C'est

peu en apparence, mais c'est très suffisant pour des hommes dont l'habillement et la nourriture sont à si bon marché.

On a fait plus encore pour la flotte. En 1895, celle-ci comptait 249 bâtiments, dont 3 cuirassés, 3 garde-côtes, 11 croiseurs et 15 canonnières. C'était fort beau déjà. On n'a pas trouvé que ce fût assez. En septembre 1895, 200 millions d'yens (500 millions de francs environ) étaient prévus pour la construction de plus de cent navires, dont 4 cuirassés et 10 grands croiseurs. A ces 200 millions sont venus depuis s'ajouter 117 autres. Donc, d'ici à 1905, la flotte japonaise jaugera plus de 200 000 tonnes, représentant une force supérieure à celle de toutes les marines européennes dans l'Extrême-Orient. Le nombre de ses grands cuirassés sera de six, encore si on ne l'augmente pas d'ici là.

On ne peut assigner à toute cette activité un caractère purement défensif. Personne, à coup sûr, ne songe à conquérir ni même à menacer le Japon, et les intéressés ne l'ignorent pas. Quand, au surplus, se sont-ils lancés dans la voie des grands armements? N'est-ce pas lorsque l'Europe les a arrêtés dans leurs projets d'extension territoriale? Ce qu'ils veulent n'est donc pas difficile à deviner. Etre assez forts pour vaincre une grande puissance ou, tout au moins, pour la dégoûter de la lutte. Et ce projet n'a rien d'irréalisable. Qui voudra, dans dix ans, accepter une guerre si lourde, à une distance pareille et pour des intérêts lointains et peu compréhensibles des masses? C'est alors (ce temps est bien rapproché de nous et la plupart de nos contemporains le verront) que le gouvernement du mikado pourra tout à l'aise exécuter ses projets de conquêtes et de prépondérance économique. L'Europe, y compris l'Angleterre, sera chassée des marchés de l'Extrême-Orient et les nations possessionnées dans ses murs auront toutes chances de se voir dépouillées de leurs colonies par la force des armes. Il faut distinguer, cependant. Ce n'est pas la plus puissante de toutes, la Russie, qui a quelque chose à craindre. Les Japonais, qui se trouvent déjà mal à l'aise sous le climat brumeux de leur Yézo, ne convoiteront jamais les bords du Saghalien ou la province littorale de Vladivostok, surtout au prix qu'il faudrait la payer. Russie et Japon, nous pouvons le croire, feront tout pour ne pas se heurter, car, de part et d'autre, la guerre serait interminable. C'est vers les pays du Soleil que se tourneront les vues des enfants de Nippon. Leur patrie, à l'heure présente, est surpeuplée, aussi la colonisation est-elle un de leurs grands soucis. Ils envoient des émigrants jusqu'aux îles Hawaii [1], jusqu'en Nou-

[1] Le gouvernement hawaïen a voulu les repousser, aussi, ces jours der-

velle-Calédonie. Combien serait-il plus expédient de les établir plus près, dans de nouvelles provinces qui fourniraient en abondance les matières premières que le Japon ne produit pas : le coton, la canne à sucre, toute la série des marchandises des pays tropicaux. Et si la richesse du butin n'est égalée que par la faiblesse relative de son possesseur, si le conquérant peut compter sur la connivence d'indigènes de races parentes de la sienne, la convoitise sera-t-elle de celles auxquelles on résiste? J'ai nommé les Philippines.

III

Pourquoi cette colonie espagnole s'est-elle révoltée contre ses maîtres? Pour les mêmes raisons qui poussent ses voisins à ne plus compter les millions de leurs budgets militaires. Les uns rêvent prépondérance, les autres veulent s'affranchir. Chacun fait ce qu'il peut et, au fond, le but est le même. Il s'agit, pour deux peuples de même sang, de secouer la tutelle d'éducateurs qui ne leur inspirent plus que de l'aversion. A l'âpreté des combats qui, soutenus seulement par de misérables bandes, ensanglantent Luzon depuis huit mois, nous pourrons juger de ce que réserverait une lutte contre des forces pareilles une fois organisées. La conduite du Japon nous fera comprendre combien toutes ces haines de jaunes tendent à s'unir pour une œuvre commune et sont, quoi que l'on fasse, impossibles à bien apaiser.

Ce n'est pas d'une possession médiocre, de l'équivalent d'un département ou d'une province qu'il s'agit ici. C'est un véritable empire qui est en jeu.

296 000 kilomètres carrés, telle en est la superficie, celle de l'Italie à peu près. La dixième partie seulement en est cultivée, et sur ce dixième vivent 9 millions d'hommes, voilà pour sa richesse. Traversé par le 120e méridien et s'étendant en latitude du 5e au 19e degré nord, il ne comprend pas moins de deux milliers d'îles qu'entourent de toutes parts des mers profondes. Faisant face, à l'ouest, aux côtes de l'Annam, et dominant, comme lui, le sud de la mer de Chine, regardant, à l'est, l'étendue illimitée du Pacifique, il va des eaux de Formose jusqu'aux abords de Bornéo et joint ainsi l'archipel de la Sonde à celui du Soleil Levant. On comprend que La Pérouse ait dit de Manille que c'était la plus belle position militaire du monde entier.

Deux grandes terres, Luzon et Mindanao, le terminent au nord et au sud. Le groupe des Bissayes les rattache l'une à l'autre. Toutes ces îles ont, au point de vue du relief, le même caractère :

niers, parlait-on à Tokyo d'envoyer deux vaisseaux de guerre faire une démonstration à Honolulu.

elles sont montagneuses et volcaniques. Leur climat est celui de tous les pays à moussons. La seule particularité qu'il présente est que, comme dans l'Inde, la date des saisons varie suivant l'exposition des côtes. A Manille, les pluies tombent de juin à novembre, tandis que la période de novembre à mars est celle de la fraîcheur. Fraîcheur relative, car le thermomètre, qui marque 36 degrés en septembre, ne descend jamais en février au-dessous de 15 degrés, pour se maintenir, en général, dans les environs de 27 degrés. Aussi ce climat, avec sa constante humidité atmosphérique, ses typhons aussi fréquents que redoutables, sa tension électrique énervante, est-il des plus pénibles pour l'Européen. L'homme de race blanche peut y vivre, à la vérité, pendant un assez long temps; mais il semble bien qu'il ne saurait y perpétuer sa race.

Par contre, ce sol volcanique, arrosé par des pluies chaudes, est d'une fertilité que peu d'efforts suffiraient à rendre merveilleuse. Si le riz, nourriture ordinaire de l'indigène, est négligé à ce point qu'il en faut importer de Cochinchine, c'est qu'on lui a préféré les cultures industrielles dont le rapport est doublé [1] : celle de la canne, qui s'étend sur 60 000 hectares environ et fournit près de 200 000 tonnes de sucre; celle de l'abaca ou chanvre indigène, qui donnait lieu, en 1887, à un chiffre d'affaires de plus de 10 millions de piastres [2]; celle du café (1 million de piastres) et du tabac, qui rivalise avec celui de la Havane (2000 tonnes environ et 1 800 000 piastres). L'Angleterre s'est emparée du plus gros de ce commerce. Après elle viennent l'Espagne, protégée par ses tarifs douaniers; puis l'Allemagne et l'Amérique. Le Japon n'arrive que sixième, après la Norvège; mais il ne faut pas oublier que quelques années seulement ont suffi pour le conduire à ce résultat, et qu'avec le traité de commerce très favorable qu'il vient de se faire accorder, il ne manquera pas de faire des progrès très rapides.

Le sous-sol n'est pas moins riche que la surface et les ressources en pourraient donner naissance à plus d'une industrie prospère. Formé de schistes et parfois de granits, il renferme de nombreux métaux : l'or qui, soit dans le quartz, soit dans les alluvions volcaniques, abonde particulièrement dans la péninsule de Surigao [3] et dans les îles avoisinantes. On commence à l'exploiter. Viennent ensuite le cuivre (province de Lepanto), la galène (Cebu), donnant 47 pour 100 de plomb, les minerais de fer, qu'on trouve à peu près partout et qui peuvent fournir jusqu'à 80 pour 100 de métal. On ne s'en sert que pour fabriquer des poêles. L'activité volcanique

[1] 30 pour 100 au lieu de 15.

[2] La piastre espagnole est notre pièce de 5 francs argent.

[3] Nord-est de Mindanao.

a créé des solfatares pour ainsi dire inépuisables. Les îles de Cebu et de Negros offrent en couches épaisses toutes les variétés possibles de charbon. De tout cela, c'est à peine si l'on tire parti, et peut-être en faut-il moins accuser la négligence du gouvernement espagnol que la paresse de ses administrés. Mais il est facile de comprendre ce que deviendrait une telle contrée entre les mains de maîtres et de colons plus ardents au travail et familiarisés avec les procédés industriels et agricoles de la science moderne.

Bien que Castillanes depuis plus de trois siècles, les Philippines n'ont en effet reçu, en dehors des fonctionnaires et des soldats, qu'un nombre fort restreint d'immigrants de la métropole. On en évalue actuellement le nombre à 14 000, dont la plupart résident à Manille. Car si l'homme de la Péninsule résiste assez bien à l'action débilitante du climat, il n'en est pas de même de la femme, que l'anémie ne tarde pas à miner, et surtout des enfants nés au pays. Faibles dès leur naissance, ils ne survivent qu'en petit nombre et pour ne garder qu'une santé débile. A la différence de Cuba, où la race blanche forme la majorité de la population, l'archipel appartient en presque totalité à la race indigène. Et comme, depuis trois cents ans, les Espagnols n'ont cessé d'inculquer à celle-ci leur religion, leurs mœurs et leur langue, et qu'ils y ont en grande partie réussi, les difficultés auxquelles ils ont actuellement à parer viennent, non de ce qu'ils ont pu faire de mal, mais au contraire des services qu'ils ont rendus à leurs sujets. On peut résumer la situation en disant que les conquérants ont amené une partie du peuple conquis à un degré de civilisation suffisant pour lui rendre pénible la domination étrangère, mais non pour lui permettre de la remplacer. Il ne saurait donc s'affranchir que pour tomber dans le désordre ou changer de dominateurs.

Si on laisse de côté les misérables groupes de Negritos qui errent encore dans les forêts de Luzon, les tribus indonésiennes (infieles), encore plus ou moins libres, qui se rencontrent surtout à Mindanao et dans le nord de l'île principale; enfin, les musulmans (Moros) de Mindanao et de Soulou, ces derniers réduits en 1876 par les armes castillanes; la masse de la population insulaire appartient à trois variétés de la race malaise : les Tagals, dont le chiffre était, il y a quelques années, évalué à 1 200 000, et doit être aujourd'hui sensiblement supérieur. Ils habitent le centre de Luzon et se rencontrent par groupes un peu partout. Puis viennent les Bicols, dans la presqu'île de Camarines; enfin, les Visayas, aux îles Bissayes et dans le nord de Mindanao.

Ces trois peuples, issus de la même souche, ont sensiblement les mêmes qualités et les mêmes défauts. Bien doués pour certains

arts, pour ceux du dessin, par exemple, et surtout pour la musique qu'ils cultivent avec passion, ils offrent ce mélange d'endurance et de paresse, d'intelligence naturelle et d'inattention, d'inertie et de violence furieuse que l'on rencontre si souvent chez les hommes des pays chauds et particulièrement chez les Asiatiques. Le catholicisme, qu'ils professent avec ardeur[1], a renforcé chez eux ce mépris de la mort qui est un des traits distinctifs de la race jaune. Aussi, bien commandés, font-ils d'admirables soldats. Ce sont aussi, à l'occasion, des ouvriers patients et laborieux, mais, en général, ils préfèrent se laisser vivre. Ce qui distingue surtout les différentes tribus d'Indiens, c'est le degré de civilisation auxquel elles sont parvenues. On peut le mesurer à peu près exactement à la distance qui les sépare de Manille. Les Tagals, qui habitent les provinces avoisinant la capitale, sont de beaucoup les plus avancés. Autant que leur nature le leur a permis, ils se sont approprié la science et beaucoup des habitudes de leurs dominateurs. Nombre d'entre eux sont lettrés, riches, européens dans une certaine mesure et, de ce côté, nous rappellent les Japonais d'aujourd'hui. Ils recrutent les cadres inférieurs de l'administration, remplissent les professions libérales et le haut commerce, occupent des grades dans l'armée indigène et sont même parfois admis à conseiller le gouverneur[2].

Les métis chinois (sangleyes), très nombreux, maîtres de toutes les transactions commerciales et rivalisant sur ce terrain avec les plus grandes maisons européennes, ont des aptitudes encore plus marquées et jouent un rôle analogue. En somme, tous ces gens sont parfaitement comparables aux Indiens de l'Amérique latine, et l'on comprend dès lors très bien qu'ayant conservé le sentiment de leur race, ils aient conçu le dessein de s'affranchir de la métropole pour ajouter une république de plus au nombre de celles auxquelles, bien contre son gré, elle a déjà donné naissance.

Toute l'origine du conflit est là, et c'est ce qui le rend insoluble autrement que par la force. Il n'y a point ici de comparaison possible avec la révolte que le général Weyler est en train de réduire à Cuba. Autant la conduite de l'Espagne, dans sa grande colonie des Antilles, a pu prêter à la critique, autant, au contraire, dans ses possessions des Philippines, elle a toujours paru digne d'éloges aux juges les plus opposés d'opinions. Cela tient à ce que là, dès l'origine, elle s'est proposé un but tout différent de celui qu'elle

[1] Les massacres de moines, qui ont eu lieu dernièrement, s'expliquent par la haine que le clergé indigène a excitée contre les ordres espagnols dont il avait à se plaindre.

[2] Exemple : le banquier Rojas, récemment fusillé.

poursuivait sur le continent américain. Les Philippines, aux siècles passés, n'avaient pour elle qu'une médiocre valeur : ce qui fit que, laissant de côté tout esprit d'avidité, elle ne songea qu'à y satisfaire ses goûts de propagande religieuse. Les missionnaires espagnols s'emparèrent en quelque sorte des îles, et les Indiens s'étant convertis avec facilité furent traités dès lors avec la plus grande douceur. Ce régime de ménagements envers les indigènes a survécu aux causes qui l'avaient fait naître, et Luzon pouvait, il y a quelques années, être citée comme le modèle de ces colonies d'assimilation où le conquérant semble ne vouloir se maintenir que pour civiliser ses sujets et les élever jusqu'à lui. Rien de ce fonctionnarisme dévorant qui constituait un des griefs les plus appréciables des créoles cubains. A la tête de l'administration un gouverneur général espagnol, assisté d'un gouverneur en second, de deux lieutenants, également militaires, pour les Bissayes et Mindanao, enfin de deux directeurs civils. Dans chacune des cinquante-quatre provinces, un officier ou un alcade péninsulaire, chargé de l'administration et de la justice. Toute la hiérarchie inférieure des *gobernadorcillos* et *tenientes*, chargés de la direction des *pueblos* et du recouvrement de l'impôt, était prise parmi les indigènes, de même la presque totalité des employés secondaires, les instituteurs et une partie du clergé paroissial. Les impôts, bien qu'aggravés dans ces dernières années, étaient cependant restés fort modérés. Le tribut de capitation a été pendant longtemps la seule contribution directe exigible des non-Européens. Levé sur chaque ménage, il n'a jamais dépassé 10 francs, la valeur de moins de vingt journées de travail. Les Chinois en payaient 30 et leurs métis 15. A cela s'ajoutaient des prestations en nature, rachetables pour 15 francs et auxquelles, d'ailleurs, depuis quelques années, tout le monde était également soumis. Le reste des ressources locales était fourni par les douanes, la loterie, quelques contributions indirectes, le monopole des jeux et celui du tabac. Ce dernier fut aboli en 1882 et remplacé par un impôt de 5 à 10 pour 100 sur la valeur locative de la propriété bâtie. On y ajouta l'établissement d'un système de patentes. En somme, pour neuf millions d'habitants, à peu près, le budget variait de 10 à 15 millions de piastres, suivant le cours de cette monnaie. La moitié de cet argent allait à l'armée, pourtant bien peu considérable : 13 744 marins et soldats, dont 2500 Européens. L'instruction primaire, mise à la charge des pueblos, était partout obligatoire. L'enseignement secondaire et supérieur n'avait pas non plus été négligé. Les Jésuites, établis en 1869 dans le pays, y avaient fondé, à côté de l'ancienne uni-

versité dominicaine, une athénée et une école normale d'instituteurs. Il en existe d'autres en dehors de la capitale et le nombre des établissements privés est considérable. Depuis longtemps, d'ailleurs, beaucoup d'Indiens ont l'habitude d'aller compléter leurs études en Europe. En somme, si le système n'était pas parfait, surtout au point de vue des programmes et des méthodes, il suffisait parfaitement pour des gens qui, s'ils ont l'esprit vif, ne se sont jamais distingués par le goût de l'effort intellectuel.

On peut donc dire que les Tagals n'ont contre leur gouvernement aucun de ces sujets de plainte réels et graves qui légitiment les prises d'armes. Ils en ont d'autant moins que, depuis quelques années surtout, l'Espagne leur a montré la plus grande bonne volonté et leur a encore accordé, en 1891, des réformes étendues et très libérales. Ce n'est pas par les fautes qu'elle a pu commettre que la métropole s'est attiré l'insurrection actuelle, mais, au contraire, par le bien qu'elle a fait. Destinée commune à tous les éducateurs dont les élèves veulent s'affranchir quand ils se croient suffisamment formés. Ce que les Tagals reprochent à leurs maîtres d'aujourd'hui, ce n'est pas leur manière d'agir, mais tout simplement leur présence. Les demi-savants qui se sont formés en nombre parmi eux se jugent mûrs pour les honneurs politiques et militaires jusqu'à présent refusés à leur mérite. On a pu le voir par ce fait que les conseils de guerre n'ont pas jugé moins de soixante ministres et généraux de la future république, sans compter ceux qui courent encore les champs. L'attitude de ces dignitaires de couleur paraît avoir été plutôt piteuse. Parmi les avantages de leur titre, ils n'avaient pas prévu, bien évidemment, celui d'avoir à comparaître devant une cour martiale et à y passer par le terrible *juicio sumarisimo* (jugement très sommaire) de la procédure espagnole. C'est, incontestablement, une bien désagréable surprise, pour des gens qui ont compté sur la crédulité d'un Blanco, de trouver à sa place un Polavieja. Ils n'en auront pas moins des imitateurs qui espéreront être plus habiles ou plus heureux. De même qu'il n'est pas le premier qui ait éclaté, le mouvement actuel ne sera probablement pas le dernier. C'est, du moins, dans la nature des choses.

IV

Avant 1896, quelques tentatives s'étaient déjà produites. Peu importantes en elles-mêmes, elles le furent du moins par les titres pompeux de leurs chefs. L'un d'eux, Apollinario, prit la qualité de pape. Plus modeste, le capitaine Novalès se contenta de celle d'empereur. Ce ne furent que des échauffourées bien vite et peut-

être trop durement réprimées. Elles ne semblent même pas avoir eu de caractère franchement politique. Apollinario n'était, est-il besoin de le dire, qu'un exalté, Novalès avait à se plaindre d'une injustice du gouverneur général.

Les révoltes récentes ont été bien autrement graves, ayant été l'œuvre non de quelques casse-cou, mais de la classe élevée et riche appuyée par les lettrés et le clergé local, ce dernier mécontent de la préférence accordée aux religieux espagnols. En 1870, les événements d'Espagne et de Cuba parurent fournir une occasion favorable. La translation des restes d'une célébrité locale servit de prétexte à une de ces manifestations pacifiques qui préparent et annoncent d'habitude les grands soulèvements. Un nouveau gouverneur, le général Izquierdo, employa contre les malveillants le système de la compression et une émeute militaire s'étant produite à Cavite (1872), fit juger en huit heures et mettre à mort trois prêtres et un laïque, coupables, selon lui, d'avoir conspiré. Cet acte de vigueur empêcha les choses d'aller plus loin. Quelques années après, cependant, le général Weyler gagna sa réputation en réprimant une deuxième tentative. Il n'est pas douteux que la présente n'ait été préparée de longue main par l'action de sociétés secrètes, soit européennes, soit indigènes. C'est l'habitude des Asiatiques d'organiser ainsi dans l'ombre de vastes rébellions qui, sans que rien ait pu les faire prévoir, éclatent tout à coup comme d'immenses incendies.

Le complot était bien ourdi. Le 1er septembre, tous les Européens de Manille et des provinces devaient être massacrés. Le succès de ces vêpres Tagales semblait immanquable. Ni le maréchal Blanco, gouverneur général, ni ses subordonnés n'avaient rien découvert. Des 21 000 hommes qui composaient la force armée, 3000 seulement étaient Européens et une forte partie en était encore campée à Mindanao, où l'avait appelée une expédition contre les tribus insoumises. Il y eut un moment où l'on ne disposa pas de plus de 200 soldats pour protéger et contenir Manille, grande ville de plus de 80 000 habitants et de 12 kilomètres carrés de superficie. Les douaniers, indigènes ou métis, avaient depuis longtemps laissé introduire toutes les armes nécessaires, et, chose bizarre, aucun indice n'était venu trahir du dehors ces expéditions suspectes [1]. Autant qu'une chose peut être certaine en ce monde, e coup devait réussir. La lâcheté des chefs et la sottise des Indiens le fit manquer.

A la différence des planteurs cubains, les premiers ne se sentaient

[1] La plupart des armes avaient été achetées à Hong-Kong.

aucun goût pour le métier des armes et surtout désiraient ardemment, en cas de malheur, se ménager une porte de sortie. C'était au peuple à faire la guerre, aux anciens soldats de l'armée régulière à la commander. Quant à eux, après la victoire ils seraient là pour recueillir ou se disputer les honneurs politiques. C'est un fait bien amusant et très significatif que, de tous ces pseudo-hauts fonctionnaires de la future république, pas un seul n'ait quitté Manille et que le successeur de Blanco n'ait eu qu'à les faire cueillir à domicile par la gendarmerie. Il n'y a là, d'ailleurs, rien qui doive étonner ceux qui se rappellent les récents événements de Madagascar et la conduite des nobles hovas. Les deux races étant de même origine, la comparaison est toute naturelle.

Pour être plus sûrs de leur fait, les meneurs s'étaient attachés à séduire les nombreux domestiques des Européens. Au dernier moment, quelques-uns disparurent en emportant les armes de leurs maîtres. Ce fait singulier donna l'éveil, et les fugitifs, craignant d'être découverts, s'empressèrent de former une bande et d'attaquer Caloacan, à deux lieues de Manille. La tentative n'eut d'autre résultat que de faire mettre sur pied les résidents espagnols de la capitale. Ils n'attendirent pas que le gouverneur fût revenu de sa première surprise, et, imitant l'exemple donné jadis par leurs compatriotes de Cuba, s'organisèrent en escadrons de volontaires. Epouvantés par cette énergie, les rebelles n'osèrent bouger. Parmi les quelques centaines de suspects qu'on arrêta au premier moment, il s'en trouva qui révélèrent tout le secret de la conjuration. Les colons purent ainsi mesurer la grandeur du péril auquel ils venaient d'échapper.

Cependant le maréchal Blanco manquait de troupes pour contenir les campagnes. Il rappela en toute hâte celles qui tenaient garnison à Mindanao. Avant qu'elles fussent arrivées, 15 000 insurgés s'étaient réunis et, débauchant une partie des troupes indigènes, avaient ainsi trouvé les cadres qui leur manquaient. Cavite[1], l'arsenal maritime, tomba entre leurs mains. La flotte les en chassa (8 septembre), mais la province de ce nom ainsi que les environs de Manille et tout le centre de Luzon restèrent en leur pouvoir. Une attaque, partie de la capitale (5 septembre), resta sans résultat. Cependant, le danger paraissait diminuer, et, dès le 7, le maréchal télégraphiait que l'insurrection restait limitée à Cavite[2]. Le 9, il confirmait cette première déclaration. En effet, l'arrivée des troupes de Mindanao avait permis de former quatre

[1] Il y a deux Cavite, le port de ce nom et une autre localité, le vieux Cavite. C'est cette dernière qui a été prise récemment.

[2] C'est-à-dire à la province de ce nom.

colonnes qui avaient rapidement parcouru l'intérieur du pays. Partout les bandes avaient l'air de se disperser, les populations acclamaient les soldats et la tranquillité semblait renaître. Le général Gonzalez Torrado, revenant d'une tournée dans les provinces, déclarait à son chef que tout était fini, et, vers le milieu de septembre, tout semblait aller pour le mieux. Seul, le gouvernement madrilène ne s'aveuglait pas. Dès le 15, il s'était fait ouvrir par le conseil d'État des crédits illimités, et, aussitôt, avait ordonné l'envoi d'importants renforts.

Il avait raison. Loin d'en être à sa fin, la guerre ne faisait que commencer. Dès le 18, les télégrammes redevenaient alarmants. Que s'était-il passé? Les événements que nous avons vus se dérouler à Madagascar sous les administrations successives de M. Laroche et du général Galliéni peuvent nous le faire comprendre. Le maréchal Blanco était un militaire parfaitement honorable et qui avait à son actif de très bons services. Seulement, ce n'était pas l'homme nécessaire pour mener une guerre pareille où la lutte à ciel ouvert se compliquait de tout un travail souterrain conduit par des gens qui restaient à Manille et y prodiguaient aux autorités leurs plus hautes déclarations de loyalisme. Blanco avait bien fait fusiller quelques imprudents pris en flagrant délit, mais le gros de tout cet état-major de traîtres lui échappait. Il ne pouvait ou ne voulait pas voir, et ses compatriotes, rendus clairvoyants par la haine, lui reprochaient amèrement sa faiblesse. Ils voyaient juste, car, dès la seconde moitié de septembre, la situation devenait beaucoup plus alarmante. Les rebelles, constatant que leurs chefs étaient épargnés, montraient plus d'audace que jamais et, sur des messages inquiétants, le ministère décidait, le 19, d'envoyer des secours dont, le 24, il fixait le chiffre à 8000 hommes. Le 1er octobre, 3000 conscrits du contingent de 1896 étaient encore réservés pour les Philippines. Mais ce qui importait peut-être tout autant, c'était de remplacer le malencontreux général. Sa dignité commandait des ménagements. On lui fit entendre qu'il arrivait au terme de sa mission, et, dès le 30 septembre, on s'occupa du choix de son successeur. On hésitait entre le général Borrero, qu'une récente manifestation[1] faisait désirer d'éloigner et les généraux Primo de Rivera, Serina et Molto, ces deux derniers sans importance politique. On finit, après un mois d'hésitations, par désigner le général Polavieja.

Il était difficile de mieux tomber, et l'on reconnaît ici l'habileté ordinaire de M. Canovas. Vieil Espagnol énergique et dur, poli-

[1] Son cartel au maréchal Campos.

tique implacable, Polavieja est un second Weyler. Ancien gouverneur de Cuba, il s'était distingué dans cette île par la rigueur avec laquelle il avait réprimé les menées séparatistes, allant même jusqu'à faire déporter d'un seul coup 250 suspects. Nouveau venu dans l'archipel, il n'aurait aucun ménagement à y garder, et, en effet, n'en devait avoir aucun. En attendant, Blanco avait continué la série de ses petites opérations inefficaces. Les combats minuscules s'étaient succédé, toujours heureux pour les troupes régulières, toujours sans résultats pratiques. Le 29 septembre, deux bandes avaient été battues dans la province de Batangas. Le 5 octobre, les Espagnols s'étaient emparés de l'isthme de Noveleta, qui ouvre l'entrée de la province de Cavite; le 7, les insurgés avaient été vaincus à Moron; et le 8, une tentative de révolte à Mindanao avait échoué. Le 19, le maréchal télégraphiait de nouveaux succès dus en partie à celles des troupes indiennes qui étaient restées fidèles. Les journées suivantes étaient signalées par des victoires semblables dont j'épargne au lecteur la fastidieuse et inutile nomenclature. Au fond, la situation restait la même et les résidents de Manille, à commencer par l'archevêque, se plaignaient unanimement de l'incapacité d'un chef qu'ils parlaient déjà de traiter de la façon dont les volontaires de la Havane avaient usé jadis envers le général Dulce [1].

Le pauvre homme ne voulait rien entendre et s'acharnait à rétablir sa réputation endommagée en s'obstinant, avec beaucoup de bravoure, contre les dernières défenses de l'isthme de Noveleta. Au début de décembre, les rebelles, partout défaits, étaient maîtres partout. Manille était menacée à tel point que le gouvernement anglais y augmentait, en vue d'une catastrophe, le nombre de ses stationnaires, et qu'il fallait d'Espagne porter par de nouveaux envois le nombre des combattants au chiffre de 25 000 hommes. Même quand Polavieja fut arrivé, son prédécesseur prétendit le confiner dans l'administration et, en sa qualité de capitaine général, lui enlever le commandement des troupes. Il fallut, pour le faire partir, lui dire clairement ce que, depuis longtemps, il eût dû comprendre, et lui offrir, dans la situation de chef de la maison militaire de la régente, un emploi plus en rapport avec son passé méritant et ses talents réels.

Le 14 décembre, Polavieja prenait possession de l'autorité suprême et, dès le début, répondait à un journaliste, venu pour l'interviewer, qu'il comptait faire la guerre avec des faits, non avec des paroles. Cette déclaration ne devait pas rester lettre

[1] Une révolte militaire le força à reprendre le chemin de l'Europe

morte. La situation était la même que celle que le général Galliéni trouvait récemment dans l'Emyrne. Les soldats indigènes désertaient de plus en plus. Les insurgés s'approchaient la nuit de la capitale et y semaient l'alarme par leurs coups de feu. Toutes les provinces tagales étaient en insurrection. 50 000 hommes les occupaient et forçaient les troupes à se replier devant l'écrasante supériorité numérique des ennemis. Prévenu du danger, M. Canovas faisait embarquer six nouveaux bataillons (18 au 20 décembre). Polavieja, sans attendre leur venue, reprit l'offensive de tous côtés, et surtout entreprit de frapper la rébellion au cœur en faisant saisir tous les chefs qui la dirigeaient tranquillement de leurs hôtels de Manille. L'âme de tous les complots était un Indien, le docteur Rizal, qui jouissait sur tous ses compatriotes d'un immense prestige, et sans doute se destinait au poste de président de la future république. Prudent comme tous ses pareils, il était allé, dès le début, offrir à Blanco ses services pour l'armée de Cuba. Déjà il touchait à Barcelone, quand Polavieja, qui y arrivait aussi, l'y fit saisir et ramener sur le théâtre de ses anciennes opérations. Sa culpabilité n'était pas douteuse. Le 29 décembre, il était fusillé. Sa mort coïncida avec une grande victoire des Espagnols qui coûta 1100 hommes aux Tagals. Mais ce procès n'était qu'un commencement. De nombreux notables avaient été arrêtés, dont le curé de la cathédrale. Ce digne pasteur avait transformé ses buffets d'orgues en dépôt de fusils. Leur procès amena de nouvelles révélations. Ils avouèrent avoir secrètement traité avec les Japonais. Disaient-ils vrai ou voulaient-ils gagner la bienveillance de leurs juges? Nous l'examinerons plus loin. En tous cas, ces aveux ne purent les sauver. Le 3 janvier, 13 d'entre eux étaient passés par les armes. Le lendemain, 9 autres, dont 3 prêtres, subissaient le même sort, suivis, le 8, de 7 nouveaux condamnés. De plus, les prisons recevaient près de 2000 suspects.

Une telle sévérité serait excessive en Europe. Vis-à-vis d'Asiatiques, elle est nécessaire. Aussi les effets s'en sont-ils vite fait sentir. A la fin de janvier, les opérations étaient terminées dans la plupart des provinces. Restait à prendre le camp retranché de Cavite.

Depuis la fin de 1896, Polavieja préparait cette grande entreprise. Ce n'était pas une petite affaire, car il lui fallait, pour en venir à bout, pouvoir concentrer toute son armée. Cavite n'était pas une place, mais une province fortifiée. Convaincus par l'expérience de l'impossibilité d'affronter en rase campagne les troupes espagnoles, les chefs insurgés avaient utilisé la remarquable aptitude que leurs compatriotes, comme tous les hommes de leur race,

ont à remuer rapidement d'énormes quantités de terre. Le sol de la province, montagneux sur ses bords, partout couvert d'une épaisse végétation, marécageux et coupé de canaux sur ses côtes, se prêtait admirablement à la construction de travaux de défense. Ceux-ci englobaient dix-huit villes importantes et 60 000 hommes les gardaient. On peut dire que l'obstacle était formidable et, cependant, il en fallait triompher. Autrement, la guerre s'éternisait.

Ce ne fut que le 15 février que l'artillerie espagnole put commencer l'attaque. De l'autre côté, heureusement, il n'y avait pas de canons, du moins sérieux. Le 16, les généraux Lachambre et Barraquer enlevaient les défenses des abords de Silang. Le 19, après une première attaque infructueuse, ils prenaient cette ville d'assaut. La route était ouverte. Les journées suivantes furent signalées par une série de combats. Les Tagals ne se décourageaient pas. Sans cesse leurs bandes revenaient à la charge et, par une tentative désespérée, quelques-uns même, à la fin de février, essayaient de soulever Manille. Polavieja demandait vingt nouveaux bataillons, 15 000 hommes pour en finir. On crut, à Madrid, pouvoir en obtenir 12 000 par des engagements volontaires. Quelques centaines de braves seulement répondirent à l'appel. Et, cependant, les troupes s'épuisaient sur ce sol fiévreux. Le 11 mars, leur vaillant chef, atteint lui-même par la maladie, résignait son commandement. On le remplaça par le maréchal Primo de Rivera [1]. Lachambre fut chargé de l'intérieur.

L'action militaire ne fut pas retardée par ce changement. Le 26 mars, le plus formidable boulevard de l'insurrection, Ymus, était bombardé, puis conquis à l'arme blanche. Le vieux Cavite, puis Bacolor tombèrent presque en même temps. La formidable organisation définitive créée par les rebelles était détruite, en somme, à assez peu de frais. Ce n'était pas avec leurs pauvres boîtes à âme lisse auxquelles des arbres servaient d'affûts qu'ils pouvaient lutter contre les pièces actuelles. Mais ce qui a peut-être plus encore décidé de la victoire, c'est l'incomparable entrain avec lequel les Espagnols ont abordé leurs adversaires. Pour ne citer qu'un fait, on a vu, à la bataille de Silang, leurs chasseurs ne pas craindre de descendre le long des précipices, suspendus à des cordes, pour venir surprendre par derrière l'ennemi épouvanté.

Et cependant, tout n'est pas fini. Les soumissions sont nombreuses, mais plus d'une bande tient encore la campagne. A vrai dire, cela ne change pas beaucoup la situation dans un pays où les

[1] Cet officier s'est fait remarquer dans la guerre carliste par son impétueuse valeur.

attentats contre les personnes sont extrêmement fréquents, où il y a toujours eu des brigands (tulisanes) opérant par groupes de 30 à 40 en dépit de la police. C'est exactement ce qui nous arrive au Tonkin. Il n'y en a pas moins nécessité d'entreprendre, pour les disperser, une nouvelle série d'opérations fort pénibles. Ceux de nos soldats qui ont combattu sur les bords du fleuve Rouge en savent quelque chose. Les Espagnols avouent eux-mêmes qu'ils n'en finiront pas avant l'automne : affirmation évidemment trop optimiste.

V

Serait-il possible à l'Espagne de reconquérir les sympathies de ses sujets? Ceci me paraît malaisé. Si leur soulèvement avait eu pour motifs des griefs précis, il suffirait, et encore! d'y remédier. Mais cela n'est pas. Il a pour causes, chez tous, une haine de races, chez les Indiens riches et les métis, la haine aussi et, en plus, le désir de la puissance et des honneurs politiques. La seule solution compatible avec l'autorité de la métropole serait évidemment l'autonomie et, pour de nombreuses raisons, on doit la considérer comme impraticable.

En effet, la première condition exigible pour qu'une colonie soit appelée à se gouverner elle-même, c'est qu'elle soit moralement assez avancée pour le faire. Certainement, les Philippines ne sont pas dans ce cas. La grande majorité de leur population se compose de tribus de civilisation inférieure. Quelques-unes même sont païennes ou musulmanes. La plus avancée, celle qui occupe en ce moment les généraux péninsulaires, s'est approprié sans doute beaucoup de la culture européenne, mais il ressort à l'évidence des récits de tous ceux qui l'ont connue que sa transformation est tout à fait superficielle et n'a pas cette base morale profonde sans laquelle tout le reste n'est que pure illusion. Ce seul argument, à défaut même de ceux qu'il serait facile de tirer de l'opposition des différentes races christianisées de l'archipel, suffirait à prouver que le maintien de la domination espagnole est, dans l'intérêt même des indigènes, la seule solution acceptable. A supposer, ce qui serait beaucoup, que les Tagals, dans l'ensemble, en soient maintenant au point où étaient arrivés, au début de ce siècle, les Américains du Sud, l'exemple de ces derniers et des républiques qu'ils ont constituées n'aurait rien qui plaidât en faveur d'une nouvelle expérience. Il convient de faire remarquer, d'ailleurs, qu'ayant déjà reçu de la métropole des libertés encore augmentées en 1891 et fort étendues, puisque leurs pueblos s'administraient eux-mêmes et que le chiffre des employés et soldats

espagnols était réduit au minimum, les bénéficiaires de ces mesures n'en ont profité que pour préparer une insurrection, ce qui prouve clairement que des concessions plus larges mèneraient au même résultat. L'Angleterre, dont on peut, en ces matières, considérer la conduite comme un exemple à suivre, quand toutefois on le comprend bien, n'a fait de ses grandes colonies des Etats presque indépendants que, d'abord, parce qu'elles étaient peuplées d'Anglais, ensuite parce qu'à défaut des liens affaiblis d'une souveraineté presque illusoire, elle les tient par ceux, tout aussi efficaces, d'énormes intérêts matériels communs. L'Empire britannique ne dure, en somme, que parce que sa fondatrice est la première puissance économique du monde entier. Sans quoi il ne tarderait pas à cesser d'être. Mais si l'on veut bien détourner les yeux de l'Australie, du Cap ou du Canada pour regarder quelle est la condition des pays anglais à population mixte, étrangère ou demi-barbare, on se rendra facilement compte que l'autorité métropolitaine s'y exerce d'une façon très large et très énergique, et que les gouverneurs n'y sont pas de simples présidents étrangers de républiques autonomes. L'Espagne, aux Philippines encore plus qu'à Cuba, est d'autant mieux fondée à rester dans une voie semblable qu'elle ne dispose aucunement des ressources indirectes, c'est-à-dire d'ordre commercial, dont peut user la Grande-Bretagne pour se rattacher ses sujets. Si, protégé par tout un système de douanes, le commerce espagnol ne vient à Manille et à la Havane que tout à fait en rang secondaire, il est clair que, dans des conditions d'égalité, il tomberait à rien. Et, en effet, il n'y a pas de raison pour qu'il en soit autrement, l'industrie et la marine de la Péninsule n'étant aucunement de taille à lutter contre celles de pays comme les Iles-Britanniques, l'Allemagne, les États-Unis et même le Japon.

Tout cela étant, il est impossible d'imaginer que, la répression du mouvement une fois achevée, le gouvernement de Madrid ait à accorder à ses possessions océaniennes autre chose que telles améliorations de détail que l'expérience pourra suggérer. Deux mesures, malheureusement, s'imposeront avec une nécessité plus évidente : une surveillance très active qui prévienne l'éclosion de nouveaux complots et une augmentation des forces militaires qui permette de réprimer énergiquement de nouvelles tentatives et même suffise à les empêcher par sa seule présence. Il est fâcheux d'en être réduit à compter principalement sur de semblables moyens. Ce sont pourtant les seuls praticables quand céder en partie ne conduirait qu'à perdre le tout. Au surplus, il est possible que la division des races insulaires qui a jusqu'à présent si bien

servi leurs dominateurs se maintienne encore longtemps et contribue à faciliter la tâche.

VI

Quoi que l'on fasse, il est certain que la situation morale de l'archipel ne redeviendra jamais ce qu'elle était autrefois. Quand l'esprit de révolte a pénétré dans de semblables milieux et pour les causes que j'ai indiquées, on arrive bien à le comprimer; il est difficile, pour ne pas dire impossible, de l'extirper complètement. Le danger du dedans est ici singulièrement aggravé par celui du dehors. Un empire conquérant, une riche colonie prête à l'insurrection contre ses maîtres, toute disposée, pour s'affranchir d'eux, à faire appel à l'étranger[1], entre l'un et l'autre, un détroit facile à franchir, tels sont les deux voisins dont le domaine insulaire fait face à toutes les côtes orientales de l'Asie et ouvre l'entrée de l'Insalinde. Il est impossible de ne pas voir combien est grand le péril. Avec leur prudence ordinaire, les Hollandais l'ont senti tout les premiers. Devant les progrès du Japon, ils ont mis en avant l'idée d'une alliance des États menacés[2].

La conduite des hommes d'Etat de Tokyo a-t-elle, dans la crise présente, justifié ces craintes? Officiellement, de l'aveu même des Espagnols, elle a été correcte. En réalité, elle autorise toutes les appréhensions. Ce qui s'est passé de ce côté fait trop voir que leur bonne attitude ne leur a été conseillée que par la prudence, et que ce n'est pas la mauvaise volonté qui leur a manqué.

Que dans les premières perquisitions opérées à Manille, on ait découvert quantité de drapeaux japonais, cet indice, après tout, ne démontre que les intentions des conspirateurs. Il y en a eu malheureusement d'autres, et bien autrement graves. Le 2 janvier, les chefs rebelles traduits en conseil de guerre déclaraient avoir traité avec le gouvernement du mikado et en avoir reçu une promesse d'appui. L'un d'eux, Cortès, était allé négocier avec le ministre de l'intérieur du Japon. Celui-ci lui avait garanti pour juillet une livraison de matériel de guerre. Les biens de l'État et des églises, ainsi que l'île de Mindoro, devaient payer ce secours. Un autre négociateur, Castaneda, à la suite d'entrevues semblables, faisait savoir qu'on pouvait compter sur 200 000 fusils, mais dans un certain temps seulement, à cause de la crainte inspirée par la Russie. D'autres, enfin, expliquaient que le Japon, allant plus loin,

[1] Lors de l'affaire des Carolines, les Tagals parlaient de s'adresser aux Allemands.

[2] Débats du 1er octobre 1896.

avait promis l'appui de sa flotte, au cas où le mouvement projeté s'étendrait à toutes les provinces. Ces importants aveux ont, depuis, été répétés dans le procès des pseudo-ministres et généraux de la république projetée. Les agents japonais, il est vrai, les ont immédiatement démentis avec la plus vive indignation, et l'affaire n'a pas eu d'autres suites. Que faut-il croire?

Tout mauvais cas étant niable, surtout pour des diplomates, et pour des diplomates asiatiques, il n'y a pas lieu d'attacher autrement d'importance aux démentis qui sont venus contredire les dépositions unanimes des meneurs de la rébellion. Celles-ci sont-elles conformes à la vérité? Pour affirmer le contraire, il faudrait établir au préalable qu'elles étaient de nature à leur concilier la bienveillance de leurs juges, ce qui est absurde, à moins que l'on ne suppose que ces derniers avaient intérêt à les provoquer. Or il est bien évident qu'ils avaient tout intérêt à faire le silence sur une perfidie que leur pays est impuissant à punir. Il semble, au contraire, absolument naturel que les conspirateurs aient songé à se procurer un appui au dehors et qu'ils l'aient cherché dans une direction qui était tout indiquée. N'avaient-ils pas déjà, auparavant, utilisé certains organes japonais pour une campagne de presse? Leur récit est tout ce qu'il y a de plus vraisemblable et les réponses par eux prêtées à leurs partenaires me semblent avoir un étonnant cachet de vérité, parce qu'elles ont tous les caractères habituels de la fourberie orientale. Quand les collègues du comte Ito virent arriver les négociateurs, tous gens riches, bien posés, sérieux et munis sans doute de preuves très suffisantes de la vérité de leurs dires, leur premier mouvement dut être de penser qu'il y avait là, pour leur patrie, une occasion pareille à celle que la révolte cubaine semblait alors présenter aux Etats-Unis. Renseignés surtout par les journaux américains, dont on connaît l'hostilité contre l'Espagne, ils devaient croire celle-ci bien plus affaiblie qu'elle ne l'est réellement. Mais ils avaient encore dans la mémoire la fameuse note du 23 avril 1895 devant laquelle ils avaient dû renoncer à leurs conquêtes sur le continent chinois. Si trois grandes puissances étaient alors intervenues pour protéger le Céleste Empire, était-il probable qu'elles vissent d'un œil indifférent une attaque dirigée contre les Philippines. Ces appréhensions leur dictèrent une réponse tellement admirable d'adresse et de duplicité, qu'il est impossible que les insurgés, qui n'en avaient certainement pas entendu tout le sens, aient pu l'inventer de toutes pièces. Ils promirent un secours, mais seulement au cas où toutes les provinces s'insurgeraient. Ils semblaient ainsi s'engager à fond, alors qu'en réalité ils ne donnaient rien.

Car, d'abord, ils subordonnaient leur conduite future à une éventualité qu'ils restaient toujours maîtres d'apprécier et que la différence des races à soulever rendait absolument improbable. Elle ne pouvait, d'ailleurs, se réaliser pleinement que si toutes les garnisons espagnoles succombaient dès le début. Mais alors, c'était probablement la guerre civile entre les différents partis, les peuples divers de l'archipel, et le Japon, qui y a des intérêts, était alors fondé à envoyer sa flotte et à se saisir, sous un prétexte quelconque, des points les plus importants, quitte à agir, par la suite, selon les événements qui surviendraient. Une telle manière de procéder ne comportait, en somme, aucun risque sérieux et, avec de la chance et de l'habileté, pouvait rapporter beaucoup. Car, enfin, personne ne devait douter que, les Tagals étant hors d'état de se gouverner eux-mêmes, le Japon serait tout fondé à se présenter très légitimement comme l'héritier de l'Espagne au cas où celle-ci, pour des raisons quelconques, un conflit américain, par exemple, se verrait hors d'état de venir à la rescousse.

Les événements ont déjoué ces calculs, mais l'avenir n'en reste pas moins fort sombre. On peut dire que la lassitude qui suivra la défaite des rebelles une fois passée, il dépendra des Japonais de faire renaître l'insurrection toutes les fois qu'il leur plaira. Cela sera d'autant plus en leur pouvoir que la place occupée par leur commerce et par leurs émigrants dans ces terres convoitées deviendra sans aucun doute de plus en plus grande. L'Espagne ne leur a-t-elle pas accordé par un acte en bonne forme des avantages particuliers pour leur trafic? Donc, qu'à un moment quelconque, cette dernière n'ait pas le moyen d'agir, que les puissances européennes viennent à être paralysées par quelque crise en Occident, que, tout simplement, le Japon se trouve assez fort pour leur ôter, sinon la possibilité de vaincre, du moins l'envie d'une intervention par trop onéreuse, il n'est pas difficile de prévoir ce qui arriverait. Une fois de plus se vérifierait ce principe que l'occasion de conquérir crée les plans de conquête et qu'en politique les nations sont toujours conduites à aller jusqu'au bout de leur pouvoir.

Si pareille éventualité se réalise, les résultats en seront doublement désastreux. Complété, au point de vue économique, par de nouvelles provinces à climat tropical, le Japon les mettra en pleine valeur, et sa concurrence, plus forte que jamais, chassera tous les produits européens de l'Extrême-Orient. Ceci, il est vrai, ne nous intéresse guère, malheureusement. Mais qui ne voit combien l'Annam nous deviendrait peu sûr le jour où, de Formose à Bornéo, et qui sait? peut-être plus loin encore, la même puissance tiendrait l'accès de nos eaux territoriales. Nous aussi, comme nos voisins

d'outre-Pyrénées, nous avons là des millions de sujets jaunes, dont les sympathies ne nous sont pas tellement assurées, s'il faut en croire les récits qui nous arrivent chaque jour sur leurs actes de piraterie, c'est-à-dire de révolte. Pis encore, nous confinons par le Mékong à un Etat, peu redoutable sans doute par lui-même, mais qui n'en affiche pas moins une violente hostilité, et, dans le but de la satisfaire, sollicitait tout récemment ceux que l'on considère évidemment de plus en plus comme les chefs futurs d'une croisade contre les Occidentaux. Ces derniers, naguère, nous envoyaient au Tonkin un de leurs généraux, sous le prétexte d'étudier la meilleure méthode de réduire les tribus de Formose. Prétexte flatteur, mais que des naïfs seuls pourront admettre. Il y a, dans tous ces faits, matière à des réflexions sérieuses et qui nous seraient profitables si les craintes légitimes que peut nous inspirer l'avenir nous amenaient à comprendre que le gouvernement d'une pareille colonie est une fort grosse affaire, et que le personnel auquel doit incomber une si lourde charge n'est pas de ceux qui s'improvisent et se changent à volonté.

Lord Salisbury parlait, il y a quelques semaines, de la fédération européenne. Les jours n'en sont pas venus, en Europe même, mais quoi! n'a-t-on pas déjà vu des Etats divisés par des querelles intestines s'unir néanmoins momentanément en face d'un grand péril commun. Sparte et Athènes, en temps ordinaire, se disputaient l'hégémonie. Devant la Perse, elles se partageaient le commandement. Que le Japon prospère par les arts de la paix, il ne serait ni juste ni possible de l'en empêcher. Tel qu'il est, d'ailleurs, il n'arrivera peut-être pas à monopoliser l'immense marché qui s'ouvre devant lui et l'on peut croire que, dans des conditions normales, il y restera toujours place pour tous. Mais que, profitant de son indiscutable supériorité militaire sur ses voisins immédiats, poussé, peut-être, par le désir d'éviter des crises intérieures, il cherche, comme il l'a déjà fait il y a deux ans, à entrer dans la voie d'annexions en quelque sorte illimitées, il y aurait folie à tolérer pareille chose. Cette folie, espérons-le, ne sera pas commise. En tous cas, il est une alliance naturelle qui se retrouvera, au besoin, à l'extrémité de l'Asie pour y protéger, avec ceux de l'Espagne, les intérêts des deux alliés : celle des maîtres du Tonkin et des protecteurs de la Corée.

Paul Thirion.

LA FORÊT D'ARGENT[1]

XII

Dans le salon, au milieu du bourdonnement des phrases de politesse, je gardais la sensation de cette main aux artères battantes, si souple qu'elle semblait fluide. A mes lèvres, avec persistance, s'attachait son léger parfum d'encens — quelque essence de ce pays lointain où elle était née.

La réserve du premier soir s'était sensiblement relâchée. Deux visiteurs, retenus par l'amiral, apportaient d'ailleurs un élément nouveau, une diversion heureuse : le curé de Dallagnat, verbeux et jovial, et un commandant de recrutement récemment atteint par la limite d'âge, et devenu le voisin du château. Le bon curé m'acclama. Je dus subir les compliments qu'on adresse aux chasseurs heureux :

— Quel dévastateur vous êtes! monsieur; si vous habitiez le pays, vous l'auriez bientôt dépeuplé.

Le rire du digne homme, trop éclatant pour le salon discret, éveillait les vibrations sourdes du piano, derrière les jardinières garnies de fleurs.

La comtesse du Reeck elle-même daigna m'adresser quelques mots aimables, et M. Chalmaleix formula, à mon intention, un principe d'hygiène :

— Le gibier, monsieur,... excellent, mais bien échauffant; ça, il ne faut pas l'oublier.

J'étais tout heureux de cette détente, qui me promettait quelques jours agréables. L'amiral me parla le premier de sa collection. C'était un vrai charme de l'entendre la décrire; Anselme ne pouvait pas rêver plus intéressante documentation.

Le dîner se ressentit de cette atmosphère plus cordiale. L'opposition des goûts et des menus ne provoqua cette fois qu'une dissertation du commandant sur la cuisine romaine, et une épouvantable grimace du curé qui, au milieu de l'hilarité générale, osa goûter à une *chotodric*, la soupe polonaise à la bière et à la glace.

Le buste en avant, les yeux à demi baissés, une inexplicable

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 avril 1897.

coloration aux pommettes, Maraï mangeait distraitement. D'un sourire rapide, elle s'égayait des essais de dégustation du curé; d'une formule gracieuse, elle répondait aux galanteries du commandant, puis elle revenait à son invisible rêve. Elle avait pour voisin de table le beau-fils de l'amiral, M. Benjamin Montraynaud, et je me demandais pourquoi, car ni l'étiquette ni la sympathie ne me semblaient expliquer ce voisinage. Bien qu'aucun lien du sang ni même de l'alliance n'unisse les enfants de deux époux qui se remarient, le mariage de leurs parents les rend pour ainsi dire frères. Eux paraissaient plutôt ennemis. Violemment disparates de race et de visages, ils devaient l'être d'âmes aussi. Ce qui me parvenait de leur dialogue, assez rare du reste, tendait à me le prouver.

— Qui donc, questionnait Montraynaud, avec un froncement mécontent des sourcils, a conseillé à M. de Clairlande de traîner à sa remorque ce triste drôle que j'ai aperçu ce soir?

— Ce n'est pas moi, ainsi que vous le supposez, répondait Maraï, mais j'ajoute que je ne m'en serais fait aucun scrupule. M. de Clairlande n'a pas de préjugés, lui, et il sait accepter les services d'un malheureux. Pourquoi, ajouta-t-elle en baissant la voix, vous faire plus dur que vous n'êtes, Benjamin?

— Et vous, ma chère Maraï, riposta-t-il ironiquement, pourquoi me souhaiter une sensiblerie et, disons le mot, une âme romanesque, que je ne possède pas?

Ils continuèrent leur dialogue, que je suivais au jeu de leurs visages, bizarrement ironiques vis-à-vis l'un de l'autre; mais elle, bientôt émue, lui au contraire souriant et froid. Il me révoltait, et il m'irritait.

Mon impression, d'ailleurs, fut bientôt noyée dans l'optimisme de mon estomac satisfait. Après la fringale de ma longue chasse que n'avait pas apaisée la gargote Poulogras, je faisais honneur aux succulences du dîner de l'amiral, et mon éclectisme puisait dans les deux menus.

La bonne chère fait la bonne humeur; je conquis l'oncle Côme en vantant la blanquette de veau, dont il raffolait, et je me rendis favorable la comtesse elle-même en l'accablant des lieux communs qu'elle mettait au-dessus de tous les autres sujets de conversation. Enfin, le café pris, je m'armai d'une queue de billard, et me fis battre à plate couture par le baron d'Yorre, qui triomphait bruyamment de sa facile victoire.

Vers dix heures, le curé de Dallagnat, dont j'avais gagné le cœur d'apiculteur en émettant quelques théories audacieuses sur la supériorité de l'abeille italienne, vint me presser les mains entre ses gros doigts courts, et m'ouvrir les perspectives lointaines d'une

invitation au presbytère. De son côté, le commandant ne me ménagea pas les protestations amicales. Entraîné par leur cordialité, j'avais accompagné ces messieurs jusque sous la marquise où les attendait leur voiture. Après leur départ, je m'attardais dans cette impression que font éprouver le silence subit et la fuite des lanternes à travers la nuit, quand je me sentis légèrement toucher l'épaule.

— Monsieur de Clairlande, m'avertit M. l'abbé Luminel, les domestiques vont fermer la grande porte. S'il vous plaît de rester encore ici, il faudrait les prévenir.

— Je rentre avec vous, monsieur l'aumônier.

Ensemble, nous remontâmes l'escalier qu'éclairait une monumentale lanterne Louis XVI.

— Mon cher monsieur, me dit tout à coup l'abbé de sa belle voix, qui restait toujours un peu cérémonieuse, je désire vous entretenir en particulier *d'un sujet sérieux*, précisa-t-il. C'est maintenant l'heure de la prière; mais, demain, si vous voulez bien, venir me trouver dans la petite sacristie, après mon action de grâces, nous pourrons causer sans être dérangés.

Presque aussitôt, la prière sonna, avec cette parfaite observance de l'exactitude qui semblait être la règle de la maison; et la famille de l'amiral se réunit dans la chapelle. Je ne sais pourquoi, cette simple prière du soir, dont la voix de l'aumônier faisait un récitatif grave et musical, me causa cette fois une impression particulière. Avec sa pause d'examen, sa bénédiction du sommeil, ses invocations d'anges gardiens, son souvenir des morts, il me semblait qu'elle tombait en gouttes apaisantes sur des cœurs secrètement troublés, dont je n'exceptais pas le mien; car, des impressions multiples de cette journée, la résultante était pour moi une sorte d'attente d'inconnu, inquiète, à moitié superstitieuse.

A la sortie de la chapelle, ce fut le petit cérémonial du *good night*, à la suite duquel chacun gagnait son appartement.

J'entrai dans ma chambre, très disposé à bien dormir. Après la fatigue physique et les impressions morales de cette journée, quel bonheur d'étendre ses membres courbaturés, et de souffler sa pensée en même temps que sa bougie!... Mes chiens étaient là, me donnant l'exemple; pelotonnés côte à côte, depuis longtemps déjà ils goûtaient ce délice. Avant de m'y livrer, je m'approchai de ma fenêtre large ouverte, pour respirer un instant l'air frais de la nuit; mais ce fut un souffle chaud comme l'haleine d'un fiévreux qui me vint au visage. Je n'en restai pas moins à la même place, les veines battantes. Cette chasse au grand soleil m'avait décidément surmené. Mon lit, si ardemment convoité tout à l'heure, ne m'attirait plus maintenant; les deux mains sur la barre d'appui, je

continuais à regarder devant moi, dans cette contemplation des formes confuses qui soulage le cerveau. Mais au lieu de ce soulagement, ce fut une excitation que j'y trouvai. L'aspect de ce paysage nocturne m'impressionnait. Par un phénomène assez fréquent dans ce pays, l'orage, après s'être rapproché, puis éloigné, avait fini par se fondre en l'air; il ne restait de lui qu'une nappe sombre très étalée et très haute, qu'agitaient par soubresauts de silencieux éclairs. Fantastiquement scindé en deux, le ciel était tout ombre du côté de Dallagnat, tout sérénité du côté du Forez. A mes pieds, sans un souffle, sous un lever de lune faisant opposition à la masse ténébreuse, le parc développait sa vague blancheur. Panaché lui-même de lumière et d'ombre par l'étrange effet de ciel, l'Allier rampait au loin, reptile gigantesque, moitié encre et moitié argent.

Quand elle ne l'apaise pas, la nature exalte singulièrement la pensée. Maraï absorbait la mienne, comme une obsession d'énigme.

Je la plaignais, et je la suspectais. Ses exaltations douloureuses, ses rêveries incompréhensibles que j'avais surprises à table me réapparaissaient, silencieux flamboiements d'âme, pareils aux éclairs de ce ciel étrange. Je me composais un tableau, un rêve d'artiste, de cette belle jeune fille prosternée devant un souvenir, comme ces *adoratrices* aux longues traînes bleues éternisant leur pose... Mais la voix du *Mâffre* m'interrompait, soulignant sa phrase de son accent barbare : « Vous êtes bien plus adroit, et pé-t-être aussi rice qué l'autre. »

L'autre! Oui, certainement, ce vagabond devait avoir surpris le secret... Elle aimait mystérieusement, mais elle aimait. Tout l'affirmait. Ses tressaillantes impressions, ce sang indien qui lui brûlait les veines, et jusqu'à ses yeux à la lumière concentrée, comme immobilisés sur un rêve unique...

Cet *autre* invisible, où était-il? Ne l'apercevant pas dans son entourage immédiat, je m'épuisais à l'imaginer; je l'associais à l'inexplicable promenade nocturne que j'avais surprise la nuit précédente; et absurdement, injustement, je m'indignais qu'elle osât aimer ainsi, en mêlant son ivresse à son culte exalté de la morte. La pensée me venait de ces vestales sacrilèges que le peuple lapidait autrefois... L'*autre*, il finissait par sortir du possible; j'eus un moment l'illusion qu'il était là, immobile sur le sable argenté, beau comme un prince de conte arabe, redoutable comme un dieu, attendant l'heure d'extase du rendez-vous...

O chimères, imaginations absurdes, provoquées par une jeune fille aujourd'hui rencontrée, demain disparue de ma vie!

Je m'étais peu à peu éloigné de la fenêtre, que j'avais refermée. Tout à coup, me donnant à peine le temps de me dévêtir, un sommeil

brutal me terrassa..., et toute cette imagerie fiévreuse s'abolit dans l'anéantissement absolu.

Je ne savais plus au juste l'heure qu'il était le lendemain, quand le petit grognement qui sert aux chiens à exprimer leur ennui me fit rouvrir les yeux. Mab, était devant mon lit, gobant les mouches, impatiente de sortir. Il devait être terriblement tard..., et l'abbé qui m'attendait à la sacristie!

Tout en dépêchant mon lever, je regardais blanchir sous ma fenêtre l'esplanade sablée que le soleil rendait éblouissante. A l'angle d'une pelouse, un genévrier dressait sa pyramide!... mon héros de roman de la veille.

XIII

— Monsieur, commença avec une surprenante vivacité l'abbé Luminel, dès que j'eus franchi le seuil de l'élégante sacristie où il m'avait donné rendez-vous; depuis hier, je sais que vous êtes au courant d'un projet de mariage, dont je possède moi-même la confidence. Permettez-moi de considérer comme providentielle votre présence ici. Vous connaissez M. Anselme Deporthu-Poupeix? Il est, m'a-t-on dit, votre ami.

— Un ami d'enfance, en effet, et le meilleur de tous, monsieur l'abbé.

— Parfait! Voilà qui, je l'espère, va tout faciliter, tout simplifier.

Avec dextérité, l'aumônier repliait le lourd ornement brodé dont il avait déchargé ses épaules. Il était vêtu seulement de l'aube, et sur la batiste aux délicates transparences sa tête se détachait remarquablement pure. Elle rayonnait, de cette confiance un peu naïve que toute l'expérience de son ministère n'enlève jamais au prêtre. Le doute désabusé est un fruit de philosophie païenne.

Derrière nous, dans la chapelle, les cierges du saint sacrifice brûlaient encore de chaque côté de l'autel. Les prie-Dieu, leurs sièges de velours relevés, semblaient continuer la présence de ceux qui venaient de les abandonner.

L'abbé Luminel me fit asseoir, pendant que, debout lui-même, il comprimait doucement, dans un tiroir ouvert, la mousseline moite des corporaux, et qu'il pliait les amicts.

— Je ne vous cacherai pas, mon cher monsieur, avoua-t-il, cédant à un besoin d'expansion de plus en plus irrésistible, que ce projet me comble de joie; il est une inspiration du ciel, et il se présente avec une opportunité où je vois le doigt de Dieu.

Je m'inclinai, avec ce murmure évasif des contradictions qui veulent rester polies.

— ..... Ne devons-nous pas admettre, nous les croyants, accentua l'abbé, que Dieu lui-même inspire certaines initiatives? « Les mariages sont écrits au ciel ». Cet axiome est celui des vrais chrétiens. — Le monde en sourit, je le sais bien, mais de quoi ne sourit-il pas?

Cet enthousiasme m'embarrassait singulièrement. Moi, je ne voyais pas du tout « écrit au ciel », le mariage d'Anselme et de Mlle de Bromont du Reeck ; si cette disparate union se réalisait, c'était bien plutôt dans le purgatoire des ménages mal assortis, exposés aux pires catastrophes, que je l'apercevais. Mais l'abbé était trop animé pour remarquer ma réserve.

— Ce matin, me confia-t-il avec des larmes aux yeux, j'ai prié de tout mon cœur pendant la sainte messe, pour que cet heureux événement s'accomplisse. C'est que je me sens, monsieur, tout entier dévoué à cette honorable famille, dont je partage la vie depuis près de dix ans, et dont j'ai fini par connaître les âmes. Ce qui m'a surtout attaché à elle, c'est cette terrible épreuve que vous n'ignorez plus maintenant... Oui, il est grand temps que les joies légitimes du mariage succèdent pour cette jeune fille à des troubles douloureux d'une inquiétante persistance. Il est bon aussi que des affections nouvelles viennent combler un vide cruel et... dangereux. A cette enfant trop vibrante, il faut un mari sage, chrétien, qui la guide et la modère... M. Anselme Deporthu est un homme sérieux, n'est-ce pas?

— Idéalement, affirmai-je avec un léger sourire.

— On ne l'est jamais trop, remarqua l'abbé....., éducation chrétienne?

— Certes, élève congréganiste du petit séminaire de Clermont.

— Studieux?

— Passionnément. Il vit au milieu des livres, qu'il lit toujours « la plume à la main », suivant le conseil d'un illustre évêque. Déjà au séminaire nous l'avions, à cause de cela, surnommé *Poupeix-Papier*.

De sa main très blanche, l'aumônier fit un geste, comme pour écarter ces noms malsonnants. Il poursuivit ses interrogations.

— Et... la conduite?

— Impeccable. Je n'ai jamais connu de lui le plus véniel écart. Il rendrait des points à Caton lui-même, insistai-je en riant.

— Veuillez ne pas railler, monsieur, fit sérieusement l'abbé, ces choses sont dignes de tous nos respects.

A chacune de mes réponses, sa satisfaction s'était accentuée; il frottait doucement ses mains l'une contre l'autre.

— Au résumé, conclut-il, des garanties exceptionnelles, presque

introuvables à notre malheureuse époque... Je ne parle pas de la fortune, elle est ici le supplément accordé « par surcroît ».

Il avait, tout en causant, dépouillé son aube, et sa tête, jeune encore, d'un bel ivoire rosé, rayonnait maintenant sur le noir mat de la soutane. Tout à coup, dans un élan, il me tendit impétueusement les mains, comme après une entente décidée.

— Ainsi, c'est convenu, monsieur, fit-il joyeusement, je compte sur votre aide?

Pendant tout cet interrogatoire, je considérais ce prêtre si sincèrement enthousiaste. Il n'était pas le premier, de supérieure intelligence et d'expérience réelle, que j'avais vu lancer ainsi dans le mariage des malheureux, pour lesquels il avait été le lendemain un enfer, sur la foi de ces garanties générales qui ne garantissent rien du tout. Je m'étais levé, rendant à l'aumônier son étreinte, mais fort loin de partager son emballement.

— Monsieur l'abbé, lui dis-je avec un peu de tristesse, si, pour faire réussir un mariage, il ne fallait que le dévouement de ses négociateurs, le succès de celui-ci serait assuré. Malheureusement, la réflexion vient souvent à l'encontre de nos désirs. Les mariages sont écrits au ciel, je n'y contredis pas; mais il y a deux listes : celle des heureux et celle des malheureux, — cette dernière toujours trop longue, hélas! — et c'est un vrai devoir de ne pas contribuer à la grossir. Je connais Anselme depuis l'enfance, Mlle du Reeck depuis hier. J'affirmerais qu'ils ne sont pas faits l'un pour l'autre. Je ne suis pas grand clerc en psychologie, cependant je me permettrai cette question : Aux âmes ardentes faut-il unir les âmes paisibles? La conception du bonheur chez mon ami Anselme et chez Mlle du Reeck est, je le jurerais, toute différente. La tendresse tranquille et... un peu distraite de ce studieux décevra encore plus qu'elle ne modérera l'éblouissante jeune fille dont le nervosisme vous alarme. Elle souffre, il se pourrait, de ces intensités de vie comprimées, autant que du tragique souvenir dont on voudrait la distraire.

Je m'étais laissé entraîner à parler avec une chaleur de conviction excessive peut-être. L'abbé m'écoutait, l'œil alarmé, comme s'il redoutait la persuasion.

Il resta un moment indécis, puis il secoua la tête.

— Non, déclara-t-il avec fermeté. Dans les unions purement humaines, peut-être, ces objections ont leur valeur; mais, grâce à Dieu, dans le mariage chrétien, il y a autre chose que de profanes et éphémères ivresses... Il y a la mutuelle pénétration des âmes, même dissemblables. Comment cette assimilation s'opère-t-elle? Je vous répondrai encore par un mot qu'on raille volontiers :

par la grâce du sacrement. Croyez-moi, monsieur, laissez là ces scrupules, et agissons ensemble pour le plus grand bien de ceux que nous aimons.

Discuter plus longtemps eût été superflu; je le compris et n'insistai pas.

— Agir..., mais de quelle manière? demandai-je simplement.

— Je vous l'expliquerai. Pour le moment, il n'y a rien à faire, jusqu'à ce que j'aie communiqué la proposition à l'amiral, et que je me sois assuré des sentiments de Maraï.

Je respectai une illusion qui s'assignait à elle-même son terme, et ensemble nous quittâmes la sacristie.

Dans la chapelle, l'abbé se prosterna en une courte adoration, éteignit les cierges, versa de l'eau aux fleurs toujours entretenues sur une crédence, en face de ce que je prenais pour un reliquaire, et sortit enfin avec moi sur la galerie en ce moment déserte; ma curiosité en profita pour l'interroger.

— Quelle est, je vous prie, monsieur l'abbé, cette relique extraordinaire dont vous venez de rafraîchir les fleurs?

L'aumônier regarda autour de lui, puis la voix confidentielle, voilée d'émotion, il répondit :

— Ce marbre contient le cœur de la première femme de l'amiral, de la mère de Maraï. Il y a cinq ans, quand arriva l'épouvantable catastrophe, cette malheureuse enfant supplia, dans l'exaltation de sa douleur, que le corps de sa mère ne fût pas tout entier enseveli, et bien que ces sortes d'embaumements ne soient plus guère dans nos usages, son père a consenti; la triste relique a pris place dans la chapelle, et elle y est restée, même après le second mariage de l'amiral.

L'abbé rêva un instant, silencieux, comme accablé du souvenir néfaste; puis, peu à peu entraîné aux confidentiels récits, il me parla de cette femme à laquelle il semblait avoir voué une admiration attendrie.

— Ah! monsieur, me confia-t-il, en joignant les mains de ce geste adouci qu'ont les prêtres, quel charme! Quelques voisins du château, dans un chauvinisme hostile, l'avaient, à son arrivée, surnommée l'*Etrangère*, tout comme la charmante et malheureuse reine, à qui on faisait aussi un crime de son origine; mais ils avaient bientôt désarmé, subjugués, séduits...; le peuple, surtout, adorait cette charité impétueuse, *incorrecte*, comme s'exprimaient les malveillants. Dieu lui avait dévolu ces dons redoutables qui font ou les grandes pécheresses ou les vraies saintes. Plus parfaite encore que sa fille, elle avait cette dangereuse beauté physique qui est cependant, elle aussi, un don divin..., chanté par le grand roi Salomon.

Remarquant combien sympathiquement je l'écoutais, l'abbé ne résista pas à rendre plus saisissante à mes yeux cette image de femme qu'il évoquait.

— Il existe un portrait d'elle, me dit-il mystérieusement, bien que signé d'un nom célèbre, il ne donne du modèle qu'une idée affaiblie..., cependant par lui, on peut encore juger.

Par-dessus la rampe ajourée, il se pencha sur la profondeur du hall. Quelques accords de piano montaient sourdement des salons lointains.

— Mlle du Reeck est en ce moment au salon, constata-t-il, je vais pouvoir vous le montrer.

Avec une hâte un peu craintive, il me conduisit à l'une des extrémités de la galerie où nous nous trouvions. Dans un angle rentrant de l'architecture, du côté de la façade du levant, une petite porte semblait s'effacer à peine distincte. L'aumônier en fit doucement glisser le pène et la poussa devant moi. C'était la chambre de Maraï. Un même sentiment de réserve nous retint sur le seuil.

— Là, un peu à droite, l'apercevez-vous? murmura l'abbé à mon oreille.

Je ne distinguais rien, distrait par l'ensemble. C'était pour moi une vision virginale pleine de trouble, que cet intérieur de chambre subitement révélé. Sur la table, un bouquet de ces asters blancs que j'avais remarqués dans le parc autour de la croix, ouvrait ses milliers d'yeux; à côté, une petite coupe d'opale renfermait quelques-unes de ces confiseries orientales, qui lui rappelaient son pays. Sur un meuble, jetée avec une certaine insouciance, la robe jaune-primevère de la veille, épandait en deux larges cassures sa traîne pliante sur le parquet, et gardait la vague moulure du corps jeune et superbe. Un peu à droite, le lit blanc, d'une légèreté aérienne, avec ses rideaux de fragile étoffe rejetés en arrière, suggérait l'image d'un grand oiseau de mer qui aurait replié ses ailes. Au-dessus de tout cela flottait ce même parfum subtil, qui, si longtemps la veille, avait persisté à mes lèvres.

— Vous ne regardez pas où il faut, insistait l'abbé.

J'eus un tressaillement, le portrait de la morte venait de m'apparaître, exactement au-dessus du lit; et c'était comme si, vivante, la tête se fût montrée entre les plis diaphanes de la mousseline..., tête saisissante en effet, sœur de celle de Maraï, avec une accentuation plus vive de la race étrangère. L'inclinaison de la toile la penchait au-dessus de cette couchette de jeune fille, et le regard étoilé d'une hypnotique douceur semblait s'y reposer obstinément.

— Voilà, murmura l'abbé, après m'avoir laissé un instant à ma contemplation, celle que la mort a si brutalement fauchée, — et

quelle mort! une fantaisie l'avait prise de tirer des becs-figues dans le parc; elle était partie avec M. Montraynaud, que des relations de voisinage amenaient souvent ici, et ce malheureux qui vous a accompagné hier, et qu'elle employait volontiers, pour lutter contre le préjugé local qui en fait un paria... A peine une heure plus tard, on la rapportait sans connaissance, à l'agonie : une charge de menu plomb, faisant balle, avait coupé l'artère fémorale..., toute cette jeune, toute cette généreuse vie, avait coulé avec ce flot de sang que rien ne pouvait plus tarir!

L'abbé s'était laissé dominer par l'émotion du souvenir; ses yeux étaient pleins de larmes.

— ... Un tel coup, poursuivit-il, explique ces exagérations de douleur qui nous ont longtemps fait craindre pour la santé de Maraï, et qui la poussent encore à se lever pendant la nuit pour aller prier dans la chapelle... Vous voyez, monsieur, conclut-il, en séchant ses yeux d'un geste viril, qu'il est urgent de faire briller un rayon dans cette vie consternée. Le second mariage de l'amiral a rendu encore plus nécessaire de donner à Mlle du Reeck un intérieur à elle. Son père l'adore; mais la comtesse est la contradiction vivante de son caractère; et son fils... — L'abbé n'acheva pas sa pensée. — Un bon mari, sérieux et tendre, comme l'est votre ami, voilà ce qu'il nous faut pour le moment!

Une seconde fois, il me tendit la main; puis il ferma la porte discrètement, et nous nous séparâmes.

XIV

Dans ma chambre, je retrouvai ma malle prête au départ, mes chiens debouts et inquiets, levant vers moi leurs nez retroussés de pointers d'ancien type, et flairant le vide de leurs naseaux mobiles. Le regard des chiens plonge en nous et devine la pensée plus souvent qu'on ne le croit. Je venais, en effet, de prendre un parti héroïque, et j'étais décidé à l'exécuter sur l'heure.

J'allai droit à ma table, et saisissant une plume et une feuille de papier, je rédigeai la dépêche suivante :

Cauchérat, à Saint-Germain-des-Fossés.

Veuillez recevoir chiens et fusil expédiés par le 117.

Clairlande.

Mon propriétaire tomberait de son haut, et mon collègue Lefistulier, horriblement curieux de sa nature, se répandrait en suppositions.

Tant pis. En acceptant de rester dans ce château, où me retenaient de si flatteuses instances, j'étais décidé à supprimer pour moi la tentation de chasser en m'en ôtant le moyen.

Il était neuf heures et demie, j'avais juste le temps d'atteindre la gare de Pont-du-Château, par un raccourci que le Mâffre m'avait indiqué la veille, et de faire l'expédition par le train de dix heures.

Avec des précautions mélancoliques, je démontai mon *hammerless*, et l'étendis dans sa boîte. Je passai les muselières aux colliers de mes chiens; puis, chargé de l'un et suivi des autres, je gagnai subrepticement la campagne, où j'eus bientôt retrouvé le sentier... La fusillade recommençait dans la plaine. Par une réaction dont le climat d'Auvergne est coutumier, à l'extrême chaleur avait succédé un frais stimulant. Un vent léger, presque piquant, courait au loin sur les couverts... Je filais à grands pas, invulnérable à la tentation...

Quand le train s'éloigna, dessinant sa courbe penchée sur le gravier du ballast, les museaux roses des prisonniers suppliaient encore à travers les barreaux de leur niche. Le sacrifice était consommé.

J'étais heureux de l'avoir fait. Déchargé, les bras ballants, je m'en revenais à travers la plaine, et l'image de Maraï courait devant moi, pensive, soulevant du bout des doigts sa plume d'argent.

A l'appel du déjeuner, au moment où je traversais le hall, je me trouvai tout à coup en présence de la comtesse du Reeck. Elle était assise devant le massif bureau, sur lequel on avait l'habitude de déposer les correspondances. Plusieurs lettres, qu'elle n'avait pas pliées pour laisser sécher l'encre, parsemaient la tablette du meuble; lettres brèves, qu'on devinait sans frais d'imagination ni souci d'originalité. La comtesse n'employait que du papier du *Louvre;* et jamais, sous la pression de la mode, elle n'avait consenti à modifier la fluette écriture guindée, qu'on lui avait enseignée à l'institution des dames Lignerel, de Clermont-Ferrand, où s'était faite son éducation.

Elle se retourna en m'apercevant, et, d'un geste dépourvu d'aisance, elle me tendit sa main froide et masculine. Un anneau en or jaune martelé y brillait, attestant la date relativement récente de son second mariage.

L'amiral entrait dans le hall, lui aussi; un peu de contraction modifiait légèrement la bonté pensive de son visage. Il ne m'aperçut qu'après avoir fait quelques pas, et parut surpris :

— Tiens, s'exclama-t-il, il y a donc relâche aujourd'hui... Le surmenage d'hier, n'est-ce pas? demain, vous vous dédommagerez.

— Non, amiral, je renonce définitivement..., et j'ai renvoyé ce matin même mes chiens et mon fusil.

— Comment renvoyé vos chiens? fit la comtesse dans un vif mouvement de surprise mécontente..., mais vous étiez venu tout exprès pour chasser?...

La pensée ne me vint pas d'inventer un prétexte, et me retournant vers l'amiral dont le regard clair m'interrogeait :

— Un plaisir qui réveille une douleur n'en est plus un pour moi, affirmai-je simplement.

La comtesse avait compris. Elle eut un furieux haussement d'épaules.

— Vous voyez le résultat des excentricités de votre fille, protesta-t-elle, en interpellant son mari; il faudra que pour complaire à ses exagérations nerveuses, vos hôtes eux-mêmes renoncent à leur plaisir. Non, dans l'intérêt de cette enfant, cela ne peut se continuer ainsi. Les voyages que vous lui avez fait faire l'an dernier n'ont apporté aucun changement appréciable. L'abbé a raison, l'unique remède est celui qu'il propose, et je le comprends si bien que je n'ai pas perdu une minute, vous voyez...

D'un geste autoritaire, elle frappait sur les lettres qu'elle venait de glisser sous leurs enveloppes.

Mais l'amiral semblait ne pas entendre ses objurgations; rapidement, il m'avait serré la main.

— Comme vous ressemblez à votre grand-père, murmura-t-il à mon oreille, le même visage et... la même âme.

Au déjeuner, j'eus le plaisir de constater que j'avais fait un nouveau pas dans l'intimité de la famille de l'amiral. En Auvergne, l'accueil est circonspect et progressif, le ton cérémonieux se prolonge avec l'étranger, qui reste secrètement un gêneur, tant qu'il n'a pas fait son stage et conquis ses lettres de naturalisation. Cependant j'étais déjà traité en vieille connaissance, l'abbé Luminel donnait à tous le ton d'une cordialité affectueuse. Seul peut-être, M. Montraynaud gardait sa froideur sibylline où je voyais surtout une pose de parvenu.

L'amiral causait de sa voix chaude, accentuée par l'habitude du commandement. Il évoquait des marines, des paysages coloniaux; mais à travers sa parole brillante, son air soucieux ne m'échappait pas. Le menu, extrêmement original, un menu gothique avec une *galimafré* d'après les authentiques formules, le trouva indifférent; à peine s'il y toucha pour la forme. Mme du Reeck, au contraire, jubilait ostensiblement. On se leva avec une préoccupation visible.

Devant nous, le maître d'hôtel avait poussé les portes vitrées s'ouvrant sur une terrasse couverte, qui saillait, comme une loge d'avant-scène, au-dessus des perspectives mouvantes du parc. Sur

une légère table en bambou, qu'entouraient des sièges rustiques, le café était servi.

Dans un mouvement qui cambrait sa taille et faisait onduler sa grâce souple, Maraï prenait les tasses une à une et les offrait à chacun de nous.

Je m'étais retiré un peu à l'écart, appuyé aux rebords des balustres, les yeux errants sur le parc.

— Monsieur..., proposa doucement la jeune fille.

Sans envie, uniquement pour prolonger la pose charmante, j'acceptai. Elle se pencha un peu, versant avec précaution la liqueur brûlante.

— C'est donc vrai, me dit-elle, éteignant tout à coup sa voix comme pour un secret, que vous avez renvoyé vos jolis chiens? Ce sacrifice, je regrette que vous vous le soyez imposé, mais je l'apprécie, croyez-le.

— Et moi, répondis-je dans un élan irréfléchi, je suis joyeux de l'avoir fait pour... — Ma voix hésita, et acheva, plus assourdie : pour vous!

Maraï se redressa comme sous un choc. Toute femme aime le trouble dont elle est cause; mais, en dehors de son léger sursaut, rien n'accusa en elle ce plaisir. Au-dessus de la massive urne d'argent, ses yeux restèrent vagues, doucement refusants, tels que sont ceux des jeunes filles très innocentes, ou dont le cœur s'est refermé sur la première impression d'amour.

— Vous êtes infiniment bon pour moi, monsieur... Merci, dit-elle.

Elle s'éloigna, et le son de sa voix resta derrière elle, caressant jusque dans les paroles indifférentes.

— La soirée sera délicieuse, constata l'amiral; remonter la rivière en bateau jusqu'à la *Presqu'île* serait, je crois, une promenade agréable. Que vous en semble?

— Charmante, parbleu! proclama le baron d'Yorre. Vous, d'abord, mon cher, vous n'avez que des idées ingénieuses.

D'acclamation, la promenade en barque fut votée.

— J'étais si sûr de vous être agréable, dit en souriant l'amiral, que mes ordres sont déjà donnés. Les frères Martial, du pont *des Goules*, sont prévenus. En ce moment, ils doivent embarquer leurs filets, et dans dix minutes, ils seront au *Tournant*, où ils nous attendront...

— Prends ton capulet, mon enfant, recommanda l'amiral en s'adressant à sa fille, avec une intonation de tendresse que je remarquai; le soir, tu sais, le vent fraîchit sur la rivière.

Il y eut une dispersion générale. Sur la terrasse, il ne resta plus

que l'aumônier, qui portait distraitement sa tasse vide à ses lèvres, et moi assez insoucieux des précautions recommandées.

Quand les pas se furent éteints dans le hall, l'abbé se leva et se rapprocha de moi avec un rayonnement du visage.

— Eh bien, proclama-t-il, c'est fait!

— Et quoi donc, monsieur l'abbé?

— Mais... le mariage. J'ai parlé ce matin à l'amiral et à la comtesse; ils consentent. La comtesse avec enthousiasme, l'amiral avec une certaine réserve, une certaine tristesse, cela se comprend.

— Ah! Et Mlle du Reeck?

— On ne lui a rien dit encore. Avec ces natures extrêmes, il ne faut pas procéder brusquement. Je me réserve de lui parler.

— C'est sage, en effet. — Je dissimulai un petit sourire ironique. — Et vous comptez sur son consentement?

— Pourquoi pas? La raison nous est donnée pour gouverner nos actes... Elle consentira, affirma-t-il, avec une triomphante certitude.

XV

Le *Tournant* était le point unique où l'Allier, dans son cours sinueux, touchait la terre de l'amiral. Le courant aux mille cassures scintillantes, s'y précipitait tout droit; mais à peine l'avait-il touchée qu'il faisait presque volte-face et s'éloignait de nouveau, reflétant le paysage renversé qui dansait au milieu des remous.

C'est comme une fuite éternelle,
C'est comme un éternel retour,

me dit l'amiral, en me désignant du doigt les deux courants qui paraissaient, en effet, se poursuivre.

Un éboulement de la berge formait un plan incliné, piétiné par les pêcheurs. Le bachot des frères Martial était amarré au bas. Egaux de taille, pareils de visage, ces deux hommes attendaient à côté l'un de l'autre, leurs bras nus croisés sur la poitrine. Ils avaient disposé transversalement des planches formant siège.

Benjamin Montraynaud jeta sa cigarette et, le premier, sauta dans l'embarcation oscillante. Avec son habituelle froideur, il offrit la main à Maraï, et ils s'installèrent sur la planche, à côté du réservoir percé d'un trou à losange, où les pêcheurs conservent le poisson capturé.

L'amiral, le baron d'Yorre et moi, nous prîmes place sur l'autre siège. Seul, le bon M. Chalmaleix s'obstina à rester sur la berge.

— Eh bien, Côme, vous ne montez pas? lui demanda son beau-frère.

— Non, merci, mon ami, j'aime mieux suivre pédestrement le bateau..., l'eau me donne des vertiges.

— Alors, au large!

Un des deux frères Martial sauta à terre; de la poitrine et des mains, il nous poussa vers le courant, puis, d'un bond, il reprit sa place à l'avant. A l'arrière, son frère manœuvrait la *bourde*. On entendait grincer la perche ferrée sur les cailloux, et chaque pesée nous faisait gagner un pas sur la rivière. La berge s'éloignait, confondant peu à peu ses reliefs et ses couleurs.

— Remarquez, je vous prie, Chalmaleix, observa le baron, le voilà tombé dans une de ses extases.

L'oncle Côme était sujet à ces pétrifications subites. Indifférent tout à coup à ce qui se disait et se faisait autour de lui, il s'isolait dans une pensée ou un spectacle unique. En ce moment, ses yeux étaient rivés sur le banc où Maraï était assise à côté de Montraynaud, sa robe claire prolongeant sur l'eau son reflet.

Nous finîmes par le perdre de vue, et la pêche commença.

A l'arrière, Etienne Martial ne poussait plus qu'à petits coups le bachot, qui nageait le nez en avant, comme un squale en chasse. Son frère Gilbert, l'épervier drapé sur le bras gauche ainsi qu'un manteau espagnol, le balançait, puis détendait son bras comme un ressort. L'épervier s'abattait dans un grand rejaillissement. Doucement ramené ensuite, Gilbert le hissait sur la planche, d'un coup sec il le retournait et jetait triomphalement au milieu de nous les proies sautillantes. Dans un rapide mouvement de curiosité, Maraï se penchait vers les barbeaux aux lèvres charnues, les perches cuirassées d'écailles, les *tacons* pointillés de pourpre. Elle les regardait avec leurs ouïes palpitantes, puis se détournait saisie d'horreur de ces agonies. Nous longions une berge très haute. Un grand tertre boisé projetait son ombre sur la rivière qu'il faisait toute noire.

A cet endroit, il m'avait semblé percevoir comme un vague tressaillement du sol, sourd et profond. Dès ce moment, les coups de filet se succédèrent sans résultat. Invariablement, ils frappaient l'eau vide. Une fois encore, Gilbert Martial jeta l'épervier qui remonta plein d'une vase noirâtre, montrant, accrochés dans ses mailles, comme une suprême ironie, les vertèbres d'un animal noyé.

Alors le pêcheur tordit son filet sous son pied et ne le rechargea plus sur son épaule.

— Nous *tenons un sort*, affirma-t-il gravement.

L'autre, les mains sur ses yeux, fixait un point de la rivière que le niveau trop bas rendait inaccessible au bateau.

— Cale un peu le *futereau*[1], que j'aille voir, dit-il en passant la *bourde* à son frère.

Il sauta à l'eau, marchant vers un objet vague ballotté entre les graviers gluants.

— Je m'en doutais, dit-il en revenant. Y-zont fichu une cartouche, pardi..., la rivière est dynamitée!

Il tenait à la main un poisson blafard, les yeux ternis, l'abdomen ouvert, — la pièce à conviction.

— Canailles! vociférèrent-ils d'une seule voix.

— Allons, intervint l'amiral, la pêche est très satisfaisante comme cela, nous nous en contenterons. Amenez-nous à la *Presqu'île*, mon beau-frère doit nous y attendre déjà.

Alors, frôlant le tertre ombreux, le long des gradins de roches salis de rouille par l'eau ferrugineuse, qui faisait perler, çà et là, ses globules de gaz carbonique, le bateau glissa sur l'eau calme d'un mouvement continu.

N'étant plus détournée par la pêche, mon attention flottait sur les personnes et les objets les plus proches. Maraï m'apparut pâle, sa gaieté éteinte dans une légère contraction du visage, où semblait se prolonger l'impression des images de tout à l'heure : ces poissons aux ouïes palpitantes..., cette rivière dynamitée..., ces débris d'animal dans les mailles du filet. L'impassibilité de son voisin contrastait avec cette trop vibrante impressionnabilité.

De temps en temps, d'un mot bref, il la raillait en prenant dans sa main sa longue barbe d'or. Elle ne lui répondait pas, le regardant seulement de ses yeux de velours.

Sur la barque progressante, aux glissements moelleux, il s'était fait un de ces entr'actes de conversation qui se produisent parfois; la forte voix du baron d'Yorre faisait elle-même relâche, et dans la projection d'ombre, on voyait briller silencieusement le feu de son éternel cigare.

Peu à peu le grand tertre feuillu s'abaissa, et la rivière, s'arquant brusquement, laissa libre devant nous une presqu'île. Elle se présentait dans la forme d'une immense corbeille de plantes sauvages, montrant de très rares plaques chauves de gravier, parmi l'épaisse chevelure des mélilots et des saponaires. Des essaims de chardonnerets d'automne, pointillés de jaune et de rouge, voletaient à travers les dards de chardons grands comme des arbustes, et buvaient à la base de leurs feuilles concaves l'eau du précédent orage.

C'est dans cette originale presqu'île que l'amiral nous fit débar-

[1] Nom donné en Auvergne aux bateaux de pêche.

quer. Son sens d'artiste marquait ses moindres choix. Nous n'eûmes qu'à contourner le massif des mélilots aux innombrables petites fleurs remuantes, chacune possédée par une abeille, pour découvrir un coin d'exquise solitude. Trois saules monstrueux, aux têtes hypertrophiées, s'y alignaient dans des poses humaines.

— On les appelle les *Trois Consuls*, me dit l'amiral, en me les montrant, et peut-être sont-ils, en effet, contemporains de MM. Cambacérès, Lebrun et Bonaparte.

Une table pliante avait été dressée, et le lunch nous attendait.

Arrivé le premier, l'oncle Côme montait la garde devant le couvert préparé. Dans son attitude favorite, la canne derrière le dos, il causait, pour se distraire, avec le domestique qui avait apporté la table et allumait les réchauds.

— Benjamin n'est pas là, constata-t-il, remarquant l'absence de son neveu, avec cette lucidité un peu maniaque qui lui faisait donner son attention à des choses sans importance.

— Il va revenir, assura le baron. Il est avec les frères Martial; ils remontent jusqu'à la *mouille*, pour essayer *de bord* quelques coups de *goujonnier*.

Nous apercevions, en effet, les trois hommes par une brèche des herbes, qui, en s'ouvrant, nous découvrait le ciel clair, et en arrière des galets bleuâtres, la *mouille* très étalée. Ils marchaient à la file, Montraynaud le premier, dans son veston de flanelle blanche. Subitement, nous le vîmes s'arrêter, se pencher en avant, comme aux écoutes, puis se retourner vers ses compagnons, et faire de la main un geste, qui désignait l'épaisseur rougeoyante d'une oseraie. Tout de suite, les frères Martial laissèrent glisser à terre leurs éperviers et se portèrent en avant au pas de course. Bientôt éclata le tumulte d'une rixe. De violentes invectives nous arrivaient :

— Mauvaise bête! hurlaient les pêcheurs; faut se payer sur sa peau!

Et c'était à travers l'oseraie le bruit d'une poursuite féroce. Lancés à toute volée, des cailloux froissaient les tiges souples, et allaient d'un choc mat s'enfoncer dans l'épaisseur de la vase.

L'amiral s'était levé, le front sévère, plein d'autorité, il cherchait du regard les auteurs de cette scène grossière et scandaleuse, lorsqu'au milieu de l'étroit espace découvert, un homme sauta à cinquante pas de nous. Il tenait entre ses dents un cercle d'osier d'où pendaient, enfilés par les ouïes, des poissons qui lui battaient la poitrine de leurs queues fourchues et gluantes.

Tous, nous avions reconnu le *Mâffre*. Sur sa face bistre, ses lèvres étaient toutes blanches d'effroi et de menace. Il sauta dans les herbes hautes, trop affolé pour demander protection. Il boitait d'un genou; une pierre avait dû le toucher.

De l'autre côté des mélilots, les voix excitées des frères Martial criaient :

— Il en tient ! Il a saigné par là, regarde..., nous l'empoignerons.

Comme ces chiens d'Allemagne qui suivent la bête aux *rougeurs*, ils dirigeaient leur poursuite sur les gouttelettes espacées que le *Mâffre* semait derrière lui.

Le spectacle devenait odieux. Maraï s'était tournée vers son père.

— Père, père, empêchez-les, je vous en supplie...

L'amiral s'avança au-devant des frères Martial, et, de sa voix impérative, à laquelle on ne résistait pas, il arrêta net leur poursuite.

— Laissez aller ce malheureux, ordonna-t-il.

Comme des enfants pris en faute, les deux hommes obéirent, et laissèrent choir de leurs mains les lourds cailloux qui les chargeaient.

Resté sur le gravier, pendant toute cette scène qui nous avait si fort émus, Montraynaud se rapprocha en ce moment.

— Monsieur Montraynaud, avança un des pêcheurs en manière de justification, sait bien, lui, qu'avec ce *cheti gars*, qui n'a pas seulement une chemise sur le corps, les procès-verbaux, c'est comme coups de bonnet à un âne, et qu'il n'y a qu'à lui serrer un peu les côtes, quant on réussit à le pincer..., pas vrai m'sieu Benjamin ?

— Dame, approuva flegmatiquement le jeune homme, je crois qu'on ne saurait trop faire pour dégoûter ce malandrin de dévaster le pays, et le décider à aller se faire pendre ailleurs.

— Pourquoi Benjamin, intervint Maraï, avec une sorte de supplication dans la voix, vous faire impitoyable quand vous ne l'êtes pas ? Rien ne prouve que ce malheureux ait dynamité la rivière. Il pouvait très bien ramasser les poissons morts, et bénéficier du méfait d'autrui.

— A d'autres ! riposta-t-il en riant de son rire sec. Il vous faut décidément renoncer, ma chère Maraï, à me faire partager vos pitiés nerveuses pour les bêtes répugnantes et les êtres dangereux, sous prétexte qu'ils sont déshérités.

En ce moment, l'aîné des Martial nous désigna une ombre grise sur un point culminant.

— Le voyez-vous là-haut le gars ? annonça-t-il. Il n'a pas de mal tant que cela, allez ! il a bien plutôt l'air de se gausser de nous, maintenant que le voilà hors de portée.

L'ancien lit de la rivière séparait des terrains cultivés la presqu'île où nous avions fait notre halte. En avant des belles vignes aux pampres luisant à travers l'alignement des échalas gris, s'étageaient des blocs de cailloux agglutinés, tels qu'on en rencontre le

long des grands cours d'eau. Perché sur le plus haut, le *Mâffre* nous faisait face.

Sur le couchant déjà rouge, on pouvait détailler jusqu'aux effilochements de la friperie dont il se drapait, et dans la netteté des contours, cette silhouette ressortait comme un crayon tragique de Goya. Le bras était tendu et le poing crispé. Longtemps il resta dans cette attitude, qui semblait braquer de notre côté sa haine de misérable.

— Crapule! il jette un sort..., grasseya Gilbert Martial, dont l'esprit plus obtus s'obstinait aux préjugés d'autrefois.

— Tiens! voilà ce que j'en fais de son sort, ricana son frère.

Et dans le vide il lança un coup de la longue perche qu'il portait sur l'épaule à une chauve-souris qui, en avance sur le crépuscule, allait et venait au ras de nos têtes.

Je regardai Maraï. Elle semblait refléter dans sa pâleur l'impression superstitieuse du paysan. Montraynaud haussait froidement les épaules.

— Nous ferons bien, je crois, de renoncer au retour en barque, décida l'amiral, la soirée est trop avancée, et l'air fraîchit.

Personne n'insista, nous avions hâte de revenir. Nous prîmes, à la file indienne, l'étroit sentier qui se coulait entre les tiges des saponaires et des mélilots que les abeilles désertaient aux approches de la nuit.

Au moment où nous nous mettions en marche, M. Chalmaleix, dont les longs mutismes faisaient parfois oublier la présence, tressaillit tout à coup comme au sortir d'un rêve. Par deux coups espacés, il frappa sur l'épaule de son neveu Benjamin, qui le précédait immédiatement, et je l'entendis lui dire ces singulières paroles :

— Pardon, mon ami, mais tu vas me permettre de te donner deux conseils :

Il leva gravement son index d'oracle, et sa voix fluette, soudain baissée au diapason d'une chanterelle de violon à laquelle on a mis la sourdine :

— Ne t'acharne pas contre le *Mâffre*..., tu t'en repentirais. Veuille t'apercevoir que Maraï est gracieuse pour toi..., tu t'en applaudiras.

Sans un mot de plus, il se remit à marcher ses petits pas égaux, écartant de sa canne les tiges exubérantes des herbes, parmi lesquelles paraissait et disparaissait sa face distraite, revenue à son perpétuel sourire.

XVI

Pressé par une curiosité qui n'est pas dans mon caractère, j'attendais, le lendemain, l'abbé Luminel à la porte de la chapelle, où, sa messe terminée, son action de grâces le retient toujours un certain temps. Dès qu'il m'aperçut, il sortit du recueillement qui, sur son visage, persistait comme un dernier reflet du sacrifice.

— Ah! fit-il le premier, en souriant finement, votre zèle a pris feu, vous venez aux nouvelles?

— J'allais, en effet, me permettre de vous questionner, monsieur l'abbé.

— Rien de nouveau... Hier, je n'ai pas cru opportun d'aborder ce grave sujet avec Mlle du Reeck. Elle est revenue de cette pêche, je ne sais trop pourquoi, les nerfs ébranlés; pauvre enfant, on ne sait jamais ce qui agit sur sa sensibilité et sur son imagination. C'est aujourd'hui le *mercredi* de la comtesse, la distraction forcée des visites la ramènera au calme nécessaire. Les devoirs mondains ont au moins ce bon effet, qu'ils nous forcent à nous occuper d'autrui. « Être triste, c'est penser à soi. » Je choisirai le moment favorable. Ah! je prie de toutes mes forces pour le succès de cette démarche!

Il jeta un rapide coup d'œil à travers les hautes fenêtres.

— Descendons, si vous le voulez, jusqu'à la lisière du parc qui fait face aux monts-dômes. Il y a un rucher d'abeilles intéressant à voir, je vous le ferai visiter, et nous pourrons causer librement.

Il me conduisit jusqu'à la bordure, où, sous les grands arbres, étaient installées les abeilles, dont les nombreuses ruches coniques présentaient l'aspect d'un village de castors. Là, au milieu du bourdonnement des insectes familiers, l'abbé commença avec moi une de ces promenades de *long en large*, chères aux ecclésiastiques. Par un phénomène qui n'est pas rare dans l'âme du prêtre, cette famille au milieu de laquelle il vivait lui était devenue une famille élective, aussi chère que sa famille naturelle; il m'en entretenait longuement. Le désir passionné de voir heureux l'amiral et sa fille éclatait dans ses yeux. « L'amiral, me confia-t-il, il a souffert et il souffre encore. Bien que les apparences soient sauves, son second mariage n'est pas heureux. Mme Montraynaud, dont la plate et bourgeoise maison est près d'ici, avait de tout temps convoité le titre et le château... Les circonstances l'ont malheureusement servie, elle a réalisé son rêve...; mais il y a entre elle et l'amiral des oppositions de nature douloureuses... Je parle de tout cela avec un intérêt ardent qui ne saurait vous surprendre. Je ne comprends pas autrement les devoirs du prêtre admis dans le sanctuaire intime d'une famille, affirma-t-il avec feu. Ce n'est pas là une

retraite indifférente; il se doit à ce troupeau restreint, comme le pasteur à celui plus important de la paroisse; il doit souffrir de ses épreuves, se réjouir de ses joies, et surtout demander pour lui, d'une constante prière, la lumière divine, sans laquelle nos actions se dirigent dans la nuit.

Le soleil montait plus vif, et autour de nous, le vol des abeilles se faisait plus sonore.

— Je m'oublie, fit soudain l'abbé, le mercredi, je passe la journée à la paroisse... Au revoir, cher monsieur, fasse Dieu que nous réussissions!

Il me laissa au milieu de la légère stridence des abeilles en plein labeur. Pendant que je les regardais traverser les rayons de soleil comme une poussière d'or, ma mémoire classait, ainsi que les pièces d'une enquête, tout ce que venait de me dire l'abbé..., et au bout, je retrouvais mon doute persistant... Anselme ne pouvait pas épouser Maraï!

XVII

Le *mercredi* de la comtesse du Reeck constitue, chaque semaine, un jour de trêve au milieu des occupations et des distractions habituelles. Les châtelains, prisonniers dans leur salon bleu pâle, et en permanente séance de visites, chacun de leurs hôtes en prend à sa guise.

Vers trois heures, comme je m'approchais à pas discrets du grand bureau du hall, où s'offre un ample choix de journaux et de recueils, je sentis soudain mon bras happé par les serres puissantes du baron d'Yorre.

— Mon cher, clama-t-il de sa voix olympienne, vous menez ici une vie nomade, on ne peut jamais vous saisir, mais je vous tiens à la fin, et nous allons entrer ensemble au salon.

Il ajouta, roulant des yeux significatifs :

— Nous y verrons peut-être d'agréables femmes... Eh oui, mon cher, les femmes, c'est le soleil de la vie; je ne cache pas mon faible moi; et vous le partagez, — ne niez pas! — Je suis un physionomiste, allez!

Le baron se piquait d'être un *féministe*, et jusqu'à un certain point, justifiait sa prétention. Il appartenait au genre des passionnés secrètement timides, qui contemplent plus qu'ils n'entreprennent, et exercent ainsi leur observation. Agrippé par lui, toute résistance devenait inutile. Il m'entraîna dans la grande pièce, étincelante de sa toilette du *mercredi*. Nous tombions sur un court entr'acte. La comtesse était seule.

— Eh bien, chère amie, demanda familièrement le baron, beaucoup de monde à votre jeudi?

— Mais... une bonne moyenne; tous les Vigneraie, les trois Savesnes, la vieille marquise, et son petit-fils qu'elle m'a présenté, le nouveau percepteur et sa femme. — Très bien pensant ce ménage qui brave crânement les foudres administratives, et... je ne sais plus qui encore...

— Mme de Rodde et sa fille?

— Non; mais elles viendront sûrement; elles se sont annoncées pour aujourd'hui.

— Ah! parfait!

Le baron me montra un pouf; lui-même se campa dans un profond fauteuil Louis XVI. Embarrassé de ses longues jambes, il les repliait l'une sur l'autre, avançant une énorme bottine vernie, brillante à éblouir.

Pendant près d'une heure, spectateur distrait, j'assistai au défilé. Nous tombions sur une série de visites pieuses... Le curé de Dallagnat, accompagné de son neveu, élève au grand séminaire de Clermont-Ferrand; Mlle Pélissot, l'exemple de la paroisse, la présidente de toutes les œuvres; enfin, un monôme de petites Sœurs grises, montrant leurs têtes timides entre les œillères en tulle de leurs coiffes, venues pour quêter au profit de leur communauté.

Sournoisement, je m'évadais, quand la main pesante du baron me contraignit à me rasseoir.

— Un peu de patience, de grâce, insista cet homme tyrannique.

Et pendant que Mme du Reeck, glissait d'un geste évasif son offrande dans la bourse des bonnes Sœurs, en protestant : « Accablés... nous sommes accablés », il me souffla à l'oreille :

— Vous n'aurez pas perdu votre temps, croyez-moi, Mlle de Rodde vaut qu'on la regarde; une fleur du pays, d'une variété assez rare, vous verrez; de la couleur locale, mais de la jolie couleur, tout en demi-teintes, une curieuse opposition avec Maraï.

Un peu brouillées dans le miroitement des panneaux de cristal de la porte, où la livrée du domestique brillait devant elles, deux images de femme venaient d'apparaître.

— Je vous le disais bien, me souffla le baron triomphant, les voilà!

Mme de Rodde et sa fille s'avançaient, en effet, au milieu du salon, tendant leurs mains haut gantées à la comtesse.

Avant de regarder une femme, il faut laisser tomber les exordes mondains. Quand les « chères madames » se furent apaisées, que l'agitation des robes se fut immobilisée, tout en faisant ma partie dans le concert des phrases de visite, j'examinais les deux visiteuses que le baron venait de désigner à mon attention.

Elles étaient assises près de la comtesse, sur le même plan, mère et fille, et l'impression des deux m'arrivait conjointe, si je puis dire. Mme de Rodde avait une figure pâle, large des pommettes, des cheveux d'un gris diaphane dans le cercle sombre du chapeau fermé, et l'expression définitivement triste que laissent sur certains visages les deuils trop longs à guérir. Sa toilette, tout en restant correcte, dépassait la mesure du simple : elle était austère. La taille longue gardait encore l'élancement de la jeunesse, mais c'était une taille nivelée sous la compression d'étoffes rigides.

Dans l'ensemble, le type très expressif, très condensé de certaines femmes de la vieille bourgeoisie d'Auvergne, d'une piété un peu janséniste, mais d'une profonde bonté. Elle causait, la parole lente, spirituelle, légèrement entachée de provincialismes, avec ce genre de distinction puritaine propre à sa caste, et qui est à la grâce plus purement aristocratique, ce que le pourpoint sévère des gens du Parlement était aux satins chatoyants des gentilshommes de la maison du roi... Fléchier parle de ces femmes de Clermont, désespérément familiales, sourdes aux petits vers fignolés dans le goût de son temps... Mme de Rodde continuait leur race.

De la mère, mon attention remontait à la fille, comme de la tige à la fleur, et elle s'y arrêtait plus intéressée encore. Autour de nous se continuait cette conversation des lèvres qui laisse intacte la pensée : « Avez-vous enfin installé votre *tennis*? Près du grand rond-point, n'est-ce pas?... Ce sera à merveille... Vous savez que la vieille marquise rompt avec toutes ses habitudes et organise une *garden party* en l'honneur du retour de son petit-fils. » Et les épithètes mondaines excessives pour des riens : « Délicieux », « adorable », « odieux », allaient leur train, prononcées par toutes les bouches y compris la mienne. Sur ces phrases sans valeur, comme sur un fond grisâtre, le profil pensif de Mlle de Rodde se détachait avec toutes ses délicatesses devant mes yeux attentifs que rien ne détournait de lui. Les traits étaient d'un dessin agréable, avec une note bourbonienne dominante, où disparaissait presque complètement la ressemblance maternelle; deux sourcils relevés donnaient aux yeux un étonnement ingénu très particulier, et les cheveux châtain-clair, médiocrement abondants, mais aussi soyeux que des *fils de la Vierge*, faisaient à la transparence du teint un accompagnement très doux.

Le baron avait raison : cette jeune fille valait « qu'on la regardât »; elle aussi, sous un autre aspect, représentait, en les idéalisant, les traits généreux de sa race. Il se dégageait d'elle un rayonnement d'âme tranquille et sans luttes, — non sans rêves, — mais où le rêve revêt la forme unique d'un heureux mariage pré-

paré des mains maternelles; « femme de foyer », de ce foyer qui résume le monde et auquel on sacrifierait tout avec un inconscient égoïsme : telle me parut être M[lle] de Rodde.

Au moment où Maraï, que la comtesse venait de faire prévenir, courut à elle, et l'entraîna vers les serres avec ces glissements de valse qu'ont les jeunes filles, leur rapprochement détermina tout à coup ce contraste dont m'avait parlé le baron, si violent que l'œil s'y attachait comme à une rareté esthétique.

— Avais-je raison? questionna triomphalement mon voisin, en m'entraînant du côté de la salle de billard, après le départ des deux femmes... Comment la trouvez-vous?

— Fort distinguée, je le reconnais.

— Et le contraste avec Maraï?

— Du Mozart et du Berlioz; un réséda et une orchidée...

— Vous avez, mon cher, de ces comparaisons... C'est cela, parbleu! Entre nous, laquelle...

Le baron roula ses yeux enflammés, où la témérité restait toujours à l'état de projet.

— Laquelle préféreriez-vous cueillir?

— L'orchidée.

Ses grands bras s'agitèrent dans un enthousiasme d'approbation :

— *Touchez la main*, s'écria-t-il, nous nous entendrions à merveille!

XVIII

Je n'avais que trop différé d'écrire à Anselme, de lui rendre compte d'impressions qu'il devait être impatient de connaître. Dès que j'eus, après la prière du soir, retrouvé la solitude de ma chambre, mon premier soin fut de préparer mon délicat rapport.

De même que les religieux se mettent en présence de Dieu avant de commencer une oraison; de même l'esprit se met en présence de l'absent avant de commencer une lettre..., cette jolie pensée d'une femme supérieure remonta de ma mémoire, et me retint un instant songeur devant ma table, entre mes deux flambeaux allumés.

L'absent... ses bons yeux confiants aux iris pâles me semblaient dardés sur moi, et ma plume s'agitait hésitante entre mes doigts. Mon impression serait-elle d'un impartial témoin? Mon conseil serait-il dégagé de l'influence qu'exerçait sur moi depuis quatre jours cette jeune fille singulière? Je me recueillis, puis, tout à coup, ma plume se décida et partit... L'originalité de mon arrivée, les silhouettes des choses et des personnes me fournirent un début évasif. Comme aux beaux jours de notre rhétorique, je rendais la main à mon

imagination et j'abusais de la couleur, non content de mes descriptions, par une vieille habitude gamine, je mettais des illustrations en marge de mon récit. La voiture automobile, les sphinx du perron, la tête de l'oncle Côme, la soupière de *chotodric* servie par le maître d'hôtel, s'intercalaient entre mes lignes. Vaines fantaisies qui retardaient, sans l'éluder, le point capital... Ce nom exotique de *Maraï*, je finis par l'écrire : c'était la première fois... Ses cinq lettres me parurent aussitôt s'animer, pareilles à de jolis insectes qui me regardaient fixement. Rassemblant toute ma bonne volonté de bien faire, je m'empressai d'apprendre à Anselme qu'une demande de sa part aurait, suivant toutes les apparences, les plus sérieuses chances de réussir. Elle arrivait à son heure. Dans l'esprit de ceux qui s'occupaient de cette négociation, il était le mari providentiel prédestiné... C'était la bonne nouvelle que j'avais hâte de lui apprendre, etc.

Suivait, pareille à une réclame, la pompeuse généalogie des Bromont du Reeck, avec un dessin de leur blason : *d'argent aux trois alérions de sable posés deux et un.* Enfin, j'esquissais dans ses grandes lignes un projet de contrat dont l'abbé avait pris sur lui de me fournir les éléments. J'en étais au troisième article, lorsque, tout à coup, je jetai ma plume avec violence.

— Je suis fou!... criai-je tout haut, fou... et lâche!

D'un mouvement irrésistible, j'avais ressaisi ma plume. Impossible alors de la retenir; rompant toutes les digues conventionnelles, ma pensée déborda.

Après une démarcation de points suspensifs, d'une écriture différente, hâtive, pressée de se faire jour, je donnai à ma lettre cette suite inattendu :

« . . . .

« De tout ce que je viens d'écrire, mon cher ami, ne tiens nul compte.....

« O force stupide des « convenances! » J'étais tout simplement en train de trahir la mission que j'ai acceptée de toi. Ce n'est pas un état des lieux, où un projet de contrat que tu veux, c'est mon impression personnelle. Eh bien, la voilà : *Mlle de Bromont du Reeck ne te convient pas, et tu ne conviens pas à Mlle de Bromont du Reeck!*

« Je définis cette jeune fille : l'opposé de ce que tu cherches. Son portrait?... Au moral, l'envers d'une nature pondérée, mettant à toute chose un excès nerveux qui sort de la mesure et du prévu. Capable de beaucoup de bien — peut-être de beaucoup de mal. Incompréhensible et déroutante pour un homme paisible. C'est au plus haut point l'élément perturbateur que tu redoutes pour ta vie

de lettré... Au physique, pire que jolie, troublante; aussi incompatible avec la quiétude du savant que le vent du midi l'est avec la sérénité du ciel. Etre le mari de cette femme « sensationnelle », te rends-tu compte, ô distrait amoureux des « récréations de l'esprit », de ce que serait pour toi un pareil rôle? La femme électrisante, qui fait briller les yeux sur son passage, allume l'inspiration des poètes, hante les peintres, comme elle est peu celle que je te désire! Te vois-tu, ô primitif, si mal discipliné aux dissimulations qu'exige le monde, associé à une telle femme? jaloux, — car tu le serais, — ridiculement, à crier... Ces femmes-là, vois-tu, sont comme les pur-sangs, capables de donner de grandes joies, mais à cette condition d'être en des mains expertes; avec elles, malheur aux téméraires et aux inexpérimentés..., un beau matin, on les relève brisés au tournant de la route...

« Peut-être, mon cher Anselme, aurais-je rendu moins vif ce tableau — de pure intuition après tout, — si, à côté, je n'avais à te faire entrevoir la possibilité d'un bonheur plus conforme à tes aspirations.

« Il y a quelques heures à peine, le hasard m'a mis en présence d'une jeune fille voisine et amie de Mlle du Reeck. D'elle, je ne connais que ce qu'on peut connaître en une courte visite, et ce que m'en a appris le baron d'Yorre, un des hôtes de l'amiral... Eh bien, mon cher ami, devant celle-là, mon conseil n'hésiterait pas. Je te dirais sur l'heure : fais ta demande!... De beauté moyenne, ainsi que le veut ton programme, il n'y a en elle rien qui violente l'œil, ou même qui le surprenne : un teint clair, des cheveux soyeux, des yeux ordinaires, mais dans ces yeux un rayonnement d'intelligente douceur, et cette expression recueillie qui, chez l'Auvergnate, atteste la prépondérance constante de la raison. Ennemie des démonstrations passionnées, elle serait avec toi simplement tendre, et ne troublerait en rien le calme de tes travaux, attendant le premier maillot pour s'exalter et s'extasier devant lui. Sobre dans ses toilettes, réglée dans ses dépenses, je le jurerais..., au résumé, une trouvaille, mon cher Anselme, et comme tu représentes un excellent parti, je ne vois pas la raison pour laquelle tu ne réussirais pas dans ce nouveau projet de mariage bien autrement « assorti » pour employer le mot consacré.

« Tu voulais des impressions *personnelles* : en voilà, mon cher ami; elles ont jailli de moi dans un élan d'amitié et de sincérité; je me flatte qu'elles rectifieront ton choix, ou plutôt celui de ta tante qu'égaraient des intermédiaires, sans doute bien intentionnés, mais aveugles, et que j'étais sur le point d'égarer moi-même, par une complaisance que je me suis reprochée à temps.

« Sur ce, je te déclare que j'ai fort envie de dormir. Permets-moi de te dire bonsoir et de tout cœur à toi.

« Olivier. »

Ma lettre était déjà pliée, quand mon instinct de dessinateur se réveillant une dernière fois, me la fit rouvrir; et sur ce qui restait de papier blanc, je me mis à esquisser les deux jeunes filles dont ma pensée était pleine. Avec un bonheur de ressemblance, dû à la vivacité de mon impression, les deux silhouettes se profilèrent accusant leur opposition, légères et floues comme l'évocation d'un double rêve.

XXI

Je venais d'être sincère, il s'agissait maintenant d'être loyal, et d'enlever à l'abbé Luminel une illusion que je ne pouvais plus lui laisser. En me levant le lendemain, mon premier soin fut de courir à la chapelle. J'allais navrer cet homme excellent; mais il valait mieux cela que de laisser se négocier, se consommer peut-être, un mariage contre lequel protestait toute ma conviction.

En entrant dans la chapelle, je fus tout surpris de la trouver déserte, la sacristie fermée. Les deux cierges intacts, effilant leurs pointes, semblaient attendre... L'abbé Luminel n'avait pas encore dit sa messe. C'était une bien étonnante infraction à sa rigoureuse exactitude.

L'impatience où j'étais de m'expliquer avec lui, après ma lettre à Anselme, me fit entrer dans le petit oratoire. Il ne pouvait tarder à venir, et avant qu'il ne commençât sa messe, je lui ferais part de mes impressions nouvelles. Debout, dans un coin obscur, j'attendais, mes yeux fixés sur la funèbre veilleuse, me disant que sous ce marbre il y avait un cœur de chair, un cœur de femme... ; à travers la pâleur de l'albâtre, par instants, je m'imaginais voir transparaître, fleur rouge et tragique, ce cœur que l'autopsie avait arraché à la blanche poitrine... Mon attention fut tout à coup attirée ailleurs : un pas se précipitait dans l'escalier. Ce n'était pas celui de l'abbé Luminel; jusque dans sa hâte, ce pas était léger et doux... Maraï..., aussi sûrement que l'œil, l'oreille reconnaît. Dans la même seconde, Mlle du Reeck entra dans la chapelle, repoussant vivement la porte derrière elle, comme quelqu'un qui se soustrait à une poursuite. Sans m'apercevoir, elle tomba plus qu'elle ne s'agenouilla devant la triste relique que je contemplais si obstinément tout à l'heure.

— Non, je ne veux pas, articula-t-elle avec une sourde énergie, mon mari, ce sera *lui* ou personne...; leurs instances me tortu-

rent..., et tous, tous, jusqu'à mon père, ils me pressent... Ils ne m'arracheront pas mon secret; il est à moi, à moi — et *à vous*, rectifia-t-elle.

Elle se blottissait, le visage contre le marbre. Ce cœur inerte, c'était encore pour elle le cœur maternel près duquel on cherche le refuge, le conseil, la protection.

Tout au saisissement de cette scène, je prolongeais mon immobilité, sans songer à son indiscrétion. Elle continuait de parler à demi-voix, confidentiellement, d'une parole ardente et imagée, où s'accentuait un refus, et se confessait un rêve dont l'objet restait pour moi un mystère.

Je ne pouvais abuser plus longtemps de cette situation. Un prie-Dieu déplacé avec bruit lui révéla qu'un témoin la regardait.

Elle tressaillit, et se redressa, me faisant face.

— Vous, monsieur de Clairlande, interpella-t-elle durement, qui vous dissimuliez là et qui m'observiez..., avec surprise, avec pitié, n'est-ce pas? Vous êtes, paraît-il, ligué avec les autres, on vient de me l'affirmer, et vous vous faites, comme eux, un devoir de *me sauver*, en me faisant épouser un de vos amis. Eh bien, monsieur, à vous aussi, je ne dois pas laisser ignorer que c'est prendre une peine utile.

Le rire neveux, pénible à entendre, qu'elle avait quelquefois, soulignait chacun de ses mots.

Je me redressai sous leur injustice.

— Le hasard seul me fait vous rencontrer ici, mademoiselle, protestai-je avec un peu de hauteur. J'aurais dû, c'est vrai, vous prévenir qu'un témoin vous entendait. L'émotion m'a ôté ma présence d'esprit. J'espère que vous y verrez mon excuse. Quant à la pensée de mariage que vous me reprochez, si je l'ai eue un instant, je ne l'ai plus, je vous le jure, il ne m'en reste que mon désir ardent, mais, je le crains, impuissant, de vous voir heureuse suivant votre rêve.

Je m'étais avancé vers la porte, prêt à sortir.

— Ne m'en veuillez pas, supplia-t-elle, la voix soudainement amollie et brisée; ne m'en veuillez pas et... ne m'abandonnez pas.

Ses yeux errants, qui demandaient aide, s'attachèrent sur moi.

— On ne *comprend pas*, on me fait souffrir, on me persécute d'instances auxquelles je suis résolue à résister... Mais vous, vous savez concéder aux natures extrêmes, *déraisonnables*, — puisque c'est ainsi qu'on les appelle. — Vous l'avez prouvé, appuya-t-elle avec un éclair reconnaissant du regard. Depuis une heure, ils me somment, ils me supplient de consentir au mariage que vous connaissez... Vous, monsieur, j'en ai l'intuition, j'en ai la certitude, vous com-

prenez, et vous leur ferez comprendre que se marier ainsi, froidement, par raison pure, c'est pire que tout pour certaines âmes... C'est l'abandon du RÊVE, — elle prononçait rêve, les yeux demi-clos, avec recueillement, comme on prononce un mot sacré, — du rêve qui fait vivre, fût-il décevant, dont la disparition serait une mort... Un *parti!* quelle ironie! Comme les autres, je viens de refuser celui-là, et les voilà, effarés, qui me traitent de folle..., et toujours leur pourquoi, cet éternel *pourquoi* auquel je ne puis pas répondre...

Je me sentais fier, et comme enivré, de ce que cette jeune fille me jugeait ainsi plus près que les autres de ses impressions, plus indulgent à son rêve. La réticence sur laquelle se fermaient ses lèvres, je ne cherchais pas à la pénétrer.

— Rassurez-vous, mademoiselle, déclarai-je hautement; ce projet est une folie, il ne sera pas poursuivi..., je l'affirme!

A cet instant, la porte de la chapelle fut poussée avec l'extrême précaution que l'on met à ouvrir une chambre de malade, et la tête de l'abbé Luminel passa par l'entre-bâillement. Pauvre homme, sa perplexité était pénible à voir, partagé entre son zèle, qui le poussait aux éloquentes exhortations, et sa crainte de révolter à tout jamais cette nature de femme. Ma présence, qu'il n'attendait pas, lui parut sans doute un secours céleste, car il acheva d'entrer.

— Nous avions peur que vous ne fussiez souffrante; vous prenez si vivement toute chose, ma chère Maraï, hasarda-t-il timidement.

Et tout à coup, son excellent cœur éclatant :

— Mon Dieu, ma pauvre enfant, comment, avec un si ardent désir de votre bien, n'aboutissons-nous qu'à vous faire souffrir!

L'amiral venait d'entrer à son tour. Derrière lui, très différentes d'expression, s'entrevoyaient la tête de M[me] du Reeck et celle de son frère. L'effroi d'une explication nouvelle avait fait reculer Maraï... Une sorte d'instinct de fuite l'avait amenée devant une porte qui faisait pendant à celle de la sacristie.

Elle l'ouvrit, et se réfugia dans une grande pièce où étaient conservés des statues et des ornements d'autel contemporains de l'ancien château. Inquiets, nous l'y avions suivie. Son père, l'entourant de ses bras, l'embrassait avec cette tendresse passionnée et concédante qu'inspirent les malades.

— Enfant, disait-il, prendre ainsi tout au tragique!... Tu refuses de te marier,... eh bien, puisque c'est ta volonté formelle, personne ne la violentera. On ne t'en demandera même pas la raison, et moi moins que personne, puisque j'en bénéficie en te gardant près de moi, méchante enfant!

Insensiblement, la comtesse et son frère s'étaient avancés, eux aussi, et ils avaient fini par se glisser dans cette grande pièce

pleine d'objets hétéroclites. Sous son air de compassion, la femme de l'amiral dissimulait, très imparfaitement, une crispation d'impatience. Quant à M. Chalmaleix, il semblait s'être faufilé là par distraction, mêlé aux autres; sans un particulier larmoiement de la prunelle, chez lui signe de l'impression plus vive, on aurait pu le croire à cent lieues de la scène dont il était le témoin.

— Avez-vous entendu, Maraï, ce que vient de dire votre père? insista la comtesse, les lèvres serrées; c'est chose convenue, nous n'influencerons plus votre consentement. Maintenant que vous voilà rendue à votre entière liberté, vous ne trouverez pas mauvais que je vous adresse une dernière question. Devons-nous considérer ce refus que vous faites des partis qui vous sont présentés, comme une résolution *s'appliquant à tous?*

— A tous! affirma Maraï en fixant sa belle-mère de ses yeux sombres.

— Conclusion : c'est la vie de vieille fille que vous choisissez?...

Elle fit un signe d'acquiescement farouche.

A travers la fausse aménité de Mme du Reeck se dessina une ironie hostile.

— Ah! ma chère, protesta-t-elle, en haussant les épaules, quand on se connaît aussi mal, on devrait au moins s'en rapporter à l'expérience des autres. Pour nous, les femmes *posées*, sérieuses, oui, le célibat peut être une vocation, — une vocation dont nous savons accepter les austères devoirs, déclama-t-elle, — en consacrant notre vie aux bonnes œuvres... Mais vous? Allons donc, ma pauvre enfant, il suffit de vous regarder; avec votre type étranger à faire retourner une procession, et votre imagination qui bat la campagne, vous êtes faite pour ce genre de vie, comme la linotte pour nager, pardonnez-moi ma franchise et ma comparaison, mais il faut bien vous ouvrir les yeux.

Pendant cet acrimonieux discours, l'amiral caressait silencieusement les cheveux sombres de sa fille.

— Va, à vingt-deux ans, ma chérie, lui murmura-t-il à l'oreille, on ne prononce pas de vœux perpétuels... Quand on est ce que tu es, on peut encore, sans danger, s'offrir le luxe d'attendre et de choisir.

— A votre aise, mon ami, riposta aigrement la comtesse, flattez, cajolez, la faiblesse n'a jamais servi l'intérêt de ceux que nous aimons, allez!

L'amiral eut un tressaillement; mais sa colère s'arrêta à ses lèvres; et il se fit un de ces silences qui naissent de la vivacité même des impressions.

A ce moment imprévu, la voix de tête de l'oncle Côme intervint tout à coup, comme un coq-à-l'âne.

— Pardon, mon ami, si je t'interromps, disait-elle, — bien qu'elle n'interrompît personne, et par la seule habitude qu'elle avait de ce préambule, — mais ne pourrait-on pas arranger les choses au gré de tous, sans ces excitations toujours préjudiciables?

Tel qu'un automate, dont on vient d'actionner le ressort, il avança de quatre ou cinq pas égaux, qui le transportèrent en face de celle qu'il appelait « sa nièce ».

— Vous souffrez, ma chère Maraï, dit-il, et moi, je suis positivement malade de vous voir souffrir. Il s'agit de mettre un terme à cet état fâcheux et dépressif. Vous êtes décidée, dites-vous, à refuser tous les maris... Mais ne feriez-vous pas une exception? — Dans le silence de l'unanime stupéfaction, il acheva : *en faveur de mon neveu Benjamin?*

Il dévisageait la jeune fille avec un regard tout illuminé de son observation triomphante. Mais sa jubilation fut courte. Sa sœur avait bondi sur lui, et les ongles enfoncés dans son bras :

— A quoi rime cette plaisanterie? lui soufflait-elle au visage. Est-ce que tu deviens fou, Côme, ou bien te moques-tu de nous?

Il se débattait, geignant :

— Laisse-moi donc, tu me fais mal, Zulime!

L'amiral, impassible, l'œil seulement un peu plus fixe, s'était penché vers sa fille, et lui souriant toujours :

— Cet oncle Côme, quelle étrange lubie, n'est-ce pas?

Mais elle resta sérieuse, les lèvres blanches, le regard dérobé derrière le tremblement des paupières.

Alors penché plus près, et plongeant jusqu'au fond de son âme, il murmura simplement :

— Est-ce vrai, dis?

Sous cette fixité tendre et impérieuse, la jeune fille s'était rejetée en arrière, et brusquement, sans répondre, elle éclata en sanglots; puis, ses yeux se fermèrent, et elle resta raidie, d'une pâleur de morte.

— Nous avons abusé de ses forces, déclara rapidement l'amiral.

D'un mouvement prompt, il l'enleva dans ses bras, et comme M[me] du Reeck avait cru devoir s'avancer :

— Non, refusa-t-il impérieusement, je n'ai besoin de personne.

Déjà, il était dans l'escalier, qu'il gravissait d'un pas robuste, à peine ralenti par son cher fardeau. Derrière lui, l'oncle Côme trottinait ses petits pas tremblants.

L'abbé et moi restions en face l'un de l'autre, muets d'émotion. Tout à coup, se tournant vers nous, et nous prenant à témoins, M[me] du Reeck éclata, la voix violente et suffoquée; elle donnait libre cours à la vulgarité de sa nature :

— Vous l'avez compris, messieurs, c'est, Dieu merci, assez clair..., elle ac-cep-te-rait Benjamin! le plus beau parti de l'arrondissement! l'héritier unique de mon frère dont la fortune « sourde » fait tous les ans boule de neige... Sa réserve, sa froideur avec mon fils, de la poudre aux yeux tout simplement... Ah! ah!

Et elle forçait l'ironie de son rire aigre.

— Dire que c'est Côme, avec ses airs d'ahuri, qui a su lire dans un jeu qu'elle cachait si bien! Certes, protesta-t-elle avec emphase, quand il le faut, nous savons dans notre famille nous montrer désintéressés. Je l'ai suffisamment prouvé, il me semble, en épousant l'amiral... Mais vis-à-vis de mon fils, j'ai des devoirs de mère. Jamais je ne souffrirai... D'ailleurs, proclama-t-elle fièrement, en se ravisant tout à coup, je connais mon Benjamin, j'ai su lui inculquer des idées sérieuses, ce n'est pas lui qui se prendra aux simagrées romanesques, je suis tranquille de ce côté-là.

Elle s'était excitée, et parlait maintenant sans vergogne, laissant déborder devant nous tout son fiel.

— ... Sans dot... une étrangère... un physique à se faire remarquer partout..., deséquilibrée avec cela, une tête à l'envers... Allons donc! Pas plus Benjamin que moi, nous ne sommes du bois dont on fait les dupes. Je n'attendrai pas une minute pour l'avertir, il faut que l'équivoque, s'il y en avait une par hasard, se dissipe à l'instant même.

La poitrine en avant, le pas saccadé, la femme de l'amiral sortit sans s'occuper davantage de nous et de notre approbation.

— Et c'est une telle femme qui est la comtesse de Bromont du Reeck! éclatai-je indigné.

L'abbé essuyait son front moite; il était pourpre, et on sentait des mots violents au bord de ses lèvres; mais dans le soudain silence qui succédait au tumulte des voix, il se calma tout à coup, et après un recueillement où ses traits se détendirent :

— Ne jugeons pas, prononça-t-il gravement.

Et se tournant vers moi :

— L'enfant de chœur que m'envoie le curé est reparti;... monsieur de Clairlande, voudriez-vous bien me servir ma messe?

XX

Ainsi, l'élu, l'aimé, l'*autre*, celui que m'avait désigné le *Mâffre*, c'était Benjamin Montraynaud! Je me répétais cela sans pouvoir y croire. Depuis près d'une heure, à pas fiévreux, poursuivi par cette pensée stupéfiante, j'errais au hasard des allées du parc qui semblaient tourner indéfiniment devant moi, blanches comme des voies

lactées. Avais-je donc mal vu, mal jugé? Cette apparence insignifiante, que dis-je? répugnante de l'homme, cachait-elle *quelqu'un*, un caractère? Cette froideur d'égoïsme pratique, une flamme invisible? Je ne parvenais pas à le croire. A quel mirage alors s'était laissé prendre cette nature de femme délicate et rare? A quelle transfiguration opérée dans cette imagination ardente, M. Montraynaud devait-il d'être aimé? Aimait-il lui-même? C'était si peu probable! Sa mère l'avait dit, et elle devait bien le connaître : il était de cette race des jeunes impassibles qu'aucune séduction de femme n'entraînerait à un mariage sans argent, à une « mauvaise affaire ». Maraï, aimer Benjamin! L'invraisemblance était telle, qu'il avait fallu un primitif comme le *Mâffre*, et un observateur maniaque comme l'oncle Chalmaleix, pour l'admettre; aux autres, et à l'amiral lui-même, la vérité avait échappé.

Agité et irrité, je marchais rapidement, suivant une allée très sinueuse, dont les lacets revenaient sur eux-mêmes. Dans un de ces lacets presque parallèlement, quelqu'un marchait aussi. En entendant ce pas qui faisait écho au mien, je me disposais à éviter une importune rencontre, lorsque, à travers la dentelure pâle des feuillages, je reconnus l'amiral. Il s'avançait la tête inclinée, accusant sur ces traits ce vieillissement subit que creuse quelquefois une pensée trop intense. En l'apercevant, je sentis comme un entraînement de sympathie; j'étais assez mêlé à sa vie maintenant, le hasard et aussi son cordial accueil m'avaient initié à ses plus intimes affaires de famille. Un désir me prenait de lui parler, de lui dire toute ma pensée.

Surpris de me rencontrer dans cette solitude, l'amiral s'était arrêté.

— Vous aussi, vous errez à travers bois? me dit-il avec son bienveillant sourire.

— Oui, amiral. C'est un goût qui nous est commun... Mlle Maraï est remise, n'est-ce pas?

— Elle va mieux, la crise est passée.

Sous la banalité brève de la question, son œil de connaisseur avait saisi l'émotion. Il me regarda, lutta contre une courte hésitation, puis soudain, il passa son bras sous le mien, dans un mouvement dont la familiarité confiante rompait avec sa correction aimable, mais un peu froide.

— Mon cher Clairlande, me dit-il, en m'entraînant au plus profond de la blanche solitude, continuons si vous voulez notre promenade à deux, ce sera pour moi un bonheur que de pouvoir penser tout haut. Il me semble qu'en ce moment vous ressuscitez l'ami d'autrefois, avec lequel si volontiers je parlais à cœur ouvert.

Il marchait pensif, à côté de moi. Remontant vers le passé, ses inductions y cherchaient sans doute des causes qui expliquaient

l'événement dont son esprit était plein. Comme mon regard s'arrêtait machinalement sur un admirable cèdre argenté qui s'isolait en avant d'un groupe et soulevait avec raideur ses lourdes palmes incurvées qu'on aurait dites cristallisées dans une éternelle gelée blanche :

— Mon parc vous a déjà frappé, n'est-ce pas? dit-il. C'est mon grand-père, Gaspard de Bromont, qui l'a planté vers 1812 et, comme une simple toilette, l'a assorti à la beauté d'une femme... Une femme du Nord, celle-là — toujours, remarqua-t-il, songeusement, dans notre race de gentilshommes et de marins, a dominé l'attrait de la chose *inhabituelle*, étrangère, et toujours nous en avons souffert... Peut-être, Dieu, qui assigne aux êtres leurs milieux et leurs climats, ne veut-il pas que l'humaine fantaisie se substitue à sa loi... Ce cadre, préparé pour la recevoir, n'a jamais vu celle qui devait l'animer.

Quand mon grand-père, qui était resté veuf très jeune, revint de sa deuxième croisière sur les côtes de Norvège, où il avait connu son exquise fiancée, le premier et le seul de son bord, il tomba pendant une courte canonnade, échangée avec un trois-mâts anglais... La vie a d'inexprimables ironies ; ce n'est pas une Scandinave blonde, mais une femme brune des pays du soleil, qu'elle a conduit au milieu de ces végétations neigeuses, où elle semblait naufragée comme sur un *iceberg*... Elle y a trouvé la mort!

L'amiral s'était plus fortement appuyé sur mon bras, l'œil perdu au détour fuyant de l'allée, comme si l'image charmante et tragique de sa première femme allait y surgir. Mais tout à coup ressaisi par l'actualité de la préoccupation qui le poignait :

— ... Benjamin Montraynaud, prononça-t-il lentement, une telle impression, sur une telle âme, par un tel homme!

— C'est impossible, n'est-ce pas? interrompis-je avec feu, vous ne le permettrez pas; c'est un droit, un devoir, de combattre les illusions, de résister aux aberrations.

— Non, nia-t-il tristement, pas quand elles sont entrées dans certaines âmes aimantes et malades, où elles prennent tout l'aspect et toute la force de la réalité. Je viens d'interroger Maraï; elle voit mon beau-fils tout autre que nous le voyons nous-mêmes. L'anomalie n'est pas nouvelle. L'attraction féminine reste un mystère, dont les hommes, fussent-ils pères, ne peuvent pas être juges. A celle-là, je ne vois que ces causes, plus agissantes qu'on ne croit dans leur banalité : l'intimité quotidienne, la vie rapprochée, confondue..., peut-être l'opposition violente d'un type physique..., sûrement la froideur de l'homme, cette froideur d'âme, qui s'accentue, dirait-on, chez Benjamin, quand il est en présence de ma

fille, et qui le fait paraître comme réfractaire à un charme universellement ressenti... Je serais tenté d'ajouter : à ce mouvement d'antipathie injuste, et tel que dans la douleur on en ressent pour les causes indirectes et irresponsables d'un malheur, que Maraï a éprouvé pour Benjamin, au lendemain de la mort de sa mère... Une réaction, une sorte de remords, se sont produits — pour les femmes, de là à aimer, il n'y a qu'un pas.

J'écoutais, frappé de cette précision d'analyse, de ce sang-froid de raisonnement, si rares dans les questions où notre cœur est profondément engagé.

— Mais enfin, protestai-je, rien de cela ne justifie d'unir deux natures si évidemment dissemblables. Ne redoutez-vous pas un mariage en telles conditions?

— Moins que l'opposition absolue que j'y ferais, affirma l'amiral.

Son regard de penseur me fixa profondément :

— Le plus souvent, déclara-t-il, le mariage ne donne ni tout le bonheur ni tout le malheur que nous en attendons. Heureusement pour beaucoup de femmes, le mari vaut, *parce qu'elles croient qu'il est*. J'espère que pour Maraï il en sera ainsi longtemps... toujours peut-être..., que l'illusion durera, que cette réfraction du rêve se prolongera, lui dénaturant la médiocrité de l'homme qu'elle aime, assez pour qu'elle n'en souffre pas trop... De semblables cas ne sont pas sans exemples... C'était à moi à prévoir, à prévenir; ma prévoyance a été en défaut..., il est trop tard.

Cette philosophie, je ne l'admettais pas, « la médiocrité de l'homme », disait l'amiral, ce n'était pas assez dire ; cet homme, moi, je le voyais fermé à tout enthousiasme, bassement calculateur, et... qui sait? capable de choses viles. Je me débattais de toute ma force, cherchant contre une telle acceptation des arguments victorieux.

Tout à coup, — comment n'y avais-je pas pensé? le plus décisif me jaillit de l'esprit.

— Mais, amiral, l'ignorez-vous donc? Ne vous opposeriez-vous pas à ce mariage, que la comtesse s'y opposerait, elle. Devant M. l'abbé et devant moi, elle affirmait tantôt cette opposition. Quant à son fils, elle se portait forte pour lui, elle le déclarait à l'épreuve de toute surprise de sentiment. Et il suffit de voir M. Montraynaud pour être, je vous assure, pleinement de son avis.

L'amiral s'arrêta court; tel un homme absorbé, qui n'a pas vu l'obstacle barrant sa route, et s'y heurte douloureusement.

Il tressaillit devant cette vérité que je lui faisais apparaître, et amèrement :

— C'est vrai, murmura-t-il, la dot!... il y a des combles dont on ne s'avise pas. Conseillé par sa mère, c'est lui qui refusera!

Son front s'empourpra, et la voix altérée :

— Que ma fille ait cette honte, dont elle souffrira dans son cœur plus encore que dans son orgueil... c'est inadmissible!

Correct jusqu'à l'héroïsme, l'amiral de Bromont du Reeck n'admettait pas qu'on étalât l'impression intérieure; mais cette fois l'homme du monde était vaincu, sa figure était bouleversée.

J'eus pitié de cette mâle souffrance.

— La comtesse n'engageait qu'elle, après tout, assurai-je avec une feinte conviction. Son fils, lui, ne résistera pas...

J'en étais venu, en ce moment, à le désirer presque, tant j'aurais voulu épargner à l'amiral et à sa fille l'humiliation d'un pareil refus.

Un grand espace libre s'ouvrait devant nous : nous avions atteint l'avenue des Trembles, où vont se perdre toutes les allées secondaires, ainsi que des ruisselets dans un fleuve. La large bande rectiligne, fermée à un bout par la resplendissante architecture du château, se tendait si unie, que les plus lointains objets y devenaient distincts. A une centaine de mètres de nous, suivant une des contre-allées tapissées de pelouse, deux hommes marchaient à côté l'un de l'autre, nous tournant le dos. Celui de droite s'appuyait sur un objet métallique, qui jetait au soleil d'intermittents éclairs. Ma vue myope distinguait mal, mais l'amiral reconnut immédiatement les promeneurs.

— Chalmaleix et Montraynaud, dit-il.

Il se mit aussitôt à marcher dans leur direction; son regard rivé à la silhouette de son beau-fils brillait d'une intensité d'analyse qu'il lui accordait peut-être pour la première fois.

— Il est descendu de sa machine, me fit-il observer, voyez comme il modèle complaisamment son pas sur le petit trot de son oncle, — une condescendance qui s'adresse à l'héritage. — Ce rôle d'héritier présomptif, sa mère le lui a appris par cœur en même temps que ses lettres.

Instinctivement, il avançait le pas, et à mesure que plus nettement se dessinait devant nous le cycliste dans sa veste bleue :

— Le fils unique, murmura-t-il, la voix contenue, l'homme sottement adulé dès sa naissance, le voilà bien, — il me faisait remarquer cette structure plutôt potelée que robuste. — Le voilà, tel que le pétrit, corps et âme, une idolâtrie aveugle, un égoïsme en engendrant un autre! Ce nom de *Benjamin*, il a été une évidente et intentionnelle marque du fétichisme maternel. Nul doute que, sans cela, celui qui le porte s'appellerait Francisque ou Amable, comme la majorité de ses compatriotes... Mon Dieu, un mari probablement comme bien d'autres dans nos milieux bourgeois... Ni joueur, ni libertin, ni alcoolique, parce qu'à l'être, on compromet sa santé et

sa bourse. *Pratique*, il n'est que cela, sous sa pose de gravité froide..., et *cela*, c'est l'opposé de l'âme vibrante que je connais si bien!

— Et cela n'est peut-être pas tout me soufflait tout bas mon invincible antipathie.

Nous avions fini par atteindre presque les deux promeneurs. L'oncle Côme, comme toujours, son chapeau enfoncé jusqu'à la nuque, et y formant bavolet, sa canne à lanière entre ses mains croisées derrière le dos, pérorait avec une exceptionnelle animation. Une main appuyée à sa machine, qu'il poussait à côté de lui, Montraynaud semblait l'écouter docilement. De temps en temps M. Chalmaleix s'arrêtait, faisait face à son neveu, et accentuait en lui parlant, ce geste de l'index dont il ponctuait ses paroles.

Près du château, ils quittèrent tout à coup l'avenue et prirent à travers les pelouses, disparaissant bientôt derrière les rangées symétriques des genévriers nains.

A ce moment, l'amiral se tourna de mon côté, les yeux résolus :

— Il faut que cette situation cesse, prononça-t-il, que Benjamin se déclare et..... s'il refuse, que la vie de Maraï et la mienne se séparent immédiatement de la leur. On ne peut laisser un jour de plus face à face cette exaltation de femme qui aime et souffre, et cette indifférence d'homme qui se dérobe et raille. Après l'explication que j'entends avoir sur l'heure, nous organiserons, s'il y a lieu, nos existences distinctes. Eux, ils resteront ici, de par le droit de leur argent. Nous, nous partirons en emportant notre triste relique, notre funèbre souvenir; nous vivrons dans une modeste terre qui me reste en Limousin.

Il avait parlé d'un ton ferme, sans réplique. On sentait inébranlable sa résolution.

XXI

D'un pas rapide, le comte du Reeck traversa la large esplanade sablée qui nous séparait du château. Nous tournions l'angle de la façade au moment où Montraynaud s'engageait lui-même par la porte de service dans le vestibule du sous-sol.

Pressentant entre eux une explication immédiate, je me disposais à m'éclipser, quand l'amiral me retint :

— Je n'ai que quelques paroles à dire, déclara-t-il, vous pouvez les entendre.

A l'extrémité du vestibule où nous venions de pénétrer, Benjamin Montraynaud, fanatique de cyclisme, astiquait soigneusement les pièces de sa machine, et cette besogne semblait absorber toute son attention.

— Benjamin, lui dit son beau-père, voulez-vous, je vous prie, entrer dans le bureau, j'ai à vous parler.

Le *bureau* était une pièce voûtée, à proximité des cuisines, où l'amiral donnait audience aux fermiers et aux paysans.

Le jeune homme leva la tête, s'arrêta de polir ses chaînettes cliquetantes, me regarda, et avec un peu d'hésitation :

— Volontiers, répondit-il.

Mais, à cet instant, le froissement tumultueux d'une robe remplit l'escalier, et descendant les dernières marches, Mme du Reeck fit irruption dans le vestibule. Elle avait entendu l'invitation de son mari, et elle se précipitait en avant.

— Ne retenez pas Benjamin, je vous en prie, réclamait-elle, il vient de se livrer à un exercice fatigant, et il s'enrhumerait.

L'amiral haussa les épaules.

— Rassurez-vous, dit-il froidement, je serai bref.

... Avec une précision étonnante, l'oncle Côme venait d'apparaître, jailli de je ne sais quel coin :

— Venez aussi, Côme, lui dit son beau-frère, ce que j'ai à dire, il est bon que vous l'entendiez tous!

M. Chalmaleix entra dans la pièce basse, enfonçant son chapeau jusqu'aux oreilles, à cause de l'humidité du sous-sol.

L'amiral s'était seul assis; en face de lui, nous formions un groupe debout et immobile. Mme du Reeck venait de jeter sur les épaules de son fils un plaid à carreaux verts, et lui, fait à de tels soins, acceptait cet affublement.

— Benjamin, dit gravement le comte du Reeck, j'ai une question à vous adresser. De votre réponse, je ne vous le cache pas, dépendront pour moi des résolutions graves.

Il enveloppa de son regard clair son beau-fils, qui avait légèrement pâli sous son plaid, et d'une voix qu'on sentait frémir par l'effort d'un orgueil dominé.

— Aimez-vous Maraï?... Si je vous proposais d'en faire votre femme..., accepteriez-vous?

A cette question si imprévue et si directe, la comtesse avait bondi devant son fils, par cette habitude ancienne qu'elle avait de se substituer à lui dans les cas embarrassants.

— Un tel interrogatoire, s'exclama-t-elle, les bras tragiquement croisés sur la poitrine, et en présence d'un *étranger!* Maxime, y pensez-vous? Impressionnable comme je connais mon fils, vous le troublez, vous le mettez dans l'impossibilité de vous répondre! Ce qu'il ne peut pas vous dire, je vous le dirai, moi, et devant M. de Clairlande, puisque vous l'autorisez à l'entendre. C'est mon devoir de vous déclarer qu'avec les goûts et les exigences chaque jour

croissantes de la vie moderne, mon Benjamin ne peut pas faire de sacrifices de fortune... Je vais plus loin : il ne le doit pas. De ces considérations, je le sais, certaines imaginations tiennent fort peu compte; mais pouvons-nous partager leur imprévoyance?

L'amiral s'inclina, ironique.

— Ces sentiments de parfaite sagesse sont, je le suppose, ceux de votre fils? questionna-t-il.

— En douteriez-vous? protesta la comtesse avec feu; mon fils et moi ne faisons qu'un! Puisque vous l'exigez, — bien qu'il lui en coûtera certainement, — il saura parler le langage de la raison... Voyons, Benjamin, dis ce que tu penses!

Pendant tout ce dialogue, où il était resté muet, je considérais avec étonnement ce singulier garçon. Il laissait s'écouler le flot de la parole maternelle, à l'abri derrière elle. Bien qu'un peu pâle encore, il avait reconquis son calme d'homme froid. Ce n'est qu'à Monte-Carlo où j'avais vu de ces figures glaciales de joueurs, exercées à effacer toute impression de leurs traits. Devant l'injonction de sa mère, il cessa de lisser l'or de sa longue barbe, leva sur nous ses yeux d'un bleu d'héliotrope, et de cette voix sombrée qu'il avait :

— Pardon, chère maman, mais je crois que vous vous avancez un peu témérairement, prononça-t-il, un sourire aux lèvres... Ce que je pense, eh bien, je vais vous le dire : je pense, que si j'ai ce bonheur de plaire à Maraï...

— Plaire... à Maraï...? bégaya la comtesse foudroyée d'étonnement.

— ... Mais, sans doute, reprit son fils, les sourcils froncés; je ne vois pas pourquoi je chercherais loin ce que j'ai si près : une femme charmante. Grâce à mon bon oncle Côme et à vous, j'ai, il me semble, de la fortune pour deux.

Et comme Mme du Reeck ébauchait en l'air un geste de ses bras frémissants :

— N'est-ce pas vrai? fit Benjamin avec impatience, vous vous exagérez singulièrement mes goûts... Suis-je luxueux autant que cela, voyons?

Il dardait sur sa mère son œil devenu d'un bleu dur, avec un frémissement de la paupière qui faisait un signe imperceptible.

Sous ce regard, dont elle percevait les moindres significations, Mme du Reeck changea de ton avec une soudaineté incroyable.

— Que veux-tu, mon Benjamin? rétracta-t-elle, haletante de son émotion dominée, je croyais te connaître, il paraît que je me trompais. Au fond, tu sais bien que je t'aime trop, pour contredire tes sentiments. Je sais rendre justice à Maraï; et puisque tu juges devoir mettre de côté la question de fortune, mon enfant, tu ne

rencontreras pas ta mère en travers de tes préférences... Va où elles t'entraînent!

La promptitude de ce revirement me confondait; mais l'amiral était de ces clairvoyants qui, à certaines heures, ne demandent qu'à s'aveugler; de ces sceptiques qui ne demandent qu'à croire.

Il se leva, soulevé par un élan joyeux.

— Moi aussi, Benjamin, je me trompais sur votre compte; je le reconnais de tout cœur, et je vous tends bien sincèrement la main.

Dans cette main nerveuse et virile, l'autre, avec précaution, posa sa main mate, trouée de fossettes comme celle d'une femme.

L'oncle Côme choisit ce moment pour sortir de son immobilité. Il marcha droit à son neveu, son visage glabre tout souriant sous son chapeau enfoncé jusqu'aux oreilles.

— Et ton oncle, mon ami, te félicite chaudement d'un choix qui a, tu le sais bien, son entière approbation, déclara-t-il en élevant la voix très haut.

On respire plus librement après un orage; on se sent plus expansif après une crise heureusement traversée. Des chaleurs de cordialité montent aux visages et font briller les yeux. La comtesse elle-même, complètement revenue de ses préventions, exécutait sa partie dans ce concert de félicitations mutuelles. On aurait dit qu'il s'était fait subitement devant tous les yeux une échappée de ciel, une ouverture d'avenir, où ils plongeaient pleins de confiance. Seul, je restais de glace; mais que leur importait en somme? Témoin accidentel de ce dénouement, je n'avais plus qu'à m'effacer devant leurs effusions familiales. Des lèvres, je formulai bien vite quelques félicitations, et cet impôt de mensonge acquitté, je me dirigeai vers la porte. Déjà l'amiral s'était élancé dans l'escalier, incapable de différer d'une minute d'apporter à sa fille ce que, dans son accès d'optimisme, il croyait être le bonheur. La comtesse et son fils l'avaient suivi, pressés de trouver dans leurs chambres l'aparté dont ils étaient impatients.

Le dernier, l'oncle Côme resta encadré dans la porte et me coupant la retraite.

— Monsieur, me dit-il, me poignardant de son index, c'est à l'oncle Côme qu'elle devra cela, — ses petits yeux vagues clignotèrent en me regardant. C'était son rêve..., elle va être heureuse... Benjamin,... mon Dieu, elle le façonnera, elle lui inculquera ce qui lui manque, elle le transformera. Qui pourrait résister à son charme? Je vais annoncer cela à l'abbé Luminel; il l'aime bien, lui aussi..., il sera très content.

Il exultait. Je le vis, de toute la vitesse de ses jambes d'arthri-

tique, enfiler l'escalier qu'il montait avec de grands efforts *en biais* pour ménager « les tendons fléchisseurs ».

Ainsi qu'un spectateur devant lequel tout à coup le rideau tombe, l'acte fini, je restai seul, saisi brutalement par cette sensation d'être maintenant inutile, étranger dans la superbe demeure..., j'étais tenté de la fuir, à l'instant même, sans me retourner, d'abandonner à la fatalité de leur aveuglement ces gens, tous frappés de folie, me semblait-il.

Je courus à ma chambre comme à un refuge. Sur la table, un télégramme, des lettres... Lefistulier insistait sur l'urgence de la rectification de mes procès-verbaux. Ils avaient été retournés avec une note sévère de l'inspecteur principal... Au milieu d'*épistolages* insignifiants, un mot de mon père avec de mauvaises nouvelles de sa santé : une troisième poussée congestive s'était produite; il était triste, il me pressait de venir...

En somme, plus de raisons qu'il ne m'en fallait pour partir immédiatement.

— O contradiction! ce départ dont j'étais si impatient me causait maintenant cette émotion que seulement on éprouve en se séparant des choses aimées. Le front appuyé à la large vitre, je considérais longuement le château, le parc : d'eux à moi, je sentais formés et multipliés en quelques jours, les « fils mystérieux » dont parle le poète... Ce parc original, aux profondeurs attirantes créées pour l'amour, il m'apparaissait plus charmeur au moment de le quitter à jamais. Tout à coup le couple pour lequel il semblait avoir été fait et que l'œil y cherchait, surgit devant moi... *Eux*, déjà l'un près de l'autre, déjà fiancés, avec leur contraste violent de blond et de brune, ils s'en allaient décroissant doucement sur le sable velouté. Je les vis prendre l'allée du couchant, traverser la cité des abeilles dont les essaims les entourèrent d'un léger nuage, et se perdre dans le lointain argenté, tel qu'un couple de féerie. Mes oreilles tintèrent violemment comme d'un grand bruit de chose qui se brise. Devenais-je fou? J'eus ce cri absurde de dépossession : Oh! la femme, elle ne sait pas..., elle ne discerne pas... qui l'aime!...

Et je restai les yeux fermés, le front collé au carreau froid, me sentant pénétré de l'idée qu'un pouvoir supérieur et mystérieux prend nos cœurs et nos vies pour les diriger là où il veut, — là où est le but assigné...

Le soir même, à cinq heures, je prenais le train de Saint-Germain-des-Fossés.

Alfred du Pradeix.

La suite prochainement.

DEUX AMBASSADEURS

POZZO DI BORGO A PARIS ET BARANTE A PÉTERSBOURG

D'APRÈS DEUX RÉCENTES PUBLICATIONS [1]

Par une curieuse coïncidence, on vient de publier simultanément la correspondance de l'ambassadeur russe à Paris au début de la seconde Restauration, et celle du diplomate qui a le plus brillamment représenté en Russie la monarchie de Juillet. Si la vogue était encore aux parallèles classiques, après avoir également célébré le mérite des deux personnages, nous n'aurions plus guère que des contrastes à signaler entre leurs caractères et surtout entre les situations en face desquelles ils se sont trouvés : pour tout dire d'un mot, l'un était, à Paris, le mandataire du souverain d'Europe le plus attaché à la monarchie restaurée, et l'autre était envoyé à Pétersbourg par un prince pour qui le tsar Nicolas déguisait mal son antipathie. Séparées par vingt-cinq ans d'intervalle, leurs lettres nous transportent successivement aux deux pôles des relations diplomatiques franco-russes : à ce point de vue, et en raison aussi des renseignements qu'elles contiennent sur notre histoire parlementaire, il peut n'être pas sans profit de nous y arrêter quelques instants.

I

A ne rien déguiser, la première impression du lecteur français moderne, en face des dépêches de Pozzo di Borgo à Nesselrode, ne va point sans quelque mélange d'agacement et même de malaise.

[1] *Correspondance diplomatique du comte Pozzo di Borgo* (1814-1818), publiée par le comte Charles Pozzo di Borgo, t. II. Paris, Calmann Lévy, 1897, 615 pages in-8°. — *Souvenirs du baron de Barante,* publiés par son petit-fils, Claude de Barante, t. VI. Paris, Calmann Lévy, 1897, 647 pages in-8°.

Quand un ambassadeur renseigne sa cour sur la politique intérieure du gouvernement auprès duquel il est accrédité, il ne fait que son métier. Mais qu'il s'ingère personnellement et ostensiblement dans cette politique; qu'il se pose en tuteur du cabinet, en inspirateur du président du conseil, en censeur de l'héritier présomptif du trône; qu'il patronne ouvertement la nomination de tel ministre, la présentation de tel projet de loi : voilà qui nous paraît outrepasser les bornes de la discrétion, et nous sommes portés tout d'abord à trouver nos grands-pères d'humeur bien... débonnaire, pour n'avoir point renvoyé ce Russe à ses steppes et à ses Cosaques.

Comme il arrive bien souvent, la réflexion modifie ce jugement précipité. Tout d'abord, le *Russe* en question n'était pas Russe, mais Corse du dix-huitième siècle, c'est-à-dire moitié Italien et moitié Français. Un intérêt tout particulier devait le porter vers le pays qui était devenu celui de ses compatriotes, et, en qualité d'Italien, il était un peu chez lui partout : sans remonter jusqu'à Mazarin et Alberoni, Lucchesini n'avait-il point tout récemment mis ses talents diplomatiques à la disposition de la cour de Berlin? Pozzo lui-même, à l'époque dont nous parlons, était vivement sollicité, et, je crois, assez tenté d'abandonner son ambassade russe pour recevoir de Louis XVIII un portefeuille de ministre : en s'occupant aussi activement de nos affaires intérieures, il faisait une sorte d'apprentissage.

Ajoutons que, si le sentiment patriotique était alors très général et très vif, il ne comportait pas, à l'égard des interventions étrangères, le même degré de jalouse susceptibilité que nous constatons aujourd'hui. Les pratiques de tous les partis nous en donneraient aisément la preuve : tandis que les ministériels acceptaient l'appui de l'ambassade de Russie, les ultras manœuvraient pour gagner Wellington et provoquer son *veto* dans des questions sacrées entre toutes, comme la réorganisation militaire et la cessation de l'occupation. Et quant à ceux qui revendiquaient volontiers le monopole du patriotisme, survivants de la Convention ou contumaces des complots bonapartistes, on sait que réfugiés ensemble à Bruxelles, ils y intriguaient pour donner la couronne de France au prince d'Orange.

Pozzo était d'ailleurs trop fin pour ne pas observer de grands ménagements dans la forme : si pressants que fussent ses conseils, il évitait avec soin tout ce qui aurait pu les faire ressembler à la leçon d'un pédagogue ou à l'ultimatum d'un vainqueur. Caressant avec le duc de Richelieu, son collègue au service de Russie, il apportait une respectueuse déférence, non seulement dans ses entretiens avec Louis XVIII, qui n'eût pas toléré qu'on manquât à la

majesté royale, mais même dans les remontrances qu'il croyait devoir adresser au comte d'Artois [1]. Son langage était toujours celui du plus dévoué, du plus éclairé des amis.

Il faut reconnaître enfin que le souverain dont Pozzo était le porte-paroles, s'il ne blâmait pas cette intervention de son ambassadeur dans nos affaires intérieures, entendait bien ne pas viser d'autre résultat que la consolidation de la paix européenne par le relèvement de la France. Que dans ses rapports avec Napoléon, le tsar Alexandre ait été généreux et désintéressé, c'est ce que prétendaient naguère les historiens antibonapartistes, mais ce qu'il n'est plus possible de soutenir devant quiconque a lu le grand ouvrage de M. Albert Vandal. Par contre, depuis la chute de l'Empire, un profond revirement s'était opéré dans son âme. Son goût pour le mysticisme, développé sous l'influence de Mme de Krüdner, avait-il réveillé en lui le vieil idéal de la fraternité chrétienne des Etats, telle que l'avaient rêvée les papes du moyen âge? Etait-ce son orgueil qui, flatté par le rôle d'Agamemnon du dix-neuvième siècle, se piquait d'interposer sa toute-puissance entre la faiblesse de la France et les rapacités anglaises ou allemandes? Quel qu'en pût être le mobile, la conduite d'Alexandre fut admirable : alors que, pendant le congrès de Vienne, la monarchie restaurée de la veille nouait une coalition contre lui, il feignit d'en rendre Talleyrand seul responsable, quand Louis XVIII avait tout connu et tout approuvé ; après Waterloo, ce fut lui qui empêcha le démembrement de la France, déjà dessiné par les géographes de la coalition ; plus tard, si les indemnités pécuniaires se réduisirent à un chiffre acceptable, si l'heure de l'évacuation du territoire français fut avancée, ce fut toujours grâce à son intervention. Et l'on se méprendrait en supposant une arrière-pensée à tant de bienfaits, en imaginant que le tsar escomptait l'appui de la France régénérée pour de futures conquêtes sur le Bosphore. Pozzo, moins idéaliste que son maître, conçut bien cette ambition, fort légitime après tout ; un jour qu'il s'en était ouvert à Pétersbourg, le confident du tsar, Capo d'Istria, le reprit vertement : « Vous faites sentir que la France, une fois libérée de la surveillance européenne, une fois rendue à elle-même, *sera à nous*. Or, l'empereur n'en veut pas...

[1] Moins diplomate et moins italien, Wellington y mettait autrement de morgue. Un jour qu'il s'était décidé à appeler l'attention du comte d'Artois sur le danger de son attitude politique, le prince répondit que la majorité des Français pensait comme lui. « Dans ce cas, répliqua Wellington, *vous me prenez pour une bête*, puisque, m'étant occupé à connaître la France, Votre Altesse Royale suppose que je suis étranger à sa situation et à son état. »

Sa Majesté veut qu'elle reste à elle-même, et qu'elle fasse partie de la famille européenne, sans avoir aucune prédilection ni affection quelconque plus particulière pour la Russie. » Quelque temps après, comme l'ambassadeur travaillait, non seulement à faire dénoncer le traité de Chaumont, dirigé contre Napoléon, mais à préparer une véritable coalition entre la Russie et les différentes monarchies bourboniennes, Alexandre lui-même le désavouait dans une dictée remarquable, transmise aussitôt par le fidèle Capo d'Istria : « ... En prenant à cœur les intérêts de la France, je n'ai jamais eu l'intention de préparer de longue main les éléments d'un système fédératif... Je désire la prospérité de la monarchie française et l'affermissement progressif de sa puissance, non pour moi ni pour la Russie, mais pour tout le monde... » Le tsar se défendait contre cette tentation de la dictature européenne, qui avait perdu Napoléon : « Nous voudrions devenir les plus forts pour faire marcher les autres cabinets à volonté. Nous commencerions par croire que c'est dans l'intention bienveillante de conserver à l'Europe les bienfaits inappréciables de la paix. Et qui sait où nous finirions? » Ce n'étaient point là des phrases de manifeste, faites pour duper l'opinion publique française et européenne, mais une note confidentielle, destinée à éclairer et à rectifier la conduite de l'ambassadeur [1].

D'accord avec son maître, celui-ci travaillait à faire rentrer la France dans le concert européen, et d'abord à hâter le terme de l'occupation militaire qui lui avait été imposée après les Cent-Jours. Dans l'accomplissement de cette tâche, il avait à lutter surtout contre le ministère anglais, désireux de prolonger un état de choses onéreux ou humiliant pour la France, rassuré d'ailleurs sur les ambitions politiques de Wellington, tant que celui-ci demeurait généralissime de l'armée d'occupation. Pozzo devait aussi, il faut l'avouer, triompher des manœuvres de certains Français, qui mettaient leurs convoitises ou leurs rancunes au-dessus de la libération de la patrie. Par contre, il avait avec lui l'opinion publique, qui, malgré la censure des journaux, trouvait mille moyens de se faire entendre [2], le gouvernement, et au premier rang le roi. Ce prince,

[1] Il ne faudrait pas conclure de cet incident à un mécontentement d'Alexandre contre Pozzo. A cette époque, il venait précisément de récompenser ses services diplomatiques d'une façon assez étrange, en lui conférant le grade de général.

[2] La correspondance de Pozzo relate un assez sérieux incident diplomatique soulevé par un mot de Barante, qui, discutant le budget à la Chambre des députés comme commissaire du roi, avait désigné l'armée d'occupation par cette périphrase : « Cent cinquante mille garnisaires. » — D'autre part, les lecteurs des lettres du jeune Charles de Rémusat se

qui avait pu pécher par excès d'habileté quand il n'était que comte de Provence, et par manque d'à-propos lorsqu'il était réduit au rôle ingrat de prétendant, une fois sur le trône, confondait le soin de sa propre dignité avec le souci de la susceptibilité nationale. L'occupation étrangère lui pesait comme un affront ou un fardeau personnel; dans une conversation avec Pozzo, il s'expliquait en vrai successeur de Louis XIV sur les intrigues qui représentaient le maintien des soldats étrangers comme indispensable à la sécurité du trône : « Je ne crains pas les conséquences de l'évacuation de mon royaume, mais quelles qu'elles puissent être, je demanderais le départ des étrangers ce soir, si les traités me permettaient de le réclamer demain. »

Tout en combattant avec la dernière énergie la prétention anglaise « de garder les Français à vue, de les dépouiller et de les humilier pour les tenir tranquilles », Pozzo voyait que l'Europe, encore tout irritée et tremblante de l'alerte des Cent-Jours, n'accorderait l'évacuation anticipée que si elle était rassurée sur la stabilité intérieure de la France. Or il était convaincu que le gouvernement des ultras, en exagérant la politique de réaction si malheureusement adoptée pendant la première Restauration, amènerait une nouvelle crise, et que la seule garantie de paix était le maintien du ministère modéré présidé par le duc de Richelieu. Aussi, après avoir applaudi à la dissolution de la Chambre Introuvable, s'appliquait-il à fortifier ce ministère en conseillant l'élimination des membres réfractaires à la politique de conciliation et leur remplacement par des hommes sympathiques à l'opinion modérée, Gouvion-Saint-Cyr, Pasquier, Molé. Ce dernier notamment dut son portefeuille aux instances de Pozzo, qui réfutait avec une sagesse un peu sceptique les reproches sur son attitude aux Cent-Jours[1] : « Doit-on prétendre à des sacrifices héroïques en présence de devoirs d'une nature toute particulière, et serait-il juste ou bien politique de supposer la perte de toute moralité chez les hommes qui n'ont pas montré le dernier degré de dévouement? Après les discordes civiles, il me paraît qu'il faut se garder d'exiger des prodiges dans ce sens. »

Pozzo allait plus loin encore : justement convaincu que l'oppo-

souviennent d'une jolie chanson sur le départ des étrangers; le refrain en était emprunté à un mot bien connu de Henri IV :

Bonjour à votre maître,
Mais n'y revenez pas!

[1] Molé avait refusé à Napoléon de prendre le portefeuille de la justice, mais il s'était laissé nommer directeur général des ponts et chaussées.

sition ultra-royaliste tirait le plus clair de sa force du patronage avoué du frère et de l'héritier de Louis XVIII, il entreprenait la conversion du comte d'Artois. Tandis que le roi, trop confiant sans doute dans la force des choses, disait : « Quand il aura régné un quart d'heure, mon frère sera forcé de faire comme moi », l'ambassadeur russe voulait épargner à Monsieur cette leçon des faits. Allusions discrètes, entretiens confidentiels, communications concertées de tout le corps diplomatique, démarche solennelle de Wellington, il n'omettait aucun moyen, mais il n'en trouvait aucun d'efficace. Tout glissait sur cette impénétrable et exquise aménité que le jeune comte d'Artois avait opposée à Versailles aux représentations de ses Mentors, et qui, dans l'exil de Prague ou de Goritz, devait décourager les derniers conseillers de Charles X. Aussi Pozzo en était-il, après chaque tentative, mélancoliquement réduit à faire des vœux pour la longévité de Louis XVIII.

On peut contester la justesse de ses appréciations politiques, quoique la catastrophe de 1830 semble donner raison à ses inquiétudes. Ce qu'il est difficile de nier, c'est l'intérêt historique et littéraire de ses jugements un peu passionnés sur les hommes et les partis. Grâce à sa finesse naturelle, cet étranger, ce nomade, qui avait passé vingt ans à courir l'Europe en artisan secret de coalitions, avait, du premier coup d'œil, pénétré la France de 1817. Derrière les parlementaires ou les courtisans qui se démenaient au premier plan, il discernait ces classes moyennes que la Révolution avait faites prépondérantes. Il avait des paroles dures pour les anciens émigrés qui croyaient « être rentrés à Versailles au lieu d'être retournés en France », pour les titulaires des grandes charges de cour qui se piquaient par bon ton de combattre le ministère, et qui « sortaient des voitures du roi pour aller déclamer et voter contre les lois qu'il proposait ». Il observait avec une incurable défiance le duc d'Orléans, irréprochable dans son attitude officielle, mais visiblement attiré vers la bourgeoisie libérale, et décidé dès lors à relever le trône plutôt que d'être entraîné dans sa chute.

Pozzo, qui avait de longue date voué à Napoléon une de ces haines comme les Corses seuls en connaissent, ne pouvait pourtant se défendre d'apprécier surtout, dans la France moderne, les hommes et les institutions où l'ennemi détesté avait mis son empreinte. La centralisation, considérée comme moyen de gouvernement, lui inspirait des réflexions trop lyriques à notre gré, mais très fondées en fait; après avoir complaisamment énuméré la hiérarchie des administrateurs, des magistrats et des agents des finances, il concluait sur un ton de triomphe : « De manière qu'il n'existe

pas un homme en France qui ne soit constamment sous la dépendance de quelque agent de l'autorité qui a le droit de s'informer de sa conduite. » Nous avons déjà dit qu'au ministère et dans les grands emplois, il poussait les candidats qui avaient fait leur stage au Conseil d'État impérial. Dans son antipathie ordinaire à l'égard des gentilshommes, il faisait exception pour ceux qui, en grand nombre, avaient servi sous les aigles, parce qu'il les considérait comme « amalgamés pour jamais avec la nation ». — Tout ceci ne trahit point sans doute un bien vif libéralisme. Mais, au risque de scandaliser quelques lecteurs, convenons que, par là même, Pozzo se montre pleinement d'accord avec la majorité des Français de son temps : affranchis des excès du despotisme impérial, bercés dans leur amour-propre par les échos de la tribune restaurée avec la monarchie, ils n'en demandaient pas davantage en fait de liberté, et s'accommodaient fort bien, comme l'ont fait du reste les générations suivantes, de l'établissement bâti en l'an VIII. C'est la passion égalitaire qui demeurait chez eux en éveil; c'est elle pour qui il fallait observer des ménagements infinis : la suite des événements se chargea de le prouver.

Quoi qu'il en soit, Pozzo di Borgo s'était pris pour cette France d'un attachement passionné. Ses collègues du corps diplomatique, comme il convenait, en conçurent de l'ombrage et ourdirent une savante combinaison pour l'empêcher d'assister au congrès d'Aix-la-Chapelle, où Richelieu devait demander l'évacuation à l'empereur Alexandre et à Metternich. Prévenu à temps, l'ambassadeur déjoua cette petite perfidie, et la correspondance aujourd'hui publiée se clôt sur un triomphe politique doublé d'un triomphe personnel.

Il fut de longues années encore en fonctions à Paris. Ce ne fut pas sa moindre habileté de savoir renoncer à une situation exceptionnelle pour redevenir simple représentant d'une puissance amie dans des circonstances normales. Nous voulons espérer que M. le comte Charles Pozzo di Borgo complétera bientôt ses droits à notre gratitude en nous donnant des détails sur cette nouvelle phase de la carrière diplomatique de son grand-oncle.

II

Le sixième volume des *Souvenirs* [1] de Prosper de Barante embrasse une période d'un peu plus de quatre ans, d'avril 1837 à

[1] Rappelons que l'autobiographie proprement dite de Barante, que semble indiquer ce titre de *Souvenirs*, n'a pas été poussée plus loin que les premières années de la Restauration. A dater de cette époque, le récit

août 1841; les correspondances qui y sont contenues ont donc trait à la double série de graves événements que l'historien de la monarchie de Juillet [1] a pu appeler la *Crise du gouvernement parlementaire* et la *Crise de la politique extérieure*, autrement dit la coalition et le conflit oriental de 1840.

Avant d'examiner ce que Barante et ses amis nous apprennent de nouveau sur ces deux importants sujets, on me permettra de m'arrêter un instant à ce que je nommerai les lettres intimes, celles où la politique et la diplomatie sont reléguées au second plan. Les lettres de cette catégorie sont entrées pour une bonne part dans le succès des précédents volumes : bien des lecteurs, bien des lectrices surtout, qui auraient eu du mal à se passionner pour des querelles parlementaires et diplomatiques vieilles de soixante ans, ont été conquis par le charme de ce commerce épistolaire entre quelques-uns des plus nobles esprits de notre siècle. Par la finesse de son esprit, par la dignité de son caractère, par je ne sais quoi de séduisant et d'attachant, Barante avait obtenu des amitiés aussi précieuses que variées. Tout jeune encore, en même temps qu'il collaborait aux Mémoires de Mme de La Rochejaquelein, il entrait presque comme un fils dans l'intimité de Mme de Staël, et vouait une affection fraternelle à celle qui devait être la duchesse de Broglie. De son passage au Conseil d'Etat de l'Empire, il lui était resté des relations de familiarité et presque de camaraderie avec le chancelier Pasquier, le comte Molé et un homme que sa modestie a écarté des rôles en évidence, mais qui était à la fois un observateur très avisé et un ami très sûr, le baron Edouard Mounier, fils du constituant [2]. Les événements de 1814 en avaient fait un habitué du salon de Talleyrand et un correspondant de la duchesse de Dino. Associé à l'administration du duc Decazes, qui l'avait nommé pair de France, il lui était demeuré fidèle et s'était lié chez lui avec son beau-père, le comte de Sainte-Aulaire. Enrôlé enfin dans les rangs des doctrinaires, dont il avait tenu à partager la disgrâce en 1820, il était étroitement lié avec celui qui était

continu est remplacé par un recueil de lettres échangées entre Barante, ses amis, et ses ministres quand il était ambassadeur. Le choix des documents, non moins que la rédaction des sommaires et des notes qui viennent en aide à la mémoire du lecteur, sans jamais lasser son intérêt, fait le plus grand honneur à M. le baron Claude de Barante.

[1] On sait que les papiers de Barante sont au nombre des documents inédits que M. Thureau-Dangin a utilisés; mais il n'avait naturellement pu en citer que de très courts extraits.

[2] C'est lui dont les papiers ont récemment fourni les éléments d'une publication qui s'est faite en dehors de sa famille, et qui donne une idée très inexacte de son caractère.

devenu leur chef, Guizot. Son aménité naturelle, son peu d'ambition personnelle, ses fonctions diplomatiques, qui le tenaient en dehors des rivalités de la lutte parlementaire, concouraient à lui conserver les sympathies de personnes souvent divisées sur presque tous les autres sujets : on le prenait volontiers pour confident, sinon pour arbitre, et dans bien des querelles les deux parties lui adressaient à l'insu l'une de l'autre l'énumération de leurs griefs; ce n'est pas ce qu'il y a de moins piquant dans ses *Souvenirs*.

Pour en revenir aux lettres intimes, elles revêtent, à mesure que Barante et ses correspondants avancent dans la vie, une teinte plus marquée de mélancolie. Selon la maxime éternellement vraie d'Horace, eux dont la maturité se déroule dans un temps de paix, de prospérité et de liberté, ils en viennent à regretter l'âge d'or de leur adolescence, qui était en réalité un âge de fer. Il y a quelque amertume dans le ton dont Barante constate la prépondérance croissante des intérêts financiers et industriels, et c'est avec un soupir qu'il ajoute : « Nous avons vécu dans des temps bien différents. » Mais le sage se ressaisit pour conclure : « Jamais, en aucun siècle, une vie d'homme n'a suffi pour assister à tant et de si profonds changements; nous sommes nés à propos pour la curiosité. »

Un autre élément de tristesse vient des séparations qui se multiplient à chaque nouvelle étape : que les partants disparaissent en pleine jeunesse, comme la princesse Marie[1] et la duchesse de Broglie, ou que la mort les prenne à la fin d'une longue carrière, comme Talleyrand, c'est toujours le cercle des sympathies qui se resserre, et parfois tout un ordre de sentiments ou d'idées qui entre désormais dans le passé.

Celui qui avait été évêque d'Autun et prince de Bénévent expira pendant un séjour en France de Barante, qui fut l'un des témoins de sa rétractation officielle. Ce que ce dernier en pensa, aucun document ne nous l'indique : mais nous savons que plusieurs de ses amis le questionnaient avidement à cet égard, et au premier rang, la duchesse de Broglie. Celle-ci était choquée dans sa simplicité chrétienne par la mise en scène dont le mourant avait tenu à entourer sa conversion[2], et peut-être aussi dans ses préjugés

[1] Lors de la mort de l'auteur de la *Jeanne d'Arc*, Mme de Castellane, la femme du futur maréchal, faisait une réflexion qui a le mérite d'être demeurée encore absolument exacte à l'heure qu'il est : « Elle se survit dans une œuvre bien pure et bien élevée; et il y a quelque chose de mélancolique à y lire tout ce qu'y a déposé cette âme qui, maintenant, est au ciel. »

[2] Elle écrivait un peu rudement à son amie d'enfance, Mme Anisson,

calvinistes par ce qu'avait eu de décisif l'intervention sacerdotale[1].

Cette fin « étrange », comme disait la duchesse de Broglie, et qui nous déconcerte encore par son mélange d'apprêt et de sincérité, eut du moins pour contre-coup une conversion bien spontanée. Depuis un quart de siècle, l'existence de Talleyrand avait été inséparable de celle de sa nièce de prédilection, la duchesse de Dino, récemment devenue duchesse de Talleyrand. Dans l'esprit de cette femme supérieure à bien des égards, les préoccupations religieuses n'avaient tenu jusque-là qu'une place minime. Au moment même de la mort de son oncle, elle écrivait avec un égoïsme presque brutal : « J'ai perdu M. de Talleyrand quinze ans trop tard ou trop tôt, à l'âge le plus fâcheux pour recommencer la vie sur de nouveaux frais. » Mais petit à petit, des idées plus hautes se faisaient jour, dont témoigne sa correspondance : la première communion de sa fille[2], puis les derniers moments de son oncle l'avaient mise en rapports avec l'abbé Dupanloup, dont l'ascendant commençait à s'exercer sur elle. « Je tourne mes pas assez souvent vers Saint-Nicolas », écrivait la mondaine qui, jamais peut-être, ne s'était aventurée si loin, matériellement et moralement, de la rue Saint-Florentin. Un peu plus tard, elle passait la nuit du 1er janvier 1840 auprès du lit de mort de Mgr de Quélen, dont elle vantait l'indulgente patience à son égard.

L'autre correspondante habituelle des Barante vécut et mourut en dehors du catholicisme : mais il suffit d'avoir parcouru les quelques lettres qui restent d'elle pour se convaincre qu'elle appartenait à cette *âme* de l'Église, qui, selon une consolante doctrine, associe aux élus tous les cœurs droits, involontairement privés sur la terre de la pleine possession de la vérité. Comment pourrait-il en être autrement, si la duchesse de Broglie détermina par ses encouragements le réveil de la foi et de la vie religieuse chez plusieurs catholiques? Son ami Barante était un de ceux qu'elle chapitrait le plus volontiers; elle lui envoyait d'admirables exhortations sur l'humilité chrétienne[3], sur Dieu, plus adorable

sœur de Barante : « J'aime mieux le cri du brigand sur la croix : « Mon « Dieu, ayez pitié de moi ! »

[1] « Dieu veuille avoir parlé lui-même à son âme, et lui avoir dit ce que nulles voix humaines ne peuvent jamais dire! »

[2] Pauline de Périgord, qui allait devenir la marquise Henri de Castellane.

[3] « Cher Prosper, j'espère que vous en viendrez à chercher ce secours que vous ne connaissez pas encore et à vous y confier; je n'ai pas de doute que tout homme qui, comme vous, entreprend d'accomplir consciencieusement sa tâche, n'obtienne pour récompense le sentiment de sa faiblesse, qui l'oblige à recourir à la force de Dieu. »

encore dans son amour pour les hommes que dans la fondation de la loi morale (« car s'il est l'auteur de l'une, l'autre est son essence »), sur le repos trompeur qui nous fuit et le vrai repos que nous repoussons. On sait qu'une mort prématurée l'empêcha de jouir du succès de ses efforts; les lettres de condoléance affluèrent chez Barante comme chez un parent; lui-même, en écrivant à sa propre sœur, rendit à la mémoire de la duchesse de Broglie le plus touchant tribut d'éloges, et le souvenir de son amie se joignit sûrement à une influence plus chère encore pour l'amener à une conversion religieuse sincère et totale.

D'un ordre d'idées si élevé aux débats de la coalition, la chute est dure pour le lecteur. Considérée dans la lointaine perspective de l'histoire, parée des grands noms de Molé, Thiers, Guizot, Berryer, la coalition offre à nos imaginations la noble apparence d'un combat homérique. Quand on la contemple de près, quand on a sous les yeux les confidences des lutteurs et les réflexions des témoins, on est dominé, comme le faisait impitoyablement remarquer l'autre jour M. Ernest Lavisse, par l'absolue similitude de cette querelle avec celles dont le spectacle nous donne de quotidiennes nausées. Même absence de respect pour les détenteurs du pouvoir; même subordination des principes aux convoitises réalistes; même coalition de tous les partis contre celui qui gouverne; même prépondérance en fait, non pas des hommes de valeur, mais de deux ou trois médiocrités qui, groupant autour d'elles vingt nullités, disposent des votes décisifs. Et si l'on songe qu'après tout ce mode de gouvernement prime de beaucoup l'autocratie et la démagogie, et qu'il constitue le chef-d'œuvre de la science politique, on se sent pris d'un insurmontable accès d'humilité.

A peine Molé est-il au pouvoir que c'est un concert de voix, dont quelques-unes amies, pour déplorer le peu de prestige du ministère : une de ces voix, qui n'est point la première venue, va jusqu'à déclarer narquoisement que, au rebours de la jument de Roland, le cabinet n'a qu'un mérite, c'est d'exister. Ce mérite se fortifie par sa durée même; le ministère se tire avec bonheur de quelques entreprises délicates, et le président du conseil, réputé surtout jusqu'alors pour un élégant causeur et un administrateur avisé, s'affirme comme orateur et homme d'Etat. C'est le signal du déchaînement des haines : ceux qui lui pardonnaient son insuffisance s'offusquent de sa supériorité. Des monarchistes convaincus s'allient aux ennemis du régime pour dénoncer les dangereuses usurpations de la couronne. — De son côté, Molé, tant qu'il est ministre, fait montre du plus vaillant optimisme : confiant dans le succès, il annonce qu'en cas d'échec sa retraite ne sera ni boudeuse ni cha-

grine. Résolutions bientôt démenties par l'événement; passe encore pour un premier mouvement de mauvaise humeur contre la coalition victorieuse; mais c'est Molé qui, à la dérobée, fait tomber le cabinet du maréchal Soult, sur la question de la dotation du duc de Nemours; puis, quand les ministères se succèdent sans lui faire appel, ses lettres deviennent plus amères; il incrimine l'ingratitude de presque tous ses anciens amis, et va jusqu'à prédire la chute de la monarchie. Il faudra que ce sombre pronostic se réalise pour qu'il recouvre la pleine liberté de son esprit.

Les Français fixés à l'étranger contemplaient avec épouvante cette furieuse mêlée des amours-propres et des appétits. Barante n'hésitait pas à prendre le roi lui-même pour confident de ses appréhensions : « Je ne sais qui a tort parmi des hommes distingués par leur talent et leur capacité, mais assurément on ne peut avoir raison de priver ainsi le présent de toute dignité, l'avenir de toute assurance... Si l'on pouvait voir comme moi combien un tel spectacle rapetisse la France aux yeux de l'étranger, combien nous paraissons trop peu sensés pour la forme de gouvernement que nous essayons..., un sentiment d'orgueil national étoufferait les préoccupations de l'intérêt personnel et de l'amour-propre. » Son expérience ne se laissait point tromper aux fastueux dehors dont se parait cette concurrence effrénée; après un magnifique discours de Guizot sur l'esprit de gouvernement, l'ancien doctrinaire écrivait sceptique : « Si la France était une académie, nous aurions toute la gloire possible. » Il refusait de prendre un congé, faute de savoir quelle attitude observer à Paris entre ses anciens amis brouillés à mort, et disait : « Diplomatie pour diplomatie, il vaut mieux en faire à l'étranger. »

Un des pires inconvénients des crises parlementaires et ministérielles sans cesse renouvelées était précisément qu'elles détournaient de la politique extérieure l'attention du public et celle des hommes d'Etat. La coalition contribua, certes, pour beaucoup à la gravité de l'alerte de 1840.

Parmi les conseillers avisés dont le gouvernement de Juillet négligea tout d'abord les avertissements, Barante fut, avec son ami Sainte-Aulaire, alors ambassadeur à Vienne, l'un des plus clairvoyants. En lisant les remarquables dépêches diplomatiques qui remplissent près des deux tiers du volume dernièrement paru, on acquiert la conviction que si le gouvernement français fut surpris par les événements, ce n'est pas faute d'avoir été renseigné et prévenu.

Nous avons déjà eu occasion de signaler la situation singulière faite à Barante à la cour de Russie. Le tsar Nicolas, par conscience

autant que par amour-propre, se considérait comme le champion de la légitimité en Europe : il s'était résigné à grand'peine à reconnaître officiellement la monarchie de Juillet et affectait de parler de son personnel dynastique et gouvernemental en termes dédaigneux, sinon blessants. Comme pourtant les nécessités politiques l'obligeaient à recevoir le représentant de l'*usurpateur*, il adoptait une tactique où la morgue de l'autocrate se corrigeait de la finesse du Slave. Pour lui, le baron de Barante était un visiteur de distinction, dont il appréciait fort la conversation et à qui il prodiguait les prévenances; quant à la qualité d'ambassadeur de Louis-Philippe, il mettait un soin jaloux à l'ignorer. Dans les audiences que l'empereur multipliait et prolongeait, tous les efforts du diplomate tendaient à placer son auguste interlocuteur dans la nécessité de nommer le roi, la reine ou les princes; il n'y parvenait pas toujours, et si Nicolas était trop courtois pour se permettre alors une réflexion malséante, du moins le changement soudain de son ton de voix, de sa physionomie, de ses manières, trahissait une impériale commisération pour l'homme de valeur dévoyé au service d'un pareil gouvernement.

Avec tout son esprit, Louis-Philippe était cruellement mortifié de ces puérilités. Quels que fussent le tact et le loyalisme de son ambassadeur, il l'accusait parfois de se laisser prendre aux compliments personnels du tsar, et de ne point revendiquer assez d'égards pour la monarchie constitutionnelle qu'il représentait. Vainement Barante, dans ses dépêches, portait sur le souverain russe les jugements les plus indépendants et, à l'occasion, les plus sévères [1] : la légende s'accréditait aux Tuileries qu'il était ensorcelé par l'empereur Nicolas. Pour contrebalancer ce qu'il appelait les regrettables faiblesses de son ambassadeur, Louis-Philippe, sous le couvert du maréchal Soult, nominalement ministre des affaires étrangères, adressait à Barante une dépêche où les impertinences du tsar étaient relevées. Invité à communiquer ce document à Nesselrode, Barante prit sur lui de désobéir; il avait compris que c'était la rupture ouverte, et qu'aucun des deux gouvernements ne se souciait d'en prendre la responsabilité : Thiers, revenu au pouvoir sur ces entrefaites, le félicita chaudement.

[1] Il faut lire notamment le récit d'une algarade de Nicolas aux grands commerçants de Moscou : dans un accès d'archaïsme, comme il en prend aujourd'hui à Guillaume II, le tsar leur avait reproché de se raser, de boire du champagne, d'avoir de brillants équipages, etc. Barante démontrait en termes lumineux que ces nouvelles mœurs étaient inséparables du développement des affaires : « Le problème que l'empereur se donne à résoudre, c'est le commerce du dix-neuvième siècle fait par des marchands du moyen âge. »

Cet état d'esprit du *Château* explique pourquoi l'on prêta une oreille inattentive, presque défiante, aux avertissements de Barante sur la question d'Orient. Dès l'été de 1838, regagnant son poste par la Méditerranée, les Dardanelles et la mer Noire, il avait consigné ses observations dans une série de rapports fort goûtés aux Tuileries comme au boulevard des Capucines, mais dont il n'avait point été tenu suffisamment compte. Très pessimiste sur l'avenir de la Turquie, très sceptique sur la portée réelle des fameuses réformes du sultan Mahmoud [1], il savait en même temps se garder des illusions de ses compatriotes sur l'œuvre et le caractère du pacha d'Egypte. Il disait que c'était une chimère de prendre Méhémet-Ali pour le représentant et le champion de la civilisation : « Il n'a emprunté, disait-il, l'habileté administrative de l'Europe que pour exploiter avec plus de profit le travail de ses malheureux sujets; il a augmenté en eux l'aversion pour un état social plus avancé. Il est le propriétaire impitoyable d'une nation de serfs, et non pas le souverain d'un Etat politique. »

Revenu en Russie, il montrait les puissances déterminées à maintenir le *statu quo* dans le Levant, au besoin sans et contre la France; il dénonçait l'opinion publique prête à se soulever contre nos ambitions, et à la première menace partie de Paris, l'Europe de 1813 ressuscitant avec ses préventions, ses rancunes et ses haines. Un peu plus tard, dans une page plus magistrale encore, il disait à Thiers que les visées moscovites sur le Bosphore pouvaient être bonnes à dénoncer aux badauds parisiens, mais qu'au fond, la possession de Constantinople resterait longtemps pour la Russie un rêve irréalisé; il soutenait que cette conquête « disloquerait l'empire au lieu de le compléter »; que Constantinople devait nécessairement être une capitale, non une ville de province; que Moscou et Saint-Pétersbourg ne tarderaient pas à se sentir bien loin de la nouvelle résidence des tsars; il ajoutait enfin : « Chaque nation a devant elle quelque perspective magnifique et glorieuse qui charme et anime son orgueil, qui semble le but de ses efforts, mais qui, au vrai, a un caractère plus ou moins chimérique, difficile à réaliser, dangereux à tenter, peut-être impossible à rendre durable. Il a été donné à la France de passer même par-delà les rêves de sa grandeur, mais ils se sont évanouis. La conquête de Constantinople est pour la Russie ce qu'est pour nous l'empire de Napoléon. »

Si Thiers s'obstina dans la politique d'isolement et de provocation, Louis-Philippe, d'abord fort animé, comprit qu'il jouait à cette

[1] « Il est plus facile de porter une redingote au lieu d'un cafetan et de boire du vin que de changer les habitudes d'une administration arbitraire, vénale et corrompue. »

partie sa couronne et l'intégrité du territoire français[1]. Barante aida son ami Guizot à faire rentrer la France dans le concert européen de la façon la moins humiliante possible, après l'équipée ou, comme il disait, le « poème épique » égyptien. A l'été de 1841, l'horizon étant redevenu calme, il désira goûter en Auvergne quelques semaines de repos. Sur sa demande, une frégate de l'Etat vint le chercher à Cronstadt, où on n'avait pas vu depuis longtemps le pavillon français. Le tsar fit grand accueil aux officiers de notre marine, leur montra lui-même le port, contempla curieusement la frégate, mais n'osa point faire brèche à ses principes en la visitant. Ceci se passait à Cronstadt en 1841 : qu'eût dit Nicolas si quelque mystérieuse vision lui avait montré, à un demi-siècle de là, cette même rade pavoisée de drapeaux tricolores, et son petit-fils acclamé sur le vaisseau de l'amiral Gervais?

Faute peut-être de tant de prescience, le tsar imagina, vers cette époque, de retenir auprès de lui son ambassadeur à Paris : Louis-Philippe se piqua d'émulation et, de 1841 à la révolution de 1848, Barante, demeuré titulaire de l'ambassade de Saint-Pétersbourg, résida en France. Sa carrière diplomatique, si brillante et si utile, se trouva terminée de fait par cet incident ridicule, car si on l'avait nommé à un autre poste, la question de son remplacement eût aggravé le différend. C'est donc exclusivement dans le milieu politique et littéraire que nous le retrouverons avec le dernier volume de ses *Souvenirs*.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

[1] Autant les allusions sont un pitoyable procédé historique, autant il y a des rapprochements instructifs. Puisque aussi bien la question d'Orient est redevenue actuelle, il faut convenir que les dépêches de Barante fournissent des arguments très forts en faveur de la politique de l'action collective, à laquelle aujourd'hui la France et l'Italie semblent adhérer à contre-cœur.

LA PSYCHOLOGIE DES SENTIMENTS

L'ÉMOTION

« Nous ne sommes jamais un instant sans penser », ont dit Descartes et Pascal. Pourrions-nous dire de même que nous ne sommes pas un instant sans être émus? — Si cela était, observera-t-on, la vie deviendrait fort épuisante; car n'est-ce pas une expression passée dans la langue courante que, quand on a éprouvé coup sur coup des émotions quelque peu vives, on a besoin de « s'en remettre »? — Oui; mais il est certain que, à peine remis d'une émotion, nous nous empressons d'en souhaiter et même d'en chercher une autre. Si les émotions ne viennent pas à nous, c'est nous qui allons à elles. Tout âge de la vie, tout changement de situation, toute ambition, toute entreprise, toute épreuve, tout amour et toute haine, tout succès et tout revers, tout plaisir et toute douleur, nous en ménagent incessamment. Ai-je besoin d'ajouter que, non contents des émotions de la vie et de celles qui nous touchent directement, nous en demandons au théâtre, au roman, aux accidents tragiques ou comiques, aux spectacles de la rue, aux grandes scènes de la nature? Si les journaux nous privent trop longtemps de ces nouvelles dont le télégraphe nous dit qu'elles ont produit « une grande émotion » en Europe ou en Amérique, dans le monde parlementaire ou dans le monde des affaires ou dans celui des arts ou dans tout autre..., nous ne sommes pas satisfaits, nous trouvons que tout devient monotone. Enfin, qu'on nous donne à choisir entre un orateur lucide, méthodique, instructif, et un orateur « émouvant », c'est ce dernier que nous préférerons presque tous, aussi bien à l'église qu'à la Chambre, à l'Académie qu'au tribunal.

Un phénomène aussi fréquent, et qui joue dans la vie humaine un tel rôle, devrait, ce semble, être bien connu. Et cependant, l'auteur d'un petit volume[1], écrit en danois, traduit en allemand,

[1] *Les Emotions*, étude psychophysiologique par le docteur Lange, professeur à l'Université de Copenhague, traduit d'après l'édition allemande du docteur Kurella, par G. Dumas, docteur en médecine, professeur agrégé de philosophie. Paris, Alcan.

puis en français, et loué dans les trois langues, écrit ce qui suit : « On peut affirmer que, scientifiquement, nous ne comprenons absolument rien aux émotions, que nous n'avons pas l'ombre d'une théorie sur la nature des émotions en général ou de telle émotion en particulier. »

Cela est-il encore vrai depuis la publication de son ouvrage? Le traducteur français affirme que ce n'est plus tout à fait exact et que « nous avons enfin quelque chose ».

C'est ce quelque chose que je voudrais examiner. Deux thèses principales le constituent : 1° l'émotion n'est que la répercussion ou la conscience d'un phénomène physiologique; 2° l'émotion est destinée à disparaître peu à peu devant les progrès de la civilisation et le perfectionnement des intelligences. Toutefois, avant de discuter ces deux propositions, il me paraît indispensable de m'arrêter beaucoup plus qu'on ne l'a fait sur la nature complexe de l'émotion, telle que la réflexion et le souvenir attentifs nous la montrent, en dehors de toute théorie et de tout système.

*
* *

On a confondu quelquefois la passion et l'émotion. Malebranche, entre autres, l'a fait; et, comme certains physiologistes contemporains admirent beaucoup sa théorie mécaniste de la vie et des sentiments, il importe d'établir tout d'abord entre les deux phénomènes une distinction précise.

Tout le monde se fait une idée de ce que c'est que la passion. Bossuet la définissait : « un mouvement de l'âme qui, touchée du plaisir ou de la douleur ressentie ou imaginée dans un objet, le poursuit ou s'en éloigne ». La langue ordinaire aussi bien que celle de la psychologie savante a adopté, je crois, cette définition très étudiée. On s'accorde cependant à ne reconnaître de véritable passion que quand ce mouvement, dont parle Bossuet, a quelque suite et quelque durée; car, être touché du plaisir de boire quand on a soif, et se diriger du côté d'une source; être touché de la douleur d'un froid excessif, et s'éloigner d'une pièce sans feu, personne n'appellera cela de la passion. Quand commence-t-on à pouvoir dire que tel homme a la passion des romans ou la passion des voyages ou la passion du théâtre ou celle de la chasse ou celle du jeu? Ce sont là de petits problèmes que, pratiquement, chacun résout avec une assez grande facilité : car chacun sait distinguer entre l'accident ou l'occasion et l'habitude.

Pour que ce mouvement habituel, qui est le premier caractère de la passion, ait pu ainsi se suivre et se prolonger, il faut (les

exemples mêmes que je viens de donner le prouvent), il faut qu'il ait eu un but fixe. Un homme léger, qui prend son plaisir où il le trouve, au gré du hasard ou de ses propres fantaisies, qui change par conséquent d' « objet » très souvent et poursuit tantôt l'un tantôt l'autre, ne répond pas à l'idée qu'on se fait d'un homme passionné. Quand on a affaire à une passion ou politique, ou religieuse, ou littéraire, ou à ce qui, dans la vie mondaine, s'appelle « une passion » tout court, on s'aperçoit vite qu'on est en présence d'un entraînement d'autant plus vif et d'autant plus obstiné, que celui qui le subit sait à quoi ou à qui il en veut; sa préférence jalouse n'admet pas de substitution. Si, discutant avec vous, quelqu'un vous dit : « Je n'y mets point de passion », — c'est comme s'il vous disait : « Je suis prêt à transiger, je m'accommoderai de l'échange que vous me proposerez, j'accepterai un équivalent... » Or, c'est à quoi précisément la passion se refuse.

La passion n'est pas seulement jalouse : elle est partiale. Ce qui veut dire qu'après s'être attachée à un objet à l'exclusion de tout autre, dans l'objet même qu'elle poursuit ou qu'elle repousse, elle n'est touchée que du plaisir ou de la douleur que, personnellement, elle y trouve ou s'imagine devoir y trouver. Suivant le mot si remarquable de Pascal, c'est une précipitation de pensées qui se porte d'un seul côté. De là vient que la passion, tant noble soit-elle, est si dangereuse chez ceux qui ont la charge de peser exactement le pour et le contre, chez le professeur, chez le maître, à plus forte raison chez le juge. « La raison, dit Sénèque, n'a d'autre règle de ses jugements que la vérité; la colère n'a d'autre règle de la vérité que ses jugements[1]. » Ce qu'il dit là de la colère, on peut le dire de l'avarice, de l'ambition, de la jalousie et probablement de toutes les passions.

De tous ces caractères, on peut encore en extraire et en isoler un autre : la passion est un mouvement d'une intensité qui dépasse la moyenne des mouvements ordinaires de l'âme. Justement parce qu'elle est partiale et ne voit dans les choses que le côté qui la touche, elle ne connaît que très imparfaitement ces comparaisons du pour ou du contre qui, ébauchant tout d'abord des impulsions contradictoires, ont toujours pour effet de ralentir le premier élan. Me demanderez-vous quel est le degré, quelle est la mesure de cette intensité à laquelle on reconnaît la passion? Je vous répondrai que si l'on pouvait les fixer avec autant de précision, la passion ne serait plus la passion, c'est-à-dire un phénomène très capricieux, variant avec les organisations individuelles et, dans chaque indi-

[1] Sénèque, *De la colère,* I, 16.

vidu, variant encore selon la dose de plaisir ou de douleur qu'il éprouve... ou s'imagine éprouver à un moment donné. Mais il est certain que le jour où la passion éclate chez un homme, elle le porte ou, pour employer l'expression consacrée, l'emporte beaucoup plus vite et le mène beaucoup plus loin qu'il ne paraissait devoir aller. Cet emportement ne se révèle pas toujours par la violence extérieure. Il est des passions plus sourdes et plus dissimulées; il en est de plus expansives et de plus audacieuses[1]. Ce que les unes perdent en fougue visible, elles le gagnent en persévérance. Mais, chez les unes et chez les autres, il y a un feu qui, comme tout feu, peut se transformer en mouvements : ceux qu'il engendre se prolongent ou s'accélèrent suivant qu'il couve sous la cendre ou qu'il consume rapidement la matière dont il s'alimente.

Enfin, quoique l'opposition de la passion et de la liberté soit proverbiale et que tout homme passionné soit dit esclave de sa passion, il faut reconnaître que la passion demande le concours suivi et conscient de toutes nos facultés. Elle finit par les enchaîner et les entraîner toutes à sa suite, soit! Mais elle ne les enchaîne pas malgré elles, leur esclavage n'est pas involontaire. Voyez ce que Sénèque a pu dire de la colère, la plus violente et la plus mobile des passions; à bien meilleur droit encore, on pourrait le dire de toutes les autres. « Que la colère, dit-il[2], soit excitée par l'apparence d'une injure, cela est incontestable, mais suit-elle aveuglément cette impulsion? S'élance-t-elle sans la participation de l'intelligence, ou ne s'emporte-t-elle que de son aveu? C'est là la question que nous avons à examiner. Or nous pensons que la colère n'ose rien par elle-même, mais qu'elle attend le consentement de l'âme. Pour avoir la perception d'une injure reçue, pour en désirer la vengeance, pour lier ces deux choses, qu'on ne devait pas nous offenser et que nous devons nous venger, il faut plus qu'un instinct indépendant de la volonté. On sent, on s'indigne, on condamne, on se venge; tant d'opérations ne peuvent se faire si l'âme ne consent aux diverses impressions qu'elle éprouve. »

Le bon Malebranche n'aimait ni les stoïciens en général ni Sénèque en particulier. Quelques justes griefs qu'il eût contre leur philosophie, il eût trouvé cependant grand avantage à creuser la psychologie de ce dernier (elle vaut sa morale et on peut même dire qu'elle constitue la partie la plus intéressante de cette morale si vantée). Malebranche y eût appris notamment à mieux distinguer qu'il ne l'a fait l'émotion et la passion; car, après les remarquables

[1] L'avarice est « la plus opiniâtre et la moins flexible de toutes » (Sénèque), plus opiniâtre que la colère, moins flexible que l'ambition.

[2] *De la colère*, II, 1.

lignes qu'on vient de lire, Sénèque passe à l'étude d'un certain nombre de mouvements involontaires dont il donne les exemples suivants : le frissonnement occasionné par l'aspersion de l'eau froide, la répugnance causée par le contact de certains corps, le hérissement des cheveux en apprenant une mauvaise nouvelle, la rougeur du visage en entendant des discours malhonnêtes, le vertige en regardant un précipice à ses pieds. Il ajoute : « Tous ces mouvements involontaires ne sont que les préludes des passions et non les passions réelles. Aucune de ces impressions fortuites ne mérite le nom de passion : l'âme n'est, pour ainsi dire, que passive et non active dans ces mouvements. La passion consiste, non pas à être ému par la perception de certains objets, mais à s'y abandonner et à continuer en soi-même ce mouvement fortuit. » Autrement dit, les émotions sont des mouvements qui n'occasionnent qu'une agitation involontaire : il n'y a passion que quand cette agitation développe, avec l'assentiment de l'esprit, un mouvement violent et prolongé.

Cette distinction méritait de devenir classique; et quoique divers psychologues aient travaillé à l'embrouiller, elle a été finalement maintenue. Il n'y a pas longtemps, un document mémorable, — écrit dans un milieu aussi familier avec les nuances de la langue latine qu'avec les délicatesses de l'examen de conscience, — nous en donnait un exemple qui mérite d'être cité. Je veux parler de la lettre du Pape au cardinal Rampolla à l'occasion des fêtes italiennes du 20 septembre. Le Souverain Pontife sait marquer très finement la différence qui existe entre l'état d'esprit de ceux qui l'ont offensé de propos délibéré et le sentiment qu'éprouve son âme, habituée, comme il le dit avec tant de noblesse, à la souffrance et au pardon. C'est bien la passion qu'il voit chez ses adversaires : « Il Nous semblait qu'à la faveur de ces sentiments d'humanité et de décence qui subsistent même chez les esprits excités *par la passion*, Nous pouvions espérer quelques égards, du moins pour Notre vieillesse. » Mais lorsqu'il arrive à parler de sa propre douleur, c'est un autre mot, non moins juste, qui vient sous sa plume : « Ce qui Nous *émeut* et Nous afflige... »

L'émotion diffère donc de la passion en ce qu'elle est un mouvement plus involontaire, plus subit, plus court, n'emportant pas l'individu avec un élan si décisif et si partial vers un but si déterminé. C'est un trouble momentané qui excite ou ralentit pour quelque temps le mouvement ordinaire de notre vie sensible.

Cette distinction ne doit cependant pas nous empêcher de voir les rapports fréquents de l'émotion et de la passion. Quelquefois, sans doute, l'émotion ne suppose aucune passion, ou elle ne suppose

qu'une passion avortée, qui n'a fait semblant de naître que pour périr aussitôt, faute d'aliments. D'autres fois, elle est, ou le premier symptôme d'une passion qui va grandir, ou l'effet d'une passion déjà survenue, ou la dernière manifestation d'une passion mourante.

Ni la faim, ni la soif, ni l'amour de la vie et l'horreur de la mort, ni la crainte de la douleur, ni le commun désir de connaître et de s'informer, ni le désir d'être estimé, ni l'amour de la justice, ni la sympathie et la pitié, telles que les ressent normalement la moyenne de l'humanité, ne peuvent être qualifiés de passions. Ce sont des besoins qui nous sont communs à tous et qui nous inclinent tous à des actes ou à des états nécessaires. Supposez un accident qui les intéresse, c'est-à-dire qui les irrite ou les satisfasse : une émotion plus ou moins vive répond tout aussitôt. Une troupe, après une marche laborieuse, arrive enfin à son étape, et elle y arrive affamée ; là, on lui annonce que les vivres ont pris une autre direction et qu'il faut renoncer au déjeuner : il faudrait qu'elle fût bien stoïque ou de mœurs bien ascétiques pour n'en éprouver aucune émotion. On vous insulte dans la rue, on vous adresse, par lettre anonyme, une dénonciation calomnieuse contre votre femme ou votre fille, ou votre meilleur ami ; un médecin indiscret vous annonce brusquement qu'il a découvert chez l'un des vôtres ou chez vous-même une maladie grave, vous voyez un homme tomber d'un échafaudage, vous entendez le cri d'un blessé, vous voyez maltraiter un petit enfant, vous avez tout d'un coup la révélation d'un de ces secrets qui peuvent modifier les destinées de votre famille ou celles de votre patrie, peut-être même apporter à l'humanité entière un de ces soulagements que lui vaut une grande découverte médicale : voilà, chez un homme sain de corps et d'esprit, autant d'occasions inévitables d'émotions. Il n'est pas dit, cependant, que, là, aucune passion soit en jeu.

Il n'en est pas moins vrai que, — toutes choses égales d'ailleurs, — la vivacité de l'émotion est proportionnelle à la vivacité des besoins. Plus l'appétit était éveillé, plus la surprise dont je parlais tout à l'heure a dû être sensible. Plus vous aimez la justice, plus vous serez ému d'une sentence inique. Si vous avez le malheur d'être indifférent ou sceptique, vous direz du bout des lèvres : « Il n'a pas de chance », ou « Voilà bien comme sont les hommes » ; et vous passerez à d'autres idées.

Au-dessus de ces besoins plus universels et plus impérieux que tous les autres viennent des sentiments auxquels la langue ordinaire ne donne pas encore le nom de passions et qui mériteraient peut-être une place à part dans nos cadres psychologiques. Je citerai, par exemple, l'admiration, la reconnaissance, la compas-

sion, et je ferai ici des observations analogues. Beaucoup de personnes ont des élans d'admiration ou de charité : on dit encore qu'elles sont émues de pitié à la vue d'une infortune...; mais chez elles ces élans tombent tout de suite; aussi ne peut-on les qualifier de natures reconnaissantes, charitables, compatissantes ou leur trouver cette faculté d'admiration qui est, selon Montesquieu, le propre des grandes âmes. Celles qui ont vraiment ces vertus ressentent à coup sûr de pareils élans; mais elles les éprouvent avec plus de vivacité et surtout avec une vivacité capable de durer davantage. Ainsi l'élan de joie et d'amour qui éclate au moment du bienfait reçu demande à être soutenu pour devenir véritablement de la reconnaissance : il ne l'est pas toujours. Ainsi encore, l'admiration débute par une émotion où il entre de la surprise; mais il a fallu que cette surprise, l'esprit sût la raisonner et la justifier; dès lors s'est dessiné un état plus complexe, mais aussi plus cohérent et, par conséquent, plus stable. Lorsqu'un tel état fait partie de la nature intime et permanente de la personne, les émotions qu'il appelle ne sont plus des phénomènes légers et fugitifs. Un besoin supérieur, issu de la richesse même de la vie, se fait sentir : si le mode d'émotion qui lui correspond est semblable, en apparence, à celui qui remue, pour un instant, le premier venu, on s'aperçoit cependant sans beaucoup de peine que la sensibilité mise en mouvement jaillit d'une source plus profonde et moins facile à épuiser.

Nous comprenons maintenant que si à ces besoins primitifs et à ces besoins acquis se substitue ou se superpose une passion, il se crée dans la personne tout entière un courant d'idées, de désirs, d'espérances qui, devant une excitation ou une résistance inattendue, doit produire un choc plus violent. C'est à ce titre qu'on a pu dire[1] : « Les émotions sont des phénomènes simples entrant à titre d'éléments dans ces systèmes complexes et faits d'éléments hétérogènes qu'on appelle les passions. » Cette proposition appelle sans doute quelques restrictions. Les émotions ne sont pas absolument toutes, nous l'avons dit, sous la dépendance d'une véritable passion; d'autre part, nous verrons bientôt qu'elles présentent encore une très grande complexité! Mais il est certain que quand elles sont liées à une passion, elles sont bien l'un de ses éléments. Comme on est obligé d'user ici de métaphore, je dirai encore qu'elles en sont comme la monnaie. De là, deux espèces de relations.

Une pièce de monnaie ne fait pas plus un capital qu'une hirondelle ne fait le printemps. Mais si la monnaie s'accumule dans les

[1] Voyez Lange, *ouv. cit.*, ch. I.

mêmes mains, elle finit par former un capital qui dure et qui, à son tour, produit. Supposez qu'un jeune homme, tranquille jusque-là, passe dans une foule à côté d'un joli visage, et soit frappé par un de ces regards qu'il n'avait point encore remarqués ni peut-être subis : il pourra lui arriver ce qui est arrivé à saint Bernard, à l'âge de vingt ans. « Il expérimenta en lui-même, sans fléchir pourtant (nous dit son dernier historien [1]), la fragilité de la nature humaine. Dans un moment d'oubli, il lui arriva de fixer avec une curiosité trop vive son regard sur une personne du monde. Ses sens en furent troublés. » L'émotion fut donc réelle, elle fut même vive; car « il eut recours à la prière, mais la vision le poursuivait toujours ». La passion pourtant ne s'ensuivit pas. Pourquoi? « Pour se défaire de la vision, quand il fut seul, il se précipita dans un étang du voisinage et y demeura jusqu'à ce que son imagination et sa chair vaincues demandassent merci. De ce jour, il fit, comme Job, un pacte avec ses yeux afin de ne plus même penser à une vierge. »

Donc, si le jeune homme fait comme saint Bernard, il en restera à l'émotion. Il en restera là encore si d'autres spectacles viennent le distraire, s'il retourne à son travail avec des impressions assez diverses pour que les unes effacent ou affaiblissent les autres. Mais s'il éprouvait cette même émotion une seconde ou une troisième fois, est-il besoin de caractériser de nouveau l'état qui en résulterait?

Vous entrez dans la salle de jeu d'un casino : vous jouez par hasard, par simple curiosité, ou pour faire comme ceux qui vous accompagnent, et votre numéro sort avec un gros gain. Il est fort possible que vous en éprouviez une émotion agréable. Mais, continuez votre promenade; allez dans la salle de concert, au cabinet de lecture ou sur une terrasse qui vous fasse jouir d'une jolie vue, et retournez ensuite à la vie sérieuse; il ne vous restera, je l'espère, de votre passage à la roulette que le souvenir d'une émotion. Si vous aviez continué à jouer, si vous aviez passé par les émotions du gain et de la perte, si surtout vous étiez revenu le lendemain auprès du tapis vert, les émotions, en se répétant, auraient eu grande chance de développer en vous la passion du jeu.

Voilà des cas où la monnaie de l'émotion se capitalise et devient passion. Mais il est des cas où c'est la passion qui préexiste, et c'est elle alors qui, de son fond ancien et lentement formé, tire des sources d'émotion qu'un autre homme, — non passionné, — ne connaîtrait pas. Pourquoi une baisse légère de la Bourse ne vous

[1] L'abbé Vacandard, t. I.

émeut-elle pas comme votre voisin? Peut-être parce que vous n'y avez point tant d'intérêts engagés, je le veux bien, mais peut-être aussi parce que vous n'êtes pas, comme lui, un spéculateur habituel, un avare ou un homme dévoré de la passion de l'argent. « Cela ne m'émeut guère », dit-on souvent à propos d'une menace ou d'un événement qui en troublerait beaucoup d'autres. Que veut-on dire, sinon qu'à l'événement ou à la menace, on a offert un cœur indifférent, exempt de la passion qui, chez un autre, eut fait vibrer une corde toute tendue? Un verre de liqueur répandu, une épingle perdue, une allumette brûlée inutilement, suffisent à émouvoir un Harpagon; un compliment inutile et surtout peu justifié mettent un Alceste hors de lui; la moindre parole et le moindre regard émeuvent un Othello jusqu'à la fureur et jusqu'à la pensée du meurtre ou du suicide.

L'émotion est donc bonne à provoquer quand on veut allumer dans une âme trop froide quelque passion généreuse, elle est bonne à éviter quand elle risquerait de développer une passion moins innocente et moins sûre; mais elle est toujours bonne à surveiller pour qui a le désir ou le besoin de connaître les âmes. Après une rupture, après des années de haine apparente ou simplement d'oubli superficiel, un fait imprévu, un rapprochement, une rencontre, un souvenir ravive en vous une affection que vous pensiez depuis longtemps être bien éteinte; on a surpris votre émotion, vous vous êtes surpris vous-même à l'éprouver et à la manifester malgré vous : plus de doute, la passion n'était qu'endormie, puisqu'elle se réveille! Que d'auteurs dramatiques ont eu recours à ce moyen si naturel pour amener une crise et préparer un dénouement! Ni Corneille, ni Molière, ni Racine ne l'ont dédaigné. Si une épreuve pareille, tentée dans la vie réelle, ne provoquait qu'une émotion très légère ou nulle, ce serait un signe authentique que tout est bien fini.

*
* *

Ainsi, pour reprendre brièvement une définition déjà examinée, l'émotion est un élément, — relativement simple, — ou d'un besoin commun à tous les hommes et passant par ses phases diverses, ou du phénomène plus complexe encore que l'on appelle passion. Nous disons : relativement simple. En effet, dans l'âme humaine unie à son corps et par lui au monde qui l'entoure, tout est complexe : l'analyse que nous allons essayer de faire de l'émotion nous le prouvera une fois de plus.

Ecartons d'abord les extrêmes, je veux dire les émotions qui semblent purement physiques et les émotions qui semblent pure-

ment intellectuelles. On ne peut pas plus nier la réalité des unes que celle des autres. Une explosion, même si elle est assez éloignée pour ne vous faire courir aucun danger, un éclair qui fait passer violemment vos yeux d'une obscurité complète à une lumière aveuglante, un coup de tonnerre qui éclate dans un ciel serein, une brûlure qui vous oblige à retirer brusquement la main et vous fait peut-être crier, une secousse éprouvée en wagon pendant que vous causez ou que vous lisez, un écart brusque de votre cheval vous mettant sur le penchant d'un précipice que vous êtes peut-être en train d'admirer... Autant d'émotions très vives où, soit le corps tout entier, soit l'un de ses sens, est menacé, provoqué par conséquent à une réaction immédiate. Dans chacun de ces cas, cependant, qui croira que l'imagination ne soit pour rien? De l'imagination, tout le monde en a peu ou prou; et qui n'en aurait absolument pas n'éprouverait guère d'émotions : témoins les idiots. Or l'imagination n'intervient pas seulement pour inventer et pour créer... ici, par exemple, un péril tout « imaginaire ». Elle anticipe, elle prolonge, elle ajoute, elle agrandit, elle métamorphose et elle symbolise en intéressant le moral à ce qui, en soi, était tout physique. Si le malheur était tellement subit et prompt qu'on fût instantanément aveuglé, écrasé, plongé dans l'évanouissement, on n'aurait le temps ni de respirer ni de se reconnaître, l'émotion même ne serait pas sentie.

Prenons encore les émotions de l'ivresse. Le traducteur français de l'ouvrage du docteur Lange écrit dans sa préface : « Nous voyons souvent l'émotion se produire sans que nous puissions invoquer aucune influence psychique : la joie du vin, l'excitation du haschisch, s'expliquent par des causes toutes physiques[1]. » L'assertion me paraît excessive. Ne confondons pas l'émotion de l'ivresse avec l'empoisonnement pur et simple ou l'asphyxie. Celui qui commencerait tout de suite par l'abrutissement (auquel il est destiné) ne connaîtrait même pas cette « joie du vin » dont on parle. Lange dit de son côté : « Certains vomitifs, comme l'ipéca ou le tartre stibié, provoquent une dépression qui a beaucoup d'analogie avec la crainte, quelques-uns avec la tristesse, et qui s'accompagnent, comme ces émotions, de symptômes de collapsus. » Beaucoup d'analogie, soit! mais l'analogie n'est pas l'identité : car, pour qu'il y ait émotion véritable, il faut au moins que ce que le corps a pu commencer, l'esprit l'achève en s'y mêlant. Donc, dans les accidents corporels que j'énumérais tout à

[1] Et quand cela serait dans quelques cas, en résulterait-il qu'il en est toujours ainsi?

l'heure, il n'est pas possible que l'émotion soit d'origine purement physique. Autrement il faudrait dire qu'un acte réflexe brut est une émotion; or, quoique les deux phénomènes puissent se provoquer réciproquement, je ne crois pas qu'aucun psychologue sérieux veuille les confondre l'un avec l'autre.

Il est, d'autre part, des émotions où l'on est tenté de croire, au premier abord, que l'esprit seul est en jeu. Combien de fois n'avons-nous pas lu dans les journaux que la mort de M. Pasteur avait produit « une grande émotion » à Saint-Pétersbourg, à Moscou, à Stockholm ou à Chicago!... Cela voulait-il dire que le pouls des lecteurs de la dépêche s'était agité, que les visages avaient pâli, que les personnes debout étaient tombées sur leur fauteuil, etc.? Ce serait beaucoup présumer de la sensibilité des gens. L'émotion dont on parlait (et c'était là le terme qui s'était présenté spontanément à l'esprit des rédacteurs des agences) avait consisté par-dessus tout en mouvements d'idées, en groupements de souvenirs, en comparaisons et en réflexions hâtives et aussi en regrets. On avait saisi cette occasion... ou plutôt on s'était laissé volontairement saisir par cette occasion soudaine de penser à la grandeur de la science, à la fragilité de la vie, à la reconnaissance due par l'humanité à ses grands hommes..... La dépêche arrivée de Paris avait été l'agent provocateur et en même temps le centre de tout ce tourbillon mental, comme la pierre qui tombe dans l'eau.

Bref, on avait bien ressenti partout une émotion, et cette émotion était d'une nature presque exclusivement intellectuelle. Mais, ici encore, il faut dire « presque », et je ne crois pas qu'on puisse dire plus. Supposez que dans la foule émue par ces nouvelles se soient trouvés des disciples de M. Pasteur ou des malades guéris par l'application de l'une de ses découvertes, est-ce que le cœur de ceux-là n'aurait pas tant soit peu palpité, autrement que par métaphore? Mais de leur émotion à l'émotion de la foule (de la foule instruite et intelligente, s'entend) y a-t-il autre chose qu'une de ces dégradations dont Leibniz aime tant à parler et qui, tout en diminuant peu à peu, indéfiniment même, si l'on veut, l'intensité du phénomène, ne le suppriment jamais complètement? Toute pensée suppose un mouvement du cerveau; toute précipitation de pensées suppose une précipitation de mouvements cérébraux qui, à leur tour, provoquent une circulation plus rapide (*ubi stimulus ibi fluxus*). Si difficile qu'il pût être de mesurer cet imperceptible frémissement, nous devons être persuadés qu'il existait... là où l'émotion était sincère et non purement conventionnelle.

Si tel est déjà le caractère mixte des deux genres d'émotion de

type extrême, il est bien évident que nous devons le retrouver dans les émotions si variées qui remplissent l'entre-deux.

Plus ou moins, nul homme n'est ému sans que son organisation soit troublée. Où l'est-elle? Bossuet, qui avait son cartésianisme heureusement teinté de thomisme, avait écrit à ce propos cette phrase très compréhensive : « De cette agitation du cerveau et des pensées qui l'accompagnent naissent les passions, avec tous les mouvements qu'elles causent dans le corps et tous les désirs qu'elles excitent dans l'âme [1]. » Donc, pour lui, le trouble du corps tout entier et les pensées et désirs de l'âme tout entière s'unissent pour former la passion en un ensemble complexe dont tous les éléments sont solidaires. D'individu à individu, la passion change de ton ou rend un timbre différent, suivant que l'un ou l'autre de ces éléments prédomine : chez ceux-ci ce sera le physique, chez ceux-là ce sera le moral qui répondra le plus vivement à l'excitation et dont la voix couvrira, si l'on peut ainsi parler, la voix de l'autre; mais, en définitive, tous ces phénomènes s'appellent et s'associent toujours. Or qu'est-ce que l'émotion est à la passion? Un élément, avons-nous dit; mais l'élément participe à la nature du tout qu'il forme, et, bien qu'à un moindre degré, il doit nous offrir une complexité de même nature. Il en est ainsi dans tout ce qui a vie, puisque les organismes sont des composés dont chaque partie est elle-même un organisme, et ainsi de suite à l'infini, dit encore Leibniz. Il en est encore ainsi dans l'art même, puisque, dans la musique, les lois qui président à l'accord des sons entre eux sont les mêmes que celles qui président à l'accord des éléments partiels de chaque son.

On aime à caractériser un phénomène par ce qu'il offre de plus saillant quand il arrive à son plus haut point d'intensité. On parle, par exemple, d'une douleur amère, c'est-à-dire d'une douleur dans laquelle la bouche est desséchée et la langue visqueuse. On dit aussi de tel homme qu'il a eu le cœur brisé, de tel autre qu'il écumait de fureur, qu'il était aveugle de rage, sourd de colère, ou bien encore qu'il tremblait des pieds à la tête. Ici, nous pourrions citer les formules mêmes de la Bible, depuis celle de Job qui sentit « le poil de sa chair se hérisser d'horreur », jusqu'à celle de David : « Mon cœur et ma chair ont tressailli dans l'amour du Dieu vivant » (*Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum*). Dans certaines organisations exceptionnelles, ces expressions peuvent être prises au pied de la lettre.

L'histoire des saints nous en fournit des exemples remarquables.

[1] Bossuet, *Connaissance de Dieu et de soi-même,* 3e partie.

Combien n'y en a-t-il pas chez qui nous trouvons l'équivalent de ce que la bienheureuse Angèle de Foligno dit d'elle-même : « Dès que je vis clairement Jésus des yeux de l'âme, comme je l'avais demandé, pauvre, douloureux, méprisé, je sentis une douleur poignante comme si mon cœur allait se briser... » — « Pour soulager l'incendie qui la consume, sainte Madeleine de Pazzi, dit Mgr Bougaud, était obligée d'entr'ouvrir ses habits. » Sainte Catherine de Gênes, quand la méditation d'un mystère ou la représentation de la passion du Christ la saisissaient, croyait se sentir une plaie au cœur; et, en réalité, son cœur « haletait si fort, dit son biographe, qu'elle était obligée de le comprimer avec la main ». Je m'arrête; mais on sait que de pareils traits sont innombrables.

Redescendons au commun des hommes. Que notre corps tout entier participe plus ou moins au trouble de l'émotion, les faits les plus vulgaires le prouvent. « Il est d'observation courante que les émotions, les passions violentes, l'imagination, influencent quelquefois très activement les fonctions organiques; chacun connaît les effets produits par la peur ou la colère sur les sécrétions. Les palpitations ou l'arrêt du cœur, la rougeur ou la pâleur de la face, la production ou la suppression brusque des sécrétions sudorales, salivaires, biliaires, rénales, etc., sont autant de conséquences des influences cérébrales émotives. La simple énumération de ces effets montre de plus que le cerveau peut être le point de départ de réactions organiques de sens inverse, les unes positives, les autres négatives ou suspensives [1]. ».

Je viens maintenant à la théorie toute nouvelle que j'ai indiquée au commencement de cette étude. Avec divers physiologistes américains, anglais ou français, l'auteur danois dont j'ai déjà parlé prétend que ce trouble physiologique est le phénomène capital de l'émotion. Il définit même celle-ci tout simplement : la conscience des variations organiques qu'une idée, une imagination ou une sensation fait naître dans le corps. Ainsi on ne tremble pas parce qu'on est en colère; on est en colère parce qu'on tremble et qu'on le sent : dire qu'on est ému de colère veut dire qu'on a conscience de ce tremblement. Ainsi encore une mère ne pleure pas parce qu'elle est émue du malheur, — ou de la mort, — de son fils; elle en est émue parce qu'elle pleure : son émotion n'est que la conscience des phénomènes neuro-vasculaires d'où ses pleurs résultent. On voit où tend cette théorie. D'un certain organe qui traduit souvent par une sorte d'affolement les troubles qu'une émotion violente imprime aux fonctions ultimes de la digestion, un chirur-

[1] François Franck, *les Fonctions motrices du cerveau.*

gien a dit qu'il était le miroir de l'âme. Soit! Tous les miroirs ne se valent pas, mais enfin en voilà un! D'après les savants que nous citons, il faudrait retourner la proposition et soutenir que c'est l'âme qui est un simple miroir de cet organe, comme, au reste, de tous ceux qui, comme lui, peuvent être troublés sous le coup d'une émotion.

Il y a dans cette thèse un grain de vérité qu'on exagère d'une façon absolument démesurée. Il est incontestable que si nous étions de purs esprits, l'émotion *humaine* n'existerait plus; et bien d'autres phénomènes caractéristiques de notre nature à la fois spirituelle et corporelle disparaîtraient également. Ceux mêmes qui subsisteraient (et certes il y en a) se transformeraient profondément. Enfin l'on vient de voir quelle est dans toutes nos émotions la part tantôt plus grande, tantôt plus petite de cette répercussion du physique sur le moral; mais il faudrait voir aussi la répercussion du moral sur le physique. Il y a des personnes qui sont gaies parce qu'elles sont bien portantes; il y en a qui se guérissent et redeviennent bien portantes parce qu'on a su les égayer. Il ne faut pas confondre la joie bonne enfant, naïve et superficielle avec la joie profonde et solide due à la victoire du caractère et à l'acceptation raisonnée des sacrifices.

Oui, bien des gens sont plus émus que d'autres parce qu'ils ont les parois du cœur plus souples et plus réagissantes, le pouls plus rapide, les glandes lacrymales plus faciles, les intestins plus délicats. Le sentiment qu'ils ont de ce trouble corporel se mêle à la conscience du phénomène total et le modifie. Mais en combien de cas la relation n'est-elle pas renversée! Combien d'hommes très peu sensibles physiquement et à qui les larmes ne sont arrachées que par la vue mentale des raisons qu'ils ont de regretter, de craindre! Je suis ému, dites-vous, parce que je pleure. Mais pourquoi donc ai-je eu « envie » de pleurer, comme dit si justement le vulgaire, et pourquoi ai-je commencé de pleurer? Pourquoi ne voulez-vous mettre dans l'émotion que la conscience des larmes qui coulent des yeux? Pourquoi refusez-vous d'y mettre également la conscience des motifs que j'ai de m'abandonner à la douleur dont ces larmes ne sont que l'effet et le signe physique?

A cela les psycho-physiologistes objectent deux choses. La première, c'est que nous ne savons pas pourquoi à telle idée, à telle perspective ou à telle image s'associe tel état vaso-moteur; autrement dit que nous ne savons pas pourquoi nous pleurons, pourquoi nous rions, pourquoi nous rougissons, etc.

La seconde, c'est que si on n'accepte pas leurs théories, on fait de l'émotion quelque chose d'indéfinissable et de chimérique. Que

signifient, disent-ils[1], ces expressions populaires : « la tristesse m'a saisi, — une joie m'est venue, — la colère me domine, — l'effroi s'empare de moi ! » Ces émotions qui semblent venir du dehors sont-elles donc des entités, des forces, des substances, des démons qui se précipitent sur l'organisme... ?

A notre tour nous pourrions répondre qu'on n'assoit pas une théorie sur une ignorance et que s'il y a ici des obscurités, des mystères même, si l'on veut, c'est plutôt une preuve que l'homme n'est pas aussi simple que le prétend le matérialisme. Mais il est possible de faire une réponse plus positive à la double objection.

Il faut se contenter la plupart du temps d'expliquer un fait en le ramenant à un fait plus général. Disons donc que le mécanisme de l'émotion doit peut-être se ramener à l'influence de l'image ou plus clairement à la tendance de l'image à retourner à l'état sensitif ou moteur dont elle émane.

Nous entendons et goûtons en imagination ce que nous avons entendu et goûté en réalité; les imaginations ébauchent en nous un état analogue à celui de notre sensation primitive. Je connais une personne qui n'a jamais pu supporter le jeu de la balançoire, ni les montagnes russes, ni autres exercices du même genre. Cette sensation subsiste chez elle à l'état d'image très facile à raviver; elle ne peut lire ou écouter la description d'une ascension en ballon ou de l'escalade d'une haute montagne, sans éprouver réellement la sensation d'une chute : un peu plus, le vertige la gagnerait et elle sentirait physiquement le cœur lui manquer. Supposez donc cette personne témoin d'une chute ou victime d'un mauvais plaisant lui suggérant que le balcon où elle s'appuie à son cinquième étage est descellé : elle aura cette même sensation, avec beaucoup plus d'intensité : il ne serait pas impossible qu'elle se vît sur le point de s'évanouir. Voilà très simplement le mécanisme de l'émotion et de son action. De même que la sensation se transforme en image, de même l'image peut se transformer en émotion.

Cette action en retour n'est-elle pas évidente dans la plupart des mouvements que nous ressentons — quand nous sommes émus de pitié (car la pitié, dans sa partie sensible, n'est qu'une tendance de l'imagination à souffrir de ce qu'on voit souffrir, à se mettre en un mot « dans la peau » des malheureux qu'on a sous les yeux), — quand nous sommes émus de dégoût (car alors nous nous représentons éprouvant déjà dans le nez, dans la bouche et dans l'estomac des sensations accompagnées d'un commencement de vomissement), — quand nous sommes émus de colère (car nous

[1] Lange, *ouv. cit.*, p. 96.

nous voyons frappés ou frappants, insultants ou insultés, peut-être les deux) — quand nous sommes émus de convoitise (car la convoitise même n'est que l'action de goûter d'avance en imagination les jouissances qu'on désire)? Qu'on regarde de près les émotions diverses qui correspondent à une passion mise en éveil : émotions de l'amoureux, avide d'étreindre celle qu'il aime; émotions de l'avare, avide de saisir et d'entasser ; émotions de l'ambitieux, avide de voir grandir les manifestations extérieures de son pouvoir; émotions de l'orateur, avide de provoquer lui-même des émotions bruyantes et d'être applaudi; émotions du mystique, qui en s'associant aux souffrances du Christ, va jusqu'à en ressentir dans ses organes les stigmates sacrés : partout la loi est la même, et on a lieu d'être étonné que des physiologistes la méconnaissent.

Dira-t-on que cette action de l'image est ordinairement bien faible pour expliquer à elle seule certaines secousses violentes des émotions? Je pourrais répondre que cette violence prouve combien l'action de l'image est supérieure à ce que l'on croit. Mais il faut réfléchir que cette action ne fait souvent que donner le premier branle à une suite de phénomènes très variés, quelquefois contradictoires (car s'il est des personnes auxquelles l'émotion coupe l'appétit, il en est chez qui elle développe une faim exceptionnelle). La nature ultérieure et la vivacité de ces phénomènes dépendent de l'enchaînement de certains états fonctionnels propres à l'individu : elles ne sont plus sous la dépendance immédiate de l'émotion. La première action, — la seule dont la conscience se mêle a l'émotion pour en modifier le caractère psychologique, — provoque à son tour des réactions d'autres organes gênés dans leurs mouvements et dans leur vie : ce sont ces réactions qui, quelques jours plus tard, amèneront un accident ou développeront une maladie. Le sang est arrivé trop abondant ou en quantité insuffisante; les vaisseaux se sont trop contractés ou trop dilatés. Tel organe menacé s'est mal défendu : il s'est troublé, il s'est affaissé..., il a livré passage à l'ennemi qui l'assiégeait, qui vivait depuis longtemps près de lui, ou que vient d'amener jusqu'à sa porte une épidémie d'origine récente. C'est ainsi qu'une vive émotion rend ceux qui l'éprouvent plus accessibles à la maladie régnante, et que, d'ailleurs, elle peut provoquer, tantôt une extinction subite de la voix, tantôt un ictère, tantôt le diabète ou une attaque d'apoplexie; l'accident grave peut même éclater quand l'émotion proprement dite paraît calmée. Il faut quelquefois un jour ou deux pour que les effets de cette émotion, compliqués de toutes les réactions de l'organisme, achèvent de se développer jusqu'au bout.

On dit maintenant : « Mais vous faites donc de l'émotion psy-

chique une existence occulte et indépendante comme les espèces sensibles de la scholastique? » Non, nous voyons dans les émotions qui nous gagnent des formes variables d'un dynamisme mental où entrent rapidement des souvenirs, des comparaisons, des prévisions, des craintes, des espérances, des regrets, des amours, des haines, des habitudes anciennes contrariées ou flattées, des résolutions nouvelles, et surtout des imaginations. Tous ces phénomènes, s'évoquant les uns les autres, forment ce tourbillon complexe dont la conscience de la personne fait l'unité. Pour nous en rendre bien compte, il sera bon de retourner maintenant à la partie psychologique des émotions.

*
* *

Quand on y regarde de près, on est stupéfait du nombre presque infini de ces pensées qu'enveloppe ou que résume la moindre émotion. Je ne reviens pas sur le fond préexistant, soit des besoins que l'émotion inquiète et ravive, soit des passions qu'elle éveille ou réveille, et dont elle double l'intensité. Il y a déjà là tout un monde de phénomènes lentement accumulés, lentement groupés; mais, quand l'émotion proprement dite arrive, quelle est celle de nos facultés qui s'en désintéressera?

On me rappelle un fait, il ne me dit rien. Mais celui qui me parle provoque avec un mot une certaine association d'idées qui ramène en moi un autre souvenir. Alors l'émotion, joyeuse ou mélancolique, se trahit par un geste, par un sourire. On vous rappelle une petite folie ou légèreté de jeunesse; mais on vous la raconte en présence de vos anciens compagnons, de ceux qui, ayant été jeunes avec vous, ont aussi vieilli avec vous; vous ne songez pas à en rougir, la plaisanterie ne vous émeut pas beaucoup. En serait-il de même si on commettait l'indiscrétion de faire le récit dans une société grave ou devant vos enfants, devant vos élèves, devant vos subordonnés? C'est qu'il n'est guère de manifestation, de parole, d'acte même dont la signification agréable ou désagréable ne dépende, comme on dit, des circonstances. Mais ces circonstances, à leur tour, qu'est-ce qui en fait la valeur, si ce n'est tout un ensemble de relations, en partie réelles, en partie conventionnelles, que nous établissons entre nous et les autres, entre nous et les événements? Un reproche qui vous est adressé en secret ne vous émeut pas; s'il vous est fait devant témoins, votre émotion croît avec l'importance que vous reconnaissez ou que vous prêtez (peut-être à tort) à tel ou tel de ces témoins.

Les associations d'idées jouent donc ici un grand rôle, ainsi que

les imaginations. Mais les croyances, depuis les plus basses jusqu'aux plus élevées, depuis les plus irréfléchies jusqu'aux plus scientifiques, en jouent un qui n'est pas moindre. Une mère qui a son enfant malade sera vivement émue par un symptôme insignifiant dont le médecin rira; en revanche, celui-ci pourra être fortement préoccupé, très ému même, soit à la vue de tel accident dont il comprend seul, mais dont il tait la gravité. Un savant à qui l'on apprend la solution d'un problème de mathématiques ou la découverte d'un fait bien indifférent à l'immense majorité des hommes, pourra être ému violemment s'il y voit la confirmation d'une hypothèse à laquelle il juge que sa gloire est attachée. S'il s'aperçoit tout à coup que le rapport qu'il supposait n'existe pas, son émotion tombe en un instant.

On nous annonce que nous sommes treize à table : mon voisin en est ému à en perdre l'appétit; moi pas! Deux personnes passent près d'un cimetière et y aperçoivent des feux follets : l'une en tremble, et l'autre s'amuse de la terreur de son compagnon. Deux individus traversent les « épreuves » de la franc-maçonnerie : l'un est convaincu, l'autre est un faux frère désireux de connaître, pour les révéler, des mystifications qu'il méprise. L'état psychologique du premier et celui du second varieront singulièrement. Allons à de tout autres âmes, qui connaissent, elles aussi, les émotions humaines et en épuisent toute l'intensité. Quoi de plus émouvant qu'une vision céleste à laquelle la foi sait donner toute sa sublimité? Écoutons cependant ce que Mgr Bougaud dit d'une jeune fille prédestinée, déjà même initiée à de grandes choses, mais encore saintement naïve; il s'agit de Marguerite-Marie, la voyante du Sacré-Cœur [1]. « A quinze ans, dit son historien, pour la soutenir dans de telles épreuves, Jésus commença à lui apparaître, et elle ne s'en étonnait pas, car elle croyait que les autres étaient traitées de même. »

Dégageons maintenant l'émotion, soit des états anciens qui la rendent possible, soit des états plus récents qui la préparent. Voyons-la au moment où elle se produit. Quelle n'est pas encore ici sa complexité!

Par définition, l'émotion est généralement une surprise. Ce n'est pas à dire que l'attente n'y joue pas quelquefois un certain rôle. L'attente elle-même est une émotion ou une source d'émotion, car l'imagination anticipant toujours, l'on croit à chaque instant voir survenir l'événement que l'on craint ou que l'on espère. On se sent sous la menace d'une complication, d'un retard, d'une aggra-

[1] Voy. sa *Vie*, par Mgr Bougaud, p. 48.

vation. On se voit gagnant ou perdant, reçu ou refusé, victorieux ou vaincu. Sans doute il ne faut pas que l'attente dure trop; car, à force de nous faire anticiper la douleur ou la jouissance prévue, elle nous la fait user peu à peu; lorsque arrive enfin ce qui était redouté ou désiré, la sensibilité a épuisé, par la voie de l'image, tout ce qu'elle avait de force en réserve, et la dernière secousse ne suffit plus à l'ébranler. C'est que les émotions dues à l'image ont toujours été soumises à la même loi que les émotions produites par l'événement réel. Quand on passe par les alternatives de la crainte et de l'espérance, chaque crainte et chaque espérance n'émeut que parce qu'elle interrompt tout à coup une série de prévisions à laquelle on avait commencé à s'habituer, et l'émotion est toujours d'autant plus vive que ce qu'elle apporte avec elle tranche davantage avec l'état où elle surprend l'individu.

Elle le saisit donc et le surprend. Si elle le surprenait, avons-nous dit, avec une violence qui dépassât sa force de réaction, elle cesserait aussitôt; ce serait une *commotion* plutôt qu'une émotion. L'émotion véritable provoque un mouvement général des énergies individuelles (*émotion*, en somme, ne veut pas dire autre chose). A quoi tend ce mouvement? A prolonger l'état et à en goûter toutes les douceurs, si la surprise a été agréable; à le repousser et à se débattre contre lui, si la surprise a été douloureuse. Quelquefois, il est vrai, l'événement qui émeut est de ceux auxquels on ne peut rien : ainsi la mort subitement annoncée du grand homme. L'âme émue ne s'en répand pas moins dans ces pensées, dans ces souvenirs, dans ces témoignages d'admiration et de reconnaissance que nous avons déjà signalés. Il en est ainsi pour tout grand événement consommé et irréparable. Il peut, il doit encore évoquer, en un instant solennel, tout un monde d'enseignements; quelquefois même en sortent des résolutions dans lesquelles l'individu ému ou le peuple ému ont mis le meilleur de leur âme.

Voilà le tableau, — schématique, comme disent les savants, — de ce que le phénomène présente de plus simple en ses grandes lignes. Mais souvent la réaction commence par être douteuse, précisément parce que l'émotion est soudaine et imprévue. De là ce que tous les psychologues (y compris Bossuet) ont appelé *le trouble*.

Il est superflu de parler du trouble du candidat ou de celui du débutant, ni de rappeler cette charmante confusion où l'âme naïve, à demi instruite, et par conséquent hésitante, se demande si elle doit repousser ou agréer les sentiments affectueux qu'on lui témoigne, la déclaration qu'on lui fait pour la première fois. Si la pudeur était offensée ou si certaines préférences parfaitement

arrêtées se sentaient menacées, la réaction sans doute serait vive; car lorsqu'on est ému d'indignation, ému de crainte ou ému de dégoût, on a conscience que le temps presse : on se révolte et on repousse le péril avec toute l'énergie dont on dispose. Si la personne ou la chose qui viennent de produire l'émotion n'ont fait que flatter des espérances qui attendaient avec inquiétude et en secret l'heure favorable, la réaction, pour être opérée dans un autre sens, n'est ni moins prompte ni moins décidée : on s'abandonne avec délices; peut-être même est-on « ravi » ou « transporté ». Mais, encore une fois, si l'on ne fait qu'entrevoir avec une clarté insuffisante les raisons qu'on peut avoir de céder, soit à un mouvement de résistance, soit à un mouvement de complaisance, c'est bien au trouble qu'on s'en tient : tel est surtout le caractère de l'émotion chez les âmes jeunes et inexpérimentées.

Si le lecteur s'est reconnu dans ces analyses, il doit comprendre à quel point le corps et l'âme sont unis en un tout naturel et indissoluble dans le cours de la vie terrestre, mais combien est fausse la théorie matérialiste pour qui nos sentiments sont la simple répercussion de faits physiologiques.

*
* *

Peut-être aussi sommes-nous désormais mieux en mesure de résoudre une question que nous avons indiquée au début de ce travail. L'émotion est-elle un phénomène d'ordre inférieur et qui doive disparaître de l'humanité, si celle-ci fait les progrès que la science attend d'elle? L'auteur dont nous avons eu à discuter une première théorie répond ici affirmativement. « Les individus comme les peuples, en général, sont d'autant moins accessibles aux émotions qu'ils sont plus civilisés. » Plus la vie intellectuelle s'avance, plus la vie affective recule, parce que l'activité que nous mettons dans nos opérations cérébrales n'est plus disponible pour notre sensibilité. L'éducation, ajoute-t-il [1], doit nous affranchir de cette dernière; car elle a toujours pour but « d'apprendre à l'individu à dominer, à dompter, à anéantir les impulsions qui sont l'effet immédiat de son organisation physique, mais qui ne sont pas de mise dans les rapports sociaux. Prise au sens physiologique, on pourrait dire que l'éducation a pour but de supprimer les réflexes simples et originaux ou de les remplacer par de plus élevés. Aussi, dès notre première enfance, sommes-nous dressés à dominer nos réflexes émotionnels comme tous ceux qui ne sont pas admis dans une société polie. »

[1] Voy. *ouv. cit.*, p. 140.

Il y a ici une allégation prétendant nous imposer l'aveu d'un fait positif, puis une explication et enfin l'expression d'un vœu soi-disant conforme aux destinées de notre race. Je crois tout cela très contestable.

« Nous sommes paisibles et doux à côté de nos barbares aïeux, dont le plus grand plaisir était de se mettre sans raison dans des fureurs batailleuses, mais qui se laissaient si facilement abattre par le malheur, qu'ils s'enlevaient la vie pour des bagatelles! » Hélas! sommes-nous moins batailleurs? Devenons-nous moins aisément furieux? Nous laissons-nous moins abattre? A-t-on cessé de s'enlever la vie pour si peu? La guerre, en somme, n'a pas diminué [1]; le crime n'a pas diminué; le suicide n'a pas diminué; l'alcoolisme, qui alimente et le crime et le suicide, ne diminue pas. Mais tous ces fléaux sont-ils vraiment sous la dépendance de l'émotion toute fruste? Ne sont-ils pas liés à des calculs égoïstes, à des calculs erronés et destinés, par conséquent, à être toujours déçus? N'est-ce pas l'enchevêtrement de mille erreurs et de mille superstitions qui fait les contradictions puériles des peuples primitifs? Et en les éclairant, en formant leur conscience, n'ouvrons-nous pas en eux plus de sources d'émotions que nous n'en tarissons? A leur férocité si souvent naïve, on est tenté de dire inconsciente, à l'insuffisance de leur pudeur, à la stupidité de leur résignation moutonnière, à leur adoration muette et immobile de la fatalité, à leur vénération irraisonnée pour la coutume, est-ce que la civilisation ne substitue pas l'amour du mieux pour soi et pour les autres? Cet amour demande des efforts qui se renouvellent avec les difficultés. De là des émotions inévitables; on ne les ferait disparaître que si on supprimait d'abord l'effort ou l'obstacle. Or supprimer le premier ne sera jamais souhaitable, et supprimer le second ne sera jamais possible.

Il n'est pas vrai d'autre part que ce que la vie intellectuelle demande d'afflux sanguin et de fonctions vaso-motrices soit autant d'enlevé aux fonctions émotionnelles. Le psycho-physiologiste oublie là que, loin d'être toujours en état d'antagonisme, ces deux modes d'activité sont souvent destinés à concourir et à fondre leurs efforts en vue d'un commun but. C'est ce qui arrive, par exemple, dans l'art : car l'art n'est-il pas le monde par excellence de l'émotion spiritualisée et de la pensée rendue sensible et émouvante? Mais, même en dehors de ce vaste et charmant domaine, que la civilisation ne paraît certes pas vouloir restreindre, est-ce que la

[1] Il y a, si l'on veut, moins de guerres, mais chaque guerre est plus terrible et plus coûteuse.

longue analyse que nous avons faite des rapports de l'émotion et de la pensée n'est pas concluante? Est-ce que l'émotion n'est pas souvent nécessaire pour stimuler la réflexion? Est-ce que l'idéal du savant pourra jamais être l'indifférence à la portée pratique comme à la vérité démontrée et à la beauté de ses découvertes?

« Il est bon d'acquérir la paisible possession de soi-même et l'impassibilité devant des événements qui déterminent chez des gens du peuple des explosions de passion par trop effrénées. » Soit, mais il est bon de ne pas être impassible devant la beauté. Il est encore meilleur de ne pas l'être devant le bonheur ou le malheur des autres.

S'il est des « réflexes émotionnels » que l'éducation doit apprendre à réprimer, il en est beaucoup d'autres que l'éducation seule peut développer et qu'elle doit développer en apprenant l'admiration, la sympathie, la compassion, la délicatesse et la pitié. Je lis dans l'historien d'une grande sainte ces lignes touchantes et vraies (elles contiennent autant de psychologie que bien des livres). « Par ces habitudes d'intimité avec les malheureux, M[me] de Chantal développait dans l'âme de ses enfants l'onction du cœur. Elle y faisait jaillir ces sources profondes de sensibilité qui semblent avoir disparu de nos jours, parce que les enfants sont élevés dans la vanité qui dessèche, au lieu de grandir dans la charité qui émeut et qui fortifie. »

Je me résume. L'émotion n'est pas la conséquence passive d'un trouble physiologique : c'est la conscience tout à la fois de la réaction que tel fait senti, perçu ou imaginé, provoque dans nos désirs ou dans nos craintes et de la répercussion que cette réaction même produit dans notre organisme physique.

Le progrès ne saurait consister à substituer l'impassibilité à l'émotion : il consiste à substituer à des émotions égoïstes et déprimantes des émotions généreuses, délicates et réconfortantes.

Dans un livre paru dernièrement sur *la Psychologie des sentiments*, et qui résume plusieurs années de cours et de longs travaux, M. Th. Ribot traite de la sensibilité tout entière, en consacrant particulièrement plusieurs chapitres aux émotions et à la théorie de Lange. Sans entrer dans l'appréciation détaillée de cet important ouvrage, j'en veux du moins dire ici quelques mots se rattachant à mon sujet.

Cette théorie de Lange, M. Ribot déclare l'accepter « dans son fond ». Qu'entend-il exactement par là? En lisant son volume avec l'attention qu'il mérite, on y trouve deux groupes de formules, dont les unes peuvent être acceptées sans hésitation, dont les

autres sont infiniment plus discutables. Voici quelques-unes des premières :

« Une émotion *décorporalisée* n'existe pas... Les formes dites supérieures de l'émotion n'échappent pas à la nécessité de *conditions physiologiques*... Les manifestations organiques et motrices ne sont pas des accessoires; leur étude *fait partie* de celle de l'émotion. »

Certes, il faudrait être ultra-spiritualiste pour nier que les divers phénomènes de notre vie psychologique et surtout de notre vie affective et émotive soient astreints à certaines « conditions » physiologiques. Une longue tradition cartésienne avait pu faire scinder notre nature en deux existences séparées; on superposait à une sensibilité toute mécanique, c'est-à-dire en réalité non sentante, une sensibilité toute de pensée, c'est-à-dire encore non sentante elle-même, et ainsi la véritable sensibilité devenait inexplicable; mais un retour nécessaire à ce que la tradition aristotélicienne et thomiste renfermait de plus complet a rectifié les idées sur ce point comme sur quelques autres. Aussi les formules que je viens de citer ne sauraient-elles avoir de contradicteurs sérieux.

Il n'en est plus de même quand M. Th. Ribot, précisant ce que les précédentes propositions ont de vague, déclare que les phénomènes intellectuels n'apparaissent que dans un petit nombre d'émotions, que là ce sont des « épiphénomènes », donnant à l'émotion préexistante et d'origine tout « interne » une forme extérieure, surajoutée, de pur accident, bref que ce sont de simples « accessoires » qui, bien loin de constituer des éléments nécessaires de l'émotion, ne contribuent qu'à l'affaiblir. Dans cet ordre d'idées, nul n'est triste parce qu'il a un sujet de tristesse : la tristesse n'est due qu'à l'incubation d'une maladie, passagère ou durable; et quels que soient les objets extérieurs sur lesquels cet état interne projette son ombre, parce qu'elle les rencontre à sa portée, c'est dans la sensation obscure du mal physique qu'est toute l'essence de la tristesse.

Ainsi encore nous n'éprouvons de colère, légitime ou non, que par l'effet d'une excitabilité nerveuse se déchargeant sur l'objet qui nous tombe en quelque sorte sous la main, etc. — Il peut, je le reconnais, en être à peu près ainsi chez le malade, chez le fou, chez la bête, dans les états inférieurs où M. Ribot va toujours chercher l'explication des états normaux. J'admets bien aussi que l'on dise : « Il existe une vie affective, pure, autonome, indépendante de la vie intellectuelle, qui a sa cause en bas, dans les variations de la cénesthésie qui est elle-même une résultante, un concert des actions vitales. » (Page 10.) L'existence d'une vie de cette

nature ne peut être niée par qui a étudié l'instinct; mais où la trouve-t-on *indépendante* de tout élément supérieur, si ce n'est chez les animaux? Encore dirai-je que là même M. Ribot ne paraît pas faire une part suffisante à la représentation et à la mémoire. Si, maintenant, les phénomènes généraux de cette vie animale se retrouvent chez nous, comme des éléments transformés par leur subordination à un plan d'organisation nouveau, peut-on dire que ces éléments soient les causes génératrices d'où sort tout ce qu'il y a d'essentiel dans notre vie psychologique? Je ne le crois pas.

M. Ribot comprend la « genèse » des émotions de la façon suivante : 1° un certain état de notre constitution physique; 2° des tendances qui en sont « l'expression directe et immédiate », et qui se manifestent par des besoins ; 3° des satisfactions ou des arrêts de ces tendances qui, sentis, produisent des émotions simples; 4° des émotions complexes formées du groupement d'un certain nombre d'émotions simples associées à des souvenirs et à des idées. Mais, bien que ces émotions complexes annoncent une forme supérieure de la vie sensible, elles n'en sont qu'une forme appauvrie, sans force et sans efficacité.

M. Ribot, et c'est là ce qui m'étonne de la part d'un si profond analyste, ne voit pas combien les émotions qu'il appelle simples sont déjà complexes. S'il le méconnaît, c'est qu'il les cherche trop souvent dans de purs réflexes où elles n'existent pas. Il ne veut donc pas voir le rôle nécessaire que l'imagination, le souvenir et la croyance jouent dans toute émotion, non pas du tout pour l'appauvrir, mais pour lui donner, au contraire, plus de force et d'originalité par la cohésion des éléments de toute nature qui, chez l'homme normal, élevé au-dessus d'un état affectif vague, inconsistant et sans caractère, en font partie intégrante.

En résumé, ne nous croyons pas obligés de choisir entre « la théorie intellectualiste » qui voit dans les émotions des états n'existant « que par la connaissance », et « la théorie physiologique » qui en fait des états « primitifs, autonomes, irréductibles ». La vraie théorie « psychologique » tient compte de ces deux éléments inséparables dans notre vie : la suprématie de l'intelligence n'en est pas la séparation et l'isolement.

Henri Joly.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Triste printemps. — Fausses notes d'un concert. — Vénus et Mercure. — La rose de Burdeau. — L'état d'âme d'Arton. — La Semaine sainte dans les théâtres. — La *Samaritaine.* — Le poète de la génération nouvelle. Sarah Bernhardt et le chemin de la croix. — Le P. Ollivier à Notre-Dame. — Une lettre inédite du P. Lacordaire. — Les cabarets de Montmartre. — Ne touchez pas à la reine! — Ubiquité présidentielle. — L'échec d'*Imperator.* — Le voyage dans l'Ouest. — Autres voyages problématiques. — Nouvelle chanson. — Le Concours agricole. — Richesse et gaspillage. — La Société des Agriculteurs de France. — Concours hippique. — Un chariot comme on n'en voit guère. — Les Amazones. — Défilé des mails. — Souvenir mélancolique. — Habits rouges et uniformes. — La victoire de *Fascine.* — Deuil cruel. — Notre-Dame de Consolation. — Un mot de protestant. — Rapport de M. le duc d'Audiffret-Pasquier. — Comment la République encourage les œuvres de charité sociale. — L'Ouvroir des femmes du monde. — Deux bienfaiteurs anonymes. — Chez les Aveugles. — La Société antiesclavagiste. — Princesse et général. — A l'Académie. — Le grand prix Gobert. — Expositions d'Art. — Les deux Salons.

Le printemps est mauvais cette année, moins à cause de la bise et des giboulées qui se prolongent outre mesure qu'en raison du malaise des esprits et des inquiétudes dont se charge de plus en plus l'atmosphère.

Le Pierre l'Ermite du radicalisme, M. Léon Bourgeois, s'écriait mélancoliquement à Chartres, il y a quelques jours : « L'heure que nous traversons est triste ; un nuage passe sur le soleil : est-ce le commencement d'une nuit?... » — Il est certain que l'heure n'est pas absolument gaie, et qu'on ne voit pas très clair dans la situation. Les agitations ouvrières, les grèves de nos bassins houillers, les complications menaçantes du dehors, la boue du Panama au dedans, tout cela crée un ensemble dont l'opinion est péniblement impressionnée, et ce n'est pas le fameux « concert européen » — dont nous payerons probablement les violons — qui suffit à nous

rassurer. D'autant que la seule musique qui en soit sortie jusqu'à présent est celle de nos canons envoyant des boulets au petit peuple qu'ils devraient précisément défendre, et que si la diplomatie a bien voulu nous montrer des Livres jaune, blanc, bleu, vert, en nous en faisant voir ainsi de toutes les couleurs, elle n'a cependant point éclairé les ténèbres dans lesquelles nous continuons de marcher; aussi, est-ce là-bas, en Crète, en Macédoine, dans tout ce Levant où s'allume un vaste incendie, que notre théâtre des Variétés ferait sagement d'envoyer son *Pompier de service.*

Je viens de nommer le Panama. — Les astronomes nous ont appris que du 23 avril au 2 mai Mercure sera visible à l'horizon. C'est un renseignement que M. Le Poittevin se gardera sans doute de négliger, et l'indication est d'autant plus précieuse que Vénus, qui brille d'un éclat exceptionnel, se trouvera dans le voisinage même de Mercure et devra faciliter sa découverte; car, ainsi que l'expliquait M. de Parville dans sa dernière Chronique scientifique, « si Vénus se distingue parfaitement à l'œil nu, il est beaucoup plus difficile d'apercevoir Mercure ». Et notre savant collaborateur ajoutait : « Il viendra un moment où Vénus et Mercure disparaîtront ensemble sous l'horizon. » — C'est, du reste, généralement ainsi que se produit le phénomène, et M. Le Poittevin fera bien de ne pas l'oublier : Vénus précède habituellement Mercure, et si l'observateur, — ou le juge d'instruction, — néglige de les saisir tous deux pendant qu'ils se trouvent côte à côte, ils ne tardent guère à filer ensemble et à se perdre dans le brouillard.

Ce Panama est moins un fait qu'un symbole; il synthétise tout un parti, tout un régime; son nom, désormais légendaire, englobe et résume toutes les vénalités, tous les tripotages, tous les vols, toutes les corruptions qui, depuis vingt ans, ont scandalisé la conscience publique; et c'est peut-être après avoir officiellement connu toutes ces ignominies et vu le fond de cette sentine que M. Casimir-Périer, pris de nausée, s'est brusquement sauvé de ce cloaque pestilentiel. Mais que penser de ce Burdeau qui, au chevet de Carnot mourant avec un crucifix sur la poitrine, disait onctueusement à l'archevêque de Lyon : « Ah! Monseigneur, quelle leçon pour nous!... »

La leçon a été perdue, pour lui comme pour bien d'autres; et quand Burdeau expirait quelques mois plus tard, on lui mettait, sur son lit funèbre, une rose entre les mains... Cette rose, toute païenne, est-elle aujourd'hui assez flétrie?...

« Vraiment, soupirait la semaine derrière à la tribune de la Chambre un des députés que touche déjà le juge d'instruction, vraiment, la politique est la dernière des carrières... »

Que doit penser de tout cela, dans sa cellule de la Conciergerie, le philosophe Arton? On parle souvent d' « état d'âme ». Quelle révélation curieuse nous ferait le psychologue qui, pénétrant le for intime du détenu, nous dévoilerait ses impressions successives devant les péripéties variées du spectacle qu'il nous donne! Après avoir été traqué par toute l'Europe comme une bête fauve, il voit aujourd'hui à ses pieds ceux qu'il sollicitait naguère; il peut, suivant sa fantaisie de se taire ou de jaser, de produire un petit papier ou de le laisser aux oubliettes, il peut perdre ou sauver les plus grands noms de la République; d'en bas, d'en haut, des regards anxieux l'implorent; la France entière a les yeux sur lui; d'un mot, d'un geste, comme autrefois Jupiter, il peut faire trembler l'Olympe; il est le maître de tout un monde, et il semble prendre une si âpre jouissance à ce pouvoir souverain qu'il en prolonge l'exercice comme à plaisir, en distillant goutte à goutte ses révélations et sa vengeance.

Pendant ce temps, la Chambre, éperdue, a fui pour un long mois, comme si l'éloignement devait la sauver du verdict qui l'attend au retour. Mais, absente ou présente, elle n'en est pas moins entrée « en agonie », suivant le diagnostic de M. Jaurès, et le poison qu'elle a dans le sang la condamne fatalement à une mort prochaine et ignominieuse.

*
* *

Au contraire, la croyance religieuse affirme de plus en plus sa vitalité, et jamais peut-être le mouvement qui entraîne les esprits, excédés de scepticisme et de négation, vers le surnaturel et vers la Foi, ne s'était manifesté de façon aussi expressive. On se contentait jadis, pendant les jours saints, de quelques concerts spirituels : les strophes du *Stabat*, un *Requiem*, étaient toute la part faite aux idées supérieures et au recueillement. Depuis, on a singulièrement modifié les choses, et le christianisme, chassé de tous les endroits, écoles, hôpitaux, où il semblait être plus particulièrement à sa place, a pris, par une piquante revanche, possession des lieux où l'on s'attendait le moins à le voir : les théâtres. Il n'en est presque plus qui n'aient offert, pendant la semaine sacrée, des spectacles évangéliques, et les scènes même qui affichent d'habitude les pièces les plus profanes avaient tenu à honneur de s'associer aux tendances nouvelles en présentant à leur public des tableaux religieux, un peu étonnés peut-être de se trouver en pareils cadres. Ici, c'était la *Passion*, là l'*Enfant Jésus*, ailleurs le *Chemin de la Croix*, plus loin, la *Rédemption*,

puis *Joseph d'Arimathie*, la *Mère de Judas*, les quatorze tableaux de la vie du *Christ*, enfin la *Samaritaine*, avec Sarah Bernhardt; mystères, poèmes, drames, épopée, redisant tous, en une prose élevée ou en beaux vers, les souffrances du Sauveur et les espérances de l'humanité. Il faut bien admettre que cette transformation des choses répond à un véritable mouvement de l'esprit public, puisqu'il se trouve une affluence inusitée de spectateurs pour toutes ces évocations religieuses. Ce n'est certes pas par calcul de propagande que nos directions théâtrales se livrent à ces manifestations; si l'opinion y était indifférente, nos impresarii se garderaient bien de dénaturer leur programme ordinaire; ils ne les organisent que dans la conviction de se mettre ainsi en harmonie avec la préférence et le goût de leur clientèle.

Et pendant que nos scènes s'ouvraient de la sorte à des œuvres bibliques et chrétiennes, nos salles de conférences, transformées en véritables prêches, faisaient entendre, à des auditoires touchés et enthousiastes, les plus admirables sermons de Bossuet, de Massillon, de Lacordaire. Ici, c'était Mounet-Sully interprétant de sa voix sonore et cadencée les passages les plus pénétrants de l'auteur du *Petit Carême;* là, c'était Coquelin, que rien n'arrête, s'essayant à la déclamation apostolique dans le cadre de la Bodinière; et, à la salle de la rue Caumartin, le professeur de diction de Stanislas et du grand séminaire de Saint-Sulpice, M. Armand Damien, nous rendant, avec une science profonde et une suprême justesse d'intonation et de nuances, la parole souveraine de Bossuet et le génie moderne de Lacordaire.

Quant à la *Samaritaine* de M. Edmond Rostand, elle mérite une louange particulière pour l'exquise inspiration qui l'a dictée et pour la beauté cristalline de sa poésie où rayonne, dans un décor lumineux, la pure et suave image du Sauveur.

La scène la plus applaudie est celle du puits de Sichem, où Jésus rencontre la courtisane Photine venant y puiser de l'eau. D'abord, il l'aperçoit de loin :

Une femme... Elle sort de Sichem. D'un pas lent,
Elle vient. Elle vient au puits. L'air est brûlant...
Elle s'approche assez déjà pour que je voie
Le triple collier d'or, la ceinture de soie,
Et les yeux abaissés sous le long voile ombreux...
Que de beauté mon Père a mis sur ces Hébreux!
J'entends tinter les grands bracelets des chevilles.
Voici bien, ô Jacob, le geste dont tes filles
Savent, en avançant d'un pas jamais trop prompt,
Soutenir noblement l'amphore sur leur front.

Elles vont, avec un sourire taciturne,
Et leur forme s'ajoute à la forme de l'urne,
Et tout leur corps n'est plus qu'un vase svelte, auquel
Le bras levé dessine une anse sur le ciel!...
. . . .
Elle a beaucoup péché, cette Samaritaine,
Mais l'urne dont a fui le divin contenu
Se reconnaît divine à l'anse du bras nu!...
Elle chante, en rêvant à des amours indignes...

Photine arrive et puise à la fontaine. Jésus lui demande à boire. Elle refuse d'abord, dans sa haine de la race juive; mais elle est peu à peu désarmée par les douces et symboliques paroles du Maître, lui disant avec un charme ineffable :

Quiconque
Boira l'eau de ce puits aura soif de nouveau;
Mais il n'aura plus soif, celui qui boira l'eau
Que je lui donnerai, car en lui naîtra d'elle
Le bondissement frais d'une eau perpétuelle,
De sorte qu'il sera sans fin désaltéré
Celui qui boira l'eau que je lui donnerai...

PHOTINE

Quoi! Pour l'éternité? Mais j'y songe : peut-être
C'est l'eau que le prophète Elie a dû connaître,
Lorsque, dans le désert, sans boire, il s'en alla...
. . . .
Sans boire, il est resté quarante jours, quarante!
Vraiment tu connaîtrais son merveilleux secret?
Seigneur, apprends-le-moi. Cela m'éviterait
De venir chaque jour porter ici l'amphore.
Une eau dont on boirait sans avoir soif encore?
Tout le monde en voudrait, on la vendrait très cher!

JÉSUS

Tu ne m'entends qu'avec des oreilles de chair.
Quand je veux l'élever, ton âme reste à terre.

PHOTINE

Explique-moi quelle est cette eau qui désaltère
Pour toujours; cette source au flot jamais tari?

Jésus lui fait comprendre avec douceur l'indignité de sa vie; elle est remuée de ses accents; elle se sent attirée vers lui; dans son trouble, elle murmure inconsciemment les strophes brûlantes

qu'elle a coutume de dire dans une pensée profane; puis, revenant tout à coup à elle et rougissant de son langage :

Qu'ai-je fait? Que disais-je?
Pour lui! le même chant! le même, ô sacrilège!
Pour lui, les mêmes mots, qui me servirent pour...

JÉSUS

Je suis toujours un peu dans tous les mots d'amour.
Mais, tant que ce n'est pas à moi qu'on les adresse,
On ne fait qu'essayer les termes de tendresse...
. . . .
Comme l'amour de moi vient habiter toujours
Les cœurs qu'ont préparés de terrestres amours,
Il prend ce qu'il y trouve, il se ressert des choses,
Il fait d'autres bouquets avec les mêmes roses :
Car c'est à moi que tout revient. Et tôt ou tard,
Le parfum acheté, d'aloès ou de nard,
Que, pour flatter les sens, le marchand a cru vendre,
Sur mes pieds douloureux finira par s'épandre,
Et c'est par des cheveux défaits pour le péché,
Que ce parfum, sur mes pieds nus, sera séché.
Ne crains donc pas que ta chanson me scandalise;
Le cœur que je surprends ne peut, dans sa surprise,
Se reconnaître assez pour inventer un chant;
Mais il se trouble; il dit, dans son trouble touchant,
N'importe quel fragment de chanson coutumière...
Et la chanson d'amour devient une prière!

Dès lors, la courtisane est changée; elle se transfigure; elle croit au Christ, et désormais attachée à ses pas, elle prêche à la foule étonnée la doctrine nouvelle, qu'elle résume toute en mots d'amour.

. . . . . Le ciel, c'est quand on aime.
Pour être aimé du Père, aimez votre prochain.
Donnez tout par amour. Partagez votre pain...
Aimez qui vous opprime et qui vous fait insulte.
Septante fois sept fois, pardonnez. C'est mon culte
D'aimer celui qui veut décourager l'amour.
S'il vous bat, ne criez pas contre, priez pour.
S'il vous prend un manteau, donnez-lui deux tuniques.
Aimez tous les ingrats comme des fils uniques.
Aimez vos ennemis pour être mes amis.
Aimez beaucoup pour qu'il vous soit beaucoup remis.
Tous les amours sont beaux, sauf celui de soi-même!
Aimez-vous bien les uns les autres. Quand on aime,

Il faut sacrifier sa vie à son amour.
Moi, je vous montrerai comment on aime, un jour...

Et quand les prêtres de la synagogue, irrités du rôle de prophétesse que s'attribue l'ancienne courtisane, lui reprochent l'indignité de sa vie, elle répond que le Christ est précisément venu pour les pécheurs, pour les petits, pour les humbles, pour tous ceux à qui l'on jette le mépris et l'anathème.

Non! lui crient dédaigneusement ces Pharisiens,

Le Christ est un vainqueur qui viendra dans la gloire!

PHOTINE

C'est un pauvre qui passe et qui demande à boire...

N'est-ce pas exquis et d'une poésie qui rafraîchit l'âme comme l'eau mystérieuse dont elle parle?

Et que de vers délicieux dans ce poème, depuis le chœur des Ombres, à la chute du jour,

... chantant tout bas des psaumes
Bien avant que sur l'or des chaumes
Ne retombe le bleu des nuits,...

jusqu'à cette perle, tombée des lèvres de Jésus :

Les plus beaux yeux, pour moi, sont les yeux pleins de larmes.

Bien que très jeune encore, — vingt-huit ans, dit-on, — M. Edmond Rostand, déjà connu par des strophes artistement ciselées, s'est révélé dans cette œuvre héritier des grands lyriques disparus; il en a le souffle créateur, le charme puissant, la riche couleur, l'émotion chaude et entraînante. Aucun autre ne tient actuellement la lyre d'une main plus savante et plus passionnée. La *Samaritaine* l'a sacré hors de pair et poète de la génération nouvelle; désormais, le Théâtre-Français l'attend, comme étape rapide vers le Palais-Mazarin.

Quant à Sarah Bernhardt, elle a été admirable dans le rôle de Photine; elle y a soulevé des transports enthousiastes; et quand, au milieu des acclamations et des fleurs, le Président de la République, se faisant l'interprète ému de l'assistance, lui a adressé d'exceptionnelles félicitations, un des spectateurs, se rappelant sans doute qu'il avait été question naguère de décorer l'actrice, a dit tout bas à son voisin : « La *Samaritaine* pourrait bien l'avoir mise sur le chemin de la croix... »

Le mot est joli; mais, tout de même, je ne pense pas qu'il se réalise. Complimenter et décorer, c'est deux. Les bravos sont libres; mais le contrôle de la chancellerie reste.

Après tout, l'évangile le plus sûr et le plus vivifiant est encore celui qu'a prêché à Notre-Dame le P. Ollivier, dans cette chaire célèbre où l'on retrouvait, avec la robe du Dominicain, de vibrants échos de la voix de Lacordaire. Durant cette station de quarante jours, l'éloquent orateur s'est moins abandonné qu'on ne s'y attendait à la verve primesautière et volontiers satirique de sa parole. Cependant, à propos des erreurs qui, d'âge en âge, ont tenté d'ébranler l'Eglise, il n'a pu se défendre de rapprochements gouailleurs avec les sophistes de notre temps : « Car, a-t-il dit avec persiflage, il y a dans Paris, à l'heure présente, des Gnostiques et des Nicolaïtes qui se font accepter pour les plus raffinés, les plus délicats, les plus puissants des penseurs; grâce aux journaux et même aux théâtres, ils représentent ce qu'on appelle le mouvement progressif de l'esprit humain!... Les connaissez-vous, ces gens-là? Oui, n'est-ce pas... »

Eh bien, ils passeront, comme tant d'autres ont passé depuis dix-huit siècles, tandis que l'Eglise demeure, toujours la même, en dépit des hérésies et des persécutions.

« L'Eglise, a malicieusement ajouté le prédicateur, l'Eglise ne s'est jamais refusé de stigmatiser d'un mot spirituel ceux qui la persécutent. Lorsque la colère de Napoléon brisa aux pieds de Pie VII la porcelaine fameuse : « *Tragediante!* » et lorsque, radouci en apparence, il essaye de séduire son vénérable captif : « *Comediante!* » Permettez-moi de vous le dire : nous ne nous interdisons pas d'avoir de l'esprit; dans l'histoire, il y en a pas mal d'exemples, et le Maître lui-même ne s'est pas refusé de répondre par un mot spirituel aux inepties dont il était poursuivi. »

Le P. Ollivier a-t-il tort, a-t-il raison de risquer ainsi quelques hardiesses, quelques familiarités même en chaire, au lieu de s'y cantonner dans la sévérité froide des périodes classiques?

C'est le P. Lacordaire qui va nous répondre, par une lettre intéressante et inédite que le hasard a fait tomber dans mes mains la semaine dernière, et qui reçoit des circonstances une piquante actualité. Cette lettre est du 20 février 1851 et adressée à une dame habitant Bercy.

Madame,

Je conviens volontiers avec vous que quelques phrases de mon dernier discours à Notre-Dame n'ont pas été d'un goût irréprochable. Vous m'avez entendu avec une oreille délicate, et vous avez saisi les

moindres dissonances. Il est bien difficile qu'il n'en échappe point à l'improvisation et à une certaine liberté du ministère apostolique. Une assemblée de fidèles me produit toujours un peu l'effet d'une famille où le cœur se laisse aller, et où l'on se permet, çà et là, quelques négligences qui montrent à l'auditoire qu'on ne lui parle point avec un esprit enflé et en se tenant sur le qui-vive d'un orateur purement humain. Les personnes qui ont le goût correct se blessent de ces petites familiarités. D'autres les supportent aisément, et quelques-uns les aiment, parce qu'ils y voient la preuve d'un certain abandon du prédicateur. Bossuet, le plus profond de nos orateurs chrétiens dans les âges modernes, a des mots bas et incroyables; Fléchier n'en a jamais. Il vaudrait mieux peut-être ne point se les permettre dans un lieu aussi saint qu'une église et dans une chose aussi grave que la parole de Dieu; mais il ne faut pas non plus s'en trop effaroucher.

Veuillez agréer le respect avec lequel je suis, madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

Fr. Henri-Dominique Lacordaire.

N'est-ce pas qu'elle est jolie, cette lettre, et qu'il eût été regrettable de ne pas faire profiter nos lecteurs de mon heureuse trouvaille?

*
* *

Montmartre, — non pas celui du Sacré-Cœur, mais « la butte » des cabarets en vogue, du « Pierrot Noir », du « Carillon », des « Quat'z'arts », des « Tréteaux de Tabarin », de la « Roulotte », de la « Boîte à musique », du « Tremplin » et autres « beuglants », — Montmartre a eu aussi ses prédications, mais sous forme de couplets, et d'une nature si différente des autres que la censure et la police ont dû intervenir pour en modifier le répertoire. Il paraît que la morale n'était pas seule en jeu dans ces refrains grivois; les pouvoirs publics, dans leur personnalité la plus haute, y recevaient aussi de mordantes atteintes, et c'est, prétend-on, beaucoup plus pour punir ce manque d'égards que pour venger la pauvre morale que l'un des caboulots a été brusquement fermé. La mesure de police invoquait *le caractère obscène* des chansons, mais il paraît qu'en réalité il s'agissait simplement d'une sorte de complainte « blaguant » la récente entrevue du Président et de la reine Victoria. On en cite les deux couplets suivants, qui ne sont pourtant pas bien méchants :

— « Tu n'as rien à craindr' des Anglais,
Fais-moi tes confidences;

Ce n'est pas moi qui commenc'rais
A te fair' des avances. »
— « Tudieu, c'est vexant,
Fit le président;
Que dira l' protocole?
Mais l'émotion
D' la situation
M'a coupé la parole. »

Ce fut en vain qu'il essaya
D'exposer son programme,
Pendant que la rein' Victoria
Bâillait à rendre l'âme,
Lorsqu'un coup de sifflet,
Strident, indiscret,
Empêcha la douairière
D' donner en souv'nir
A notr' grand vizir
L' grand cordon d' sa jarretière.

Que ce soit là de la poésie lyrique de haut vol et digne d'être placée à côté des scènes bibliques de la *Samaritaine*, je n'oserais pas le soutenir, mais il est difficile d'y trouver « l'obscénité » invoquée, et j'ai peur que la vraie pensée administrative ne soit moins d'assainir l'atmosphère de « la Butte », que d'en proscrire les refrains politiques où l'esprit frondeur s'exercerait aux dépens de certains personnages. Si la protection de la morale était le vrai souci de nos gouvernants, ils trouveraient, pour leur zèle, un bien autre champ d'action.

M. Bérenger a fait à ce propos un excellent discours au Sénat, et M. Lucien Brun a dégagé d'un mot la leçon de l'incident. — « Puisqu'il s'agit de relever le niveau de la morale publique ou de l'empêcher de descendre, la pensée n'est-elle pas venue au gouvernement que favoriser l'enseignement religieux et la propagande des idées religieuses serait le moyen le plus efficace? »

Le gouvernement s'est bien gardé de répondre à cette question précise, ou plutôt, je me trompe, il a répondu, dès le lendemain, par des actes expressifs : en poursuivant sans merci de pauvres religieuses vouées aux œuvres de charité, et en fermant les chapelles où elles vont puiser le courage de leur sacrifice.

Quoi qu'il en soit, voilà les cabarets de Montmartre soumis à la censure, mais la menace n'est pas bien effrayante; il leur suffira de s'abstenir de certains sujets pour continuer leur petit commerce. — Chansonniers, ne touchez pas à la reine! — je veux dire au

Président; on vous passera tout le reste! Dieu et la croix seront la rançon de l'Elysée.

Avant de partir pour le voyage qu'il achève actuellement dans l'Ouest, M. Félix Faure a eu la coquetterie de visiter toutes les expositions variées dont Paris offre l'attrait multiple en cette saison. Pastellistes, Aquarellistes, Artistes amateurs, Concours hippique, Concours agricole, Salon des Champs-Elysées, Courses d'Auteuil, il a tout inauguré, tout parcouru, tout admiré, sans compter les théâtres et les hôpitaux, passant avec une égale aisance de la *Douloureuse* à l'exposition des fromages et d'un bal de corporation au pavillon des hystériques de la Salpêtrière. Au retour, sans doute, il se serait arrêté au Palais-Bourbon pour examiner aussi les diverses catégories d'énergumènes et de « fous furieux » soignés dans l'établissement, mais la Chambre étant en vacances pour le nettoyage de la ménagerie, la visite a été remise à une autre époque.

Au Concours agricole du Champ-de-Mars, le Président a parcouru les immenses galeries du premier étage où se trouvaient exposés les produits, vins, cidres, eaux-de-vie, miels, beurres, fromages, en dégustant avec conscience, selon le dire des comptes-rendus officiels, tous les échantillons les plus remarquables. — Quelle capacité et quel estomac!

Mais, aux courses d'Auteuil, pour le prix du Président de la République (un objet d'art et 50 000 francs), M. Félix Faure a éprouvé une déception. Il comptait sur la victoire d'*Imperator*, comme pronostic d'avenir, et le bel *Imperator* a été battu. Funeste présage!

Comme consolation, du moins, le Président a reçu de l'empereur du Japon le grand cordon de l'ordre du Chrysanthème, et on annonce l'arrivée prochaine des riches cadeaux envoyés par le Fils du Ciel en échange des présents apportés à Pékin par le fameux ambassadeur Li-Hung-Chang.

En attendant, le Président voyageur est parti pour une tournée triomphale, arrivant dans les villes par terre ou par mer, escorté d'une escadre comme la reine Victoria, couchant à bord d'un cuirassé sur lequel flotte son pavillon personnel aux deux F. F., salué par les canons et les cloches, passant des revues à cheval, acclamé des multitudes avides de toute nouveauté et de toute curiosité, recevant des fleurs, des toasts, des hommages, et, le soir, dans sa chambre capitonnée de vaisseau, doucement bercé par les vagues, se laissant aller sans doute, en dépit de l'augure d'Auteuil, au rêve doré d'Imperator...

Il rêve de bien d'autres choses : de voyages à l'étranger, dans les cours européennes, pour y visiter « fraternellement » les souverains... Mais c'est moins facile que d'aller à Niort, et les têtes couronnées semblent y mettre plus de façons que les bons ruraux de la Saintonge et du Poitou.

Ira-t-il à Saint-Pétersbourg recevoir l'hospitalité pompeuse du tzar et de la tzarine? Ira-t-il à Bruxelles saluer Léopold II et parcourir l'Exposition où il rencontrerait l'empereur Guillaume? Ira-t-il à Copenhague redire au roi Christian les vieilles et fidèles sympathies de la France pour son vaillant petit peuple? Se rendra-t-il au solennel jubilé de la reine d'Angleterre, au milieu de tous les princes du continent? — Graves soucis qui assombrissent un peu sa pensée, car, d'une manière générale, pour aller quelque part, il faut avant tout y être invité, et, jusqu'à cette heure, il semble que le Président n'a été invité à rien du tout. Aussi, le plus probable est-il que l'Imperator n'ira ni en Belgique, ni en Angleterre, ni en Danemark, ni en Russie, ni aux astres, et que, comme monsieur *Choufleury*, il restera prosaïquement chez lui, où pourraient bien l'attendre quelques vilaines surprises.

Car l'histoire du Panama n'est pas finie, et une chanson illustrée de Montmartre, qui n'a pas encore été interdite, laisse entrevoir bien des éventualités.

Un premier dessin y montre le Président fuyant Paris devant les découvertes nauséabondes de M. Le Poittevin :

Mon sort n'est plus tenable,
Car la Constitution
Devient inhabitable :
C'est une pure infection!

Suivent de nombreux et malins couplets sur les voyages du Président, puis un dernier dessin qui représente, dans le fond, Mazas, où les parlementaires viennent d'être coffrés, et, au premier plan, Arton, plein de sourires, avec un portefeuille sous le bras :

Quand Il revint en France
Tout était bien changé :
L'Parlement en vacances
Avait déménagé;

Et, spectacle sinistre,
En descendant de wagon,
Félix vit ses ministres
Présidés par Arton!...

C'est de la folie, en apparence; mais, après tout, n'avons-nous pas vu, depuis vingt ans, des choses plus stupéfiantes?

*
* *

Revenons vite aux réalités pratiques. — J'ai cité tout à l'heure le Concours agricole; il a été, cette année, très remarquable, et peut-être le plus brillant que nous ayons encore vu. — Chassé de ses locaux habituels par les démolisseurs du Palais de l'Industrie, il a trouvé, dans l'immense vaisseau du Palais des Machines, au Champ de Mars, un abri qui l'avait inquiété d'abord, mais dont il s'est montré depuis tout à fait enchanté!

Il a fallu cette circonstance imprévue pour qu'on utilisât enfin cette construction magnifique et colossale, qui provoqua l'admiration en 1889, et qui devait, après l'Exposition du Centenaire, servir de tente merveilleuse aux fêtes de toute espèce, solennités hippiques, concerts monstres, carrousels militaires, figurations grandioses, exhibitions énormes dans un cadre de jardin d'hiver, au milieu de feuillages tropicaux et de fleurs exotiques. Mais, hélas! tous ces mirifiques programmes se sont promptement évanouis; l'abandon morne a succédé à ces beaux rêves, et, depuis dix ans, le vent seul soufflait sous le dôme mélancolique du vaste hall, où voletaient, effrayés de la solitude, quelques moineaux perdus.

Le Concours agricole s'y est installé en tremblant, mais dès les premiers jours, il en a tellement apprécié les avantages qu'à présent il serait désolé de retourner au Cours-la-Reine. Il y jouit de beaucoup plus d'espace, et la disposition des lieux se prête admirablement à une organisation dix fois supérieure.

Au centre du gigantesque vaisseau, on avait accumulé les 7,476 instruments et machines de toute taille, de toute forme, de toute couleur, représentant, avec ses derniers perfectionnements, la machinerie rurale à la date actuelle. Du haut des galeries, l'aspect de ces appareils était très pittoresque, et sous un rayon de soleil, cette forêt d'engins, dont beaucoup en mouvement, donnait l'idée d'une vie intense et féconde.

Dans les travées perpendiculaires à l'axe central, et occupant des boxes établis avec un soin luxueux, s'étalaient les animaux, ceux de « haulte graisse » pour la boucherie, puis les nobles reproducteurs, à l'allure majestueuse. Et en quel nombre! On y comptait 1,410 têtes bovines, plus de 1,200 moutons, 320 porcs et truies, enfin 2,615 lots de volailles! Aussi entendait-on, dès l'entrée, chanter les poules et glousser les dindons!

De l'avis unanime des hommes compétents, aucun Concours

n'avait encore offert une manifestation aussi imposante des forces agricoles de la France. L'ancien et habile régisseur de M. de Falloux, le fameux M. Le Manceau, qui a raflé tant de fois dans sa carrière les médailles d'or et les primes d'honneur, me disait, en me montrant avec orgueil les puissants types de la race durham-charolaise : « Voyez s'il est possible de faire des animaux plus beaux que ceux-là !... »

Et, en instruments, quelle étonnante activité, quelle production merveilleuse laissent pressentir ces moteurs à pétrole et à vapeur, ces engins de défoncement, ces faucheuses, ces moissonneuses, plus intéressantes encore par leur diversité que par leur nombre! Quel pays que le nôtre, et comme il aurait bientôt fait, par le travail opiniâtre, de reconquérir sa splendeur abattue, si de tristes gouvernants ne gaspillaient ses richesses à mesure qu'il les arrache à la terre!

La Société des Agriculteurs de France, qui compte plus de 12,000 membres, et dont l'assemblée annuelle coïncide toujours avec le Concours agricole, a tenu en même temps sa 28e session, sous la présidence de M. le marquis de Vogüé, dont nous avons cité, dans notre dernière Chronique, les sages paroles et les patriotiques conseils. Après avoir montré, comme on l'a vu, dans la nécessaire et loyale solidarité du capital et du travail, la vraie condition de la paix sociale, l'éminent successeur du marquis de Dampierre a signalé, en la réprouvant avec énergie, la faiblesse ou l'hypocrite complicité des politiciens qui, par calcul électoral et par soif d'une popularité malsaine, se font les précurseurs et les auxiliaires des pires socialistes et des révolutionnaires.

« Nous combattrons surtout, a-t-il dit nettement, les prétendues réformes qui, sous des apparences spécieuses, feraient des brèches irréparables dans le solide édifice de notre régime financier. Pour nous, une réforme est une mesure qui fait disparaître une charge ou supprime une entrave au libre exercice des facultés utiles : nous ne donnons pas ce nom à des mesures qui auraient pour effet de déplacer les charges sans les diminuer, mais en en répartissant arbitrairement le poids. Nous nous maintiendrons fermement sur ce terrain, avec la conscience d'y défendre non seulement notre patrimoine, nos traditions, mais encore les intérêts des déshérités de ce monde, mal servis par ceux qui rêvent la destruction de l'ordre social. »

L'assemblée a chaleureusement applaudi ce langage, et, dans une de ses délibérations subséquentes, elle s'y est unanimement associée en protestant par avance « contre toute réforme ayant pour conséquence la violation du principe de la proportion-

nalité de l'impôt et de son acquittement par tous les citoyens sans distinction ».

Le jeune M. Cochery fera donc bien de réfléchir avant d'arrêter la rédaction des projets fallacieux où il ne semble avoir en vue que de dépouiller saint Pierre pour vêtir saint Paul...

*
* *

En même temps que la session des Agriculteurs de France et le Concours agricole du Champ-de-Mars, s'est tenu pour la dernière fois, dans le Palais de l'Industrie, le Concours hippique qui, chaque printemps, est une des plus grandes attractions parisiennes.

Pour les désœuvrés, ce n'est qu'un spectacle brillant où se meuvent, dans un cadre animé, toutes les élégances mondaines. Mais, en réalité, sous le chatoiement des toilettes et la coquetterie des flots de rubans, c'est d'une institution très sérieuse qu'il s'agit, puisqu'elle touche à l'élevage du cheval français, cheval de service et cheval de guerre, en allouant à cette industrie nationale plus de 400,000 francs de primes annuelles. Par son influence, de nombreux Concours hippiques, qu'elle encourage de ses subventions, se sont créés dans plus de trente départements, des landes de Bretagne aux plaines pyrénéennes, et à l'heure même où le développement du cyclisme et de l'automobilisme menace l'industrie chevaline d'une crise inquiétante, la Société hippique française répond manifestement à un intérêt public de premier ordre.

Le Concours de cette année a été des plus remarquables, et, comme d'habitude, c'est à la présence des officiers qu'il a dû son principal éclat. Quatre-vingt-dix-huit d'entre eux, cuirassiers, chasseurs, dragons, artilleurs, ont pris part aux épreuves décisives, et montré, par la grâce et la solidité de leur tenue, toute l'excellence des méthodes suivies dans la cavalerie française. Plus encore que l'habit rouge, l'uniforme a triomphé, et en voyant les petites mains gantées des tribunes applaudir à ses succès, le souvenir des tournois lointains où la beauté décernait ses couleurs au chevalier victorieux hantait involontairement la mémoire.

Les premières épreuves, afférentes aux attelages et aux chevaux de trait, ne sont pas celles qui attirent le plus la foule, bien qu'elles aient un intérêt pratique très apprécié du monde industriel et agricole. On ne comptait pas, cette année, moins de deux cents chevaux attelés à des camions, chariots, véhicules de toute sorte, et un incident sensationnel a marqué cette catégorie d'opérations. Un athlétique chariot, attelé de *vingt-cinq* chevaux, et servant au transport des machines, a paru dans l'enceinte, étonnée

et saisie d'un pareil mastodonte. C'était l'équipage même, imposant et superbe, qui a porté, l'année dernière, au sommet de Montmartre, la fameuse cloche de la basilique du Sacré-Cœur, « la Savoyarde ». Les vingt-cinq chevaux, admirablement appareillés, même robe noire, même correction d'allure, même correction de mouvements, ont été acclamés avec enthousiasme, et le jury a décerné le premier prix à la Compagnie du Gros Camionnage, propriétaire de cet attelage hors ligne.

Comme contraste a été couru, le lendemain, le prix du Cours-la-Reine, réservé aux amazones. Cette fois, c'était au tour de l'élément masculin d'admirer et d'applaudir. Vingt amazones ont bravement affronté la lutte, sans autre accident qu'une chute inoffensive. Si toutes les chutes qui, depuis Eve, ont émaillé l'histoire, n'avaient pas eu plus de conséquences, la pauvre humanité y eût gagné beaucoup de repos, mais aussi peut-être perdu quelque charme...

Une des grandes journées a été celle des mails, avec son défilé d'équipages aristocratiques qui est l'orgueil de la carrosserie française. Caisse bleue avec train rouge, caisse noire avec train jaune, caisse émeraude avec train blanc, caisse havane, réchampie rouge et or, caisse paille, caisse marron, caisse turquoise, caisse bouton d'or, avec trains assortis, c'était à se croire dans une féerie, au pays des chimères !

On ne peut pas citer tous les équipages, mais quelques-uns méritent une mention, puisqu'ils ont été couronnés. En première ligne, la daumont de la duchesse de Luynes, attelée de quatre alezans brûlés, postillons en veste de soie bleu de ciel, culotte blanche, bottes à revers, toque de velours bleu à gland d'argent, perruque poudrée. Puis, la poste à cinq chevaux du comte Potocki, le piqueur en veste bleue avec galons et agrafes d'or, bicorne sur la perruque à catogan, bottes à la chantilly, le postillon en veste bleue galonnée d'or, culotte de drap jaune, perruque à catogan. Et parmi les voitures à deux chevaux, la superbe victoria de Mlle Ricotti, la brillante pensionnaire de l'Opéra, qui a moissonné un second prix. Ailleurs, dit-on, elle emporte les premiers.

Au milieu de ces mails a passé, comme un mélancolique souvenir, celui de l'infortuné Max Lebaudy, vendu naguère au Tattersall, et racheté à haut prix par un ancien compagnon du « petit sucrier ».

Tous ces équipages luxueux semblent détonner un peu dans notre société démocratique aux mœurs de plus en plus américaines, mais on ne peut se défendre de trouver qu'ils ont tout de même un autre air que les manivelles à pétrole du progrès moderne, et qu'il sera triste de les remiser un jour prochain dans nos musées pour

céder la place aux véhicules mécaniques qui font gémir nos chaussées sous leur marche stridente.

La dernière journée de l'Hippique a été la plus éclatante; aussi s'étouffait-on dans les tribunes où les chapeaux rouges en vogue pailletaient les toilettes comme les coquelicots dans une prairie. Il s'agissait des grands prix disputés par les officiers, et l'émotion était à son comble. Jugez donc : la fleur des saumuriens, l'élite des lieutenants et des sous-lieutenants de l'armée française! Pas même un capitaine; rien que des jeunes!

Quarante officiers ont couru, élancés et élégants, souples et nerveux, sur leur fine monture, sautant l'obstacle avec la grâce et la légèreté de danseurs de cotillon. — C'est un lieutenant, M. Mairesse, montant sa jument *Fascine*, qui a enlevé le premier prix : un objet d'art en argent massif, avec un biscuit de Sèvres offert par le Président de la République.

Douze autres prix ont été distribués, puis, au bruit des fanfares, on s'est donné rendez-vous à l'année prochaine.

Où se tiendra le Concours de 1898? C'est une question presque autant débattue que la question d'Orient, mais qui, du moins, ne fait couler que des flots d'encre. Sera-t-il installé au Palais-Royal, sur la place du Carrousel, dans le jardin des Tuileries, à la porte Dauphine, sur la pelouse de la Muette, aux allées de l'Observatoire? Rien n'est décidé encore, mais ce qui demeure entendu, c'est qu'on ne saurait laisser péricliter une institution si essentiellement parisienne, si hautement française, et qui se rattache si étroitement à tous les intérêts de luxe comme à la défense nationale elle-même.

A l'heure où s'achevait le Concours, un des pur-sang qu'on y avait remarqué causait un accident terrible en brisant la vie d'un jeune officier plein d'avenir, le vicomte Albert Benoist-d'Azy, sous-lieutenant à Cosne, fils de la vicomtesse Benoist-d'Azy et petit-fils d'un des membres les plus distingués de nos anciennes assemblées, le comte de Rességuier, l'ami le plus intime de M. de Falloux. Sorti de Saint-Cyr l'année dernière, le jeune sous-lieutenant était excellent écuyer, et c'est pour occuper par quelques promenades les loisirs de la garnison qu'il avait acheté le poulain signalé à ses préférences. Malheureusement, le cheval, rencontrant à l'improviste un terrain raviné par les eaux et comblé de pierres, prit peur et, dans un brusque écart, lança son cavalier sur les pavés d'où on le releva tout sanglant. — C'était une nature délicate, pleine d'affabilité, de douceur et de droiture; aussi, ses qualités charmantes lui avaient-elles promptement gagné le cœur des officiers comme celui des soldats, et on l'a bien vu aux paroles

émues prononcées sur sa tombe par le colonel, ainsi qu'aux larmes éloquentes de tous ses camarades. « Sa vie, a dit noblement l'un d'eux, a été pour nous un exemple, et sa mort, une leçon... » — Ces touchants hommages, avec les souvenirs chrétiens qu'il laisse, sont la meilleure consolation qui puisse être offerte à l'admirable mère, au vénéré grand-père et à la famille respectée qui le pleure.

*
* *

D'autres douleurs ont aussi trouvé un adoucissement sous le toit d'une des œuvres les plus belles et les plus charitables de ce temps, l'Hôpital Saint-Joseph, ou plutôt, pour lui laisser sa véritable enseigne, Notre-Dame-de-Consolation. — L'assemblée générale annuelle a eu lieu, il y a quelques semaines, sous la présidence du cardinal Richard, et c'est M. le duc d'Audiffret-Pasquier qui a présenté le compte-rendu de l'œuvre avec cette chaleur d'âme qui enflamme toujours sa généreuse parole, malheureusement trop rare au Luxembourg.

L'hôpital ne vit que de la charité privée, de souscriptions annuellement recueillies, de donations inespérées, de ventes, de quêtes, enfin du Sou des malades, c'est-à-dire du modeste témoignage offert par de pauvres hospitalisés, guéris et reconnaissants. Et c'est avec ces ressources constamment aléatoires qu'en douze années la foi chrétienne a créé un asile qui représente aujourd'hui une valeur de 6 millions! — Mais il faut s'ingénier sans relâche pour faire face aux nécessités grandissantes, et le miracle n'est possible que grâce à l'incomparable dévouement des Filles de Vincent de Paul. Les malades emportent d'elles une impression ineffaçable. Un protestant, soigné de leurs mains, a écrit : « Ce ne sont pas des saintes; ce sont des anges. »

Eh bien, sait-on comment le régime actuel traite de semblables créations, qui lui apportent pourtant le plus précieux des secours?

M. d'Haussonville disait l'année dernière : « Voici la situation faite aux associations charitables : le Code pénal les empêche de naître, le Conseil d'État les empêche de vivre, le fisc s'applique à les ruiner. »

« Quelles sont, a dit à son tour le duc d'Audiffret-Pasquier, les conséquences d'un tel régime? Je puis vous l'apprendre. Dans votre voisinage se trouvent les établissements fondés par Mme la duchesse de Galliéra : hospice de vieillards, maison de retraite des Frères, orphelinat. La généreuse fondatrice avait placé les fonds de la dotation en rentes 4 1/2 pour 100; la conversion a réduit le

revenu d'un quart. Instruits par cette cruelle expérience, nous avons demandé l'autorisation de vendre nos rentes 3 1/2 et de placer le capital en immeubles. Le Conseil d'État a fort longuement délibéré; vous devinez la réponse : La mainmorte!

« L'Etat, ce tuteur bienfaisant, nous a refusé l'autorisation; nous sommes forcés d'attendre qu'à très brève échéance une nouvelle conversion nous enlève encore une partie de nos revenus. Et c'est la fortune des pauvres!

« Tandis qu'en Angleterre, en Amérique, en Belgique, les associations sont libres; tandis que les syndicats ouvriers jouissent chez nous de tous les droits, la charité est suspecte, on la traite en ennemie, comme si elle n'était pas le plus puissant instrument de préservation sociale!

« Je veux espérer, pour l'honneur de mon pays, que le jour est proche où de pareils dénis de justice ne seront pas possibles. Ils étaient odieux, ils deviennent ridicules; le bon sens public exige pour tous le droit commun dans la liberté. »

En dehors de l'Hôpital fonctionne, sous la présidence alternative de Mme la duchesse d'Estissac et de Mme Ancel, un ouvroir où des femmes du monde travaillent pieusement de leur aiguille à pourvoir de linge et de vêtements les pauvres malades, qui, souvent, quittent l'asile dans le plus profond dénuement. Sans ce dévoué concours, il faudrait acheter tout façonnés les effets indispensables que des mains délicates préparent ainsi sans grever le budget de l'œuvre.

La fondation d'un lit coûte 25,000 francs de capital, dont le revenu fournit, pour l'entretien annuel, une somme d'environ 1000 francs.

Sur les 204 lits de l'Hôpital, 54 seulement étaient dotés jusqu'à l'année dernière, les 150 autres restant à la charge du budget aléatoire. Mais, à la fin du précédent exercice, un bienfaiteur généreux et anonyme, après avoir entendu la lecture du rapport, a pris à son compte l'entretien des 32 lits installés dans un pavillon construit déjà de ses propres deniers! — C'est un cadeau royal de 800,000 francs, fait par une main qu'on bénit sans la connaître.

En dévoilant cette donation magnifique, M. le duc d'Audiffret-Pasquier ajoutait avec un accent de noble envie : « Serai-je aussi heureux que mon prédécesseur? Combien je voudrais que ma voix trouve un écho dans le cœur d'amis inconnus! »

Sa voix éloquente a été entendue; elle a touché une âme non moins compatissante et modeste que l'autre : un nouveau bienfaiteur anonyme a fait savoir qu'il se chargeait de l'entretien de vingt lits : c'est un cadeau d'un demi-million!

N'est-ce pas admirable, et peut-on désespérer d'un temps et d'un pays où la foi religieuse accomplit de telles merveilles?

Parmi les autres infirmités humaines qui appellent la consolation et le secours, en est-il de plus intéressante que celle des aveugles, privés pour la plupart des moyens de gagner leur vie? C'est à leur détresse que s'est dévoué, avec un zèle de tous les instants, leur confrère, l'admirable vicomte Maurice de la Sizeranne, dont une des œuvres, l'Association Valentin-Haüy, a déjà donné de si féconds résultats. Grâce à la plus ingénieuse organisation, des ateliers spéciaux ont été établis, où l'on peut voir les aveugles s'adonner activement à toutes sortes de petits travaux — de brosserie, de chaiserie, de coutellerie même, d'ouvrages au tour, au crochet, au tricot, etc.

Mais une de leurs principales ressources est la confection de sacs en papier pour le petit commerce, à l'aide des journaux, vieux registres, mémoires d'entrepreneurs, rapports administratifs, qui leur sont charitablement envoyés, ou que l'Association se charge de faire prendre à domicile sur un simple avis.

Cette industrie nouvelle a pris une extension rapide. De 4,000 kilogrammes de papier employés en 1893, elle s'est élevée à près de 50,000 kilogrammes en 1896, et, cette année, malgré les dons de différentes administrations, de grandes librairies et de particuliers, l'Association a dû acheter plus de 40,000 kilogrammes de papier!

Il importe donc d'activer la propagande à cet égard, d'autant que le plus grand nombre des aveugles adonnés à cette fabrication sont mariés, pères de famille, et que, le jour où le papier leur manquerait, ces pauvres gens tomberaient dans une misère profonde. — Que de papier brûlé, jeté, perdu, avec lequel on ferait ainsi des heureux!

C'est aussi du papier, mais soyeux et à filigrane bleuâtre, que sollicite la Société antiesclavagiste de France pour multiplier, au centre du continent africain, les postes de missionnaires qui, en arrachant à la servitude et à la barbarie des milliers de pauvres noirs, répandent dans ces contrées sauvages les idées chrétiennes avec la langue et la civilisation de la France.

L'assemblée générale annuelle de la Société tirait cette fois un lustre et un attrait inaccoutumés de la présence de Mme la comtesse d'Eu, surnommée au Brésil, dans un élan de reconnaissance, « Isabelle-la-Rédemptrice », pour la part généreuse qu'elle a prise à la grande mesure d'affranchissement décrétée par son illustre

père, l'empereur dom Pedro. Aussi est-ce à la noble princesse qu'a été décernée la première médaille d'or décernée par la Société, en témoignage de respectueuse gratitude.

Deux autres médailles d'honneur ont été attribuées : au ministre des colonies, M. André Lebon, et au général Gallieni, gouverneur de Madagascar, pour l'abolition de l'esclavage dans notre nouvelle colonie. Au nom du général, toute l'assistance a éclaté en applaudissements prolongés, auxquels la sympathie publique donnait ainsi le caractère d'une véritable manifestation. — *Intelligite, qui judicatis terram...*

Un Père Blanc, le P. Hacquard, supérieur de la mission de Tombouctou, a donné ensuite, dans une curieuse conférence accompagnée de projections, d'émouvants détails sur les horreurs qui se passent au Soudan, et cette belle séance, inaugurée par un très remarquable discours de Mgr Jourdan de La Passardière, directeur de l'œuvre, s'est terminée par une touchante allocution du cardinal Perraud qui a remué tous les cœurs.

A ce même moment, l'Académie française, dans une séance beaucoup moins attendrissante, procédait à une double élection en remplacement de MM. Jules Simon et Challemel-Lacour. A côté d'un romancier dont l'heure semble passée et d'inconnus dont l'heure n'est pas venue, deux personnalités de valeur différente, mais également incontestée, sollicitaient les palmes vertes : le comte Albert de Mun et M. Hanotaux. Sans avoir assisté à la discussion préalable des titres, on peut supposer que l'un et l'autre ont dû soulever quelques objections tirées de la politique et s'appliquant moins d'ailleurs au talent qu'à l'opportunité. Mais, comme il y avait deux hommes en chacun de ces candidats, c'est l'orateur et non le politique qui a été choisi dans M. de Mun, c'est l'historien et non le ministre qui a été élu dans M. Hanotaux, — ou plutôt qui a fini par être élu, car, par un ballottage sans précédent peut-être sous la coupole, c'est au quatrième tour de scrutin seulement que l'auteur des *Livres jaunes*, tenu en échec jusque-là, a été admis comme auteur des volumes sur Richelieu.

En somme, tout est bien qui finit bien, et nous voilà nantis, pour la saison prochaine, de deux fêtes intellectuelles auxquelles ne manqueront ni les délicats ni les curieux.

Au lendemain de ce scrutin mouvementé, l'Académie décernait ses grands prix littéraires, et le premier de tous, le prix Gobert, d'une valeur de 9,000 francs, était brillamment attribué à notre collaborateur, M. Charles de Lacombe, ancien député du Puy-de-Dôme à l'Assemblée nationale, pour son remarquable ouvrage sur

la *Vie de Berryer*, dont les trois volumes retracent en réalité toute la période historique dans laquelle s'est développée la carrière de l'illustre orateur. Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de cette œuvre magistrale, dont nous avons publié les principaux fragments, et où revit avec tant de relief le glorieux défenseur de la cause monarchique.

Déjà, M. Charles de Lacombe avait obtenu le second prix Gobert pour une belle étude sur *Henri IV et sa politique*, puis le prix Thiers pour sa *Vie du comte de Serre*, éclairant d'une vive lumière l'histoire de la Restauration. Il ne reste plus à notre éminent ami qu'un dernier degré à franchir pour passer du rang de ceux qui reçoivent les couronnes au fauteuil de ceux qui les décernent, et c'est un suprême honneur que sans doute il n'attendra pas longtemps.

*
* *

Des œuvres de l'esprit à celles de l'art, la transition est toute naturelle, et les expositions qui se multiplient la rendent plus facile encore. Il y en a même un tel nombre que le temps fait défaut pour s'y arrêter autant qu'elles le mériteraient : — les Pastellistes, avec leurs tons doux et tendres, ressuscitant un genre charmant du siècle passé; — Maurice Le Liepvre et Octave de Champeaux, deux enfants des bords de la Loire, offrant, l'un ses vues de Touraine et d'Orléanais; l'autre, les sites recueillis au cours de ses voyages, depuis les lagunes de Venise jusqu'aux falaises de l'Irlande; — le curieux Salon de photographie du Photo-Club; — le Concours d'Affiches, qui crée une branche nouvelle et très pittoresque de l'art moderne; — le salon des Indépendants, dont les 1,250 numéros (!) révèlent plus d'excentriques que de chercheurs consciencieux, mais amusent tout de même les visiteurs; — l'exposition spéciale de nos comédiens peintres et sculpteurs, où figurent Sarah Bernhardt, Blanche Pierson, Judic, nombre d'artistes du Théâtre-Français, de l'Opéra, de l'Odéon, de nos scènes de genre, et sur laquelle il sera intéressant de revenir; — enfin, l'exposition de la Société des Amateurs, qui a pris pour devise : *Ars et Caritas*, et qui associe, en effet, le beau et le bien dans les œuvres délicates dont le bénéfice est recueilli par les pauvres.

Mais l'espace nous manque pour signaler comme il faudrait ces paysages, ces marines, ces fleurs, ces oiseaux, ces portraits, ces panneaux décoratifs, ces paravents, ces éventails, ces écrans, ces miniatures, ces broderies, ces médaillons, ces bustes en marbre et en terre cuite, ces fines et spirituelles caricatures, ces études de

tout genre, dont beaucoup de professionnels envieraient le charme et l'éclat, et qui sont signées de plus grands noms de la société française. Nous n'en citerons aucun, parce qu'il faudrait les citer tous, en commençant par ceux de trois Altesses Royales; mais au moins faut-il féliciter et remercier les deux organisateurs de cette attrayante exhibition, MM. Guy de La Rochefoucauld et Fournier-Sarlovèze, d'un succès auquel leur talent personnel a contribué autant que leur intelligente bonne grâce.

Tous ces petits salons partiels ont pâli devant les grands, ceux des Champs-Elysées et du Champ-de-Mars, qui concentrent désormais l'attention, et dont le *Correspondant* appréciera la valeur dans un article spécial de sa livraison prochaine.

En attendant, et d'après un rapide coup d'œil, un trait spécial nous a paru se dégager de l'ensemble : le chiffre élevé de toiles dues à l'inspiration religieuse. Jamais, depuis longues années, nous n'en avions constaté autant. Rien qu'au Salon du Champ-de-Mars, on compte plus de soixante tableaux illuminés d'une pensée chrétienne, en commençant par le beau *Christ* de Carrière; et le nombre en est plus considérable encore au Palais de l'Industrie. N'est-ce pas un symptôme, qui se manifeste là comme en littérature et au théâtre lui-même?

CHRONIQUE POLITIQUE

23 avril 1897.

La session législative est interrompue, à l'occasion des fêtes de Pâques, dans tous les Parlements d'Europe. Il n'y a que la Chambre des députés du royaume hellénique qui, pendant quelques jours, ait repris ses séances. Les autres assemblées, en Angleterre, en Italie, en Autriche, en Allemagne, ne se réuniront qu'à la fin du mois. En France, le Sénat et la Chambre des députés se sont octroyé une part privilégiée : ils ont ajourné leur rentrée au 18 mai.

La représentation nationale n'avait pourtant pas dans notre pays de moindres sujets de préoccupation que dans les autres États. Les événements d'Orient, la guerre aujourd'hui engagée entre la Turquie et la Grèce, des projets de lois importants, essentiels, urgents, comme celui qui concerne le haut commandement, réclamaient le prompt examen de nos deux assemblées. Tout a disparu devant la perspective de vacances prolongées, et ni le pays ni le gouvernement n'ont souhaité qu'on les abrégeât. Les choses en effet changent peu en l'absence des Chambres; réunis, les députés ne font guère plus de besogne que lorsqu'ils sont dispersés, et l'on a du moins l'avantage, quand la salle du Palais-Bourbon est vide, de ne pas entendre leurs querelles tumultueuses et souvent humiliantes.

Les débats de cette Assemblée ont pris un tel caractère qu'il n'y a dans tous les partis qu'une voix pour les apprécier. C'est « la Chambre la plus déséquilibrée » que nous ayons eue depuis vingt années, écrivait ces jours derniers un des oracles du parti républicain. Ce ne sont pas les conservateurs qui protesteront contre cet arrêt. On en est venu de tous côtés à considérer désormais cette Chambre comme n'existant plus, et déjà les pensées se tournent vers celle qui la remplacera.

Quel terrain choisir, quel programme, quelle tactique adopter pour les élections générales de 1898? Voilà la question qui s'agite dans le parti républicain; à peine posée, elle a soulevé dans les rangs de ce parti des contradictions dont on ne voit pas la fin.

Après les vingt ans de règne dont il se targue, le parti républicain trahit des inquiétudes analogues à celles qu'il manifestait au début du régime; il parle des dangers qui menacent la République, comme il en parlait en 1877; à entendre ses principaux organes évoquer sans cesse le souvenir du gouvernement du 16 mai, on dirait que ce gouvernement domine encore en France.

Pour défendre la République en péril, nous dit-on, la concentration, comme au 16 mai, s'impose, et pour faire la concentration, il n'y a qu'un programme, toujours le même : La guerre au cléricalisme.

« Sommes-nous d'accord, demandait récemment un écrivain qui personnifie la concentration, puisqu'il fut à la fois le confident de Gambetta et l'un des chefs de la Commune, M. Ranc; sommes-nous d'accord qu'aux prochaines élections, partout où il y aura un second tour de scrutin, républicains de gouvernement et radicaux devront faire l'union, la concentration contre le clérical rallié ou non rallié, contre le réactionnaire, avec quelque étiquette qu'il se présente et de quelque masque qu'il s'affuble? »

Les réponses faites à cette question n'ont pas été jusqu'ici de nature à contenter celui qui la posait. La manière dont M. Ranc entend la concentration fait reculer les républicains de gouvernement; car il ne leur cache pas qu'il ira pour le faire jusqu'aux collectivistes. Les collectivistes, à leur tour, la répudient et la dédaignent; car si la concentration leur a frayé le chemin du pouvoir, ils estiment qu'elle ne sert plus aujourd'hui qu'à retarder leur marche, et qu'avec leurs seules forces, ils iront plus vite au but.

Il y a longtemps que cette crise était à prévoir. Nous n'avons, pour notre part, cessé de l'annoncer aux conservateurs pour les engager à s'y préparer.

Du jour où la concentration était devenue la règle et le lien des nuances diverses du parti républicain, elle avait mis en présence, ou plutôt en lutte, deux intérêts inégalement importants, l'intérêt de la République et l'intérêt de la société.

De ces deux intérêts, on n'a d'abord envisagé que le premier, et on lui a tout sacrifié. Soit parce qu'ils s'imaginaient que le radicalisme avait coupé ses griffes et n'était plus dangereux, soit parce qu'ils voyaient dans la consolidation de la République la meilleure défense contre lui, les républicains de gouvernement, les modérés, les membres du centre-gauche, se sont jetés à corps perdu dans la concentration, sans souci de leurs anciens alliés du parti conservateur et des appréhensions que ceux-ci leur exprimaient. Ils ont noué avec les pires ennemis de la société cette alliance qu'ils dénoncent présentement; ils s'y sont engagés avec une foi d'autant plus allègre que, par une habileté suprême et dont l'exemple ne se reproduisait guère dans les rangs extrêmes des conservateurs, la fraction avancée du parti républicain mettait plus de soin à se placer derrière eux. Les modérés, à voir cet effacement, ont cru qu'ils allaient pour tout de bon gouverner la République.

L'événement a promptement démenti cette espérance; mais les modérés ont été lents à le comprendre, et ils se sont résignés à

suivre les radicaux pour garder l'illusion de les conduire. Ainsi entendue, la concentration a été stérile autant que malfaisante.

Elle a été stérile; depuis vingt ans qu'elle a maintenu au pouvoir les républicains, on ne citerait pas une bonne loi, une réforme sérieuse, une œuvre vraiment populaire et pacificatrice qu'elle ait enfantée. Elle a été malfaisante; ne se soutenant que par la faiblesse des modérés et les exigences des radicaux, elle n'a donné de résultats positifs que dans le sens du mal et de la révolution. Elle a entraîné la loi d'amnistie, dont le suffrage universel a immédiatement ressenti les effets; la loi d'épuration de la magistrature, qui nous a valu des juges dont les républicains sont les premiers à mettre en doute l'indépendance; la loi du divorce, destructrice de l'institution du mariage et de la famille. Elle a créé le flot des dépenses et le déficit des budgets, et si elle a réussi à confectionner les lois scolaires et la loi militaire de 1889, ce n'est ni l'instruction publique ni l'organisation de l'armée qui en ont profité. Uniquement inspirées par la haine religieuse, ces lois n'ont servi, comme le voulaient leurs auteurs, qu'à exclure le prêtre de l'école, pour l'envoyer, sac au dos, à la caserne.

Partisan de la concentration, M. Ranc a raison, à son point de vue, de prêcher de nouveau la guerre au cléricalisme. Les républisains, divisés sur toutes choses, ne se sont jamais entendus que contre la religion. Il faut donc, pour sauver la République dont leurs discordes entraîneraient la perte, les rallier, encore une fois, au vieux cri de combat : Le cléricalisme, c'est l'ennemi !

Malheureusement cette belle politique a mis en péril un autre intérêt qu'on avait trop perdu de vue : l'intérêt de la société.

Les rôles ont changé depuis vingt ans. Les socialistes ont pris, ou peu s'en faut, la tête du parti républicain, et ils tolèrent à peine que, même aux derniers rangs, les modérés y occupent encore une place; à ne pas faire la concentration, on perd la République, disent les radicaux; à la faire, on perd la société, répliquent les modérés.

Nous comprenons le raisonnement des uns et des autres; redoutant la victoire des socialistes, les radicaux espèrent du moins se les rendre favorables, en liant partie avec eux. Jugeant que de cette victoire ils seraient de toute façon les premières victimes, les modérés voudraient, avant tout, l'empêcher. Mais, alors, il faut être logique et que chacun ait le courage d'aller jusqu'au bout de son programme. M. Ranc déclare qu'il poussera la concentration jusqu'aux collectivistes, soit. Il est nécessaire, en effet, qu'il en vienne là, si pour lui la politique républicaine se résume dans ce mot : Tout plutôt que les « bondieusards ». Mais, si les modérés repoussent tout pacte avec les collectivistes, si, préoccupés désormais du salut de la société comme ils l'étaient autrefois du salut de la

République, ils veulent engager la lutte contre ceux dont ils avaient, à cette époque, recherché le concours, il faut qu'ils les remplacent par d'autres alliés, et l'écrivain radical a raison lorsqu'il leur dit : « Si la concentration ne se fait pas à gauche, c'est la concentration de droite qui sera maîtresse de la prochaine législature. » Est-il également prophète lorsqu'il ajoute? « Alors, c'est l'existence même de la République qui se trouvera mise en question. »

Si cette réflexion était vraie, elle serait désespérante autant qu'injurieuse pour la République. Ce serait faire entendre que l'existence de la République est incompatible avec le salut de la société. Un gouvernement qui réduirait un pays à une telle alternative aurait prononcé sa propre condamnation. Nous pensons, quant à nous, que la forme des gouvernements influe moins sur leur sort que leurs pratiques; ils ont dû généralement leur chute bien plus aux fautes des hommes qu'au caractère des institutions.

Dans tous les cas, c'est aux républicains modérés, à ceux qui ne veulent à aucun prix du socialisme, à démentir le pronostic; c'est à eux à prouver qu'un accord est possible entre l'intérêt de la République et l'intérêt de la société. Ils n'y parviendront qu'en ralliant à leur programme tous les défenseurs de la société, sans distinction de partis, comme ils ont rallié autrefois, pour fonder la République, tous les républicains sans distinction de nuances.

Or, la fureur que les ennemis de la société témoignent contre la foi religieuse leur montre de quel côté la société a trouvé et trouvera toujours ses plus fermes soutiens.

Les républicains de gouvernement se rendent parfaitement compte de cette vérité, nous n'en doutons pas. Mais, par une pusillanimité aussi déplorable que dangereuse, ils se conduisent comme s'ils la méconnaissaient, et ils continuent à pratiquer la concentration, tout en la désavouant.

Qu'ils aient besoin du concours de la droite, c'est l'évidence. Sans elle, le ministère Méline eût déjà succombé; sans elle, les républicains modérés échoueraient aux élections. Ils le savent, et ministres ou candidats ne se sont pas fait scrupule de recevoir ou même de solliciter ses suffrages. Mais il semble que la droite n'ait qu'à leur donner son appui, sans obtenir d'eux aucune concession. A Bordeaux, lors des élections municipales, les opportunistes refusent aux conservateurs de partager également les secours de la ville entre les écoles libres et les écoles publiques; mais s'ils voient les socialistes et les royalistes contracter sur cette base une alliance, ils affectent de s'en indigner, comme s'il n'avait pas tenu à eux de faire avec ceux-ci le même accord. Modérés ou radicaux, les républicains s'obstinent à traiter les catholiques comme une sorte de caste à part dans l'Etat. Ils ne se permettraient pas de supprimer le traitement

d'un fonctionnaire; mais, de leur propre autorité, sans défense, sans jugement, sans examen contradictoire, ils suppriment l'indemnité due aux ecclésiastiques, curés ou évêques. Aux militaires juifs, on accorde, pour célébrer leurs pâques, dix jours de congé, dont ne bénéficient pas les catholiques, et si un colonel d'artillerie fait savoir à ses soldats qu'ils auront toute facilité pour assister, le soir, à une retraite préparatoire au devoir pascal, — ce qui est l'application élémentaire du principe de la liberté de conscience, — ce colonel est relevé de son commandement; disgrâce inique, dont la démission de cet homme d'honneur, soucieux de sa dignité, met encore plus en relief le triste caractère. Le Conseil municipal de Paris vote contre le préfet de police un ordre du jour, proclamant « défenseurs de la République » les fédérés, c'est-à-dire les hommes qui, en présence de l'ennemi, ont fait feu contre nos troupes, et cette insulte à l'armée, à la République elle-même, est enregistrée au procès-verbal sans que le gouvernement s'en émeuve. Le Conseil général de la Seine admoneste le préfet, parce qu'on n'a pas distribué dans les écoles publiques une histoire de la Commune, qui n'est qu'une apologie de l'insurrection, et le préfet, au lieu de protester, au lieu de déclarer que jamais pareil ouvrage ne paraîtra dans les écoles publiques, ne sait que balbutier des excuses, en alléguant que l'édition étant à peu près épuisée, on n'a pu disposer que de quelques exemplaires.

Au même moment, un évêque écrit à des religieuses, poursuivies par le fisc, pour les bénir et leur rendre hommage. Aussitôt le gouvernement, qui s'est tenu coi devant les panégyristes de la Commune, se redresse et retrouve la parole. Il n'attend même pas que l'on ait pu lire dans les journaux le texte de la lettre épiscopale. Tout de suite, comme s'il avait déjà senti à ses trousses la meute radicale, il fait savoir que l'évêque de Clermont a été déféré au Conseil d'Etat, sans préjudice de la suppression de traitement qui l'attend.

Et après? Y a-t-il quelqu'un qui se méprenne sur le mobile qui inspire cet empressement? C'est la peur des radicaux, la peur des socialistes, qui a poussé le gouvernement à se taire devant les communards et à dénoncer l'évêque.

De ce contraste, ce n'est ni l'évêque qui sortira diminué, ni le gouvernement qui sortira grandi. Quand le Conseil d'Etat aura porté contre Mgr Belmont une déclaration d'abus, on n'en relira pas moins la lettre du prélat, et dans quelque camp qu'ils se rencontrent, les honnêtes gens, les esprits impartiaux n'en reconnaîtront pas moins la vérité de ces fermes et fières paroles adressées aux supérieures des communautés :

« L'opinion publique comprend de plus en plus que si vous

refusez avec un tel ensemble de payer les impôts spéciaux établis pour vous écraser, ce n'est point par révolte contre des institutions dont la forme vous est parfaitement indifférente, mais c'est uniquement parce que vous savez bien n'avoir rien fait pour mériter d'être écrasées, et que vous avez foi au règne final de la justice en France.

« Pour avoir le droit de vous reprocher de ne pas payer les droits d'accroissement et d'abonnement, sans parler de l'impôt sur le revenu, *il faudrait d'abord les payer soi-même. Or, on sait bien que personne ne les paye...* Votre cause est trop noble et trop juste pour que j'ose vous plaindre; j'ai plutôt lieu de louer votre fermeté et de vous féliciter de la sympathie universelle que la présente épreuve excite en votre faveur. »

Il faudrait enfin savoir ce que l'on veut. Oui ou non, est-on résolu, comme l'ont maintes fois répété les déclarations ministérielles, à combattre le socialisme? Croit-on qu'il soit un danger public? Croit-on qu'il menace la propriété, la famille, la liberté individuelle, la patrie elle-même? Ne faut-il pas, dès lors, pour le repousser. s'appuyer sur ceux qui ont toujours défendu ces principes? On peut différer sur bien des points avec les conservateurs; on peut relever chez eux des fautes, des préjugés, des injustices? Qui n'en a pas à se reprocher? Mais, avec quelque sévérité qu'on les juge, ils n'en constituent pas moins la grande armée sociale, et quiconque veut lutter contre la barbarie révolutionnaire les trouvera au premier rang pour marcher contre elle aussi bien qu'en temps de guerre contre l'étranger. En dehors de cette foule qui travaille, qui croit, qui prie, cherchez combien il vous restera de soldats pour la défense nationale et sociale. Et c'est pour ces croyants que vous réservez vos coups, tandis que vous n'avez que ménagements pour les révolutionnaires qui, d'ailleurs, ne vous en savent aucun gré!

Les conservateurs ont leur part de responsabilité dans cette conduite. Pour se faire respecter, il leur faudrait être forts, et pour être forts, se montrer unis. Plus d'une voix s'élève dans leurs rangs pour dénoncer la République comme l'obstacle à tout bien; ils devraient comprendre qu'ils font eux-mêmes les affaires de la République et de la plus mauvaise, en se divisant. Quand on voit des conservateurs, dans les régions où ils sont maîtres, comme dans la IIIe circonscription de Brest et le VIIIe arrondissement de Paris, en arriver, par leurs querelles intestines, à faire élire leurs adversaires, on se demande avec effroi ce que serait une Chambre formée sur de pareils exemples, et comment un autre gouvernement que la République pourrait sortir d'une assemblée où, même conservatrice, la majorité serait à ce point émiettée en groupes ennemis et jaloux les uns des autres. Cependant le temps et les faits travaillent pour les conservateurs; en considérant à quels résultats

aboutit la domination républicaine, en constatant avec M. Bérenger ce qu'elle a fait de la morale, avec les juges d'instruction ce qu'elle a fait de la probité, avec les enquêtes des magistrats, des députés et des inspecteurs de l'instruction publique, ce qu'elle a fait de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, avec les rapporteurs de nos budgets, ce qu'elle fait de nos finances, les esprits doutent des doctrines nouvelles et se sentent ramenés vers les anciennes croyances. Les écoles religieuses deviennent trop petites pour les élèves que leur envoient les familles; les intérêts s'effrayent; les républicains modérés poussent le cri d'alarme, et quelques-uns s'en vont par toute la France tenir des conférences pour stimuler les courages et rallier les hommes de bonne volonté.

Il appartient aux conservateurs de comprendre ce mouvement et de s'y associer par une intervention à la fois discrète et vigilante; qu'ils fassent pour la cause de l'ordre social ce que les radicaux ont su faire en 1875 pour la République; qu'ils ménagent les amours-propres, les préventions, les susceptibilités du pays; qu'ils cherchent dans tous les partis, au lieu d'ennemis à exclure, des alliés à conquérir; que leurs chefs, les membres du Sénat et de la Chambre, sortent de leur isolement et de leur silence; qu'ils se réunissent, qu'ils s'entendent entre eux, qu'ils combinent, comme ont fait les catholiques allemands, un programme où seront comprises, sinon toutes les satisfactions qu'ils ont droit de réclamer, du moins les plus essentielles; que ce programme, une fois adopté, ils s'y attachent, qu'ils le défendent, qu'ils provoquent autour de lui les adhésions, afin d'en faire ensuite la base d'un accord avec les modérés de la République, accord sans lequel ni les uns ni les autres ne pourront ni affronter le scrutin ni espérer la victoire.

Aujourd'hui, ministres ou députés, conservateurs ou républicains, ce n'est pas à la Chambre actuelle qu'il faut parler. Elle ne compte plus. Il faut s'adresser au pays qui prononcera dans un an, c'est-à-dire demain.

On nous pardonnera de ne pas nous arrêter longtemps au voyage que M. le Président de la République fait en ce moment dans nos départements de l'Ouest. Nous ne pouvons qu'applaudir aux paroles d'apaisement et de concorde qu'il y a prononcées; elles sont un hommage aux sentiments et aux vœux du pays, et nous constatons qu'elles se sont reproduites chaque fois que le chef de l'État, — qu'il s'appelât Carnot ou Félix Faure, — a traversé nos provinces. Mais elles ne valent qu'à la condition de passer dans les actes officiels, et l'on voit trop par les incidents que nous venons de rappeler combien il y a loin encore de la théorie à l'application.

L'empereur d'Autriche a refusé la démission du chef de son minis-

tère, le comte Badeni, et il vient de ratifier l'élection du docteur Lueger, le célèbre antisémite, comme bourgmestre de la ville de Vienne, élection qu'à cinq reprises il avait refusé de reconnaître.

Les deux faits caractérisent la situation politique que les élections dernières ont créée dans l'Empire. Au lendemain de ces élections, dont un juge très compétent a tracé dans ce Recueil un magistral et vivant récit[1], le comte Badeni avait fait mine de se retirer du gouvernement. Le motif apparent de sa démission était l'échec de la tentative qu'il avait faite auprès des libéraux allemands pour les amener à entrer dans la majorité; tentative qui de sa part avait étonné l'opinion, le premier ministre n'étant pas connu par son inclination vers ce parti, et le désastre que venaient de subir les libéraux dans les élections n'étant pas de nature à faire d'eux une force pour le gouvernement.

Il semble que l'évolution du chef de cabinet n'était qu'une feinte destinée à prouver aux libéraux son esprit de conciliation, et à retenir ainsi, dans une majorité bigarrée, comme les majorités le seront toujours en Autriche, quelques membres de ce parti, à défaut du parti lui-même. Le résultat n'a pas trompé cette espérance. Les grands propriétaires allemands ont répondu aux avances du comte Badeni; sauf sur la question de Bohême, où ils n'approuvent pas les concessions faites aux Tchèques, ils entreront dans cette majorité faite de Polonais, d'Italiens, de Roumains, de Slaves, et dont les catholiques et les chrétiens sociaux formeront le principal élément.

D'un autre côté, le docteur Lueger, qui, déjà, gouvernait la ville sous le nom de son ami, M. Strohbach, bourgmestre en titre, a été élu, après la démission de ce dernier, bourgmestre de la ville de Vienne. La presse juive et libérâtre, soutenue par les organes similaires qu'elle compte en Europe, avait fait du docteur Lueger une sorte d'aventurier sans conséquence, qu'une surprise du scrutin avait poussé au conseil municipal et qui, toujours écarté par l'empereur, ne serait jamais, disait-elle, « que le roi non couronné de Vienne ». Le « roi de Vienne » a aujourd'hui sa couronne, et il la tient du souverain lui-même. Par son initiative, sa persévérance, son active et habile tactique, le docteur Lueger a donné un exemple que les conservateurs de notre pays pourraient méditer; il a rallié à sa cause les classes ouvrières et les hautes classes; il a vu se coaliser contre lui les Juifs et les socialistes; il a personnifié tout ensemble, sous l'autorité respectée du souverain, la foi religieuse et l'autonomie nationale, intéressant à sa victoire les races de l'Empire qui veulent rester indépendantes et les consciences qui veulent rester libres.

[1] Voy. dans le *Correspondant* du 25 mars l'article de M. l'abbé A. Kannengieser, intitulé : *le Krach de l'anticléricalisme en Europe. Elections législatives de l'empire d'Autriche.*

La guerre est déclarée entre la Grèce et la Turquie. Les puissances qui n'ont pas su l'empêcher se flattent aujourd'hui d'en fixer les bornes. Ce qu'elles ont obtenu jusqu'ici ne permet guère de faire fond sur ce qu'elles annoncent.

Les journaux qui n'ont soufflé mot, durant trois années, des massacres d'Arménie, se dédommagent de ce long silence en attaquant la Grèce. A les entendre, c'est de la Grèce que vient tout le mal; c'est elle qui a tout provoqué, tandis qu'ils n'ont qu'éloges pour la correction parfaite et la modération du Sultan.

Aussi bien, on chercherait vainement dans leurs colonnes des extraits du mémoire que les notables Arméniens et les évêques grégoriens viennent d'adresser à l'Europe pour lui exposer l'œuvre épouvantable que le gouvernement turc poursuit contre leur nation. C'est toujours l'application du propos qu'on attribue à Saïd-Pacha : « Il n'y a qu'un moyen de supprimer la question arménienne : c'est de supprimer les Arméniens. » Aux massacres en masse ont succédé les tortures quotidiennes qui, avec moins d'éclat, arrivent lentement, mais sûrement, au même but; les impôts écrasants, les travaux meurtriers imposés aux populations, les femmes enlevées et livrées à tous les outrages, les communications prohibées entre les villages, et l'émigration interdite aux malheureux qui, pour se dérober à cet horrible joug, voudraient quitter le pays.

On dit que ce sont les Grecs qui ont été les agresseurs. C'est la prétention des Turcs, dans la note remise par la Sublime-Porte aux puissances. Les Grecs soutiennent le contraire, et M. Delyannis portait à la tribune l'énumération des faits qui, d'après lui, mettaient les torts de l'attaque du côté des Turcs. Entre les deux versions il est permis d'hésiter; mais pour beaucoup de gens, dont nous sommes, la première provocation, la provocation permanente est dans les massacres des chrétiens, dans les violences commises en Crète pour empêcher les réformes convenues avec l'Europe, dans la persécution continuée contre les Arméniens. « Quand la liberté d'un sujet est atteinte, disait un magistrat anglais, c'est une provocation à tous les sujets de l'Angleterre. » Et l'on ne voudrait pas que le massacre de trois cent mille chrétiens fût une provocation à tous les chrétiens du monde! L'Europe n'en jugeait point ainsi à Navarin, ni même en 1860, quand, à la nouvelle des massacres de Syrie, la France envoyait un corps expéditionnaire en Orient.

Aujourd'hui, les puissances ont refusé d'entendre les plaintes des victimes, et tandis qu'en Angleterre, du moins, les publications officielles en laissaient passer quelques échos, les cabinets, qui se sont succédé en France, radicaux et opportunistes, ont pris à tâche de les étouffer. N'est-ce pas le chancelier Oxenstiern qui disait à son

fils, partant pour visiter le continent? « Vous allez voir par quelles faibles têtes le monde est gouverné. » Faibles têtes! Plus faibles caractères! On parle du concert européen. Par quels actes s'est-il manifesté? Il a armé des vaisseaux contre les Grecs et lancé quelques bombes contre les chrétiens, soi-disant pour empêcher la guerre, et cette honte n'a pas même été profitable; la guerre n'en a pas moins éclaté. C'est que le concert européen n'était qu'une apparence; il ne se maintenait entre les puissances qu'à la condition pour elles de ne pas bouger. L'Allemagne soutenait les Turcs, pendant que l'Angleterre, en empêchant le blocus du golfe de Volo, facilitait la concentration des troupes helléniques au nord de la Thessalie. Les chancelleries prétendaient régler à elles seules l'autonomie de la Crète; elles n'ont pas pu arriver encore à déterminer quelle sera la forme de cette autonomie ni sous quel gouverneur elle s'établira. Pour calmer des populations qui voulaient s'annexer à la Grèce, elles n'ont jusqu'ici trouvé à leur offrir qu'une abstraction.

Les peuples n'ont plus les ardeurs généreuses d'autrefois. Cependant on ne peut nier que les événements d'Orient troublent leur indifférence et leur causent une sorte de malaise. On n'organiserait pas facilement une manifestation en faveur de la Turquie, et le chef du cabinet italien, M. di Rudini, répondant aux véhémentes interpellations de M. Cavallotti, n'a pas craint de faire cet aveu : « La cause que soutient le gouvernement n'est pas populaire; mais le gouvernement qui entend servir l'intérêt du pays doit assumer de douloureuses responsabilités... Les dangers qui résulteraient de l'isolement sont graves. »

C'est la même note qu'a donnée, dans des débats récents, le gouvernement de la République. La République ne veut pas être isolée. Est-elle bien sûre d'avoir pris le meilleur moyen pour ne pas l'être? On peut se poser la question au moment où l'empereur d'Autriche se rend à Saint-Pétersbourg après avoir conféré avec Guillaume II. La première condition pour ne pas se vouer à l'isolement, c'est d'être *quelqu'un;* c'est d'avoir sa personnalité propre, et, quand on est un gouvernement, une politique qui s'affirme. L'Allemagne et l'Angleterre ont laissé paraître la leur, sans perdre pour cela leur place dans le concert européen. Peut-être même leur situation y est-elle devenue d'autant plus importante.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Année 1896 politique et judiciaire, par Gabriel Latouche. 1 vol. in-12. Ancienne maison Douniol, P. Téqui, successeur.

Donner une analyse substantielle et impartiale des débats parlementaires en résumant tour à tour les arguments des orateurs de tous les partis; présenter un tableau complet de la vie politique de l'année qui n'est pas enfermée tout entière dans l'enceinte du Parlement, mais qui doit comprendre les congrès tenus par tels et tels groupes, les banquets politiques, les déclarations des chefs de parti, certaines manifestations de la foi religieuse, enfin les nombreux procès qui se rattachent soit à des querelles politiques, soit à des querelles religieuses, tel est le programme que l'auteur de ce volume s'est tracé et qu'il a rempli.

Le classement à la fois chronologique (par mois) et méthodique est parfaitement adapté au but que l'auteur s'est proposé. Il n'est pas un homme politique, un publiciste qui n'y trouve une aide considérable pour ses travaux. Grâce à des tables très bien faites, l'homme du monde lui-même en appréciera souvent l'utilité pour préciser un souvenir, rappeler un événement.

L'Année politique et judiciaire de M. Latouche est plus complète que n'importe quelle publication analogue. Il faut en souhaiter vivement la continuation.

Le Mois des Roses ou le Rosaire médité pendant le Mois de Marie, par le P. Fages. In-16. Prix : 2 francs. Ancienne maison Ch. Douniol, P. Téqui, successeur.

Sous ce titre gracieux, le P. Fages, des Frères-Prêcheurs, auteur de l'*Histoire de saint Vincent Ferrier*, vient de composer un petit livre contenant trente et une méditations sur le Rosaire. Il est écrit dans une langue bien française, bien vivante, ennemie du verbiage, point ennemie du trait et du mot à l'emporte-pièce.

La piété que prêche le Rév. Père repose tout entière sur l'intelligence et l'amour de la souffrance, en telle façon que le *Mois des Roses* pourrait s'appeler tout aussi bien le *Mois des Epines*, si l'auteur, pénétrant jusqu'à la source du Mystère, n'avait su en tirer le charme divin qui transforme en douceur leur âpreté naturelle.

Petit par sa forme, grand et puissant par le fond, le *Mois des Roses* sera un excellent Mois de Marie à lire et à méditer.

Sentiments et idées de ce temps, par Henry Bordeaux. 1 vol. in-16, Perrin.

Nous n'avons pas à présenter M. Bordeaux à nos lecteurs. Ils ont apprécié par eux-mêmes la délicatesse de son analyse, la subtilité légèrement railleuse de sa philosophie et l'élégance de son style. Ce volume, tout autant qu'*Ames modernes*, dont nous constations naguère le succès, est fait pour leur plaire. Ils y trouveront, avec plusieurs études parues ici même, des *Essais* sur Chateaubriand, sur le marquis Costa de Beauregard, sur M. Lamy, sur M. René Bazin, qui sont parmi les meilleurs qu'on puisse lire à leur sujet. Le livre se termine par de petits chapitres amusants ou graves sur diverses opinions de notre temps. Il est rare de trouver dans un volume autant de substance avec autant de charme. A ce double titre, le livre de M. Bordeaux est un livre de choix.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LA LEÇON

A TIRER D'UN SCANDALE

Il y a peu de temps, au cours d'un article de cette Revue[1], consacré à la situation actuelle des catholiques en France, nous nous étions permis de signaler le tort que font à l'Église les mystiques et les illuminés, « acceptant sans contrôle les histoires les plus folles ».

Nous étions alors loin de penser que, quelques jours plus tard, ce jugement allait recevoir une consécration aussi éclatante que douloureuse. La séance du lundi de Pâques, dans la salle de la Société de géographie, marquera une date funeste pour les amateurs obstinés du merveilleux. A l'heure, depuis longtemps attendue, où devait paraître à leurs yeux une lucifèrienne convertie, dont les révélations terrasseraient ceux qui s'étaient permis de mettre son existence en doute, ils n'ont plus trouvé devant eux qu'un « fumiste marseillais » (car c'est ainsi que lui-même se qualifie)! Cet ancien pornographe, désormais retourné à son vomissement, a pris plaisir à leur révéler comment, douze années durant, il avait su capter et conserver, au prix de sacrilèges incessants, une confiance d'ailleurs malhabile à se défendre; ce qui lui a permis de « se documenter » à l'égard des catholiques un peu mieux que ceux-ci n'ont été renseignés par lui sur les « mystères supérieurs » de la franc-maçonnerie. Et les huées de l'auditoire indigné n'ont point réussi à troubler ce maître-cynique, tout heureux d'avoir enrichi la galerie des Méridionaux d'un type que même les plus hardis romanciers n'eussent jamais osé concevoir.

Deux semaines ont passé sur ce triste incident, et plusieurs jugeront peut-être que mieux vaudrait n'en plus parler. Tel est évidemment le devoir qui s'imposerait s'il apparaissait à quelque symptôme significatif que la leçon ait été comprise, et que des

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 mars dernier.

mesures viriles soient en préparation pour étouffer désormais dans l'œuf toute folie du même genre.

Malheureusement, il n'en est rien. D'une part, le mystificateur annonce, à bref délai, une manifestation nouvelle, où ses pauvres dupes passeront sans doute un vilain quart d'heure. Et, d'autre part, tandis que jusqu'ici on a vainement attendu quelque démenti venant de haut, qui permît de convaincre l'impie d'une nouvelle imposture, en lui rejetant à la face, comme autant d'inventions, les témoignages approbatifs dont il s'était targué, le langage de la presse, sauf de rares exceptions, n'est pas celui que les gens de cœur eussent voulu entendre en pareil cas.

Qu'on plaide les circonstances atténuantes pour excuser ou le trop bienveillant accueil de personnages mal renseignés, ou la longue persistance d'illusions inspirées à l'origine par un sentiment respectable, cela se conçoit. Cependant il est fâcheux que ce besoin de justification soit poussé jusqu'à méconnaître entièrement la gravité de la faute, comme l'urgence des résolutions qu'elle commande. Il est fâcheux surtout que, de certains côtés, on laisse voir une tendance à reprendre en sous-œuvre l'entreprise de l'inventeur du palladisme, et que, par amour invétéré du merveilleux, quelques-uns s'entêtent à infliger de force un brevet de véracité à celui qui se proclame lui-même un menteur. C'est vraiment trop s'inspirer de ce Marseillais (toujours les Marseillais!) qui, après avoir réussi par quelque grosse fantaisie à faire courir ses compatriotes du côté du port, se prend à dire : Si c'était vrai tout de même! et emboîte le pas derrière eux.

On ne saurait se le dissimuler. Il a été commis, tout au moins, une grave étourderie, dont les conséquences ont éclaboussé les personnalités les plus augustes. Il ne faut plus que de pareilles choses se renouvellent, et pour cela un examen de conscience s'impose, dans lequel on devra regarder la situation bien en face, et chercher sans pitié les causes qui ont rendu possible une pareille mésaventure, absolument comme le chirurgien fouille une plaie pour y découvrir ce qui en entrave la guerison. Mieux eût valu, sans doute, que cette recherche fût faite par des autorités plus qualifiées. Mais puisque la plupart des organes attitrés de l'opinion catholique semblent n'avoir pas conscience de cette nécessité, on excusera un isolé de vouloir dégager, sous sa responsabilité personnelle, la leçon que nous apporte le scandale du lundi de Pâques.

On a souvent répété, à juste titre, cette parole d'un grand philosophe que, dans les temps troublés, le difficile est, non pas de faire son devoir, mais de le connaître. Quand l'ordre règne dans une société, la connaissance du devoir n'est pas malaisée à acquérir,

car il y a, pour la répandre, des autorités légitimement constituées. Mais lorsque le pouvoir civil se vante, sous prétexte de neutralité, de ne plus obéir à aucun principe; quand il s'applique, de toutes manières, à paralyser l'action bienfaisante de la société religieuse régulièrement établie; quand les rapports du gouvernement avec l'Église finissent par se réduire, vis-à-vis des évêques, aux appels comme d'abus; vis-à-vis des desservants, aux suppressions d'indemnités; pour les communautés, à d'incessantes vexations; alors les phares s'éteignent ou ne jettent plus qu'une lumière douteuse, et les esprits, effarés par la nuit, deviennent la proie des empiriques et des imposteurs.

De ces derniers, il n'y a rien à dire ici. Leur industrie est une inévitable conséquence de la perversité humaine, et s'ils ont atteint aujourd'hui un degré de coquinerie vraiment extraordinaire, il faut avouer qu'on leur a fait la partie belle, par l'empressement qu'on montre autour de leurs boutiques. Cet empressement tient à un détraquement général des cervelles, qui fait qu'on ne sait plus s'éloigner instinctivement de ce qui est malsain. « La République n'est pas bégueule! » disait Gambetta, le jour où il a commencé à introduire, dans les réceptions officielles, des coutumes dignes des nouvelles couches. A force de vivre à côté de cette absence de bégueulerie, la partie de la société qui se croit chrétienne a fini par n'en être plus offensée. Elle prend même sa part de la pornographie régnante. Par le costume, par le spectacle, la littérature, les arts, le langage courant, elle semble s'appliquer à ne pas faire tache sur le milieu qui l'environne. Depuis longtemps, la toilette a cessé de fournir des signes distinctifs pour la bonne société, et les dames ont pris l'habitude d'accomplir les actes religieux dans le costume même qui convient au théâtre ou aux exercices mondains. Les mauvais journaux sont dans toutes les mains; le cabotinisme envahit tout, et quiconque veut rester fidèle à la vieille « honnêteté » de nos pères se voit traité de personnage antédiluvien.

Aussi, quand un « fumiste » entreprend d'exploiter cette disposition, trouve-t-il les gens sans défense. Eût-il dans son passé, dans ses allures, dans ses fréquentations actuelles, les choses les plus condamnables, loin d'y trouver un motif de répulsion, quelques-uns se sentiraient plutôt de l'attrait vers ces malpropretés, qui exhalent une vieille odeur de fruit défendu. Et c'est ainsi que même un Léo Taxil, l'auteur des *Amours secrètes de Pie IX*, parvient à s'introduire dans la confiance de ceux à qui son seul contact devait faire horreur, ou qui, tout au moins, auraient dû lui imposer, comme condition de leur pardon, le silence définitif du cloître!

A cela vient s'ajouter l'action funeste des empiriques et des exaltés. Le sentiment du désordre universel n'est pas méconnu par eux; mais, au lieu d'en attendre la guérison d'un retour pur et simple à la pratique des commandements de Dieu et de l'Eglise, chacun d'eux, par une révélation spéciale, se croit sur la voie d'une solution immédiate et merveilleuse.

D'abord, il y a les petites recettes de détail, dont chacune finit toujours par se résumer dans quelques statues et quelques cierges de plus, au grand bénéfice de ceux qui fabriquent ces emblèmes, au point qu'on les soupçonnerait presque d'être les initiateurs du mouvement. De la sorte, les édifices religieux changent tellement de caractère, que ceux d'entre nous qui ont dépassé la cinquantaine ont peine à reconnaître les sanctuaires où s'est faite leur première communion.

Entre la sévérité glaciale des temples protestants et le mauvais goût des églises méridionales, nos ancêtres de France avaient su trouver un type d'édifices majestueux et digne, où la prière montait tout naturellement vers le Très-Haut, le long des beaux piliers de pierre, dont une ornementation sobre adoucissait l'austérité. Pourquoi n'est-on pas demeuré fidèle à cette tradition, et quel bénéfice espère-t-on, surtout dans les villes où abondent les incrédules, de tant d'exhibitions polychromes, peu faites pour conquérir ceux qui n'ont pas eu le bonheur d'être élevés dans notre foi?

Sera-t-il permis aussi de signaler ces habitudes nouvelles, qui donnent une apparence théâtrale aux actes les plus sérieux de la vie chrétienne? De même qu'aujourd'hui certaine école, qui se dit « psychique », prétend *extérioriser* la sensibilité humaine et, sous couleur de servir la cause spiritualiste, s'amuse à des expériences qui dérangent bon nombre de cervelles en les préparant à toutes les inventions de l'occultisme, ainsi l'on peut dire que plusieurs des manifestations du sentiment religieux laissent voir, de nos jours, une tendance fâcheuse à *l'extériorisation*. L'Eglise, c'est-à-dire l'*ecclesia*, autrement dit l'*assemblée* des fidèles, ne suffit plus. Ses murs sont trop étroits; son cadre paraît trop raide. A tout instant des congrès sollicitent l'attention, nés d'initiatives parfois dangereuses, où l'on tente d'introduire les questions les plus délicates, celles qui exigeraient le plus de tact, de mesure et d'études préalables. Personne n'ose se mettre en travers, et l'on en est réduit à se féliciter quand on a pu « canaliser » ces témérités, en les contenant, jusqu'à nouvel ordre, par l'intervention d'un président prudent et ferme, que l'autorité diocésaine aura réussi à imposer.

Quelques-uns, de très bonne foi, pensent avoir remporté un

vrai triomphe, en déployant ainsi au dehors des drapeaux qui, jusqu'à présent, restaient dans l'enceinte du sanctuaire. Mais, sans compter l'irritation souvent engendrée par ces pratiques chez une majorité hostile, n'y a-t-il pas péril, même pour les croyants, à favoriser sans mesure ce genre d'exhibitions? Croit-on, par exemple, que la *Semaine eucharistique* de Diana Vaughan eût aussi facilement fait des dupes, si l'on était resté fidèle à la coutume de nos pères, pour qui, en dehors du seul jour triomphal de la Fête-Dieu, la Sainte-Eucharistie réclamait une adoration muette et intime, loin de l'agitation des congrès, de l'apparat des musées ou du pêle-mêle des revues hebdomadaires?

De la même façon, sous prétexte de réveiller les catholiques en leur donnant conscience de leur force, on les sollicite constamment à des manifestations retentissantes. Il est, en effet, assez agréable, au lieu de rester courbé avec contrition sur sa besogne quotidienne, de promener, en bonne compagnie, des bannières sur toutes les routes en criant : Seigneur! Seigneur! sans dédaigner, à l'occasion, quelque bon échange de horions avec la police ou un groupe adverse; sauf à se rafraîchir le gosier comme il convient, après ces bruyants appels au grand miracle qui doit tout restaurer.

Nous n'ignorons pas que ce langage risque d'être trouvé fort étrange par plusieurs, qui se scandaliseront à l'idée qu'on ose exprimer l'apparence d'un blâme sur certaines pratiques aujourd'hui très en faveur, et dictées, cela ne fait pas de doute, par les plus excellentes intentions. Néanmoins nous les supplierons de considérer qu'étant dans le pays une petite minorité, dont le devoir est, non seulement de défendre son intégrité, mais de faire des conquêtes, il s'impose absolument à nous de regarder au dehors et de réfléchir à l'impression produite, par nos actes extérieurs, sur un nombreux public, indifférent quand il n'est pas hostile, toujours heureux lorsqu'on lui fournit des prétextes de ne pas venir à nous. Les ornements dont on s'ingénie chaque jour à surcharger l'expression normale de la foi ne font assurément que du bien aux bonnes âmes. Mais celles-là étaient à tout jamais conquises, et si, pour leur procurer quelques satisfactions surérogatoires, on risque de creuser, entre nous et nos frères séparés, un fossé de plus en plus difficile à franchir, ce qui, regardé d'un certain bout de la lorgnette, semblait tout à fait bon, ne pourra-t-il pas, considéré autrement, apparaître comme funeste? N'est-ce pas une obligation pour nous d'y songer, pour éviter tout ce qui pourrait nous faire encourir le reproche d'avoir, en les heurtant sans nécessité grave, perdu des âmes qu'il eût été possible de conquérir?

On a souvent remarqué qu'en fait de politique, les Français

raisonnent volontiers comme s'ils étaient seuls au monde; et c'est presque un lieu commun d'insister sur l'avantage qu'ils trouveraient à se préoccuper un peu plus de ce que pense l'étranger. Combien ont dû, à sortir de nos frontières, le bénéfice d'apprécier les choses sous un tout autre jour, et de pouvoir avertir leurs compatriotes de dangers que cette insouciance du dehors ne leur avait pas permis de soupçonner! Pareille conduite devrait être observée par le « petit troupeau » de la société chrétienne; non certes pour s'abstenir, par respect humain ou pusillanimité, des actes nécessaires, mais pour ne pas se laisser entraîner, par quelque élan trop spontané, à certaines manifestations que le monde extérieur est incapable de comprendre; de sorte qu'il y puisera certainement des motifs pour s'écarter de notre foi.

D'autre part, en politique, beaucoup de nos amis tendent obstinément les bras vers un sauveur, quelque mal qualifié qu'il puisse être par lui-même pour remettre de la morale dans la société, et sans réfléchir qu'une fois donné le « coup de balai », on se retrouverait face à face avec les mêmes défectuosités individuelles; c'est-à-dire avec les mêmes causes de maladie pour la société que composent les individus.

Ensuite, on caresse agréablement la faiblesse humaine, en lui persuadant que son mal vient moins d'elle-même que de l'intervention de démons malfaisants. C'est si commode de rejeter sur Asmodée ou Bitru la responsabilité de ses fautes, et de remplacer un franc *mea culpa* par la poursuite, et au besoin l'exécution sommaire, de prétendus adorateurs de Satan! Ainsi le paysan qui a mal soigné sa vache s'en prend au voisin et l'accuse de lui avoir jeté un sort. Ainsi encore une armée sans vaillance crie à la trahison pour les défaites qu'elle doit à son manque de courage. Toujours le bouc émissaire, Juif, luciférien, franc-maçon ou traître; toujours la victime expiatoire, dénoncée si fort à propos pour nous sauver de la nécessité d'un effort personnel!

C'est par de tels procédés qu'on arrive à créer et à entretenir, chez les laïques et même chez les ecclésiastiques, un état d'esprit qui, en affaiblissant peu à peu la lueur du vieux bon sens français, finit par obscurcir la notion du réel, et conduit les imaginations surexcitées à des aventures comme celle dont le dernier acte vient de se jouer dans la salle de la Société de Géographie. Ce serait une grave erreur de la vouloir traiter comme une chose sans importance, comme un épisode d'aussi mince valeur que le triste personnage qui l'a conduit. Il faut avoir le courage d'y reconnaître une vraie défaite, ajoutée à celles qu'une mauvaise direction de notre politique nous avait déjà infligées.

Il y a vingt ans, sous prétexte d'arracher aux Juifs le monopole de l'argent, on a réussi à ruiner la moitié des catholiques en les lançant dans les spéculations de l'Union Générale. Depuis lors, c'est leur situation politique qu'on a gravement compromise dans la campagne boulangiste; et voici maintenant qu'on a risqué de leur faire faire un lamentable plongeon dans la mer du ridicule; cette mer si dangereuse en France, et d'où il est si rare que les naufragés réussissent à se tirer; comme si ce n'était pas un désastre de fournir à nos ennemis l'apparence d'une raison pour nous attribuer à tous la crédulité enfantine dont quelques-uns ont fait preuve!

Tout cela, c'est le résultat de la politique tapageuse et imprudente dont on a laissé arborer le drapeau, et qui entraîne d'autant plus de gens à sa suite que les rappels à une action plus sage sont moins hardis à se laisser entendre!

Quant au remède, où le chercher, sinon dans le retour à cette conviction que nos fautes à tous ont fait le mal, et que, seule, l'amélioration constante des individus peut le réparer? Ce n'est ni par des cris ni par des manifestations à grand fracas que les premiers chrétiens ont conquis le monde. C'est parce que leurs vertus ont fini par forcer l'admiration des païens. Réformons-nous nous-mêmes, autant que possible dans le silence : appliquons-nous, comme le recommandait naguère avec tant d'à-propos la *Réforme sociale*, à accomplir chacun les *devoirs de notre état*, respectant les hiérarchies et répudiant les méthodes révolutionnaires. Travaillons, au lieu de crier, à nous rendre meilleurs, plus laborieux et plus instruits que nos ennemis, ne demandant à Dieu, par nos prières, que la grâce de bien faire et la récompense des efforts sérieusement poursuivis. Et surtout ne permettons plus à quelques exaltés de fournir, aux adversaires de nos croyances, des prétextes pour nous accuser de confondre le surnaturel avec le merveilleux, la foi avec la superstition!

Mais à côté de ces règles générales, n'y aurait-il pas des mesures particulières à prendre sans retard? Serait-ce excessif de demander aux chefs de la société chrétienne s'ils ne jugent pas à propos d'établir le compte des responsabilités encourues, afin de reconnaître ceux qui, par leur manque de discernement, se sont vraiment disqualifiés pour la conduite des intelligences?

Si, pendant des mois, un général avait entretenu à sa table, s'éclairant constamment de ses indications, un espion payé par l'ennemi pour surprendre ses secrets ou tout au moins pour le déconsidérer, une fois la supercherie dévoilée, lui laisserait-on, non seulement son commandement, mais une influence quelconque dans

l'armée? Si un industriel avait choisi pour confident intime le représentant d'une maison concurrente, continuerait-on à lui confier la gestion des affaires qui exigent de la prudence, du tact et de la discrétion?

Or, tandis que se consommaient les turpitudes et les folies qui viennent d'éclater, alors que quelques-uns de nos journaux, menaient une campagne courageuse et persévérante contre les fidèles de Diana Vaughan, quels démentis, quels anathèmes même ne recevaient-ils pas de la part d'une partie de la presse catholique militante!

De ces derniers journaux, les uns n'ont rien vu jusqu'à la fin, ou se sont prêtés, avec une « impartialité » regrettable, à la discussion contradictoire du palladisme; d'autres affirment aujourd'hui que, depuis longtemps, ils savaient à quoi s'en tenir; ce qui aggrave leur faute, car alors ils avaient le devoir strict de démasquer la supercherie. Continuera-t-on à leur accorder la même autorité? « Simple malentendu! » dit Tartarin quand il est pris en faute. Mais si cette excuse peut suffire au héros de Tarascon, des enfants de l'Eglise ne sauraient s'en accommoder, et ce n'est pas par une pirouette sur les talons qu'ils peuvent dégager leur responsabilité.

Il est encore une revue italienne, en possession d'un crédit universel, et dont l'impeccable (nous allions dire l'implacable) sévérité de doctrines semblait défier tous les assauts. Plus longtemps et plus complètement que tout autre organe, elle a donné dans le panneau tendu par un impie. Ne convient-il pas, pour son honneur, que ses graves rédacteurs soient invités à employer désormais leurs aptitudes sur un terrain où la clairvoyance humaine sera moins nécessaire?

Enfin n'est-il pas déplorable qu'au lieu de défendre, avec un soin jaloux, l'accès des hautes personnalités qu'aucune souillure ne devrait jamais effleurer, on puisse les exposer au contact prolongé de gens indignes et même infâmes, qui viennent leur escroquer des bénédictions et des encouragements?

En vain alléguerait-on la parfaite bonne foi et les excellentes intentions de ceux qui se sont ainsi laissé tromper. Ce sont choses dont on dit que l'enfer est pavé. Qu'on bénisse ces hommes pour le bien qu'ils ont voulu faire! Mais ne devrait-on pas paralyser, ou détourner sur un emploi moins dangereux, des activités si empressées à se compromettre, surtout quand leurs efforts ont eu pour résultat de fortifier le dangereux ennemi qu'on voulait combattre, en lui permettant de se poser devant l'opinion comme l'objet de ridicules calomnies?

Sans doute, c'est grande hardiesse à nous de poser de telles questions! Pour nous résigner à le faire, il a fallu un sentiment bien vif des dangers que court en France la société chrétienne, joint à la conviction que, pour les conjurer, il n'y a pas une faute à commettre. Mais, qu'on ne s'y méprenne pas! il ne s'exhale ici aucun cri de révolte; c'est une simple clameur d'alarme que nous poussons; c'est la corde du tocsin que nous nous permettons d'agiter à la lueur de l'incendie entrevu.

Dans l'armée la mieux disciplinée, il n'est jamais interdit à un soldat de crier qu'il aperçoit l'ennemi. Si ses chefs n'en tiennent aucun compte, il n'en restera pas moins fidèle au drapeau, prêt à subir, avec tous ses compagnons d'armes, les conséquences des surprises qu'on n'aura pas voulu éviter. Du moins, quand viendront les désastres, en portera-t-il plus légèrement le poids. Car c'est un grand adoucissement aux meurtrissures reçues en commun, de pouvoir en répudier légitimement la responsabilité. A l'heure où d'autres, tout en soignant leurs propres plaies, devront en outre se frapper la poitrine à la pensée du mal où ils auront entraîné leurs frères, heureux ceux des blessés qui pourront garder le droit de se dire tout bas : *Liberavi animam meam!*

A. de Lapparent.

JUBILÉ DE DIAMANT

1837-1897

I

Il ne s'agit pas ici, comme on pourrait le croire, d'un conte de Shéezarade, mais d'une véridique histoire; il est vrai que sous le règne des reines l'histoire prend facilement des allures de roman; l'instinct chevaleresque des hommes s'éveille, l'attention des femmes s'attache d'une manière particulière à celle qui vit pour la gloire ou la honte de leur sexe, et Clio, comme auraient dit nos aïeux, perd quelque chose de son insensibilité austère. Ne croirait-on pas, en effet, voir s'ouvrir un joli roman quand on lit les premières pages du règne de la reine Victoria? Quand on voit apparaître cette jeune fille de dix-huit ans à peine que les plus grands d'un grand royaume viennent troubler à l'aube pour lui apporter sa couronne? Elle s'est endormie princesse et se réveille reine par un coup du destin, et, dès la première minute, la perfection de son attitude émerveille l'expérience de ces hommes blanchis sous tant de harnais divers! Sans un instant d'hésitation, malgré son émotion profonde, elle est toute à son rôle, sans un faux pas, sans une erreur. C'est le résultat de l'éducation la plus prévoyante, sévère, peut-être, mais nécessaire, en vue d'un tel avenir. Pas un jour la duchesse de Kent ne l'avait oublié, n'avait négligé le moindre détail. Un seul suffira pour donner la mesure de sa minutieuse attention. Afin que la future reine fût bien au courant de l'étiquette et des nuances à observer lorsqu'elle aurait à recevoir les dames au grand lever, on avait fait habiller un certain nombre de poupées en toilette de cour; des trous percés dans des planchettes correspondaient à des chevilles fixées sous leurs pieds de telle sorte qu'elles se tinssent debout; et princesses, ambassadrices, duchesses, pairesses, femmes de hauts dignitaires, simples dames, étaient présentées à Sa Majesté qui les accueillait selon leur rang!

Si l'on soignait ainsi la forme, on se préoccupait encore plus du fond; la petite princesse n'était pas dépourvue de la disposition

volontaire de sa race; on s'appliqua sans relâche à la discipliner; c'était rendre à elle et au pays un service éminent; une reine constitutionnelle est appelée à se dominer, à se sacrifier sans cesse, si elle veut éviter des orages et des écueils dangereux; si l'enfant souffrit parfois, la souveraine en bénéficia plus tard; sans devenir jamais dissimulée, elle apprit à se dominer, à ne pas se livrer imprudemment : « Nous la connaissons peu, disait la duchesse de Northumberland placée auprès d'elle pour lui enseigner l'étiquette des cours; elle avait compris qu'il ne fallait pas engager de luttes inutiles. Combien ce principe lui a été précieux? Toutefois le naturel n'était pas chassé; une fois reine, elle entendit l'être autant que cela lui était permis. Elle aimait tendrement sa mère; elle la pleurait amèrement le jour où le prince Consort disait à « l'ange princesse » de la famille, plus tard Alice de Hesse : « Allez consoler maman. » Néanmoins elle ne l'admit pas un seul jour à partager ses prérogatives; peut-être avait-elle trop expérimenté sa tendance dominatrice et trouvait-elle qu'une reine suffisait, en quoi elle ne se trompait pas. « Je ne suis plus rien, » disait la duchesse, non sans quelque amertume. Elle fut toujours la mère la plus chèrement et respectueusement aimée. Si la reine Victoria n'a jamais empiété sur les droits de la Constitution, elle n'a pas permis qu'on empiétât davantage sur les siens, et le jour où un ministre, cependant très populaire, lord Palmerston, prétendit agir comme si elle n'existait pas, elle le brisa durement. Mais revenons au début de cette royauté aujourd'hui si vénérable.

Dès la première heure, la reine Victoria met en action cette politesse des rois toujours si sûre de plaire; elle ne veut pas faire attendre à sa porte les nobles messagers, dont l'un est, après le monarque, le chef de son Église. Sans hésiter elle se présente à eux, les yeux encore lourds de sommeil, mais l'esprit en éveil, enveloppée d'un vêtement blanc du matin, les pieds nus dans ses mules et parée seulement de sa jeunesse, de sa fraîcheur, de ses beaux cheveux blonds qui tombent sur ses épaules Sa première pensée est de s'incliner devant le primat d'Angleterre pour lui demander d'appeler sur elle la protection divine. La coquetterie la plus raffinée, l'habileté la plus consommée, n'auraient pu trouver mieux pour séduire les témoins de cette scène et le sentiment général du pays.

Ce qui suit est aussi gracieux, touchant et plein de tact, ce don précieux entre tous dans une situation exposée sans cesse aux regards et à la critique universelle; don sans lequel les plus hautes vertus peuvent être méconnues. Aussitôt libre, la jeune souveraine écrit une lettre pleine de cœur à la veuve de Guillaume IV, Adélaïde, et l'adresse « à Sa Majesté la reine d'Angleterre ». Quelqu'un

lui fait observer qu'elle seule a le droit désormais de porter ce titre : « Je le sais, répond-elle, mais je ne veux pas être la première à l'en faire souvenir. »

Quelques heures après a lieu le premier « conseil privé ». Un peu lasse et pâlie, la jeune reine en deuil vient présider cette assemblée d'hommes considérables par le rang, la naissance, les services rendus; leur nombre l'étonne un peu, mais eux-mêmes sont encore bien plus surpris du mélange de grâce et de fermeté, d'empire sur soi et de modestie dont cette souveraine d'un instant leur offre le spectacle : « Jamais, disent-ils tous, on n'a rien imaginé de semblable. »

On a cependant négligé de lui enseigner cette préface de son rôle; elle vient de l'apprendre du premier ministre, lord Melbourne, qui lui-même a dû s'en remémorer les nombreux détails. Quand elle éprouve la moindre hésitation, c'est vers lui que se tourne son regard.

Une seule fois, elle laisse voir son émotion; c'est lorsque ses oncles, les ducs de Sussex et de Cumberland, deux vieillards, s'avancent pour lui baiser la main et lui prêter serment à genoux. « Le rouge lui monte jusqu'aux yeux, dit Greville; elle se lève, les embrasse tendrement et va même au-devant du duc de Sussex, infirme, car, lui dit-elle, si je suis la reine, je suis aussi votre nièce! »

Quand les conseillers se dispersent pour rentrer à Londres, un concert de louanges se répand par la ville, et les journaux en portent l'écho jusqu'au bout du royaume.

Pendant ce temps, celle qu'on admire ainsi, vaincue enfin par la nature, est en proie à une violente crise de nerfs dans les bras de sa mère. Un peu remise, elle lui dit : « Je ne peux vraiment croire que je suis reine d'Angleterre, mais enfin puisque votre petite fille est réellement la souveraine de ce grand royaume, c'est sur vous, chère maman, que je vais faire ma première expérience du pouvoir : votre reine vous ordonne de la laisser seule pendant deux heures. » Et pendant ces deux heures, la reine prie!

Le lendemain, ce n'est plus à quelques grands dignitaires qu'elle se montre, c'est à son peuple; on a pu la voir depuis sa naissance, sous les ombrages de Kensington en longeant la haie du parc; du reste, on la connaît peu, car sa mère l'a tenue éloignée d'une cour dont l'atmosphère morale ne convenait guère à une jeune fille. La fenêtre du palais de Saint-James s'ouvre; sur le balcon paraît la royale enfant, toute mignonne dans sa robe de deuil sur laquelle est jetée une mante blanche; elle est très pâle, mais très maîtresse d'elle-même; des acclamations assourdissantes l'accueillent; pour la

première fois, on voit ce salut si surprenant de majesté dans une femme de stature si médiocre; les cris redoublent, elle se trouble; ses larmes coulent : « Dieu te sauve! reine qui pleure, » dira Elisabeth Barrett Browning se faisant l'écho de toutes les voix : « Une bénédiction est descendue sur nous avec tes larmes, tu seras bien aimée. »

N'avions-nous pas le droit de dire que ce premier chapitre du règne ressemblait au début d'un roman? Il n'y manque ni le poète, ni l'épilogue que voici; aussi vite que pouvait se faire à cette époque où le câble électrique n'enserrait pas le globe de sa ceinture magique, la nouvelle Majesté recevait d'Allemagne les lignes suivantes : « Vous voilà reine du plus puissant royaume d'Europe; dans votre main repose le bonheur de millions d'êtres. Que le Ciel vous aide et vous envoie la force d'accomplir cette haute, mais difficile tâche! Je souhaite que votre règne soit long, heureux et glorieux, et que vos efforts soient récompensés par la reconnaissance et l'amour de vos sujets. — Albert. »

On sait quelle place ce nom devait prendre dans la vie de la souveraine!

II

Les cœurs s'étaient donnés! Comment la reine Victoria a su les garder pendant deux générations, comment son nom est devenu pour les enfants d'aujourd'hui, comme pour leurs pères et leurs grands-pères, *the house hold Word* (le mot du foyer) par excellence, c'est ce que nous tenterons de faire comprendre à nos compatriotes qui, pour la plupart, s'expliquent mal les causes de l'attachement profond voué à la reine par ses innombrables sujets. C'est là le but que nous nous proposons bien et non de raconter un règne auquel suffirait à peine un gros volume. Combien de fois on nous a répété cette phrase plutôt naïve : « Mais enfin qu'a-t-elle fait de si extraordinaire, la reine Victoria, pour qu'on lui dresse ainsi des autels? Elle n'a inventé ni les chemins de fer, ni le télégraphe électrique; elle n'a pas conquis de sa propre épée les deux tiers des Indes, l'Australie et l'Afrique australe, » etc., etc. Non, sans doute; mais ce qui fait les grands règnes, ce qui fait qu'on a des Elisabeth, des Louis XIV, des Pierre le Grand, c'est bien moins l'action ostensible que l'autorité morale de certaines personnalités armées par la destinée d'un pouvoir considérable et capables de comprendre, de synthétiser en quelque sorte les besoins et les tendances de leur époque, d'en grouper autour d'elles les représentants les mieux doués, de les seconder par leur influence et leur sympathie, de les guider le cas échéant, de calmer les impa-

tients, d'encourager les timides, de réparer les injustices, de travailler avec ceux qui préparent l'avenir, d'incarner pour tous ce sentiment de solidarité d'union, de protection éclairée, source de force et de progrès.

Telle aura été l'action de la reine Victoria sur son siècle, et plus on pourra, de ce sommet qu'on appelle l'avenir, embrasser l'ensemble de son règne, mieux on reconnaîtra la réalité, l'efficacité de cette action.

Plusieurs fois, le peuple anglais a confié son honneur et ses destinées à des femmes; toutes, à part Marie Tudor, ont glorieusement répondu à cette confiance. Deux d'entre elles, par la splendeur de leur règne, par l'essor donné, sous leurs auspices, à la puissance britannique, ont même éclipsé la renommée de tous les rois d'Angleterre, excepté peut-être celle d'Alfred le Grand et d'Edouard III. Leurs deux règnes sont les points culminants de l'histoire nationale, et les noms d'Elisabeth et de Victoria se détachent en vedette sur ceux des trente-sept souverains qui se sont succédé depuis Egbert.

Seules, elles peuvent se comparer l'une à l'autre, en tenant compte des modifications apportées par les siècles et les évolutions de l'esprit humain.

Le règne d'Elisabeth appartient à ce qu'on appellerait en phraséologie moderne l'école romantique, chevaleresque encore, à panache, à grande représentation, à costumes magnifiques, à beaux gestes, à langage hyperbolique. C'est un poème épique en action. La foi monarchique est à son apogée; la reine est une idole hiératique sous ses vêtements lourds de perles, d'or et de pierreries; idole exigente, égoïste et cruelle, dont la faveur tue; mais qui, néanmoins, se fait sincèrement adorer, parce qu'elle est en sympathie absolue avec son peuple, parce qu'elle a l'intuition de ses destinées, personnifie son génie politique et ses aspirations religieuses, et fonde sa grandeur sur des bases que rien n'ébranlera plus. Ses hommes d'Etat sont les deux Cecil et Bacon, ses hommes de mer Drake et sa pléiade; ses chevaliers (les derniers), Philippe Sidney et Walter Raleigh; ses poètes, Spenser et Shakespeare. Nous ne citons que les plus grands de cet âge héroïque.

Avec la reine Victoria nous sommes dans l'âge démocratique. La grande vague puritaine a passé sur l'Angleterre et déposé un limon sur lequel a germé la classe moyenne; devenue peu à peu la puissance dirigeante, puis, graduellement, les masses ont monté jusqu'à elle et partagé ses conquêtes. De même que la reine Elisabeth représentait le pouvoir personnel, la société aristocratique et hiérarchique, amie du faste et des grandeurs féeriques, de même la reine Victoria représente la société bourgeoise, vouée au respect de

la volonté nationale, aux vertus et aux mœurs de famille; car il ne faut pas croire, et personne ne le sait mieux que la souveraine, que les forces vives du pays résident dans une minorité brillante et bruyante. Nulle part, les idées semées par la Révolution française n'ont trouvé un terrain mieux préparé que celui où Cromwell avait promené le fer de sa charrue égalitaire; nulle part les droits de l'homme, proclamés par la France, n'ont été mieux compris et mieux appliqués que dans ce pays où les institutions donnent à tous la même liberté, la même protection, l'égalité absolue.

Si cette égalité n'existe pas au même degré dans l'esprit public et dans les usages sociaux, il faut l'attribuer au bon sens de la race et à la permanence d'une hiérarchie sociale indispensable à toute société bien organisée. Les lois ont eu beau se démocratiser, faire bien réellement de la monarchie constitutionnelle anglaise la meilleure des républiques, plus l'immense famille anglo-saxonne s'est accrue, s'est annexé de nouveaux rejetons et mieux elle a compris la nécessité d'un lien pour l'énorme faisceau, d'une clef de voûte pour le colossal édifice. Ce sentiment ne peut s'incarner que dans une individualité : celle du souverain. Un parlement et des ministres ne comptent guère pour une population dispersée sur tous les points du globe et dont chaque fraction peut s'octroyer une constitution, un autre parlement et d'autres ministres pour son usage particulier; la royauté héréditaire, au contraire, domine tout, est une réalité aux yeux de chaque individu parlant la langue anglaise, le centre immuable auquel aboutissent tous les rayons de la vaste circonférence, la haute tour de la forteresse, au sommet de laquelle flotte l'étendard national. L'un des plus précieux résultats de ce fait, outre le sens intime d'union, de force et de durée qu'il entretient, c'est d'empêcher l'éclosion des fléaux d'envie et de haine sociale qui caractérisent les démocraties pures, débarrassées de tout frein. Déjà des symptômes alarmants se manifestent en Angleterre depuis que des réformes ont transféré, un peu hâtivement, le pouvoir gouvernemental des classes moyennes aux classes ouvrières; la loi du nombre, remplaçant la loi du choix, doit produire partout les mêmes effets : l'affaiblissement du respect, l'abus de la force brutale, la jalousie des supériorités, la division plus profonde des classes, l'âpreté de la lutte, le déplacement des inégalités, l'oppression des plus éclairés par les plus forts. Toutefois, l'Angleterre est et sera longtemps encore, probablement, sauvegardée par ses traditions, par un long exercice des libertés politiques, par un sens pratique très développé, par l'énergie résistante des classes autrefois seules dirigeantes et par le sentiment du devoir basé sur un idéal religieux très profondément ancré

dans les âmes. C'est à la réunion de ces qualités que la manifestation dont l'empire britannique va être le théâtre, devra sa spontanéité, son caractère vraiment national. Elle sera de nature à fixer l'attention de quiconque se préoccupe des enseignements de l'histoire. Elle sera, pour les Français en particulier, un sujet d'étonnement mêlé, pour beaucoup, de tristesse et de regret, car elle se fera en l'honneur de la tradition, de l'union et du devoir accompli, c'est-à-dire de tout un ordre d'idées que nous nous appliquons, depuis un siècle, avec un succès lamentable, à détruire dans notre pays.

Nous nous flattons d'être aujourd'hui la société la plus démocratique d'Europe, de tout faire pour le peuple et par le peuple. Il faut croire qu'il y a plus d'une façon de comprendre ce régime, car si jamais manifestation s'est présentée sous un aspect vraiment populaire, c'est assurément celle dont la reine Victoria va être l'objet. Trois cent cinquante millions, d'êtres humains vont apporter spontanément et de tout cœur, leur hommage à une femme qu'un nombre infinitésimal d'entre eux a vue, mais qui n'en est pas moins, nous l'avons dit, une réalité vivante dans l'existence de deux générations, et, pour cette agglomération d'humanité, le symbole de la durée, de l'équilibre, de l'ordre, de la protection pour tous et pour chacun, autrement dit : de la puissance et de la sécurité. Comment s'établissent ces courants de sympathie entre un seul être et des millions d'autres êtres? C'est évidemment la résultante d'un nombre infini de faits petits et grands, — peut-être plus souvent petits que grands, — qui peu à peu enveloppent comme d'un réseau la pensée de tous et répondent par leur nature aux sentiments intimes d'une race; plus ces faits s'accumulent, plus ils acquièrent d'influence, et pour cette raison la durée est déjà un mérite aux yeux de la communauté; elle sait gré à la personnalité qui l'a bien comprise et bien secondée de lui épargner les changements, les inquiétudes de l'inconnu.

Depuis soixante ans, la vie de la reine Victoria s'est si bien fondue en celle de son peuple, que les deux n'en ont plus fait qu'une. Quand l'intérêt général a été en jeu, on a senti le cœur de la souveraine battre à l'unisson avec celui des masses. Un mot d'enfant, qu'on aurait pu répéter souvent, traduisit à merveille, un jour, les émotions patriotiques de la reine. Pendant la guerre de Crimée, lord Raglan était venu faire un court séjour en Angleterre; il allait repartir : « Cher lord Raglan, lui dit une des petites princesses, allez-vous-en là-bas et prenez Sébastopol bien vite ou maman mourra d'inquiétude. »

Dans les occasions intéressant plus particulièrement la reine et

sa famille, la nation entière a partagé leurs bonheurs et leurs épreuves. Celles-ci ont été nombreuses, car la reine a connu les amertumes autant que les douceurs de l'existence. On a remarqué que rarement elle avait pu quitter le deuil pendant longtemps, et pour combien d'êtres chers, amis et serviteurs de tous rangs, elle l'a porté dans son cœur seulement!

Ses douleurs n'ont fait que développer sa sensibilité, le don de sympathie qui la caractérise et dont les témoignages s'adressent à toutes les souffrances qui lui sont connues. Que de lettres touchantes sa main a tracées sous le coup de douloureuses émotions causées par la perte de quelque affection précieuse! Entre tant d'autres, nous reproduisons ici quelques-unes des lignes adressées, en 1886, au fils et à la veuve d'un pasteur écossais, le révérend M. Tullock, haut dignitaire de l'Eglise d'Écosse, que Sa Majesté honorait d'une profonde et respectueuse affection.

« Je suis écrasée par cette affreuse nouvelle! Votre cher, excellent et distingué père nous est donc enlevé aussi, à nous et à notre chère Ecosse dont il a si noblement défendu l'Eglise. Encore une fois, j'ai perdu un ami cher et honoré, et mon cœur défaille quand je pense que je ne verrai plus ce noble et bon visage, que je n'entendrai plus ces paroles de sagesse et de grandeur d'âme chrétienne qui me faisaient tant de bien! Mais je ne devrais pas parler de moi, quand vous, ses enfants, votre chère mère et notre bien-aimée Ecosse perdez tant! Cependant, j'espère être pardonnée si je parais égoïste, car j'ai perdu tant d'affections et je me sens *si seule*... Plus, plus jamais! Ces horribles mots, qu'il m'a fallu répéter si souvent, me font faiblir le cœur. Que la volonté de Dieu soit faite!... »

Et à la veuve, la reine écrivait : « Il faut permettre à celle qui respectait, admirait et aimait votre cher et distingué mari, de vous écrire, quoiqu'elle vous soit personnellement inconnue, et d'*essayer* de vous dire ce qu'elle ressent. Mon cœur saigne pour vous, la chère et digne compagne de cet homme excellent, noble et si éminemment doué, au cœur si grand et si brave, pour vous dont la vie est brisée par la perte la plus grande qui puisse frapper une femme... Je désire bien vivement vous faire une visite et j'espère que vous me permettrez de venir sans aucune cérémonie et en toute discrétion, comme à une personne qui connaissait si bien votre mari, qui a passé par bien des douleurs, qui sait ce que vous éprouvez et ce que vous souffrez. Je vous en prie, exprimez toute ma sympathie à vos enfants pour la perte d'un tel père. Ma pensée vous suivra particulièrement demain, et je prie pour que Dieu soit avec vous pour vous aider et vous soutenir. »

Les plus humbles s'adressent avec confiance à la bonté maternelle de la reine, témoins ces deux femmes de mineurs du Cornouailles qui, manquant d'argent pour aller rejoindre leurs maris à la Nouvelle-Ecosse, écrivirent naïvement à Sa Majesté pour implorer son secours. Aussitôt elle fit prendre des renseignements, et, les trouvant bons, envoya aux deux femmes les fonds nécessaires pour leur traversée.

Quel long chapitre de souvenirs touchants Windsor, Osborne et Balmoral pourraient fournir! Que de pauvres demeures éprouvées par la maladie ou la mort ont vu « la première dame du royaume » s'asseoir au chevet d'un infirme, lui apporter, avec des secours matériels, le réconfort de la bonne parole transmise par cette voix exquise tant admirée autrefois dans les grands jours officiels! Que de larmes essuyées par cette main maternelle!... Que de preuves de sollicitude données autour d'elle, ajoutant un élément précieux à l'enseignement moral des enfants royaux. Plusieurs d'entre eux étaient encore fort jeunes, lorsqu'une de leurs institutrices, Ecossaise de naissance, apprit la grave maladie de sa mère. Malgré ses vifs regrets à l'idée d'abandonner sa situation, elle ne pouvait supporter la pensée de ne pas donner ses soins à sa bien-aimée malade. Elle offrit donc sa démission à la reine, qui la refusa aussitôt. « Mon enfant, dit-elle, allez de suite retrouver votre mère; restez près d'elle aussi longtemps qu'elle aura besoin de vous et revenez-nous après. C'est moi qui vous garderai votre place. Le prince et moi, nous ferons dire leurs leçons aux enfants; mettez-vous donc l'esprit en repos sur ce qui touche vos élèves. » La gouvernante partit et revint après avoir perdu sa mère. Lors du premier anniversaire, la reine, la sachant plongée dans une profonde douleur, vint la trouver et lui dit : « J'avais l'intention de donner l'ordre qu'on vous laissât entièrement à vous-même pendant tout ce jour. Qu'il soit pour vous un jour de congé triste et sacré. Je me charge des enfants. Pour vous prouver que je n'avais pas oublié ce douloureux anniversaire, je vous apporte ce petit souvenir. » Et elle lui attacha au bras un bracelet de deuil portant un médaillon destiné à recevoir des cheveux de la morte et sur lequel était gravée la date du décès. Les morts ne sont pas plus négligés que les vivants. On vit un jour la reine, appelée à Edimbourg par des affaires de l'Etat, se détourner de son chemin pour aller dans un cimetière prier sur la tombe élevée par son ordre à une femme de chambre italienne qui l'avait fidèlement servie. C'était bien le même cœur qui, après deux jours de règne, envoyait un livre de psaumes à une petite malade, fille d'un ancien soldat de son père et logée par la duchesse de Kent près de Kensington. Par une

attention délicate, la nouvelle reine avait marqué dans le livre les jours où elle lisait certains psaumes, afin que sa petite amie d'enfance pût unir sa pensée à la sienne; de plus, elle avait peint un signet pour marquer les pages et elle écrivait : « Quoique maintenant reine d'Angleterre et obligée de quitter Kensington, je ne vous oublie pas. » La jeune fille, tout en larmes, disait au pasteur venu pour la voir : « N'est-ce pas beau, monsieur? Elle ne m'oublie pas. »

Non, la reine n'oublie jamais ceux qui ont su gagner son affection, c'est un des traits séduisants de sa nature, et elle le manifeste avec cette simplicité qui faisait dire à la nourrice du prince Arthur, duc de Connaught : « Sa Majesté est une femme excellente qui aurait su être la femme d'un homme pauvre aussi bien que reine. »

Quand on sait que des faits de cette nature se reproduisent constamment dans la vie quotidienne d'une souveraine surchargée de devoirs et de travaux, on ne s'étonne pas qu'avec le cours des ans un lien d'affection s'établisse et se resserre entre la grande famille et celle qui en est le chef. Ce sentiment s'exprima de cent façons attendrissantes, en 1887, l'année du Jubilé, quand la population la plus pauvre de Londres voulut remercier « la Mère du peuple ».

Ce sera bien autre chose en 1897. On avait déjà entendu parler de jubilés royaux. Aux premières années du septième siècle, on avait vu celui d'Ethelbert, le disciple d'Augustin, le premier roi chrétien, le premier législateur de la monarchie anglo-saxonne. Au treizième siècle, ç'avait été le tour d'Henry III, le sauveur de l'indépendance nationale découragée par Jean sans Terre et prête à se livrer à la France; roi éclairé, qui a promulgué la Grande Charte, et dont le règne a pour symbole l'abbaye de Westminster, comme le règne témoin du troisième jubilé, celui d'Édouard III, le monarque guerrier, sera représenté par Windsor, la fier donjon royal encore admiré de nos jours et abritant son illustre descendante. La face du monde s'est renouvelée quand l'Angleterre célèbre le quatrième jubilé. Pourquoi fête-t-elle ce pauvre roi Georges III, vieux, infirme, dément, qui a perdu l'Amérique? Pourquoi, malgré tout, le surnomme-t-elle « le Père du peuple »? Parce qu'il a été un roi patriote, parce que, dans sa lutte avec la France et Napoléon, il a incarné en lui les haines, les préjugés, les passions de ses sujets, et qu'aux mauvais jours, il n'a jamais désespéré; parce que de grands hommes ont fait en son nom de grandes choses; mais, surtout, parce qu'il a purifié l'atmosphère morale si corrompue par les premiers de sa race et leurs harems tudesques, et, secondé par la bonne petite reine bourgeoise Charlotte, pratiqué sur le trône les vertus de famille chères à l'Angleterre.

Le cinquième jubilé, la plupart des Anglais d'aujourd'hui l'ont vu et célébré, mais ils n'en sont que plus impatients de recommencer en l'honneur de ce fait unique dans leur histoire : les noces de diamant de la souveraine avec son peuple. Déjà, en 1896, ils désiraient se livrer à leurs manifestations, mais la reine, avec une belle confiance en son étoile, a voulu attendre que la soixantième année de son règne fût entièrement révolue, et l'on s'est incliné.

On dit que l'enthousiasme dépassera de mille coudées celui de 1887; et dans tout cela, rien d'officiel, pas le moindre mot d'ordre d'une cour ou d'une administration; nous nous trompons, il y en a un et il émane de la reine. Elle a fait connaître son vif désir que cette date mémorable fût marquée par la création d'œuvres et d'institutions utiles et bienfaisantes aux masses. Elle veut que sa grande fête soit la *Fête de la Bonté* et que l'on s'ingénie à découvrir des moyens d'améliorer la condition de tous ceux pour qui la vie est dure. En 1887, ce n'était ni un Westminster ni un Windsor qui symbolisaient cette étape de l'histoire nationale, c'était « le Palais du peuple » dans le quartier le plus déshérité de Londres, c'est-à-dire l'air, la lumière, la joie des yeux, la révélation du beau, l'allègement du fardeau pour ceux qui portent le plus lourd. Ce sont les manifestations de ce genre que la reine souhaite voir se multiplier en cette occasion plus solennelle, sans précédent. Elle sera plus que satisfaite; l'initiative prendra les formes les plus variées, les unes excellentes, les autres futiles et irréalisables. Chacun prêchera pour son saint, selon l'expression populaire; l'armée pour ses soldats, la marine pour ses matelots, l'Eglise pour ses desservants, les apôtres de l'enseignement pour la diffusion des lumières, la charité pour ceux qui souffrent de tant de manières. La femme sera la plus privilégiée, car la vie entière de la reine a plaidé sa cause et servi ses intérêts mieux que tous les discours et toutes les réclamations du monde. Comment un Anglais pourrait-il condamner l'ingérence de la femme dans les affaires du pays, quand depuis soixante ans il s'applaudit de la présence d'une femme à la tête de ses affaires? Comment répéterait-il les vieilles banalités au sujet de l'incapacité physique et intellectuelle du sexe si longtemps déclaré inférieur et faible, quand il a vu, pendant plus d'un demi-siècle, cette même femme supporter sans fléchir le poids de ses multiples devoirs d'épouse, de mère et de souveraine, et donner sans relâche des preuves de sa sagacité, de son adresse, de son sens droit et pratique, de sa puissance de travail, de son dévouement, immuable aux principes qu'elle était chargée de représenter et de défendre?

La reine Victoria aura été sans phrases la plus éloquente des

féministes, dans tout ce que le féminisme a de juste et de légitime, et si les femmes de son pays ont fait de si précieuses conquêtes, elles ne peuvent sans inintelligence et sans ingratitude nier qu'elles en sont pour la plus grande partie redevables à leur reine, d'autant plus redevables qu'en s'acquittant si courageusement et si habilement de sa tâche politique et sociale, elle n'a pas sacrifié un iota de sa féminité.

Le prince de Galles s'est chargé, d'après le désir de son auguste mère, de mettre un peu d'ordre et de méthode dans les manifestations de loyalisme qui vont ébranler les deux mondes; la tâche ne sera pas facile; les imaginations travaillent; le fétichisme (car on ne peut plus qualifier autrement le sentiment des populations britanniques) ambitionne de dépasser tout ce qui s'est jamais fait, en cette circonstance qui n'a jamais eu sa pareille; les millions affluent et si, comme on l'espère fermement, « le temps de la reine » favorise la démonstration populaire, on se demande comment celle qui ne pouvait retenir ses larmes à dix-huit ans, supportera une telle émotion à quatre-vingts!

III

Lorsque la reine Victoria jette un regard rétrospectif sur son long règne, elle doit voir, au début, un tableau si différent de celui dont elle est aujourd'hui la principale figure, qu'elle peut se demander si elle est réellement la souveraine du même empire.

A aucune époque, des changements radicaux dans la situation matérielle et morale d'un peuple n'ont eu lieu en une période relativement si courte. C'est le cas ou jamais d'emprunter aux chiffres leur éloquence, car seuls ils peuvent, avec exactitude et concision, donner le bilan de la situation.

Qu'on nous permette donc de résumer, le plus brièvement possible, les renseignements puisés à des sources officielles et irréfutables; nous nous efforcerons ensuite d'indiquer la part d'action personnelle qu'a eue la reine sur la marche des événements.

Quand Sa Majesté monta sur le trône, la population du Royaume-Uni était évaluée à 26 millions d'habitants; elle est maintenant de 40 millions. Mais qu'est cela comparé à l'expansion coloniale? Aux Indes, l'Angleterre s'est annexé des territoires équivalant à 275 000 milles carrés, c'est-à-dire une étendue dépassant celle de l'Autriche. En même temps, elle occupait Aden, créait presque entièrement Hong-Kong, Labuan, Sarawak, colonisait une partie considérable de Bornéo, territoires au moins égaux à celui de la Grande-Bretagne. Dans l'Afrique méridionale, l'Angleterre, qui occupait

100 000 milles carrés, en possède maintenant 300 000; les contrées administrées par la Compagnie du Niger et la Compagnie impériale de l'Afrique orientale comprennent 1 million de milles carrés, soit une étendue égale à la moitié de la Russie d'Europe. En outre, Chypre est occupée, l'Égypte administrée.

En étendue et peut-être en ressources, les colonies de l'Amérique du Nord et de l'Australasie surpassent toutes les autres; elles comprennent 6 500 000 milles carrés, soit environ 1 mille carré sur 9 de la terre entière. En 1837, le Canada, en pleine rébellion, comptait 1 million d'habitants; il y en a 5 de nos jours, et le loyalisme y est absolu; ses provinces, autrefois séparées, sont réunies en une confédération (Dominium) et administrées par un gouverneur général.

Lors de l'avènement de la reine, soixante-sept ans seulement s'étaient écoulés depuis que l'étendard anglais s'était déployé sur la côte orientale d'Australie. On ne savait rien de ce monde nouveau, si ce n'est que Swift y avait placé son royaume de Lilliput.

Les colonies pénitentiaires commençaient seulement à se changer en colonies libres avec 2000 habitants de race blanche; Sydney avait été fondée par lord Sydney (Tommy Townshend), frère de Charles Townshend, dont le fatal édit sur les droits du thé causa la rébellion des Etats-Unis. Pendant qu'un des deux frères perdait un empire, l'autre en inaugurait un nouveau qui semble marcher sur les traces de son aîné, car les 2000 blancs ont multiplié jusqu'à près de 5 millions.

L'organisation civile et politique de ces colonies date donc entièrement du règne de Victoria; la Nouvelle-Zélande fut annexée en 1839. Somme toute, l'étendue totale de l'empire britannique est aujourd'hui de 10 millions de milles carrés, la population est de 350 000 000, soit un quart de celle du globe; la Russie est seule presque aussi vaste, et la Chine aussi peuplée, mais avec quelles différences!

Plus extraordinaire que cet accroissement du territoire est le développement des connaissances humaines pendant la même période; ici l'on entre littéralement dans le merveilleux et la féerie.

Sir Edwin Arnold, qui est un poète, a très joliment raconté sa rencontre, à l'âge de quatre ans, avec un escadron de cavaliers en brillants uniformes, dans la ville de province où il faisait sa promenade accoutumée, certain matin, sous l'égide de sa bonne. Tout à coup une fanfare martiale retentit, les officiers tirèrent leurs épées qui brillèrent au soleil du premier jour de juin, l'escadron s'arrêta et le colonel aux cheveux blancs lut une proclamation dont l'enfant comprit surtout les derniers mots : *God save the Queen.* Pendant

qu'il s'éloignait en accablant sa bonne de questions, il aperçut un homme qui frottait des petits bâtons sur un papier sablé, produisait ainsi une vive lueur et vendait ses petits bâtons *un sou* pièce. C'étaient les premières allumettes chimiques! Le matin, le jeune Edwin avait vu sa bonne battre laborieusement le briquet pour allumer une bougie et, soixante ans après, le contraste de ces deux opérations lui arrachait des commentaires enthousiastes sur les progrès de toutes les lumières!

On a fait la remarque judicieuse que l'homme ne voyageait pas plus vite, lorsque la princesse Victoria vint au monde, que du temps des Pharaons. Quand elle devint reine, aucune des grandes lignes de chemin de fer n'était achevée. Cinq ans après, les lignes en exploitation ne transportaient encore que 18 000 000 de voyageurs dans l'année. Présentement, il y a dans le Royaume-Uni 20 000 milles, près de 7000 lieues de lignes ferrées qui représentent un capital d'un milliard de livres sterling (25 milliards de francs). Elles transportent plus de 900 000 000 de voyageurs par an; huit neuvièmes de ces voyageurs vont en troisième classe avec plus de confort et de rapidité que les premières classes en 1837, et souvent pour moins de 1 penny (2 sous) par mille. Cette vaste entreprise, qui emploie 400 000 personnes, rapporte plus de 80 millions sterling par an (2 milliards). Les progrès sur mer ont été plus surprenants encore que sur terre, bien que plus tardifs. Deux ans avant l'avènement de la reine, le président du contrôle déclara aux Communes que la mousson soufflait trop violemment dans la mer Rouge pour qu'on pût jamais construire un bateau à vapeur assez grand et assez fort pour y résister. On ne pourrait pas davantage aller aux États-Unis. Dès 1838, le *Sirius* et le *Great Western* traversaient l'Atlantique, et en 1840 le prophète de malheur était forcé de reconnaître, devant les mêmes Communes, que la vapeur avait réduit la durée de la traversée jusqu'à Bombay à trente-huit jours! On a bien progressé depuis. Le *Sirius* avait mis dix-huit jours pour aller de Cork à New-York; la même distance est maintenant parcourue en cinq jours, les trente-huit jours de Londres à Bombay sont réduits à quatorze. Le *Sirius* était un petit bâtiment long de 178 pieds, d'une contenance de 700 tonneaux et de la force de 320 chevaux. La *Lucania* et la *Campania*, les plus grands steamers d'aujourd'hui, ont 600 pieds de long, une contenance de 12 000 tonneaux et des machines de la force de 30 000 chevaux.

La marine marchande du royaume, en 1840, comprenait environ 28 000 navires d'une contenance totale de 2 800 000 tonneaux; à la même époque, la flotte à vapeur consistait en 770 bâtiments, — contenance 87 000 tonneaux. A la fin de 1893, la marine marchande

comptait 21 000 navires d'une contenance de 9 000 000 de tonneaux; le tonnage des steamers était d'environ 6 000 000. En 1837, les navires anglais étaient presque tous en bois; tous aujourd'hui sont construits en fer ou en acier, et le Royaume-Uni se vante d'avoir les plus beaux vaisseaux du monde. Au début du règne, ils passaient pour les plus laids, mauvais marcheurs et ingouvernables par les gros temps.

Si la vapeur a resserré les liens et multiplié les communications entre les diverses parties de l'empire, l'électricité a fait encore plus sous ce rapport. On croit rêver quand on se rappelle que le premier fil électrique est contemporain de l'avènement de la reine. Le câble sous-marin du détroit date de 1851, celui de l'Atlantique de 1866; le prix des dépêches, d'abord si élevé qu'on n'en faisait usage que pour les affaires importantes, a été graduellement abaissé, de telle sorte que de 10 millions, elles ont monté au chiffre de 70 millions par an, et cela en dépit d'une autre merveilleuse invention : le téléphone. Cette bienfaisante réforme dans l'exploitation du télégraphe avait été précédée par une autre qui fut une véritable révolution sociale. Rowland Hill, en imaginant et faisant adopter le tarif postal uniforme de 2 sous, modifia profondément les relations de famille et de société, supprima pour ainsi dire la séparation dans ce qu'elle a de plus douloureux : la quasi-impossibilité, si ce n'est pour les riches, de rester en communication constante avec les êtres chers dont les circonstances vous éloignent. Aucun nom n'est resté plus profondément et plus justement populaire que le sien; c'est celui d'un bienfaiteur de l'humanité. Et ce bienfait fut en même temps une bonne affaire pour l'État. Au lieu de 100 millions de lettres, l'administration des postes en expédie aujourd'hui 3 milliards.

Que dire du commerce? En 1837, le total des exportations et des importations représentait une valeur de 140 millions sterling. Malgré une période déjà longue de dépression et de bas prix, exportations et importations, pendant le dernier exercice, se sont élevées à 738 000 000 livres sterling, soit 18 milliards 450 millions de francs.

Cet énorme développement du commerce est dû à l'introduction du libre-échange. Sur douze cents articles frappées de droits plus ou moins élevés, douze seulement sont aujourd'hui la source du revenu des douanes.

En ce qui concerne le revenu public, on n'a de données à peu près sûres qu'à partir de 1842, époque à laquelle sir Robert Peel rétablit l'*income-tax*. Elle produisait alors 700 000 livres par chaque penny et par an; elle produit maintenant 2 250 000 livres. En résumé, le rendement des impôts établit que si la population du

Royaume-Uni a augmenté de 50 pour 100, la richesse du pays est trois fois plus grande qu'en 1837.

Qu'on nous pardonne cette énumération un peu aride : il nous semble qu'aucune phrase ne saurait y suppléer. Il nous faudra bien citer encore quelques chiffres en abordant un autre ordre d'idées non moins vital, plus vital même que celui de l'accroissement de la richesse et le développement des ressources du pays; ces deux causes ont-elles eu pour effet d'améliorer la condition des masses? On peut, en toute certitude et avec preuves à l'appui, répondre affirmativement à cette interrogation. Si l'on en excepte la classe agricole que des circonstances particulières et surtout la loi du libre-échange sur les céréales ont éprouvée d'une manière permanente, toutes les classes ouvrières ont largement bénéficié des progrès réalisés. Il faut lire, non seulement les rapports officiels du temps, par exemple, le rapport de la commission sur l'emploi des femmes et des enfants, mais les belles et terribles œuvres littéraires de la même époque, des romans comme *Mary Barton*, de Mrs Gaskell; *Sybil*, de Disraeli; *Alton Locke*, de Charles Kingsley et la lugubre *Chanson de la chemise*, de Hood, et ce déchirant *Cri des enfants*, poussé par Elisabeth Barret-Browning, si l'on veut pénétrer quelque peu dans les abîmes de misère et de souffrance où étaient plongés les « sans-travail ». Au début du règne, le paupérisme effrayait les penseurs pour l'avenir du pays; il y avait un « pauper » sur onze habitants en Angleterre et dans le pays de Galles. Aujourd'hui la population a doublé et l'on ne compte plus que deux « miséreux » sur trois qui existaient en 1842.

Les conditions d'existence des ouvriers pauvres étaient aussi inquiétantes que l'augmentation continuelle du paupérisme proprement dit, due en grande partie à l'introduction des machines dans l'industrie. Les malheureux vivaient dans des caves, et aucune des grandes villes n'avait un système d'égouts! Les anciens cimetières à l'intérieur des villes n'avaient pas été fermés, l'eau potable et pure manquait partout. Aucun moyen d'échapper pour quelques heures à l'air empesté; aucun moyen de locomotion facile et peu coûteux; très peu de parcs, et ceux qui existaient fermés aux pauvres. Pas de lois protectrices pour les faibles dans les manufactures; la reine régnait depuis dix ans lorsque la législature défendit enfin d'employer les enfants au-dessous de huit ans et de faire travailler les jeunes filles au-dessous de dix-huit plus de dix heures par jour. Le « Sweating system » régnait dans toute son horreur.

Comment s'étonner que le vice résultât de pareilles conditions d'existence? Rien n'aidait le pauvre à sortir un instant de sa misère matérielle et morale. Pas de distractions saines, de bibliothèques

populaires, de ces instituts ouvriers où, plus tard, tant de généreuses paroles se firent entendre; pas de « palais du peuple » alors, pas même de bains ni de lavoirs publics. On avait prohibé les plaisirs brutaux, combats d'animaux, etc., et l'on avait bien fait, mais on ne les avait remplacés par rien; seul, le cabaret florissait et fournissait aux tribunaux un nombre toujours croissant de malfaiteurs, et nulle part, si ce n'est à Londres, il n'existait de police; le crime seul était organisé pour l'attaque, la propriété n'était pas défendue. L'année 1842 vit le maximum du paupérisme et de la criminalité; 31 300 coupables furent jugés par les tribunaux. Puis la terrible marée baissa. Le nombre des criminels, qui montait en 1833 à 50 000, n'était plus, soixante ans après, avec une population doublée, que de 6345.

La souffrance avait d'autres effets; elle engendrait un mécontentement dangereux qui se traduisit dès la première année du règne par la pétition monstre des chartistes, et, en 1839, par la présentation menaçante de cette pétition aux Communes, par des émeutes sanglantes à Birmingham, ainsi que dans le pays de Galles, où une véritable bataille se livrait à Newport.

Si le tableau que nous venons de présenter est sombre, il n'est nullement trop chargé. Quel contraste avec celui qu'on peut lui opposer aujourd'hui! Toutes les conditions de la vie des classes ouvrières sont changées. A mesure que les salaires se sont élevés, le prix de toutes les choses nécessaires à l'existence a baissé dans des proportions considérables. Des lois successives ont réglementé le travail, protégé les faibles, assaini les manufactures et les ateliers particuliers, fermé les cimetières des villes, imposé des travaux de drainage, d'approvisionnement d'eau pure, exigé la démolition de maintes habitations insalubres, la construction de maisons convenables et saines pour les ouvriers, ouvert partout des parcs et des squares plantés d'arbres. Les municipalités et la philanthropie des particuliers ont largement secondé les législateurs. Partout on trouve des bains, des lavoirs publics, des bibliothèques gratuites, des musées, des galeries d'art, des *Mechanics Institutes*, où les voix des plus éclairés, des plus nobles, des meilleurs, s'efforcent d'élever un peu le peuple au-dessus de lui-même, de développer en lui le goût du beau et du bien. En même temps, la grande facilité et le bon marché des communications ont mis l'air pur de la campagne à la portée de tous. Certes, nous ne prétendons pas faire de l'Angleterre une Arcadie, et nous savons qu'auprès des « Palais du peuple », il y a toujours un nombre déplorable de palais du gin, mais il n'en est pas moins évident que les masses sont dans des conditions d'existence incomparablement meilleures et qu'elles en

profitent dans une très large mesure. Si les réformes politiques ont été, selon nous, hâtées avec imprudence, elles ont eu néanmoins deux résultats heureux : elles ont tué le chartisme, c'est-à-dire l'esprit de révolte violente, et stimulé le désir d'une éducation populaire de plus en plus générale.

L'histoire de l'instruction publique dans ses rapports avec l'Etat n'a commencé qu'en 1839; la première subvention annuelle de 30 000 livres a été augmentée jusqu'à concurrence de 9 millions sterling, l'instruction primaire est devenue gratuite et obligatoire, des universités ont été ouvertes à toutes les croyances et les services de l'Etat rendus accessibles à tous par des examens. L'effet moral de la vie régulière et studieuse dans des classes propres, aérées, saines, substituée au vagabondage dans la rue et au malaise dans les logements étroits et insalubres, n'a pas tardé à se faire sentir aux enfants et, par eux, à réagir sur leurs parents. Avec la diffusion de l'instruction a coïncidé la diminution du paupérisme et du crime déjà encouragée par d'autres causes, ainsi que nous l'avons dit. Le tableau suivant peut faire apprécier les progrès accomplis. Il y avait, en 1850 (à l'école) un enfant sur 89 personnes, un « pauper » sur 20 personnes, un criminel sur 700.

En 1890 (à l'école) un enfant sur 8 personnes, un « pauper » sur 36, un criminel sur 2400.

Beaucoup reste à faire, surtout pour les écoles professionnelles, mais le progrès seul a résolu le problème du mouvement perpétuel; s'il s'arrête, il meurt. Beaucoup de réformes et d'améliorations sont encore très incomplètes, quelques-unes sont même dangereuses; la sentimentalité a quelque peu gâté la charité, en exagérant l'intervention de la loi, c'est-à-dire de l'Etat : ce qui menace d'affaiblir ce magnifique esprit d'initiative personnelle dont la force et la grandeur de l'Angleterre ont tant bénéficié; mais tout ce qui est humain est imparfait et l'esprit nouveau détruit trop souvent le bien avec le mal de l'esprit ancien; souvent aussi, heureusement, la réaction se produit avec le temps, car les qualités essentielles d'une race ne s'oblitèrent pas facilement et pour ne parler ici que de l'esprit d'initiative menacé, il suffit, pour se rassurer sur sa vitalité, de tourner les yeux vers les colonies anglaises.

Huxley a défini l'ère victorienne « une révolution des esprits modernes » ; comme partout, cette révolution s'est opérée en Angleterre au profit de l'esprit scientifique et pratique, mais qui pourrait nier la grande et belle part que se sont faite, pendant ces soixante années de règne, la littérature et l'art sous leurs multiples formes? L'imagination n'a pas abdiqué devant la raison, le culte du beau devant celui de la libre recherche, et cette libre recherche n'a pas

diminué la ferveur religieuse. Le « mouvement » d'Oxford a fait sortir l'Eglise anglicane de sa torpeur, et toutes les autres, l'Eglise catholique en tête, ont rivalisé de zèle. Jamais on n'avait tant dépensé pour construire et doter les maisons de Dieu, pour multiplier, encourager, soutenir les missions chrétiennes. On peut sourire des « revivals » et de l'armée du Salut; il n'en est pas moins vrai que ces manifestations répondent à de profondes aspirations très supérieures à « l'indifférentisme ».

Il est rare qu'on ne soit pas injuste pour son époque; à entendre les critiques, on croirait volontiers que les Dante, les Shakespeare, les Corneille, ont pullulé aux époques passées. C'est au-dessous des plus hauts sommets qu'il faut chercher la plupart des esprits supérieurs et très grands encore dont s'enorgueillissent les siècles; celui de Victoria a le droit d'être fier des noms de poètes, d'historiens, de romanciers, des philosophes, d'artistes qu'il peut aligner en regard de ceux qu'ont laissés ses prédécesseurs; de plus, il triomphe par ses hommes de science. Pour eux de nouveaux sommets ont surgi et leurs figures se dressent sur le faîte. Le génie a changé de piédestal; l'important, c'est que le génie ne disparaisse pas.

IV

Nous allons maintenant essayer de répondre à la question si souvent posée : En quoi la reine Victoria a-t-elle contribué à tous ces agrandissements, conquêtes, annexions, progrès en tous genres, découvertes, inventions, développement du commerce et de l'industrie, augmentation de la richesse nationale, améliorations dans les conditions d'existence de la masse, relèvement moral, diffusion de l'instruction publique, et autres réformes bienfaisantes signalées ici? En quoi et comment la reine Victoria a-t-elle mérité la place immense que les Anglais lui ont faite dans leur respect, leur attachement et leur confiance, place si considérable qu'ils ne peuvent, malgré la popularité de l'héritier du trône, envisager sans malaise un changement de règne? Il ne sera pas facile de lui succéder. Elle a inauguré un idéal de monarchie constitutionnelle auquel nul n'atteindra aisément, car elle a remplacé le pouvoir réel par cette puissance indéfinissable qu'on appelle l'influence, qui tient à mille causes toutes personnelles et devient formidable quand elle dure. Et cette puissance, elle en a jeté les bases dès la première heure, puis elle l'a consolidée par deux grandes forces : la vertu et la volonté; vertu inébranlable, à la fois innée et fortifiée par l'éducation, attachante par la simplicité et la bonté; volonté persévérante, réfléchie, énergique, sous des dehors de grâce et de douceur.

Avec elle, on a marché sans délai de surprise en surprise; elle

s'est révélée tout à coup. Elle était si jeune, si inexpérimentée, qu'on s'attendait à des maladresses, à des faiblesses, à des erreurs, mais le peu qu'on avait vu d'elle avait plu et l'on était disposé à lui faire crédit, première condition favorable; on se trouva en face d'une princesse maîtresse d'elle-même, émue, mais nullement désemparée, demandant les conseils nécessaires avec un charmant mélange de grâce modeste et de suprême dignité, ne faisant pas un geste, ne prononçant pas une parole qui ne fussent inspirés par le tact le plus sûr, tact de cœur et d'intelligence, et le philtre commença d'agir. Seconde surprise : on pouvait croire qu'une si jeune fille élevée sévèrement et dans des conditions relativement modestes fût enivrée de sa subite liberté d'action, éblouie par la splendeur de sa position nouvelle. Sa Majesté elle-même a dit : « On ne saurait imaginer une pire école que la royauté pour une jeune fille de dix-huit ans. » Certes, elle éprouva une jouissance évidente à se sentir en possession d'elle-même, du droit de régler son existence personnelle à sa guise, de s'entourer selon son gré; certes, elle aima les plaisirs permis, les belles cavalcades avec une brillante escorte de ministres et de courtisans, mais tout cela ne fut que l'accessoire, le délassement bien acquis; le pays apprit avec admiration que « sa petite reine », comme il l'appelait déjà, travaillait plus que personne, et mettait à de telles épreuves le dévouement paternel de son premier ministre, lord Melbourne, qu'il disait avec conviction : « J'aimerais mieux avoir à conduire dix rois qu'une seule reine. » Elle voulait être maîtresse dans sa maison, elle voulait tout apprendre, tout comprendre, et quand elle avait compris, elle avait un mot qui imposait à tout le monde; lorsqu'elle disait : « J'y réfléchirai », il fallait s'incliner et attendre. Après tout, c'était son droit et même son devoir, et le pays l'approuva.

Autant elle était décidée à ne jamais outrepasser ses prérogatives, autant elle était résolue à les défendre. Elle le prouva même à lord Melbourne et plus durement à sir Robert Peel, lorsqu'il voulut lui faire changer, avec son ministère, les dames de sa maison. Toutefois, il est des victoires à la Pyrrhus, dont il vaut mieux ne pas abuser; elle le comprit et s'en tint là.

Il ne déplaît pas à un grand peuple de savoir que son souverain n'est pas une simple marionnette dont un ministre quelconque fait jouer les ressorts, et quand ce souverain est une souveraine dans la fleur de la jeunesse et de la bonne grâce, il est encore plus enclin à l'indulgence, voire même à l'admiration.

Lord Melbourne pouvait par moments trouver son élève un peu trop « Tudor », lorsque, par exemple, elle répondait, à propos d'une mesure qu'il jugeait *opportune :* « Mylord, on m'a appris à distin-

guer entre ce qui est bien et ce qui est mal, mais *opportunité* est un mot que je ne veux ni entendre ni comprendre. » La nation, au contraire, aimait à savoir que sa reine aurait pu être une Elisabeth volontaire et absolue au seizième siècle et se pliait aux nécessités du dix-neuvième pour n'être que le modèle des souveraines constitutionnelles. En même temps, on racontait que, l'heure de la *récréation* venue, cette reine si assidue à ses devoirs, à ses nouvelles études, « qui n'avaient fait, disait-elle, que remplacer les anciennes, car elle n'avait jamais connu la paresse », s'entourait d'enfants et jouait avec eux comme une enfant elle-même, ou bien s'en allait galoper au loin sur des chevaux qui fatiguaient ceux de sa suite.

Ce fut ce mélange de naïveté, de bonté simple et de dignité naturelle toujours présente qui séduisit dès le début tous ceux admis à l'approcher et, par eux, la foule de proche en proche. On se répétait qu'une parole un peu sévère était toujours suivie d'une autre rassurante ou d'un acte aimable. Elle rachetait ses exigences envers lord Melbourne par l'attitude la plus confiante, la plus affectueusement filiale. Il estimait sa droiture et se réjouissait de pouvoir dire combien elle l'avait ému en lui déclarant de la manière la plus touchante qu'elle considérait comme son premier et son plus sacré devoir de payer toutes les dettes de ses parents.

Si elle adressait une remontrance méritée à une dame d'honneur qui l'avait fait attendre plus d'une fois, elle remarquait son trouble, l'aidait de ses mains royales à mettre son châle et lui disait doucement : « Avec le temps, nous nous perfectionnerons toutes, je l'espère, dans l'accomplissement de nos devoirs. » Les siens lui semblaient parfois bien pénibles. Quelques jours après son avènement, le duc de Wellington présenta à sa signature la condamnation à mort d'un déserteur. Ses yeux se remplirent de larmes : « N'avez-vous aucune excuse à m'offrir en sa faveur? demanda-t-elle. — Aucune, Madame; il a déserté trois fois! — Oh! Votre Grâce, réfléchissez encore! — Eh bien, Majesté, reprit le vieux vétéran ébranlé, quoique ce soit certainement un bien mauvais *soldat*, des témoins ont parlé en bons termes de sa conduite en général, et c'est peut-être un brave *homme*. — Oh! merci, merci! » s'écria la reine, et après avoir écrit « gracié » sur le papier, elle le poussa d'une main tremblante d'émotion vers le duc.

Ces faits de chaque jour, racontés, répétés, agissent à la manière de la goutte d'eau qui creuse la pierre, seulement elles agissent plus vite sur le cœur. Du jour au lendemain, l'atmosphère et la cour furent assainies; tout ce qui pouvait prêter à l'équivoque, rappeler les scandales des deux règnes précédents, disparut comme par magie. Ce sentiment trop longtemps écarté, le respect, le goût

de ce qui est pur, reprit possession du trône pour l'occuper sans interrègne avec la nouvelle élue, et le jour où elle aspira, dans la plénitude de son cœur de femme, à partager avec un autre cœur le poids si lourd qu'elle portait, à chercher en lui un appui, un conseil, un dévouement fidèle aux heures d'incertitude et d'angoisse, toute la nation fut avec elle, se préoccupa de ses chances de bonheur, comme s'il se fût agi pour chacun d'un membre bien-aimé de sa famille. Aussi la situation fut-elle bien difficile, assez cruelle même pour celui qu'elle choisit. Tous deux le sentirent; elle apprécia l'étendue du *sacrifice* qu'il lui ferait; ce mot revient sans cesse sous sa plume à cette époque; lui ne se fit pas d'illusions à cet égard; il comprit que ces insulaires regarderaient l'étranger d'un œil soupçonneux, que ce peuple serait jaloux de l'homme qui prendrait la première place dans le cœur de la souveraine aimée; mais tous deux se fièrent courageusement à leur tendresse mutuelle et à leur résolution d'opposer leur vertu, leur dévouement à la chose publique, aux jalousies et aux malveillances. Ils ne triomphèrent pas immédiatement sur toute la ligne; ils souffrirent plus d'une fois, mais leur affection réciproque leur donna tout ce qu'ils en avaient espéré, et le jour vint où leur victoire fut complète. Leur union d'amour en avait appelé au sentiment romanesque et honnête à la fois, si universel chez les Anglais; ce roman couronné avait séduit les imaginations. Quand la jeune et belle famille se compléta, un autre sentiment, celui du *home*, entraîna les cœurs. Le *home* royal fut le *home* central autour duquel se groupèrent tous les autres. La reine fut la première des épouses et des mères, comme la première des *ladies*, et de son côté son amour pour son peuple devint l'amour de la famille agrandie; ce double sentiment, si bien partagé par le prince, éclate en toute occasion. Après la naissance du prince de Galles, elle écrit à son oncle, Léopold de Belgique : « Je voudrais bien savoir à qui ressemblera mon petit garçon. Vous comprendrez combien ferventes sont mes prières, et, certes, celles de tout le monde doivent l'être aussi, pour qu'il ressemble à son père sous tous les rapports, au physique et au moral... Tous nous devons avoir nos épreuves et nos ennuis, mais si le *home* est heureux, le reste n'est rien, comparativement. Mon bonheur domestique et l'amour de mon mari, sa bonté, ses conseils, son appui, sa société, compensent tout! »

Quand on discuta la marche à suivre dans les cérémonies du mariage royal, on demanda à la reine si elle voulait qu'on retranchât le mot *obéissance* de l'engagement qu'elle prendrait vis-à-vis du prince. Elle s'y opposa, disant qu'elle apportait à son mari les sentiments que toute femme lui doit. Aussi trouve-t-on dans ces

« Feuilles détachées de son Journal », si éloquentes dans leur simplicité pour qui sait lire entre les lignes, des passages comme celui-ci : « Après le lunch, Albert décida de faire une dernière promenade à travers bois et *permit* à Vicky (la princesse royale) et à moi d'y aller avec lui. » N'est-il pas touchant ce simple mot de femme dans la bouche de la grande reine? Et dans ces mêmes « Feuilles », combien de preuves que le cœur de la reine est vraiment le cœur de la mère pour tous! Accidents de mines ou de chemins de fer, naufrages, maladies, chagrins ou morts d'humbles serviteurs de sa maison, ou de fidèles serviteurs du pays, lui arrachent des mots pleins de tendresse et de sympathie douloureuse qui font sentir combien son cœur est uni par mille liens à tous ceux de son royaume. Mais aussi aux jours heureux pour elle, quelle fête universelle! Quand elle marie la princesse Royale, c'est l'Angleterre qui marie une de ses filles et s'orne de ses rubans blancs! Et aux jours inconsolables, la douleur fait explosion partout, du haut en bas, et pas un balayeur des rues n'a manqué de quelques sous pour se mettre un crêpe au bras. Quand on a vu ces témoignages spontanés d'amour et d'union d'âme à âme, on a eu le sentiment d'une force vraiment supérieure aux misères humaines; on a pris en pitié ceux qui s'en dépouillent sous le fallacieux prétexte d'une égalité qui ne peut exister et d'une prétendue indépendance qui n'est que le despotisme des passions.

V

Nous n'insistons pas davantage sur l'influence purement sentimentale acquise par les vertus familiales de la reine Victoria, parce que c'est le côté de sa vie et l'aspect de sa nature morale que l'on connaît le mieux. Ce qu'on sait beaucoup moins, ce qu'on ne saura tout à fait que plus tard, lorsqu'on aura eu un libre accès aux archives de notre temps, aux correspondances officielles et privées des ambassadeurs avec Sa Majesté, à ses notes et memoranda personnels, toutes choses qu'on ne peut dévoiler aujourd'hui. On sait déjà combien la reine a été laborieuse toute sa vie; son savoir est immense, son expérience incomparable. Celle qui disait à dix-huit ans : « Il est pour moi de la plus extrême importance d'apposer ou de ne pas apposer ma signature sur un document dont je ne suis pas absolument satisfaite », qui a persévéré pendant soixante ans dans ce système de consciencieuse investigation, qui n'a jamais permis qu'une seule fois à son intolérable douleur d'interrompre pendant quelques jours son labeur quotidien, qui a meublé sa remarquable mémoire d'un nombre incalculable de faits et noté sans relâche tout ce qui lui paraissait devoir seconder cette mémoire

et son jugement, cette souveraine sait plus, juge mieux et conseille plus sûrement que personne peut-être en Europe; mais elle exerce son autorité morale avec la réserve et la discrétion que sa situation lui a toujours commandées; il a fallu des circonstances très exceptionnelles pour que la reine constitutionnelle parlât haut, en son propre nom, et quand cela est arrivé, son pays s'en est toujours applaudi.

Nous n'en dirons pas autant du nôtre, mais c'est au point de vue anglais que nous essayons d'expliquer ici l'influence sans cesse croissante de la reine. D'abord avec la coopération et les conseils du prince Consort, puis livrée par son veuvage à ses propres lumières, elle a, en diverses circonstances critiques, dirigé la politique au mieux des intérêts de l'Angleterre, d'une main beaucoup plus sûre, d'un coup d'œil plus clairvoyant que certains de ses ministres. Si l'Angleterre est sortie sans dommage des continuels imbroglios où la plongeait lord Palmerston, c'est à l'action énergique de la reine qu'on l'a dû. Elle s'est jetée résolument dans la lutte quand elle a vu menacer par son premier ministre des droits qui lui assuraient sa part légitime dans la direction de la politique étrangère. Etre informée la première de ce qui se passe ou se prépare, consultée avant qu'aucune déclaration publique n'ait lieu, être mise en mesure de reviser tout document diplomatique avant qu'il ne soit envoyé, exercer sans contrainte le droit de remontrance en temps opportun, pouvoir opposer son véto à toute politique que n'exige pas un ministère à peu près unanime dans ses opinions, telles sont ces prérogatives royales que lord Palmerston semblait ignorer de parti-pris, avec une insolence vraiment intolérable. Quand la reine eut vainement tenté de le rappeler au devoir et aux convenances, elle lui signifia son congé. Grâce à elle, l'Angleterre avait évité une guerre fratricide avec les États-Unis au sujet du *Trent*, une rupture ouverte avec la Russie, en Pologne; avec l'Allemagne, en Schleswig-Holstein; une querelle avec la Grèce. La reine jouait une partie dangereuse; le sentiment public était, comme en France, favorable aux faibles; le Danemark surtout possédait la majorité des sympathies. On accusait hautement la souveraine d'être trop allemande et de sacrifier aux mânes de son époux l'honneur du pays et la cause chère à sa nouvelle belle-fille, si populaire, les espérances données par ses ministres, la reine tint bon, elle refusa d'adhérer à la conférence proposée par Napoléon III pour la revision des traités de 1815, elle appela les chefs de l'opposition, lord Derby et lord Robert Cecil (Salisbury) et modifia si bien leur disposition d'esprit qu'à la réouverture du Parlement, ils furent aussi éloquents en faveur de la paix, qu'ils s'étaient montrés précédemment belliqueux.

Nous n'envisageons pas ici la politique de la reine au point de

vue de ce qu'elle eut de pénible pour la France; la reine n'était pas sur le trône d'Angleterre pour faire nos affaires, et d'ailleurs, les résultats de notre don-quichottisme, si généreux qu'il fût, n'avaient rien d'assez encourageant pour lui valoir des imitateurs. Notre but est de prouver qu'au dehors comme au dedans, Sa Majesté n'a jamais été l'insignifiant, le passif mannequin, la « machine à signer » qu'on a voulu faire d'elle. Elle a toujours senti fortement et agi aussi efficacement qu'elle l'a pu. Au début de son règne, on craignit, non sans cause, que l'esprit de parti ne l'égarât; enveloppée d'influences whigs qui émanaient d'un ministre dont le dévouement lui était précieux et cher, elle ne cachait nullement son peu de sympathie pour les tories; le règne de lord Melbourne dura quatre ans, et lorsqu'il dut s'effacer devant les exigences du jeu de bascule constitutionnel, sa royale élève le pleura ouvertement et déclara sans ambages à son successeur qu'elle se soumettait contrainte et forcée, mais qu'il ne devait pas s'attendre à ce qu'elle renonçât à la société de lord Melbourne. Sir Robert Peel avait reçu sa leçon deux ans auparavant; il savait à quelle jeune Elisabeth il avait affaire; moitié inquiet, moitié conquis et, de plus, généreusement averti par le ministre démissionnaire, il ploya sa rude échine, adoucit son visage morose et ses façons un peu revêches. Lord Melbourne lui avait fait dire par Greville, l'auteur des Mémoires bien connus : « Qu'il ne souffre pas qu'on parle d'aucune des nominations qu'il veut faire, et que la reine en soit informée par autre que lui; quand il fera ou voudra imposer n'importe quoi, qu'il lui explique clairement ses raisons. La reine aime qu'on lui explique les choses d'une manière élémentaire, non pas longuement et en détail, mais brièvement et clairement. » Ce programme explique brièvement aussi la nature de cet esprit pratique, autoritaire, lucide, et connaissant la valeur du temps dans une vie aussi occupée que la sienne; toujours, en cette première période de « la reine jeune fille », reparaît la préoccupation « de ne pas être traitée en petite fille, mais en reine d'Angleterre ».

Sir Robert Peel s'inclina donc et dit qu'il considérerait comme son premier et son plus grand devoir d'agir pour le bonheur et la satisfaction de Sa Majesté, qu'aucune personne pouvant lui déplaire ne lui serait proposée, quels que fussent les titres parlementaires, politiques ou autres mis en avant, que rien ne le déciderait à les prendre en considération et qu'il assumerait toute la responsabilité de les couvrir d'un éteignoir toutes les fois qu'ils ne s'accorderaient pas avec les désirs et le bien-être de la reine. On croit rêver quand on se rappelle le duel d'antan et l'on se demande si l'on entend Leicester ou Robert Peel!

Pendant les soixante années du règne, il y a eu dix premiers

ministres; mais les six années, ainsi dévolues à chacun, ont été pour tous partagées en deux périodes de trois années; quinze fois seulement, l'administration entière a été changée. Pendant ces crises (la plus longue a été de quatorze jours), le souverain constitutionnel est bien réellement le centre de tout; il règne seul et doit maintenir la solidité du faisceau; puis vient le moment où il fait personnellement appel au dévouement de ceux dont les services lui paraissent nécessaires et distribue toutes les charges. Dans ces crises, et il y en a eu de difficiles, la voix de la reine s'est toujours fait entendre ferme et sage, et son appel n'a jamais été vain. Elle avait eu le bonheur d'épouser un homme qui, à vingt-deux ans, faisait preuve d'un sens droit, rassis, prudent et pondéré, qu'auraient pu lui envier bien des quadragénaires. Il fut pour la nature plus ardente et impulsive de la reine un modérateur précieux; il mit en fuite l'esprit de parti, conseilla sans retard « de tendre la branche d'olivier aux tories », et la profonde affection qu'il inspirait facilita bien des sacrifices. Lorsque la mort vint briser ce bonheur trop parfait pour ce monde, le prince laissait son empreinte marquée d'une manière si indélébile, que son règne, en apparence fini, a toujours continué.

Un des plus signalés services que le prince Albert rendit à son auguste compagne fut de l'encourager à vaincre ses antipathies, à revenir sur ses préventions, à reconnaître les beaux côtés de certains caractères dont la première impression sur elle avait été défavorable. Cette équité généreuse lui a valu en grande partie l'influence qu'elle exerce et les dévouements sans nombre dont elle a disposé. Une fois l'estime et la confiance accordées, il ne reste plus trace de la première impression, et son regard clair, limpide, franc comme toute sa nature, se repose avec la même bonté sur l'ami de réflexion que sur l'ami d'inclination. Entre tous, nous signalerons deux hommes éminents, qui lui furent d'abord antipathiques : Robert Peel et Disraëli. Quand le premier fut frappé si prématurément, le prince Consort, écho de la pensée royale, écrivit à la duchesse de Kent : « La mort nous a ravi Peel, le meilleur des hommes, notre ami le plus vrai, le plus fort rempart du trône, le plus grand homme d'État de son temps. » Dans la petite église de Hughenden, on voit un monument funéraire élevé à la mémoire de lord Beaconsfield : « Par sa reconnaissante et affectionnée souveraine et amie, Victoria R. I. »

On ne saurait avouer plus généreusement qu'on s'était trompé.

VI

Le nom de Disraëli rappelle une des phases du règne dans laquelle l'influence continue de la reine s'est exercée pour le plus

grand profit de son pays, bien qu'elle ait rencontré à ce sujet une longue et violente opposition. Les trois faits dominants de l'ère victorianne sont : la réforme électorale, le mouvement scientifique et l'expansion coloniale ou impériale, comme on dit aujourd'hui. Le cœur de la reine a toujours soutenu la cause impériale, et la conversion de Disraëli à ses idées a été pour beaucoup dans la faveur tardive dont elle l'a honoré. Depuis qu'elle tient le sceptre, trente secrétaires d'État se sont succédé aux colonies, la plupart indifférents ou hostiles à l'accroissement de l'Empire britannique; seule, pendant trente ans, la souveraine a senti, comme sa glorieuse devancière Élisabeth, que l'Angleterre ne pouvait être grande et puissante parmi les nations que par sa marine, et que cette puissance maritime devait s'appuyer sur des colonies; le génie, les instincts, les nécessités de la race tendaient tous au même but, et personne ne les a mieux compris, stimulés et servis que la reine Victoria. Mais whigs et tories, dans les Chambres et dans le pays, s'unissaient pour déclarer, selon l'expression de M. Labouchère, « que ces misérables colonies pesaient au cou de l'Angleterre comme une meule de moulin » ; la reine attendait patiemment, comptant sur la force du temps et des choses pour lui donner raison, se réservant de jeter au moment opportun le poids de son influence dans la balance.

Nous donnerons comme preuve à l'appui de ce que nous avançons la ligne de conduite qu'elle suivit dans la question de l'Afrique australe, question vitale pour l'empire colonial anglais, car s'il peut se passer de l'isthme de Suez, il ne pourrait, en temps de guerre, sauvegarder ses possessions des Indes, de Chine et d'Australie sans tenir le cap de Bonne-Espérance. Ce fut le Cap qui sauva les Indes lors de la terrible rébellion de 1857. Quant aux richesses naturelles du sol, à la surface et à l'intérieur, on commence seulement à les connaître. Et pourtant, pendant de longues années, les conseillers de la reine semblèrent frappés de cécité quant à l'immense valeur de cette terre si précieuse; une fédération des provinces sud-africaines aurait précédé de trente ans celle du *Dominium* canadien, si l'on eût accueilli les idées de la reine, et l'Angleterre n'aurait pas subi les humiliations qui aboutirent, sous l'administration de M. Gladstone, au désastre de Majuba-Hill. Il n'y aurait pas eu de Cecil Rhodes et de docteur Jameson, parce que l'œuvre poursuivie aujourd'hui par des moyens illicites eût été accomplie régulièrement.

Dans le jardin public de Cape Town s'élève la statue d'un gouverneur qui incarna, il y a quarante ans, les idées et les désirs de la reine; sir George Grey, à trente ans, avait déjà rendu assez de services en Australie et en Nouvelle-Zélande, pour qu'on l'envoyât

au Cap où régnait la plus menaçante confusion. Il y fit merveille, y fut adoré des colons et des indigènes, et il sut si bien se servir du prestige royal, du nom et de l'autorité de la reine, qu'elle devint, pour ces populations à l'imagination crédule et simpliste, la personnification d'un pouvoir presque divin.

Son nom a un prestige tout personnel auquel ne participe que fort peu l'Angleterre. Il est si grand, même au Transvaal, que si parfois des spéculateurs peu scrupuleux de Johannesburg, veulent restreindre la production des mines d'or, ils font courir le bruit que « la grande reine blanche d'au delà des mers » vient de mourir. Aussitôt les ouvriers indigènes abandonnent les mines ; ils sont plongés dans la tristesse ; une des lumières de leur vie semble s'être éteinte et souvent plusieurs jours s'écoulent sans qu'ils retrouvent le courage de travailler. Ce lien en quelque sorte mystique qui unit les populations indigènes à la reine, cette foi en sa puissance et sa bonté qu'on leur a inoculée, n'existent pas seulement dans l'Afrique australe. « O mon hôte! disait un chef Maori au gouverneur de la Nouvelle-Zélande, votre reine est aussi la nôtre. Si une guerre éclatait, nous prendrions nos carabines et nous marcherions partout où elle nous enverrait. Mon cousin Weremu est mort en combattant pour elle. Comme il est mort, nous mourrons tous, s'il le faut, moi et tous mes chefs. Dites ceci à votre reine. » De tels sentiments valent des armées.

Lord Beaconsfield eut un trait de génie, accueilli d'abord par des sarcasmes, lorsqu'il fit proclamer la reine impératrice des Indes.

Le jour où, dans la plaine de Meerut, au milieu d'une pompe tout orientale d'un ruissellement d'or et de pierreries digne du pays de Golconde, la proclamation fut lue aux princes et au peuple assemblés, une révolution morale autant que politique s'accomplit, le lien qui manquait entre la métropole et son grand empire d'Asie fut créé, l'unité de gouvernement et d'organisation politique qui faisait défaut fut instituée ; la reine devint une réalité pour ces populations d'Orient qui ont besoin plus que toutes les autres de se rattacher à une forme tangible de la puissance. La reine n'a rien négligé pour satisfaire cet instinct. Quand, âgée presque de soixante ans, elle entreprit courageusement d'apprendre l'hindoustani, langue deux fois difficile par son génie exotique et par son alphabet, quand elle s'attacha un professeur indigène qui peut faire savoir à ses compatriotes que leur impératrice parle leur langue et s'en sert chaque jour pour rédiger une page de son journal ; quand elle adjoignit à ses serviteurs personnels deux Indiens à qui elle demande le dévouement de leur cœur et l'appui de leur bras, la reine remporta une victoire plus précieuse que celle des champs

de bataille: elle conquit des millions d'âmes par l'affection au lieu de les asservir par la crainte.

Ces mêmes Indes qui se prosternent devant « la grande reine d'Occident » faillirent lui échapper en 1857. Sir George Grey apprit le soulèvement par une dépêche de lord Elphinstone. Sans hésiter, confiant en sa colonie du Cap, il envoya dans les trois jours aux Indes tous ses soldats, toutes ses munitions de guerre et jusqu'à ses propres chevaux. Il traita les chefs cafres en preux chevaliers, se rendit chez tous successivement, leur exposa la situation, fit appel à leur loyauté, leur dit qu'il leur confiait la paix et le bon ordre du pays, et ces hommes primitifs furent touchés; pas un ne trahit.

Peu de temps après, un transport conduisant des troupes à lord Elgin, en Chine, fit escale au Cap. Sans l'ombre d'autorité légitime, assumant les plus graves responsabilités, sir George Grey donna aux officiers des ordres écrits, leur prescrivant de conduire leurs troupes à Calcutta. Ces troupes sauvèrent les Indes en fournissant à sir Colin Campbell les moyens de secourir le général Havelock à Lucknow. Le ministre des colonies fut chargé de transmettre l'approbation de la reine au gouverneur du Cap. « La reine, dit-il en m'écrivant au sujet de votre dernière dépêche, m'a ordonné de vous exprimer, dans une lettre particulière, sa haute appréciation personnelle de vos services et sa grande satisfaction de la fidélité de ses sujets du Cap. Vous recevrez en même temps l'approbation de Sa Majesté quant aux mesures officielles que vous avez prises. »

Ce n'est pas seulement en France que les ministres voient parfois d'un mauvais œil des subordonnés plus habiles, plus clairvoyants et surtout plus populaires qu'eux. Si bienfaisantes qu'eussent été les mesures prises par sir George Grey au sujet des Indes et pour la pacification et la civilisation de l'Afrique australe, le ministère de lord Derby ne lui était pas plus favorable que celui de M. Gladstone.

L'opinion ne se souciait pas alors « d'une plus grande Angleterre »; les succès mêmes de sir George Grey et ses plans de fédération lui nuisaient; on le lui dit brutalement, et lord Derby pria la reine de signer son rappel.

Elle s'indigna, déclara qu'on n'avait jamais vu disgracier un homme parce qu'il avait trop bien servi son pays et son souverain (ce *jamais*-là était bien discutable!) et ne signa que contrainte et forcée. En rentrant le soir à Londres, lord Derby, très sombre, dit à ses collègues : « Je crains que nous n'ayons fait de la mauvaise besogne aujourd'hui! » Il y eut des pleurs et des grincements de dents au Cap; des pétitions se signèrent partout. Celle de la peuplade des Fingoes est bien significative. « Aujourd'hui nos cœurs

pleurent; ils sont lourds en nous à cause de ceci. Notre reine nous a-t-elle abandonnés? Privés de notre père, nous sommes orphelins en vérité. Non, notre grande Reine, ne nous rejetez pas. Ecoutez notre prière et renvoyez-nous notre chef, afin qu'il puisse revenir vivre avec nous et nous consoler en séchant nos larmes. » Deux mois après, le ministère tombait et la première chose que la reine demandait au nouveau secrétaire d'Etat pour les colonies, c'était de renommer sir George Grey.

Il venait de s'embarquer quand la nouvelle arriva au Cap et il ne l'apprit qu'en débarquant en Angleterre. Là il reçut les félicitations de sa souveraine, puis il retourna au cap où, bientôt, le jeune prince Alfred fut envoyé, porteur d'un beau chronomètre et d'une lettre autographe de son auguste mère. Pour bien moins que cela, les courtisans d'Elisabeth se seraient fait tuer, et il ne faut pas croire que, pendant son long règne, la reine Victoria n'ait pas, par ses témoignages continuels de gratitude pour les services rendus, d'encouragement aux jours difficiles, de sympathie dans les épreuves, raffermi bien des courages, inspiré bien des dévouements, récompensé bien des sacrifices.

Combien, parmi les plus braves, les plus illustres en tout genre, se sont sentis plus soutenus par les gracieuses paroles sorties du cœur de leur souveraine que par les distinctions officielles!

Elle est plus simplement bonne et aimable que la grande Elisabeth, mais sa bonté n'en est pas moins appréciée pour cela.

Lord Ellenborough, revenant des Indes après deux dures années de lutte, écrivait qu'il avait dû son courage à l'appui constant de la reine qui l'avait soutenu dans tous ses efforts et plus que tout l'avait mis à même de laisser les Indes aux mains de son successeur dans un état de prospérité jusqu'alors inconnu. « Qui ne se ferait tuer pour une telle femme! » s'écriait le célèbre marin, sir Humphrey Gilbert, recevant de Walter Raleigh une lettre dans laquelle Elisabeth lui ordonnait « de ne pas s'exposer, parce qu'il lui était cher ».

Croit-on que sir Colin Campbell fut moins heureux en lisant ces lignes de Victoria? « La reine exprime à sir Colin Campbell ses sentiments de fierté et de satisfaction pour les glorieuses victoires remportées par lui et ses héroïques troupes. Mais il faut que sir Colin accepte un reproche de la reine, c'est qu'il s'expose trop. Sa vie est infiniment précieuse et la reine le supplie de ne pas trop s'exposer où son noble courage le pousse, c'est-à-dire au danger, et de ne pas se fatiguer de façon à altérer sa santé. »

Ce même Colin Campbell se fâcha un jour pendant la guerre de Crimée; on l'avait mis sous les ordres d'un officier plus jeune que lui. C'était un passe-droit; il refusait de partir; la reine l'invita à

Windsor, le fit asseoir près d'elle sur un canapé pour discuter la question, et ne réussissant pas à le convaincre, fondit en larmes; alors le brave des braves s'inclinant respectueusement sur la main de sa souveraine, la baisa et lui dit que pour elle il servirait sous les ordres d'un caporal!

Le duc de Newcastle, attristé par les premiers désastres de Crimée et les dissensions politiques au sein du Parlement, exprimait bien le sentiment de la majorité quand il disait : « Je pense souvent à notre chère reine et je sens qu'elle est incontestablement, non seulement notre plus principal, mais notre seul soutien. Il y a encore de la chevalerie et beaucoup de loyalisme en Angleterre, et le trône, occupé comme il l'est maintenant, peut nous empêcher de sombrer. »

Quand une reine inspire de telles paroles, comment nier sans parti-pris son influence et son action sur les hommes et les événements? Jamais la reine Victoria ne s'efface lorsqu'une circonstance quelconque émeut le cœur du pays, et elle sait, au besoin, faire sentir son déplaisir aussi bien que son approbation, surtout quand elle sait être le porte-parole de son peuple, « car, a dit M. Gladstone, dont le témoignage n'est pas suspect, rien ne lui échappe des conditions du grand « covenant » qui existe entre le trône et la nation ».

Ce fut la conscience publique soulevée, indignée, qui s'exprima par la dépêche *au clair* dont elle cingla le ministère à la mort du général Gordon; ce fut la douleur de tous qui s'exhala dans sa lettre à la sœur du martyr. « Chère miss Gordon, disait-elle, comment vous écrire, comment *essayer* de vous exprimer ce que je ressens? Penser que votre cher, noble, héroïque frère, qui servait si fidèlement son pays et sa reine, avec un sacrifice de soi d'un si bel exemple pour le monde, n'a pas été délivré! que les promesses de secours n'ont pas été tenues! Ces promesses que je rappelais si souvent, si constamment, à ceux qui lui avaient demandé de partir! C'est pour moi une douleur inexprimable. Par le fait, j'en suis malade. Mon cœur saigne pour vous, sa sœur, qui avez subi pour lui de si cruelles angoisses, qui l'aimiez comme il méritait de l'être... J'espère vous voir quelque jour pour vous dire tout ce que je ne sais pas écrire... Veuillez exprimer à vos sœurs et à votre frère aîné ma bien vraie sympathie et ce que je sens si amèrement : la *tache* que laisse sur l'Angleterre le sort cruel mais héroïque de votre bien-aimé frère.

« A vous, chère miss Gordon, bien sincèrement et d'un cœur plein de sympathie.

« Victoria, R. I. »

La même indignation généreuse, la reine l'avait ressentie lorsqu'après la rébellion des Indes, la fureur trop naturelle causée par les atrocités commises disposait un parti nombreux à la vengeance par des moyens non moins barbares. La proclamation préparée contenait des menaces aussi impolitiques que peu chrétiennes; la reine, révoltée, déchira le document, indiqua ce qu'il devait être, c'est-à-dire généreux, charitable, tolérant et explicite quant aux avantages que trouveraient les Indiens à être placés sur un pied d'égalité avec les sujets anglais de la Couronne.

« La reine serait heureuse, fut-il écrit à lord Derby, s'il voulait bien rédiger l'acte lui-même, en son excellent langage, sans perdre de vue qu'il s'agit d'*un souverain femme* s'adressant à plus de 100 millions d'Orientaux, au moment où elle assume la charge de les gouverner directement après une sanglante guerre civile et s'engageant à ce dont la suite de son règne devra s'acquitter. » Tout fut fait selon son désir et ses instructions; mais, inquiète encore, elle ajouta de sa main cette dernière phrase : « Puisse le Dieu, source de tout pouvoir, nous accorder, ainsi qu'aux détenteurs de l'autorité placés au-dessous de nous, la force de mettre à exécution ces vœux pour le bien de nos peuples! » Il en fallait, en vérité, beaucoup pour remplir consciencieusement pareille tâche, et les ministres ont, sans exception, témoigné de la persévérance avec laquelle la reine s'est astreinte à étudier les questions de toute nature soumises à sa considération. Déjà, il y a quarante ans, lord Clarendon racontait à Greville comment Sa Majesté exigeait de chaque ministre l'accomplissement sérieux de ses devoirs, se faisait envoyer des rapports, en tenait registre et pouvait toujours y recourir à l'occasion.

Jamais elle ne s'est contentée des seuls renseignements émanant des ministres; sa correspondance avec les gouverneurs des colonies, les vice-rois des Indes, les ambassadeurs, a été énorme; non qu'elle voulût agir en dehors des avis de ses conseillers constitutionnels, ou leur tendre des pièges; lord Palmerston, vers la fin de sa carrière, rendait hommage à sa parfaite bonne foi, mais, ajoutait-il, « la plus stricte fidélité aux principes constitutionnels ne défend pas au souverain de chercher, partout où il peut les trouver, les renseignements les plus nombreux et les plus exacts sur les matières dont les ministres responsables peuvent avoir à l'entretenir, et il est non seulement légitime, mais utile qu'il se forme une opinion éclairée sur les questions, afin de savoir les discuter au besoin. » Quelle mine pour l'historien futur qui sera autorisé à l'exploiter! Alors seulement on pourra juger en pleine connaissance de cause la valeur personnelle de la reine Victoria; mais d'ores et déjà ceux qui

ont travaillé avec elle au profit de l'Angleterre ont pu en témoigner. Quelques publications récentes ont révélé des faits dont on ne se doutait guère et qui sont tous à son honneur, entre autres son intervention bienfaisante dans l'affaire si difficile du « disestablishment » de l'Eglise anglicane en Irlande. Heureux les pacificateurs! Ce principe évangélique, la reine s'est appliquée sans relâche à le pratiquer. En ce moment même elle s'y montre fidèle dans les affaires si compliquées de l'Orient.

Plus les années se sont accumulées, remplies par ce labeur incessant, et plus les hommes d'Etat se sont émerveillés des trésors de sagesse, de savoir, d'expérience, de force morale, de concentration qu'ils ont trouvés chez la reine, et plus ils ont senti que leur connaissance des affaires devait baisser pavillon devant la sienne.

Elle n'a pu l'acquérir qu'au prix de grandes fatigues. Lorsque sir Théodore Martin, chargé d'écrire la vie du prince Albert, se vit ouvrir les archives de son héros, il fut confondu, effrayé non moins qu'émerveillé. Or l'énorme travail qu'elles représentaient et qui avait ruiné les forces vitales du prince, il fallut que la reine, devenue veuve, l'assumât dans la mesure du possible; une organisation ordinaire s'en serait déchargée sur des subordonnés, ou bien elle aurait succombé sous le poids. La reine prit le parti le plus courageux et résista. Mais, en 1866, fatiguée des plaintes futiles au sujet de sa vie insuffisamment mondaine, elle se décida enfin à répondre par un communiqué au *Times*. Après avoir dit qu'elle n'hésiterait jamais devant un effort utile à un intérêt national, Sa Majesté ajoutait : « Mais il y a d'autres devoirs plus élevés que ceux de la représentation, devoirs que la reine doit maintenant remplir seule et sans aide, et qu'elle ne peut négliger sans dommage pour le service public, devoirs qui pèsent sur elle sans relâche et l'écrasent de travail et de préoccupations... Lui demander de subir en outre la fatigue des simples cérémonies officielles dont d'autres membres de la famille royale peuvent s'acquitter aussi bien qu'elle, c'est lui demander de s'exposer à ne plus pouvoir remplir les devoirs supérieurs qui ne peuvent, elle le répète, être négligés sans faire un tort sérieux aux intérêts de tous. » On le voit, la reine avait pleinement conscience de l'importance de son action personnelle, et tout le monde en Angleterre acquiesça.

Comment lui reprocher, sans injustice, d'avoir senti, comme le prince Consort, de quelle utilité pouvaient être les nombreux membres de la famille royale pour resserrer les liens de fidélité à la couronne et d'union entre les diverses parties de l'empire? La présence de ses fils dans la marine et dans l'armée, leurs voyages et leurs séjours dans les dépendances les plus éloignées de la patrie

ont puissamment contribué à produire ces heureux résultats. La bonne grâce charmeuse du prince de Galles a fait une nouvelle conquête des Indes et du Canada. Son jeune frère Arthur, duc de Connaught, a suivi ses traces. Quand le prince Alfred fut envoyé au Cap, les Cafres entonnèrent des chants enthousiastes! « Nous avons vu l'enfant du ciel! Nous avons vu le fils de notre reine. » Lorsqu'ils aperçurent le prince, pieds nus, balayant le pont de son navire, l'*Euryalus*, leur ébahissement fut tel, qu'ils adressèrent aussitôt par la voix de leur chef Sandilli, le discours suivant au capitaine du bâtiment : « Jusqu'ici nous n'avions cessé d'être stupéfaits des choses merveilleuses dont nous avons été témoins, et qui dépassent notre compréhension. Mais il est une chose que nous comprenons : c'est la grandeur de l'Angleterre quand nous voyons le fils de sa grande reine devenir le sujet d'un sujet, afin d'apprendre la sagesse, et les fils de ses grands chefs endurer des fatigues et des souffrances avec leur jeune prince, afin d'être sages aussi et de devenir les défenseurs de leur pays... Ce que nous avons maintenant appris sera transmis à nos frères émerveillés et à nos enfants qui seront plus sages que leurs pères, et votre puissante reine sera leur souveraine et la nôtre dans tous les temps. » C'est désormais du fétichisme et l'on n'aurait pas grand'peine à faire croire à ces simples d'esprit que la reine est immortelle. Aussi n'a-t-elle négligé aucune occasion de faire sentir aux populations des colonies qu'en elle était le centre d'unité dans lequel se confondaient les éléments dispersés de son vaste empire.

Le jour où les colonies australiennes célébraient leur centenaire, elles reçurent de la reine un message qui définissait très exactement leurs rapports réciproques. « La reine, disait le message, félicite chaleureusement les colonies australiennes des splendides progrès matériels qu'elles ont faits depuis un siècle. Elle apprécie profondément leur loyalisme, et c'est avec le plus sincère intérêt qu'elle a observé l'excellente administration de leurs gouvernements respectifs. Elle prie pour que leur prospérité ainsi que leur étroit attachement pour la mère-patrie puissent continuer à croître comme ils ont fait jusqu'ici. »

La prière a été exaucée. Si cet empire si étendu, renfermant tant de races diverses, attachées à des croyances, des coutumes, des formes sociales et gouvernementales si variées, si antagonistes, ne s'est pas désagrégé, on le doit à l'action subtile, indéfinissable, en quelque sorte magnétique, d'une force morale sans cesse grandissante, pénétrant chaque jour plus avant dans des millions d'âmes par la puissance de l'exemple et ne demandant que leur affection en échange de son dévouement.

VII

S'il est difficile, presque impossible de démêler aujourd'hui le rôle joué par la reine Victoria dans les questions de politique intérieure, on sait du moins que son esprit pondéré a très utilement servi la cause de la modération, calmé souvent des impatiences dangereuses, apaisé la violence des luttes de partis et prévenu des chocs entre les deux pouvoirs législatifs. Mais en d'autres matières son action a pu s'exercer au grand jour et sa sollicitude se montrer en toute liberté. Il suffit de jeter les yeux sur les discours du prince Consort et du prince de Galles pour se rendre compte de l'encouragement continu et actif donné à toutes les réformes, innovations et entreprises favorables à la diffusion de l'instruction, à la science, aux arts, à l'industrie et aux progrès du bien-être matériel et moral des classes pauvres.

Il est avéré, d'après les documents officiels, que l'on dut à l'initiative royale les premières mesures prises pour l'organisation d'un système d'instruction primaire gratuite, obligatoire, mais non laïque, un jour par semaine étant réservé pour l'enseignement religieux selon les croyances de chacun. Le même zèle fut déployé en faveur de l'instruction supérieure.

Très éclairé, très artiste et très philanthrope, le prince Albert se passionnait et se prodiguait pour ces causes si diverses. Or l'on sait que sa pensée se confondait avec celle de la reine. Qu'il s'agît d'une école, d'une université, d'une fondation de prévoyance ou de charité, d'un musée, d'une bibliothèque populaire, d'une association scientifique, de travaux publics, toujours il était prêt à payer de sa personne et à donner l'exemple : ses ouvriers, ses laboureurs, étaient des mieux logés d'Angleterre, sans aucun luxe ridicule. Il a plus fait que personne pour la transformation des logements d'ouvriers, pour l'adoption des mesures d'hygiène publique, pour les progrès de l'agriculture, et, quant à l'industrie, elle lui doit la création des grandes expositions internationales. En toute chose, la reine s'associait à ses idées, à ses efforts avec un empressement infatigable, et, lorsqu'elle l'eut perdu, elle encouragea son fils aîné à continuer son œuvre.

La considération témoignée par la reine et le prince aux hommes de science, aux grands écrivains et artistes des deux sexes, anglais ou étrangers, aux promoteurs d'une idée généreuse et profitable à l'humanité, les a mis constamment en rapports personnels avec l'élite des esprits. C'était comme une faveur qu'ils demandaient à un Tyndal, à un Charles Lyell, de venir faire quelques conférences à Osborne ou à Balmoral, et s'ils recevaient un Dickens ou une

Harriet Beecher Stowe, on eût dit que l'honneur était pour eux. Tyndal a raconté sa première visite à Osborne, son embarras à la pensée de se trouver dans un milieu si nouveau pour lui et la manière charmante dont on le mit à l'aise, si bien qu'il sentit dès le lendemain qu'il était simplement dans la première et la plus aimable famille du royaume. Plus heureuse était la reine de s'entretenir avec un Tennyson, un Huxley, une Florence Nightingale, que de recevoir les souverains étrangers dont la venue, disait-elle, lui causait toujours une inquiétude nerveuse fort pénible.

Aussi longtemps que vécut le prince Albert, la cour fut gaie. Le couple royal, très musicien, lié d'amitié avec Mendelssohn, encouragea un essor, jusqu'alors inconnu, du goût musical en Angleterre. Les grands interprètes, instrumentistes ou chanteurs, étaient attirés à la cour, aussi bien que les célèbres acteurs de tous pays, car la reine aimait beaucoup le théâtre. Exempte de préjugés puérils, elle n'a pas hésité, lorsque son estime pouvait s'ajouter à son admiration, à honorer d'une véritable amitié des artistes comme Jenny Luid et Helen Faucet (lady Theodore Martin). Cette absence d'étroitesse dans l'esprit lui a permis de se mettre en contact avec toutes les classes de ses sujets, d'être en harmonie avec son siècle sans rien sacrifier de la dignité royale. Loin de là, elle a rendu à la monarchie un prestige que les rois de Brunswick-Hanovre avaient fort endommagé; de sa main adroite, elle a su conserver intact et faire jouer sans accident le rouage constitutionnel si compliqué, si facilement faussé par des doigts malhabiles ou malintentionnés. Quand on compare la force et la dignité qui résultent de cette stabilité unie au progrès, avec la confusion et l'affaiblissement produits ailleurs par les incertitudes et les changements perpétuels, on comprend que les Anglais soient prêts à crier de tout leur cœur, *God save the Queen!*

Le roman désormais historique a suivi le cours naturel des sentiments humains. L'enthousiasme passionné du peuple anglais pour la jeune et charmante princesse qui unissait sa vie à la sienne, en perdant de sa fièvre, a changé de caractère, a gagné en profondeur, en force, en respect, en reconnaissance; l'un et l'autre ont tout mis en communes épreuves et joies, sourires et larmes; ils ont travaillé ensemble, pendant soixante ans, à la même œuvre, pour la même cause, avec une confiance réciproque et toujours croissante. Jamais union n'a été plus étroite; ils sont fiers l'un de l'autre, et le nom de Victoria Ire est inscrit pour toujours sur la page la plus glorieuse de l'histoire d'Angleterre.

Marie Dronsart.

LES PEUPLES MUSULMANS

L'événement saillant du dix-neuvième siècle, qu'il nous est déjà permis de juger dans son ensemble, puisque nous touchons à sa fin, sera le prodigieux développement industriel et commercial dont il a été le témoin et qui, comme conséquence, a contribué presque partout à de profondes modifications politiques et sociales.

Brusquement, un certain nombre de nations, par l'application pratique des procédés de la science, se sont élevées hors de pair au-dessus de l'humanité. Leurs vaisseaux ont envahi le monde entier, plus puissants que les conquérants de l'antiquité dont le domaine était resté limité. Leurs lignes ferrées ne rencontrent point d'obstacles et apportent, chez les sociétés d'une culture moins avancée, des appoints de population qui semblent devoir être la cause d'un bouleversement moral autant que matériel.

Dans cette grande lutte dont le progrès constitue l'enjeu, il y a déjà, comme à la suite de toute mêlée, des vainqueurs et des vaincus. Parmi ces derniers, peut-être en est-il qui, endormis depuis des siècles, ont été seulement surpris et qui pansent leurs blessures pour reprendre plus tard le combat avec les engins de leurs adversaires. En tout cas, il est intéressant de compter déjà les coups et de pronostiquer sur l'issue des efforts.

A côté des nations civilisées dont le plus puissant facteur de prospérité et de progrès est l'initiative individuelle, il est un groupe de peuples dont la règle commune, immuable et fondamentale, le Coran, doctrine semblant faite de résignation et de fatalisme, serait en contradiction manifeste avec ce principe. Aux prescriptions religieuses, sociales et politiques du livre sacré, obéissent sans discuter Aryens, Sémites, nègres ou Chinois dès qu'ils ont reconnu la mission providentielle de Mahomet. De là résulte entre eux, quelles que soient les différences d'origines, de races et de climats, un caractère commun qui semble les rendre plus ou moins impénétrables aux idées modernes de la civilisation; opinion d'ailleurs discutable, hâtons-nous de le dire, car de savants

commentateurs prétendent que l'interprétation des textes et de l'esprit du Coran aurait été faussée dans son application et que l'adaptation de ses préceptes se fera avec le temps aux nouvelles conditions des sociétés.

Dans quelle mesure les nations musulmanes, répandues sur la surface du globe, ont-elles déjà été atteintes par ce courant de progrès intellectuel, moral et matériel dont nous, chrétiens, sommes si fiers? Quel degré de résistance lui ont-elles opposé? Sont-elles susceptibles de s'y conformer sans se modifier profondément? Vont-elles enfin disparaître comme incompatibles avec lui, en raison de l'esprit théocratique que porte en elle la doctrine mahométane, ennemie de toute innovation?

Questions complexes, mais importantes à l'heure actuelle où le plus illustre des peuples musulmans attire sur lui tous les regards, où les rivages de la Méditerranée achèvent d'entrer peu à peu dans l'orbite européenne, tandis que l'islamisme se taille un immense domaine au centre de l'Afrique et qu'en Chine et aux Indes, il ne présente aucun signe d'affaiblissement.

I

Il y a actuellement 210 millions de musulmans répandus presque exclusivement en Asie et en Afrique et, pour une faible quantité, au sud-est de l'Europe, et, en Océanie, dans les îles de la Sonde; nombre d'ailleurs approximatif, car le domaine de l'Islam se compose en partie de peuples errants ou de sédentaires non civilisés qui n'ont cure des statistiques exactes et des dénombrements périodiques.

En ce qui concerne, par exemple, le centre de l'Afrique, on comprend qu'il ne soit pas possible d'indiquer autre chose qu'un chiffre total dont les éléments résultent parfois de simples conjectures des voyageurs.

Le tableau suivant donne les évaluations les plus courantes des sectateurs de Mahomet répandus dans le monde entier :

Empire ottoman.	15 500 000
Arabie.	3 725 000
Egypte.	6 000 000
Nubie.	1 000 000
Tripolitaine.	1 000 000
Tunisie.	1 500 000
A reporter. . .	28 725 000

Report. . .	28 725 000
Algérie.	4 000 000
Maroc.	6 000 000
Sahara.	500 000
Sénégal.	1 500 000
Soudan (français, central égyptien).	40 000 000
Région des grands lacs et côte orientale d'Afrique.	10 000 000
Empire russe (Caucasie, Turkestan, etc.).	10 000 000
Perse.	7 560 000
Afghanistan.	4 200 000
Baloutchistan.	350 000
Indes anglaises.	50 000 000
Chine.	23 000 000
Iles de la Sonde et Philippines. . .	25 000 000
Total des musulmans du monde entier	210 835 000

Le mahométisme vient en troisième ligne, par ordre d'importance numérique, après le christianisme et le bouddhisme, qui comptent chacun environ 400 millions d'adhérents. Peut-être même est-il dépassé par le brahmanisme, localisé dans les Indes comme le bouddhisme l'est dans la Chine et dans ses environs.

C'est ensuite à une grande distance que suivent les autres religions; et encore, parmi celles que nous venons d'examiner, le christianisme seul a-t-il un caractère universel, à moins que l'on ne tienne compte de quelques milliers de nègres ou de coolis mahométans établis en Amérique; ce qui reculerait le domaine de l'Islam au delà des frontières de l'ancien monde.

La plus grande diversité d'origines, de races, de climats et d'occupations règne chez les nations musulmanes. Si la plupart des restes des peuples pasteurs continuent à en faire partie, comme dans le Sahara, en Arabie et au Turkestan, les sédentaires se composent surtout d'agriculteurs ou de citadins exerçant mille petites industries. Il y a des négociants, d'une importance d'ailleurs relative et supportant parfois difficilement la concurrence des voisins. On trouve enfin un nombre insignifiant de vrais banquiers, ingénieurs ou industriels au sens étendu que nous donnons en Europe à ces appellations. Le monde musulman ne possède que peu ou point de savants; leur action est, en tous cas, sans influence sur le mouvement général de la science. Chez les lettrés, la base de l'enseignement est le Coran. Ceux qui

s'élèvent deviennent donc plutôt des apôtres religieux que des intellectuels dans l'acception la plus générale de ce mot.

Le centre de gravité de l'islamisme coïncide à peu près avec sa capitale spirituelle, La Mecque, où Mahomet commença à prêcher la guerre sainte et à renouveler la face de l'Orient.

Depuis longtemps il y a, du nord au sud, un déplacement progressif de l'Islam. Une sorte de choc en retour, après les grandes conquêtes du début, s'est produit en se répercutant de l'ouest à l'est sur le vieux continent. Le mouvement de recul a commencé aux défaites des Sarrasins en France et en Espagne. Il s'est continué à la suite des guerres malheureuses des Turcs au dix-septième siècle et plus tard lors de la conquête de l'Algérie. Il s'est affirmé encore récemment par l'éveil des nationalités danubiennes et enfin par la conquête de la Caucasie et du Turkestan par les Russes.

Où s'arrêtera l'exode musulman vers le sud? Cela dépendra de l'intensité de la contre-partie que les nations européennes fourniront à l'islamisme sur le continent noir. Rappelons-nous seulement qu'au point de vue numérique il a gagné, dans le centre de l'Afrique, bien au delà du chiffre des sectateurs qu'il avait perdus en Europe. Reste à déterminer si l'abandon des pays à climat tempéré aux vigoureuses nations du Nord, pour aller s'implanter sous l'équateur au milieu de populations de race noire, n'est pas pour lui d'ores et déjà la cause d'une irrémédiable décadence.

D'autre part, en Extrême-Orient, il serait malaisé de prévoir les destinées du mahométisme au milieu des immenses agglomérations bouddhistes, brahmanistes et autres.

En tout cas, le spectacle est pittoresque à voir défiler les peuples qui suivent la bannière du Prophète : les uns, représentants d'un autre âge, natures patriarcales, touchantes et naïves, qui semblent encore sortir de l'enfance de l'humanité; d'autres qui, lancés sur la voie des plus brillantes promesses, se sont brusquement arrêtées dans leur course, et restent immobiles depuis des siècles; d'autres encore qui, usés et vieillis, sont rongés de mille maux intérieurs; d'autres, enfin, encore pleins de vigueur, et dont la destinée incertaine reste un des secrets de l'avenir de l'humanité.

II

A tout seigneur, tout honneur. C'est par l'Empire ottoman que nous commencerons, parce que son souverain est le Chef des croyants. On connaît les titres pompeux dont se pare le Sultan. Au point de vue historique, il peut être regardé, — en vertu de droits

transmis régulièrement, — comme le vicaire du Prophète et le successeur des khalifes d'Orient.

Il est d'ailleurs reconnu comme tel par le corps des docteurs de La Mecque, la ville sainte par excellence, située dans un pays tributaire de l'Empire.

Le Sultan ne possède pas cependant une autorité religieuse directe. Dès longtemps, les khalifes, qui, au début, concentraient dans leurs fortes mains tout pouvoir civil et religieux, se sont démis des fonctions judiciaires et sacerdotales en faveur du corps des ulémas, à la tête duquel est placé le Cheikh-ul-Islam, chef de l'Islam, le premier dignitaire de la Porte après le grand vizir. Ils avaient pris l'habitude, pour la sanction de chacune de leurs décisions, de demander un *fetwa*, ou déclaration de conformité avec le Coran. Encore maintenant l'opposition du Cheikh-ul-Islam, quelque invraisemblable qu'elle puisse paraître de la part d'un fonctionnaire largement rétribué, aurait pour effet de paralyser une loi.

Cette considération a de l'importance, si l'on songe qu'après la mort de tout sultan, la sanction du Cheihk-ul-Islam est nécessaire pour la reconnaissance de la légitimité du successeur, sous peine de voir se produire des dissensions et des révoltes sans fin dans le monde musulman.

Il faut donc donner un sens spécial à l'expression de Commandeur des croyants, dont l'autorité est plus morale qu'effective ailleurs que dans l'Empire ottoman. Le sultan du Maroc est, en réalité, successeur des khalifes d'Occident, et ne relève pas de celui de Constantinople. Mais, ce qui est plus grave, la majeure partie des musulmans de l'Arabie et de l'Afrique, dont nous parlerons plus loin, excités et fanatisés par les confréries religieuses nées au dix-neuvième siècle ou par les mahdis de diverses sortes, témoignent une véritable hostilité et même du mépris au Sultan, qu'ils considèrent comme livré à la complète discrétion des infidèles. « Dar-el-Harb, pays de la guerre », tel est le nom qu'ils donnent à l'Empire ottoman et aux contrées musulmanes pénétrées par l'influence européenne. « Dar-el-Islam, pays du véritable Islam », est pour eux la dénomination qui convient aux territoires encore vierges de toute ingérence chrétienne, et où il s'agit d'entraver son action par tous les moyens.

Les musulmans asiatiques du Turkestan, de la Chine et des Indes, qui ont été moins travaillés par les sectes que ceux de langue arabe, témoignent au Sultan plus de déférence, bien que son influence sur eux ne soit pas fort appréciable.

Quant aux chiytes de la Perse et aux autres schismatiques qui

n'admettent la succession des khalifes que jusqu'à Ali, gendre du Prophète, leur haine contre les sunnites, et par conséquent contre les Ottomans, ne le cède souvent pas à celle qu'ils ont vouée aux chrétiens.

Enfin, et ceci s'applique particulièrement aux Orientaux, l'autorité vaut surtout par la pompe et le décor dont elle est entourée; or l'éclat de la puissance ottomane ne ressemble guère actuellement à ce qu'il était au temps de Soliman le Magnifique.

Le prestige du Chef des croyants, que les confréries musulmanes considèrent à tort ou à raison comme inféodé aux Européens, a diminué d'une façon sensible. Se relèvera-t-il jamais? Ou bien, de son affaiblissement graduel, ne doit-il pas résulter un fâcheux contre-coup pour la puissance elle-même de l'islamisme dans le monde?

Nous touchons là à un point précis de la nouvelle phase dans laquelle vient d'entrer la question d'Orient.

Ce serait sortir des cadres de cette étude que de vouloir traiter celle-ci avec l'ampleur qu'elle comporte. Les lugubres détails des massacres d'Arménie sont présents à tous les esprits, et les derniers événements de Crète préoccupent, à trop juste titre, l'attention de l'Europe, pour que nous ayons à insister sur la situation intérieure et extérieure de l'Empire ottoman.

A deux reprises différentes, depuis quatre mois, M. Hanotaux, interpellé à la Chambre des députés, a été amené à préciser cette situation dont le dénouement peut être gros de conséquences.

Le 3 novembre 1896, après avoir fait allusion aux négociations alors en cours pour remédier au lamentable état de choses, après avoir posé, en principe, que la base de toute entente entre les puissances devait être l'assurance réciproque du maintien de l'intégrité de l'Empire ottoman, M. le ministre des affaires étrangères ajoutait :

« L'Europe unie saura, nous l'espérons, se faire comprendre du Sultan; elle le mettra en garde contre les influences néfastes; elle saura lui prouver qu'il ne s'agit nullement de favoriser telle ou telle partie de l'empire, ni telle ou telle religion au détriment des autres, mais que tous, catholiques, arméniens, orthodoxes, musulmans, souffrent des mêmes maux et demandent les mêmes améliorations (*Très bien! Très bien!*); elle lui montrera la source du mal là où elle est, c'est-à-dire dans la mauvaise gestion politique, financière et administrative; elle lui indiquera les moyens de mettre, dans tout cela, un ordre sans lequel les Etats ne peuvent durer; elle réclamera de lui la réalisation de ses propres promesses; elle lui demandera de mettre en pratique les réformes déjà accor-

dées, de les étendre là où elles sont nécessaires, de mettre un terme aux répressions violentes, d'ouvrir les portes des prisons, de venir en aide aux plus grandes misères. On lui répétera encore, avec plus d'autorité s'il est nécessaire, que l'existence des colonies européennes lui est confié, qu'il en est responsable, qu'il doit, non seulement à tous ses sujets, mais à tous ceux qui vivent sur le territoire de son empire, la sécurité, la paix publique et l'ordre. On saura lui démontrer enfin que cette politique est la seule loyale, la seule forte, la seule digne, et qu'enfin là, et là seulement, se trouvent, pour lui et les siens, l'honneur et le salut. (*Applaudissements.*) »

Plus récemment encore, le 22 février dernier, M. Hanotaux prononçait les paroles suivantes :

« Le grand problème des réformes est posé dans l'Empire ottoman...

« J'espère que l'accord qui s'est établi trouvera, dans les différents cabinets, puis dans l'opinion publique, une approbation unanime et que le gouvernement ottoman, poussé par la considération de ses propres intérêts et par une opinion qui, en Turquie même, ne reste pas inactive, finira par se rendre à des conseils qui, si cela devenait nécessaire, ne s'en tiendraient pas là. La volonté de l'Europe, assez ferme pour se faire sentir à la Grèce, saura bien aussi se faire sentir au Sultan. (*Vifs applaudissements au centre et à droite.*) »

Il serait difficile, en s'inspirant de l'histoire et des nécessités présentes, de ne pas approuver de telles déclarations. L'intégrité de l'Empire ottoman, c'est la garantie de la paix et de l'équilibre en Europe, puisqu'il est entendu que tout commencement de partage ne tarderait pas à déchaîner une guerre générale ; les réformes en faveur de populations protégées par nous, c'est le triomphe de la politique séculaire de la France. Donc, le seul point qui reste à déterminer, et il a son importance, car depuis le sultan Mahmoud II il a déjà été bien souvent question de réformes en Turquie, c'est la date à laquelle il sera possible de passer des vœux à la réalité.

Un fait, maintenant, domine tout autre événement et a changé les conditions d'existence de l'Empire ottoman. C'est la nouvelle politique qui semble inaugurée à son égard par la Russie. Autant celle-ci, pour être forte, et peut-être toute-puissante en Europe, avait besoin de l'amitié de la France, autant sur ses frontières mêmes, pour l'accomplissement de ses destinées historiques, elle devait, ou conquérir l'Empire ottoman, ou faire alliance avec lui en raison de la communauté d'intérêts qui existe entre les deux pays.

Nous ne sommes plus au temps de Catherine II ou de Nicolas Ier. Nous sommes même déjà loin de Plewna et des époques où la Russie devait, par des guerres pénibles, conquérir sur la Turquie les territoires indispensables à son mouvement naturel d'expansion. Le développement du colosse moscovite est particulièrement formidable depuis quinze ans. 125 millions d'individus, obéissant à un seul homme, abondamment pourvus de soldats, de capitaux, de chemins de fer, de ressources agricoles et minières, forment la masse organisée la plus puissante que l'on ait vue depuis Napoléon.

En Extrême-Orient, l'amitié de la Chine, ménagée de longue date par d'habiles concessions et cimentée dernièrement lors de la guerre du Japon, vaudra incessamment à la Russie un port délivré de glaces toute l'année sur l'océan Pacifique, à l'extrémité du Transsibérien et à la porte de Pékin : véritable révolution commerciale à une échéance de trois ans.

Et les autres débouchés sur des mers libres, croit-on que cette puissance, au degré de développement auquel elle est appelée à parvenir, et à ne considérer les choses qu'au point de vue économique, pourra continuer à s'en passer?

Or ces voies, au nombre de deux, appartiennent à la Turquie. C'est d'abord le Bosphore, prolongé par les Dardanelles, qui donne accès sur la Méditerranée; ensuite la vallée du Tigre et de l'Euphrate qui, par le golfe Persique, ouvre la mer des Indes.

Mais, contrairement à son ancienne politique, la Russie n'a pas profité de l'occasion offerte par les récents troubles d'Arménie pour intervenir et continuer, sur ces routes, sa marche vers le sud. Désireuse de ne pas compromettre la paix de l'Europe, elle a semblé abandonner une vieille tradition qui avait valu l'indépendance ou l'autonomie à la Grèce et aux Principautés danubiennes.

Si, plus tard, le grand but du maintien de la paix générale a été atteint, si la Russie obtient pacifiquement sur le territoire ottoman la sécurité et les facilités indispensables au développement de son commerce, si la condition des populations s'améliore en Turquie, et si enfin les droits de toute nature des diverses puissances y sont sauvegardés, on y verra la preuve que les calculs de la diplomatie russe étaient exacts et qu'il était peut-être prématuré de blâmer ses lenteurs apparentes. C'est à l'avenir qu'il appartient de trancher cette question.

Il serait d'autre part dangereux d'oublier que le caractère des événements modernes est de se précipiter. Des révolutions, qui mettaient autrefois un siècle à modifier un pays ou une société, accomplissent maintenant leur œuvre en vingt ans, et il est probable que l'Orient, le pays classique de l'immobilité, ne saurait

échapper à la loi commune. Les réformes énumérées dans le discours cité plus haut, c'est le minimum de ce qu'un peuple civilisé réclame de son gouvernement; or avec la rapidité moderne des communications, les rives du Bosphore ne sont plus bien éloignées du centre de la civilisation.

Mais, dira-t-on, cette ingérence des Européens chez la grande puissance musulmane; cette prétention à lui imposer des systèmes complets, financiers ou administratifs, c'est aussi grave que la conquête militaire qu'on connaissait seule autrefois. C'est une sorte de prise de possession qu'il était réservé à notre époque d'inaugurer. C'est la conquête commerciale, industrielle, économique, à la suite de laquelle l'arrivée des armées est inutile.

Le débat est plus élevé que celui qui s'agite en ce moment autour de l'Empire ottoman. A moins qu'un peuple ne soit destiné à disparaître, nous croyons à son évolution fatale sous l'action de la science et des idées de justice et d'humanité, patrimoine des nations qui sont actuellement à la tête du monde; et cette transformation doit être d'autant plus rapide qu'elle est plus favorisée par des conditions géographiques. Les Turcs peuvent envisager sans crainte l'avenir s'ils sont aptes à s'assimiler l'héritage de l'Europe moderne, sa conception particulière du progrès matériel et moral, ses procédés industriels, son activité intellectuelle, ses carrières libérales, en un mot, cette civilisation qui marche à pas de géant et envahit tout autour d'elle. Qu'ils considèrent donc chez eux ce sourd déplacement social de cinq millions de chrétiens grecs, arméniens, syriens et autres, sans compter les Juifs, éléments destinés à s'identifier peu à peu avec les Européens, et dont ils n'ont pas su se concilier l'affection [1].

Un atavisme de plusieurs siècles de servitude pèse sur ces populations qui, repoussées des hautes charges et de l'armée depuis la conquête musulmane, n'ont cherché leur salut, de générations en générations, que dans l'agriculture, le commerce, l'usure, ayant souvent recours à la ruse, arme suprême du faible contre le fort; races jadis brillantes, aujourd'hui singulièrement dégénérées de caractère, d'une honnêteté parfois douteuse, mais d'un esprit souple, fertile et infiniment délié en comparaison du concept épais et borné de l'oppresseur. Quiconque a fréquenté les chrétiens de tous rites ne peut s'empêcher d'admirer leur remarquable sens pratique, leur facilité à apprendre les langues, leur esprit d'économie et les aptitudes commerciales, qu'ils ont hérités de leurs ancêtres Syriens et Grecs.

[1] Voy. notre article publié par le *Correspondant* du 25 septembre : « La Turquie d'Asie, ses divisions, ses nationalités. »

Un dicton oriental dit qu'en affaires un Grec vaut trois Juifs, et qu'un Arménien vaut trois Grecs. Les Turcs, insouciants et apathiques, ne seront pas de force à lutter quand des chemins de fer sillonneront leur empire, et que des entreprises de toutes sortes, recrutant dans le noyau des populations chrétiennes des agents actifs, intelligents et habiles à manier l'argent, couvriront leur territoire.

N'oublions pas, en effet, que les marchés de l'Extrême-Orient sont destinés à se fermer plus ou moins à l'activité européenne, et que celle-ci sera bien obligée de se dépenser chez les peuples plus rapprochés avec un redoublement d'intensité.

Que deviendront les Turcs sous le choc définitif de la civilisation? Peut-on compter sur un parti d'hommes intelligents et énergiques, capables de prendre à cœur la cause des réformes? Mais combien sont-ils?

Est-ce à l'insouciance intellectuelle des générations précédentes, ou est-ce au fanatisme musulman qu'il faut attribuer cette désespérante force d'inertie? Peu importe, nous trouvons un enseignement dans les six siècles d'existence que les Turcs ont derrière eux depuis leur établissement en Asie Mineure. Ils sont toujours restés uniquement soldats comme leurs ancêtres. Les arts et les sciences, si tant est qu'ils ont jamais brillé chez les Ottomans, ont été l'apanage des vaincus, les Byzantins et les Arabes. Aux Turcs le sabre, aux peuples conquis les travaux de la paix et les œuvres intellectuelles. Ce n'est pas au moment où une race est tombée en pleine décadence qu'il faut chercher à découvrir chez elle des aptitudes qu'elle n'a jamais montrées au temps de sa splendeur.

Certes, nous prisons haut un peuple de soldats, peut-être même n'existe-t-il pas de plus bel éloge que celui-là à décerner à une nation; car, à tout prendre, l'homme ne vaut réellement que par les qualités du cœur, le courage et le mépris de la mort qui le grandissent hors de toutes proportions, et c'est là le secret du prestige militaire. Le Turc est donc un guerrier de race, endurant, brave et résigné; mais la guerre aussi, depuis que la science s'est mise de la partie, ne se fait plus dans les mêmes conditions qu'autrefois. Parmi les éléments qui assurent la vie et la grandeur des nations, l'Ottoman possède assurément le courage militaire, mais combien en est-il d'autres également nécessaires!

III

Huit à neuf millions de Turcs, dans l'Empire ottoman, représentent la race conquérante, détiennent les hautes charges et impo-

sent une langue officielle. Historiquement, ils sont les descendants d'une horde asiatique d'origine tartare, qui, sous la conduite d'Othman, vint s'établir en Asie Mineure, au treizième siècle. En réalité, le sang primitif a été fortement altéré par suite de la conversion à l'islamisme et de l'assimilation d'une partie des anciennes populations, ou encore par des mariages avec des femmes amenées de Circassie, de Géorgie ou d'ailleurs. Toutefois, les mœurs, la langue, et surtout le fanatisme et l'esprit des vieux Turcs ont surnagé à travers les siècles.

Les autres musulmans de l'Empire ottoman sont d'abord, en Europe, les Albanais, peuple brillant et énergique, qui a fourni nombre d'hommes remarquables à la Turquie et à l'Egypte, et qui, dans la période contemporaine, a produit Ali-Pacha et Méhémet-Ali. Le métier des armes constitue la plus claire de leurs industries nationales, mais, peut-être, si la Turquie n'y prenait garde, le vieux dicton « pas d'argent, pas de Suisses » serait-il destiné à s'appliquer un jour aux Albanais.

Viennent ensuite les Tcherkesses, répandus çà et là dans l'empire, puis, en Asie, les Lazes, les Kurdes et d'autres encore, populations diverses, organisées en partie en tribus et dont plusieurs se sont rendues tristement célèbres lors des massacres d'Arménie; enfin, les Syriens et les Arabes, groupe spécial de trois millions d'individus parlant une langue sémitique comme un million de chrétiens répandus parmi eux.

Débris des peuples indigènes, ces Arabes des villes ou des campagnes de la Syrie et de la Mésopotamie sont moins fanatiques que les Turcs qu'ils détestent. Ils ont l'intelligence plus ouverte, ont été leurs initiateurs dans la religion du Coran, et pourraient se vanter de descendre des musulmans qui ont fourni la brillante époque de civilisation des premiers temps de l'islamisme. Mais, comme tout ce qui les entoure, ils semblent imprégnés de cette atmosphère de mort et d'insouciante apathie qui caractérise l'Empire ottoman. Assurément, ils salueraient avec joie un régime qui les délivrerait du Turc et leur donnerait justice et sécurité. Mais, semblables aux musulmans des villes d'Algérie et de Tunisie, ils sont loin de posséder la vigueur et le ressort qui semblent l'apanage de l'Arabe du désert.

Le domaine des nomades commence aux frontières mal définies du désert de Syrie, et encore plusieurs de leurs tribus sont-elles souvent harcelées par les prétentions des agents du fisc à leur faire payer l'impôt, source éternelle de discussions. Les espaces succèdent aux espaces, les sables aux pâturages, et c'est ainsi que près de quatre millions d'Arabes s'enfoncent complètement indé-

pendants dans les déserts, en y comprenant ceux d'entre eux qui, devenus sédentaires, forment des États organisés sur les côtes de la péninsule arabique.

Tel était le fils de Sem aux premiers âges du monde, transportant périodiquement ses tentes et ses chameaux du fond des brûlantes solitudes vers les bords de l'Euphrate, tel nous le retrouvons au bout de quatre mille ans, nous donnant encore l'illusion des scènes de la Bible qui ont bercé notre enfance.

A peine quelques tribus du sud de la Syrie, ayant formé des royaumes éphémères, avaient reconnu le protectorat romain ou byzantin. Quand Mahomet parut à La Mecque, au commencement du septième siècle, chassant les trois cent soixante idoles de la Caâba pour les remplacer par le Dieu unique : *Lallah illa-l-lah* « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu ! », il se produisit une explosion de la race arabe, comparable à la formidable poussée des Grecs en Asie, sous la conduite d'Alexandre. En cent ans, les côtes africaines de la Méditerranée étaient conquises, tandis que l'Espagne, la Sardaigne, la Sicile et la partie occidentale de l'Asie jusqu'aux Indes obéissaient au croissant.

Reprenant les traditions hellénique et persane, une nouvelle civilisation se constituait, foyer de vie intellectuelle dans cette époque de sommeil pour les peuples de l'Europe.

Puis vinrent les invasions du Nord et le beau rêve disparut comme s'évanouit un songe des *Mille et une nuits*. En Syrie et en Afrique, l'Arabe fut en partie absorbé par les peuples qu'il avait subjugués, et auxquels il avait imposé la religion et la langue du Coran.

Maintenant, comme il y a treize siècles, à la veille des événements qui avaient donné pour un temps à sa race l'hégémonie de l'Islam, l'Arabe s'est remis à pousser ses chameaux et à transporter ses tentes à travers les plaines brûlantes. Songe-t-il seulement que, par le plus regrettable des subterfuges, la vieille autorité des khalifes, patrimoine de ses ancêtres, est passée chez des étrangers? Le « Fils de la patience », comme l'appelle un de ses poètes, souffre de la faim, de la soif et de la chaleur. Sa peau étrangement bronzée, sèche et ridée, produit une impression effrayante à la pensée des soleils qu'elle a affrontés. Mais il n'envie pas notre sort, et n'a pas le violent désir de changer sa condition. Il sait qu'il mourra sous les lois qui le régissent et qui sont encore d'une simplicité patriarcale, Ses pensées, d'ailleurs, sont rares comme ses paroles, et il ne passe pas volontiers d'un sujet à un autre.

La religion musulmane, reposant sur un petit nombre de dogmes

essentiels, bornée à des pratiques fort simples, dépouillée de toute abstraction, convient à son esprit positif. Puis elle consacre un ensemble d'habitudes sociales que Mahomet s'est précisément appliqué à ne pas heurter.

Il ne faudrait pas cependant croire que l'Arabe nomade d'Asie soit un fervent. En dehors de la secte fanatique des wahabites, qui joua un rôle important au commencement du siècle, c'est le plus tiède de tous les mahométans. Mais ceci ne l'empêche pas de partager intégralement l'opinion de ces derniers, à savoir, que le chrétien est un être livré à l'idolâtrie et à toutes sortes de superstitions, méprisable dans ses croyances et ses usages qui choquent, d'ailleurs, toutes les bienséances et idées courantes. Aussi, peut-on le dire sans exagération, embrasser la religion chrétienne semblerait à un musulman, quelles que soient sa race et sa condition, aussi monstrueux qu'à un chrétien de se convertir au fétichisme.

Tous les peuples sédentaires doivent évoluer parce que leurs conditions économiques et sociales se modifient suivant les époques. Seul, l'Arabe des déserts d'Asie est éternel comme son frère du Sahara. Nul autre ne se lancera pour des semaines dans le pays brûlant de la soif et ne saura tirer parti de ces solitudes désolées. Son domaine d'aujourd'hui lui appartiendra demain ; et cependant il est destiné à se limiter peu à peu et à s'enfermer dans des bornes précises. La race arabe est essentiellement prolifique. Le désert et ses oasis ne peuvent fournir à la vie que d'une quantité d'êtres déterminée. Le trop-plein des tribus se déverse sur la frontière habitée. Des villages se créent où n'existaient autrefois que des pâturages, principalement dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate. Puis viendront les chemins de fer qui mettront fin, sur plusieurs points, aux transports par chameaux et caravanes. Les parcours des tribus se réduiront, et nombre d'entre elles feront comme celles d'un chef qui, sur les bords du Jourdain, nous montrait ses tentes, n'ayant pas été changées de place depuis des années : « Aussi, disait-il, avec l'accent d'un homme qui prend son parti de la destinée sans discuter ses arrêts, je me ferai construire, l'an prochain, une maison en pierre. » Une maison en pierre pour un Bédouin ! et nous osons parler de nos révolutions.

Nous ne pouvions moins faire que de rendre le traditionnel hommage aux immobiles représentants des premiers âges, en leur pardonnant même d'être d'incorrigibles pillards, mais là encore, il n'y a rien de changé depuis les Amalécites.

IV

De tous les pays musulmans, c'est l'Egypte qui a été le plus profondément pénétré par les idées de la civilisation occidentale. La fertilité merveilleuse du delta du Nil a valu aux malheureux fellahs la triste prérogative d'être gouvernés sans cesse par des dominateurs étrangers. Depuis des Pharaons d'origine asiatique, dans les temps anciens, jusqu'aux Anglais au dix-neuvième siècle, en passant par les Grecs, les Romains, les Byzantins, les Arabes, les Mameluks, les Français et les Turcs, les Egyptiens n'ont fait que subir tour à tour des maîtres différents. Changer de langue et de religion n'a souvent été qu'un jeu pour eux, et cependant, depuis les commencements de l'histoire, le paysan, attaché à la glèbe et exploité d'une façon invariable, n'a pas vu son sort se modifier, phénomène d'immobilité orientale comparable au spectacle que nous offrent les Arabes nomades dans un autre ordre de faits.

Cependant, depuis l'ouverture du canal de Suez, un notable mouvement dans les idées, préparé sous Méhémet-Ali, semble avoir accompagné la révolution matérielle en Egypte.

Passage unique jusqu'à présent du commerce occidental dans la direction de l'Extrême-Orient, en attendant l'ouverture des grandes voies ferrées en construction ou en projet, l'Egypte est devenue le rendez-vous des courtiers de toutes les nations. Depuis un demi-siècle, des aventuriers ou des représentants attitrés des puissances, des financiers, des militaires et des hommes politiques ont exploité ce pays, chacun selon sa spécialité.

Du choc de tous ces intérêts, qu'est-il résulté pour la population elle-même et pour sa constitution religieuse intimement liée, comme dans tous les pays musulmans, avec l'état social?

Le fellah agriculteur est resté tel que dans les temps antiques. D'une misère sordide en présence de récoltes d'une richesse incomparable, insouciant de l'avenir sous un ciel vrai décor de féerie, incapable de cette énergie qui est fille des rudes climats, courbé sans murmurer à l'obéissance et soumis séculairement aux pires dilapidations fiscales, le paysan égyptien habite les mêmes pauvres maisons en terre que dans les époques les plus reculées.

Quant aux hautes classes, qui descendent en partie, comme la famille régnante, de musulmans de race étrangère, mais qui ont adopté la langue arabe, elles ont déjà subi les influences du dehors. Le fanatisme est absent de chez elles. L'indifférence religieuse remplace peu à peu un culte ne semblant guère compatible avec le progrès qui, importé d'Occident, entraîne le monde dans

une course vertigineuse. Les mœurs européennes tendent à s'établir. Les femmes sont tenues à une claustration déjà moins sévère qu'autrefois; la polygamie est en décroissance; l'esclavage a disparu d'une façon presque complète, par suite de dispositions peu favorables introduites dans la législation. Enfin la condition matérielle des classes commerçantes s'améliore, et bientôt probablement il en sera de même en ce qui concerne le bas peuple.

Ajoutons que cette pénétration est notablement aidée par la nature elle-même de ces races orientales, dont le fond est presque toujours sémitique, mais qui ont subi tant d'infiltrations aryennes ou autres. L'esprit d'assimilation y est développé à ces extrêmes limites; la vivacité intellectuelle, surtout chez les jeunes gens, est parfois remarquable. Mais l'homme vieillit vite; peu à peu l'on s'aperçoit que la profondeur et la ténacité font défaut. L'instruction se développe avec une extrême rapidité et les écoles sont nombreuses; mais si elles produisent beaucoup de littérateurs, on y recrute, au contraire, peu d'ingénieurs.

Ainsi du moins en est-il à l'heure présente, car peut-être le cerveau se forme-t-il par le travail des générations, et l'atavisme est-il un poids dont il est difficile de se délivrer. Depuis sept cents ans surtout, c'est-à-dire depuis l'avènement des Mameluks, l'intelligence nationale a cessé de produire. Ce n'est pas en un demi-siècle qu'une si profonde léthargie peut être secouée; mais il y a lieu d'espérer dans l'avenir.

En Egypte donc, point du globe où la société musulmane a été le plus vigoureusement heurtée par les idées européennes, il semble que la religion ne s'en est pas tirée à bon compte. Elle n'est pas armée pour se défendre contre l'assaut de la critique et du libre examen. Dans le pays ou fleurirent jadis l'école d'Alexandrie et la théologie arabe, on voit bien ce qu'on peut enlever de croyances, si la religion du Prophète ne se modifie pas dans un sens plus moderne, mais on ne distingue pas ce qui doit les remplacer. Peut-on, en effet, espérer que la religion chrétienne reprendra possession de populations qui l'ont autrefois si facilement abandonnée? Ce ne serait pas, en tous cas, avant de profondes modifications dans un état social qui conservera l'empreinte du Coran longtemps après la disparition de la foi en la mission de Mahomet.

Les causes d'affaiblissement de l'islamisme en Egypte, dont la principale est l'invasion pacifique des Européens, suivie de l'occupation anglaise, sont-elles destinées à disparaître? Il est permis d'en douter. Lord Salisbury, dans son discours du 9 octobre 1896, a pris soin de déclarer que la Grande-Bretagne ne céderait pas un

acre du territoire qu'elle détient. Or, comme aucune nation n'a l'intention d'armer une flotte pour débarquer dans le delta du Nil et en chasser les Anglais, il est possible que le bail conclu entre ces derniers et les Egyptiens se prolonge éternellement, si ce mot avait une signification en histoire.

Cependant, la possession directe et effective de l'Egypte n'est pas ce qui préoccupe le plus les Anglais dans la question africaine. L'intérêt militaire, qui consiste à conserver le canal de Suez, route par mer des Indes et de l'Extrême-Orient, est assurément considérable, et l'opinion publique anglaise semble jusqu'à présent l'avoir assez bien compris. Mais c'est d'un point de vue encore plus élevé qu'il convient d'envisager la situation.

V

Qu'est-ce que l'Egypte par elle-même, sinon une région alluvionnaire, cultivée seulement sur d'étroites bandes de terrain, semées le long du Nil et de ses bras, et qui ne doit sa merveilleuse fertilité qu'au régime de ses eaux? Qu'arriverait-il si un habile ingénieur se rendait maître au Soudan du cours supérieur du fleuve? La question a été étudiée. A la sortie du Victoria-Nyanza, le Nil, particulièrement resserré, s'offre de lui-même à une série de barrages successifs qu'il serait possible d'y établir. Plus bas, de Gondokoro jusqu'en Nubie, il semble qu'une plaine sans fin n'attende qu'un vaste système d'irrigations.

Toute occupation de l'Egypte ne saurait que rester précaire, si on ne s'assurait en même temps la possession des vallées supérieures du Nil.

Quand les Anglais se sont offerts à aider le khédive à reconquérir le Dongola, Khartoum et la partie du Soudan enlevée par le mahdi, ils ne marquaient, en somme, qu'une nouvelle étape vers la réalisation du plan gigantesque qui consistera à relier les bouches du Nil à la colonie du Cap.

Nous n'avons pas la prétention de détailler la marche de ces colonnes, qui, composées selon la méthode classique anglaise, de soldats, de missionnaires, de marchands et d'aventuriers de toutes sortes, commencent à sillonner l'Afrique.

Il y a des années que ces expéditions, au caractère complexe et composées d'éléments hétérogènes, mûrement préparées, conduites avec un admirable esprit de suite et aidées de la puissance de l'argent, se sont mises en route en renversant peu à peu tous les obstacles.

Encore quelques centaines de kilomètres à gagner et bientôt une

ligne télégraphique joindra le Caire à la ville du Cap, en attendant l'inévitable chemin de fer qui conduira d'Egypte au pays des mines d'or, et qui, annoncent les journaux anglais, constituera la charpente du nouvel empire.

Il y aurait long à dire sur cette question africaine dont l'occupation de l'Egypte n'est qu'un épisode. Aussi bien rien ne peut se disjoindre dans l'étude de ces grandes invasions modernes. Avec la rapidité des moyens de locomotion et de correspondance, il n'y a ni peuple ni individu isolés. Les événements d'Egypte marquent une phase commune de la question d'Orient et de la question africaine. La solution plus ou moins lointaine de la première peut donner à la Russie l'empire de l'Asie; mais, par contre-coup et par compensation, l'Angleterre, si nous n'y prenions pas garde, trouverait dans le règlement de la seconde la possession des contrées les plus riches et les plus peuplées de l'Afrique, avec une immense prépondérance sur ce continent.

En face d'incontestables difficultés, la diplomatie britannique a été jusqu'à présent favorisée par des circonstances inattendues en dehors de celles que son habileté a fait naître.

Après qu'elle eut occupé l'Egypte, le plus redoutable ennemi de l'Angleterre fut le mahdi Mohammed-Ben-Ahmed, qui avait su ranimer un moment les forces défaillantes de l'Islam et l'entraîner à une nouvelle guerre sainte contre un khédive corrompu aux mains des infidèles. Tandis qu'à la porte de l'Egypte les confréries musulmanes, dont nous parlerons plus tard, poussaient leur propagande vers l'ouest et le centre de l'Afrique, le mahdi semblait concentrer son action dans la vallée du Haut-Nil, le Kordofan et le Darfour.

Ce fut un prétexte aux Anglais pour rester en Egypte, afin d'aider celle-ci à reconquérir ses anciennes provinces.

Puis, au premier mahdi succéda le khalife Abdullah, qui ne possède ni son fanatisme ni son ascendant sur les musulmans. L'autorité semble s'amollir et la ferveur disparaître. Les temps héroïques sont passés et les Anglais en profitent pour faire l'expédition de Dongola et reprendre la marche vers le sud. Mais c'est en vain que le sirdar Kirchener a cherché l'occasion de remporter sur les Derwiches une victoire dont la presse se fût chargée de grossir l'éclat et les difficultés, afin d'en déduire la nécessité de l'aide anglaise pour la direction des armées égyptiennes. Ces anciens fanatiques se sont obstinés à tourner le dos à leurs ennemis sans qu'il fût possible de les atteindre. La marche des Anglais vers le sud sera donc vraisemblablement continuée au printemps prochain, comme il a été annoncé.

Et cependant, de ce côté comme pour le règlement des affaires ottomanes, il peut surgir à l'improviste un de ces facteurs inattendus qui déjouent toutes les combinaisons. Qui sait si, dans la circonstance, le *Deus ex machinâ* ne sera pas cet empereur Ménélik, aussi grand par l'élévation morale que par la puissance des armes, et qui, un jour, déclarait que les vraies frontières de l'Ethiopie s'étendaient de Khartoum au Victoria-Nyanza, en englobant le pays des Gallas? Certes, voilà un souverain chrétien que l'on avait quelque peu oublié lors du partage diplomatique de l'Afrique, et déjà il en a fait ressouvenir les Italiens.

Dans la marche des événements, il est parfois de douloureuses constatations à faire. Mieux vaut envisager le mal en face et essayer de l'enrayer quand il en est encore temps. Se payer de mots, chanter des variantes sur l'ancienne et glorieuse mission de la France, sans s'occuper des moyens pratiques propres à en assurer l'accomplissement, ne saurait évidemment suffire.

Au dix-huitième siècle, par insouciance et légèreté, nous avons perdu une partie de l'Amérique et des Indes au bénéfice de l'Angleterre. Aujourd'hui, en Afrique, nous avons des intérêts considérables, en Algérie, en Tunisie, au Sénégal, au Soudan, au Congo et à Madagascar. Craignons l'habileté de nos rivaux qui peut rendre infructueux tous nos millions déjà dépensés, sans compter le sang de tant de soldats, qui devait, disait-on, féconder pour la mère patrie ces terres lointaines.

Ne comptons pas sur le répit que pourrait nous procurer en Afrique la résistance du fanatisme musulman aux progrès des Anglais. La rapide décadence des Derwiches nous est un enseignement à cet égard. Nous verrons dans la suite de cette étude le fond qu'il convient de faire sur les autres peuples africains de l'Islam. En tout cas, il était nécessaire de déterminer le point principal du conflit des intérêts européens qui s'agitent au-dessus d'eux, et dont ils sont destinés à subir le contre-coup.

VI

Examinons quelle est, à l'heure actuelle, la situation générale de l'islamisme en Afrique.

Le premier effet de la pénétration dans l'intérieur du continent de l'influence européenne qui, jusqu'à il y a vingt-cinq ans, s'était manifestée presque exclusivement sur les côtes, fut une véritable renaissance du mahométisme dans un esprit rétrograde et hostile à la civilisation.

La secte des wahabites, originaires de l'Arabie, avait donné, au

commencement du siècle, le signal d'une réforme religieuse. Il en était même résulté des guerres meurtrières entre eux et les Egyptiens, entraînés dans le mouvement des idées occidentales. Depuis lors, d'autres confréries musulmanes se sont créées, sortes d'ordres religieux, dont le plus célèbre est celui des Senoussyia.

C'est à Djerboub, sur la frontière de l'Egypte et de la Tripolitaine, que son chef Mohammed-ben-Ali-el-Senoussi, d'origine algérienne, a jeté les bases de sa doctrine et établi la capitale d'un véritable Etat théocratique pourvu d'un système complet d'organisation.

Il proscrivit les coutumes contraires à la tradition sunnite et orthodoxe qu'il voulut ramener à sa sévérité primitive. Il interdit le café, le tabac et les vêtements de soie[1]. Il ne parvint pas à grouper, comme il en avait l'intention, toutes les confréries secondaires, mais il étendit son autorité spirituelle, au sud, jusqu'au Soudan, le pays de Tebou, le Ouadaï, le Bornou et les environs du Tchad; à l'ouest, jusque chez les Touaregs et en Algérie; à l'est, par-delà l'Egypte, jusqu'à La Mecque.

« Turcs et chrétiens, je les briserai d'un seul coup », telle a été la formule de Cheikh-el-Senoussi. Mais il va sans dire que son hostilité a toujours été moins vive contre les premiers que contre les seconds. A l'égard des Européens, l'obstruction est encore complète dans le Dar-el-Islam, la contrée réservée exclusivement aux fidèles. Aussi doit-on attribuer une forte part au fanatisme musulman dans les massacres de missions qui ont ensanglanté le Sahara en ces dernières années.

A La Mecque, les Senoussyia ont acquis une grande autorité, et leurs prédications ont de l'influence sur les pèlerins de toutes les nations.

Un autre centre de rénovation islamique s'est créé en Afrique. Nous avons déjà cité le madhi de Khartoum, qui faisait partie lui-même de la confrérie religieuse des Kadryia, et qui personnifia pendant plusieurs années le sentiment de la résistance dans la vallée du haut Nil. Il parvint également à l'établissement de son vaste empire théocratique en exploitant les dispositions à la révolte des peuples soudanais contre le gouvernement égyptien. Mohammed-ben-Ahmed propagea l'islamisme chez de nombreuses populations fétichistes. C'était un mystique, sujet à de fréquente extases, et qui sut communiquer sa farouche exaltation à ses soldats que les Anglais appelèrent les Derwiches.

Son successeur, le khalife Abdullah, vit dans sa capitale d'On-

[1] Le Chatelier, *l'Islam au dix-neuvième siècle.*

durman, au milieu d'un harem de cinq cents femmes. Statin-Bey, qui est revenu chez les Egyptiens après treize années passées auprès de lui, nous dépeint son fanatisme sous des couleurs menaçantes. L'avenir nous apprendra s'il faut ajouter foi d'autre part aux récits des Anglais. Ceux-ci ont un intérêt évident à grossir les dangers que l'on peut redouter de ce côté, et qui auraient pour résultat de rendre nécessaire leur maintien en Egypte.

Le senoussisme et le madhisme, tels sont, à l'heure actuelle, en Afrique les deux grands foyers musulmans auxquels il faut encore ajouter de nombreuses sectes trop longues à décrire. C'est grâce à de tels agents que l'islamisme, qui s'étendait déjà le long des côtes orientales jusqu'à Mozambique, a pu gagner, à l'intérieur du continent, tout le Soudan et pénétrer dans la région des grands lacs et le bassin supérieur du Congo.

Les moyens de prosélytisme sont variés. La prédication d'abord, rendue facile par la simplicité de la doctrine mahométane, réussit souvent auprès des intelligences primitives de ces peuples qui continuent d'ailleurs, la plupart du temps, à conserver des restes de leurs pratiques fétichistes. C'est ainsi que le passage se fait insensiblement d'une religion à une autre.

En outre, des peuplades décimées par les guerres dont s'alimente le commerce des esclaves, se placent volontairement ou non sous l'autorité de souverains musulmans dont les royaumes éphémères nous étonnent souvent par leur étendue. Il est alors naturel que la dépendance religieuse suive de près la subordination effective. Ainsi, des peuples puissants comme les Foulbés, de race blanche et d'intelligence supérieure, convertis depuis longtemps à l'islamisme, sont répandus dans les environs du lac Tchad, et imposent leur protection aux nations voisines, en se servant de l'aide des Haoussas, tribus nègres qui leur sont de précieux auxiliaires.

Puis viennent les négociants arabes, dont les caravanes contiennent souvent des prédicateurs affiliés aux sectes, et les marchands d'esclaves musulmans dont un des soins est de convertir leurs prisonniers.

Enfin, on cite encore des tribus entières qui, au cours des guerres fréquentes qui ensanglantent l'Afrique, ont eu à choisir entre l'extermination ou la conversion en masse qu'elles se sont d'ailleurs empressées d'accepter.

De tous les maux qui désolent ces malheureuses contrées, le plus grand assurément consiste dans la lutte continuelle de peuple à peuple en vue de se procurer la marchandise humaine. Il en résulte un commerce des plus lucratifs, et l'islamisme n'est pas fait pour en favoriser la disparition.

La tâche qui incombe à la civilisation pour l'amélioration du sort des indigènes est considérable. Ce n'est pas ici le lieu d'indiquer la division en partie d'ailleurs théorique, de l'Afrique entre les puissances européennes, ni la sphère dans laquelle l'action de chacune est appelée à s'exercer. Qu'il suffise de rappeler que d'ores et déjà les deux tiers du continent noir semblent pénétrés d'une façon plus ou moins complète par l'islamisme, et que la doctrine d'obstruction, prêchée par les confréries religieuses, nuira longtemps encore aux progrès des Européens dans certaines régions.

Plusieurs auteurs ont soutenu cette thèse que nous devions, en Afrique, favoriser le développement de l'islamisme. Assurément celui-ci constitue sur le fétichisme un progrès important. La notion du Dieu unique à la place d'une grossière idolâtrie; la sanction du bien et du mal après la mort; l'interdiction de l'alcool dans des contrées déjà livrées à tant de vices; la limitation du nombre des femmes au lieu d'un désordre bestial dans les mœurs; ce sont d'indéniables progrès et, quand il s'agit de la civilisation des nègres, il ne faut pas être trop exigeant. Mais nous regardons au delà d'un résultat immédiat. Sans parler de ce qu'il peut y avoir de choquant pour nous à travailler pour une religion à laquelle nous ne croyons pas, nous estimons, en profitant de l'expérience de ces dernières années, que la propagation du mahométisme en Afrique ne serait qu'un expédient bâtard et provisoire de civilisation, destiné à renforcer le système d'obstruction contre les Européens, et à reculer indéfiniment la conquête du continent noir.

Un exemple probant nous est fourni par l'Algérie. Il est entendu que les rêves d'assimilation qui avaient cours au début de l'occupation française sont définitivement enterrés. Il ne s'agit plus que de chercher avec les indigènes un compromis qui nous assure de leur part un minimum d'hostilité. A quelle cause devons-nous ce résultat sinon à l'islamisme dont les lois religieuses et sociales créent entre ses sectateurs et les Européens un fossé impossible à combler?

Souhaiter la propagation du mahométisme chez les nègres, c'est admettre pour eux, dans l'avenir, la situation vis-à-vis de nous des Arabes d'Algérie, et nous en connaissons les difficultés.

Le fait est là; il n'y a pas d'apostats chez les musulmans. Et si, plus tard, dans une des contrées qu'ils occupent, un mouvement doit se dessiner dans le sens du christianisme, il faudra s'attendre à le voir précédé plus ou moins longtemps, sous l'influence des idées européennes, par un état intermédiaire d'indifférence religieuse et de scepticisme. Le passage du fétichisme au christia-

nisme est assurément plus aisé, et les conséquences plus décisives.

La question algérienne tient tout entière dans cet obstacle à l'assimilation provenant du mahométisme. Supposons que dans notre colonie, sur quatre millions d'indigènes, il y ait, comme en Syrie, un million de population chrétienne. On voit quelles facilités en eussent résulté pour notre colonisation. C'était un quart de l'effectif ennemi passant avec armes et bagages du côté du vainqueur, et heureux d'accepter, après des siècles d'anarchie, un gouvernement d'ordre et de justice. Plus tard, avec la facilité d'assimilation des races méridionales, il eût embrassé les lois et la langue du conquérant.

Le mahométisme restera donc la religion de l'indigène algérien. Il est d'ailleurs destiné à partager le sort de ce dernier qui est un vaincu, et dont le rôle sera toujours, malgré son importance numérique, enfermé dans des limites précises. Malgré les fluctuations administratives qui agitent périodiquement notre grande colonie, un fait domine les autres : c'est la marche lente ou rapide, comme on voudra, mais sûre et progressive de l'élément civilisé, c'est-à-dire actuellement de 500 000 Européens, construisant des villes où la sûreté est aussi grande qu'à Lyon ou à Marseille, créant des entreprises agricoles ou industrielles, formant des taches d'huile sur le territoire, et refoulant le Bédouin dans la direction du désert.

On voit bien quel sera le sort du nomade auquel il restera éternellement un inattaquable domaine fait d'espace et de liberté; mais que deviendront le musulman des villes ou encore le Kabyle des campagnes?

Parmi les recommandations du senoussisme figure celle qui consiste à quitter le pays envahi par les infidèles pour se retirer dans les contrées habitées par les vrais croyants. Ce conseil d'exode ne paraît pas avoir été entendu jusqu'à présent, mais il semble que les chefs de la religion aient senti le danger qu'il y avait à rester parmi les chrétiens. C'est leur contact, en effet, et tout leur cortège d'idées, de mœurs, d'inventions et de procédés modernes qui sont destinés à décomposer un jour la société musulmane, en commençant par les côtes de la Méditerranée, qui en sont la partie la plus exposée.

Jusqu'à présent le Maroc, dont le souverain, successeur des khalifes d'Occident, est chef suprême de la religion du pays, et ne reconnaît au-dessus de lui aucune autorité religieuse ou temporelle, n'a pas subi des infiltrations européennes trop profondes. Mais cet État est livré à une telle anarchie que là, comme pour l'Empire ottoman, c'est la difficulté de s'entendre sur le partage entre nations européennes qui est la principale raison de son existence.

VII

L'étude de l'islamisme dans les contrées du globe que nous n'avons pas encore examinées n'offre peut-être pas le même intérêt d'actualité qu'en Turquie et en Afrique; mais si nous voulons tirer des conclusions sur les conditions générales d'existence et de durée du corps mahométan, il est nécessaire que nous portions nos investigations sur toutes les parties de son organisme.

En Perse, au Turkestan, en Afghanistan, aux Indes, en Chine, dans les îles de la Sonde, on a constaté en ce siècle un mouvement important de rénovation, parfois même de propagande islamique. Les confréries religieuses se sont étendues en Asie comme dans le reste du monde musulman, et y ont ranimé l'ardeur de la foi. Mais en même temps l'influence européenne, avec ses puissants moyens d'action, se présente bien armée pour contrebattre toute tentative rétrograde et opposée à la marche de son œuvre.

A l'est de la Turquie d'Asie confine la Perse, pays des chiytes, abhorrés des vrais croyants. Le Persan, de race aryenne, est célèbre par la beauté de son corps, son intelligence, ses aptitudes commerciales, sa disposition aux discussions philosophiques et théologiques, son naturel souple et enclin à la ruse qu'a développée une oppression de plusieurs siècles. Il n'est pas brave, manque de caractère et obéit à une dynastie turkmène qui d'ailleurs a pris la langue du peuple conquis. Mais il est très fier de son ancienne civilisation, et la prospérité renaîtrait rapidement dans le pays si des voies de communication y étaient ouvertes et si la sécurité y régnait. La cour actuelle de Téhéran semble d'ailleurs accepter les idées de progrès, et on peut favorablement augurer de cette bonne volonté.

La Russie a une excellente situation en Perse, au point de vue diplomatique, et y a mis fin aux intrigues anglaises. Aussi le pays, malgré un réel sentiment de nationalité, semble-t-il destiné, comme la Turquie d'Asie, à être pénétré peu à peu par l'influence, le commerce et peut-être plus tard par les armées russes en route vers la mer des Indes.

Sur ses frontières nord, à la limite du Turkestan, existaient autrefois des tribus pillardes de Turcomans nomades qui, maintenant domptées par les armes russes, ne donnent plus aucune inquiétude. De même, les débris d'empires musulmans, tartares ou mongols, jadis puissants, de villes telles que Bôkhara et Samarkand, qui eurent leur heure de célébrité militaire et littéraire, obéissent maintenant de fait au tsar. Celui-ci donne justice et sécurité à des peuplades autrefois toujours en guerre. Le chemin

de fer transcaspien traverse dans leur longueur ces immenses contrées qui touchent à l'angle nord-ouest des Indes anglaises.

Kirghiz et Turkmènes vivent en bonne intelligence avec leurs maîtres. Quel sera leur sort par la suite? Probablement celui des populations tartares de la Volga qui présentaient encore de l'importance en Russie d'Europe, au commencement du siècle, et qui ont fini par être peu à peu noyées dans l'élément slave, tandis que quelques tribus nomades levaient leurs tentes et allaient chercher l'espace dans les régions désertes de l'Est.

Le système des Russes, à l'égard des populations musulmanes, diffère d'une façon absolue, suivant la façon dont celles-ci accueillent leur domination. On sait à la suite de quelles terribles guerres ils parvinrent à soumettre la Caucasie, et à s'établir enfin solidement sur le revers méridional des hautes montagnes qui leur fermaient jusqu'alors l'accès de la Turquie d'Asie et de la Perse, deux des principaux objectifs de leur plan séculaire. Or les derniers qui eurent le courage de résister furent les Tcherkesses, populations musulmanes d'un orgueil et d'une ténacité farouches, qui, toujours en révolte et fortement agglomérées sur certains points, semblaient former des blocs impénétrables à l'assimilation et à l'influence moscovites. Les défaites finales amenèrent, il y a près de quarante ans, l'exode de la nation tout entière, et telle est l'origine des colonies circassiennes répandues maintenant dans l'empire ottoman.

Les autres populations musulmanes de la Caucasie et du Turkestan ne contesteront jamais le pouvoir du tsar. Elles savent à quoi cela les mènerait, et c'est ainsi qu'une dizaine de millions de musulmans ne donnent aucun sujet de préoccupation à la Russie qui, d'autre part, a tout intérêt à les ménager pour ne pas froisser le Sultan, gardien du Bosphore : tant les événements ont marché depuis l'émigration des Tcherkesses!

Il n'y a pas lieu de supposer que l'islamisme arrive un jour à se ressaisir dans ces contrées. Les vainqueurs s'y transportent en trop grand nombre, la russification y est menée avec trop de suite et d'énergie pour ne pas réussir et annihiler peu à peu l'importance des populations indigènes.

Placé entre le Turkestan et les Indes, un autre pays musulman, l'Afghanistan est un champ ouvert à toutes les intrigues. Tour à tour, les influences russe et anglaise y prédominent. C'est l'Etat tampon, par excellence, et il est naturel que, dans ces conditions, les Européens soient amenés à s'y disputer l'autorité et à y paralyser tout effort de complète indépendance. C'est sur son territoire que le chemin de fer transcaspien, venant de Merv, est destiné à rejoindre les lignes anglaises du bassin de l'Indus, appelées à être

prolongées tôt ou tard vers l'ouest : événement économique d'un immense intérêt par lequel le commerce des Indes et de l'Europe sera relié par terre.

Ainsi l'importance du canal de Suez diminuera peu à peu quand cette route vers l'Extrême-Orient aura été renforcée successivement par les trois voies ferrées qui conduiront : le Transsibérien vers la Chine, le Transcaspien vers les Indes, et la ligne de l'Euphrate vers le golfe Persique.

Jusqu'à présent, dans l'Asie musulmane, nous n'avons examiné que des populations clairsemées, débris des empires turcs, arabes, mongols et persans, divisées entre elles par une anarchie séculaire : les unes soumises à un despotisme brutal et aveugle, les autres retournées à l'état nomade.

Vers ces contrées autrefois célèbres et maintenant ruinées par l'incurie et l'inertie musulmanes, mais susceptibles de retrouver une partie de leur prospérité, nous voyons s'avancer maintenant nos ingénieurs qui vont choisir définitivement les points de soudure entre l'Europe et l'Extrême-Orient.

Quel est le sort réservé aux peuples de l'Asie antérieure, tous musulmans, mais manquant de cohésion, sous l'action de la poussée européenne dont l'avant-garde est formée par les Slaves? Il y a lieu de croire qu'ils seront à la fin réveillés de ce sommeil des siècles. Mais combien parmi eux possèdent la vigueur suffisante pour se défendre contre l'invasion? Aussi est-il probable que le phénomène d'absorption européenne, commencé sur les bords de la Méditerranée, se prolongera vers l'Orient et entraînera avec lui de profondes modifications dans la marche des sociétés.

VIII

Cette conquête pacifique de la civilisation peut s'opérer assurément sans trop de difficultés chez les peuples asiatiques dégénérés dont nous venons de parler. Mais en va-t-il de même quand il s'agit d'agglomérations puissantes comme celles de l'Hindoustan et de la Chine?

Dans la première de ces contrées, sur 250 millions d'habitants, un cinquième est mahométan; dans la seconde, sur 400 millions de sujets, 25 millions suivent la religion du Prophète.

Par ses 50 millions d'Hindous professant l'islamisme, l'Angleterre est la première puissance musulmane du monde, et c'est un titre dont elle se passerait volontiers, car elle ne peut tirer que des désagréments de l'extension du mahométisme aux dépens du brahmanisme et des autres religions de l'Inde, fondées sur la hiérarchie et l'antagonisme des diverses castes.

La domination d'un petit nombre d'Anglais dans ce pays s'explique surtout par l'état social et religieux des peuples qui l'habitent. Supposons que les Hindous, au lieu d'être divisés de mille manières comme ils le sont actuellement, trouvent dans la doctrine musulmane la cohésion qui leur fait défaut. Admettons que l'union et la concorde soient établies entre eux par l'introduction de l'égalité absolue entre tous les hommes, base de la religion islamique, ce serait un acheminement rapide vers l'idée d'une autorité nationale unique, forte, indépendante de l'étranger et peut-être à base théocratique.

Mais les musulmans hindous ne sont, en majorité, que dans la région du Pendjab. Ils sont disséminés dans le Bengale et sur les côtes où leur religion a été apportée par les marchands arabes. Le mouvement intellectuel est moins étendu chez eux que chez les autres Hindous, et leur conception des choses, emprisonnée dans la lettre du Coran, reste étroite. Cependant leurs journaux sont nombreux; des confréries religieuses entretiennent l'esprit de propagande et réussissent dans leur œuvre, malgré l'hostilité des brahmanistes qui traitent de tueurs de vaches les mahométans; mais ceux-ci ont, sur la plupart de leurs compatriotes, la supériorité morale du caractère et du courage.

Par prudence les Anglais, depuis la grande révolte de 1857, tiennent les musulmans en suspicion, leur refusant l'accès de l'armée et de l'administration et ont placé les wahabites, la plus fanatique de leurs sectes, sous la surveillance de la police. Toutes les mesures sont prises pour entraver le développement de leur influence politique.

Toutefois le royaume de Haïderabad, le plus grand des États médiatisés, est gouverné par un prince mahométan. Au dernier des Grands Mogols, disparu en 1858, les Anglais n'ont pas donné de successeur.

De même que chez les fétichistes africains, le Coran n'a pas fait disparaître l'usage des amulettes chez les Hindous de religions variées. Ce serait une erreur de croire que chez ceux-ci le mahométisme peut se propager dans toute sa pureté. Il surnage, après les conversions, tout un ensemble d'idées panthéistes et mille souvenirs des anciens cultes. Garcin de Tassy cite une ville où les musulmans ont adopté à la fois les usages des brahmanes et les processions des chrétiens.

Quels que soient d'ailleurs les progrès de l'islamisme aux Indes, on ne saurait oublier qu'il a devant lui un rude adversaire, c'est le courant d'idées occidentales apportées par les Européens, et qui prépare mal le terrain à une conquête coranique.

Enfin, comme il n'est pas de surprises auxquelles il ne faille s'attendre avec les Anglais, on raconte que quelques-uns d'entre eux se sont faits mahométans et se sont établis au milieu de leurs nouveaux coreligionnaires.

En Chine, les musulmans dépassent à peine un seizième de la population, autant du moins que les statistiques assez vagues permettent de l'apprécier, mais leur noyau, qui va en s'augmentant sans cesse, semble offrir une singulière vigueur ainsi qu'en témoignent leurs dernières révoltes.

On dit que l'origine des mahométans chinois doit être recherchée dans une bande de 4000 Arabes envoyés au huitième siècle par le khalife Abou-Giafar au secours de la dynastie régnante. Ils se marièrent dans le Céleste Empire et y firent souche d'une population qui se chiffre maintenant par des millions d'individus.

Ce n'est pas par la prédication et la propagande que les musulmans gagnent du terrain, mais plutôt par leurs mariages avec des femmes étrangères à leur secte et par l'achat des enfants qu'ils élèvent ensuite dans leur religion. Ils ont sur leurs compatriotes, livrés parfois à un profond abaissement moral, une supériorité de caractère et d'honnêteté qu'ils tirent des enseignements simples et précis du Coran. Ils se distinguent par leur charité et préfèrent l'industrie et le commerce au métier des armes.

Un grand avantage du mahométisme sur le christianisme en Chine, c'est qu'il a toujours été favorisé par les empereurs. Les charges et les honneurs refusés aux chrétiens n'ont cessé d'être distribués aux musulmans.

Mais si ceux-ci n'ont pas connu les persécutions pour leur foi, ils ont eu cependant de durs moments à passer. C'est dans le Kan-sou et le Yun-nan qu'ils sont le plus nombreux; or les massacres qui eurent lieu, en 1855 et les années suivantes, dans cette dernière province, laissent encore loin derrière eux les boucheries dont l'écho, arrivé dernièrement d'Arménie, nous a remplis d'horreur.

C'est à la suite d'une querelle, entre ouvriers musulmans et païens, que cette riche contrée minière, dont les produits vont incessamment se déverser par le Tonkin, entra en insurrection. Comme représailles, sept cents familles furent massacrées dès le début. Puis les musulmans s'organisèrent; et Ma-Hien, un de leurs principaux chefs, racontait, quelques années après, à M. Dupuis, alors au Tonkin, qu'il avait fait périr pour sa part environ un million d'individus[1].

[1] Dabry de Thiersant, *le Mahométisme en Chine.*

Les troupes envoyées par la cour de Pékin ne le cédèrent en rien, sur ce point, à leurs adversaires; mais ce fut encore plus par la diplomatie, l'achat des consciences, et par la désunion qu'il introduisit chez les mulsumans, que le gouvernement central eut raison de l'insurrection.

Maintenant les mahométans chinois sont en apparence tranquilles, ainsi que leurs coreligionnaires tartares du Turkestan oriental, qui diffèrent peu de leurs voisins du territoire russe. Ces populations arriveront-elles un jour à la prépondérance dans l'empire du Milieu, comme l'insinuent certains écrivains. Il est permis d'en douter, malgré leur vigueur et leur réel accroissement numérique. Ne semble-t-il pas impossible qu'ils arrivent à émerger de cette masse de Célestes dont la force d'inertie semble défier jusqu'à l'immobilité réfractaire des Turcs et des Arabes?

Cette revue déjà longue des peuples musulmans serait cependant incomplète si nous ne disions quelques mots de ceux qui habitent l'Océanie.

Les Indes Néerlandaises, qui constituent la plus grande partie des îles de la Sonde, possèdent un nombre considérable de musulmans pour la plupart d'origine malaise. Leur religion leur a été apportée, du quatorzième au seizième siècle, par les marchands arabes qui ont encore des descendants établis sur les côtes; ce sont même eux qui forment la partie la plus éclairée de la population.

Les confréries religieuses de ce siècle ont fait sentir leur action sur divers points de ces îles, particulièrement à Sumatra, où les Hollandais ont eu à subir une longue et pénible guerre contre le sultan d'Atchin. A Java, la population, qui était autrefois bouddhiste, s'est convertie facilement, quoique incomplètement, à l'islamisme; mais, contrairement à Sumatra, elle est de mœurs si paisibles qu'une poignée de Hollandais suffit à la maintenir sous sa dépendance. A Bornéo, à Célébès, les conversions musulmanes font des progrès constants au milieu des peuples peu conuus de l'intérieur.

Aux îles Philippines, ce sont les mahométans qui mènent la campagne contre les Espagnols, et leur résistance ne semble pas près de se lasser.

Cet ensemble, qui constitue l'archipel de la Malaisie, ne comprend pas moins de 40 millions d'habitants dont 25 millions semblent avoir adopté la religion islamique plus ou moins défigurée par les pratiques locales.

IX

Nous venons d'envisager dans ses lignes générales la situation respective de chacun des peuples de l'Islam. Il n'y aurait pire

danger, dans une telle question, que d'en examiner seulement une des faces, et de vouloir tirer ensuite des conclusions fermes sur l'avenir du mahométisme. Autant vaudrait étudier, par exemple, le catholicisme dans une de nos missions africaines, et en déduire l'avenir qui lui est réservé plus tard dans le monde. Sur les nations musulmanes les opinions les plus variées ont cours et les sentiments de sympathie ou d'antipathie qu'elles inspirent ont tous également leur raison d'être. Aussi un jugement porté sur l'une d'elles, malgré le caractère commun imprimé sur toutes par la doctrine coranique, ne saurait être appliquée à l'autre.

Demandez leur avis à ces pionniers modestes et admirables de la civilisation, aux officiers français perdus dans les postes des Hauts-Plateaux et du Sahara algériens, en relations journalières avec l'habitant du désert, à ces hommes qui ont vécu des années au milieu des indigènes, et sont arrivés à parler leur langue. Consultez les voyageurs qui ont campé sous la tente, mêlés aux tribus nomades de l'Arabie et du Turkestan, ou seulement ceux qui ont reçu la franche hospitalité des villages turcs d'Asie Mineure. Interrogez enfin les savants qui ont fouillé la littérature arabe, turque et persane, qui ont examiné les livres, les manuscrits, les inscriptions, l'archéologie, l'esprit et la lettre des lois civiles, sociales et religieuses des peuples musulmans.

L'officier vous répondra qu'il a été en relations avec de braves gens, ayant leurs défauts, mais pas plus désagréables, comme voisins, que beaucoup de ses compatriotes. Le voyageur aura été heureux de son séjour au milieu de natures simples et primitives, ayant la notion habituellement nette du bien et du mal, méprisant, à tort quelquefois, souvent aussi avec raison, les usages des civilisés. Enfin, le savant, qui a saisi l'âme des peuples, dans les œuvres qu'ils ont produites de siècle en siècle, vous dira que le mahométisme constitue un immense progrès sur l'idolâtrie, ancien lot de la plupart des nations qu'il a conquises à l'idée du Dieu unique. Il vous montrera qu'il y a eu parmi les princes musulmans des émirs, des khalifes et des sultans instruits, justes et tolérants, souvent meilleurs, à tout prendre, que leurs contemporains, les rois chrétiens.

Par contre, le langage sera tout autre chez l'explorateur du Soudan, qui a vu les marchands d'esclaves musulmans à l'œuvre, la chasse à l'homme organisée, et des populations nègres ruinées, massacrées et anéanties en nombre invraisemblable. Que dire enfin de l'hostilité systématique des confréries religieuses qui donnent la cohésion et le fanatisme à d'immenses empires africains, et offriront de rudes obstacles à la civilisation? Et les massacres d'Arménie,

et les procédés de l'administration turque qui, à force de lasser la patience de l'Europe, risquent d'être la cause première de terribles complications!

Mais pourquoi nous laisser entraîner à faire un réquisitoire dont les éléments seraient trop faciles à découvrir? Essayons plutôt de distinguer, parmi les nations musulmanes que nous avons passées en revue, celles que la décadence et la décrépitude, présages de la mort ou de l'absorption européenne, menacent le plus violemment. Cherchons enfin, au contraire, celles qui, dotées d'une foi plus jeune ou plus vive, pourvues d'un esprit plus ouvert, ou favorisées par leur situation géographique, sont capables de résister à la domination ou à l'influence européennes, et de subsister d'une vie propre.

Sur les côtes de la Méditerranée, il semble que la cause soit entendue. L'Algérie et la Tunisie appartiennent à la France, des villes s'y fondent ou s'y agrandissent, dont certains quartiers ne diffèrent en rien des cités européennes. Dans la campagne, les concessions, cultivées d'après les procédés modernes, et les villages français repoussent peu à peu loin du Tell les parcours des tribus qui, d'ailleurs, échapperont longtemps encore à l'action de nos idées. Ainsi, on chassera le nomade des terres fertiles et cultivables comme une race malfaisante, mais l'indigène sédentaire restera livré sans défense à un lent travail de décomposition et à une atmosphère d'idées et d'inventions nouvelles qui désagrègeront peu à peu le vieil état social musulman. Les Arabes et Kabyles, sous l'action de l'instruction qu'on répandra chez eux et de l'amélioration matérielle de leur condition, arriveront-ils à se ressaisir et à former un corps de nation avec lequel il faudra compter et traiter au besoin? Rien ne le fait prévoir jusqu'à présent.

Il n'en est pas de même de l'Égypte, un des rares pays musulmans chez lesquels le sentiment de la nationalité commence à s'affirmer indépendamment des opinions religieuses. Méhémet-Ali, Albanais, dont les idées étaient d'un Européen, mais les procédés d'un Turc, a donné, il y a soixante ans, le signal du mouvement. En raison de son origine, il ne sut ou ne voulut pas exploiter le sentiment national arabe. Dirigés d'ailleurs par les Européens, les indigènes de son temps, et la génération qui les suivit, ne possédaient pas l'instruction générale suffisante pour former un vrai gouvernement et rendre à l'Égypte une conscience d'elle-même. On dit que l'hostilité contre la domination anglaise a eu pour résultat de réveiller cette torpeur. Depuis vingt ans, une génération, que l'on nomme la jeune Égypte, élevée dans les collèges de l'État ou les établissements dirigés par des maîtres français, parle les langues européennes et même la nôtre de pré-

férence à celle de l'occupant, se nourrit de nos idées et escompte le moment où elle pourra fournir de vrais administrateurs au pays. Faisons des vœux pour l'indépendance complète d'une contrée qui, depuis Bonaparte jusqu'à maintenant, a reçu de la France sa véritable initiation à la civilisation. Mais nous ne nous dissimulons pas les difficultés que l'occupation anglaise oppose à la réalisation de ce rêve. Sera-t-il possible à l'islamisme de suivre une telle transformation de la société égyptienne sans sombrer lui-même? L'évolution religieuse succédera-t-elle aux modifications politiques et sociales? Tout est possible, mais jusqu'à présent, nous apercevons peu de symptômes d'un mouvement islamique dans un sens moderne qui devrait former la contrepartie des doctrines rétrogrades ayant triomphé sur plusieurs points.

Esclavage et polygamie, restes d'un état social d'un autre âge, anachronismes bizarres, institutions de l'antique Islam pour lesquelles il n'y a plus de place à côté de l'Europe civilisée; harems somptueux et cortèges d'eunuques, souvenirs de la splendeur passée des cours de Constantinople et du Maroc, singulièrement démodés à la fin du dix-neuvième siècle, et qu'un bon vent de progrès devrait balayer comme un fétu de paille! Désordre et massacres, tels sont les spectacles que risqueraient encore de nous offrir certains peuples musulmans des bords de la Méditerranée, s'ils ne craignaient que l'Europe, instruite par l'expérience, ne se décide à envoyer le gendarme!

On a cherché à découvrir dans la confusion de l'Empire ottoman une sorte d'âme nationale, une conception laïque du pouvoir, indépendante de l'idée coranique qui a présidée à l'établissement des sociétés arabes. Mais que distinguer dans cette nuit profonde où l'Osmanli a semblé jusqu'à présent préférer s'assoupir sans voir ni entendre, jusqu'au jour peut-être prochain où sonnera pour lui le terrible réveil?

Quelle que soit l'heure de l'évolution finale, car nous ne pouvons considérer comme œuvre définitive ce qui a été tenté jusqu'à présent en Turquie, il y a lieu de penser que deux courants distincts s'y formeront dans la population musulmane.

L'Ottoman proprement dit, épuisé par les efforts qu'il aura faits pendant ces derniers siècles pour supporter le poids d'un pouvoir qui aura fini par l'accabler, rentrera peu à peu dans ses villages d'Anatolie, au milieu de ses cultures et de ses pâturages. Il fournira encore des soldats, et surtout des gendarmes, car le Turc, ferme, rigide, courageux, résigné, ne connaissant que la consigne, est le gendarme idéal; mais il désertera l'administration, le négoce, la banque, toutes carrières où il ne peut lutter avec l'esprit délié

des Grecs, des Arméniens et des autres chrétiens orientaux, et même des Arabes et Syriens mahométans.

Ceux-ci, en effet, formeront une deuxième masse de population musulmane, plus intelligente et moins réfractaire que la précédente aux idées modernes, et leur destinée pourrait être analogue à celle des Egyptiens. Le Turc abandonnerait demain la Syrie et la Mésopotamie, qu'il n'y laisserait aucun vide ni aucune trace de sa domination de quatre siècles. Les habitants de ces contrées, mélange du sang de tant de peuples, sont réunis par le lien de la langue arabe, et puisent dans leur origine des qualités opposées à celles du conquérant.

Des divers nomades musulmans nous avons aussi parlé, et qu'en dire de plus sinon qu'ils existeront tant qu'il y aura des déserts et des pâturages intermittents? Malgré les puits que les ingénieurs pourront creuser dans ce domaine, la tente d'Ismaël est destinée à se tendre et à se plier encore longtemps. Ce n'est pas là qu'il faut chercher le mouvement intellectuel dont aucune société ne saurait se passer sous peine d'être considérée comme formée d'une race inférieure.

Est-ce en nous enfonçant plus profondément en Asie que nous découvrirons le peuple qui tient entre ses mains l'avenir de l'Islam? Les Persans chiytes, race opprimée et vouée depuis des siècles à l'anarchie, ne manquent pas d'intelligence. Ce sont des Aryens qui seraient capables de tenir plus tard une place honorable, mais ils ont peu de caractère, et leur voisin russe est un ami bien encombrant. Les princes du Turkestan en savent quelque chose, et l'émir de l'Afghanistan peut l'apprendre un jour ou l'autre à ses dépens.

Les Hindous mahométans forment une masse imposante, particulièrement dans le Pendjab. Mais les sectes qui montrent chez eux quelque ardeur sont précisément les plus rétrogrades. Leurs progrès pourront être temporaires. Il est douteux que leurs deux cent millions de compatriotes, jalousement surveillés par les autorités anglaises et déjà travaillés par les idées européennes, se portent volontiers vers ces doctrines du passé.

Enfin, les Chinois musulmans, malgré leurs progrès réels, sont noyés au milieu de centaines de millions de bouddhistes dont ils conservent une partie des rites. D'ailleurs, comme leurs voisins les Malais de l'Insulinde, ils manquent de ferveur et d'initiative.

Ce n'est donc ni sur les bords de la Méditerranée ni en Asie que nous rencontrons, de la part des nations mahométanes insuffisamment armées, une menace sérieuse pour la civilisation européenne d'essence chrétienne, ou seulement un vrai foyer de

résistance à son invasion pacifique. Parmi ces vieux peuples, les uns sont conquis et ont perdu toute influence dans le monde; d'autres sont menacés d'être absorbés dans un délai plus ou moins rapproché; d'autres, enfin, pour nous inoffensifs, trouveront sur leur propre territoire d'autres adversaires que les Européens et sont placés, en tous cas, dans une situation géographique telle qu'ils ne tentent la cupidité de personne et que, de ce chef, toute cause de conflit doit être écartée.

Il n'en est peut-être pas de même au centre de l'Afrique, où une notable partie du continent a été, depuis un demi-siècle, profondément remuée par un mouvement de réforme ou de propagande. Des empires considérables, tels que ceux de Songhaï, des Peulhs, de Sokoto, rappelant les premiers temps des conquêtes arabes, ont surgi comme de puissantes citadelles du fanatisme et de la résistance à l'Européen, et semblent destinés à devenir « le réduit de l'islamisme[1] ». Des populations nègres, jadis fétichistes, ont adopté en masse la religion du Coran sous la pression des Arabes et Berbères venus du nord. Des villes importantes, telles que Kano, Katsina, Kouka, El-Fached, El-Obéid, servent de centre à des peuples se livrant à l'agriculture et à l'industrie, instruits par des prêtres, des savants et des philosophes et gouvernés par des sultans dont la pompe rappelle celle des conquérants musulmans du moyen âge.

Mais c'est précisément parce que la constitution de ces sociétés est celle d'une autre époque, qu'elle est destinée à être plus vite ébranlée. Malgré le secours d'un climat souvent mortel pour des Européens, malgré le bienfait que tirent les musulmans de la privation de l'alcool, qui a été ailleurs un puissant auxiliaire de la conquête blanche, malgré le fanatisme du début, il est difficile de faire fond sur ces dernières recrues de l'Islam. Ce ne sont, après tout, que de malheureuses populations nègres qui retournent instinctivement à de grossières pratiques; races inférieures qui n'ont jamais produit d'œuvre durable depuis le commencement du monde et qui semblent même être une cause de ruine pour les races blanches du nord de l'Afrique qui viennent se fondre avec elles.

Ce réveil de l'islamisme au centre du continent noir a déjà marqué un temps d'arrêt pour la conquête des civilisés. Il lui arrivera encore fréquemment de l'entraver. Mais comment douter, à considérer les moyens d'action des Européens, que la destinée du faible en face du fort ne doive s'accomplir?

M. Hanotaux, *le Partage de l'Afrique.*

X

A côté de la grande bataille qui a commencé par les armes, au moyen âge, entre chrétiens et musulmans, et qui se continue, à l'heure actuelle, par la lutte pacifique de la civilisation moderne, il y a les éternelles querelles de l'intelligence et de la pensée.

Dès longtemps, le procès est ouvert entre détracteurs et défenseurs de la doctrine du Coran. Depuis les chroniqueurs du temps des Croisades, dont les idées semblent avoir été assez vagues au sujet de l'idole Mahom, bouc émissaire de toutes les infamies, jusqu'à de récentes brochures de forme assez violente, les écrivains chrétiens n'ont pas toujours été tendres à l'égard des sectateurs du Prophète.

D'autre part, il s'est élevé, dans ces derniers temps, des voix qui ont parlé à la louange de l'islamisme et de sa doctrine.

Ces écrivains, d'ailleurs, ne semblent pas avoir songé à juger l'arbre d'après ses fruits, ni le mahométisme par l'état où en sont réduites les sociétés qui le pratiquent depuis des siècles; mais, à un point de vue purement théorique, ils ont brillamment défendu leur thèse.

A ceux qui reprochent à la religion de Mahomet de conduire au fatalisme, et de faire de l'homme un automate, ils répondent que le Coran contient 51 versets se rapportant au libre arbitre, et 13 à la liberté humaine[1]. Ils en ont analysé le texte primitif, et prétendent que le livre par excellence contient les germes d'une brillante philosophie, capable de séduire l'esprit de musulmans d'une culture déjà avancée, et épris d'idéal et de progrès. Au vieux préjugé, à la légende qui nous faisait considérer jusqu'à présent le paradis promis aux fidèles par Mahomet, comme des jardins enchantés peuplés de vierges à l'œil noir, ils démontrent que ces troublantes images ne sont que des allégories familières aux Orientaux, que l'amour physique n'est qu'un voile de l'amour spirituel, et que, dans les beautés en apparence sensuelles, nous ne devons reconnaître que les vérités éternelles dont la possession, pour celui qui connaît le sens caché des mots, doit être la récompense des élus.

Ainsi, dans l'avenir, le néo-mahométisme remettra-t-il toutes choses en place, rejettera-t-il les interprétations grossières, destinées à frapper l'esprit des Arabes nomades ou des nègres du Soudan? Qu'un nouveau prophète surgisse, ou seulement que

[1] *L'Islam*, par le comte Henry de Castries.

quelques ingénieux commentateurs adaptent à l'état actuel de la civilisation cette vieille doctrine musulmane dont les procédés d'application ont besoin d'être renouvelés, et qui a eu ses moments de prodigieuse poussée; alors, au lieu d'être un obstacle au progrès, l'islamisme y fera participer au contraire les millions de fidèles qui le portent si profondément gravé dans leur cœur.

Telle est la thèse que nous exposons en laissant au lecteur le soin de conclure. L'expérience a déjà notablement duré; tout long espoir doit cependant avoir un terme et il est permis maintenant de juger l'artisan d'après son ouvrage. L'œuvre de l'islamisme, après douze siècles d'existence, a abouti au spectacle que nous avons essayé de décrire. Les superbes espérances, suggérées par le mouvement arabe du moyen âge, se sont terminées par une colossale banqueroute de la société musulmane. Dans les ténèbres qui l'entourent, c'est en vain que l'on cherche l'étoile qui doit la diriger dans un mouvement d'évolution conforme à l'esprit moderne. Les peuples nègres, dernières recrues de l'Islam, semblent devoir continuer à subsister à l'état de race inférieure; mais ceux qui marchent encore de pair avec les nations indépendantes de l'univers, paraissent destinés à passer peu à peu sinon sous leur autorité, du moins sous leur influence directe.

Quand on parcourt les chroniques arabes du moyen âge, on est frappé du sentiment de terreur qu'inspiraient aux musulmans les Croisés et principalement les chevaliers des grands ordres militaires du Temple et de Saint-Jean de Jérusalem. C'étaient de rudes guerriers qui partaient avec toute la foi et l'insouciance des vrais héros et qui, en somme, pendant près de deux cents ans, restèrent accrochés à la côte de Syrie avec une indomptable énergie. Ils y construisirent des forteresses dont les ruines nous émerveillent encore, y importèrent leurs usages et leurs lois et y organisèrent des fiefs, des principautés et des royaumes.

C'est ainsi qu'ils semblaient destinés à faire rentrer l'Orient de la Méditerranée dans l'orbite européenne et chrétienne, quand apparurent les guerriers turcs, venus des steppes de l'Asie, qui, se substituant aux Arabes efféminés, rejetèrent les chevaliers à la mer et retardèrent de six siècles l'œuvre de l'Europe.

Point n'est besoin maintenant de l'épée d'un Tancrède ou d'un Godefroy de Bouillon. La conquête du pays se fera tout naturellement par l'armée pacifique des ingénieurs et des capitalistes.

Ludovic de Contenson.

LA FORÊT D'ARGENT[1]

XXII

« Vous serez ici pour le mariage, m'avait dit l'amiral en me prenant les mains au moment du départ. Je n'ai pas près de moi tant d'amitiés véritables pour que je renonce à la vôtre ce jour-là... »

J'avais promis, — avec cette restriction mentale de trouver à la dernière heure une excuse.

L'invitation officielle vient de m'être adressée; je connais la date : le *vingt-neuf octobre;* et ma volonté si formelle, sans que je puisse comprendre pourquoi, faiblit et se déjuge... Je crains que mon absence ne paraisse aux yeux de l'amiral une défection d'amitié; mais la vérité, c'est que je subis surtout cette fascination qui nous oblige à regarder la chose même dont nous attendons une émotion cruelle. Depuis mon retour dans le sombre hôtel Chauchérat, depuis la reprise de ma vie de fonctionnaire, cette image de jeune fille s'était creusée dans mon cerveau en empreinte plus profonde. Je la voyais dans sa pâleur de souffrance : une souffrance qu'on sentait violente et tragique comme de la passion; je la voyais, sans faire l'effort de me souvenir : elle était dans ma mémoire l'*éternelle présente*... Mais à elle, une autre image s'accolait comme en une effigie jumelle : celle de l'absurde fiancé; et cette dualité inévitable m'était un permanent supplice. Le *vingt-neuf octobre*..., dans mon automatique vie d'employé, cette date jetait une lueur de désir et d'angoisse; je la regardais se rapprocher, grossir en quelque sorte, comptant les jours qui me séparaient d'elle. Fort heureusement, le travail obligatoire, professionnel, était là pour me détourner. Exalté par une vendange abondante et une décuvaison prochaine, Sanadoire s'éternisait à Aigueperse, et le total des rapports s'en était accru. Loin de récriminer, je bénissais ce surcroît de labeur; il émoussait l'acuïté d'une attente sans lui intolérable.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 avril 1897.

Autant pour dépister la curiosité toujours aux aguets de mon second collègue Lefistulier, que pour ne pas arriver trop tôt, j'avais décidé de partir le matin même du *jour*, par l'express venant de Paris, qui passe à Saint-Germain, à l'heure la plus matinale. Le 29 au matin, vers quatre heures, les yeux cuisants encore d'insomnie, et emmitoufflé dans la loutre de ma pelisse, je me glissais le long du train qui stoppait silencieux au milieu de la gare, et je m'engouffrais au hasard dans l'ombre d'un compartiment, quand la voix de Lefistulier clama derrière moi :

— Clairlande..., et où donc allez-vous comme cela sans prévenir personne?

Maudit homme, on ne lui échappait jamais!... Heureusement, la portière claqua, et la voix se perdit dans l'ébranlement du train...

Pendant plus d'une heure, pelotonné dans ma fourrure, je restai seul les yeux ouverts et l'esprit pensant, dans le compartiment où trois compagnons de route gisaient avec des attitudes de soldats fauchés sur un champ de bataille. Il faisait encore nuit noire, une nuit où, de temps en temps, passait un large souffle de rafale. On l'entendait, aux arrêts du train, secouer les portières, ainsi qu'une main brutale, et tout à coup tomber mystérieusement. Vers six heures, le jour pointa, démasquant un ciel plein de houle, où les nuages fuyaient tous dans la même direction... Une maussade journée, pour un mariage... En moi, les choses se ramenaient à leurs proportions réelles... Ce *vingt-neuf*, auquel j'avais tant rêvé : un jour comme les autres pluvieux et gris de la saison. Ce mariage, dont j'attendais avec frémissement l'impression : une corvée comme tant d'autres du même genre, dont on revient vanné, après les formules et les salamalecs invariables. La mariée..., toute sa beauté originale probablement effacée par l'exigence du rôle. — Il y a des figures de mariage, comme il y a des figures d'enterrement. — Oh! les masques!... D'ailleurs, sa toilette blanche ne pouvait pas manquer de lui aller fort mal... Et le marié..., l'aveuglante barbe blonde toujours. Il passerait, niaisement beau, en frac noir, fendant la foule à côté de la robe de neige : un cormoran dans le sillage d'un cygne; puis le lunch identique aux autres, les *shake hands*, le départ..., et l'incroyable mariage serait consommé; la vie varie si peu dans ses mises en scène!

Du bout de mes gants, j'avais ouvert un judas sur le léger ternissement de la vitre, et, par là, je surveillais les progrès du jour pâle. Il finit par éclairer la campagne. Pour la première fois, ce pays si souvent admiré de moi me blessait par une laideur de réalité, comme certaines femmes surprises à leur réveil. Les plaines croupissaient dans leur fangeuse nudité, attendant le semeur. Les

vignes, saccagées par la vendange récente, étaient pleines de piétinements et de souillures. De larges plaques flétries par le mildiew, et déjà chauves, corrompaient l'eau des ornières de leurs pampres en décomposition, parmi les yèbles aux bouquets de perles noires, fracassés par les roues des charrettes. A certains moments, un souffle fou fondait sur elles, tordait les échalas, les échevelait comme une tignasse de gitane, puis laissait retomber les sarments inertes, et l'on passait à d'autres visions; mais toutes avaient cette expression hagarde, que le paysage prend parfois. Elle me semblait se projeter sur l'événement auquel j'allais assister.

A la gare de Pont-du-Château, au milieu de cette curiosité populaire qu'excite toujours l'appareil des mariages, des voitures stationnaient; l'amiral les mettait à la disposition de ses invités arrivés par le train; on entendait les petits cris et les rires de convention des dames qui les prenaient d'assaut, en y tassant leurs toilettes, qui débordaient par les portières en plis révoltés. Un grand break avait été réservé aux hommes seuls. J'y pris place à côté d'inconnus, — un lot de gens de la noce qui n'était pas assurément le dessus du panier : toute une représentation collatérale des Montraynaud et des Chalmaleix. Je les regardais alignés sur les banquettes du break, presque tous en habits de gala. Quelle série, grand Dieu! La voiture démarrait à peine qu'un de mes vis-à-vis tapa vigoureusement sur la cuisse de son voisin.

— Allons-nous en manger un tas de choses, hein? Qu'en dis-tu Florimond? interrogea-t-il, avec un gourmet comme l'amiral qui se fait servir des mets des cinq parties du monde, nous pouvons compter sur un menu miroboland.

— Peuh! opina l'autre, j'y tiens pas tant que ça moi... Des choses du pays, dont on a l'habitude, voilà ce que j'apprécie. Notre petit bleu du cru vaut tout son Johannisberg, va!

Ils riaient, mis en liesse par la bonne chère prochaine, et déjà ils préludaient aux plaisanteries grasses, que le spectacle d'un mariage prochain provoque presque toujours chez certaines gens. Après une pause, un des parleurs, frottant ses mains et faisant craquer ses phalanges, déclara :

— C'est égal, je n'en reviens pas que Benjamin fasse un coup pareil!... Je lui croyais tout le caractère de son père, l'oncle Francisque, un entendu en affaires, lui, et qu'on ne roulait pas facilement.

A côté de moi, un énorme invité, la nuque en bourrelet, crevassée de pléthore, haussa les épaules.

— Vous croyez cela, vous, intervint-il d'une voix que l'asthme entrecoupait, vous ne savez donc pas que ce vieux fou de Chal-

maleix s'était mis le mariage en tête, et qu'il en a fait une condition absolue de son héritage?

— Pas possible! se récrièrent les autres..., et Montraynaud a accepté?

— Parbleu! triompha l'asthmatique, Paris vaut bien une messe; le joli magot de l'oncle vaut bien qu'on se marie avec une Indienne, fût-elle sans le sou!

Il riait d'un rire perspicace.

Le break tourna, le bruit de ses roues s'éteignit sur le sable et je reconnus l'avenue des Trembles. Après un mois, je retrouvais avec une singulière émotion la *Forêt d'Argent.* Sa vue produisit un effet tout autre sur mes compagnons de voyage. Le premier déclara agressivement :

— Quel toqué, l'ancien amiral qui a planté ce bois absurde!

— A la place de Zulime, appuya l'autre, il y a beau temps que j'aurais exigé que mon mari l'arrachât, et le remplaçât par quelque chose *comme tout le monde.* C'est une conscience de laisser subsister une pareille insanité.

Ces lourds propos d'iconoclastes me soulevaient l'âme. Heureusement nous arrivions.

En montant les marches du perron, je fus enveloppé par la cohue qui régnait dès le seuil du château. Sous la haute coupole du hall montait le murmure ininterrompu des assemblées nombreuses. Il fallait, bon gré mal gré, prendre la file pour arriver jusqu'au salon où l'amiral, dans l'or de sa grande tenue, tenait tête, à côté de la comtesse, au flot sans cesse renouvelé des arrivants. Il me distingua vite, me tendit la main, et avec un sourire très différent de ceux qu'il distribuait à cette foule, il me glissa à l'oreille : — Merci.

Une poussée nouvelle m'éloigna de lui. A l'entrée du salon, j'aperçus de loin le bon M. Chalmaleix. Acculé au socle d'un buste d'ancêtre, il tenait ferme, assailli par la meute gesticulante des collatéraux de tout à l'heure. Je n'avais d'autre ressource que de m'accoter moi-même au mur du hall. Placé sous un des portraits qui le décoraient, je regardais le confus spectacle, et, au-dessus de ma tête, il me semblait que la jolie dame en toilette *Empire*, dont un pinceau pudique avait réduit après coup le décolleté sous des ruches, le regardait aussi, un pli de dédain au coin de ses lèvres en cerises. Pendant près d'une demi-heure, ce fut l'ordinaire cohue des noces : hommes animés et affairés, femmes dans des toilettes multicolores et encombrantes. Une seule fixa mon attention par sa simplicité presque puritaine. Je regardai, et, dans ce gris modeste, je reconnu Mlle de Rodde. Le châtain doux de ses cheveux s'estompait sous un léger chapeau fermé qui portait pour tout ornement

des houppes ailées de clématites. Elle passa très vite, une flamme contenue dans ses yeux, se dirigeant vers la chambre de la mariée.

L'heure avançait, les gens s'étaient rangés le long du grand escalier, et, des deux côtés, formaient la haie. A la fin, sur la blancheur des murs et des marches, une autre blancheur se détacha... Maraï!... Tout ce qu'il y avait en moi de regards et d'attention se concentra sur cette descente lente, qui donnait tout le temps de contempler. Par quelle assonance imprévue des teintes, entre cette robe blanche et cette carnation de brune, le heurt ordinaire ne se produisait-il pas? Je ne sais; mais la fine tête s'enlevait harmonieuse sur le fond clair et portait fièrement le diadème des fleurs symboliques, qui ouvraient leurs cœurs d'or, dans l'épaisseur des cheveux, comme des étoiles dans la nuit. Une à une, elle descendait les marches douces... On aurait dit qu'elle retardait volontairement la descente... Ainsi fait-on quand on va au-devant de la chose désirée ou redoutée. La main fine, moulée comme une main de marbre dans le glacé du gant blanc, glissant sur le velours de la rampe, semblait caresser le dos d'un fantastique serpent de pourpre. Un peu en arrière, Mlle de Rodde soulevait le flot nacré de la traîne; ainsi rapprochées, elles accusaient au degré suprême, leur violent mais charmant contraste.

Toutes les deux, me frôlant, passèrent sous le portrait au mystérieux sourire, éblouies, sans voir... Tout à coup, derrière moi, une voix haute prononça :

— Maraï,... Monsieur de Clairlande!

Le bon M. Chalmaleix était là. Débarrassé de l'étreinte des collatéraux, il s'était rapproché, et par une attention délicate, étonnante chez ce distrait, il attirait sur moi le regard et la pensée de la jeune fille.

Le groupe charmant s'arrêta.

Mlle du Reeck eut, en m'apercevant, un tressaillement léger.

— Ah! je savais bien que vous seriez ici aujourd'hui, affirma-t-elle.

Et après un court recueillement, elle murmura d'un accent singulier :

— Monsieur de Clairlande, j'ai ce pressentiment que vous serez associé aux événements heureux ou malheureux de ma vie.

— Vous m'y trouverez toujours prêt au dévouement, mademoiselle, répondis-je la voix étreinte d'une émotion disproportionnée, ridicule.

Sous le nuage transparent du voile, les yeux exotiques me fixèrent un peu tristes : ils avaient apprécié l'hommage de cette émotion et ils m'en remerciaient.

La jolie tête grave de Mlle de Rodde s'inclina légèrement devant moi, et la délicieuse apparition s'engloutit dans le tourbillon des gens empressés qui attendaient, des félicitations aux lèvres.

XXIII

Du mariage civil, je ne voulus rien voir. Il eut lieu dans le grand salon, portes et fenêtres ouvertes, pour se conformer à la loi. Sur une des larges ouvertures lumineuses, où se dessinaient des arbres lointains, j'aperçus, vaguement, officier une silhouette grotesque cerclée des trois couleurs : c'était l'adjoint Poulogras, tout luisant dans sa redingote dominicale. Sa face bachique rougeoyait au milieu des toilettes claires; on en souriait près de moi ; mais, loin de me divertir, ce personnage m'impressionnait péniblement; il me semblait être le bouffon d'une comédie attristante à laquelle j'assistais. Ce ne fut qu'au moment où un discret bruit de roues sur le sable m'avertit que les voitures étaient avancées, pour se rendre à l'église, que, suivant le courant, je me glissai sur les premières marches du perron, au milieu d'autres hommes qui, massés là, attendaient curieusement de voir la mariée monter en voiture.

Elle passa, au bras de son père. L'émotion du *oui* avait mis un peu de fièvre sur ses joues, peut-être aussi un peu de tristesse. Le désabusement commençait-il déjà? Ils allaient à leur voiture, cinglés au passage par de courtes rafales, qui faisaient tinter les glaces et claquer les étoffes. La portière fit son bruit sec et décisif... Ils partirent. En ce moment, dans mon imagination poussée au noir, ce landau évoqua l'image d'un grand char funèbre, auquel nous allions faire cortège.

— Hé!... c'est vous, Clairlande? Je ne vous avais pas encore vu, interpella derrière moi l'organe retentissant du baron d'Yorre. Nous sommes des derniers, savez-vous? Au lieu de nous claquemurer dans un de ces *locatis*, je vous propose de prendre par le parc; le vent a séché les allées, nous arriverons aussitôt que les autres, et cela me permettra de fumer un cigare, ce que je n'ai pas fait depuis près d'une heure.

— Excellente idée, mon cher baron, je suis prêt à vous suivre.

Nous partîmes. Le baron arpentait de ses longues jambes l'allée où nous glissions rapidement derrière les massifs.

— Diable, remarquait-il, tout en marchant, l'automne a fait de rudes progrès..., voyez donc!

Il me montrait les blanches frondaisons éclaircies, dont le vent emportait les débris devant nous. Ses rafales s'étaient faites cepen-

dant plus rares et plus molles. On aurait dit des soupirs espacés après une crise de larmes.

Nous filions en gens pressés; le baron, poussant sa fumée derrière lui, fendait l'air comme une locomotive. Tout à coup, à un tournant d'allée, la même impression nous arrêta.

— Hum! fit le baron, Maxime n'a pas prévu que les feuilles tombent, et que de la grande avenue, où passent les voitures, on peut voir cette triste croix, comme d'ici nous l'apercevons nous-mêmes..., c'est vexant.

Nous nous remîmes à marcher.

— Baron, demandai-je après un instant, ce mariage, quelle impression vous fait-il? Moi, il me glace, savez-vous?

— Vous avez, vous, mon cher, des idées impossibles! protesta par principe ce systématique optimiste.

Mais il s'était arrêté, et il avait laissé tomber son cigare qui dardait sur le sable un mince filet de fumée.

— Impossibles, non, car elles vous hantent un peu vous-même, avouez-le... Voyons, cet homme qu'elle épouse, vous le connaissez de vieille date, le définissez-vous?

— Moi! riposta ce parfait Démocrite, je ne définis rien du tout, mon cher; d'ailleurs ici, ce n'est pas comme dans mon cher Midi, il n'est pas facile de définir des gens qui mettent leur amour-propre à ne pas se montrer tels qu'ils sont... Et puis à quoi bon à présent? Le vin est tiré, je suppose, il faut le boire...

Et faisant claquer ses doigts en l'air, il secoua la poussière des responsabilités.

Nous avions franchi le parc. Après avoir traversé l'étroite bande de jardinets qui lui sert de banlieue, nous entrions dans le bourg de Dallagnat.

A un tout autre moment de l'année, les villageois en masse se seraient portés vers l'église, avides du spectacle; mais on était en pleine décuvaison, et, à cette heure d'apothéose, Bacchus est roi au pays d'Auvergne.

Par la porte ouverte de chaque *cuvage*, on voyait dans une giration d'écume bouillonner la source rouge que les gens surveillaient d'un regard attendri. Cependant, à l'entrée de la petite église romane, des curieux arrivaient. Une délégation de pompiers et de conscrits, avec des fusils enguirlandés, encombraient les abords.

A l'intérieur, c'était le contraste ordinaire d'une assemblée élégante et d'une humble église : les parfums mondains se mêlant à l'odeur salpêtrée des murs, les robes luxueuses sur la paille des chaises à peine équarries.

Un léger retard se produisit, et cette minute d'attente, tout insi-

gnifiante qu'elle fût, avait quelque chose d'oppressant et de solennel. Immobiles dans leur double prosternement, les mariés devaient se fatiguer un peu. De temps en temps, la tête de Montraynaud se soulevait, et on voyait, dans la vacillation du cierge, chatoyer le velours de ses cheveux drus, qui avaient des miroitements de fourrure.

Toutes choses étant prêtes enfin, l'abbé Luminel, dans son aube aux longues palmes, l'étole croisée sur la poitrine, s'approcha. Il avait demandé comme une faveur de donner cette bénédiction nuptiale; nul ne pouvait le faire d'une âme à la fois plus sacerdotale et plus tendre. L'assistance n'apercevant pas les visages de ceux qu'il allait bénir, la courte scène n'avait pour se refléter à nos yeux que sa physionomie expressive.

Solennisée par le sacrement, dont il allait dispenser la grâce, elle était en même temps illuminée d'une sorte d'enthousiasme. Il semble parfois qu'à ces moments où le prêtre catholique consacre l'amour humain, un peu de son ivresse spiritualisée brille sur son visage.

Tel me parut l'abbé Luminel. Il prononça quelques courtes paroles : pas un mot des flatteries d'usage à l'adresse des familles; rien qu'un appel en haut, une supplication brûlante pour le bonheur. Puis, entre ses doigts, il prit les anneaux d'or qui y jetaient comme une flamme surnaturelle. Mais, avant l'irrévocable geste, il se redressa, promena sur l'assistance son œil voilé, fit avec lenteur le signe de la croix, et la voix très distincte, il récita la formule consacrée :

Nous sommes ici assemblés, au nom de la très sainte Trinité, pour consacrer le mariage de M. Edmond-Benjamin Montraynaud... et de Mlle Marie de Bromont du Reeck. Les bans ont été publiés en la manière prescrite, nul ne s'est opposé à ces publications. Les parties étant prêtes à passer outre, nous les publions pour la dernière fois, afin que personne n'en prétende cause d'ignorance, et en cas que quelqu'un de ceux qui sont ici présents sache que quelque empêchement pour lequel le mariage ne puisse dûment s'accomplir, nous lui ordonnons de le déclarer, mais nous lui défendons en même temps d'y apporter obstacle par malice et sans cause.

Il s'arrêta un temps, comme le prescrit le rituel.

... A ce moment, un incident sans exemple se produisit, interrompant l'officiant. Une rumeur de scandale, sourde d'abord, puis grossissante, montait de l'angle obscur d'une chapelle collatérale, où étaient installés les confessionnaux des prêtres de la paroisse. Quelqu'un parlait haut, provoquant dans l'église une agitation

que les plus corrects ne parvenaient pas à maîtriser. Tout le monde était debout et s'informait.

— Que se passe-t-il donc?

— Un homme pris de vin? La police de l'église n'est donc pas faite?

Mais, à travers cette confusion, la voix persistait :

— Un empêchement, y en a un... Zé lé dirai! criait-elle.

Cette fois, de tous les points de l'église, on avait entendu l'incroyable interruption.

Ce fut d'abord une stupeur telle, qu'elle arrêta les protestations. Près de moi, deux dames se regardaient, terrifiées, et chuchotaient :

— Ma chère..., un fou, probablement... Si nous sortions?

Du côté des confessionnaux se produisit bientôt un vrai tumulte. A défaut des hommes, massés au bas de la nef, et trop loin pour intervenir, les trois *bailesses* de la chapelle, trois sœurs parcheminées, connues dans la paroisse sous le nom des trois *Goujines*, s'étaient ruées dans une furie de zèle sur l'auteur du scandale; mais, sous leurs griffes, il s'avançait quand même vers la balustrade, tel un fauve coiffé par des chiens.

De différents côtés, des gens s'exclamèrent :

— C'est le *Mâffre!*

En pleine église paroissiale, au milieu de la réunion brillante qu'elle bouleversait, cette irruption produisait un effet indescriptible. Instinctivement, le premier rang des chaises avait reculé, comme devant une bête dangereuse. Le bon curé de Dallagnat, le paisible apiculteur, perdant la tête, faisait des gestes désespérés. Seul l'abbé Luminel, bien que d'une pâleur à faire craindre qu'il ne défaillît, paraissait garder son sang-froid. Il interrompit la célébration du mariage, et s'adressant d'abord aux femmes acharnées sur le mendiant :

— Cessez cette violence, ordonna-t-il, c'est ici la maison de Dieu; elle doit être respectée, même s'il faut en expulser un insensé qui la profane.

Quand elles eurent lâché prise, dominé par l'impérieux devoir du prêtre qui parle plus haut que tous les ménagements de personnes, l'abbé Luminel continua, s'adressant à la famille et à l'assistance :

— Bien que ce cas soit peut-être sans exemple, il ne m'est pas permis d'étouffer sans l'entendre une voix qui évoque un empêchement; que tout le monde soit calme, je vais surseoir un instant à la célébration du mariage...

— Césare Baffali, ordonna-t-il avec autorité, vous allez me

suivre dans la sacristie, vous me déclarerez là l'empêchement que vous prétendez connaître.

On revenait de la première stupéfaction. A côté de moi les deux amies protestèrent :

— A quoi pense-t-il donc l'abbé?... Cela ne se fait jamais, voyons!

Mais, l'œil brillant, elles se carraient à leurs places comme à une loge d'avant-scène, affriolées par la nouveauté et la rareté du scandale.

L'abbé Luminel avait pris le *Mâffre* par le bras, et il l'avait rapidement entraîné vers la sacristie. Pendant ce temps-là, l'émotion et le désordre étaient à son comble. Mlle de Bromont du Reeck s'était dressée, appuyée au prie-Dieu de velours ; ses pupilles dilatées se dardaient sur l'homme qui, d'après la loi civile, était déjà son mari, et, par un mouvement de recul lent, elle s'éloignait de lui, comme si la révélation inconnue l'avait déjà transfiguré à ses yeux.

— Voyons, Maraï, murmurait impérieusement la voix basse et saccadée de sa belle-mère, vous n'allez pas vous trouver mal devant tout le monde... Ce que fait l'abbé est une folie, c'est déplorable..., mais maintenant, il n'y a plus qu'à le laisser faire.

Déjà l'aumônier revenait de la sacristie. Derrière lui, on apercevait le *Mâffre* dans sa défroque sordide. Sur le bistre assombri de son visage, les ongles des *Goujines* avaient imprimé leurs traces, et le mince filet de sang qu'il ne sentait même pas courir le long de sa tempe achevait de dramatiser cette tête, qui avait pris dans sa violence d'expression des lignes presque nobles. Visiblement, le prêtre contenait une vive émotion, ses lèvres tremblaient. Il posa sur Maraï un regard d'indicible pitié, et s'approchant du couple qu'il était sur le point de lier à jamais :

— Ma chère enfant, dit-il doucement en s'adressant à Mlle du Reeck, veuillez, je vous en prie, ne pas vous affecter trop de ce qui arrive;... mais, en présence du trouble si grand apporté à cette cérémonie, il me semble convenable d'en ajourner la célébration...

— Ajourner! balbutia Maraï, en fixant sur l'abbé Luminel ses yeux d'angoisse... Qu'a-t-il dit? Que se passe-t-il donc?

Alors, sans se laisser arrêter par ce qu'il y avait d'intolérable à prolonger une telle scène en pleine église, en face des curiosités avides du public, Montraynaud se tourna vers le *Mâffre*, et, la parole sifflante, étranglée :

— Il y a, prononça-t-il à demi-voix, que ce mendiant abject se venge de la correction que je lui ai fait administrer, quand il dynamitait la rivière.

Le *Mâffre* le regarda avec ce particulier retroussement des lèvres qu'il avait.

— *On n'épouse pas la fille quand on a laissé volontairement se tuer la mère!* lui jeta-t-il en face.

M[lle] du Reeck avait entendu les affreuses paroles; frappée de leur vibration de vérité terrible, elle vacilla comme sous un choc. Son mari eut un mouvement pour la soutenir; mais de toute l'horreur de ses deux bras raidis, elle le repoussa, et ce fut l'amiral, qui, sortant d'une stupeur qui l'avait comme paralysé un instant, la reçut sur sa poitrine étincelante d'or qu'un sanglot soulevait irrésistiblement... La petite porte donnant sur le jardin du presbytère s'ouvrit devant eux et se referma...

Dans l'église, on se lamentait à haute voix, on se précipitait aux portes.

— Quelle histoire! ma chère, dirent ensemble en se levant mes deux voisines.

Parmi les paysans s'entendait, murmurée de tous côtés, l'exclamation compatissante, le *pécaïre* de la pitié auvergnate : *Bonnes gens! Bonnes gens!*

Instinctivement nous nous étions précipités, le baron et moi, dans le jardin du presbytère. L'abbé Luminel nous fit rebrousser chemin.

— Je vous en prie, messieurs, supplia-t-il, je compte sur vous pour empêcher des violences. Le *Mâffre* va sortir : prenez garde, ces gens un peu pris de boisson sont capables d'actes de sauvagerie..., d'un meurtre peut-être...

Sans trop de peine, nous assurâmes la retraite du misérable jusqu'à la porte latérale, par laquelle il pouvait gagner la rue; mais, à peine dehors, il fut entouré de clameurs menaçantes. Au premier rang, les frères Martial s'avançaient les mains armées de cailloux. Il fallut toute la force du gigantesque baron d'Yorre pour le protéger contre le premier choc. L'abbé avait raison, ces gens-là l'auraient lapidé. J'avisai l'adjoint Poulogras au milieu du groupe décoratif des pompiers, et connaissant l'effet des mots sonores sur les paysans :

— Monsieur l'adjoint, criai-je la voix impérative, cet homme vient de troubler l'exercice d'un culte reconnu par l'État... Il y a flagrant délit; que messieurs les pompiers l'escortent jusqu'à la chambre de sûreté de la mairie... Vous en répondez!

Le peloton d'hommes casqués se forma aussitôt, et, fier de son rôle, il entraîna le vagabond. Ils étaient loin déjà, qu'à travers la clameur de la rue, et le pas des pompiers, qui avait pris la cadence militaire, la voix du *Mâffre* nous arrivait, dénaturée comme celle

d'un chien hurlant à la mort, avec ces trois mots qu'elle râlait indéfiniment, et qu'on aurait dit arrachés à ses entrailles :

— La vérité..., la vérité..., j'ai dit... la vérité!

Après dix interminables minutes, le portail de la cour du presbytère, près duquel nous attendions haletants d'anxiété, s'ouvrit à deux battants, et le grand landau en sortit au petit pas. Une de ses glaces baissées pour laisser circuler l'air, permettait de voir à l'intérieur... Rigide, sur les coussins capitonnés, entre l'amiral et Mlle de Rodde penchés sur elle, la pauvre petite mariée était étendue sans mouvement, toute semblable à ces vierges de cire endormies sur la soie de leur châsse.

J'eus froid jusqu'au fond du cœur, et à côté de moi, j'entendis la grosse voix méridionale du baron balbutier :

— Mon Dieu!... mais... elle est morte!

Avec précaution, le landau tourna la rue pavée de galets, montrant une dernière fois le profil de ses anglo-normands couleur de jais; et cette image de char funèbre, qui, au départ du château, m'avait traversé l'imagination, me réapparut soudain avec une précision d'épouvantable réalité.

XXIV

Elle est morte! Cette exclamation du baron, d'autres l'avaient eue; elle avait couru dans la foule et, passant comme un coup de vent glacial sur cette réunion préparée à la joie, elle la dispersait brutalement. Les invités qui avaient leurs voitures s'en allaient; la politesse étant, en pareil cas, de s'éclipser. Les autres, n'ayant pour repartir que les trains du soir, s'étaient rapprochés du château; mais ils erraient à distance dans le parc, incertains de ce qu'ils avaient à faire. Des voitures de louage, lasses d'attendre, s'en revenaient à vide.

J'avais marché, ou plutôt couru droit au château, laissant à l'initiative du baron d'Yorre le soin de parer aux difficultés immédiates que provoquait un tel événement. Les plus intimes ou les plus hardis des invités avaient pénétré dans le hall; mais là, embarrassés de leurs personnes, ils se rangeaient le long des murs, comme on fait dans les maisons mortuaires, et attendaient des nouvelles, un mot d'ordre, qui n'arrivaient pas. Quant à moi, étreint d'une compassion indicible, je courais droit où j'espérais savoir. Dans l'escalier, il n'y avait plus personne. Les gens interrogateurs, pressés d'apprendre, n'osaient pas dépasser le hall.

En m'avançant comme je faisais, j'avais conscience d'agir en dehors de la correction, peut-être des convenances ; mais j'allais quand même incapable de me dominer.

Sur la galerie, je m'arrêtai pourtant. Un bruit de voix étouffées s'entendait, distinct à travers la porte de cette chambre de jeune fille, que l'abbé Luminel avait un jour entr'ouverte devant moi. D'une autre pièce rapprochée, des murmures de voix s'échappaient également. En face seulement de cette chambre close de Maraï, je compris que je ne pouvais pas aller plus loin ; mais, dans le même instant, la porte céda, poussée par une main violente, et l'amiral s'élança sur la galerie. Derrière lui, j'avais entrevu le vieux docteur Lassaigne-Jayon, un des professeurs de l'école de médecine de Clermont, qu'un hasard heureux faisait se trouver au nombre des invités. L'amiral me frôla. Il avait sur son visage une contraction de douleur et de menace qui en faisait un autre homme. Je croyais qu'il ne m'avait pas aperçu ; lorsque, presque sans me regarder, il me serra vivement le bras :

— Elle dort, me dit-il rapidement, une sorte de crise cataleptique..., le docteur vient de m'assurer que la vie est sauve..., mais il ordonne le silence... Restez ici avec lui, mon cher Clairlande, et opposez-vous *absolument* à ce que personne ne pénètre dans cette chambre... Je compte sur vous... Au nom de l'amitié de votre grand-père et du dévouement que je sais en vous... Je m'éloigne quelques instants à peine.

Il me laissa en compagnie du docteur, avec mon étrange consigne, et disparut précipitamment par un couloir de service.

— Quelle est votre opinion, docteur? demandai-je d'une voix basse que j'avais toutes les peines du monde à raffermir.

— Heu! répondit le praticien dans son impassibilité professionnelle, tout à l'heure la congestion me paraissait démontrée..., fausse alerte heureusement... Avec ces tempéraments neurasthéniques d'aujourd'hui, tout est surprise et mystère. Elle est sauvée..., mais il y a d'extrêmes précautions à prendre.

— Vous ne retournez pas près d'elle?

— L'amiral m'a fait promettre de rester ici pendant les quelques minutes de son absence. En ce moment, le repos absolu étant indispensable, il craint qu'on ne le trouble en voulant entrer ; mais Mlle de Rodde et M. l'abbé Luminel sont là qui veillent dans une pièce contiguë.

— Et... les autres?

Le docteur me regarda en haussant les épaules et me désigna d'un signe cette chambre, où tout à l'heure j'entendais un bruit de paroles.

— Comment cela va-t-il se terminer? ajouta-t-il avec un geste d'incertitude inquiète.

— Me permettez-vous, docteur, de vous demander ce que vous avez prescrit?

— Le départ..., rien que cela, mais au plus vite, dès que cet assoupissement, qui est une réaction, se sera dissipé... D'autres sensations, d'autres aspects, d'autres personnes..., se retremper au pays d'origine..., quitter ces lieux à tout prix..., immédiatement.

— Mais alors, où va l'amiral?

— Une idée qui le hante : il veut, avant de partir, interroger lui-même ce fou qui a provoqué cet affreux désordre. Tenez, le voilà déjà en route...

Par la fenêtre qui nous faisait face, on apercevait distinctement, en effet, filant à son maximum de vitesse, l'automobile dans laquelle j'avais fait, deux mois plus tôt, mon premier voyage; à ce train, en quatre ou cinq minutes, elle devait atteindre Dallagnat.

Un léger bruit, à l'intérieur de la chambre, fit dresser l'oreille au docteur Lassaigne.

— Puisque vous me remplacez ici, dit-il, je vais voir.

Appuyé à la porte, je restai seul, tout fier de la garder.

Ma faction s'était prolongée un temps assez long, lorsque cette chambre, désignée par le docteur, et que je surveillais du regard, s'ouvrit tout à coup; Benjamin Montraynaud en sortit. Il s'avança droit vers moi, mais ne m'aperçut qu'au moment où je lui barrais le passage.

Il était blême.

— Comment? C'est à moi que vous défendez cette porte, la porte de *ma femme?...* De quel droit? Veuillez me dire ce que cela signifie, monsieur? interpella-t-il.

— Cela signifie que c'est l'ordre du docteur, ripostai-je impérieusement.

Il me regarda, ironique dans sa pâleur, — peut-être ce qu'il y avait en moi d'adoration muette pour Maraï lui apparut-il en cet instant.

— Vous trouverez bon, n'est-ce pas, prononça-t-il froidement, que je considère cette consigne comme ne me regardant pas... J'entends avoir des nouvelles, et, dès qu'il sera possible, me justifier...

Il vit que je ne bougeais pas; alors, dans ses yeux de glace, une colère passa comme un éclair blanc.

Sur ce seuil, qu'aucun bruit, aucune émotion ne devait franchir, une scène de violence allait éclater... Quelles en seraient les conséquences?

Je me posais cette question avec angoisse, lorsqu'une main

autoritaire s'abattit sur l'épaule de Montraynaud. L'amiral était là.

— Ne faites pas un pas de plus, dit-il d'une voix terrible sous l'effort de la volonté qui la contenait. C'est moi qui vous le défends!

D'un geste irrésistible, il l'obligea à reculer jusqu'à l'angle de la galerie.

— Pénétrer dans cette chambre..., mais dans quel but? interrogea-t-il frémissant...; franchir ce seuil maintenant..., pourquoi? Maraï..., vous ne l'aimez pas..., et en feignant de ne pas voir qu'elle vous aimait, elle, vous aviez raison du moins... L'intérêt, votre unique passion, vous a fait seul accomplir ce mariage odieux. Votre oncle vient de me parler, — il était la condition de son héritage..., il croyait bien faire, votre oncle, en vous l'imposant... alors vous avez passé outre.

— Rien ne vous autorise à m'attribuer de tels mobiles, voulut protester Benjamin... Dans tous les cas, le mariage civil est irrévocable, Maraï est ma femme...

— Votre femme!

L'amiral leva la main, et je crus qu'il allait écraser celui qui avait prononcé ce mot; mais avec cet empire de la volonté qui est la marque des forts, il s'arrêta.

— Votre femme!... Ah! vous revendiquez l'acte civil?... je comprends pourquoi..., parce que son annulation affirmerait aux yeux de tous la chose abominable dont vous êtes accusé..., que vous avez commise!

La face blême de Montraynaud s'empourpra violemment.

— C'est me dire nettement que je suis un... criminel? articula-t-il, la voix sourde et brève.

L'amiral le fouilla de son regard, qui un instant avait pu s'illusionner, mais avait recouvré à cette minute toute sa lucidité et toute sa pénétration d'analyseur.

— Non, prononça-t-il gravement, l'audace du vrai crime, vous ne l'avez pas; je ne constate en vous que l'égoïsme lâche, l'acte indirect et négatif. Vous avez tendu à une femme inexpérimentée et confiante, venant de la charger vous-même, une arme que vous saviez dangereuse et que, sur votre affirmation, elle a prise sans précaution, la croyant inoffensive. En agissant ainsi, vous laissiez se produire les chances d'un accident mortel, vous rendiez possible ce qui malheureusement est arrivé..., ce qui a permis plus tard à votre mère de réaliser, grâce à mon aveuglement, d'anciennes et tenaces convoitises... Voilà toute votre âme et toute votre histoire, monsieur : elles sont d'un misérable!

Jusqu'au bout Montraynaud avait écouté cet acte d'accusation, les lèvres tremblantes, le regard vacillant.

— Et c'est sur le témoignage d'un mendiant, d'un braconnier, du dernier des hommes, que vous vous prononcez ainsi? balbutia-t-il enfin.

— Ce témoignage a toute sa valeur, affirma l'amiral; bien que je me sois trompé sur vous, je sais saisir la vibration de la vérité dans toute voix qui l'exprime. Celle-là s'est tue longtemps, par la promesse faite à celle près de laquelle le témoin est resté seul, pendant l'attente du secours; mais devant ce monstrueux mariage, le *Màffre* s'est cru délié...; il a parlé..., parlé à temps, Dieu merci!

— Calomnié..., voulez-vous dire.

L'amiral ouvrit alors sa main crispée. Elle contenait une étroite feuille de carnet de visite usée, affreusement salie au contact des haillons de celui qui l'avait portée sur lui pendant quatre ans. Sur cette feuille, écrits au crayon, à moitié effacés, — mais déchiffrables pourtant, — il y avait ces mots :

Qu'on ne l'inquiète pas..., je ne puis croire..., je lui pardonne...

Incapable de soutenir le regard foudroyant de son beau-père, Montraynaud reculait peu à peu devant lui.

— Monsieur, bégaya-t-il, la voix convulsée, à peine distincte, ni moi ni ma mère, qui ne se sépare pas de moi, après de telles imputations, nous ne pouvons rester ici une heure de plus.

— Votre mère, rectifia froidement l'amiral, est subrogée à mes créanciers hypothécaires qui ont été payés par elle, elle n'a donc qu'à rester en possession de ce qu'elle a acquis. Dans quelques instants, si ma fille en a la force, ce sera nous qui partirons... Mais, avant cette définitive séparation, il importe que vous sachiez ceci : demain, j'introduis une demande en nullité de mariage. Je ne sais si elle sera dans les termes stricts de la loi; mais ce que je sais, c'est qu'il ne se trouvera pas un magistrat de mon pays pour refuser d'y faire droit. Est-il besoin de vous le dire? monsieur, je compte qu'aucune action contradictoire ne sera produite... Nous nous comprenons bien, n'est-ce pas? Et vous ne me pousserez pa à des indignations qu'en ce moment le souvenir de la morte si miséricordieuse me fait seul maîtriser..., mais dont je ne veux pas prévoir les conséquences...

Benjamin, reculant toujours, était parvenu jusqu'à l'escalier. Là, il s'arrêta, et tournant rapidement vers l'amiral et vers moi une face contractée de peur et de haine :

— Prenez garde, menaça-t-il, ce ne sera pas impunément qu'on m'aura traité comme vous le faites... Vous vous en apercevrez plus tard! Rester ici, non..., pas avant que notre situation soit définie, que les droits de ma mère soient fixés et qu'elle puisse les exercer légalement...

Il disparut avec rapidité.

— Mon cher ami, me dit l'amiral, les deux mains sur son front, dans une sorte d'accablement profond et triste, s'il exécute ce qu'il annonce, — et il n'y a aucune raison d'en douter, — dans deux heures ce château sera désert. Je n'ai ni le temps ni la liberté d'esprit de donner les indispensables ordres; je compte sur vous et sur d'Yorre, à qui j'enverrai demain ma procuration, vous voudrez bien me remplacer. — Mon régisseur sera prévenu... Vous voyez que je vous traite comme les vrais, les anciens amis, dont on abuse aux heures cruelles.

Il me laissa dans le grand silence du hall; on aurait dit que ce château immense, tout à l'heure débordant de vie, s'était glacé soudain, comme frappé au cœur...

Sans un adieu, sans une explication même, la femme de l'amiral, après quelques préparatifs sommaires, était partie emmenant son fils. Elle n'avait pas voulu qu'on attelât : une des calèches louées pour la noce les avait emportés au grand trot à la gare de Vertaizon, où ils devaient prendre le premier train.

Dans l'extrême précipitation de ce départ, il y avait plus qu'une retraite indignée; on sentait l'affolement de la mère qui entraînait son fils loin de colères redoutées et d'éventualités tragiques.

Depuis longtemps le hall était vide. Les plus insistants avaient fini par s'intimider de ce silence farouche, de cet abandon où on les laissait, et ils avaient gagné les portes de sortie. Seule, la salle à manger, avec sa table étincelante, était troublée depuis un instant par des éclats de voix triviales. A travers les grands panneaux transparents de la porte, je reconnus les voyageurs du break. Ils avaient réclamé à déjeuner avec une telle insistance, que le maître d'hôtel s'était cru obligé de les servir; et, devant ces rustres, défilait toute l'esthétique gastronomie du repas de noce : venaisons rares, poissons argentés du Volga, fruits asiatiques aux formes et aux saveurs inconnues.

Le baron d'Yorre vint interrompre cette scandaleuse curée, et, sans le moindre ménagement, il poussa tout ce monde jusque dans les voitures qui nous en délivrèrent enfin... Il était temps. L'amiral, l'abbé Luminel et Mlle de Rodde, suivis du docteur, s'étaient déjà engagés dans l'escalier. A eux tous, ils portaient doucement la malade, abandonnée comme un enfant que leur tendresse avait endormi. Leur groupe lent et attentif, passant à travers le demi-jour du hall, semblait réaliser, rendre vivants certains tableaux célèbres.

Au bas du perron, l'automobile, son fourneau allumé, les attendait... Pendant la descente des marches, frappées par la caresse

froide du vent, les paupières de Maraï s'entrouvrirent, et le regard brilla plein de terreur; mais, n'apercevant que les visages aimants et souriants penchés sur elle, elle les referma.

— Attendez, je vous en prie, chevrota tout à coup la voix de l'oncle Côme, si vous le permettez, je monterai sur le siège, et je vous accompagnerai jusqu'à la gare.

Il avait surgi d'un coin du hall, alors que nous le supposions parti en même temps que sa sœur. Forçant ses articulations rebelles à gravir le marchepied, il se casa dans la loge vitrée à côté du mécanicien. Pauvre oncle Côme! Il ne prononçait pas un mot, mais il était cramoisi, les yeux tout en larmes. Coup sur coup, je le vis puiser dans une boîte des globules *anti-apoplectiques*, qu'il absorba précipitamment.

... Mordant le sable de ses pneumatiques, l'automobile bondit et les emporta tous. Telle qu'une bête crépusculaire silencieuse et rapide, elle s'enfonçait dans l'avenue envahie d'ombre, et les deux sphinx semblait la regarder fuir de leurs yeux froids.

Une même impulsion nous avait fait courir, le baron et moi, vers une éclaircie du parc, d'où nous espérions l'apercevoir encore; mais déjà elle n'était plus qu'un point sombre presque évanoui.

Alors nous regardâmes autour de nous, comme des gens qui sortent d'un rêve.

Avec le jour, le vent d'équinoxe était tombé; une faible mais continue vibration de l'air lui succédait, imprimant le même tremblement d'agonie aux dernières frondaisons des arbres. Tout près de nous, les étroites feuilles lancéolées d'un amandier de Chine palpitaient comme des ablettes mourantes au bout d'un fil. Sa grande silhouette, de plus en plus troublée et pâle, le château lui-même semblait s'anéantir dans le rapide effacement du crépuscule... C'était une impression de tristesse vraiment accablante...

— Ces chers et bons amis, je les plains de toute mon âme! sanglota tout à coup le baron.

Le pauvre optimiste s'avouait vaincu, et il pleurait comme un enfant.

Alfred du Pradeix.

La suite prochainement.

DEUX PORTRAITS HISTORIQUES

LE FONDATEUR DE L'EMPIRE RUSSE
LA MÈRE DES PHILOSOPHES

D'APRÈS DES OUVRAGES RÉCENTS [1]

I

Nous avons eu occasion de signaler ici, et beaucoup de lecteurs du *Correspondant* connaissent assurément par eux-mêmes les deux beaux volumes où M. Waliszewski a fait revivre l'existence intime et l'œuvre politique de Catherine II, cette princesse allemande devenue à force de bonheur, d'habileté et d'absence de scrupules maîtresse absolue de la monarchie moscovite. Mais si Catherine a façonné, remanié et agrandi la Russie moderne, c'est un autre qui en est le créateur, et elle-même a rendu ostensiblement hommage plus d'une fois au génie de Pierre le Grand. L'historien s'est senti sollicité lui aussi d'associer le prédécesseur à sa plus illustre héritière, et remontant le cours de la chronologie, il vient de placer l'image de Pierre en regard de celle de Catherine.

En ce faisant, il a rendu au public français un service plus signalé encore que le premier. Si le témoignage des gens de lettres pensionnés par Catherine était partial et incomplet, il nous donnait pourtant quelques notions sur la grande tsarine : mais de Pierre, nous ne savions absolument rien, hormis le détail de son voyage en France et un certain nombre de légendes crédulement répétées de

[1] *Pierre le Grand*, d'après des documents nouveaux, par K. Waliszewski. Paris, Plon, 1897, VIII-633 pages gr. in-8°. — *Le Royaume de la rue Saint-Honoré, Mme Geoffrin et sa fille*, par Pierre de Ségur. Paris, Calmann Lévy, 1897, VI-503 pages in-8°.

génération en génération[1]. A l'aide des sources originales, russes ou allemandes, M. Waliszewski a fait justice de ces contes puérils, et substitué aux fictions populaires la réalité, plus saisissante presque toujours et plus dramatique.

On aurait bien tort de se laisser intimider par les six cents pages de son livre. Sans doute, pour résumer seulement une vie aussi remplie, un gros volume a été nécessaire; mais, soutenue par l'intérêt du sujet, la verve du narrateur ne languit pas plus que l'attention du lecteur n'est lassée. Le mélodrame côtoie le conte de fées; tel passage fait penser à Suétone, et tel autre à Robinson Crusoë; la curiosité est attirée en même temps que la délicatesse est froissée. Somme toute (et sans parler de l'à-propos *franco-russe*, qui commence à perdre sa première fleur de nouveauté), le livre est passionnant. Ajoutons néanmoins que, malgré la louable réserve de M. Waliszewski, le tableau des mœurs de Pierre le Grand et de son entourage n'est rien moins qu'exemplaire, et que cette sincère biographie d'un grand homme ne saurait être mise sous les yeux de nos enfants, même pour l'amour de la Russie.

Véridique jusqu'au scrupule, M. Waliszewski est en même temps enthousiaste presque jusqu'à l'apothéose. C'est le seul point où je voudrais m'arrêter quelques instants. L'œuvre territoriale de Pierre est incontestable : après avoir conquis sur la Suède le rivage de la Baltique, il a commencé cette lente marche vers la mer Noire et le Bosphore, qui s'est poursuivie sans interruption depuis sa mort. Sur la portée et l'utilité de ses réformes intérieures, sur le point de savoir si elles étaient vraiment compatibles avec la nature et les destinées de la race slave, un étranger ne saurait se prononcer sans outrecuidance. Mais en ce qui touche le caractère, les sentiments, l'âme et la valeur morale du grand tsar, l'historien a réuni assez de données pour que nous puissions risquer un jugement, et ce jugement se trouve notablement différent du sien. Pierre nous paraît en effet comme un type hors ligne de despote barbare ou oriental, bien plus proche de Méhémet-Ali, par exemple, que de Frédéric ou de Napoléon.

De cette infériorité, il n'est sans doute point entièrement responsable. Il a grandi dans un milieu où la civilisation occidentale n'avait point encore pénétré, et dans des circonstances fort impropres à développer sa délicatesse morale. Elevé par une mère peu attachée à ses devoirs essentiels, il s'est vu dès l'enfance disgracié, presque proscrit; puis, à dix-sept ans, une nouvelle révolution

[1] Il serait injuste pourtant de ne pas rappeler que dans la grande *Histoire générale*, récemment éditée par la librairie Colin, ce qui se rapporte à la Russie a été remarquablement traité par M. Alfred Rambaud.

militaire lui a donné la toute-puissance. Son éducation intellectuelle a été nulle, et plus nulle encore sa formation religieuse : cet autocrate n'a appris nulle part à se gouverner lui-même.

Il n'a pas inauguré au Kremlin les querelles domestiques et les tragédies de famille : mais jamais avant lui elles n'avaient atteint un tel degré d'horreur. Les épouses répudiées, les princesses cloîtrées ne se comptaient déjà plus dans l'histoire de Russie : il était réservé au réformateur de se faire le bourreau d'un fils dont le seul tort sérieux était de ne point partager les idées paternelles. Pour qui a lu le récit de M. Waliszewski, il n'est plus qu'une question douteuse : c'est celle de savoir si Alexis a péri par le knout ou par le poison.

Des mœurs privées du tsar, il convient de parler le moins possible. Sans doute, aux dix-septième et dix-huitième siècles, la plupart des cours occidentales n'étaient point des temples de vertu : empereurs, rois et principicules, catholiques ou protestants, convaincus ou sceptiques, s'accordaient pour donner à leurs sujets l'exemple du libertinage : mais les plus cyniques y mettaient une pudeur que Pierre ignore. On lui fait gloire d'avoir tiré la femme russe du *terem* ou gynécée, dans lequel la tradition byzantine l'avait impitoyablement séquestrée. Loin de nous la pensée de défendre en soi une réclusion puérile et injurieuse : mais mieux eût valu cent fois multiplier les grilles et les voiles, que d'associer les femmes de sa famille et de son entourage à des scènes publiques d'orgie ou de débauche. Sans insister davantage, disons que Pierre copia ici, non pas les façons de la société polie de l'Occident, qu'il n'avait ni appréciée ni comprise, mais les mœurs des bouges d'Amsterdam et de Londres, où il s'était trop attardé. Loin de contribuer à la rationnelle et désirable émancipation de la femme, sa conduite ici devait fatalement provoquer une réaction chez quiconque avait gardé le sentiment des convenances.

Parmi les noms variés qui figurent dans le roman de Pierre le Grand (roman réaliste s'il en fut), celui de Catherine mérite une place à part, et l'historien a consacré un chapitre à la servante livonienne devenue impératrice. Ici encore, la désillusion est profonde pour qui en est resté à l'*Etoile du Nord* et se figure Catherine comme une sorte de Grisélidis boréale, se faisant pardonner, à force d'humble dévouement et de délicate tendresse, la bassesse de son origine. La vérité est que Pierre la ramassa dans la boue et qu'il la distingua, comme Mithridate avait fait de telle de ses femmes, pour son endurance à le suivre dans des expéditions fatigantes et à lui tenir tête le verre en main. Peut-être aussi faut-il noter certaine influence magnétique qui permettait

à Catherine d'apaiser plus promptement les crises du mal terrible auquel le tsar était sujet. Mais là se borna son pouvoir sur son époux : en dehors des plaisirs ou des douleurs physiques, elle ne fut à aucun degré sa conseillère ni sa consolatrice. Infidèle à Pierre vivant, elle n'eut pas même l'idée de garder la dignité de son veuvage, et quand le hasard d'une intrigue de palais l'appela à gouverner la Russie, son règne personnel fut le triomphe du favoritisme et de l'anarchie.

Comme dans ses relations de famille et dans ses amours, Pierre le Grand fut Oriental dans ses amitiés. Il y aurait injustice à l'accabler sous certaines comparaisons, et à prononcer ici les noms de Marc-Aurèle, du grand Frédéric ou même de Catherine II, tous souverains d'États civilisés ou en voie de civilisation. Mais, dans un monde aussi barbare, à coup sûr, que la Russie du dix-septième siècle, Charlemagne avait su rassembler à Aix-la-Chapelle une élite de penseurs et, sous une forme peut-être un peu puérile et scolaire, mais par un effort d'autant plus méritoire, étudier avec eux les plus nobles problèmes qui aient jamais préoccupé l'humanité. Rien de semblable à Pétersbourg : bohèmes cosmopolites, serfs affranchis ou boïards déclassés, l'entourage intime du tsar se compose de ceux en qui il a cru reconnaître certains talents techniques, et surtout de ses compagnons de débauche. Ses délassements sont des orgies, où les farces les plus grossières sont les mieux goûtées, où l'eau-de-vie coule à pleins verres et où l'empereur n'est content que quand le dernier convive est tombé ivre-mort.

Un despote, à qui manquent à la fois le goût des plaisirs intellectuels et le sentiment religieux, est presque fatalement entraîné à la cruauté. Pierre fut passionnément, voluptueusement cruel ; je n'entends point dire seulement par là que, comme pour tous les hommes d'État de son temps, comme, chez nous, pour Richelieu et Louis XIV, les condamnations capitales coûtaient peu à sa sensibilité; mais il se repaissait volontiers de la vue des tortures et des exécutions; il inventait des supplices raffinés, et même, aux grands jours, il maniait avec ses plus intimes amis la hache du bourreau, improvisant des joutes, des *matchs*, dirions-nous aujourd'hui, à qui se montrerait le plus adroit et expéditif dans le métier de coupe-têtes. Il s'est trouvé des apologistes assez intrépides pour attribuer à ces boucheries une portée philosophique, pour prétendre que le tsar voulait symboliser par là le respect dû à la loi. Mais la loi n'était souvent ici que l'exécrable caprice d'un alcoolique omnipotent : un vieillard de condition respectable fut traîné nu dans la neige et mourut de froid, pour avoir refusé de participer aux ineptes

mascarades du maître. Les serviteurs d'Alexis, uniquement coupables d'avoir escorté le jeune prince dans sa fuite à travers l'Europe, périrent au milieu des tourments.

Nous avons déjà parlé du goût de Pierre le Grand pour les travestissements et les mystifications : c'est là un penchant très répandu chez les peuples jeunes, et il n'y aurait point lieu d'y revenir, s'il ne fallait pas y voir, avec M. Waliszewski, la raison déterminante d'actes auxquels on a coutume de chercher des explications plus profondes. Quand le tsar s'astreignait à passer par les différents grades de son armée ou de sa marine, quand, à l'étranger, il gardait l'*incognito*, c'était beaucoup moins pour prêcher la nécessité de la discipline ou pour s'instruire plus à son aise que pour satisfaire un peu laborieusement son amour de la facétie. La preuve en est que le prétendu officier subalterne se redressait souvent pour administrer à ses chefs de dures réprimandes, et que le soi-disant gentilhomme de la suite des ambassadeurs faisait, par ses incartades, l'effroi des souverains dont il traversait les États.

Reste le culte passionné et l'introduction violente en Russie de la civilisation européenne. Par là encore, si touchant que soit parfois son zèle, Pierre demeure un souverain oriental. Ce sont surtout les détails extérieurs, matériels qui le frappent, et qu'il s'attache à copier avant de régénérer les âmes. Il s'en prend aux barbes, comme, plus tard, en Turquie, Mahmoud aux caftans, sans se préoccuper assez de rapprocher les idées d'un notable moscovite de celles d'un bourgeois de Paris ou d'un armateur de Londres. Les arts mécaniques sont ceux qui excitent le plus son admiration : s'il n'est pas vrai, en dépit de la légende, qu'il ait fait l'apprentissage de *quatorze* métiers manuels, ni qu'il ait passé plus de huit jours au milieu des chantiers de Saardam, il chercha réellement à acquérir certaines connaissances techniques et fit preuve, à cette occasion, de plus de bonne volonté que d'exacte intelligence de ses devoirs de souverain. Notons aussi son souci de reproduire minutieusement, servilement, ce qui l'avait frappé, au lieu de l'adapter au cadre russe : ceci encore est un trait marqué de barbarie[1]. Quand on lui dit que les canaux de Saint-Pétersbourg seront trop étroits pour les bateaux de la Néva,

[1] M. Waliszewski a là-dessus une page remarquable : « Travail mécanique, superficiel toujours et combien inintelligent parfois, attaché à la poursuite des fins exterieures, sans aucun souci des possibilités intérieures; travail entrepris avec une inconscience trop grande de la nature et de la valeur intime des matériaux ouvrés, pour que l'objet et le but de l'ouvrage n'échappassent pas à l'intelligence et à la conscience du peuple auquel il était imposé..... »

son premier mouvement est de vérifier la largeur de ceux d'Amsterdam.

Quand on acclimate ainsi violemment et d'autorité une civilisation supérieure, et qu'on veille au maintien de l'œuvre avec une sévérité farouche, il est rare qu'on n'obtienne pas certains résultats au moins apparents. De la terre classique des brigandages, du théâtre des exploits des Mamelucks, Méhémet-Ali avait fait un séjour sûr entre tous pour la vie et la fortune des Européens[1]. Sous Pierre le Grand, la notion de justice ne progressa sans doute pas beaucoup dans l'âme russe, mais les rues des villes et les routes des campagnes gagnèrent en sécurité. Il faut, bien entendu, faire une réserve pour les atteintes du despotisme impérial, devenu plus pesant, plus tracassier que jamais : suivant la règle commune de cette forme de gouvernement, la police avait reçu une extension démesurée et la délation était encouragée; l'indiscrétion d'un ami, la jalousie d'un parent, la rancune d'un serviteur, suffisaient à faire perdre la liberté ou la vie. Vaincus, affolés par l'atrocité de la douleur physique, les suspects, mis à la torture et sommés de dénoncer leurs complices, articulaient les premiers noms qui leur venaient à l'esprit : il n'en fallait pas davantage pour servir de base à de nouvelles arrestations et à des supplices multipliés.

Pourtant, tandis que Mahmoud s'est épuisé à vouloir galvaniser les Osmanlis, et que Méhémet-Ali n'a pu grouper les fellahs en une nation digne de ce nom, l'œuvre de Pierre le Grand lui a survécu, et il a été vraiment un fondateur. C'est que son énergie s'est appliquée à hâter un résultat conforme aux destinées de la Russie. Chrétienne depuis plusieurs siècles, habitée par une population européenne, celle-ci devait fatalement s'imprégner de la civilisation occidentale. Le grand tsar a précipité l'heure du contact; il l'a rendu moins fécond en négligeant les idées pour les formes extérieures; il l'a imposé par d'odieuses violences. Le rapprochement n'en était pas moins opéré, et la Russie, hier puissance barbare, avait fait son entrée dans le monde civilisé. Moins d'un siècle après la mort de Pierre, l'un de ses successeurs, Alexandre, était reconnu pour l'arbitre de la paix européenne; aujourd'hui, la Russie joue un rôle plus important que jamais dans la politique générale. Mais l'œuvre du tsar est encore imparfaite, et elle s'achèvera un jour ou l'autre; plus tenaces et mieux aguerries que les soldats de Napoléon, les idées occidentales feront la conquête définitive de Moscou; à une heure et sous une forme qui sont

[1] On peut consulter à cet égard les récits d'un témoin oculaire, dans le volume récemment publié par le comte Benedetti sous le titre d'*Essais diplomatiques.*

le secret de la Providence, la vie publique et religieuse s'éveillera d'une torpeur séculaire. Pierre le Grand n'a jamais souhaité sans doute une transformation si complète; mais c'est lui le premier qui l'aura préparée.

II

Mme Geoffrin a conquis la célébrité pour avoir pendant plus de quarante ans réuni à sa table et dans son salon de la rue Saint-Honoré ce que nous appellerions aujourd'hui le *Tout-Paris* littéraire et philosophique. Calculait-elle que cette hospitalité rendrait illustre son nom de modeste bourgeoise? On l'en a accusé, et nul plus spirituellement que les frères de Goncourt, quand ils l'ont représentée « n'égarant nul de ses dons, et nourrissant ceux-là dont la reconnaissance pouvait être publique et rendre aux bienfaits quelque peu d'immortalité, pensionnant l'Encyclopédie et les encyclopédistes, — rentant des trompettes, pour tout dire ».

Le calcul s'est trouvé juste en tout cas. Du vivant de Mme Geoffrin, son nom revenait à chaque instant dans les Mémoires, chroniques, correspondances de ses contemporains. A peine morte, trois éloges funèbres lui furent consacrés par trois de ses commensaux, Morellet, Thomas et d'Alembert, tous trois alors très goûtés du public [1]. Plus tard, tous ceux qui ont étudié le mouvement des idées ou simplement la vie parisienne au siècle dernier, ont dû citer le salon de Mme Geoffrin. Qui n'a lu l'étude que lui a consacrée Sainte-Beuve, une des plus pénétrantes dans la série des *Lundis?* Et sans prolonger l'énumération, il nous sera bien permis de rappeler qu'ici même le regretté M. de Lescure avait fait une place à Mme Geoffrin dans sa galerie des *Femmes philosophes*.

Mais si pertinemment, si finement qu'on parlât de Mme Geoffrin, on n'en avait guère parlé jusqu'ici que d'après les confidences ou les éloges de ses contemporains [2]. Le comte Pierre de Ségur a eu la bonne fortune de retrouver dans les archives de la famille d'Estampes, qui lui ont été libéralement ouvertes, tous les papiers de Mme Geoffrin et de sa fille, la marquise de la Ferté-Imbault. Il s'en est servi pour composer un livre qui vaut beaucoup par l'originalité des documents, et plus encore par le talent avec lequel ils ont été mis en œuvre. Sans se contenter de faucher impitoyable-

[1] Voltaire ne manqua pas d'écrire à cette occasion : « Il me semble que le grand Condé et M. de Turenne n'avaient eu que deux oraisons funèbres; il est beau qu'une simple citoyenne en ait trois! »

[2] Le comte de Mouy avait pourtant publié en 1875 les lettres de Mme Geoffrin au roi Stanislas-Auguste de Pologne.

ment les légendes suspectes, et de reconstituer dans sa vivante réalité le plus réputé des salons du dix-huitième siècle, M. de Ségur en a jugé la maîtresse et les habitués avec le cœur et l'esprit d'un homme de notre temps; soigneux de se tenir dans les limites d'une biographie, et de ne point s'égarer dans les généralités de l'histoire philosophique ou littéraire, il se montre pourtant admirablement renseigné sur tous les sujets, prêt à caractériser chaque personnage du mot le plus juste, souvent le plus piquant. Depuis longtemps, aucune lecture ne m'a causé autant de plaisir, et je serais surpris que le public sérieux ne fît pas au volume de M. de Ségur un accueil empressé et durable.

Mme Geoffrin, qui, sur la fin de sa vie, correspondait familièrement avec une impératrice et se faisait appeler *maman* par un roi, était d'une naissance très vulgaire. Son père se qualifiait bien dans l'acte de baptême d' « officier de feu madame la Dauphine », et pour se hausser en dignité, achetait plus tard la charge, qui nous semble un tantinet moliéresque, de « commissaire contrôleur juré mouleur de bois de la ville de Paris » : la vérité est que, dans la maison de la belle-fille de Louis XIV, son emploi avait été celui de « valet de garde-robe ».

Elevée par sa grand'mère, la petite Thérèse Rodet fit preuve tout d'abord d'une vive exaltation religieuse : à douze ans, elle imagina, ni plus ni moins que sa patronne sainte Thérèse, de s'évader avec son jeune frère de la maison de la rue Saint-Honoré, pour chercher quelque désert où faire pénitence. On la rattrapa à temps, et les amis qui lui prédirent le Carmel en furent pour leurs prophéties : c'était le mariage qui la guettait.

A l'église Saint-Roch, où elle allait entendre la messe à peu près tous les jours, sa fervente piété et sa grâce encore enfantine firent également impression sur un bourgeois de la paroisse, nommé François Geoffrin. Très religieux, très honnête et très entendu en affaires, lors de la fondation de la célèbre compagnie de Saint-Gobain, il en avait été le premier caissier général, fonctions qu'il avait échangées plus tard contre celles d'administrateur. Une large aisance lui était venue de là, et surtout d'un premier mariage avec une femme notablement plus âgée que lui, qui lui avait légué toute sa fortune. Aguerri sans doute aux unions disproportionnées, et désireux peut-être d'une compensation, il renversa les rôles cette fois, et malgré ses quarante-huit ans, sollicita la main de Mlle Rodet, qui en comptait à peine quatorze.

Il fut puni de cette folie, mais non pas de la façon qu'on eût pu craindre : moitié par sentiment du devoir et moitié par souci de sa réputation, Mme Geoffrin fut irréprochable sur le chapitre de la

fidélité, même après la mort de son mari. Elle réservait à celui-ci une surprise d'un autre genre; après plusieurs années de l'existence la plus tranquille et la plus effacée, mise par hasard en relations avec la fameuse Mme de Tencin, elle rêva d'avoir, elle aussi, un salon littéraire et philosophique.

Abasourdi tout d'abord à la révélation de ce beau plan, le pauvre Geoffrin fit valoir des objections multiples. Il était demeuré très attaché aux pratiques comme aux dogmes de sa religion, et les beaux esprits que sa femme méditait de réunir prenaient le catholicisme pour cible préférée de leurs épigrammes. Dans un ordre d'idées plus terre à terre, il en coûterait cher pour rassasier tous ces parasites, et ce n'était point pour acquitter d'aussi folles dépenses qu'il avait travaillé et économisé toute sa vie. Après des scènes très violentes, le bonhomme finit par se résigner, et même par présider les dîners détestés; dans une page spirituelle, M. de Ségur le montre assis en face de sa femme, affectant, par une protestation suprême, de ne jamais prendre part à la conversation, mais fort attentif à découper les plats et à en faire les honneurs. Ses convives, qui devinaient une irréductible hostilité derrière son silence, se sont charitablement évertués à le peindre comme une sorte de niais, laissant échapper de temps à autre de colossales sottises; plus indépendant que les autres, le marquis d'Argenson a conté que, dans le tête-à-tête, Geoffrin raillait avec verve les prétentions et les systèmes des invités de sa femme. Il ne tarda pas d'ailleurs à rendre à celle-ci un dernier service; dans les premiers jours de 1750, un habitué des dîners, qui avait quitté Paris pour quelque temps, demanda à la maîtresse de maison : « Qu'est donc devenu ce vieux monsieur qui était toujours au bout de la table et qui ne disait jamais rien? » Mme Geoffrin repartit de sa voix la plus paisible : « C'était mon mari; il est mort. »

Ce que furent les fameux dîners de la rue Saint-Honoré, on l'a déjà dit excellemment, et je ne voudrais d'ailleurs gâter à personne le plaisir d'en lire la description dans l'ouvrage de M. de Ségur. Mme Geoffrin n'était point la première à se faire le Mécène ou l'Amphitryon des gens de lettres, sensibles de tout temps à l'attrait des louanges et au charme de la bonne chère : au siècle précédent, c'est une mode analogue que raillait Molière en montrant Vadius et Trissotin installés chez Philaminte. L'originalité et le succès de Mme Geoffrin fut de mêler aux philosophes les notables étrangers qui traversaient ou qui habitaient Paris, ambassadeurs, touristes de qualité, princes même; elle y gagna de faire de son salon une institution internationale et de lui conquérir une renommée européenne. Une autre nouveauté consista à avoir, en dehors du dîner

hebdomadaire des écrivains, un second dîner pour les artistes, race bien autrement ombrageuse et difficile à familiariser; elle y parvint pourtant, grâce aux bons offices du comte de Caylus et à une tactique persévérante, dont elle donnait un peu crûment la recette : « Je suis devenue leur amie parce que je les vois souvent, les fais beaucoup travailler, les caresse, les loue et les paie très bien. » Son salon se meublait ainsi de toiles de prix, et on y entendait un petit pianiste prodige, qui s'appelait Wolfgang Mozart.

Parmi les hommes de lettres, auxquels il nous faut revenir, on chercherait en vain la plupart de ceux que nous plaçons aujourd'hui au premier rang et dont les œuvres se lisent encore. Voltaire, présent aux réceptions du début, dut bientôt quitter Paris; Rousseau, quand il y séjournait, était d'humeur trop farouche pour consentir à figurer dans un salon littéraire; Diderot, d'abord assez fidèle aux lundis, fut exclu petit à petit, comme trop débraillé et compromettant. Buffon n'est pas nommé une seule fois dans le livre de M. de Ségur : c'est sans doute son peu de goût pour les encyclopédistes qui le tint éloigné de la rue Saint-Honoré. Montesquieu seul, peut-être le plus grand de tous, fut un assidu, mais il se brouilla avec Mme Geoffrin dans des conditions amusantes : quand parut l'*Esprit des lois*, la dame, suivant une méthode qui n'est point encore tombée en désuétude, sans se donner la peine de lire l'ouvrage, complimenta l'auteur à l'aide des appréciations qu'elle avait recueillies de ci de là : flatté au premier abord, quand il eut pénétré la supercherie, il eut la petitesse ou la franchise de ne point pardonner.

Dans les débuts, l'étoile du salon fut Fontenelle, déjà presque centenaire. Mme Geoffrin l'assista de ses soins délicats jusqu'au dernier moment [1], et reçut en échange des conseils d'égoïste sagesse et de sereine indifférence, dont elle n'avait sans doute pas besoin. Citons ensuite et pêle-mêle Mairan, l'abbé de Saint-Pierre, Piron, Marmontel, Thomas, l'abbé Morellet, l'abbé Galiani, Mme Necker, Suard, d'Alembert, Grimm, bref, les membres alors les plus en vue des diverses coteries philosophiques. Si, selon le mot des Goncourt, elle cherchait à « renter des trompettes », il eût été difficile d'en choisir de plus retentissantes, toutes creuses qu'elles nous semblent aujourd'hui.

Mme Geoffrin ne se croyait pas quitte envers ses convives quand elle leur avait fourni une fois par semaine des auditeurs et des causeurs de choix, autour d'une table richement servie : beaucoup

[1] M. de Ségur a un joli mot à ce sujet : « La séparation suprême fut, entre ces deux êtres, telle qu'avait été leur longue intimité : sans effusion, sans déchirement, sans secousse, — et peut-être aussi sans regrets. »

d'entre eux reçurent des bienfaits plus matériels encore et plus durables, une rente viagère, un appartement, un rouleau de louis dans une crise difficile; elle vendit plus d'une fois quelques-uns de ses meilleurs tableaux pour assister des amis dans la gêne.

J'ai dit dans la gêne, et non dans la détresse, car on lui a précisément reproché de n'être généreuse que pour éviter autour d'elle le désagréable reflet de la douleur ou de la misère, et de cesser de s'intéresser à ceux dont elle jugeait l'infortune irréparable. Son incontestable charité eût été ainsi une forme très raffinée et très exquise de sybaritisme, et nullement l'application du précepte évangélique[1]. Bien des indices nous donnent à penser que cette appréciation un peu subtile ne manquait pas de justesse. Aimait-elle ses amis pour eux ou pour elle, celle qui, au seuil de la vieillesse, se traçait ce programme d'une philosophie presque cynique : « Pour lors, je commencerai à rompre tous les attachements de mon cœur, puis je le fermerai hermétiquement, de façon qu'il n'y puisse plus rien entrer. Je veux que ma mort physique soit aussi douce que possible, et pour cela il ne faut point avoir de déchirures à faire. » — D'autre part, son histoire avec Marmontel est bien connue. Elle lui avait fort aimablement offert un logement chez elle : mais quand la publication de son *Bélisaire* lui eût valu des difficultés avec la Sorbonne et l'archevêque de Paris, elle lui fit comprendre qu'il serait séant de déménager.

Il est superflu de nous arrêter aux relations princières de Mme Geoffrin : notons seulement que si elle en fut très visiblement flattée, elle mit quelque coquetterie à demeurer bourgeoise dans ses entretiens ou ses correspondances avec les têtes couronnées. Son voyage en Pologne, où son ancien commensal Stanislas-Auguste Poniatowski venait d'être élu roi, fut un événement, non seulement dans sa vie, mais dans les chroniques du dix-huitième siècle. Après une halte à Vienne, où Marie-Thérèse et Joseph II l'accueillirent comme une puissance, elle fut traitée à Varsovie en mère, ou en marraine, logée à côté du roi, comblée d'égards et d'attentions. Son tort fut de vouloir intervenir dans le chaos de l'administration polonaise, où le roi tout le premier était impuissant à se débrouiller : il en résulta quelque froideur et un départ

[1] Les contemporains en ont dit à peu près autant d'une autre aimable femme, Mme de La Briche, belle-mère du comte Molé. De 1780 environ à 1842, et sauf pendant la période la plus sombre de la Révolution, son salon réunit tous les dimanches l'élite de la société parisienne, et conserva sous tous les régimes une teinte nettement gouvernementale; nulle n'était plus serviable pour ses amis, tant qu'ils n'étaient point en disgrâce. (Cf. les témoignages de Chateaubriand, Barante, Rémusat, Norvins, etc.)

un peu précipité, mais quand elle se fut retrouvée au milieu de « ses chers Parisiens », les relations épistolaires reprirent avec le roi plus tendres que jamais.

Mme Geoffrin s'éteignit presque octogénaire. Ses derniers moments furent marqués par l'intervention décisive d'une personne qui avait tenu dans sa vie une place secondaire : nous voulons parler de sa propre fille, Marie-Thérèse Geoffrin, marquise de La Ferté-Imbault, que la publication de M. de Ségur nous révèle comme une nature peu banale et un écrivain original.

Témoin dans son enfance des dissentiments de ses parents, froissée plus tard dans sa conscience par les théories philosophiques des hôtes de sa mère, Mme de la Ferté-Imbault, demeurée veuve très jeune, se fit une existence séparée : sa réputation d'honnête femme était si bien établie, que nul ne s'avisa d'en médire. Vive jusqu'à l'emportement et franche jusqu'à l'impolitesse, ses amis l'aimaient pour les qualités de son cœur et un peu pour les bizarreries de son esprit. Dans un siècle indulgent aux faiblesses princières, elle déclinait les avances de la marquise de Pompadour, qu'elle avait connue petite bourgeoise, et raillait tout haut le cercle des nobles adoratrices empressées autour du triste prince de Conti.

Les philosophes consignés par elle à la porte de sa mère ont prétendu qu'elle était dévote : le grief ne serait point si noir, mais la vérité nous force à dire qu'il n'était point fondé. Sans doute, elle fréquentait à Dampierre, chez le respectable duc de Luynes, mais sa société de prédilection était celle de Maurepas et de Nivernais, deux beaux-frères qui n'ont pas précisément marqué dans les annales de la dévotion. Accompagnée d'une de ses amies, elle faisait les délices de la petite cour de Lunéville, et se laissait démontrer par le bon roi Stanislas Leczinski comment son gendre Louis XV était bien excusable de mener la vie que l'on sait[1]. On dira peut-être que, liée d'intimité avec l'abbé de Bernis, elle le détermina à donner à son existence un tour plus sérieux ; elle-même s'en est vantée : « Je me mis à lui parler raison, à le sermonner sur le vide de la vie qu'il menait, et sur la nécessité, pour son honneur et pour son bonheur, de s'occuper d'autre chose que de réciter des petits vers et de composer des madrigaux

[1] « Quand le roi de France venait dans la chambre de ma fille, il y trouvait un accueil si maussade, que son seul amusement était de tuer les mouches contre les vitres. Il en eut à la fin la jaunisse, et ses médecins, ayant eu une consultation à ce sujet, ne trouvèrent point de meilleur remède que de lui conseiller de prendre une maîtresse, comme l'on prend une médecine. » C'est Stanislas qui parle, et c'est Mme de La Ferté-Imbault qui écrit.

pour les dames. » Cela est pour le mieux : ajoutons pourtant que cette « autre chose » qu'elle lui prêchait, ce n'était point la pratique rigoureuse des devoirs ecclésiastiques, mais l'entrée dans les conseils diplomatiques de la Pompadour. — En voilà, ce me semble, assez pour montrer que si Mme de La Ferté-Imbault nourrissait une assez vive antipathie à l'endroit de la coterie philosophique, sa piété était des plus tièdes. Disons encore, que, par une de ces plaisanteries pesantes et prolongées dont le dix-huitième siècle raffolait, la marquise avait fondé et présidait une confrérie moitié bouffonne et moitié littéraire, où la lecture de vers badins alternait avec des discussions sur les philosophes antiques : cela s'appelait, du refrain d'une chanson, l'ordre des *Lanturlus*.

Après plusieurs années de séparation effective, Mme de La Ferté-Imbault avait repris avec sa mère des rapports affectueux, sinon tendres. Ce que les deux femmes avaient de commun, à défaut d'une foi ardente, c'était ce sentiment des convenances religieuses qui, aujourd'hui encore, à tous les degrés de la société, tient malheureusement lieu de piété personnelle à tant d'âmes françaises. Mme Geoffrin, dont le salon était un rendez-vous d'incroyants, ne souffrait pas qu'on s'y livrât à des professions de foi d'athéisme trop explicites; elle eût trouvé incorrect qu'un de ses familiers quittât ce monde sans s'être mis en règle avec l'Église, et c'est elle qui avait décidé Fontenelle à recevoir les sacrements. Il paraît même qu'elle n'avait jamais cessé de faire ses Pâques, et c'est à Notre-Dame, pendant les exercices du jubilé de 1775, qu'elle contracta le mal qui devait lentement l'emporter. Aussi Mme de La Ferté-Imbault était-elle fondée à tous égards, après une première attaque de paralysie, à procurer à samère les secours de la religion.

Mais un certain nombre des habitués des dîners ne l'entendaient point ainsi : leur scepticisme se doublait du prosélytisme agressif et intolérant qui a inspiré la plupart des mesures législatives de la Révolution et qui caractérise de nos jours ce qu'on nomme l'*anticléricalisme*. Des sentiments intimes de la mère et de la fille, ils n'avaient nul souci : mais ils considéraient comme un scandale que leur bienfaitrice mourût accompagnée des bénédictions de l'Eglise. Le meneur de cette belle campagne fut d'Alembert : le jour même où Mme Geoffrin avait reçu le viatique, il s'emporta dans la maison contre le danger et l'inutilité de la cérémonie; puis, entrant dans la chambre de la malade, et avisant sur une table l'*Imitation de Jésus-Christ*, il s'écria que la lecture des contes de fées serait autrement distrayante pour elle.

La marquise agit en femme énergique : elle adressa au savant et

grossier personnage une lettre que les encyclopédistes raillèrent beaucoup, mais que M. de Ségur est le premier à publier; c'est une maîtresse volée de coups de cravache. Au lieu de se le tenir pour dit, d'Alembert fit des excuses, puis renouvela ses importunités; le portier de l'hôtel reçut l'ordre de l'empêcher d'entrer. Pareille exclusion s'appliqua à ses amis, Marmontel, Suard et Morellet; on en jasa fort dans Paris, et le clan philosophique jeta les hauts cris, puis prétendit que M[me] Geoffrin était tombée en enfance.

En réalité, pendant l'année qu'elle languit encore, elle conserva toute sa présence d'esprit, et donna sa pleine approbation à la conduite de sa fille. Mais si l'indécente incartade de d'Alembert la choqua, il ne faudrait pas en conclure que sa mort ait été le modèle des fins chrétiennes. Ses deux dernières préoccupations furent d'avoir la visite de l'empereur-philosophe qui se déguisait prétentieusement sous le nom de comte de Falkenstein, puis de procurer le chapeau rouge au prince Louis de Rohan, le futur cardinal du Collier; le second souci était encore moins édifiant que le premier.

M[me] de La Ferté-Imbault survécut quatorze ans à sa mère, et mourut au printemps de 1791, très effrayée des débuts de la crise révolutionnaire. Le cardinal de Bernis, demeuré en correspondance familière avec elle, lui envoyait en vain de Rome des exhortations plus épicuriennes qu'apostoliques; ce prélat, dont la situation diplomatique était perdue, la fortune détruite, le siège épiscopal usurpé par un intrus, le clergé décimé par la défection, écrivait au début de 1791 : « Il faut bien vite chercher le remède au mal, et, si l'on n'en trouve pas, il faut se distraire autant que possible, et fuir la société des personnes mélancoliques. La tristesse n'est pas un vice; mais, quand elle dure, c'est une grande faiblesse, qui ne remédie à rien. A chaque courrier, mon âme souffre; mais, à force de réflexions, je la remonte comme une pendule. » — Quelques années plus tard, un autre ami de la marquise, le duc de Nivernais, après avoir vu son gendre Brissac égorgé, ses meilleurs amis proscrits ou guillotinés, après avoir lui-même attendu l'appel de son nom dans les cachots de la Terreur, trouvait plaisant, sous le nom de « citoyen Mazarin », de trôner en qualité de *vieillard* dans une des *fêtes civiques* organisées par l'inventif pédantisme de François de Neufchâteau; les *vierges* lui donnaient l'accolade en rougissant, et le *peuple* s'égayait de bon cœur à la mascarade.

Ce siècle était décidément incorrigible.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

POUR LES MARINS PÊCHEURS

Depuis plusieurs années, dans les milieux maritimes et ailleurs, la cause des marins pêcheurs trouve de nombreuses et actives sympathies.

Certes, s'il est parmi les travailleurs, une population qui mérite qu'on la soutienne, qu'on l'encourage, c'est bien celle-là, non seulement, à cause des services qu'elle peut rendre à la défense nationale, mais encore à cause de la vie dangereuse et précaire qu'elle mène. Enfin, nous savons que les marins sont de grands enfants, ignorants pour la plupart, peu soucieux de leurs intérêts, donc susceptibles d'être exploités et qui demandent à être guidés intelligemment par des mains charitables. De plus, ils sont pauvres, en général, sinon misérables, il faut donc que l'initiative privée, sans toutefois blesser leur légitime fierté, leur vienne en aide à défaut de l'État, tenu en bride par les *impedimenta* de sa paperasserie et les besoins sans cesse croissants de son budget.

Ce sont les efforts de cette initiative privée qu'il convient de mettre en lumière; elle a déjà beaucoup fait avec de minimes ressources, il lui reste beaucoup à faire, et, pour atteindre son but, elle n'aura pas trop de toutes les bonnes volontés; il lui faudra l'appui de tous ceux qu'intéressent les choses de la mer, qu'apitoyent les sinistres sans cesse renouvelés sur nos côtes et qui ont à cœur le développement d'une industrie qui fait vivre tant de braves gens.

*
* *

On sait qu'il y a deux sortes de pêches : la grande et la petite. La première se fait en Islande ou à Terre-Neuve; elle a pour but principal la capture de la morue, depuis que les armateurs français n'arment plus de baleiniers. La seconde se pratique sur les côtes, à pied ou en bateau.

Il est évident que la grande pêche, qui se rapproche du long cours, tout en étant beaucoup plus rude, est par excellence l'école du marin. Les navigations lointaines et les séjours prolongés sur

les lieux de pêche forment des matelots à toute épreuve, durs à la fatigue et aux privations. Pour venir en aide à ceux qui s'y adonnent et fournissent chaque année tant de victimes à la mer, une société s'est fondée, une œuvre qui a pris le nom d' « Œuvre de mer ».

Son but est d'envoyer chaque année sur le banc de Terre-Neuve et dans les parages de l'Islande, où pendant cinq longs mois souffrent une dizaine de mille hommes, un navire-hôpital destiné à soulager les misères, à réparer les avaries, à recueillir les malades. Mais si les pêcheurs qui vont au loin sont dignes de notre intérêt, et ils ont trouvé des voix éloquentes pour faire connaître leurs épreuves, il ne faut pas oublier les humbles pêcheurs côtiers, qui forment la grande majorité dans l'armée navigante, les gros bataillons de l'inscription maritime.

Nous constatons, en effet, d'après les documents publiés par le ministère du commerce, que nous avions, en 1895, 9982 bâtiments de pêche jaugeant moins de 10 tonnes, et d'une façon générale, sur 13 386 voiliers, 10 704 bateaux pratiquant la petite pêche, pour 464, montés par 9255 hommes, s'adonnant à la grande pêche, et 274 seulement, montés par 3763 hommes, au long cours. Quant aux dangers que courent les côtiers, ils sont nombreux, et il ne faut pas croire que les terres lointaines aient le privilège des naufrages. Un exemple récent suffira à le prouver.

Le pluvieux hiver de cette année est un de ceux qui, depuis bien longtemps, ont apporté dans leurs terribles tempêtes le plus de désolation et de ruine au sein de notre intéressante population maritime. Rarement la mer s'est montrée plus furieuse, plus brutale dans ses colères, que dans les coups de vents des 4, 5, 6 décembre 1896, sur le littoral de la Manche et de l'Océan. Elle ne s'est pas contentée d'engloutir les barques et leurs équipages, surpris sur les lieux de pêche, au large; de briser contre les quais des ports celles qui, plus prudentes, avaient su trouver un refuge; mais, franchissant ses limites dans un effort monstrueux, elle a envahi les villages, poursuivant les pêcheurs jusque dans leurs foyers apportant sur le seuil des maisons les débris des barques, changeant en salines les terres cultivées qui resteront désormais longtemps improductives.

Tout le monde se rappelle encore l'histoire de cette malheureuse île de Sein qui, par deux fois, fut recouverte par la mer, et dont les habitants, privés de communications avec la terre ferme, furent réduits à la famine durant quelques jours.

Si rudes, si aguerris que soient les gens de la mer, habitués à la lutte et toujours sur le qui-vive, ils ont dû trouver cette fois

que leur ennemie, la « gueuse », avait dépassé la mesure; eux, les silencieux, ils se sont plaints et leurs plaintes ont été entendues. A l'annonce des désastres, le pays entier s'est ému, la Chambre, après urgence déclarée, a adopté à l'unanimité un projet de loi portant ouverture au ministre de la marine d'un crédit extraordinaire de 250 000 francs pour secourir les victimes.

Jamais argent ne fut mieux dépensé, car jamais infortune ne fut plus digne d'intérêt. Qu'on en juge par cette lugubre statistique.

Au port de Guilvinec (Finistère), 6 bateaux pêcheurs, montés par 44 hommes, ont péri corps et biens; 32 veuves et 85 orphelins sont restés sans ressources.

A la Rochelle, le *Progrès*, monté par 4 hommes, le *Louis-Alice*, monté par 6 hommes, le *Maria-Anna*, monté par 7, ont sombré en mer, et tous les hommes ont péri.

A Granville, de nombreux bateaux pêcheurs ont cassé leurs amarres, leurs chaînes, et se sont brisés sur les quais; 5 d'entre eux ont été totalement perdus, 2 seulement étaient assurés.

A Penmarch, *soixante-quinze* bateaux ont coulé à l'ancre, et les trois quarts de la commune ont été inondés par la mer; les barques sont venues enfoncer les portes des maisons.

Au Conquet, à Kérity, de nombreux bateaux ont coulé à l'ancre.

A Camaret, à Morgat, les malheureux pêcheurs ont pu voir, du rivage, disparaître leurs barques, dont quelques-unes se brisaient sous leurs yeux.

Aux Sables d'Olonne, l'*Antonia* a sombré à quelques centaines de mètres du port, en voulant tenter de rentrer malgré la mer démontée; 6 hommes ont péri, laissant 15 orphelins, 3 hommes de l'*Angèle* ont disparu. Le *Nil*, le *Flosmaris* se sont perdus. Dans ce quartier seul, 23 hommes manquent, ils laissent 15 veuves et 38 orphelins!

Dans l'arrondissement de Rochefort, enfin, 10 bateaux ont été perdus, 15 avariés.

Tel est le bilan d'une seule tempête de l'hiver, terrible il est vrai; mais il faut encore ajouter à toutes ces pertes celles qui sont causées trop souvent par les accidents ordinaires de la navigation, abordage, échouage, etc.

Pour tout philanthrope, deux questions se posent. Peut-on trouver un moyen de diminuer la fréquence des sinistres? Peut-on atténuer les misères consécutives aux pertes d'hommes ou de matériel?

*
* *

Tout d'abord, il ne faudrait pas croire que les sinistres qui

désolent chaque année nos côtes et jettent le deuil dans les familles de marins soient dus seulement aux tempêtes, à la brume, à la fureur de la mer; il faut laisser au cas de force majeure la part importante qui leur est due, mais bien se persuader que beaucoup de barques de pêche se perdent parce que le marin qui les dirige n'est pas à la hauteur de sa tâche. Il faut, en effet, dans certaines circonstances critiques, pour conduire un canot, aussi bien qu'un navire, alors que son salut peut dépendre d'une manœuvre faite à temps ou d'une décision opportune, des notions techniques que ne possèdent pas la plus grande partie de nos pêcheurs de la Manche ou du golfe de Gascogne.

Il suffit actuellement, pour être patron, d'avoir le titre d'inscrit maritime définitif, qualité qui n'est pas, on en conviendra, un gage de savoir professionnel, d'avoir une bonne conduite et une pratique suffisante des fonds de pêche.

C'est peu demander à des marins auxquels on confiera l'existence de 6, 8 ou 10 hommes. On a bien proposé de leur faire subir une sorte d'examen, semblable à celui que l'on exige des patrons d'Islande, donnant en quelque sorte un brevet de « maître de pêche », comme on dit « maître au cabotage » ; mais cette idée a été abandonnée pour plusieurs raisons, dont la principale est la peur d'entraver le développement de la pêche.

Si la lutte contre l'ignorance ne peut être utilement entreprise par une réforme radicale, il semble qu'il n'est pas impossible d'atteindre le but désiré par d'autres moyens. L'Etat, du reste, qui a tout intérêt à préparer d'utiles recrues pour ses équipages, s'est décidé à réagir fortement contre cet état de choses, préjudiciable à la cause des populations côtières.

L'article 10, en effet, de la loi sur l'inscription maritime, votée l'année dernière, interdit l'inscription sur les registres de la marine des jeunes marins qui ne savent ni lire ni écrire. Pour faire accepter cet article, qui rencontrait une certaine opposition, le ministre a fait très heureusement ressortir la très grande infériorité des illettrés dans les équipages; il a montré que si la loi oblige les enfants à fréquenter l'école, l'Etat, en donnant aux veuves des marins une petite somme journalière par orphelin âgé de moins de dix ans, leur fournit les moyens de s'y soumettre.

Enfin le rapporteur a très justement dit : « Au temps où nous vivons, dans ce temps qui est séparé du passé par tant de choses, par tant d'événements..., nos marins ne sont plus ce qu'étaient ceux du seizième et du dix-septième siècle; ils ont les mêmes droits que les autres citoyens, ils ont aussi les mêmes devoirs, notamment celui d'obéir à la loi qui veut que tout Français sache lire et écrire.

Vous leur donnez un privilège, celui d'exploiter la mer; vous leur assurez une retraite pour leurs vieux jours, vous leur promettez des pensions pour leurs veuves et leurs enfants. En échange, vous avez manifestement le droit d'exiger d'eux qu'ils arrivent au service dans la marine armés de cette instruction élémentaire. »

Mais, dans le cas qui nous occupe, il ne s'agit pas seulement de cette instruction élémentaire qui doit relever le niveau intellectuel des marins; si j'ai parlé des préoccupations visibles de la marine à ce sujet, c'est pour montrer combien difficile et ardue est la tâche de ceux qui cherchent à inculquer aux futurs patrons de nos bateaux de pêche des notions moins rudimentaires, quelques bribes de la science du marin. Il est un autre but que l'on doit chercher à atteindre, qui est de perfectionner les méthodes de pêche et, par conséquent, d'élever les gains qu'elle procure.

C'est à cette œuvre utilitaire et philanthropique que s'est consacrée une société spéciale, dite de l'*Enseignement professionnel et technique des pêches maritimes*, fondée, à Paris, par M. Cacheux, membre du Conseil supérieur de la marine marchande, et autorisée par arrêté ministériel du 16 mai 1895.

« Elle a pour objet la création d'écoles professionnelles et de cours d'adultes à l'usage des marins pêcheurs, pour leur permettre d'exercer leur industrie avec moins de danger, et aussi d'élever leurs gains de façon à pouvoir s'assurer contre la maladie, les accidents et la vieillesse, et d'en tirer le meilleur parti possible au point de vue de l'amélioration de leur sort. »

Avant d'étudier les résultats obtenus par cette société, et ils sont nombreux, il est utile de montrer ce qu'ont pu faire ceux de nos voisins qui nous ont montré la voie dans cette œuvre si utile.

*
* *

L'idée des écoles de pêche est fort ancienne. Dès 1818, un écrivain anglais parlait, dans une revue, de la possibilité de créer un établissement de ce genre. En 1824, l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Erris in the England* recommandait d'apprendre aux pêcheurs la façon de faire les filets et les lignes, de préparer le poisson, etc... Mais ce n'est qu'en 1887 que fut installée la première école de pêche, à Baltimore, dans le comté de Cork (Irlande), grâce aux démarches de sir Thomas F. Brady, *inspector of Irish fisheries*. Dès sa fondation, elle compta 60 élèves; dès 1891, elle comprenait les 150 qu'elle possède aujourd'hui.

Si l'idée première est bonne et l'exemple à suivre, il semble que la réglementation de l'école et, par suite, les résultats qu'elle donne

ne sont pas conformes au but que l'on doit se proposer en créant un établissement de cette sorte. Les élèves, en effet, ne peuvent y entrer au-dessous de dix ans et sont obligés d'en sortir à l'âge de seize ans; or on n'est généralement pas un marin ou un pêcheur, sinon accompli, du moins connaissant son métier, avant dix-huit ou vingt ans.

De plus, l'enseignement, bien que professionnel et technique, n'est pas restreint exclusivement aux méthodes de pêche; on apprend, à l'école de Baltimore, la fabrication et la réparation des voiles, l'art du charpentier de marine, du constructeur de navires, du cordonnier, du tailleur, le jardinage lui-même. Aussi, les enfants, qui sortent de l'école, ne deviennent pas tous des pêcheurs. En 1894, sur 87 élèves sortis, 21 seulement sont devenus pêcheurs (9 marins, 12 pêcheurs); 5 sont entrés dans la flotte et 1 s'est installé fabricant de filets; au total, 27 sur 87; les autres ont embrassé des professions diverses, commerce, agriculture, etc. En réalité, c'est une école supérieure de pêche qui a des défauts, mais a été excellemment comprise, surtout si l'on se reporte à l'époque où elle a été conçue de toutes pièces. En tous cas, il est permis de dire que c'est de l'Irlande qu'est sans doute partie l'idée générale de la Société de l'*Enseignement professionnel et technique des pêches maritimes.*

En Allemagne, de grands efforts ont été faits, ces dernières années, par la Société allemande des pêches maritimes. Grâce à elle, à l'État aussi, et l'on ne saurait mieux prouver l'utilité de ces associations, l'industrie de la pêche a doublé d'importance en deux ans. L'empereur lui-même s'est vivement intéressé à sa prospérité. Dans le but de propager l'emploi de bateaux convenables, il a prêté, sans intérêts, à plusieurs patrons l'argent nécessaire pour en faire l'acquisition, en leur donnant la faculté de se libérer avec les bénéfices qu'ils réaliseront par suite de l'emploi d'un meilleur matériel.

Le but de la Société allemande est d'améliorer les procédés de la pêche côtière et en haute mer, ainsi que le développement des industries qui en dépendent, de faire prospérer le commerce des poissons.

Pour atteindre ce but, la Société emploie les procédés suivants :

1° Elle cherche à restreindre le nombre des naufrages en créant des ports de refuge pour les bateaux-pêcheurs, en améliorant les qualités nautiques des navires, en créant des institutions qui ont pour but de diminuer les dangers auxquels sont exposés les marins;

2° Elle tend à perfectionner le marin dans son métier, en créant

des écoles de pêche, en organisant des expositions et des conférences relatives à l'industrie des pêches maritimes; elle s'occupe de la reproduction du poisson ;

3° Elle développe le commerce du poisson en prenant des mesures propres à en faciliter le transport;

4° Elle étudie les questions scientifiques qui ont trait à la pêche maritime; à cet effet, elle a créé des stations d'observation et organisé un service de statistique spécial à la pêche.

Enfin, la Société se réunit tous les ans en congrès; celui de l'année dernière a été tout particulièrement intéressant, parce qu'il a été accompagné d'une exposition de pêche très importante. On pouvait y voir des cartes de pêche très bien faites, indiquant la profondeur des mers, les bancs poissonneux, les récifs, puis des tableaux couverts de tracés graphiques, faisant connaître la production du poisson capturé.

Enfin, en vue de provoquer la vente et la consommation du poisson, un restaurant populaire, dans lequel on ne mangeait que du poisson, fut élevé à côté du pavillon des pêcheries. La consommation hebdomadaire s'est, paraît-il, élevée à 150 quintaux de poisson; elle a atteint 50 quintaux dans une seule journée.

Les premières écoles de pêche allemande datent de 1889; elles semblent n'avoir pas donné les résultats qu'espérait la Société. Néanmoins, depuis cette époque, elle en a créé de nouvelles à Finkenwarder, à Blankenese, à Stralsund, elles ne sont guère fréquentées par suite du peu de loisirs qu'ont les marins pêcheurs qui trouvent à s'occuper de différentes manières, quand ils ne vont pas à la mer.

L'enseignement qu'on y donne, contrairement à ce qui se passe à Baltimore, se borne à quelques notions relatives à la navigation, à l'usage des cartes marines et aux calculs nécessaires pour faire le point.

Nous voyons, par ce rapide exposé que, en Allemagne, la Société des pêches maritimes s'occupe, non seulement de fournir aux marins les moyens d'acquérir une instruction nécessaire au bon exercice de leur métier, mais qu'elle étudie, avec un soin tout particulièrement remarquable, une foule de questions vitales pour l'industrie de la pêche. Elle a pensé très justement qu'une solide instruction n'apporterait aux pêcheurs qu'une aide insuffisante, si on ne pouvait leur fournir en même temps les moyens d'exercer leur métier d'une façon lucrative, c'est-à-dire leur donner des cartes de pêche et des manuels de navigation, propager des méthodes de pêche améliorées, provoquer la construction de ports de refuge, rechercher les moyens d'utiliser les poissons sans valeur

et les déchets, développer la production du poisson, de manière à supprimer l'importation de l'étranger et en assurer la vente dans de bonnes conditions.

Grâce à cette impulsion donnée vigoureusement dans le sens pratique, des résultats brillants, nous l'avons vu, ont été rapidement obtenus, puisque l'industrie de la pêche maritime s'est développée en Allemagne dans des proportions si considérables, que l'on commence à s'inquiéter de la diminution des bénéfices réalisés. Toujours est-il qu'elle est encore très rémunératrice. Ainsi la Société des pêcheries d'Emden a distribué, en 1894, un dividende de 12 pour 100 à ses actionnaires; en 1894 aussi, une Société nouvelle arma quatre bateaux, qui prirent pour 91 200 marks de poissons; en 1895, elle doubla le nombre de ses bateaux.

On ne peut que souhaiter d'avoir, chez nous, des chiffres aussi éloquents à citer. Nos savants, nos industriels, nos commerçants, ne le cèdent en rien à ceux des autres pays; un bon exemple leur est donné, puissent-ils le suivre!

En Norvège, c'est l'Etat lui-même qui a pris en main la cause de l'industrie de la pêche. Il a créé et il entretient à Bergen et à Bodo deux écoles, surveillées par des Sociétés locales de pêche, elles-mêmes subventionnées. Le budget de l'école de Bergen est de 9800 couronnes; celui de Bodo, de 4900.

Le but de ces institutions est de travailler au développement du commerce et de l'industrie du poisson, surtout en ce qui concerne la préparation, la conservation et le transport.

Il existe aussi des sociétés piscicoles, qui exercent une grande influence sur le développement de la pêche et des industries qui s'y rattachent. La première fut celle de Bergen, qui touche aujourd'hui de l'Etat une subvention de 9000 francs. Les services qu'elle rendit provoquèrent la constitution de dix autres sociétés analogues, qui comptent ensemble près de deux mille membres.

Chaque société a créé un musée qui permet à ses adhérents de se tenir au courant de toutes les nouveautés.

Une des plus importantes de ces dernières est celle d'Arsendal, qui poursuit l'étude de la multiplication artificielle des poissons de mer, et a créé, dans ce but, un établissement de pisciculture très important. Cet établissement reçoit une subvention de 11 000 fr.

Toutes ces sociétés organisent des expositions et des congrès, dont le dernier, qui dura quinze jours, eut lieu à Christiansund. On voit l'importance que de pareilles réunions peuvent avoir dans un pays comme la Norvège, essentiellement marin et dont les côtes sont extrêmement poissonneuses. La caractéristique des efforts faits dans ce pays est l'ingérence de l'Etat, qui les provoque et les

encourage pécuniairement, faisant ainsi œuvre éclairée de patriotisme et d'économie sociale.

En Ecosse, où la pêche fait vivre 117 000 individus, l'administration et l'industrie privée, l'une aidant l'autre, se sont efforcées d'augmenter son rendement.

On a développé, le plus possible, le long des côtes, les lignes télégraphiques, de sorte que les intéressés peuvent être prévenus à temps et à tous moments, par ce moyen, de l'abondance ou de la présence du poisson sur tel ou tel point. Les bateaux savent ainsi où ils doivent se rendre pour pêcher avec chances de succès, et, après la pêche, ils peuvent aussi éviter d'aller porter leur poisson dans les ports déjà approvisionnés, où ils ne trouveraient plus à vendre qu'à vil prix.

Aux Etats-Unis, où l'industrie piscicole donne de l'occupation à 20 000 personnes, le gouvernement lui consacre annuellement une somme de 1 450 000 francs, et les Etats particuliers de l'Union, environ 850 000 francs.

En Belgique, il existe à Ostende une école professionnelle de pêche, qui est fréquentée non seulement par des jeunes gens, mais encore par de vieux marins; en Hollande, nous pouvons citer celle de Scheveningue.

Au Japon, enfin, il existe une société qui a pour objet, comme celles dont nous avons parlé, de développer l'industrie de la pêche, qui occupe, dans ce pays, 1 654 178 personnes.

*
* *

Nous avons vu que le but de la *Société pour l'enseignement professionnel et technique des pêches maritimes*, en France, est de créer des écoles et des cours d'adultes à l'usage des marins pêcheurs. Née depuis deux ans seulement, elle a déjà marché à grands pas, grâce au dévouement des hommes qui sont à sa tête, et que l'on trouve toujours au premier rang dès qu'il s'agit d'œuvres de philanthropie.

Ce fut au congrès de Sauvetage de Saint-Malo que fut émis, en 1895, le vœu tendant à constituer cette Société, et, sans tarder, son bureau provisoire décida la création d'une première école de pêche à Groix. On ne pouvait mieux choisir le terrain d'expérience. Groix est, en effet, un des centres de pêche les plus importants de la côte bretonne. Les bateaux grésillons sont au nombre de 300, leur tonnage moyen est de 15 tonneaux, et le produit de la pêche s'élève à la valeur d'environ 4 millions de francs.

M. Guillard, professeur d'hydrographie à Lorient, voulut bien se

charger d'organiser et de faire fonctionner l'école, avec le concours de la municipalité de Groix, qui offrit de contribuer aux dépenses de l'œuvre et fournit un local pour faire la classe et loger les professeurs. Puis, après avoir pris l'avis du ministre de la marine, il rédigea le programme de l'école, dont voici les grandes lignes :

L'école, établie à Groix, sera, pendant toute l'année, excepté les mois de juillet, d'août et de septembre, saison où la pêche est dans toute son activité, ouverte aux inscrits maritimes au moins âgés de seize ans, aux matelots et aux patrons de pêche.

L'enseignement sera entièrement gratuit. Une classe de deux heures aura lieu le matin et une autre de deux heures également l'après-midi.

L'enseignement comprendra : l'orthographe, l'arithmétique pratique, des notions de géométrie, l'usage des cartes marines, la rectification d'un sextant ou d'un octant, les problèmes pratiques pour trouver la position du navire à la mer, le ramandage des filets, la connaissance des principaux règlements concernant la pêche, les signaux de brume, les règlements pour prévenir les abordages à la mer, la réparation, à l'aide des moyens du bord, des avaries survenues dans le gréement, dans la mâture ; la connaissance des principaux engins de sauvetage, le filage de l'hélice ; enfin les soins à donner aux noyés, aux asphyxiés, pansements des plaies enflammées si fréquentes chez les hommes de mer ; notions d'hygiène maritime.

L'école fut ouverte le 16 mai 1895. Les débuts furent assez pénibles, mais, grâce au concours du commissaire de la marine qui suivit les conférences de M. Guillard, les marins ne se crurent pas atteints dans leur dignité par le fait de s'asseoir sur les bancs de l'école ; grâce aussi à la direction intelligente du professeur, l'indifférence de la plupart, l'hostilité même de quelques-uns, furent vaincues. Aujourd'hui, l'école est populaire, et des résultats sérieux ont été acquis en peu de temps.

Le ministère de la marine a fait don à plusieurs reprises de livres, d'instruments, de cartes marines ; puis, pour prouver l'importance qu'il attachait à la réussite de cette innovation, le ministre chargea, l'année dernière, M. Roché, inspecteur général des pêches, de se rendre à Groix.

A l'époque de sa visite, 76 marins fréquentaient les cours et pouvaient facilement lire une carte, tracer des relèvements, corriger des routes. Dans ce nombre, il y avait des hommes de tout âge, les pêcheurs sont donc aptes à recevoir une instruction technique. Les plus vieux, naturellement, sont les plus rebelles à profiter des leçons qui leur sont faites, aussi doit-on espérer qu'avec le temps

les élèves ne seront que des jeunes gens récemment sortis de l'école primaire.

Le rapport du directeur de l'école sur les résultats de l'année scolaire 1895-1896 nous montre clairement les progrès accomplis depuis la fondation. On y voit que le nombre des élèves a été, depuis l'ouverture des cours, de 116 pêcheurs, dont 17 patrons, 41 marins, 12 novices, 28 mousses. Plus de 40 d'entre eux sont capables de diriger la marche d'une chaloupe de pêche dans le golfe; quelques-uns arrivent à faire le point dans des conditions très satisfaisantes.

Enfin, le Bulletin trimestriel de la Société des pêches maritimes donne des renseignements intéressants sur les efforts de M. Guillard. Le maître, avec raison, ne se contente pas de suivre à la lettre son programme et de donner à ses élèves l'instruction professionnelle; il cherche encore à leur inculquer les principes d'une bonne éducation et leur montre dans des conférences très documentées les dangers de l'alcoolisme.

Si l'Etat ne peut qu'encourager de tels efforts, car il trouvera, à la sortie de ces écoles, d'habiles timoniers tout formés pour ses navires, les armateurs doivent aussi s'intéresser à cette importante question : n'auront-ils pas la faculté de pouvoir choisir leurs patrons, à l'heure où la pêche devient de plus en plus difficile?

Déjà, en effet, les perfectionnements dans les méthodes de pêche, les progrès des chalutiers ont amené le dépeuplement des fonds littoraux; le poisson s'éloigne des côtes, on va donc le poursuivre au large et par conséquent donner aux bateaux des proportions plus considérables. A bravoure et à expérience pratique égales, l'avantage restera sans doute au candidat patron qui saura constamment reconnaître sa position en mer. Déjà, à Groix, où de nombreuses barques vont pêcher le thon à 100 lieues du rivage, les enfants de 15 à 16 ans qui sortent de l'Ecole de pêche sont, paraît-il, pris comme mousses de préférence à tous les autres.

De cette situation nouvelle qui fait que les bateaux de pêche doivent avoir un tonnage plus élevé découle pour les marins une plus grande difficulté d'en devenir les propriétaires.

Nous voyons les pêcheurs bretons qui s'aventurent de plus en plus en mer se servir de barques pontées qui coûtent de 15 à 20 000 francs. Pour les acquérir, ils s'adressent à de petits capitalistes qui leur font des avances à un taux dépassant souvent 20 pour 100. On saisit facilement les inconvénients d'une pareille méthode.

Il faudrait qu'en France, comme cela se pratique, du reste, en Belgique, des sociétés missent à la disposition de certains pêcheurs

ou de certains groupes de pêcheurs des bâtiments bien construits et bien armés, dont ils pourraient devenir propriétaires par le payement d'annuités relativement faibles. Mais, comme l'a dit M. Perrier, membre de l'Institut, dans son discours d'ouverture du congrès des Sables-d'Olonne : « Ce projet est difficile à réaliser, parce qu'il suppose l'intervention de capitalistes disposés à risquer leurs capitaux, et il faut reconnaître qu'*a priori* certaines tentatives de prêts à l'ouvrier ne sont pas des précédents très encourageants pour ceux qui rêvent du *Bateau de pêche aux pêcheurs.* »

Néanmoins, l'idée mérite d'être étudiée, telle qu'elle a été exposée, à moins que l'Etat, ce qu'on ne peut guère espérer, ne donne une solution définitive à cette intéressante question. C'est cependant l'Etat qui, en Norvège, a créé une caisse qui a pour objet de prêter de l'argent au taux de 2 1/2 pour 100 aux pêcheurs qui vont au large exercer leur métier ou aux industriels qui établissent dans le pays de nouvelles industries relatives à l'exploitation du poisson. Il faut bien croire que cette initiative était bonne, puisque la valeur de la dotation, qui s'élevait primitivement à 200 000 couronnes, fut bientôt portée à 500 000, soit 700 000 fr. Il est à remarquer que lorsque le prêt est fait en vue de l'acquisition d'un bateau neuf, son importance peut atteindre les deux tiers de la valeur du bâtiment, mais son montant ne doit pas dépasser 20 000 couronnes. Enfin, lorsque le prêt est employé à la construction et à l'armement d'un bateau, l'emprunteur n'a pas de remboursement à faire pendant l'année qui commence à partir du jour de la réalisation de son emprunt et n'a également pas d'intérêts à payer. Passé ce délai, il doit verser un intérêt de 2 1/2 pour 100 chaque année, et rembourser totalement la somme qui lui a été donnée en dix ou quinze ans.

On voit que ces conditions sont loin d'être draconiennes; formulées par l'Etat, elles donnent une garantie sérieuse de bon fonctionnement et de moralité financière.

*
* *

Les difficultés qui ne cessent d'entraver les premiers pas de toute œuvre nouvelle étaient vaincues. L'école de Groix fondée donnait aux autres quartiers maritimes un exemple qui ne tarda pas à être suivi.

Le 22 mars 1896, M. Roché inaugurait aux Sables-d'Olonne une nouvelle école qui faisait appel à tous les inscrits maritimes, spécialement de Vendée, sans distinction de ports. Des enfants depuis l'âge de 12 ans, jusqu'à des hommes de près de 40 ans, ne tardèrent

pas à venir, dans leurs moments de loisir, s'asseoir sur les bancs.

Aussi les résultats de la première année scolaire furent très frappants : 71 élèves de 10 à 39 ans fréquentèrent l'école et profitèrent des leçons qui leur furent données, suivant un programme à peu près semblable à celui de Groix.

Avec le concours des municipalités et des Chambres de commerce, de nouvelles écoles se fondèrent bientôt à la Rochelle sous le patronage de la Société des sciences naturelles.

A Boulogne, l'école, encore en voie d'organisation, étendra son intervention aux trois circonscriptions des Chambres de commerce de Boulogne, Calais et Dunkerque. Outre les cours d'enseignement professionnel et pratique, des conférences, adaptées aux besoins particuliers des ports de Dunkerque, Gravelines, Calais, Boulogne, Etaples, Berck, seront organisées dans chacun de ces ports, avec démonstration et application pratiques à bord du bateau-école donné par l'Administration de la marine.

A Marseille, l'État a prêté un de ses navires, *l'Hirondelle;* on le transforme, en ce moment, en bâtiment-école de pêche.

L'admission à cette école, gratuite naturellement, ne devra être accordée qu'aux jeunes gens âgés de 13 ans au moins et de 15 ans au plus, qui auront satisfait à un examen d'entrée.

Au Croisic, l'école se fonde sous le patronage de la Chambre de commerce de Saint-Nazaire. Le *Phare de la Loire* donne sur sa création des renseignements suivants :

« Sous forme de conférences, qui seront faites du mois d'avril au mois de juin de chaque année, l'école aura surtout un but pratique qui peut être envisagé au triple point de vue suivant :

« 1° Mettre nos pêcheurs à même d'acquérir les moyens pratiques de se reconnaître en mer et d'étendre le champ de leur action;

« 2° Réparer l'élément jeune à l'entrée des spécialités de la flotte (manœuvre, timonerie), etc.;

« 3° Développer et élever le niveau intellectuel et moral des marins en leur inculquant les connaissances indispensables en matière de règlements maritimes, d'assurances, de mutualité, de secours à donner aux malades et aux blessés, etc... »

A Dieppe, les études, commencées en 1895, ont été reprises, le 17 décembre 1896, à l'école d'hydrographie, et des cours de médecine pratique ont été inaugurés à l'hôtel de ville.

L'année dernière, le directeur de cette école d'hydrographie a complété, de la plus heureuse façon, l'enseignement donné à l'École de pêche, qu'il dirige aussi, en autorisant la Société d'assistance mutuelle des propriétaires de bateaux et engins de pêche de Trouville, à publier le résumé d'une conférence qu'il avait faite aux

instituteurs de Dieppe sous ce titre : *Notice sur les cartes marines.*

Cette notice enseigne le moyen de lire sur une carte marine, explique, d'une façon claire et accessible à tous, les premières notions de navigation et donne quelques exercices ou problèmes résolus tels que : trouver la latitude et la longitude d'un point marqué sur une carte, déterminer la position d'un navire près des côtes ou en vue des terres dont on possède la carte, etc. Elle est destinée à servir de base à l'instruction nautique des enfants dans les écoles communales du littoral et à préparer de bons marins, en leur rendant familière, par avance, la lecture des cartes marines.

Le minstère de la marine a reconnu l'utilité de cet enseignement fait à Trouville, en donnant à chacun des élèves qui en ont le plus profité un livret de caisse d'épargne de 25 francs. De son côté, la Société des pêches maritimes a offert au directeur des cours une somme de 100 francs, qui servira, en partie, à subvenir à la création d'un musée de pêche; puis elle a décidé de publier une instruction destinée aux instituteurs, qui les mettra à même de suivre l'exemple de Trouville.

Il convient de mettre bien en lumière cette innovation qui peut avoir une importance considérable pour l'avenir de l'industrie maritime comme de notre force navale, ainsi que l'a très brillamment exposé au congrès international des Pêches maritimes, tenu l'an dernier aux Sables-d'Olonne, M. Coutant, directeur du collège Chaptal, délégué du ministère de l'instruction publique. On peut constater que, dans nombre de départements maritimes, les fils de pêcheurs commencent, depuis quelques années, à se détourner du métier de marin. Il faut chercher la cause de ce renoncement à des traditions séculaires dans nos règlements scolaires. Dans les écoles communales, en effet, les élèves sont préparés aux diverses professions industrielles par des professeurs d'ajustage, de menuiserie, etc., professions plus rémunératrices que le métier de pêcheur à l'heure actuelle. Il en résulte que les bons sujets, les intelligents embrassent les professions pour lesquelles on semble les préparer, et qui leur permettent d'abréger leur apprentissage, tandis que le recrutement des pêcheurs ne s'exerce plus, sauf de rares exceptions, que parmi les enfants d'une intelligence et d'une instruction inférieure à la moyenne. Comment recruter alors de bons élèves pour les écoles professionnelles de pêche dont nous venons de parler?

Avec une grande netteté de vue, dans son Rapport de l'exposition de 1878, M. Gréard disait : « Sans rien retrancher d'essentiel au programme général de l'école, il n'est pas impossible et il est dési-

rable que l'enseignement soit encore mieux approprié à la *destinée spéciale des enfants* qui le reçoivent. »

S'inspirant de cette idée, il a paru important, pour remédier au marasme de la profession maritime, de rattacher aux programmes des écoles primaires des différents ports, un cours de connaissances élémentaires nautiques.

C'est ce qui a été fait à Trouville sous l'inspiration de M. Coutant, et devant l'heureux résultat de cette création, on ne peut que souhaiter de voir cet exemple suivi partout. Ainsi, donc, le développement des écoles professionnelles de pêche est intimement lié à la vulgarisation, dans les écoles primaires du littoral, des leçons élémentaires de navigation et de pêche côtière. Si les premières doivent former de bons patrons de barques, grâce aux autres, on aura des mousses qui, dès leur plus jeune âge, auront été poussés insensiblement, par une éducation appropriée, par des lectures bien choisies, par une sorte d'entraînement vers le métier de la mer.

Pour conclure enfin, on ne peut mieux faire que de citer les paroles prononcées par M. Coutant, lui-même, au congrès des Sables :

« En résumé, on ne saurait nier la très grande influence que sont appelées à exercer sur le sérieux recrutement de nos grandes écoles professionnelles ces leçons élémentaires dans les écoles primaires du littoral. D'une part, surtout après la cessation de la crise de nos pêcheries, cessation prochaine, il faut l'espérer, ces leçons ne peuvent pas, dans les conditions indiquées, ne pas provoquer une sorte de réveil de la vocation maritime chez les enfants du littoral, chez ceux-là surtout, peut-être même, dont l'intelligence plus ouverte ne peut manquer d'y trouver un plus vif attrait. De l'autre, il est hors de doute qu'elles seront pour les plus brillants sujets comme une première école de préparation... Ainsi là, comme ailleurs, l'école primaire précéderait l'école primaire supérieure, réservant là aussi à cette dernière le recrutement d'élèves d'élite qui lui convient. »

*
* *

Si la Société des pêches maritimes a fait beaucoup en peu de temps, il lui reste néanmoins un travail considérable à produire.

On peut espérer, comme l'a dit M. Coutant, que la cessation de nos pêcheries sera prochaine, mais ce résultat ne sera atteint qu'au prix de grands efforts et d'études approfondies qui sont de première utilité.

Tout d'abord, à quoi tient cette crise? A de multiples raisons dont les principales sont le dépeuplement des fonds côtiers par le chalut, l'insuffisance de la consommation, le peu de bénéfices que donne la vente au pêcheur par suite des nombreux intermédiaires.

Pour étudier toutes ces questions, il fallait provoquer le groupement de tous ceux qui ont souci de l'avenir des pêches maritimes, réunir des congrès qui eussent la possibilité de faire valoir des revendications, d'émettre des vœux. En France, il y en eut de nationaux et d'internationaux, dont les principaux furent ceux de Cette, de Marseille et de Bordeaux. Mais aucun n'eut l'importance du congrès international des Pêches maritimes organisé aux Sables-d'Olonne du 3 au 7 septembre 1896 sous l'initiative de la Société des pêches maritimes. Le compte-rendu des séances de cette assemblée forme un gros volume, dont chaque page est une étude intéressante d'une importante question.

On ne pouvait, dans les dimensions restreintes d'un article, faire un exposé, même succinct, des travaux de ce congrès; nous n'avons, du reste, à considérer ici que les résultats acquis, mais il est peut-être intéressant de rappeler les vœux principaux qui ont été formulés et qu'il faut espérer voir se réaliser un jour.

Le congrès appelle l'attention des pêcheurs sur l'avantage qu'il y aurait pour eux à s'associer, de manière à acquérir en commun :

1° Des appareils perfectionnés pour le transport du poisson à l'état frais, soit à bord, soit en chemin de fer;

2° Des « chasseurs » à vapeur, capables de conserver le poisson et de le transporter au port de vente.

Il émet le vœu que les compagnies de chemins de fer ou, à leur défaut, des compagnies privées mettent en circulation des wagons de transport qui puissent assurer l'arrivée à l'état frais du poisson dans les principaux centres de vente; que le gouvernement fasse faire des études sur les conditions biologiques des poissons marins comestibles, en vue d'appliquer de bonnes méthodes piscicoles.

Il demande que l'État se préoccupe de publier des cartes de pêche; que des conférences pratiques soient faites dans les ports d'armement sur l'hygiène des pêcheurs et sur les premiers soins à donner aux malades ou aux blessés; enfin, qu'il soit créé dans tous les centres importants de pêche des établissements analogues à la maison des marins, sise à Dunkerque et subventionnée par l'État.

* * *

Une conclusion s'impose à l'étude qui vient d'être faite, elle n'est pas telle que nous voudrions qu'elle fût; mais, dût notre amour-

propre national en souffrir, il est bon de dire la vérité. Alors qu'à l'étranger, en Allemagne et en Norvège principalement, on a passé rapidement des idées aux faits, en s'attaquant résolument à tout ce qui est à détruire et à améliorer, en France, on n'en est encore qu'à discuter les parties d'un programme qui s'impose. Alors que la piscifacture donne des résultats non douteux dans les pays étrangers, nous sommes restés, de ce côté, complètement en arrière.

A qui faut-il s'en prendre de cet état de choses si préjudiciable à toute une partie de la population qui n'est pas la moins intéressante? Certes, il ne manque pas d'hommes d'initiative et d'action, qui ont pris à cœur la cause des marins; l'exemple de cette *Société pour l'enseignement professionnel et technique des pêches maritimes* est là pour prouver qu'en France on peut encore innover, puisqu'en peu de temps, réduite à de minimes ressources, elle a pu créer ces écoles de pêche qui sont un grand pas fait vers le progrès. Ce qui fait défaut, c'est la coopération effective de l'État, qui seul a les moyens d'action nécessaires pour mener à bien une entreprise de cette importance, et aussi son aide pécuniaire.

C'est, cependant, à l'heure actuelle que l'industrie de la pêche aurait besoin de recevoir une impulsion énergique, en ce moment où elle subit une transformation analogue à celle de l'industrie, il y a une cinquantaine d'années.

On ne saurait mieux se rendre compte du rôle important que l'État est appelé à jouer en faveur des marins, qu'en étudiant rapidement la question des assurances maritimes.

*
* *

Nous avons vu les efforts faits pour donner à nos marins pêcheurs une instruction professionnelle, qui leur permette d'exercer, avec moins de risques et plus de profits, leur dangereuse profession. Mais nous savons que dans beaucoup de cas, quand, par exemple, de soudaines et terribles tempêtes balayent les côtes, l'habileté et la science ne sont que des aides souvent trop vains contre la fureur de la mer. Il est donc de première nécessité que les gens de mer soient assurés contre les risques personnels auxquels ils sont sans cesse exposés. Voyons ce qui a été fait dans ce sens et ce qu'il faudrait faire.

En premier lieu, par ancienneté, vient la caisse des invalides de la marine; mais, quelques bienfaits qu'elle procure actuellement aux populations maritimes, ils sont insuffisants pour remédier aux maux qui résultent du métier de la mer.

Ce qu'est la caisse des invalides, l'administrateur, M. Meunier, nous le dit dans un très intéressant rapport sur les naufrages et autres accidents de mer en 1896 : « Cette institution, toujours vivace depuis plus de deux siècles, se présente à la fois comme une sorte d'assistance publique spéciale aux marins et comme le prototype de ces caisses de retraite ouvrières dont le Parlement cherche actuellement à étendre les bienfaits aux autres catégories du prolétariat. » Elle fut créée par un règlement de septembre 1673, dans lequel Louis XIV prescrivait une retenue de 6 deniers pour livre, soit 2 1/2 pour 100 sur la solde des équipages des bâtiments de l'Etat, en vue de la construction, à Toulon et à Rochefort, de deux hôpitaux pour les marins invalides et d'une concession de secours à ceux de ces invalides qui préféraient se retirer dans leur famille.

En 1703 le fonds s'augmenta d'une dotation de 3 deniers pour livre, prélevée sur le produit des prises, ce qui permit de faire participer aux secours les veuves des hommes tués à bord des corsaires, puis en 1791 de l'attribution d'une rente perpétuelle de 120 000 livres. Diverses vicissitudes qu'éprouva la caisse des invalides ne l'ébranlèrent pas, mais elle fut près de sa perte en 1882, quand M. Gougeard, alors ministre de la marine, proposa de la supprimer. Actuellement, elle sert une pension, dite demi-solde, aux inscrits maritimes qui ont 50 ans et lui ont versé, pendant 300 mois de navigation effective, une retenue de 3 pour 100 sur leur solde.

Cette pension peut varier de 780 à 1100 francs pour les capitaines au long cours, de 204 à 384 francs pour les matelots!

Un marin est-il réduit par un accident de la navigation à une incapacité définitive, elle lui accorde des secours; si l'incapacité n'est que temporaire, les sommes allouées varient suivant le grade et le degré d'infirmité.

Mais, pour payer ces diverses allocations, il faut trouver des fonds assez considérables. Grâce à la loi du 30 janvier 1893, qui ordonne une retenue de 4 pour 100 sur les primes de la marine marchande, on a pu en 1896 distribuer 185 357 francs entre 1674 parties prenantes. Sur cette somme, 129 520 francs ont été donnés à des veuves ou à des orphelins.

Enfin, le budget de la marine participe pour un cinquième aux dépenses de reconstitution du matériel de pêche détruit ou brisé par la mer. Une somme de 68 750 francs a été distribuée de ce chef en l'année 1894.

Malgré cela, et pour faire face aux nombreuses dépenses qui lui incombent, la caisse des invalides n'a guère que 6 millions de

ressources propres pour faire face à 16 millions de charges. Le Trésor est donc obligé de lui accorder annuellement une subvention de 10 millions.

On voit que la caisse des invalides, qui n'est, après tout, qu'une caisse des retraites, est complètement insuffisante devant les besoins actuels et qu'il lui est impossible de créer des pensions proportionnelles que seule pouvait donner une assurance contre les risques et accidents du travail maritime. Le ministère de la marine paraît avoir adopté cette solution depuis 1891, époque où fut entreprise par le Parlement l'étude de la loi sur toutes les industries sujettes à accidents.

Il y a peu de temps, dans la discussion de la loi sur l'inscription maritime, M. Jourde, ayant proposé que, en cas d'accident ou infirmité, après quinze ans de navigation active et professionnelle, les demi-soldiers aient droit soit au remboursement total de leurs versements à la caisse des invalides, soit à continuer ces mêmes versements jusqu'à complément du temps donnant droit à la pension de demi-solde; le ministre a repoussé cet amendement en disant qu'il coûterait fort cher à l'État, et il a ajouté : « Un projet de loi est préparé, il est fait pour venir en aide aux marins qui tombent avant l'heure et porte création d'une caisse d'assurances entre marins pour parer aux risques et accidents de leur profession. C'est là qu'il faut trouver, en dehors des secours que vous votez, le moyen de créer des pensions. »

Voilà de bonnes paroles auxquelles on ne saurait trop applaudir; cette caisse, alimentée par les cotisations des participants, par les apports des armateurs, les dons et legs des particuliers, et les subsides éventuels de l'État, rendrait des services incalculables; malheureusement, il y a déjà trois ans et demi que le *comité consultatif des pêches* a remis au ministre un rapport concluant au dépôt d'un projet de loi, et la loi n'a pas vu le jour. Il faut le temps d' « étudier » la question!

Outre la caisse des invalides, qui ne répond pas aux besoins des marins, à cause de ses minces ressources, qu'ont-ils comme dernier recours?

Les articles 262 et 265 du Code de commerce, ainsi que les articles 1383 et 1384 du Code civil, qui affirment la responsabilité civile de l'armateur.

Les sociétés de secours mutuels qui vivent modestement et difficilement à l'aide de minimes cotisations, de quelques dons et des produits de fêtes données de temps à autre. Elles sont d'ordre essentiellement privé et ont pour but de donner des secours aux naufragés, aux orphelins, et, quand l'état de leur budget le permet,

de donner des indemnités à leurs adhérents ou de consentir des avances.

Les sociétés mutuelles d'assurance du matériel de pêche. Elles sont actuellement au nombre de quarante et fonctionnent toutes. En général, elles assurent, moyennant le payement par leurs adhérents d'une cotisation variable, soit le remboursement total de la valeur assurée, soit le payement d'une indemnité partielle pour le matériel brisé ou avarié. Quelques-unes n'assurent que la barque et ses agrès, d'autres y ajoutent les filets.

L'une d'elles, la *Société d'inscrits maritimes de Dunkerque*, s'efforce de « contribuer au développement de la pêche au large, en employant les deux tiers de son capital de réserve à prendre une part d'intérêt dans l'armement de bateaux pontés, ou en mettant à la disposition d'un patron courageux, mais sans ressources, à charge d'intérêts, une partie de la somme nécessaire à la construction d'un bateau ou à l'achat d'engins de pêche.

En somme, chaque société a ses statuts et agit pour son propre compte. Ce serait parfait si elles étaient toutes florissantes, mais dans beaucoup d'endroits les marins sont rebelles à l'idée d'assurance, et ce sont souvent les plus pauvres qui en veulent le moins. Ainsi la Société de Bastia ne compte que 13 membres. Néanmoins, à défaut de mieux, il faut se féliciter du résultat obtenu depuis quatre ans. En 1896, en effet, les subventions accordées par l'Etat aux sociétés de marins pêcheurs s'élèvent à la somme de 46 270 fr., répartis en allocations de 300 à 3400 francs entre une trentaine de sociétés, tandis qu'en 1893 deux subventions seulement avaient été accordées, et seize en 1894.

Ces allocations sont prises en partie sur un chapitre spécial du budget, en partie sur les sommes provenant de la retenue de 4 pour 100 sur les primes à la marine marchande.

En retour, l'Etat impose deux obligations : 1° les subventions doivent être consacrées uniquement à augmenter les fonds de réserve des sociétés; 2° en cas de dissolution des associations, la totalité des sommes versées par le département de la marine retournerait à la caisse des invalides.

Enfin, pour finir cette énumération des moyens d'assistance que peuvent avoir les marins, il faut parler des compagnies d'assurance.

Ce fut en 1867 que la *Sécurité générale* inaugura l'assurance individuelle des marins, et collective pour la pêche d'Islande et de Terre-Neuve; puis vint l'*Etoile de la mer*, qui fut autorisée par décret du 10 novembre 1871 et fonctionne encore sous le patronage presque officiel de l'Etat. Mais dans la lettre confidentielle

qu'il adressait aux autorités de son département, pour recommander cette société, l'amiral Pothuau disait :

« Je vous prie donc, Messieurs, de faciliter, autant qu'il dépendra de vous, aux agents de la compagnie l'*Etoile de la mer*, l'exécution du mandat qui leur est confié. Il est d'ailleurs entendu que votre action dans ce sens doit se borner à donner aux armateurs et aux marins des conseils bienveillants, en évitant avec soin tout ce qui pourrait ressembler à une pression, à un degré quelconque. »

Ces mots montrent bien la raison pour laquelle les assurances ne sont encore qu'à l'état rudimentaire, en ce qui concerne la grande et la petite pêche. Il faut, pour que l'assurance se développe, que le matelot paye une contribution, quelque faible qu'elle soit, il le faut aussi bien au point de vue moral qu'en raison du concours pécuniaire qu'elle doit apporter au fonctionnement du service.

Or l'homme de mer est insouciant; habitué à vivre au jour le jour, n'ayant souvent que des gains minimes, il répugne à l'idée d'abandonner, jour par jour, une partie même très faible de ceux-ci pour assurer un avenir dont il ne se préoccupe pas.

Les compagnies d'assurance, qui ont cela de bon qu'elles écartent l'ingérence de l'Etat et favorisent l'initiative privée, sont donc obligées d'agir timidement, et les services qu'elles rendent ne peuvent être malheureusement qu'insuffisants quand elles s'adressent aux gens de mer.

Une solution s'impose cependant, et les éléments qui peuvent servir à constituer une assurance pratique des marins ne manquent pas. Voyons du reste ce qui se passe dans deux pays voisins.

En Angleterre, la fédération des armateurs, puissante association dont la flotte représente à elle seule un capital de 2 milliards et demi, assure la vie des marins dans des conditions qui sont indiquées dans un rapport du consul de France à Liverpool, adressé au ministre de la marine, et dont voici le résumé :

En cas de mort ou d'accident grave, à bord d'un navire de la *Shipping federation*, l'association verse aux héritiers ou à l'homme : pour les capitaines, 100 livres sterling; pour le second, le médecin, etc., 75 livres; pour tout officier, 40 livres; enfin, pour les matelots, 25 livres.

En cas d'accident simple, les diverses catégories de marins reçoivent des indemnités chaque semaine pendant une période de quatre mois, à condition que, pendant ce laps de temps, ils n'aient ni travail ni salaires.

On a calculé que les libéralités qui précèdent coûteront à la

fédération des armateurs environ 500 000 francs par an, somme relativement faible, eu égard à son capital considérable.

Du reste, cette société se flatte de faire une opération fructueuse par les avantages qu'elle retirera du bon recrutement de ces équipages. On voit ainsi ce que peut produire l'initiative privée seule, et le groupement des intérêts dans une œuvre toute humanitaire.

En Allemagne, l'assurance obligatoire existe; l'ouvrage de M. Maurice Bellour, ingénieur des mines, intitulé : *les Lois d'assurances ouvrières à l'étranger*, nous donne sur son fonctionnement des renseignements intéressants.

Le législateur allemand crut devoir admettre les gens de mer au bénéfice de l'assurance qu'il avait instituée en faveur des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture. Le 3 mars 1887, le gouvernement déposait un projet de loi sur l'assurance des gens de mer contre les accidents.

A l'exemple de celle des ouvriers industriels et agricoles, elle impose l'obligation de s'assurer à la majorité des intéressés et n'accorde des dispenses que dans des cas très peu nombreux; les personnes assurées contre les accidents, à qui des secours ne sont dus ni par l'armateur ni par des caisses de maladie ont droit à des secours de cette nature de la part de l'entrepreneur pendant une durée de treize semaines.

L'allocation de ces secours est réglée par les dispositions du Code de commerce et de l'ordonnance sur les gens de mer.

Ainsi donc, deux méthodes d'assurance fonctionnent dans deux pays différents, l'une est due à l'initiative privée, l'autre à la vigilance de l'Etat. C'est à cette dernière, croyons-nous, que doivent aller les préférences des intéressés.

Aussi faut-il espérer que le projet de loi français dont nous avons déjà parlé deviendra bientôt un fait accompli; il convient donc d'insister sur son caractère et ses dispositions essentielles.

Le projet a le double caractère de l'assurance obligatoire et d'une constitution d'Etat; afin d'équilibrer les charges et les ressources, il fait contribuer à la fois le marin et l'armateur par une cotisation uniforme imposée aux diverses catégories d'inscrits.

L'article 1 (le projet a 28 articles) définit la caisse d'assurance en stipulant que les inscrits maritimes font obligatoirement et exclusivement partie de l'établissement.

L'article 2 attribue à la caisse la personnalité civile et détermine les ressources qui l'alimentent.

L'article 3 fixe les apports des inscrits à la moitié des taxes perçues en faveur de la caisse des invalides. Il est dit que les cotisations ne pourront, pour les marins, excéder 2 francs par mois.

L'article 4 détermine la contribution des armateurs et propriétaires de bateaux, même de plaisance, dont les équipages ont un rôle proprement dit, et sont par suite assurés pendant la durée de leur embarquement.

Les articles de 5 à 9 définissent les conditions dans lesquelles les inscrits ou leurs ayants droit recevront les pensions et les secours permanents ou éventuels de la caisse.

L'article 11 permet à la caisse de demander aux armateurs, au nom des inscrits, le payement d'indemnités, à la suite d'accidents à eux imputables.

L'article 14 détermine le régime financier de l'établissement dont les articles suivants indiquent les règles essentielles.

*
* *

En résumé, il ressort de ce qui précède qu'en fait d'assurance, les gens de mer n'ont à compter que sur la caisse des invalides, dont les ressources sont, on l'a vu, insuffisantes, et sur diverses sociétés particulières qui fonctionnent plus ou moins bien. De ce côté donc, presque tout est à faire, et, comme toujours, il est pénible de le constater, nous pourrions prendre exemple à l'étranger.

Nous avons vu que deux questions se posaient de première importance pour l'avenir de la pêche maritime. Peut-on trouver un moyen de diminuer la fréquence des sinistres et d'améliorer le sort des pêcheurs? Peut-on atténuer les misères trop nombreuses qui en résultent?

On peut espérer qu'elles seront bientôt résolues dans le sens le plus favorable : la première, grâce à l'initiative de la *Société des pêches maritimes*, qui, par ses travaux, ses créations, ses congrès, ne cesse de s'intéresser à la cause des marins; la seconde, par l'Etat, si les administrations compétentes veulent bien secouer leur torpeur. Il s'agit de la prospérité, de la vie même d'une industrie éminemment française; il s'agit de la vie et de l'existence matérielle d'une catégorie de travailleurs, intéressante par son courage, son honnêteté, qui souffre, mais n'élève pas la voix. Il est temps de regagner le temps perdu et de progresser, sous peine de reculer.

W. de Duranti.

LES SALONS DE 1897

Pour la dernière fois, les palais où, chaque printemps, la Société des Artistes français et la Société nationale des Beaux-Arts nous conviaient à leurs « Salons » abritent la foule innombrable des peintures et des statues qui fournissent à la curiosité mondaine un aliment si goûté et à l'attention des amoureux d'art un sujet d'études parfois si décevant; et pour la dernière fois peut-être en ce siècle, il nous est donné d'assister à ces solennelles exhibitions mi-commerciales, mi-artistiques.

La démolition des palais du Champ-de-Mars et des Champs-Elysées et la difficulté à les remplacer d'ici 1900 ont suscité, en effet, à nouveau la question, déjà bien débattue, de l'utilité plus ou moins grande des Salons annuels. Nous ne reprendrons pas la discussion, si persuadé que nous soyons du dommage causé à l'art par ces expositions incessantes, excitations trop écoutées à une production continuelle et hâtive, où l'inspiration entre pour bien moins que la recherche du succès, et où, par suite, doit forcément prévaloir sur l'art discret et sincère, l'art habile, factice et banal, soucieux surtout d'attirer l'œil de l'acheteur.

Admirable conscience des vieux maîtres primitifs, amour avec lequel ils caressaient et parfaisaient l'œuvre créée avec toute leur âme, qu'êtes-vous devenus par ce temps d'impitoyable concurrence, d'âpre lutte pour la vie, de chasse aux médailles et aux commandes?

L'occasion est peut-être bonne, au moment de clore ce siècle et de s'engager dans la grande bataille d'une Exposition universelle, de se recueillir et de faire un court examen de conscience.

Les qualités, certes, ne manquent pas à nos artistes; ce qui est trop rare, semble-t-il, c'est la véritable vocation, le souffle impérieux, créateur de lumière et d'idéal. Jamais peut-être plus de talent n'a été dépensé, dispersé en plus de tentatives trop souvent stériles et vaines; chaque année, un nombre toujours croissant de tableaux et de statues agréables sollicitent nos regards et parfois les amusent; mais combien peu d'œuvres s'imposent vraiment et nous donnent le frisson du Beau! En art, comme en politique, c'est la démocratie qui règne; la quantité l'emporte de plus en plus sur la qualité, et chaque jour davantage le métier tend à remplacer l'art.

C'est cet art vrai et sincère que nous nous donnerons la

tâche de découvrir et le plaisir de louer, et nous le ferons sans distinction d'écoles ni de procédés. Les temps ne sont plus où des formules toutes faites régissaient la critique comme l'élaboration de l'œuvre d'art, et ce serait témoigner d'une étrange étroitesse d'esprit que de vouloir juger au nom du classicisme, ou du réalisme, ou de l'impressionnisme, ou d'autres théories, une création qui, justement, sera d'autant plus éloignée de toute formule qu'elle sera plus spontanée et que plus de personnalité distinguera son auteur. Sans doute, l'enseignement donné par les différentes écoles artistiques qui se sont succédé depuis le commencement du siècle n'aura pas été infructueux, et chacune aura contribué par quelque endroit à l'éducation de notre sens esthétique : du classicisme nous avons appris l'amour des belles formes, synthétisées dans les statues de l'art grec; du romantisme, qui tourna ensuite nos yeux et nos cœurs vers la beauté toute différente, mais non moins grande et plus touchante, de l'art chrétien du moyen âge, nous garderons le goût du pittoresque, de la couleur et des idées; du réalisme, l'amour de la vérité; de l'impressionnisme, l'art de voir et de reproduire la nature dans la gloire de sa clarté et la féerie de la lumière, de noter aux passages les aspects fugitifs des choses; des symbolistes, enfin, qui, à l'instar des écoles antécédentes, tentent de réagir contre les excès de ceux qui les ont précédés, d'opposer la représentation des pensées intérieures à celle des formes extérieures, même au préjudice de ces dernières, nous apprendrons que les âmes comme les corps et les apparences sensibles peuvent prétendre à s'exprimer, que l'art a le droit d'être spiritualiste autant que réaliste.

Ce sont là autant de conquêtes précieuses et comme autant de matériaux acquis pour l'édification du temple à la gloire de la Beauté. Sachons, tout en rejetant les scories entraînées avec eux par ces divers courants, les accepter d'où qu'ils viennent, pourvu que leur solidité, leur pureté et leur éclat les rendent dignes de leur haute destination.

Prétendre endiguer l'inspiration dans des bornes déterminées, assigner les mêmes limites aux tempéraments les plus dissemblables, les mêmes règles aux époques les plus diverses, serait rendre tout progrès impossible, condamner l'art à n'être qu'une redite perpétuelle, plus ou moins habile, mais vite insipide et bientôt épuisée. Nous ne saurions donc déplorer l'abandon toujours plus grand des formules préconçues, chères seulement aux esprits indolents ou vides et sources d'art mensonger, dans lesquelles, sous l'influence de l'académisme, l'art s'était glacé; et ce n'est pas nous qui nous plaindrons du triomphe actuel de l'individualisme en art.

Nous ne réclamerons à ses manifestations, pour mériter le titre d'œuvres d'art, que de satisfaire aux deux qualités essentielles et constitutives de toute création vraiment digne de ce nom : l'émotion ou l'idée, — et la forme, c'est-à-dire les moyens ou qualités d'exécution les plus propres à servir l'idée de la façon la plus fidèle, s'y associant en une alliance parfaite, intime et harmonieuse, tout en obéissant aux conditions de métier inhérentes à la forme d'art choisie : peinture, sculpture, architecture, etc.

Cette idée, cette émotion vraie, qui est à nos yeux la qualité primordiale et nécessaire de l'œuvre d'art, nous la chéririons d'autant plus qu'elle sera d'essence plus noble, d'essor plus élevé, et nous ne demanderons aux lignes et aux couleurs que de la mettre le plus possible en relief par un choix judicieux de ce qui, seul, est nécessaire à son expression; car l'art a pour but d'*interpréter* et non de *copier* servilement la nature : « Nul ne sera artiste, a dit Léonard de Vinci, s'il ne sait mettre une ombre là où elle est nécessaire, et non pas là où elle existe. » Et Taine nous a appris que le but de l'œuvre d'art est d'exprimer avec une évidence plus forte que la réalité certains caractères essentiels ou importants de cette réalité. En d'autres termes, c'est dégager la signification des choses, exprimer, par exemple, selon le beau mot d'Henri Amiel, « l'état d'âme » qu'est un paysage.

Ce sera notre critérium, cette suprématie de la pensée : nous donnerions toutes les toiles, impeccables d'exécution, de tel ou tel peintre renommé, comblé de gloire et d'honneurs, pour la moindre composition d'un Primitif ignoré, gauche de facture, mais toute débordante de sentiment; et si parfois, au cours de cette promenade aux Salons, on nous voit donner la préférence à telle œuvre peu séduisante au premier abord sur tel morceau plus savant et plus imposant, c'est qu'elle aura eu le don de nous toucher par son humble et discrète éloquence.

Au reste, si nous avons dû jeter tout d'abord un cri d'alarme, un appel à la défense de l'art sincère contre la médiocrité et le mercantilisme, hâtons-nous d'ajouter que la phalange est encore belle et vaillante de ceux qui combattent pour lui. Des manifestations comme celles d'un intérêt si puissant, si original et si divers dont les Salons de cette année, surtout celui du Champ-de-Mars sont le théâtre, nous consolent de bien des platitudes. Et ce nous est aussi un vif plaisir de voir s'affirmer de plus en plus, à travers les inquiétudes, les recherches curieuses de jeunes esprits avides de nouveauté, les tendances vers un art élevé, nourri de pensées, et ainsi se compléter chaque jour la victoire de l'idéalisme.

Dieu merci! nous avons fait du chemin depuis le temps où Courbet proscrivait de l'art tout ce qui n'était pas réalité tangible, où, par M. Zola, Corot était prié de « tuer une fois pour toutes les nymphes dont il peuplait ses bois [1] ». La fleur de poésie a résisté à tous les orages. Dans les nobles et sereines compositions de notre cher et admirable Puvis de Chavannes, dans les rêves héroïques et somptueux évoqués par le grand et fier artiste Gustave Moreau, nous l'avons retrouvée sans cesse, toujours plus fraîche, plus séduisante. A la suite des deux maîtres, une nouvelle armée, chaque jour plus nombreuse, s'est enrôlée sous la bannière de l'Idéal.

D'ailleurs, partout et dans toutes les branches, l'évolution a été la même : les lettres, le théâtre, échappaient de plus en plus à l'asservissement de la réalité brutale, tentaient d'être plus et mieux qu'un vain amusement; les Préraphaélites, en Angleterre, sous la direction de Ruskin, prêchaient d'exemple « la religion de la Beauté » et marquaient tout l'art d'outre-Manche et un peu du nôtre au sceau de leur esthétique délicate et choisie, tandis qu'en Allemagne, Bœcklin évoquait, dans des compositions d'un lyrisme et d'une couleur inouïs, tantôt débordantes de fougue, tantôt calmes et noblement eurythmiques, sœurs des puissantes et pénétrantes harmonies de Wagner, tous les esprits de la terre et des eaux pour chanter un hymne passionné à la gloire du Rêve autant que de la Vie.

Il est temps enfin que le triomphe s'achève, que nous échappions définitivement aux vulgarités et aux puérilités qui, trop longtemps, régnèrent à ces expositions. L'art, s'il n'a pas pour but immédiat d'enseigner et de moraliser, est cependant, d'après le caractère d'élection qui forme son essence et que nous avons dit, autre chose qu'un inutile passe-temps : en dégageant la beauté latente des choses, il doit nous faire communier avec la poésie, et nous n'avons que faire, par conséquent, des reproductions terre à terre des vulgarités que nous vivons tous les jours, des mille anecdotes niaises, grivoises ou banales qui inondent les Salons comme autant d'illustrations pour des « faits divers » de journaux. L'instant, d'ailleurs, est sérieux : jamais peut-être autant d'idées vitales ne furent remuées à la surface du globe, et quand il s'agira demain de montrer à l'univers les progrès accomplis par la pensée française, nous n'irons pas, j'imagine, chercher les fadeurs de M. Dubufe ou les inepties de M. Frappa.

Mais entrons sans plus tarder. Nous ne nous arrêterons qu'aux œuvres les plus significatives, en bien ou en mal : le nombre est

[1] *Salon de* 1866.

trop grand des envois aux deux Salons — 6714! — pour nous permettre de citer tous ceux qui, tout en montrant de certaines qualités, ne sortent pas des sentiers battus ou de la manière habituelle de leurs auteurs, et ne soulèvent aucune question particulière.

LA PEINTURE ET LES DESSINS

La forme la plus élevée de l'art a toujours été, sans conteste, celle qui s'est efforcée de traduire nos idées et nos sentiments par rapport à la Divinité. Si discrédité que soit cet art religieux, si bas qu'il soit tombé, par suite d'une inexplicable insouciance et d'un goût déplorable, entre les mains de ceux qui, officiellement, en ont la garde, nous lui réserverons la place d'honneur, et c'est aux œuvres qu'il inspira que nous nous arrêterons d'abord.

La liste serait vite faite des peintres vivants de notre époque dont les toiles s'illuminent d'un reflet du divin, dégagent le doux et pénétrant parfum qui monte des pages de l'Évangile : chez nous, le noble auteur de la *Sainte Geneviève* du Panthéon, de l'*Inspiration chrétienne* du musée de Lyon; le tendre peintre des *Pardons* de Bretagne, de la *Madone* du Salon de 1889, de la *Cène* de l'an dernier; à l'étranger, le grave narrateur qui, comme ont fait les Primitifs, sut mettre à la portée des humbles les sublimes récits du Nouveau Testament. De ces trois artistes : Puvis de Chavannes, Dagnan-Bouveret, Fritz von Uhde, un seul, le second, figure au Salon, mais seulement avec des portraits, d'ailleurs exquis. La maladie nous prive, hélas! du carton de Puvis de Chavannes que nous attendions et espérions avec tant de joie : la suite de son histoire de sainte Geneviève pour la décoration du Panthéon. Souhaitons au vénéré maître de triompher bientôt du mal et de pouvoir nous offrir sous peu le rafraîchissant breuvage après lequel nous soupirons.

Deux Christs groupent cette année au pied de leur croix la foule des spectateurs et suscitent les commentaires les plus opposés. L'un, au Salon des Champs-Élysées, est de M. Bouguereau, et, intitulé *Compassion*, représente un homme chargé d'une croix venant appuyer sa tête sur la poitrine du Sauveur mourant pour y trouver le réconfort. Si l'idée est belle, on ne saurait imaginer réalisation plus fade et plus conventionnelle : aucune recherche de composition, de coloris, de caractère, n'a été tentée pour faire sortir des bornes d'un sage arrangement ce morceau exécuté selon toutes les règles académiques, et qui ne se distingue des productions du quartier Saint-Sulpice que par une science plus parfaite; aucun effort pour dégager de ce sujet, qui pourrait être si poignant,

une émotion dépassant des limites raisonnables et capable de troubler la digestion des jolies perruches qui viendront s'extasier sur le merveilleux rendu de la chair, à peine tachée — on pourrait dire égayée plutôt — par la blessure rouge du flanc, et sur le moelleux de la coloration, en tout semblable à la chair rosée de la *Jeune fille blessée par l'Amour*, qui, tout à côté, dans une pose savante, minaude entre deux Amours fripons. La même palette sert indifféremment à peindre le Christ et Cupidon, l'un et l'autre sans plus de conviction. Mais toute indignation est bien inutile : chaque année, M. Bouguereau entend de semblables réflexions, et chaque année, imperturbablement, les mêmes banalités nous sont offertes leur fabrication a rapporté à M. Bouguereau la renommée, la fortune, l'Institut, la cravate de commandeur; et que faut-il de plus?

Tout autre est l'art de M. Eugène Carrière : plaire au public ne semble pas son but; celui-ci, avant tout amoureux de la clarté, n'est guère séduit, je pense, par ce brouillard jaunâtre dans lequel apparaissent confusément de vagues personnages; bien peu savent y voir ce que l'artiste, sans doute, veut y exprimer : « des réalités ayant la magie du rêve [1] », dégagées des contingences extérieures, revêtant ainsi un caractère de vérité permanente et ne laissant, pour ainsi dire, transparaître que leur âme. C'est dans ce même esprit, dans cette même tonalité brumeuse qu'est exécuté le *Christ* exposé au Champ-de-Mars : il en acquiert une signification plus mystérieuse et plus impressionnante et une grandeur de symbole qui, jointes à la tristesse des teintes qui le voilent comme d'un crêpe de deuil, conviennent éminemment au sujet. C'est une saisissante apparition que celle de ce Crucifié, dont la tête ravagée par la souffrance surgit de l'ombre, que celle de cette femme sanglotant près de lui, le visage convulsé, penché sur des mains jointes dans une poignante expression de douleur. Une incontestable émotion se dégage de cette évocation, si dramatique dans sa simplicité, et cette belle œuvre pourrait compter parmi les plus belles de l'art chrétien, si le souffle qui la traverse la haussait jusqu'au surnaturel, si tout en restant aussi tragiques, cet agonisant et cette mère éplorée souffraient d'une douleur moins humaine.

M. Gérôme a envoyé au Salon des Champs-Élysées deux toiles de petite dimension : *la Fuite en Egypte* et *l'Entrée de Jésus à Jérusalem le jour des Rameaux*, que nous aimerions à passer sous silence; mais la haute situation de leur auteur, l'acharnement qu'il met à défendre contre toute tentative de rajeunissement et d'originalité les formules d'un art vieillot et retombé en enfance,

[1] Jean Dolent, *Amoureux d'art*.

nous obligent à nous y arrêter. Il existe deux manières, également soutenables, de représenter les épisodes de l'Évangile : l'une, qui donne plus à l'émotion et se soucie moins de l'exactitude, est celle de M. Fritz von Uhde; l'autre, basée sur une exactitude archéologique parfaite au service d'une conscience scrupuleuse d'historien, est celle qui a fait la renommée de l'illustration de la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* par M. James Tissot. M. Gérôme, — et pour cause, sans doute, — ne suit ni l'une ni l'autre : sa *Fuite en Égypte* montre le banal défilé d'une femme avec un enfant, montée sur un âne et suivie d'un homme, un bâton à la main, sous une clarté lunaire et sur un fond de montagnes bleues, sans mystère ni vérité; l'*Entrée de Jésus à Jérusalem*, si elle offre certaines recherches de mise en scène exacte, perd tout le bénéfice de ce pittoresque par une absence semblable de vérité dans le rendu, de sentiment dans l'expression, et, dépourvus à ce point de caractère, ces deux tableaux ne dépassent pas l'intérêt de peintures de genre. Il est triste, pour le renom et l'avenir de l'école française, de voir de tels exemples tomber de si haut, et de savoir jugés par des artistes de ce genre les essais et les concours dont dépend la carrière des élèves de notre École des Beaux-Arts.

A ces mesquines illustrations de scènes pourtant si grandes et si poétiques combien nous préférons la page vraiment pittoresque où M. G. Bergès nous décrit le retour de *Saint Georges vainqueur!* Droit et fier dans son armure sur son destrier blanc, à son côté sa lance rompue et son bouclier enluminé d'un Christ en croix, il laisse se désaltérer à un abreuvoir son bon cheval tout frémissant encore du péril couru et qui traîne derrière lui, accroché à la selle, le monstre au corps verdâtre percé de part en part par le bois de la lance, la langue pendant hors de la gueule rougie, les yeux hors de la tête. Des femmes qui viennent de puiser l'eau s'arrêtent et contemplent avec curiosité et admiration ce héros extraordinaire, mais le preux chevalier, sourd au murmure flatteur, son noble et fier visage impassible et grave sous le heaume écarlate, suit on ne sait quel rêve, quelle vision lointaine : celle de la belle princesse délivrée ou celle, plus austère, des justes tâches à accomplir encore?

Simplement, presque naïvement contée, à la façon dont les *ymagiers* d'autrefois savaient retracer les légendes, mais sans aucune de ces gaucheries par où quelques modernes pasticheurs des Primitifs s'imaginent atteindre à l'expression des vieux maîtres (qu'on lui compare, par exemple, au Champ-de-Mars, la *Marche au tombeau*, de M. René Piot, où tant d'efforts curieux mais pénibles ont été dépensés en pure perte, et même, aux Champs-Élysées, l'*Annonciation*, où M. G. Desvallières gâte si à plaisir les

fortes et originales qualités que nous lui savons et qu'il nous a donné déjà l'occasion d'admirer), exécutée sans vaines recherches de virtuosité, en teintes presque plates, ainsi qu'il convient à ces sujets archaïques, l'œuvre est vraiment touchante et belle..

Touchante veut être aussi la jolie peinture de M. Hébert, la *Vierge au chasseur*, cette madone au type et aux grands yeux d'Orientale, comme le maître affectionne d'en peindre, tenant sur ses genoux un *bambino* d'un charme non moins particulier, et se détachant sur un beau paysage lointain et sur un ciel chaudement coloré par les feux du couchant; un chasseur, au bas, présente à l'Enfant Jésus un chardonneret qu'il vient de tuer; mais, dit M. Jean Rameau, à qui est due cette trouvaille : « Jésus, qui mourra pour les hommes, refuse et ne veut pas qu'on tue un oiseau pour un Dieu! » C'est là un sujet qui touchera certainement bien des gens; nous permettra-t-on d'avouer qu'il nous laisse assez froid et que nous regrettons de voir cette mièvrerie déparer une œuvre d'une forme si séduisante?

Toujours au Salon des Champs-Élysées, une Vierge consolatrice, de M. Paul Leroy; diverses scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament ou de la vie des Saints : *la Résurrection de Lazare*, de M. H.-O. Tanner, avec d'excellentes qualités de dessin et d'expression et un effet très réussi d'éclairage à la Rembrandt; une *Adoration des bergers*, de M. Godeby; le gracieux tableau de Mme Demont-Breton, *le Divin apprenti*; le *Calvaire*, de M. Inness; le *Sinaï*, baigné d'une lumière mystérieuse, de M. Destrem; l'*Ève*, que M. Lévy-Dhurmer montre séduite par le serpent sous l'arbre de science aux fruits magnifiques, en une composition décorative d'un joli arrangement et d'une délicate harmonie rose et vert pâle; le prophète *Élie*, de M. Stiévenart, isolé dans un âpre ravin et recevant sa nourriture des oiseaux du ciel; la *Légende de saint Nicaise et de saint Eutrope*, par M. Fauconnier; *le Bon Samaritain*, par M. Pierrey; *l'Enfant prodigue*, que M. Lhomme a représenté plongé dans d'amères réflexions, au milieu d'un morne paysage, et surtout celui que M. Burnand, au Champ-de-Mars, nous montre accueilli par son père dans la gaie lumière d'une cour ensoleillée de *mas* provençal; à ce dernier Salon encore, un curieux carton de M. René Piot pour une *Adoration des Mages; le Christ marchant sur les eaux*, par M. A. de Moncourt; les cartons de M. Brandon; *le Sang du Christ*, de M. Perrandeau, et *les Anges de la première communion*, de M. J. Wengel, méritent plus qu'un rapide coup d'œil.

Et ces derniers tableaux nous amènent aux sujets allégoriques ou légendaires.

*
* *

Sous un vol noir de corbeaux traversant un ciel de couchant où la lumière s'éteint par degrés, sur un sol aride qui dévale insensiblement vers un gouffre invisible s'allonge en file interminable un immense troupeau de lamentables humains : jeunes gens, vieillards, jeunes femmes, courant, se précipitant avec des gestes de supplication, saisis de vertige et s'écrasant les uns les autres, à la poursuite de fleurs magiques que leur tend un être fantastique, femme demi-nue, sinistre et troublante sous la parure de mort et de volupté que lui font deux ailes de chauve-souris et des voiles noirs transparents et flottants maintenus par une ceinture d'énormes et éclatants pavots rouges. Avec des yeux inquiétants, un rire énigmatique et pervers masqué derrière un bouquet de plumes de paon, elle les entraîne *Vers l'abîme* que leur ivresse les empêche de voir et où fatalement, irrémissiblement, ils vont aller tomber. Malgré cette mise en scène, malgré les dimensions énormes de la toile, — peut-être même à cause d'elles? — nous ne sommes pas impressionnés, « empoignés » comme il conviendrait, et beaucoup moins émus par cette tragique allégorie que par les calmes figures de rêve que le peintre avait fait flotter dans les frises exposées, en 1895 et en 1896, à ce même Salon des Champs-Élysées. La poésie élevée et sereine inspirera toujours plus heureusement, croyons-nous, M. Henri Martin, s'accordera toujours mieux avec la facture particulière que l'on sait, ces touches juxtaposées qui font vibrer et chanter ses couleurs avec une harmonie si douce. Et, pour notre part, nous avons trouvé un charme pénétrant à la simple figure féminine, symbole du *Silence*, qu'il nous montre apparaissant mystérieuse, demi-voilée, dans la nuit, au milieu d'une futaie. Sachons gré néanmoins à l'artiste de sa grande et noble tentative, de son effort à ne se pas répéter. Tant d'autres se renferment, facilement satisfaits d'eux-mêmes, dans le genre qui leur vaut le succès!

Vers la gloire, de M. Boggio, pourrait fournir l'occasion d'une intéressante antithèse avec *Vers l'abîme*, si la composition, où l'on voit, dans la nuit, au-dessus d'une ville, des anges entraînant un jeune homme vers des apparitions célestes rayonnantes, servait l'idée d'une façon plus caractéristique.

L'originalité manque aussi à l'allégorie où M. Henri Caïn a représenté, sous la figure d'un banquier encensé par la Fortune, se pavanant sur un char traîné par des gens de toute condition dont plusieurs succombent en chemin, *l'Or triomphant et ses victimes*.

Par contre, M. Besson, qui nous toucha si fort, il y a deux ans,

avec son *Christ consolateur des affligés*, montre une recherche plus personnelle, avec de belles qualités d'arrangement décoratif et de couleur, mais infiniment moins de clarté, dans son tableau *les Iconoclastes*, où l'on voit, parmi des ruines d'églises et des flaques de sang, s'avancer une foule composée des gens les plus divers : une prostituée, un ouvrier, un soldat, etc., et dans la peinture : *le Denier de la veuve*.

Encore une allégorie sociale et philosophique : c'est, au Champ-de-Mars, le tableau de M. J. Leempoels intitulé : *le Destin et l'Humanité*. Des mains, des mains, et encore des mains, dressées toutes en l'air, jeunes ou vieilles, fines ou rudes, mains d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards; mains de douceur, portant des palmes; mains de violence et de crime, brandissant des haches et des poignards, élevant des têtes humaines au bout de piques; mains de forçats, chargées de chaînes; mains d'idolâtres, portant des amulettes et des Bouddhas; mains de cardinaux, gantées de rouge, dressant des croix et des crosses d'or, toutes se tendent, les unes suppliantes, les autres avec des gestes de menace, vers une tête d'homme perdue là-haut dans les nuages, et qui, impassible et dure, sans daigner abaisser les yeux, poursuit obstinément on ne sait quel rêve hautain. L'idée n'est pas neuve, et ce n'est pas le moment d'en démontrer, après bien d'autres, la puérilité; M. Leempoels a su rajeunir, il est vrai, mais non pas embellir cette vieille allégorie par cette composition pénible et forcée, et ce tableau ne sera pas moins discuté chez nous qu'il le fut il y a deux ans à Munich, à l'exposition des Sécessionnistes. Nous nous contenterons d'y admirer le dessin précis, la facture serrée de toutes ces mains, expressives comme des visages.

Ces qualités de précision et de conscience se retrouvent, cette fois mieux employées, dans le tableau où, sous le titre *Amitié*, le même artiste nous représente deux braves gens assis, la main dans la main, nous fixant de leurs yeux clairs et loyaux. Qu'on enlève seulement les rosaces de la boiserie qui, par un enfantillage indigne d'une œuvre aussi sérieuse, font à ces rustiques figures des semblants d'auréoles, et l'on reconnaîtra dans ces mâles effigies, peintes avec une certaine sécheresse peut-être, une des créations où s'affirme avec le plus de volonté l'originalité d'un talent vigoureux.

C'est une jouissance infinie que de voir, au cours d'une promenade aux Salons, l'art se manifester sous les espèces les plus diverses, nous toucher par les moyens les plus opposés. Impossible, je crois, d'imaginer contraste plus complet qu'entre M. Leempoels et M. Fantin-Latour. Chez celui-ci, tout est grâce et douceur,

et l'on ne saurait rêver séduction plus grande que celle qui se dégage de cette ronde de femmes aux tendres colorations autour de la robe brune d'un ermite, et surtout de cette *Nuit* vaporeuse, mollement couchée parmi les nuages, simples prétextes à d'heureux groupements, à de discrètes et délicieuses harmonies de couleurs, caressantes à l'œil comme des sons de harpe le sont à l'oreille, charmantes apparitions aperçues comme en rêve et telles que depuis Watteau nous n'en avions guère vu.

C'est aussi un cerveau de poète qui toujours guida le pinceau de M. Ary Renan. Cette année, dans *les Voix de la mer*, c'est la poésie plaintive qui monte de l'Océan après l'orage, quand, dans le tumulte décroissant des flots redevenus bleus, le naufragé se redresse, cherchant un soutien, souhaitant de fuir avec les grands alcyons blancs, qu'il a su nous faire sentir avec un art délicat, une eurythmie de lignes et de couleurs des plus séduisantes.

Et voici, magiquement évoqués par M. Albert Laurens, les mystères et les effrois des grottes marines : c'est, dans une glauque demi-obscurité, deux onduleuses Néréides, tapies le long des parois humides et froides marbrées de veines noirâtres comme une peau de serpent, au-dessus de l'eau verte et profonde qui trouble seule de son clapotement le silence inquiétant de la caverne. L'impression est intense et troublante; elle fait songer à celle de quelques-unes des meilleures créations de Bœcklin : *la Famille de tritons*, *le Silence de la forêt*, et dans notre bouche ce n'est pas un mince éloge.

La mythologie et la poésie ont encore inspiré heureusement, à ce même Salon des Champs-Élysées, M. Etcheverry dans sa *Naissance de Pégase;* M. Bellery-Desfontaines, dans ses aquarelles pour l'illustration de *Sigurd*, d'un beau caractère décoratif, et dans sa toile *l'Illusion;* M. Foreau, dans sa *Douleur d'Orphée;* M. Delasalle, dans sa *Diane au repos;* M. Coursselles-Dumont, dans son aquarelle *Persée et Andromède.* Au Champ-de-Mars, nous citerons la composition exubérante de vie et de couleur où M. La Touche a symbolisé *la Chair;* le *Narcisse*, de M. Milcendeau, dans un beau paysage harmonieux; la *Leucade*, de M. Monod, et les sujets mythologiques de M. René Piot : *le Jugement de Pâris*, et surtout *Orphée et Eurydice*, *la Solitude d'Orphée*, aquarelles mêlées de peinture à l'huile, d'une extrême originalité et d'une somptueuse et profonde couleur.

La légende chrétienne est représentée en particulier par un de ses fidèles, sans doute reconnaissant des succès légitimes qu'elle lui a déjà valus : M. A. de Richemont. Le charmant récit breton qu'il a mis en scène : « Pendant le sommeil de la mère, l'ange berçait

l'enfant, » a été traité par lui d'un pinceau savant et vrai, d'une vérité même par trop accentuée, car l'œuvre aurait gagné en émotion et en intérêt à être traitée dans des proportions plus discrètes et surtout plus mystérieusement, comme il sied à une légende.

*
* *

Du rêve poétique et calme aux réalités pompeuses et bruyantes des « fêtes russes », quel saut... et quelle chute! L'enthousiasme qui tournait tant les têtes françaises il y a quelques mois n'a guère laissé de traces dans les tableaux des artistes qui ont eu pour mission ou se sont crus obligés de retracer les divers épisodes de ces solennités. Trois ou quatre seulement de ces nombreuses toiles méritent de retenir l'attention : *l'Arrivée de « l'Etoile polaire » à Cherbourg, le* 5 *octobre* 1896, retracée par M. Ravanne d'un pinceau savant; le tableau de même sujet, de M. Johanson; *la Place de l'Hôtel-de-Ville, le* 7 *octobre*, rendue par M. Luigi Loir dans tout l'éclat de ses illuminations et le grouillement de sa foule; et, si l'on veut encore, *la Revue de Châlons*, par M. Georges Scott, malgré sa tonalité un peu froide. Les autres compositions : celle de M. Brouillet, *Réception de l'empereur et de l'impératrice de Russie par l'Académie française;* celle de M. Béroud, *Nicolas II au tombeau de Napoléon Ier;* celle de M. Émile Maillard, *l'Escadre escortant le yacht impérial*, etc., sont de grandes images plus ou moins habiles, d'impression froide et dure. Joignons-y les *Funérailles de Pasteur*, où M. Detaille se montre toujours aussi précis, mais toujours aussi sec que par le passé. Et ne louons dans l'immense toile de M. Gervex, *la Distribution des récompenses au Palais de l'Industrie* (*Exposition universelle de* 1889) — autre commande de l'État — que la science de la perspective et du rendu de l'atmosphère, qualités qui manquent au tableau de M. James Tissot : *Réception à Jérusalem du cardinal Langénieux*, grande enluminure sans vie, aux couleurs crues.

Décidément, l'art officiel n'inspire pas mieux les peintres que les poètes. Du reste, qu'ont de commun avec l'art de pareils sujets? Où est l'idée qui en découle? Quand le secret de la photographie en couleurs sera découvert, un bon instantané suffira parfaitement à fixer ces spectacles.

Des tâches plus hautes sont réservées aux artistes : au lieu de semblables représentations d'événements fugitifs, ils devraient s'efforcer, comme a fait Wagner, d'œuvrer en esprits attentifs seulement à ce qui est permanent, sans décor d'aucun pays, d'exprimer les sentiments éternels de l'humanité. C'est pourquoi,

sans vouloir tomber dans aucune étroite classification, la légende, avant l'histoire, nous a tout d'abord attiré et retenu.

Cette pauvre peinture d'histoire, une des formes du « grand art » d'autrefois, est de plus en plus en décroissance et, elle aussi, n'est pas très brillamment représentée. Il faut pourtant tirer hors de pair les délicieuses illustrations de M. Boutet de Monvel pour une Histoire de Jeanne d'Arc destinée aux enfants, exposées au Champ-de-Mars dans une salle spéciale, et qui, malgré la facture simple et volontairement naïve qui est la caractéristique du peintre, atteignent souvent à la véritable grandeur. On les a déjà admirées cet hiver, mais il sied de louer encore tout particulièrement cet art si fin, si savoureux, si savant dans sa simplification.

Ces petites merveilles mises à part, nous n'aurons guère à citer, pour leurs qualités de style, de pittoresque ou d'émotion, que la vaste toile de M. G. Bussière, où nous voyons Roland retrouvant après la bataille le corps de l'archevêque Turpin; le *Débarquement des Gueux de Guillaume d'Orange*, du regretté Henri Pille; *les Ecorcheurs au moyen âge*, de M. Marcel Pille; les *Pendus*, de M. Louvet; *Trafalgar* (*épisode du vaisseau* « *l'Achille* »), excellente et dramatique composition de M. Fouqueray; le tableau plein de vérité où M. Boutigny a représenté Marceau, blessé mortellement, apporté par ses officiers au cantonnement ennemi et accueilli par le général autrichien Kray; la *Jehanne d'Arc*, de M. Cabanes; la *Béatrix*, de M. Mondineu; le *Saint Bonaventure et la pourpre cardinalice*, de M. Dawant, jolie image, mais sans grandeur; enfin, au Champ-de-Mars, le tableau, avec effet de nuit, de M. Gaston Guignard : *Aux avant-postes*, *la veille de Valmy*, — et ce sera à peu près tout ce que nous aurons à ajouter d'intéressant à la nomenclature des toiles citées plus haut pour l'histoire sacrée.

De plus en plus, l'exemple de notre belle école de paysage de 1840, puis le réalisme, et enfin l'impressionnisme, ont tourné les yeux des peintres vers la nature, vers la vie environnante, et c'est le paysage et la représentation des scènes de mœurs qui tiennent aujourd'hui la plus grande place dans l'art.

Mais, avant d'entrer dans ce monde plus sensible, arrêtons-nous à une dernière catégorie de tableaux où la réalité est transformée à dessein dans un but spécial : les peintures décoratives.

*
* *

« Le Beau est le rêve du Vrai » : cette maxime des Goncourt pourrait servir de devise à ces compositions où des artistes comme nous en réclamions, attentifs à dégager l'idée des formes exté-

rieures et désireux d'exprimer les caractères essentiels, immuables, des choses, tentent de fixer en une synthèse harmonieuse et simple les beautés de la création. La divine simplicité, celle qui, résultant d'un choix éclairé de ce qui seul est vrai, ne se sépare guère de l'émotion et est la caractéristique ordinaire des œuvres vraiment fortes, combien nous ont fait soupirer après elle tant d'abus de réalisme, d'impressionnisme, d'analyse à outrance! combien nous la font désirer tant et tant d'œuvres prétentieuses, où d'ordinaire la pauvreté du fond essaie de se dissimuler sous la virtuosité ou la complication de la forme!

Elle triomphe, cette forte simplicité, dans le grand panneau à la détrempe, destiné à l'hôtel de ville de Toulouse, où M. Jean-Paul Laurens a résumé les aspects caractéristiques de son pays natal, *le Lauraguais*. Des champs étendus comme de vastes tapis jaunes ou verdâtres au flanc des collines arrondies et dans les vallées, et dont l'uniformité est seulement rompue çà et là par un attelage de bœufs labourant, par les taches que font quelques arbres isolés, par l'ombre d'un nuage qui passe, emplissent presque toute la toile d'une vision immense et grandiose, à laquelle on ne pourrait peut-être reprocher par places que quelque dureté. Et cette mâle et puissante évocation fait le plus grand honneur à un peintre que nous n'avions pas encore vu aux prises avec la nature, et qui, du premier coup, sort victorieux de ce gigantesque corps à corps.

Les visions de M. René Ménard sont moins épiques; mais quel charme intense, quelle exquise poésie se dégagent toujours de ses paysages à la Poussin, dont on avait cru le genre bien mort, et dans lesquels il sait faire passer un accent tout moderne! Jamais, cependant, croyons-nous, sauf dans ses pastels tout récemment exposés à la galerie Georges Petit, il n'avait encore atteint à de si doux, de si profonds accords que dans cet *Automne*, où, dans un paysage de calme et noble ordonnance, dans la chaude splendeur du soleil couchant, de suaves formes féminines se détachent sur l'or du ciel et de l'eau encadrée de masses sombres et s'y harmonisent délicieusement. Cette peinture, au Champ-de-Mars, avec le *Lauraguais*, de M. J.-P. Laurens, aux Champs-Élysées, représentent, sous des formes très diverses, les deux plus belles créations de la peinture décorative en cet an de grâce 1897.

Après ces œuvres magistrales, nous ne nous arrêterons pas, si vous le voulez bien, devant les toiles démesurées de M. Dubufe (*Et scientia quoque poesis erit*); Axilette (*l'Humanité*, *la Patrie*, *la Muse sociale*); Marioton (*l'Art évoquant la Beauté*); G. La Touche (*Allégorie de la Paix*, où se montre, comme dans *la Pêche* et *la Rentrée au port* du même auteur, d'ailleurs d'une intéressante

composition, un coloris poussé jusqu'au feu d'artifice), plafonds ou panneaux dont l'habile exécution pourra séduire le public, mais conçus en dehors des lois de l'art décoratif, dans le genre faux du trompe-l'œil, avec des figures allégoriques non moins conventionnelles sorties toutes faites des cartons de l'ancien académisme, peintures basées sur des effets connus d'avance, auxquels M. Paul Gervais, dans sa *Folie de Titania*, ajoute un autre effet plus sûr encore : de jolies nudités savamment disposées, hanchant et souriant selon la formule dans un décor théâtral, pour le plus grand triomphe de l'art faux et vide.

Nous en arrivons à leur préférer *le Commerce français recevant les échantillons des matières premières qui lui sont présentés par la Paix et l'Abondance*, sujet ingrat s'il en fût, mais que M. Sinibaldi s'est consciencieusement efforcé de rendre intéressant et non sans succès.

Reposons-nous les yeux et le cœur dans la contemplation de cette *Douce journée*, d'un charme si pénétrant et si discret, où M. Lerolle nous montre, dans un paysage d'arbres et d'eaux tranquilles aux teintes douces et lointaines respirant le calme heureux, des jeunes filles lisant dans un beau livre enluminé ou songeant, tandis que plus loin passe un couple amoureux et que, de l'autre côté, un pâtre avec ses bœufs sort d'une chaumière d'où une fumée monte dans le ciel tranquille.

Goûtons encore, après ce doux paysage de rêve, les visions plus réelles du triptyque de *la Vie*, où M. Prouvé a synthétisé et mêlé heureusement, au milieu d'un paysage qui se poursuit d'un panneau à l'autre, avec des colorations douces et chaudement harmonieuses, les trois phases du jour et de l'existence : leurs gaietés, leurs travaux et leurs délassements.

Et enfin, admirons les qualités décoratives que révèlent, aux Champs-Élysées, *le Printemps*, grande toile où M. Franck Lamy a éparpillé une ronde de jeunes filles dans la verdure des prés; *Sicile*, par M. Ernest Laurent; l'*Automne* et l'*Ægipan*, de M. Raoul Du Gardier; les gracieuses jeunes femmes *Au bord de l'eau*, de M. Ridel; l'*Ombre éternelle*, de M. Peixotto; les *Chanteuses*, de M. Maxence; *les Rameaux*, de Mlle Élisabeth Sonrel; les paysages au pastel de M. Rouault; — au Champ-de-Mars, le grand paysage stylisé de M. Waidmann : *Vallée de la Haute-Moselle*, et *les Carrières de Villebois*, par Mlle Cornillac, genre de panneaux comme nous en souhaiterions beaucoup pour décorer nos hôtels de ville de province, et où l'histoire et la vie locales — de préférence à tant d'allégories surannées et vides à la gloire d'un progrès mensonger ou de je ne sais quelles muses

sociales, voire commerciales, — serviraient de thèmes et seraient montrées dans leur beauté; puis, le *Bois de Boulogne*, par M. Pierre Lagarde; la *Procession en Hollande*, frise par M. Bosch-Reitz; les compositions de MM. Roger (délicieuse fantaisie orange et vert pâle), Botkine, Maurice Denis, ces dernières d'un art souvent peu clair et parfois enfantin d'exécution, mais douces et caressantes à l'œil; et tout particulièrement les ingénieuses et belles créations (femmes parmi des fleurs) d'un artiste qu'on ne saurait trop remercier de l'impulsion qu'il a donnée chez nous au renouveau de l'art décoratif, et qui, avec M. Carlos Schwabe — dont on peut voir à ce même Salon de merveilleuses aquarelles pour les *Fleurs du mal* de Beaudelaire — est le premier de nos illustrateurs modernes : M. Grasset.

*
* *

Le « paysage historique », où, sous le titre : *Nudus in nuda terra*, M. Adrien Demont a su exprimer si fortement la détresse de l'homme exilé du Paradis, isolé dans la nature immense et vide, au crépuscule; et les deux superbes toiles de M. Harpignies : *Solitude*, *Bords du Rhône*, d'une composition et d'une impression si harmonieuses, où, pour nous servir des termes de M. André Michel parlant de Corot[1], « le souvenir de la réalité revient fidèle et épuré dans une sereine contemplation », se rattachent encore aux peintures précédentes tout en nous amenant aux paysages proprement dits.

On pourrait faire la même réflexion à propos des tableaux de M. J.-C. Cazin, tellement le paysage y est expressif : en eux, plus qu'en n'importe quels autres, se reflètent tout notre sens moderne de la vie, nos inquiétudes et nos rêves. Quelle émotion douce et profonde se dégage de ce *Village d'Artois*, de ces *Errants* couchés dans l'herbe au déclin du jour, de ce *Temps d'orage*, de cette *Cloche* (*souvenir du Zuyderzée*), dressée seule dans le ciel, au bord de la mer — pour sonner quels tristes glas? — de toute l'exposition, enfin, de ce maître si tendre et si mélancolique!

Dans cette note intime sont les paysages à l'huile et au pastel de M. Pointelin, aux Champs-Élysées : *Prés moussus*, *Aube grise*, *Arrière-saison*, *Soir;* ceux aussi de MM. Lucien Griveau, Georges Griveau et Billotte, au Champ-de-Mars; et leur sentiment discret et mélancolique, qui n'est pas fait pour séduire la plupart des visiteurs, mais qu'on sent si vrai, nous va jusqu'à l'âme.

C'était aussi par cet art sobre et sincère que nous touchaient les paysages du tant regretté Maurice Le Liepvre; on verra aux

[1] *Notes sur l'art moderne.*

Champs-Élysées ses deux dernières toiles, simplement intitulées : *Dans les prés*, et l'on en goûtera encore une fois l'impression délicate.

M. Thaulow, on le sait, excelle à peindre la fluidité des eaux baignant les vieilles maisons ; mais jamais il n'avait montré une telle maîtrise que dans cette *Vieille fabrique*, dans cette *Rivière en Normandie* (à l'huile et au pastel), dans ce *Petit pont*, observés le soir ou la nuit, et tout imprégnés de mystère et de vérité.

A côté du peintre norvégien, il faut placer un artiste belge : M. Willaert, dont les paysages de Gand, surtout son *Vieux canal* (*temps gris*), d'une tonalité si fine et si juste, reflètent toute la poésie calme et mélancolique des cités d'autrefois agonisantes.

Au reste, les paysages envoyés par les étrangers, ceux du Nord particulièrement, témoignent presque tous d'une communion intime et profonde avec la nature : c'est le *Canal en ville morte*, le *Canal* (*soleil couchant*), et autres sites élus par M. Buysse, qui rappellent, par leur exécution sincère et caractéristique, les peintures des « Worpswédiens[1] », ces artistes allemands si intéressants et encore inconnus en France ; les vues du *Petit béguinage à Gand*, de M. Trémerie ; le *Vieil Anvers*, de M. Marcette ; — les *Paysages d'Ecosse*, de M. Brown ; ceux de Norvège, de M. Humphreys-Johnston ; les belles marines de MM. Iwill, Mesdag, Hagborg, Kuhstohs, Norton, ces dernières d'une harmonie en gris si lumineuse.

Par contre, d'autres paysagistes aiment à célébrer la gloire du soleil et des couleurs. M. Raffaëlli, lui, reste fidèle à Paris, et, dans la manière qu'on lui connaît, nous donne de vives notations, toutes baignées de clarté, de monuments ou de scènes de la rue. Pareillement, M. A. Lebourg continue à traduire en impressions colorées les effets de matin ou de soleil couchant dans les ports et les canaux de Hollande, ou Notre-Dame de Paris sous la neige.

Versailles, à son tour, et les mélancoliques solitudes de son parc en automne sont évoqués avec une pénétrante poésie par M. Helleu.

On admirera enfin les paysages envoyés par M. Carolus Duran ; frères de celui du Luxembourg, ce ne sont guère que des effets de lignes et de couleurs, mais d'une belle et éclatante impression, et brossés avec une verve extraordinaire.

D'autres noms encore pourraient être cités... Mais il faut se borner.

*
* *

L'homme, après la nature, est l'objet préféré des études de nos peintres, soit isolément, soit dans les scènes de la vie quotidienne.

[1] Groupe d'artistes ainsi appelés du village de Worpswede, entre Brême et Hambourg, où ils se sont fixés.

Ici, plus que jamais, alors qu'il s'agit de l'être dans lequel habite le plus profond reflet de la Divinité, c'est l'expression de l'âme, sous sa forme individuelle, que nous demanderons à l'artiste, et la mesure dans laquelle il y atteindra sera celle de son talent de portraitiste. Que nous importe une plus ou moins grande perfection de métier, une minutieuse exactitude appliquée à faire saillir les objets et à faire chatoyer les étoffes pour le plus grand plaisir de la foule, travail de copiste que le premier photographe venu surpassera toujours! Ce qu'il nous faut, que le modèle soit illustre ou obscur, intéressant ou indifférent, c'est la vision de ce qui constitue réellement sa personne, de ce qui, derrière le masque du visage et des apparences extérieures, nous attache davantage : son être moral et intellectuel. « Tout portraitiste s'érige en confesseur d'humanité », a dit excellemment M. Roger Marx. Et l'idéal serait même que l'artiste pût changer de facture suivant ses modèles, en vue de nous renseigner mieux sur le caractère propre de chacun.

De ces évocations d'âmes, où parfois transparaît toute une vie, combien en existe-t-il aux Salons?

On avait beaucoup parlé à l'avance du *Portrait de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale*, par M. Benjamin-Constant. Nous devons avouer notre déception. Certes, le tableau témoigne d'un grand effort, la facture en est savante (quoiqu'il y ait peut-être quelque chose à reprendre dans le dessin des jambes), le coloris séduisant et somptueux et la tête du modèle supérieurement exécutée; mais à quelle grandeur atteint la représentation de ce vieillard mélancoliquement assis sur un banc au milieu d'un parc? Qui devinerait en lui le prince, le soldat, l'écrivain de haute distinction que l'on sait? L'artiste n'eût-il fait, comme les auteurs de certains portraits historiques d'autrefois, que laisser apparaître le château de Chantilly au fond du tableau, que son œuvre en eût acquis immédiatement une tout autre signification.

Son *Portrait de M. Chauchard*, qui se recommande par les mêmes qualités d'exécution, témoigne d'une profonde observation : on sent l'homme de volonté et d'action dans cette figure calme, au regard fixe et scrutateur.

M. Bonnat portraitiste... est toujours M. Bonnat; ce sont toujours mêmes qualités et mêmes défauts. Est-il donc besoin de décrire son *Portrait de M. Joseph Bertrand, de l'Académie française*, et ne suffit-il pas, pour en donner l'idée, de dire que, par la verve d'exécution, l'acuité de vision dont il témoigne, c'est un des meilleurs portraits de l'artiste?

Où M. Bonnat n'est plus lui-même, c'est quand il nous montre

un *Aigle liant un lièvre;* mais la rudesse de son pinceau s'accuse tellement dans ce tableau aux couleurs voyantes et aux dures oppositions, qu'il faut lui souhaiter de ne plus aborder de tels sujets.

M. Henner reste aussi toujours lui dans ses portraits de *Mlle H. F.* et de *Madeleine M.* aux moelleuses colorations, et, hélas! aussi M. Jules Lefebvre dans ses portraits de *M. le comte B. de C.* et de *Mlle B.*, d'une si froide et si sèche correction.

M. Weerts est toujours d'une méticuleuse précision dans ses petits portraits, parmi lesquels il faut remarquer celui du sculpteur Bernstamm, dans une harmonie de tons blancs; M. Machard, toujours d'une gracieuse habileté; M. de La Gandara, toujours élégant et recherché jusqu'à l'artificiel; M. Boldini, toujours prestidigitateur effarant dans son *Portrait de M. le comte Robert de Montesquiou* précieux et tourmenté comme les vers du modèle, et dans le portrait tapageur de *Mme V. P.*; M. Carolus-Duran, toujours le virtuose que l'on sait dans trois portraits, particulièrement dans celui de sa fille avec ses petits-enfants.

Les portraits féminins et l'*Etude de Bretonne dans les tons sombres* exposés par M. Dagnan-Bouveret sont plus discrets, mais d'un charme combien plus délicat et plus séduisant!

M. Besnard montre dans le *Portrait de Mme A. Daudet*, davantage encore dans le *Portrait de M. L. D.*, ses meilleures qualités de lumineux coloriste, et dans le *Portrait de Mlle L.* de bien jolies et fines harmonies entre la robe, le tapis et les eaux jaillissantes du fond.

M. Aman-Jean, comme à son habitude, enveloppe de douceur et de rêve, de teintes délicates et mélancoliques, ses effigies de femmes, disposées en lignes sinueuses et décoratives.

M. Alexander offre des recherches d'harmonies rares de couleurs et de nuances et nous intéresse. Mais nous lui préférerions le maître en cet art subtil, M. Whistler, dont les œuvres, malheureusement, ne figurent qu'au catalogue : *Vert et violet; Rose et gris* (*le Philosophe*); *Bleu et or* (*nocturne*).

M. Jeanniot et M. Desboutin se montrent plutôt séduits par une recherche incisive du caractère, et c'est aussi, avec une couleur plus chaude, la qualité de M. Charles Cottet.

M. Louis Picard, dans son exposition si variée et, par là, si intéressante, nous donne six portraits (dont celui de M. Dagnan-Bouveret) traités chacun d'une façon différente, mais tous avec une sincérité et un caractère qui décèlent un véritable artiste.

M. Zorn, dans deux portraits, surtout dans celui de *Mme B.*, atteint, comme toujours, à une puissance de trompe-l'œil extraordinaire.

Et, tandis que la sobriété et la distinction font la valeur du *Portrait de Mme R. G.*, par M. Paul Dubois et de ceux exposés par M. Baschet, que la finesse et le charme d'une profonde et riche coloration signalent le portrait de femme de M. Hébert, la largeur primesautière de la touche fait le mérite du *Portrait de Pierre Laurens* par son père, M. Jean-Paul Laurens.

Mais les envois de M. Humbert aux Champs-Élysées, ceux de MM. Guthrie, Simon, Blanche et Boutet de Monvel, au Champ-de-Mars, s'imposent particulièrement à l'attention : du premier, le *Portrait de Mme la comtesse de B.*, de *M. André H.*, d'une vérité d'observation, d'une franchise d'exécution admirable; — du deuxième, un portrait d'homme, sincère et discret, et un de femme, d'une délicate harmonie en gris, égayée par la tache rose d'un coussin; — de M. Simon, des portraits des membres d'une famille groupés dans une chambre et modelés en pleine lumière avec une étonnante *maestria;* — de M. Blanche, des *Portraits dans un intérieur*, d'une tonalité plus assourdie, mais d'une observation non moins vraie, et trois de ces charmants portraits sur fond de ciel ou de paysage, peut-être inspirés de l'école anglaise, mais qui sont cependant d'une facture bien personnelle.

Ceux-ci nous amènent à d'autres portraits d'enfants, d'un genre tout différent, mais peut-être plus délicieux encore dans leur fraîche naïveté : ceux de M. Boutet de Monvel, qui, avec ses aquarelles pour l'histoire de Jeanne d'Arc et des illustrations de récits enfantins, remplissent la salle réservée à son exposition particulière.

Avez-vous remarqué, au cours d'une promenade aux Salons, combien, dans la plupart des portraits qu'on y rencontre, les personnages ont l'air désœuvrés et se détachent sur un fond uniforme, comme devant un objectif de photographe? Cependant, combien ils gagneraient, d'ordinaire, à être « situés » dans leur milieu habituel, combien ils en acquerraient une signification plus personnelle! Aussi, nous aimons particulièrement, aux Champs-Élysées, ce tableau de M. Philibert Vigoureux, qui, tout en étant évidemment un portrait, a pu être, à bon droit, intitulé par le peintre : *la Lecture*. C'est, dans un intérieur sévère, un jeune homme assis près d'une table chargée de livres et lisant attentivement la *Gazette des Beaux-Arts*. Tout concourt à donner l'impression voulue : le dessin probe et accentué, une coloration discrète et un peu sourde; et cette recherche du caractère, à laquelle nous attachons tant de prix, sans compter des qualités excellentes de facture, fait de cette œuvre un des meilleurs portraits des Salons.

Nous ferons les mêmes éloges à l'excellent portrait *Dans l'atelier*, de M. Béronneau.

Et nous signalerons encore, aux Champs-Élysées, les bons portraits ou études envoyés par M[lle] Ehrmann (*Portrait d'une prieure bénédictine*); M[lle] Maximilienne Guyon, MM. Maxence (*Portrait de petite fille*, d'une science et d'une délicate harmonie des plus remarquables); Lynch (*Portraits de deux enfants*); Jules Aviat, L.-E. Fournier (*Portrait de M. Gaston Deschamps*), Soyer; et, parmi les dessins et pastels, ceux de M. Renouard, M[lle] Julliot, M[lle] Mulliet, les études et croquis pleins de caractère de MM. Berton, Bourdelle, Piet, de La Gandara, Morren, Mathey, Kœnig, et particulièrement les *Paysans vendéens* de M. Milcendeau.

*
* *

Les peintures où, avec une étonnante virtuosité de pinceau digne de son modèle Frans Hals, mais qui ne nous suffit pas et qui n'est pas exempte de sécheresse, M. Roybet représente le géographe allemand *Philippe Cluvier* et un *Porte-étendard* dans le genre de ceux qu'on voit dans les tableaux des corporations du maître hollandais au musée de Harlem; — les portraits de femme de même genre et d'une harmonie de couleur séduisante, où M[lle] Juana Romani se montre l'égale de son maître Roybet; — les *Lansquenets*, d'une si franche et si juste coloration, dans un paysage, de M. Burnand; — l'excellent petit tableau de M. F.-H. Morisset, représentant un *Aquafortiste* dans son atelier, appartiennent plus à la peinture de genre qu'à celle de portrait.

Dans cette catégorie des scènes de mœurs, deux œuvres, aux Champs-Élysées, se détachent entre toutes : le tableau du peintre belge, Alexandre Struijs, *Consoler les affligés*, suite, pour ainsi dire, de la série déjà exposée ces dernières années : *la Visite au malade* et *le Viatique*. Cette nouvelle œuvre (qui, d'ailleurs, date de plusieurs années et a été exposée à Berlin, où elle a obtenu la grande médaille d'or, puis à Anvers, où lui fut décernée la médaille d'honneur) n'est pas moins forte ni moins pathétique que les précédentes dans sa simplicité dénuée de toute emphase. C'est, dans une modeste chambre, un vénérable prêtre essayant de consoler une pauvre femme qui sanglote, le visage caché dans ses mains. Nous renonçons à dire l'émotion qui se dégage de cette œuvre : c'est là de l'art très noble, très grand, et si nous ajoutons que la peinture n'a pas moins de solides qualités matérielles que d'expression, l'on concevra que nous ne marchandions pas notre admiration à une œuvre aussi magistrale.

Cousant la voile, de M. Sorolla y Bastida, peintre espagnol, est d'une couleur et d'une impression toutes différentes. Tout est vie et lumière et gaicté dans cette grande toile où, sous une ton-

nelle fleurie et ensoleillée, au delà de laquelle, par la porte ouverte, on aperçoit au loin la mer bleue, des femmes, tout en bavardant et en riant avec des pêcheurs qui les regardent, cousent une grande voile blanche étendue à terre et dans les plis de laquelle se joue le soleil. La vérité de l'observation, la justesse du rendu des personnages et des choses sous les reflets de cette lumière éclatante, enfin une habileté et un *brio* de facture extraordinaire, font de ce tableau une œuvre absolument merveilleuse.

Mais le soleil et la jeunesse passent vite, et voici, contée par M. Wéry, la mélancolie des *Dernières lueurs* : un vieux pêcheur contemplant, du haut d'une butte où il est assis, la promenade des marins, le soir, sur les quais du port rempli de bateaux aux voiles dorées par le soleil couchant. Mélancolie du soir de la vie, mélancolie des beaux jours à leur déclin, mais baignées pourtant du calme qui suit les existences et les journées bien remplies, sont exprimées là avec un accent pénétrant.

Pourquoi ne trouvons-nous pas semblable émotion dans les scènes où M. Cottet nous retrace la vie des travailleurs de la mer avec un si vigoureux talent de coloriste? La sincérité qu'il y met, l'acuité de caractère qu'il leur donne nous en dédommagent d'une certaine façon, mais sans nous la remplacer entièrement.

Mêmes réflexions se pourraient faire devant le tableau, également robuste et coloré, de M. Brangwyn : *les Moqueurs*, où nos yeux et notre goût artistique sont plus intéressés, plus touchés que notre âme.

La vérité de l'observation et du rendu tirent également hors du commun le petit tableau des *Marguilliers*, par M. Simon, où la recherche du caractère est poussée jusqu'à l'extrême, et qui se distingue par les mêmes qualités d'ambiance, de modelé dans l'air et la lumière que ses portraits admirés précédemment.

C'est à notre cœur, au contraire, que s'adresse la sombre peinture de M. Bilbao, « *Triste Antesala* », où, sans fausse déclamation, nous est montrée la misère triste et résignée de pauvres gens attendant dans un bureau de mont-de-piété. Puis, la *Paix* d'un jardin de cloître et, du même coup, de la vie monastique est tendrement évoquée à nos yeux par M. Duhem, et le recueillement et l'intimité des églises par M. Sabaté (excellent *Intérieur de Saint-Germain-des-Prés*), par Mme Osgood et par M. Jules Petit.

Les travaux des champs sont retracés dans leur poésie ou leur grandeur par MM. Jules Breton dans sa *Moisson des œillettes*, effet de soir aux douces colorations comme le maître de Courrières aime et excelle à en peindre; Lhermitte dans *la Fin de la journée*, *le Champ aux oies* et *la Fenaison*, et dans ses beaux et vigou-

reux fusains; Roll (qui a envoyé aussi un poétique *Coucher de soleil*), dans son superbe *Labour*, atteignant, malgré les petites dimensions du cadre, à une grandeur presque héroïque; Debat-Ponsan, dans *le Sillon;* H.-E. Delacroix, dans la *Gardeuse de dindons*.

L'art de M. Muenier est toujours fin et charmant, sans mièvrerie ni fadeur, surtout quand il nous montre des enfants groupés dans l'herbe autour d'un vieux curé ou, comme cette année, autour d'une bonne grand'mère qui leur raconte une histoire merveilleuse; et si ses *Chemineaux*, arrêtés le soir au bord d'une rivière pour s'y désaltérer, n'ont rien de farouches vagabonds, combien le paysage alentour est délicieux!

La grâce souriante des formes féminines dans la lumière, qui a toujours séduit M. Raphaël Collin et M. Aublet, émane, comme les années précédentes, de leurs tableaux, surtout de l'*Intimité* du premier.

Par contre, ce n'est certes pas pour leur séduction, mais pour leur caractère que nous louerons les sombres toiles de M. Evenepœl, *Ouvrier de la Seine* et autres, et de M. Frédéric : *Trois sœurs*, *le Tisserand*, etc. Et nous distinguerons encore dans cette quantité de tableaux les excellents *Intérieurs* de M. Pieters, qui continue heureusement la tradition des petits maîtres de son pays; ceux de M. Paul Thomas et de M. D. Lucas; *l'Enfant malade*, de M. Wilhelmson; la *Danse au biniou*, pittoresque et colorée de M. Chetwood-Aiken; *Sauvetage en pleine mer*, de M. Tattegrain; *Avant la corrida*, de M. Zo; *les Las*, de M. Adler; *le Mur des Juifs, à Jérusalem*, par M. Hunter; *les Suspects* (des Sœurs de charité fusillées dans une étable où elles s'étaient réfugiées), par M. Laurent-Desrousseaux; les *Communiantes*, de M. Henri Royer, et celles de M. Triquet; *le Dîner à l'asile des enfants*, par M. Dierckx; *la Lettre*, par M. P.-H. Flandrin; *Devant les reliques*, par M. Buland; *le Premier vendredi du mois*, par M. Delbeke; *le Saint Sacrement*, par M. Peña; *Liseuse*, par Mlle Carpentier; *le Rapt*, par M. Checa; *Nos Alpins*, par M. Loustauneau; *Convoi de prisonniers, souvenir de Sibérie*, par M. Price; — au Champ-de-Mars, *le Laboureur et ses enfants*, d'une excellente observation, par M. David-Nillet; les *Intérieurs* de M. Lomont et de M. Boulard; *Femme à sa toilette*, de M. Tournès, et autre de M. Lerolle; *Détresse*, par M. Perrandeau; *En rouge et noir*, de M. Marsh; les épisodes de courses de taureaux notés au pastel par M. Lunois, et surtout les merveilleuses aquarelles, croquis d'Espagne, par M. Daniel Vierge.

Enfin, M. Dinet, avec des couleurs d'un éclat extraordinaire, M. Girardot, avec des tonalités plus fines et non moins lumineuses.

et M. Alfred Pâris, nous paraissent retracer le mieux les scènes et les aspects de l'Orient, de cette terre de soleil, de sang et de volupté, où il semble que Mme Abran soit allée étudier sur place ses *Tigre et tigresse*.

Et, en terminant, nous nous arrêterons pour charmer nos yeux, aux Champs-Élysées, devant les massifs de glaïeuls en plein soleil, si savoureusement peints par M. Quost, et, au Champ-de-Mars, devant les violettes et les roses si fraîches, on pourrait presque dire si parfumées, peintes à l'aquarelle par Mlle Ruth Mercier.

LA SCULPTURE

Concourant d'abord, comme la peinture, à la décoration des édifices religieux ou civils et faisant, pour ainsi dire, partie intégrante du monument, la sculpture, en s'affranchissant, à son tour, de cette subordination à l'architecture, en devenant, à l'imitation de la peinture devenue tableau de chevalet, de la sculpture « de morceau », a perdu sa base, sa direction, et, désorientée, déséquilibrée, est vite tombée, elle aussi, dans la fabrication, dans les vulgarités ou les mièvreries de l'anecdote banale, sentimentale ou grivoise, dans une copie servile où trop souvent le moulage sur nature tient lieu d'étude directe et approfondie. Les idées et les sujets faisant défaut de plus en plus, chaque année nous ramène les mêmes figures, les mêmes femmes contournées en des attitudes tragiques, lascives ou simplement niaises, que l'artiste, après coup, a intitulées au petit bonheur : *Vénus*, ou *Diane*, ou *Premier trouble* (c'est le titre, cette année, d'une femme qui court!), ou *Fleur d'été*, ou *Printemps*. Néanmoins, le mouvement toujours croissant qui pousse aujourd'hui la sculpture vers le sentiment décoratif et la ramène ainsi à ses origines et à ses vraies destinées ; l'heureuse réaction aussi, manifestée en recherches passionnées de caractère et d'originalité dans le mouvement et l'expression, contre l'habileté de cette statuaire léchée et poncive que nous avons trop vue, sauveront, espérons-le, notre école de la fadeur et de la décadence où est tombée, par exemple, l'école italienne.

M. Rodin est un immense génie : c'est ce que proclament à l'envi et sans cesse un chœur de bruyants admirateurs, d'autant plus empressés, semble-t-il, que l'œuvre doit trouver plus de contradicteurs, qu'il est plus nécessaire d'en voiler les défauts sous des jonchées de fleurs, d'étouffer les critiques sous de retentissantes exclamations. L'excommunication majeure est prononcée contre quiconque ne loue pas sans réserves, et, le snobisme aidant,

on réussit assez à imposer, sinon l'admiration sans bornes, du moins une sorte de respect.

Cette année particulièrement, la trompette a résonné et l'encens a fumé autour du monument de *Victor Hugo* exposé au Champ-de-Mars. Le poète est assis sur un rocher que vient battre l'Océan, et, tandis que sa main étendue semble contenir les flots, il prête l'oreille — avec un geste assez trivial — aux voix sublimes qui en montent. Celles-ci sont personnifiées par deux figures de femmes apportées par la vague, l'une planant et clamant au-dessus de sa tête, l'autre se dressant plus caressante derrière lui.

Comme ensemble, comme impression générale, l'œuvre est d'une grande allure, et, à notre avis, c'est ainsi qu'il faut l'envisager et la louer : sauf la figure de Victor Hugo, saisissante d'expression, le monument, malgré la *maestria* de métier qu'il révèle, est d'une exécution trop vague, trop sommaire, pour que nous consentions à y voir toutes les belles choses qu'on nous y indique, à y admirer, par exemple, autrement que pour son original mouvement de lignes, comme « une des plus glorieuses œuvres sorties du cerveau d'un artiste », la muse planant, cette ébauche informe exposée l'an dernier à part et dont on ne craignait pas d'écrire alors que « depuis la Grèce jamais, jamais il n'avait été donné à la joie des hommes qu'ils admirent une œuvre d'art aussi parfaite, aussi harmonieuse ». Mais ces éloquents commentateurs n'admettent pas qu'on traite de maquette cette « sublime œuvre » et nous le signifient avec une belle indignation. Souhaitons à M. Rodin de ne pas se laisser griser par tant de phraséologie et de ne pas pousser jusqu'à l'incohérence son louable désir de réagir par une sculpture expressive contre la froide et mécanique correction des praticiens, son légitime amour de l'originalité et du « non vu ».

On trouvera au premier étage du même palais, dans le Salon bleu, avec des œuvres de Mlle Camille Claudel — un curieux groupe de *Causeuses*, en jade, et une merveilleuse petite statuette pétrie d'observation et d'esprit : *Croquis d'amateur*, — d'autres œuvres de M. Rodin : une *Cariatide tombée portant sa pierre*, une colonne du *Songe de la Vie*, et de petits groupes : *Songe*, *l'Amour et Psyché*, marbres lumineux, comme voilés de rêve, où triomphe d'une façon séduisante sa science d'exécution.

N'en déplaise à ceux qui ont l'enfantine manie d'exalter toujours quelqu'un aux dépens d'un autre, M. Bartholomé ne disparaît pas dans le rayonnement de M. Rodin, et la réalisation en pierre d'une partie de son *Monument aux morts*, destiné à être érigé au Père-Lachaise, nous a fait retrouver la même profonde émotion ressentie, il y a deux ans, à ce Salon, devant la maquette de cette

œuvre vraiment « sublime » et de tous points belle, celle-là.

La Douleur est encore symbolisée, par M. Escoula, dans une délicate et expressive figure de femme accablée sous sa tristesse et apportant des fleurs sur un tombeau.

Un autre monument funéraire, au Champ-de-Mars, attire l'attention : celui d'Alexandre Dumas fils, représenté couché, vêtu de sa robe de travail et les pieds nus avec, derrière sa tête, une grande — peut-être trop énorme — couronne de lauriers. L'œuvre, simple et touchante, porte, comme toutes celles de M. de Saint-Marceaux, la trace d'un talent sincère et délicat.

Le Maréchal Canrobert revit, l'air héroïque, le bâton de maréchal fièrement appuyé sur la hanche, dans une bonne statue du sculpteur Lenoir; *le Général de Miribel* dans une autre de M. Marquet de Vasselot, qui donne aussi une statuette du peintre *A. de Neuville*, et M. Granet expose un heureux projet de monument à *Alfred de Musset*, qui attend depuis si longtemps sa statue.

Parmi les tentatives les plus originales de ce Salon du Champ-de-Mars se détachent les œuvres de M. Pierre Roche — une jolie fontaine en marbre et pierre, un mascaron très décoratif en grès et plomb, une statuette du *Dieu Mars* — et les deux envois de M. Charpentier : dans la pénombre silencieuse d'un coin retiré du Salon, un *Narcisse*, exécuté en grès, penché au-dessus d'un bassin et y mirant ses formes sveltes; puis, au milieu du jardin, un grand mur en briques de grès flammés où est retracé, sans doute pour une Maison du peuple quelconque, le travail des *Boulangers*, en belles couleurs chaudes et harmonieuses, à la façon des frises des Archers et des Lions du palais de Darius qu'on voit au Louvre.

La vie des ouvriers est rappelée encore dans le bas-relief des *Mineurs* et dans une allégorie d'*Anvers* (*buste de débardeur*) de M. Constantin Meunier, avec cette synthèse robuste et expressive, pour ainsi dire hiératisée, qui ont fait surnommer à bon droit l'artiste le Millet de la sculpture.

Moins calme est son compatriote, M. Jef Lambeaux; son groupe en bronze intitulé : *Vengé*, rappelle toute la fougueuse énergie de sa fontaine de Salvius Brabo, à Anvers.

Non moins robuste et presque flamand aussi dans son exubérance de vie se montre M. Dalou dans son groupe en bronze, *Triomphe de Silène*, mais nous lui préférons encore l'art plus sobre et aussi vigoureux de ses bustes, d'un caractère si intense, entre autres celui de *M*[e] *Cresson* et son *Etude de paysan*.

La douceur d'un rêve calme et pur émane, au contraire, des charmants bustes de Bretonnes de M. Agathon Léonard et de M. Vernhes, qui ont envoyé aussi, le premier une belle et expres-

sive statue du *Désespoir* et un joli buste d'enfant, le second de délicates statuettes en cire colorée.

Et tandis que le mystère de l'expression s'allie d'une façon parfois troublante à la recherche de la forme originale dans les fantaisies de M. Mars-Vallett, de M. Bourdelle, et dans les figures de M. Fix Masseau; tandis que M. Ringel d'Illzach essaie de traduire en bustes de cire les *Symphonies* de Beethoven, un art plus pondéré, plus classique et plus sûr a guidé M. Hahn dans une excellente statuette d'*Adam*, qui fait songer aux créations des vieux maîtres allemands et italiens de la Renaissance.

Signalons enfin le buste de jeune fille en bois, ivoire et or de M. Dampt; puis, les statuettes en bronze de M. Cordier, les bons bustes de Mlle Carpeaux, de MM. Vallgren, de Niederhausern-Rodo, Schnegg, Lefèvre, Devillez, Carl, Le Dru, Orléans, Jacques, et les animaux de M. Dixon.

*
* *

La quantité des marbres et des plâtres est plus grande aux Champs-Élysées et les œuvres habiles y abondent; mais, là aussi, nous ne nous arrêterons qu'aux productions significatives; et elles sont assez rares.

Plusieurs monuments commémoratifs se détachent gravement parmi ce peuple agité de statues. C'est d'abord le *Tombeau de Mme Carvalho*, par M. Antonin Mercié, tout enveloppé de douceur: une stèle où une blanche figure féminine apparaît, presque immatérielle, semblant prête à s'envoler dans les pures hauteurs, après avoir abandonné à ses pieds sa lyre enguirlandée de roses.

M. Puech est l'auteur d'un monument à Leconte de Lisle: la muse de l'immortalité, les ailes toutes droites, s'envole vers le ciel emportant, d'un superbe geste, dans les plis de son voile, la figure du poète, près de laquelle sa main dresse un rameau d'or.

Pour Guy de Maupassant, un autre fin et délicat artiste, M. Raoul Verlet, a imaginé de placer, en une ingénieuse composition, au bas du buste (encore absent) de l'auteur d'*Une Vie*, une jeune femme tenant un de ses romans à la main et rêvant mélancoliquement, la lecture achevée.

Après ces trois œuvres de premier ordre, il n'y a plus guère à glaner dans le domaine de la grande sculpture décorative. Le *Monument élevé à la mémoire des soldats français à Madagascar* ne nous plaît qu'à moitié, malgré ses mâles qualités, à cause des figures accolées qui le terminent disgracieusement et lourdement. Le *Tombeau d'un enfant*, par M. Soulès, est rempli de talent et d'un sentiment décoratif remarquable, mais bien pompeux pour sa

destination. La statue agenouillée de *S. E. le Cardinal Guibert* (pour la basilique de Montmartre), avec ses draperies excellemment traitées, par M. Louis-Noël; celui du *Cardinal Bernadou*, par M. Peynot; le monument de *Lazare Schwendi, importateur des cépages de Hongrie en Alsace*, par M. Bartholdi; les figures de *Charette*, par M. Gaucher; de *Mme Vigée-Lebrun*, par M. Saulo, sont aussi à retenir.

Après avoir dû être si sévère pour les peintures de M. Gérôme, il nous est agréable de louer sans réserve ses deux sculptures : *Bonaparte, entrée au Caire*, et *Bonaparte, buste*. La première, une statuette qui représente le vainqueur à cheval s'avançant sur un sol jonché de lauriers, est une merveille de pittoresque jusque dans ses moindres détails. L'autre, un simple buste du héros, coiffé du grand chapeau de général du Directoire, l'air fatidique et sombre, est peut-être encore supérieure, par son beau caractère.

Les sujets religieux sont des plus rares à la sculpture; seuls, un *Christ au Jardin des Oliviers*, par M. Vallet; un gracieux *Saint Antoine de Padoue recevant le don de la parole*, par M. Cabuchet; un *Saint François-Xavier prenant congé de saint Ignace*, par M. Besqueut, d'autres envois de MM. Cullet et Bogino, nous ont séduit.

Les sujets tirés de la Bible ne sont pas non plus très nombreux. Après le *Job* de M. Desruelles, déjà vu l'an dernier et exposé aujourd'hui en marbre, nous admirerons surtout la saisissante composition en haut-relief de M. Sicard : *Agar*, agenouillée près du cadavre de son fils, puis le groupe original et plein de fortes qualités où M. Icard nous montre *les Vierges folles*, arrivées trop tard, se désespérant et frappant à la porte fermée.

C'est aussi par un talent vigoureux que M. Theunissen nous avait plu l'an dernier dans son monument de la défense de Saint-Quentin; son *David* de cette année, d'ailleurs joli, eût gagné à porter la trace de cette virilité. L'*Adam et Ève* de M. Brenner et l'*Ève* de M. Brou témoignent d'une observation et d'une science sérieuses.

La mythologie et la fantaisie, qui sont prétextes si faciles à masquer le vide des idées, tentent davantage nos artistes. Dès l'entrée, le groupe équestre en bronze de M. Falguière nous accueille : *le Poète*, une lyre en main et les yeux inspirés, chevauche Pégase, qui s'enlève, en éployant ses ailes, pour l'emporter dans l'infini. L'exécution en est sans doute magistrale (quoique le coursier paraisse bien lourd); avouons pourtant que cette banale allégorie nous laisse assez froid.

Nous préférons de beaucoup le bel *Orphée* que M. Mélin repré-

sente jouant de la lyre et charmant les animaux féroces : le mouvement souple de la panthère qui, les yeux mi-clos, se coule onduleusement entre ses jambes, est admirablement rendu et caressant comme les sons qui s'échappent de l'instrument merveilleux. *La Désespérance* de M. Captier, qui réapparaît cette année en marbre, nous touche de nouveau par la profonde expression de tristesse de tout son corps et vaut bien mieux que *la Fatalité* du même auteur, qui s'imagine, sans doute, être pleine de philosophie tragique, mais n'est que déclamatoire.

Arrivons aux reproductions de la réalité transcrite par une main d'artiste tout ensemble sincère et caractéristique. *La Pesée*, de M. A. d'Houdain, trois hommes dont les corps s'inclinent ensemble, appuyant sur un levier pour déplacer un quartier de roche, et dont les muscles se tendent sous l'effort, mérite d'être citée d'abord : par l'impression de force extraordinaire qui s'en dégage, par la science du modelé qui s'y manifeste, ce groupe est une des meilleures œuvres du Salon.

Le *Potier*, de M. Hugues, admiré autrefois en plâtre, est une de ces figures séduisantes où la réalité est rendue à la fois avec pittoresque et sobriété; et nous louerons encore pour leur vérité la *Faneuse*, de M. Boucher; *le Bûcheron*, de M. Bloch, grande statue en bois (que ne se sert-on davantage de cette matière si expressive?); *le Supplice de la croix*, de M. Loiseau-Rousseau; *le Soir* (paysan assis sur son cheval), par M. Tourgueneff; le *Faucheur*, de M[lle] Monginot; la *Laveuse*, de M. Choppin; *l'Homme au serpent*, de M. Laurent; *l'Homme aux loups*, de M. Jacquot.

Mais autrement tragique que ce dernier est le bas-relief de M. Frémiet destiné au Muséum : digne pendant de celui des *Orangs-Outangs* exposés en 1895, il nous montre un *Homme de l'âge de la pierre* revenant d'une chasse à l'ours : la bête fauve, percée d'un épieu, gît inanimée, et le farouche chasseur s'éloigne, emportant par les oreilles un petit ourson qui crie et se démène comme un beau diable. La vie qui palpite dans le corps du jeune animal, l'abandon flasque, au contraire, du corps gigantesque de la bête morte, sont saisis sur le vif, rendus avec une vérité qui fait de cette œuvre une des plus magistrales du Salon.

Après M. Frémiet, M. Gardet excelle à représenter la sauvage grandeur des fauves; son *Lion* (inachevé, il est vrai), s'il n'a pas le dramatique de l'émouvant *Combat de panthères* de l'an dernier, est néanmoins superbe. On regardera aussi avec intérêt le petit *Eléphant aux prises avec un crocodile*, de M. Navellier; les *Ours des cocotiers* se querellant, de M. Riché, et le groupe en faïence colorée, *Poule et couleuvre*, de M. Virion.

Restent les statuettes, les médailles et les bustes, mais l'espace nous manque, et nous avons hâte d'arriver à l'Architecture pour signaler au moins les excellents relevés de fresques faits à Mistra par M. Yperman; les restaurations de Pergame, par M. Pontrémoli; — dans la section de gravure, les magistrales estampes au burin de MM. Patricot et Sulpis; les merveilleuses gravures sur bois de MM. P. Gusman et Léveillé; et, au Champ-de-Mars, où est spécialement mise en valeur l'estampe originale, les eaux-fortes de MM. Béjot, Helleu et Kœpping; les lithographies de MM. Dulac, Carrière, Jeanniot, Lunois, Rivière; les bois du regretté Henri Guérard; les estampes en relief de M. Pierre Roche.

Enfin, mentionnons, dans la section des objets d'art, de plus en plus riche et intéressante, surtout au Champ-de-Mars, les vases exquis de M. Gallé; les verres soufflés de M. Kœpping; des grès, des porcelaines, des céramiques, des étains, des émaux, des tapisseries, des reliures, des bijoux, des meubles, des poteries à reflets métalliques, des étains, etc.

Nous garderons de cette visite aux Salons une impression très mélangée : impression de tristesse et de regret, en voyant beaucoup de talent gaspillé en productions sans grandeur ni portée, en constatant aussi une somme de médiocrités que l'institution des Salons ne fera qu'accroître; impression consolante aussi, pourtant, à la vue de tant de recherches intéressantes et d'efforts sérieux dans tous les sens où peut se manifester la personnalité artistique. Souhaitons-en, pour la plus grande joie de nos yeux et de nos cœurs, l'éclosion et le triomphe en des œuvres toujours plus idéales, plus caractéristiques et plus sincères.

Auguste Marguillier.

LA LITTÉRATURE D'IMPRESSION

M. PIERRE LOTI

Supposons que M. Pierre Loti me soit parfaitement inconnu, que je n'aie lu aucune de ses œuvres, que je ne sache rien de sa personne et de sa vie. Je voudrais, à l'aide de son dernier livre, *Ramuntcho*, chercher les éléments principaux et le caractère général de son talent, le secret de son charme et les causes de notre sympathie. C'est là un petit essai de discernement ou plutôt d'analyse littéraire, au vrai sens du mot, qui peut ne manquer ni de précision ni d'un certain intérêt.

Ramuntcho (Raymond ou Ramon) nous transporte avec lui au pays basque. Et c'est tout de suite, grâce à la magie des peintures, au sortilège de la phrase et des mots, une vision première, une « ouverture », où le paysage et la saison nous apparaissent, comme le décor animé, le cadre vivant et sensible de l'action. M. Pierre Loti est donc tout d'abord un peintre excellent de la nature. Il l'aime, il la voit et il la respire : elle entre en lui par tous les pores; elle le baigne et l'enveloppe de tous les côtés. L'auteur de *Ramuntcho* est un paysagiste incomparable. Je me souviens de Jean-Jacques Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand et de la bonne George Sand. Depuis eux, la description a sévi dans notre littérature fatiguée; les descriptifs, — il est si facile de décrire à peu près, ou de remplacer un tableau par un inventaire, — nous ont inondés. Mais ici c'est toute autre chose. On ne sent ni l'artifice ni le procédé : c'est vraiment un frisson de l'âme du peintre qui fait à son tour frissonner la nôtre. Je ne crois pas qu'on ait jamais eu le regard plus clair ou plus profond et plus attentif au spectacle des choses, l'oreille plus fine et plus ouverte à leurs harmonies. Ce sont les yeux, toujours éveillés, l'oreille subtile et frémissante du sauvage, avec la richesse infinie de leurs sensations.

« Les tristes courlis annonciateurs de l'automne venaient d'apparaître en masse dans une bourrasque grise, fuyant la haute mer sous la menace des tourmentes prochaines... Sur les campagnes pyrénéennes, toutes de broussailles ou de grands bois, les mélancolies des soirs pluvieux d'arrière-saison descendaient lentement,

enveloppantes comme des suaires, tandis que Ramuntcho cheminait par le sentier de mousse, sans bruit, chaussé de semelles de corde, souple et silencieux dans sa marche de montagnard. »

Et un peu plus loin :

« La nuit tombait tout à fait, hâtive ce soir, à cause des voiles sombres accrochés aux grandes cimes... De longues nuées dérangeaient les perspectives; toutes les distances, toutes les profondeurs étaient devenues inappréciables, les changeantes montagnes semblaient avoir grandi dans la nébuleuse fantasmagorie du soir. »

Et voici que les yeux, toujours luisants, de M. Pierre Loti continuent à briller et à voir jusque dans les ténèbres. Nous approchons d'Etchézar, la paroisse de Ramuntcho, avec ses maisons disséminées et son clocher massif. Le soir et la nuit descendent en nous, peu à peu, accompagnés par le chant, déjà endormi, d'une phrase musicale et mélancolique. Notre vision de tout à l'heure se prolonge et s'achève en rêverie. Ce sorcier qui savait peindre avec des mots nous berce maintenant et nous enchante avec des sons. Peu à peu, à chaque page, à chaque pas, les lignes du paysage se sont amorties et fondues, leurs teintes se décolorent, le profil des hautes montagnes va disparaître ou s'atténuer à l'horizon, la paix crépusculaire nous pénètre et nous envahit...

Où donc ce voyant et ce rêveur étrange qui nous associe à sa vision et à son rêve a-t-il appris le mystère des choses, le secret du jour et de la nuit, de la lumière et de l'ombre, des voix et du silence de la nature. Ce n'est pas dans les livres, assurément. Ce ne peut être qu'au sein même de la nature dont son âme, restée malgré tout naïve et enfantine, s'est accoutumée délicieusement à se faire le miroir ou l'écho... Il voit tout, même la nuit, et il entend tout, même le silence. Ce n'est pas non plus dans les villes qu'on apprend à voir et à écouter les choses de cette façon. L'auteur de *Ramuntcho* n'est point un homme de lettres ou un homme de plume proprement dit : je ne le vois pas installé à une table de travail pour abattre de la copie; ce n'est pas un homme des villes, un sédentaire et un casanier. C'est donc un ignorant et un nomade. Ne me dites pas qu'il est lieutenant de vaisseau, toujours en voyage ou en partance sur une mer de songe, qu'il a commandé le *Javelot*, à l'embouchure de la Bidassoa : je l'aurais deviné, — ou à peu près.

On a dit de Lamartine :

Lamartine, ignorant, qui ne sait que son âme.

On pourrait en dire autant de M. Pierre Loti. Et cependant cette âme d'artiste, songeuse et privilégiée, n'est pas si différente de la nôtre. Elle a subi le choc douloureux de la vie : elle nous en donne

l'émotion et le contre-coup. Elle est, on s'en aperçoit tout de suite, très impressionnable et très tendre. Oh! qu'elle est loin, à mille lieues, de cette impassibilité, réelle ou prétendue, que, paraît-il, et d'après une certaine école, le véritable artiste doit avoir ou se donner! Comme elle est étrangère à cette ironie distinguée qui apprauvit et décolore si souvent l'imagination après avoir tari la sensibilité! Elle a gardé un fond de bonté naïve : elle s'intéresse à la vie et à la destinée des humbles; elle ne méprise pas leur condition chétive dont elle sait, journée par journée, le détail précis; elle s'émeut de leurs souffrances qu'elle ne juge pas indignes d'être racontées; elle s'attendrit et nous apitoie sur leur infortune.

Vous trouverez, par exemple, dans le *Ramuntcho* de M. Pierre Loti la même effusion de pitié que dans les *Pauvres gens* de Victor Hugo. Elle y est encore plus profonde et plus émue, parce qu'elle est plus simple, moins éclatante, moins chargée de rhétorique ou de poésie. C'est la nature, toujours la nature, qui a donné à M. Pierre Loti cette compassion. La nature, égalitaire et maternelle, où le brin d'herbe vit de la même sève que le grand arbre, où l'hysope vaut le cèdre, est un bon évangile de sympathie et de charité. Les personnages auxquels M. Pierre Loti s'intéresse et nous attache dans son livre sont de petites gens, des gens de rien. Nous ne retrouvons plus, — heureusement, — les héros un peu fatigués et monotones du roman moderne, parisien, provincial ou cosmopolite, dans leur décor éternel. Ceux-là, l'auteur de *Ramuntcho* les connaît sans doute et il les a vus, comme un autre, mais il n'en veut pas. Ceux qu'il peint, ce sont des indigènes, qui sont bien les fils d'une race et les habitants d'une contrée; des naturels, qui ont la voix, l'accent, le costume et le caractère de leur pays; des Basques, de vrais Basques, regardés sur place et non pas dessinés de fantaisie : des *polotaris*, des contrebandiers, deux enfants de là-bas, Ramuntcho et Gracieuse, dont l'amour a fleuri naturellement, comme un arbuste de leurs montagnes au soleil de mai.

M. Pierre Loti ne procède pas de Bernardin de Saint-Pierre, que peut-être il n'a point lu, mais il le rappelle. Il est, lui aussi, avec une palette plus riche que celle de son devancier, un peintre merveilleux de la vie locale. L'entrée à l'église, le jour de la fête de la Toussaint, au village d'Etchézar; la paroisse, « avec ses grands vieux murs farouches percés tout en haut seulement de minuscules fenêtres, avec sa couleur de vétusté, de poussière et de soleil »; puis, la sortie de la messe; puis, dans la journée, après vêpres, la partie de *blaid* avec le gant d'osier et les six champions choisis, divisés en deux camps; puis, la cidrerie où s'attablent les

contrebandiers et les joueurs de pelote; puis, le fandango du soir, qui « tourne, tourne au clair de la lune nouvelle dont les cornes semblent poser là-haut, sveltes et légères, sur la montagne énorme et lourde » : tous ces tableaux, où il n'y a pas trace de genre, sont une joie et un charme pour les yeux.

Ne croyez pas qu'il soit si facile ni si commun de faire de la couleur locale de cette qualité-là. Tant s'en faut.

Béni soit Dieu ! les gens d'esprit
Ne sont pas rares cette année...

Nous ne manquons pas de gens d'esprit ni de gens habiles parmi ceux qui savent ou qui veulent peindre, la plume à la main. Le faux Chateaubriand n'a pas cessé d'être à la mode, avec des oublis et des retours, depuis 1802, et les procédés élémentaires en sont d'un usage assez courant. On nous a barbouillés et saturés de couleur locale. Nos romanciers descriptifs badigeonnent agréablement ici ou là, mais leurs peintures ne sont guère qu'un trompe-l'œil dont l'illusion ne dure pas ou qu'une photographie enluminée et insuffisante. M. Pierre Loti, qui est tout le contraire d'un barbouilleur, a gardé pour lui sa manière et son secret; il est à peu près le seul de ces peintres qui ait pour appuie-main une baguette magique. Les autres, avec leurs toiles brossées de chic ou leur ingénieuse contrefaçon, nous donnent rarement l'impression du vrai. Les évocations de M. Pierre Loti sont autrement fidèles et saisissantes, sans doute parce que l'impression qu'il a reçue des choses a mis dans ses yeux une image plus nette et a laissé dans son âme sonore un souvenir plus vibrant.

Ce n'est pas lui non plus qui a besoin de *l'écriture artiste*, multicolore et bariolée. Il se sert des mots de tout le monde, mais il les emploie différemment. Si personne n'écrit comme lui, c'est que personne, je crois, ne songe moins à écrire, à s'appliquer. On a voulu voir un artifice, une coquetterie inconsciente ou préméditée dans cette manière naïve et négligée en apparence de s'exprimer. Il me semble qu'on s'est trompé en prenant, comme il arrive quelquefois, l'effet pour la cause. M. Pierre Loti « s'exprime » en effet, je veux dire qu'il se raconte lui-même, non pas avec une ignorance, mais avec une insouciance absolue de l'art d'écrire. Il laisse, comme un enfant, comme un primitif, parler sa mémoire, aller son imagination, couler avec un bruit harmonieux le ruisseau de sa pensée, courir ou flotter le nuage de son rêve... De là, un style personnel, indéfinissable, qui ne trahit et ne permet aucune imitation, ne montre aucun effort, ne révèle ou ne cache aucun procédé. Supprimez un mot que l'auteur n'a pas cherché,

mais qui lui est venu, et la phrase perd sa couleur; déplacez un mot, elle perdra son harmonie : vous n'aurez plus les mêmes sensations. Voulez-vous un exemple? En voici un que je ne me permettrai pas de commenter; je n'oserais pas.

« Le fandango tourne et oscille sur un air de valse ancienne. Tous les bras, tendus et levés, s'agitent en l'air, montent ou descendent avec de jolis mouvements cadencés, suivant les oscillations des corps. Les espadrilles à semelles de corde rendent cette danse silencieuse et comme infiniment légère; on n'entend que le froufrou des robes et toujours le petit claquement sec des doigts, imitant un bruit de castagnettes. Avec une grâce espagnole, les filles, dont les larges manches s'éploient comme des ailes, dandinent leurs tailles serrées au-dessus de leurs hanches vigoureuses et souples... »

Mais ce n'est point là encore, à mon gré, qu'est le charme suprême de *Ramuntcho* et de M. Pierre Loti. Il est, pour moi du moins, dans la tristesse infinie, douce, caressante et persuasive, qui sort de son livre. M. Pierre Loti, grand voyageur, a dû rapporter de ses voyages un parfum étrange et comme une essence de mélancolie. On la respire ici à toutes les pages. Son arome léger, son effluve subtil et prenant s'insinue en nous à notre insu; il nous pénètre peu à peu, nous enveloppe et nous accompagne. C'est encore de la nature qu'il lui est venu

Que peu de temps suffit à changer toutes choses!
Nature au front serein, comme vous oubliez!
Et comme vous brisez, dans vos métamorphoses,
Les fils mystérieux où nos cœurs sont liés!

La nature éternelle, impassible, avec son décor mouvant, ses saisons périodiques et changeantes, nous apprend tous les jours le peu que nous sommes; c'est une conseillère de tristesse et de néant, quand on ne lève pas les yeux en haut. Regardez-la, écoutez-la; elle nous prête et nous reprend aussitôt notre courte vie, ce songe d'une ombre; la figure du monde passe vite et nous ne sommes, « perdus dans l'ample sein de la nature », que des éphémères. Elle nous offre l'image de la mort de tous les côtés. Elle ressemble à ce cimetière de village dont il est parlé dans *Ramuntcho*.

« *Ite, missa est!* la grand'messe est terminée et l'antique église se vide. Dehors, dans le préau, parmi les tombes, les assistants se répandent. Et toute la joie d'un midi ensoleillé les accueille, au sortir de la nef sombre où ils avaient plus ou moins entrevu, chacun suivant ses facultés naïves, *le grand mystère et l'inévitable mort.* »

Et ailleurs :

« Maintenant voici le « convoi » qui sort de l'église... Et de ce groupement de vieillards et de jeunes garçons au seuil d'une église, de tout ce mélange si paisiblement harmonieux de la mort et de la vie, jaillit la haute leçon bienfaisante, l'enseignement qu'il faut jouir en son temps de la force et de l'amour; puis, sans s'obstiner à durer, se soumettre à *l'universelle loi de passer et de mourir*, en répétant avec confiance, comme ces simples et ces sages, ces mêmes prières par lesquelles les agonies de nos ancêtres ont été bercées... »

Le grand mystère et l'inévitable mort, celle que Leopardi appelait la belle mort, affectueuse et compatissante, *bella morte, pietosa*, ont, je pense, assombri et désenchanté de bonne heure l'imagination mélancolique de M. Pierre Loti. Une tristesse apaisée, mais incurable, sans amertume, mais sans espérance, s'exhale de son dernier livre, *Ramuntcho*. Le mal de vivre, l'ennui de vivre; l'irrémédiable impuissance de l'homme à être heureux ou l'incertitude et la fragilité du bonheur humain ; la nécessité de souffrir et de disparaître; le chagrin qui nous menace et l'oubli qui nous attend : voilà le dernier mot des impressions de M. Pierre Loti sur la vie humaine. Et ces impressions, qu'il a dû toujours ressentir, mais qui peut-être, l'âge venu, se sont enracinées en lui plus fortement, avec toutes les misères et toutes les désillusions qu'amènent les années, ont fini par lui donner une philosophie navrée. Sans la formuler en système, ni même la réduire en maximes ou l'exhaler en plaintes, il la porte en lui, comme un deuil secret; mais elle lui échappe et se répand sur toute son œuvre. Cette tristesse est d'autant plus irrésistible et contagieuse qu'elle est plus douce : elle a, en effet, une douceur inexprimable et une langueur charmante. Le livre fini, on a envie de pleurer sur les autres et sur soi-même, sans savoir pourquoi.

Et c'est ainsi qu'une sympathie profonde nous attache, non plus seulement aux tableaux, aux histoires ou aux personnages de M. Pierre Loti, mais à lui-même. La plupart des auteurs nous sont antipathiques ou indifférents : antipathiques, parce que nous les voyons travailler et qu'ils nous ennuient; indifférents, parce que nous ne les apercevons pas et qu'ils ne nous semblent pas valoir la peine d'être connus. Rien de pareil avec celui-ci. Non pas qu'ici du moins il se mette en scène personnellement, mais nous le devinons derrière son œuvre, assez mystérieux pour piquer notre curiosité, assez original et même un peu étrange pour retenir notre attention, assez ingénu et sincère, quoi qu'on en ait dit, pour mériter notre confiance.

Nous le sentons bien, car tout nous en avertit et nous le con-

firme : ce n'est point par industrie ou par habitude, c'est par instinct que M. Pierre Loti s'est voué aux histoires tristes. Il les préfère à d'autres et il les raconte mieux que qui que ce soit, parce qu'il s'en est bercé lui-même tout le premier.

Ami, vous revenez d'un de ces longs voyages
Qui nous font vieillir vite et nous changent en sages
        Au sortir du berceau.
De tous les océans, votre course a vu l'onde,
Hélas! et vous feriez une ceinture au monde
        Du sillon de votre vaisseau.

Le soleil de vingt cieux a mûri votre vie.
Partout où vous mena votre inconstante envie,
        Jetant et ramassant,
Pareil au laboureur qui récolte et qui sème,
Vous avez pris des lieux et laissé de vous-même
        Quelque chose en passant.

Ainsi, de Jean-Jacques Rousseau à Chateaubriand et de Chateaubriand à M. Pierre Loti, la chaîne se renoue. C'est toujours le mal du siècle, le triste « A quoi bon? » de la créature humaine, le gémissement arraché par la vie à ceux qui en souffrent, le plaisir des larmes; puis le retour de la pensée sur l'universelle vanité, la nostalgie d'un pays inconnu, chimérique peut-être, où il serait permis à l'homme d'être heureux, et ici-bas, en attendant, un essai ou une illusion de bonheur fugitif, qui se dérobe à nos vies toujours manquées; puis enfin, après que la nature nous a jetés un moment dans l'éternelle déception, « le grand mystère et l'inévitable mort », et le dernier sommeil dans le champ du repos. Mourir, dormir...

... Et maintenant, lisez ou relisez ce *Ramuntcho* de M. Pierre Loti, qui peut être mis, je crois, entre toutes les mains ou presque toutes. Vous y trouverez beaucoup de choses que je ne vous ai pas dites. Vous pourrez comparer à *Paul et Virginie* l'idylle touchante, tour à tour délicieuse et dramatique, des amours inachevées de Ramuntcho et de Gracieuse. Si vous connaissez le pays basque, et même si vous ne le connaissez pas, vous serez frappés de la vérité du décor et du caractère des figures. Vous rapprocherez *Ramuntcho* d'un autre livre du même enchanteur, *Pêcheurs d'Islande*, et ce sera pour vous un nouveau sujet de comparaison. Il m'a semblé, dans ma conscience, que *Ramuntcho* valait la peine de vous être conseillé. J'ai essayé, en analyste et en philosophe, de vous dire pourquoi : vous excuserez — ou vous oublierez — ma philosophie quand vous l'aurez lu.

Henri Chantavoine.

REVUE DES SCIENCES

Actualités : La cloche russe de Châtellerault. — Origine et histoire. — 500 000 fusils. — La mission russe et l'église de Saint-Jean-l'Evangéliste. — Nicolas II. — Description de la cloche argentée. — Le baptême du 19 mai. — Marine : Le navire le plus rapide du monde. — La *Turbinia*. — 31 nœuds aux essais. — Nouveau mode de propulsion. — Physique du globe : Influence de la lune sur la végétation. — Origine des traditions populaires sur l'abatage des arbres en bonne lune. — Phéniciens, Grecs et Romains. — Dans les Indes. — Flux de sève en lune montante. — Sommeil relatif en lune descendante. — Quand doit-on semer et planter? — Préjugés ou réalités. — Expériences de contrôle.

Dans quelques jours, le 19 mai, on inaugurera à Châtellerault la cloche monumentale qui a été donnée à l'église Saint-Jean-l'Evangéliste par le Tsar. En 1891 s'installait à Châtellerault une mission militaire envoyée pour présider à la fabrication de 500 000 fusils destinés à l'armée russe. La mission se composait du colonel Sokérine, prince André Gayarine, Savostianew, Kholodowski et Hubert de Greiffenfels. Avec la collaboration du colonel Kamps, directeur de la manufacture, et des officiers français, la fabrication fut terminée en trois ans et demi. 1000 fusils sortaient chaque jour des ateliers. On employa sept mille ouvriers. Ce travail considérable était à peine achevé que la nouvelle se répandait de la mort d'Alexandre III. On était alors en juin 1894. A l'instigation de l'entrepreneur de la manufacture, M. Treuille, on organisa immédiatement une grande manifestation russe. Aux prières solennelles présidées par l'évêque de Poitiers, Mgr Pelgé, assistèrent dans l'église Saint-Jean-l'Evangéliste les notabilités civiles, militaires et religieuses réunies et la mission russe. La relation de cette cérémonie fut transmise à l'empereur Nicolas II qui, de sa main, écrivit au-dessous ces mots : « profondément touché ». Les rapports entre la mission russe et M. l'abbé Guérin, curé de l'église Saint-Jean, quartier de Châtellerault où est bâtie la manufacture, devinrent plus intimes encore et quand la mission dut

quitter la ville, le colonel Sokérine s'informa près de M. l'abbé Guérin de ce que le gouvernement russe pourrait faire pour être agréable à sa paroisse. En souvenir de la cloche offerte à la ville de Paris au moment de la visite de l'amiral Avellan, M. le curé de Saint-Jean demanda pour son église une cloche qui resterait comme un symbole de l'amitié de la Russie et de la France.

Au mois de janvier 1896, l'empereur approuva le plan de la cloche et il ajouta même à la devise : « Sonnez la paix et la fraternité des peuples. » Quant le Tsar vint à Paris, il fut décidé que l'on ajouterait, parmi les motifs de la décoration, les profils des deux présidents Carnot et Félix Faure, alternant avec ceux des deux tsars, Alexandre III et Nicolas II.

Enfin la cloche fut fondue dans l'usine de M. Orlow, de Saint-Pétersbourg, et quelques temps après, expédiée en France. La cloche passa par Paris le 16 mars, et comme on ne put l'exposer au palais de l'Industrie, alors occupé par le concours hippique, on la fit immédiatement partir pour Châtellerault, où elle arrivait le 19 mars. De la gare, elle fut transportée, au milieu d'un grand concours d'assistants, devant le porche d'entrée de l'église Saint-Jean-l'Évangéliste. Et mercredi 19 mai aura lieu le baptême solennel, présidé par le cardinal Lecot, de Bordeaux, assisté de Mgr Pelgé, évêque de Poitiers. Le président de la République sera représenté à la cérémonie par le chef d'escadron d'artillerie Bourgeois, de sa maison militaire. Le Tsar a délégué de son côté le baron Fredericks, son aide-de-camp général.

La nouvelle cloche pèse 2620 kilogr., le battant, 150 kilogr. Elle mesure $2^{m},75$ de hauteur sur $2^{m},50$ de diamètre. Elle sonne le si bémol bourdon. En bronze de cloche, elle est complètement argentée; les figures, les inscriptions, les attributs, la boule et la croix qui la surmontent sont dorés. Sur l'une des faces, les médaillons de Félix Faure et de Nicolas II; sur l'autre, ceux de Carnot et d'Alexandre III. Sur les autres, on lit : « Don de S. M. Nicolas II, empereur de toutes les Russies à l'église de Saint-Jean-l'Évangéliste, de la ville de Châtellerault. Sonnez la paix et la fraternité des peuples, 2 novembre 1894. » Cette même devise est répétée en gros caractères, en français et en russe, sur le bord de la cloche. Sur la dernière face opposée, on a transcrit : « Baptisée par Mgr Pelgé, évêque de Poitiers. Au baptême reçut les noms : Alexandre-Nicolas. Le parrain est M. Adrien Treuille. La marraine, Mme Adrien Treuille, née Jeanne-Delphine de la Fouchardière. Curé de la paroisse : M. Sincère Guérin. » Enfin, entre les inscriptions du bord, on lit : « Fonderie de cloches, usine W.-H. Orlow, Saint-Pétersbourg. » Puisse cette cloche sonner toujours, selon le vœu de Nicolas II, la paix et la fraternité des peuples!

On vient de faire en Angleterre les premiers essais d'un petit bateau qui a fait ses 60 kilomètres à l'heure et qui dispose de vitesses aussi grandes que nos anciens express. C'est le bateau le plus rapide qui ait jamais été réalisé. Le *Turbinia* a été construit par M. Ch. Parsons. C'est le mode de propulsion qui imprime à la *Turbinia* cette vitesse extraordinaire. L'inventeur a eu l'idée de se servir de petites turbines à vapeur pour actionner l'arbre des hélices. Il avait d'abord échoué, parce que aux grandes vitesses de marche des turbines, les hélices faisaient le vide dans l'eau et l'effet utile était très petit. La difficulté a été tournée en faisant actionner par trois turbines associées en compound trois arbres munis chacun de trois petites hélices. La vapeur de la chaudière travaille dans la première turbine, passe de là dans la seconde et enfin dans la troisième. La dépense en vapeur est de 7 kilogrammes par cheval et par heure. La pression développée est de 950 chevaux. Dans ces conditions, la *Turbinia* a progressé avec une vitesse de 31 nœuds et même 32 nœuds. On espère arriver facilement à 35 nœuds et même 40 nœuds.

Ce bateau d'expérience a seulement 30 mètres de longueur sur 2^m,70 de largeur au maître couple, et jauge 44 tonneaux. Il est donc permis d'espérer que ce mode de propulsion a un grand avenir, tout au moins pour les navires de petites et moyennes dimensions. On n'avait pas dépassé jusqu'ici la vitesse de 23 *nœuds*, et encore exceptionnellement.

On sait le grand rôle que joue la lune dans les campagnes. C'est la lune qui fait tout, le bon et le mauvais, à l'étable, à la maison et dans les champs. La lune a même une bien autre influence que le plus répandu des journaux à 1 sou ! Elle n'a aucune concurrence à redouter. Et si elle faisait de la politique et de la bonne, nous n'en serions pas où nous en sommes. Mais elle n'en fait pas. Elle se contente de nous donner la pluie ou le beau temps, d'amener le tonnerre et la grêle, de faire pousser des arbres, d'engraisser les petits veaux et les poules..., et de provoquer les mariages entre gens du pays. En vérité, c'est déjà beaucoup !

On étend sans doute un peu trop le rôle de notre satellite sur terre, mais les exagérations laissées de côté, elle exerce encore une influence suffisamment grande sur notre planète. En ce qui concerne l'action de la lune sur le temps et sur les tremblements de terre, on connaît bien l'opinion que nous soutenons depuis plus d'un quart de siècle et qui commence à prévaloir dans le monde savant, mais non sans efforts. Aussi bien le problème est complexe et, en ce qui concerne le temps, la preuve est difficile à faire avec netteté. Mais, d'autre part, comme

les préjugés sont tenaces, même du côté des savants! Nous avions la bonne fortune de déjeuner ces jours derniers avec deux illustrations de l'astronomie, deux directeurs de grands observatoires étrangers. A propos de notre satellite, l'un d'eux nous dit sérieusement : « Voyons, comment voulez-vous admettre que la lune puisse faire la pluie et le beau temps? Est-ce que la lune n'est pas la même pour toute la terre? et est-ce qu'il pleut à la fois partout sur la terre? Dès lors, il n'y a plus de relation de cause à effet. Et la lune n'a rien à voir dans les changements de temps. » C'est le vieil argument de jadis, celui qu'opposent tous les astronomes qui n'ont pas étudié la question. Ils se sont fait une idée spéciale de l'action lunaire et ils ne l'abandonneront jamais! Et d'autant mieux que lorsqu'on étudie l'influence lunaire aux diverses phases, en réalité, on ne trouve pas, si la période est un peu longue, de différences sensibles. Et le procès est vite jugé. Nous ne voulons pas aborder aujourd'hui ce point de la question. Incidemment nous ferons simplement remarquer que le mécanisme de l'influence lunaire n'est pas du tout ce que l'on pensait jadis. La lune agit sur l'itinéraire des dépressions atmosphériques, selon ses déclinaisons, c'est-à-dire selon ses hauteurs au-dessus de l'horizon. De même que le soleil abaisse ou relève en latitude les vents alizés dans sa course annuelle, de même notre satellite élève ou abaisse en latitude la route des courants pluvieux dans sa course mensuelle et les fait prévaloir selon la déclinaison dans telles ou telles régions. « La lune est partout la même, » assurément; mais son action est très diverse selon la latitude et selon la déclinaison. L'argument qu'on invoque toujours est aussi fort que celui qui consisterait à dire que le soleil est partout et que la température et le ciel devront être invariables dans tous les climats. On a mal pris le problème, et c'est pour cela qu'on est resté si longtemps aussi éloigné de la solution.

Aujourd'hui, nous voudrions examiner très succinctement un autre côté de la question : l'influence de la lune sur la végétation, qui a fait le sujet aussi de très nombreuses controverses. Là aussi, on a bien singulièrement discuté. Nous ne possédons que quelques expériences personnelles insuffisantes sans doute pour trancher la question; mais nous avons sous les yeux les arguments qui sont présentés chaque jour pour nier cette influence. Or on en tire des conclusions qui ne sont pas dans les prémisses, de telle sorte que, s'il faut parler avec certaine réserve de l'influence lunaire sur les arbres, on doit ajouter cependant que personne n'a démontré que cette influence n'existât pas.

La croyance à l'influence lunaire remonte très haut. Hésiode, qui vivait cent ans après Homère (800 ans avant J.-C.), dit dans *les Travaux et les jours :* « Le dix-septième jour de la lune est favorable pour couper le bois de charpente propre à faire les vaisseaux.

Pline soutient qu'il faut couper le bois de 20 à 25 jours après la lune, c'est-à-dire à son décours. Caton prétend que la coupe doit s'effectuer au déclin de la lune, quand le vent du sud ne souffle pas. Selon Caron (en 1700), le chêne doit se couper depuis la Saint-Martin jusqu'en février. Du temps de Duhamel de Monceau (1764), tout le monde admettait qu'il était de la dernière importance d'abattre les arbres en bonne lune, etc. C'était ainsi depuis trois mille ans, et à la campagne, c'est encore ainsi. Tout bois de construction doit être coupé en vieille lune.

Pourquoi ces croyances si persistantes? C'est M. A. Rousset, ancien inspecteur des forêts, qui va nous l'apprendre [1]. Les Phéniciens, comme on se le rappelle, ont été les plus anciens navigateurs de l'Europe et faisaient le commerce maritime avec l'Orient et les Indes. Ils se préoccupaient beaucoup de la qualité des bois et rapportaient des essences choisies pour la construction de leurs bateaux. Or dans la zone équatoriale, la circulation de la sève ne s'arrête jamais. Selon M. Boussenard, il y a chaque mois une poussée de sève correspondant invariablement avec la nouvelle lune et s'arrêtant non moins invariablement avec le déclin de notre satellite. Aussi les admirables bois exploités dans les forêts vierges pour l'ébénisterie, le bâtiment ou les constructions navales, ne sont jamais abattus que lorsque la sève n'est plus en mouvement, c'est-à-dire à la fin de la lunaison. Or ces forêts étaient les mêmes il y a 3000 ans dans les Indes, et les Phéniciens les ont connues. Ils ont donc rapporté des Indes en Europe les notions courantes sur les règles d'abatage les plus propres à la conservation des bois et des navires. Les Grecs les ont apprises des Phéniciens, et les Romains des Grecs. Ainsi a dû se répandre dans toute l'Europe la pratique indienne, et ainsi également elle s'est conservée par la tradition jusqu'à nos jours.

Parfaitement pour les régions équatoriales. Mais en Europe, nous avons un hiver qui n'existe pas là-bas? Aussi la bonne période d'abatage persiste pendant des mois, et il importe peu, dit M. Rousset, que l'on coupe au décours ou au croissant de la lune. La lune, chez nous, perd tous ses droits. Et tel serait brièvement l'origine du préjugé relatif à l'influence lunaire sur la coupe des arbres et sur leur conservation.

Ce raisonnement est correct. Oui, la lune perd ses droits au moment de la coupe si on l'effectue en hiver, ce qui est le cas ordinaire, puisqu'il n'y a plus afflux de sève; mais il ne l'est plus s'il s'agit des autres saisons. Car au printemps, en été et même en automne, la végétation se trouve à notre latitude à peu près dans les mêmes conditions que dans les Indes. Pendant plus de six mois il y a afflux de sève, et ce qui

[1] *Journal de l'agriculture.*

est vrai pour les Indes doit l'être pour nous. Et les ouvriers qui tiennent à ne couper leurs arbres qu'au décours de la lune ne font qu'appliquer strictement la pratique indienne. Bref M. Rousset admettant l'influence lunaire sous la zone chaude, doit forcément l'admettre en Europe au moment même où les arbres sont en pleine végétation comme aux Indes. On ne peut dire blanc ici et noir là.

M. Rousset ajoute en continuant son raisonnement : « L'observation, du reste, sous nos climats, n'a jamais mis en évidence que les arbres se conservaient mieux quand ils avaient été coupés à la vieille lune. Duhamel, pendant l'hiver de 1784-1785, a coupé sur un pied de vigne quatre sarments de $2^m,40$ de longueur : le n° 1 au décours de la lune et avec vent du Nord ; le n° 2 au croissant de la nouvelle lune avec vent du Nord ; le n° 3 au croissant avec vent du Sud ; le n° 4 à la nouvelle lune avec vent du Midi. On conserva ces sarments identiques pendant six ans ; on les compara entre eux et on ne constata aucune différence. On fit une autre expérience semblable avec des branches de saule. Après six ans, ils furent trouvés dans le même état de conservation. Donc pas d'influence de la lune, pas d'influence du vent régnant. »

Mais cette expérience de Duhamel n'a aucune signification. Cela saute aux yeux. Comment ! il est entendu qu'en hiver il n'y a pas de sève, que la lune ne saurait exercer aucune action en hiver, que pour cette raison c'est à ce moment-là qu'il faut couper les arbres, et c'est précisément l'hiver que choisit Duhamel pour mettre en relief des variations quelconques dans la conservation des bois. Il ne pouvait rien trouver ; il n'a rien trouvé ; c'était évident d'avance. L'expérience est à recommencer. Mais il ne faut pas nous la présenter aujourd'hui comme fournissant un argument contre l'influence de la lune !

Les croyances analogues sont très répandues pour la taille et la greffe des arbres. Mais elles sont bien contradictoires. Caton recommande de tailler et greffer au premier quartier. Duhamel est du même avis s'il s'agit d'avoir des arbres poussant haut et vigoureusement. Au contraire, selon lui, il conviendrait de tailler et greffer au déclin de la lune pour avoir de beaux fruits. Dans le premier livre des *Géorgiques*, Virgile affirme que le septième jour est le plus favorable pour planter. Du temps de Duhamel de Monceaux, on croyait que pour avoir des laitues et des choux qui pussent pommer, des fleurs qui devinssent doubles, des melons et des arbres qui donnassent des fruits, il fallait semer ou planter au décours de la lune. Tous ces conseils sont bien sujets à caution.

M. Rousset, dans son étude critique, veut bien se souvenir d'une vieille expérience que nous fîmes, il y a bien longtemps, dans la zone tropicale en semant côte à côte 10 graines au décours de la lune et 10 graines à la pleine lune. Les petits végétaux semés à la nouvelle

lune grossirent très notablement plus vite que ceux de la pleine lune. J'ai interprété le phénomène en disant que les premiers étaient sortis de terre de façon à profiter de la lumière de la lune, tandis que les autres, après germination, n'avaient pas été exposés aussi longtemps à la radiation lunaire. D'où la différence observée dans l'activité de la végétation. L'hypothèse est peut-être bonne; mais elle ne répond peut-être pas non plus à la réalité. Cependant, elle se trouve confirmée par une observation ultérieure de M. Carbonnier qui a, de son côté, constaté qu'à la pleine lune la végétation confervoïde et cryptogamique est plus active que dans les autres périodes lunaires.

Quoi qu'il en soit, les arguments présentés contre l'influence lunaire sont insuffisants pour renverser le préjugé régnant. Et les auteurs qui s'en emparent ne prennent pas garde qu'ils admettent au contraire en principe cette influence. Ne dit-on pas qu'aux Indes il est connu, depuis trois mille ans, que la lune a de l'action sur la pousse des arbres? Si c'est vrai pour les Indes, on ne comprendrait pas que la lune restât passive sous les autres latitudes, quand il y a afflux de sève. Aussi bien, notre satellite a pris soin d'apposer sa signature sur les branches même des arbres. On reconnaîtra son paraphe en examinant la coupe transversale d'une tige d'arbre quelconque en ce moment. On trouvera une couche molle concentrique à une couche brune et dense; la couche molle correspond à la première partie de la lunaison, la couche brune au décours de la lune. M. Beguin, qui a repris ces recherches, a retrouvé nettement sur la coupe des tiges de plusieurs plantes des zones correspondant aux lunaisons. Concluons donc : certainement la lune exerce certaine influence sur la végétation. Quant aux pratiques traditionnelles, elles ont encore besoin d'être examinées de plus près. Toutefois la lune excitant l'afflux de la sève, il est logique d'admettre, comme la tradition le veut, qu'il y a avantage à couper les arbres à la fin de la lunaison et de planter également à la vieille lune. On voit par cet aperçu rapide qu'il est bon de ne jamais rejeter de parti pris les vieilles traditions populaires.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 mai 1897.

Comment ne pas parler tout d'abord de l'effroyable catastrophe qui vient de jeter la stupeur dans Paris et de mettre en deuil tant de foyers! Peu de jours se sont écoulés depuis que le drame s'est accompli, et l'on a peine à y croire. Cette réunion si belle, si brillante, si pleine de vie et d'éclat, si généreusement formée pour la plus sainte des œuvres, est-il possible qu'elle ait ainsi fini! Ces jeunes filles, ces mères, ces religieuses, ces femmes du monde, cette princesse de la maison de France, de la royale famille qu'on retrouve toujours sur tous les champs de bataille et d'honneur, cette élite de la naissance, de la fortune, de la vertu, de la sainteté, qu'une pensée commune de charité avait rassemblée, tout à coup disparue! En quelques minutes anéantie par les flammes! Il n'y a point de paroles devant un tel malheur; on n'y saurait songer sans larmes, et les expressions manquent pour rendre ce que l'on éprouve. A ceux qui survivent, aux cœurs désespérés qui pleurent des êtres bien-aimés, qui, peut-être, les cherchent encore, il n'y a pas de consolations humaines à offrir. On ne peut qu'invoquer Dieu et leur montrer le ciel.

Puisse du moins l'immolation de ces nobles victimes contribuer à la pacification sociale dont la pensée avait inspiré leur œuvre Elles sont tombées en faisant le bien; elles ont trouvé la mort en cherchant à rendre la vie moins dure aux malheureux. Ce souvenir ne se séparera point de leur mémoire, et, en même temps, on se rappellera les actes admirables qu'a provoqués dans tous les rangs le désir passionné de les arracher à l'incendie. Des ouvriers, des soldats, des serviteurs, ce chef de l'hôtel du Palais et ses aides, aussi bien que nos sublimes religieuses, ont rivalisé de dévouement, de sang-froid et de courage, et c'est à leurs efforts que bien des existences ont dû leur salut. Il y a eu là un de ces moments où se découvre, en dépit de préventions et d'excitations déplorables, la fraternité des âmes, et comme un épanouissement, sous la mort imminente, de tout ce qui demeure, au fond de cette population parisienne, d'instincts généreux et d'élans héroïques. Gardons précieusement ces traits inoubliables, et sachons nous en pénétrer pour travailler avec une nouvelle ardeur à cette œuvre de réconciliation et de concorde dont la France a besoin.

Les choses de la politique paraissent bien vaines auprès de ces révélations terribles qui mettent si cruellement à nu le néant de la vie, et cependant il y faut revenir, puisque nos deuils n'arrêtent ni les lois de la nature ni le cours des affaires humaines.

La session des conseils généraux s'est achevée sans trouble, et la journée du 1er mai s'est passée sans tumulte.

Deux députés, M. Sarrien et M. Pochon, qui n'avaient dit mot à la Chambre de leurs sentiments sur le ministère, n'ont pu en contenir l'explosion devant les assemblées départementales dont ils font partie. M. Pochon, à Bourg, et M. Sarrien, à Mâcon, ont signifié au cabinet Méline leur opposition définitive. Cette manifestation n'a rien ajouté à la notoriété que les démonstrations anticléricales de M. Pochon avaient déjà conquise à son nom. Quant à M. Sarrien, ancien membre du cabinet Bourgeois, on a bien compris qu'il regrettait de ne plus être au pouvoir. Mais l'opinion est restée indifférente à son déplaisir, et l'on s'est étonné seulement, — si l'on peut en ce temps-ci s'étonner de quelque chose, — de voir cet ancien ministre de l'intérieur donner l'exemple d'une incursion dans la politique, interdite aux conseils généraux. C'est ce que le préfet a fait sentir à M. Sarrien dans un avertissement qu'il a dû être surpris lui-même d'avoir à adresser à son ancien chef[1].

La journée du 1er mai a cessé de compter parmi les solennités socialistes. Elle ne s'est pas distinguée des jours ordinaires, et si l'avenir doit ressembler au présent, on n'aura plus désormais à mettre sur pied les garnisons et la police des grandes villes pour prévenir les désordres dont cette date annonçait le retour. Il n'y a que dans la ville de Carmaux que les socialistes ont tenté quelque démonstration. M. Jaurès ayant saisi cette occasion de venir se rappeler à ses électeurs, sous prétexte de leur rendre compte de son mandat, le maire qui l'accompagnait n'a pu voir sur son chemin le commandant de la gendarmerie sans se prendre de querelle avec lui. Il y a gagné d'être mis en arrestation pendant quelques heures, et il devra comparaître devant la Cour d'appel, en sa qualité de magistrat municipal, pour y répondre de sa conduite. C'est à peu près tout ce que l'on a pu signaler de caractéristique dans cette

[1] Nous devons une mention spéciale à la proposition qu'a faite au Conseil général de l'Ardèche un membre de cette assemblée, M. de Lafarge, en faveur d'une réforme des lois scolaires. Dans les observations très remarquables qu'il a présentées à l'appui de sa proposition, M. de Lafarge a fait valoir les documents qu'avait publiés, dans le *Correspondant,* notre collaborateur, M. Félix Cambuzat, sur la part faite à l'enseignement religieux dans tous les Etats catholiques. Nous le remercions de la citation et nous le félicitons de son discours.

journée du 1er mai. Ainsi que l'a dit M. Jules Guesde, les socialistes ont fait, cette fois, « leur manifestation dans leurs cœurs », et, tout indigné qu'il ait paru de la manière dont il avait été accueilli à Carmaux, M. Jaurès n'est pas sorti de cette prudente réserve dans la proclamation qu'il a adressée aux habitants; il y dénonce, bien entendu, l'attitude provocatrice des agents de l'autorité, mais il ajoute : « Il ne nous convient pas de servir leur politique, et jusqu'à nouvel ordre, toute manifestation, toute réunion publique sera suspendue. Nous ne sommes pas encore en force, et notre effort isolé se briserait. Nous attendons l'heure. »

C'est au gouvernement à faire en sorte que cette heure ne sonne jamais.

Les révolutionnaires ne se dressent que contre les pouvoirs qui s'effacent; ils perdent leur résolution, quand ils sentent celle de l'autorité. L'an dernier, le ministère Bourgeois existait encore lorsque les Conseils généraux tinrent leur session de Pâques. Il ne put obtenir de ces assemblées l'approbation de ses plans financiers; mais, en dehors des séances, les radicaux n'en faisaient pas moins leurs manifestations; ils avaient le verbe haut; ils envoyaient des adresses aux ministres; ils faisaient étalage de leurs projets et de leur puissance. Cette année, dans la plupart des départements, cette ardeur s'est calmée; les radicaux ont généralement gardé le silence, et plus d'un a même essayé de faire oublier son attitude de l'an dernier pour conserver la faveur du pouvoir.

Toutefois, l'optimisme serait dangereux dans les conjonctures présentes, et l'élection sénatoriale du Jura, marquée par le triomphe d'un socialiste, suffit pour nous rappeler que, si les révolutionnaires ont momentanément renoncé aux manifestations de la rue, ils comptent prendre leur revanche dans les scrutins.

Le péril n'a pas échappé aux républicains de gouvernement; comme nous le faisions observer il y a quinze jours, les élections générales de 1898 deviennent de plus en plus leur préoccupation dominante. Ils ont bien raison d'y penser, et nous sommes tout à fait de l'avis d'un journal que dirigea longtemps M. Méline, et qui n'a sans doute pas cessé de recevoir ses inspirations, de la *République française*, lorsqu'elle dit : « Il ne faut pas attendre que le péril ait éclaté pour le combattre, il faut surtout l'éviter par une propagande et une action infatigables... On ne saurait trop répéter que dans un pays de suffrage universel, la victoire est toujours aux partis les mieux organisés et les plus actifs. »

C'est dans cette vue que, sous l'inspiration de quelques membres du haut commerce de Paris, un nouveau comité vient de se former,

intitulé : « Comité national républicain du commerce et de l'industrie. »

Ce comité a déjà publié une circulaire dans laquelle il déclare que « son but est de coopérer à la préparation des élections législatives de 1898, par l'organisation d'une propagande aussi active et aussi générale que possible contre les doctrines socialistes et collectivistes... » Pour la défense de « la liberté individuelle, de la propriété individuelle et de la liberté du travail », il fait appel à tous les négociants, industriels et producteurs agricoles de France; il leur demande de s'organiser dans leur région, et de lui prêter le concours de leurs efforts et de leur argent.

Ce n'est pas nous qui blâmerons la tentative; nous voudrions, au contraire, qu'elle servît d'exemple à d'autres, et que les républicains ne fussent pas seuls à l'entreprendre. Nous avons le regret de ne voir jusqu'ici aucun mouvement semblable du côté des conservateurs. Leurs organes paraissent, pour la plupart, n'avoir qu'une tactique, qui est de tourner en dérision les efforts des républicains et d'en prédire, avec plus ou moins d'entrain, l'insuccès : « Vous avez beau faire, vous n'arriverez à rien », leur disent-ils. A voir le ton sur lequel cette prévision est exprimée, on croirait que la défaite annoncée sera un gain pour les conservateurs, et qu'il serait presque dommage qu'elle ne se réalisât point.

Cependant si ces tentatives sont vaines, si les socialistes doivent l'emporter, les républicains de gouvernement ne seront pas seuls à en souffrir. Les conservateurs seront culbutés comme eux, et à moins que la politique du pire, qui dans le passé a si mal servi ses adeptes, ne doive encore prévaloir, on n'aperçoit pas l'avantage que les conservateurs pourront trouver à être battus, parce que les modérés de la République auront partagé leur infortune.

Ces grandes formules ne sont d'ordinaire, il ne faut pas s'y tromper, que des passeports pour l'inaction. On dit aux républicains qu'ils n'arriveront à rien, parce qu'aucune réforme n'est possible, si l'on ne commence par la principale, qui est la destruction de la République, et comme, en dépit des prophéties qui annoncent chaque année sa fin, la République subsiste encore, comme son renversement n'est pas un de ces ouvrages qu'on puisse accomplir en un jour, on se résout, ne pouvant faire celui-là, à n'en essayer aucun. On se réfugie dans une oisiveté gouailleuse, en répétant aux républicains qu'ils ne s'en tireront pas, comme si l'on ne devait pas être enveloppé soi-même dans la catastrophe qu'on leur prédit.

La *République française*, dans l'article que nous avons cité, et M. Barboux, dans un discours prononcé à Saint-Germain-en-

Laye devant le comité de l'Union libérale républicaine, déploraient le chiffre considérable des abstentions dans tous les scrutins. D'après la *République*, le nombre des voix obtenues, il y a quatre ans, par les députés qui composent la Chambre actuelle, s'élevait à 4 503 000 environ ; le nombre des abstentions ou des voix perdues à 5 930 000. « Dans la Seine, continuait ce journal, les députés ne représentent que 36 pour 100 des électeurs inscrits; dans les Bouches-du-Rhône et dans le Rhône, 32 pour 100 ; dans le Vaucluse, 31 pour 100; dans le Var, 30 pour 100. » Et la *République* concluait : « Les représentants du peuple ne sont donc que les représentants d'une minorité. »

L'observation est juste, et les députés élus, conscients de leur faiblesse, n'en devraient être que plus réservés dans le vote des lois qui touchent aux croyances et aux intérêts du pays. Mais y a-t-il là pour nous autres, conservateurs, un sujet de satisfaction ou d'orgueil?

Nous comptons pour beaucoup, sans doute, dans les abstentions; quel en a été le résultat? De faire élire cette Chambre dont tous les partis se sentent humiliés, de donner aux ennemis de nos traditions et de notre foi la prépondérance dans le gouvernement. Avons-nous donc lieu de nous en féliciter? Ils ne sont qu'une minorité, dit-on. Oui, mais cette minorité n'en a pas moins le pouvoir légal. La Convention, elle aussi, ne représentait qu'une minorité, et l'on sait quelles horreurs elle a commises. Il y avait alors, du moins, bien des motifs à l'abstention : la terreur, l'émigration forcée, l'obligation de se cacher pour sauver une vie sans cesse menacée. Aujourd'hui, ces excuses n'existent pas, et les conservateurs ne peuvent reprocher aux élus de ne représenter qu'une minorité, sans s'accuser eux-mêmes d'avoir, par leur abstention, favorisé leur succès. Que dirait-on des députés conservateurs qui, en ne prenant pas part au scrutin, auraient favorisé le vote des lois contraires à leurs convictions? Ceux qui s'abstiennent dans les élections n'encourent pas une moindre responsabilité.

Il est vrai, des circonstances peuvent se rencontrer qui mettent la conscience dans un cruel embarras. Comment faire un choix entre deux candidats également détestables? Nous reconnaissons la difficulté, et les républicains, qui réclament le concours des honnêtes gens, feront bien d'y réfléchir pour ne rien mettre dans leurs professions de foi qui leur aliène forcément l'adhésion des conservateurs. Mais la meilleure manière pour ceux-ci de se faire donner cette satisfaction, c'est de s'organiser. Il faut, dès aujourd'hui, au lieu de ricaner stérilement sur les tentatives des républicains, se mettre soi-même à l'œuvre, et, dans un

large esprit de conciliation, en immolant à l'intérêt suprême de la patrie toute considération individuelle de parti ou d'amour-propre, arrêter des programmes, constituer des comités, qui puissent servir de traits d'union entre les bons citoyens de toute opinion. Ainsi ont agi, de tout temps, nos devanciers; sous la royauté de Juillet, sous la seconde République, sous le second Empire, ils n'ont jamais cru que leurs seules forces leur suffiraient; ils ont cherché des alliances; ils ont mérité qu'on sollicitât la leur; ils ont fait en sorte de rendre ces rapprochements possibles, et par là ils sont arrivés à former ces Assemblées de 1848, de 1849, de 1871, d'où sont sorties, avec les suffrages combinés des honnêtes gens de tous les partis, quelques-unes de nos meilleures lois. La méthode ni les devoirs n'ont pas changé. Se borner à railler les efforts d'autrui, ce n'est pas faire preuve de force, mais d'impuissance; c'est transporter dans la politique ce dilettantisme, dont l'influence meurtrière ne se fait que trop sentir dans l'art, dans la littérature, dans les mœurs publiques. Ce dilettantisme s'explique chez ceux qui ne croient à rien; il est inexplicable et inexcusable chez ceux qui font profession de représenter la foi, la tradition et le droit.

Le pays est menacé par l'invasion du socialisme, cela est certain; les conservateurs le crient plus haut que personne, en accusant du mal la République. Il leur faut donc agir contre lui, et pour cela reconnaître et grouper leurs forces. On ne compte pas avec les foules; on ne compte, en politique comme à la guerre, qu'avec des armées organisées et disciplinées. Si, aux conservateurs leur présentant un programme acceptable, les républicains de gouvernement répondent par un refus, ils assumeront la responsabilité du désastre. Les conservateurs auront du moins fait leur devoir. La défaite est un malheur, mais elle n'est pas une honte, quand on n'a rien négligé de ce qui pouvait la conjurer. Loin de là, elle porte avec elle des semences que l'avenir fait lever; ce n'est qu'après des échecs successifs que la liberté d'enseignement a triomphé, et l'on peut appliquer à bien des luttes, dont on ne voit pas le succès immédiat, le mot de M. de Maistre sur les Croisades : « Aucune Croisade n'a réussi; mais toutes les Croisades ensemble ont réussi. »

Nous voudrions que la Grèce pût éprouver un jour elle-même la vérité de cette réflexion. En ce moment elle est vaincue. Malgré des combats héroïques, mêlés d'avantages inespérés et de paniques imprévues, elle a perdu les positions qu'elle occupait en Thessalie et en Epire. On a pu craindre qu'aux douleurs de la défaite elle ne joignît la folie d'une révolution, et que l'émeute ne vînt au secours de l'ennemi, en chassant le roi.

Jusqu'ici ce malheur a été évité. Le ministère seul a dû se retirer. Le langage de M. Delyannis, comme celui de M. Ralli, son successeur, a fait honneur à la nation.

Quand on pouvait le plus craindre les éclats de l'effervescence populaire, M. Ralli signait, avec l'opposition, un manifeste dans lequel on lisait ces mots : « N'oublions pas que l'ennemi foule le sol de la patrie et que notre armée est en face de lui. Dans un tel moment toute personne qui tenterait de troubler l'ordre serait tout simplement un allié des Turcs. »

D'autre part, M. Delyannis, qui avait refusé de donner sa démission pour ne pas paraître se soustraire, en cette terrible crise, aux responsabilités du gouvernement, a dû céder ses pouvoirs, sur l'ordre du roi; mais il a promis aux nouveaux ministres le concours de son parti, qui, en fait, constitue encore la majorité de la Chambre : « Tant que les Turcs occuperont une parcelle du sol de la patrie, a-t-il dit devant l'Assemblée, notre unique soin doit être de chasser l'ennemi », et l'on a vu, à la fin de la séance, les deux adversaires, le ministre d'hier et le ministre d'aujourd'hui, se serrer la main aux applaudissements de l'assistance.

Mise en scène touchante, après tout, et qui symbolise avec sincérité, nous aimons à le croire, l'union nécessaire des Hellènes devant l'envahisseur.

Il est temps que les chancelleries s'occupent de préparer la fin de cette guerre qu'elles n'ont pas su prévenir. La Russie vient de faire les premières ouvertures en vue d'une médiation; nous souhaitons qu'au moment où paraîtront ces lignes, cette médiation soit un fait accompli : il n'y a qu'une voix en Europe pour le demander. C'est un fait remarquable que dans plusieurs de nos Conseils généraux, des vœux ont été proposés et, sur quelques points, adoptés en faveur de la Grèce. Les vœux étaient irréguliers, nous l'accordons; mais ils n'en constituent pas moins une indication dont le gouvernement de la République devra tenir compte. Nos populations s'intéressent peu d'ordinaire à la politique extérieure; pour que des conseillers généraux, qui vivent au milieu d'elles et qui ont intérêt à ménager leurs dispositions, se soient hasardés à formuler ou à voter de pareilles propositions, il faut qu'ils s'y soient sentis encouragés par leurs électeurs.

En Hongrie, en Italie, les mêmes préoccupations sont visibles, et le comte Apponyi vient de s'en faire l'interprète au Parlement de Budapest. En Angleterre, les correspondances s'accordent à dire qu'une médiation de l'Europe est unanimement réclamée. Quelque indifférente que soit devenue l'opinion, quelque prédominance que les intérêts matériels aient prise sur les vieilles traditions de la

chrétienté, on se rend compte qu'il y a quelque chose de monstrueux à laisser les Turcs accabler ce petit peuple dont l'Europe se faisait jadis un devoir de protéger contre eux les soulèvements.

Nous ne reviendrons pas sur les reproches qu'on adresse à la Grèce. Ils font pitié de la part d'Etats qui ont à leur charge des entreprises autrement irrégulières que celle dont on lui fait un crime. On lui reproche d'avoir violé les traités, et l'on oublie que le traité de Berlin lui promettait des frontières qu'on ne lui a jamais données. On lui reproche d'avoir porté secours à la Crète, et l'on ne veut pas reconnaître que cette autonomie dont les puissances annoncent maintenant à la Crète qu'elles vont l'investir, elles n'y auraient pas songé si la Grèce n'était pas intervenue. Le vrai grief qui s'élève contre le royaume hellénique, c'est sa faiblesse.

J'en veux à sa disgrâce et non à sa personne,

dit l'Europe, qui a aidé elle-même à cette disgrâce en immobilisant, par le blocus de la Crète, une partie des forces dont les Hellènes pouvaient disposer, et en prenant contre eux la défense des Turcs. Nous le demandons, la situation serait-elle pire, si l'Europe avait laissé les Crétois s'annexer à la Grèce?

Cette annexion se fera dans l'avenir. A moins de livrer la Crète aux convoitises britanniques, il est probable qu'on finira par s'y résoudre. On l'aura seulement rendue plus difficile, en réveillant les prétentions du Croissant. M. Hanotaux déclarait naguère à la Chambre qu'une fois le conflit avec la Grèce apaisé, on se retournerait vers le Sultan pour lui imposer des réformes, même par la force. En dirait-il autant aujourd'hui? Le Turc est enflé de ses victoires; il se sent soutenu par l'Allemagne, dont les officiers ont instruit son armée, en la réservant peut-être à combattre un jour pour la défense des ambitions prussiennes, et déjà il prend une attitude plus altière devant ceux qui prétendent réformer son empire. C'est en vain que les ambassades de France, d'Angleterre et de Russie ont pressé le Sultan de régler la situation des Grecs répandus dans ses Etats. Il évite de leur donner une réponse précise, et quand le consul de France prend sur lui de délivrer des certificats de protection aux Grecs et de les en avertir par des affiches, la police musulmane déchire les affiches, et arrête les Grecs à qui les certificats ont été remis. En même temps, le bruit des victoires de l'Islam se propage parmi les croyants. Dans la Tunisie, des indigènes attaquent nos soldats, et des observateurs, qui connaissent le pays, voient dans ces mouvements soudains l'indice de la surexcitation que les événements de Thessalie peuvent créer chez les peuples soumis à la loi du Prophète.

La rivalité des intérêts beaucoup plus que le respect du droit des gens a dicté la conduite des puissances dans le conflit engagé entre la Grèce et la Turquie. Les deux souverains de l'Autriche et de la Russie, dont les vues sont si différentes dans la question d'Orient, ont paru vouloir se prémunir l'un l'autre contre des tentations contraires par un échange de démonstrations amicales. François-Joseph a rendu à Nicolas II la visite qu'il avait reçue de lui; les toasts portés par les deux empereurs ont eu un caractère d'intimité qui rappelait le souvenir des jours lointains où vivaient unies, sous l'inspiration de Nicolas I[er], les chancelleries de Vienne et de Saint-Pétersbourg. En remerciant François-Joseph de lui donner par sa présence un nouveau témoignage de son amitié, le tsar a ajouté : « Cette amitié est cimentée par une communauté de vues et de principes tendant à assurer les bienfaits de la paix à nos peuples. Votre Majesté connaît les sentiments affectueux qui m'animent à son égard, et le prix tout particulier qui s'attache à une solidarité parfaite entre nous, dans le but élevé que nous poursuivons. »

L'empereur d'Autriche, à son tour, en remerciant le tsar de son accueil affectueux, aussi bien que « des multiples attentions » dont il était entouré, a dit : « Je me plais à y voir un nouveau témoignage de l'étroite amitié qui nous unit, et qui, basée sur des sentiments d'estime et de loyauté réciproques, constitue pour nos peuples une solide garantie de paix et de bien-être. »

Ces paroles, évidemment calculées des deux parts, constituent une date et un avertissement. Elles indiquent un rapprochement plus marqué entre les deux souverains; elles laissent entrevoir les préoccupations communes sous l'empire desquelles ce rapprochement s'est opéré. Nous ne croyons pas que la France ait lieu, plus que l'Allemagne, de s'en inquiéter. François-Joseph n'est pas pour la France un ennemi, et son gouvernement ne se fût probablement pas engagé dans la Triple Alliance, si la retraite du maréchal de Mac-Mahon ne l'avait mis en doute sur la stabilité de nos institutions et le caractère de notre politique. C'est à nous de ne pas donner prétexte à ces incertitudes, dont le tsar pourrait sentir l'influence aussi bien que l'empereur d'Autriche. Les deux souverains, en affirmant « la communauté de leurs vues », ont pensé, non pas seulement au maintien de la paix, mais à l'ordre intérieur. La communauté des vues sur ce point réglera vraisemblablement leurs rapports avec les autres États. C'est au gouvernement de la République à y songer. Plus il sera faible devant la révolution, plus il sera obligé, pour se faire pardonner son attitude, de s'effacer devant l'Europe, et de garder, dans le concert des puissances, cette

réserve timide dont souffre la fierté nationale. Plus il montrera au dedans de fermeté et de décision, plus il verra au dehors son influence grandir. Il recouvrera alors la pleine liberté de son langage, et il aura le droit de parler aux chancelleries comme il convient à la France.

Louis JOUBERT.

Mort de M. le duc d'Aumale.

A la dernière minute, et le *Correspondant* étant déjà sous presse, nous suspendons en hâte le tirage de notre livraison pour enregistrer la douloureuse nouvelle de la mort de M. le duc d'Aumale, apportée par une dépêche d'Italie.

Le prince, en effet, parti de Paris il y a deux semaines pour aller, comme d'habitude, passer un mois de printemps dans ses propriétés de Sicile, s'y trouvait au milieu d'une réunion de famille lorsque la nouvelle de la catastrophe du Bazar de la Charité, de la mort tragique de Madame la duchesse d'Alençon et de tant de femmes éminentes qui étaient l'honneur de la société française lui est inopinément parvenue.

Le prince en a ressenti une émotion si forte et si profonde qu'il en a été, paraît-il, comme foudroyé.

A l'heure extrême où nous écrivons ce rapide Post-scriptum, le temps nous manque absolument pour rendre au plus brillant des princes d'Orléans l'hommage dont nous aurions aimé à saluer tout de suite sa noble mémoire; mais, en attendant que cette Revue qu'il aimait et qu'il a plusieurs fois honorée de ses témoignages de sympathie, rappelle ses titres glorieux à la reconnaissance du pays, nous ne pourrions nous défendre d'une poignante impression d'accablement et presque de découragement sous les coups multipliés qui nous frappent si nous ne nous rappelions en même temps la belle et patriotique parole du prince lui-même dans une circonstance douloureuse : « La France reste! »

Oui, même devant toutes ces tombes, c'est à elle, à la France, qu'il faut penser par-desus tout; c'est autour d'elle qu'il faut nous serrer filialement, pour son présent, pour son avenir.

---

4 MAI 1897!

Debemur morti..

C'est le printemps. Il rend aux oiseaux leurs chansons,
Fait reverdir les bois sous son haleine douce,
Et sème par milliers, sur l'herbe et dans la mousse,
Les fleurettes des prés, des champs et des buissons.

Le fleuve clair, parmi les roseaux et les presles,
Court, et mire en ses flots, piqués de rayons blancs,
Les sveltes peupliers aux feuillages tremblants
Et des souples glaïeuls les longues tiges grêles.

Partout un air léger, frais, calme, vaporeux
Vers l'horizon lointain, brillant sur notre tête,
Dans cet azur limpide et pur des jours de fête,
Tend un voile d'argent aux profondeurs des cieux.

Mais une âcre fumée, épaisse, noire, sombre,
Dans le calme du soir, silencieusement,
Tout à coup sur Paris s'élève lourdement
Et monte vers le ciel obscurci par son ombre.

Quel lugubre volcan, quel sinistre foyer
A fait jaillir soudain cette étrange colonne?
A son funèbre aspect si notre âme frissonne,
Hélas! c'est qu'elle sort d'un horrible brasier.

Ce qui brûle est un feu vivant de chair humaine,
Le bonheur et l'espoir, la grâce et la bonté,

Les plus purs diamants d'amour, de charité,
Qui couronnaient Paris, la cité souveraine.

Tous les dons enviés qui font nos jours heureux,
La naissance, l'esprit, la beauté, la richesse,
L'avenir rayonnant de joie et de jeunesse,
C'est tout cela qui flambe en tourbillons affreux.

Ces os carbonisés, cette pâte sanglante
Qu'on remue à la pelle et que l'on foule au pié,
Une heure auparavant, — effroyable pitié! —
Marchaient, vivaient, riaient, passaient, forme élégante!

Toute chair est semblable aux frêles fleurs des champs
Que le soleil dessèche et que le feu consume :
Cet holocauste humain, qui crépite et qui fume,
Ce sont des chairs en fleurs de femmes et d'enfants!

*
* *

Air vif, plein des senteurs des frondaisons nouvelles,
Paix immense des champs inondés de soleil,
Est-ce Dieu qui permet un spectacle pareil?
Parlez, muets témoins de ces scènes cruelles!

« Le bonheur sur la terre a nom fragilité :
De tout être vivant la mort est créancière;
Le cœur palpite un jour et retourne en poussière;
Dans nos orgueils menteurs tout n'est que vanité.

Pour qui borne sa vue à l'horizon sensible
La vie est une énigme au mot désespéré,
N'offrant à notre espoir que l'asile abhorré
Où la nuit du néant nous attend impassible.

O vous cœurs qui saignez, o vous yeux qui pleurez,
Le cri de vos sanglots en traversant l'espace
Va rencontrer en Dieu le secours efficace,
Car il souffrit des maux que vous-même ignorez.

Montez plus haut, montez par-delà les nuages,
Aux rayons de la foi le cauchemar s'enfuit.
Comme tombe au matin le brouillard de la nuit,
Vos doutes tomberont aux célestes rivages.

Tous ceux qui sont frappés victimes du devoir,
Ceux qui, faisant le bien, ont passé sur la terre,
En la quittant, — sublime et consolant mystère! —
Vont vivre au sein de Dieu comme en un reposoir.

Douter de Dieu n'est rien qu'un vulgaire blasphème,
Lui seul peut révéler l'énigme du destin,
Douter de sa justice est un doute enfantin
Qui ne pénètre pas dans une âme qui l'aime.

Si Dieu n'existe pas, le monde est orphelin
Et la nuit redescend sur la terre où nous sommes.
Nul remède aux douleurs qui torturent les hommes
Que le baume versé par leur Père divin.

Nos pleurs sont la rançon des plaisirs de ce monde.
Dieu qui les voit couler sait aussi les tarir.
Il a l'Éternité pour panser et guérir
Des malheurs d'ici-bas la blessure profonde. »

Gaston David.

Terrasse de Meudon, mai 1897.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

MONTALEMBERT

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

C'est la marque de la grandeur, que l'éloignement la fait mieux paraître : ainsi le temps, en s'avançant, donne aux hommes leur véritable mesure.

Nul n'a besoin, plus que les combattants de la vie publique, de ce long regard de l'histoire, parce qu'ils sont, plus que d'autres, exposés aux ferveurs passionnées de leurs amis et de leurs adversaires. Quand les enthousiasmes sont éteints et les colères tombées, quand les disputes sont taries et les discordes oubliées, alors, seulement, se lève sur certains noms, pour les consacrer à jamais, l'auréole d'une calme et immuable justice.

Devant ce tribunal du temps, ni les applaudissements, ni les succès, ni même l'illustration du passé, ne sont, pour la gloire, des témoins suffisants. Elle n'attache de durable couronne qu'au front de ceux dont une grande idée a possédé les âmes. Ceux-là peuvent avoir été des vaincus : ils sont les vainqueurs de la postérité.

Montalembert est un de ces hommes. Célèbre à vingt ans, illustre à trente, il a connu les triomphes de la parole et la noble joie des enthousiasmes soulevés à sa voix; il a vu, joie plus noble encore, son nom devenir un drapeau et rallier autour de lui ceux dont il proclamait les croyances, comme des soldats autour d'un chef aimé : longtemps vaincu, ses adversaires vaincus à leur tour, et avec lui, par d'autres ennemis, ont recherché son alliance pour demander à ses idées le salut commun. Ce fut sa seule victoire, après laquelle il n'y eut pour lui, pendant vingt années, que la défaite et la souffrance, avec l'amertume des disputes où se rompait l'éphémère union des cœurs dévoués à la même cause.

Il mourut, quand elles duraient encore, se soumettant d'avance, par un dernier effort de sa foi, au jugement suprême qui les allait terminer contre lui, comme, dans le feu de sa jeunesse, il s'était,

au prix d'un débat tragique, soumis à celui qui brisait ses premiers élans. Qu'il était loin, à cette heure dernière, l'unanime enthousiasme des jours anciens!

Cependant, plus d'un quart de siècle a passé sur cette mort, et le nom de Montalembert, entré dans la postérité, demeure l'un de ces noms souverains, comme dit Lacordaire, dont le règne ne doit pas périr.

Son histoire passionne encore ceux qu'enchaîne, après lui, la cause immortelle qu'il a servie, et ce n'est pas seulement le récit d'une lutte, sous d'autres formes toujours renouvelée, qui les appelle d'un invincible attrait : c'est lui-même, c'est son âme qu'ils cherchent à travers le temps.

Le R. P. Lecanuet avait, l'année dernière, éveillé cet intérêt puissant par son livre sur la jeunesse de Montalembert. Celui que vient, avec un soin pieux et filial, de consacrer à sa vie le vicomte de Meaux, est assuré du même accueil.

Les lecteurs du *Correspondant* connaissent le premier et ils ont eu les prémisses du second. Ce n'est pas pour les leur signaler qu'usant d'une hospitalité gracieusement offerte, je m'adresse à eux.

Je voudrais dire ce que fut, pour quelques hommes de mon âge, le prestige de Montalembert, et pourquoi, malgré des idées qui, sur certains points, ne furent pas les siennes, il est demeuré pour eux le modèle de l'homme public, plus que d'autres qui, près de lui, le surpassèrent par l'éclat de la parole.

Dans les assemblées comme au barreau, Berryer n'eut point d'égal : on dit que notre génération ne garde de ses discours qu'une pâle image; je le crois : c'est le destin de l'orateur de ne laisser après lui que la moitié de lui-même. Mais, en cette moitié de Berryer, la vie éclate encore, pleine d'une incomparable puissance : il n'y a pas, au drame de la tribune, une plus grande initiation.

Lacordaire a franchi les limites de l'éloquence humaine, et, pour lui, la lecture n'amoindrit pas l'éblouissante magie de cette langue enivrante.

Tous deux furent plus éloquents que Montalembert, et cependant, j'ose le dire, dans tout mon respect pour ces grandes mémoires, même après le bel ouvrage de M. de Lacombe, où Berryer resplendit d'un si noble éclat, même après ces Vies de Lacordaire, où la sainteté du moine efface presque sa gloire, Montalembert, peut-être moins illustre, m'apparaît plus grand.

C'est que Berryer fut surtout un homme politique, et Lacordaire un prédicateur. Montalembert fut un soldat et c'est par là qu'il nous ravit.

Nul n'a plus fortement ressenti que l'auteur de ces pages ce charme vainqueur.

Je n'ai point connu Montalembert ou, du moins, je n'ai de lui que le souvenir fugitif d'une trop courte vision. Au printemps de 1864, venu d'Algérie, où j'étais sous-lieutenant de chasseurs d'Afrique, pour passer à Paris quelques jours de permission, je fus un soir conduit chez Montalembert par celle qu'unissaient à lui tant de pieux souvenirs, pour moi-même touchant héritage de famille, dont elle allait, dans le *Récit d'une Sœur*, révéler au public les trésors intimes.

Le salon de la rue du Bac était rempli de ses visiteurs habituels. Montalembert, entouré d'un groupe d'hommes et causant avec animation, ne prêta, comme il était naturel, qu'une attention distraite au nouveau venu qu'on lui présentait rapidement. Resté à l'écart, ne connaissant presque personne dans ce milieu si différent de celui où s'écoulait alors ma vie, je fus bientôt embarrassé de mon personnage, et, quand la convenance me le permit, je me retirai discrètement. Je sortais, lorsque, dans le vestibule, une voix me rappela : c'était Montalembert qui courait après moi, et, presque ému d'avoir laissé partir un jeune homme sans quelques mots propres à toucher son cœur, m'en exprimait ses regrets, avec le désir de me revoir, en termes qui achevèrent mon trouble et ma confusion.

Peu de jours après, je repartais pour l'Afrique. Je n'ai plus revu Montalembert, et rien ne m'est resté de cette courte rencontre que l'humiliation de ma retraite et celle, plus grande encore, de son bienveillant adieu.

Quand, plus tard, après la grande guerre et les grands deuils, je fus, à mon tour, mordu au cœur par l'enthousiasme catholique, d'autres images avaient, dans mon esprit, remplacé celle de la rue du Bac. Le Montalembert que j'avais devant les yeux, c'était celui de 1834, assis, entre Albert et Alexandrine de la Ferronnays, sur les rives recueillies de l'Arno et dans la paix des monuments illustres, se passionnant avec eux pour Dante et « la doctrine cachée sous le voile des vers étranges [1] », découvrant à leurs yeux ravis la poésie des *Fioretti* et le mystérieux secret de l'âme franciscaine, ou leur lisant, presque amoureusement, l'histoire ébauchée de la « chère sainte Elisabeth ».

[1] *L'Enfer*, chant IX, v. 21.

C'était le moment où, de cette retraite de Pise, il venait d'envoyer à Rome sa soumission solennelle aux deux Encycliques qui censuraient l'*Avenir* et condamnaient Lamennais : ce cœur de vingt-quatre ans, brisé dans la plus chère de ses affections, dans la plus ardente de ses espérances, avait fait à sa foi un sacrifice héroïque!

Naguère, foulant la trace de Savonarole et s'enfermant dans une retraite enthousiaste, entre les fresques du couvent de Saint-Marc, pour lire, sur les manuscrits inédits, ses « admirables invectives », il s'abandonnait encore aux plus fougueuses pensées. Jusqu'au bout, il voudrait accorder les généreuses ardeurs de son esprit et les fermes résolutions de sa foi : un long combat le partage entre la tendresse qu'il garde pour le maître bien-aimé et l'effroi dont le remplissent ses orgueilleux desseins : il a rêvé de servir l'Église avec l'audace d'un réformateur, et voilà qu'à ses premiers pas l'Église lui demande l'abnégation d'un fidèle! Je ne sais rien de plus émouvant, dans l'histoire d'une âme, que le drame de ces deux années, où, pour convaincre son ami, Lacordaire dépensait « à l'insu du monde entier, les plus riches trésors de son éloquence ».

C'est fini : Montalembert s'est soumis, et, de cette glorieuse défaite, il est revenu soldat aguerri. L'année ne s'écoulera pas qu'il ne prenne, à la Chambre des pairs, le poste où il se tiendra pendant treize ans, combattant pour celle qu'il aura bien le droit de saluer comme une femme et comme une mère, car, s'étant armé pour elle avec la ferveur d'un chevalier, il lui a obéi avec la docilité d'un enfant.

Voilà le Montalembert que je connaissais il y a vingt-six ans! Étranger par ma profession aux grands débats du monde catholique, dont la guerre avait d'ailleurs détourné mon esprit, je fus soudain jeté dans l'action des œuvres militantes avec des habitudes d'esprit et de pensée, que le temps a fortifiées et qui tournaient naturellement, vers l'infaillible autorité du chef de l'Église, ma foi et ma raison : ainsi placé, du premier jour, dans les rangs où marchaient devant moi les plus ardents adversaires du comte de Montalembert, je gardais cependant le culte de son nom, car il apparaissait à ma jeunesse avec l'incomparable prestige de ses premières années. Tel il m'apparaît encore, dans le recul de l'histoire, comme le vit M. Guizot « avec ses grands désirs et ses beaux instincts [1] », et je ne crois pas, en le disant, faire tort à sa

[1] M. Guizot, *Réponse au discours de réception de M. de Montalembert à l'Académie française.*

mémoire. Car, ainsi qu'on découvre dans l'adolescent les traits de l'âge mûr, c'est au début de leur vie qu'il faut chercher les hommes publics, à ces heures enchantées par l'enthousiasme et la confiance, où, dans l'illusion du succès, éclate l'ardeur des combats désirés : c'est dans ce beau décor qu'il faut ressusciter leur image.

Montalembert, à vingt ans, debout en face des pairs de France, plaidant pour l'Eglise et pour la liberté, et surprenant les augustes gardiens de l'ordre établi par l'audace imprévue du « dernier-né de leur hérédité [1] », Montalembert, « ramassant dans son cœur la croix profanée par l'émeute et jurant de la défendre », n'est-ce pas, dans un court tableau, sa vie tout entière? Plus encore, n'est-ce pas l'image du temps qui s'ouvrait alors, où, devant les témoins de l'ancienne société, un moment préservée par la vieille race de ses rois du flot de la société nouvelle, allait, sous un abri passager, naître, parmi les convulsions, l'âge démocratique, avec ses tentations et ses périls, offrant aux chrétiens, dans l'invincible puissance de l'Eglise affranchie, le magnifique espoir d'une libre conquête des cœurs, des intelligences et des âmes.

Pour nous, jetés au milieu de la démocratie souveraine, ce rêve grandiose est demeuré le tourment de nos âmes, et la vision nous reste du fils de la vieille France, encore investi d'un dernier privilège, mais n'en voulant tirer que l'honneur de servir la nouvelle en la présentant au baptême.

En cette idée maîtresse, on dirait qu'il se fait, par-delà l'obstacle des discordes humaines, une communion des âmes qu'elle a dominées. Il y a, dans cet « *Avenir* », où se consumait, d'un feu rapide, la juvénile ardeur de Montalembert, des pages brûlantes qui semblent, à nos oreilles surprises, un écho soudain de nos propres paroles. Emportés par le fiévreux désir de rendre à l'Eglise son action sur leur pays, ces hommes ont abordé, de plein vol, tous les sommets que nous cherchons douloureusement à gravir.

Tout y est : l'avènement espéré de la justice sociale, l'amère critique des économistes et de leur « théologie des intérêts matériels », la revendication du droit, pour les ouvriers, « de s'associer, de s'entendre, de résister en masse aux exigences des capitalistes », et la « corporation », réclamée comme la réforme fondamentale d'une société où il ne reste que « l'individu et l'Etat, c'est-à-dire l'anarchie et le despotisme... ».

Tout y est : jusqu'à la rencontre, sur ce terrain commun, des traditions aristocratiques de Montalembert et des aspirations démo-

[1] Sainte-Beuve, *Causeries du lundi : M. de Montalembert orateur.*

cratiques de Lacordaire, qui les mettaient aux prises dans de vives disputes, bientôt pacifiées par l'égal amour de l'Eglise et de la vérité, de cette vérité dont Mme Swetchine leur disait qu'il fallait « l'aimer comme on aime d'amour une personne », et dont le fier compagnon du moine futur se glorifiait de « porter le joug avec orgueil ».

La vérité, elle leur est venue dans un dur avertissement! L'Eglise, qui laisse à ses fils la libre hardiesse des opinions, ne leur donne pas cependant le droit de l'entraîner à leur suite sur des chemins mal frayés : elle ne leur permet pas de confondre les principes et les faits, et d'étendre jusqu'à la témérité les conséquences de sa doctrine. L'*Avenir* fut condamné pour l'avoir essayé, et le sacrifice de Montalembert a fécondé l'œuvre prématurée.

S'il paraissait au milieu de nous, il reconnaîtrait sans doute avec quelque émotion les généreuses pensées de sa jeunesse, dans le mouvement social, cette fois suscité par l'Église elle-même, qui emporte des hommes dont il ne désavouerait peut-être ni les œuvres ni les idées. Sans doute aussi, il leur dirait que la mesure est la condition même de leur succès et qu'à vouloir trop hâter leur marche, ils risquent de s'égarer.

Mais qui songe, en notre temps rapide, à ces recommencements de l'histoire? Qui, parmi les catholiques, épris de l'action sociale, s'attarde à saluer dans Montalembert un maître et un précurseur?

Nous connaissons mal nos propres gloires, et c'est la tentation de notre race de croire, à chaque effort nouveau, qu'à nous seuls nous en avons tout l'honneur. Nos générations pressées ne sont pourtant que des équipes jetées, dans un mystérieux enchaînement, sur une route inconnue que trace la main divine et dont chaque tournant nous cache le travail de la veille.

Cependant le chemin s'avance et déroule lentement la marche des siècles. De place en place quelque ouvrier d'une plus haute stature domine les autres et marque, d'un doigt levé, la direction du lendemain.

Montalembert fut l'un de ces jalons.

Il y a soixante ans, il écrivait : « Elle reparaîtra victorieuse, cette foi à qui Dieu n'a pas donné pour un jour ce monde où nous vivons... La voilà qui, toute meurtrie qu'elle est, rebondit, victorieuse et immortelle, au sein de la société épuisée... » Il écrivait ces choses en un temps où l'incroyance était, dans les classes élevées de la nation, presque générale, et bientôt ce fut l'œuvre définitive de sa vie, de préparer les jours qu'annonçait ainsi sa superbe confiance.

Cette œuvre s'appelle, dans l'histoire, la loi de 1850.

Nous vivons de ses fruits, nous attachant à ses débris, dans l'irréligion officielle, comme des naufragés au radeau sauveur.

Par elle, nous avons vu se transformer l'éducation publique, le christianisme reprendre possession de la bourgeoisie, la jeunesse croyante peupler les carrières de l'État, le respect humain disparaître et la foi s'affirmer au grand jour.

La parole de Montalembert s'est vérifiée : « La foi rebondit victorieuse, immortelle, au sein de la société épuisée », et, dans les rangs mêmes des incrédules, un mouvement se fait, chaque jour plus puissant et plus large, qui ramène vers l'idéal chrétien les cœurs lassés des stérilités du doute.

L'art, les lettres et l'histoire sont emportés dans ces voies nouvelles, d'une marche irrésistible.

Et de quel tressaillement ne doit-il pas, au bruit qui lui vient de notre temps, frémir en son âme, lui, l'amant passionné de l'art chrétien, ravi, dès son premier regard, par le mystérieux symbolisme du moyen âge, alors incompris et dédaigné, lui qu'une peinture du Beato Angelico transportait en extase et qui rêvait, au clair de lune, devant les fresques d'Orcagna; lui, le preux chevalier des monuments de l'âge féodal, en qui, dans ses grands coups d'estoc contre les modernes Vandales, s'annonçait déjà le patient historien des vieux moines et des virginales fiancées de l'invisible époux !

Quel tressaillement, s'il peut voir les restes du moyen âge fouillés, avec une infatigable ardeur, par une critique impartiale, et les vestiges du passé restaurés avec un soin jaloux, et les débris des vieux siècles recherchés comme des trésors, et les *quattrocentistes* devenus la mode universelle ! S'il peut voir, du sein de notre matérialisme, la pensée religieuse se lever comme une radieuse aurore, inspirant d'un souffle inattendu les peintres et les littérateurs, la foule courir au drame de la Passion, la Samaritaine lui crier, en vers magnifiques, l'amour du Christ, et l'image éternelle du divin Crucifié tourmenter, chaque année davantage, le front des artistes !

Qu'est-ce que cela, sinon « la foi qui rebondit, victorieuse, immortelle, au sein de notre société épuisée », reprenant peu à peu, par des détours imprévus, possession des classes élevées? C'est le morceau de route, tracé par Montalembert avec le regard perçant de la jeunesse.

Il avait vu bien au delà, et, découvrant, à l'horizon, la démocratie grandissante, il avait compris que, désormais, l'Eglise serait la seule force capable de guider sa marche, en modérant sa puissance, comme elle avait contenu naguère la puissance des rois.

Mais c'étaient de lointains espoirs! Pour restaurer, dans la masse, l'influence de l'Eglise, il fallait d'abord faire surgir, au sein des milieux intellectuels, des hommes prêts à seconder son action bienfaisante.

Car c'est la loi de l'histoire que le peuple est toujours conduit par des élites, et sa souveraineté ne le soustrait pas à son inéluctable destin. Former, dans la nation, par l'éducation supérieure et secondaire, des chrétiens d'élite, tel fut donc, par un ordre logique, l'effort principal de Montalembert.

Le nôtre, — si j'ose, après les grands noms dont le bruit remplit ces lignes, parler de ce qu'essayèrent, en ce temps, pour leur pays et pour leur Dieu, quelques hommes de bonne volonté, — le nôtre fut d'appeler ces chrétiens d'élite, nés des œuvres de leurs devanciers, à tourner vers le peuple, dans un grand élan de dévouement et d'amour, toutes les énergies de leur âme, pour gagner son cœur en lui donnant la justice.

L'avenir dira si nous avons tracé notre part du chemin. Nous touchons à un tournant nouveau : Dieu garde le secret de la route. Je n'essayerai pas d'en percer l'obscurité. Mais, quelques orages qui s'y cachent, j'ai foi dans le lendemain qu'elle nous dérobe.

Au terme de sa vie, Montalembert, brisé par la souffrance, écrivait cette brochure qu'il ne publia pas et qui porte pour titre : *l'Espagne et la Liberté*. J'en ai là, sous les yeux, l'épreuve, jaunie par le temps et corrigée de sa main, souvenir conservé pendant vingt ans par la piété d'une amie fidèle dont la mort me l'a transmis. De ces pages, écrites dans l'amertume et dans la fièvre, la dernière seule retient ma pensée, saisie d'émotion devant ces mots, tracés d'une main presque mourante :

« Nous sommes tous des vaincus, et nous avons presque toujours trébuché de défaite en défaite. Et néanmoins je ne puis me défendre d'une invincible confiance. »

Plus vaincu que ne le fut Montalembert, qui, du moins, connut, pour ses idées, un jour de victoire et sortit de la vie meurtri par ses propres défaites, sans avoir subi la douleur suprême des défaites nationales, je répète avec lui sa dernière parole.

Hier, la France, représentée par tout ce qu'elle a de grand et d'auguste, offrait, aux yeux de l'Europe assemblée, le tableau magique des traditions du passé, des illustrations du présent et des puissances du jour, groupées autour du cercueil, enveloppé des couleurs nationales, où dormait un prince illustre, à qui l'armée, découronnée de son nom, rendait un suprême hommage.

Le duc d'Aumale fut, à l'Académie, le successeur de M. de Montalembert. Les derniers mots de son discours de réception seront,

à ces quelques pages, le plus éloquent épilogue. Je n'y ajouterai rien.

« Parcourant un jour les environs de Subiaco, saint Benoît rencontre un de ses frères, un barbare converti, qui se lamentait au bord du lac où sa faux venait de tomber. A la voix du saint, l'onde ramène l'outil aux pieds du frère : « Ramasse ton fer », lui dit Benoît, « travaille et prends courage. *Ecce labora et noli « contristari.* »

. . . .

. . . .

« Messieurs, à une époque de découragement, sous un ciel sombre, au milieu de ce quinzième siècle, âge de fer et de sang, qui n'était pas le temps moderne et qui n'était plus ce poétique moyen âge cher à M. de Montalembert, quand la croix disparaissait des rives du Bosphore, quand le roi de France, fou et détrôné, était remplacé dans Paris par un prince étranger; quand tous les fléaux, tous les genres de guerre, dévastaient notre pays, aux temps de l'invasion anglaise, de la peste noire, des Jacques et des grandes Compagnies, un de mes aïeux, un cadet de race royale, donna pour cri de ralliement à ses compagnons ce seul mot : ESPÉRANCE ! Montalembert aussi espéra toujours. Il n'a pas connu nos suprêmes douleurs. . . . .
S'il avait survécu à notre malheur, il se serait souvenu de saint Benoît et du convers de Subiaco, et je crois l'entendre dire : « Ramasse le tronçon de ton épée brisée, pauvre France! panse tes blessures, travaille et prends courage ! *Labora et noli contristari.* » Et, de sa puissante voix, qui, même altérée par la souffrance, aurait un bien autre retentissement que la mienne, il répéterait le cri que Bourbon poussait au lendemain d'Azincourt, le cri chrétien et français : ESPÉRANCE ! [1] »

A. DE MUN.

[1] M. le duc d'Aumale, *Discours de réception à l'Académie française.*

LE DUC D'AUMALE

Tout a été dit sur le duc d'Aumale, avant et depuis ses funérailles, qui furent en quelque sorte des funérailles nationales : mais il convient peut-être ici de recueillir et de résumer les impressions de la douleur publique, les échos de la postérité qui commence, en y joignant l'hommage d'un regret et d'un souvenir personnel.

Le 7 mai dernier, vers deux heures de la nuit, Henri d'Orléans, duc d'Aumale, mourait subitement dans ses propriétés de Sicile, frappé au cœur du coup terrible qui atteignait à la fois Paris, la France et sa famille. Le matin précédent, il avait assisté au service funèbre célébré, par ses ordres, pour la duchesse d'Alençon et les victimes regrettées d'une catastrophe inouïe. Le soir, il s'éteignait presque sans souffrance sur cette terre où Virgile fait mourir Anchise, dans ces lieux peuplés d'héroïques légendes et de poétiques souvenirs auxquels son nom se lie désormais.

Ce n'est pas seulement une grande figure qui s'est éclipsée, une noble existence qui a pris fin : c'est toute une société qui disparaît avec lui, c'est une époque qui s'évanouit, c'est un lien de plus qui se brise entre le passé et le présent. L'ancienne France revivait encore dans ce fils de la France nouvelle, qui voulut être de son temps sans renoncer aux grâces et aux gloires du temps passé. Exclu de l'armée et des affaires, dépouillé de tout rôle et de toute influence, il n'en jetait pas moins sur le déclin de ce siècle un éclat qui va nous manquer et gardait en dehors et au-dessus de toutes les situations officielles une place où nul ne lui succédera.

Du fameux château que construisirent et qu'habitèrent les Montmorency et les Condé, du vieux manoir de Chantilly restauré et ranimé par le duc d'Aumale, il ne restera plus qu'un musée. L'ombre de la mort plane dès aujourd'hui sur ces jardins et dans ces grandes salles où passèrent, au milieu des fêtes, tant de nobles dames, tant d'illustres personnages, et qui réunirent, au dix-neuvième comme au dix-septième siècle, l'élite intellectuelle du pays. L'âme qui donnait le mouvement et la vie à ces beaux lieux les a

quittés; et le visiteur n'y trouvera dorénavant que des collections et des souvenirs.

Le duc d'Aumale s'était plu, depuis vingt-cinq ans, à embellir et à reconstituer ce vaste domaine. C'est là qu'il s'était retiré, de même que Condé après ses campagnes, au milieu de ses livres et de ses tableaux. C'est là que l'ont connu la plupart de ceux qui le pleurent et dont la pensée l'y recherche encore. — Il était là dans sa vraie lumière. Il s'avançait, le dimanche matin, sur les marches du grand escalier construit par Daumet, au-devant des invités que lui amenait le train de Paris, vêtu de son veston de velours noir, les jambes serrées dans des guêtres, la main tendue, l'air affable, le visage éclairé de son fin et charmant sourire. Il ouvrait à ces privilégiés du dimanche ses salons, sa galerie, sa bibliothèque, sans compter le trésor inépuisable de ses récits, de ses anecdotes. Et de toutes les impressions qu'emportaient au retour ses hôtes d'une demi-journée, la plus vive, la plus profonde peut-être, était celle de ce prince français si simple, si cordial, si naturel, dans le cadre de cette demeure historique, évoquant familièrement devant eux les plus beaux noms et les plus hauts faits de nos annales; les accueillant, les guidant chez lui avec cette dignité aisée et cette courtoisie de gentilhomme dont le secret se perd tous les jours.

C'est là, dans ce château aujourd'hui désert, qu'ils le revoient en esprit, non pas tel que l'a peint Benjamin Constant, assis, pensif et pâle, déjà cassé, sur un banc de pierre de son parc, mais tel que le voulait Henri Lavedan, « appuyé à sa table de travail, dans un fond de tableau héroïque et symbolique : près de lui, le buste de Condé; et les drapeaux de Rocroy, mêlés aux trophées de l'Algérie, faisant une auréole à ce général inutilisé, devenu un vaillant homme de lettres ». Pour moi, l'image à laquelle je préfère me reporter et m'arrêter, c'est celle qu'a dessinée Raffet : l'image du jeune colonel aux cheveux blonds, aux yeux bleus, à l'allure martiale, qui revient d'Afrique à la tête du 17ᵉ léger, touché déjà des premiers rayons de la gloire.

C'est aussi l'image qu'en a peinte Philippoteaux dans le tableau du *Col de Mouzaïa* qui se trouve au château d'Eu. Le combat vient de se terminer. Lamoricière annonce la déroute de l'ennemi. Debout, la tête nue, le duc d'Aumale se tient auprès du cheval de son frère, le duc d'Orléans, un bras posé sur l'arçon de la selle. « J'avais donné mon cheval, » me racontait le prince lui-même devant ce tableau, « au colonel Gueswiller, qui était exténué de fatigue. Le colonel refusait : je l'obligeai de prendre ma monture, je menai les grenadiers à l'assaut et je revins à pied vers mon frère, tel que le peintre me représente ici. » Il était tout entier

dans cet acte, avec sa vaillance, son entrain, sa générosité native, et cette affection fraternelle qui faisait de lui le lieutenant le plus dévoué, l'auxiliaire le plus sûr, le plus tendre et le plus fidèle ami du duc d'Orléans.

Entre tous ses souvenirs, ceux que le prince racontait le plus volontiers c'étaient ses souvenirs de guerre et de collège. Avant d'être un brillant soldat, Henri d'Orléans avait été un brillant élève. Avant de faire ses premières armes au combat d'El-Afroun (1840), au col de Mouzaïa (1841), il avait pris part aux luttes pacifiques de nos écoles et n'avait pas eu moins de succès à la Sorbonne qu'en Afrique.

Ses succès classiques lui étaient restés chers : il se rappelait presque aussi volontiers son prix de discours français au Concours général que ses premiers coups de feu contre les Arabes. « Lit-on encore *Numa Pompilius?* » me demandait-il un jour sérieusement. « C'est un prix que je reçus au collège, et je me souviens du plaisir que j'éprouvais alors à lire cette prose de Florian. » Elève du collège Henri IV, il s'était nourri de fortes études sous la direction de son précepteur, Cuvillier-Fleury, un latiniste de la vieille école, doublé d'un journaliste et d'un homme d'esprit. Que de lectures ils firent ensemble! Histoire et littérature, livres d'hier et d'aujourd'hui : ils s'instruisaient et s'excitaient l'un l'autre. Le matin, quand l'élève put enfourcher un poney, ils allaient de concert trotter et galoper au bois de Boulogne; mais souvent trot et galop étaient interrompus par la rencontre d'un cavalier dont la figure et la conversation frappèrent le jeune prince. C'était Eugène Delacroix. Le plus romantique des peintres était un classique intolérant en poésie. Il soulevait des discussions, que reprenaient, aux Tuileries, sur tous les sujets, le précepteur et l'élève. Celui-ci était appliqué, celui-là vif et militant; et les discussions entre eux naissaient d'elles-mêmes. « Je dois confesser que nous avons souvent bataillé », écrivait le duc d'Aumale à la mort de son vieux maître : « Le sentiment de la discipline, que je crois avoir eu d'assez bonne heure, ne m'interdisait pas de rechercher l'avantage que donne le calme devant un peu d'emportement. L'acte de soumission était accompagné de protestations froides et respectueuses, mais déplacées sans doute, car elles n'étaient pas favorablement accueillies. « *Allez, ergoteur, vous étiez né pour plaider en police correctionnelle.* « C'était le *nec plus ultra*, le reproche le plus vif que j'aie eu à endurer. Nous avons toujours promptement fait la paix. » Il y eut une chose pourtant que le maître eut bien du mal à pardonner; ce fut la première pipe de son élève, une pipe de terre aux Tuileries. — Le jeune prince trouva, j'en suis sûr,

d'excellentes raisons pour la justifier : il dut plaider en citant Horace, auquel ne résistait pas Cuvillier-Fleury.

Le royal ergoteur ne devait pas s'attarder toutefois, malgré ses succès scolaires, à ces discussions, à ces études, qui ne sont que le prélude de la vie d'un prince. Il était né pour l'action ; et des bancs de la rhétorique, il passait, presque sans transition, au commandement d'une compagnie d'infanterie. L'élève d'hier était soldat. Soldat à dix-sept ans, avec un grade et une épée ! Promu, en moins de dix-huit mois, sous-lieutenant, lieutenant, capitaine, après un examen et un stage au camp de Fontainebleau, il obtenait la permission d'aller servir en Algérie, aux côtés de son frère aîné, le duc d'Orléans.

Quelle carrière s'offre alors à son impatiente bravoure ! Abd-el-Kader, déchirant le traité de la Tafna, vient de reprendre l'offensive et de prêcher la guerre sainte. Il a soulevé les Kabyles et marché sur Mostaganem. Le jeune prince court où l'on se bat ; il cherche le baptême du feu ; et, dès la première affaire, chargé de porter un ordre dans la mêlée, une fois l'ordre transmis, il se met à à la tête des soldats, exécute de lui-même l'ordre qu'il a porté et mène l'action d'un élan rapide auprès du colonel qui est tué. Tel il se montre ensuite à Mouzaïa, tel dans toutes les expéditions, dans tous les combats où se trouve engagé le drapeau français. — Nommé lieutenant-colonel du 24e de ligne en 1841, il écrit au général Bugeaud, gouverneur de l'Algérie : « Je vous prierai, mon général, de ne m'épargner ni les fatigues, ni quoi que ce soit. Je suis jeune et robuste, et, en vrai cadet de Gascogne, il faut que je gagne mes éperons. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne pas oublier le régiment du duc d'Aumale quand il y aura des coups à recevoir et à donner. — Vous ne voulez pas être ménagé, mon prince, répondit le général Bugeaud ; je n'en eus jamais la pensée. Je vous ferai votre part de fatigues et de dangers : vous saurez vous-même vous faire votre part de gloire. »

A deux ans de là, le jeune prince avait justifié l'attente de son chef et gagné par un coup d'éclat le grade de lieutenant général. Il avait surpris et pris de haute lutte la capitale de l'empire arabe, cette capitale errante, cette cité nomade, cette étrange ville ambulante, arsenal aux tentes déployées, qu'on nommait la Smala d'Abd-el-Kader. La peinture a popularisé ce mémorable épisode. Le duc d'Aumale n'a que cinq cents cavaliers et l'ennemi a cinq mille fusils. Son infanterie est encore loin et sa petite colonne est lassée par plusieurs jours de marche et de recherches infructueuses. N'importe ; il ordonne l'attaque. « Je ne suis pas d'une race habituée à reculer », répond-il à ceux qui le retiennent ; et Yusuf avec

les spahis, et Morris avec les chasseurs, et le prince lui-même avec les gendarmes s'élancent à la fois comme un ouragan. La mêlée est indescriptible; mais le succès n'est pas longtemps incertain. C'en est fait du prestige d'Abd-el-Kader : sa famille, ses esclaves, ses troupeaux, ses chevaux, ses trésors, tombent entre les mains du vainqueur. L'émir s'enfuit à grand'peine avec sa mère et l'une de ses femmes. Il se rendra quatre ans plus tard au prince qui vient de lui infliger ce cruel désastre.

Le grand Condé se fût reconnu, ce jour-là, dans son héritier. Pour tenter une telle aventure, il fallait, — a dit le colonel Charras, — « avoir vingt ans et ignorer le danger, ou bien avoir le diable au corps ».

Qu'on appelle diable au corps ou feu sacré ce qui fait le soldat et le capitaine, on peut bien dire qu'Henri d'Orléans avait l'instinct de l'homme de guerre et les qualités du soldat. « Soldat, oui, certes, s'écrie un bon juge, il l'était dans l'âme et à fond, c'est-à-dire par tempérament, par goût, par vocation, par passion, pour employer le mot exact, bien plus encore que par droit ou obligation de naissance. » Il aimait le troupier, ses allures, sa vie, son langage. Dès l'enfance, aux revues où l'invitait souvent le roi son père, le cœur du jeune prince battait à la vue de nos fantassins si vifs, si dégagés, si alertes. C'étaient eux qu'il admirait, qu'il vantait, qu'il préférait. A Nemours, la cavalerie et les chevauchées audacieuses; à Joinville, la marine, les croisières et les abordages; l'artillerie à Montpensier; — il choisissait, lui, l'infanterie et les tirailleurs.

Issus d'une race militaire, qui n'a jamais connu la *fiebvre poltronne*, et d'un sang qui a coulé plus d'une fois sur les champs de bataille, si les fils du roi Louis-Philippe, amiraux ou généraux de vingt ans, durent aux services de leurs ancêtres des grades que d'autres acquéraient moins vite, ils n'épargnèrent rien pour les mériter. Le duc d'Aumale avait bien gagné le sien en Afrique.

Les troupes, du reste, ne s'y trompèrent pas; et dans son commandement de Constantine, en 1844, comme plus tard dans son commandement de Besançon, jeune officier ou général mûri par l'âge et l'exil, le prince eut toujours le même ascendant sur ses hommes. Exigeant, mais bon dans le service, ennemi de la violence et des exactions, il ne négligeait aucune partie du métier, organisateur et tacticien également capable. « Voilà notre maître à tous », dit un jour le maréchal Canrobert, en le désignant aux généraux qui suivaient avec lui le cercueil de Chanzy, — et le maréchal le connaissait de longue date. C'était un chef dont l'autorité s'imposait. Il inspirait la confiance à ceux qui pouvaient apprécier

ses talents, son intelligence, son application, sa droiture; il ravissait les autres par son esprit, sa bonne humeur et sa bonne mine. Petit-fils du Béarnais, il en avait le courage enjoué, la verve gauloise, les joyeuses saillies. Il rendait le devoir aimable et parfois même égayait la discipline. N'est-ce pas lui qui, rentrant d'Afrique, faisait présenter les armes à son régiment devant le clos d'un vin renommé? Le soldat français rendait hommage aux vignes de France. Voulant m'assurer de l'authenticité de cette anecdote, je me permis un jour de lui dire : « Monseigneur, on raconte que le duc d'Aumale, colonel du 17ᵉ léger, passant devant le Clos-Vougeot, commanda de présenter armes. — Ce n'est pas tout à fait exact, » répondit le prince en souriant; « c'était en passant devant l'Ermitage. »

Dans ce groupe des fils du roi Louis-Philippe, tous si bien doués, si beaux, si vaillants, le duc d'Aumale a une physionomie spéciale. C'est, à la fois, un soldat et un savant, un homme d'action et un homme d'étude, un général et un écrivain. Sans la révolution de Février, il suivait jusqu'au bout sa vocation militaire; il parcourait cette carrière dont l'enlèvement de la Smala n'était que la première étape; il donnait sa mesure d'homme de guerre et laissait la science aux savants, les palmes vertes à l'Institut, pour camper sous la tente, entendre le canon et porter le pantalon rouge. L'exil, en brisant son épée, le rejeta dans l'étude et fit de lui le premier écrivain et le plus illustre, sinon le premier académicien de sa famille.

D'une rare culture littéraire, d'une aptitude presque universelle et d'une infatigable curiosité, il apprenait toujours et n'oubliait rien de ce qu'il avait appris. Sa mémoire prodigieuse gardait et ordonnait d'elle-même toutes les notions qu'il avait acquises. Il n'étudiait pas en amateur qui goûte la fleur des connaissances, mais en érudit qui creuse et pénètre au fond des choses. Il ne s'en tenait pas aux livres de seconde main, mais remontait aux sources. Il voulait voir les textes et manier les manuscrits. Dès son arrivée en Angleterre, en 1848, il demanda résolument aux travaux historiques l'oubli de l'exil, ou du moins un remède à son inaction forcée. Dans ce vaste et mélancolique château de Claremont, qu'il habita jusqu'à la mort du roi Louis-Philippe, une des chambres de son modeste appartement était convertie en bibliothèque, en véritable dépôt d'archives. Faute d'espace, on n'y rencontrait pas d'objets d'art. Là, le général de la veille, l'ardent et impétueux soldat d'Afrique, s'enfermait chaque jour de longues heures pour déchiffrer et classer ses manuscrits, interroger ses précieux volumes. La duchesse d'Aumale, d'une tendresse si dévouée, lui servait parfois de secrétaire, ou, pour rafraîchir son

attention, exécutait sur le piano quelque morceau de musique italienne, des mélodies du pays natal. Plus d'une fois, au milieu de l'encombrement de ses parchemins et de ses livres, on entendit le royal exilé s'écrier : « Je n'oublierai pas un jour, à Chantilly, de faire une salle des archives. » Le projet semblait alors d'un accomplissement bien douteux ou bien éloigné; mais le prince avait pris pour devise : *J'attendrai*, et cette devise de l'espérance était gravée dans son cœur comme sur ses livres. La salle des archives existe aujourd'hui : il n'y manque plus que celui qui l'avait construite.

C'est à Twickenham, dans le Middlesex, que le duc d'Aumale put, après 1852, installer une bibliothèque et le cabinet de travail où se rangèrent les archives de la maison de Condé. De cette époque datent ses premiers écrits : des opuscules sur *la Captivité du roi Jean*, sur *les Meubles du cardinal Mazarin;* et des esquisses qui semblent « des pages détachées de son journal militaire », *les Zouaves et les Chasseurs à pied*, « souvenir adressé à ces troupes légères d'Afrique qu'il avait contribué à former, et qui firent sous lui l'apprentissage de la victoire : récit alerte, fringant, ensoleillé, qui sonne et vibre comme un appel de clairon, réconforte et ragaillardit les cœurs [1]. » En même temps, il commençait l'histoire des Condés et publiait de solides articles sur *le Siège d'Alésia* par César. Il passait sans effort, avec une remarquable souplesse d'intelligence, de l'étude des guerres du seizième siècle au récit de *la Septième campagne des Gaules*, de Condé et d'Isabelle de Limeuil aux Romains et à Vercingétorix. Il comparait les *tercios viejos* de l'armée d'Espagne aux argyraspides d'Alexandre, aux vétérans de César; il approfondissait l'organisation et les réformes de la légion romaine, — tellement maître de sa matière, si pénétré de son sujet, que, à trente ans de distance, à Chantilly, je pus l'entendre un jour, à propos d'une citation de Tite-Live, improviser tout à coup une étonnante dissertation sur le rôle respectif et les rapports du dictateur et du maître de la cavalerie, *magister equitum*. Il était prêt sur toutes les questions, bien informé, toujours précis, sans cette pointe d'affectation et de pédantisme qui marquait le savoir d'un Jacques Ier ou l'esprit studieux et le bel esprit d'un Louis XVIII.

Son gouvernement d'Algérie, de 1847 à 1848, avait révélé en lui les capacités d'un administrateur de premier ordre. Faute d'un champ plus étendu, il appliqua ses capacités administratives à la direction de ses domaines, et fit de sa résidence de Twickenham,

[1] Voy. Cuvillier-Fleury et A. Vandal.

d'*Orleans House*, une résidence vraiment princière. Il y revenait, il y a peu de temps, pour le mariage de la duchesse d'Aoste, et saluait une dernière fois les ombrages où s'abritèrent, aux heures de l'exil, sa jeune femme et ses enfants.

Il avait orné et agrandi Twickenham, il créa le domaine de Zucco. Cette terre de Sicile où la mort est venue le surprendre, ce vignoble aujourd'hui fameux, où se mêlent aux ceps verdoyants les oliviers, les citronniers et les térébinthes, — cette propriété est son œuvre. Il l'aimait, en bon administrateur, pour sa fertilité, pour ses revenus, pour le vin et l'huile qui y coulent en abondance; mais il l'aimait surtout parce qu'elle est en Sicile, dans le pays d'Hiéron et de Théocrite, non loin de l'Eryx et de Castellamare. Il ne l'aimait pas seulement en propriétaire, mais en humaniste, en érudit, en admirateur éclairé de l'antiquité grecque et romaine. N'entrevoyait-il pas de sa villa l'emplacement où fut Ségeste, cette autre Troie fondée par Enée et chantée par Virgile? la cime régulière de l'Eryx, que couronna jadis le temple de Vénus? et, par-delà les poivriers et les haies fleuries, la mer azurée et les voiles latines? Chaque année, escorté d'amis et de confrères, il partait, comme en pèlerinage, pour ces lieux consacrés par la trace des siècles. Il poussait de Zucco jusqu'à Sélinonte, visitait Syracuse en compagnie de Gaston Boissier, — et de Thucydide; consultait les ruines, les habitants et la nature. Quel agrément, quelle chaleur d'âme il apportait dans les causeries de la route! Il charmait ses compagnons par la justesse de ses remarques, la vivacité de ses impressions, la variété de ses renseignements. Il paraissait encore là chez lui, comme à Twickenham, comme à Chantilly.

Twickenham ne fut pour lui que la tente de l'exil. Zucco, le Nouvion, Chantilly, voilà ses résidences préférées. Chantilly surtout fut, après l'armée, sa plus constante et sa plus chère préoccupation. Le château qui se dresse aujourd'hui, près des bords de la Nonette, sur le roc où furent jetées les fondations du moyen-âge, à la place de l'ancienne forteresse des Bouteiller et des Montmorency, est le monument achevé de son goût et de sa pensée. Il en a conçu le plan, il en a surveillé la construction et suivi de près tous les détails. Les plafonds, la tribune, la rampe de fer du grand escalier, la décoration des galeries et de la chapelle, tout s'est exécuté d'après ses expresses indications. Il a été l'inspirateur, le collaborateur de l'éminent architecte Daumet : il a choisi les peintres, les sculpteurs appelés à concourir à la résurrection de Chantilly; il les a animés de sa flamme en les associant à ses conceptions. Sur son ordre, Paul Baudry a peint *l'Enlèvement de Psyché*, cette merveille, et le panneau de *Saint-Hubert* où

figurent le duc de Chartres et le jeune duc d'Orléans. Paul Dubois, Guillaume, Chapu, Tony Noël ont peuplé son parc de statues et groupé autour de Condé les grands hommes du dix-septième siècle. Le pavillon de Sylvie s'est relevé près de la source et des ombrages que chantèrent Théophile et Santeuil. Vingt ans entiers, de près ou de loin, le duc d'Aumale a dirigé cet immense travail; il a conduit jusqu'à la fin l'accomplissement de son grand projet.

Fut-il heureux en rentrant dans cette magnifique demeure? Il y rentrait avec ses collections, ses tableaux, ses livres; mais il y rentrait seul, sans sa femme, morte en exil, sans ses deux fils, le prince de Condé et le duc de Guise, moissonnés dans la fleur de l'âge, aux approches de la vingtième année! Seul, il allait habiter ces chambres spacieuses, traverser ces longs corridors, occuper et remplir ce vide, écouter ce vaste silence que trouble à peine le bruit connu des cascades et des jets d'eau. La solitude succédait à l'exil. Quelques amis, il est vrai, quelques serviteurs dévoués l'entouraient: Mme de Clinchamp, qui avait grandi auprès de la duchesse d'Aumale, M. Laugel, le vicomte de Chazelles, le capitaine Berthaut, tous attachés à sa personne et qui l'aidaient à faire les honneurs de sa maison. Mais ce cœur ardent, cette nature active, à qui des lois d'exception refusaient l'emploi de ses plus nobles facultés, avait besoin d'aliment. Il n'était pas de ces princes dont parle Bossuet, après Quinte-Curce, « qui ne savent travailler qu'à la chasse, *quibus venatus maximus labor est* ». Ne pouvant plus faire l'histoire, il l'écrivit.

Sept volumes consacrés aux princes de la maison de Condé, et plus particulièrement à M. le Prince le héros, témoignent assez de son persévérant labeur, non moins que de son talent d'écrivain. La mâle sobriété du style y fait valoir la richesse et la solidité des matériaux. On sent que l'auteur a lu et médité les *Commentaires* de César et qu'il est lui-même de la race de ceux dont il raconte les exploits. L'admiration qu'il éprouve pour son héros n'altère point l'impartialité de son jugement; et l'accent personnel, le souffle guerrier, l'entrain tout français du récit, donnent un singulier intérêt à ces pages de notre histoire militaire. Les batailles de Rocroy, de Lens, de Seneffe, tracées par une plume qui se souvient de l'épée, sont des morceaux d'une vigueur concentrée, d'un éclat soutenu, où le détail technique s'allie au trait vif et pittoresque. De quel ton le prince lui-même, en causant de ces faits dont il était plein, nous peignait Mercy, « traîné nu, le ventre à la lune, dans un chariot de vivandière », quand il vient d'être tué à la bataille de Nordlingen!

Il avait trop le souci de la vérité historique pour ne pas préférer,

quand il publiait un volume, aux louanges, même sincères, de l'amitié, les objections d'une critique indépendante, fût-elle sévère ou prévenue. Jules Lemaître put, sans le piquer, dans un article qu'un homme de lettres eût regardé comme « un éreintement », contester ses appréciations, prendre le contre-pied de ses jugements et reporter sur Gassion l'honneur de la victoire remportée à Rocroy par le duc d'Anguien. Le prince remercia le critique de son article dans un billet autographe où il lui promettait aimablement de le réfuter et de le convaincre à la première occasion. Lemaître lui avait encore reproché d'enjoliver les traits de son héros, d'adoucir cette laideur puissante, ce type « d'aventurier et d'homme de proie », et de nous en offrir une gravure fade, un portrait éteint ou flatté. Le prince l'invita à Chantilly, où plane l'image de Condé, — et tint compte de ses critiques dans le volume suivant.

Tout en composant son histoire, il augmentait sa bibliothèque, ses archives et son musée. Le livre d'*Heures du duc de Berry* venait y rejoindre le *César* de Montaigne et les poésies de Vatel, illustrées par Delaune. Les belles reliures rehaussaient le prix des beaux ouvrages. Le prince était de ces bibliophiles rares chez qui « ce luxe bibliographique n'accuse ni l'orgueil du riche, ni l'indigence de l'esprit ». En rassemblant ces précieuses éditions, il était trop sensible au dedans pour se contenter du dehors. Chose à noter, ce bibliophile lisait ses livres et son plaisir était d'en faire admirer non seulement l'habit, mais l'âme.

Souvent le soir, après son dîner, il feuilletait quelque élégant volume d'images, les *Fables* de Lamotte avec les dessins de Gillot, le maître de Watteau; les gravures de Marc-Antoine : il indiquait à quelque ami le passage intéressant, l'unique ligne curieuse de quelque respectable in-folio : il examinait une acquisition nouvelle, une estampe, une plaquette rencontrées dans une vente; mais c'était aux invités du dimanche qu'il réservait la démonstration de ses chefs-d'œuvre.

Les déjeuners du dimanche à Chantilly seront longtemps célèbres. Ce jour-là, les voitures du château amenaient de la gare une « fournée » d'artistes et de savants, d'hommes du monde ou de camarades d'armée que le prince, avec un tact exquis, avait réunis et groupés autant que possible d'après leurs relations, leurs affinités sociales ou intellectuelles. Le déjeuner était excellent, puisqu'il était assaisonné des anecdotes et de la causerie du duc d'Aumale. Après le déjeuner, l'amateur d'art, guidant ses hôtes, leur présentait ses Decamps et ses Meissonnier, les esquisses de Prudhon et les gravures de Calamatta, les bronzes de Sarrazin et

les sculptures de Jean Goujon; ses joyaux de la tour des gemmes, ses vitraux d'Ecouen, ses boiseries, ses tapisseries et ses mosaïques. Il arrêtait un lettré devant le portrait de Molière peint par Mignard et commentait en quelques mots pleins de sens ce visage où le génie se devine à travers la fatigue du regard. Il s'entretenait avec un autre des mosaïques d'Herculanum ou de l'architecture des boiseries au dix-huitième siècle; il conduisait chacun vers l'objet qui semblait devoir répondre à son goût particulier. S'il n'était pas lui-même, comme son frère le prince de Joinville, un dessinateur exercé et un brillant aquarelliste, le duc d'Aumale appréciait en connaisseur délicat et pénétrant, non seulement les maîtres français, mais les primitifs italiens et les types de la beauté grecque. « Cette Minerve, la simplicité suprême, la beauté pure! » disait-il en montrant une petite statue d'Athéné, un bijou de l'art hellénique. Il ne regardait pas au prix, on le sait, s'il pouvait acquérir une toile authentique de Raphaël. Par son discernement artistique, par le choix et l'arrangement des chefs-d'œuvre exposés dans les galeries de Chantilly, il s'était fait un musée sans modèle et sans rival en Europe. En honorant ainsi les arts, il croyait servir son pays.

C'était, du reste, la seule façon qu'il eût de servir son pays, puisque, par une mesure « aussi inique qu'impolitique », il avait été rayé des cadres de l'armée. De toutes les ambitions qu'autorisaient son nom, son éducation, son mérite, il n'eut que celle de contribuer au bien et à la grandeur de l'État. Il joua le rôle d'un Condé pacifié, protecteur des arts et des lettres, pour ne pas jouer le rôle du Condé de la Fronde. Dans les troubles de la patrie, plusieurs, qui le connaissaient mal, le redoutèrent ou le souhaitèrent comme un prétendant. Son unique prétention fut d'être le serviteur de la loi et de respecter la « volonté nationale ». Il n'admettait pas de théorie qui pût dégager un citoyen de ses obligations envers le gouvernement légal du pays. « L'homme de bien a le devoir de protester à tout risque contre l'acte tyrannique qui dans sa personne atteint le public : il n'a pas le droit de troubler sa patrie, de la déchirer, d'y porter la guerre pour venger une offense personnelle[1]. » C'est sur cette maxime qu'il régla toute sa conduite. Quand la révolution de 1848 vint le surprendre dans son gouvernement d'Algérie et l'arracher à ses hautes fonctions, il accepta sans résistance l'arrêt qui proscrivait sa famille et dicta, d'un cœur brisé mais résolu, ses adieux à la colonie et à ses frères d'armes. « Officiers, sous-officiers et soldats, j'avais espéré com-

[1] Voy. *Histoire des princes de Condé*, par M. le duc d'Aumale, t. IV.

battre encore avec vous pour la patrie... Cet honneur m'est refusé. Je m'éloigne, mais, du fond de l'exil, mon cœur vous suivra partout où vous appellera la volonté nationale ; il triomphera de vos succès, et tous mes vœux seront toujours pour la gloire de la France que j'aurais voulu servir plus longtemps. » Il s'éloignait comme Rohan vaincu, après la paix d'Alais, « non pour conserver sa vie dans la stérile oisiveté de la proscription, cette plaie que toutes les douleurs ravivent », mais en chef d'armée qui se réserve pour d'autres emplois et pour d'autres temps.

Il accourait, en 1870, à l'heure où les premiers désastres de la guerre faisaient tressaillir tous les cœurs français et les plongeaient dans de patriotiques angoisses. Des rivages de l'Angleterre, où lui parvinrent les funestes nouvelles de Wissembourg, de Wœrth et de Forbach, il écrivait au ministre de la guerre, à Paris, cette lettre d'une éloquente simplicité : « Monsieur le ministre, vous venez d'appeler tous les Français à combattre pour la défense de la patrie. Je suis Français, soldat et valide. J'ai le grade de général de division. Je demande à être employé dans l'armée active. » Cette lettre resta sans réponse. Il fallut l'effondrement de l'empire pour que le général Henri d'Orléans pût rentrer en France et prendre du service.

Député de l'Oise à l'Assemblée nationale, de la fin de 1871 à la fin de 1875, il demeura à peu près étranger aux agitations de la politique. Remis en possession de son grade et réintégré dans le service actif en 1872, il ne monta à la tribune que pour traiter des affaires militaires et parler de la *réorganisation de l'armée*. Voilà le sujet qui lui tenait au cœur; celui qu'à travers toutes les vicissitudes de sa destinée, il n'avait cessé de méditer et de débattre. En 1866, au lendemain de Sadowa, prévoyant déjà les périls qui menaçaient l'Empire et la France, il s'était détourné de ses recherches érudites pour publier une remarquable étude sur les *Institutions militaires de la France* et sur nos grands organisateurs, Louvois, Carnot et Gouvion-Saint-Cyr. Il reprenait, en 1872, les idées qui lui étaient chères; et, dans un généreux langage, il appelait toute la jeunesse française à l'honneur de servir sous le drapeau de la France, « sous ce drapeau chéri, disait-il, qui a été si longtemps le symbole de la victoire et qui est resté, dans notre malheur, l'emblème de la concorde et de l'union. »

Il ne voulut être qu'un soldat à l'Assemblée nationale. C'est le seul rôle qu'il voulut accepter après la chute de M. Thiers : c'est le seul titre qu'il ne consentit jamais à abdiquer.

Pourvu, puis dépossédé d'un grand commandement militaire, suspect aux hommes de parti dont sa loyauté ne désarmait pas les

défiances, écarté de toute participation aux affaires où son expérience pouvait être le mieux employée, il subit toutes les disgrâces, il accomplit tous les sacrifices en silence. Il fut le soldat discipliné, qui ne se révolte pas; le serviteur méconnu, qui ne venge pas les torts dont il souffre. Mais le jour où, dépouillé de son grade et de son uniforme, il sentit dans son injure personnelle une injure faite à tous les officiers, une atteinte portée à la « charte » même de l'armée française, il protesta de toute son énergie et cria à l'auteur responsable de cette mesure téméraire : « Doyen de l'état-major général, ayant rempli, en paix comme en guerre, les plus hautes fonctions qu'un soldat puisse exercer, il m'appartient de vous rappeler que les grades militaires sont au-dessus de votre atteinte, et je reste le général Henri d'Orléans. » L'assentiment populaire, en dépit de tous les décrets, lui a maintenu ce grade qu'il avait si légitimement conquis.

Bien qu'exclu de l'armée, il en était toujours par le cœur, par l'allure, par une empreinte que rien n'efface. « Il portait, dit Sully-Prudhomme, la plus belle tête de général qu'un artiste pût imaginer. S'il regrettait son uniforme, ce devait être par modestie autant que par fierté, car il n'en avait guère besoin : tout son passé militaire marquait sa personne. » Même dans ces derniers temps, la main appuyée sur une canne, les jambes tordues par la goutte, « la goutte la plus aristocratique de l'Europe, celle des Bourbons », il gardait, avec sa moustache blanche et sa barbiche militaire, l'attitude martiale des vétérans de Charlet ou de Detaille.

On a dit que « ce d'Orléans ne fut pas un orléaniste ». C'est le contraire qui est vrai. Nul ne fut plus orléaniste que lui, si ce mot désigne un homme fidèle aux traditions de 1830, aux idées libérales du duc d'Orléans, à la mémoire du roi Louis-Philippe et du gouvernement de Juillet. Il aimait à parler de ce frère aîné si bien préparé à comprendre, à satisfaire les aspirations de la France moderne, sans la lancer dans des témérités périlleuses. Il aimait à parler de ce règne de dix-huit ans, dont il avait vu les bienfaits. « Le roi mon père », disait-il souvent de sa voix mâle, avec une nuance de fierté filiale et de respect attendri. Il admirait ce *roi de plein jour*, comme l'appelait Victor Hugo, « qui sut maintenir les libertés de la nation et garder ses frontières; qui lui légua des lois justes et observées, une prospérité saine, l'Algérie conquise et l'admirable armée qui dort dans les tranchées de Sébastopol. » Sa dernière lecture à l'Académie fut un hommage rendu à la clémence, à la conscience du roi Louis-Philippe dans l'usage qu'il faisait du droit de grâce. Quand il en vint aux grâces accordées par le roi en souvenir du duc d'Orléans, mort à Neuilly, sa voix fut étranglée

par l'émotion et tous les assistants partagèrent le sentiment « qui faisait trembler ce fils, — un soldat, — parlant de son frère et de son père. »

Déjà sous l'Empire, en 1861, dans une lettre retentissante adressée au prince Napoléon, il avait rappelé la générosité, la bienveillance du roi Louis-Philippe à l'égard des Bonaparte, et l'accueil fait par son père à ce même prince qui se permettait, en plein Sénat, de railler et d'insulter des proscrits. Il avait souligné, avec une vengeresse ironie, les démarches du roi Jérôme et de son fils, leurs sollicitations et leur attitude à Saint-Cloud, en 1847. « Parmi les huissiers qui remplissent l'antichambre de l'empereur, — disait-il au cousin de Napoléon III, — vous pourriez reconnaître celui qui vous introduisit dans le cabinet de Louis-Philippe, lorsque vous veniez le remercier de ses bontés et en solliciter de nouvelles. » Et, citant un trait plus frappant encore de la clémence royale à l'égard du conspirateur de Boulogne, du prisonnier de Ham, il ajoutait : « Ces d'Orléans sont incorrigibles ; et ce serait à recommencer que je crois vraiment qu'ils seraient aussi cléments que par le passé. Mais pour les Bonaparte, quand il s'agit de faire fusiller, leur parole est bonne. Et tenez, prince, de toutes les promesses que vous et les vôtres avez faites ou pourriez faire, celle-là est la seule sur l'exécution de laquelle je compterais. » Ces pages d'une verve étincelante ne sont pas un des moindres titres littéraires du duc d'Aumale.

L'Académie fut sa dernière passion. Il remplissait avec une exactitude exemplaire ses devoirs d'académicien, — régulier aux séances, laborieux dans les commissions, partout causeur charmant et écouté. Il affectionnait cette compagnie où dans la confraternité la plus libre se rencontrent et s'accordent tous les talents, toutes les opinions ; où d'une question de langue et de lexique jaillissent les plus intéressantes considérations ; où l'on parle de science et d'art avec compétence, avec amour ; où l'on ne parle pas politique. Lorsqu'il fit, en 1871, ses visites comme candidat au fauteuil de M. de Montalembert, quelques-uns de ses futurs confrères, en lui promettant leur voix, insinuèrent qu'ils seraient heureux de la lui donner encore ailleurs qu'à l'Académie et pour une autre candidature. Le prince feignit de ne pas entendre. Il ne demandait à l'Académie qu'elle-même, c'est-à-dire le charme de ses entretiens, la paix et le désintéressement de ses travaux, un port à l'abri des orages de la vie publique et de la mêlée des partis.

Membre de l'Académie française, de l'Académie des sciences morales et de l'Académie des beaux-arts, il se joignait volontiers,

en dehors des séances officielles, à ces réunions amicales, à ces dîners de confrères où, dans une cordiale intimité, la sève, la fantaisie, la gaieté du vieil esprit gaulois pétillent et se déploient sans contrainte.

Le prince était partout à sa place, aussi bien dans les dîners d'artistes et les réunions de la *Sabretache* qu'à la Société des bibliophiles ou dans les salons de l'aristocratique Angleterre. Sa grâce naturelle et sa politesse rapprochaient les distances sans les laisser oublier. Il était simple et camarade sans cesser d'être grand seigneur. Ce tact et cette mesure dont il ne se départit jamais, ce sentiment des convenances qui donnait une valeur à ses moindres mots et relevait ses plus discrètes attentions, le suivaient dans tous les milieux et décelait le sang et la race. Nul ne savait comme lui parler aux femmes; nul ne savait comme lui par une inflexion de voix, par un geste, par un sourire indiquer la nuance d'égards qu'il voulait témoigner et le cas qu'il faisait de la personne. A Chantilly, dans ses réceptions, à l'Académie, dans le monde, il inspirait à la fois la sympathie et le respect, — habile à séduire, à captiver, soit par un laisser-aller apparent, soit par le ton, l'attrait de ses manières, la courtoise observation de l'étiquette. « Décidément, — avouait un premier président, qui venait d'être reçu par le duc d'Aumale, — il n'y a encore que ces princes pour savoir dire *Monsieur le Premier!* »

Soldat, artiste, académicien, Henri d'Orléans fut d'abord et pardessus tout un Français et un patriote. Servir la France, vivre en France, tel fut son premier et son dernier rêve. L'exil ne fit que lui rendre la patrie plus chère et plus sacrée. Son cœur battait pour elle à l'heure des combats sanglants de 1870 : il saigna de ses premiers revers et s'indigna de sa chute imméritée. Mais il ne se découragea point. Il avait foi dans la terre de saint Louis, de Henri IV et de Louis XIV. « Ramasse le tronçon de ton épée rompue, pauvre France », s'écriait-il en succédant à M. de Montalembert, « panse tes blessures, travaille et prends courage »; et sa parole vibrante répétait, en 1873, le cri que Bourbon poussait au lendemain d'Azincourt, le cri chrétien et français : *Espérance!* — Ce fils des preux n'admettait devant l'ennemi ni défaillances, ni capitulations; et quand un maréchal de l'Empire osait déclarer devant lui qu'après Sedan et le 4 septembre il ne restait plus rien, « Il restait la France », répliquait Henri d'Orléans.

C'est à la France qu'il a légué le château de Chantilly, en le léguant à l'Institut. C'est à la France que, sous le coup d'un second bannissement et au moment de quitter le sol natal, il donnait l'ancienne forteresse, la vieille terre féodale, le manoir princier

devenu par ses soins « un temple élevé à la patrie et à l'histoire. » Son testament, ouvert avant l'heure, était certes d'une assez haute inspiration et d'une assez fière écriture. Le texte n'en paraîtra pas banal à nos descendants, et le morceau ne déparera pas nos recueils d'histoire littéraire. « Voulant conserver à la France le domaine de Chantilly dans son intégrité, avec ses bois, ses pelouses, ses eaux, ses édifices et tout ce qu'ils contiennent, trophées, tableaux, livres, objets d'art, tout cet ensemble qui forme comme un monument complet et varié de l'art français dans toutes ses branches et de l'histoire de ma patrie à des époques de gloire, j'ai résolu d'en confier le dépôt au corps illustre qui m'a fait l'honneur de m'appeler dans ses rangs. » — Elles dureront ces reliques du passé, soustraites aux vicissitudes du temps, aux fluctuations de la politique, comme un immortel témoignage de nos gloires nationales et de la générosité princière qui nous les a conservées!

Le château du duc d'Aumale était le seul endroit où l'ancienne France et la France nouvelle semblassent aujourd'hui se tendre la main et fraterniser, en dehors de toute divergence. Les rois, les reines, les princes étrangers s'y arrêtaient encore, comme au temps de Condé : les généraux s'y donnaient rendez-vous, et les hommes d'autrefois et les hommes d'aujourd'hui s'y rapprochaient d'un mutuel accord. Nobles de l'ancien régime, bourgeois de 1889 et de 1830, républicains de toute nuance, diplomates, savants et soldats, les hôtes de Chantilly n'étaient plus tous que des Français chez ce fils de France. Celui qui formait ce faisceau et rapprochait ces forces vives n'est plus. Il n'a pas eu la consolation de s'éteindre dans la chambre de soldat qu'il s'était faite, près la chapelle dédiée à saint Louis, où son cœur ira rejoindre le cœur des Condés.

Ballotté pendant sa vie sur les flots changeants de l'exil, il a dû voyager encore après sa mort et revenir d'une terre lointaine dans la sépulture de sa famille. Il est revenu, du moins, enveloppé du drapeau tricolore, dans les plis du « drapeau chéri » dont les couleurs avaient ombragé sa jeunesse et fait luire ses premiers espoirs. La fortune, qui sourit à son berceau et favorisa ses débuts, n'a pas tenu toutes ses promesses. Digne par son esprit et son caractère du rôle que lui destinait sa naissance, il n'a pas pu « remplir tout son mérite ». Capable de commander et d'agir comme un duc d'Anguien ou un prince Eugène, il a dû borner son ambition à celle d'un comte de Clermont. Mais, malgré tout, c'était un prince, c'est-à-dire « un de ces hommes qui sont les premiers dans leur pays »; prince dans une démocratie, parmi ses pairs; type accompli d'une génération brillante que la génération nouvelle admirait et contemplait en sa personne. Chevaleresque et

libéral, il nous donnait l'idée, l'illusion de ce que pouvait être un grand seigneur aux beaux jours de la royauté et de la noblesse.

Ses obsèques, auxquelles assistèrent les délégués de la nation en deuil et les représentants des puissances étrangères, eurent une imposante solennité. Nos troupes en tenue de campagne défilèrent devant cette dépouille mortelle, que les trompettes saluèrent une dernière fois. La France voulut honorer, au bord de cette tombe, les talents, les vertus, les services d'un de ses plus illustres enfants. Mais pourquoi donc avait-elle laissé de si rares facultés inactives? Pourquoi la république s'était-elle privée de l'épée de ce général qui n'ambitionnait qu'un poste à l'avant-garde de son armée? Pourquoi ces troupes, ces canons, ces drapeaux, n'ont-ils défilé que devant son cercueil? C'est la question que se posaient les témoins des honneurs funèbres rendus au vainqueur de la Smala. Lui-même dut plus d'une fois s'interroger là-dessus en silence. Quand des rivages de la Sicile son œil bleu se portait vers la côte d'Afrique, quand ses anciens compagnons d'armes l'appelaient de leurs vœux dans leurs rangs et à leur tête, quand les jeunes brûlaient de marcher sous ses ordres, il éprouvait l'angoisse de Condé tressaillant à chaque bruit de guerre sans être autorisé à partir. Il a peint ce tourment de l'homme supérieur, qui a conscience de ses forces perdues. Là, certainement, fut l'amertume et la plaie cachée de cette existence si brillante au dehors; là fut le deuil qui s'ajouta à ses deuils intimes, dans son château solitaire. Les voyages, les spectacles, les plaisirs élégants dont il prenait sa part n'étaient qu'une diversion à ce regret silencieux. Il sentait sans doute l'inachevé et l'incomplet d'une vie pourtant si remplie. L'histoire lui tiendra compte de ce qu'il aurait voulu faire. La postérité équitable reconnaîtra qu'il a servi son pays autant qu'il dépendait de lui, non seulement en accroissant son patrimoine artistique et littéraire, mais encore en donnant l'exemple du sacrifice accepté, de la loi respectée, du travail virilement poursuivi; — en sachant être prince quand il ne pouvait plus être soldat.

Th. Froment.

LE RÉGIME CIVIL ET LE RÉGIME MILITAIRE
A MADAGASCAR

LAROCHE ET GALLIÉNI

Je n'ai pas l'intention, en écrivant ce que j'ai vu pendant les seize mois que je viens de passer à Madagascar, d'attaquer qui que ce soit; j'ai tout au plus le désir de donner mes impressions, telles qu'elles se sont fixées dans mon esprit, de raconter des faits dont j'ai été témoin, et peut-être de montrer que la politique suivie jusqu'à l'arrivée du général Galliéni, politique imposée, dit-on, de Paris à notre premier Résident général civil après la prise de Tananarive, nous a été fatale.

La question brûlante de l'influence catholique ou protestante dans l'île, qui existe depuis fort longtemps, a besoin, pour être traitée à fond, d'une voix plus autorisée que la mienne; en tous cas, cette querelle, qui a fait mettre en doute tout récemment l'impartialité bien connue du général Galliéni, a été depuis le premier jour, par suite des prétentions des protestants anglais, la véritable pierre d'achoppement de notre influence; on n'enlèvera jamais d'un cerveau malgache l'idée que catholique signifie Français et que protestant veut dire Anglais.

Dernièrement, à mon second voyage dans l'Ouest, un chef de bande sakalave, Lekory, célèbre bandit et détrousseur de grands chemins (si l'on peut employer cette expression à Madagascar, où il n'y a que des sentiers à peine tracés), homme très redouté dans les plaines de l'Ouest, où il a détruit et pillé quantité de villages, me disait : « Les Français, les Arabes, les Sénégalais, sont tous catholiques; les Anglais sont tous *Bishops* [1]. »

[1] L'évêque anglican de Tananarive n'est connu là-bas que sous le nom de Bishop, d'où l'expression de Lekory pour désigner les protestants en général.

Je n'insiste pas sur cette définition, qui prouve que tout Malgache considère qu'on ne peut être protestant sans être Anglais.

I

Arrivé dans l'île avec deux amis, au mois d'octobre 1895, quelques jours après la prise de Tananarive, je n'avais aucune idée de Madagascar; en débarquant à Tamatave, je me trouvais dans un pays absolument nouveau pour moi; mon premier soin fut de recruter des porteurs pour arriver le plus tôt possible à Tananarive; on me disait le chemin sûr et l'on était loin, à cette époque, de prévoir les événements fâcheux qui survinrent quelques mois plus tard.

Le voyage en filanzane, le long de la côte, dans ce superbe décor tropical, entre la mer et les lagunes, émerveille toujours le voyageur débarqué de la veille, qui n'a aperçu en fait de terre, depuis Port-Saïd, que du sable aride, et a subi pendant huit jours le tangage et le roulis de l'Océan indien.

Tamatave est cachée sous un amas de verdure où les arbres les plus ignorés des Européens enchantent par leur nouveauté; cette ville, qui prend tous les jours plus d'extension, s'élève sur le bord de la mer, en plein soleil; le quartier européen, dont quelques maisons seulement sont bâties en pierre, est traversé par une longue rue sablonneuse où l'on marche difficilement; heureusement que, presque chaque jour, la pluie vient arroser ce sable fin, qui fuit sous le pied et qui produit dans le milieu du jour une réverbération des plus fatigantes.

La ville indigène, plus loin vers le nord, au bout de la ville française, se compose de pauvres cases en jonc; ses habitants sont très nombreux, car, en dehors de sa population sédentaire, elle abrite, pendant leur séjour à Tamatave, les bourjanes qui descendent de la capitale ou ceux qui y montent.

La route, le long de la côte, est une promenade merveilleuse. Mes huit porteurs marchent d'un pas régulier, presque sans secousses; ils ont une façon toute particulière de lancer le pied en avant, la moindre chose les fait rire, et j'ai toujours remarqué que lorsque les bourjanes sont gais, la route semble se faire sans fatigue pour eux. J'ai trouvé chez plusieurs d'entre eux une endurance inconnue en Europe; je n'en citerai comme exemple que mon dernier retour de Tananarive à Tamatave, qui s'est effectué en cinq jours et demi; parti de Tananarive le 26 décembre, j'étais à Tamatave le 31, à 5 heures du soir, ayant parcouru environ 300 kilomètres pendant ce court espace de temps.

On met généralement deux jours pour aller de Tamatave à Andévorante, long village situé sur une lagune de sable, entouré d'eau de trois côtés : la mer à l'est, et deux bras du Iaroka au sud et à l'ouest.

Les cases d'Andévorante sont relativement confortables et construites à peu près toutes sur le même modèle. Celle qui m'est dévolue est grande et spacieuse, environ six mètres sur huit, et très haute.

J'ai été vivement frappé, à mon arrivée à Andévorante, d'un fait que je ne pouvais m'expliquer à cette époque : le drapeau hova flottait sur le village et, à côté du temple protestant, un immense *drapeau anglais* semblait montrer que nous n'étions pas dans une colonie française, mais dans une colonie anglaise; il n'y avait pas trace de drapeau tricolore. Craignant que, plus tard, l'on ne m'accusât d'exagération, je pris une photographie du temple avec son drapeau : c'est une preuve irréfutable du fait que j'avance.

On parcourt ordinairement en six jours la distance d'Andévorante à Tananarive; l'embarquement en pirogue a lieu dans le village; on remonte le Iaroka jusqu'à Maromby, quatre heures environ; les pirogues sont très grandes, on y entasse jusqu'à vingt-quatre hommes. A Maromby commence une route plus accidentée. Ce sont d'abord des mamelons peu élevés garnis d'herbes, les fonds sont couverts de raphia dont les fibres servent à faire des rabanes et autres tissus qui sont l'objet d'un commerce très actif sur la côte; à partir de Bédara, les mamelons s'accentuent, on commence à escalader un chaos de montagnes, on entre dans la région des *ravinala*, arbre du voyageur, dont le nom botanique est, je crois, *Urania speciosa;* quelques-uns atteignent de grandes hauteurs et profilent sur le ciel leur silhouette d'éventail. Ce n'est qu'après Ampassimbé que l'on traverse la première forêt; la route ou plutôt le sentier devient pénible; les Malgaches, coupant au plus court, vous font gravir des pentes escarpées, passer au sommet des montagnes, pour redescendre brusquement de l'autre côté, alors qu'il eût été si facile de tourner la difficulté, en faisant, il est vrai, un peu plus de chemin.

Béforona se trouve placé dans un fond déboisé entre deux forêts. En sortant de ce village, on traverse une douzaine de fois le ruisseau Ambatamalama et l'on entre dans la grande forêt, que l'on parcourt jusqu'à Moramanga, village situé dans la célèbre plaine du Mangoro.

Le Mangoro, qui prend sa source au nord, non loin du lac Alaotra, coule dans une vaste plaine de plus de 200 kilomètres de long, entre les deux chaînes faîtières du plateau central.

La traversée du Mangoro à Andakana se fait en pirogue, tant à cause de la profondeur du fleuve que des nombreux crocodiles qui y pullulent. Après l'avoir franchi, on escalade les pentes boisées du Fody et on arrive au village de Sabotsy, où commence l'Imérina.

Sabotsy est sale et rempli de puces : impossible d'y dormir. Au-dessous du village, vers le sud, vastes rizières bien cultivées; au nord, petite plantation de thé appartenant à l'ancien premier ministre Rainilaiarivony.

L'Angavo se dresse à pic, sur la route; c'est un des points les plus élevés de l'arête centrale, 1377 mètres. On traverse ensuite une petite forêt, pour arriver au village d'Ankéramadinika. A partir de ce point, jusqu'à Tananarive, on ne rencontre plus de forêts, pas même de bois; seules, quelques vallées possèdent de rares arbres clairsemés; ce ne sont plus que montagnes couvertes de gros blocs de granit et de terre rouge; les bords des ruisseaux sont cultivés en rizières, de tous côtés les villages se rapprochent, les constructions sont plus soignées, on commence à voir quelques maisons en briques cuites, quelques couvertures en tuiles. On sent qu'on approche de la capitale, qui n'est plus qu'à un jour de marche, et l'on distingue au loin les tours du palais de la reine.

Après ce voyage pénible au travers de la forêt ou sur les hauts plateaux désolés de l'Imérina, on est tout étonné, en approchant de Tananarive, de l'aspect grandiose de la ville. Ce qui frappe surtout, c'est la position dominante du palais de la reine, et, un peu plus bas, la masse énorme du palais de l'ancien premier ministre; on a peine à s'imaginer qu'un peuple, naguère encore si peu nombreux, ait entrepris de pareilles constructions.

Rien, peut-être, ne donne une idée plus avantageuse de la vitalité puissante et de l'esprit d'entreprise des premiers chefs hovas, ni ne permet mieux de comprendre comment, après les plus humbles commencements, ils avaient fini par soumettre toutes les tribus établies avant eux à Madagascar.

II

Tananarive était à peine remis, au moment où j'y arrivai, de la violente secousse qui avait suivi l'occupation de la ville par nos troupes. On sentait que l'incertitude régnait partout, et les Hovas, encore polis et obséquieux à cette époque, redoutaient qu'une main de fer ne vînt s'abattre sur eux.

Nous avons eu tort de ne pas profiter de cette situation. La faute

doit-elle en être imputée uniquement au général Duchesne qui, en somme, était arrivé au résultat cherché, ou à notre régime parlementaire dont les lendemains sont si remplis d'imprévus? Il est peut-être bien tard pour le rechercher maintenant. Je crois cependant que si le général, plus résolu, avait osé à ce moment agir avec vigueur, personne ne lui en aurait fait un reproche.

Il fallait que la reine comprît tout de suite que nous étions les maîtres et que nous voulions le rester. La situation était telle qu'on pouvait tout exiger; la cour d'Imérina s'attendait à de telles conditions, qu'elle aurait toujours trouvé nos desiderata très doux.

En tous cas, une question primordiale n'avait pas été résolue d'abord comme elle aurait dû l'être : c'était une faute impardonnable de maintenir le drapeau hova, même avec le régime du protectorat.

C'est ce malheureux lambeau d'étoffe juché au faîte du palais de la reine, qui a laissé croire aux Hovas, tout étonnés de notre incroyable bonhomie, que nous n'osions pas nous montrer les maîtres, que nous avions peur, et que nous nous laisserions reconduire à la mer. Ils se sont repris alors à espérer : nous leur en donnions presque le droit.

Remis peu à peu de leur première émotion, puis enhardis jusqu'à l'arrogance, on les entendit bientôt dire, à qui voulait l'entendre, qu'il n'y avait rien de changé.

Je me rappellerai toujours la première fête du Fandroana : ce même général français qui, un mois auparavant, couvrait la ville de ses obus et donnait aux parlementaires cinquante minutes pour se rendre et se préparait à lancer ses colonnes d'assaut; qui, le lendemain, vainqueur, dictait ses conditions à une cour affolée, changeant presque soudainement de rôle après un si éclatant triomphe, venait s'incliner devant cette reine couleur chocolat.

Les Hovas eurent une bien triste opinion de notre fermeté et ne tardèrent pas à le montrer.

Tananarive était en notre pouvoir depuis deux mois à peine, et déjà la révolte couvait sourdement. L'ancien premier ministre Rainilaiarivony, prisonnier à Sarasotra, était l'objet d'une tentative de délivrance; le pasteur Johnston et sa famille étaient massacrés à Arivonimamo et le R. P. Jésuite Joseph de Villèle ne devait la vie qu'au dévouement de ses élèves qui le portèrent eux-mêmes, au péril de leur vie, jusqu'à Tananarive, où il arriva plus mort que vif.

Les Anglais, à cette époque, se tenaient encore dans une prudente réserve, ne sachant ce qui allait arriver; la fuite du major Graves, quelques jours avant la prise de la capitale, leur donnait à

réfléchir; c'est cependant à cette époque qu'un personnage anglais, assez en vue à Tananarive, déclarait à un de mes amis et à moi, *qu'avant six mois, le colonel Shervington serait de retour.* Or tout le monde a vu ou a pu voir que toutes les caisses de munitions portaient comme adresse : « Colonel Shervington, Tananarive. » Il fallait donc un certain aplomb pour annoncer le retour de celui qui avait préparé de longue date la résistance des Hovas contre nous.

C'est aussi à cette époque qu'un certain pasteur protestant, nommé Baron, prenait pour sujet de son prêche : « La résurrection de Lazare », et disait aux Malgaches qui l'écoutaient : « *Vous êtes comme Lazare, vous ressusciterez un jour, et ce jour-là vous reprendrez votre liberté.* » Il fut un moment question de l'expulsion de ce prédicant séditieux, puis on laissa tomber l'affaire par crainte d'un incident diplomatique.

III

L'étonnement n'eut pas de bornes à Tananarive lorsqu'on apprit la nomination de M. Laroche; il ne manquait pas d'hommes ayant fait leurs preuves et connaissant l'île; or on ne trouvait à nous envoyer qu'un Résident général qui, en fait de services coloniaux, avait seulement passé quelque temps à la préfecture d'Alger et qui, *par-dessus tout, était protestant.* Quel choix pour un pays où il suffit d'être d'une confession religieuse ou d'une autre pour appartenir à telle ou telle nationalité!

C'est à ce moment-là que toute la noblesse de la cour d'Emyrne, presque sûre de l'impunité, commença à faire courir les bruits et les histoires les plus fantaisistes. Or, à Madagascar, où les communications font absolument défaut, les nouvelles se propagent avec une rapidité étonnante : celles-là se répandirent immédiatement dans l'île tout entière. On insinuait que les Français avaient été bien heureux d'être reçus par la reine, qui aurait pu les exterminer jusqu'au dernier; on racontait que nos soldats étaient arrivés à Tananarive mourant de faim et que Ranavolo avait daigné leur offrir l'hospitalité. « Vous voyez bien, disait-on aux peuplades de l'île, à peine soumises à la domination hova, Ranavolo est toujours reine et le drapeau hova flotte à Tsiasompaniry. »

Lors de la prise de Tananarive, toutes ces tribus, qui supportaient avec peine la politique féroce de Rainilaiarivony, s'étaient laissé aller à l'espérance d'être délivrées de leur oppresseur, car le Hova est un objet de haine et d'horreur pour toutes les autres races de l'île, pressurées et maltraitées par les gouverneurs envoyés de

Tananarive. Mais elles durent croire bientôt qu'elles s'étaient trompées en comptant sur nous; nous ne faisions rien pour elles. Le successeur du premier ministre, Rainitsimbazafy, laissait toute l'autorité effective à l'entourage de la reine, qui avait repris toute sa hardiesse et comptait bien nous mettre à la porte.

Arrivé à Tananarive, M. Laroche ne fait que continuer à suivre cette politique néfaste et il ne tient aucunement compte des conseils que pouvaient lui donner de vieux colons français, depuis longtemps fixés dans l'île et connaissant à fond toutes les roueries des Hovas.

La reine, traitée en amie, n'a qu'à exprimer un désir pour qu'il soit immédiatement réalisé; la question du drapeau est enterré; Ranavalo signe le nouveau traité et reçoit en échange un écrin de diamants.

Que de traités en peu de temps, protectorat, colonie, annexion! et que devait penser de nous la cour d'Imérina?

La révolte d'Arivonimamo, promptement réprimée par le commandant Ganneval, aurait dû donner à réfléchir. En haut lieu, on ne s'en prit qu'à lui, *il avait eu la main trop lourde*. Les Hovas, bien renseignés, profitèrent de la leçon. Seul, le général Voyron, au moment où il prit le commandement des troupes, montra de l'énergie; mais il avait à compter avec une autorité plus élevée que la sienne et qui le contrecarrait.

Cette dualité de pouvoirs a toujours été funeste; elle devait l'être plus encore à Madagascar, où le Hova ne comprendra jamais qu'un régime, celui du sabre.

En matière coloniale, le seul système vraiment pratique au commencement d'une occupation, c'est le gouvernement militaire. Procédant par la force, expédiant promptement les affaires, il présente aux yeux des indigènes l'image d'un pouvoir redoutable et qu'il vaut la peine de respecter.

La sentimentalité qui fleurissait au Pavillon de Flore, au moment de l'envoi à Madagascar de M. Laroche, pourrait être de mise envers une vieille colonie où le contact de l'Européen a adouci et plié le caractère indigène; mais il est et sera toujours impossible de faire, par un simple décret, d'un sauvage un citoyen français, doux et soumis.

C'est ce qu'aurait dû nous apprendre un exemple assez éclatant : je ne sache pas que la pacification de l'Algérie ait été obtenue par le régime civil, et la révolte de 1870 suivit de bien près, d'un bout à l'autre de la colonie, le départ de notre dernier régiment. A plus forte raison, fallait-il s'attendre à des difficultés de même ordre à Madagascar, où nous avions contre nous le pouvoir occulte des

missionnaires anglais qui voyaient leur échapper le résultat de tant d'intrigues et de compromissions, et qui n'avaient peut-être pu encore se persuader que l'île était notre bien et ne pouvait pas être le leur.

Peu de jours après son arrivée, M. Laroche, désirant se rendre un compte exact de l'état du district de Mandridrano qui a pour chef-lieu Arivonimamo, où le pasteur Johnston avait été massacré, s'y rendit presque seul, avec un officier d'ordonnance; le pays n'était déjà plus tout à fait sûr et toute la colonie de Tananarive redoutait une attaque contre le Résident; rien ne bougea et cela confirma le Résident dans son optimisme. C'est que le mot d'ordre n'était pas encore donné.

Mais on sentait que le feu couvait sous la cendre. Une main énergique, quelques arrestations auraient peut-être anéanti le germe de la révolte qui se préparait. On ne fit rien, et bientôt on verra les tristes résultats de cette inaction.

Je me rappelle une conversation que j'eus avec un officier et un Français qui descendaient à Tamatave au mois de janvier pour rentrer en France : « Avant quelques mois, me disaient-ils, tout sera à recommencer et nous aurons toute l'île sur le dos. »

M. le Résident général, à qui je rapportai ce propos, tout en lui prêchant, sans jamais le persuader, l'emploi des moyens militaires, s'en est peut-être souvenu plus tard, mais alors il se contenta de me répondre : « Il faut que les Hovas voient que nous voulons faire quelque chose pour eux, *ils ne sont pas si mauvais que vous croyez.* »

La seule chose à faire eût été d'en déporter une centaine.

Si M. Laroche n'a, selon moi, jamais vu juste, je ne doute pas qu'il ne fût de bonne foi.

Il disait, en outre, qu'il obéissait à des instructions reçues de Paris.

Quelles étaient ces instructions? Le ministère s'était-il tracé par avance une ligne de conduite dont M. Laroche ne devait pas s'écarter? Je ne saurais le dire; ce qui est certain, c'est que la nomination précipitée et le départ presque immédiat du Résident ne lui avaient pas laissé le temps d'étudier la situation et de se rendre compte de la tâche si difficile qu'il avait à remplir.

Etait-il entouré, en outre, de conseillers capables de l'éclairer? Je ne le crois pas, car, à part le secrétaire général, M. Bourde, qui avait fait ses preuves en Tunisie et au Tonkin et qui aurait peut-être dû plutôt occuper la première place que la seconde, M. Laroche était complètement livré à lui-même. Le haut personnel qu'il conduisit dans l'île, malgré l'incontestable bonne volonté dont il

était rempli, comptait, d'une part, des hommes trop jeunes qui manquaient d'expérience et dont l'ardeur à bien faire se trouvait paralysée par les fameuses instructions; il en comptait, d'autre part, un certain nombre d'un âge trop avancé qui n'auraient jamais dû quitter la France. Je n'en citerai qu'un exemple : l'excellent homme qui avait été bombardé directeur de l'agriculture, sans s'en être jamais beaucoup occupé avant son arrivée dans l'île, avait soixante-huit ans passés. Il n'a, du reste, trouvé, je crois, d'utilisable à Madagascar que le bananier, sur lequel son imagination complaisante échafaudait un avenir merveilleux.

Le nombre ne manquait pas à ce personnel; on y trouvait même plus d'un fonctionnaire d'une utilité très contestable. Mais, quoique tout le monde sût qu'il existait à Madagascar des richesses minières dont on pouvait tirer grand parti, M. Laroche n'avait avec lui qu'un ingénieur, chargé à la fois de la direction des travaux publics et de toute la responsabilité des mines. M. Wiart, malgré son énergie et son bon vouloir, ne pouvait suffire à tout faire. Son service, cependant bien organisé, était celui qui fonctionnait le mieux, et l'on était toujours certain de trouver auprès de lui un accueil bienveillant. Mais n'eût-il pas été plus sage d'instituer, dès l'origine, deux services distincts pour les travaux publics et pour les mines, comme, du reste, on l'a fait depuis? Il semblait véritablement qu'on voulût éloigner la colonisation et faire de Madagascar un paradis terrestre à l'usage exclusif des envoyés du gouvernement.

Je sais bien que le colon est parfois gênant par ses réclamations et ses impatiences; mais, comme le disait très bien le général Galliéni lors de son arrivée à Tananarive : « Les colonies sont faites pour les colons. »

Nous paraissons trop souvent l'oublier en France. On ne pouvait pas dire cependant que Madagascar en manquerait. On a rarement vu un mouvement colonial aussi spontané que celui qui se préparait lors de mon départ d'Europe. Plusieurs grosses sociétés se formaient; des familles, des individus, se disposaient à chercher fortune dans notre nouvelle conquête. M. le directeur de l'agriculture à Tananarive me disait un jour que les demandes de concessions arrivaient de tous côtés : la révolte et des lois trop rigoureuses ont failli tout anéantir.

La vente des terres, même à un prix minime, les limites trop étroites données aux concessions, le refus d'accorder à des compagnies puissantes, par les capitaux et par le nombre, des espaces assez vastes pour leur permettre d'y déployer une activité rémunératrice, autant de fautes qui ont entraîné les plus regrettables conséquences et qu'on ne saurait trop s'appliquer à réparer.

Combien ne doit-on pas regretter, et pour Madagascar et pour nous, que les capitaux français n'aient pas été employés, par exemple, à l'exploitation des mines de la grande île, plutôt qu'à l'achat des actions anglaises du Transvaal, lesquelles n'ont été, pour la plupart, versées sur notre marché qu'après avoir été majorées, dans de telles proportions, que la plus-value pour l'acheteur français devenait impossible ! Sans compter que la loi française sur les sociétés donnerait à l'épargne une toute autre sécurité.

La colonisation agricole ne se présente pas, du reste, moins pleine de promesses que l'exploitation des mines. C'était la réflexion qui nous venait à l'esprit en présence des vastes plaines sakalaves, au cours de notre premier voyage d'exploration vers l'Ouest, au mois de février 1896, en compagnie du lieutenant de Cointet et de M. Rechnewski, notre ingénieur.

On était dès lors à la veille de la révolte : une personne qui nous avait accompagnés et qui habite depuis vingt ans Tananarive ne cessait de nous répéter : « Attendez que la récolte du riz soit faite et vous verrez toute l'île à feu et à sang. » Sa connaissance parfaite de la langue malgache lui permettait de surprendre certaines conversations significatives entre les indigènes.

Mais, à Tananarive, on ne se doutait de rien ; à moins que la résidence n'affichât une assurance de pure commande.

Forcé de retourner en France, afin d'y prendre de nouvelles instructions et de rendre compte à la Société que je représentais du résultat de mon voyage dans l'Ouest, je descendis, vers la fin de mars, de Tananarive à Tamatave. On commençait à parler de la formation de bandes rebelles dans le Nord. Bientôt même, sur la route, des villages incendiés attestèrent que la prise d'armes était un fait accompli. Les entretiens que j'avais avec trois personnes qui rentraient en même temps que moi, après avoir fait toute la campagne, ne me laissaient aucun doute sur ce qui allait advenir.

Quel fut mon étonnement, en arrivant à Paris, de voir qu'on ignorait ce qui se passait dans l'île et qu'on semblait croire que tout y marchait pour le mieux !

Mais, presque aussitôt, en avril, arriva la dépêche annonçant l'assassinat de MM. Duret de Brie, Grand et Michaud ; puis, des lettres de Madagascar et les correspondants des journaux nous racontèrent leur mort héroïque et affreuse ; celle de M. Duret de Brie m'impressionna au plus haut point. Je l'avais vu deux jours avant de quitter Tananarive ; il m'avait annoncé son départ prochain pour une exploration lointaine, et comme je lui faisais part de mes craintes, en lui racontant les bruits que nous avions sur-

pris dans l'Ouest, tranquille, il s'était contenté de me répondre : « Oh! n'ayez crainte, j'en reviendrai bien. »

Il tenta en effet de revenir, mais la fortune le trahit avant qu'il eût touché le terme : c'est presque aux portes de Tananarive qu'il fut massacré par la bande de Rainibetsimisaraka.

A Paris, malgré l'étonnement et l'inquiétude que cet assassinat jeta dans les esprits, on n'y vit pas encore le prélude d'un soulèvement général de l'île. C'était bien ce qui se préparait néanmoins. Mais la reine et ses conseillers, qui s'y employaient de leur mieux, chargeaient en même temps M. Laroche de tant de protestations d'amitié et d'obéissance qu'il télégraphiait lui-même à Paris : *La situation est absolument calme.*

IV

Cependant je reprenais, le 25 mai, le paquebot pour retourner à Madagascar, malgré les bruits fâcheux sur l'état insurrectionnel de l'île qui commençaient à se faire jour.

J'eus le plaisir de trouver à bord M. Barrat, ingénieur des mines, qui emportait enfin avec lui cette loi minière si ardemment attendue, et des instructions ministérielles. Je le connaissais, je me promis de chercher dans la conversation d'un homme aussi distingué, une diversion aux ennuis de cette longue traversée. Mais, en s'embarquant, M. Barrat souffrait déjà d'un rhumatisme : la fatigue du voyage, la chaleur accablante de la mer Rouge, jointes à un accès pernicieux ou à une insolation, entraînèrent un dénouement fatal! Il succomba le lendemain du départ de Djibouti, enlevé en quelques heures. Cette fin soudaine fit sur tous une profonde impression de tristesse : M. Barrat mourait à vingt-huit ans, en pleine possession de toutes ses facultés, ayant devant lui un avenir superbe, car il s'était déjà imposé à l'attention publique par ses travaux au Soudan. C'était une grande perte pour nous, colons de la première heure, qui pouvions nous flatter de l'espoir de trouver en lui l'appui qui nous était si nécessaire aux débuts de la conquête.

Arrivé à Tamatave au milieu de juin, j'appris en débarquant que l'île était en pleine révolte; on ne pouvait plus monter à Tananarive que sous la protection d'une escorte. La route était extrêmement difficile. On mettait trois jours au lieu d'un d'Ankéramadinika à Tananarive.

A Manjakandriana, qui avait été incendié la veille, l'escorte fut forcée de faire le coup de feu pour nous frayer le passage. A partir de ce point jusqu'aux portes de Tananarive, toutes les hauteurs étaient couvertes de rebelles, qui se tenaient en dehors de la portée

de nos armes, mais profitaient, pour nous lancer un coup de fusil au passage, du moindre mouvement de terrain.

En arrivant, je retrouvai mon compagnon d'exploration, M. Rechnewski. Il me mit au courant de tout ce qui s'était passé pendant mon absence. Le premier plan des rebelles avait été de cerner Tananarive et d'y massacrer la poignée de Français qui l'occupait. L'énergie du général Voyron les avait seule déjoués. Ils s'étaient sentis trop peu habitués au feu pour tenter contre la ville une attaque directe. Ils l'entouraient néanmoins, et, chaque jour, le cercle se resserrait autour d'elle. Ils menaçaient en outre de l'affamer, enlevant les bourjanes porteurs de vivres et les convois de munitions sur la route de Tamatave, la seule suivie, car, depuis longtemps, on avait dû renoncer à celle de Majunga.

Les rapports étaient on ne peut plus tendus entre la Résidence et les colons. Ceux de Tananarive avaient adressé au ministère, à Paris, une dépêche pour protester contre la politique du Résident et demander l'état de siège.

M. Laroche n'en persistait pas moins dans son surprenant optimisme. Il ne souffrait pas qu'on soupçonnât la loyale fidélité de ses chers Hovas. J'osai un jour dire devant lui que Rainandriamanpandry, ministre de l'intérieur, était un misérable; que bien d'autres parents ou ministres de la reine guidaient sous main l'insurrection, que la justice, autant que le souci de la sécurité des Français, exigeait qu'ils fussent arrêtés. Je ne fus pas seulement écouté : j'exagérais jusqu'à l'invraisemblance.

Dans toute cette affaire de la rébellion, M. Laroche n'a jamais vu juste. Il se laissait prendre aux belles paroles des Hovas de marque, des Andriana qui venaient faire antichambre à la Résidence. Il n'admettait pas, non plus, que les Anglais, et surtout certains pasteurs anglais, eussent la moindre part à ces fâcheux événements.

Il eût été pourtant bien facile de voir que la poudre venait de la côte Ouest, où elle n'était apportée que par des navires anglais. Un Anglais m'a dit à moi-même qu'il avait fait, l'année précédente, la contrebande de guerre dans l'Ouest, et qu'il avait débarqué 25 000 barils de poudre à Maintirano. Beaucoup de ses compatriotes en faisaient autant. Des boutres arabes ou de grandes pirogues se chargeaient ensuite de transporter ces munitions par les fleuves jusqu'au plateau central. J'ai vu dans l'Ouest, aux mains des Sakalaves, des cartouches de sniders portant la marque de Chatham ou d'autres manufactures anglaises; tous leurs fusils portaient celle de la Tour de Londres.

Voici, du reste, un fait bien significatif à l'appui de mes affirmations; j'en emprunte le récit au *Journal officiel :*

« Dans la nuit du 22 au 23 novembre, un incendie dont la cause est encore inconnue a éclaté à Manombo, résidence de Nossi-Vé, dans un ancien poste de traitant. Poussées par un vent violent du sud-est, les flammes ne tardèrent pas à gagner les cases voisines et atteignirent le magasin d'un Indien, où se trouvaient 400 barils de poudre débarqués le matin même. Une formidable explosion se produisit, tuant deux indigènes et en blessant plusieurs autres. »

Je crois qu'une perquisition chez l'Indien Délakeimo, installé à l'embouchure et sur la rive droite du Tsiribihina, à Tsimandrafozana, et chez Alidy, roi de Maintirano, eût fait découvrir bien d'autres barils de poudre.

Mais M. Laroche avait pour ces misérables des excuses toujours prêtes et des trésors d'indulgence. Il n'en excluait que Rainibetsimisaraka, l'instigateur de l'assassinat de M. Duret de Brie. Il convient d'ajouter que Rainibetsimisaraka avait mis à prix la tête du Résident. Ce dernier le lui rendait en anathèmes.

Mais ce n'était pas celui-là seul, c'était tous les autres qu'il aurait fallu traquer alors comme des bêtes fauves et exterminer. La chose était encore possible, facile même, et pas un Français de Tananarive n'ignorait leurs noms; ils étaient cités couramment très haut par tout le monde jusque dans les salons de la Résidence.

Par là s'explique l'union étroite, absolue, qui s'établit tout de suite, et, je crois, pour le bien futur de Madagascar, entre l'autorité militaire et les colons. Elle naquit toute seule du besoin de se défendre et de lutter contre la politique de laisser-aller et d'abaissement qui, tous les jours, gagnait du terrain.

M. Laroche pouvait-il encore, à ces derniers moments, se faire illusion à lui-même? Etait-ce de bonne foi qu'il continuait à suivre la ligne où il s'était engagé dès le début? C'est une question que je ne voudrais pas résoudre.

Cette situation devait fatalement amener une crise. Cependant, aucun des journaux de Paris qui nous parvenaient n'attaquait encore le Résident; je me souviens qu'à l'arrivée d'un courrier de France, un de ceux qui ont le plus crânement défendu M. Laroche nous tançait avec véhémence : « Vous vous trompez, disait-il, la presse est excellente, pas une note discordante, personne n'ose élever la voix contre ce que dit ou fait M. le Résident, vous êtes tous des exagérés, vous autres colons. »

Quel ne fut pas mon étonnement, à l'arrivée du courrier suivant, d'entendre cette même personne me dire, en poussant de profonds soupirs : « Cette fois-ci, c'est complet, la presse est unanime, pas un journal ne manque à l'appel; la néfaste politique du Résident va tout perdre. »

Elle achevait surtout de le perdre lui-même. Il semblait prendre à tâche de s'aliéner les dernières sympathies françaises. Il était au mieux avec les pasteurs les plus suspects; il paraissait aux temples pour y prendre lui-même la parole; il dressait, sans prendre le temps d'y réfléchir, un projet de concession d'un chemin de fer de Tananarive à Tamatave, à M. Coriolis, sujet britannique à peine débarqué dans l'île; il faisait danser aux soirées de la Résidence la cour hova devant Ranavolo; après de longs retards, il hissait enfin le drapeau français sur le palais de la reine, mais au sud : le nord, qui représente la première place, restait au drapeau hova. Et après avoir travaillé ainsi, comme à plaisir, à relever l'insolence malgache, il en devenait lui-même victime : on apprit qu'une sœur de la reine, au cours d'une visite, s'était emportée jusqu'à frapper Mme Laroche.

Cependant il était devenu impossible de sortir de Tananarive; défense était faite à qui que ce soit de s'aventurer au dehors; on avait distribué des armes à tous les Français.

C'est sur ces entrefaites que nous parvint la nouvelle du remplacement du général Voyron. Le colonel Galliéni, tout nouvellement promu général, était appelé à lui succéder. Il arriva à Tananarive vers le milieu du mois de septembre. Sa colonne avait été attaquée en route, mais elle n'avait perdu personne.

L'arrivée du général fut saluée par un cri de délivrance : c'était pour tous l'espérance; un jour nouveau se levait sur Madagascar.

Une adresse signée de tous les principaux membres de la colonie lui fut présentée quelques jours après. Très brève, elle n'en montrait pas moins clairement l'état d'âme de ceux qui aspiraient depuis si longtemps à voir la fin d'une politique faite pour décourager les plus fermes.

« Les soussignés, membres de la colonie française, disait cette adresse, présentent à M. le général Galliéni leurs respectueux hommages et leurs meilleurs compliments de bienvenue; ils savent que les grands services rendus par le général dans d'autres colonies sont un sûr garant de la prospérité prochaine de Madagascar; ils mettent en lui toute leur confiance et l'assurent de tout leur dévouement dans l'œuvre patriotique qu'il vient entreprendre. »

Ce n'est que quelques jours plus tard que le général fut nommé Résident par intérim. M. Laroche se préparait à faire un grand voyage dans l'île quand il fut brusquement rappelé. Les Hovas comprirent enfin qu'ils allaient avoir un maître.

Avant de nous quitter, M. Laroche nous réservait cependant une dernière surprise. Brusquement, sans aucune précaution, il promulgua le décret d'abolition de l'esclavage.

Ce décret, si vite imprimé à l'*Officiel*, ces affiches si secrètement

expédiées dans les villages pour y être collées au moment où paraîtrait l'*Officiel*, avaient-ils pour but de laisser au général une situation encore plus difficile? On le disait hautement à Tananarive; néanmoins je n'ose pas le croire.

Peut-être M. Laroche désirait-il seulement attacher à son nom la gloire d'avoir émancipé des esclaves, lesquels, du reste, ne demandaient qu'à rester avec leurs maîtres.

V

L'héritage laissé au général était lourd. Il avait à faire face à la révolte qui battait son plein de tous côtés. Il se mit bravement à la tâche. Ce n'était pas qu'il l'eût désirée : à sa rentrée en France, après une dure campagne au Tonkin, il n'aspirait qu'à se refaire dans un repos bien mérité; il me l'affirmait lui-même quelques jours après son arrivée à Tananarive.

C'est au ministre des colonies, M. André Lebon, que revient l'honneur de l'avoir distingué comme l'un des hommes les plus capables de rétablir nos affaires; je n'hésite pas à dire que, par là, M. Lebon s'est créé des droits à la reconnaissance publique, et surtout à celle des colons. D'autre part, il n'a rien négligé pour encourager le mouvement d'émigration si heureusement commencé : c'est un autre service qu'il faut reconnaître.

Du premier instant que le général eut pris le pouvoir, la situation se trouva renversée. M. Laroche lui demanda quel jour il comptait se faire présenter à la reine; j'entends encore la réponse, d'une fierté si nouvelle à nos oreilles de colons : « La reine viendra la première; je suis le représentant de la France. »

Elle vint en effet. Le général, entouré de son état-major et de quelques-uns d'entre nous, conviés à cette première entrevue, la reçut dans le grand salon du quartier général. Grave, impassible, mais un peu plus pâle que de coutume, Ranavolo s'avance, précédée du drapeau tricolore et suivie de toute sa cour, ses dames d'honneur, les officiers de sa maison, ses cadets. Le général la fait asseoir à sa droite; toute la cour se tient debout. Ils sont tous là, Rainandriamanpandry, Ratsimamanga, avec sa cravate en or et son costume d'amiral suisse, toutes les tantes de la reine, toutes ses nièces, toute la fine fleur de l'insurrection. Seulement, ce ne sont plus chez eux les mêmes airs triomphants et provocateurs.

Le général fait lire par un de ses officiers d'ordonnance l'allocution que tout le monde connaît.

Ce discours, d'une énergie toute nouvelle, affirmait les droits souverains de la France, avec la ferme intention de les faire respecter. Nous comprîmes, nous, Français, que nous avions

désormais quelqu'un pour nous appuyer; les Hovas, qu'ils avaient un maître. Ils pouvaient compter sur sa justice et sa bienveillance, mais à la condition de marcher droit.

La reine, très émue, fit lire par un officier une réponse de forme correcte, mais quelque peu évasive.

Elle demanda ensuite l'autorisation de faire imprimer et placarder ces deux allocutions, car il s'en fallait bien qu'elle considérât la partie comme perdue : elle cherchait à payer d'audace, se flattant de prendre un jour ou l'autre sa revanche.

Elle dut néanmoins, en rentrant chez elle, précédée de notre drapeau et encadrée par nos troupes, trouver en tout cela matière à des réflexions assez tristes; peut-être entrevit-elle le jour prochain où la perte de sa couronne et l'exil vengeraient nos morts, cruellement massacrés par ses ordres.

Le lendemain, le général rendit à la reine sa visite; au moment où le cortège faisait son entrée au palais, le drapeau français fut hissé au sommet de l'édifice royal et salué par une salve de vingt et un coups de canon; tous les drapeaux hovas avaient été amenés, pour ne plus jamais reparaître.

Le premier soin du général fut de proclamer l'état de siège et de diviser l'île en cercles militaires. Ces mesures de rigueur, depuis longtemps réclamées par la colonie, et qu'à Paris on croyait appliquées, même avant la fin du gouvernement de M. Laroche, ne s'étaient fait que trop attendre.

Ranavolo n'était plus désormais que reine des Hovas et chacune des races de l'île soustraite à sa suprématie fut déclarée autonome. Cette réforme, qui eut l'approbation de tous les gens sensés, a donné depuis d'excellents résultats.

Puis, éclatent, comme des coups de foudre, les arrestations de Rainandriamanpandry et du prince Ratsimamanga, oncle de la reine. Jugés et condamnés pour complicité avec les rebelles, ils sont fusillés.

Le lieu fixé pour l'exécution était un terrain situé près de la Résidence, dans le bas de la ville; une foule énorme l'entourait, maintenue à distance par nos soldats. Seuls les Européens avaient la permission de pénétrer dans le cercle des troupes; à quelques pas de moi, deux poteaux; près de chaque poteau, quelques nattes roulées devant servir sous peu d'instants de linceul aux deux condamnés. Huit heures sonnent, les clairons se font entendre; Rainandriamanpandry, vêtu d'une redingote noire, la tête découverte, s'avance le premier, au bras du pasteur Langa; sa marche ferme, son œil fixe qui semble déjà regarder au delà de cette vie, témoignent d'un rare courage; un rictus un peu forcé contracte ses lèvres.

Après lui, vient le prince Ratsimamanga, complètement affaissé et soutenu par un Père jésuite.

Les deux condamnés s'agenouillent près des poteaux, on leur bande les yeux, les commandements retentissent, brusquement suivis par la détonation du peloton d'exécution, composé de milice indigène. Justice était faite.

Cette rapidité de la mort est bien faite pour impressionner les Malgaches. Voici les corps déjà roulés dans les nattes, chargés sur une civière et portés par les esclaves des deux suppliciés, qui semblent s'enfuir avec leurs fardeaux, comme si ces deux hommes, leurs maîtres quelques instants auparavant, avaient commis un crime qu'il fallût cacher.

L'impression fut énorme; le premier ministre Rainitsimbazafy, tremblant pour lui-même, se confondit en protestations; finalement, il vint offrir sa démission, que le général s'empressa d'accepter; Rasanjy, secrétaire général, le remplaça, mais sans son titre de premier ministre qui, par le fait même, resta supprimé.

Jeune, intelligent, attaché pendant de longues années à la personne de Rainilaiarivony en qualité de secrétaire, Razanjy est peut-être, de tous les habitants de Madagascar, celui qui en connaît le mieux les affaires. Il peut rendre les plus grands services. Mais il est poursuivi par la haine implacable du parti protestant; les Anglais ne lui pardonnent pas le schisme qu'il a fondé, en détachant des églises conformistes un grand nombre de leurs fidèles. Ils lui pardonnent encore moins d'avoir abandonné leur parti, qu'il avait servi de tout son pouvoir pendant la première période de sa carrière, pour se rallier à notre cause après la prise de Tananarive : esprit avisé, il comprit alors que l'avenir était aux Français, et moitié par patriotisme, moitié par souci de sa fortune, il fit volte-face. La reine et toute la noblesse l'avaient pris en exécration.

En outre, Rasanjy faisait tous ses efforts les plus sincères pour mettre de l'ordre dans les finances, et menaçait de couper court aux gaspillages dont vivait l'entourage de Ranavolo. Aussi avait-on essayé de le perdre. Un jour, dans le commencement de la révolte, le gouverneur d'Ambohimanga avait reçu de Tananarive la lettre suivante :

« Nous nous sommes réunis au palais et avons décidé d'adresser aux patriotes un nouvel appel de fonds. Il nous faut 40 000 piastres. Nous comptons sur toi pour nous aider à nous les procurer. Ces fonds sont destinés à payer des armes venant par le Nord-Ouest. »

Cette lettre était signée Rasanjy. C'était un faux. Dictée par le premier ministre, en présence de la reine, elle avait été écrite par un jeune secrétaire.

Le gouverneur d'Ambohimanga la renvoya à la reine, celle-ci à

M. Laroche. Une enquête fut ouverte qui nous livra bientôt toute la vérité. Au grand étonnement de la colonie, les poursuites furent arrêtées par ordre supérieur.

Ces persécutions et ces haines indiquaient tout naturellement Rasanjy comme l'homme dont nous devions essayer de nous servir. Je me suis de plus en plus persuadé, après l'avoir vu aux affaires, qu'il sera aux mains du général un instrument très utile.

Cependant la tranquillité renaissait, du moins à Tananarive, où les meneurs du mouvement, effrayés par le supplice du prince Ratsimamanga et du ministre de l'intérieur, n'osaient plus bouger.

Puis, de la ville, la sécurité s'étendit aux environs; de petits postes y furent placés qui firent régner l'ordre. Grâce à l'énergie des officiers chargés de les commander, ce rayon grandissait tous les jours. En même temps, de plus fortes colonnes, faites de toutes les troupes disponibles, étaient lancées au loin contre les rebelles qui, bien que plus aguerris et mieux armés qu'au début, ne tenaient nulle part devant elles. Deux mois après l'arrivée du général, on circulait librement sur la route de Tamatave; du côté de l'Ouest, les rebelles étaient refoulés au delà du lac Itassy.

Le général ne déployait pas moins d'activité pour l'organisation intérieure de l'île, et ce qu'il faisait lui-même, il l'exigeait de tout le monde. Tous ses officiers étaient sur les dents. La tâche du chef d'état-major, le sympathique commandant Gérard, était particulièrement écrasante.

Un des traits qui m'ont le plus frappé, et qui semble bien fait pour encourager tous ceux de nos compatriotes qui voudront aller à Madagascar, c'est que ces jeunes officiers, même surchargés de besogne, et d'une besogne souvent toute nouvelle pour eux, réservaient toujours au colon qui se présentait l'accueil le plus aimable et les plus utiles appuis.

Je n'ai pas le dessein, dans cet article, de me poser en défenseur du général Galliéni; d'autres seraient plus autorisés que moi à le faire, s'il en était besoin. Mais les résultats obtenus presque dès le commencement de son administration parlent assez haut.

Rien de plus curieux à consulter et de plus probant, à cet égard, que le journal officiel de Madagascar depuis le 1er octobre. On y sent une vigueur, un esprit de suite et de méthode, une vigilance, une activité, qui créent partout le mouvement et l'ordre.

Le nouveau gouverneur a pourtant été vivement attaqué sur un point : on voudrait qu'il gardât entre le protestantisme et le catholicisme une plus stricte impartialité.

Je puis, en ce qui me concerne, attester que rien, dans la conduite du général, ne me semble justifier ce reproche, qui est d'ail-

leurs réfuté par les termes mêmes de la circulaire du 9 octobre, adressée par le général à ses subordonnés, à propos de la question religieuse : « Je n'ai pas besoin, leur dit-il, de vous recommander d'observer la plus stricte neutralité en matière religieuse ; les instructions de M. le ministre des colonies sont formelles sur ce point, et nous devons nous inspirer, à ce sujet, des larges idées de tolérance qui sont dans les traditions de notre pays, et que la France a su introduire dans toutes ses possessions d'outre-mer.

« Vous devrez donc témoigner une égale bienveillance aux prêtres et aux pasteurs ; mais en leur faisant en même temps comprendre que, s'ils veulent étendre leur action en dehors du domaine spirituel, ce n'est qu'à la condition qu'ils nous fournissent leur concours pour l'œuvre de pacification et de civilisation que nous avons entreprise à Madagascar. Tous actes, toutes paroles, qui seraient de nature à nuire au prestige et à l'influence du nom français, entraîneraient aussitôt la fermeture du bâtiment religieux où le fait aurait eu lieu et la punition du coupable. »

Voilà, certes, une ligne de conduite nettement tracée ; elle n'a pas été moins fidèlement suivie. Il se peut néanmoins que le général ait eu plus d'occasions de témoigner sa satisfaction aux missionnaires jésuites qu'aux ministres protestants. C'est que les premiers, tous Français, sont, aux yeux des populations malgaches, les premiers représentants de l'influence française qu'ils servent, en effet, de tout leur pouvoir, de même que tous les catholiques, du reste ; tandis que les seconds passent pour être, en général, favorables à l'Angleterre, opinion que les faits n'ont d'ailleurs que trop souvent justifiée.

J'ai acquis la preuve que la plupart des pasteurs malgaches, autant qu'anglais, employaient le plus clair de leur temps et de leur zèle à nous combattre et à nous ridiculiser aux yeux des indigènes. Enfin, on n'ôtera, du moins de si tôt, de l'esprit des populations que qui dit protestant dit Anglais, qui dit catholique dit Français. C'est un fait contre lequel toutes les déclamations ne peuvent rien.

Aussi quelle n'a pas été ma surprise, à mon retour à Paris, de voir une vive campagne menée contre la mission catholique de Madagascar par des hommes, sincères peut-être, mais trop intéressés dans la question pour être impartiaux, trop éloignés pour être suffisamment renseignés !

Les Jésuites n'ont pas été persécuteurs des protestants à Madagascar, au moins je n'en ai rien vu. Evidemment, ils ont profité du mouvement vers leur Eglise produit par notre arrivée. C'est heureux au point de vue français, et personne ne peut les en blâmer.

Ce que je leur reprocherais, moi, c'est plutôt de ne l'avoir pas assez fait, d'avoir été un peu hésitants, surtout de ne pas s'être défendus. Ayant toute la colonie française avec eux, même les protestants non inféodés à leurs missions, ils n'avaient d'adversaires que les délégués des missions évangéliques de Paris. Ils crurent n'avoir pas à en tenir compte, et peut-être ils se trompèrent. Mais ce fut leur seul tort.

Au mois d'octobre, j'obtins la permission de me joindre à la mission Rocheron. Elle avait pour but de parcourir l'Ouest, que j'avais déjà visité une première fois, huit mois auparavant. Commandée par le lieutenant Rocheron, elle se composait de vingt-cinq tirailleurs sénégalais, avec un sergent indigène, de dix tirailleurs algériens, également avec un sergent indigène, et de quatre explorateurs, M. Boussand, ingénieur civil des mines, M. Grosclaude, chargé de mission, M. Talbot et moi. Nous prenions, en outre, à Soivinandriana, vingt-cinq miliciens malgaches.

La mission devait, sans dépasser le cours du Mahajilo vers le sud, s'avancer aussi avant que possible dans le pays des Sakalaves, et leur faire connaître notre prise de possession de l'île, au nom de la France.

Le spectacle qui nous attendait n'était pas des plus consolants : jusqu'à Itasy, tout le pays était abandonné, les maisons en ruines, les rizières incultes, de loin en loin seulement, quelques villages commençaient à se repeupler autour des postes militaires, mais c'était encore la désolation. Soivinandriana, où nous parvînmes le 31 octobre, venait d'être attaqué par les rebelles. Je puis néanmoins me flatter d'avoir été favorisé par le sort : je suis resté deux mois sans tirer un coup de fusil, sans voir un seul révolté, et cela jusqu'à deux jours de marche du canal de Mozambique, sur le fleuve Manambolo, en plein pays sakalave. Ce ne fut qu'en revenant à Tananarive, dans le courant de décembre, que nous fûmes attaqués, avec assez de violence, sans en recevoir, d'ailleurs, aucun dommage, lorsque nous passions au nord d'Itasy, non loin du mont Ambohimiangaro, dernier refuge des rebelles. Mais déjà tout le reste de la contrée était repeuplé, les maisons reconstruites et, signe encore plus certain de soumission, toutes les rizières en culture, même celles qui n'avaient pas été ensemencées depuis de longues années.

Voilà ce qu'avaient fait trois mois de régime militaire, et ces résultats avaient surtout été obtenus par l'autorité calme et énergique d'un homme qui avait su rétablir la tranquillité, repeupler les villages et écarter la famine.

Poursuivant l'application de son idée de l'autonomie des races, le général rappelait les uns après les autres les gouverneurs hovas de toutes provinces situées en dehors de l'Imérina; chaque peuplade nommait son chef et se plaçait avec lui sous notre autorité. Il ne restait plus, comme rebelles, que les bandes du Nord et celle de Rainibetsimisaraka, au sud-ouest.

A la fin de décembre, je redescendais de Tananarive à Tamatave, sans escorte, par une ligne d'étapes toute jalonnée de blockhaus, dont n'approchaient plus que rarement quelques rebelles isolés.

VI

Je ne doute pas que l'île ne soit bientôt entièrement pacifiée, de manière à s'ouvrir à la colonisation. Ce n'est pas à dire que la révolte ne cherchera point encore à relever la tête; on doit craindre quelques mouvements nouveaux après la récolte du riz : le mécontentement des chefs hovas ne peut guère manquer de se traduire en actes, dès que les circonstances sembleront le lui permettre. Mais je ne crois pas qu'on doive jamais revoir des difficultés et des tristesses comparables à celles de l'année qui vient de s'écouler.

J'apprends, à mon retour, que plusieurs sociétés, les unes d'exploration, les autres d'exploitation, sont en voie de formation; le courant vers Madagascar, un moment ralenti, reprend son allure première : on ne peut que s'en féliciter. Car, je le dis sincèrement, je suis de ceux qui pronostiquent un brillant avenir à notre nouvelle colonie. Il suffit, pour le réaliser (c'est, du moins, mon opinion), que nous laissions le général Galliéni achever l'œuvre qu'il a si bien commencée : le danger, c'est qu'on ne revienne à l'erreur de vouloir administrer de Paris les affaires de l'île.

Ce qui presse le plus, actuellement, c'est d'ouvrir une voie de communication entre Tananarive et la mer. Les deux routes qui relient cette ville à la côte est, quoique les plus fréquentées, méritent à peine leur nom. Parties, l'une de Tamatave, l'autre de Vatomandry, elles se rejoignent à Béforona. La première, grâce aux améliorations qu'elle a reçues depuis la conquête, l'emporte de beaucoup sur la seconde; elle est praticable aux mulets, dans la belle saison, mais constamment exposée à être coupée par les pluies dans la mauvaise.

Telles qu'elles sont aujourd'hui, les routes de l'Ouest ne comptent plus. Suivre le même parcours que l'expédition, c'est, en particulier, allonger démesurément le voyage. Mais quand il s'agira de construire un chemin de fer, comme on peut remonter par eau jusqu'à Suberbieville et que le port de Majunga est préférable à celui de Tamatave; comme d'un autre côté le Manambolo et le

Tsiribihina sont navigables, l'un jusqu'à Ankavandra et l'autre presque jusqu'au plateau central, le parcours par l'ouest devra sérieusement être examiné, et, je le croirais volontiers, choisi de préférence à celui de l'est.

Le seul commencement d'étude entrepris jusqu'ici a pris Tamatave comme point de départ. Les difficultés, de ce côté, semblent considérables. L'établissement d'une simple piste muletière a coûté des peines énormes. Dans la forêt, le sol, profondément détrempé par les pluies, ne sèche jamais et le passage d'une colonne le transforme en un véritable marécage. Qu'il existe un tracé plus avantageux et plus facile pour arriver à Tananarive, personne n'en doute. Ce sera l'affaire de la compagnie concessionnaire de la construction de la ligne, lorsqu'elle sera constituée, de le déterminer : elle n'y parviendra pas sans de longues et sérieuses études.

Ce qu'on pouvait reprocher au projet Coriolis, c'était précisément d'engager l'affaire trop à la légère, sans compter que, pour se résigner comme il le faisait, au long détour par Andévorante (plus de 100 kilomètres), il faudrait que l'impossibilité de monter directement, sur Tananarive eût été clairement démontrée. Quand et par qui l'a-t-elle été? Lorsqu'il s'agit de dépenser une somme de 30 millions au plus bas mot, et peut-être le double, il ne faut rien négliger pour se mettre en état d'en payer au moins les intérêts.

En outre, je ne vois pas pourquoi ce chemin de fer devrait nécessairement partir de Tamatave. Cette ville, qui grandit de jour en jour, mérite sans doute un grand intérêt, mais elle n'est pas toute l'île. Du reste, le commerce qui fréquente son port, lors même qu'elle ne deviendrait pas tête de ligne, ne saurait tout à fait s'éloigner d'elle. Je parle du commerce d'importation; car pour celui d'exportation, on peut presque dire qu'il n'existe pas. Croîtra-t-il rapidement après la construction de la ligne projetée? J'en doute. Car les terrains qu'elle traverserait semblent, pour la plupart, peu suceptibles d'être colonisés. Je ne vois en effet que la grande plaine de Mangoro qui fasse exception : elle se prêterait, je crois, aux essais les plus fructueux. Mais il n'y a guère à compter sur les terres de l'Imérina où les céréales seules, et peut-être en quelques rares endroits, la vigne, pourraient être cultivées : le café et les autres plantes tropicales n'y viendraient guère, et c'est pour cela qu'on a généralement renoncé à l'idée de vastes exploitations agricoles dans cette partie de l'île. Le chemin de fer donc, s'il suivait ce tracé, ne donnerait peut-être pas tous les résultats qu'on s'en promet.

Reste la côte ouest. Si le parcours est plus long, il offre moins de difficulté. J'ai traversé quatre fois ces régions, par quatre routes différentes. Voici, jusqu'à plus ample informé, par où je tracerais

la ligne. Elle descendrait de Tananarive à Arivonimano; d'Arivonimano au Sakay, par le nord d'Itassy et par la rive droite du Lily; du Sakay à Tanimandry et Tsiromandidy, en laissant au nord les monts Ambohiby, et de Tsiromandidy à Ankavandra, sur la rive gauche du Manambolo. Du lac Itassy à Tsiromandidy, le terrain ne présente pas un seul obstacle : on y ferait circuler, sans un coup de pioche, une de ces voitures légères que nos colons de Tunisie appellent des *Araba*. C'était une réflexion que je faisais au cours de mon dernier voyage, et notre compagnon, M. Boussand, l'éminent ingénieur dont j'ai parlé, en convenait avec moi. Le passage des rivières pourrait seul arrêter dans la saison des pluies.

Si l'on trouvait un port sur la côte ouest, vers l'embouchure, soit du Manambolo, soit du Tsiribihina, les avantages commerciaux de cette voie seraient considérables. Car le pays des Sakalaves et toutes ces vastes régions de l'Ouest s'ouvriraient à notre industrie. Sans parler des mines, qui semblent devoir acquérir une réelle importance dans cette région, la colonisation agricole pourrait utiliser ces plaines, qui sont immenses, soit pour l'élevage du bétail, soit pour la culture des céréales; l'exportation des bœufs en Afrique, et notamment dans le Transvaal, où la production reste si fort au-dessous des besoins, deviendrait facilement une source de gros bénéfices.

Ces régions sont aujourd'hui complètement désertes. Mais combien il serait facile de les peupler! Il suffirait que le gouvernement favorisât la constitution de grandes compagnies présentant des garanties solides, et qu'il leur accordât de vastes concessions. Il imposerait en même temps à chacune d'elles un cahier des charges qui, en échange des avantages concédés, les obligerait, sous peine de déchéance et sous le contrôle de l'État, à exécuter des travaux utiles, des routes, des chemins de fer, des ports. L'île se trouverait pourvue sous peu de tout un système d'organes féconds, sans qu'il en eût coûté presque rien au Trésor. Il est vrai que ces procédés de colonisation peuvent paraître assez peu d'accord avec nos préjugés égalitaires; mais, malgré tout, ils ont du bon. D'ailleurs, Madagascar est assez loin pour qu'il soit permis d'accorder quelques privilèges à ceux qui veulent bien y aller. Cela ne risque guère de faire revivre les privilèges « abolis, suivant la profonde remarque de M. Laroche, depuis la nuit du 4 août ».

Outre les mines, l'élevage et l'agriculture, la côte ouest aurait aussi le commerce des bois précieux. Ce commerce est déjà commencé; l'ébène et le bois de rose de Maintirano ont un cours. Il serait facile d'exploiter d'autres essences, et de les transporter jusqu'à la mer par les fleuves et les rivières.

En outre, le tracé de l'ouest mettrait Tananarive à quelques jours

de la côte d'Afrique. Enorme avantage : car qui sait si les grandes villes de cette côte, entrepôts de tout le commerce de l'Afrique du Sud, ne seront pas quelque jour, et dans un avenir peut-être prochain, rattachées à l'Afrique du Nord par une voie ferrée?

Enfin, le canal de Mozambique n'a jamais connu de cyclones, tandis que l'autre côté de l'Océan en est souvent bouleversé.

Je ne veux plus ajouter qu'un mot. On rencontre des gens qui n'ont jamais mis le pied dans les régions de l'Ouest, et qui, d'un ton péremptoire, décident que le Sakalave n'est qu'une brute, réfractaire à tout travail; que le seul moyen d'ouvrir aux Français le pays qu'il occupe, c'est de l'exterminer, comme les Américains ont exterminé les Indiens. C'est radical, trop radical à mon avis, bien que je ne veuille pas invoquer les sentiments. Les Sakalaves sont-ils moins colonisables que d'autres peuples de l'île? Je ne vois aucune bonne raison de le supposer. Jusqu'ici ils n'ont eu affaire qu'aux gouverneurs hovas, qui les pressuraient et les volaient : rien d'étonnant qu'ils aient pris peu de goût au travail. Mais lorsqu'ils se verront régulièrement payés par ceux qui les emploieront, je suis persuadé que ce peuple, aujourd'hui paresseux et pillard, donnera, sinon une bonne main-d'œuvre, au moins une main-d'œuvre suffisante, pour certains travaux auxquels l'Européen ne pourrait pas résister.

Je ne doute pas que cette race superbe, longtemps exploitée et systématiquement abrutie par l'alcool, ne puisse être relevée. Elle ne saurait manquer de faire bientôt la différence entre les Français et ses anciens maîtres. C'est l'absence d'une autorité forte et respectée, c'est aussi le manque de travail dans l'Ouest, qui expliquent les incursions des Sakalaves, beaucoup plus qu'un irrésistible instinct du pillage; ces incursions cesseront du jour où sociétés et colons se seront fortement établis dans le pays; du jour où l'indigène, suffisamment payé, sera attaché par son salaire à son village, à sa famille et à son travail. Mes préférences pour l'Ouest se fortifient de cet espoir.

Mais ce qui importe surtout, c'est qu'on n'oublie pas que l'avenir de la colonie est intimement liée à cette question de communications entre la mer et Tananarive; c'est la question vitale entre toutes. Que le chemin de fer soit fait du côté de l'est, ou qu'il soit fait du côté de l'ouest, ce n'est pas ce qui me préoccupe le plus; ce que je souhaite ardemment, c'est qu'il se fasse le plus vite possible.

Je le répète, je crois à un avenir de prospérité pour Madagascar, cette île qu'on appelait autrefois la *France orientale*, et qui peut justifier promptement ce titre sous la continuation d'une administration intelligente et vigoureuse.

V. D'YERVILLE.

UNE CONSULTATION ROYALE

EN L'AN VI DE LA RÉPUBLIQUE

(1797-1798)

Louis XVIII, alors qu'il était prétendant, eut un jour l'idée de confier à des prêtres d'élite à répartir dans tous les diocèses de France la mission de ranimer et de soutenir chez les populations l'esprit et l'amour de la royauté. Il s'en ouvrit à d'éminents prélats particulièrement dévoués à la monarchie et à sa personne.

Avec la lettre et la note du roi, nous avons les réponses des prélats. D'un côté, on verra, posée, avec une hardiesse dont son auteur n'avait peut-être pas pleine conscience, une question qui est de tous les temps, c'est-à-dire celle des relations de la politique et de la religion; on la verra, d'autre part, résolue avec une fermeté et une indépendance qui font honneur au caractère de notre ancien épiscopat.

Cet épisode, Louis XVIII n'a pas craint d'en confier la mémoire et les pièces à l'un de nos dépôts publics, avec tant d'autres documents rassemblés par ses soins, qui révèlent sa vie, ses travaux, ses correspondances, même ses illusions et ses erreurs d'exilé. Ces documents que leur auteur a, lui-même, destinés à l'histoire, lorsqu'elle les rencontre, a-t-elle le droit de détourner les yeux?

I

Nous sommes en octobre 1797, c'est-à-dire au lendemain du coup d'Etat du 4 septembre, plus connu sous le nom du 18 fructidor. Le Directoire impose à tout prêtre qui veut exercer le ministère un serment de *haine à la royauté et à l'anarchie, et d'attachement à la République et à la Constitution de l'an III.* Ce serment, dès ses débuts, il l'avait prescrit aux députés, aux

fonctionnaires, aux électeurs; la nouveauté de la loi du 19 fructidor fut de l'appliquer au clergé. Le clergé le refuserait : on l'attendait là; il s'agissait ou de forcer des consciences rebelles, ou de trouver des prétextes pour la déportation, c'est-à-dire pour débarrasser le terrain politique des survivants d'un corps qui, tout ébranlé et tout réduit qu'il fût, passait pour conserver au roi et pour entretenir, chez les catholiques, une opposition systématique à la République.

C'était la première fois, depuis le commencement de la Révolution, qu'un serment purement et manifestement politique était demandé au clergé. Si, en effet, nous remontons au fameux serment à la Constitution civile du clergé, nous constatons qu'il n'intéressait nullement le for politique et qu'il était, malgré l'étiquette, d'ordre strictement religieux. On vivait encore sous la monarchie : il y avait eu, antérieurement, un serment dit *civique* de fidélité à la nation, à la loi, au roi : le clergé avait prêté celui-ci sans difficulté, tandis que la majeure partie se refusa à prêter l'autre.

Par le serment de *liberté et d'égalité* (août 1792), la conscience religieuse n'était encore qu'indirectement atteinte; bien que la monarchie fût déjà à terre, bien que la république fût sur le point d'être proclamée, la question n'était pas posée entre l'un ou l'autre régime : beaucoup de prêtres s'abstinrent, dans la crainte que ce serment n'impliquât approbation de lois qui blessaient leur conscience; mais, en fait, on pouvait prêter ou refuser ce serment sans faire expressément adhésion à la république ou sans réserver sa fidélité à la monarchie.

Avec la déclaration de *soumission aux lois*, la loi du 11 prairial an III entreprit presque sans détours sur la conscience politique. On a pu discuter sur la soumission active et la soumission passive, ou bien encore sur les lois qui constituent le régime et celles qui ne sont qu'organiques. Quelques distinctions qu'on fasse, le mot *soumission* implique toujours la non-opposition au gouvernement existant. Les prêtres constitutionnels s'empressaient de faire cette déclaration, autant pour donner une adhésion publique au régime que pour embarrasser les réfractaires. Quant à ceux-ci, ils étaient divisés : les uns résistaient, en blâmant amèrement les soumissionnaires; les autres se résignaient, pour ne pas laisser le peuple sans culte ou pour ne pas l'abandonner aux constitutionnels.

Au cours d'une négociation entre le Pape et le Directoire, négociation qui prit fin presque avant d'être commencée, l'avocat Pierracchi apporta un Bref pontifical qui recommandait la soumission aux puissances d'une façon générale et sans en faire une application spéciale à la République directoriale. Ce Bref n'avait

pas été adressé aux évêques, et c'est par le ministre des relations extérieures qu'il parvenait à la connaissance des intéressés[1]. On suspecta dès lors son authenticité; sans aller aussi loin, il paraît acquis que ce Bref était une sorte de satisfaction accordée aux instances du Directoire et comme une entrée de jeu, si j'ose dire, pour des pourparlers qui, vu les exigences outrageantes du gouvernement français, ne purent pas aboutir.

On comprend que Louis XVIII, le souverain exilé de Blankenbourg, ne goûtât pas cette déclaration de soumission aux lois. Il y voyait une atteinte directe à ses droits, le germe de défections prochaines et d'une désaffection progressive de la royauté. Ses agents à l'étranger et la plupart des évêques n'étaient pas d'un autre avis. Le 14 février 1797, le duc d'Havré, représentant du roi à Madrid, lui écrivait : « Quoique ma conscience, ma raison et mon cœur, me dictent que la soumission, même passive, aux destructeurs de l'autel et du trône est une reconnaissance tacite de l'usurpation et une infidélité manifeste à mes serments et à mon roi, j'ai été bien aise d'être appuyé de la presque unanimité des évêques français qui, en Angleterre, en Italie, en Allemagne et ici, se sont ralliés à l'opinion de M. Asseline, évêque de Boulogne, et une des lumières de l'Eglise gallicane. »

Le duc d'Havré signalait sans ambages les conséquences de la déclaration : « En faisant leur soumission, ajoutait-il, les prêtres reconnaîtraient la république, reconnaissance incompatible avec la fidélité due au légitime souverain. Ils se rendraient ainsi complices

[1] A propos de ce certificat d'authenticité délivré par Ch. Delacroix, ministre des relations extérieures, Mgr d'Aviau, archevêque de Vienne, écrivait de Rome même : « Voilà donc où sera désormais le dépôt de l'instruction religieuse en France : dans les bureaux civiques, dans les cartons ministériels, dans les protocoles de la diplomatie! Ne sont-ce pas les archives de ceux qui ont pris à tâche d'abolir le catholicisme en France, ou, pour mieux dire, le catholicisme dans l'univers? Ah! loin de se reposer sur leur attestation, les bons fidèles catholiques diront plutôt : Un Bref qui nous est présenté par ces athées et ne nous est certifié que par eux ne vient pas du Saint-Père. Il nous a parlé, lui, bien des fois, et, chaque fois qu'il l'a fait, il s'est adressé à nos évêques. Ceux-ci transmettaient son enseignement à nos légitimes pasteurs et ces derniers nous le communiquaient à leur tour, etc. » (*Vie de Mgr d'Aviau*, par Mgr Lyonnat, t. I, p. 663.) Le nonce du Pape à Lucerne écrivait à la même époque : « Le Cardinal secrétaire d'Etat me marque que j'avais fait une réponse très sage à tous ceux qui m'avaient demandé des éclaircissements à l'égard du Bref, en les assurant que je n'en avais aucune connaissance que pour l'avoir lu dans les papiers publics. Il m'ajoute de plus que si Sa Sainteté avait voulu publier un pareil Bref, elle ne se serait pas écartée de la voie qu'elle a tenue les autres fois dans de pareilles occasions. » (Picot, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, etc., t. VII, p. 28, *n.*)

des rebelles qui ont renversé le trône... Nous devons enseigner à nos frères à garder une fidélité inviolable à leur souverain légitime, et quand il serait vrai que l'acte de soumission n'aurait aucun trait à la religion et serait purement civil, il serait encore illicite. »

A l'encontre de cette opinion qui s'inspirait plus d'une fidélité absolue à la monarchie que des nécessités religieuses, M. Emery, le célèbre supérieur de Saint-Sulpice, alléguait que la soumission aux lois n'en entraînait pas l'approbation non plus que l'adhésion au pouvoir : c'était un engagement de ne pas troubler l'ordre public. M. l'abbé de Boulogne allait plus loin; d'après lui, « la soumission devient un devoir dès que la puissance publique, quelle qu'elle soit, prend une telle consistance, que lui résister serait évidemment compromettre le salut du peuple et le bien général de la société. Telle est, ajoutait-il, la grande règle des chrétiens, celle qu'ils ont respectée sous la tyrannie des empereurs païens, et telle est celle qui est de nouveau consacrée par le bref du Souverain Pontife[1] ».

Cette attitude d'un vicaire général de Paris et des évêques qui y résidaient (MM. de Roquelaure, évêque de Senlis; de Bausset, évêque d'Alais; de Maillé de La Tour-Landry, évêque de Saint-Papoul), n'agréait ni aux agents civils de Louis XVIII ni à certains évêques. Le duc d'Havré, faisant allusion à ces derniers, écrivait encore : « L'autorité d'un si grand nombre d'évêques est presque l'équivalent d'un concile et est du moins plus prépondérante en matière de foi qu'un conciliabule de trois évêques retenus à Paris par des motifs de crainte ou d'ambition, enfin par des motifs purement humains, et qui prétendent y dogmatiser et rallier à eux l'Église. » Mgr de Bonal, évêque de Clermont, n'avait pas moins d'amertume : « M. Emery, écrivait-il (22 mai 1797), fait bien du mal à la cause de la religion et à la charité qui doit régner entre ses ministres par l'opiniâtreté qu'il met à prêcher la soumission et à combattre ceux qui s'y refusent. »

Ces courtes citations suffisent à montrer la vivacité de la lutte qu'avait provoquée cette déclaration de soumission; elle se renouvela, sans que nous ayons ici à y insister, lorsque la loi du 7 vendémiaire an IV exigea une nouvelle déclaration, à savoir, *que l'universalité du peuple était le souverain.* En fait, dans l'intérêt du culte, beaucoup de prêtres consentirent à faire la déclaration de soumission. Quelques évêques songèrent à leur retirer leurs pouvoirs; mais, mieux avisés, et sur le désir même du roi, ils y renoncèrent. Quoi qu'il en fût, cette déclaration de soumission

[1] *Annales catholiques,* 15 septembre 1796.

n'amena pas seulement une division entre les prêtres résidant en France; elle fit plus : elle éleva, comme on le dit alors, « un mur de séparation » entre ceux-ci et les prêtres demeurés à l'étranger; il semblait que ces derniers fussent les tenants fidèles de la monarchie, tandis que les autres passaient pour l'avoir reniée et s'être résignés ou ralliés à la république.

Le serment de *haine à la royauté* exigé par la loi du 19 fructidor, ne laissait guère de prétexte à ces divisions. « La soumission, écrivait le duc d'Havré (2 octobre 1797), eût presque produit un schisme, au lieu que le serment de haine à la royauté rallie où démasque entièrement les individus. » Les évêques furent presque unanimes à repousser ce serment. Cet accord des esprits engagea Louis XVIII dans un nouveau plan de campagne que nous allons exposer.

II

Bien que le roi fût moins disposé que jamais à renoncer à ses droits, les échecs successifs qu'avait essuyés sa cause depuis quelques années avaient provoqué chez lui de graves réflexions. La déplorable et sanglante affaire de Quiberon; la misérable tentative de Vendémiaire; l'équipée de Brotier et de La Villeurnoy; enfin, la journée de Fructidor, où ses partisans n'avaient montré ni décision ni à-propos : ces malheureuses aventures devaient lui inspirer le dégoût des insurrections et des prises d'armes. Ces coups de force, stériles et vains, ne paraissaient plus de saison; c'est l'opinion publique qu'il fallait aborder pour la ramener à la royauté. Jusque-là, dans cette entreprise, les agents civils n'avaient pas réussi : le roi songea à recourir au clergé.

Cette idée, aujourd'hui, peut nous sembler étrange; mais, si l'on se reporte au temps, elle ne manquait pas d'originalité. Corps politique avant la Révolution, le clergé avait été un des principaux rouages du gouvernement. Depuis, son importance était tombée; il n'était plus propriétaire, il était exclu des institutions, ses évêques et ses prêtres étaient dispersés. Quels pouvaient être son rôle, son influence? Il semblait s'être effondré dans les ruines de l'ancien régime. Le mérite du roi fut d'apercevoir l'autorité morale de ce grand corps survivant à la chute de ses prérogatives temporelles; mieux que cela, la religion dont il était l'interprète constituant une force politique par ses dogmes, par l'ensemble de ses doctrines, par sa puissance à façonner les esprits. Au milieu de l'incrédulité qui hantait alors les hautes classes, incrédulité à laquelle l'émigration n'avait pas échappé et dont le roi lui-même n'était pas exempt,

reconnaître cette influence du clergé et de la religion, c'était presque une découverte; une fois faite, il était naturel que l'homme d'Etat voulût l'exploiter.

N'y a-t-il pas lieu d'ajouter que, par leurs procédés à l'égard du clergé, la Convention et le Directoire avaient, à leur manière, mis en relief son crédit et sa puissance sociale? Plus la Convention, sincèrement ou non, avait cherché, par la déclaration de soumission, à détacher le clergé de la royauté et à le rattacher à la république; plus, d'autre part, le Directoire avait multiplié autour de lui les tracasseries, les plaintes et les poursuites en dénonçant, même à tort, ses prétendues menées monarchiques, plus il ressortait de cette double conduite que le clergé exerçait une influence reconnue sur les populations. De la part de la Convention et du Directoire, c'étaient là comme des aveux qui, en révélant leurs craintes, ouvraient des jours sur l'état de l'opinion publique; elle n'était donc pas rompue, cette antique solidarité du trône et de l'autel, et quelques années de révolution n'avaient pas réussi à prescrire contre une tradition séculaire!

Le roi ne révéla pas d'abord à tous les évêques le fond de sa pensée; il se borna à faire remettre par ses agents à la plupart d'entre eux une note et une lettre dont nous n'avons pas le texte, mais qu'il a pris soin lui-même de nous faire connaître par une communication ultérieure. — « Par une note que je charge mes agents de communiquer aux évêques qui sont à portée d'eux, et que ceux-ci feront connaître à ceux de leurs confrères avec lesquels ils sont en relation, je les exhorte à envoyer dans leurs diocèses des missionnaires également instruits, vertueux, courageux et prudents, ou à se servir pour cette mission des prêtres qui sont actuellement dans le royaume et qui réunissent les qualités qu'elle exige, afin de soutenir l'esprit religieux qui commençait à reparaître avant la dernière catastrophe (le coup d'Etat du 18 fructidor) et de donner à mes sujets les instructions, les consolations, en un mot, tous les secours spirituels dont ils ont un si grand besoin pour le présent et pour l'avenir. » (Octobre 1797.)

Louable et religieuse préoccupation chez un prince! Les évêques qui reçurent cette communication ne pouvaient pas ne pas en être touchés, et d'autant plus qu'ils avaient généralement devancé les désirs du roi. Le 23 novembre, le maréchal de Castries, agent du roi à Wolfenbüttel, lui écrivait : « Je me suis acquitté des ordres de Votre Majesté pour les prélats qui sont dans cette partie (région); tous m'ont unanimement répondu qu'ils avaient été au-devant de ses intentions; mais que, depuis le 4 septembre (18 fructidor), ils avaient tous pensé que, pour le bien de la religion et du trône, ils

devaient ralentir le zèle de leurs ecclésiastiques, au lieu de chercher à le ranimer. La preuve que la plupart des évêques que j'ai vus m'ont donnée de leur attention pour tout ce qui pouvait intéresser la monarchie (en remplissant leurs devoirs envers la religion) a été leur adhésion à un imprimé que M. l'archevêque de Reims, et que les évêques de sa province ont envoyé dans leurs provinces, par lequel ils avertissaient leurs diocésains de leurs devoirs envers le roi. Cet écrit a été envoyé à Votre Majesté dans le temps. J'en joins ici un exemplaire, afin qu'elle ait sous les yeux la preuve qu'ils ont toujours considéré le trône comme le plus ferme appui de la religion. »

L'évêque d'Auxerre, Champion de Cicé, frère de l'archevêque de Bordeaux du même nom, voyait dans cette note du roi « une nouvelle preuve bien touchante de son amour pour la France, et les sentiments du roi très chrétien pour la religion ». Le vénérable cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, réfugié à Münster, écrivait presque dans les mêmes termes : « Sire, j'ai reçu le mémoire et la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire le 30 du mois d'octobre. C'est le roi très chrétien qui l'a dictée, et je l'ai lue avec autant de respect que de satisfaction. Je me suis hâté de la communiquer à MM. les évêques de Sées, de Limoges et de Digne[1]. Elle leur a inspiré les mêmes sentiments qu'à moi, et nous avons tous éprouvé la consolation d'avoir prévenu les pieuses intentions de Votre Majesté. Les missionnaires sont nombreux dans nos diocèses et en proportion de leur étendue. Si Dieu bénit leurs travaux, nos vœux seront exaucés. Je suis, » etc.

Enfin, le cardinal de Montmorency-Laval, évêque de Metz, grand aumônier de France, répond dans le même sens, mais en termes encore plus explicites :

« Sire, j'ai reçu hier (29 novembre) la lettre en deux parties dont Votre Majesté m'a honoré et la note y jointe qui contient ses intentions. Je suis charmé de pouvoir l'assurer que j'ai prévenu ses désirs. Il y a plus d'un an que j'ai établi, dans tous les cantons de mon diocèse, des missionnaires zélés qui ne cessent de prêcher les fidèles et de leur inculquer les principes qui les obligent à rester attachés à leur religion et à leur roi. Ces missionnaires ont eu jusqu'à présent le plus grand succès, et ces prêtres courageux se sont néanmoins conduits si prudemment que peu ont été décou-

[1] *Sées :* J.-B. du Plessis d'Argentré; il avait été en 1784 premier aumônier de Monsieur, comte de Provence; *Limoges :* Louis-Charles du Plessis d'Argentré, frère du précédent; *Digne :* François Mouchet de Villedieu. Tous trois habitaient Münster, comme le cardinal de Rouen.

verts, arrêtés et incarcérés. Les derniers mouvements (allusion au coup d'État) ont forcé quelques-uns de ces missionnaires à prendre la fuite, mais l'homme chargé de ma confiance et auquel j'ai donné tous les pouvoirs vient de parcourir tout le diocèse, et a remplacé tous les missionnaires qui étaient ou cachés ou en fuite, de manière que, dans ce moment-ci, il n'y a pas une seule paroisse qui manque de secours spirituels. Votre Majesté doit être bien persuadée que ces bons prêtres n'oublient pas de leur inspirer tous les sentiments de la fidélité qu'ils doivent à leur roi.

« Je suis, avec les sentiments du plus tendre amour et du plus profond respect,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Le très humble et très obéissant serviteur et fidèle sujet,

« Le cardinal de MONTMORENCY.

« Paderborn, le 30 novembre 1797. »

III

Avant d'aller plus loin, il ne sera pas inutile de rappeler sommairement ce que, du sein de l'exil, l'épiscopat avait fait pour l'évangélisation des populations françaises.

Dès l'année 1795, la plupart des évêques avaient partagé leurs diocèses respectifs en missions et préposé à l'administration supérieure du culte des délégués spéciaux qui formaient un conseil, désigné des ecclésiastiques d'élite chargés de donner des pouvoirs, de ramener les égarés, de réconcilier ceux qui s'étaient séparés, de résoudre les difficultés courantes, d'exercer enfin une véritable discipline.

Cette organisation, sans réunir les avantages de l'autorité épiscopale, avait du moins celui de rappeler la hiérarchie, d'en ébaucher quelques traits, d'en préparer le retour. Jusqu'au moment, encore incertain, où les évêques pourraient rentrer et reprendre leur liberté d'action, c'était un moyen de mettre un frein aux fantaisies individuelles, de régulariser même le zèle et de maintenir les prêtres, fût-ce les meilleurs, dans le sentiment et dans les liens de la subordination canonique. Ainsi, malgré les lois d'exil, malgré celles qui interdisaient toute relation entre les évêques émigrés et leurs diocésains, les rapports se trouvaient rétablis : le délégué épiscopal représentait l'évêque, qui affirmait ainsi, même de loin,

son pouvoir et sa juridiction. Grâce à cette demi-réorganisation, le culte cessait d'être abandonné au zèle, éminemment louable du reste, de quelques prêtres dévoués; ceux-ci n'étaient plus isolés au milieu des populations; désormais, ils avaient retrouvé des chefs, qui étaient en même temps leurs répondants. On croyait avoir renversé toute la hiérarchie ecclésiastique, et voilà qu'elle était en partie rétablie et qu'elle relevait la tête.

Le gouvernement ne s'y trompe pas. Ces délégués épiscopaux, il les recherche, il les pourchasse, il les met en arrestation, il les déporte. Comme dans un combat, on vise aux chefs pour désorganiser le corps d'armée, ainsi le Directoire s'attaque de préférence à ces capitaines qui reforment des compagnies d'apostolat. Les noms de ces délégués, nous les connaissons par les listes de déportation : vingt-deux diocèses, et c'est un minimum, y figurent [1]. Sur tous ces prêtres, le Directoire accumulait les accusations de toute sorte; mais leur seul et vrai crime, aux yeux de gens qui voulaient anéantir le culte catholique, c'était d'en favoriser la restauration et d'en reconstituer la hiérarchie.

Les évêques avaient donc raison de dire qu'ils n'avaient pas attendu les exhortations du roi pour accomplir leurs devoirs et renouer leurs communications avec leurs diocèses.

Mais quelles instructions avaient-ils données à leurs missionnaires? Religieuses? politiques? ou mêlées de religion et de politique?

Par les lettres d'évêques que nous avons citées plus haut, on a pu voir que quelques-uns n'avaient pas craint d'avertir les fidèles de leurs devoirs envers le roi; que l'archevêque de Reims et les évêques de sa province [2] avaient envoyé dans leurs diocèses un avertissement imprimé qui avait le même objet; que le cardinal de Montmorency déclarait que les missionnaires n'oubliaient pas « d'inculquer aux fidèles les principes qui les obligent à rester

[1] Voici quelques noms : à la Guyane, Brumauld de Beauregard, délégué de l'évêque de *Luçon*; Hayes de La Sorière, *Le Mans*; Rey, *Chambéry*; Pinturel, Guibert et Romelot, *Bourges*; Everard, *Chartres*. A l'île de Ré : Juge-Brassac et d'Hozier, *Chartres*; Chanaleilles de La Saumès, *Viviers*; Bruneval, *Poitiers*; Cholleton, *Lyon*, etc. Dans les histoires particulières de diocèses, on trouve leur division en missions; voir dom Piolin pour Le Mans; abbé Deramecourt pour Boulogne, Arras et Saint-Omer; Jules Sauzay pour Besançon, etc.

[2] Reims : de Talleyrand-Périgord; *Amiens :* Ch. de Machault; *Boulogne-sur-Mer :* Asseline; *Châlons-sur-Marne :* de Clermont-Tonnerre; *Laon :* de Sabran; *Noyon :* de Grimaldi; *Soissons :* de Bourdeilles. Restent deux diocèses : *Beauvais*, dont l'évêque, La Rochefoucauld-Bayers, avait été massacré aux Carmes; et *Senlis :* M. de Roquelaure, qui n'avait pas quitté la France.

attachés à leur religion et à leur roi ». Ces recommandations n'étaient peut-être pas aussi expresses que ces lettres semblent l'indiquer; tels évêques y insistaient, tels autres les passaient sous silence; ceux qui avaient l'honneur d'écrire au roi croyaient tout au moins de politesse de ne paraître pas avoir oublié ces recommandations.

Quoi qu'il en soit, et sans prétendre atténuer ou même nier des instructions épiscopales où la religion se mélangeait de politique, il est certain que d'autres évêques se renfermèrent dans la question purement évangélique. J'en citerai au moins un exemple.

Le 14 juillet 1797, l'abbé Fleury, curé de Vieuvy, invité par son évêque, M. de Gonssans, à retourner en France, se trouvait, avec un grand nombre de confrères, chez l'évêque de Tréguier, M. Le Mintier, qui avait des pouvoirs pour toute la France. Avant de se séparer d'eux, l'évêque leur adressa une allocution que l'abbé Fleury nous a conservée. — « Je vous envoie, dit-il, de la part de notre divin Maître, comme des agneaux parmi les loups; ayez la prudence du serpent et la simplicité de la colombe... Ayez la paix avec tout le monde; qu'il n'y ait ni disputes ni divisions entre vous et ceux de vos confrères qui ont eu la faiblesse de faire la soumission. Vivez dans la pratique des bonnes œuvres... Le bon exemple, nos très chers coopérateurs! Avec le bon exemple, vous répandrez partout la bonne odeur de Jésus-Christ, vous fortifierez les fidèles, ramènerez le pécheur à la pénitence et imposerez silence aux méchants. » — « Sa voix, dit l'abbé Fleury, fut étouffée par nos sanglots; il mêla ses larmes avec les nôtres; en nous donnant sa bénédiction, nous étions tous prosternés à terre. Il nous releva, nous embrassa tous tendrement, en nous mettant à la main les armes de la croix[1]. »

Dans ce touchant tableau, y a-t-il place pour un plan d'intrigues politiques? Assurément, si l'évêque de Tréguier avait mêlé à ses instructions de pasteur quelques conseils politiques en faveur de la royauté, Fleury, chez qui la retenue n'était pas une de ses vertus, n'eût pas manqué de nous le dire.

Sans nous attarder à reproduire ou à rechercher des instructions analogues, nous pouvons dire que les missionnaires de ce temps étaient assez embarrassés de leur mandat apostolique pour en solliciter ou en accepter un autre; quelle que fût aussi l'affection des évêques pour le régime monarchique, ce n'était pas le moment de la manifester ou d'en faire un officiel enseignement. C'était assez des adversités et des misères de toute sorte pour rappeler et faire

[1] *Mémoires de l'abbé J.-P. Fleury*, publiés par D. Piolin, p. 245-247.

regretter le temps passé; ces prêtres mêmes, anciens pasteurs de paroisses, hommes vénérés pour leurs vertus, admirés pour leur dévouement, leurs dangers et leurs sacrifices, témoignaient, par leur seul aspect, en faveur d'institutions disparues : la persécution qui s'attachait à leurs pas entrait bien pour moitié dans la sympathie qui les accompagnait, et toute leur conspiration était dans leur présence.

Si, comme il le disait dans cette note à la généralité des évêques, le roi n'avait voulu que les encourager dans l'évangélisation de ses peuples, c'était déjà fait et ses désirs avaient été prévenus; si même il avait souhaité que cette propagande religieuse tournât au profit de l'idée monarchique, là encore, il rencontrait quelque satisfaction, moins par une activité spéciale en ce sens que par la force des souvenirs et par les idées de paix, d'ordre, de tranquillité qui se mêlaient naturellement à la prédication religieuse.

Mais il voulait davantage, il voulait autre chose, et c'est ce qu'il nous reste à exposer.

IV

En outre de la lettre et de la note dont nous avons parlé, il y en avait deux autres, datées du 31 octobre 1797, mais celles-ci secrètes et destinées seulement à cinq prélats que le roi érigeait en comité supérieur ecclésiastique. Là, il ne s'agissait plus de missions religieuses, mais d'une mission politique que patronneraient les membres de ce comité, au-dessus et en dehors de l'action des évêques diocésains et même à leur insu. Mais c'est au roi lui-même qu'il faut laisser expliquer ses intentions.

Il le faisait d'abord, mais un peu vaguement encore, dans une lettre confidentielle adressée à chacun des cinq évêques; l'exemplaire qui nous est parvenu est celui qui était destiné à M. Asseline, évêque de Boulogne. En voici le texte complet et intégral.

A Blankenbourg, ce 31 octobre 1797 [1].

La note ci-jointe, Monsieur, me dispense d'entrer ici dans de grands détails sur ce que j'attends de votre zèle pour le bien de l'Etat; mon intention étant de partager le royaume en différentes missions, je désire en confier la direction à MM. les archevêques de Rheims et de Toulouse, les évêques de Saint-Pol-de-Léon, de Clermont, et à vous.

Cette mission secrète, et bien plutôt politique que religieuse,

[1] J'ai souligné quelques passages de la lettre et de la note, non pas qu'il en soit ainsi dans l'original, mais pour appeler l'attention du lecteur sur les points caractéristiques.

est étrangère à la juridiction de chaque évêque sur son diocèse, et, par conséquent, je ne fais aucune difficulté de n'en confier le secret de l'exécution qu'à MM. les archevêques de Rheims et de Toulouse, les évêques de Saint-Pol-de-Léon, de Clermont, et à vous. Il sera nécessaire que les ecclésiastiques qui obtiendront votre confiance pour la mission purement politique soient en même tems revêtus de celle qui est purement religieuse, afin que, celle-ci servant de voile à l'autre, l'ecclésiastique qui n'est pas de votre diocèse et qui ne devra cependant agir politiquement que sous votre direction, puisse toujours paraître aux yeux de son supérieur direct comme chargé par lui de propager la religion. Si vous pensiez qu'il fût utile pour l'ensemble des opérations de vous adjoindre un ou deux prélats, de manière à porter les missions au nombre de six ou de sept, je vous prie de m'en nommer trois, et, sur cette liste et sur celles de MM. les archevêques de Rheims et de Toulouse, et les évêques de Saint-Pol-de-Léon et de Clermont auxquels j'écris les mêmes choses qu'à vous, j'en choisirais un ou deux. Je désire également que vous me donniez vos idées sur la division qui vous paraîtra la plus propre à remplir l'objet des missions que je me propose d'établir.

Vous voyez par la note ci-jointe l'aperçu de mes intentions; je m'en rapporte à vous avec une pleine confiance pour leur donner, dans les instructions que vous remettrez à vos missionnaires, toute l'étendue et le développement dont elles sont susceptibles. Je vous envoie aussi plusieurs pouvoirs en blanc, signés de ma main, pour les différens ecclésiastiques dont vous ferez choix; mais, avant d'en faire usage, je serais bien aise que vous m'envoyassiez vos réflexions sur mon plan et les instructions que vous donnerez aux ecclésiastiques chargés de l'exécuter.

Je n'ai pas besoin de vous faire sentir l'importance du plus grand secret; ceci est une affaire qui doit rester entre vous et moi et que ma tendre sollicitude pour ceux qui se seront ainsi dévoués me fait un devoir de traiter directement. Le projet de cette mission ne sera connu que du très petit nombre de personnes qui y auront une part active, et lorsqu'elle sera formée, il faudra écrire fort peu et vous borner aux communications indispensables, non seulement avec vos missionnaires, mais même avec les prélats en qui je place la même confiance qu'en vous et avec moi-même.

Lorsque, dans un moment déjà bien critique, le feu roi mon frère vous arracha à la retraite qui ne vous empêchait pas d'être une des lumières de l'Église gallicane pour vous faire succéder à un saint [1], il

[1] M. de Partz de Pressy, évêque de Boulogne.

avait autant en vue le bien de l'État que celui de la religion. Je remplis aujourd'hui ses intentions et j'y trouve de plus l'avantage de vous donner, Monsieur, une preuve de tous mes sentiments pour vous.

Signé : Louis.

Bien que le roi indique nettement que cette mission secrète est bien plutôt « politique que religieuse » et que la mission religieuse doit, suivant sa naïve expression, « servir de voile à l'autre », c'est dans la note qui accompagne la lettre que se trouve le complet développement de la pensée royale. Dans les premières lignes, il rappelle la note ostensible envoyée à la généralité des évêques, où il n'était question que de mission religieuse; nous les avons reproduites plus haut (p. 106). Il continue ainsi :

Cet objet dont je désire l'accomplissement avec ardeur est le seul que j'ai dû manifester dans un écrit qui, étant fait pour être communiqué à beaucoup de personnes, ne peut que très difficilement demeurer secret; mais celui-ci ne devant être adressé qu'à quelques prélats, je puis y développer toute ma pensée.

Je suis pleinement convaincu que, sans l'opinion publique, jamais la monarchie ne sortira de ses ruines. Cette opinion était fortement prononcée avant les derniers événements; s'ils ont comprimé sa voix, ils ne l'ont pas éteinte, et le malheureux succès qu'ont eu ses premiers efforts ne doit point nous rebuter. Je regrette vivement, et pour leurs personnes et pour le bien de l'État, ceux de mes sujets qui viennent d'être les victimes de leur zèle; mais la France renferme assez de royalistes pour réparer les pertes qu'elle vient de faire et qui, d'ailleurs, je l'espère, ne sont que momentanées. Il ne s'agit que de soutenir l'opinion, d'en prévenir le découragement, d'en fortifier, surtout d'en diriger le cours. *C'est aux ecclésiastiques que j'ai résolu de confier cette mission importante.*

Il ne serait pas sage cependant d'admettre au secret de mes vues sur eux tous les prêtres indistinctement qui seront envoyés en France pour y ranimer le zèle de la religion; cette confidence, si elle était trop étendue, exposerait à des indiscrétions qui ranimeraient la persécution contre le clergé; elle ne doit donc être faite qu'à des hommes spécialement connus par leur prudence et qui jouissent d'ailleurs de l'estime et de la confiance de leurs confrères. Je remets à MM. les évêques de Boulogne, etc., le soin de les choisir, chacun dans leur ressort.

Ces prélats sont plus capables que personne de donner les instructions convenables à ceux qu'ils auront élus; je ne puis me dispenser cependant d'exprimer ici mes intentions, afin de leur faciliter ce travail.

Je désire donc que les ecclésiastiques soutiennent parmi mes sujets l'esprit monarchique en même temps que l'esprit religieux; qu'ils les pénètrent de la connexion intime qui existe entre l'autel et le trône, et de la nécessité qu'ils ont l'un et l'autre de leur appui mutuel; qu'ils leur disent bien que l'Église catholique, sa discipline, sa hiérarchie, cet ordre merveilleux, qui, pendant tant de siècles, l'ont conservée pure de toutes erreurs, ne se lie bien qu'à la monarchie et ne peut exister longtemps sans elle; enfin, qu'ils leur démontrent que, comme sans la religion ils ne peuvent compter sur le bonheur dans l'autre vie, de même sans la monarchie ils n'en peuvent espérer aucun dans celle-ci.

Telles sont en général mes intentions que MM. les évêques de Boulogne, etc., feront connaître aux ecclésiastiques qui seront préposés par eux à l'apostolat de la royauté. Les chefs ainsi nommés associeront à cette partie de leurs travaux ceux de leurs confrères qu'ils en jugeront dignes et les instruiront de la doctrine qu'ils devront répandre parmi le peuple; ils chercheront d'ailleurs des moyens sûrs pour correspondre entre eux de proche en proche, afin qu'étendant leurs communications dans tout le royaume, le même esprit règne, la même marche soit suivie partout. Ils rendront compte du succès de leurs travaux avec beaucoup de circonspection et de réserve aux évêques qui les auront établis et ceux-ci me transmettront les renseignements qu'ils auront reçus.

Je ne parle pas des assemblées primaires et de la nécessité d'engager les gens de bien à y assister en foule, afin que de bons choix aient lieu partout : je paraîtrais exiger des prêtres fidèles qu'ils conseillent ce serment qui peut seul en ouvrir l'entrée et je ne blesserai point ainsi la pureté du caractère ecclésiastique. *Mais je ne dissimule pas que je chargerai mes agents civils de répandre parmi le peuple, que j'autorise mes sujets à le prêter, si la tyrannie conserve la force de l'exiger, soit pour assister aux assemblées primaires, soit pour remplir des fonctions publiques. Comme c'est moi surtout qu'il intéresse, il me paraît que cette précaution suffira pour lever tous les scrupules de la délicatesse et même de la conscience.*

Je suis bien convaincu que les ecclésiastiques désignés par leurs supérieurs pour la mission religieuse et politique à laquelle je les destine, trouveront dans leur zèle pour la religion, leur fidélité envers le souverain légitime, et, j'aime à le penser, leur attachement à ma personne, des motifs assez puissants pour les engager à braver tous les obstacles et tous les périls. Je me fais cependant un devoir de leur promettre que je conserverai dans tous les temps le souvenir des services qu'ils auront rendus à la France, et que, si la Providence permettait qu'ils fussent frappés de la déportation dont nos tyrans les

menacent, je ferai tous mes efforts pour les soustraire à l'exécution de cette peine et leur procurer tous les soulagements qui dépendraient de moi.

Signé : Louis.

A Blankenbourg, ce 31 octobre 1797.

Résumons cette longue note. — Le roi veut faire appel à l'opinion publique, la soutenir, la diriger : c'est aux ecclésiastiques qu'il réserve cette mission. Les cinq prélats honorés de la confiance du roi auront la charge de choisir les missionnaires de la royauté. Ceux-ci devront s'attacher à montrer la connexion intime et nécessaire qui existe entre le trône et l'autel; si la religion peut faire assurer le bonheur dans l'autre vie, d'autre part, sans la monarchie, on n'en peut espérer aucun dans celle-ci. Le roi recommande à ces ecclésiastiques missionnaires comme aux évêques le plus grand secret; il promet d'ailleurs de se souvenir des services rendus et de faire tous ses efforts pour soustraire à l'exécution de leur peine ceux qui seraient frappés de déportation.

Bien que cette note ne concernât que les ecclésiastiques, le roi y signalait une recommandation qu'il avait l'intention de faire à ses agents civils. Ne fallait-il pas forcer l'accès des assemblées primaires et des fonctions publiques? Le serment de haine à la royauté était pour les royalistes une barrière infranchissable. Cette barrière, de son autorité, le roi la levait, mais pour les agents civils seulement. Quant aux ecclésiastiques, il eût craint de « blesser la pureté de leur caractère ». La distinction ne semblera pas moins étrange que la chose elle-même.

Cette lettre et cette note amèneraient de trop faciles et trop légitimes observations, s'il n'était préférable de laisser la parole aux prélats dont le roi sollicita l'avis et le concours. On peut s'étonner seulement que les conseillers intimes, qui durent être les premiers confidents de ces documents, n'aient pas osé ou su signaler au roi la monstruosité d'un système qui subordonnait la religion à la politique, qui abaissait au rôle d'émissaires les ministres de l'Evangile, qui ne respectait même pas les juridictions épiscopales, et qui réservait aux agents civils un rôle d'artifice et de duplicité.

V

Les cinq prélats auxquels s'adressait confidentiellement le roi étaient, comme nous l'avons vu dans sa lettre, MM. de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, et de Fontanges, archevêque de Toulouse; M. Asseline, évêque de Boulogne; M. de La Marche,

évêque de Saint-Pol-de-Léon, et M. de Bonal, évêque de Clermont, tous éminents par leurs services passés, par leur science, par leurs vertus, non moins que par leur personnel attachement au roi. Celui-ci ne pouvait faire choix de conseillers plus éprouvés, plus instruits, plus disposés aussi à être agréables, si leur conscience le leur permettait.

Coadjuteur du cardinal de La Roche-Aymon au siège de Reims depuis 1766, archevêque depuis 1777, M. de Talleyrand-Périgord gouvernait en fait cette glorieuse Eglise depuis trente ans. Légat du Saint-Siège, primat de la Gaule Belgique, ses titres étaient encore au-dessous de ses vertus et de l'estime personnelle dont il avait été l'objet dans son diocèse. Nicolas Diot, nommé évêque intrus de la Marne, avait lui-même supplié M. de Talleyrand de se laisser arracher le serment par la tendresse de ses diocésains; l'archevêque avait répondu que, « par caractère et par conviction, il était prêt à rendre à César ce qui est à César, mais qu'il devait aussi rendre à Dieu ce qui est à Dieu ». Il habitait Wolfenbüttel, où résidait le maréchal duc de Castries, l'un des membres les plus autorisés de l'agence royale : c'était lui qui avait remis à l'archevêque la lettre et la note du roi.

M. de Fontanges, né en 1744, avait été évêque de Nancy (1783), archevêque de Bourges (1788), dont il n'avait pris possession que par procureur, et transféré presque immédiatement à Toulouse. A Nancy, il avait continué les vertus de son prédecesseur, M. de La Tour du Pin; à Toulouse, il avait commencé à redresser les errements d'un prélat trop fameux, le cardinal Loménie de Brienne. A peine installé, il eut à lutter contre l'évêque intrus, Sermet; il se retira à Palma, dans l'île de Majorque.

M. Asseline jouissait en Sorbonne d'une grande réputation de théologien; il fut vicaire général de M. Christophe de Beaumont. Il l'était de M. de Juigné, lorsque, tout issu qu'il fût d'une famille pauvre, Louis XVI le désigna pour l'évêché de Boulogne. Il n'y fit pas seulement preuve de fermeté; à plusieurs reprises, sa science théologique s'affirma dans des mandements où il combattait soit le serment schismatique, soit la déclaration de soumission aux lois, et, chaque fois, une partie de l'épiscopat se ralliait à lui et l'adoptait comme son judicieux interprète. Il habitait Hildesheim, dans une retraite studieuse, où il encourageait et dirigeait les travaux des prêtres groupés autour de lui.

Qui ne connaît M. de La Marche? Il s'était retiré en Angleterre. On sait quelle sollicitude il y avait déployée aussi bien pour les émigrés que pour les prêtres; il avait été dès le début, il resta la providence de tous. Il était le centre de l'organisation charitable;

c'est lui qui, auprès des ministres anglais, servait d'intermédiaire à tous. Quelque éloigné qu'il fût de Blankenbourg, le crédit dont il jouissait en Angleterre le désignait à l'attention du roi.

M. de Bonal, évêque de Clermont, avait d'autres titres. A la Constituante, il s'était mêlé aux grandes discussions qui intéressaient le clergé; sa fermeté à refuser le serment schismatique, dans la séance du 4 janvier 1791, est restée célèbre. C'est lui que Louis XVI avait consulté pour savoir s'il pouvait faire ses pâques dans une paroisse constitutionnelle. Théologien éminent, homme de courage, M. de Bonal avait encore la réputation d'être un des prélats qui connût le mieux le personnel du clergé de France. Réfugié d'abord en Flandre, puis en Hollande, il y avait été fait prisonnier par l'armée française, traduit devant une commission militaire et condamné à la déportation, c'est-à-dire à quitter la région occupée par l'armée. Ebranlé par ces émotions, malade, il s'était retiré en Suisse, à Fribourg.

De ces cinq prélats, il en est un, M. de Fontanges, dont nous n'avons pas la réponse, soit qu'elle n'ait pas été conservée ou qu'elle ne soit pas parvenue, soit que dans sa retraite de Palma, l'archevêque de Toulouse n'ait pas même reçu, du moins à temps, la communication royale. M. de Talleyrand-Périgord et M. de La Marche écrivirent directement au roi; M. de Bonal préféra s'adresser à M. le président de Vezet, l'un des principaux correspondants du roi; M. Asseline ne paraît pas avoir écrit; mais, de concert avec M. de Talleyrand-Périgord, il rédigea une consultation en forme qui traite méthodiquement les questions posées.

Nous allons passer en revue ces réponses, mais en n'en retenant que les parties vraiment importantes.

VI

La première réponse qui arriva au roi émanait de M. de Talleyrand-Périgord; datée du 8 novembre 1797, elle suivait de très près la communication qu'avait faite au prélat le maréchal de Castries. D'après ses propres déclarations, il avait invité M. Asseline à venir à Wolfenbüttel. De cette délibération en commun que le roi lui-même avait désirée, il sortit d'abord une lettre de M. de Talleyrand, puis une note méthodique et raisonnée qui la complétait.

Dans sa lettre, M. de Talleyrand-Périgord signalait d'abord les dangers que courraient les prêtres s'ils étaient soupçonnés de jouer le rôle d'émissaires monarchiques; mais il réclamait surtout contre la confusion de cette double mission, politique et religieuse.

— « Il est de la plus grande importance, écrivait-il, que les ministres de la religion aient une marche absolument isolée de tout intérêt temporel : l'autorité de la religion perdrait de son poids si l'on paraissait y mêler des vues politiques : celle que nous avons tous est si inhérente à la religion que ses principes y conduisent nécessairement et d'une manière plus efficace, vu les circonstances, que si on paraissait la provoquer. Je puis assurer Votre Majesté que les évêques n'ont pas besoin d'être stimulés pour remplir un devoir qui leur est aussi cher, qu'ils ont tous prévenu ses intentions, et je crains qu'ils ne soient affligés de voir Votre Majesté en douter par la note qu'elle se propose de leur adresser. »

A travers la modération des termes, on reconnaît que l'archevêque de Reims, quels que soient ses sentiments politiques et quelque désir qu'il ait de les faire prévaloir, n'entend nullement employer dans ce but soit le clergé, soit l'enseignement évangélique; il ne veut attendre ce résultat que de l'influence naturelle des idées religieuses.

Sur l'autorisation de prêter le serment de haine à la royauté que les agents civils pourraient donner au nom du roi, M. de Talleyrand, avec le même tempérament dans la forme, n'est pas moins explicite :

« Quant à ce qui concerne le dessein que Votre Majesté paraît avoir formé de faire déclarer par ses agents civils qu'elle autorise à prêter le serment de haine à la royauté, de fidélité et d'attachement à la république et à la Constitution de l'an III, je supplie Votre Majesté de me permettre de lui représenter qu'une pareille autorisation pourrait avoir les plus grands inconvénients. Elle pourrait aliéner ceux de ses sujets qui lui sont sincèrement attachés et qui, en conséquence, ont ce serment en horreur et le regardent à juste titre comme absolument illicite. La déclaration faite sur cet objet, au nom de Votre Majesté, par ses agents civils, se trouverait en opposition avec les instructions que nous avons déjà données, comme nous le devions, contre ce serment, et dans lesquelles nous avons montré combien il est contraire à Dieu. Il pourrait arriver enfin que les malveillants représentassent cette autorisation, qui ne pourrait manquer d'être connue, comme une espèce de renonciation que Votre Majesté aurait faite à ses droits, ou en abusassent pour lui faire perdre la confiance que ses sujets doivent avoir en elle. »

Ces judicieuses observations se terminaient par le résumé suivant : nous le citons pour montrer au lecteur dans quel ton de respect et de fermeté parlait à son roi ce prélat qui, quelles que fussent d'ailleurs ses vertus, aurait pu passer pour plus soucieux

de déférer aux désirs de son prince que d'affecter une rude indépendance.

« ... Je croirai donc, Sire, que le plan proposé aurait les plus grands inconvénients, qu'il est impraticable dans ce moment; que, quand il ne le serait pas, il serait inutile; qu'en conséquence, on ne doit pas le mettre à exécution. *C'est ce que nous croyons avoir démontré, M. l'évêque de Boulogne et moi, dans les notes plus étendues qu'il a bien voulu se charger de rédiger.* Nous prenons la liberté de les présenter à Votre Majesté; elles sont le résultat des conférences que j'ai eues avec ce prélat, qui s'est rendu ici conformément à ses intentions, et auquel j'ai communiqué, d'après ses ordres, les notes qu'elle a daigné m'adresser. Nous soumettons ces réflexions aux lumières de Votre Majesté et la supplions de ne voir dans ces observations qu'une nouvelle preuve de notre fidélité; la crainte que Votre Majesté ne soit compromise, le désir très ardent du succès de ses vues, la vérité que nous lui devons, sont les seuls motifs qui nous les ont dictées. »

La *Note* de M. Asseline, qui accompagnait la lettre de M. de Talleyrand, avait une allure impersonnelle où la doctrine s'exprimait dans sa rigueur. Elle était divisée en trois parties.

Dans la première, sous ce titre : *Note à faire passer aux évêques*, l'auteur observait que l'objet en était déjà rempli et même au delà; que certains prêtres n'avaient jamais obéi à la loi de déportation et n'avaient pas cessé, sous les conditions que dictait la prudence, mais qui ne supprimaient pas le danger, de résider et d'exercer en France leur ministère; que, parmi les exilés, plusieurs étaient rentrés pour obéir à la mission que leur avait donnée leur évêque aux temps les plus orageux; qu'à la faveur de temps plus calmes, d'autres étaient rentrés en foule, soit d'eux-mêmes, soit avec le consentement de leur évêque; ceux qui sont rentrés en France n'en sont pas sortis, malgré les menaces et les périls. Il y en a donc beaucoup, trop peut-être; car, par suite de l'épuisement des populations, ces prêtres trouvent à peine leur subsistance. Il faut veiller sur ces prêtres si exposés; car les révolutionnaires n'ont d'autre but que de faire disparaître les prêtres ou de les éteindre peu à peu. Si la note était adressée aux évêques, ils en seraient justement affligés, parce qu'ils croiraient y voir un reproche indirect qu'ils n'ont pas mérité. M. Asseline avait des raisons personnelles pour tenir ce langage; l'un des premiers, il avait non seulement envoyé des prêtres, mais réorganisé le culte dans son diocèse, et cela, comme nous l'avons dit, dès 1795.

La deuxième partie était consacrée au *projet d'établir une espèce de mission politique.*

Mesure *inutile* : il y avait été déjà pourvu. Dans des instructions antérieures, n'avait-on pas dit aux prêtres qu' « ils devaient regarder comme un devoir essentiel le soin de ramener le peuple à son légitime souverain[1] ? » Mesure *nuisible* : car ces instructions pouvaient être découvertes; une seule lettre surprise provoquerait quelque décret général de déportation. Le ministère des prêtres en serait discrédité : on les considérerait moins comme des ministres de Dieu que comme des émissaires du prétendant. Fût-elle même utile et exempte d'inconvénients, il faudrait renoncer à cette mesure : comment établir une correspondance entre des prêtres qui sont obligés de se cacher, qui ne se connaissent même pas entre eux, et surtout avec les évêques?

On se souvient que le roi avait établi une « connexion intime et nécessaire entre la royauté et l'Église ». M. Asseline, quelque penchant personnel qu'il eût en pratique pour cette idée, ne l'admettait nullement en doctrine : il s'en exprime sans ménagement.

« Il n'est pas possible, écrit-il, d'enseigner au peuple que la religion catholique ne se lie bien qu'à la monarchie et ne peut exister longtemps sans elle, parce que *la vérité est que la religion catholique se lie bien à toute forme de gouvernement légitime et peut subsister longtemps avec toute forme de gouvernement légitime*. Depuis que la religion catholique est établie, elle s'est bien liée à des formes de gouvernement républicain et a subsisté longtemps avec elles. Ce serait donner de l'odieux à cette religion sainte, nuire à sa propagation et à sa conservation, que de prétendre que la monarchie est exclusivement la forme de gouvernement à laquelle elle se lie bien, avec laquelle elle puisse subsister longtemps.

« Il est aussi impossible d'enseigner en général que, comme sans la religion, les hommes ne peuvent compter sur le bonheur dans l'autre vie, de même, sans la monarchie, ils ne peuvent en espérer aucun dans celle-ci; ce serait donner dans l'excès contraire à celui dans lequel donnent les novateurs du jour, en prétendant que la démocratie est fondée sur la nature et que, sans elle, il est impossible d'être heureux en société.

« On peut bien dire sans doute, avec les écrivains les plus célèbres, que la monarchie est la forme de gouvernement la plus

[1] M. Asseline cite ici : 1° *Avis concernant l'exercice du saint ministère dans les circonstances présentes*; 2° *Avertissement sur les devoirs envers le roi*; 3° *Avis sur l'acte de soumission aux lois de la République*; 4° *Instruction sur les serments prescrits en* 1790 *et* 1791; 5° *Le Serment de liberté et d'égalité et les actes de soumission aux lois de la République.*

parfaite; que c'est même la seule qui convienne à une grande nation; on peut aussi rappeler les Français à leur propre expérience, les engager à comparer l'état prospère dont ils jouissaient sous la monarchie avec celui dans lequel ils gémissent depuis l'établissement de la prétendue république, et les amener à convenir que, sans leur roi légitime, ils ne seront jamais heureux. Mais il est nécessaire de ne point franchir les bornes, pour ne point s'écarter du vrai, car il peut se trouver tel peuple à qui la forme de gouvernement républicain convienne et dont elle fasse le bonheur. »

Inflexible sur les principes, on voit que M. Asseline ne fermait pas les yeux aux circonstances de fait. En fin de compte, la monarchie n'avait été renversée que depuis cinq années et les pouvoirs qui lui avaient succédé n'avaient eu qu'une existence provisoire et contestée; maint coup d'Etat en avait troublé l'exercice. Etaient-ce bien là des gouvernements légitimes? Autre chose est le respect d'une forme idéale qui s'adaptera avec plus ou moins de bonheur aux mœurs politiques d'un pays; autre chose est la réalité même d'un pouvoir qui n'a eu que quelques années d'existence, et qui, dans toute la suite de cette courte période, ne semble s'être soutenu qu'à l'aide d'une terreur continue.

M. Asseline ne toucha pas à la question du serment; il trouva sans doute que, dans sa lettre particulière, M. de Talleyrand-Périgord en avait assez dit. Etait-ce bien, d'ailleurs, une question théologique? Etait-ce même une question?

VII

M. de Bonal insista surtout sur les « dangers extrêmes » qu'entraînerait l'application de la circulaire royale. Il suffisait, d'après lui, de prêcher l'Evangile pour rendre les esprits à leur pente naturelle : « Que les ecclésiastiques, en suivant le cours ordinaire du ministère, cherchent à ramener doucement et sagement les peuples aux principes de l'Evangile; qu'ils ne négligent rien pour en faire de vrais chrétiens catholiques, et, par une suite naturelle, ils formeront bientôt à Sa Majesté des sujets fidèles. »

Le 28 novembre, il écrivit une seconde lettre; non pas qu'il eût changé d'avis, bien au contraire; mais dans le cas où les autres prélats consultés auraient, dit-il, « aperçu des moyens que je ne connais pas », il proposait, éventuellement, la division de tous les diocèses de France en sept missions. Il terminait par ces lignes de regret (on se souvient qu'il écrivait à M. le président de Vezet) :

« J'espère que vous voudrez bien être auprès de M. d'Avaray l'interprète du vif regret que j'ai d'être arrêté dans l'empressement que j'avais d'avoir l'honneur de lui répondre; bien plus encore auprès de Sa Majesté, de ma douleur de ne pouvoir me former une idée avantageuse de son projet. Plus je suis attaché et dévoué à sa cause, dont le sort me paraît intimement lié à celui de la religion, plus je frémis sur un moyen que je regarde comme excessivement dangereux. La plus grande preuve que je puisse lui donner de mon inaltérable fidélité est de prendre sur moi de le lui dire avec franchise. » Ce même évêque, qui s'était montré des plus décidés contre la déclaration de soumission aux lois, se refusait pourtant à adopter les projets du roi; la manière dont il s'en excusait révélait la lutte intérieure qui s'était agitée en lui. Du reste, sa lettre est courte et passe sous silence plusieurs points importants.

M. de La Marche s'adressait au roi (3 janvier 1798) : il invoquait l'état de sa santé qui le forçait de retarder sa réponse. Mais il était facile d'en deviner le sens. — « Je sacrifierais tout, écrivait-il, et m'occuperais immédiatement des moyens de remplir les intentions de Votre Majesté, si, dans ce moment, quelque chose était possible. Les obstacles à toute correspondance sont tels que je ne vois aucune voie ouverte pour communiquer avec la Bretagne. Il y a plusieurs années que je n'ai pu avoir presque aucune correspondance avec mon diocèse. Il y a plus d'un an que personne n'y est allé et revenu, et que je n'en ai reçu aucune nouvelle des hommes de confiance que j'y ai. J'ignore si aucune des lettres que j'y ai écrites par différentes voies y sont parvenues, n'ayant reçu aucune réponse. » Il explique ici que le comte de Puisaye, bien que démissionnaire, est le seul canal par lequel passent les lettres; qu'il les retient ou les laisse passer à volonté et qu'il est ainsi le seul maître de la correspondance avec la France.

Quelques semaines après (29 janvier 1798), M. de La Marche envoya un mémoire étendu, qui, par la forme comme par les divisions, rappelle celui de M. Asseline. Comme l'évêque de Boulogne, il signalait les difficultés pratiques du projet, le temps qu'il faudrait pour organiser ces missions et en choisir les instruments; le danger que courraient ces missionnaires, la surveillance dont ils seraient l'objet, l'impossibilité d'établir un concert par suite de la difficulté des communications. Puis il touchait un point sensible : les évêques ne seraient-ils pas blessés qu'un collègue s'ingérât dans les affaires de leurs diocèses respectifs? Les agents civils eux-mêmes marcheraient-ils d'accord avec les missionnaires ecclésiastiques?

Enfin, sur qui agir? M. de La Marche divisait les Français en quatre classes : jacobins, républicains, royalistes, indifférents.

Jacobins et républicains sont naturellement réfractaires à toute influence; les royalistes sont gagnés d'avance. Reste donc les indifférents : quel fond y a-t-il à faire sur cette classe de citoyens insouciants? Avant de les rappeler au sentiment de la monarchie, il faudrait réveiller en eux le sentiment religieux; c'est donc de missionnaires, poursuivant exclusivement un objet religieux, qu'ils auraient besoin; il faut les convertir à la foi religieuse pour les ramener à la foi monarchique. Comme l'évêque de Clermont, celui de Saint-Pol estimait que la religion était le chemin naturel pour conduire à la monarchie; mais il ne séparait pas doctrinalement ces deux domaines avec la netteté qu'y avait mise M. Asseline.

Sur le serment de haine à la royauté, M. de La Marche s'explique dans une sorte de post-scriptum qui, à la différence du reste du mémoire, est écrit de sa main, comme s'il avait voulu maintenir strictement entre le roi et lui le secret de son blâme. Il n'y ménage pas les termes : « Le serment sera, dit-il, un *blasphème*, puisqu'il aura un objet mauvais; il sera un *parjure*, le cœur n'étant pas d'accord avec la bouche. Quant à l'autorisation du roi de prêter le serment, « si la tyrannie était de force à l'exiger », si elle efface l'injure faite à sa personne, elle n'en produirait pas moins un scandale, elle serait d'un pernicieux exemple et donnerait une opinion fâcheuse sur la bonne foi et les principes des ecclésiastiques qui profiteraient de cette autorisation. » En deux mots, il la trouvait *immorale* et *impolitique*, et terminait par un aphorisme qui, dans sa banalité, n'en avait pas moins sa rudesse et sa portée : « Jamais la légitimité de la fin ne peut légitimer des moyens qui sont mauvais en eux-mêmes. »

VIII

En présence de ces réponses si fermes et si concordantes, Louis XVIII fut-il convaincu qu'il s'était trompé? Il fit du moins comme s'il l'était. Comment, d'ailleurs, eût-il passé outre? Les instruments d'action qu'il avait choisis se refusaient.

A cent années de distance, on peut évoquer ces souvenirs sans blesser aucune conviction. Est-il si rare, d'ailleurs, de voir les chefs de gouvernement se préoccuper du profit que leur cause pourrait tirer d'une alliance étroite avec l'Église? Le Premier consul n'y fut pas plus indifférent que l'empereur; le jour où il exigeait le renouvellement du personnel épiscopal, n'entendait-il pas s'en assurer un autre qui fût moins imprégné des souvenirs de l'ancienne monarchie et qui s'attachât plus librement au nouveau

régime? Lorsque, plus tard, il faisait insérer dans le catéchisme ces étranges questions sur la soumission religieuse due à l'Empire et à la personne de l'empereur, ne prétendait-il pas établir entre son système politique et l'Eglise cette « connexion intime et nécessaire » que Louis XVIII soutenait exister entre la religion et la monarchie? La République elle-même, si dédaigneuse de tout culte, n'avait-elle pas fini par avoir quelque goût ou tout au moins quelque préférence pour le clergé constitutionnel, qu'elle regardait comme acquis à sa cause? Ainsi Louis XVIII ne hasardait que des idées et des pratiques familières aux gouvernements de son temps; doctrinalement et par les principes qu'il énonçait, il était dans l'erreur; pratiquement, ses vues ne s'écartaient guère de celles qu'affectionnent tous les chefs d'empire.

Cette erreur même, y a-t-il si longtemps qu'elle saute aux yeux? C'est par suite d'un religieux désir de ne pas laisser les peuples sans culte que M. Emery et quelques évêques se trouvèrent amenés à instituer des distinctions qui permirent de faire la déclaration de soumission aux lois. Lorsque saint Jean Chrysostome commentait la phrase de saint Paul sur l'obéissance due aux puissances, il laissait encore dans le vague la désignation de la puissance à qui on la devait. M. de Boulogne poussa plus loin la précision : ce n'est là pourtant qu'une interprétation personnelle, où la nécessité et l'ordre public ont plus de part que la subordination et la conviction du for intérieur. Dans ces épineuses questions, alors surtout que Louis XVIII pouvait opposer à quelques années d'une république agitée quatorze siècles continus de monarchie légitime, on comprend que cette considération, sans parler de son intérêt personnel, ait justifié pour lui l'action qu'il proposait et qu'elle la lui ait même inspirée, avant qu'il ait pu s'interroger lui-même sur la rectitude dogmatique de cette action.

Il est permis de la discuter, il faut même la condamner comme l'ont fait les prélats, ses confidents et conseillers; mais, sauf sur la question du serment, trop de sévérité serait manquer de justice.

A côté, en face du roi, il y a les cinq évêques. Il faut reconnaître, à son honneur, qu'il les choisit parmi les plus distingués : c'était solliciter un avis indépendant. Ils ne trompèrent pas son attente. Les en louer trop serait une insulte. Il est du moins une conclusion qui ressort de leur attitude.

Le Directoire se plaisait à accuser les prêtres de propager le royalisme; quant aux évêques vivant en exil, il les considérait comme les chefs d'une croisade monarchique. Or, sans nier les sentiments particuliers que ces prélats avaient le droit de garder et

les vœux personnels qu'ils pouvaient faire pour un changement de régime, on a vu avec quel soin ils séparaient en doctrine les intérêts religieux de ceux de la politique. Ils ne consentaient pas à abaisser la foi religieuse devant la puissance temporelle ni à prêter les degrés de l'autel pour monter au trône. Ce qu'ils ne faisaient pas eux-mêmes, ils ne le conseillaient ni ne l'ordonnaient à leurs coopérateurs de France, et, quoique le roi leur en exprimât le désir, ils refusaient respectueusement d'y condescendre.

Y eut-il des prêtres qui mêlèrent la propagande politique à leur fonction religieuse? C'est possible, mais il est aussi difficile de l'affirmer que de le nier, tant, historiquement, les faits sont confus, incertains, impossibles à démêler. Tout au moins, à la lumière de nos documents épiscopaux, on reconnaît que ces essais d'ingérence politique ne durent se produire qu'isolément et par exception : les instructions épiscopales non seulement n'y poussaient pas, mais elles n'en parlaient pas. D'ailleurs, quel triste tableau nous retracent les évêques de la condition dans laquelle vivaient ces missionnaires, cachés, ignorés les uns des autres, sans communication, soit avec leurs confrères, soit avec leurs pasteurs! A peine avaient-ils le moyen d'administrer furtivement les sacrements à un moribond ou de dire une messe clandestine avant le jour. Et dans ces prêtres toujours errants, disputant chaque jour leur liberté ou leur vie à une incessante persécution, on voudrait voir des émissaires compromettant par des menées politiques la cause divine à laquelle ils se sacrifient! La vraisemblance manque à de pareilles imputations, et nos consultations épiscopales n'auront pas peu contribué à le démontrer.

Victor PIERRE.

UN PRÊTRE AMÉRICAIN

LE RÉVÉREND PÈRE HECKER

Bien des livres nous ont déjà parlé de l'état de l'Église catholique aux États-Unis. L'un des plus complets, et le plus remarquable assurément, celui qui a été publié par M. le vicomte de Meaux, nous a montré là-bas les humbles commencements de notre foi, ses luttes passées, ses étonnants progrès, sa puissante organisation actuelle, ses succès, et, l'on peut dire, son triomphe probable dans un avenir prochain. Cependant, l'avouerons-nous? ces aperçus, quelque intéressants qu'ils soient, nous laissent quelque peu incertains et songeurs. C'est l'extérieur qu'on nous montre : c'est cette merveilleuse hiérarchie catholique, si apte à se mouvoir dans tous les milieux, à tirer parti de toutes les constitutions, à formuler la même vérité dans tous les langages humains. Mais quelle est l'adaptation du catholicisme à des âmes certainement très différentes des nôtres? Comment un esprit américain, nourri, par les institutions républicaines, dans une absolue indépendance, habitué à tout décider par son propre jugement, à tout oser par sa propre initiative, accepte-t il un enseignement qui convient à une âme napolitaine, laquelle n'a jamais pensé, cru et agi que par l'impulsion directe d'une autorité qu'elle ne discute jamais? L'adaptation, il faut bien qu'elle existe, puisque le catholicisme prospère aux États-Unis : mais comment se fait-elle? Est-ce la doctrine qui transige? Est-ce la discipline qui capitule? Est-ce l'individu qui se dénationalise? Et, si ce n'est rien de tout cela, faut-il en conclure que le catholicisme reste là-bas un fait exotique qui doit sa puissance à l'élément étranger, et dont on ne peut dire, jusqu'à présent, si, lorsque les descendants des émigrés catholiques seront totalement fondus dans la nation, il y aura ou non un catholicisme américain?

Allons plus au fond encore. Ce catholicisme américain, s'il se constitue, aura-t-il, pour la formation de l'individu, la même valeur qu'il a eu dans le vieux monde? Mènera-t-il chaque âme à l'humilité, au culte de l'idéal religieux par le détachement des biens matériels? Et la question peut se préciser ainsi : Y aura-t-il des saints américains : saints, comme l'ont été les figures bénies que nous voyons traverser l'histoire dans leur nimbe fait de l'amour de Dieu et du renoncement à la terre; américains, comme ces entrepreneurs hardis de toutes les activités contemporaines, possédant toutes les énergies personnelles, soumettant et possédant la matière comme elle ne l'avait jamais été avant eux, ce qui est, — la Genèse en fait foi, — la vocation de l'humanité, aussi bien que la sainteté elle-même?

C'est seulement quand une idée forme des hommes à son image qu'on peut dire qu'elle est entrée dans l'âme et dans l'essence d'un pays et d'un peuple.

Un tel problème, ce ne sont pas des tableaux statistiques ou des aperçus législatifs, si intéressants soient-ils, qui peuvent l'élucider, c'est dans le plus intime de la vie des individus qu'il faut l'étudier et le saisir. Au surplus, n'est-ce pas la première fois qu'il se pose dans les annales de l'Église : c'est lui qui donne un intérêt si intense à l'histoire chrétienne du cinquième et du sixième siècle. L'éclat même apporté aux vérités catholiques par les Pères du quatrième siècle avait contribué à leur donner une formule toute romaine; or le monde romain périssait; la vie et la force avaient passé à d'autres peuples frustes et jeunes. Qu'est-ce que ces barbares allaient faire de ces doctrines marquées au sceau des vaincus? Allaient-ils les mettre en pièces, comme l'empire qu'ils bouleversaient? Allaient-ils, au contraire, se domestiquer sous leur influence, au point d'adopter les mœurs romaines et perdre par là même leur vigueur et leur raison d'être? Il dut y avoir là, pour les penseurs de l'époque, une étrange angoisse, et peut-être les récits sombres et les déclamations désespérées de Salvien en sont-elles l'écho. Ce ne furent ni des traités théologiques ni de savants récits qui tranchèrent la question. Tandis que, sans doute, on la discutait dans les monastères latins et dans les laures grecques, on apprit que, parmi les races nouvelles, apparaissaient des saints. C'étaient des moines, des apôtres dignes, par leurs austérités, des grands ascètes immobiles de l'Orient; en même temps, leur énergie indomptable ne le cédait en rien au courage farouche de leurs peuples; on les nommait, avec leurs noms étranges, parmi les Francs, les Goths, les Saxons, les Irlandais; on disait leurs œuvres, leurs fondations, leur apostolat, et, sans doute, dans le chaos de

cette époque désolée, quelques esprits entrevirent-ils que tout n'était pas mort avec la culture romaine et que la vérité chrétienne avait encore devant elle de radieuses destinées [1].

Ces pensées nous étaient suggérées dernièrement par la lecture du livre tout à fait extraordinaire que la librairie Lecoffre est sur le point de publier : *Vie du R. P. Hecker, fondateur de la Congrégation des Paulistes de New-York*, traduit de l'anglais du R. P. Elliott; avec une introduction de Mgr Ireland et une préface de M. l'abbé F. Klein, que sa traduction très remarquable des œuvres de l'archevêque de Saint-Paul nous a montré si apte à traiter des questions catholiques américaines.

Tous ceux qui, il y a quelque trente ans, s'intéressaient au mouvement religieux des États-Unis ont connu et admiré le fondateur de la Congrégation de Saint-Paul. Il était dans toute la force de l'âge et dans tout le rayonnement du succès quand je lui fus présenté au concile de Baltimore, en 1866. Ses confrères parcouraient déjà les Etats-Unis comme missionnaires; sa Revue mensuelle, *the Catholic World*, commençait à prendre une place qui est devenue de plus en plus importante dans la littérature religieuse; ses projets étaient immenses, ses vues larges, son activité infatigable. Sa robuste carrure, sa physionomie très américaine, respiraient surtout la conscience de sa force; l'œil brillant et bon, la lèvre un peu railleuse, ornée d'une longue barbe à la *yankee*, indiquaient surtout l'homme d'action, avec une pointe légère de dédain pour les inactifs et les timides; une joie de réussir vibrait dans sa parole, et sa confiance en Dieu apparaissait dans le plaisir de le bien servir. Sans doute, l'observateur reconnaissait, à quelque retenue soudaine, l'âme maîtresse d'elle-même et, au voile qui parfois s'abaissait volontairement sur le regard, une vue habituée à se tourner au dedans. Mais, parmi ceux-là même qu'il a honorés de quelque amitié, — je crois avoir été du nombre, — combien peu ont soupçonné les merveilles de sa vie intérieure et le saint qu'il fut vraiment! Rien ne trahissait dans son commerce les austérités étonnantes et les phénomènes mystiques au milieu desquels il se mouvait, dont il ne parlait à qui que ce fût et que sa vie nous fait connaître. Disons tout de suite que le R. P. Elliott était le mieux, et peut-être le seul qualifié pour nous

[1] Il semble bien que cette confiance dans un avenir meilleur ait animé un des foyers les plus vifs de l'intelligence chrétienne à cette époque, le monastère de Lérins. Peut-être fut-ce la réaction contre le découragement dont Salvien avait été l'expression qui poussa ces brillants et généreux esprits vers le semi-pélagianisme dont l'erreur consistait à trop attribuer au mérite de la nature humaine.

les révéler. Disciple fidèle du fondateur des Paulistes, il continue aujourd'hui son œuvre avec une vaillance sur laquelle nous aurions bien à dire; fils chéri du grand religieux, le P. Elliott fut au P. Hecker un peu ce qu'Henri Perreyve fut au P. Lacordaire : le confident auquel on livre tout. C'est à lui que sont échus les précieux documents, lettres, notes, et surtout l'inappréciable journal intime découvert dans des papiers posthumes; c'était donc à lui qu'incombait le devoir de les publier. Il l'a fait avec l'intelligence d'un érudit, le soin d'un artiste et l'humilité d'un prêtre. Autant soucieux de rester dans l'ombre que de mettre son sujet en pleine lumière, on dirait que, pour le P. Elliott, le rôle du biographe consiste uniquement à écarter le rideau qui recouvre un portrait de prix. Il faut avoir, sans se l'avouer, un très grand talent pour maintenir ce rôle jusqu'au bout; l'auteur y a réussi au point que la physionomie se détache dans sa pleine originalité. Une belle introduction de Mgr Ireland retrace en quelques lignes magistrales l'action passée et l'influence à venir du P. Hecker sur le clergé des États-Unis : « Je lui dois les plus salutaires impressions, écrit le prélat, et le souvenir m'en est resté comme l'indice de la valeur de sa mission et du pouvoir qu'il exerçait pour le bien des âmes. Je suis heureux de saisir cette occasion de dire ici publiquement quelle est pour lui ma gratitude. Le P. Hecker était le type du prêtre américain; les qualités de son âme et de son cœur étaient celles-là même qui peuvent faire de grandes œuvres pour Dieu et pour les âmes, en Amérique, dans le temps présent. » Un tel éloge, dans une telle bouche, n'est point banal. On peut ne pas partager toutes les idées du célèbre archevêque de Saint-Paul; on ne saurait méconnaître en lui un des esprits les plus trempés de ce temps-ci. Comme tous les grands remueurs d'hommes, il s'y connaît, et quand il nous signale, dans le P. Hecker, le modèle du clergé futur de son pays, nous pouvons être sûrs que nous ne sommes pas en face d'une individualité isolée; c'est bien la figure que nous attendions, et sur laquelle nous pouvons lire quels seront les traits distinctifs de la sainteté dans une civilisation où quelques-uns se demandent encore comment cette plante délicate pourrait fleurir.

I

Bien que d'origine allemande, nul ne fut, par le caractère et les allures, plus américain que le P. Hecker et, pour employer un terme à la mode, ces deux facteurs, loin de se combattre, ont contribué au relief de cette nature puissante. C'est d'abord l'Allemagne qui

domine. Nous voyons le grand-père maternel de notre héros quitter la Prusse Rhénane en 1797 et venir s'établir comme horloger à New-York : il y prospère par son économie; sa fille épouse en 1811 un autre Allemand, Johann Hecker, fondeur en métaux, d'où naissent trois fils, John, George et Isaac, et une fille. Au début, on vit tout à fait comme dans la mère patrie, dont les vieux parents n'ont jamais quitté le langage : il y a là comme un joli tableau de genre, dans le vieux New-York encore hollandais d'aspect, avec ses maisons aux pignons de briques rouges, ses canaux et ses allées bordées d'arbres; les bonnes gens s'étaient figuré qu'on vient en Amérique pour y demeurer tranquilles; — mais voilà le tableau de genre qui s'efface, le vieux quartier qu'on bouleverse, le petit commerce qui tombe, incapable de protéger ses paisibles détenteurs contre les grands courants industriels qui enrichissent les uns et ruinent les autres : on dirait une vague de fond qui enlève tout, et la famille Hecker est lancée en plein élément américain; il ne reste presque plus rien de l'Allemagne, si ce ne sont les vertus domestiques de la mère, femme admirable, profondément chrétienne dans sa foi méthodiste : quant au père et au grand-père, nés luthériens, ils n'avaient apporté avec eux d'Allemagne aucune religion, ce qui arrive bien quelquefois chez ce peuple très pieux, une fois qu'il s'éloigne de son clocher natal, de sa brasserie paternelle et de la surveillance des *Herrschaften*.

Isaac et ses frères étaient encore tout jeunes quand la nécessité de gagner leur vie les obligea à prendre le métier de boulanger. D'instruction classique, il ne fallait plus en espérer, surtout pour Isaac, qui était le dernier, car ses frères avaient fréquenté les écoles publiques, déjà très remarquables, de la ville de New-York. A partir de dix ans, Isaac n'eut plus d'autres maîtres que sa mère, son travail et lui-même. Pour l'éducation morale, sa mère suffisait à tout, mais de dogme positif, il n'en était pas question, hélas! C'est pour nous, catholiques, un sujet d'étonnement, presque de scandale, de voir certaines âmes parvenir à un haut degré de vertu dans une religiosité vague. Newman fait quelque part, à ce sujet, une réflexion ingénieuse. « Les peuples du Nord, dit-il, qui n'ont guère de soleil, savent tirer, des matières combustibles à leur portée, un calorique que les peuples du Midi ne soupçonnent pas. Ainsi, dans les pays non-catholiques, les vertus naturelles ont été parfois beaucoup plus soigneusement cultivées que dans d'autres régions où la vérité surnaturelle luit d'un tel éclat qu'elle relègue dans la pénombre les qualités humaines. » Newman, remarquons-le, parle ici des peuples protestants auxquels la vérité chrétienne n'est arrivée que bien atténuée; eût-il cru pouvoir dire la même

chose des nations catholiques qui ont fermé haineusement leurs fenêtres aux rayons de la lumière complète qui brillait sur elles?

Le second éducateur d'Isaac, le travail, était rude : « Ai-je assez peiné, disait-il plus tard, en portant le pain dans ma charrette de boulanger! Souvent, je m'embourbais dans les ruisseaux ou dans la neige; parfois une bonne âme, me voyant en détresse, me donnait un coup d'épaule. Et que de fois mon bras a saigné sous le poids des pains dans mon panier! J'ai commencé à travailler à dix ans et je n'ai jamais cessé depuis. »

Ce dur labeur ne l'empêchait pas d'être un lecteur infatigable, le soir, quand la tâche était finie, auprès du pain qui cuisait. Et quelles lectures! A quinze ans, nous le voyons disposer un pupitre au-dessus de son pétrin et y attacher quoi? la *Critique de la raison pure* de Kant, qu'il lut et relut ainsi en pétrissant! Après tout, ce serait peut-être un procédé d'étude à indiquer à tant de pauvres gens qui cherchent péniblement à se tenir éveillés sur ces pages obscures.

Mais voici qu'apparaissent déjà les appels intérieurs. « Souvent la nuit, dit son biographe, couché sur les copeaux devant le four de la boulangerie, il se levait en sursaut, poussé par quelque inspiration mal définie; il courait sur le quai de East River pour voir couler l'eau au clair de lune et errait au hasard comme sous le charme d'un attrait irrésistible. « Qu'est-ce que Dieu désire de moi? pensait-il; comment arriverai-je à le connaître? Pour quelle cause m'a-t-il envoyé en ce monde? »

« Il y a des hommes, disait plus tard le P. Hecker, pour qui l'influence prédominante vient de l'extérieur : l'autorité, l'exemple, le précepte, etc. Chez d'autres, au contraire, elle se fait sentir à l'intérieur sous l'action du Saint-Esprit : pour moi, dès mon enfance, Dieu m'a influencé par une lumière intérieure et par le souffle de son Esprit. » Et il ajoutait : « Ma jeunesse et les premières années de mon âge mûr furent préservées de certaines fautes et de certaines occasions de pécher d'une manière particulière et remarquable. Je me rendais compte pendant ce temps, et en réalité tout le temps de ma vie, que Dieu me conservait pour quelque dessein providentiel : remarquez que cela avait lieu en moi bien avant mon entrée dans l'Eglise. »

Le R. P. Elliott, complétant la pensée de son maître, ne craint pas d'émettre ici une opinion qui, émanant d'un auteur aussi pieux, aussi versé dans la science des âmes, a une importance considérable :

« Quelque étrange que puisse paraître une telle assertion, des personnes très sérieuses et qui l'ont le mieux connu estiment qu'il

n'a jamais dû perdre l'innocence baptismale. Il était tendrement attaché à une mère exemplaire et pieuse, dit l'une d'elles; il fut assujetti à un travail manuel pénible avant l'éveil des passions; sa récréation, même tout enfant, était de s'occuper, par la lecture et par la parole, de profondes questions philosophiques et sociales, et d'écouter les thèses des autres sur ce même sujet. Il me dit expressément n'avoir jamais bu à l'excès, jamais péché contre la pureté, jamais blasphémé, jamais menti et, à coup sûr, il ne manqua jamais à l'honnêteté. »

On comprendra dès lors un des traits distinctifs de l'esprit et de la doctrine du P. Hecker : sa confiance dans la valeur des vertus naturelles qu'il avait senties, en lui et autour de lui, être si bienfaisantes; son aversion contre la désolante doctrine du calvinisme proclamant la dépravation totale, — *total depravity*, — de la nature humaine : il l'avait constatée mensongère dans son propre cœur; aversion qui le mènera au catholicisme et qui, une fois catholique, l'éloignera par instinct de tout ce qui lui semblait avoir une teinte de jansénisme ou de puritanisme : nous le verrons au moment du concile du Vatican.

II

La passion, cette belle force de la jeunesse, ne perd pas ses droits sur une âme, parce que cette âme est vaillante et pure; elle la tourne vers des objets qu'elle croit dignes de sa vaillance et de sa pureté. Hecker et ses frères, ces ouvriers qui lisaient Kant, ne pouvaient guère échapper au socialisme si l'occasion se présentait d'y tomber. Elle s'offrit sous la forme de ce « parti ouvrier » qui chercha à s'établir en Amérique vers cette époque. Il est assez curieux de voir, en 1834, bien longtemps avant que Lassale eût formulé ses théories, un publiciste américain écrire ces lignes : « Celui-là serait bien peu clairvoyant qui s'imaginerait que la majorité du peuple, là où existe le suffrage universel, se soumettra longtemps à un régime de labeur et de mendicité : telle est aujourd'hui la condition de cette majorité, que les produits de son travail sont insuffisants pour l'amener à une honnête aisance, pour lui permettre d'élever ses enfants comme les jeunes citoyens d'une république ont le droit d'être élevés; bientôt la majorité apprendra à exercer ses droits politiques et ordonnera à ses représentants de dicter des lois en sa faveur, de supprimer les monopoles industriels, d'empêcher la terre de devenir un article de spéculation. »

C'est en l'honneur de ces idées que nous voyons Isaac, âgé de

quinze ans, faire des conférences, monté sur un baril de farine, et imprimer des maximes socialistes au revers des billets de banque, la nuit, avec une imprimerie clandestine. Le *parti ouvrier*, qui devait être brillamment relevé en Amérique, vers 1865, par Wendell Philipps, le célèbre initiateur du *mouvement des huit heures*, échoua misérablement en 1834 : « Les ouvriers avaient fortement préparé une élection et se croyaient toutes chances de réussir : la veille du scrutin, la moitié de leurs candidats se vendit au parti adverse; ce fut un trait de lumière pour les jeunes réformateurs. » Désillusion toutefois qui n'empêcha pas le P. Hecker de rester attaché aux intérêts du peuple : « Je serai toujours pour le chien qui tire la charrette », disait-il plus tard, faisant allusion à ses vieilles habitudes de garçon boulanger. Il seconda toujours les efforts qui cherchaient à s'opposer aux monopoles scandaleux des *Rois de l'or :* il croyait que l'idée chrétienne avait à parler, en faveur de l'ouvrier, par l'organe des lois.

Le publiciste qui écrivait les lignes citées plus haut, l'initiateur d'Isaac Hecker au socialisme, n'était autre que le célèbre Dr Brownson, et c'était sur le terrain des utopies que se rencontraient pour la première fois ces deux hommes qui allaient faire de si héroïques efforts pour conduire leur propre raison et l'âme de leurs contemporains vers la vérité catholique.

On me permettra ici un souvenir personnel. Un jour de novembre 1866, je sonnais à la porte d'une très petite maison de bois, plus que simple, au bourg d'Elizabeth, près de Newark (New-Jersey). On entendait dans la cour le bruit répété d'un coup de hache régulier et puissant qui fendait des souches. A la sonnette, le bruit cessa et un homme vint m'ouvrir : c'était un magnifique vieillard, d'une majesté et d'une force incomparables; il tenait sa hache à la main. Je demandai le Dr Brownson. « C'est moi », répondit-il, et il me fit pénétrer dans la très pauvre maison. Tout ce qu'il me dit, cette fois-là et bien d'autres, de noble et de beau, tout ce que j'ai lu de lui, n'a que fait entrer plus vive dans mon souvenir l'image de ce grand vieillard, la hache à la main.

« Oreste A. Brownson, lisons-nous dans la *Vie du P. Hecker*, était né en 1803 dans la Nouvelle-Angleterre. Sa vaste intelligence, son esprit ouvert aux idées générales, ne pouvaient rester enfermés dans les conceptions étroites du calvinisme; il se lança avec enthousiasme dans le mouvement unitarien qui, à cette époque, battait en brèche le vieux bigotisme puritain et auquel un véritable enchanteur, Channing, devait donner tant d'éclat. Mais, à la différence de Channing, Brownson était non seulement un penseur aux grands horizons, c'était aussi un dialecticien sans relâche ni

repos, poursuivant toujours les conséquences extrêmes de la doctrine qu'il embrassait. Ministre unitarien, il ne tarda pas à devenir socialiste radical : il l'était quand Hecker fit sa connaissance; il le resta jusqu'au moment, peu éloigné d'ailleurs, où sa force de raisonnement lui fit découvrir l'inanité et le péril de l'humanitarisme antichrétien. Alors cette âme puissante, qui avait, on peut le dire, touché le bord de l'abîme, commença un mouvement ascensionnel à la recherche de la vérité; il passa, sans y demeurer longtemps, à travers toutes les sectes de libres penseurs protestants qui ne conservent du christianisme que l'apparence; puis il vint aux confessions plus religieuses, y séjourna davantage, fut ministre de plusieurs d'entre elles; mais, souvent, pour les combattre et pour entraîner tout son troupeau vers une vue plus complète de l'idée chrétienne. Jamais, d'ailleurs, il n'hésita à abandonner une position brillante, à briser un avenir assuré, quand la voix intérieure lui disait d'aller plus loin. L'anglicanisme attira son cœur; mais bientôt, les doutes qui assiégeaient le docteur Pusey l'assaillirent lui-même. Enfin, en 1844, après la route la plus longue et la plus tourmentée peut-être qu'un néophyte ait jamais suivie, il arrivait à l'Eglise catholique, où sa pensée se dilata dans une conviction active et joyeuse. Il a publié, sous ce titre, *le Converti*, l'étrange itinéraire de son esprit vers la croyance. »

En 1834, Brownson était encore en plein rationalisme : il s'inspirait de Proudhon, et peut-être plus encore son esprit avait-il quelque analogie avec Pierre Leroux; mais ni lui ni aucun de ses confrères en libre pensée ou en socialisme ne paraît avoir été animé de ces sentiments antichrétiens, de ces haines irréligieuses qui caractérisent, en Europe, les prétendus réformateurs. Tocqueville l'avait déjà remarqué : « Quel est donc, écrivait-il de Boston à un ami, ce virus de haine révolutionnaire que je trouve partout en France et nulle part ici? » La raison d'une telle différence est intéressante : elle est indispensable à connaître pour comprendre le monde religieux si extraordinaire où nous allons voir vivre Isaac Hecker. Qu'on nous permette un coup d'œil sur le passé, dût-on nous accuser de remonter au déluge : le déluge, d'ailleurs, ne remonte pas bien haut aux États-Unis.

On sait comment les premières colonies puritaines avaient organisé cette théocratie de leurs rêves, qu'elles étaient venues fonder de si loin et à tant de périls. Chez elles, l'unité religieuse était la *Congrégation* ou paroisse volontairement formée, sans aucune limitation territoriale, par tous les fidèles que réunissaient des convictions semblables et les sympathies pour tel ou tel prédicant. Au sein de la congrégation se constituait l'*Eglise*, cénacle

restreint composé des plus zélés, des plus ardents, de ceux qui se jugeaient *convertis* par ce qu'on appelait les *expériences* intérieures; l'*Eglise* se recrutait elle-même, et nul n'y était admis sans l'assentiment de ses anciens membres. Or, pour être citoyen et pour avoir le droit de vote dans la colonie, il fallait être membre de l'une des Eglises : théocratie singulière, puisqu'elle était aux mains des laïques et que le clergé, d'ailleurs peu distinct du troupeau chez les puritains, n'y avait guère de prépondérance.

Il arriva bientôt un fait inévitable : à mesure que les colonies se développèrent, les intérêts matériels y prirent une plus grande place; les hommes s'y groupèrent, non plus par leurs affinités religieuses, mais par le hasard de leur naissance et par le soin de leur fortune. Refuser les droits politiques à ceux qui ne faisaient pas profession de piété, écarter des affaires publiques des hommes très intelligents qui ne s'enfermaient pas dans une coterie biblique, devint bientôt une impossibilité. Peu à peu, afin de faciliter au grand nombre l'accès de l'électorat, les *Eglises* s'ouvrirent à tout le monde, et alors ces sectes, dépourvues de tout lien dogmatique, puisqu'elles étaient fondées sur l'interprétation libre et personnelle de l'Écriture, sans autorité chrétienne, puisque le clergé n'y formait pas une hiérarchie, cessèrent d'être retenues par la rigoureuse discipline qui faisait leur force, et elles tombèrent dans une entière décadence religieuse.

Certes, le danger fut grand alors que la philosophie antichrétienne venue d'Europe ne trouvât le terrain bien préparé pour y implanter ses négations. Heureusement les traditions de famille, le souvenir des persécutions subies par les ancêtres, étaient vivaces encore chez les descendants des puritains. A ces sentiments, un vrai croyant, Jonathan Edwards, fit appel vers 1740, et il inaugura un mouvement religieux connu en Amérique sous le nom de Grand Réveil (*Great Revival*). Edwards sentit très bien que si, dans la primitive ferveur, le régime théocratique avait eu pour effet de subordonner la politique à la religion, la force des choses amenait maintenant l'asservissement de la religion à la politique; et courageusement, au nom des intérêts chrétiens qui lui étaient passionnément chers, ce ministre puritain fit une ardente propagande contre la théocratie. Le mobile était pur, l'idée juste : malgré des résistances violentes, elle fit son chemin. Les droits des citoyens devinrent indépendants des qualifications religieuses, et à mesure que ces deux ordres d'idées devenaient plus distincts, on voyait renaître la piété. Sans doute, des excentricités et des superstitions jetèrent quelques nuages sur le *Grand Réveil;* des scènes singulières rappelèrent, comme celles du cimetière Saint-

Médard chez les jansénistes, que sans une autorité ecclésiastique à base divine, l'enthousiasme religieux risque de tourner à des folies. Toutefois il faut reconnaître que la religion sortit vivifiée du *Grand Réveil*, et lorsque la guerre de l'Indépendance mit les colons américains en contact avec la France voltairienne, lorsque plus tard Thomas Paine essaya d'acclimater chez ses compatriotes les idées de la Révolution française, les âmes étaient encore trop sous l'influence de grandes et récentes manifestations chrétiennes pour s'éprendre des sophismes étrangers.

Cependant la pensée de Jonathan Edwards devait avoir des conséquences que lui-même ne soupçonnait peut-être pas. La chute du régime théocratique avait pour conclusion logique la tolérance. Il fallut longtemps pour en venir là; le vieil esprit puritain, étroit et sombre, ne lâcha pas facilement prise; quand il fut contraint d'admettre à ses côtés les sectes protestantes dissidentes, il conserva contre le catholicisme ses instincts persécuteurs [1].

Le dernier pas dans la voie inaugurée par Edwards devait être la cessation de toute ingérence du gouvernement civil dans les affaires religieuses, même sous la forme de subvention fournie aux diverses Eglises; c'est à ce régime qu'arrivèrent, les uns après les autres, les divers Etats de l'Union américaine. Sauf pour la Virginie, où Jefferson, voltairien et athée, renversa la vieille Eglise officielle épiscopale, avec le secret désir de porter un coup au christianisme, on peut dire que la séparation de l'Eglise et de l'Etat, cette mesure qui, en Europe a, jusqu'à présent, été prônée par les ennemis de toute religion, a été, en Amérique, réclamée par les plus zélés parmi les chrétiens, établie en vue du plus grand bien de la religion, et qu'elle fonctionne à la satisfaction de tous les hommes de foi.

Dès lors, — et c'est ce que nous avons voulu montrer, — ni utopistes, ni socialistes, ni réformateurs politiques d'aucun genre ne se sont trouvés conduits, dans leurs batailles autour du pouvoir, à entrer en lutte contre telle ou telle Eglise, et à voir une ennemie dans l'idée chrétienne. On combat une doctrine : on ne la hait que lorsqu'elle prend corps dans des institutions qui résistent. Les unitariens et les universalistes, qui niaient la Trinité, l'Incarnation

[1] La religion catholique fut, dans tous les Etats-Unis, la dernière à profiter de la tolérance religieuse. Voyez, sur ce sujet, le beau livre de M. le vicomte de Meaux. Nous pensons cependant que la dernière et cruelle persécution exercée sur les catholiques, vers 1840, sous le nom de *Know-Nothingism*, ou « Revendication des Américains natifs », fut dirigée contre les émigrants catholiques, plutôt en raison de leur qualité d'étrangers qu'à cause de leur foi.

et l'enfer étaient, par le fait, en dehors du christianisme; mais non seulement ils ne le répudiaient pas, ils cherchaient à se réclamer de lui. Si Théodore Parker eût vécu en France, il se fût probablement appelé Proudhon et aurait dit : « Dieu, c'est le mal»; Channing, à Paris, se fût peut-être abaissé jusqu'à être Renan; à Boston, l'un et l'autre restèrent intentionnellement chrétiens. On a comparé Channing à un magnifique clocher appelant, aux accents d'une cloche harmonieuse, les fidèles vers une église qui n'existait pas; c'est encore quelque chose qu'un clocher et une cloche : les fidèles peuvent finir par trouver eux-mêmes le sanctuaire.

III

Nous avons laissé Isaac et Brownson à leur première rencontre sur le terrain socialiste. Un peu désabusés de la politique, les frères Hecker s'occupaient davantage de leur métier, qui prospérait grandement; le succès, loin d'attacher notre héros au commerce, l'en dégoûta. Il eût voulu ne conserver des bénéfices que le strict nécessaire pour vivre, et dépenser tout le reste à relever la situation matérielle et morale des ouvriers de la maison : « faire de leur boulangerie une école de l'idéal ». — « Savez-vous, disait-il plus tard, la pensée qui me détacha de la vie que je menais? Comment, pensais-je, puis-je aimer mes semblables et m'enrichir de leurs sueurs? L'égoïsme païen de la concurrence en affaires me chassa du monde. » A ce moment, la figure bénie du Christ et son rôle dans l'humanité semble s'emparer de l'esprit et de l'imagination du jeune homme; c'est un Christ bien peu divin, sans doute, c'est surtout le réformateur, l'homme-type, n'ayant presque rien de surnaturel, mais combien grand, beau et bon! Ils parlent de lui avec Brownson : celui-ci argumente : il attaque la vue étroite que le calvinisme a du Christ; il tourne sa virulente dialectique contre le dogme de la « dépravation totale », contre cette idée que le Christ n'est rien autre qu'une victime jetée à la colère d'un Dieu irrité. Isaac, lui, contemple et prie; il voudrait adorer; il ne sait pas quoi. « A ce moment, c'est-à-dire vers 1842, dit son biographe, se manifestèrent en lui de très singuliers symptômes d'inquiétude morale, et une ingérence d'un genre étrange dans ses projets et le plan de sa vie. « Comment pourrais-je douter de « ces choses? écrit Hecker dans son Journal. Quoi qu'on en dise, « elles sont pour moi d'une grande portée; elles sont des maîtres « pressants; leur enseignement m'est donné de telle manière que « je le subis malgré moi : visions réelles de l'avenir, plus actuelles « que le présent... Je ne puis avoir de pareils conseillers sur

« terre... Le Seigneur me réserverait-il pour une mission? » Aux prises avec ces suggestions, Isaac, d'instinct et sans direction extérieure, fait ce qu'ont fait les plus grands saints : il se réfugie dans les austérités; il en adopte d'étonnantes. D'abord il se fait végétaliste; il y en avait beaucoup en Amérique à cette époque. Mais cela ne lui suffit pas : ce jeune homme, qui travaille encore de ses bras, ne se nourrit que de pain sans levain, de pommes, de noix et d'eau claire; le sommeil est à l'avenant. Et cependant les voix intérieures parlent toujours; elles lui disent de quitter le monde pour vivre dans la pauvreté, le sacrifice et la solitude. Remarquons qu'il n'a encore aucune religion positive et qu'il n'a lu aucun livre ascétique. Enfin, le trouble devient si fort qu'il ne peut résister : il quitte la maison paternelle et va demander asile et conseil à Brownson, alors à Chelsea. C'est là qu'il écrit dans son Journal intime, cette magnifique page digne de saint Augustin :

« Chelsea, 10 janvier 1843.

« Seigneur, si jamais je dois être quelque chose, je suis de tous le plus impropre à la tâche. Que ferai-je? A qui m'adresser, si ce n'est à Celui qui m'a donné la vie et a implanté en moi son esprit? Vers vous je crie du plus profond de mon âme et je vous demande la lumière pour souffrir. Si j'ai quelque chose à entreprendre, pourquoi donc ces ténèbres autour de moi? Je ne demande pas à être heureux. Je renonce, comme j'en ai toujours eu le pressentiment, à toutes les espérances dont se bercent les jeunes gens de mon âge. Si seulement un rayon venait me montrer la route! Seigneur, ouvrez mes yeux! »

Brownson est touché; il veut aider son ami : mais, pauvreté profonde des plus grands esprits lorsqu'ils végètent hors de la vérité! Brownson ne trouve rien de mieux à conseiller à Isaac que d'entrer dans une des associations phalanstériennes qui se fondaient alors en plusieurs endroits, inspirées, assurément, par les théories saint-simoniennes importées de France, mais aussi par l'exemple des communautés de quakers qui ont toujours existé et parfois prospéré aux Etats-Unis.

« Si je n'étais pas devenu catholique, disait plus tard en souriant le P. Hecker, j'aurais été le plus excentrique des originaux, et vraiment nous l'étions tous alors. » Les détails donnés par le P. Elliott sur *Brook Farm*, — c'était le nom du phalanstère, — ne sont pas pour infirmer cette assertion.

Comme notre Ruche saint-simonienne de Ménilmontant, Brook Farm avait été fondée par quelques gens de valeur, utopistes, de

bonne foi au début, assez avisés ensuite pour s'en retirer quand l'affaire allait sombrer, et par beaucoup de pauvres naïfs qui apportèrent là et y laissèrent leur petite fortune. Disons tout de suite qu'aucun des désordres qui, chez nous, jeta la déconsidération sur Ménilmontant et ses adeptes ne se produisit là-bas : on était, il faut se le rappeler, au pays des quakers et parmi les descendants des puritains.

« Lorsque Isaac, dit le P. Elliott, entra à Brook Farm, l'établissement comptait soixante-dix habitants répartis dans divers bâtiments décorés de noms poétiques : la Ruche, l'Aire, le Nid, etc.

« Le mot d'ordre de l'endroit était *fraternité* et non communisme; il n'y eut d'autre essai de communisme que la mise en commun des richesses et des dons intellectuels. Il n'y avait qu'une table, et M[rs] Kirby, dans ses *Souvenirs*, nous donne quelques vifs aperçus de l'aimable cordialité qui y présidait. Pendant bien des mois, comme personne ne pouvait souffrir d'être servi par son égal, et que tous étaient égaux, c'était un continuel va-et-vient pour se servir soi-même. Plus tard, lorsque les conditions matérielles de l'entreprise commencèrent à péricliter, ceux qui en avaient le succès le plus à cœur se mirent à étudier Fourrier pour y trouver d'utiles suggestions. La première application qu'ils firent de leurs découvertes fut l'organisation d'un groupe de serviteurs. « On choisit, dit M[rs] Kirby, quatre des plus élégants jeunes gens de la communauté : le fils d'un planteur de la Louisiane, un jeune hidalgo espagnol, un propriétaire rural d'Hingham et, si je m'en souviens bien, Edward Barlow; il est inutile de dire qu'à partir de ce moment, le service fut fait avec une bonne grâce et une promptitude qui valurent au nouveau régime l'applaudissement universel.

« On résidait à Brook Farm à diverses conditions : les uns payaient pension entière : 5 dollars 50 cents par semaine. D'autres contribuaient pour une plus petite somme et rétablissaient la balance par leur travail.

« Au bout d'un an, continue M[rs] Kirby, je m'aperçus que ma bourse était vide et ma garde-robe usée; comme j'étais tenue pour une fervente adepte du nouveau système, mon cas fut pris en considération; et, à la condition d'ajouter deux heures à ma journée de travail, je fus autorisée à puiser dans le trésor commun pour mes très modestes nécessités; 40 dollars par an y suffisaient y compris le papier à lettre et l'affranchissement.

« Pendant tout un hiver, il ne resta plus que deux chapeaux présentables pour toutes les femmes de la maison; aussi, lorsque l'une de nous allait à la ville, nous la forcions à mettre le plus

beau. Quant aux robes, un lainage de 25 sous passait pour une toilette splendide.

« Des classes organisées pour tout ce qu'on désirait apprendre étaient dirigées par de très capables et très brillantes personnalités, hommes ou femmes, amplement qualifiées pour la tâche qu'elles assumaient. M. Ripley expliquait la philosophie moderne aux jeunes gens curieux de connaître Spinosa, Kant, Cousin et autres. George P. Bradfort était un classique émérite. C. Dana, sorti de Harvard, était un enthousiaste de la littérature allemande et communiquait à ses élèves sa science avec son enthousiasme. La musique était enseignée par un maître hors ligne, John Dwight, qui dirigeait des classes de chant hebdomadaires pour les enfants et les adultes. »

Les noms qu'on vient de lire ont presque tous marqué dans les lettres ou la politique de leur pays. George Ripley fut un journaliste éminent et se rapprocha beaucoup du catholicisme : sa femme, convertie, mourut en odeur de sainteté à New-York. Charles Dana, un merveilleux causeur, directeur de la grande revue mensuelle *The Sun*, fut secrétaire d'État pendant la guerre de Sécession. Nathaniel Hawthorne, qui a décrit de la façon la plus amusante la vie de Brook Farm dans un roman très connu, était un écrivain hors ligne. Ses études, sous forme de nouvelles, sur les vieux puritains, mêlent au dessin austère de leur vie intime le coloris tendre des paysages rêveurs de la Nouvelle-Angleterre. Le plus connu des fondateurs de Brook Farm fut Emerson. Comme notre Victor Cousin, qui se crut un grand philosophe et qui fut un merveilleux artiste, Emerson, l'illustre maître du *Transcendantalisme*, fut surtout un grand poète, et c'est en cette qualité que l'avenir le saluera. A cette époque, sa revue *The Christian Examiner* dirigeait tout le mouvement unitarien de la Nouvelle-Angleterre. Il avait dicté les règlements de la communauté phalanstérienne; mais soigneux, comme il le fut toujours, de son personnage et de ses attitudes, il s'était bien gardé de les compromettre en entrant lui-même dans la maison. Il était déjà établi dans sa simple et élégante demeure de Concord, où il recevait les hommages de ses admirateurs. Au bord des étangs bleus cachés dans les bois grêles de ce pays qui fait penser, quelques littérateurs, comme J. Thoreau, étaient venus mener une vie de solitaires, sous la direction du grand homme. Celui-ci avait eu un plus réel mérite : c'était d'amener à un remarquable degré de culture la population rurale de cette petite commune. La vieille race puritaine s'y était conservée singulièrement pure et offrait un spécimen de cette démocratie d'élite qui fut le premier moule des institutions républicaines au Massachusetts. Quand nous visitâmes Concord, en

1867, il n'y avait guère de maisonnette où on ne rencontrât un piano; trois journaux hebdomadaires, religieux, politique et agricole, étaient déployés sur la table du petit *parloir*, et presque chaque soir les habitants venaient écouter ou même donner une conférence. Emerson inspirait tout cela du fond de son sanctuaire. Son accueil était séduisant, sa conversation incomparable, et l'étranger qui était admis à en jouir en gardait un souvenir intense. Faut-il avouer pourtant qu'il y ressentait un certain malaise, comme en face d'un dieu dont la bonté était surtout le rayonnement de l'adoration de soi-même. Son perpétuel sourire tenait son interlocuteur à distance de sa pensée et avait l'air de dire : auriez-vous la prétention d'en approcher? Sa bienveillance sentait un peu trop l'aumône, et son œil, par instant d'un froid d'acier, faisait craindre que la dureté du sectaire puritain ne traversât parfois le nirvâna du panthéiste. Mrs Emerson était tout entière adonnée au spiritisme : elle portait un grand voile blanc, s'arrêtait court dans une phrase pour regarder l'espace, et semblait très préoccupée qu'on vînt prendre place sur son canapé où les plus grandes âmes, depuis Confucius jusqu'à saint Paul, venaient, paraît-il, s'asseoir à côté d'elle à l'improviste. Miss Emerson, une véritable sainte, unissait au culte filial dont elle entourait ces deux êtres étranges, une foi chrétienne paisible et la pratique des plus humbles vertus : auprès d'elle on se sentait rassuré, son grand et bon regard semblait dire : soyez tranquille, vous êtes encore dans le monde des vivants, et parmi d'excellentes gens : — ce qui était vrai.

Tel était le milieu où tombait notre jeune néophyte. Il s'y fit aimer de tous, mais se mêla peu et se livra moins encore. D'ailleurs, les phénomènes de sa vie intérieure s'accusaient davantage, et c'est vers cette époque qu'il eut comme une étrange vision.

« Il y a quelque temps, lisons-nous dans son Journal, je vis, — je ne peux pas dire, je rêvai, c'était tout différent, — j'étais assis au pied de mon lit : je vis une créature d'une beauté angélique, et moi-même, me tenant à côté d'elle, goûtant une joie céleste. Nos corps étaient comme lumineux. Une lueur pareille à celle du clair de lune semblait rayonner et sortir de l'essence même de notre joie. Il me semblait que nous avions toujours vécu ensemble et que nos mouvements, nos actes, nos sentiments venaient comme d'un même foyer d'action. Quand je la regardais, je ne voyais aucune ligne précise, mais quelque chose de divin que je ne saurais décrire. C'est cette image qui a laissé une impression indélébile dans mon esprit. Depuis ce moment, j'ai toujours subi cette influence et si fréquemment, que le réel autour de moi ne me touche

plus. *Si j'étais resté dans l'état où j'étais avant cette vision, je serais peut-être marié maintenant, car j'ai depuis rencontré la jeune fille qui aurait satisfait à toutes les exigences de mon âme.* Mais actuellement la vision me hante et m'empêche, par sa beauté, d'accepter tout autre qu'elle, car je suis sous le charme de son influence et je sens que si je la quittais pour une créature, je perdrais la seule vie qui soit pour moi une vie véritable. »

Quelle était la nature de telles visitations? Le P. Hecker ne s'en est jamais expliqué : mais nous entrevoyons que, pour leur rester fidèle, il eut à faire un grand sacrifice. Son départ de Brook Farm n'eut peut-être pas d'autre raison. — « Je ne puis dire, écrit-il le 7 juillet 1843, au moment de se séparer de la communauté, à quel point vont me manquer ceux dont j'aimais la société; mais il me faut partir, je suis appelé ailleurs. Si je voulais suivre mes goûts, je resterais ici : j'y trouve des amusements délicats, des personnes cultivées, et *quelqu'un* dont je n'ai pas parlé, qui m'est trop cher pour en pouvoir parler, quelqu'un qui quitterait tout pour moi... »

Et le biographe ajoute : « Ces paroles mettent en vive lumière la générosité et la rapidité avec laquelle le jeune homme savait tout sacrifier à la voix qui lui parlait au dedans. Il faut se souvenir qu'il ne savait rien encore du but vers lequel il était conduit; qu'il n'avait aucune vocation déterminée qui justifiât une pareille exigence; qu'enfin il fallait vraiment de l'héroïsme pour suivre ainsi, au premier appel, le guide divin qui ne s'était pas montré encore. »

Où donc allait Isaac Hecker en quittant Brook Farm? Décidé à ne reculer devant aucune tentative pour trouver son idéal, il le chercha dans une autre communauté du même genre, qui passait pour plus ascétique, parce qu'elle pratiquait d'une façon absolue le régime végétaliste et prétendait vivre uniquement de l'*idéal.* C'était *Fruitlands*, près de Concord. Mais si Brook Farm était une utopie et George Ripley un illuminé, Fruitlands était une mystification et son fondateur, Alcott, un poseur et un charlatan. « Sans être sot, il était vain et bavard avec des airs de profondeur; peu pratique, et d'une incapacité en affaires que ne compensait vraiment pas la vue qu'il prétendait avoir des grandes lignes. Son aspect imposant, sa béate suffisance, l'admiration ouvertement manifestée pour lui par des hommes comme Emerson, pouvaient bien agir sur l'imagination d'un jeune homme comme Isaac qui, d'ailleurs, eut toujours ce trait caractéristique de vouloir expérimenter les choses par lui-même.

Au bout de quinze jours, notre héros savait à quoi s'en tenir.

Mais alors que faire? Son journal est plein de ses désolantes hésitations. « Je retournerai à la maison, écrit-il le 23 juillet 1843, je serai fidèle à l'Esprit et j'attendrai que la lumière se fasse. » Puis, une fois rentré à New-York : « Demain, je recommence à travailler. Mon état intérieur est calme. O Seigneur, aidez-moi à garder mes résolutions, à ne pas laisser le monde envahir mon cœur, mais à tenir toujours mon regard fixé vers vous! »

Tentative désastreuse! De plus en plus Isaac se sent incapable de la vie commerciale, malgré la tendre indulgence de ses frères, qui lui évitent toute responsabilité et cependant l'admettent à une part égale dans le bénéfice : rien ne fut jamais plus uni que cette famille, dont chaque membre avait une religion différente de celle des autres. Alors, sur les pas de Brownson, Hecker se met à parcourir toutes les sectes protestantes, à demander à chacune ce qu'elle pouvait donner à l'âme. Méthodistes, baptistes, presbytériens, tout est examiné : l'anglicanisme, en fin de compte, lui apparaît comme la rade la plus sûre à abriter ses angoisses. C'était, d'ailleurs, le moment où le grand Pusey secouait le monde anglais de sa voix puissante; mais dans ce mouvement d'idées même, Hecker reconnaît que la vérité n'est pas là tout entière : l'anglicanisme peut être un progrès, un refuge pour une âme égarée dans les sectes rationalistes, mais c'est une rade, ce n'est pas le port : cet aveu est fait douloureusement à Isaac par un ministre éminent, le Dr Seabury. Que faut-il faire? Un pas décisif. Le 22 mars 1844, celui qui devait être le P. Hecker allait trouver Mgr Hughes, premier archevêque catholique de New-York.

Au milieu des grands remous et des courants religieux qui agitaient à ce moment l'Amérique, l'archevêque Hughes paraît surtout avoir conçu sa mission comme celle du gardien d'un phare à l'entrée d'une passe dangereuse. Sans s'inquiéter de la tempête, sans chercher à prendre part au sauvetage, il se contentait de maintenir lumineuse et intransigeante la clarté de la foi et l'autorité de l'Eglise. Nature de résistance et de lutte, c'était un véritable homme d'Etat et un puissant orateur. Il fut le premier à porter sur le terrain politique la question des droits des catholiques, en même temps qu'il maintenait d'une main d'acier la discipline parmi ses fidèles.

Quel allait être le contact entre cet esprit entier et le pauvre chercheur indécis qu'était encore Isaac? A peu près le choc du pot de terre avec le pot de fer. « Le prélat ne répondit aux questions du néophyte que par l'exposé le plus rigide des droits de l'autorité en matière de religion : il lui dit que l'Eglise catholique était toute de discipline, et lorsque le jeune homme répondit que c'était ce

qu'il venait chercher, l'évêque ajouta qu'assurément il ne se doutait pas de ce qu'était l'Eglise. »

C'était un terrible coup de recul, et, de nouveau, la pauvre âme fut à la dérive. Peut-être fut-ce le moment le plus dangereux de sa vie, car la conclusion paraît avoir été de se contenter de vagues aspirations, puisque la vérité était impossible à démêler. Hecker se retire à Concord sous prétexte d'étudier le latin afin de mieux connaître l'Eglise catholique : il s'abandonne à ses rêveries; peut-être allait-il, lui aussi, s'échouer au bord de quelque étang, et jouer à l'anachorète sous le patriarcat d'Emerson, sans le vigoureux appel de l'ami qui ne s'endormait pas.

Presque toutes les grandes âmes que Dieu appelait à ses œuvres ont été, à une heure donnée, sauvées par l'amitié. Si l'amour est au fond de tous les désastres, l'amitié apparaît dans tous les relèvements : il semble que ce soit la revanche du cœur purifié, disant bien haut que la vertu, loin de le ralentir, le fait battre plus fort. Grégoire de Nazianze a été ranimé tant de fois par Basile; Augustin, conduit par Ambroise; de nos jours, Montalembert a dû à Lacordaire la foi tranquille et l'action ardente : Brownson fut pour Isaac Hecker la voix qui commande et la main qui redresse.

« Mon cher Isaac, écrivait Brownson à son ami le 6 juin 1844, je vous remercie de la franchise de votre lettre. Vous me demandez un conseil? Il y a beaucoup à approuver dans votre état présent; il y a aussi beaucoup à redouter. La douceur de s'abandonner à la rêverie sur nos propres pensées, et d'errer à l'aventure dans le monde des esprits est si captivante et, si on s'y laisse aller, prend sur nous un tel empire, qu'elle va jusqu'à enchaîner notre liberté. Le pouvoir de tenir en bride vos pensées et vos sentiments, de les fixer sur l'objet de votre choix est de première nécessité, comme il est le but le plus élevé de la culture intérieure. Gardez-vous de confondre et de prendre pour la direction de la vraie sagesse une certaine habitude de l'esprit où vous seriez tombé. Le sacrifice qui vous est demandé ne serait-il pas justement de renoncer à ce luxe de l'imagination et de vous préparer à faire ce qui vous est désagréable? Où est le sacrifice, si l'on agit d'après les tendances naturelles et les habitudes de son esprit? Quelle victoire avez-vous remportée, quel pouvoir de sanctification avez-vous acquis, si vous ne pouvez seulement pas diriger vos pensées et vos sentiments, et vous appliquer aux études que vous savez vous être indispensables? C'est là votre champ de lutte.

« Mais, mon cher Isaac, seul, vous ne pouvez rien, pas même par la méditation et la prière isolées. Vous n'obtiendrez la victoire que par la grâce de Dieu, découlant de ses canaux naturels. Vous

êtes dans l'erreur. Vous avez mal commencé. Croyez-vous en l'Evangile? Croyez-vous réellement à la sainte Eglise catholique?

« Si oui, il faut vous soumettre à la direction de l'Eglise. J'ai commencé ma préparation pour m'unir à Elle, je n'appartiens pas encore à la famille du Christ, je le sens. Mais je n'y peux rester étranger plus longtemps, et sans l'Eglise, je le sais par ma longue expérience personnelle, je ne saurais atteindre à la pureté de la sainteté. J'ai besoin des conseils, de l'aide, des châtiments et des consolations de l'Eglise. Elle est le médium institué pour notre salut, et quel bien espérer en dehors d'elle? Notre premier devoir est de nous soumettre à elle afin de recevoir sa maternelle bénédiction et, alors, nous pourrons prendre notre essor.

« Sans doute, vous éprouvez de la répugnance à entrer dans l'Eglise, mais il ne faut pas rougir du Christ; et l'Eglise vous ouvre toute une sphère d'action, à vous tout spécialement. Il ne faut pas vivre de rêves. Votre dévouement doit être réglé et dirigé par la discipline de l'Eglise. Voici la croix que vous devez charger sur vos épaules. Votre croix est de résister à la tendance au mysticisme, au luxe de sentiment, qui réellement affaiblit votre âme et vous empêche d'atteindre à la vraie félicité spirituelle.

« Je voudrais que vous vissiez notre bon évêque. C'est un excellent homme, instruit, poli, affable, affectueux, d'un cœur très chaud. J'ai passé deux heures avec lui après vous avoir quitté dans Washington-street, et autant hier. Je l'aime beaucoup. Je suis décidé, et j'entrerai dans l'Eglise si elle veut me recevoir. Impossible de résister; vous ne pouvez être anglican, il faut donc être un catholique ou un mystique. Si vous adoptez une Eglise, ce ne peut être que l'Eglise catholique, il n'y a pas de milieu. Je vous prie donc, mon cher Isaac, de reconnaître l'Eglise et de recevoir sa bénédiction.

« O.-A. Brownson. »

Quelques jours après, Isaac allait trouver le « bon évêque », c'est-à-dire le vieux Mgr Fenwick, de Boston. Avec un tel catéchumène, la préparation ne devait être ni longue ni difficile. Le Journal intime porte, à la date du 30 juillet 1844 : « La voix intérieure parle de plus en plus; elle dit : « Tu m'as obéi! » Et le vendredi 1er août 1844 : « Nous avons été baptisés ce matin par Mgr Mac Closkey, coadjuteur de New-York; demain, nous nous présenterons au tribunal de la pénitence. »

Comte de Chabrol.

La suite prochainement.

LA FORÊT D'ARGENT

XXV

Mon père vient de mourir. Il était ma dernière affection; ma sœur, beaucoup plus âgée que moi, très différente de goûts, absorbée par son ménage, vivant loin de moi, et pour ainsi dire hors de moi.

Aggravée de l'isolement nouveau, ébranlée encore des émotions subies, ma vie a repris son ornière, où elle se traîne plus misérable que jamais. Comme toujours, au choc qui assomme, qui laisse la mémoire pleine des affreuses scènes de la mort, avait succédé le silence... Les formules de condoléance s'étaient tues; plus de lettres... Celles de mon père, si réconfortantes d'affection et d'humour, faisaient leur vide noir. Celles d'Anselme, où l'amitié vibrait sous les manies du savant, me manquaient aussi, et je ne savais pourquoi. Son télégramme, au lendemain de la mort de mon père, n'avait pas été suivi de sa visite comme je m'y attendais, et même, depuis ce moment, sa correspondance, d'ordinaire assez régulière, avait cessé.

De cette *Forêt d'Argent*, où en quelques semaines j'avais vécu tant d'impressions violentes, plus rien aussi... C'était à croire que tout ce qui s'y était passé n'était qu'une hallucination...

Quelque temps après mon retour à Saint-Germain, une lettre de l'abbé Luminel m'avait pourtant annoncé le départ de l'amiral et de sa fille pour l'Egypte, et de là pour Pondichéry. Les nouvelles de la santé de la jeune fille était rassurantes. La demande en nullité de mariage avait été introduite, et le jugement favorable ne faisait aucun doute. Il serait comme le verdict rendu par l'opinion publique.

..... Depuis, plus rien. Mes journées se consumaient avec les mêmes besognes aux mêmes heures et dans le même isolement où je m'obstinais. Pour toute distraction, les tumultueuses mêlées de

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 avril, et 10 mai 1897.

voyageurs que les trains jettent sur les quais aux heures des correspondances. Mes yeux avaient pris cette habitude de s'intéresser à ces fourmilières de passants, où luisent, l'espace d'une seconde, une physionomie, un type, que l'observation suit jusqu'au bout du trottoir, pendant que la voix du même employé éternellement martelle la même phrase : *Vichy, Clermont, changent de voiture. — Paris ne change pas! traversez s'il vous plaît...* Qu'attendais-je de ces curiosités prolongées et absurdes? J'avais fini par m'en rendre compte. Ce qui m'intéressait ainsi à cette houle cosmopolite, c'était l'espoir d'y découvrir quelque jour, revenant de leur lointain voyage, l'amiral du Bromont du Reeck et sa fille. Maraï, elle, avait pris dans ma pensée des traits nouveaux, je me la représentais différente de ce que je l'avais vue, délivrée violemment et à jamais de l'hypnose malfaisante qui l'asservissait au moment où j'étais devenu l'hôte du château, avec la caresse humide de son regard pailleté d'or, maintenant en liberté, dans toute sa plénitude de rêve, de promesses...

En se séparant de sa femme, l'amiral se condamnait volontairement à la médiocrité. Il sortait du cadre de luxe et d'opulence où il m'était apparu, et, bien que cet état nouveau ne changeât en rien la situation personnelle de sa fille, il me semblait, je ne sais pourquoi, qu'entre elle et l'humble fonctionnaire de la gare de Saint-Germain, la distance se trouvait réduite... l'idéal bonheur devenait possible!. . Maraï..., elle réalisait l'association presque chimérique d'étrangeté et de douceur; elle était à la fois la femme de rêve et la femme de foyer qu'attendent les imaginations ardentes. Souvent j'avais si forte l'illusion de sa présence, que, dans mon bureau, dans ma chambre d'hôtel, partout, je tressaillais brusquement..., m'imaginant respirer la subtile essence indienne, le parfum exotique, qui, un jour, s'était attaché à mes lèvres comme une prise de possession.

Depuis longtemps, le bon Lefistulier, qui avait pour moi un sincère attachement de collègue, avait remarqué cette absorption et s'en inquiétait. Chaque fois que je le rencontrais, c'était toujours de sa part la même réflexion :

— Ma parole, vous êtes changé; vous avez l'air de méditer un crime ou de composer un poème. Il faut trouver un moyen de vous distraire, d'intéresser votre vie; croyez-moi, mon cher collègue!

Et, comme je paraissais peu disposé à tenir compte de son conseil, il s'en allait la main sur le front, préoccupé de quelque solution dont il gardait le secret.

Un matin, à l'heure du déjeuner, après la grande cohue des voyageurs, en entrant au buffet, je me trouvai en présence de deux

dames dans des toilettes flamboyantes, qu'on ne porte ordinairement pas en voyage. Lefistulier, qui paraissait être avec elles sur le pied de la familiarité, se précipita à ma rencontre dès qu'il m'aperçut et, plein d'un entrain que je ne lui connaissais pas, il me poussa vers les deux robes éclatantes, empressé aux présentations :

— Monsieur le vicomte Olivier de Clairlande, mon collègue...

— Madame Putoit..., la femme du grand industriel de Cusset, de la maison *Putoit et fils*, ma nièce *à la mode de Bretagne*, et sa demoiselle, mademoiselle Céline Putoit...

Mme Putoit et *sa demoiselle* n'étaient certes pas des fleurs de distinction; mais elles me parurent bonnes et joviales. Dans mes dispositions d'esprit, cet élément de diversion, tout médiocre qu'il fût, venait à propos. La familiarité sans façon des parentes de Lefistulier reposait ma pensée de ses fixités douloureuses; je me mis donc en frais d'amabilité pour ces dames. Lefistulier se montrait de la plus belle humeur. Son économie auvergnate n'hésita pas à bien faire les choses, et il nous offrit, en cabinet particulier, un déjeuner fin, qu'à la vérité le *buffetier* lui passait au rabais, en sa qualité de fonctionnaire du P.-L.-M.

Depuis ce déjeuner mémorable où le champagne coula, ces dames prirent l'habitude de venir souvent à la gare de Saint-Germain, — Cusset est si rapproché ! — Les dimanches, on frétait une voiture d'excursion, et nous allions visiter les coins pittoresques de cette contrée, d'ailleurs assez pauvre en sites.

Volontiers je me prêtais à « ces parties » par l'instinctif besoin de détourner ma pensée, sans songer un instant, — tant ma distraction, au fond, persistait profonde, — que cette intimité nouvelle pouvait donner lieu à des interprétations.

Ce fut mon propriétaire, l'obèse Chauchérat, qui m'ouvrit les yeux.

— Mes compliments, monsieur le commissaire, me dit-il un matin au bas de l'escalier, il paraît que les bans sont déjà publiés et que ça va se faire... Une héritière qu'ici bien des gens reluquent, allez !

Sanadoire m'accueillit le lendemain par des félicitations analogues, et conclut :

— Voyons, vous n'allez pas nier..., tout le pays ne parle que de ça; plusieurs croyaient même que c'était déjà fait.

Lefistulier, en me voyant accourir vers lui, l'air ému, me sourit paternellement :

— Allons, je vois ce qui vous amène, dit-il.

Son illusion fut brève.

— Mon cher collègue, lui dis-je, très sincèrement affecté de sa

méprise, je suis désolé que le plaisir pris par moi à la société, fort agréable d'ailleurs, de vos parentes ait pu accréditer un bruit que rien ne justifie, je suis bien obligé de vous le dire; je reconnais les agréments de votre nièce, mais en aucune façon je n'ai l'intention de me marier.

L'excellent homme fut très péniblement désappointé; pourtant il ne se formalisa pas comme je l'avais craint d'abord.

— Vous avez tort, permettez-moi de vous le dire, affirma-t-il après sa première impression de contrariété, l'*affaire* était excellente. Vous auriez pu donner votre démission; votre nom suffisait... Enfin, n'en parlons plus!

A partir de ce jour, je retombai plus profondément encore dans ma vie songeuse. J'en étais venu à passer mes heures libres dans ma triste chambre aux tentures grisâtres, où, tout à mon aise, je livrais mon esprit à la pensée dont il vivait.

Depuis qu'avait commencé cette phase, je ne me rendais plus au buffet pour mon premier déjeuner. Chauchérat avait la consigne de m'apporter tous les matins dans ma chambre mon chocolat, — quel chocolat! — Ponctuel, au second coup de huit heures, il entrait son plateau à la main, poussait les volets, exprimait son opinion sur l'état de l'atmosphère, m'initiait à l'événement du jour, et disparaissait le plateau déposé. C'était déjà le joug des routinières habitudes.

Nous étions à la fin d'avril, d'un avril glacial, neigeux même parfois, tel que l'Auvergne en réserve certaines années à ceux qui l'habitent. Comme tous les autres matins, Chauchérat venait d'exécuter son invariable manège. Habitué à la lourde matité de ses chaussons de lisière, je ne le regardais même pas. Cependant, pour ne pas manquer au traditionnel usage :

— Un beau temps? questionnai-je.

— Exécrable, monsieur. Oh! ces *Saints de glace!...* Gare aux vignes! M. Sanadoire est dans les transes.

Je crus devoir faire claquer mes lèvres avec commisération.

— Mon déjeuner est servi?

— Oui, monsieur, toujours à la même place. Ah! faites attention, y a deux lettres appuyées sur le pot au lait.

C'était de la même façon à peu près que Chauchérat m'avait jadis remis cette première lettre de mon ami Anselme, point de départ des impressions que je gardais si vives. Un peu comiquement, l'image de mon ancien condisciple, qui depuis m'oubliait si bien, traversa ma mémoire, brandissant son *Histoire de la Table*, veuve des documents convoités, — ô mystérieuse et bizarre association des événements de notre vie!

Des lettres,... c'était pour moi une rareté à présent; probablement mon notaire de Tulle, lui seul avait des raisons de m'écrire, la mort s'accompagnant toujours de tristes et interminables formalités.

Je pris la première enveloppe : papier parchemin, fleurant la *peau d'Espagne*, initiales artistiques..., écriture inconnue!

Avec quelque peine, je déchirai cette enveloppe résistante, et, l'œil dilaté, la lèvre tout à coup crispée, je lus ce qui suit :

« Paris (hôtel du Levant, 189, rue de Miromesnil), 28 avril 93.

« Est-il croyable, mon cher Olivier, que, sans un mot, sans même une banale communication à mon adresse, tu aies laissé s'accomplir un événement auquel je ne pouvais manquer de prendre le plus vif intérêt : ton mariage! Que se passe-t-il donc pour que, dans une telle circonstance, tu oublies de la sorte le meilleur de tes amis? Craindrais-tu que je ne désapprouve ton choix? Tu sais bien que je le tiens toujours pour judicieux et éclairé. Je ne t'en veux pas, car je te connais trop; je soupçonne là-dessous une raison qui doit expliquer ce stupéfiant silence, non seulement vis-à-vis de moi, mais de *ceux* que tu as maintenant les plus sérieuses raisons de compter au nombre de tes amis. Je ne t'en veux pas, et je viens te le prouver en te communiquant mon mariage à moi...

« Depuis longtemps, je t'aurais ouvert mon cœur, fait part de ce qui se passe en lui, de ce qui m'a tant étonné moi-même; mais tu étais au plus profond de ton deuil, à ces moments où la joie d'autrui est presque une cruauté..., je n'ai pas voulu t'en donner le spectacle. C'est la raison de cette communication à la dernière heure, alors que c'est toi qui devais être prévenu le premier, puisque le premier, tu as préparé, par ton dévouement et ton amitié, l'événement qui est sur le point de s'accomplir. Ayant été le témoin de scènes dont tout le pays a retenti, cet heureux dénouement te surprendra sans doute.

« L'amiral de Bromont du Reeck, revenu depuis quelques jours de son voyage d'Orient, et en ce moment à Paris, veut bien agréer la demande que je lui ai faite de la main de sa fille. Il m'épargne ces longues attentes qu'on est dans l'usage d'imposer à un fiancé, et dans dix jours, — le simple délai légal, — le mariage doit être célébré ici même, à l'église de Saint-Augustin. Ma tante Aménaïde, dans le ravissement, plane sur son rêve réalisé. Ajouterai-je que je n'éprouve plus la moindre hésitation à lui procurer cette joie, qui est pour moi le comble du bonheur. Le jour même, — c'est-à-dire le 11 mai, — nous partons pour un voyage dont le but n'est pas

encore fixé. *Elle* aime les voyages, et sa santé, paraît-il, les réclame.

« Malgré ton deuil, que je sais toujours profond, ne pourriez-vous pas venir au moins pour la cérémonie religieuse, toi et ta femme que je serais si heureux de connaître? Quel bonheur si tu acceptes, et quel vide si tu n'es pas à ce moment-là à côté de moi, à la place même que ne peuvent plus occuper les bons parents que j'ai perdus.

« Vite un mot qui explique ton silence et qui t'annonce...

« Ton vieux camarade qui t'aime de tout son cœur,

« Anselme DEPORTHU. »

D'un geste dur et terrible, je jetai cette lettre loin de moi, comme on jette un objet tranchant auquel on s'est grièvement blessé; et je restai les yeux dans le vide, luttant pour refouler un désespéré jaillissement de larmes... Le malheureux! inconscient, son bon sourire d'amitié aux lèvres, il me broyait le cœur, il soufflait l'unique flamme de mon existence morne. Pour lui, qu'importait, dans le mariage *raisonnable* qu'il accomplissait, cette jeune fille ou une autre?... *Une autre* même semblait se désigner à son choix, je m'imaginais le lui avoir démontré avec toute la force de ma conviction; pour moi, au contraire, elle était TOUT..., presque à mon insu, elle s'était peu à peu emparée de ce que je possédais de force aimante. Depuis des mois, je vivais dans sa contemplation, dans son attente..., et hors de cette pensée, tout se noyait d'ombre. Ah! il aurait bien pu me laisser ce rêve, cette raison de vivre!

La croyance dans les affinités d'âmes, dans la mutualité des impressions, dans la possibilité d'un bonheur surhumain..., notre imagination seule en fait les frais! Je m'étais flatté qu'en s'éveillant de l'odieux cauchemar, en recouvrant avec ses souvenirs la claire vision des choses, M[lle] du Reeck me reverrait, me retrouverait tel que j'avais été pendant ces journées où j'étais associé à ses poignantes émotions, torturé de sa souffrance, prêt à la défendre avec un dévouement de chien, et qu'alors se réaliserait ce pressentiment exprimé par elle dans cette fatale journée du 29 octobre, sous ce portrait du hall, qui semblait nous regarder : *que je serais quelque chose dans sa vie*... Maintenant qu'elle revenait à l'apaisement, à la douceur de pouvoir aimer, son premier acte était de conclure ce mariage de proposition, devant lequel se révoltait, il y avait six mois à peine, sa nature passionnée, éprise d'idéal...

Sur mon visage courait la crispation des sentiments mauvais; mon orgueil ironique s'était redressé de toute sa hauteur... Anselme était un parti indépendant et riche; je n'étais, moi, qu'un esclave

du gouvernement, asservi et pauvre. Qu'importait, après tout, si cette jeune fille avait été réellement ce qu'elle m'était apparue, ce que je l'avais supposée! N'avais-je pas pour moi ma naissance, et cette adoration de la femme à laquelle j'étais prêt à tout sacrifier? Méchante et sardonique, ma pensée mettait en vis-à-vis le futur ménage pour jouir de sa violente dissonance. Maraï, Anselme : la jeune fille aux longs yeux de rêve, le savant aux prunelles myopes, fatiguées sur les livres... Les légers aromes d'Orient, la senteur moisie des grimoires..., l'ardeur d'aimer, l'ardeur de savoir, qui fait du savant une sorte de précoce vieillard..., et c'était une joie de sentir cela inassimilable, de marquer l'heure de l'inévitable divergence!...

Mais, tout à coup, je ressentis au cœur une piquée aiguë de remords, et cette misérable montée d'égoïsme tomba... Ma volonté ressaisie la plia avec indignation, comme un chien sous le fouet. Je me croisai les bras devant ma glace, et je me regardai avec amertume.

... Sur quoi fondais-je mon droit à la préférence de cette jeune fille? et où était donc ma supériorité? Mes parchemins? Ils faisaient, en vérité, belle figure dans l'armoire en faux acajou de l'hôtel Chauchérat, au-dessus de laquelle pendait ma casquette galonnée! Mon culte fervent de la femme, mon âme de passionné? Etaient-ils donc au-dessus de cette tendresse que maintes fois j'avais vue trembler dans les yeux de ce timide, trésor vierge, dont aucune folie n'avait dissipé la moindre parcelle?... Et pour aller jusqu'au bout, en quoi ma pauvre cervelle d'imaginatif, chevauchée de chimères, était-elle supérieure à cette intelligence grave et pleine, qu'on pouvait feuilleter comme un intéressant volume, et à laquelle une modestie presque naïve ajoutait son charme? Qui me disait, d'ailleurs, qu'à cette heure même peut-être, aussi épris que moi, Anselme n'avait pas abandonné tout le reste pour aimer éperdument, uniquement?

Cette lettre qui m'avait fait tant de mal, que j'avais jetée loin de moi, j'eus le courage de la ramasser, de la relire... Ce fut comme un éblouissement de vérité. Comment ne m'avait-elle pas frappé? Elle était à elle seule une révélation..., l'écriture *changée*, fiévreuse, ayant perdu sa remarquable netteté, à peine formée à la fin des phrases, où l'on sentait tout à coup un frémissement enivré dans la main qui tenait la plume; le papier mondain, parfumé..., tout un renversement de caractère, toute une révolution d'âme, se lisaient là! Ce mariage, négocié en opposition avec mon conseil, et manifestement en crainte de mes observations, auquel un voyage en tête à tête, *sans but*, allait faire suite, — quand perdre de vue les

rayons de sa bibliothèque avait toujours été un supplice pour ce sédentaire, — n'était plus un mariage de proposition, il était un mariage d'amour!

La seconde lettre, également datée de Paris, était de l'amiral. En termes parfaits, mais un peu froids, il me faisait part du mariage de sa fille et m'exprimait ses félicitations sur le mien.

Encore cette ridicule mystification! Tous s'étaient donc donné le mot pour me l'infliger, au moment où elle m'était particulièrement pénible. Il arrive tous les jours de faire mourir des gens qui se portent bien, et d'en marier d'autres qui n'en ont nulle envie; mais ces racontars stupides ne trompent qu'un instant. Que signifiait cette instance?

J'étais retombé sur le dur fauteuil de ma chambre d'hôtel, un sentiment de définitif abandon me prenait, où je sentais défaillir mes dernières énergies. L'orgueil, excitant comme l'alcool et malsain comme lui, soutient pourtant dans la minute, donne l'illusion de la force. Le mien, je l'avais trop malmené, il me regardait à distance; tel qu'une bête rebutée, il me quittait, comme s'il ne devait plus revenir.

Le timbre de ma pendule, plus fêlé qu'une voix de vieille femme, chevrota l'heure : onze heures! Deux heures de retard. Mon service ne pourrait s'accommoder longtemps de pareilles inexactitudes. Elles étaient déjà, je le savais, escomptées par d'avides postulants qui convoitaient ma place.

Péniblement, m'appuyant aux murs, je descendis l'escalier à l'encaustique rouge, et me dirigeai vers la gare; mais avant de me rendre à mon bureau, je m'arrêtai au télégraphe. Une dernière révolte me tint une minute hésitant, avec des projets d'intervention misérable. Enfin, d'un trait, je rédigeai ma formule de félicitations et d'excuses, en démentant l'absurde nouvelle de mon mariage. Le langage télégraphique, vague, bref, impersonnel, était la seule forme possible à ma réponse.

XXVI

Les existences vides paraissent courtes, en somme, comme ces espaces plats où le premier et le dernier plan se touchent. Devant moi, le temps s'était remis à glisser tristement, sans que je fisse un effort pour l'occuper, pour le distraire, ou même pour le mesurer. Les mois s'étaient succédé pour ainsi dire à mon insu. La chaleur vive me disait que l'été était là, et c'était tout. Depuis la terrible lettre, il s'était fait dans mon cerveau une sorte d'hébétude rési-

gnée. Chaque jour, j'accomplissais régulièrement mais inconsciemment ma tâche, de même que ces chevaux qui tirent sur leur collier d'un trot dormant. Lefistulier me témoignait toujours une sollicitude que j'avais tout lieu de croire sincère. Loin de le froisser, mon refus de l'alliance dont il avait été l'initiateur semblait au contraire l'avoir intéressé à ma personne, comme on s'intéresse à une anomalie. Dans cette tête solide d'Auvergnat, une indifférence aussi absolue pour l'argent, pour le côté pratique de la vie, paraissait *un cas à soigner;* il me traitait comme un malade qui a droit à des égards. Deux fois déjà, faisant luire l'étincelle narquoise de ses petits yeux, sous le plissé de leurs paupières, il avait décrété :

— Une cure à Vichy, une petite cure *gaie*, de quelques jours seulement..., croyez-moi, elle s'impose pour vous, mon cher collègue, — voyons, quand on a la station thermale à deux pas, avec le parcours gratuit, et Sanadoire tout disposé à l'intérim. Je commence ma saison mercredi : vous allez venir m'installer, voilà que c'est décidé... La chasse ne s'ouvre pas avant quelque temps, et quand on est jeune comme vous, on a besoin « de se secouer un peu », que diable!

Après tout, pourquoi ne pas me rendre à l'invitation de mon collègue, « me secouer un peu »? Il avait raison, je ne pouvais faire indéfinie cette torpeur absurde.

Trois jours après, Lefistulier m'emmenait en triomphe; et le soir même, nous prenions rang à la suite de la longue table d'hôte de l'*hôtel de Clermont* où, disait-il, « on était traité comme des princes et presque pour rien ».

Il faut rendre cette justice au digne homme, qu'il s'employa de tout son pouvoir à me « mettre en train »; il s'était piqué au jeu, il en faisait une question d'amour-propre, au point d'en négliger son traitement. Courses, spectacles, concerts, toute la série des distractions de la ville d'eau y passa. Bousculé par la foule bariolée, frôlé des robes bruissantes, j'accompagnais passivement mon cicerone. Lui-même ne cessait de me donner l'exemple d'une stimulante animation. « *Hip, hip! Honni soit* arrive le premier, bravo, bravo! » criait-il en agitant son mouchoir sur le champ de course. « Ces *solo* de clarinette, voilà qui est tapé! » admirait-il sous la vérandah du casino. Le soir, le long des girandoles de l'*Eden*, il s'émancipait, jusqu'à me pousser le coude, en me signalant de blafardes beautés, l'œil meurtri de kohl, les lèvres saignantes, dans des poses de bêtes à l'affût.

— Ce Vichy, insistait-il, il faudrait de la bonne volonté pour s'y ennuyer, hein?

Je m'y ennuyais cependant, et il en avait de béantes stupéfac-

tions. En me voyant froid, la pensée distraite, pendant que lui, Lefistulier, homme d'âge mûr, se désopilait la rate aux calembours du comique, il se formalisait, comme d'un grief personnel.

— Pas à dire, remarqua-t-il, en laissant retomber ses mains sur ses cuisses, un matin que j'écoutais, sans l'entendre, l'orchestre d'un des kiosques, vous n'êtes pas comme les autres, vous,... on se demande ce qui vous distrairait.

Un soir, après l'interminable pose de la table d'hôte, mon collègue m'entraîna du côté du nouveau parc. Là, me montrant à travers les végétations superbes un ciel tout en feu de l'autre côté de la rivière :

— Tenez, dit-il doucement ironique, si c'est des couchers de soleil qu'il vous faut, en voilà un de premier choix!

Parfaitement indifférent lui-même à ce spectacle auquel il me conviait, il se mit à marcher, la canne tournoyante, le long de cette jetée lumineuse, où sa silhouette se découpait devant lui en ombre chinoise.

Après quelques pas de promenade pensive, il s'arrêta, et me tapant solennellement sur l'épaule pour mieux fixer mon attention :

— Mon cher collègue, déclara-t-il, j'avoue m'être trompé en vous emmenant ici. Vous n'êtes pas plus aux divertissements publics que vous n'êtes aux *rapports* que vous écrivez dans votre bureau d'une écriture illisible.

Il secoua sa tête d'Auvergnat finaud.

— Ça n'est pas pour vous fâcher... mais quand un de la *haute* se trouve dans le cas de gagner sa vie comme les camarades, c'est un fameux malheur pour lui, allez! — Vous, par exemple, vous n'avez pas de morgue pour deux sous, bon enfant comme pas un... Eh bien, vous souffrez de votre position, comme un membre sorti de sa jointure. Ça saute aux yeux... pas votre faute, c'est le sang qui veut cela. Voilà un siècle et plus que les Immortels Principes ont passé sur vous autres; ça n'y fait rien. Il y a un tas de choses que vous ne comprendrez jamais comme nous : le travail ponctuel, la distraction à bon marché, les femmes..., par exemple, ce serait des genres comme celui-là qui vous émerveilleraient, vous..., moi pas du tout.

Une voiture légère venait de nous frôler, longeant la rampe du quai, si détachée de la masse opaque du sol, que par une illusion d'optique elle semblait effleurer l'eau lumineuse. Sur le fond clair entouré de nuit, suivant le geste de Lefistulier qui me la désignait, je vis se profiler une jeune femme. Le jaune de sa robe se superposait à celui du couchant comme des ors de deux teintes. A côté d'elle, un homme assoupi dans cette ivresse du soir s'abandonnait au balancement de la voiture enveloppé de vêtements plus chauds que ne le comportait la tiédeur de l'air.

Lefistulier avait eu le temps de détailler le couple. A moi, il était apparu dans ce reflet de couchant plaqué sur l'eau, et tout de suite il était devenu une chose vague et grise que l'ombre reprend. Pourtant j'avais eu une exclamation, et, courant quelques pas en avant, je m'efforçais de voir encore.

— Ah! ah! clamait derrière moi Lefistulier, je savais bien... vous les connaissez peut-être...

— Peut-être..., balbutiai-je, cloué à la même place et pris d'un violent battement de cœur.

— Sûrement des étrangers..., au moins la femme?

Je fis un signe affirmatif.

— Eh bien, mon cher, ne vous gênez pas; retrouvez-les, ils vous distrairont. Vous n'avez pas leur adresse? J'ai acheté la dernière liste des arrivées; consultez-la.

Je m'étais un peu remis.

— Merci, répondis-je, je la consulterai, en effet, mais il est si facile de se tromper à cette heure, et ils filaient si vite du côté des *Célestins*... A propos, combien de verres *faites-vous* à présent?

C'était un moyen infaillible de le détourner.

— Ne m'en parlez pas! Deux à la *Grande-Grille* et deux à *l'Hôpital*, mon docteur l'exige; je n'ai abordé cette dose qu'en tremblant. Eh bien, le croyez-vous? je la supporte sans me sentir *gêné* le moins du monde.

Pendant que mon collègue discourait sur son traitement, — un sujet inépuisable, — je m'étais, par la pensée, remis en présence de la vision de tout à l'heure. Ne me trompais-je pas en effet? Etait-ce bien *eux* que le caprice de leur itinéraire de voyage conduisait à Vichy? Cette couleur jaune pâle de la robe, c'était bien sa couleur. Ce regard exotique, c'était bien son regard, mais dans cette cohue cosmopolite de la ville d'eaux, combien d'autres robes jaunes, combien d'autres visages étrangers! Pour lui..., c'était plus douteux encore. Cette pose extatique dans ce pardessus élégant et douillet, c'était si peu sa pose, si peu sa simplicité de costume! Malgré tout, il se faisait en moi une de ces certitudes qui ne se raisonnent pas... Maraï, Anselme, je venais de les voir... ils étaient à Vichy!

— Vous n'ignorez pas, exposait Lefistulier, s'animant à ses explications, que la douleur hépatique est provoquée par la présence d'un calcul composé de deux parties de chaux sur une d'acide?

Et pendant que je répondais : « Tiens, vraiment? », l'image de tout à l'heure se reconstituait, fortifiant ma certitude. Un désir irrésistible de *revoir* faisait explosion en moi, en même temps, qu'un instinct de crainte, de proximité de péril. Ce couple heureux,

entrevu dans la splendeur du soir, que pouvait-il être pour moi, désormais, sinon cette douleur déjà ressentie, aiguë comme une brûlure?

Malgré cela, une animation montait en rougeur à mes joues. Cette brûlure, c'était un réveil, quelque chose qui courait comme un frisson de vie, dans l'engourdissement où je m'anéantissais.

— Un célèbre spécialiste allemand, bien connu pour ses travaux sur la matière, a reconnu..., poursuivait mon compagnon, plein de son sujet...

Autour de nous, le flot des promeneurs était presque tari; il refluait vers les globes aveuglants du casino et des cafés, où des mélodies tziganes sollicitaient les amateurs. Sur la berge, la dissertation médicale de Lefistulier se poursuivait; mais, intimidé par le silence croissant où sa grosse voix retentissait seule, il baissait le ton, et le grondement lointain du barrage, auquel se joignait le cri alterné de deux courlis traversant la rivière à une grande hauteur, lui faisait comme un accompagnement ironique. Dans le recueillement nocturne, cette voix me blessait... J'y rêvais une voix de femme, une confidence d'amour basse et murmurée.

XXVII

Au moment de franchir la porte de notre hôtel, Lefistulier fit halte sous un réverbère; de son geste calme, il tira de sa poche une poignée de programmes et de prospectus, y chercha *la liste des étrangers* et me la tendit.

— Vous verrez toujours,... me dit-il.

Je froissai la feuille entre mes doigts contractés d'impatience; mais ce ne fut que dans ma chambre, à la lueur dansante de mon bougeoir d'hôtel, que je la dépliai. Mon œil parcourut avidement la liste. Au milieu des noms ronflants ou modestes, français ou étrangers, celui que je cherchais n'était pas inscrit. Décidément je m'étais trompé... Il valait mieux qu'il en fût ainsi. Il valait mieux que cette lune de miel rayonnât loin de moi, et que je ne vinsse pas projeter sur elle mon ombre inquiète et triste.

Le lendemain, la ville d'eaux me parut plus vulgaire encore dans son agitation bruyante. Il me prenait des appétits de chasse, des besoins de m'exténuer pour dormir ensuite d'un sommeil de mort; mais cette ressource, je ne l'aurais que plus tard...

Lefistulier avait fini par m'abandonner tout à fait, absorbé par son traitement. Il macérait sa journée entière dans l'eau minérale, et j'avais reconquis ma liberté. Je n'en usais que pour errer sur

l'asphalte du parc ou à travers les hautes salles lambrissées du casino, fidèle à ma persistante solitude. Dans la salle de lecture, plus discrète que les autres, j'avais adopté près d'une fenêtre, non loin de la table aux correspondances, un coin où j'allais m'installer, vers sept heures, à l'arrivée des journaux du soir.

Deux jours s'étaient écoulés depuis notre « partie de coucher de soleil », comme l'avait appelé Lefistulier dans son indulgente ironie. A mon heure ordinaire, je poussais une des portes retombantes du salon de lecture, quand, tout à coup, je m'arrêtai, la main sur la poignée de cuivre... Mon coin était occupé. L'élégante femme à taille très cambrée, qui y avait élu domicile, me tournait le dos. Elle feuilletait un grand journal illustré. De temps en temps, elle s'interrompait et répondait par quelques mots polis à des voisins, qui prenaient avec elle cet air d'éphémère intimité des « connaissances d'eau ». Dans le salon, de vieux messieurs, affalés sur les banquettes, dressaient par-dessus leurs journaux leurs têtes chauves, avec ces regards allumés que provoque toujours la présence d'une jolie femme.

A demi caché par un groupe silencieux de lecteurs, un homme écrivait, courbé très bas sur son papier. D'un mouvement fiévreux, inquiet, il se tourna vers la jeune femme... Cette fois, impossible de douter : c'était Anselme.

Je m'étais glissé dans le salon, et, dissimulé sous les grandes ailes roses d'un *Journal des Débats*, je regardais avidement le groupe... Dans une minute, j'allais me lever, me montrer, leur parler. Ce moment que je désirais autant que je le redoutais était venu. Je ne l'avais ni cherché ni fui : il s'offrait; mais je me donnais ce court répit, je me tâtais dans mon impression de les voir tels que les faisait leur amour nouveau de jeunes mariés.

Anselme, sa lettre cachetée, s'était retourné complètement, agitant l'enveloppe pour sécher l'écriture de l'adresse. Il faisait grand jour encore et il m'apparaissait dans la pleine lumière. Quel changement de toute sa personne! Il fallait qu'elle disposât d'un bien souverain pouvoir, celle qui avait pu le produire. Ce n'est pas qu'il se fût coulé dans le monde mondain, qui uniformise pour ainsi dire les expressions et les attitudes; sa taille se voûtait toujours un peu sous l'ajustement élégant de la jaquette; dans la chevelure rare et frisotante, dédaigneuse des coupes nouvelles, le front toujours mordait haut, envahissant, dominant la physionomie; mais il s'était fait en lui comme un affinement général très marqué, une modification saisissante de l'expression, comparables à ce changement de port et de couleur que prennent les plantes sauvages sous l'action d'une intensive culture. En s'affinant, les traits s'étaient creusés et

alanguis. Cette facile rougeur qu'il avait autrefois semblait maintenant à demeure au sommet de ses pommettes, comme si l'émotion qui la provoquait était à demeure aussi au fond de son âme.

Mme Deporthu, froissant autour de sa hampe le journal qu'elle tenait à la main, venait de se lever; d'un mouvement qui rejetait en arrière sa taille ployante, elle s'était rapprochée de son mari, entrant à son tour dans l'ample lumière de la fenêtre. J'avais tout le loisir de la contempler. En elle aussi, un changement s'était opéré : c'était la beauté plus chaude, les formes plus pleines de la jeune femme, mais c'était surtout un air nouveau de malade guérie, d'âme délivrée. La révélation terrifiante, la déception affreuse, auraient pu la tuer; en la laissant vivre, comme certaines maladies vaincues, elles déterminaient un afflux plus vif de la vie. Ses yeux pointillés de lumière erraient libres et francs, tels que mon rêve me les avait montrés; seulement sur la pourpre des lèvres se dessinait un pli d'expérience précoce, un pli désabusé, presque dédaigneux.

L'orchestre avait déjà pris place sous la vérandah, on l'entendait accorder ses instruments.

De tous les points on se rapprochait, on se tassait autour de lui. Anselme et sa femme suivirent le courant, et sortirent du salon de lecture.

Je m'étais levé de mon côté, décidé cette fois à me présenter à eux. Je les vis s'arrêter un instant sur la terrasse de la vérandah, et délibérer sur le choix de leurs places. Avec son ancien instinct d'effarouchement et de solitude, Anselme montrait le *jardin réservé*, moins agité de foule; elle, au contraire, s'avançait, attirée vers le *salon des fêtes*, où brillaient des lumières plus vives, où se groupaient des auditeurs plus nombreux.

Dès qu'ils furent assis, me faisant jour à travers les rangs déjà compacts, je m'approchai d'eux. Anselme m'examinait étonné, avec son clignement myope des paupières; mais Maraï n'hésita pas, et réprimant un léger tressaillement de surprise :

— Votre ami Olivier de Clairlande, avertit-elle en touchant le bras de son mari.

Il rougit violemment, de cette rougeur invincible, qu'il ne pouvait jamais surmonter sur son banc de classe, quand notre professeur d'histoire l'interpellait à l'improviste.

Dans ce trouble juvénile, je discernais un bizarre mélange de surprise, de gêne et de joie.

D'un mouvement dont la vivacité bouscula les chaises et fit s'envoler son programme, il se leva, et quand il eut mis dans les miennes ses deux mains où couraient des vibrations nerveuses, c'était la joie seule qui s'affirmait.

— Mon bon, mon cher ami, me dit-il, te voilà donc, que j'en suis heureux! C'est après les graves événements de la vie qu'on aime surtout à se revoir... Tiens, ceci te prouve que je pensais à toi.

Il me montra la lettre qu'il venait de cacheter et qu'il tenait encore à la main : elle portait mon adresse.

— ... Nous ne t'avons pas vu en arrivant, parce que nous avons pris la ligne de Courty; mais notre première pensée a été pour toi.

Il se retourna vers sa femme.

— N'est-ce pas, Maraï, que nous parlons de lui... souvent?

Quand Mme Deporthu m'avait tendu sa main gantée, il m'avait semblé surprendre sur son visage mat un peu de cette gêne tout d'abord éprouvée par Anselme. Ces impressions-là sont parfois contagieuses; mais elle l'avait bien vite effacée, et c'est avec toute sa grâce souple qu'elle me dit :

— C'est vrai, monsieur, que votre nom est revenu bien souvent dans nos conversations, comme votre souvenir dans nos pensées... Pendant ce voyage que j'ai fait avec mon père, c'est d'abord la nouvelle de votre triste deuil..., c'est ensuite celle de votre mariage... Nous avions sincèrement cru à « l'heureux événement », affirma-t-elle la voix un peu ironique et voilée.

— Eh oui, tu ne sais pas? expliqua vivement Anselme, la nouvelle de ton mariage avec la fille d'un grand fabricant de Cusset avait été donnée comme certaine à mon beau-père...; une lettre d'une de ses parentes de Clermont, qui lui est arrivée au Caire, le lui affirmait carrément, avec communication à l'appui d'un entre-filet de journal mentionnant la chose..., c'est inimaginable... nous nous y sommes tous pris.

— Il m'est impossible de m'expliquer..., répondis-je, stupéfait, que ce ridicule projet conçu par mon collègue de la gare de Saint-Germain ait pu être communiqué à l'amiral pendant le cours de son voyage.

Mme Deporthu replia lentement l'aile de son éventail et me regardant :

— C'est bien étrange, en effet, remarqua-t-elle à demi-voix.

Le premier accord de l'orchestre courut tout à coup en une large vague d'harmonie, imposant le silence. Il exécutait un adagio de Weber. Cette musique aux caresses mystérieuses, au charme romantique, semblait faite pour cette chaude nuit, toute diamantée d'étoiles. A un certain moment, sur le frémissement sourd de l'accompagnement, la voix humaine du violoncelle se détacha seule, sentimentale et triste. L'artiste, une tête blonde et maladive, paraissait chercher quelqu'un à qui dédier ce souffle d'âme; et tout à coup, il me sembla que, parmi toutes ces femmes émotionnées

par son talent, il choisissait Maraï pour lui en faire hommage.

A mon profond étonnement, Anselme écoutait recueilli; les deux mains appuyées au dossier de ma chaise, à laquelle il communiquait un léger tressaillement.

— Mais, mon cher ami, c'est une révélation, remarquai-je, quand le dernier murmure d'amour eut expiré sous l'archet, je t'avais toujours connu indifférent à la musique.

— Oui, tu as raison, je l'étais en effet, mais maintenant..., tout ce qu'elle aime, je l'aime, murmura-t-il gravement à mon oreille.

Elle entendit ou devina sans doute, car elle sourit.

— Vous devez le trouver *changé?* questionna-t-elle en surveillant mon impression du coin de son grand œil étrange.

— Etonnamment, répondis-je, souriant aussi..., mais je m'y attendais un peu.

— Ah! vraiment?

Il y avait dans son exclamation, l'orgueil des très jeunes femmes étonnées de constater tout ce qu'elles peuvent sur un cœur d'homme.

Autour de l'orchestre, c'était à ce moment l'agitation ordinaire des entr'actes, la légère bousculade des gens qui interrompent leur immobilité. Malgré les larges ouvertures, l'air se surchauffait dans le salon encombré, où on ne voyait que battements d'éventails.

— Vous feriez bien, mon ami, de ne pas rester si longtemps exposé à cette chaleur qui vous fatigue, dit Mme Deporthu à son mari.

Elle se tourna vers moi.

— ... Il n'est pas très bien portant, vous savez, c'est pour lui que nous sommes ici.

Elle-même nous ouvrit une brèche à travers la barricade des chaises dorées, et nous nous glissâmes sur la terrasse.

Avant de descendre les marches courbes de l'escalier, qui s'abaisse vers le *jardin réservé*, entre ses deux haies de pélargoniums, Anselme se retourna involontairement vers la place que nous quittions et où l'éventail de Maraï jetait ses éclairs intermittents.

Quand nous fûmes seuls dans la fraîcheur et dans la pénombre du jardin, la voix malgré moi un peu brève, je dis à Anselme :

— Te voilà donc un homme parfaitement heureux?

Il s'accrocha à mon bras.

— ... Enivré, rectifia-t-il.

J'avais tressailli à ce mot, éprouvant tout à coup une sorte d'hésitation à le faire s'expliquer davantage.

Il marcha quelques pas le long d'un massif de balisiers à trois

teintes, dont les crêtes, jaunes, oranges et rouges, se superposaient pâlissantes sous la lumière électrique.

— Pardonne-moi, mon ami, continua-t-il plus bas, si je n'ai pas suivi ton conseil. Ta lettre a été pour moi comme certaines argumentations qui, en combattant l'hérésie, en suggèrent l'idée et... l'amour.

— Eh bien!... mais..., fis-je avec une gaieté visiblement forcée, l'important, c'est que je me sois trompé et que tu te déclares un hérétique satisfait, sans aucun regret pour l'orthodoxie.

Il sourit d'un sourire nerveux, et m'entraînant un peu plus loin encore, dans une partie franchement obscure, où les robes claires des passantes n'avaient plus que des lueurs brouillées de nébuleuses, il me dit gravement :

— Tu le sais mieux que personne, il existe deux conceptions du mariage : dans l'une, il est un acte raisonné et raisonnable, qui clôture, pour beaucoup d'hommes, les « folies » de la jeunesse. Dans l'autre, au contraire, il n'est que l'amour dans la consécration la plus parfaite; bien loin de finir ses enthousiasmes, ses « folies » si tu veux, il les commence.

Il porta la main à son front trop haut.

— Les passionnés d'étude, vois-tu, tout entiers à leurs travaux, s'ignorent eux-mêmes, bien souvent. Il y a en eux suspension des facultés aimantes, — l'homme n'embrassant en toute passion qu'une chose à la fois. — Ils n'ont ni le temps d'aimer ni la confiance d'inspirer de l'amour. Si par hasard le mariage se présente brusquement à eux, sous les traits qu'il a revêtus pour moi, eh bien, mon cher Olivier, ces studieux-là oublient toutes les théories des sages. Ils *aiment*, entends-tu bien, jusqu'à l'emballement, jusqu'au ridicule.....

Il ajouta plus bas :

— ... jusqu'à la souffrance.

Je l'avais écouté surpris et ému, ses derniers mots me firent tressaillir.

— Mais alors... tu souffres?

Il ne répondit pas.

— Ta femme, insistai-je, ne vient-elle pas de me dire que ta santé, qui a toujours été délicate, laissait à désirer..., que tu étais ici en traitement?

Il haussa les épaules, d'un mouvement qui marquait toute son indifférence pour sa santé physique.

— Malade?... je ne sais pas, murmura-t-il, *changé*, oui, certainement. Dans tout mon être il s'accomplit des phénomènes imprévus, une évolution qui me déroute. Au retour de notre voyage en

Suisse, ma bonne tante Aménaïde m'a trouvé « l'air fatigué ». Elle a prétendu qu'il fallait me soigner, et elle m'a fait consulter son médecin d'abord, puis un autre encore. L'un a conclu à une légère atteinte d'albuminurie; l'autre, à une « anémie nerveuse ». Est-ce qu'ils savent? C'est le premier qu'on a écouté, et voilà pourquoi nous sommes ici.

A mesure qu'il s'expliquait, son changement physique me frappait davantage; ce qui d'abord m'avait paru un affinement, une élégance presque, prenait à mes yeux une signification plus inquiétante. N'y avait-il pas là quelque lésion inapparente, « la blessure fine et profonde », d'autant plus grave qu'on ne l'aperçoit pas?

Il n'y avait qu'un instant, il souffrait de l'excès de chaleur; maintenant, au contraire, il semblait trouver froids les faibles souffles qui de temps à autre entr'ouvraient devant nous les longues palmes violacées des cannas.

— Veux-tu que nous remontions? proposai-je.

— Oui, oui, accepta-t-il avec empressement, comme si la pensée, un instant détournée, avait hâte d'être ramenée vers celle qui l'occupait tout entière.

Maraï n'avait pas quitté sa place; sa main, retombant sur le dossier de sa chaise, laissait pendre son éventail replié. La tête un peu en arrière, elle échangeait des banalités souriantes avec les « connaissances d'eau » de tout à l'heure qui, en regagnant leurs places, la saluaient encore une fois au passage.

Anselme s'arrêta une seconde et posa sur sa femme ce regard extasié et douloureux que j'avais déjà remarqué.

— Eh bien, dit Mme Deporthu en nous regardant finement, dès que nous fûmes près d'elle, il me semble que vous prolongiez là-bas vos confidences?

— Il y avait si longtemps que nous n'avions causé! répondis-je en appuyant affectueusement la main sur l'épaule de mon ancien condisciple, comme pour sceller, aux yeux de sa femme, notre vieille amitié par ce geste fraternel.

Jusqu'à la fin du concert, il ne fut plus question entre nous que de la belle musique que nous entendions. Maraï manifestait, dans ses sensations d'art, une sincérité et une personnalité rares chez les femmes, dont l'expression admirative est si souvent un écho ou un reflet.

Le concert terminé, Mme Deporthu, bien qu'autour de nous tout fût encore lumineux et attrayant, décida la retraite.

— Anselme a besoin de ménagement, dit-elle, et son traitement commence de bonne heure.

Elle jeta sur ses épaules un collet très haut qui encadrait sa tête

fine dans des alvéoles de guipure, et nous descendîmes tous les trois sur les allées du parc encore sillonnées de promeneurs.

Leur hôtel était tout proche.

— Je ne vous ai pas découverts sur la liste des étrangers, remarquai-je en les accompagnant.

— J'ai prié qu'on ne nous y inscrivît pas, répondit Mme Deporthu; j'ai l'horreur de cet affichage qui vous désigne souvent à ceux qu'on voudrait éviter...

— Tu es ici pour quelques jours, n'est-ce pas? demanda anxieusement Anselme au moment de nous séparer.

— Pour bien peu, hélas! Ma chaîne est courte, tu le sais.

— Eh bien, sois alors avec nous le plus possible.

Je restais silencieux, avec une nuance d'hésitation.

— Mais sans doute, insista Maraï, ce sera un vrai bonheur pour lui...

Elle se reprit :

— ... pour nous deux.

XXVIII

En regagnant l'*hôtel de Clermont*, mon pas était plus alerte, mon esprit plus dégagé. Comme on dit vulgairement : *tout s'était bien passé*. J'avais su, en la brusquant, émousser mon impression; une fois de plus, j'éprouvais la vérité de cet aphorisme, que « la réalité est au-dessous de l'imagination ». Sans scrupule maintenant, je pouvais aller de l'avant, répondre à cette double et affectueuse invite qui venait de m'être faite. Ma situation, en somme, était franche et nette. Cette jeune fille, dont je m'étais rempli l'imagination dans le vide et l'abusive rêverie de ma vie, était la femme d'un autre!... C'était l'irrévocable, et ce n'était pas à un homme quelconque qu'elle était liée; c'était à mon ami le meilleur, je pouvais presque dire l'unique, tant mon orgueil avait su faire la solitude autour de ce que j'appelais « mon déclassement ». Notre fraternité venait de se réveiller très tendre. Elle agissait sur moi par ce qui touche et ce qui attache le plus : la confiance. Certes, je n'étais pas assez naïf, pour me croire par cela même réfractaire à ce charme de femme qui m'avait si profondément pénétré. — Il ne dépend pas plus de nous d'abolir certaines séductions que de supprimer les rayons du soleil. — Mais il ne s'exercerait plus dangereusement, j'avais en moi son infaillible antidote : ma franche amitié pour Anselme.

Les jours qui suivirent furent très doux. Dans ma privation d'affection tendre, complète, depuis la mort de mon père, ce rayon vif d'intimité me faisait renaître.

— Cette fois, constata Lefistulier, vous avez trouvé chaussure à votre pied et compagnie à votre goût. J'en suis bien aise... Un ami de collège, dites-vous, et sa *dame*, la fille d'un amiral, d'un comte, et par-dessus le marché d'origine indienne? Il vous fallait cela à vous, je vous le disais bien!

Et il m'interrogeait sans fin sur la parenté et les alliances de mes amis, trouvant à s'y orienter, car sa curiosité gardait la mémoire des généalogies les plus indifférentes.

J'étais à Vichy, sans congé régulier, et dejà j'avais dépensé le temps qui m'était accordé, grâce à l'obligeance de Sanadoire. Trois jours encore, cinq au maximum, et il me faudrait réintégrer mon bureau. En attendant, je vivais avec mes amis cette vie de loisirs qu'on mène aux eaux. Son verre absorbé, sa douche prise, Anselme s'asseyait sur un des fauteuils métalliques du parc, Maraï prenait sur ses genoux un de ces mignons ouvrages dont les femmes se font une contenance, et nous nous rangions sur le bord du promenoir, devant la procession frôleuse des passants. Sur ce flot mouvant et changeant, l'œil d'Anselme errait vaguement hostile. Sa jeune femme, au contraire, s'amusait à le voir défiler. Cette saisissante beauté produisait son effet ordinaire, les plus distraits sursautaient au passage comme sous un choc électrique; et elle, un peu inquiète, interrogeait son mari :

— Est-ce que ma toilette serait excentrique? dites,... Anselme.

Il souriait, mais d'un sourire qui se forçait, et où on sentait de la douleur. Deux fois, sa sensibilité de malade fut plus forte : des larmes que je fus seul à apercevoir montèrent à ses yeux. Pauvre garçon si neuf en amour! Cette beauté de femme, — son bien, — le faisait souffrir, elle était comme un joyau entre les mains d'un pauvre, qui passe son temps à le contempler et à le garder.

Notre plus grand plaisir, celui qu'Anselme semblait le mieux goûter était de nous promener en voiture; nous choisissions presque toujours cette belle allée lisse et plane, qui court sur l'arête de la haute digue construite le long de la rivière, celle-là même où je les avais rencontrés la première fois. Le soir, après le dîner, nous la parcourions dans toute sa longueur, à cette heure où le crépuscule idéalisait le paysage. Sur cette piste de choix, les bicyclistes se croisaient en tous sens, dans un léger bourdonnement d'air déplacé; on eût dit un essaim de libellules, activant leur va-et-vient aux approches de la nuit. Dans le glissement doux de la voiture qui l'isolait de la foule, toujours Anselme éprouvait un bien-être et un épanouissement. Il semblait oublier cette invincible timidité qu'il éprouvait même en face de sa femme; il s'animait tout à coup, sa conversation devenait pleine d'intérêt, son intelligence érudite

flambait d'un brusque éclair; mais presque aussitôt il s'interrompait, et avec un sourire triste, il nous disait :

— Suis-je assez pédant?

Invariablement, ces promenades se réglaient au gré de Maraï. Pour la forme, elle demandait :

— Passons-nous le pont? Revenons-nous sur nos pas?

Lui, la regardant de son air extasié, répondait :

— Le but m'importe peu, pourvu qu'il vous plaise.

Je ne pouvais m'empêcher de dire tout bas à la jeune femme :

— Comme il vous aime!

Et toujours elle faisait le même signe d'assentiment pensif.

Le troisième jour, — il ne m'en restait plus que deux à passer dans leur société charmante. — Après une journée très ensoleillée, à l'heure habituelle de notre promenade, l'animation était plus vive que jamais sur cette belle allée du couchant. C'était autour de nous une vraie rage de cyclisme, et notre voiture allait au milieu d'un perpétuel papillotement de roues et de pédales. Nous venions d'atteindre le grand barrage, où la chute faisait entendre de tout près sa grosse voix plus profonde dans l'apaisement du soir, pendant une courte halte que nous fîmes pour mieux jouir du spectacle, un souffle brusque nous frôla, et, lancé à toute vitesse, un cycliste passa près de nous. Dans la double confusion de la rapidité et de l'ombre, je ne pus l'apercevoir; je remarquai seulement qu'il se retournait sur sa selle.

Etait-ce l'instinct du secret malaise qu'Anselme éprouvait au contact de ces brutales admirations de la rue? Etait-ce tout autre cause? Mme Deporthu se rejeta au fond de la voiture, détournant définitivement les yeux de ces formes fuyantes, qui s'enfonçaient dans l'ombre ainsi qu'une fantasmagorie.

J'interrogeais du regard la femme de mon ami, mais entre nous, le crépuscule tissait rapidement son ombre, comme une araignée sa toile, et, dans cette ombre, je n'entrevoyais plus que ses grands yeux profonds qui luisaient vaguement.

Il y eut un silence brusque; quelques minutes après elle nous dit :

— Il fait décidément un peu froid sur le bord de la rivière. Nous pourrions rentrer par l'intérieur de la ville.

Sur l'ordre d'Anselme, abandonnant la gracieuse allée, la voiture tourna, et roula bientôt sur les pavés durs, frappée au passage par l'éclair jaune et intermittent des réverbères déjà allumés. Anselme avait entouré sa femme de tout ce qui lui était tombé sous la main; et, sous ces lumières rapides, je voyais son visage inquiet. Dans ses impressions, on sentait tout l'excès, tout le nervosisme d'un souffrant.

Le lendemain, à l'heure où la cloche assourdissante de l'*hôtel de Clermont* convoquait au déjeuner sa clientèle d'élite, un garçon frappa à ma porte.

— Monsieur est attendu au salon, annonça-t-il.

En descendant l'escalier, j'eus comme un pressentiment triste.

Debout devant la grande glace défraîchie, Anselme m'attendait. A distance, dans ce reflet, sa taille m'apparaissait plus voûtée, l'affinement de ses traits prenait une expression franchement altérée.

— Eh bien, fit-il tristement dès qu'il m'aperçut, ce n'est pas toi qui nous quittes... C'est nous qui te faisons nos adieux ce soir, et en disant cela il avait sur les lèvres un léger rictus de souffrance.

Je le regardai inquiet et surpris.

— Comment! tu renonces à ton traitement à peine commencé?

— J'y renonce, affirma-t-il. Après sa consultation de ce matin, mon médecin s'est prononcé; il faut abandonner au plus vite ces eaux congestionnantes, en raison des désordres cardiaques qu'il prétend avoir constatés.

Remarquant mon saisissement, il me rassura d'un sourire, et me répéta son mot de doux scepticisme :

— Est-ce qu'ils savent!

Il ajouta, résigné :

— J'aurais volontiers passé avec toi les deux jours qui te restent encore, mais Maraï éprouve une impatience fiévreuse de partir. Elle a parfois de ces brusqueries de détermination.

— Puisque vous partez, je pars aussi, mon cher Anselme, fis-je subitement décidé; nous quitterons Vichy ensemble ce soir.

Eux disparus, qu'avais-je à faire dans cette ville bruyante? J'aimais mieux ma chambre solitaire de Saint-Germain.

Il fut convenu qu'à cinq heures, nous nous retrouverions à la gare. Au déjeuner, je pris congé de mon collègue, en le remerciant et en lui souhaitant de progresser encore dans le dosage de son eau minérale. Il était gai, les dernières constatations médicales lui étant favorables.

— Alors..., à bientôt, me dit-il; ce petit séjour à Vichy n'aura pas été perdu pour vous, il vous aura, malgré tout, distrait..., vous verrez.

Anselme et sa femme étaient depuis longtemps à la gare quand j'y arrivai. Mme Deporthu paraissait préoccupée, impatiente du départ : on ouvrait le guichet trop tard..., on attendait la dernière minute pour les bagages... De temps en temps, ses yeux parcouraient la foule, comme si elle redoutait d'y voir quelqu'un. Le contrôle fait, les portières fermées, le sifflet du chef de gare fit entendre sa courte note tremblée, et le train s'ébranla.

Alors, subitement, les traits de Mme Deporthu se détendirent et elle nous regarda en souriant.

— J'ai tenu à l'emmener tout de suite, m'expliqua-t-elle, en me montrant son mari, qui avait encore sa figure souffrante du matin, parce que, si les eaux ne lui conviennent pas, la vie des eaux lui convient moins encore... Ce qu'il lui faudrait, affirma-t-elle gaiement, c'est la vie bien solitaire, la vie *sauvage*. — Oh! je le connais maintenant. — Cela, non, par exemple, à la *Forêt d'Argent*. Nous ne pouvons briser nos relations, vivre comme des loups,... mais nous y passerons tout de même de bonnes heures, sous les trembles, où il y a de si jolies solitudes!

Elle regardait son mari, comme on regarde un enfant endolori, et, comme un enfant à qui l'on promet ce qu'il aime, il avait des rougeurs de joie.

Parti avec du retard, le train filait très vite, un long volute de vapeur rabattu sur le flanc. Il abrégeait encore le temps si court que j'avais à passer avec eux.

Je les considérais, couple heureux, puisqu'ils s'aimaient malgré les oppositions de leurs natures nerveuses. Cette délicatesse de santé d'Anselme, la jeunesse, la joie d'être aimé en triompherait.

En ce moment, il souriait de bonheur dans son grand pardessus croisé, trop chaud pour la saison, que ses doigts aux transparences maladives ouvraient et refermaient distraitement. Elle aussi, souriait, gaie maintenant, dans toute la splendeur de sa beauté exotique, qui ressortait plus impressionnante, dans sa toilette de voyage très simple, à laquelle un léger chapeau criblé de flèches barbelées mettait la note originale... Je les regardais dans la secrète envie de mon cœur.

Tout à l'heure, moi parti, ils fuiraient emportés par le train rapide, tout à l'enivrement de leur tête-à-tête, pendant que reprendrait ma servitude, que je retomberais dans ma nuit!

Avec la subtile intuition des femmes, Mme Deporthu devina sans doute ma pensée, car elle me dit vivement :

— Mais... vous aussi, monsieur de Clairlande, vous allez nous revenir? La chambre havane vous attend, elle est la vôtre maintenant. Pendant les premières semaines, nous serons un peu en l'air et en visites; mais après cette période de l'arrivée, je reconstituerai pour vous le petit groupe d'intimes qui vous plaisait, préparez-vous donc à mon invitation en règle... Je vous écrirai.

— Et c'est pour une saison tout entière que tu viendras? J'y compte, insista Anselme, je ne suis pas mondain, leur élégant voisinage m'intimide un peu là-bas. Je ne justifie que trop la

réputation de mes compatriotes, je ne me livre pas vite, tu le sais bien. Ta bonne amitié sera là pour m'acclimater.

Ces affectueuses instances, ces réconfortantes paroles d'amitié, avaient pour moi une inexprimable douceur. Je promis la saison demandée...

Dans la solitude subite où ils me laissèrent après le départ du train, leurs voix me semblaient encore distinctes, me répétant leur promesse de prochain revoir.

XXIX

De cette rencontre ou plutôt de cette épreuve morale, il m'était resté une impressionnabilité ridicule. Ma pensée s'attachait à une particularité, à un rien, avec une continuité fatigante, comme le regard de certains fiévreux s'obstine à un futile détail de leur chambre. Cette lettre annoncée et attendue prenait pour moi l'importance d'un événement. Quand la recevrai-je? A quel moment serais-je invité? Comment serait conçue cette formule d'invitation? Ma manie de graphologue se donnait déjà carrière, en pensant à l'écriture que je ne connaissais pas. Retrouverai-je sur le papier ce parfum oriental qui m'avait tant poursuivi? Avant de m'endormir, comme des papillons de rêve, je voyais de petits carrés de papier jaunes et mauves, crèmes ou gris-perle, palpiter dans le vide...; on ne saurait plus puérilement occuper son esprit..., et c'était de nouveau ce silencieux glissement du temps qui caractérisait ma misérable vie de fonctionnaire. Les journées s'en allaient ramenant le périodique dimanche comme le *Pater* dans les grains d'un chapelet. Aucune ne m'apportait la lettre, *ma lettre;* j'avais fini par me demander si réellement je la recevrais... Mme Deporthu, détournée par les devoirs mondains, se souvenait-elle? Anselme, tout à sa ferveur d'adoration, se souvenait-il lui-même?

Un matin, Chauchérat entra comme d'habitude et m'annonça un beau fixe, une sécheresse persistante et fatale; je ne répondis pas par la formule d'usage. La lettre, il me l'apportait, je l'avais deviné, je l'avais vue luire entre ses gros doigts courts. Quand il fut parti, je la tins triomphalement ouverte dans l'or du beau rayon de soleil qui entrait par ma fenêtre... L'écriture était *personnelle, physionomique...* je ne l'avais pas imaginée autrement; et sur le papier, *très très* léger, je retrouvais le parfum d'autrefois. Elle était d'ailleurs simple et délicieusement cordiale, cette lettre :

« Cher monsieur, vous êtes en ce moment libre, n'est-ce pas? c'est à peu près l'époque de votre congé annuel, venez donc; si vous saviez comme vous êtes attendu! Dites vite le jour et le

train...; votre arrivée nous trouvera échelonnés sur le perron des Sphinx : mon père, l'abbé Luminel, le baron d'Yorre, M. Chalmaleix..., tous les visages qui vous étaient familiers..., et au premier rang : nous deux.

« Anselme, après un mieux étonnant, est un peu repris par ses battements de cœur et ses désolants vertiges. Il vous tend ses deux mains impatientes..... et je vous offre, monsieur, la mienne à baiser. »

P. S. — « Puisque nous sommes dans la saison de la chasse, apportez votre fusil et amenez ces jolis chiens qui ont le poil si fin et le museau si rose. Mes impressions moins nerveuses n'ont plus les tyrannies d'autrefois. »

Dans ma joie, je courus au box de mes chiens, que j'ouvris avec un bruyant appel; Bang et Mab s'élancèrent dans le soleil sur la route poudreuse, s'ébrouant, randonnant ventre à terre, au mépris de toute discipline. Ils avaient lu dans mes yeux qu'ils pouvaient tout se permettre.

Le surlendemain, j'étais à Dallagnat.

Quelle délicieuse sensation, cette arrivée! Quel clair décor ce parc aux feuillages de neige! et sur le perron quels bons visages. Tous ceux du programme, si variés dans leur expression, mais si unanimes dans leur sympathie! L'amiral, un peu vieilli, paraissait plus affectueux encore, après l'épreuve traversée; l'abbé Luminel, les traits comme recueillis dans une visible action de grâces, souriait de loin; M. Chalmaleix larmoyait d'émotion, son chapeau enfoncé sur la nuque; et le baron d'Yorre, la poitrine en cuirasse, le visage incandescent, se tenait prêt à clamer son « Bonjour cherrr ami », retentissant comme un coup de clairon... et au bas de ce groupe étagé : Maraï! Sa beauté, avivée par un évident plaisir, semblait jeter des feux comme un diamant. A côté d'elle, Anselme clignait impatiemment son bon regard myope.

Avant que l'automobile fût arrêtée, il était déjà devant la portière. Au lieu de me serrer la main, il m'embrassa d'une étreinte brusque qui tremblait.

— Si je ne suis pas venu à ta rencontre, mon cher Olivier, me dit-il avec un léger étouffement dans la voix, c'est que la journée d'aujourd'hui n'a pas été très bonne pour moi... encore une de mes crises... Mais ton arrivée l'a dissipée comme par enchantement.

Sur cette joie que j'éprouvais, l'expression souffrante de son visage mit comme une tache d'ombre. Il avait dû le pressentir, car il s'efforça au plus vite de porter ailleurs mon attention.

— Tu sais..., beaucoup de gibier, cette année, tu t'amuseras.

Sur le perron, je me vis entouré et fêté par tous. Je me sentais l'âme dilatée, une griserie douce me gagnait. Flairant la sympathie,

mes chiens, leurs queues frétillantes, faisaient leurs politesses à la ronde. Malgré l'horreur, qu'à cause de la rage il professait pour la race canine, M. Chalmaleix, par une insigne faveur, tapota Mab du bout de sa canne.

Répondant aux caresses qui lui étaient faites, Bang, avec sa coquetterie de bête de race, s'était dressé, et avait appuyé sa tête sur le bras nu de Maraï.

— Admire le groupe, dis-je à Anselme.

— Un Carle Vernet, approuva-t-il, en souriant faiblement.

Mais, prenant le chien par le collier, il le remit à terre.

Le château lui-même revêtait pour moi un air de bienvenue. Ce beau château, qui avait failli leur être arraché de par la brutale loi de l'argent, et qu'Anselme avait si à point reconquis, je m'étais attaché à lui comme à un malade sauvé de la mort. J'exprimai mon désir de le revoir et de le parcourir sur-le-champ; et ce fut une visite joyeuse de tous les étages. Nous passions d'une pièce à l'autre, et dans ce hall sonore, où avaient retenti de si tristes scènes, nos voix montaient toutes vibrantes de cette impression de retour.

Le pèlerinage se termina devant la chambre havane dont j'allais reprendre possession.

Anselme entra seul avec moi, pour surveiller les détails de mon installation.

— Nous avons le temps, me dit-il, quand mes arrangements furent terminés, le dîner est seulement dans une heure. Veux-tu que je te fasse visiter mon coin, *à moi?*

Il m'avait entraîné sur la galerie; et il marchait devant moi avec une fébrilité d'enfant pressé de montrer ce qu'il possède, un peu gêné, me semblait-il, au milieu d'un luxe nouveau pour lui. Il me fit monter au deuxième étage, et s'arrêta en face d'une porte qu'il poussa devant moi. Derrière elle, une lourde draperie pendait, comme le rideau d'un temple. Il la souleva, et me fit entrer. Dès le premier pas, je m'arrêtai fort surpris. Ce n'était pas la salle d'archives, l'encombrement de bouquins et de manuscrits gothiques que je m'attendais à voir. La pièce était, au contraire, un peu nue, avec seulement quelques très vieux meubles. Au centre, un grand appareil photographique trônait. Partout, sur les tables, sur la cheminée, sur les murs, aux angles, sur des chevalets artistiques encadrés d'ivoire, de vieil argent, de peluche, des portraits de femme... *de sa femme.* Ils avaient toutes les dimensions, et prenaient toutes les poses. Il y avait une Maraï à l'éventail, une Maraï au sphinx, une Maraï au chrysanthème, une Maraï au crucifix. Il y en avait d'idylliques, et il y en avait de tragiques; en pleine lumière et en pleine ombre, aussi multipliées que le sont dans nos musées

les Vénus de l'Antiquité et les madones de la Renaissance. De tous les points, les yeux exotiques vous fixaient comme un fourmillement d'étoiles. L'impression était hallucinante; une femme unique qui devenait légion !

Je dis en riant à Anselme :

— Mais c'est de la polygamie cela! Quel artiste a exécuté ce tour de force?

— Moi, répondit-il.

— Mes compliments, le meilleur des professionnels n'eût pas mieux réussi, toutes les épreuves sont remarquables. Et, avec cette occupation nouvelle, que deviennent les travaux? Ton dernier livre, pour lequel ton traité était déjà signé avec l'éditeur Hachette?

Il eut un rire sec et prolongé; le rire pénible de l'homme qui se raille lui-même.

— Mes travaux! Ne te moque plus, mon cher Olivier... Pourquoi ne m'as-tu pas guéri à temps de cette ridicule folie? Pourquoi ne m'as-tu pas dit, — toi *qui savais*, — que les savants font sourire les femmes..., ou les font fuir?

Je m'étais assis sur un escabeau curieusement sculpté, en équilibre sur ses trois pieds cagneux, et j'examinais silencieusement Anselme, cherchant à m'orienter au milieu de ma surprise.

— Te guérir..., protestai-je enfin, et d'abord le plus osé des transformistes aurait-il prévu en toi une pareille évolution? Je me pique de quelque pénétration, tu le sais. Eh bien, veux-tu que je te le dise? En ce moment tu confonds, tu bouleverses toutes les notions psychologiques que je m'imaginais posséder sur toi.

Il me fixait anxieux, avec l'attention du malade qui interroge son médecin et lui demande de lui expliquer son organisme.

— Ainsi, interrogea-t-il craintivement, ton opinion est que *je n'étais pas fait pour ce rôle?*

— Quel rôle, mon ami?

Il balbutia plus tremblant encore :

— Le rôle d'amoureux?...

— C'est suivant comment tu l'entends, mon cher Anselme : dans le sens de l'homme à bonnes fortunes, non, peut-être; comme un excellent et très tendre mari, oui, assurément, affirmai-je en lui pressant affectueusement la main.

Il secoua la tête avec une obstination de doute.

— Eh bien, quoi? fis-je le serrant avec plus de force, tu possèdes une femme que chacun t'envierait, tu vis avec elle, d'une vie délicieuse, dans un palais de fée. Qu'as-tu à ergoter? Comme dans le refrain du cantique,

Adore, et tais-toi!

Je m'étais remis debout, arpentant la pièce, agité par l'étrangeté de ses questions. Dans un coin obscur, reculée comme un meuble accessoire, j'avisai tout à coup la table de travail d'Anselme, et machinalement je m'arrêtai devant elle. Comme toujours, elle était chargée de livres. Mais ces livres-là, je ne les reconnaissais plus... Des répertoires de bibliophilie, des savants *in-folio* d'autrefois, plus de traces. Il n'y avait que des moralistes. Les maximistes, depuis les plus anciens jusqu'aux plus modernes étaient là au grand complet, dans leurs éditions les plus luxueuses et les plus rares. Les Proverbes de Salomon, les Aphorismes de Confucius, le *Manuel* d'Epictète, les recueils d'Apophthegmes de Marc-Aurèle, les auto-dissections de Montaigne, les angoissantes *Pensées* de Pascal, les mélancoliques interrogations de Vauvenargues et de Joubert; et enfin toutes les expressions du découragement moderne, depuis les plaintes de Maurice de Guérin et d'Amiel, jusqu'au « démontage moral » fin de siècle des dernières éditions Lemerre.

Ce fut pour moi une stupeur.

— Ainsi, voilà maintenant ta direction d'esprit? m'écriai-je. Comment! tu es assez fou pour t'enfoncer dans cette forêt d'épines, toi d'épiderme si sensible; tu donnes dans ces desséchantes analyses, toi de nature si confiante? Mais tu n'as pas de plus sûr moyen de te rendre très malheureux!

— Aussi le suis-je, prononça-t-il lentement. Pourquoi, reprit-il, après le silence pénible qui s'était fait entre nous, en partant, as-tu laissé ici ce dangereux livre?

Son doigt diaphane me désignait un volume broché, ouvert sur sa table, les fils rompus, les pages disjointes, tant il avait été feuilleté, médité.

Je reconnus la *Physiologie de l'amour moderne*, de P. Bourget, que j'avais oubliée dans ma chambre, au milieu du trouble de mon dernier départ.

— Oui, je sais, des « variations littéraires » fort ingénieuses. Tu n'y attaches pas, je suppose, plus d'importance et de réalité qu'elles n'en ont?

— Il y a, me déclara-t-il très grave, certains livres qui passent au travers de vous comme une lueur.

Je haussai les épaules et j'attirai la brochure avec cette désinvolture du lecteur moderne, toujours étonné que ces livres jaunes que chaque saison voit éclore, survivent à leur courte actualité. Je l'avais seulement effleuré dans ma distraite lecture de voyage; mais lui, évidemment, il en avait fait l'objet de son étude approfondie. Les marges étaient annotées, les passages soulignés. Sur l'une des premières pages, bâtonnée de larges traits de crayon

rouge, semblables à des raies de sang, je relus cette définition de l'amour.

Il existe un état moral et physique devant lequel tout s'abolit dans notre pensée, dans notre cœur et dans nos sens, ambition, devoir, passé, avenir, habitudes et besoins, à la seule pensée d'un certain être. J'appelle cet état l'amour.

Et plus loin, la même barre sanglante accompagnait encore ces lignes :

On peut être exclu... par timidité..., cette timidité presque sauvage qui n'est plus un ridicule, tant la douleur en est aiguë et paralysante.

D'un geste irrévérent, je lançai à l'autre bout de la table le volume dont les pages s'éparpillèrent.

Pendant qu'il les recueillait pieusement :

— Et de tous ces oracles, tu conclus?... demandai-je.

Il me regarda d'un air de découragement indicible.

— *Que je ne suis pas aimé au sens de cette définition, que je ne puis pas l'être.*

Et avec une brusque, une douloureuse ironie :

— *Exclu*, mon cher, et toi-même, si tu osais me le dire, tu l'avouerais.

— Mais tu es fou, ta femme t'aime de tout son cœur!

— Elle m'aime, oui..., par bonté, par reconnaissance, par pitié, mais d'*amour*, d'*amour véritable?...*

Pendant qu'il me parlait, j'éprouvais un singulier frisson; mon pressentiment ne m'avait pas trompé : cette union, que j'avais prévue souffrante, l'était en effet, sous ses enviables apparences. En chimie, le rapprochement de deux corps inoffensifs compose quelquefois un explosif dangereux. Ainsi le rapprochement de certaines âmes. Je n'en rassurais pas moins Anselme :

— Ces impressions, mon ami, sont le résultat de ta sensibilité mise à vif par la maladie dont tu souffres et qu'il faut avant tout t'attacher à guérir.

Mais son œil gris pâle, implacablement interrogateur, restait attaché sur moi avec une fixité pénible. Pour le fuir, j'affectais d'examiner les meubles curieux de son cabinet. Je m'étais rapproché d'un bahut de coin, une de ces vieilles choses telle qu'il les aimait, avec une porte à deux battants que fermait une clef à trèfle.

Comme je la touchais distraitement, il se rapprocha de moi, et, m'arrêtant la main :

— Non, dit-il..., là, rien qui t'intéresse.

Cela me surprit et même me blessa un peu, après la confiance

qu'il venait de me témoigner. Mais je n'eus pas le temps d'approfondir cette impression ; un domestique venait nous prévenir qu'on nous attendait pour le dîner. Ni l'un ni l'autre, dans l'absorption de nos pensées, nous n'avions entendu l'appel de la cloche.

XXX

L'intensité trop vive de mes impressions m'engage à les noter jour par jour. C'est souvent un moyen de décharger son cerveau et son cœur.

A partir d'aujourd'hui je daterai régulièrement ce Journal.

5 *septembre.* — Seul ici je connais la secrète torture d'âme d'Anselme. Il est malheureusement de ceux qui se laisseraient ronger les entrailles par de telles impressions avant de les divulguer à la femme qui les provoque. Dans ce lumineux château, la note discordante de Mme du Reeck et de son fils, maintenant effacée, tout semble harmonieux et gai. Avec un entrain nouveau, l'amiral se passionne pour ses occupations d'agronome, tout entier à ses assolements et à ses cultures intensives. Comme les très actifs à vie tourmentée, sur le tard il s'est épris de la terre, de cette merveilleuse terre de Limagne, dont la fertilité semble faite pour justifier de telles passions. Le baron ne sort du nuage de son cigare, que pour exprimer sa dévote admiration pour Maraï; M. Chalmaleix, dans une heureuse accalmie de ses crises de goutte, se nourrit « d'herbacées », exécute des promenades aux gradations savantes, et atteint au summum de « l'hygiène ». Enfin la figure sacerdotale de l'abbé Luminel donne, à cette paix d'intérieur heureux, comme une consécration religieuse. Chaque soir, à la prière, sa voix émue semble la constater, quand elle prononce les paroles de l'action de grâces : *Que vous rendrai-je, ô mon Dieu, pour tous les biens que j'ai reçus de vous?*

Hier, n'y tenant plus, il s'est rapproché de moi à la dérobée, et me désignant des yeux Mme Deporthu, qu'un mot drôle de M. Chalmaleix faisait rire aux éclats.

— Cette fois, elle est heureuse, la chère enfant, m'a-t-il murmuré. Dieu est bon d'accorder ainsi le soleil après l'orage.

— Est-ce que vous ne trouvez pas qu'elle accentue même un peu trop sa gaieté?

L'abbé me regarda très étonné, et il me déclara :

— Le rire, c'est la sérénité de l'âme. Depuis qu'Anselme est un peu souffrant, il a besoin de cette gaieté à côté de lui.

Je ne chasse jamais que le matin, et quelques heures seulement. Tout le reste de la journée est rempli par cette vie de château, élégante et facile, où le temps est pris par des devoirs mondains qui donnent l'illusion de l'activité réelle : visites et dîners de voisins reçus et rendus, jolies parties de *tennis*, qui sont l'occasion des petits cris, des rires perlés, et des mots anglais d'usage.

Lorsque le temps et la santé d'Anselme le permettent, on s'organise pour des expéditions lointaines, prenant toute la journée, dont le but est un des châteaux historiques de la contrée, ou une de ces églises romanes, aux cintres bas, aux cryptes profondes, au fond desquelles sont conservées depuis des siècles, dans leur niche d'or terni, ces vierges noires, objets de la vénération et des pèlerinages.

Le soir, il est souvent nuit close, quand on rentre au grand trot des chevaux à travers les blancheurs confuses du parc...

Malgré le charme de cette vie agréable, mon contentement du premier jour est troublé. Anselme m'inquiète, physiquement d'abord. Cette sécurité de ceux qui l'entourent et ne voient que des « phénomènes nerveux » dans ce qu'il éprouve, je ne la partage pas; mais il m'inquiète surtout moralement. Ses yeux brillants et bizarres, profondément modifiés dans leur expression, finissent par m'impressionner. J'y devine permanente, l'intérieure souffrance, et je l'y devine seul. Maraï, aussi, préoccupe ma pensée. Oh! un scrupule excessif, que je ne mentionnerais même pas, si je n'avais résolu d'être d'une rigoureuse franchise avec moi-même... Dans ma conviction, l'amitié impose des devoirs impératifs comme ceux de la religion même. Avec la femme de l'*ami*, je n'admets aucune de ces demi-cours, aucun de ces sous-entendus dont vit la galanterie mondaine. D'autre part, il est d'un parfait ridicule, et même offensant pour une femme, de paraître se précautionner contre elle. Cette ligne assez difficile, dans laquelle je fais effort pour me maintenir, n'est pas sans provoquer un peu de fatigue, comme tout ce qui contraint.

8 *septembre*. — Sot... je devais l'être, et je l'ai été de cette façon que les femmes les plus indulgentes pardonnent difficilement. — Ah! leur rôle est facile à elles : attendre, *voir venir* dans leur tranquille sourire de spectatrices, ces troubles contre lesquels nous nous débattons, et qui, si facilement, nous rendent ridicules..... ou odieux...

On avait attelé vers deux heures, pour une simple visite d'intimité dans le voisinage le plus proche, aux *Ponts-Fermys*, chez Mmes de Rodde. Elles habitent là, dans une dépression de la plaine, à l'autre bout des immenses luzernes de la Pradelle, une maison

carrée, large et confortable, mais sans style. Après le *five o'clock*, ces dames nous ont fait faire l'inévitable visite à leur chapelle : un bijou, aussi svelte, aussi romantique, sous ses rosiers blancs, que la maison est massive et bourgeoise. Près de l'autel en thuya ajouré, une lampe brûle. Par une faveur spéciale de l'évêché, ces dames ayant obtenu la *réserve*. Mlle Blanche de Rodde avait un charme délicat et recueilli en faisant les honneurs de ce gracieux sanctuaire. Elle se mouvait souple et silencieuse, dans sa robe *carmélite*, où, « le petit col droit étroit et puritain » mettait son liséré blanc. S'approchant tout à coup d'Anselme, elle lui a montré un prie-Dieu et je l'ai entendue murmurer à son oreille :

— Aujourd'hui, fête de la Nativité, faisons ensemble une prière à Notre-Dame du Port : elle vous guérira.

Elle s'est agenouillée à côté de lui, dans un glissement de sœur adoratrice. L'apostolat est son faible ; mais elle l'exerce si délicatement, qu'elle se fait facilement pardonner.

Nous étions de retour de très bonne heure. L'attelage nouveau, un peu vif, avait enlevé les sept kilomètres d'un train vertigineux, tant soit peu inquiétant. Descendu de voiture, on ressentait ce léger étourdissement qui succède à la vitesse dangereuse. Anselme en avait visiblement subi la fatigue. Il gagna sa chambre avec une hâte de lassitude, pendant que Maraï s'attardait à lire dans le vestibule les cartes des visiteurs venus pendant notre absence.

J'ai pris en passant, sur le grand bureau du hall, une revue dont on n'avait pas encore déchiré la bande ; mais, au lieu de la porter dans ma chambre, comme j'en avais l'intention, tenté par le silence des salons déserts à ce moment de la journée, j'ai poussé la grande porte transparente, et j'ai cherché au milieu des vastes pièces, où m'installer pour ma lecture. Près des serres, le petit salon *vieux rose* m'a attiré. C'est un coin charmant. Malgré son exquise élégance, on s'y tient rarement. Il est plutôt une exposition d'objets d'art qu'un lieu fait pour la banalité des conversations. Parmi les raretés qui l'ornent, figure une grande vitrine transparente où s'étale, ailes ouvertes, une curieuse collection d'éventails, depuis les tout petits, diaphanes et étincelants comme des oiseaux-mouches, jusqu'aux très grands, bordés de plumes molles, qui leur donnent, quand on les agite, ce battement paresseux qu'ont les ailes arquées des hérons.

Accoudé au marbre de la console, je lisais, éclairé par le jour doux filtrant à travers les rideaux aux froncés délicats, lorsqu'en relevant la tête, dans la glace à biseau qui me faisait face, j'ai tout à coup aperçu la femme d'Anselme. Elle entrait de ce pas glissant qui lui est particulier, et dont aucun bruit ne révèle l'approche.

Encore vêtue de sa robe de visite, elle portait sous son bras le collet en *agneau des Pyrénées*, dont elle enveloppait en voiture ses frileuses épaules. Ma présence, qu'elle n'attendait pas là, parut la contrarier; elle eut une passagère contraction du front qu'elle effaça rapidement dans un sourire; et le ton enjoué et mondain :

— On croirait, monsieur de Clairlande, me dit-elle, faisant allusion à nos deux rencontres dans la bibliothèque et dans la chapelle, que vous êtes destiné à me surprendre et à me faire peur.

J'ai souri, l'air contraint, en faisant le geste de me lever. A me trouver tout à coup seul, avec elle, dans ce salon retiré et silencieux, je me sentais comme une émotion poltronne, une appréhension du tête-à-tête.

Un peu surprise, elle m'a regardé, et de sa meilleure grâce, elle m'est venue en aide.

— J'aurais dû me douter que vous aimiez le salon rose. M. Chalmaleix a persuadé, à tout le monde ici, qu'il est dangereux à cause du voisinage des serres et des fleurs trop abondantes.

Il y en avait en effet une profusion. Au bas de la fenêtre, un tapis de roses du Bengale rouges formait comme une mare de pourpre; sur les meubles, émergeant de vases en lapis à long col, des agapanthes recourbaient leurs mélancoliques pétales. L'air était saturé de leurs émanations.

— Moi, me déclara la jeune femme, je ne fuis pas les fleurs qui grisent..., au contraire.

Elle avait posé sa main dégantée sur la vitrine aux évantails, dont elle souleva le couvercle.

— Je voudrais en trouver un pour l'assortir à ma toilette, m'expliqua-t-elle.

Et pendant que ses doigts glissaient entre les dentelles molles et les nacres brillantes :

— Ah! c'est que je ne suis pas parfaite comme mon amie Blanche de Rodde, poursuivit-elle, j'adore tout ce qui est joli..... les éventails, en particulier, m'inspirent une vraie passion... une charmante idée, n'est-ce pas, de les avoir emprisonnés là? Cela fait penser à la cage aux papillons du chevalier de Boufflers.

Revenant tout à coup à Mlle de Rodde.

— Je ne vous ai jamais demandé comment vous la trouviez, mon amie?

— Elle fait honneur à votre goût et à votre choix, ai-je répondu.

Sa main, qui errait sous le cristal et semblait elle-même un poisson nacré dans un aquarium, s'immobilisa.

— Oui..., affirma-t-elle pensivement, elle est un exemple de tous les instants; une vraie femme d'intérieur, pieuse, tendre, toujours

souriante, facilement heureuse. Tantôt, dans sa poétique chapelle, n'aurait-on pas dit une idéale sœur adoratrice?

Elle avait fini par se décider pour un éventail *empire* aux lamelles d'écailles mouchetées comme une peau de serpent.

— Voyons, en toute franchise, poursuivit-elle en le présentant à la lumière pour juger de sa délicate transparence, ne croyez-vous pas... — Elle s'arrêta un peu hésitante... — Ne croyez-vous pas qu'elle aurait donné plus de bonheur que moi à Anselme?

Je jetai ma brochure sur la table.

— Quelle singulière question! dis-je en riant.

Et comme elle insistait.

— Mon Dieu, peut-être y a-t-il dans leurs natures plus de conformité native en effet; mais le bonheur n'est pas qu'à cette condition : Anselme est là pour l'affirmer.

Elle resta sérieuse.

— Dans le mariage, prononça-t-elle songeusement, on se demande à quelle voix obéir : celle de l'imagination vous leurre, vous abuse... parfois affreusement; celle de la raison que préconisent les gens sensés n'est pas aussi infaillible qu'on le dit... C'est pourtant celle-là que vous conseilleriez, monsieur de Clairlande, comme chacun, du reste, en ce pays pratique.

Je me révoltai, sous cette agression d'ironie vraiment incompréhensible, et en prenant moi-même le ton :

— Je vous remercie, madame, répondis-je, de m'attribuer cette souveraine sagesse; mais faites-moi, je vous en prie, la grâce de me dire ce qui, en moi, motive de votre part une aussi flatteuse opinion?

— Oh! une simple présomption, dit-elle; d'autant plus risquée que je ne vous avais pas d'abord jugé très... raisonnable; et que j'ai été tout à fait déroutée quand j'ai appris, pendant mon voyage avec mon père, que vous réalisiez un mariage d'argent.

— Je croyais, madame, avoir déjà fait justice de cette ridicule histoire. Elle ne peut avoir été mise en circulation que par un plaisantin ou un malveillant.

— Mon Dieu, pourquoi, dans tous les cas, vous en défendre si vivement? Vous ne seriez nullement blâmable après tout... Ces unions-là sont les unions de chaque jour... Voyez autour de nous, autour de vous...

— C'est une gageure, n'est-ce pas, madame? Vous voulez m'entendre une fois de plus faire sur ce point ma profession de foi?

— Votre profession de foi?... mais vous ne me l'avez jamais faite.

Elle s'assit, comme devant un intérêt imprévu, et, tourmentant son léger éventail, qui frémissait entre ses doigts tel qu'un papillon torturé :

— Eh bien... voyons-là, cette profession de foi, puisque l'occasion se présente pour vous de me l'exprimer.

Toute ardente de cette curiosité qu'elle avouait, elle me regardait de ses grands yeux attentifs.

Etait-ce l'imprévu de ses questions, ou l'arome trop condensé des fleurs : j'éprouvai à ce moment un léger vacillement au cerveau, cette sensation de l'homme qui va perdre pied, s'il n'y prend garde.

— Eh bien? insistait-elle.

J'allais lui crier : Mais c'est vous qui m'avez rempli l'imagination et l'âme, qui m'avez fait concevoir du mariage un idéal, auprès duquel la pensée seule des « unions pratiques » devient odieuse, inadmissible... C'est vous, vous, inaccessible, interdite, même à mon rêve, même à mon regard trop insistant, et cependant dont l'image, à travers l'obstacle, le *veto* formel de ma volonté, persiste en moi, semblable à ces mystérieux rayons que n'arrêtent ni les parois opaques ni les serrures fermées...

J'eus la force de sceller mes lèvres sur ces paroles de folie, de les résoudre en une phrase vague, impersonnelle :

— Je n'exposerai aucune théorie, madame, mais, puisque vous insistez, j'avouerai simplement que j'en suis encore à cette conception primitive : aimer d'abord et se marier... quand on aime.

Elle se recula un peu, s'appuyant au médaillon rose-pâle de son fauteuil.

— Oui... c'est bien cela, prononça-t-elle rêveusement, je ne m'étais pas trompée, je vous avais jugé dès le premier jour... Et mon père, qui a eu tant de sympathie pour votre aïeul, vous jugeait comme moi... Il a souvent prononcé votre nom..., ajouta-t-elle, dans une réticence sur laquelle je ne pouvais me méprendre.

— Et ce nom, balbutiai-je la gorge serrée, ce nom d'un employé sans fortune, dépossédé de son rang social, vous l'auriez... accepté?

— De grand cœur, affirma-t-elle avec une franchise qui fit monter un peu de rose à ses joues. Au Caire, votre mariage nous a été annoncé comme un événement certain, accompli... Alors... je n'avais plus qu'à me marier, comme se marie tout le monde... C'est ce que j'ai fait, et, plus favorisée que bien d'autres, je suis devenue la femme de l'homme parfait que vous connaissez.

J'eus un tressaillement désespéré. C'était donc à ce fait d'une lettre inexplicable, apocryphe, que le bonheur de ma vie avait tenu!... Cette sorte de consentement grave qu'elle venait de m'exprimer n'avait plus d'objet, il n'atteignait que le passé irréparable, et cependant je m'en sentis troublé, comme s'il avait pu m'ouvrir toute l'ivresse du présent. La main crispée sur mes yeux, pendant une seconde, j'abolis la réalité, je m'imaginai que cette femme, si

délicatement encadrée par ce salon rose, était la mienne, que nous vivions là, pour toujours réunis, au milieu de ces raffinements d'art et d'élégance, au fond de ce parc enchanté...; l'illusion fut courte.

— Est-il possible, murmurai-je en l'enveloppant de mon regard désespéré, que vous ayez laissé se consommer cette irrévocable séparation de nos vies, sur une lettre quelconque..., sans savoir..., sans vérifier?

— Nous étions si loin de France, balbutia-t-elle, la nouvelle, affirmée par une personne très sérieuse, — qui depuis a nié avoir écrit à mon père, — ne semblait pas avoir besoin de confirmation..., un entrefilet coupé dans un journal venait à l'appui... Mon père n'a pas douté, moi non plus. Il a accueilli le parti qu'on lui présentait : M. Anselme Deporthu, votre ami, dont vous aviez affirmé à M. l'abbé les qualités excellentes, et pour lequel vous aviez pris la peine de venir ici faire une enquête, ajouta-t-elle avec un peu d'ironie dans le sourire.

— Mais comment expliquer qu'en France...

— Tout s'est réglé pendant nos voyages, et je suis revenue directement à Paris pour me fiancer et me marier presque aussitôt... D'ailleurs, ajouta-t-elle plus bas, abritant son visage derrière le voile denté de l'éventail, je n'avais sur vos sentiments que des données incertaines.

— Mes sentiments, fis-je amèrement, je n'ai eu ni le droit ni les moyens de vous les faire connaître. Dans mon déclassement et ma pauvreté pouvais-je aspirer à vous? Que vous ayez été l'unique rêve de ma vie, à quoi sert que vous le sachiez maintenant?

— Ces certitudes sont toujours douces, et le passé nous appartient, affirma-t-elle, les paupières à demi fermées.

Alors, ces paroles que j'avais refoulées au début de notre conversation débordèrent comme un flot, affolées, involontairement adoratrices. Dans le vide des grands salons assoupis, ma voix, qui ne se contenait plus, avait des répercussions vibrantes qui semblaient se prolonger comme un souffle jusqu'au fond des serres, sur les vitrages desquels des feuilles de palmiers se dressaient semblables à des mains ouvertes.

Où se serait arrêtée cette divagation, je ne sais, si une circonstance vulgaire n'eût agi brusquement sur moi, déterminant une réaction soudaine. Au milieu de l'esplanade sablée, en face des fenêtres, quelqu'un s'avançait en ce moment : une fille de la ferme, coiffée du bonnet rond auvergnat. Avec une précaution gauche, elle portait une tasse de lait, bordée d'un bourrelet d'écume. Cette tasse de lait, je le savais, faisait partie du traitement d'Anselme : c'était à lui qu'on l'apportait.

Ce fut un chant matinal qui rappela à Pierre sa trahison du

Maître. Ce fut la vue de cette fille qui me remit en face de la figure souffrante de mon ami... Qu'avais-je fait? Où avais-je donc l'esprit et le cœur? Raconter mon rêve et mes regrets, avec cette chaleur d'émotion, c'était en réalité parler d'amour, c'était l'évoquer entre moi et cette femme... la femme d'Anselme!... Il ne m'en fallait d'autres preuves que l'éclair passionné que je ne pouvais plus éteindre dans mes yeux... Elle-même, au fond de l'âme, que devait-elle penser de moi? Intéressée par ce rêve de mariage évoqué entre nous, elle m'avait laissé dire; maintenant, elle me jugeait..., dans le pli retroussé de sa bouche, il me semblait lire : « Tiens, c'est cela l'amitié? » Une honte m'empourprait le front.

Je m'étais arrêté, comme heurté en pleine poitrine, et tout à coup violemment retourné dans mon impression. Elle dut me croire fou quand, le ton brusquement changé, évitant de rencontrer ses yeux, je lui dis, jetant mes mots par brèves saccades :

— Dieu fait mieux que nous-mêmes..., votre bonheur actuel en est la preuve..., le mari qu'il vous a donné est meilleur que moi..., et je dois confesser sa supériorité d'intelligence et d'âme, me sentant ignorant devant cet érudit, violent devant ce doux, égoïste devant ce généreux. Cette paix qui règne ici, cette situation reconquise, c'est son œuvre. Il avait une fortune, lui, il l'a mise à vos pieds. Il vous a rendue à ce cadre pour lequel vous êtes faite, à cette élégance, votre élément, quand j'aurais été, moi, assez lâche pour vous jeter dans une vie humiliée, déclassée... L'abbé Luminel a raison d'accentuer tous les soirs l'action de grâces dans sa prière!

Emporté par mon désir de réparer, je n'avais pas senti que j'allais trop loin, Mme Deporthu s'était redressée avec une révolte et une douleur de blessure.

— Les qualités de mon mari, dit-elle froidement, je les reconnais et je les admire... Tout ce que je lui dois, je le sais, je n'ai nul besoin qu'on me le rappelle. Quant à ce soin que vous voulez bien prendre de vous amoindrir à mes yeux, si c'est pour épargner à ma pensée des regrets, après l'aveu que vous venez de me faire, je vous en remercie... c'est vraiment d'un cœur trop chevaleresque, et... vous êtes bien bon!

Repoussant son fauteuil, elle se dirigea vers la porte. Au moment de la franchir, elle se retourna vers moi, ironique encore..., mais tout à coup elle fondit en larmes et disparut.

Le petit éventail était tombé sur le parquet..., longtemps mon regard troublé s'attacha à lui..., il avait la muette éloquence des choses brisées.

Alfred du Pradeix.

La suite prochainement.

L'ÉDUCATION SOCIALE

Depuis quelque temps, on parle beaucoup d' « éducation sociale ». Tel était le titre d'une conférence faite le dimanche 16 mai, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, au nom de la « jeunesse républicaine », par M. Léon Bourgeois, assisté de M. Berthelot. Il n'est pas étonnant que des mots éveillant de si grandes idées trouvent auprès du public un écho, sinon très net, au moins très bruyant. Quoi de plus nécessaire, quoi de plus précieux, quoi de plus menacé aussi et de plus troublé à l'heure actuelle que « la société »? Quoi de plus indispensable que l'éducation, puisque, comme le rappelait très bien M. Bourgeois, l'éducation n'est autre chose que la préparation de l'homme à la vie? Enfin, quand on veut y réfléchir, quoi de plus évident que cette vérité, que si l'homme doit être préparé à user de ses facultés pour son développement personnel et son bonheur propre, puis préparé à l'exercice d'une profession qui lui assure ses moyens d'existence, il serait bon aussi de le préparer à tous les devoirs, à tous les mutuels dévouements sans lesquels la vie dite sociale perd sa dignité et sa vertu?

Y a-t-il eu jusqu'ici une éducation sociale? Il paraît que non et que même il ne pouvait pas y en avoir. Pourquoi? Parce que, si nous en croyons M. Berthelot, le passé, c'est l'humanité abandonnée à tous les instincts et à tous les caprices de ses prétendus pasteurs, dénués eux-mêmes de tout idéal clair et rationnel...; le passé, c'est l'humanité livrée à la guerre, fléau caractéristique de la féodalité; c'est l'humanité épuisée par l'ascétisme stérile du moyen âge, par un vague et énervant mysticisme et surtout par cette manie de concevoir Dieu comme un Moloch auquel il faut offrir en holocauste les souffrances de l'humanité. — J'ai noté soigneusement et exactement chacune de ces expressions.

Stérile donc, surtout pour la vie sociale, cet ascétisme qui s'efforçait de vaincre la sensualité et la paresse et qui faisait du renoncement personnel une condition de l'aptitude à servir les autres! Vague, ce mysticisme auquel on a tant reproché sa

recherche incessante de la précision doctrinale et sa peur de l'hérésie! Enervant, ce même mysticisme auquel on aurait bien dû alors épargner les épithètes d'enflammé et de fanatique qu'on lui a prodiguées si souvent! Pauvre moyen âge, il s'en fait dire de dures et surtout de singulières. A entendre quelques personnes et, — on le voit, — non des moindres, il semblerait que tout le monde y était moine, que tout le monde y passait sa vie en contemplation dans une cellule, que tout le monde s'y donnait la discipline, que tous les hommes et toutes les femmes y avaient fait les trois grands vœux, et que ces certaines choses qu'on appelle la défense de la chrétienté contre le mahométisme, la création de la patrie française et l'organisation de ses institutions, tout cela ait été accompli comme par hasard par des gens qui, du matin au soir, ne pensaient qu'au paradis et à l'enfer, et dont chacun n'y pensait absolument que pour lui tout seul!

Jusqu'où cet étonnant moyen âge, ennemi de l'éducation sociale, s'est-il continué? Il est bien à craindre que nous ne l'ayons encore assez près de nous, et que beaucoup de gens ne travaillent à en prolonger les traditions. Si c'est la féodalité qui produit la guerre, on trouvera sans doute le moyen de la rendre responsable des guerres de la Révolution, de celles du premier et du second Empire, et même de nos guerres coloniales (car ce sont bel et bien des guerres, et nous savons, — à peu près, — ce qu'elles nous coûtent). Si les siècles qui nous précèdent méritent d'être flétris du nom de « périodes théologiques », il y a encore bien de la théologie parmi nous; et alors ceux qui veulent faire gagner le paradis à tant d'enfants qu'ils recueillent, à tant de pauvres qu'ils soulagent, à tant d'infortunés qu'ils consolent, à tant de dévoyés qu'ils redressent, à tant de coupables qu'ils réconcilient avec leur conscience, tous ceux-là sont des gens sans idéal, sans conception claire de la vie, sans but commun, livrés à l'instinct et au caprice, bref des antisociaux. C'est précisément ce que M. Berthelot s'est proposé de démontrer.

Il est donc devenu nécessaire de sauver ce semblant de société où nous vivons et de lui donner la cohésion qui lui manque, en assurant à ses enfants une véritable éducation sociale.

Deux considérations tirées, non du passé, cette fois, mais de l'état présent des esprits, en font sentir encore mieux la nécessité pressante. D'abord, on dit que l'État laïque a besoin d'être mieux défendu. En second lieu, on convient que, malgré la multiplication des écoles, la criminalité, phénomène peu compatible avec les exigences de la vraie société, a augmenté dans la jeunesse. On en conclut, — non qu'il faut modifier la première éducation, mais la

renforcer par une seconde éducation, inspirée d'ailleurs des mêmes principes, et qui, dit-on, achèvera de former l'adolescent. Dès lors, celui-ci, devenu jeune homme, entrera dans la vie mieux posté, mieux encadré, mieux armé, mieux à même de défendre victorieusement l'État laïque, seule et définitive incarnation de la véritable société.

Il y a du vrai, et même beaucoup, dans chacune de ces deux assertions.

L'État laïque court-il des dangers? Au risque d'étonner plus d'un lecteur, je dirai que oui. Observons d'abord qu'aujourd'hui l'Etat est partout laïque. Il l'est plus ou moins, mais il l'est. Or, il est certain que l'État, ensemble des pouvoirs chargés d'organiser la société, est depuis quelques années assez menacé. Je dirai plus. Je crois que la république pourrait bien être en péril, mais autrement que certains de ses chefs ne nous le disent. En définitive, la république, ne l'oublions pas, est une *forme* de gouvernement, au sens plein et philosophique du mot. Or, ce serait une erreur de croire qu'on n'en peut sortir que pour rentrer d'emblée dans une de ces formes plus serrées, plus étroitement liées, en apparence, tout au moins, qu'on appelle empire ou monarchie. De la république organisée et gouvernée, on peut parfaitement tomber dans l'anarchie; et tel est bien l'écueil qu'aperçoivent distinctement les républicains les plus clairvoyants.

C'est une vérité bien ancienne que tout principe de gouvernement est exposé à être faussé et ruiné par ceux qui veulent en pousser les conséquences à outrance et hors des limites du bon sens. Ceux qui croient que république et esprit social sont forcément et uniformément synonymes feront bien d'y réfléchir. On a d'abord dit que la république était adéquate au suffrage universel, et réciproquement. Puis on a proclamé l'indépendance absolue du suffrage universel à tout moment. On a soutenu que toute génération, toute législature, toute fraction même de législature était libre de tout lien, qu'elle ne pouvait être engagée par aucune des résolutions, par aucun des contrats, par aucun des pactes de ses devancières; que chaque année, les élus du suffrage universel pouvaient, à l'occasion du budget, — ou à toute autre, — troubler, supprimer le jeu des lois les plus anciennes, reprendre ce qui avait été concédé... On a fait un pas de plus. On a décidé que le suffrage universel étant égal à lui-même, non seulement dans tous les temps, mais dans tous les lieux, chaque groupe d'électeurs devait être maître chez lui et, pour préciser, être maître de sa police. Ce n'est plus même la théorie de la commune, c'est la théorie de l'anarchie. Qu'elle se propage et qu'elle s'applique, c'est ce que

chacun peut constater dans toutes les sphères où il est à même de regarder. Si donc on veut dire que les générations nouvelles auraient besoin qu'on leur inspirât un esprit plus social, c'est-à-dire une idée plus juste de l'Etat, de la stabilité de sa mission, et du respect qui lui est dû, on a incontestablement raison. Il serait même possible d'accepter, mais avec une interprétation un peu différente, je l'avoue, l'assertion de M. Berthelot et de ses amis, que nous n'avons pas encore ou que nous n'avons déjà plus « la véritable république ».

La seconde considération s'appuie sur un fait plus indéniable et plus triste encore : l'accroissement de la criminalité dans la jeunesse. Tant que cet accroissement n'était signalé que par des écrivains que je ne nommerai pas, les défenseurs du système tout à fait actuel se contentaient de murmurer : « Ce sont des mécontents, des hommes nés dans l'opposition ou passés dans l'opposition...; on a toujours fait dire à la statistique tout ce qu'on a voulu, et ceux-ci tiennent apparemment à lui faire dire des choses désagréables pour notre enseignement officiel. Mais il y a encore des économistes profonds et optimistes qui estiment que l'état de notre natalité et le mouvement de notre population n'ont pas de quoi nous alarmer; il se trouvera bien aussi quelques sociologues pour nous montrer que la criminalité de notre jeunesse est moindre qu'on ne le croit ou qu'elle n'est pas un indice si fâcheux qu'on le dit ! »

Peut-être, en effet, a-t-on été sur le point de trouver de ces sociologues réconfortants. Mais depuis que M. Fouillée a fait paraître son article sur l'*Enfance criminelle*, *la presse et l'école*, depuis qu'il a écrit que le scepticisme religieux avait engendré le scepticisme moral, si apte, comme on le lui a fait observer tout de suite, à engendrer à son tour le scepticisme social, il a paru impossible de continuer à affecter tant de sécurité et de dédain.

On a bien essayé tout récemment d'atténuer la portée de cette démonstration. On a demandé à un homme plein d'idées et de ressources d'interpréter la pensée de M. Fouillée. Puis un autre homme, également considérable, a répondu à cette interprétation en l'interprétant; si bien que de l'acte d'accusation d'un philosophe libre penseur contre l'enseignement sans Dieu et sans religion, il est sorti, de glose en glose, une nouvelle glorification du système, avec exhortation à le continuer et à le développer.

D'abord, on s'est donné une tâche facile en établissant que les instituteurs ne poussaient ni au meurtre, ni au vol, ni à l'immoralité, qu'ils étaient les ennemis-nés du vagabondage de l'enfant, puisqu'ils voulaient la fréquentation scolaire; que l'immense

majorité d'entre eux étaient de bons pères de famille, qu'ils étaient donc infiniment moins responsables des délits de l'adolescence que le journal pornographique et le cabaret. Chacune de ces assertions est incontestable, et personne, que je sache, ne l'a jamais contesté. Ce qu'on a dit, c'est que si, dans les écoles nouvelles, nul ne donnait une éducation pour le mal, nul ne donnait, comme il l'eût fallu, une éducation pour le bien. Entre un père et une mère surmenés par les exigences de la vie matérielle, un instituteur pressé d'avoir fini ses leçons de géographie, de calcul et de botanique, et un prêtre confiné de plus en plus dans l'accomplissement silencieux des exercices qui ne sont pas absolument défendus par le Concordat, par les articles organiques, par les lois et les décrets, l'enfant s'élève comme il peut. Voilà la vérité. Nous verrons tout à l'heure comment les promoteurs de la nouvelle éducation sociale répondent à l'objection.

En attendant, disons qu'ils s'éloignent un peu de la vérité quand ils veulent faire passer l'accroissement de la criminalité des mineurs pour un phénomène universel et contre lequel aucune nation contemporaine n'a pu lutter avec efficacité. Un des commentateurs dont je viens de parler m'a fait l'honneur de désigner très clairement les travaux où j'ai signalé la diminution, chez les Anglais, soit de la criminalité en général, soit de la criminalité des jeunes. Je crois, en effet, avoir établi la réalité de cette diminution, puis l'avoir expliquée par le soin avec lequel la Grande-Bretagne veille à ce que la fréquentation scolaire soit sérieuse, à ce que nul froissement de conscience ne l'entrave et à ce que l'éducation religieuse puisse être donnée librement. Il faut croire que nos voisins sont satisfaits de cette méthode ; car ils viennent d'augmenter encore la subvention libéralement et intelligemment accordée chez eux aux écoles libres, aux écoles confessionnelles, sans excepter les écoles catholiques et congréganistes.

Mais voici que le premier commentateur de M. Fouillée a entendu parler de la traduction ou de l'analyse d'un document d'où il semble résulter que la criminalité des adolescents s'est reprise à augmenter en Angleterre comme ailleurs; et il enregistre cette assertion. Le second commentateur s'en empare avec empressement ; il la confirme d'office, et la voilà qui circule partout. Or, elle est fausse. Du document qu'on invoque il ressort formellement qu'en Grande-Bretagne le nombre des crimes et délits et le nombre des condamnations à la prison a diminué dans la jeunesse; que, pour les prisons locales, il était tombé de 20 833 en 1878 à 13 604 en 1895 ; que, pour les *convicts*, il était descendu de 11 890 en 1870 et de 10 671 en 1878, à 4345 en 1895. Le document se plaint, il est

vrai, de voir s'accroître le nombre des enfants élevés dans les écoles industrielles. Mais ces écoles ne sont même pas les équivalents de nos maisons de correction. Les enfants qu'on y fait entrer ne sont nullement des délinquants, mais des malheureux ou des enfants en péril moral. C'est précisément parce qu'on les recueille et qu'on les élève dans ces établissements qu'on les empêche de mériter la prison et d'y aller. Non! la formation antisociale ou insuffisamment sociale de la jeunesse est bien le lot des nations où l'enseignement moral et religieux a perdu tout ce qu'a gagné l'esprit positiviste ou naturaliste... ou sceptique : la France, la Prusse, l'Italie.

A cette excuse, qui n'aurait en tout cas rien de consolant, et qui est, en fait, inacceptable, on en ajoute une autre : « Ce n'est pas parce que l'école est laïcisée que la grande majorité du pays ne croit plus; c'est justement parce que le pays ne croyait plus qu'il a laïcisé son enseignement. L'école n'a pas plus « déchristianisé » qu'elle n'a « démoralisé » le pays. Et, si la foi a baissé, ce n'est pas un fait datant d'hier, né artificiellement dans l'humble sphère de l'école, c'est le fait du pays, le fait des familles, des générations qui se sont succédé depuis des siècles. » — « Depuis des siècles », c'est peut-être beaucoup dire. Et « la grande majorité du pays », c'est beaucoup dire également. A-t-on, du moins, laissé ceux qui ne croyaient plus se ménager pour eux seuls des écoles incroyantes, et à ceux qui croient encore a-t-on facilité les moyens d'avoir des écoles croyantes? Je n'incrimine personne en particulier, surtout dans les rangs si élevés des hommes dont je parle, mais je dirai nettement que les Français nombreux qui ne demandent pas mieux que de croire, croient à demi ou tiennent à ce que leurs enfants croient jusqu'à ce qu'ils aient pu prendre la responsabilité de la négation ou du doute, eh bien! on les a trompés; car on leur a promis, la loi leur promet encore le respect de certaines vérités, la survivance même de certains enseignements que la pratique, dirigée par l'esprit sectaire, et la pression exercée sur le personnel tendent à réduire à néant partout. Puis, pourquoi se réfugier derrière les apparences mobiles d'une opinion le plus souvent factice? Si on la partage, qu'on le dise hautement; si on la désapprouve, qu'on use alors de son autorité et de la supériorité de son intelligence et de son savoir pour essayer de la redresser. Il est bien profond ce mot de Le Play : « Je ne connais rien de plus dangereux que les gens qui propagent des idées fausses sous prétexte que la nation ne voudra jamais y renoncer. Si elle n'y renonce pas, elle périra; mais ce n'est pas un motif pour accélérer la décadence en propageant l'erreur. »

Je m'arrête, et je reviens à ce qui, en somme, est concédé : les sentiments antisociaux croissent dans la jeunesse actuelle, et il est urgent d'y porter remède. Mais quel remède propose-t-on? Quel remède s'efforce-t-on d'appliquer?

*
* *

Je laisse de côté celui qu'on espère ou qu'on rêve quand on écrit par exemple des phrases telles que celles-ci : « Vous parlez, dit M. Buisson dans sa réponse à M. Tarde, d'une grande idée qui, au premier jour, viendra sans doute nous frapper tous au cœur; vous demandez à en saluer l'avènement, parce que cette immense espérance qui avait traversé la terre s'est évanouie, et que, désormais, il ne faut plus la chercher dans le passé, mais dans l'avenir. Dès qu'elle apparaîtra, vous comptez sur la logique sociale pour balayer les obstacles qui, en ce moment, nous semblent insurmontables, *pour réconcilier les irréconciliables*, pour redonner l'élan à tous, et à la loi du Devoir une majesté nouvelle. C'est bien là, me semble-t-il, la portée profonde du *Sursum corda* par lequel votre lettre se termine. » Oui, hélas! c'est bien là l'illusion dont veulent se bercer d'éminents contemporains : réconcilier les irréconciliables, unir l'esprit du christianisme avec la négation du Christ, et la foi au Devoir avec le scepticisme sur tout ce qui peut le fonder ou le sanctionner!

Quoi qu'il en soit, nous voici, en présence de l'éducation sociale et de ses exigences pressantes, dans la situation des Juifs attendant le Messie. Mais, tout en attendant, les Juifs ne laissent pas, en général, de travailler à quelque tâche plus positive et plus lucrative. Voyons si on n'imite pas cette prudente conduite.

Dans les grandes et solennelles conférences, telles que celle du 16 mai dernier, les orateurs mettent en avant le rôle social de la science. Ils le font avec une conviction et une éloquence qui les rend bien dignes de la sympathie de tous ceux qui les ont écoutés comme je l'ai fait; mais il est des confusions dont il faudrait cependant ne pas être dupe. Je ne veux pas rentrer dans les fameuses controverses sur la faillite de la science et m'interposer témérairement entre M. Berthelot et M. Brunetière. Je me borne à me rappeler ce que je viens d'entendre et à essayer de le comprendre.

Certes, les deux anciens ministres radicaux viennent de faire, l'un après l'autre, de la science un éloge très justement applaudi. Oui, la science, si difficile à conquérir, est une école de travail et de modestie. Elle est une école de discipline, puisqu'elle fixe des

règles contre lesquelles ne saurait jamais prévaloir aucune fantaisie individuelle. Elle est une école de liberté, puisqu'elle représente la réaction de la volonté humaine contre la fatalité des choses. Elle est ainsi une école de respect, de tolérance, d'union et de paix sociale.

M. Bourgeois, notamment, a eu raison de proclamer que là où elle a dit son dernier mot, la paix est faite; car les révolutions qu'elle opère sont de nature à dispenser de toutes les autres, et ce n'est pas là le moindre de ses bienfaits!

Encore une fois tout cela est vrai en théorie et là où la science, — entendons avec nos orateurs, la science positive, — est appelée par la nature même des problèmes posés à prononcer en dernier ressort. Mais d'où vient qu'à une époque où la majorité se réclame à grands cris de la science et où elle voit à son service des savants de premier ordre, tels que M. Berthelot, nous manquions à ce point de discipline, de modestie, de volonté persévérante, et que la paix sociale soit si mal assise parmi nous? D'où vient que presque toutes nos administrations soient taxées d'empiriques et d'incohérentes? On va me répondre : de ce que la science n'est pas encore assez maîtresse et de ce qu'elle attend ses « ralliés ». Mais, répliquerai-je, qui donc fait ainsi échec à la science là où la science produit des faits évidents et des propositions démontrées? Quel est donc le théologien, quel est l'ami du passé, quel est le revenant du moyen âge qui compromet l'éducation sociale de la jeunesse en empêchant la physique, la mécanique, la chimie, l'astronomie, d'imposer leurs principes au gouvernement du globe terrestre et des phénomènes qui s'y passent? Que beaucoup aient combattu les hypothèses plus ou moins parasites, et d'ailleurs aussi variées qu'éphémères, qu'il a plu à certains esprits de greffer, par exemple, sur les observations de Darwin, le fait est exact, et il n'y a pas lieu de le déplorer. M. Berthelot et M. Bourgeois l'ont dit eux-mêmes : le règne passager de l'idée de la lutte pour la vie est terminé, il faut en venir à l'idée de l'union pour la vie. Mais qu'on me permette de répéter ma question : Quel est l'ignorantin, quel est le superstitieux qui se soit permis de rejeter les découvertes de M. Berthelot sur la thermodynamique et sur la poudre sans fumée? Dieu merci, on serait embarrassé pour le trouver.

Ce que, par malheur, on trouverait plus aisément, c'est le savant qui dépasse ses propres frontières et qui de conquérant se fait usurpateur : ce sont les chimistes qui, au nom de la science de la matière brute, ont voulu supprimer la science de la vie, à plus forte raison la science de l'âme et la science de Dieu. Ils n'ont pas vu que rien n'est plus contraire à la vraie méthode scientifique

que de trancher la question par la question, et n'est-ce pas ce qu'ils font quand ils décrètent, par exemple, que la science de la vie humaine ou la morale doit se régler uniquement sur la connaissance des réalités tangibles et mesurables? Qu'une telle assertion soit difficile à soutenir, je n'en veux pour preuve que le récent discours de M. Berthelot lui-même.

L'orateur tenait à montrer comment la science positive est seule capable, aujourd'hui, de diriger l'éducation sociale, en substituant à un vague et énervant mysticisme un idéal clair et rationnel. Le cours de son développement l'a conduit à parler de l'économie politique. L'exemple était bien choisi, semblait-il; il devait même être décisif, puisque l'économie politique prétend formuler les lois de la distribution des biens de ce monde, le seul dont il faille se préoccuper, s'il est vrai que seul il existe. M. Berthelot a donc invoqué « l'idéal économique ». Mais lequel? Celui, a-t-il dit, que la science *saura* fixer, quand elle aura exactement mesuré les droits de chacun, le développement dont tout homme est susceptible, etc. Soit, mais alors ce n'est plus le droit et la morale qui se règlent sur la science acquise des lois naturelles de la production et de la distribution des richesses. On respecte les lois d'airain en mécanique, on se garde bien de les accepter dans la vie sociale, et, bon gré mal gré, c'est le droit, c'est la morale, qui sont appelés à fournir à cette dernière des principes régulateurs.

Il faut être juste, — comme disait récemment M. Lavisse à propos de M. Bourgeois, ancien ministre des affaires étrangères. — Quand M. Bourgeois a parlé de l'éducation sociale, il a été moins étroit que M. Berthelot. Il a mis son idéal, non dans le règne exclusif de la science, mais dans l'union de l'idée scientifique et de l'idée morale. Puis cette idée morale, il l'a caractérisée par l'amour d'autrui, par le respect des générations précédentes, par l'esprit de paix et de fraternité, par toutes les vertus enfin que doit développer, nous a-t-il dit, la pratique libre et désintéressée de l'esprit d'association. Tout cela est parfait, et je suivrai ici l'excellent conseil que le conférencier y ajoutait : « Gardez-vous, disait-il, de suspecter la sincérité de vos adversaires ou de leur prêter à plaisir des idées aux antipodes des vôtres; croyez que le meilleur moyen de leur en inspirer de moins éloignées, c'est de dire hautement qu'ils les ont déjà! » Soit! Pratiquons cette méthode à son égard, et espérons que ceux qui sont à une même distance de lui, mais de l'autre côté, ne seront pas en mesure de la pratiquer avec plus de succès que nous. Il a vanté les bienfaits de l'association, en dehors de l'action de l'Etat : soyons convaincus que s'il revient au pouvoir il débarrassera de toute entrave la liberté d'association.

Il a protesté de son respect absolu pour la foi : espérons qu'en lui assignant, comme il l'a fait, pour domaine le for intérieur de l'individu, il n'entend pas la reléguer, par force ou par ruse, dans un isolement où, privée d'aliments, privée de lumière, privée d'action, privée de relations extérieures, elle s'anémie, languisse et s'éteigne. Mais, sans douter de sa bonne foi, je voudrais examiner brièvement les moyens que lui et ses amis s'efforcent de créer pour faire régner ces belles idées dans l'éducation sociale de la jeunesse.

*
* *

Ce qui souffre le plus chez nous en ce moment, c'est l'enfant sorti de l'école, c'est l'adolescent de quatorze à vingt ans : les statistiques le démontrent et tout le monde l'avoue. Qu'on en tire cette conclusion qu'un patronage bien organisé doit faire cesser au plus tôt l'abandon moral du petit ouvrier de nos villes, on est dans le vrai; et que, de la théorie on passe à la pratique, on fait son devoir. Ce devoir social, d'autres l'accomplissent depuis longtemps du mieux qu'ils peuvent, et il est inutile d'énumérer les patronages que la charité catholique a multipliés sur toute la surface du pays. Les partisans de l'école laïque le savent, et ce n'est pas une des moindres raisons du zèle nouveau qu'ils déploient.

Sont-ils donc reconnaissants à ceux qui les ont précédés dans cette voie relativement trop déserte encore? S'applaudissent-ils de trouver en eux, je ne dirai pas des modèles, mais des émules sympathiques ou des auxiliaires avec lesquels il serait bon de partager une semblable tâche? Se tiennent-ils pour satisfaits d'ajouter telle ou telle méthode économique, intellectuelle, professionnelle, à la méthode morale et religieuse? Et s'ils ne prennent point celle-ci à leur charge, ne font-ils rien pour l'entraver ou, — ce qui revient au même, — pour supplanter ceux qui en usent? Des textes précis vont répondre.

Les règles de cette seconde éducation sociale de l'adolescence ont été tracées dans un congrès que présidait M. Bourgeois, et voici quelques-uns des vœux qui les résument.

« Vœu qu'il soit créé des bibliothèques populaires dans tous les centres qui n'en ont pas encore et que le stock des livres des bibliothèques existantes soit épuré et renouvelé dans un esprit laïque et libéral, conforme aux institutions républicaines. » Il y a là un habile mélange d'expressions. Mais allons au fait. On a déjà *épuré* les bibliothèques populaires et les bibliothèques des prisons en y supprimant, comme entachés d'esprit théologique, le *Musée des Familles* et le *Magasin pittoresque*. Et c'est ce nouveau stock

qu'on veut épurer encore dans un sens de plus en plus laïque. Cet exemple peut me dispenser d'insister.

« Vœu qu'il soit fait appel à toutes les associations républicaines déjà formées, scolaires ou non, et qu'on les détermine à agir dans le sens et l'esprit indiqués. » C'est la mobilisation de toutes les loges et l'invasion de la franc-maçonnerie dans le patronage de l'adolescence.

Vœu que toutes les écoles (inutile de dire qu'il s'agit uniquement des écoles laïques) et les patronages issus d'elles soient subventionnés plus largement sur les fonds du budget commun, qu'aux frais du contribuable il soit créé autour de l'école publique « un ensemble complet d'institutions » fournissant gratuitement aux enfants et, s'il le faut, « à leurs familles », tout ce qui sera capable de les retenir en leur étant utile et agréable.

« Vœu que, pour encourager les cours publics d'adultes et la fréquentation des patronages officiels, il soit établi vers la vingtième année une constatation des efforts faits par les jeunes gens pour l'entretien et le perfectionnement de l'éducation et de l'instruction reçues à l'école primaire.

« Vœu enfin que ladite constatation soit faite par tels moyens qui seront étudiés dans un prochain congrès et *que les administrations civiles et militaires*, *les commerçants*, *industriels*, *etc.*, *soient priés d'en tenir compte.* »

C'est le grand mandarinat chinois perfectionné, c'est l'entrée des carrières, même des carrières industrielles et commerciales, réservées à ceux qui auront reçu l'estampille officielle. Les familles des autres sont simplement admises à payer pour subventionner, récompenser, égayer, munir de tous outils et de toutes armes ceux qui devront leur être préférés.

Voilà la seconde éducation de l'adolescence; voilà l'éducation sociale pour laquelle on met en mouvement, depuis une année, tout le personnel de l'enseignement public qui consent ou qui se résigne à s'y prêter! En résumé, l'esprit n'est malheureusement pas difficile.

Sous prétexte que la foi est une chose de la conscience et que c'est à la science de régler les affaires temporelles de l'humanité, on met partout le pied sur le lumignon qui brûle encore; et à l'adolescent qu'on forme à la vie sociale, on ne laisse voir que des intérêts servis par des passions sectaires. On parle bien de la solidarité des générations, mais on vilipende toutes les générations précédentes, à l'exception de celles qui ont fondé l'état de choses dont on bénéficie. On dit qu'on a le respect de la foi d'autrui, mais cette foi, on voudrait la refouler de tous côtés dans l'obscu-

rité, dans l'isolement et dans le silence. On invoque la liberté et on feint de vouloir créer des associations indépendantes : mais on travaille à enlacer toutes les existences et toutes les âmes dans un réseau dont les mailles seront tenues et serrées à volonté par des sociétés de plus en plus maîtresses de l'action de l'État. Une erreur capitale domine toutes ces erreurs ou toutes ces machinations : on veut croire que l'éducation sociale se fait par le dehors, et que l'homme intérieur doit être placé sous la dépendance étroite du citoyen, que ce citoyen enfin doit être façonné tout à l'image de ceux qui disposent accidentellement des ressources de l'État.

Eh bien, c'est là une erreur funeste, non seulement à l'éducation morale, mais, plus encore peut-être, à l'éducation sociale de l'adolescence. Formez l'homme intérieur d'abord, et le bon citoyen en sortira naturellement. Enseignez et faites pratiquer à l'enfant le courage contre lui-même et le respect; laissez développer en lui les croyances qui, offrant indistinctement à tous un avenir immortel, inspirent un élan sans excès et une patience sans mollesse; vous en verrez bientôt les fruits dans le jeune homme appelé à vous servir! Mais si, pour assurer l'éducation de l'enfant, vous attendez que ses passions se soient émancipées, et si, pour le discipliner, vous n'avez à lui offrir que vos récompenses, vos privilèges et le bénéfice de votre mandarinat, alors vous n'aurez rien organisé que l'anarchie, endormie de temps à autre par une mendicité universelle.

Henri Joly.

UN FLÉAU SOCIAL

L'ALCOOLISME

ET SES REMÈDES

I

L'ALCOOL ET L'ALCOOLISME

Il y a près d'un quart de siècle, — exactement en 1872, — que, dans un rapport mémorable, l'Académie de médecine dénonçait pour la première fois le péril de l'alcoolisme. Le mal, alors à ses débuts, a fait des progrès considérables et menace aujourd'hui l'existence même de notre pays. L'opinion publique, longtemps demeurée, malgré les avertissements, indifférente, presque sceptique et à demi railleuse, commence à s'inquiéter. Elle écoute, elle interroge volontiers les docteurs. Elle réclame des remèdes... Que disent ces docteurs et que valent leurs remèdes? C'est ce que cette étude a pour objet de rechercher.

I

L'alcool est le résultat de la fermentation du sucre. Tout liquide sucré, abandonné à lui-même, fermente en donnant de l'alcool et de l'acide carbonique. On trouve l'alcool, pour le consommer, ou conservé dans la liqueur même qui l'a produit, ou isolé de cette liqueur par la distillation.

Les principales des boissons alcooliques fermentées sont le vin, le cidre et la bière. La proportion de l'alcool dans le vin, variable suivant les crus, est en moyenne de 10 pour 100; dans le cidre,

elle atteint généralement 5 pour 100; dans la bière, — dans la bière française, du moins, — elle dépasse rarement 3 pour 100. Dix litres de vin, vingt litres de cidre, trente-trois litres de bière, correspondent à un litre d'alcool pur, c'est-à-dire à deux litres et demi d'eau-de-vie. Pour bien des personnes qui ont le palais sensible, l'alcool est plus agréable à ingurgiter lorsqu'il est entouré, comme dans les boissons fermentées, d'un cortège de matières hygiéniques et alimentaires. Pour d'autres, un moyen aussi laborieux d'arriver à l'ivresse, exigeant l'absorption d'une masse d'aliments que l'estomac n'est pas toujours en humeur de supporter, est méprisable. Ceux-là bénissent la distillation, qui sépare du liquide fermenté le principe enivrant et leur offre, sous un volume plus faible, l'agent d'une excitation plus grande.

L'alcool s'est popularisé lentement dans notre pays. Jusqu'à la fin du dix-septième siècle, on ne le trouvait que chez les apothicaires qui avaient conservé le privilège de son débit. L'enseigne n'était pas encourageante. Depuis plus d'un siècle cependant, depuis le règne de François I[er], il existait une corporation de distillateurs, dont la puissance allait grandissant, et des distilleries qui multipliaient de jour en jour leur production. Mais la clientèle n'était pas en France. La plus grande part de l'alcool fabriqué allait à l'étranger, principalement en Angleterre. Pendant leurs campagnes aux Pays-Bas, les soldats anglais avaient pris le goût du *brandwine;* en rentrant dans leurs foyers, ils conservèrent et répandirent l'usage de ce cordial, qui les avait mis en état de supporter les fatigues sans nombre auxquelles ils étaient exposés.

Avec le dix-huitième siècle, l'eau-de-vie pénètre plus avant dans les habitudes françaises, et sa production prend un plus vif essor. Ce n'est plus seulement le vin qu'on distille pour l'obtenir, mais les résidus de la fabrication du vin, et aussi, dans les pays à arbres fruitiers, le cidre et le poiré. La corporation des distillateurs s'émeut de la concurrence. Sur ses plaintes, une vaste enquête est ouverte et aboutit à la déclaration du 24 janvier 1713, laquelle « porte défense de fabriquer et vendre les eaux-de-vie de lies, baissières, marcs de raisin, cidre, poiré, et autres liqueurs que du vin ». Et l'interdiction est longtemps maintenue; car, un demi-siècle plus tard, lorsque les habitants du Soissonnais, qui avaient développé beaucoup la plantation des pommiers, demandèrent l'autorisation de faire, comme les Normands et les Bretons, de l'eau-de-vie de cidre, on leur répondit, après avoir réuni et compulsé une quantité considérable de documents : « La déclaration de 1713 vous défend de fabriquer de l'eau-de-vie avec votre cidre; mais vous pouvez en faire des vinaigres si cela vous fait plaisir. »

Mais le vin a, depuis près d'un siècle, rencontré d'autres concurrents, et bien plus redoutables que le cidre. Il n'a pas seulement perdu son monopole, ainsi que le premier rang, dans la production de l'eau-de-vie. De nouvelles sources d'alcool ont été découvertes, bien plus fécondes, sinon plus appréciées, qui l'ont supplanté et relégué à une place secondaire. Le fléau qui s'est abattu sur les vignes a contribué, pour une bonne part, à cette décadence que deux chiffres permettent de mesurer. Dans la période décennale 1840-1850, la production moyenne annuelle de l'alcool, provenant de la distillation du vin, a dépassé 800 000 hectolitres. Dans la période décennale 1880-1890, cette même production n'a pas atteint le chiffre de 40 000 hectolitres.

Ce ne sont ni les eaux-de-vie de cidre, ni les eaux-de-vie de fruits, qui ont profité de cette diminution. La production des premières était, en 1895, ce qu'elle était en 1840, savoir 40 000 hectolitres environ, après avoir passé par les oscillations les plus diverses. Quant aux eaux-de-vie provenant de la distillation des fruits, telles que le kirsch et la « liqueur de noyau », elles n'ont jamais figuré, même dans les années les plus abondantes, pour plus d'*un centième* dans la distillation totale.

C'est l'alcool de mélasses, l'alcool de substances farineuses, l'alcool de betteraves, — tous ces alcools qu'on nomme communément *alcools d'industrie*, par opposition aux *eaux-de-vie naturelles*, et parce que leur fabrication nécessite une préparation industrielle antérieure à la distillation, — qui fournissent aujourd'hui la plus grande partie de notre marché d'alcool. Depuis que l'industrie sucrière a été implantée en France, depuis le premier Empire, on a songé à distiller le jus sirupeux qui reste après la cristallisation du sucre et qui renferme, dans la proportion de 12 à 17 litres pour 100 kilogrammes, de l'alcool : 40 000 hectolitres d'alcool provenaient, en 1840, de la distillation des mélasses; 136 000, en 1860; 350 000, en 1870; près de 600 000 en 1875; plus de 700 000, en 1885; près de 850 000, exactement 846 403 hectolitres, en 1895. L'alcool de grains et de substances farineuses, connu depuis plusieurs siècles en Hollande sous le nom de *schiedam*, et, en Ecosse, sous le nom de *whisky*, dont la distillation n'a été introduite en France que postérieurement à l'alcool de mélasses, a marché rapidement sur les traces de ce dernier; et sa production, qui était de moins de 40 000 hectolitres en 1850, atteignait 100 000 en 1870, dépassait 200 000 en 1879, fait un bond énorme en 1880, pour s'élever au chiffre de 400 000, auquel elle se maintient à peu près en 1895, exactement 386 604, après avoir connu des années plus prospères encore, telle l'année 1889 où elle a dépassé le chiffre

de 750 000 hectolitres. L'alcool de betteraves, enfin, le dernier venu, inusité encore en 1850, prend immédiatement sur le marché national une place considérable, avec une production de 300 000 hectolitres dès 1853, longtemps constante, élevée en 1880 jusqu'à 400 000, presque doublée depuis 1889, exactement chiffrée, en 1895, à 744 325 hectolitres.

Quelle que soit la diversité de leurs origines, tous ces alcools peuvent être ramenés à un type unique, l'alcool chimiquement pur, étiquetée sous la formule $C^4H^6O^2$. Tous aussi se ressemblent par leur effet : l'*intoxication*.

II

L'alcool que nous buvons est un poison : c'est incontestable. L'est-il de sa nature, ou à cause de la préparation qui l'isole? Qui est coupable : la chimie organique ou la chimie industrielle?... Tant que l'on s'est contenté de boire des eaux-de-vie naturelles, il n'y a pas eu d'alcoolisme. Dès que l'industrie s'est emparée de la production de l'alcool, l'alcoolisme est né. Est-ce une simple coïncidence? Y a-t-il, entre ces deux faits, relation de cause à effet?

Un point n'est pas douteux. Les esprits de vin, de cidre et de fruits, si développée qu'on suppose leur production, n'auraient pas pu suffire à donner à l'alcoolisme l'extension qu'il a prise, et que nous constaterons bientôt. La production des vins, des cidres et des fruits, a elle-même des limites, qui auraient vite arrêté le développement de la production des eaux-de-vie; ces eaux-de-vie, le cognac, la fine champagne, l'armagnac, le kirsch, sont en outre d'un prix de revient assez élevé qui, dans une certaine mesure, empêche leur diffusion... Les produits de la distillerie industrielle, au contraire, se fabriquent et peuvent se vendre très bon marché; et leur production est illimitée... En ce sens, on ne peut pas nier que le grand coupable, l'auteur responsable de l'alcoolisme, ce soit l'alcool industriel; et s'il n'existait pas, il ne faudrait pas l'inventer... Mais là n'est pas la question. L'un et l'autre, l'alcool industriel et l'alcool naturel, coexistent aujourd'hui. Ils ont le même droit à la vie. Et nous leur devons la même place dans nos critiques, la même part de nos sévérités, s'ils sont l'un et l'autre nocifs. — Or ils le sont au même degré.

Ce n'est donc pas, comme on l'a quelquefois prétendu, la qualité de l'alcool consommé, c'est sa quantité qu'il faut surtout incriminer... L'alcoolisme a certainement pour cause l'extension considérable prise depuis un demi-siècle par la consommation de

l'alcool, que les statistiques fiscales nous permettent d'évaluer assez exactement.

Le fisc, qui prélève sur l'alcool un droit de consommation très élevé, dresse chaque année le total des quantités imposées. Ses tableaux nous font constater que

En 1850,	l'impôt était	perçu sur	585 200	hectol.,	représentant	1lit46	par tête.
1855,	—	—	714 813	—	—	2 00	—
1860,	—	—	851 825	—	—	2 27	—
1865,	—	—	873 007	—	—	2 34	—
1870,	—	—	882 790	—	—	2 32	—
1875,	—	—	1 019 052	—	—	2 82	—
1880,	—	—	1 313 829	—	—	3 64	—
1885,	—	—	1 444 332	—	—	3 86	—
1890,	—	—	1 662 801	—	—	4 35	—
1895,	—	—	1 549 045	—	—	4 07	—

Mais ce chiffre énorme de 1 500 000 hectolitres est loin de représenter la quantité d'alcool réellement consommée. La statistique n'enregistre que l'alcool sur lequel a été perçu l'impôt. Il faut ajouter, au chiffre qu'elle constate, celui de l'alcool qui, légalement ou frauduleusement, échappe aux perceptions du fisc, lequel dépasse certainement 500 000 hectolitres. L'évaluation la plus modérée porte à 2 millions d'hectolitres, à plus de cinq litres par tête, la consommation annuelle de l'alcool en France.

Cinq litres par personne et par année, — c'est un chiffre qui, à première vue, peut ne pas sembler effrayant. C'est un chiffre qui épouvante, lorsqu'on réfléchit à ce qu'il représente exactement.

Cinq litres, d'abord, c'est cinq litres d'alcool à 100 degrés, l'alcool-type auquel le fisc ramène tous ceux qu'on lui présente. Avec cinq litres d'alcool à 100 degrés, on fait *treize* litres d'eau-de-vie. Treize litres d'eau-de-vie représentent *quatre cents* « petits verres », et quatre cents grands « petits verres » de 30 grammes l'un.

Cinq litres, surtout, c'est une moyenne, une moyenne qui comprend tout le monde. Or, combien y a-t-il, parmi les 38 millions de Français, de personnes qui ne boivent pas ce petit verre quotidien que la statistique leur attribue généreusement? Combien d'enfants, combien de femmes restées dans les traditions de leur sexe [1], combien de sages, même parmi les hommes, dont les lèvres

[1] L'alcoolisme, hélas! n'est pas un vice exclusivement masculin. En Normandie, d'après une étude récente d'un médecin de l'Orne, le docteur Pierre, les femmes s'alcoolisent tout autant que les hommes. Sur dix paysannes normandes, on nous affirme qu'il y en a bien neuf qui ne pourraient se passer de ce qu'elles appellent leur petite goutte quotidienne

se ferment au poison, ou qui, du moins, s'en interdisent l'usage journalier?... On peut, sans aucune exagération, estimer que le dixième de notre population consomme à lui tout seul les trois quarts de la consommation totale; et que, pour les 4 millions de Français qui sont compris dans ce dixième, le chiffre de la consommation annuelle moyenne d'alcool atteint près de *quarante* litres, — quarante litres d'alcool à 100 degrés, c'est-à-dire *cent* litres d'eau-de-vie, *quatre mille* « petits verres ». Si même on suppose que ces 4 millions d'individus, se contentant de leurs dix « petits verres » quotidiens, ne prennent point leur part des vingt-cinq litres d'eau-de-vie que chaque Français consomme annuellement dans la bière, dans le cidre et dans le vin [1], on voudra bien reconnaître qu'ils sont tous des candidats désignés, des victimes marquées pour l'empoisonnement. L'alcoolisme les guette.

III

« Ce qui caractérise tous les empoisonnements du système nerveux, dit M. Ch. Richet, c'est que le poison, avant de détruire, surexcite; et c'est cette surexcitation que l'homme recherche avec ardeur, avec passion. Une fois qu'elle est devenue une habitude, elle s'impose avec une telle force, que rien ne peut plus la combattre [2]. » La surexcitation, c'est l'ivresse; l'habitude, c'est l'alcoolisme..

L'ivresse, à son premier degré du moins, produit un véritable développement physique, intellectuel et moral, de l'individu intoxiqué... Les yeux brillent, la température s'élève, la circulation s'active, les forces musculaires s'accroissent : l'agneau est devenu

c'est-à-dire de 100 à 200 grammes d'eau-de-vie. Aujourd'hui, dans bien des villages, on cite les femmes qui n'ont jamais été surprises en état d'ivresse, et même on les tourne en dérision, comme la bonne vieille qui a conservé sa coiffe montante ou tout autre souvenir du vieux temps. Ces dames ont même leurs réunions spéciales où elles se rendent quand les maris sont aux champs, emportant chacune un litre d'eau-de-vie sous leur tablier; ou bien quand elles vont à la lessive, il est entendu qu'on ramènera sur la brouette à linge celle qui sera la plus ivre. (*Réforme sociale* du 16 novembre 1896.) Une monographie de la ville de Roubaix nous apprend que « les femmes elles-mêmes gaspillent en boissons une partie des ressources de la famille ».

[1] Chacun des trente-six millions de Français a, en effet, consommé en 1893 une moyenne de 23 litres de bière représentant 69 centilitres d'alcool à 100°; 18 litres de cidre représentant 90 centilitres d'alcool à 100°; 79 litres de vin représentant 7^{l}.90 d'alcool à 100°; ensemble 9^{l}.49 d'alcool à 100°, ou 25^{l}.20 d'eau-de-vie.

[2] Ch. Richet, *les Poisons de l'intelligence.*

lion... La sensibilité s'exalte; les qualités morales s'exagèrent : l'homme colère s'emporte, l'homme passionné soupire, l'homme triste pleure. « Comme le moust bouillant dans un vaisseau pousse à mont tout ce qu'il y a dans le fond, ainsi le vin fait débonder les plus intimes secrets à ceux qui en ont pris outre mesure. » Les Romains disaient plus énergiquement : *In vino veritas*... L'esprit surtout s'excite et présente ce phénomène curieux qu'un auteur appelle l'*hyperidéation :* une profusion d'idées de toutes sortes qui se succèdent sans que l'association des idées puisse en faire deviner le lien. Musset met dans la bouche de Fantasio ces paroles incohérentes : « Qu'appelles-tu tard? Midi, est-ce tard? « Minuit, est-ce de bonne heure? Où prends-tu la journée? Restons « là, Spark, je te prie, buvons, causons, analysons, déraisonnons, « faisons de la politique, imaginons des combinaisons de gouverne- « ment, attrapons tous les hannetons qui passent autour de cette « chandelle, et mettons-les dans nos poches. Sais-tu que les canons « à vapeur sont une belle chose en matière de philanthropie? Il y « avait une fois un roi qui était très sage, très sage, très heureux, « très heureux... Tiens, Spark, je suis gris. Il faut que je fasse « quelque chose. Tra la, tra la. Allons, levons-nous. » — C'est l'ivresse, prise sur le fait.

C'est ainsi que tant de gens vont chercher l'inspiration, l'assurance, ou la force, dans le verre. Mais qu'ils y prennent garde; l'excitation qu'ils recherchent est une excitation factice. Le développement qu'ils constatent est un développement inharmonique. Le système musculaire se développe au détriment du système nerveux; l'imagination se développe au détriment de la raison; la sensibilité se développe au détriment de la volonté. Considérée au point de vue physique, au point de vue moral, au point de vue intellectuel, dans ses effets sur le corps, sur l'esprit ou sur le cœur, l'ivresse a toujours un résultat identique : elle fait perdre l'équilibre.

Encore n'avons-nous parlé jusqu'ici que du premier degré de l'ivresse. Augmentez la dose : l'excitation tombe. L'apparence du bienfait s'efface; la réalité du mal s'affirme. « Les traits s'altèrent, le visage pâlit, la physionomie perd toute expression, la sensibilité s'émousse, le mouvement devient impossible. Les idées, de moins en moins nombreuses, disparaissent peu à peu; l'intelligence s'anéantit; l'individu alcoolisé tombe dans un sommeil comateux, privé de tout sentiment, réduit en quelque sorte à la vie végétative. » Il est ivre-mort. « O la monstrueuse bête, le voilà gisant comme un vrai porc! O hideuse mort! que ton image est affreuse et repoussante! »

Avant de s'anéantir dans ce *coma*, l'ivrogne a quelquefois des révoltes qui provoquent des accès terribles et que les anciens auteurs appelaient des cas d'ivresse convulsive. Percy a fait de l'un de ces cas une description terrible : « Dix hommes peuvent à peine se rendre maîtres du forcené. Son regard est farouche, ses yeux hagards, ses cheveux hérissés, ses gestes menaçants; il grince des dents, crache à la figure des assistants, essaye de mordre ceux qui l'approchent, imprime ses ongles partout, se déchire lui-même si ses mains sont libres, gratte la terre s'il peut s'échapper et pousse des hurlements épouvantables : c'est, en un mot, une sorte d'enragé. »

Comme on le voit, l'alcool, chez l'individu qui s'enivre, exerce des ravages souvent considérables, détermine des troubles qui peuvent aller jusqu'à la mort. Mais ces troubles sont passagers; ces ravages sont rarement irrémédiables. L'alcool ne fait que traverser l'économie; il disparaît comme il y est venu; et le mal cesse avec sa cause. C'est un empoisonnement de caractère aigu, qui n'a pas de suites..., lorsqu'il ne terrasse pas sa victime.

L'alcoolisme est autre. Tandis que l'ivresse est un accident, l'alcoolisme est un état. C'est une intoxication lente, dont le point de départ reste inaperçu, qui trouble profondément et sans rémission toutes les fonctions de nos organes. Le poison s'infiltre dans l'organisme, par doses minimes mais répétées, y développe chaque jour ses positions et finit par s'y installer en maître, ruinant la santé, annihilant l'intelligence, tuant le sens moral.

IV

Qu'on se représente le travail sourd mais néfaste qu'accomplissent dix « petits verres » introduits, chaque jour, dans l'organisme... C'est par l'estomac qu'ils font invasion, et c'est l'estomac qui leur paye la première dîme. L'alcool congestionne l'estomac, l'enflamme, épuise les sucs digestifs qu'il renferme, épaissit ses tissus, paralyse ses mouvements, arrête ses sécrétions, ruine, en un mot, tout l'appareil de la digestion... L'alcool agit sur le foie, comme sur l'estomac, en le congestionnant et en l'enflammant; mais l'inflammation aboutit, si l'usage des boissons alcooliques se continue, à des complications très graves, telles que la suppuration du foie ou son augmentation de volume, ou quelquefois une dégénérescence graisseuse ou fibreuse du tissu normal... L'effet de l'alcool sur le cœur n'est pas moins funeste : l'excitation qu'il produit, le surcroît de travail qu'il lui impose sans accroître la puissance de ses

moyens, provoque à la fois la dilatation de ses cavités et l'amincissement de ses parois. Tout l'appareil circulatoire est d'ailleurs atteint. Les vaisseaux se durcissent. Le sang se raréfie et se corrompt... L'appareil respiratoire, par lequel se fait l'élimination de l'alcool, les poumons, les bronches, en le rejetant, s'imprègnent de son poison : aussi l'alcoolique est-il marqué pour la pneumonie.

Tous ces effets de l'alcool ont été résumés d'un mot : « L'alcoolisme n'est qu'une vieillesse anticipée », — que M. Lannelongue paraphrase en ces termes : « Ce qui caractérise le plus le buveur, c'est son défaut de résistance. En présence de tous les fléaux qui assiègent l'homme, en présence du grand nombre de maladies qui le menacent, la véritable caractéristique de l'homme bien portant, c'est sa résistance organique qui lui permet de triompher de tous les assauts que lui donnent, à chaque instant, les infiniment petits, ses ennemis les plus terribles. Or le buveur a perdu toute résistance; c'est un mauvais blessé, c'est un mauvais malade. A quarante ans, il a les tissus d'un homme de soixante ans au moins. Le vieillard et le buveur se ressemblent; je me trompe : le vieillard a une résistance plus grande... » Les compagnies d'assurances anglaises ont si bien compris cette influence de l'alcool sur la résistance organique, qu'elles accordent à ceux de leurs assurés qui pratiquent l'abstinence absolue de toutes boissons alcooliques, — les *teatotalers*, comme disent les Anglais, — des tarifs plus avantageux. Un hygiéniste a eu récemment l'idée originale de compulser leurs registres, et il a pu constater que, sur 1000 assurés *teatotalers*, 590 avaient atteint l'âge de soixante-cinq ans, tandis que 453 seulement pour 1000 assurés ordinaires étaient parvenus à cet âge : soit 137 vies pour 1000 abrégés par l'usage de l'alcool.

Mais l'alcoolisme n'affecte pas seulement la vie physique : il a sur la vie intellectuelle une influence également pernicieuse. En décrivant les méfaits de l'alcool, nous n'avons point parlé de ses effets sur le système nerveux, qui se traduisent, comme dans les accès d'ivresse aiguë, par l'exaspération ou par l'annihilation de l'intelligence. A l'ivresse convulsive correspond, dans l'alcoolisme chronique, cet affreux *délire*, dont les spécialistes nous ont décrit les crises fréquentes. Telle, une femme de quarante-cinq ans, observée par M. Magnan : « La lumière une fois éteinte, avec l'obscurité les hallucinations reviennent; elle essaye d'abord de porter son attention sur d'autres objets; elle ferme les yeux et s'efforce de s'endormir. C'est en vain. Tout à coup, elle entend la voix de ses parents, les gémissements et les cris de sa fille qu'on entraîne... Elle voit des toiles d'araignée sur le mur, des cordages, des filets avec des mailles qui se rétrécissent et s'allongent; au milieu se

montrent des boules noires qui se renflent, diminuent, prennent la forme de rats, de chats qui passent à travers les fils, sautent sur le lit, disparaissent. Puis elle voit des oiseaux, des visages grimaçants, des singes qui courent, s'avancent, rentrent dans la muraille, des poulets qui s'enfuient et qu'elle cherche à attraper. Sur tous les toits des maisons voisines apparaissent des hommes armés de fusils. A travers un trou du mur, elle remarque le canon d'un revolver braqué sur elle. Des incendies de tous côtés; les maisons s'effondrent; tout disparaît. Au milieu du tumulte, elle voit massacrer son mari et ses enfants, qui crient au feu et à l'assassin, qui appellent au secours. Elle entend les cloches, la musique, un bruit de machine à côté de la chambre, puis des chants, des cris confus. Les arbres semblent danser et sont couverts de globes de toutes couleurs qui reculent, grossissent et diminuent. Par moments, d'immenses feux, diversement colorés, éclairent l'horizon. » Hallucinations si épouvantables, que souvent ceux qu'elles hantent appellent la mort à leur délivrance. Mais le délire n'est qu'une des formes de la folie alcoolique. De même que l'ivresse, à son degré extrême, fait de l'ivrogne ce que notre langage appelle énergiquement l'ivre-mort, l'alcoolisme mène au gâtisme, à cette paralysie cérébrale qui est comme l'image et la copie effacée de la mort. Par les unes et par les autres de ses victimes, il est le grand pourvoyeur de l'aliénation mentale. Depuis que s'est accru en France le chiffre de la consommation de l'alcool, et dans la même proportion, le nombre des aliénés n'a pas cessé d'augmenter.

La statistique enregistrait en :

1861-65,	873 007	hectol. d'alcool	consommé et	14 983	aliénés par an.
1866-70,	882 790	—	—	19 391	—
1871-75,	1 019 052	—	—	21 962	—
1876-80,	1 313 829	—	—	39 822	—
1881-85,	1 444 342	—	—	51 207	—
1890,	1 662 801	—	—	56 965	—
1892,	1 735 367	—	—	58 753	—

Les suicides, qui ne sont qu'une forme de la démence, ont suivi la même progression. Ils se sont élevés en moyenne et suivant les périodes :

1861-65,	à 4 661,	parmi lesquels	439	*certainement*	dus à l'alcoolisme.
1866-70,	— 4 690,	—	616	—	—
1871-75,	— 5 276,	—	564	—	—
1876-80,	— 6 259,	—	789	—	—
1885,	— 7 901,	—	868	—	—
1891,	— 8 884,	—	954	—	—
1893,	— 9 000,	—	1 053	—	—

Il y a un tel lien entre la raison et la volonté, qu'on ne s'étonnera point si l'alcoolisme, qui détruit l'une, supprime l'autre. Il existe, entre l'échelle de l'alcoolisme et l'échelle de la criminalité, un parallélisme frappant.

L'alcool est la cause directe ou indirecte de nombreux délits. Le greffier d'une des plus importantes prisons de la capitale, Sainte-Pélagie, a eu l'idée de rechercher combien de ses 2950 pensionnaires étaient signalés par les renseignements de police comme « s'adonnant à l'ivrognerie ». Il en a trouvé 2124 ou près des trois quarts, se décomposant ainsi :

	Individus emprisonnés.	Nombre des intempérants.	Proportion pour 100.
Vol, recel, abus de confiance, escroquerie, filouterie, soustractions frauduleuses, faux, chantage, extorsion de signatures.	1896	1346	70
Coups et blessures volontaires, homicides par imprudence, outrages, rébellion, violences, voies de fait, attaques avec armes, séquestration.	415	366	88 2
Attentats à la pudeur et aux mœurs. . .	308	165	53 6
Rupture de ban, mendicité, vagabondage.	272	216	79 4
Assassinats, meurtres.	15	8	55 3
Incendies volontaires.	14	8	57 1

D'ailleurs, les départements qui figurent au premier rang de la consommation alcoolique sont les mêmes qui figurent au premier rang de la criminalité. J'excepte les départements qui, par l'importance de leur population flottante, sont exposés à des poursuites et à des condamnations plus nombreuses, comme la Seine, le Rhône, les Bouches-du-Rhône, le Nord. Mais, pour les autres départements, on constate que la courbe de la criminalité se mesure exactement sur la courbe de l'alcoolisme. Les trois départements de Normandie qui sont les plus grands consommateurs d'alcool, la Seine-Inférieure, le Calvados et l'Eure, comptent près de 80 condamnés pour 1000 habitants. Les trois départements qui ressortissent de la cour d'appel d'Orléans, l'Indre-et-Loir, le Loir-et-Cher, le Loiret, et dont la consommation alcoolique se rapproche de la moyenne, ont un peu moins de 50 condamnés pour 1000 habitants. Les trois départements du ressort de Limoges, Creuse, Corrèze et Haute-Vienne, où l'alcool rencontre le moins de faveur, sont aussi les moins criminels, et n'offrent que 35 condamnés sur 1000 habitants.

Si, depuis vingt années et plus, la criminalité suit dans notre pays une marche ascendante, l'alcool y est certainement pour quelque chose : c'est encore un des méfaits de l'alcoolisme.

Et le mal, dont nous venons de mesurer les conséquences sur

l'individu physique, intellectuel et moral, est d'autant plus redoutable qu'il ne disparaît pas avec cet individu, mais qu'il se perpétue dans sa race. Il y a longtemps que Plutarque écrivait : *Ebrii gignunt ebrios*, — et bien des observations récentes ont ratifié ce mot. — Un interne de la Salpêtrière étudie 83 enfants idiots et épileptiques de son service : 60 d'entre eux étaient fils d'alcooliques. — Un médecin anglais, le docteur Kerr, recueille dans sa clientèle particulière l'observation suivante : « Un homme bien portant, sobre, avait eu successivement deux enfants, un fils et une fille, bien portants aussi tous deux. Après la naissance de sa fille, le père tomba dans l'ivrognerie. Il eut encore quatre enfants : le premier de ces quatre-là était faible d'esprit ; les trois autres furent trois idiots. » Le docteur Legrain, dont les études sur l'alcoolisme héréditaire ont été très remarquées, raconte en ces termes l'histoire d'une famille qu'il a observée : « Le père est un alcoolique à l'ivresse méchante ; la mère, une déséquilibrée, fille d'un ivrogne. Neuf enfants. Première fille : convulsions infantiles. Deuxième fille : convulsions infantiles. Premier fils : méningite, convulsions. Troisième fille : convulsions. Second fils : convulsions infantiles ; à quinze ans, première attaque d'épilepsie, vertiges fréquents ; il entre trois fois à Sainte-Anne pour des troubles délirants consécutifs à des attaques épileptiques. Quatrième fille : méningite, convulsions. Cinquième fille : méningite, convulsions. Sixième fille : venue avant terme. Troisième fils : développement tardif, débile, vicieux ». — Douze ménages d'intempérants, étudiés aux États-Unis, ont donné le jour à 57 enfants, dont 25 sont morts dès la première semaine, 6 sont idiots, 5 sont mal conformés, 5 épileptiques, 5 malades, 2 alcooliques ; 9 enfants seulement, un sixième, échappent à la malédiction. — Ces observations, et bien d'autres encore qui les confirment, justifient les paroles sévères du docteur Legrain : « Un peuple qui s'alcoolise et qui, par suite, fait souche de dégénérés, d'idiots, d'épileptiques, d'aliénés, est un peuple qui s'étiole. Un peuple alcoolisé, en somme, est un peuple en voie de disparaître [1]. »

Fléau social que cet alcoolisme qui, selon le mot de M. Gladstone,

[1] « Poussé à ses extrêmes limites, l'alcoolisme crée en quelque sorte une *race spéciale* qui peut bien se continuer pendant un certain temps avec ses infirmités physiques et ses tendances vicieuses, mais qui, heureusement, manque d'éléments pour se perpétuer : exposée à toutes sortes d'accidents et de maladies, vouée à l'impuissance et à la stérilité, elle ne tarde pas à disparaître ; ainsi s'éteint l'alcoolisme lorsqu'il a pénétré dans la famille. » (Dr Lancereaux, *Etude sur les altérations produites par l'abus des boissons alcooliques.*)

« fait de nos jours plus de ravages que ces trois fléaux historiques, la famine, la peste et la guerre ». Il atteint l'individu, la famille, la race, la société. Il ruine les santés, les intelligences, les volontés. Faut-il ajouter qu'il ruine les bourses?... Ce n'est pas le chapitre le moins intéressant que le budget de l'alcool. Il est effrayant de calculer ce que l'alcool coûte à l'individu et à la nation qui s'alcoolisent... Je ne sais ce qu'il y a de fondé dans les statistiques anglaises qui évaluent au chiffre énorme de *deux milliards et demi* la somme des salaires dépensés annuellement au cabaret par les ouvriers du Royaume-Uni. Mais un chiffre n'est pas contestable : dix petits verres à 10 centimes font 1 franc, et 1 franc par jour font bien près de 400 francs par an, somme considérable pour le budget d'un ouvrier... Le salaire perdu n'est d'ailleurs qu'un des éléments du passif : l'alcoolisme entraîne pour l'État bien d'autres charges. Le docteur Rochard a évalué le budget de l'alcoolisme à plus d'un milliard et demi, se décomposant ainsi :

Prix de l'alcool consommé	128 298 384
Journées de travail perdues (à 2 fr. la journée) .	1 340 147 500
Frais de traitement et de chômage.	70 842 000
Frais de traitement pour les aliénés.	2 652 912
Frais de répression pour les crimes.	8 894 500
Suicides.	4 922 000
	1 555 757 296

Un milliard et demi, une somme suffisante pour assurer à tous les malades les soins médicaux, à tous les invalides et à tous les vieillards une existence paisible!

Mesure-t-on maintenant l'importance du mal? Et ne faut-il pas s'inquiéter de voir que la France s'engage de plus en plus loin dans la voie de l'alcoolisme, tandis que toutes les autres nations civilisées, sauf la Belgique, opèrent un sage mouvement de recul. En 1855, au début du mal, notre pays venait presque au dernier rang, — avant l'Italie, — avec une consommation d'un litre et demi d'alcool par tête. Elle était dépassée par l'Angleterre, par la Norvège, par la Hollande, par la Belgique, par la Suède, par la Suisse, par l'Allemagne, par les Etats-Unis, qui venaient en tête avec une consommation de près de *cinq* litres par tête... En 1895, elle n'est plus dépassée que par la Belgique, dont la consommation est de *six litres et demi* par tête; elle est sur le même rang que la Hollande et que l'Allemagne, avec une consommation de *quatre* litres par tête. Le citoyen des États-Unis ne consomme plus que *trois* litres. Le Suisse, qui avait pris un moment la première place,

ne consomme plus que *deux litres et demi*. Le Suédois, qui a consommé jusqu'à 7 litres, se contente aujourd'hui de *quatre* litres. Le Norvégien, enfin, figure au dernier rang, avec une consommation de *moins de deux litres*, — dans le pays où le fléau de l'alcoolisme a pris naissance... La France est montée au quatrième rang, après la Belgique qui s'alcoolise comme elle de plus en plus, à quelques pas derrière la Hollande et l'Allemagne, où la consommation décroît chaque jour et qu'elle va bientôt dépasser... Encore faut-il ajouter que ce tableau, si inquiétant pour nous, est trop optimiste, et que, si, dans les calculs de la consommation, l'on veut tenir compte, non seulement de l'alcool distillé, mais de l'alcool contenu dans les boissons fermentées, — la France passe d'emblée au premier rang, avec une consommation moyenne annuelle de *quatorze* litres par tête, laissant loin derrière elle toutes les autres nations : la Belgique et l'Allemagne, avec une moyenne de *onze* litres ; l'Angleterre et la Suisse, avec *neuf* litres ; l'Italie, la Hollande et les États-Unis, avec un peu plus de *six* litres ; la Suède, avec *cinq* litres ; la Norvège, avec *trois* litres [1]. Étrange primauté, dont nous n'avons pas lieu de nous enorgueillir.

[1] Voici un tableau, dû aux patientes recherches d'un instituteur genevois, qui résume, pour les principales nations civilisées, la consommation en litres d'alcool à 100° par tête d'habitant et par année :

PAYS.	CONSOMMATION EN LITRES			RÉDUCTION EN ALCOOL PUR			CONSOMMATION D'ALCOOL.	TOTAL.
	Bière.	Vin.	Cidre.	Bière.	Vin.	Cidre.		
France.	23	79	18	0.69	7.9	0.9	4.32	13.81
Belgique. . . .	183	3.86	»	5.49	0.33	»	4.76	10.58
Allemagne. . .	108.5	6 à 7	»	5.42	0.6	»	4.40	10.40
Angleterre. . .	136.7	1.68	»	6.83	0.16	»	2.22	9.23
Suisse.	50.3	40	»	2.01	3.2	»	3.19	8.40
Italie.	0.75	64	»	0.03	6.4	»	0.44	6.87
Pays-Bas. . . .	34.6	2.06	»	7.73	0.2	»	4.45	6.20
États-Unis. . .	60.86	1.7	»	3.04	0.17	»	2.85	6.07
Suède.	22	0.4	»	1.10	0.04	»	3.25	4.39
Norvège. . . .	29.5	1	»	1.47	0. 1	»	1.84	3.31

On a pris pour comparaison, dans l'établissement de ce tableau, l'année 1893 pour la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre, les Etats-Unis; l'année 1892 pour la Suisse; l'année 1891 pour la Norvège; l'année 1890 pour les Pays-Bas et la Suède; l'année 1889 pour l'Italie.

V

Aux grands maux ne faut-il pas opposer les grands remèdes? Puisque l'alcool est un poison, pourquoi ne pas le proscrire, défendre sa fabrication, empêcher sa circulation, interdire sa vente?

Quelques législateurs ont eu cette audace, — et il est à peine besoin de dire que ce sont des législateurs américains [1].

Les sociétés de tempérance américaines, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir, ont cherché dès le principe à obtenir des pouvoirs publics des lois prohibitives. Un très grand nombre de leurs membres se sont même constitués en un parti politique qui fait de la tempérance l'article essentiel de son programme, et lutte sur cette plate-forme : la suppression complète de la fabrication, de la vente, de l'importation, de l'exportation et de la transportation de toutes les boissons alcooliques, avec la mise en œuvre, par la législation fédérale comme par les législations nationales, de tous les pouvoirs du gouvernement pour atteindre ce résultat... Ce parti prohibitionniste, fondé le 1er septembre 1869 dans une réunion que tinrent à Chicago cinq cents délégués des sociétés de tempérance, présente son candidat depuis 1872 dans toutes les élections présidentielles; et le nombre des voix obtenues par ce candidat a toujours été en s'accroissant : il était de 5608 voix en 1872, montait lentement à 9522 en 1876 et à 10 305 en 1880, faisait un bond énorme pour atteindre en 1884 le chiffre de 151 809, s'élevait encore en 1888 à 249 907, et à 262 999 en 1892. Sur un total de 12 millions de suffrages exprimés, la proportion n'est pas grande; mais on ne juge pas exactement de l'intensité du mouvement prohibitionniste par ces chiffres électoraux. La lutte contre l'alcoolisme n'est pas le seul article du programme du parti qui se présente aux élections présidentielles sur la plate-forme de la prohibition. On a senti qu'il était impossible de réduire toute l'activité politique d'une grande nation à un seul article de foi. Or les autres parties du programme ne sont pas moins radicales que le premier point, mais beaucoup plus contestables encore : le droit de suffrage pour les femmes, la limitation des fortunes, l'exclusion des écoles confessionnelles de tout subside de l'État, etc. Un tel programme n'est pas du goût de tous ceux qui s'inscrivent au nombre des adversaires irréconciliables de l'alcool, et veulent prohiber sa consommation.

[1] Cf., dans la *Réforme sociale* du 16 mai 1895, une étude de M. Van den Heuvel sur *la Lutte contre l'alcoolisme aux États-Unis.*

C'est sur le terrain législatif qu'on peut mieux juger de l'importance de la lutte contre l'alcool. Divers États ont inscrit dans leur constitution, ou introduit dans leur législation, le principe de la prohibition. L'État du Maine a été le premier et est resté le plus fidèle adhérent du système prohibitif : six autres Etats, le Kansas, l'Iowa, le Dakota du Nord, le Dakota du Sud, le Vermont, le New-Hampshire, forment avec lui le groupe des États prohibitionnistes [1]...

Il est interdit, dans ces différents États, de fabriquer, il est interdit de vendre des boissons alcooliques, distillées ou fermentées... Des agents municipaux sont, dans chaque localité, chargés de vendre à ceux qui sont autorisés à les acheter, dans un but médical ou industriel, les liquides alcoolisés; et ces liquides sont fournis aux agents municipaux, après avoir été soumis à l'appréciation d'un expert, par un commissionnaire d'État dont les bénéfices sont limités à 6 pour 100.

Est-il besoin de dire qu'un système aussi radical appelle la fraude? Mark Twain, le célèbre humoriste, racontait un jour l'anecdote suivante : « Il y a quelques années, un brave homme de chez nous débarquait dans une ville *prohibée*. Il demande une auberge, mais on lui dit : « Vous ne trouverez à boire que chez le « pharmacien. » Le brave homme se rendit alors chez le pharmacien et lui exposa sa demande; il reçut cette réponse : « Je ne « puis rien donner à boire sans une ordonnance du médecin. » Le malheureux insista : « Je meurs de soif, je n'ai pas le temps d'aller « voir un médecin. — Cher monsieur, je ne puis servir à boire « d'urgence qu'aux infortunés qui ont été mordus par un ser« pent. » Alors l'homme altéré demanda : « Où est le serpent? » Et le pharmacien lui donna l'adresse du serpent, et le brave homme y courut. Mais il revint au bout d'un instant, plus altéré que jamais, murmurant dans un râle : « Pour l'amour de Dieu, à « boire! à boire!!! Le serpent est retenu pour six mois à l'avance. »

Mais le fraudeur n'en est pas réduit toujours à d'aussi dures extrémités. Les Etats prohibitionnistes sont entourés d'Etats où l'on fabrique et où l'on vend des boissons alcooliques. Or il n'est pas permis à un Etat de s'opposer à l'importation des produits d'un Etat voisin. Comment donc concilier cette règle de constitution fédérale avec le droit, revendiqué légitimement par chaque parlement, de légiférer en toute liberté sur son territoire et d'adopter telles lois de tempérance qu'il juge convenable d'im-

[1] On a compté, à une certaine époque, jusqu'à *dix-sept* Etats prohibitionnistes : aussi la plupart des observateurs reconnaissent-ils que le système de la prohibition est entré dans une période de décadence.

poser? Jusqu'en 1890, la cour fédérale conciliait ces intérêts opposés en décidant qu'aucun Etat ne pouvait refuser l'entrée aux boissons fabriquées, mais que, les frontières franchies, ces boissons devaient subir la même réglementation que les boissons fabriquées dans l'Etat lui-même... Mais voici qu'au mois d'avril 1890, un changement de cette jurisprudence, dans une espèce qui souleva grand bruit, vint menacer la prohibition de devenir tout à fait illusoire.

Des brasseurs de l'Illinois avaient expédié dans l'Etat d'Iowa des tonnelets de bière dûment cachetés. Ces barils étaient reçus par un de leurs agents qui les vendait sans briser les cachets ni les mettre en perce. L'Etat d'Iowa est prohibitionniste : on n'y peut vendre de boissons alcoolisées. Un constable saisit les barils. Procès s'ensuivit devant la cour d'Iowa qui donna tort aux brasseurs; mais la cour suprême, devant laquelle fut évoquée l'affaire, rendit après beaucoup d'hésitations un arrêt, lequel déclarait inconstitutionnel le statut de l'Etat d'Iowa en tant qu'il prohibait la vente des boissons alcooliques par un étranger *dans l'emballage même de l'expédition*, — contrairement à l'article de la Constitution qui réserve au Congrès la réglementation du commerce international.

Forts de cet arrêt, les brasseurs inondèrent de leurs fûts et de leurs bouteilles les Etats prohibitionnistes. On vit surgir des tavernes qui portaient pour enseigne : *Original package saloons* ou *Supreme court saloons*... D'où protestation solennelle des sociétés de tempérance qui s'adressent au Congrès et obtiennent, le 8 août 1890, une loi fédérale qui règle la question en ces termes : « Toute boisson alcoolique, transportée dans un Etat ou un territoire, ou placée pour l'usage, la consommation, la vente..., sera, dès son arrivée dans cet Etat ou dans ce territoire, assujettie aux lois de l'Etat ou du territoire et soumise aux dispositions de police, au même titre et dans la même mesure que si elle avait été fabriquée à l'intérieur de l'Etat ou du territoire, sans qu'il faille avoir égard à la manière dont elle a été introduite, à l'emballage, ou à toute autre circonstance[1]. »

Si générale pourtant que paraisse cette disposition, on l'interprète dans ce sens qu'elle n'enlève pas au citoyen de l'Etat prohibitionniste le droit de se fournir, où il lui plaît et comme il lui plaît, des boissons nécessaires à sa consommation et à celle de sa famille; qu'en conséquence, il lui reste permis d'acheter dans un autre Etat les boissons alcooliques, de les faire transporter dans son domicile, et de les y consommer. Grâce à cette restriction, les

[1] *Annuaire de la législation étrangère*, 1890, p. 795 et suiv.

débits clandestins ont pu se fonder, et se multiplient chaque jour, dans les Etats où la vente de l'alcool est interdite. Et l'évêque catholique de Fargo, dans le Nord-Dakota, écrivait en 1892 : « On vend plus aujourd'hui de spiritueux qu'antérieurement aux lois prohibitionnistes. Des fermiers qui, jadis, ne buvaient qu'un verre ou deux dans une taverne, lorsqu'ils venaient en ville, ont maintenant chez eux des tonnelets de cinq gallons auxquels ils rendent visite à tout instant. Je ne dis pas que le régime prohibitif soit mauvais en lui-même, mais je prétends qu'il ne vaut absolument rien dans la situation actuelle du Dakota. »

Y eût-il en France un législateur assez hardi pour décréter la proscription de l'alcool, — ce qui est fort improbable, — son échec serait bien autrement lamentable. L'industrie des boissons alcooliques a pris chez nous une telle extension, intéresse un si grand nombre de citoyens, qu'il faut nécessairement compter avec elle... L'alcoolisme a des positions trop bien établies pour qu'on puisse espérer, par un coup de force, le déloger : dans la lutte engagée contre lui, il faut mettre plus de souplesse et plus de tactique. C'est par des mesures indirectes qu'on peut l'atteindre. L'Etat trouvera notamment une aide puissante dans l'impôt qui, en alourdissant le prix de l'alcool, peut entraîner une diminution dans la consommation.

Maurice Vanlaer.

La suite prochainement.

PENSÉES ET REFLETS

> « Ce que nous croyons savoir instinctivement n'est peut-être que l'écho de ce que nous avons entendu ? » (*Pensées.*)

Le génie de l'homme n'est pas la lumière, c'est seulement un éclair au milieu des ombres.

-∞-

Comme l'œil s'aveugle à contempler le soleil, l'esprit se trouble à envisager des vérités trop hautes.

-∞-

Celui qui ferme les yeux ne nie pas la présence de la lumière; l'esprit qui hésite ne conteste pas ce qu'il ne lui est pas donné de comprendre.

-∞-

Notre vue s'arrête à l'horizon qu'elle ne peut dépasser; nous savons pourtant, de science certaine, qu'il y a un au-delà.

-∞-

La vérité nous inquiète et, cependant, nous ne pouvons vivre sans elle. S'il ne s'agissait que de la contempler, nous aurions de l'ardeur pour un si beau spectacle; mais la vérité nous engage, et c'est pour cela que nous craignons de la connaître : nous la cherchons toujours, et quand elle se présente, nous la fuyons.

-∞-

Quand l'erreur domine dans le monde, la vérité n'en est pas plus altérée que le soleil ne peut l'être par les nuages qui le dérobent. Ses rayons sont arrêtés, mais ne sont pas éteints.

-∞-

L'instabilité des choses humaines ne nous dégoûte pas de vouloir nous établir en ce monde, et la certitude de la mort ne nous empêche pas d'aimer la vie.

-∞-

Nous cherchons la fixité au milieu d'un éternel changement et l'éternité en présence de la destruction continuelle : n'est-ce pas l'instinct primitif qui nous fait rechercher la faculté de vivre toujours, comme un bien qui nous appartient de droit?

—∞—

Celui qui prétend qu'il cherche Dieu donne à croire qu'il veut lui échapper.

—∞—

Comment Dieu a-t-il besoin d'être prouvé, quand il est lui-même la preuve de tout ce qui existe?

—∞—

Il n'y a pas d'homme qui resterait athée, s'il demeurait toujours en présence de lui-même.

—∞—

Il n'y a point d'athée dans la solitude, et la foi habite le désert.

—∞—

L'homme ne pourrait pas porter le poids d'une solitude qui aboutirait à la mort, s'il ne sentait pas Dieu présent.

—∞—

Ce ne sont point les choses qui passent, c'est l'homme qui les possède.

—∞—

La jeunesse prodigue sa vie, parce qu'elle n'en connaît pas le prix.

—∞—

Une vie pure est presque toujours une vie utile.

—∞—

Ceux qui prodiguent leurs avis sont presque toujours ceux qui sont le plus incapables d'en donner.

—∞—

L'oisiveté du corps et l'ennui de l'esprit sont plus pénibles à supporter que tous les travaux du corps et de l'esprit.

—∞—

La vertu est essentiellement conquérante ; quand elle n'avance pas, elle recule.

—∞—

Il y a plus de force dans le pardon que dans la vengeance.

—∞—

Les vertus naissent les unes des autres et se protègent mutuellement.



Ceux qui ne peuvent se résoudre à déplaire à quelques-uns, déplaisent à tous.



L'arrogance, chez les riches, vient d'une pauvreté du cœur.



L'argent donne la puissance; mais c'est faire preuve d'une grande puissance que de savoir s'en passer.



On attribue généralement la prodigalité à la bonté du cœur; elle n'est presque jamais qu'une faiblesse de l'amour-propre.



Ce sont les mots les plus simples qui traduisent les sentiments les plus vrais.



Il faut beaucoup de mots pour exprimer les sentiments qu'on n'éprouve pas.



La multitude des paroles couvre la pauvreté du sujet.



Ceux qui pensent ne parlent guère.



Le tact et la mesure ne sont pas une même chose; le tact est une affaire de goût, et la mesure une preuve de discernement. Le tact vient de l'esprit, et la mesure du jugement.



Ce qu'on connaît le moins, c'est le prochain qu'on juge; ce qu'on connaît le mieux, c'est soi-même qu'on ne juge pas.



N'attendez pas qu'on respecte les vieillards dans un pays dont on détruit les monuments.



La dignité des vaincus diminue le prestige des vainqueurs.



Tout ce que l'on découvre est aussi ancien que le monde, et tout ce qui existe n'a pas encore été vu.

Comtesse de Massa.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

La catastrophe du 4 mai. — Le Bazar en feu. — Héroïsme et dévouement. — Patriciennes et gens du peuple. — Classes privilégiées. — La porte du paradis. — Les femmes dans notre histoire. — La cérémonie de Notre-Dame. — Langage de deux cardinaux. — Souscription publique et dons particuliers. — Un million anonyme. — La Bourse de la Charité. — La duchesse d'Orléans. — Le duc d'Aumale. — Un mot de Cuvillier-Fleury. — Épée de parade et épée de guerre. — Soldat par-dessus tout. — Déclarations présidentielles. — Une petite fille précoce. — L'image de la France. — La lettre du tsar. — Un souvenir du temps de Louis-Philippe. — Le coup de M. Brisson. — Rentrée des Chambres. — L'Homme-Canon au Sénat. — La gare projetée du quai d'Orsay. — Echec de la Compagnie d'Orléans. — Pour les aveugles. — Discours de François Coppée. — Une nouvelle institution charitable. — Conférence chez la comtesse de Rambuteau. — Le discours de M. Lamy. — La Société philanthropique. — Portraits de femmes et d'enfants à l'Ecole des Beaux-Arts. — Le chef-d'œuvre des Mame à la galerie Petit. — Hommage aux morts. — Fusion de la *Vie contemporaine* et du *Correspondant*.

La Chronique est, cette fois, couverte d'un voile de deuil, et, bien que trois semaines aient passé déjà sur la catastrophe, Paris n'a pu reprendre encore le cours de sa vie habituelle. La flamboyante image du drame et le souvenir attendrissant des victimes continuent de peser sur nous comme un inexorable cauchemar. Même pour ceux qui n'ont pas eu sous les yeux l'horreur du spectacle, la vision en demeure invincible, terrifiante, comme ces hallucinations contre lesquelles se débat vainement l'esprit oppressé dans le rêve.

Qui ne se rappelle ce cri sinistre éclatant tout à coup sur la ville : Le Bazar de la Charité est en feu !... Il y avait là des mères, des filles, des épouses, des sœurs, et aussitôt l'angoisse étreignit toutes les âmes; on se précipita vers le lieu du désastre, mais déjà la catastrophe était consommée. En quelques minutes, avec une rapidité foudroyante, l'incendie avait fait son œuvre, et de tant de jeunesse, de grâce, de beauté, d'intelligence, de noblesse, de vertus, il ne restait plus rien, que des débris calcinés et méconnaissables! C'est à peine si, à travers les décombres brûlants, sur ce sol tout jonché de lambeaux humains carbonisés, on ramassait quelques loques, devenues sacrées comme des reliques, quelques bijoux tordus,

quelques grains épars de chapelet, ou des alliances noircies, symbole de ce qui venait d'être rompu sur la terre pour ne plus se renouer que dans un monde meilleur!

Nous n'essayerons pas de retracer ici les scènes déchirantes dont furent témoins ces lieux voués pour jamais à la pitié et à la prière; il y a eu assez de sanglots et de larmes pour n'en pas raviver la source amère, et nous trouvons plus de consolation à rappeler les traits sublimes de courage et de dévouement qui ont honoré la nature humaine dans ce sinistre grandiose. On y a vu l'héroïsme dans tous les rangs et dans toutes les classes, triomphant de l'égoïsme inhérent à notre faible nature, et, au milieu des crépitements de la fournaise, n'entendant que la voix divine de la compassion, de la générosité, du sacrifice!

Comment ne pas envelopper d'une même admiration attendrie :

Cette princesse, demeurée dans le brasier jusqu'à la fin parce qu' « elle doit donner l'exemple », parce que « les présidentes doivent sortir les dernières », et dont le fils, qui connaissait bien la hauteur de son caractère et de son âme chrétienne, s'écrie, à la première nouvelle de la catastrophe : « Si ma mère y était, elle est morte!... »

Cette femme du monde qui va échapper aux flammes, qui a déjà le pied sur la fenêtre libératrice, à qui l'on tend les bras de l'autre côté du mur pour l'attirer hors du péril, et qui, devant le cri suppliant d'une fille pour sa mère, recule avec magnanimité en disant : « Je m'en voudrais de vous séparer l'une de l'autre : passez avant moi... »

Ces domestiques, ces ouvriers, ces gens du peuple, que leur condition aurait pu rendre indifférents au danger d'une élite sociale, et qui accomplissent des prodiges pour sauver des patriciennes, des inconnues, en se retirant ensuite à demi brûlés, sans laisser leurs noms!

Quelle leçon dans cette réciprocité du devoir social, dans le zèle de ces grandes dames, victimes de leur charité pour tous les genres de misère, dans le dévouement de ces travailleurs et de ces humbles, donnant aux riches le gage de la solidarité humaine!

Combien il faut louer le ministre de l'intérieur d'avoir honoré d'un même hommage les sauveteurs et les martyrs, en montrant, dans la mort des uns et dans le noble élan des autres, l'invitation pour tous « d'apaiser les haines, de calmer les colères, de rapprocher les cœurs »!

Combien il faut remercier aussi le cardinal-archevêque d'avoir fait entendre le même appel aux sentiments de concorde et de fraternité chrétienne, en demandant à « toutes les âmes françaises,

unanimes devant ce grand deuil, de rester unies dans la communauté des mêmes larmes et des mêmes prières ».

Mais combien également il faut déplorer que le président de la Chambre, s'inspirant des plus tristes passions sectaires, n'ait trouvé là qu'une occasion de réveiller les antagonismes, de raviver les rancunes, de diviser dans la haine les mains qui venaient de s'étreindre dans l'amour!

Heureusement, cet appel aux discordes civiles et religieuses ne trouvera pas d'écho dans les âmes, fatiguées de négations creuses et de persécutions stériles et, bien au-dessus des déclamations enfiélées d'un rhéteur, le sentiment public verra planer, dans la sérénité lumineuse, la figure de ces femmes de bien qui ont donné leur vie pour les déshérités de ce monde!

On exhibe en ce moment des portraits de femmes dans les galeries de l'Ecole des Beaux-Arts. Il en est plusieurs, toutes radieuses de charme et de beauté, qui ont porté leur tête sur les échafauds de la Révolution. En est-il dont la vie ait eu plus de vertu et dont la mort rayonne de plus d'éclat céleste que la vie et la mort des saintes victimes du Bazar de la Charité?

Les femmes ont toujours été grandes en France, depuis celle qui inspira le baptême de Clovis sous le drapeau de Tolbiac, jusqu'à celle dont l'âme fière et vaillante eût peut-être sauvé la couronne de Louis XVI, en passant par la plus pure et la plus éthérée de toutes, Jeanne la Libératrice. — Les victimes sanctifiées par le feu ajouteront de nobles images à cette longue et imposante série, où des traits vénérables, comme ceux de la baronne de Saint-Didier et de la comtesse d'Hunolstein, se mêleront à la grâce et au sourire de jeunes visages, tels que ceux de Mlle de Grancey et des filles de M. de Chevilly!

On parle souvent, dans les polémiques sociales de nos jours, des « classes privilégiées » et des « heureux de ce monde ». Les voilà, les heureux et les privilégiés! Feuilletez les listes funèbres et vous verrez de quels noms elles sont étoilées! C'est bien pour eux que Jésus dit, dans l'admirable vers de la *Samaritaine :*

Les plus beaux yeux, pour moi, sont les yeux pleins de larmes!

L'émotion publique a été si universelle et si profonde que, dès le lendemain de la catastrophe, la ville entière, suspendant son animation et ses plaisirs, s'enveloppait de deuil et présentait l'aspect morne des cités accablées d'une calamité nationale. Les magasins se fermaient, les théâtres faisaient relâche, et par les rues frappées de stupeur, passaient lugubrement des files de corbillards conduisant aux églises, aux cimetières, à la Morgue,

les pitoyables restes des victimes. En même temps, une multitude incessante, mue par une sorte de sentiment religieux, se rendait chaque jour, comme à un pèlerinage, au champ des martyrs, pour y contempler ce terrain désormais légendaire, et y déposer mentalement, à défaut de couronnes, une pensée de sympathie affligée.

Combien de ces visiteurs, et par milliers, ont voulu voir, dans le mur de l'Hôtel du Palais, la petite fenêtre aux barreaux descellés dont tant de mains crispées ont éraillé la pierre; — fenêtre étroite, « jour de souffrance », dont le nom a été si douloureusement justifié ce jour-là, qui s'offrait aux désespérés comme la porte escarpée du ciel, et par laquelle ont heureusement pu passer cent cinquante personnes, échappées miraculeusement de l'enfer pour se réfugier dans le paradis !

Durant les semaines qui ont suivi, les feuilles publiques, modifiant leur rubrique quotidienne de « Spectacles et distractions du Jour », avaient dû la remplacer par cette formule nouvelle et shakspearienne : « Obsèques d'aujourd'hui », tant les funérailles se multipliaient dans les soixante paroisses de la capitale, et tant la population se trouvait partagée entre ces poignantes cérémonies sur les points les plus divers. C'est à peine si les Pompes funèbres ont pu suffire aux besoins du service, comme les magasins de deuil aux voiles de crêpe et aux vêtements noirs.

La grande cérémonie de Notre-Dame a résumé toutes les autres en groupant sous les voûtes de la vieille basilique, habituée jadis aux *Te Deum* et maintenant réduite aux *De Profundis*, tous les représentants de la société française et des corps de l'Etat, avec les membres du gouvernement et le Président lui-même, inclinés et confondus dans un même hommage et une même pensée religieuse pour les victimes. Pourquoi faut-il qu'une parole habituellement éloquente et ce jour-là mal inspirée n'ait pas su mieux répondre au sentiment intime de tous! Mais la défaillance personnelle et isolée d'un orateur disparaît devant l'ensemble des manifestations universelles et les interprétations des plus hautes autorités religieuses.

Pendant que le cardinal Richard et le cardinal Perraud traduisaient en pathétiques accents, l'un à Paris, l'autre à Rome, la véritable pensée de l'Eglise, le Souverain-Pontife envoyait ses bénédictions paternelles aux familles en pleurs, nos évêques faisaient célébrer dans toutes les cathédrales de France des services pour le repos des âmes si tragiquement rappelées à Dieu; de tous les points de l'Europe arrivaient des marques de commisération touchante, et les souverains même de qui l'on eût le moins attendu des con-

doléances s'empressaient de nous en adresser les témoignages attristés.

Il faut les en remercier. Pourtant on ne peut se défendre de dire que le sentiment public a trouvé le Sultan rouge, l'égorgeur des femmes et des enfants d'Arménie, un peu osé de s'apitoyer hypocritement sur nos victimes, et que « le cher et grand ami » de M. Faure, le jeune empereur de Russie, est venu le dernier, après tout le monde, nous assurer de « la part qu'il prend à notre malheur ». On attendait davantage du fameux allié, et le patriotisme a ressenti une déception humiliée de cette démarche un peu sèche et tardive. La lettre du tzar a été insérée dans les journaux sans un seul mot de réflexion, et ce silence même a paru le plus expressif commentaire du document.

Après avoir versé 5 milliards à ceux qui nous ont pris l'Alsace-Lorraine, puis 5 autres milliards à ceux qui ne nous aident pas à la reprendre, ce qui fait au total 10 milliards perdus, nous pouvions espérer mieux ; aussi beaucoup trouvent-ils que nous n'en avons vraiment pas pour notre argent.

Consolons-nous avec les dons admirables de la charité, avec cet élan des cœurs, créant une sorte de rivalité généreuse entre toutes les classes et tous les cultes pour conjurer les conséquences matérielles du désastre. En quelques jours, plus de douze cent mille francs étaient recueillis par une souscription publique ; une offrande anonyme et royale de 937,000 francs venait pourvoir aux besoins immédiats des institutions atteintes, et la jeune comtesse de Castellane, apportant à sa nouvelle patrie, au nom de l'ancienne, le témoignage magnifique et délicat de ses sympathies, consacrait un million à la construction d'une *Bourse de la Charité*, destinée à offrir, en tout temps et à toutes les œuvres de bienfaisance, un abri sûr et durable.

N'y a-t-il pas là, dans ces rapprochements sociaux, dans cette effusion des âmes et ce bel entraînement vers le bien, n'y a-t-il pas un sérieux sujet d'espérance et un gage de pacification pour l'avenir ?

Rien n'a manqué à ce noble concours, et la Princesse qu'un récent mariage a si heureusement associée aux destins de la Maison de France, a montré aussi la part affectueuse et profonde qu'elle prenait au deuil national en allant visiter les victimes survivantes de la catastrophe, en s'agenouillant pour celles qu'on pleure au pied de nos autels, en encourageant par de fortifiantes paroles tous ceux qui ont pu l'approcher pendant son rapide séjour.

C'est la première fois que Madame la Duchesse d'Orléans venait en France depuis qu'elle nous est attachée, et elle y a laissé, dans

les rangs populaires comme dans les classes élevées, la trace ineffaçable de son passage.

En même temps, un autre deuil s'abattait sur nous. Le duc d'Aumale, frappé au cœur dans sa villégiature de Sicile par la nouvelle foudroyante de la catastrophe de Paris, était ramené à Dreux pour y dormir son dernier sommeil, dans cette terre de France qu'il avait toujours tendrement aimée. En le recevant à l'Académie française, son ancien précepteur, M. Cuvillier-Fleury, lui avait dit, en rappelant le long séjour sous le ciel brumeux d'Angleterre : « Vous parliez en anglais, mais vous pensiez en français : c'est un défaut dont vous n'avez jamais pu vous corriger. »

Depuis longtemps, Paris n'avait pas vu de funérailles aussi grandioses que celles de l'hôte royal de Chantilly. Près de quarante princes et princesses appartenant à toutes les familles souveraines d'Europe y assistaient, ainsi que tous les représentants de l'Etat; et quand la foule, qui emplissait le cadre majestueux de la Madeleine et de ses vastes abords, a vu descendre du haut péristyle de l'église ce cortège imposant que menait une archiduchesse, fille des Césars, faite pour la couronne, et que suivait, en s'appuyant sur le bras de son neveu, le dernier survivant des fils de Louis-Philippe, ce prince de Joinville resté populaire à travers nos révolutions, la foule s'est inclinée, émue et respectueuse, toutes les têtes se sont découvertes, et je ne sais quel frisson a passé dans l'air.

Le duc d'Aumale avait exprimé le vœu d'être enseveli avec son uniforme de général et son épée, vœu de soldat qui n'a pu recevoir son accomplissement en raison des circonstances où la mort a frappé le prince, loin de la France et de Chantilly. Mais du moins il a été enveloppé du drapeau tricolore, et comme s'il avait prévu que l'épée de la Smala ne reposerait pas auprès de lui dans son glorieux linceul, il s'était donné la satisfaction de la porter une dernière fois à l'Académie française, le 25 mars dernier, en y servant de parrain au marquis Costa de Beauregard. Au lieu de la brette inoffensive, à poignée de nacre, des immortels aux palmes vertes, il avait mis à son flanc l'épée d'Afrique, à coquille d'acier, avec la dragonne aux glands d'or. Il l'avait portée déjà, sans que personne l'eût remarqué, le jour de sa réception solennelle sous la coupole, et celui qui écrit ces lignes l'ayant noté le soir même dans un compte-rendu de la séance, le prince lui fit remettre, dès le lendemain, sa carte avec un mot spécial de remerciement. — Il a été lettré, artiste, collectionneur, mais c'est toujours le soldat qui a dominé en lui.



Maintenant, malgré tous ces vides, toutes ces larmes, et quel que soit le déchirement des cœurs, il faut, sans rien oublier, se remettre à vivre et ramasser son courage pour de nouvelles luttes. Le mouvement des choses ne s'arrête pas parce que nous pleurons; force est de rentrer dans l'arène pour le suivre et y prendre sa part du devoir.

M. Faure était revenu tout juste de sa tournée dans l'Ouest pour assister aux deuils qui nous accablent, et il faut le féliciter d'avoir, en ces circonstances douloureuses, prononcé pour la première fois le nom de Dieu, en osant, pour la première fois aussi, franchir publiquement le seuil d'une église.

Peut-être les calamités du temps lui ont-elles suggéré d'utiles réflexions. Déjà, dans les dernières heures de son voyage, il avait répondu au maire d'une grande ville : « J'ai constaté, non seulement dans votre région, mais dans toutes celles que je viens de parcourir, un grand désir de concorde et d'union, et je souhaite bien vivement que cet accord subsiste après mon passage... »

La réalisation du vœu dépend beaucoup de M. Faure lui-même; que fera-t-il pour en assurer le succès? Continuera-t-il de prêter sa signature aux décrets de guerre religieuse et de spoliation? Voudra-t-il ajouter au martyrologe des Sœurs brûlées au Bazar de la Charité la ruine de leurs maisons?

Les Dangeau ministériels nous ont appris que, dans le département de la Charente-Inférieure, une fillette de *six ans*, ayant à débiter un petit compliment au Chef de l'Etat, lui a dit, avec une étonnante précocité : « Nous voulons former une génération nouvelle[1]. » De quelle manière M. Faure aidera-t-il la fillette à accomplir son dessein? Est-ce en continuant de bannir Dieu de l'école ou bien en faisant rentrer les idées religieuses dans l'éducation publique?

Dans ce même voyage, le Président a été le témoin d'un autre phénomène non moins digne de ses méditations. A l'hôpital de Rochefort, on lui a présenté une femme de trente ans, tombée depuis de longs mois en léthargie. C'est à peine si elle se réveille, de loin en loin, durant quelques minutes, pour prendre inconsciemment quelque nourriture, puis elle retombe dans sa catalepsie... Ne dirait-on pas l'image de la France, endormie depuis des années et souffrante aussi hors de ses conditions vitales? Pendant qu'elle sommeille, inerte et passive, on fait d'elle tout ce qu'on veut; mais elle se réveillera un jour, et alors quel compte

[1] Voy. le *Temps*.

elle demandera, aux empiriques qui l'auront torturée, des indignes traitements qu'ils lui auront fait subir!

En attendant, la vanité présidentielle se rengorge de la familiarité royale avec laquelle le tzar a écrit à l'hôte de l'Elysée. Mais en quels termes M. Faure a-t-il répondu? Voilà ce que nous ne savons pas encore, et la curiosité reste vive sur ce point délicat. Le Président appelera-t-il l'empereur de Russie : «Petit Père», comme les moujicks? Lui écrira-t-il démocratiquement : « Mon cher ami », ou plus bourgeoisement : « Mon cher Sire », ou plus coquettement : « Ma chère Majesté »? Graves questions qu'a dû profondément étudier le protocole.

On a raconté jadis que, sous Louis-Philippe, le maire d'une petite ville, ayant à recevoir le roi, se montrait fort préoccupé de la harangue qu'il devrait adresser au monarque. Que lui dire pour le remercier de l'insigne honneur fait à la modeste cité? — C'est bien simple, lui suggéra l'un de ses conseillers : bornez-vous à lui dire avec un accent ému : « Sire, Votre Majesté est bien bonne!... » — Le maire se pénétra de l'avis, et, en attendant la troublante visite, il répétait sans cesse en lui-même l'heureuse formule, par crainte de l'oublier. Mais, le moment venu, et en présence du roi, l'émotion fit trébucher sa mémoire, sa langue fourcha, et la foule ahurie entendit ce compliment étrange : « Majesté, votre Sire est bien bonne... »

Pourvu que, dans son éblouissement, M. Faure n'aille pas commettre semblable pataquès!

Son confrère en présidence, M. Brisson, en a commis un d'une certaine taille dans l'allocution boursouflée dont il a *illustré* la rentrée de la Chambre, et qui lui a valu, le lendemain, une si verte réplique du comte de Mun. Mais le triste Parlement qui traîne sa dernière année n'en est plus à compter ses méfaits et ses sottises; il est jugé de longue date, et l'insanité de ses débats *in extremis* ne saurait plus rien ajouter à sa déconsidération.

Il vient de perdre un de ses membres les plus forts, je veux dire l'Homme-Canon des Folies-Bergères, que les électeurs du Jura font passer de la scène du Palais-Bourbon à celle du Luxembourg. Il était député, le voilà sénateur. A-t-il descendu, a-t-il monté? Cruelle énigme! Je ne me prononce pas.

Ce Vuillod, avant de devenir législateur, avait été employé de bureau, puis courtier en racines de bruyère pour la fabrication des pipes. La camaraderie d'un sous-secrétaire d'État l'avait ensuite bombardé Résident aux colonies, — comme ça, pour le plaisir de voyager aux frais du gouvernement et « d'épater » les tribus

lointaines; mais la nomination, ayant fait scandale, dut être rapportée, et le gouverneur déchu, utilisant la force de ses biceps, entra aux Folies-Bergères, où ses exploits d'hercule lui créèrent une popularité faubourienne. Glorieux de ses succès, ses compatriotes l'envoyèrent à la Chambre, peut-être avec la pensée qu'un homme aussi robuste était seul capable d'en nettoyer les écuries, mais sans réfléchir qu'en l'investissant de ce mandat ils le faisaient, du même coup, tomber de 200 francs par soir à 25 francs par jour. L'homme accepta cependant, mais ennuyé à la fin d'entendre Bourgeois et Goblet, il a préféré passer au Sénat où, du moins, il pourra se reposer tranquillement de ses exercices.

M'est avis que les électeurs jurassiens se sont trompés : ce n'est pas au paisible Luxembourg qu'il fallait l'envoyer, mais en Grèce, pour y « tomber » les Turcs.

Une autre Assemblée délibérante, qui jalouse celle du Palais-Bourbon en rivalisant avec elle de passions basses et idiotes, le Conseil municipal de Paris, a eu pourtant, la semaine dernière, un accès de bon sens dont il convient d'autant plus de lui savoir gré que le fait est plus rare. Il s'agissait du projet de transfert si contesté de la gare actuelle d'Orléans au quai d'Orsay, sur l'emplacement de la Cour des Comptes. Nous avons dit ce qu'il en faut penser. Outre une dépense minimum de 40 millions, le projet de la Compagnie aurait pour résultat de bouleverser, d'enlaidir, de déshonorer toute une portion de Paris, et la plus artistiquement belle, sans avantage appréciable pour l'ensemble de la population. Après un débat où ce projet de Vandales a été démoli pièce à pièce, le Conseil municipal l'a rejeté à l'énorme majorité de 52 *voix contre* 15!

Espérons qu'après un pareil vote, l'affaire restera bien enterrée et que la Compagnie d'Orléans nous fera la grâce de garder ses camions, ses grincements de rails, ses trépidations de trains, ses sifflets stridents, ses scories de charbon, ses boues et ses fumées aux lieux où fonctionnent parfaitement tous ses services depuis plus d'un demi-siècle.

Ailleurs qu'à la Chambre et à l'Hôtel de Ville, le mouvement des choses, interrompu si brusquement par une terrible secousse, commence à reprendre aussi son cours; et c'est la charité, plus empressée encore que le plaisir, qui s'est montrée la première dans ce retour nécessaire à la vie.

Quelques jours après le grand drame, elle tenait de touchantes assises à l'Hôtel Continental en faveur des pauvres aveugles,

éprouvés cruellement dans la catastrophe. C'était naguère Jules Simon, à demi aveugle lui-même dans les dernières années de sa vie, qui présidait ces assemblées où un autre aveugle, le vicomte Maurice de La Sizeranne, expose, avec toute l'ardeur de ses sympathies pour les déshérités de la lumière, la situation et les besoins de ses confrères dans le malheur. Désormais, c'est François Coppée qui occupe, à la place du philosophe humanitaire, le fauteuil de la présidence, et nul n'était mieux désigné pour cet honneur que le poète des petits et des humbles, que le chantre pathétique des misères sociales et des mansardes souffreteuses de Paris.

Dès le début de son discours, il a touché l'auditoire jusqu'aux larmes en mentionnant les pertes cruelles que venait de faire l'association Valentin Haüy. — « J'ai pour premier et douloureux devoir, a-t-il dit, de vous apprendre que les œuvres pour le bien des aveugles ont été particulièrement atteintes dans l'effroyable catastrophe qui navre tous les cœurs. Par bonheur, les enfants et les travailleurs aveugles qui se trouvaient rue Jean-Goujon ont été sauvés. Mais deux saintes filles, appartenant à l'ordre des Sœurs aveugles de Saint-Paul, qui rend de si grands services à votre société, la Sœur Marie-Madeleine et la Sœur Sainte-Claire, ont cueilli, dans les flammes, la palme du martyre; et quatre dames vendeuses, qui avaient mis leur gracieux dévouement au service de l'Œuvre, ont péri dans les tortures du feu. Jamais la terrible égalité de la mort n'a plus férocement triomphé, et l'on a pu recueillir, dans les cendres hideuses, le diamant qui parait la femme élégante et la croix de bronze qui pendait au rosaire de la religieuse. »

On pressent bien que le budget des aveugles n'est pas riche. On compte, en France, 40,000 aveugles, et l'État ne vient en aide qu'à 2,000 d'entre eux! C'est à la charité de faire le reste. Mais l'Association ne demande pas l'aumône; elle sollicite seulement des moyens de travail afin de rendre l'aveugle capable de gagner lui-même sa vie, et l'on a pu voir, dans une exposition récente, avec quel effort opiniâtre, avec quelle ingéniosité merveilleuse il y parvient!

C'est ce qu'a fait ressortir en finissant M. François Coppée, dans une admirable péroraison qui a soulevé une tempête d'enthousiasme attendri :

« Oui, nous tous qui n'existons que pour voir s'éclairer des yeux bien-aimés, pensons aux aveugles, pensons aux malheureux qui vivent dans d'éternelles ténèbres! Secourons-les, consolons-les, aimons-les! Que notre affection soit pour eux un rayon dont ils ne

verront pas la lumière, mais dont ils sentiront la chaleur. Sourions avec bonté devant les yeux éteints, et, comme dit la naïve pancarte accrochée au cou de l'aveugle mendiant : Dieu nous verra, le jour, par le radieux éclat de son soleil; la nuit, par la lueur suave de toutes ses étoiles. »

Si ce n'est pas là de la belle et saine poésie, je demande où elle se trouve...

C'est aussi de charité sainte, et dans un langage non moins pénétrant, qu'il était question chez Mme la comtesse de Rambuteau pour l'adaptation en France d'une œuvre nouvelle d' « Union sociale » qui fonctionne avec succès en Angleterre et aux Etats-Unis, celle des *Settlements*.

Ce n'est pas à nos lecteurs qu'il est besoin d'apprendre en quoi elle consiste. Notre ami et collaborateur, M. le marquis Costa de Beauregard, a publié ici même, au lendemain de son élection à l'Académie française, un remarquable article où il a exposé, avec autant de clarté que d'éloquence, l'économie de l'institution anglaise. On se rappelle que le *college settlement* est « une maison peuplée d'hommes ou de femmes d'intelligence et de cœur qui se rapprochent des pauvres, non pas comme s'ils venaient d'un monde différent pour les visiter simplement, mais comme s'ils étaient de leur monde, comme s'ils étaient des compatriotes, des voisins, habitant par choix les mêmes quartiers, les mêmes maisons, et décidés à frayer avec eux comme avec des *amis*[1]. »

Car c'est la nouveauté de l'institution, son caractère propre et original, que le mot d'*amitié* résume mieux que tout autre.

« Le peuple, dit un des rapporteurs anglais, l'enfant du peuple surtout, a besoin d'*amis*, de vrais *amis*, auxquels il puisse demander conseil, instruction, encouragement... » Et un autre rapporteur ajoute : « Il faut par-dessus tout offrir aux pauvres des relations amicales et toutes de sympathie... »

C'est en s'inspirant de ces idées généreuses que des étudiants, des gens du monde, des hommes de sport et de science, des grandes dames, se sont faits en Angleterre les éducateurs, les moralisateurs, les *amis* de la population misérable qui les entoure.

Fondée en 1885, dans les bas-fonds de Londres, l'œuvre a promptement grandi; elle compte aujourd'hui 27 établissements dans les quartiers populeux de l'immense capitale; elle a débordé à Glascow, à Manchester, à Edimbourg, et, passant bientôt l'Atlantique, elle s'est propagée plus rapidement encore aux Etats-Unis. New-York possède aujourd'hui 12 settlements, Chicago 9, Boston 5,

[1] *Correspondant* du 10 septembre 1896.

Philadelphie 3. Chaque établissement offre à la fois de vastes salles et souvent des jardins à la classe indigente, en même temps que des locaux d'habitation aux amis du peuple, assez amis pour s'établir auprès de lui.

Il semblait que le plus difficile fût de recruter ces résidents : nulle part ils n'ont manqué. Leur nombre moyen est de quinze à vingt par établissement. Ils appartiennent surtout au monde des étudiants et des professeurs, hommes et femmes; et la plus visible différence entre le mouvement anglais et le mouvement américain est que le premier est plutôt dirigé par les hommes et le second par les femmes.

Telle est l'œuvre étrangère qu'on projette d'acclimater en France, et en faveur de laquelle un groupe de femmes du monde avait sollicité l'éloquence charmeresse de M. Etienne Lamy, écrivain remarquable qu'on lit trop rarement, orateur éminent qu'on n'entend pas assez et que d'étroites coteries tiennent éloigné de la tribune, mais que l'Académie réclame malgré tout, au double titre de la plume et de la parole. La conférence a eu lieu la semaine dernière, dans les salons de Mme la comtesse de Rambuteau, devant une élite sociale où se pressaient toutes les habituées, intrépides et infatigables, de la charité, car, suivant le juste et délicat hommage que leur a rendu M. Lamy, les femmes, qui sont les dernières à fuir la mort, se trouvent les premières à recommencer le bien.

« Il y a quatre ans, a exposé l'orateur, l'œuvre n'existait pas en France. Elle a été fondée à Paris, dans le quartier de Popincourt, en 1894, mais combien différente de ses sœurs d'Angleterre et d'Amérique! Toutes les difficultés par lesquelles la Providence semble tâter notre persévérance ont surgi. Une seule résidente s'était rencontrée; l'œuvre, dans son hangar de louage, ressemblait aux pauvres qu'elle venait secourir. Est-ce pour cela qu'ils l'ont accueillie, ou parce que là se rendait sans cesse Mme la marquise Costa de Beauregard, généreuse initiatrice de l'entreprise, avec des amis dignes d'elle? Les enfants étaient vingt-cinq le premier jour, ils sont six cents aujourd'hui; leurs parents les laissaient d'abord venir, maintenant les parents viennent eux-mêmes, et la place ne suffit plus. La France n'est donc pas un sol rebelle : pour moissonner, il n'y manque désormais que des dévouements et des ressources.

. . . .

« La discorde des classes est le mal du siècle. Partout une multitude grandit qui prétend détruire l'inégalité des conditions. Pourquoi cette inégalité, loi de nature, a-t-elle été, même quand les lois humaines l'aggravaient, supportée sans répugnance durant de longs siècles par les classes inférieures? Et pourquoi une iné-

galité bien moindre leur est-elle devenue plus insupportable?

« Parce qu'alors entre les classes si distinctes existaient des liens étroits, une existence solidaire, un échange continu d'avantages. Les privilèges des unes étaient l'instrument et le prix de services visibles, et ce que les autres concédaient en prérogatives, elles le recevaient en protection.

« ... L'histoire en main, on peut dire : les siècles où, malgré des mœurs violentes, la paix des cœurs se rompit le moins furent les siècles où les inégalités de condition étaient le plus grandes, mais où les classes vivaient le plus mêlées. Voyez alors cette union dans les grands actes de la vie nationale, la guerre, le travail, la foi. L'armée est l'assemblée, par petites troupes, de vassaux tous inégaux, tous fidèles aux innombrables bannières des seigneurs locaux. Le métier assemble de même par multiples groupes les ouvriers avec les maîtres; chaque groupe vit sous le toit aigu de la maison presque familiale, fier aussi de sa bannière, l'enseigne que le bras de fer ouvragé tend à travers la rue étroite, et qui balance au vent, avec ses emblèmes et ses devises, le blason populaire du travail. Et tous, chacun à son rang, mais inséparables, ont place dans la maison de tous, édifiée par tous, l'église, où leur cœur soumis apprend à concilier l'égalité de leur nature et l'inégalité de leur condition. »

C'est donc la séparation qui a fait le mal, et c'est dans le rapprochement qu'il faut chercher le remède. M. Lamy l'a recommandé en termes pressants et élevés. Je cède au plaisir de le citer encore. — « Pour établir, malgré l'inégalité des conditions, la paix entre les classes, il faut employer le même moyen qui avait maintenu cette paix durant des siècles, il faut justifier cette inégalité par des services, il faut rétablir entre les classes une communauté de vie...

« La paix sociale aura deux chances quand le riche connaîtra le pauvre et quand il en sera connu. »

Puis s'adressant aux femmes qui l'écoutaient, l'orateur a dit en terminant :

« Montrez donc le chemin, Mesdames; quand vous vous serez fait présenter à la Cour de la Pauvreté, qui rougira de suivre? Quand vous supporterez certains contacts avec la misère, qui osera parler de ses dégoûts ou de ses délicatesses? Le bien venant de vous n'est pas seulement le bien, il est l'exemple. »

On était entraîné par les séductions de cette parole; les petites mains gantées battaient avec émotion, et si l'on avait, séance tenante, fait circuler des listes, je ne doute pas qu'on n'eût retrouvé l'élan de la souscription légendaire. Mais l'impression n'en est pas restée moins profonde, et l'œuvre nouvelle, si on la baptise

d'un nom touchant l'âme française, ne tardera pas à s'implanter chez nous avec le même succès qu'en Amérique et en Angleterre.

Après la Charité, les Arts, qui se font souvent leurs généreux auxiliaires. Et c'est précisément au profit de la *Société Philanthropique*, dont les Fourneaux, les Dispensaires et les Asiles de nuit pour femmes et enfants réalisent tant de bien dans Paris, qu'a été organisée l'admirable Exposition de portraits de l'Ecole des Beaux-Arts. Il y a là une éblouissante réunion de chefs-d'œuvre des écoles française, italienne, flamande, hollandaise, espagnole, anglaise, où rayonnent d'un incomparable éclat les noms de Clouet, Philippe de Champaigne, Boucher, Mignard, Drouais, Chardin, Greuze, Latour, Fragonard, Nattier, Largillière, Prud'hon, Vigée-Lebrun, David, Ingres, Meissonier; — et parmi les étrangers : Van Dyck, Rubens, Franz Hals, Reynolds, Goya, Velasquez, Rembrandt, Gainsborough, Vanloo, Lawrence, toute la palette merveilleuse dont les yeux des générations sont enchantés depuis trois siècles. Toutes les figures galantes ou célèbres de notre histoire s'y retrouvent, comme dans un Décameron exquis, avec leur grâce variée et leur éclat séducteur : — la duchesse d'Etampes, la reine Margot, Henriette de France, Anne d'Autriche, Mme de Montespan, Mme de Maintenon, Mme de Sévigné, Mme de Pompadour, la Du Barry, la duchesse de Châteauroux, la marquise du Châtelet, Mme Tallien, Sophie Arnoult, puis des modernes, dont je ne prononce pas le nom, jusqu'à la femme d'un grand poète, dont les récentes indiscrétions de la critique ont mis en doute la vertu.

En se laissant aller à la rêverie devant ces deux cents toiles qui font revivre tant de souvenirs, on oublie les tristesses du présent, on plane dans une atmosphère apaisée, et de cette contemplation lumineuse, de ces harmonies tranquilles, on emporte je ne sais quelle impression de bien-être moral et de calme intellectuel qui élèvent et fortifient.

La Société philanthropique qui a organisé cette belle exposition au bénéfice de ses œuvres, et à la tête de laquelle sont la princesse Mathilde et le prince d'Arenberg, a été fondée il y a plus d'un siècle, mais c'est depuis 1839 surtout qu'elle a pris une grande extension dans Paris, où elle entretient 30 fourneaux, 3 asiles de nuit pour femmes et enfants, 1 asile maternel, 1 hospice pour les vieilles femmes, 28 dispensaires pour les adultes, 4 dispensaires spéciaux pour les enfants, et 1 dispensaire hôpital chirurgical.

Elle distribue également des primes d'encouragement aux jeunes ouvriers et ouvrières, et a construit des habitations économiques pour les ouvriers.

Pendant le cours de son dernier exercice, la Société philanthropique a distribué 3,151,597 portions d'aliments; elle a reçu 9,695 femmes et 1,388 enfants dans ses Asiles de nuit; 719 femmes relevant de couches dans son Asile maternel; elle a soigné 2,541 malades dans ses dispensaires et 14,342 enfants dans les dispensaires spéciaux; elle a distribué 5,000 francs à titre de primes d'encouragement à de jeunes ouvriers et ouvrières; elle entretient 18 vieilles femmes dans son hospice et loge 212 familles dans ses maisons ouvrières.

N'est-ce pas admirable, et cette Société n'a-t-elle pas trouvé encore une autre manière de faire le bien en procurant aux visiteurs de son exposition, oppressés de malaise moral et d'inquiétudes, un rafraîchissement d'âme et une délicate jouissance d'esprit?

C'est la même impression qui se dégage, à la galerie Petit, de l'œuvre religieuse de J.-J. Tissot, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs et dont la reproduction complète est exposée pour la première fois dans l'agencement définitif du texte et des illustrations. Les visiteurs ont ainsi la primeur du second volume qui ne tardera pas à paraître et dont ils n'avaient pu jusqu'ici admirer que des feuillets détachés.

Nous sommes, avec cette dernière série, au faîte de la Rédemption, et M. Tissot n'en a estompé aucune des tortures. Il y montre, en des compositions d'un réalisme sanglant, toutes les épouvantes du martyre divin, et il est impossible de ne pas se sentir secoué d'un frisson devant les « restitutions » évocatrices. Elles valent le plus éloquent des sermons et, en les contemplant, la pensée monte invinciblement de l'émotion à la prière.

La maison Mame expose, en même temps, les magnifiques projets de reliure dus à Mme Ant. Vallgren, dont les envois au Champ-de-Mars ont été si remarqués. La composition qu'elle a signée est admirablement adaptée à l'œuvre de Tissot. Dans un encadrement de feuillage lancéolé paraissent, çà et là, des têtes d'anges, tandis que, dans la bande inférieure, se tord un serpent. Immédiatement au-dessus de la bête symbolique, la Vierge s'élève dans le panneau central, émergeant d'un bois d'oliviers. Ses lèvres sont chargées d'un sourire triste, et elle contemple avec une prescience douloureuse l'Enfant-Dieu qu'elle tient dans ses bras. Au-dessus du groupe, des anges tendent une banderolle sur laquelle court le titre : *la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Une impression profonde se dégage de l'ensemble, d'autant plus pénétrante qu'elle est obtenue à l'aide de tous les raffinements de l'art moderne.

Il faut le redire : cette œuvre exceptionnelle, qui n'a pas nécessité moins de quinze années d'efforts, et à laquelle des souscripteurs sont venus de tous les points de l'Europe et du monde, marquera une apogée dans l'histoire de la maison Mame, qui compte déjà tant de pages glorieuses.

Nous aurions voulu finir cette Chronique par un souvenir et un hommage aux morts du mois, particulièrement à ceux que des liens personnels et affectueux rattachaient au *Correspondant*, tels que le comte de Ludre, notre éminent et fidèle collaborateur de trente années; le cardinal di Rende, Français autant que Romain, disciple de Mgr Dupanloup, et dont le cœur a gardé jusqu'à la fin la mémoire du grand évêque; l'infortunée comtesse Sérurier, petite-fille du maréchal de l'Empire, dont nous avons publié naguère un joli roman, et qui a péri dans les flammes du Bazar de la Charité. — Mais la place nous manque, et nous y reviendrons.

Qu'il nous suffise de mentionner aujourd'hui, dans ce bulletin nécrologique, la disparition, ou plutôt la transformation d'un Recueil qui a eu ses heures d'éclat, la *Vie Contemporaine*, Revue de Famille, fondée par M. Jules Simon, il y a dix ans. L'illustre écrivain en était resté l'âme, active et infatigable. Il s'y prodiguait en pages variées de philosophie, d'histoire, d'économie sociale, de souvenirs personnels qui avaient toute la saveur de Mémoires anticipés, et le succès avait répondu à son vaillant labeur. Mais la perte d'un tel homme frappa la Revue d'un coup profond; après avoir lutté toute une année pour se maintenir au rang où l'avait élevée son éminent fondateur, elle a mieux aimé disparaître que déchoir, et cherchant autour d'elle la publication périodique animée de l'esprit et des tendances qui pouvaient se rapprocher le mieux des idées de ses propres lecteurs, elle a choisi le *Correspondant* pour s'y fusionner, comme une rivière qui, au lieu de se perdre dans les sables, va confondre ses eaux dans celles plus profondes et plus vives d'un grand fleuve.

Le *Correspondant* avait déjà absorbé la *Revue de France*. Vraisemblablement il recueillera d'autres naufragés encore, sous ce toit de soixante-dix ans d'existence, qui se consolide et s'élargit en vieillissant, et qui abrite aujourd'hui, tant en France qu'en Europe, la plus nombreuse clientèle qu'en ce siècle de presse aucune Revue catholique ait groupée autour d'elle. C'est le fruit naturel des idées que le *Correspondant* a toujours servies; c'est la conquête précieuse des hommes illustres dont le nom et les traditions restent sa force et son honneur.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 mai 1897.

Trois semaines auront bientôt passé depuis l'incendie du Bazar de la Charité. L'impression de l'horrible drame n'est point effacée. Tout contribue à l'entretenir, et la mort, qui n'a pas dit son dernier mot, est là pour la rappeler aux cœurs les plus oublieux. Les victimes ne sont pas toutes tombées au jour du désastre; plusieurs, qu'on avait crues sauvées, ont succombé à leur tour, et d'autres demeurent encore dont l'état ne permet pas d'assurer que la liste de nos deuils soit épuisée.

Il ne nous appartient pas, quoique y pensant toujours, de nous appesantir sur cette lamentable catastrophe et de revenir sur les circonstances qui l'ont accompagnée. Mais quand un malheur, qui a désolé tant de familles, a provoqué partout de telles manifestations de la sympathie nationale et de la douleur publique, il prend les proportions d'un événement politique; c'est à ce titre que nous avons le droit, et peut-être le devoir, de nous en occuper ici.

Les grandes douleurs ont ce caractère de faire tomber, passagèrement au moins, les fictions de la vie. Elles mettent l'homme en face de la mort, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus réel en ce monde, et l'élèvent naturellement aux pensées et aux vertus avec lesquelles il voudrait l'envisager et la recevoir, au jour où elle se présenterait à lui. Il sort alors de lui-même, et sentant la vanité de ses luttes, de ses passions et de ses ambitions, il se recueille dans le souvenir attendri de ceux qui ne sont plus, dans la pitié indulgente pour les vivants, par-dessus tout, dans l'invocation de cette force suprême qui gouverne le monde, et dont l'existence, en cet instant solennel, s'impose à ceux qui l'avaient le plus méconnue. Cette impression, que les particuliers éprouvent, les peuples n'y échappent pas; elle éclate chez eux avec cette puissance que les grandes réunions d'hommes impriment à tout ce qu'ils ressentent. Nous avons vu cela, nous avons vu la consternation de Paris; nous avons vu la foule se presser dans nos églises,

poussée par cet instinct qui, dans l'excès de nos détresses, nous porte invinciblement vers Dieu.

Le gouvernement, et nous l'en louons, n'a pas résisté à cette impulsion; il l'a suivie. Pour la première fois, le chef de l'Etat a prononcé le nom de Dieu; il s'est rendu, avec ses ministres, avec les grands corps de la nation, à Notre-Dame pour y assister à la cérémonie funèbre demandée par lui. Dans toute la France, le même spectacle a été donné; ce qui ne se voyait plus qu'une fois, chaque année, dans une seule ville, à Orléans, en l'honneur de Jeanne d'Arc, de la grande libératrice, morte du même supplice que les nobles victimes du Bazar de la Charité, on l'a vu se produire dans toutes les villes de France : partout les fonctionnaires, l'armée, le clergé, les citoyens de tout rang et de toute opinion, se sont groupés au pied des autels, réunis pour célébrer dans une commune prière le deuil de la patrie.

En même temps se dévoilaient aux regards, comme par un éclair soudain, l'inanité et le mensonge des préventions qui tenaient séparés les uns des autres les enfants d'un même pays. Entre les femmes héroïques appartenant aux plus hautes classes de la société et ces sauveteurs intrépides dont le courage révélait dans les profondeurs de la masse populaire des trésors de bonté et de dévouement, il y avait eu comme une sainte émulation, et de cette justice réciproque, de ces hommages mutuellement rendus dans les rangs les plus divers, naissait un sentiment de concorde et comme un élan unanime des cœurs pour faire ensemble le bien.

Sans doute, ce ne sont là que des dispositions éphémères ; on ne peut se flatter qu'elles dureront toujours. Il en faut, du moins, recueillir la trace; il faut en garder l'impression, en perpétuer, si l'on peut, le souvenir comme un idéal dont la lumière nous guide à travers les mêlées de la vie. C'est le vœu qu'exprimait le cardinal Perraud dans son admirable allocution, à Saint-Louis des Français, lorsqu'il s'écriait :

« O chères victimes de la charité, nous venons de prier pour vous, et maintenant nous vous prions. Demandez là-haut et obtenez que nos tristes dissentiments prennent fin! Au prix des flammes du bûcher de Rouen, notre immortelle Jeanne d'Arc laissa une France où il n'y eut plus ni Armagnacs ni Bourguignons, mais seulement des Français! Sollicitez en notre faveur une grâce pareille, et que votre sacrifice, retombant sur nous en bénédictions, refasse dans notre patrie l'unité dans la vérité et dans la charité! »

C'était aussi la pensée du Cardinal-Archevêque de Paris, Mgr Richard, écrivant au Président de la République :

« Autour des restes des femmes héroïques mortes dans l'exercice de la charité, c'est la France elle-même qui se retrouve unie, forte et grande dans la communauté des mêmes larmes et des mêmes prières... Ce malheur a réuni toutes les âmes françaises. »

La mort du duc d'Aumale, venant s'ajouter à tant de deuils, a confirmé ce rapprochement des cœurs par l'unanimité des hommages rendus au prince défunt. Chacun a senti que le pays perdait en lui un de ceux qui l'avaient le plus aimé. Mais ces éloges, venus de toutes parts, n'étaient pas sans provoquer d'amères réflexions sur les fatales conséquences de nos révolutions. Il n'y a eu qu'une voix pour célébrer dans le prince, dont on venait d'apprendre la fin subite, le soldat, l'écrivain, l'amateur magnifique et éclairé des arts, et, avant tout, le patriote. On a rappelé, avec son histoire des Condés, la journée fameuse où le jeune général avait fait revivre quelques-uns des dons du vainqueur de Rocroy. Nul n'avait mieux connu les choses de l'armée; nul n'était plus désigné pour la commander. Et de ce prince, qu'on pleurait mort, qu'avait-on fait, quand il était vivant? De cette armée on l'avait banni; on lui avait retiré ses grades, gagnés devant l'ennemi; on lui avait refusé toute part dans le service de sa patrie; on avait interdit à la France le droit de mettre à profit les rares qualités, les mérites exceptionnels qu'on s'accordait à reconnaître en lui. Exemple qui n'était pas isolé; les princes, ses frères et ses neveux, Nemours, Joinville, Chartres, Alençon, avaient éprouvé la même infortune; ils résument dans leur éclatante personnalité la longue liste des exclusions et des injustices dont les vicissitudes politiques ont depuis un siècle composé notre histoire. Que de bons citoyens, que de vaillants capitaines, que d'hommes de cœur et de talent, ainsi enlevés à leur pays! En 1852, Changarnier, La Moricière, Cavaignac, Bedeau, ces glorieux camarades du duc d'Aumale, ainsi écartés de cette carrière militaire qu'ils avaient tant honorée! Plus tard ce sont les magistrats, que les suspicions de parti ou leur propre conscience, revoltée par des mesures iniques, font descendre de leurs sièges. Avec les hommes que nos révolutions ont exclus des affaires publiques, on aurait formé un personnel gouvernemental que d'autres pays nous eussent envié.

La France a-t-elle donc trop de toutes ses ressources? Et n'est-ce pas elle qui souffre le plus de tant de forces perdues?

Nous en dirons autant des institutions et des œuvres que la République a proscrites ou répudiées. Dans un discours qui eût été parfait, si le nom de Dieu n'y avait manqué, M. Barthou a donné des louanges touchantes aux victimes « tombées au champ d'honneur de la charité ». Mais ces œuvres, dont ces femmes généreuses

avaient fait l'honneur de leur vie, quel accueil reçoivent-elles du gouvernement? Il chasse les prêtres des écoles, les Sœurs des hôpitaux; il refuse tout secours aux institutions bienfaisantes, pour peu qu'il y aperçoive une inspiration religieuse, et par les impôts dont il les accable, il s'efforce de les ruiner. Il est juste de glorifier, quand ils meurent, ceux qui se vouent au service des malheureux; pourquoi ne pas les aider, pourquoi les entraver et les inquiéter, pendant leur vie?

Ces réflexions, que beaucoup ont faites, n'entraîneront pas, nous le savons, ce retour immédiat vers la justice, qui devrait en être la conséquence; mais elles pourront contribuer à le préparer; elles laisseront des semences, dont l'avenir bénéficiera peut-être, à condition que nul ne se désintéresse du soin de les entretenir, et que tous les partis retirent des terribles émotions que nous venons de traverser les leçons qu'elles contiennent pour chacun d'eux.

Il faut bien qu'un travail de pacification ait commencé à se faire dans les esprits pour que les éternels artisans de nos discordes s'en soient alarmés. Ils ne s'étaient guère avancés dans les premiers jours; ils se sentaient écrasés par la douleur publique, mais ils se concertaient clandestinement entre eux, attendant le moment favorable pour essayer de détruire l'effet de ces manifestations, dont leur propre inquiétude atteste la puissance.

Les discours que M. Bourgeois et M. Berthelot ont adressés dimanche dernier, en pleine Sorbonne, à l'Union de la jeunesse républicaine, ont fourni le premier témoignage de l'entreprise tentée contre la paix sociale. Elle s'est affirmée, dès la rentrée du Parlement, dans le langage que M. Brisson a tenu devant la Chambre.

C'est par un cri de haine contre la foi des victimes, que le sectaire a exprimé sa compassion pour elles. Vainement a-t-il pris prétexte d'un discours du P. Ollivier pour dénoncer « le fanatisme »; le discours ne regardait pas le Parlement, et c'est la première fois qu'on aura vu le président de la Chambre des députés, prendre à partie, du haut de son fauteuil, un prédicateur absent. Il n'y a eu là qu'une mise en scène combinée d'avance entre francs-maçons, mise en scène ridicule autant qu'odieuse, et quand l'auteur du *Zouave est en bas*, quand M. Lockroy est venu demander l'affichage, il a été visible que le coup de théâtre avait été prémédité entre les deux compères.

La parole du P. Ollivier n'a engagé que lui; ceux-là même qui ont le plus déploré l'effet produit par son discours, lui doivent la justice de dire que le président de la Chambre, avec une inintelligence ou une mauvaise foi dont le dernier des commis-voyageurs aurait rougi, lui a prêté une conception qu'il n'a jamais formulée.

Mais l'eût-il exprimée, le P. Ollivier ne représente pas l'Eglise. M. Brisson pouvait invoquer la lettre de Mgr Richard au Président de la République, le discours de Mgr Perraud à Saint-Louis des Français. Il s'en est bien gardé; sa thèse eût été perdue.

Quelle explication donne-t-il donc lui-même de l'épouvantable catastrophe? Si Dieu n'existe pas, s'il n'y a rien au delà de cette vie, qu'offre-t-il à ces familles dont il prétend partager la douleur? Des restes carbonisés, des débris informes, dont on n'est même pas toujours parvenu à fixer l'origine, c'est là tout ce qui survit des êtres chéris qu'elles pleurent. C'est là toute la consolation que leur donne M. Brisson. Cette religion qu'il blasphème enseigne, au contraire, à ces familles désolées que ceux qui les ont quittées ne sont pas morts tout entiers; que Dieu les a recueillis, que leur sacrifice leur vaut un bonheur éternel; qu'invisibles pour elles, ils leur parlent encore et qu'un jour viendra où tous seront réunis pour jamais. Trouvez donc une autre parole pour sécher leurs larmes! Hélas! tous ceux qui ont connu ou approché les grandes douleurs ne savent que trop combien l'homme est impuissant à les adoucir; plus ils en sont émus, plus ils sentent que toute expression est au-dessous de ce qu'ils éprouvent; ce n'est qu'avec la pensée d'un Dieu de miséricorde et d'une immortalité bienheureuse, que quelque consolation commence à entrer dans les cœurs que le malheur a meurtris. Leur enlever cette consolation est une œuvre criminelle, car c'est les vouer au désespoir.

En votant l'affichage du discours de M. Brisson, la Chambre a ajouté une honte à tous les méfaits dont elle est déjà chargée. Mais comment être sévère pour elle, comment s'indigner contre les socialistes et les radicaux, quand on considère l'attitude des conservateurs. Quoi! Pas un n'a soufflé mot, pas un n'a bondi contre cette déclamation niaise, mais outrageante pour leurs croyances! Absent de la séance, M. de Mun vient d'adresser au Président une éloquente protestation; mais il y avait apparemment d'autres membres présents sur les bancs de la droite. Et ils n'ont rien dit. Et, parmi eux, il y avait deux ecclésiastiques, venus spécialement, nous disait-on, pour défendre la foi attaquée! Nous ne savons si M. l'abbé Lemire assistait à la séance, mais M. l'abbé Gayraud y était. Il a applaudi M. Brisson; il s'est abstenu lors du vote. Il fait dire, ou l'on dit pour lui, que s'il ne s'est pas levé contre l'affichage, c'est que, n'étant pas validé, il n'avait pas le droit de voter. Le malheur est que, dans le Salon de la Paix, M. Gayraud répétait à qui voulait l'entendre que, s'il n'avait pas voté contre, c'était pour ne pas paraître approuver le P. Ollivier.

Et voilà l'homme qu'on nous a donné comme « le candidat du Pape »! Voilà celui pour lequel on nous signifiait impérieusement qu'il fallait voter, sous peine d'être « réfractaire » et « mauvais chrétien »!

La campagne ouverte contre la religion par MM. Brisson et Lockroy, Bourgeois et Berthelot, n'est que le prologue de celle qui se prépare contre le ministère. Les conjurés font au cabinet Méline l'honneur de confondre dans leurs attaques sa cause avec celle du bon Dieu.

Certes, ce ministère a fait des fautes, et péché par bien des faiblesses, impardonnables autant qu'inutiles. Il a laïcisé les écoles, supprimé les traitements des ecclésiastiques, fermé des chapelles, livré les congrégations aux poursuites redoublées du fisc, et il s'en vante. Il croit désarmer par là ses adversaires; il n'y réussit pas. Les révolutionnaires n'en continuent pas moins à le combattre et les conservateurs à le soutenir.

Les deux conduites s'expliquent. Le renversement du ministère, qui ferait le triomphe des révolutionnaires, ne pourrait être qu'un échec pour les conservateurs.

Dans sa ligne générale, en effet, et malgré les démentis trop fréquents que ses actes donnent à cette interprétation, le cabinet Méline représente la politique modérée.

Il prend beaucoup de mesures blâmables; mais il ne fait pas de tous ses discours des manifestations contre l'idée religieuse, et il professe habituellement, au moins par l'organe du président du Conseil, des intentions et des vues qui sont comme la préface d'une politique conservatrice. Quand M. Barthou, sur le parvis de Notre-Dame, et hier encore, en distribuant les récompenses aux sauveteurs du 4 Mai, parlait de la solidarité des cœurs réunis par la charité, il faisait, sans y songer peut-être, de la politique conservatrice. Quand M. Méline, s'adressant aux populations de la Drôme, leur vantait les bienfaits de l'agriculture, quand il leur disait : « L'agriculture ne donne pas la richesse; mais elle donne l'indépendance, ce qui vaut mieux pour le bonheur. Elle a un autre avantage; elle double l'énergie de ceux qui s'y consacrent, et elle accumule des trésors de force morale, qui font les solides armées et les puissantes nations », quand il se glorifiait d'appartenir à une école « qui aime avant tout la sincérité et qui a horreur du charlatanisme », il condamnait indirectement la propagande socialiste. Il éveillait chez ses auditeurs des réflexions saines; il parlait le langage du bon sens, lequel est le premier élément de la vraie politique conservatrice.

Pourra-t-il maintenir et faire prévaloir ces idées devant la

Chambre? M. Méline en a exprimé l'espoir, non sans laisser percer quelques doutes dans son accent découragé. C'était, après tout, le procès de cette Chambre qu'il faisait, tout en paraissant la défendre, lorsqu'il alléguait les obstacles sans nombre, incidents parlementaires, interpellations, amendements systématiquement multipliés, qui avaient empêché le vote des lois et retardé le règlement du budget.

Les mêmes difficultés vont se reproduire. La politique, que M. Méline voudrait bannir des lois d'affaires, va de nouveau les envahir. Elle interviendra dans le débat sur le crédit relatif au service religieux pour les victimes du Bazar de la Charité; elle interviendra dans la discussion du projet de renouvellement du privilège de la Banque; elle arrêtera à chaque article l'examen du budget. Cette Chambre aura une fin digne de ses précédents. Elle aura tout ébranlé, sans rien établir; elle aura mis en question l'organisation de la marine et de l'armée, le système financier, les institutions judiciaires, sans rien réformer. Elle se présentera, devant le pays, discréditée et déshonorée par l'incohérence et la stérilité de ses délibérations.

A vouloir la suivre dans cette voie, le ministère ne ferait que prendre sa part du mépris auquel elle est vouée. Il ne peut trouver de force qu'en la dominant pour parler aux populations et leur offrir, en regard de cette politique violente et décousue, un programme précis et sensé. Indépendants du ministère, les conservateurs ont, encore plus que lui, à se faire une place en dehors et au-dessus de cette Assemblée. Dans l'impuissance où ils sont de s'entendre sur une doctrine commune, les républicains rêvent de refaire la concentration pour assurer leur réélection. Socialistes, radicaux et jusqu'aux opportunistes, dont M. Raynal se faisait, l'autre jour, l'interprète, à Bordeaux, en affirmant la résolution de maintenir intégralement les lois scolaires, tous en reviennent à l'idée de se syndiquer en vue du scrutin, sauf à se déchirer de plus belle le lendemain du vote.

Que feront de leur côté les conservateurs? Le silence qu'ils ont gardé devant la diatribe de M. Brisson va-t-il devenir toute leur tactique? Muets contre leurs adversaires, ne recouvreront-ils la parole que pour s'accuser les uns les autres? On se plaint et ils se plaignent que les populations errent dévoyées, sans savoir à qui et à quoi se rallier? La politique de la Chambre, les fluctuations des ministères, les obscurités de l'avenir, n'expliquent que trop ce désarroi. Mais les conservateurs, sous quelque étiquette qu'ils se rangent, se feraient grande illusion s'ils n'accusaient que la République de cet état des esprits. Qu'ont-ils fait eux-mêmes pour

éclairer, pour conduire, pour grouper les électeurs? Où sont leurs actes, leurs discours, leurs programmes? Où sont et que font leurs chefs? A cette armée conservatrice qu'ils gémissent de voir débandée, quels exemples ont-ils donnés? Quels cadres ont-ils offerts?

S'ils devaient persévérer dans leurs divisions et leur inertie, ils n'auraient pas encouru une responsabilité moindre que celle dont ils chargent à bon droit leurs adversaires.

Nous avons lu avec satisfaction le discours si élevé et si digne que Mgr Coullié, cardinal-archevêque de Lyon, vient, à l'occasion de la remise de la barrette, d'adresser au Président de la République. Parlant au nom de ses deux collègues, le cardinal-archevêque de Rennes et le cardinal-archevêque de Rouen, comme au sien, Mgr Coullié a affirmé, dans le plus noble langage, leur commun dévouement à l'Eglise et à la France, et, comme pour résumer ses sentiments en deux noms, qui sont, pour tous les Français, synonymes d'honneur, de courage et de patriotisme, l'ancien coadjuteur de Mgr Dupanloup a demandé la permission d'évoquer deux souvenirs également chers à son âme : « Le souvenir de Jeanne d'Arc, dont, pendant quinze ans, a-t-il dit, je me suis efforcé de préparer la glorification, et le souvenir de l'évêque qui fut le grand Evêque d'Orléans. Quelle ardeur, a ajouté le vénérable prélat, dans ces nobles âmes pour l'Eglise et pour la France! Avoir été à pareille école, c'est, je pense, avoir puisé à la source la plus pure l'inspiration de tous les dévouements! »

La Grèce a livré ses derniers combats. Ses plus âpres détracteurs sont obligés de reconnaître la bravoure dont ont fait preuve ses troupes dans ces luttes désespérées. Aujourd'hui la guerre est finie. Les puissances ont réclamé du Sultan la cessation des hostilités. Le Sultan les a fait attendre; il a fallu pour obtenir son consentement l'intercession personnelle du tsar. Il s'agit maintenant de débattre les conditions du vainqueur.

La Porte réclame l'annexion de la Thessalie, l'abolition des Capitulations pour les sujets grecs de son empire, et une forte indemnité.

Sur le dernier point, une transaction semble possible; mais les deux premières conditions sont inacceptables. L'excès des prétentions de la Turquie a réussi à mettre d'accord les puissances européennes; souhaitons que, dans les pourparlers qui vont suivre leur protestation, cet accord ne soit pas troublé.

L'Europe, dans cette crise périlleuse, a marché de surprises en surprises; quand on voit de quels étonnements, à chaque phase du conflit, elle a été saisie, on se demande à quoi lui servent ses diplomates. Ou ceux-ci n'ont rien fait savoir à leurs gouvernements,

ou leurs gouvernements ne les ont pas écoutés. En ce qui concerne le gouvernement de la République, le cas n'est pas douteux. On a appris par le *Livre jaune* que, si M. Cambon n'avait pas caché la situation de l'Orient aux ministres du quai d'Orsay, les ministres, radicaux ou opportunistes, avaient affecté d'ignorer ses avertissements ou pris soin de les étouffer.

Au premier moment, les chancelleries ne paraissaient pas se douter que la Turquie continuait, en dépit de ses promesses, à opprimer la Crète. Il a fallu, pour qu'elles s'en aperçussent, l'insurrection de la Crète et l'intervention de la Grèce. Secouée par ce coup de tocsin, l'Europe promet l'autonomie à la Crète, mais interdit l'intervention à la Grèce, en organisant contre elle un blocus qu'elle ne sait ni maintenir ni retirer, tout étonnée qu'à ses premières injonctions la Grèce ne se soit pas soumise. La guerre éclate entre les Hellènes et les Turcs. De plus en plus surprise, l'Europe ne fait rien pour l'arrêter; elle se contente de paralyser par le blocus les forces des Hellènes. La Grèce est écrasée, et la Turquie révèle une puissance militaire qu'on ne lui soupçonnait pas. Le public pouvait l'ignorer; mais comment les chancelleries n'en avaient-elles rien su? En étaient-elles donc au même point que ce malheureux Napoléon III, prenant en 1866 la défense de la Prusse sous prétexte qu'elle avait besoin de rectifier sa frontière, et s'apercevant, après Sadowa, qu'en laissant battre l'Autriche, c'était la défaite de la France qu'il avait préparée? Il est au moins un Etat qui a pu pressentir la force de la Turquie, puisque ses propres officiers ont contribué à la créer : c'est le même Etat qui avait vaincu à Sadowa. Guillaume II a soutenu le Sultan; il y a gagné de devenir influent à Constantinople. Mais voici que le tsar, inquiet de cet ascendant, intervient à son tour pour protéger ces Grecs qu'il a abandonnés, comme Napoléon III, en 1866, avait abandonné l'Autriche; les termes dans lequels l'Empereur de Russie s'adresse au massacreur des Arméniens suffisent pour caractériser l'avantage que les événements accomplis, grâce à l'immobilité de l'Europe, ont donné à la Porte : « Votre Majesté, écrit Nicolas II au Sultan, accomplirait ainsi (par la suspension des hostilités) un acte de sagesse et de modération qui servirait à augmenter davantage encore le respect et l'admiration que vous m'inspirez personnellement, et j'en garderai le souvenir. »

Ce n'est pas ainsi que lord Salisbury parlait, il y a deux ans, du souverain qui règne à Constantinople; les sentiments qu'il exprimait sur son compte n'avaient aucun rapport avec l'admiration. Quelle sera, après un tel langage, la situation de l'Europe, lorsqu'elle viendra rappeler à la Porte la nécessité des réformes qu'elle

devait, au dire de M. Hanotaux, lui imposer même par la force? Pour peu que les puissances se divisent, le Sultan sait que, désormais, il n'a plus rien à redouter d'elles. Dans la réponse qu'il vient de faire à la question de M. Gauthier (de Clagny), notre ministre des affaires étrangères n'a pu lui-même dissimuler ses craintes : « Nous devons, a-t-il dit, nous prémunir contre toute illusion, et mettre en garde ceux qui nous écoutent contre un optimisme trop facile. La tâche reste complexe. Elle sera lente probablement et plus d'une fois encore troublée par le retour des passions et des entraînements. Nous n'ignorons pas les difficultés que nous rencontrerons à chaque pas. »

Si l'empereur d'Allemagne a conquis, en apparence au moins, la mobile confiance du Commandeur des Croyants, il n'en continue pas moins à rencontrer dans ses Etats de graves oppositions. Son gouvernement vient de présenter au Landtag, à la Chambre des députés de la Prusse, un projet de loi auquel il attache la plus grande importance et qui tend à réglementer le droit d'association. Ce projet contient une disposition qui serait en France une nouveauté imprévue, quoique souvent réclamée ou promise par les républicains; elle consiste à lever, pour les associations politiques existant en Prusse, l'interdiction de se relier entre elles. Mais d'autres articles restreignent le droit d'association au point de rendre cette satisfaction illusoire; c'est ainsi que les fonctionnaires de la police ont pleine autorité pour supprimer toute réunion ou association qui leur paraîtrait contraire aux prescriptions des lois pénales, ou menaçante pour la sécurité de l'Etat et le maintien de la paix publique. Il y a encore un esprit public en Allemagne; on n'y admet pas l'arbitraire en ces matières, et le projet du gouvernement a produit une émotion si vive et si générale, que, s'il est adopté, ce ne sera point sans de graves modifications. Déjà la commission du Landtag a rejeté les articles qui subordonnaient à l'appréciation de la police l'existence des associations ou des réunions. La Chambre des députés de l'Empire, le Reichstag, a fait mieux. Sans attendre le vote du Landtag, elle s'est hâtée de faire connaître son sentiment. A une majorité de 207 voix contre 53, elle a adopté une proposition présentée par un grand nombre de ses membres et portant que « la fédération des sociétés politiques, quelles qu'elles fussent, était autorisée sur tout le territoire de l'empire, et que toutes les législations particulières, contraires à ce principe, étaient et demeuraient abolies. » C'est le conflit engagé entre les représentants du peuple allemand et le roi de Prusse.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Emigration des femmes aux colonies, par M. J. Chailley-Bert. — 1 brochure in-16 (*Questions du temps présent*). (Colin.)

Etant donné que nous possédons des colonies, que nous avons des colons pour les peupler, que ces colons ont des ressources suffisantes pour vivre et pour entretenir une famille, comment constituer la famille, sans laquelle il n'y a pas de colonisation? Tel est le problème, d'un intérêt capital, que cherche à résoudre M. Chailley-Bert, dont on connaît la haute compétence en tout ce qui concerne les questions coloniales.

Abbé de Broglie : Questions bibliques, œuvre extraite d'articles de revues et de documents inédits. par M. l'abbé C. Piat, 1 vol. in-12. (Lecoffre.)

M. l'abbé Piat poursuit, avec ce volume, l'édition des œuvres du regretté apologiste qu'il a justement célébré ici même. Ce sont des articles et des manuscrits de l'abbé de Broglie que son meilleur disciple a réunis, coordonnés, soudés, et quelquefois émondés quand les répétitions l'y obligeaient. Il trouvait des épis, il a lié la gerbe, et nous nous faisons un devoir de la présenter à nos lecteurs, certain qu'il suffira de la leur signaler pour qu'ils lui fassent le même succès qu'au précédent volume paru il y a six mois. Ceci doit être pour les jeunes gens et pour les hommes de foi un livre de chevet. Ces pages fortes et loyales sont de celles qui nous font honneur et doivent soutenir notre courage.

L'anglo-catholicisme, par le P. Ragey, avec une préface du cardinal Vaughan, in-12. (Lecoffre.)

Ce volume est certainement le plus important et le plus indispensable résumé de la « question anglicane » qui a si vivement occupé l'opinion catholique en ces dernières années. Avec une compétence et une sûreté de doctrine, dont nous avons pour garant le cardinal Vaughan lui-même, le P. Ragey « met au point » les diverses manifestations qui attirèrent l'attention sur le mouvement de réunion de l'église anglicane à l'église catholique; il les envisage en elles-mêmes et dans leurs rapports avec la situation très simple à la fois et très compliquée qu'on eut un moment l'illusion de voir se résoudre dans un accord parfait. Les responsabilités de chacun dans cet éclatant débat sont établies en toute indépendance, et nous recommandons vivement cet ouvrage à tous ceux qu'intéressa cette importante question et qui veulent se faire une idée nette et précise de la réalité et de ce que, à l'avenir, en peuvent attendre les catholiques.

Le curé de Lourdes, Mgr Peyramale, par M. Henri Lasserre. 1 vol. in-18. (Bloud et Barral.)

Depuis longtemps attendu et demandé, ce volume consacré à Mgr Peyramale termine la série des œuvres historiques de M. Henri Lasserre sur Notre-Dame de Lourdes, œuvres aujourd'hui populaires dans le monde entier et traduites dans toutes les langues.

Annoncée depuis la mort du curé des apparitions, la mise au jour de cet ouvrage a été différée d'année en année. L'auteur, comme pour ses précédents volumes, a voulu ne donner à l'impression qu'un travail historique et un récit littéraire pleinement irréprochables, une œuvre achevée et définitive.

Telle est la publication nouvelle qui est le digne couronnement de cette histoire, de cette épopée de Lourdes, dont Henri Lasserre fut l'historien et le poète.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

MONTALEMBERT

M. THIERS

ET

LA QUESTION D'ORIENT

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

I

Le 1er mars 1840, M. Thiers devenait pour quelques mois[1] président du Conseil et ministre des affaires étrangères, avec M. Cousin à l'instruction publique. Dans l'opposition, M. Thiers reprochait à M. Molé ses faiblesses cléricales, et trois mois auparavant M. Cousin dénonçait, avec une solennité tragique, « la renaissance de la domination ecclésiastique ». A peine au pouvoir, ils parurent de petits saints : « Je suis papiste, monsieur, déclarait Thiers à Montalembert; je ne le dis pas tout haut, parce qu'on m'en voudrait trop, mais je le suis. Je déteste le gallicanisme, que je regarde comme un acheminement au protestantisme... Les Jésuites peuvent compter sur ma protection. Il y a longtemps que je l'ai déclaré à leur provincial, le P. Renaud. »

Vers le même temps, Montalembert assista chez M. Thiers à une conversation des plus curieuses. Il y avait là Cousin, Léon Faucher, fameux publiciste libéral, et M. Salvador, Juif haineux, auteur de plusieurs ouvrages contre le christianisme. Le Juif soutint qu'un nouveau développement religieux devenait nécessaire, attendu que l'histoire du christianisme étant démontrée fausse (par lui, Salvador), la morale et l'influence de cette religion s'en trouvaient fatalement altérées. Cousin professa avec assez de courage, mais du

[1] Mars-octobre 1840.

ton le plus pédant, son attachement à l'antique religion. Il daignait admettre les définitions des conciles, mais non point les décisions des papes, parce que ce grand penseur *ne pouvait souffrir le gouvernement personnel.* Vint le tour de M. Faucher : il affirma avec arrogance que le christianisme ne suffisait plus aux lumières des sociétés modernes, que ledit christianisme avait bien pu donner l'idée de *cause*, mais qu'il était impuissant à fournir au monde l'idée de *substance*, sans quoi rien ne pouvait marcher.

A ces grotesques assertions, Thiers répondit avec un bon sens merveilleux et un esprit charmant : « Quant à moi, je suis pour l'ancienne religion, pour le christianisme tout entier, rien de plus, rien de moins. Lorsque je vois tous les beaux messieurs d'aujourd'hui qui m'apportent une nouvelle religion dans leur poche avec leur mouchoir, et qui me l'offrent, je leur dis : « Gardez, mes chers « amis, votre nouvelle religion, et donnez-moi seulement un peu de « foi à la vieille. » Voilà ce qui me manque à moi! Je ne puis pas dire comme Cousin que je crois à tout ce que les conciles ont décidé, mais je désire de toute mon âme y croire sans réserve. Je suis persuadé que le monde ne peut pas subir une nouvelle religion. Je me suis beaucoup occupé de ces matières; ce que je vais dire va paraître bien orgueilleux, mais c'est ma conviction intime : je défie l'esprit humain de produire une vérité ou une beauté qui ne soit pas déjà dans le christianisme. »

M. Thiers disait tout cela avec un accent ému et sincère, tantôt arpentant le salon, tantôt s'arrêtant, les bras croisés, devant ses interlocuteurs. La plupart se récrièrent contre ses déclarations. Salvador dit qu'il y avait plusieurs manières d'entendre le christianisme : « Eh bien, moi, s'écria Thiers, par christianisme j'entends le catéchisme des petits enfants... Voilà ce que je mets au-dessus de tout... J'admire profondément l'Eglise et notre saint-père le Pape! » Cependant Montalembert demeurait silencieux, éprouvant une vraie jouissance d'entendre Thiers parler de la sorte. L'entretien se prolongea quelque temps encore; le président du Conseil raconta sa récente entrevue avec Grégoire XVI : « Quand j'aperçus ce vieillard tout blanc, je me trouvai plus ému que je ne l'aurais été à la vue de tous les potentats, rois ou empereurs de la terre; je sentais qu'il était plus grand qu'eux. Il n'y a qu'un homme au monde que j'aurais mieux aimé voir, c'est Napoléon[1]! »

On ne pouvait souhaiter de meilleures dispositions. L'entente fut donc facile sur la question religieuse et les affaires étrangères qui préoccupaient surtout Montalembert. Nous racontons ailleurs

[1] Montalembert, *Chronique religieuse de mon temps.* (Papiers inédits.)

comment le jeune orateur profita de ses relations avec M. Thiers pour déterminer de bons choix d'évêques, particulièrement de Mgr Affre à Paris et de Mgr Gousset à Reims.

II

A cette époque, la question d'Orient passionnait l'opinion publique. La guerre entre la Turquie et Méhémet-Ali, pacha d'Egypte, durait depuis deux ans. Ce dernier venait de triompher à Nézib (24 juin 1839); ses troupes occupaient la Syrie et la Palestine. Quelle serait l'issue de ce grave conflit [1]? L'Europe se le demandait avec anxiété. En France, l'opinion manifestait pour Méhémet-Ali une sympathie étrange. Dans ce conquérant, qui se disait notre protégé et notre élève, qui empruntait nos officiers et nos savants, elle croyait voir un nouveau Bonaparte et le restaurateur de notre influence en Orient. Et tandis que lord Palmerston négociait secrètement à Londres avec la Russie, l'Autriche et la Prusse pour chasser le pacha de la Syrie, M. Thiers cherchait, tout en lui assurant ses conquêtes, à le réconcilier avec le Sultan.

Ce fut dans ces graves circonstances que Montalembert se décida à partir pour Constantinople. Visiter l'Orient, parcourir après Chateaubriand et Lamartine, la Grèce, la Syrie et l'Egypte, aller à Jérusalem, à Bethléem, chercher sur ce sol trois fois saint les traces des anciens croisés, que dis-je? les traces même du Christ; s'agenouiller, l'âme débordante de foi et d'amour, au tombeau de Jésus; il y avait longtemps que Montalembert nourrissait ce beau rêve; il jugea que l'heure était venue de le réaliser.

Aux joies religieuses et artistiques qu'il se promettait en ce

[1] Il serait intéressant de comparer la situation orientale, en 1840 et 1897. En 1840, les musulmans se faisaient la guerre entre eux; les victoires de Méhémet-Ali ne pouvaient amener qu'une renaissance de l'Islam. Aujourd'hui, c'est un peuple chrétien, la Grèce, qui, malgré son infériorité, lutte contre le Croissant. Le succès des Grecs eût été un progrès de la civilisation chrétienne et le juste châtiment des épouvantables massacres d'Arménie. En 1840, l'Europe se divisa; pendant que les autres Etats soutenaient la Turquie, la France sortit du concert, prit parti pour l'Egypte, fut sur le point d'entrer en guerre avec toute l'Europe et finalement dut battre en retraite. De nos jours, l'Europe veut à tout prix maintenir la paix et observe, au moins en apparence, une neutralité armée. La France marche avec les autres Etats, suivant une politique prudente peut-être, mais effacée et peu glorieuse. M. Hanotaux tient plus de M. Guizot que de M. Thiers. Mais, en 1840, comme en 1897, les gens de finance ont en main les fils cachés de la politique et dirigent tout : « Nous ne sommes nullement inquiets, avouait le Rothschild viennois à Montalembert en 1840; nous avons tout prévu et nous savons bien que vous finirez par céder. »

voyage, se joignait, d'ailleurs, l'espérance d'être utile à son pays. Sans désirer la guerre, il approuvait l'attitude énergique de M. Thiers, succédant aux timidités et aux fluctuations de ses prédécesseurs. Avec l'opinion publique, il penchait plutôt vers Méhémet-Ali; mais ses idées étaient encore indécises; il avait besoin de s'éclairer; il sentait que la question d'Orient allait être la principale affaire diplomatique du règne, et pour la connaître mieux que personne, il voulait l'étudier sur place. Lamartine et M. Thiers pressaient son départ. Dans la note diplomatique qu'il lui remit en le quittant, le président du Conseil disait : « La situation est grave ; je ne réponds de rien ; faites valoir de toutes vos forces la nécessité d'un accord direct avec le pacha. »

M. et Mme de Montalembert partirent vers la mi-juillet. Ils traversèrent l'Allemagne, assez mal disposée pour la France, et gagnèrent Vienne avec le dessein de s'embarquer sur le Danube. Une lettre de M. Thiers les attendait dans cette ville. Le président du Conseil apprenait à Montalembert le traité secret que lord Palmerston venait de signer à Londres contre le pacha d'Egypte, avec la Russie, la Prusse et l'Autriche. L'ambassadeur français avait été exclu des négociations. M. Thiers ajoutait ensuite ces graves paroles :

« ... La France, blessée et inquiète, arme à force. Qu'adviendra-t-il? Je l'ignore. Cela dépendra de ce que tenteront les quatre nouveaux alliés. La limite entre ce qu'on souffrira ou ne souffrira pas est difficile à fixer. On la fixera en consultant notre honneur et notre intérêt... Dans le cas d'une guerre, la France perdra sans doute quantité d'or et de sang, mais elle a d'immenses chances pour elle, car elle a l'épée et autre chose avec. Si elle ne souhaite pas la guerre, c'est qu'elle n'a plus autant la passion du jeu, c'est qu'elle a fait des progrès en raison et en moralité. Mais, pour peu qu'on la blesse, pour peu qu'on affecte de la traiter comme nation à part, elle acceptera et se fera rendre justice et honneur par les moyens qui lui ont réussi il y a quarante ans. Ce qu'on vient de faire est un pas dans cette voie. Je comprends l'entraînement produit à Londres par la vanité de lord Palmerston, et la crainte de ses collègues de voir une dissolution de cabinet; je comprends ce qui se fait à Pétersbourg, mais à Constantinople et à Vienne, rien n'est explicable, à Vienne, surtout, où tant de lumières et d'esprit politique président depuis vingt-cinq ans aux affaires extérieures... »

Et M. Thiers suggère à Montalembert les arguments qu'il doit faire valoir, au nom de la France, à Vienne et à Constantinople. Ce qui frappera surtout M. de Metternich, c'est la perte presque assurée de l'Italie au cas d'une conflagration générale.

« ... Peut-on croire, quoi qu'il advienne, quelque fort qu'on soit, que l'Italie tiendra à la commotion d'une guerre? Peut-on croire que Constantinople sera respecté au milieu de la licence de la guerre?... Je ne sais pas si, dans toute guerre européenne, l'Empire ottoman n'est pas exposé certainement à périr; mais je sais bien que dans une guerre européenne dont il sera l'objet, il périra infailliblement. Dites bien à Constantinople combien il est absurde de s'exposer à une conflagration par une obstination puérile et ridicule. On jouera le rôle de l'ancienne République de Venise; on servira un jour à payer les frais de la guerre aux parties belligérantes... On croit que la France supportera les dernières extrémités plutôt que de rompre en visière à l'Europe. On s'abuse; dès que l'honneur sera en souffrance, on verra d'incroyables éclats qui blesseront et tueront tout ce qui sera autour.

« ... Je compte sur le bon effet de votre langage ferme et modéré. Je vous prie de le joindre à celui de nos agents; il fera d'autant plus d'effet qu'il sera moins officiel en apparence, quoique convenu avec moi[1]... »

Montalembert s'empresse de répondre au ministre. Sa lettre est trop importante pour que nous ne la citions pas. S'il ne manifeste aucun enthousiasme pour Méhémet-Ali, en revanche, il exprime ses préférences en faveur d'une politique ferme et nationale; il fonde un espoir excessif dans la sagesse du parlement anglais, conçoit une défiance justifiée du gouvernement autrichien et une aversion profonde pour la Russie.

« ... Mes sympathies avec vous sur tout ce qui touche à l'honneur national vous sont assez connues. J'aurais certes mieux aimé qu'on fît la guerre pour la Pologne ou pour la Belgique que pour le pacha d'Egypte; mais, enfin, nous sommes encore heureusement à temps pour reprendre notre rang en Europe, n'importe à quelle occasion.

« Ce qui frappe surtout dans cette grave occurrence, c'est le démenti donné par la conduite des quatre puissances à toute la politique voulue par le roi depuis 1830. Voilà donc où conduisent tant de concessions, tant de complaisances, tant de sacrifices faits au maintien de la paix pendant dix années! A la première occasion, on trame dans l'ombre une sorte de complot diplomatique contre nous. Nous retrouvons tous nos anciens ennemis et nous perdons notre seule amie! Quel démenti, je le répète, et quelle leçon! Il

[1] M. Thiers à Montalembert, 30 juillet 1840. M. le vicomte de Meaux a cité un fragment de cette lettre dans le volume si substantiel et si intéressant qu'il vient de consacrer à la mémoire de son beau-père.

m'est impossible de ne pas croire que si nous avions montré les dents dans l'affaire des vingt-quatre articles, lord Palmerston aurait reculé devant la pensée de nous faire cet affront.

« Encore aujourd'hui, il semble qu'on peut compter que l'Angleterre refusera de se laisser identifier avec cette médiocrité vaniteuse et surannée, et qu'elle y regardera à deux fois avant de se lancer dans une guerre ruineuse pour le plaisir de maintenir lord Palmerston et de faire venir les Russes à Constantinople. C'est sur les dispositions du peuple et du parlement anglais que nous devons surtout fonder l'espoir du maintien de la paix, car il me semble difficile de compter en aucune façon sur l'Autriche.

« Mes inclinations et mes instincts politiques m'ont toujours fait croire que l'alliance de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche, était la plus naturelle, la plus conforme à nos intérêts, à nos institutions et à la sécurité de l'Europe. Mais comment faire entendre raison à cette obstination aveugle qui ne veut voir partout que la Révolution et pour qui la France n'est jamais autre chose qu'une bombe prête à éclater?... »

Et Montalembert critique vivement l'administration de M. de Metternich. Il se demande ce qu'ont produit pendant vingt-cinq ans « cet esprit politique et ces lumières » dont parle M. Thiers. « Partout en Europe les choses que M. de Metternich a créées ou a défendues ont été détruites ou violemment ébranlées. En Espagne, à Naples, en France, en Suisse, dans les Pays-Bas, en Turquie, en Pologne, en Allemagne même, depuis l'explosion des dissensions religieuses en Prusse, sa politique a reçu les démentis les plus éclatants; son œuvre sociale, si tant est qu'elle mérite ce nom, a été criblée d'atteintes... Enfin, comment ne pas trouver sa politique extérieure insensée quand on le voit fermer les yeux volontairement aux dangers indicibles dont le menace la Russie, à cette exploitation universelle des sujets slaves de l'Autriche par cette même Russie, à l'envahissement déjà plus qu'à moitié consommé des débouchés du Danube; et tout cela parce que la tribune et la presse française lui font peur... »

Montalembert donne ensuite à M. Thiers quelques renseignements sur l'état des esprits à Vienne; il se propose d'examiner, au cours de son voyage, « où en sont les établissements russes aux bouches du Danube et de recueillir quelques notions positives sur les dispositions de la Valachie, où l'on assure que les mœurs et les idées françaises gagnent chaque jour du terrain. » Il félicite enfin M. Thiers de sa courageuse attitude : « Pendant le voyage que je viens de faire en Allemagne, dit-il, j'ai eu plus d'une occasion de me convaincre de l'effet immense qu'avait produit votre retour à la pré-

sidence du Conseil. Un homme d'un esprit juste et solide comparait dernièrement cet effet à celui que fait sur les chevaux d'une écurie l'entrée d'un postillon qui ne les touche pas, mais dont ils connaissent le pas et le fouet. Vous pardonnerez la vulgarité de cette comparaison en faveur de sa justesse [1]. » Nous pensons que M. Thiers pardonna volontiers et fut ravi de l'éloge. Quant à Montalembert, en admirant le courage de M. Thiers, n'oubliait-il pas un peu ce que sa politique avait de téméraire et de dangereux? Il est vrai qu'en dépit des déclarations belliqueuses du ministre, il ne croyait pas à la guerre. Il savait les tendances pacifiques du roi et qu'il arrêterait tout au dernier moment. Les étrangers ne l'ignoraient pas davantage : « Malgré la baisse considérable qui a eu lieu à la bourse de Vienne, écrit Montalembert, le Rothschild viennois et les gens de finance affirment que cette difficulté sera surmontée comme tant d'autres et que la France cédera. »

III

Avant de quitter Vienne, Montalembert voulut faire le célèbre pèlerinage de Mariazell, en Styrie. On touchait à l'Assomption de la sainte Vierge et les routes étaient jonchées de pèlerins. Il en venait de partout, de l'Autriche, de la Moravie et jusque de la Hongrie. Ils couvraient les montagnes, ils remplissaient les vallées. On les voyait s'avancer en longues processions, croix et bannières en tête, récitant le chapelet ou chantant des cantiques à deux chœurs alternatifs. « Nous en avons rencontré ou suivi au moins vingt-cinq mille, écrit Montalembert... L'année du jubilé, il y en a eu trois cent soixante-treize mille. Ces pèlerins font ainsi 50, 100 et jusqu'à 150 lieues. » Parmi eux, il remarqua avec étonnement « une foule de jeunes filles des classes moyennes, très bien mises, mais les pieds nus ». Elles portent à la main des bouquets de fleurs et sur leur tête d'immenses paquets de vivres. On juge de l'effet que produit sur Montalembert une telle rencontre, au milieu des admirables montagnes de la Styrie, dans un pays qui le dispute en beauté et en grandeur au Tyrol et aux plus belles parties de la Suisse.

Mais son émotion redouble et il ne peut retenir ses larmes en pénétrant dans la vaste église qui renferme l'image vénérée de Marie, « à la vue de toutes ces âmes pieuses, les unes baisant le seuil du temple qu'elles étaient venues trouver de si loin, les autres

[1] Montalembert à M. Thiers, Vienne, 7 août 1840.

faisant à genoux le tour du sanctuaire, d'autres encore prosternées tout de leur long, les bras en croix, sur le pavé. Les voûtes de l'église retentissaient de leurs chants plaintifs et simples qui pénètrent jusqu'au fond du cœur avec une douceur infinie... Nous avons assisté à l'entrée de plusieurs processions. La plus touchante a été celle d'une pauvre paroisse *wende*, c'est-à-dire d'une race slavonne, qui habite les parties de la Styrie et de la Carinthie qui avoisinent la Dalmatie. Personne ne pouvait les comprendre ni ne savait d'où ils venaient : ils chantaient en leur langue slavonne bien mieux que les Allemands. Dans leur empressement d'accourir aux pieds de Marie, ils n'avaient même pas pris le temps d'essuyer la poussière qui les couvrait, ni de déposer leurs lourds paquets... C'est ici qu'il faut venir pour étudier, comme disent les voyageurs éclairés, jusqu'à quel point la superstition et la crédulité peuvent égarer et dégrader l'espèce humaine; et moi je dirai que c'est ici qu'il faut venir pour étudier, rien que sur les figures de ces braves gens, l'expression vraiment divine que donnent la foi, l'humilité et l'amour à des visages humains... [1] »

Si la foi catholique se maintient encore dans le peuple autrichien, elle diminue par contre dans les classes supérieures ou même moyennes. « La noblesse et la haute bourgeoisie, remarque Montalembert, ne sont plus catholiques que de nom... Le clergé lui-même, sauf quelques jeunes prêtres, est pitoyable... La vie politique et intellectuelle n'existe nulle part en Autriche. »

Comment ne pas suivre aussi Montalembert descendant le Danube jusqu'à son embouchure? Comment ne pas s'asseoir près de lui, dans sa cabine, à bord du *Zriny*, où il nous fait des descriptions charmantes? « Une jolie petite fenêtre ouverte laisse à la fois entrer le bruissement léger des flots du Danube, pareil à des chants d'oiseaux, et pénétrer les rayons de la lune jusque sur la table » où il écrit. Tantôt le navire longe des contrées désertes et presque désolées : « Imaginez-vous une masse énorme d'eau qui roule entre deux rives totalement désertes, excepté dans les rares endroits où touche le bateau à vapeur, et qui sont décorés du nom de villes. Ailleurs, rien que des marais et d'énormes forêts à perte de vue; presque pas de côtes; jamais de villages, jamais de maisons isolées, presque jamais un être vivant. Ce sont les inondations du Danube qui ont fait ainsi abandonner ses bords. Chose plus étonnante : on ne rencontre pas même de bateaux sur ce fleuve prodigieux. Nous n'en avons pas trouvé un seul qui descendît et seulement deux ou trois qui remontaient traînés par des régiments de trente ou quarante

[1] Montalembert à Mlle Théoduline de Mérode, Mariazell, 14 août 1840.

chevaux, Ces pauvres bêtes pataugent sur les bords marécageux, ayant le plus souvent de l'eau jusqu'aux épaules. Les conducteurs ne cessent pas de crier et de faire claquer leurs fouets depuis un relai jusqu'à l'autre. Jugez du tapage : mais c'est le seul qu'on entende sur le Danube, et cela à peine une fois par jour. Du reste, silence et solitude profonde, qui ont quelque chose d'inexprimablement grandiose. »

Le bateau s'arrête-t-il devant une ville importante, « on voit se précipiter une population nombreuse offrant les contrastes les plus curieux : des paysans magyares et slovaques avec un chapeau noir tellement monstrueux que la police est obligée d'en restreindre les bords à huit pouces de large; des élégants à lorgnon et à cravache, des officiers et des femmes habillées de la manière la plus recherchée avec des breloques et des bijoux à n'en plus finir; puis des moines innombrables avec la ceinture de corde, des hussards et des heiduques brodés sur toutes les coutures, et portant des burnous blancs, enfin des équipages à quatre et à six chevaux qui viennent recevoir ou apporter des magnats et magnates, tout cela au milieu des ballots énormes de marchandises qu'on débarque sur ces bords incultes, absolument comme on a dû le faire lors de la colonisation des Etats-Unis ».

Cependant les villes se succèdent rapidement, et nous ne pouvons même les nommer. Voici Semlin, voici la fameuse Belgrade « avec ses mosquées et ses églises, ses montagnes et ses remparts ». Et Montalembert se rappelle les beaux vers de V. Hugo et les imprécations du Danube contre ces deux villes toujours en guerre l'une contre l'autre :

Certe on peut parler de la sorte,
. . . .
Lorsqu'on est Danube, et qu'on porte,
Comme l'Euxin et l'Hellespont,
De grands vaisseaux au triple pont;
Lorsqu'on ronge cent ponts de pierre,
Qu'on traverse les huit Bavières,
Qu'on reçoit soixante rivières
Et qu'on les dévore en fuyant;
Qu'on a comme une mer sa houle;
Quand sur le globe on se déroule
Comme un serpent et quand on coule
De l'Occident à l'Orient.

Voici Semendria avec son enceinte de vingt-deux tours gothiques, bâtie en 1433 et parfaitement conservée; puis Orsova, la dernière

ville de la monarchie autrichienne. Nous arrivons aux fameux défilés du Danube. C'est bien une des scènes les plus pittoresques et les plus extraordinaires qu'on puisse voir : « Ce vaste Danube que nous avons vu sans cesse avec une demi-lieue de largeur, se resserre ici entre deux chaînes de montagnes, extrêmement escarpées, couronnées de rochers à pic, et qui ne laissent au fleuve qu'une largeur de 60 pieds environ. Cela dure pendant quinze à seize lieues : toujours même solitude que dans la plaine. Des troupes d'aigles voltigent au-dessus de nos têtes. A peine un village de cinq en cinq lieues... De temps à autre des lignes de mariniers serviens avec des fez et des ceintures rouges, qui traînent leurs bateaux à l'encontre du courant. Mais cette solitude a un tout autre caractère que dans la plaine, cause des immenses forêts et des hautes montagnes qui règnent des deux côtés; elle est peuplée par les plus grands souvenirs de l'histoire : Trajan, Décébale, Attila, Othon le Grand, Jean Huniade, Mathias Corvin, Mahomet II, Bajazet, Soliman II, le prince Eugène, ont tous passé et combattu sur ces bords silencieux et déserts. A une distance prodigieuse de toute habitation actuelle, on voit sculptés dans le rocher deux anges ou victoires qui tiennent une table, où on lit en caractères énormes ces mots : *Imp. Cæs. D. Nervæ. Filius. Nerva. Trajanus. Germ. Pont. Maximus...* Le reste est effacé. J'espère que vous êtes heureux d'avoir un gendre qui vous copie des inscriptions latines sur le Danube [1]. »

Passons rapidement sur la rive valaque, « où l'on ne voit absolument qu'une plaine indéfinie de chardons ». La rive turque, « pays horriblement poudreux », n'est pas moins triste. Les chiens y fourmillent et y aboient d'une indigne manière. On voit les vaches qui reviennent par longues bandes des champs. Elles ont « une physionomie aussi douce et aussi avenante que les *folotes* comtoises et trélonaises ». Quel charmant homme que le pacha de Varna! « Nous voyant de sa fenêtre errer dans les rues, il envoie des gens nous inviter à le venir voir, et il nous fait servir d'excellent café. »

Enfin le 31 août, à six heures du matin, les voyageurs entrent dans le Bosphore. Tout à coup « la mer Noire se resserre et serpente comme un grand fleuve entre la côte d'Asie et la côte d'Europe ». — « N'est-ce que cela? s'écrie Mme de Montalembert. C'est là ce qu'on appelle le plus bel endroit de la création, ce que l'on compare au golfe de Naples? » Mais patience! Bientôt Cons-

[1] Ces descriptions sont extraites des lettres de Montalembert à M. le comte F. de Mérode, son beau-père, qui n'avait pu l'accompagner dans ce voyage.

tantinople apparaît dans le lointain, tout illuminée des feux du soleil levant. Nous passons devant Thérapia, où résident les ambassadeurs de France et d'Angleterre, et où nous reviendrons. Devant leurs palais, deux frégates stationnent, prêtes à porter aux flottes de la Méditerranée des messages de guerre ou de paix. A perte de vue, sur les deux rives et tout près de la mer, se dressent de somptueuses villas, des mosquées aux dômes dorés, des kiosques aux formes les plus élégantes. Les terrasses dominent la mer et les arbres dont elles sont plantées laissent pendre leurs branches sur les flots. Par derrière, sur la colline, on aperçoit des forêts de chênes, de lauriers et de cyprès. Cependant le navire longe le bord de cette mer enchantée, glissant rapidement à travers une foule de vaisseaux à l'ancre et d'innombrables caïques. Sur ces gracieux canots, une population variée, grecque, turque et arménienne, aux costumes de mille couleurs, regagne Constantinople. Nos voyageurs y arrivent aussi et débarquent au faubourg de Péra, après une heure de navigation « inoubliable ».

IV

Montalembert reçut au palais de Thérapia, chez M. de Pontois, ambassadeur de France, l'hospitalité la plus cordiale. Ce fut en sa compagnie qu'il visita Constantinople, ses mosquées, ses palais et ses environs. Que d'impressions charmantes et variées! On comprend que nous ne puissions les rapporter ici.

Le soir, les impressions étaient plus tristes. Assis sur la terrasse de l'ambassade, en face de la mer éclairée par les feux de mille embarcations, Montalembert et M. de Pontois s'entretenaient de la France. L'ambassadeur ne cachait point ses profondes angoisses :

« Soyez sûr, disait-il, que les puissances alliées exécuteront la convention de Londres. Elles ont déjà commencé. C'est une résolution depuis longtemps arrêtée. Que va faire notre gouvernement? Il y a beaucoup de mouvements de bateaux à vapeur, beaucoup d'expéditions de courriers, mais je crains qu'il n'y ait pas de plan arrêté... On se nourrit d'illusions; on s'accroche à toutes les branches et elles se rompent successivement... Déjà les alliés envoient des troupes, préparent un débarquement en Syrie... Et notre flotte est à Nauplie ou je ne sais où, sans communication régulière avec Constantinople, Alexandrie et la Syrie! Il est vrai qu'on va fortifier Paris que, Dieu merci, personne ne menace! Tout cela est-il de la politique, de la raison et du vrai patriotisme? Pardonnez-moi, mon cher comte, de vous ouvrir ainsi mon âme et de

vous confier mes peines, qui sont bien grandes, je vous assure. Mais vous conviendrez que c'est une cruelle position et un triste rôle pour un ambassadeur de France que de voir son gouvernement tourné en ridicule et, qui pis est, le méritant. »

Et M. de Pontois déplorait l'engouement de ses compatriotes pour Méhémet-Ali, qu'il représentait comme un despote ambitieux et sanguinaire ; il regrettait que nous eussions renoncé à notre alliance traditionnelle avec la Porte, et prévoyait les plus désastreuses conséquences de cet abandon, en ce qui regarde les chrétiens de Syrie et d'Asie Mineure. Ses rapports très tendus avec le gouvernement turc ne permirent pas au comte de Pontois de présenter son hôte au ministre des affaires étrangères. Montalembert fit exprimer directement à Reschid-pacha son désir de le voir et sa demande fut aussitôt accueillie.

Reschid-pacha était un homme de quarante-cinq ans environ, très partisan du progrès, des réformes et de la civilisation. L'école du vieux fanatisme turc n'avait pas d'adversaire plus décidé. Il reçut Montalembert avec une bienveillance empreinte de quelque tristesse. Tandis qu'ils conversaient, survint M. de Stürmer, internonce d'Autriche.

« ... J'ai cherché à faire comprendre à ces deux ministres, écrivit Montalembert à M. Thiers, combien était grave pour l'Europe la position où la conduite des quatre puissances plaçait la France, puisque dans notre pays, à la différence de l'Autriche et de la Turquie, l'opinion publique une fois saisie d'une question ne permettait pas aux hommes d'État et aux diplomates de résoudre à leur gré les difficultés qui pouvaient surgir. J'ai ajouté que c'était bien à tort qu'on cherchait à présenter Votre Excellence comme exclusivement responsable de l'attitude prise par la France dans l'affaire du pacha d'Egypte, tandis que cette attitude était le résultat naturel de la politique suivie, à peu de chose près, par tous les ministères ; qu'en supposant même votre éloignement prochain du ministère, vous n'en resteriez pas moins, par votre position parlementaire et votre influence sur la presse libérale, l'organe naturel et puissant des revendications de la France. J'ai su depuis que M. de Stürmer avait été frappé de cette considération.

« J'ai exprimé ensuite le regret, — du reste bien sincère chez moi, — de voir les relations si anciennes et si utiles de la France avec la Porte ébranlées par une crise dont le résultat le plus probable serait d'ouvrir les portes de Constantinople aux Russes. Reschid-pacha ne m'a pas dissimulé les craintes que lui inspiraient les envahissements de la Russie : il m'a dit qu'il portait toujours dans son cœur l'alliance anglo-française, qu'il en était le partisan le

plus déclaré, mais qu'il ne pouvait pas sacrifier l'existence de l'Empire ottoman qui se trouverait anéanti par la création d'un empire soit-disant arabe en Syrie. Votre discours à la Chambre des pairs l'a *désespéré :* c'est son expression.

« Une discussion s'est engagée entre nous sur les conditions auxquelles la France voulait s'arrêter; il a soutenu que vous aviez exigé l'*hérédité* de la Syrie; j'ai cru pouvoir affirmer que la France se serait contentée de la possession *viagère* de cette province pour le pacha. Mais il n'a pas voulu reconnaître l'exactitude de mon affirmation, ajoutant que, d'ailleurs, le refus positif de la France de s'adjoindre aux autres puissances pour obliger le pacha à un *arrangement quelconque* avait dû détruire l'espoir d'arriver à un résultat où la France pût intervenir amicalement... Le pacha a été d'accord avec moi pour blâmer et regretter l'omission blessante du nom de la France dans le passage du discours de la reine d'Angleterre relatif au traité. Il a dit ensuite que si Méhémet-Ali avait été vraiment un civilisateur, un homme animé d'intentions libérales, comme on le prétendait en France, il aurait été heureux personnellement de s'entendre avec lui; mais que ce n'était qu'un tyran, l'oppresseur de la Syrie, etc. Vous savez sans doute mieux que personne que Reschid-pacha passe ici pour avoir été à la veille de s'entendre avec Méhémet-Ali [1]... »

Reschid-pacha offrit à Montalembert de le recevoir une fois encore avant son départ et de le présenter lui-même au Sultan. Montalembert accepta avec empressement et au jour indiqué se rendit au palais en compagnie de son beau-frère, M. Werner de Mérode. Reschid-pacha les conduisit à travers de vastes salles, où circulaient une foule de pachas et d'officiers d'état-major, jusqu'aux appartements du Grand-Seigneur. Abdul-Medjid les attendait : c'était un jeune homme de dix-sept ans. « Il avait l'air très timide, très doux et se tenait sur le bord du canapé, comme s'il eût été embarrassé d'être assis, nous étant debout [2]. » Il portait des bottes et des pantalons blancs, un habit brun, un manteau de drap bleu attaché par une agrafe de diamants et sur sa tête un petit bonnet de laine rouge surmonté d'un gland de pierres précieuses.

Après une demi-heure d'entretien, pendant laquelle le Sultan leur témoigna à plusieurs reprises sa sympathie pour la France, les visiteurs se retirèrent à reculons en faisant de profonds saluts. Ils visitèrent le palais impérial, tout en marbre blanc et en bois

[1] Montalembert à M. Thiers. Thérapia, 7 septembre 1840.

[2] M. Werner de Mérode à son père, le comte Félix de Mérode. Constantinople, 15 septembre 1840. Tous ces détails sont empruntés à cette lettre qui est à moitié de la main de Montalembert.

précieux, chef-d'œuvre d'élégance et de goût, une des dernières fantaisies de Mahmoud, qui lui a consacré plus de vingt millions et ne l'a jamais habité. Montalembert emporta un souvenir sympathique d'Abdul-Medjid, dans les yeux duquel il avait cru voir rayonner l'intelligence et la bonté. Il le plaignait d'être, à dix-sept ans, placé à la tête d'un empire si vaste à la fois et si chancelant.

Cependant les événements se précipitaient sur les côtes d'Asie. Le jour même où le Sultan recevait Montalembert, l'armée des alliés débarquait en Syrie et la flotte anglaise bombardait Beyrouth, sans que Méhémet-Ali cherchât à s'y opposer. Dans de telles conjonctures il devenait difficile de visiter la Terre-Sainte et l'Égypte. « C'est avec beaucoup de peine, et après les plus cruelles incertitudes, écrivait Montalembert, que nous nous sommes décidés à renoncer à l'Égypte..., malgré le vif intérêt politique qu'il y aurait eu pour moi personnellement à voir le pacha d'Égypte dans les circonstances actuelles... Nous nous dédommagerons de toutes ces privations par un beau voyage en Sicile, le seul pays catholique de l'Europe où la Révolution n'ait pas encore pénétré, où nous trouverons debout les anciens monastères, etc.[1]. »

V

Ce dédommagement même que Montalembert se promettait ne lui fut pas accordé. Il était à Naples, attendant l'heure de s'embarquer pour Palerme, lorsque arriva la nouvelle de la convocation des Chambres pour le 28 octobre. Le moment était solennel : il s'agissait de savoir si nous allions tenir tête à l'Europe coalisée. Montalembert n'hésita pas à partir. « Sacrifier les environs de Naples, écrit-il, que je connais à peine et qu'il m'eût été si doux de revoir avec Anna, sacrifier la Sicile qui, depuis dix ans, attire mon attention et m'offrait des points si intéressants pour mes études monastiques et archéologiques, c'était sacrifier la plus belle partie du voyage à mon gré... Mais j'ai cru qu'il fallait faire céder le plaisir au devoir, et même un plaisir, un bonheur très certain à un devoir incertain. Les circonstances si graves où se trouve la France m'ont semblé imposer à tout homme revêtu de fonctions publiques l'obligation d'être à son poste. Pour moi qui, seul des deux Chambres, ai visité cette année l'Orient, l'obligation peut paraître plus pressante encore[2]. »

[1] Montalembert au comte F. de Mérode. Constantinople, 15 septembre 1840.
[2] Montalembert au comte de Mérode. Marseille, 24 octobre 1840.

Parti sans préventions, comme nous l'avons vu, et sans une connaissance exacte de l'état des choses, Montalembert revenait d'Orient, ennemi déclaré de l'alliance égyptienne, adversaire, par conséquent, de la guerre et de tout le fracas belliqueux qui remplissait alors les journaux. Or, entre tous les journaux, l'*Univers* était un des plus exaltés; il prêchait avec passion la guerre contre l'hérétique Angleterre, guerre qui devait être, disait-il, un sujet de réjouissance et d'espoir pour tous les cœurs catholiques, croisade aussi sainte que celles des douzième et treizième siècles, etc. [1].

Montalembert, que l'on supposait directeur politique de l'*Univers*, recevait de tous côtés (et même de Rome) des protestations contre les tendances du journal. Il crut devoir protester lui-même. Il releva d'abord le rapprochement qu'on établissait entre les croisades et la guerre projetée : « Je repousse de toute l'énergie de mon âme une pareille assimilation, écrivit-il à M. Bailly. Il n'y a pas un Français du temps de saint Bernard ou de saint Louis, qui n'eût rejeté avec horreur la pensée d'une guerre faite pour soutenir un empire fondé comme celui de Méhémet-Ali sur l'oppression, le matérialisme et la dépopulation d'un pays. Il n'y a pas un chrétien de ce temps-là qui n'eût rougi d'avoir pour alliés les troupes du renégat Soliman, qui ont fait cuire dans de l'huile bouillante les prêtres et les moines du Liban... »

Encore sous le charme du voyage qu'il avait fait en Angleterre l'année précédente, Montalembert ne désavoue pas avec moins de vigueur l'assimilation entre « ce noble pays » et la Russie : « ... Quels qu'aient été les crimes anciens de la monarchie anglaise envers le catholicisme et les torts qui ont trop souvent déshonoré sa politique étrangère; quelle que soit la coupable légèreté avec laquelle lord Palmerston ait renoncé récemment à l'alliance française, comment peut-on oublier que l'Angleterre la première a donné au monde le spectacle d'un gouvernement raisonnablement libre, que, depuis cent soixante ans, retournant aux principes immortels des siècles catholiques qui avaient dicté sa *Grande Charte*, elle a su, seule en Europe, concilier d'une manière durable la liberté et l'autorité, la royauté et les institutions populaires, ouvrant ainsi l'unique route où doivent marcher les peuples qui veulent échapper au double fléau du despotisme et de la démagogie? »

Et, après avoir rappelé l'émancipation récente des catholiques anglais, Montalembert ajoutait :

« L'Angleterre hérétique laisse aux huit millions de catholiques

[1] Montalembert signale spécialement les numéros du 29 septembre et du 4 octobre 1840.

qu'elle renferme la précieuse liberté d'élever leurs enfants dans la foi de leurs pères, sans l'ombre d'une entrave, et la liberté non moins précieuse de fonder et de doter, sans l'ombre d'une restriction, des établissements religieux ; et cela, tandis que, dans la France catholique, nous sommes trente millions à qui ces droits imprescriptibles sont refusés par deux ou trois cent mille prétendus philosophes.

« L'Angleterre hérétique a dépensé 500 millions pour abolir cet esclavage des noirs [1], que la France catholique maintient dans ses colonies.

« Les flottes de l'Angleterre, que l'*Univers* représente comme occupées à semer dans le monde un *mercantilisme hérétique*, transportent chaque jour au Canada, aux Antilles, dans la Guyane, aux Grandes-Indes, et jusque dans l'Australie, des évêques catholiques reconnus et soldés par le gouvernement protestant, tandis que la France catholique n'a d'évêques dans aucune de ses colonies [2]... »

Tant d'éloquence ne toucha point M. Bailly et ses collaborateurs. Ils refusèrent de modifier leur ligne politique et une rupture complète s'ensuivit entre l'*Univers* et Montalembert. Indigné de l'ingratitude de cette feuille qui lui devait tant [3], et dont les traités lui garantissaient la direction, Montalembert songea un instant à poursuivre devant les tribunaux la revendication de ses droits. Il ne s'arrêta point, heureusement, à cette pensée, et se contenta d'arrêter les versements de fonds qu'il faisait régulièrement au journal.

Le jour même où Montalembert rentrait à Paris, M. Thiers quittait le pouvoir, et le roi appelait M. Guizot à la présidence du conseil. Après avoir pris sa part des premiers entraînements patriotiques, Louis-Philippe se ravisait à temps pour empêcher une terrible catastrophe : « J'ai la conscience, disait-il, que je tiens mon serment royal en me dévouant pour préserver la France d'une guerre qui, selon moi, serait *sans cause* et *sans but*, par conséquent sans justification aux yeux de Dieu et des hommes [4]. »

Montalembert approuva hautement la conduite du roi. Le 18 no-

[1] Le Saint-Siège n'avait pas attendu l'exemple de l'Angleterre pour flétrir et condamner la traite des nègres. Voir à ce sujet l'encyclique de Léon XIII sur l'esclavage, dans laquelle il rappelle les actes de ses prédécesseurs.

[2] Montalembert au directeur de l'*Univers*. Malte, 16 octobre 1840.

[3] Je lis dans une lettre de Montalembert à M. Foisset, 20 janvier 1841 : « ... L'*Univers* me doit la somme de 42 000 francs, moitié sortie de ma poche, moitié de celle de ma famille et de mes amis; ces subsides l'ont sauvé deux fois d'un abîme auquel, s'il faut en croire ce que disait M. Bailly alors, il ne pouvait échapper que grâce à mon secours, etc. »

[4] *Mémoires* de M. Dupin, t. IV, p. 99.

vembre 1840, il prononça, dans la discussion de l'Adresse, un important discours sur la question d'Orient. Il ne lui en coûta pas d'avouer le changement qui s'était produit dans ses opinions : « Je viens, dit-il, plaider la cause de la paix et d'une douloureuse résignation, après avoir si longtemps et si souvent défendu une politique qui pouvait conduire à la guerre... Mes découvertes m'ont ramené aux préjugés... J'estime qu'il n'est pas permis de faire une guerre quand elle n'est pas juste..., et je crois qu'une guerre faite pour le pacha d'Egypte ou à son occasion serait une guerre profondément injuste et dans laquelle nous n'aurions pour nous ni la conscience de notre droit ni la sympathie du monde... »

L'orateur exposa ensuite combien on s'était trompé sur le compte du pacha d'Egypte, sur sa personne morale et sur la valeur matérielle de sa puissance. « Ah ! j'aurais béni son usurpation s'il avait fait le bonheur des populations conquises par lui ! Mais j'ai la conviction qu'il a fait peser sur elles une oppression plus dure, plus révoltante, plus inhumaine que toutes celles qui ont pesé jusqu'à présent sur ces malheureuses contrées... Il a prostitué les inventions du génie européen au génie de la barbarie... Il a poussé les levées d'hommes jusqu'à l'extinction de la population ; il a accumulé les impôts jusqu'à aboutir, en droit et en fait, à la confiscation de la propriété... Mon cœur se soulève à l'idée qu'il puisse y avoir quelque chose de commun entre cette sanglante parodie de civilisation et la nôtre... »

Au dire de Montalembert, tous les ministères qui se sont succédé depuis la Restauration ont suivi en Orient une détestable politique. A quoi ont-ils abouti? A la présence des Russes à Constantinople en 1833, à la rupture de l'alliance anglaise et à l'abandon de notre amitié séculaire avec la Sublime-Porte. Que faire pour sortir d'embarras et réparer le mal commis? — Se désabuser sur le pacha d'Egypte, — « faire intervenir l'ancienne puissance morale, la protection de la France, pour introduire en Syrie un gouvernement semblable à celui qui régit déjà plusieurs parties de l'Empire ottoman, un gouvernement basé sur l'humanité et l'honneur européens, qui garantisse à cette vaste contrée la liberté religieuse et le maintien des droits de ses diverses populations » ; — enfin attendre, l'arme au bras, que l'Angleterre reconnaisse la faute qu'elle a commise et revienne à notre alliance.

« En résumé, Messieurs, je crois à la force, à la grandeur, au courage invincible de mon pays..., mais je ne crois pas le moment assez opportun ni le motif assez légitime pour faire la guerre à

[1] Montalembert, *Discours sur la question d'Orient*, I, p. 149.

toute l'Europe... Je termine avec la douloureuse certitude d'avoir soulevé contre mes paroles tous les préjugés et tous les partis, mais avec la douce et fière conviction de n'avoir sacrifié à aucune passion, à aucune peur, à aucune coterie. » (*Marques réitérées d'approbation*[1].)

M. Thiers ne tint pas rigueur à Montalembert d'avoir ainsi, par conscience, brisé avec sa politique. « J'aime à être loué par un esprit aussi généreux et aussi élevé que le vôtre, lui écrivait-il quelque temps après; je souhaiterais d'avoir toujours près de moi un ami tel que vous. Je ne sais ce que me réserve la destinée, mais vous êtes l'un des jeunes membres de notre génération politique avec lesquels je voudrais marcher de compagnie... Revenez donc vite à Paris vous joindre à des amis qui vous honorent et vous chérissent. »

VI

La France rentra dans le concert européen, le 13 juillet 1841, par la convention des Détroits, après de laborieuses négociations et la soumission complète de Méhémet-Ali. Montalembert regretta vivement que M. Guizot n'eût point obtenu, comme prix de son adhésion à la politique des puissances, quelque arrangement favorable aux chrétiens d'Orient. « Pas un mot sur la Syrie, s'écria-t-il, sur le maintien de notre ancienne position dans ce pays; pas un mot pour les populations chrétiennes, non seulement de cette partie de l'Empire ottoman, mais pour celles de toutes les autres provinces de cet empire où ils sont opprimés et où ils tournent leurs regards et leurs cœurs vers nous. Ah! si nous étions rentrés dans le concert européen avec cette belle et noble mission de protéger les peuples chrétiens de l'Orient, c'eût été vraiment là une œuvre grande et réparatrice, dont le pouvoir et le pays pourraient à l'envi se féliciter! Mais, au contraire, on n'en parle pas; on n'annonce rien qui puisse nous maintenir dans cet espoir[1]... »

Les conséquences de notre mauvaise politique se firent longtemps sentir, surtout en Syrie. On sait que deux races distinctes et ennemies, les Maronites et les Druses, habitent les montagnes du Liban. Les Maronites, chrétiens et catholiques, étaient depuis saint Louis sous la protection spéciale de la France; ils formaient une petite république patriarcale et militaire, féodale et élective, ayant un chef chrétien choisi dans la puissante famille des Chéabs. La conquête égyptienne avait bouleversé cette organisation. Après l'éva-

[1] Discours du 11 janvier 1842.

cuation de la Syrie par Méhémet-Ali, la Porte refusa de revenir à l'ancien état de choses, et au chef chrétien substitua un pacha ottoman. Les récents événements nous avaient rendus suspects à la Turquie. D'autre part, les Anglais, appuyés sur les Druses, montagnards belliqueux et sauvages, contrecarraient de leur mieux notre influence. Vainement M. Guizot essayait-il d'intéresser les puissances européennes au sort des chrétiens d'Orient; il n'obtenait que des résultats illusoires.

En 1844, Mgr Mantoum, patriarche des Grecs catholiques de Syrie, vint en France; il fatigua de ses plaintes tous les hommes politiques, il supplia les ministres d'intervenir énergiquement : « Vous ne soupçonnez pas, répétait-il, les dangers que courent vos protégés du Liban ! » On l'éconduisit; il partit, n'emportant que de vaines paroles : « Je vois bien, disait-il tristement à Montalembert, que la France a renoncé à sa mission traditionnelle; il en résultera de grands malheurs. »

En effet, au mois d'avril 1845, les Druses, protégés par les Anglais et encouragés par les Turcs, se jetèrent sur les Maronites et les massacrèrent. Montalembert intervint aussitôt; il se fit le champion passionné des chrétiens d'Orient. Renseigné par le consul de France à Beyrouth, M. Poujade, dont le dévouement en ces tristes circonstances avait été admirable, il interpella M. Guizot, le 15 juillet 1845.

Il fit le récit des atrocités inouïes commises dans les villages des Maronites; il dénonça la complicité de la Turquie et celle plus odieuse encore des agents anglais : « Je demande, s'écria-t-il, comment une puissance chrétienne a pu accorder ce monstrueux appui à des hordes tout à fait sauvages et qui font peser leurs fureurs sur d'autres chrétiens. On ne peut expliquer cette exécrable politique que par la jalousie qu'inspire à l'Angleterre l'autorité séculaire de la France dans les montagnes du Liban... » — « Qu'allez-vous faire? poursuivait l'orateur. Autrefois, la population catholique de ces contrées se trouvait naturellement sous la protection de la première puissance catholique de l'Occident, de la France. Pourquoi, à cet état de choses, avez-vous substitué l'intervention des cinq puissances, dont trois sont hostiles aux catholiques et qui toutes cherchent à nous supplanter? Pourquoi ne pas suivre une politique plus indépendante et plus efficace? Par quelles garanties solides allez-vous prévenir le retour de ces atrocités? Quelles réparations demandez-vous pour les meurtres commis? Avez-vous fait sentir à l'Angleterre combien la conduite de son agent était incompatible avec l'alliance française, avec l'intérêt de la civilisation et du christianisme? »

M. Guizot répondit qu'il déplorait les massacres du Liban; il rappela ses efforts pour rendre à ce pays une administration chrétienne et les difficultés qu'il avait rencontrées; il promit d'agir promptement et énergiquement.

Promesses si peu efficaces qu'on en pourrait suspecter la franchise! En réalité, notre consul à Beyrouth recevait comme principale instruction de ménager l'Angleterre! Abou-Naked, le bandit qui avait assassiné nos religieux, écorché des enfants, traîné des femmes chrétiennes à la queue de ses chevaux, fut acquitté et sortit triomphalement de Beyrouth. Sous prétexte de pacifier le Liban, l'envoyé de la Porte, Chékib-Effendi décida le désarmement. Et voici comme il procéda. Je laisse la parole à Montalembert lui-même :

« ... On a dit : tel village avait 150 hommes en état de porter les armes en 1840, il faut qu'il livre 150 fusils. Les habitants de ces villages répondaient : Nous ne sommes plus 150 hommes en état de porter les armes, nous sommes seulement 50 ou 60, c'est donc 50 ou 60 fusils seulement que nous devons livrer, et encore ne les avons-nous plus. — Peu importe, leur répondait-on, il faut les fournir; trouvez-les comme vous pourrez, sinon, vous serez bâtonnés, torturés, vous, vos prêtres, vos femmes, vos vieillards; si vous n'avez pas de fusils, il faut en acheter pour nous en donner. »

Et les malheureux achetèrent des fusils aux Druses pour les donner aux Turcs; et les armes furent rendues aux Druses qui aussitôt reprirent leurs massacres : « Là, les femmes ont été soumises aux tortures les plus abominables, plongées dans l'eau, puis suffoquées par la fumée; là, les vieillards, les enfants même, ont été torturés, les prêtres flagellés et pendus la tête en bas, les évêques eux-mêmes bâtonnés et le saint Sacrement traîné dans la boue; il y a eu à Babda des moines qu'on a fait danser comme des derviches tourneurs à force de les flageller... »

Ces faits et d'autres plus navrants encore, Montalembert les dénonça à la Chambre des pairs dans la séance du 6 janvier 1846 : « M. le ministre des affaires étrangères, dit-il, a pris l'engagement de faire respecter autant qu'il le pourrait les droits de l'humanité et l'honneur de la France si profondément intéressé au sort des populations du Liban. Je viens lui demander compte de ce qu'il a fait pour ces deux grands intérêts. »

Puis il démontre qu'il est impossible à la France de renoncer à ses traditions séculaires, au glorieux héritage de Tancrède, de Godefroy, de Louis VII et de saint Louis; il rappelle que pour échapper à la mort, les malheureux Maronites ont arboré le drapeau tricolore et qu'en les torturant les bourreaux leur disaient : « Vous êtes les

protégés de la France; eh bien, recevez ces coups de bâton en l'honneur de la France! »

« Quittez donc, concluait l'orateur, ce système de condescendance exagérée, de confiance aveugle dans les bonnes dispositions du gouvernement ottoman, trop souvent inspiré par les fanatiques de la vieille Turquie. Il est temps d'imposer à la Porte, au nom de son propre honneur et de ses propres intérêts comme au nom de la dignité de la France, un changement radical en ce qui concerne la Syrie. On n'arrivera à ce but qu'en sortant de ce malheureux concert européen, si tristement fondé et, surtout, si tristement rétabli. Que le ministre de la marine ait le courage d'envoyer une escadre sur les côtes d'Asie... Le nom français est discrédité en Orient; les intérêts de la France sont compromis, sont perdus en Syrie... Si j'avais l'honneur et le malheur d'avoir une part quelconque dans le maniement et la responsabilité des affaires publiques de ce pays, je ne pourrais pas dormir une nuit tranquille avant d'avoir effacé cette tache et réparé cette ruine. [1] »

M. Guizot répondit par une brillante apologie de la diplomatie française et de la sienne en particulier; il annonça qu'il était à la veille de s'entendre sur la question d'Orient avec M. de Metternich. Cela ne produisit naturellement aucun bon résultat. Chékib-Effendi continua ses tyrannies et soumit les chrétiens de Syrie à une administration entièrement turque. Les Maronites, qui súpportaient les deux tiers des impôts, n'étaient représentés dans les conseils du gouvernement local que dans la proportion de deux onzièmes. Une troisième fois, le 29 juin 1846, Montalembert interpella M. Guizot : « S'il ne vient pas à bout, s'écriait-il en terminant, de défaire tout ce qui a été fait dans le Liban, la réprobation du pays et du monde chrétien pèsera de tout son poids sur lui et sur sa politique [2]. »

Le ministre impatienté s'enveloppa dans sa réserve diplomatique et refusa de répondre. Quant à Montalembert, s'il ne parvint pas, comme il le désirait, à améliorer l'état des chrétientés du Liban, il délivra du moins son âme, il se couvrit d'honneur et laissa un noble exemple à ses successeurs catholiques dans le Parlement.

E. Lecanuet,
de l'Oratoire.

[1] *Discours*, t. II, p. 165.
[2] *Ibid.*, p. 207.

LA FRANCE ET LE SIAM

A PROPOS DU VOYAGE DU ROI DE SIAM

Le roi de Siam va venir à Paris.

La France se prépare à rendre hommage à celui qui est son plus cruel ennemi en Extrême-Orient, et peut-être même le quai d'Orsay est-il sur le point d'abdiquer les droits qui nous appartiennent encore sur cette terre de l'Eléphant blanc et de la ruse asiatique.

Notre presse, toujours hospitalière, chevaleresque et courtoise, oublieuse sans doute d'intérêts trop éloignés, fera fête elle aussi à ce monarque jaune qui vient pour atténuer les cris d'alarme de nos compatriotes à Bangkok et prouver que le Siam est une brebis innocente, la France un loup dévorant dans ses rapports avec ce pays. Mais n'anticipons pas sur cette triste situation.

Le roi de Siam est un personnage charmant. Malgré la longueur et l'aspect abrupt de son nom, *Prabat Somdetch Phra Paramindr Maha Chulalongkorn Phra Chula Chom Klao*, c'est un *gentleman*, même dans le sens *européen* du mot. Affable, digne, tout en possédant à un rare degré le sens de l'humour, assez bien informé pour un prince asiatique, Chulalongkorn est probablement ce qu'il y a de mieux dans son genre en Extrême-Orient. Mais nos éloges doivent s'arrêter là.

C'est un égoïste et un voluptueux. Père de deux enfants avant l'âge de quinze ans, ce prince, bon enfant et sensuel, a mené une vie de plaisir et n'a reculé devant rien pour satisfaire tous ses caprices. Il est à peine âgé de quarante ans et son délabrement est tel qu'il ne se soutient que grâce aux soins dont il est entouré. Elevé, — si une pareille expression peut lui être appliquée, — par une gouvernante américaine jusqu'à l'âge de quatorze ans, il n'a acquis aucune connaissance approfondie de l'étranger, ni au point de vue des langues ni au point de vue de la littérature. Son vernis de civilisation ne résiste pas à la moindre égratignure.

Faible et ondoyant au possible, il a laissé l'empreinte de son caractère sur les actes de son gouvernement.

Entouré d'influences féminines, obéissant à celle qu'exerce sur lui la favorite du moment, le roi de Siam est sans volonté personnelle et n'a qu'une idée, celle d'échapper aux ennuis, aux tracas et aux désagréments.

Le plus sûr moyen de capter ses bonnes grâces est de lui faire hommage d'une belle concubine. Les vice-rois, les mandarins de son royaume ne manquent pas d'y recourir toutes les fois qu'ils ont quelque faveur à solliciter.

La dernière venue, si elle est douée des qualités qui séduisent, gouverne le palais, ce qui équivaut à orienter toute la politique du royaume.

Aussi les deux frères de Sa Majesté emploient-ils tout leur temps à intriguer avec leurs sœurs ou leurs filles pour gagner l'oreille du roi.

C'est, en vérité, la femme qui gouverne le Siam, car c'est son influence qui enveloppe le trône.

En 1893, ce fut la favorite du roi qui, sur l'instigation de ses frères, provoqua le guet-apens de Paknam. Ses maîtresses sont encore aujourd'hui les principales inspiratrices de la politique de haine et d'hostilité dont la cour de Siam est animée à l'égard de la France, car c'est une favorite dévouée aux desseins d'un haut mandarin qui mène cette campagne et fait prévaloir ces vues.

Quand nos canons bombardaient Paknam et que le palais était en danger d'être pris, le roi l'abandonna en gémissant et parlant de s'empoisonner. Mais ce n'est pas un Sardanapale.

L'entourage personnel de Chulalongkorn n'a rien de la composition d'une maison royale; c'est une communauté de femmes.

Chaque épouse royale peut se couvrir, elle et ses enfants, de bijoux et elles le font toutes. Il y a des centaines de femmes et bien plus de cent enfants, et cette famille forme avec ses domestiques, ses parents et ses esclaves une colonie à part de plusieurs milliers d'individus, parmi lesquels aucun homme n'a le droit de circuler.

Tout ce qui touche à ce chapitre des épouses et des amours du roi est un sujet de conversation interdit dans la capitale. C'est là ce qu'on appelle le *khang-whaï*, la vie intime.

De la situation de son pays, le roi est absolument ignorant. S'il vient à sortir, tout est préparé pour flatter son regard. Les rues sont nettoyées, les masures sordides sont passées à la chaux, les quelques troupes munies d'armes préalablement dérouillées. Aussitôt le roi passé, la saleté reprend ses droits.

Un séjour à son palais d'été, à Bang-Païn, entraîne des dépenses fabuleuses, car toute la smala accompagne son seigneur et maître.

Ces déplacements fournissent l'occasion d'apprécier la valeur de la marine siamoise. Les bâtiments de Sa Majesté sont affectés à la tâche importante de transporter les lits, les ustensiles et la vaisselle, les femmes et les enfants de la maison royale. Des officiers danois sont employés à ce service qui, en Europe, serait confié à des valets.

L'argent ne compte pas, au Siam, quand il s'agit des dépenses royales. La tournée actuelle du roi coûtera près de 6 millions; on dépense souvent plus de 2 millions pour une crémation; on consacre 200 000 francs à une coiffure royale ou à une procession dans l'intérieur du palais. Et pourtant, il n'y a jamais un sou de disponible pour faire des routes, des canaux, des drainages, ni pour l'assainissement d'une des villes les plus dégoûtantes de tout l'Extrême-Orient.

On emploiera des mois à préparer une cérémonie au palais et on ne trouvera pas un jour pour discuter une question diplomatique.

Badinages avec une nouvelle maîtresse, Laotienne de Chieng-Mai, Mône de Birmanie ou Cambodgienne de Bassac; préparatifs de fêtes, de processions ou de divertissements de palais, voilà ce qui plaît au roi, et telles sont, par suite, les fins où convergent tous les efforts des Siamois. Il y a un mois, le palais était en émoi, car il s'agissait de conférer des titres de noblesse aux chevaux des écuries royales. Ils furent promus à la dignité de Chow-Phya, raconte le *Siam Free Press*, l'organe le mieux informé de Bangkok sur la vie intime des Siamois. Cet ordre est le même que le gouvernement a accordé à son conseiller belge, M. Rolin-Jacquemyns!

Les flatteurs de la presse anglaise nous dépeignent souvent le roi de Siam sous les couleurs d'un souverain progressiste ayant aboli les anciens abus et introduit d'utiles réformes.

Malheureusement, ces constatations ne souffrent pas qu'on les approfondisse. On dit que le roi a aboli l'esclavage, cependant il n'y a pas de pays au monde où la chair humaine soit à plus vil prix. C'est une denrée courante aussi bien pour le plaisir que pour le travail. Les planteurs de riz exploitent leurs rizières avec des bandes d'esclaves des deux sexes, et il n'y a pas de palais princier à Bangkok où l'on ne puisse voir des hommes et des femmes traîner de lourdes chaînes en vaquant à leurs occupations quotidiennes.

Il est vrai que quelques routes ont été ouvertes, mais il n'y en a pas une qui n'ait soigneusement été tracée à travers les propriétés privées du roi, afin d'en élever la valeur au centuple. On porte également au crédit de l'esprit d'initiative du roi la création de deux petits chemins de fer, mais ceux qui connaissent le fin mot des choses savent qu'ils répondent bien plutôt à une visée poli-

tique et qu'on les a construits surtout pour faire plaisir au gouvernement anglais.

On sait fort bien à Bangkok que le roi a des tendances foncièrement conservatrices. S'il consent, par hasard, à se préoccuper des affaires de son pays, c'est pour se demander pourquoi ses ministres se cassent la tête sur des réformes qui se feront bien toutes seules quand elles seront mûres.

Tout ce que demande le roi de Siam, c'est de pouvoir jouir tranquillement des délices de son sérail, de la pompe de ses processions, de ses cérémonies et des parades occasionnées par les allées et venues entre ses différentes résidences. Peu lui importent les finances de son pays, pourvu que la cassette royale soit alimentée sans limites; peu lui importe la politique, pourvu qu'il ne soit pas inquiété; peu lui importent les affaires extérieures, pourvu que sa vie intime ne soit pas dérangée.

Il reçoit les étrangers avec politesse, tout en les détestant, car il voit en eux la source des quelques ennuis dont il a eu à souffrir dans ces derniers temps. Il est courtois avec les représentants des puissances étrangères, bien qu'il exulte quand il peut les rendre ridicules devant sa cour, comme dans une circonstance récente où il persuada au ministre des Etats-Unis et au chargé d'affaires d'Allemagne de faire une course dans des embarcations indigènes. Ces deux diplomates chavirèrent et furent presque noyés. Ce spectacle divertit infiniment Sa Majesté. La frivolité est la note dominante du caractère du roi de Siam.

Toute pensée de travail sérieux lui est obsédante, et il l'écarte à tout propos. Personne ne peut compter sur sa bienveillance, personne ne peut se fier à sa parole. *Nolite confidere principibus*, devrait être le mot d'ordre du quai d'Orsay quand il recevra la visite du roi.

Et maintenant un mot sur le Siam et les Siamois.

Quel est le sort d'un royaume et d'un peuple ainsi soumis à un souverain de l'espèce de l'ex-Ranavalo, à un sensuel dont le seul but est de faire avancer les membres de sa nombreuse famille, — son fils de vingt ans n'est-il pas le ministre de la justice? — et d'accumuler le plus de richesses qu'il peut?

Comme on peut bien s'y attendre, le Siam est le pays des abus; un pays où tout et tout le monde est exploité au profit du fonctionnaire qui, à son tour, est mis à contribution par la cour.

Les princes siamois, qui sont légion, n'ont aucun sentiment d'honneur, et ils sont trop inféodés au régime actuel pour s'améliorer dans l'avenir. Leur éducation européenne n'y fait rien. Quelques-uns des ennemis les plus invétérés des Européens et des

adversaires les plus acharnés des Français au Siam sont des Siamois qui ont fait leurs études dans les universités anglaises ou dans des établissements français. Le calomniateur le plus amer de la France, celui dont l'insulte va jusqu'à nous traiter dans la presse de « brigands de Français châtiés par les Allemands », est un jeune Siamois qui a été élevé à Paris!

On conçoit que le peuple ne puisse se développer sous un pareil régime.

Pressurés d'impôts, susceptibles d'être taxés à l'occasion de tout ce qui leur appartient, de tout ce qu'ils produisent, de tout ce qu'ils consomment, puisqu'un hameçon, un porc, un canard, un arbre fruitier sont individuellement l'objet d'une contribution particulière, les Siamois ne peuvent manquer d'être, et sont naturellement, paresseux et dissimulateurs. Et, pourtant, sous l'influence d'un gouvernement sage et intelligent, ce peuple souple pourrait se prêter à une bonne administration et contribuer à la mise en valeur de son pays.

Si les Siamois sont paresseux et misérables, c'est moins leur faute que celle du régime qui les fait ce qu'ils sont. Si le pays est troublé par des brigandages, des meurtres, s'il n'offre aucune sécurité aux populations paisibles, c'est encore le gouvernement, avec ses impôts écrasants prélevés pour subvenir au luxe du Palais, qui en est la cause, bien plus que la faute du peuple.

Aucune sécurité pour les personnes ni pour les choses, aucune liberté dans le commerce, la torture appliquée aux prévenus, des emprisonnements sans sentences, telle est la situation au Siam. Le parti royal, c'est-à-dire la famille du roi et son innombrable clientèle, n'a pas d'autre souci que celui d'amasser le plus possible pendant la durée de son pouvoir, et il faudrait une énergique intervention européenne pour donner à ce pays une impulsion progressive, pour le faire avancer dans un « Rhyn », comme on dit à Bangkok pour signifier une marche en avant.

Et maintenant, résumons à grands traits les relations franco-siamoises, dans ce pays que nous négligeons trop.

Il est inconcevable, pour quiconque a habité Bangkok, que nos hommes d'Etat et nos hommes politiques aient pu rester si longtemps insouciants de la question siamoise. Le Siam est aussi nécessaire à l'Indo-Chine française que l'Anmam l'est à la Cochinchine et au Tonkin. C'est le complément naturel et indispensable de l'empire colonial que nous avons édifié en Extrême-Orient.

Le Siam ne peut pas être partagé. Deux influences ne peuvent pas s'exercer en même temps à la cour de Bangkok; au point de vue politique comme au point de vue géographique, c'est la des-

tinée du Siam d'être annexé par la France ou par l'Angleterre, sans division possible. Il suffit de consulter la carte, de lire l'histoire de ce pays et de la race qui l'habite, de s'initier à sa condition sociale, de considérer ses limites naturelles pour être convaincu qu'il ne peut y avoir qu'une seule solution. Le Siam doit appartenir à la France ou à l'Angleterre, il ne peut y avoir de moyen terme. Le pays le sent, les mandarins siamois font de cette hypothèse le pivot de leur politique, et le roi lui-même le sait fort bien et commence enfin à secouer sa léthargie pour se rapprocher des Anglais et leur inféoder son royaume. C'est là le seul but de son voyage en Europe.

Et dans quelle posture la France se trouve-t-elle aujourd'hui vis-à-vis de cette magnifique vallée du Ménam, avec ses 50 millions de revenus annuels, ses merveilleuses rizières et ses incomparables ressources forestières et minières? Elle a de beaucoup sur elle les droits les plus légitimes, quand il n'y aurait que cette raison que la possession du Siam peut seule garantir notre existence en Cochinchine et dans le Cambodge, et assurer le maintien de notre domination dans cette partie de l'Extrême-Orient. En effet, si le Siam était relié par des chemins de fer à la Birmanie et à Singapour, à travers les États malais, sans parler des communications maritimes qui pourraient être établies, il deviendrait rapidement, aux mains de cette énergique puissance coloniale qu'est l'Angleterre, une force qui ne tarderait pas à nous refouler des positions politiques et commerciales que nous occupons sur la frontière si mal garantie du Mékong. Ce point est, d'ailleurs, si évident que, même eussions-nous le loisir de nous y étendre, il ne comporterait aucun commentaire.

L'annexion du Siam par la France serait pour nous une acquisition d'une valeur commerciale au moins aussi importante que celle de la moitié de la Chine. Au Siam, qu'on y prenne garde, les nouveaux occupants n'auraient pas à redouter les dangers de l'insurrection; le Siam, en effet, est composé de populations hétéroclites qui s'opposent à toute unité et qui appellent même de leurs vœux le sort qui plane sur le pays. Ce serait un jeu d'enfant, en même temps qu'une conquête inappréciable, que d'annexer ce pays sans armée, sans marine valant la peine qu'on en parle, sans le moindre germe de patriotisme chez ses habitants qui verraient, au contraire, avec plaisir la déchéance du régime actuel qui les opprime. Deux canonnières françaises prirent Bangkok en 1893, et suffirent pour dérouter tout ce qu'on avait pu leur opposer en fait de troupes de terre et de mer. Il en serait encore de même aujourd'hui.

Mais il faudrait un prétexte pour en venir à des mesures aussi extrêmes et adopter vis-à-vis du Siam une politique aussi active et aussi énergique. Il y en a cinquante, et des meilleurs, et qui devraient être connus de tous ceux qui ont la responsabilité des intérêts français en Extrême-Orient.

Je ne me propose pas de les rappeler ici. Le roi de Siam vient à Paris pour essayer de les dissiper. Il vient, malgré son indolence, pour implorer la grâce d'un Cabinet et l'assistance d'un autre. Il ne devrait pouvoir obtenir ni l'une ni l'autre. — Il y a une situation créée à notre profit contre laquelle rien ne devrait prévaloir. — Si l'on a besoin de motifs pour agir, on n'a qu'à invoquer les meurtres et les emprisonnements de nos protégés dont chaque village siamois est journellement le théâtre, qu'à rappeler le mépris des traités et des conventions, qu'à faire appel au témoignage des représentants de la France à Bangkok sur la ruse, les chicanes et les insolences des diplomates indigènes. Il y a à ce jour des centaines de protégés français qui gémissent dans des cachots siamois au mépris de nos droits de protection; il y a des villages entiers de Cambodgiens assiégés dans leurs maisons par des milices siamoises, et quantité de ces malheureux qui invoquent notre protectorat pour se défendre contre un enrôlement forcé dans l'armée siamoise sont précipités en prison.

Tout récemment, une douzaine de prisonniers cambodgiens furent exécutés dans l'enceinte d'un fort siamois. On les fit sauter avec un baril de poudre, et chaque jour amène une nouvelle série d'atrocités et d'outrages à l'encontre des intérêts, des protégés et des sujets de la France dans toute l'étendue du pays.

Sur la frontière occidentale du Siam, il y a des milliers de Laotiens qui attendent que nous les protégions en exécution de l'article 4 de la convention de 1893. A Petchabouri, il n'y a pas moins de 35 000 individus; à Nakouchessi, il y a plusieurs milliers de familles; à Ratbouri, à Kanbouri et dans les districts environnants, il y a des centaines de chefs cambodgiens investis des titres de noblesse siamoise de Luong et de Pra, ayant sous leur autorité des centaines de villages remplis d'une population dense, qui tous sont placés sous le protectorat de la France, en vertu de l'article 4 du traité de 1893.

Nos droits, nos devoirs vis-à-vis de ces populations sont lettre morte. La France a donc un intérêt manifeste et fondé; elle ne peut pas abandonner ses protégés au Siam sans encourir le mépris de toutes les races qui peuplent l'Extrême-Orient. Il n'y a pas moins de 2 millions d'individus, relevant du drapeau français, répartis sur le territoire siamois, et il faut absolument qu'ils soient effica-

cement protégés, si la France a le moindre souci de son prestige, de ses promesses, de ses intérêts et de son honneur. Le Siam se refuse à reconnaître nos droits. Il répudie l'article 4 du traité de 1893. Tant pis pour le Siam. C'est lui qui a créé cette situation, il faut qu'il en subisse les conséquences. Ceux qui se consolent en invoquant les droits qui nous ont été reconnus sur la province de Battambang se font d'étranges illusions. La possession de Battambang n'a aucune valeur sans la vallée du Ménam, sans les protégés français qui peuplent cette vallée.

Je ne pourrais insister avec trop d'énergie sur la question soulevée par cet article 4. C'est sur les droits qu'il nous confère que repose toute la question siamoise.

Il faut que la France résolve cette question une fois pour toutes de la façon qui lui est dictée par la situation actuelle et par la position qu'elle occupe en Orient, ou qu'elle se résigne à perdre chacun des points, chacun des avantages qu'elle est parvenue à conquérir en dépit de tant de difficultés et de tant d'oppositions.

Notre position au Siam est actuellement intolérable, humiliante, indigne d'un grand pays; nous sommes la risée des Siamois et nous excitons le mépris des indigènes que nous sommes censés protéger.

Il faut battre en retraite ou marcher; la logique, la force des événements commande l'une ou l'autre solution. Les tergiversations actuelles, le honteux étalage de notre faiblesse ne peuvent continuer plus longtemps.

Quel sera le résultat final de la mission politique du roi auprès des deux principaux intéressés? Il est impossible de le prévoir. Il y a toutefois quelque satisfaction à se dire que notre gouvernement est dûment averti de l'importance de la question siamoise, de son influence primordiale au point de vue de nos intérêts en Orient et de la nécessité d'une action rapide et énergique si l'on veut éviter le retour des incidents soulevés en 1896 par l'Angleterre à propos de notre intervention.

X. X.

L'INSTRUCTION RELIGIEUSE

DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Ce n'est pas sans de nombreuses hésitations que j'ai entrepris cette étude sur l'enseignement religieux dans les établissements d'instruction secondaire. Je ne me dissimule pas les difficultés de cette tâche délicate. Je sais les objections qui, à la suite des congrès des Œuvres de jeunesse tenus à Bordeaux et à Paris, ont été présentées à de semblables recherches par de vénérables prêtres, animés des meilleures intentions. Pour les uns, c'est toucher à une question réservée aux autorités ecclésiastiques; c'est envahir le domaine de l'Eglise enseignante. Pour les autres, c'est vouloir, avec la témérité et l'inexpérience de la jeunesse, en remontrer aux vétérans de l'enseignement. Enfin, si l'on découvre que l'auteur du travail est universitaire, et surtout s'il trouve que même dans les maisons religieuses, tout n'est pas pour le mieux, et que parfois de graves réformes y seraient désirables, oh! alors, la méfiance est à son comble; son article n'est plus qu'un bloc enfariné qui ne dit rien qui vaille; ne serait-ce pas même une arme de guerre de l'Université contre l'enseignement libre?

Je n'essayerai pas de calmer par des raisonnements de pareilles susceptibilités; je me garderai encore plus de les froisser; si elles procèdent d'esprits timorés, elles viennent aussi d'âmes profondément chrétiennes, qui, tout en différant de nous pour le choix des moyens, n'en désirent pas moins, comme nous, le règne de Dieu et le triomphe de la vérité. Nous tâcherons plutôt de les rassurer par la modération de notre langage, et par le zèle que nous montrerons pour le bien, quelle que soit son origine; nous essayerons de leur prouver que nous ne faisons acception ni de personnes ni de maisons d'éducation, et que partout où l'on travaille pour Dieu, on est assuré de notre sympathie et de nos vœux. Nous ne sommes poussé que par l'amour divin : *Charitas Christi*

urget nos. Telle est notre devise, nous souhaitons qu'elle fasse tomber toutes les préventions.

Dans une lettre d'approbation adressée à M. l'abbé Dementhon, à l'occasion de son *Directoire*, le supérieur du grand séminaire de Brou se posait, en 1893, cette grave question : « Comment se fait-il que, malgré l'éducation donnée par le clergé à une partie notable de la jeunesse française, la génération présente offre si peu de résistance à l'action dissolvante de la révolution antichrétienne? » Et il se demandait avec tristesse pourquoi l'on n'avait pas vu se réaliser les belles espérances des nobles âmes qui, après une lutte si opiniâtre, avaient conquis, en 1850, la liberté d'enseignement. « Une des principales causes du présent état de choses, disait-il, c'est que l'instruction religieuse, surtout dans les maisons d'éducation, est généralement insuffisante, incomplète, et par là même trop faible pour préparer la jeunesse à lutter avec succès contre l'erreur. »

Et déjà auparavant, deux Revues autorisées avaient jeté le même cri d'alarme. Dès 1873, la *Revue du Monde catholique* signalait la faiblesse de l'instruction religieuse dans les lycées et dans les maisons libres : « Dans les lycées de l'État, disait-elle, c'est la partie des classes la moins considérée; les élèves, voyant le peu d'importance que leurs maîtres y attachent, la négligent tout à fait. Le cours de religion est comme un enseignement de bonne volonté, une chose surérogatoire et facultative, tellement que dans la plupart des collèges universitaires, il n'a pas même l'importance des leçons de gymnastique ou d'équitation. »

« Disons-le aussi, ajoutait-elle, dans les maisons ecclésiastiques elles-mêmes, sans en excepter les petits séminaires, l'instruction religieuse proprement dite n'occupe qu'une trop faible place. On y consacre à peine une heure de classe par semaine, et les élèves sont assez disposés à la considérer comme une classe de repos, un temps de diversion à leurs études habituelles. »

Et un autre périodique, qui est l'organe de l'enseignement libre, *l'Enseignement chrétien*, constate, dès 1886, que « l'instruction religieuse n'a généralement pas dans les collèges catholiques la place qui lui revient et qu'elle ne donne pas les résultats qu'on pourrait en espérer. »

Un religieux qui connaît à la fois l'enseignement officiel, avec lequel il a des relations continuelles, et l'enseignement libre, le R. P. Didon, directeur de l'Ecole d'Arcueil, proclame, lui aussi, que l'enseignement secondaire de la religion estnégligé, et il insiste surtout sur la faiblesse de l'apologétique : « Je sais plus d'un élève sorti sceptique du collège; la maladroite

explication du dogme et la faiblesse des réponses données avaient scandalisé leur esprit pour toujours. »

Enfin, voici un évêque qui signale le même mal avec toute l'autorité de son caractère. Parlant du devoir qu'ont surtout les maisons libres de donner un fort enseignement religieux, Mgr Luçon, évêque de Belley, ajoute tristement : « Ce devoir, il faut l'avouer, a été trop souvent négligé de nos jours, même par des éducateurs chrétiens. Trop exclusivement préoccupés de la conquête des diplômes, et sous prétexte du défaut de temps, ils n'ont pas toujours donné au cours de religion la part déjà si modeste que lui laissent nos programmes. »

Ces paroles sont graves, et déjà elles suffiraient pour attirer toute notre attention sur une question aussi importante. Et cependant je n'ai pas voulu m'en tenir à ces assertions, quelque autorisées qu'elles m'aient paru; j'ai voulu présenter des faits d'une authenticité incontestable et, d'après ces faits, préciser les défauts de notre enseignement religieux et en indiquer les réformes désirables. Aidé de plusieurs de mes amis, que je tiens à remercier ici du précieux concours qu'ils m'ont fourni, j'ai fait une enquête sur l'enseignement religieux dans les lycées et collèges libres, et j'ai pu recueillir des renseignements précis sur cent neuf établissements, soit vingt lycées ou collèges municipaux, et quatre-vingt-neuf maisons ecclésiastiques, répartis dans une cinquantaine de diocèses. Mes affirmations s'appuieront sur ce dossier, mais je ne nommerai personne, afin que le débat conserve toutes les garanties d'impartialité que je désire lui donner.

Les problèmes que soulève cette grave question sont nombreux; je m'en tiendrai aux points principaux et j'examinerai :

1° La valeur intellectuelle du personnel enseignant,

2° L'importance donnée à l'instruction religieuse dans le système général des études,

3° Les méthodes et les programmes.

I

Dans les lycées et collèges municipaux, l'enseignement religieux est donné par un professeur spécial, l'aumônier; et il ne peut pas en être autrement, puisque le personnel universitaire est laïque et choisi en dehors de toute considération religieuse et confessionnelle. En général, les évêques envoient dans les lycées des prêtres instruits et même distingués; ils se rendent parfaitement compte que du prestige personnel de l'aumônier dépendra l'influence plus

ou moins grande que la religion exercera sur les élèves et même sur les maîtres. Pour beaucoup d'ecclésiastiques, l'Université est une concurrente devant laquelle le clergé doit faire bonne figure; l'aumônier, qui représentera l'Église auprès d'elle, doit inspirer et parfois conquérir de haute lutte l'estime et le respect. D'ailleurs, en relations continuelles avec une administration qui se pique de neutralité ou même d'indifférence religieuse, et que, dans certains cercles, on accuserait presque d'hostilité, avec des élèves de toutes provenances, envoyés par des parents plus ou moins croyants, avec des professeurs aux esprits si divers, aux opinions encore plus variées, l'aumônier aura à remplir une mission bien délicate, pour laquelle il lui faudra toute la prudence du serpent, toute la simplicité de la colombe! Aussi, pour ces fonctions, l'autorité diocésaine fait en général un choix sérieux : tantôt, c'est un vicaire de cathédrale qui aura fait preuve d'une certaine facilité de parole; tantôt, c'est un ancien professeur de collège libre, versé dans les questions scientifiques et littéraires; tantôt, c'est un ancien étudiant des universités romaines; parfois, c'est un savant archéologue; souvent, c'est un jeune prêtre, muni de diplômes officiels, bachelier ou même licencié, et qui, par conséquent, pourra présenter ses enseignements aux élèves avec plus d'autorité. Je pourrais rappeler que certains aumôniers des lycées de Paris ont leur parchemin de doctorat ès lettres, que dans ceux de province, je connais plus d'un licencié. Plusieurs aumôniers n'ont quitté leurs fonctions au lycée que pour diriger de grandes paroisses, entrer même dans les conseils épiscopaux, soit comme chanoines, soit comme vicaires généraux, ou même pour s'élever encore plus haut et devenir évêques ou archevêques. Quelques esprits chagrins, il est vrai, peuvent trouver que c'est faire trop d'honneur à l'Université, que pour le peu qu'il y a à faire dans un lycée, ce n'est vraiment pas la peine de chercher si bien... Je ne discute pas, je constate seulement que l'aumônerie universitaire est en général bien recrutée.

Est-ce à dire que les aumôniers des lycées et collèges aient reçu une formation spéciale les préparant à d'aussi délicates fonctions? Nous n'oserions pas l'affirmer. Dans l'enseignement secondaire, il ne saurait être question de faire le catéchisme comme dans les paroisses ou dans les écoles primaires, de graver dans de jeunes mémoires des formules dogmatiques précises et sobrement expliquées; il ne s'agit plus de donner à des intelligences dociles des notions sommaires, fort utiles pour quiconque doit se contenter de la foi du charbonnier. Non; le but à poursuivre est tout autre : dans l'esprit de ces jeunes gens qui, plus tard, peupleront les

administrations et les carrières libérales, seront appelés par leurs fonctions ou leur situation personnelle à exercer une influence autour d'eux et à former l'opinion des classes dites dirigeantes, il faut donner une instruction plus solide, une foi plus éclairée, conditions indispensables de fortes convictions. Pour cela, on devra dans des conférences religieuses, leur faire pénétrer l'harmonie du dogme catholique, leur montrer les bases raisonnables sur lesquelles il repose, leur prouver soit par les lumières de la raison, soit par l'autorité de la tradition, la nécessité de chaque article du *Credo*. Non content de bien définir le dogme, le maître aura à le défendre contre de fausses interprétations et à distinguer soigneusement les opinions libres et les hypothèses théologiques, quelque vraisemblables qu'elles soient, des articles de foi définis et promulgués par l'Église. Pour une telle œuvre, est-ce assez d'avoir suivi les cours des séminaires? Cette formation théologique qui suffit au clergé paroissial chargé de l'enseignement primaire de la religion, conviendra-t-elle également aux maîtres de l'enseignement secondaire? A moins d'une valeur tout à fait personnelle, tel vicaire passera-t-il sans difficulté des catéchismes de persévérance aux conférences religieuses des lycées? Pourra-t-il élever, comme il le doit, le ton de son enseignement? Saura-t-il se mettre au niveau de ses nouvelles fonctions?

Mais il ne suffit pas de donner un enseignement dogmatique solide; dans nos lycées, les esprits sont parfois très éveillés; ils ne se contentent pas toujours de la nourriture qu'on leur a préparée; ils demandent des explications; ils posent des questions souvent bien imprévues, et j'imagine que les cours d'instruction religieuse doivent, eux aussi, exciter leur curiosité native; car les questions théologiques ne laissent pas de soulever parfois de graves difficultés. D'ailleurs, ils peuvent appartenir à des parents sceptiques, avoir recueilli de leur bouche des objections contre nos dogmes, ou même les avoir trouvées soit dans des livres classiques, soit dans des cours de professeurs. Ces difficultés peuvent être de natures bien différentes, d'ordres littéraire, historique, scientifique, philosophique. Après un cours d'histoire, tel élève se demandera comment peut se concilier avec l'infaillibilité pontificale la question du grand schisme; dans une classe de géologie, il se heurtera peut-être à la cosmogonie de la Genèse; si son professeur de philosophie est évolutionniste, il sera arrêté par le dogme de la Création; tel autre professeur (et ceci n'est pas une simple hypothèse) essaiera de lui prouver que la morale chrétienne est de qualité inférieure, et que, à côté de l'impératif catégorique de Kant, elle produit, avec sa théorie des récompenses et des punitions éternelles,

l'effet d'une morale basée sur l'intérêt. Un maître protestant pourra lui montrer dans la Réforme l'affranchissement de l'esprit humain trop longtemps tenu sous l'esclavage de la scolastique et de l'Eglise. En un mot, mille difficultés peuvent s'élever de tout côté dans l'esprit des élèves, sans compter les graves objections classiques de l'antagonisme de la révélation et de la raison, de la foi et de la science, de l'Eglise et de l'Etat, de l'autorité religieuse et du progrès.

Pour défendre et fortifier les convictions de ces jeunes gens, l'aumônier est-il assez armé avec ses cours de séminaire? Lui a-t-on enseigné, avec la théologie, les autres sciences religieuses? A-t-il fait des études approfondies de philosophie? Connaît-il l'histoire générale d'assez près, et, en particulier, l'histoire ecclésiastique? Serait-il capable d'apporter, non pas des réponses toutes faites trouvées dans un manuel en vogue, mais le résultat de ses propres études, de ses méditations personnelles? S'il en était besoin, pourrait-il mettre sous les yeux des élèves tel texte des Ecritures, tel passage des Pères de l'Eglise, telle autorité scientifique ou littéraire, nécessaires à sa démonstration? Pourrait-il, s'il le fallait, leur donner les résultats de la patristique, de l'exégèse et de la critique moderne? Si on lui cite Renan, Strauss, pourra-t-il répondre autrement que par des fins de non-recevoir, à leurs attaques parfois si subtiles contre la divinité de nos origines chrétiennes? Dans le gymnase où il donnait l'instruction religieuse, le grand historien allemand, Mgr Janssen, expliquait avec ses élèves les textes les plus importants de l'histoire ecclésiastique et leur apprenait à se servir, pour la controverse, des documents originaux; je me le demande : tous nos aumôniers universitaires pourraient-ils en faire autant?... Je ne nie pas la valeur de tel ou tel d'entre eux; mais ce qu'il me semble, c'est qu'ils se la sont donnée eux-mêmes; en général, elle ne leur vient pas du séminaire; et cela pour une raison bien simple, c'est que, tels qu'ils sont constitués, nos séminaires visent à former dans une bonne moyenne un clergé paroissial pieux et zélé plutôt que ces prêtres savants et lettrés qui sont si nécessaires à nos établissements universitaires.

Si maintenant nous jetons un coup d'œil rapide sur les maisons libres, nous arrivons à cette conclusion que dans un trop grand nombre d'entre elles, il n'y a même pas un personnel enseignant spécial à l'instruction religieuse, et que, dans quelques-unes seulement le professeur a été préparé à ces fonctions par une formation particulière. Cette affirmation peut paraître paradoxale et jamais je n'aurais osé la formuler si elle ne m'avait été dictée par les résultats si précis et si nombreux de mon enquête. A 89 collèges ecclésias-

tiques, j'ai posé cette question : *L'enseignement religieux est-il donné par un professeur spécial?* 15 seulement ont répondu affirmativement; les 74 autres négativement. Les résultats de nos recherches sont confirmés par les représentants attitrés de l'enseignement libre : réunie en congrès, à Versailles, le 25 août 1896, l'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne* proclamait hautement qu'il fallait aux élèves un enseignement *spécial et direct* faisant l'objet du cours d'instruction religieuse. Aurait-elle émis ce vœu si le besoin ne s'en était pas fait sentir? Je me garderai bien de dire, ou même d'insinuer que l'enseignement religieux n'est pas donné dans ces maisons, mais à quel expédient doit-on recourir pour suppléer à l'absence d'un personnel spécial?

Dans la plupart de ces collèges, l'enseignement de la religion est confié au professeur titulaire de chaque classe; dans d'autres, il est un supplément de service assigné à certains professeurs déterminés : « Dans quelques classes, c'est un surveillant prêtre qui en est chargé »; là, « le professeur de cinquième fait lui-même le catéchisme aux élèves de cinquième et de sixième; celui de quatrième, à ses élèves; celui de troisième également; celui de seconde, à ceux de seconde et de rhétorique ». Dans une institution normande, « l'enseignement est donné par le professeur de la classe, sauf quelques exceptions ». Dans un petit séminaire du Midi, « c'est le professeur de la classe qui est chargé du catéchisme de persévérance; quant au catéchisme diocésain, il est enseigné aux grands, par le supérieur; aux moyens et aux petits, par deux maîtres ». Ailleurs, « le professeur de philosophie se réserve le cours d'apologétique, tandis que l'enseignement dogmatique est divisé entre quatre autres professeurs ». Dans tel autre collège, « c'est l'aumônier qui se charge de l'apologétique, laissant le soin de l'instruction religieuse proprement dite à quatre maîtres ». Dans une institution religieuse de l'Ouest, nous écrit un de nos correspondants, « les élèves sont répartis en trois cours, dirigés par trois professeurs de la maison qui font tout autre chose, et sont chargés de l'instruction religieuse *par-dessus le marché* ». Une maison du Centre a inauguré tout un système de roulement pour le catéchisme; ses maîtres sont divisés en escouades qui se relèvent à la fin de chaque trimestre : « Le cours, nous écrit-on, est fait par les professeurs de classe, trois pour chaque cours, chacun ayant son trimestre. »

Comment de tels professeurs auraient-ils reçu une formation spéciale quelconque, alors que leurs fonctions sont si peu spécialisées? Que dis-je? Beaucoup ne se doutent même pas de ce qui leur manque. Lorsque nous leur avons posé cette question : *Le*

professeur d'instruction religieuse a-t-il reçu une formation particulière pour le préparer à son enseignement? ils nous ont répondu : « Comment donc! mais nous sommes prêtres! » Comme si l'ordination leur avait conféré l'aptitude pédagogique et le don de toutes les sciences! Ou bien : « Ne sommes-nous pas des religieux, et la théologie que nous avons étudiée au noviciat ou au scolasticat, ne suffit-elle pas amplement pour un cours de catéchisme? » Comme si, dans tous les noviciats et scolasticats, les études sacrées étaient complètes et approfondies! Pour toute réponse à cette question, un de nos correspondants nous dit : « Le professeur a reçu une formation particulière; au lycée, c'est un chanoine honoraire; au collège, ce sont des religieux Maristes. » Ailleurs, on nous assure qu'il a fait « ordinairement » de la théologie. Dans plusieurs séminaires, le supérieur a une entière confiance dans les maîtres d'instruction religieuse, « vu qu'ils sont prêtres ou *étudiants en théologie* » et, par conséquent, parfaitement « préparés à ces fonctions ». Enfin, l'un de nos correspondants nous déclare franchement qu'il ne comprend pas la question; que, du moment que les professeurs sont prêtres, ils sont sortis du grand séminaire, et que là, ils ont reçu une formation tellement suffisante qu'il n'en conçoit pas d'autre.

Cependant, la plupart des personnes qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire, se rendent parfaitement compte que le personnel chargé de l'enseignement religieux dans les maisons libres n'a reçu qu'une formation incomplète; bon nombre d'entre eux laissent en blanc la réponse à cette question ou se contentent d'y mettre plusieurs points d'interrogation. D'autres avouent franchement qu'ils ne se sentent pas bien préparés; à cette quatrième question, ils répondent en style théologique : *Ad quartam negative*, et ils ajoutent avec une certaine ironie : « Dès qu'il a fait son cours de théologie au grand séminaire, le professeur est jugé apte à donner n'importe quel enseignement religieux. » Ou bien : « Les professeurs sont prêtres; pour le reste??? »

Si encore ils n'avaient à s'occuper que de l'instruction religieuse, ils pourraient peut-être, par des études personnelles, se mettre peu à peu au niveau de leurs fonctions, compléter le minimum de formation intellectuelle reçu au séminaire, se tenir au courant des graves questions de la critique et de la science contemporaines, laisser de côté les réfutations d'Arius, de Nestorius, d'Eutychès et même de Théodore de Mopsueste, pour s'en prendre plutôt à Taine, Michelet, Darwin, Littré, Renan, Berthelot, etc. Mais, chargés déjà des soins absorbants d'une classe, recevant le cours de religion comme un surcroît de travail, le faisant « par-dessus le marché »,

ils succombent sous le poids de leurs occupations multiples, et même avec la meilleure volonté, ils ne peuvent pas toujours suffire à leur besogne. « Ces professeurs, nous écrit-on d'une ville du Midi, n'ont pas reçu de formation particulière pour cet enseignement; peut-être même la multiplicité de leurs autres occupations profanes leur fait-elle négliger la préparation suffisante pour l'enseignement de la religion ; je parle surtout pour les élèves des hautes classes. » Et la même réflexion est faite par un vétéran de l'enseignement libre appartenant à une école prospère de la région du Centre : « Le professeur ordinaire, surchargé de travail par la préparation au baccalauréat, néglige forcément l'enseignement religieux, ou du moins, n'a pas le courage de faire les recherches qu'exigerait cet enseignement pour être vraiment fructueux. Un cours sérieux sur l'Église, la religion, l'apologétique, demande de la part du professeur une préparation dont il ne se sent guère capable, avec le travail absorbant que lui imposent ses occupations ordinaires. Ainsi, je suis personnellement bien outillé pour un pareil cours, après un long stage dans les séminaires et mes études spéciales sur l'apologétique; toutefois, je ne me sens pas même l'énergie d'utiliser mes notes et les connaissances acquises, pour approfondir les questions de mon programme religieux. Je n'en aurais pas d'ailleurs le loisir. » — « Ces messieurs, nous dit de ses collègues d'instruction religieuse un professeur de collège libre, ont, en outre, toutes les surveillances (dortoir, récréation, promenade, chapelle, étude), et même les cours de langues vivantes. Pour toute préparation particulière, ils ont les quatre pages quotidiennes de théologie morale (matin), et les quatre pages quotidiennes de théologie dogmatique (soir) du grand séminaire. Vu les autres occupations, il leur est difficile de se préparer suffisamment... Le surmenage des professeurs coupe les ailes aux mieux disposés. »

Nous pouvons conclure sur cette citation et reconnaître que, dans l'enseignement libre, les maîtres d'instruction religieuse présentent généralement des garanties insuffisantes de savoir. Chargés de ces cours si délicats dès leur sortie du grand séminaire, parfois même avant d'avoir reçu le sacerdoce, ils n'ont pas fait des études spéciales les préparant à l'enseignement secondaire de la religion. Accablés de travail matériel, chargés, dans la plupart des établissements, de classes et de surveillances absorbantes, ils ne peuvent pas compléter leur culture personnelle, et ainsi, l'enseignement religieux pèche par la base, par la valeur pédagogique et intellectuelle du maître.

En rapprochant cette constatation de celle que nous avons faite

pour les établissements universitaires, nous pouvons nous élever à une conclusion générale, et dire que, si l'enseignement primaire de la religion a un personnel d'élite dans le clergé paroissial, celui de l'enseignement secondaire est encore à créer dans les lycées et les maisons d'éducation chrétienne.

La critique est aisée, dira-t-on; plus difficile est le choix des réformes. Nous nous garderons cependant d'esquiver cette difficulté, car il serait imprudent et peut-être coupable de dénoncer le mal, si l'on ne cherchait en même temps à y proposer des remèdes. Lorsque Napoléon voulut créer un personnel pour l'Université qu'il venait d'instituer, il fonda une école où les futurs professeurs devaient, pendant plusieurs années, se former aux fonctions qui les attendaient; et l'Ecole normale devint ainsi la pépinière de l'Université. Lorsque, en 1848, le principe de la liberté d'enseignement eut été inscrit dans la Constitution de la deuxième République, le clergé résolut de préparer des maîtres pour le jour où ces principes deviendraient une réalité; une pléiade de prélats illustres fonda à Paris une école normale de l'enseignement libre; *Schola normalis clericorum*, l'Ecole des Carmes; et pour montrer combien cette création fut féconde, il suffit de rappeler les noms de plusieurs de ses maîtres et de ses élèves : le cardinal Lavigerie, le cardinal Bourret, tous deux docteurs ès lettres; Mgr Cruice, le cardinal Foulon, et tant d'autres, qui ont été, après 1850, les vrais initiateurs de l'enseignement libre. Enfin, lorsque, en 1875, la liberté de l'enseignement supérieur eut été obtenue, quel fut aux yeux de tous les catholiques l'un des avantages les plus précieux de cette conquête? ce fut de former pour les collèges libres des professeurs d'une valeur pédagogique et scientifique incontestable. L'organisateur intrépide des Universités catholiques, Mgr d'Hulst, le proclamait l'année dernière, dans l'un des derniers discours que lui ait inspirés son âme éminemment sacerdotale. S'adressant aux maîtres de l'enseignement secondaire libre réunis en congrès, à Versailles, le 25 août, il leur disait : « Nos services, c'est de vous préparer des professeurs, de les mettre à même de conquérir ces grades, qui peuvent servir, un jour, au maintien de vos libertés. De plus, nous nous efforçons de leur procurer la valeur pédagogique, distincte de la formation scientifique. Nous essayerons de *dégrossir un peu*, même au point de vue pédagogique, les jeunes ecclésiastiques que vous nous enverrez, de façon à n'avoir plus tant à envier à nos concurrents universitaires. » Et ces paroles étaient accueillies, nous dit le procès-verbal, par d'unanimes applaudissements. Pourquoi ne ferait-on pas pour l'enseignement religieux ce qu'on reconnaît utile et même nécessaire pour l'ensei-

gnement profane? Pourquoi les futurs aumôniers n'iraient-ils pas, après le séminaire, à l'Université catholique, pour y recevoir une formation scientifique et pédagogique plus particulière, et selon l'expression, légèrement vive peut-être, de Mgr d'Hulst, s'y faire un peu dégrossir? A Paris, à Lyon, à Toulouse, ont été constituées, avec l'approbation et les encouragements du Saint-Siège, des Facultés de théologie, qui enseignent les sciences religieuses d'une manière plus approfondie que dans les séminaires, et délivrent des grades théologiques, qui peuvent facilement soutenir la comparaison avec ceux des Universités romaines. Il me souvient d'avoir assisté à l'Ecole des Carmes à une soutenance du doctorat en théologie qui fut très brillante : la théologie était représentée par le R. P. Bulliot, l'histoire par l'abbé Duchesne, l'orientalisme par l'abbé Martin, et les débats étaient fort habilement dirigées par Mgr d'Hulst. Celui qui comparaissait devant un pareil jury n'était-il pas autrement armé pour la science, la controverse, l'apologétique, qu'un jeune prêtre fraîchement émoulu de son séminaire? A l'Institut catholique, en effet, le futur maître des lycées et des collèges trouvera des représentants autorisés des sciences qui lui seront plus tard si nécessaires. La théologie lui sera enseignée, non pas par des manuels dont il aura à apprendre les pages quatre par quatre, mais par des maîtres à la parole vivante, à l'esprit personnel. L'Ecriture sainte lui sera expliquée au point de vue de la langue, de l'exégèse, de la patristique, de l'apologétique. L'histoire religieuse lui sera exposée d'après les règles les plus rigoureuses de la critique moderne, et surtout d'après les textes. Le droit canon lui apparaîtra non seulement dans son état présent, mais aussi dans son développement progressif. A côté de la Faculté de théologie, l'Ecole des Hautes Études littéraires lui ouvrira ses portes, et il pourra se perfectionner encore dans la connaissance des lettres, de l'histoire, de la philosophie profane. A l'Ecole des Hautes Études scientifiques, il s'initiera de plus près, sous la direction de grands savants, à la science moderne. Il ne lui sera pas interdit d'aller dans les Facultés de l'Etat; comme une abeille diligente, il prendra son bien partout où il le trouvera et, butinant de cours en cours, préparera le miel fortifiant qu'il distribuera plus tard aux jeunes intelligences, dont il aura la garde.

Les évêques, nous le savons, y regardent à deux fois avant d'envoyer leurs prêtres sur les bancs des Facultés libres et des Universités de l'État. Parfois, après avoir reçu de la caisse diocésaine des bourses d'études de plusieurs années, les jeunes étudiants ont imité la colombe de l'Arche; ayant trouvé dans les grandes villes, et surtout à Paris, où poser leurs pieds, ils y sont

restés, ont arraché à leur ordinaire un *exeat* plus ou moins volontaire, et ainsi le diocèse s'est trouvé frustré de l'argent qu'il avait dépensé et des espérances qu'il avait fondées. De là est née, dans quelques conseils épiscopaux, une certaine crainte contre les études supérieures. On m'a cité plus d'un évêque qui n'envoyait à l'Institut catholique de Paris que les brebis de son séminaire dont la perte lui était d'avance indifférente. Et lorsque un jeune ecclésiastique a, de guerre lasse, obtenu son envoi à l'Université, le temps lui est mesuré parcimonieusement; il faut qu'en un an, en deux au plus, il revienne avec un diplôme hâtivement conquis, sans avoir pu vraiment cultiver son esprit.

Je ne me dissimule pas le grave motif qui inspire les hautes autorités ecclésiastiques. Par ces temps où les vocations sacerdotales sont en nombre insuffisant dans la plupart des diocèses, je comprends que les évêques tiennent à ne pas disperser les forces dont ils disposent. Mais ne pourrait-on pas éviter, d'une manière presque absolue, ces désertions que tout le monde déplore? L'autorité épiscopale n'est-elle pas maîtresse absolue de son *exeat?* Lorsqu'un futur professeur de l'Université entre à l'École normale pour y vivre gratuitement pendant trois ans, il s'engage à rembourser à l'Etat tous les frais que sa formation aura coûtés si, après sa sortie de l'École, il ne donne pas à l'Université un minimum de dix ans de services. Ne pourrait-on pas imposer un engagement analogue aux étudiants ecclésiastiques? Puis, reconnaissons-le, si les exeats sont trop demandés des bancs de la Faculté, c'est que le jeune étudiant n'est nullement sûr de trouver, à son retour dans son diocèse, des fonctions en rapport avec sa formation intellectuelle. Docteur en théologie, on le nommera peut-être dernier vicaire d'une paroisse urbaine en le chargeant spécialement des enfants de Marie et du petit catéchisme. Licencié ès lettres ou ès sciences, se sentant capable de développer encore par l'étude les connaissances jusqu'alors acquises, on lui confiera le service des mariages et des enterrements, et il se dira, avec plus de raison que le personnage de l'Evangile : *Ut quid perditio hæc?* Que suis-je allé faire à l'Institut catholique, aux Facultés de l'État, si ce n'est perdre mon temps? Au contraire, si l'on réservait toujours aux prêtres ayant fait des études supérieures, les aumôneries des lycées et collèges libres, la fonction conviendrait à merveille à la formation antérieure, chacun serait à sa place, et surtout l'on donnerait à l'enseignement secondaire de la religion ce personnel, spécial et spécialement formé, dont nous avons constaté l'absence.

Plusieurs œuvres se sont fondées pour faciliter au clergé ces

études supérieures, si utiles aux professeurs d'instruction religieuse. Nous n'en citerons que deux; elles sont dues à celui de nos évêques qui est peut-être le mieux autorisé pour parler de science, et qui montre le mieux par son exemple quel ascendant et quelle force peut donner à un prêtre une sérieuse formation intellectuelle; nous avons nommé S. Em. le cardinal Perraud. En sa qualité de supérieur général de l'Oratoire, il a fondé à Paris, 8, quai des Célestins, une maison d'études supérieures pour les jeunes prêtres, et il en a confié la direction aux Oratoriens, en particulier à l'un de leurs érudits, qui, demain sans doute, forcera par sa valeur scientifique les portes de l'Institut, le R. P. Thédenat, directeur du *Bulletin critique*, ancien président de la Société des antiquaires de France. Là, les prêtres de tout diocèse trouvent à leur disposition les conseils éclairés de savants ecclésiastiques ou laïques, une bibliothèque sagement composée, et, selon leurs aspirations, ils peuvent, à la Faculté de théologie, à l'Institut catholique, à la Sorbonne, à l'École des Hautes Études, au Collège de France, suivre les cours vers lesquels ils sont naturellement portés par leurs goûts ou par leur vocation. Dans les bibliothèques publiques, au Muséum, dans les collections artistiques, ils ont la liberté, sous la direction discrète de maîtres éminents, de se donner une solide culture littéraire, scientifique et artistique.

La seconde de ces œuvres a un titre qui est, à lui seul, tout un programme : c'est l'*Association pour l'encouragement des études supérieures dans le clergé*. Née de la collaboration d'un universitaire, professeur de Faculté, et d'un prêtre, M. Pautonnier, professeur au collège Stanislas, le cardinal Perraud la prit, dès sa création, sous sa haute protection; il en est aujourd'hui le président, et autour de lui sont venus se grouper plusieurs évêques, NN. SS. les archevêques de Rennes, de Besançon, les évêques d'Annecy, de Clermont, de Fréjus, du Puy, d'Angers, de Pamiers, de Marseille. « Nous nous proposons, disaient les initiateurs de ce mouvement, de constituer une association pour l'encouragement des études dans le clergé. Nous inspirant de la nécessité, chaque jour plus vivement ressentie, de susciter dans le sein du clergé une élite intellectuelle capable de traiter avec compétence les questions scientifiques, nous voudrions réunir les ressources nécessaires pour assurer à quelques ecclésiastiques le bénéfice d'une formation scientifique complète. » Et, pour cela, ils annonçaient la fondation pour des membres du clergé de bourses d'études auprès des Universités officielles et libres, et de missions à l'étranger; ils se mettaient en relations avec les institutions de ce genre, qui sont si prospères et fonctionnent si bien dans l'Église allemande. Les évêques pourraient

trouver dans cette association un concours précieux pour la formation théologique et scientifique des professeurs de religion.

Et quand bien même, pour élever la valeur actuelle de ce personnel, l'Église devrait faire les plus grands sacrifices, faudrait-il reculer? On dépense des millions pour construire des basiliques qui porteront aux siècles futurs le témoignage de notre foi, et l'on a raison; mais pourquoi hésiterait-on quand il s'agit d'édifier en l'honneur du Dieu vivant cette Église mystique dont les âmes sont les pierres vivantes? Pour recevoir l'Eucharistie, on construit des tabernacles d'or et de métaux précieux, et l'on a raison; mais quand il s'agit de préparer à Dieu une génération chrétienne qui sera son tabernacle de prédilection, on montrerait moins de zèle! Pour avoir de bons professeurs de sciences profanes et de littérature, on ne regarde pas à la dépense; rien, à plus forte raison, ne doit être épargné pour donner à la jeunesse des maîtres spéciaux d'instruction religieuse, particulièrement formés à ces délicates fonctions.

Harcelé par ses ennemis, l'apôtre saint Paul leur répondait avec fierté : « Sont-ils Hébreux? je le suis aussi. Sont-ils Israélites? je le suis aussi. Sont-ils de la race d'Abraham? j'en suis aussi. Sont-ils ministres de Jésus-Christ? Quand je devrais passer pour imprudent, j'ose dire que je le suis encore plus qu'eux! » Eh bien! lorsque, après une sérieuse formation intellectuelle, nos professeurs de religion auront à relever devant leurs élèves les attaques injustes de savants incrédules, il faut qu'ils puissent dire en vérité, avec une fierté tout apostolique : « Sont-ils lettrés? je le suis aussi. Sont-ils artistes? je le suis aussi. Sont-ils de la race des esprits libres et des fortes intelligences? j'en suis aussi. Sont-ils ministres de la science? J'ose dire que je le suis encore plus qu'eux, car je me garde de la déshonorer par des visées ambitieuses et des passions malsaines! »

II

Comment se donne dans les établissements d'instruction secondaire l'enseignement religieux? Quelle part lui fait-on dans le système général des études?

Pour les lycées, la réponse est bien simple; c'est par acquit de conscience que, sur ce point, nous avons fait porter notre enquête sur une vingtaine d'établissements publics, nationaux ou communaux : comme ils sont régis par des règlements généraux, qui en connaît un, les connaît tous. Sans doute il y a quelques anomalies. Quoique l'enseignement religieux soit inscrit d'office dans les plans d'études universitaires, un collège parisien en a fait un article de

fantaisie : ceux qui ont encore des « habitudes cultuelles », s'abonnent à l'aumônier comme au professeur de dessin, de musique et de gymnastique, et pour cela payent par an un supplément de 20 francs. Cela ne nous étonne guère, puisque cet établissement relève autant du Conseil municipal de Paris que de l'Université. Ailleurs, au contraire, le zèle de l'aumônier a pu donner à l'instruction religieuse une part plus grande que de coutume; mais, en nous tenant à l'usage général, on peut dire qu'après la première communion, le catéchisme de persévérance pour les moyens, les conférences religieuses pour les grands, n'occupent jamais plus d'une heure par semaine; dans certains lycées mêmes, où le second aumônier a été supprimé, par raison budgétaire et sans doute pour des raisons beaucoup plus profondes, il est matériellement impossible de donner plus d'une demi-heure de cours par semaine.

Tous les élèves n'y assistent pas. Non seulement les hétérodoxes, mais même les élèves de naissance catholique peuvent en être dispensés, sur la demande expresse de leurs parents. Prise sous le ministère de M. Paul Bert, en 1882, pour organiser dans les lycées une grève d'un nouveau genre, la grève de l'enseignement religieux, cette mesure n'a pas produit tous les résultats qu'en attendaient ses promoteurs. Rares sont les parents, même libres-penseurs, qui poussent le fanatisme jusqu'à éloigner tout à fait leurs enfants de l'instruction religieuse : les rapports des aumôniers sont unanimes sur ce point. Au lycée de L., sur 400 élèves, 20 seulement sont dispensés de ce cours; au lycée de S., « les abstentions se rencontrent surtout dans l'enseignement moderne, — qui se ressent beaucoup plus de l'école laïque; — peu nombreuses d'abord, elles augmentent vers la fin des études ». L'aumônier de P. mentionne quelques jeunes gens que leurs parents dispensent des conférences religieuses; celui de A., deux seulement. Plus nombreux sont les externes qui esquivent ce cours, grâce à l'indifférence coupable de parents : parfois cependant chrétiens : « Sur 400 élèves, nous dit un de nos correspondants, 100 ne reçoivent pas l'enseignement religieux : 20 parce qu'ils en sont dispensés, 80, presque tous externes, parce qu'ils appartiennent soit à des familles non pratiquantes, soit aussi à de faux catholiques. » Un autre nous dit que « tous les élèves externes sont convoqués à ces cours et que *plusieurs* (par conséquent pas tous) les suivent jusqu'au terme de leurs classes ». Dans un lycée du Centre, « les externes y échappent »; dans un autre, en Normandie, « les externes ont la faculté d'y assister et un certain nombre seulement de petits, de moyens, même de grands se sont fait inscrire. »

Pour l'enseignement libre, nous trouvons une variété beaucoup plus grande et nous sommes obligé de faire un peu de statistique. Sur les 82 établissements ecclésiastiques que nous avons étudiés, 34, soit près de la moitié, donnent à l'instruction religieuse 1 heure par semaine; 11, 1 h. 1/2; 21, 2 heures; 3, 2 h. 1/2; 6, 3 heures; 4, 3 h. 1/2 environ; 4, 4 heures. Il ne serait pas sans intérêt de répartir ces établissements d'après le personnel séculier ou régulier qui les dirige, et l'on serait peut-être étonné de voir telle humble congrégation donner à l'enseignement de la religion tout le temps qu'il mérite, tandis que tel ordre enseignant en vogue semble le négliger... Mais nous nous sommes interdit les personnalités!

Ces chiffres représentent un maximum, car, le plus souvent, on désigne dans ce total les cours et les études. De plus, dans beaucoup de maisons, l'enseignement religieux s'éclipse au second semestre et, dans un certain nombre de classes, devant la préparation des examens. Voici, par exemple, un collège ecclésiastique du Centre qui n'a qu'une heure de catéchisme par semaine, le dimanche, et où cependant ce cours est complètement supprimé « dans les trois classes supérieures, à partir de Pâques ». Dans son congrès de 1896, l'Alliance des maisons chrétiennes est arrivée à la même conclusion que nous, et les représentants des 120 collèges ou petits séminaires qui y ont pris part ont reconnu « que dans quelques maisons peu nombreuses, on consacre à l'instruction religieuse 2 heures de classe, dans d'autres 1 h. 1/2, dans la plupart 1 heure seulement ». Et le rapport ajoute : « On ne peut guère demander plus aux élèves qui se préparent au baccalauréat. » Voilà, saisi sur le vif, le mal de l'examen dont parle Mgr Luçon, évêque de Belley. Si encore cette heure était sauvegardée, mais non! L'Alliance émet le vœu que, dans le cas où l'on ne peut y consacrer qu'une heure, « elle soit scrupuleusement respectée et jamais sacrifiée! » Par là, elle reconnaît, ce que nous avons constaté, que, dans les hautes classes, c'est-à-dire celles qui ont le plus besoin de conférences sérieuses, la préparation au baccalauréat supprime tout à fait, pendant les derniers mois, l'instruction religieuse.

Je sais bien que l'on a essayé de pallier ce qu'a de triste cette constatation. L'Alliance des maisons chrétiennes insiste sur l'apostolat de la classe : « Tout professeur, dit-elle, doit être apôtre, et, dans la conviction de la nécessité de donner aux élèves une forte instruction religieuse, il doit profiter de tout pour affirmer et augmenter les connaissances religieuses des enfants ou des jeunes gens qui lui sont confiés; l'histoire, la littérature, la philosophie

peuvent, à chaque instant, fournir à un maître zélé l'occasion d'instruire, au moins indirectement, de la vérité religieuse, et c'est là un des modes les plus efficaces de l'apostolat du professeur prêtre. » Il nous semble que parler ainsi, c'est un peu jouer sur les mots et confondre les deux sens possibles de l'expression : enseignement religieux. Si l'on veut dire qu'agir ainsi, c'est donner un tour religieux à l'enseignement, en dégager une impression chrétienne, je n'y contredis pas; mais désigner, par ces paroles, *le cours*, me paraît abusif; cela peut contribuer à donner un vernis religieux, mais attendre de ces notions incohérentes, données au hasard d'une leçon d'histoire ou d'une explication littéraire, « une forte instruction religieuse » me semble excessif.

Beaucoup de supérieurs, à côté de leur modeste cours de religion d'une heure, nous ont mentionné avec complaisance le quart d'heure de méditation du matin, le quart d'heure de lecture spirituelle du soir. « A l'Ecole Saint-Louis de Gonzague, nous écrit le supérieur, il y a chaque jour un enseignement religieux donné à tous les élèves réunis, le matin, pendant 6 ou 7 minutes, sous forme de méditation, le soir, pendant un quart d'heure, sous forme d'entretien spirituel; c'est le supérieur qui donne l'un et l'autre. » — « Tous les soirs, pendant un quart d'heure, écrit un autre supérieur, nos élèves assistent à une lecture spirituelle qui se fait par sections; dans la section des grands, nous imprimons dans l'esprit de nos jeunes gens l'estime du règlement et des vertus écolières, et en même temps, l'amour et la nécessité du dévouement, du sacrifice, dans le chrétien et dans le futur prêtre. » — « M. le supérieur et les directeurs des diverses divisions, nous écrit-on du Centre, consacrent chaque jour 20 minutes à la lecture spirituelle, et y font pendant une partie de l'année l'exposition du dogme catholique. » A notre avis, c'est là encore mêler des choses bien distinctes. Je ne nie pas les heureux résultats de ces exercices d'édification; ils peuvent même avoir une influence indirecte sur l'enseignement religieux, en avivant l'esprit de foi dans les âmes et en les préparant ainsi à mieux recevoir la doctrine chrétienne; mais ils s'adressent moins à l'intelligence qu'au cœur, et c'est peut-être parce qu'on s'est trop fié à eux pour l'enseignement de la religion, que l'on a pu dire : « Nous sommes plus chrétiens par le cœur que par la foi et les fortes convictions. »

C'est avec regret que nous le constatons : dans beaucoup de maisons religieuses, l'enseignement de la religion n'a pas toute l'importance qu'il mérite, on lui consacre moins de temps qu'à n'importe quelle autre étude. Ce temps, qu'on ne ménage pas pour toutes les sciences qui feront un bachelier, pour tous les arts

d'agrément qui feront un mondain, on semble le mesurer quand il s'agit de donner aux élèves la science du chrétien.

Ce n'est pas seulement le temps qui fait défaut; souvent aussi, ce sont les stimulants, les encouragements et les sanctions. A ce point de vue, l'enseignement officiel présente moins de garantie que l'autre. Sous prétexte de neutralité et d'incompétence en matière religieuse, les autorités universitaires s'occupent très peu du cours de religion; c'est une affaire qui n'intéresse que l'aumônier. On lui conduit les élèves; au bout d'un certain temps, on vient les lui prendre, quelquefois, s'il le faut, on lui donne un maître pour les surveiller : l'ordre matériel est assuré. Quant à l'aumônier, il organise sa classe comme il l'entend. Théoriquement, il a le droit de punir et de récompenser; mais, pratiquement, il n'use guère que du dernier. Ce n'est pas sans une certaine appréhension qu'il est entré dans l'Université et trop souvent il cherche à s'y faire tolérer plutôt qu'à s'y imposer. D'autre part, il craint de rebuter les élèves par la sévérité, de les éloigner d'un cours dont on peut les dispenser, et il tâche de se faire accepter par eux comme par l'administration. Il est rare qu'il punisse ceux qui ne suivent pas ou répondent mal à ses interrogations; les leçons sont même totalement supprimées dans les classes supérieures; quant à des devoirs obligatoires, il ne saurait en être question; l'assiduité des élèves n'est donc garantie par aucune sanction disciplinaire. On essaye alors de les gagner par des récompenses : pour une bonne réponse, pour l'exactitude, on leur donne des exemptions, des ordres du jour en telle abondance qu'ils sont vite blasés, et que la récompense produit aussi peu de résultats que les menaces non suivies d'effet. Aussi, ceux qui suivent le cours avec fruit, le font-ils tout simplement par bonne volonté, soit par esprit religieux, soit par déférence pour la personne de l'aumônier, soit par goût de la régularité.

Souvent aussi, c'est pour se mettre en mesure de bien composer et de pouvoir prétendre au prix. En réalité, voilà la seule sanction de l'instruction religieuse dans les lycées, le seul moyen qu'a l'aumônier de reconnaître le degré de zèle de ses auditeurs. Chaque trimestre, en effet, il donne une composition sur les cours qui ont été faits, et ceux qui, à la fin de l'année, ont eu les meilleures places remportent les prix et les accessits. Ces compositions se font à peu près dans les mêmes conditions que celles des autres facultés; malheureusement, l'administration des lycées tend, de plus en plus, à en diminuer le prestige aux yeux des élèves. Autrefois, la proclamation des places était faite devant la classe entière, par le censeur, en présence de l'aumônier et du proviseur,

qui blâmait les paresseux, encourageait et félicitait les travailleurs, comme cela se pratique dans les autres cours. Le chef de la maison montrait aux élèves, par cette intervention, l'intérêt qu'il portait à ces études et le soin qu'ils devaient eux-mêmes y apporter. Dans quelques lycées, cet excellent usage s'est maintenu. L'aumônier du lycée de A. nous dit que « le proviseur, sur son invitation, vient lire les notes de la composition et proclamer les places. » Au contraire, au lycée de S., on fut fort étonné, un jour, de voir le proviseur venir, en conférences religieuses, donner les rangs; il est vrai qu'on le prit aussitôt pour un clérical avéré, tant sa démarche sembla hardie! Au lycée de X., le proviseur parut, un jour, au cours d'instruction religieuse, mais... il venait inspecter les becs de gaz!

A peu près ignorées de l'administration, ces compositions ne sauraient entrer en lignes de compte pour les prix d'excellence, et c'est pour les élèves un indice de plus qu'elles n'ont qu'une importance accessoire. Aussi, l'aumônier d'un lycée du Midi a-t-il pu nous écrire : « Une grave réforme à introduire dans les lycées consisterait à donner une sanction aux places des compositions et à les faire compter pour l'excellence; rien, autrement, n'encourage les jeunes gens au travail. » Le prix même d'instruction religieuse perd, de plus en plus, de son importance; autrefois, c'était un des plus considérés et, de nos jours, il nous en reste une preuve : il est encore d'usage de le mentionner en tête du palmarès. Mais dans quelques lycées, on commence à en omettre la proclamation dans la distribution solennelle des prix. Un de nos correspondants du Midi nous écrit, en effet : « Ces prix sont sur le palmarès, mais ne sont pas donnés à la distribution; on les donne avant comme ceux d'escrime et de gymnastique. » Dans beaucoup de lycées, il y a de grands prix fondés, soit par des bienfaiteurs généreux de l'Université, soit par l'Association des anciens élèves. Pour en faire l'attribution, on tenait compte, autrefois, du prix d'instruction religieuse; au lycée Louis-le-Grand, l'aumônier était spécialement consulté pour le prix de l'Association; aujourd'hui, il n'en est plus ainsi dans la plupart des lycées. Au lycée de X., tous les professeurs étaient réunis pour décerner ces hautes récompenses très appréciées des élèves, et sur les bancs du parloir, étaient alignés les maîtres de toutes les classes, depuis la neuvième jusqu'à la philosophie; on apercevait même le professeur de gymnastique qui venait apporter son vote contre le meilleur élève du lycée, coupable, à ses yeux, de négliger le développement de ses biceps; seul, l'aumônier manquait! Un professeur en fit la remarque, et après avoir consulté la loi et les prophètes, c'est-à-

dire le *Bulletin du ministère de l'Instruction publique*, l'administration voulut bien reconnaître qu'on devait le convoquer, mais qu'on en avait perdu, depuis quelque temps, l'habitude.

On ne peut pas remédier, du jour au lendemain, au défaut que je viens d'indiquer; tant qu'un proviseur ou un principal pourra être dénoncé comme clérical par le journal radical de sa ville, pour les raisons les plus futiles, l'administration universitaire gardera en face de l'enseignement religieux cette trop prudente réserve. Aussi, c'est surtout aux aumôniers que doit revenir le soin de relever la valeur des sanctions à donner à leur enseignement. Il faut qu'ils soient de plus en plus persuadés que dans les lycées et les collèges, on est très heureux de les avoir; le gouvernement s'est expliqué là-dessus à plusieurs reprises avec la plus grande netteté. Comme en 1886, M. Millerand réclamait la suppression de l'aumônerie universitaire, le ministre de l'instruction publique lui répondit nettement que c'était impossible, que l'Université avait absolument besoin de ses aumôniers, non seulement pour prépàrer à la première communion, mais aussi pour garantir la vie religieuse aux enfants des familles chrétiennes. Quelle que fût leur nuance, tous les ministres ont été depuis unanimes à affirmer que la suppression de l'aumônerie donnerait le signal d'un rapide dépeuplement des établissements officiels, si bien qu'aujourd'hui il ne saurait être question de prendre une semblable mesure, et qu'on ne le demande même plus dans les débats du Parlement. Il s'ensuit que les aumôniers occupent dans les lycées une position beaucoup plus forte qu'ils ne le croient le plus souvent, pourvu que l'administration universitaire les sache fortement soutenus par l'autorité diocésaine et qu'eux-mêmes fassent tout leur devoir. Sans doute, ils obtiendront difficilement le concours moral du proviseur qui, s'il le lui donnait, serait vite accusé de prosélytisme, crime irrémissible dans les maisons qui ont pour principe la neutralité religieuse; mais ils pourront exiger toutes les sanctions matérielles nécessaires pour garantir l'importance de leur enseignement. Pour cela, ils n'auront qu'à s'appuyer sur les règlements universitaires qui leur donnent d'importantes prérogatives, et si l'autorité religieuse les jugeait insuffisantes, elle pourrait en stipuler de nouvelles, quand il s'agirait de nommer un nouvel aumônier. Que ne ferait-on pas dans certaines villes pour obtenir de l'évêque un aumônier pour le lycée de jeunes filles! On ferait plus encore dans les lycées de garçons pour conserver ceux que l'on a. Mais, avant tout, il appartient dès maintenant au clergé de ne pas laisser prescrire, par des faiblesses inutiles, sa position dans l'Université.

Dans les maisons d'éducation chrétienne, la religion est tout à fait chez elle, et, quelque défectueux que puisse être le personnel enseignant, l'enseignement religieux représente le plus souvent tout un système de sanctions et de garanties. En général, ce cours est organisé comme une classe avec des devoirs, des leçons, des notes hebdomadaires et trimestrielles, des compositions et un prix; le supérieur et les préfets de discipline veillent à la remise des devoirs et des rédactions, à la préparation des interrogations; ils punissent les mauvaises notes, récompensent les bonnes. Le prix d'instruction religieuse entre en ligne de compte pour l'excellence, et pour bien montrer le cas qu'il faut en faire, on donne à celui qui l'a remporté un livre particulièrement beau et bien choisi. Voilà évidemment une série d'excellentes mesures qui, dans la plupart des maisons religieuses, garantissent la régularité de l'ensemble des élèves et l'émulation des meilleurs.

Dans plusieurs collèges, on a fait mieux encore. A Sainte-Marie de A., on a établi des examens mensuels et trimestriels; à F., le supérieur les fait lui-même passer. Au collège du Saint-Esprit de B., le résultat de ces examens figure dans le bulletin qui est envoyé aux familles. Une vingtaine d'établissements nous ont mentionné cet exercice, qui peut être un excellent stimulant pour les élèves. Ailleurs, on a aussi essayé d'élever de plus en plus l'importance du prix d'instruction religieuse; dans plusieurs maisons, il est considéré comme un prix d'honneur; dans d'autres, les associations des anciens élèves ont fondé un prix spécial pour le lauréat d'instruction religieuse. Dans un séminaire du diocèse d'Orléans, on a pris une mesure des plus intelligentes pour récompenser, non seulement les premiers, mais encore les plus travailleurs : des prix sont attribués à la fin de chaque trimestre à ceux qui ont eu les meilleures notes, et à la fin de l'année à ceux qui ont obtenu les meilleures places dans les interrogations; rien n'empêche d'ailleurs le même élève de cumuler ces récompenses. Dans un petit séminaire de Bourgogne, on suit une méthode analogue : dans le courant de l'année, des prix sont décernés dans des fêtes de catéchisme, sans préjudice de ceux que l'on donne à la distribution solennelle. Tous ces faits témoignent du désir que l'on a dans les maisons religieuses de donner une attention spéciale au cours d'instruction religieuse et d'en souligner l'importance toute particulière.

Cependant, il y aurait encore plus d'un progrès à accomplir. Voici, par exemple, une école qui s'interdit de punir les élèves en instruction religieuse, sans doute pour les mêmes raisons que certains aumôniers de lycées; les plus mauvais élèves sont exclus.

N'est-ce pas un système trop absolu? Entre les cachets d'honneur et l'expulsion ne peut-il pas y avoir des transitions mieux ménagées? Dans tel autre collège, dirigé cependant par une des plus illustres congrégations enseignantes, il y a bien un prix de religion, mais pas de composition. Comment s'y prend-on pour désigner les lauréats? C'est sans doute d'après l'ensemble des notes; mais alors, c'est un prix d'assiduité, de sagesse, beaucoup plus que d'instruction. Cette indifférence que nous signalions chez l'administration universitaire pour le cours de religion, nous la trouvons même dans certaines maisons chrétiennes. Je sais un pensionnat qui a organisé des examens trimestriels dans ses classes devant une commission épiscopale; ils portent sur toutes les matières de l'enseignement, sauf sur l'instruction religieuse; on peut prévoir la conclusion désastreuse que, dans leur logique, les élèves doivent tirer de cette omission. Plus d'un supérieur se plaint que l'on n'ait pas fait une part à l'instruction religieuse dans les programmes du baccalauréat; nul doute, en effet, que, si elle y figurait, elle serait mieux donnée partout, même dans les maisons religieuses qui se proposent cependant de former avant tout des chrétiens; mais en attendant que cela se fasse, pourquoi ne l'inscrirait-on pas dans ces examens intérieurs dont on est maître?

Ainsi, d'importantes réformes seraient à accomplir dans l'enseignement secondaire de la religion : il tient trop peu de place dans l'ensemble des études; presque partout, le temps lui est trop mesuré; chez l'Etat, les sanctions du travail et de l'assiduité sont tout à fait insuffisantes; quoique beaucoup plus sérieuses dans l'ensemble des maisons libres, elles mériteraient cependant, dans plusieurs d'entre elles et sur plusieurs points, d'être renforcées. Mais c'est surtout dans ses programmes et dans ses méthodes que l'enseignement de la religion est encore, très souvent, à l'état rudimentaire et, dans tous les cas, inférieur à celui des autres sciences.

III

« L'enseignement de la religion, nous dit le prospectus imprimé d'un important lycée, est placé sous la surveillance de l'archevêque, qui en approuve le programme. Il est proportionné aux différents âges des élèves. Les plus jeunes sont préparés à la première communion par l'étude du catéchisme. Ceux qui l'ont faite suivent un catéchisme plus développé. Les élèves des classes supérieures assistent à des conférences d'un ordre plus élevé jusqu'aux classes où se préparent les examens universitaires. » A cela près que

l'autorité diocésaine ne contrôle que rarement les programmes, soit par suite de la confiance qu'elle accorde à l'aumônier, soit par une certaine timidité qui l'empêche de se mêler de ce qui se passe au lycée, le prospectus est exact et nous donne une idée juste du programme que suit l'enseignement religieux dans les établissements de l'Etat. Le petit et le moyen catéchisme réunissent les enfants de neuf à onze ans environ et les préparent à la première communion; le grand catéchisme s'adresse aux élèves de onze à quatorze ans; enfin, des conférences religieuses sont faites aux élèves de quatorze à dix-sept ans environ appartenant aux classes supérieures. Je laisserai de côté les deux premières catégories, qui ne diffèrent pas beaucoup des catéchismes paroissiaux, pour m'occuper plus particulièrement de la troisième.

L'aumônier est maître absolu de son programme, et il faut avouer que, quelquefois, avec les meilleures intentions du monde, il lui donne un caractère trop fantaisiste. Quelquefois, au lieu de faire un cours suivi, il se contente de traiter certaines questions qui lui sont posées par les élèves au hasard de la conversation, et successivement, on passera sans transition et sans ordre de l'Eucharistie à la grâce, du miracle au jansénisme, de la latinité des Pères de l'Eglise au spiritisme. Quelquefois, il étudie pendant toute l'année une question d'érudition qui l'intéresse tout spécialement, mais qui ne se rattache que par des liens bien lâches ou bien particuliers au cours de religion. C'est ainsi que, pendant deux ans, j'ai suivi des conférences très érudites sur les inscriptions cunéiformes, et les rapports des légendes babyloniennes avec les récits de la Genèse, que nous faisait un aumônier très versé dans les sciences orientales. Nous étions bien informés sur l'astronomie chaldéenne, sur la hauteur de la tour de Babel; mais peut-être un cours de dogme plus général aurait-il mieux fait l'affaire de jeunes gens qui, pour la plupart, ignoraient presque leur catéchisme.

« Dans les classes supérieures, c'est-à-dire depuis la troisième jusqu'à la philosophie, nous écrit l'aumonier d'un grand lycée, j'expose l'histoire des grands hommes du christianisme, grands saints, grands docteurs, grands philosophes, grands savants, grands guerriers, grands princes, grands hommes d'Eglise et d'Etat, etc... Ce cours d'histoire, avec une leçon par semaine, dure environ cinq ans. Il commence aux premiers apôtres et sa poursuit jusque vers le milieu de ce siècle. Chemin faisant, je me permets de rappeler aux élèves les questions de doctrine, de morale, de philosophie, d'art, d'évolution sociale, ainsi que les questions de dogme ou d'hérésie débattues dans les conciles aux diverses époques de la vie de l'Eglise. » Je vois très bien le but de ce cours; il s'agit de

montrer les manifestations du christianisme, d'en rehausser, par des récits historiques, le prestige aux yeux des élèves. Mais ne serait-il pas préférable d'étudier autrement que *chemin faisant*, ce qu'il est, ce qu'il enseigne? Car enfin, de l'aveu même de l'aumônier, les élèves n'ont suivi auparavant, de la classe de sixième à celle de quatrième, qu'un grand catéchisme embrassant tout le dogme, toute la morale, et insuffisant en raison de l'étendue trop vaste de son programme, et de la trop grande jeunesse des enfants auxquels il s'adresse.

Malgré ces réserves, dans la plupart des lycées, le programme du cours de dogme est sérieux et suivi. L'aumônier, étant le plus souvent le seul maître d'instruction religieuse, peut lui donner une certaine unité, et le répartir avec ordre entre les classes supérieures. Voici un plan d'études qui nous est adressé par l'aumônier du lycée de S. et qui nous paraît bien conçu : « La seconde, la rhétorique et la philosophie, avec les classes modernes correspondantes, suivent un cours de trois années qui traite des vérités fondamentales de la religion.

1re année : Existence de Dieu, création, immortalité de l'âme, nécessité d'une religion, nécessité de la révélation, etc.

2e année : Révélation de la vraie religion par Jésus-Christ; valeur historique des Evangiles; vie de Jésus-Christ, preuves de sa divinité, sa doctrine, ses prophéties, ses miracles, sa résurrection.

3e année : Œuvre de Jésus-Christ, l'Eglise, son établissement, sa mission, ses caractères, ses droits, son chef.

Au lycée de A., c'est le même mélange d'instruction dogmatique et d'apologétique : « Aux élèves de seconde, rhétorique et mathématiques, je fais un cours qui dure trois ans :

1° Religion naturelle. Indifférence et rationalisme. Religion juive. Les Évangiles. Divinité de Jésus-Christ.

2° Divinité de l'Église; son pouvoir doctrinal et législatif. Le Pape.

3° Etude philosophique des principaux dogmes : Trinité, Incarnation, libre arbitre et grâce, Eucharistie, confession, enfer, prière, etc.

Ailleurs, le cours prend un caractère apologétique plus marqué, comme par exemple au lycée de G... ou au collège municipal de C... Mais, quel que soit d'ailleurs le jugement que l'on peut porter sur la méthode d'enseignement, ce que nous pouvons affirmer, c'est que le plus souvent, malgré les réserves que nous avons faites, il y a, autant que le permet l'insuffisance du temps, un cours suivi de dogme dans les hautes classes des lycées.

Dans l'enseignement religieux les programmes sont beaucoup plus variés, peut-être même le sont-ils trop. D'abord, là comme dans les lycées, ils sont abandonnés au gré des maîtres, qui les organisent comme bon leur semble. Or l'instruction religieuse étant confiée dans un même collège à l'ensemble de tous les professeurs et non à l'un d'entre eux, il s'ensuit que l'on n'a pas un cours de plusieurs années, réparti entre les différentes classes, mais un cours variant de programmes et de méthodes suivant les changements annuels et parfois trimestriels du personnel. Si encore le supérieur intervenait pour mettre de l'unité dans l'enseignement religieux, pour imposer à tous les professeurs un même programme qu'il partagerait lui-même entre les divers cours, il n'y aurait que demi-mal; mais le plus souvent le supérieur laisse complète liberté sur cette question à ses professeurs.

Souvent aussi, le maître d'instruction religieuse ne fait pas de cours personnel, et cela se comprend facilement : chargé toujours d'autres classes, et donnant, comme nous l'avons vu, cet enseignement par surcroît, il aurait peu de temps matériel pour le préparer, s'il le désirait. Aussi s'en tient-il à des manuels, généralement ceux de Mgr Cauly, dans les maisons de certaines congrégations, ceux du R. P. Schouppe ou de l'abbé Poey. Dans ce cas, le programme est tout à fait impersonnel, il vaut ce que vaut le livre; c'est le système en vogue dans la plupart des maisons religieuses qui ont bien voulu répondre à nos questions.

Enfin, dans quelques collèges libres, on suit un programme fixe, mais il varie beaucoup d'un établissement à un autre. Au petit séminaire de C., après les catéchismes qui sont faits aux classes de grammaire, on étudie en seconde, d'après le manuel Cauly, la religion en général et la révélation chrétienne, et en philosophie, la théodicée. A l'Immaculée-Conception de P., après l'explication des sacrements, en cinquième et quatrième, et du Symbole, en troisième et seconde, on fait un cours sur l'Église en rhétorique, et un cours d'apologétique en philosophie. A l'école M. de Paris, on enseigne également l'apologétique aux classes supérieures. A l'institution Sainte-Marie de T., en seconde, on aborde les sacrements; en rhétorique, « les principales questions concernant la vraie religion et l'Eglise; en philosophie et première moderne, Dieu, l'homme, le monde, la réfutation des principales erreurs modernes sur ce triple objet et un résumé des enseignements moraux et sociaux du Souverain Pontife Léon XIII, dans ses encycliques. En outre, pour compléter l'instruction religieuse dans les classes supérieures classiques, nous avons mis aux mains des écoliers la Bible latine des étudiants, de M. l'abbé Vuillaume. Le

professeur est chargé d'en faire étudier quelques pages, au commencement de plusieurs classes chaque semaine. Cette étude se fait debout, et doit durer de cinq à dix minutes ».

Dans un important collège de Bretagne, on étudie, en seconde, le dogme, d'après Cauly; en rhétorique, la vraie religion, d'après Poey; en philosophie, l'apologétique, d'après Devivier. A Saint-François-de-Sales de C., la morale, la grâce, la prière, la liturgie et les opuscules de Mgr de Ségur; en seconde, les notions générales sur la vraie religion, et l'histoire de l'Eglise, en rhétorique et en philosophie. A Sainte-Marie de A., « les éléments du dogme sont expliqués en cinquième, quatrième et troisième; l'apologétique occupe les classes de seconde, rhétorique et philosophie ». A Sainte-Marie de B., le programme suivant a été donné aux professeurs, au commencement d'octobre 1896 :

Troisième, le dogme. Seconde, la morale. Rhétorique, les sacrements et le culte. Philosophie, la théodicée et l'apologétique.

Au collège ecclésiastique de G., le cours hebdomadaire d'une heure comprend, en troisième, les vertus, les péchés, la grâce, la prière, la liturgie; en seconde, les sacrements; en rhétorique et en philosophie, l'apologétique.

A l'Immaculée-Conception de L., on étudie, en troisième, les sacrements; en seconde, le Symbole; en rhétorique, les Commandements; en philosophie, l'apologétique.

Nous pourrions prolonger encore davantage cette enquête et multiplier les exemples; mais il nous semble que déjà on peut en dégager quelques conclusions générales sur les programmes de l'enseignement religieux dans les établissements d'instruction secondaire.

1° Dans la plupart des maisons chrétiennes, le cours n'est pas personnel. Les élèves suivent un manuel plus ou moins développé, plus ou moins bien fait. C'est dans quarante-cinq maisons, c'est-à-dire dans l'immense majorité, le cours de Mgr Cauly, vicaire général de Reims; dans une dizaine, celui du R. P. Schouppe; dans une dizaine encore, celui de l'abbé Poey; dans une demi-douzaine, le cours d'apologétique du R. P. Devivier; enfin, un assez grand nombre d'autres abrégés sont adoptés dans deux ou trois maisons : les opuscules de Mgr de Ségur, le cours de M. Marotte; le *Directeur du catéchisme*, de M. Turcan; le *Manuel d'apologétique chrétienne*, de M. Gouraud; l'*Explication du catéchisme*, par un missionnaire diocésain; le *Catéchisme*, de M. Guillois; le *Cours de science religieuse*, de M. l'abbé Guyot; le *Catéchisme de persévérance*, de Mgr Gaume, etc.

Je me garderai bien de nier l'utilité du manuel; il peut aider

l'élève à suivre un cours, à mieux le comprendre; il peut lui donner, tantôt un résumé bien fait, tantôt des explications nouvelles; les paroles du professeur sont parfois fugitives, les chapitres du manuel restent, et l'élève à l'esprit lent peut les ruminer plus facilement. Mais ce que je conteste, c'est qu'il puisse tenir absolument lieu de cours. Rien ne vaut la parole du maître, surtout quand elle est le résultat d'une méditation personnelle; elle porte un accent de vérité qui va droit à l'intelligence, un accent de sincérité qui va droit au cœur; en un mot, c'est quelque chose de vivant qui donne la vie à l'âme tout entière. Le manuel est une mesure uniforme qui ne convient pas à tous les esprits, à toutes les maisons d'éducation, il ne peut pas se faire tout à tous; il ne peut pas deviner les difficultés que rencontre la jeune intelligence qui l'étudie, et les résoudre par un supplément d'explications. Le maître, au contraire, au cours de sa conférence, peut suivre la marche de son enseignement dans l'esprit de ses auditeurs, il se rend compte de ce qui y pénètre facilement et de ce qui le rebute, et il donne à ses développements une souplesse qui les adapte beaucoup mieux à la force intellectuelle des élèves.

Enfin, le manuel offre une formule desséchée qui déforme parfois la vérité, afin de la simplifier, et qui, plus souvent encore, ne donne à ceux qui l'apprennent qu'une science creuse, « toute d'apparence et purement verbale ». Surtout, l'usage exclusif du manuel engourdit l'esprit, endort sa curiosité, le rend de plus en plus passif. Dans un cours, l'auditeur doit suivre, à chaque pas, le maître, collaborer constamment avec lui, et, assistant au travail de la pensée, il prend lui-même l'habitude de penser. Devant un manuel, au contraire, l'élève a une tendance naturelle à ne se fier qu'au souvenir, à ne développer que sa mémoire. De là, le discrédit qui s'est si longtemps attaché à ces sciences, telles que l'histoire, la géographie, l'instruction religieuse, que l'on appelait dédaigneusement *sciences de mémoire*, parce que l'intelligence du cours était généralement remplacée par la récitation servile du manuel. Pour ces différentes raisons, il semble que, sans prohiber les manuels, on devrait s'attacher beaucoup plus qu'on ne le fait à présenter aux élèves des cours personnels, soigneusement préparés et tenus au courant des controverses et des préoccupations contemporaines.

2° Les programmes des cours d'instruction religieuse, dans les lycées comme dans les collèges ecclésiastiques, font une part plus grande à l'apologétique qu'à l'exposition dogmatique. C'est aux élèves de la moyenne division qu'en général on fait étudier les mystères, la morale, les sacrements. Comme les esprits auxquels

on s'adresse n'ont pas la maturité nécessaire, on ne peut pas leur présenter la philosophie du dogme; ce serait une erreur pédagogique que de vouloir faire comprendre à des élèves de douze à quatorze ans les *Elévations sur les Mystères*, de Bossuet, ou les explications théologiques, de Hurter; une exposition raisonnée du dogme dépasserait la force de ces jeunes intelligences. Aussi se contente-t-on avec raison de leur faire une sorte de grand catéchisme plutôt que des conférences religieuses; avec eux, on est encore obligé de suivre la méthode catéchétique.

Au contraire, dans les classes supérieures où l'esprit est plus formé, on consacre plusieurs années à la religion naturelle et à l'apologétique. On croit qu'avec des élèves de quatorze à dix-huit ans, on peut faire une place plus grande au raisonnement; on veut équiper pour la controverse des jeunes gens qui sortiront bientôt du collège pour se mêler aux luttes de la vie, et alors, on aborde les difficultés de tout ordre qui peuvent scandaliser les faibles, les objections qu'il est d'usage d'opposer à nos dogmes, les attaques injustes que l'hérésie ou la libre pensée dirigent contre l'Eglise. Ainsi muni, le jeune homme pourra se lancer dans la mêlée, comme ces chevaliers qui, tout bardés de fer, descendaient dans la lice. Je ne nie pas l'utilité de l'apologétique, mais je prétends qu'elle doit s'appuyer sur la théologie. Pour défendre sa foi, il faut, avant tout, savoir en quoi au juste elle consiste. Combien de catholiques ne voyons-nous pas de nos jours partir en campagne contre des hérésies qui n'existent pas, et faire de l'apologétique contre des moulins à vent, parce que, dans leur ignorance du dogme, ils ne savent pas distinguer les questions définies et les questions douteuses. Or, des notions de catéchisme, données à des élèves de treize ans, ne peuvent pas être considérées comme un enseignement définitif et suffisant de la religion; il est impossible qu'à cet âge un adolescent ait une connaissance précise et approfondie du dogme. Son apologie pèchera donc par la base, puisqu'elle n'aura qu'une idée vague des problèmes qu'elle devra aborder.

On peut concevoir deux manières de développer de fortes convictions : l'une plus simple et plus solide, l'autre plus complexe et plus délicate.

La première, que j'appellerai la méthode dogmatique, prouve par syllogismes et déductions. Comme la géométrie, elle pose des définitions générales et des axiomes, tels que la conscience, l'idée du bien, de la sanction, de la causalité, et, de ces notions générales, elle tire des théorèmes philosophiques, tels que la démonstration de l'immortalité de l'âme, de la responsabilité, de la vie

future, de la contingence de l'homme, de l'existence nécessaire de Dieu. Et de là, toujours par un mélange de déductions et d'expériences, on s'élève à l'idée de la création, de la chute originelle, de la révélation, de l'Incarnation, de la Rédemption et des autres grands mystères chrétiens. Enfin, la divinité de Jésus-Christ une fois démontrée, on arrive, toujours par une série de théorèmes, à la mission de l'Église, au principe de l'autorité dogmatique, et, dès lors, on n'a plus qu'à s'assurer si une question a été imposée ou non par l'Eglise, pour savoir si on doit l'admettre ou la discuter.

D'après cette méthode didactique, les grandes vérités philosophiques et religieuses se présentent comme des nécessités logiques, comme des principes absolus, s'imposant à l'humanité tout entière. Dès lors qu'importent à un jeune homme ainsi formé les objections et les attaques contre la foi? Persuadé que ces vérités sont nécessaires, il peut essayer, s'il le veut, de résoudre les difficultés qu'on élèvera contre elles, mais s'il n'y réussit pas, il s'en prendra, non pas à la doctrine religieuse, qui a pour lui la certitude géométrique et s'appuie sur des déductions irréductibles, mais plutôt à son intelligence bornée. Alors, quelque spécieuses qu'elles soient, les objections ne le scandaliseront plus parce que, solidement établi sur ses principes premiers, il restera persuadé que, malgré toute apparence de contradiction, c'est la foi qui a raison. Fort de cette persuasion, il aura la meilleure cuirasse, non pas contre tel doute déterminé, mais bien contre toutes les objections possibles de l'impiété. Les faits particuliers qu'on lui opposera seront pour lui de nulle importance, car peut-on mettre en parallèle le contingent et le nécessaire, le fini et l'infini? Une seule réponse serait à faire à celui qui le prétendrait :

« Le problème est mal posé. » Je prends un exemple. On parle beaucoup dans certains milieux de l'antagonisme de la science et de la foi; de leur côté, les apologistes font les efforts les plus louables pour en démontrer la concordance exacte. Avec la conscience la plus scrupuleuse, ils abordent toutes les questions sur lesquelles on essaye d'attaquer l'une par l'autre, et selon le degré de leurs connaissances, ils tentent avec plus ou moins de bonheur, de résoudre ces difficultés sans cesse renaissantes. Avec la méthode dogmatique, le problème ne se pose même pas. Quelque respectable qu'elle soit, la science est contingente et limitée; celle d'aujourd'hui n'est pas celle de demain. La religion est au contraire nécessaire et infinie. Vouloir concilier l'une et l'autre, c'est vouloir établir une équation entre le fini et l'infini, cela ne se comprend même pas. Ainsi, lorsque le dogme est bien posé, toutes les objec-

tions tombent d'elles-mêmes. Dès lors, l'exposition raisonnée et précise du dogme n'est-elle pas la meilleure condition des convictions religieuses inébranlables, et en même temps d'une liberté complète dans les recherches scientifiques? N'est-elle pas vraiment le remède universel contre tous les doutes?

L'apologétique, au contraire, est une arme des plus dangereuses qui peut blesser, parfois à mort, ceux qu'elle prétend défendre. « Son insuffisance, dit le R. P. Didon, peut nuire dans un grand nombre, à la sincérité de la foi, et, au lieu de la prémunir, en menacer les assises. » En effet, ce que l'apologiste a le plus de chances de bien faire, c'est d'exposer l'objection qu'il prétend combattre; pour cela, il lui suffit d'avoir compris la pensée de l'adversaire; mais il lui est plus difficile de trouver la réfutation convaincante; et si son esprit n'est pas au niveau de celui contre lequel il lutte, la réponse sera peut-être de qualité inférieure à l'attaque; elle paraîtra suffisante au maître, mais non à l'auditoire. Dans ce cas, qu'aura fait l'apologiste, sinon colporter une difficulté dogmatique que les élèves ne soupçonnaient peut-être seulement pas, et l'ancrer dans leurs esprits par la faiblesse de sa défense? Il prétendait guérir un doute particulier, et il a plutôt élevé en ces jeunes âmes un doute général, semblable à l'ours de la fable qui, pour chasser la mouche qui gênait le sommeil de son ami, lui lançait une pierre et le tuait.

Ces accidents sont plus fréquents qu'on ne se l'imagine, car une bonne apologétique est la chose du monde la plus rare. On a mobilisé toutes les sciences contre le dogme chrétien, depuis la géologie et la paléontologie jusqu'à la physique et l'histoire. Souvent, ce sont des savants bien spéciaux, qui ont essayé de tirer de leur savoir personnel une objection contre la foi. L'apologiste doit connaître toutes ces difficultés, bien comprendre le raisonnement de ses adversaires, afin de le prendre corps à corps; enfin il doit tirer de sa propre intelligence la réponse qui fera à jamais tomber l'objection. Cela suppose à la fois des connaissances universelles, une profondeur et une variété extraordinaires de pensée, qualités de nature bien différentes, que l'on trouve rarement réunies dans un même esprit, et faute desquelles on s'expose à faire douter, non plus seulement de la question particulière débattue, mais du système chrétien tout entier. Il ne suffit pas même que l'apologétique soit vraie, il faut encore qu'elle le paraisse et qu'elle apporte la conviction dans l'esprit des auditeurs. Or, dans toute conviction il y a un élément subjectif. Le même argument persuadera l'un et rebutera l'autre; ou bien encore, un argument excellent sera maladroitement présenté, sous une forme subtile, qui donnera à une

apologétique, solide au fond, une fâcheuse apparence de sophisme, capable d'accroître les préventions.

Enfin, un cours d'apologétique est forcément incomplet et vite démodé. Il y a une vingtaine d'années, la théorie de la génération spontanée devait porter à nos croyances le dernier coup; puis ce fut le positivisme, le singe anthropoïde, et l'année dernière ne faisait-on pas grand état, chez nos adversaires, des articles de M. Berthelot et de la *Rome* de M. Zola? Pour être au courant, l'apologétique devrait suivre toutes les fluctuations de la mode. En est-il ainsi, et n'arrive-t-il pas souvent aux aumôniers de ne pourfendre que les adversaires qu'ils ont connus dans leur jeune âge? Je dirai même plus : peut-il en être ainsi? Et en supposant un professeur versé dans toutes les sciences et capable de répondre victorieusement aux objections les plus savantes, comment ses élèves le comprendraient-ils? Aussi, par la force des choses, le maître est-il obligé de s'en tenir à quelques points bien précis, presque toujours les mêmes : l'évolution, le transformisme, l'inquisition, la Saint-Barthélemy, voilà autant de questions qui reviennent presque infailliblement dans les cours d'apologétique. Mais comme, après ses études, le jeune collégien n'aura pas seulement à répondre à ces objections réfutées d'avance, il sera désarmé contre les assauts imprévus qui seront livrés à sa foi. Ainsi la mission de l'apologiste est hérissée de difficultés, et demande, pour porter des fruits, un personnel d'élite. Malheureusement, l'enseignement secondaire n'a pas beaucoup d'hommes de génie, et il est à craindre qu'une instruction religieuse où l'apologétique occupe tant de place, au détriment du dogme, ne forme pas toujours de bien solides convictions.

3° L'histoire ecclésiastique n'est presque pas enseignée dans les collèges d'enseignement secondaire. Pour trois ou quatre supérieurs qui ont, depuis le congrès des Œuvres de jeunesse de Bordeaux, organisé chez eux cet enseignement nouveau, la plupart ont répondu *negative* à cette question. Quelques-uns posent même en principe que la jeunesse des écoles n'a rien à voir dans ces études qui doivent se faire uniquement dans les grands séminaires. Quant à l'histoire d'Israël, tous prétendent qu'elle fait partie de leur programme; mais on ne l'apprend qu'en huitième et en septième. C'est donc tout simplement l'*Histoire sainte*, c'est-à-dire l'exposé résumé de l'histoire du peuple de Dieu, mise à la portée des enfants. Mais il n'est presque pas de maison où il soit question d'une étude raisonnée et scientifique de l'histoire du peuple hébreu. En un temps où la science historique a pris un si grand développement, où nos adversaires étudient avec tant d'acharnement notre histoire sacrée, depuis l'époque patriarcale jusqu'à nos

jours, où la critique antichrétienne a essayé de donner une théorie nouvelle et irréligieuse des origines de l'Eglise et de la Vie de Jésus, n'est-il pas absolument nécessaire non seulement d'étudier nous-mêmes et à fond ces graves questions, mais encore d'en donner à nos élèves le secret?

Nous pouvons arrêter là notre enquête. Le tableau que nous venons de tracer se présente sous des couleurs un peu sombres; peut-être même nous accusera-t-on de l'avoir poussé au noir. Nous souhaitons de nous être trompé; car ce n'est pas un esprit chagrin qui nous a dicté nos critiques. C'est encore moins un parti-pris de dénigrement contre les aumôniers universitaires et les professeurs libres qui distribuent aux jeunes intelligences l'instruction religieuse. Nous connaissons le zèle des uns et des autres, nous savons, d'autre part, les entraves qui leur sont opposées par les exigences des études, les nécessités des examens, l'indifférence coupable d'un trop grand nombre de familles. Nul n'admire plus que nous ces congrégations qui travaillent à christianiser la France par l'enseignement, ces aumôniers qui représentent si dignement les intérêts religieux dans l'Université. Mais il nous a semblé qu'ils s'appliquaient surtout à former de pieux élèves, exacts dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux et qu'ils ne reconnaissaient pas assez la nécessité de former des hommes profondément chrétiens, capables non seulement de pratiquer leur religion, mais encore de défendre leur foi contre les doutes intérieurs et les attaques extérieures. Or, ces fortes convictions, conditions premières de toute vie chrétienne, que réclame plus que jamais notre société troublée, on ne saurait les fonder que sur une solide instruction.

J. Guiraud.

UNE STATUE A UN ÉMIGRÉ

La statue de Beaumarchais se dresse depuis quelques jours rue Saint-Antoine, au carrefour des Tournelles. C'est peut-être le moment de rechercher quels ont été, pendant la Révolution, la vie, les sentiments et les actes de l'auteur du *Mariage de Figaro*. Qui sait s'il ne ressortira pas de cet examen que le Conseil municipal de Paris vient d'élever une statue à un *aristocrate* et à un *émigré?*

Beaumarchais avait cinquante-sept ans en 1789. Il était devenu sourd. Sa dernière *affaire*, l'édition, dite de Kehl, des Œuvres complètes de Voltaire, lui avait fait perdre 1 million. Ses derniers *mémoires* n'avaient guère mieux réussi. Lorsque la *Compagnie des eaux de Paris*, dont il était un des principaux actionnaires et un des administrateurs, avait été attaquée par Mirabeau, il avait répondu par une brochure, où il plaisantait agréablement « les *mirabelles*, venant du comte de Mirabeau, *qui mirabilia fecit* ». A ces calembours, Mirabeau avait répliqué par un de ces terribles coups de boutoir qui annonçaient déjà le formidable orateur de la Constituante. Le rugissement du lion avait eu vite fait d'éteindre les petits ricanements de l'homme d'esprit. Plus malheureuse encore pour Beaumarchais avait été l'affaire Kornman, où il s'était jeté de la façon la plus inconsidérée, et où il avait rencontré pour adversaire l'avocat Bergasse, — un futur constituant, comme Mirabeau. Et ce qui était plus fâcheux encore pour Beaumarchais, c'est que l'auteur des étincelants mémoires contre le conseiller Goëzman n'avait pas retrouvé, pour écrire ses mémoires contre le banquier Kornman et contre Bergasse, sa verve et sa gaieté d'autrefois. Il lui était arrivé d'être lourd et de paraître diffus et prolixe. On l'avait trouvé ennuyeux, et on ne s'était pas gêné pour le lui dire. Gil Blas avait répété, non plus cette fois à l'archevêque de Grenade, mais à Figaro lui-même : « Monseigneur, vous baissez. »

Tout se réunissait donc, au début de cette année 1789, pour

faire comprendre à Beaumarchais que l'heure était venue pour lui de prendre sa retraite, de s'enfermer dans le cercle des amis et dans celui de la famille. Il venait justement de se remarier, d'épouser en troisièmes noces Marie-Thérèse-Amélie Willermaula, une gracieuse jeune femme, dont le sens droit et la volonté calme devaient exercer sur lui l'influence la plus heureuse [1]. Un fils, qu'il avait eu de son second mariage n'avait pas vécu; mais il avait une fille, qu'il aimait tendrement, nommée *Eugénie* [2], et qui joignait à l'esprit le plus vif les qualités les plus charmantes. Sa sœur Julie, qui ne s'était pas mariée, était restée près de lui, toujours gaie, rieuse, aimant à tourner le couplet, et avec cela, bonne chrétienne, d'une piété grave et sincère. Un ami dévoué, Gudin de la Brenellerie [3], complétait le personnel de sa maison. Il avait donc vraiment alors un intérieur, et il en apprécie d'autant plus le charme que, au dehors, depuis quelques années, il n'a guère rencontré que des mécomptes et des échecs. C'est pourquoi il écrit, au commencement de 1789, en terminant son troisième mémoire contre Kornman :

Ces débats ne troublent plus la paix de mon intérieur. Heureux dans mon ménage, heureux par ma charmante fille, heureux par mes anciens amis, je ne demande plus rien aux hommes, ayant rempli tous mes devoirs austères (?) de fils, d'époux, de père, de frère, d'ami, d'homme, enfin, de Français et de bon citoyen; ce dernier, cet affreux

[1] Voy. le très beau livre de M. Louis Bonneville de Marsangy, *Madame de Beaumarchais, d'après sa correspondance inédite*, 1 vol. in-8, Calmann Lévy, éditeur, 1890.

[2] Il lui avait sans doute donné ce nom en souvenir de sa première pièce de théâtre : *Eugénie*, drame en cinq actes et en prose, représenté pour la première fois sur le théâtre de la Comédie-Française, le 25 juin 1767.

[3] Gudin de la Brenellerie, l'intime ami de Beaumarchais, était comme lui fils d'un horloger. En 1779, il avait concouru pour le prix de poésie, et l'Académie française, dans sa séance publique, avait cité l'un de ses vers, passé depuis en proverbe, ce vers sur Henri IV :

Seul roi de qui *le pauvre* ait gardé la mémoire.

Il concourut de nouveau en 1781, et dans sa pièce se trouvait encore un beau vers :

Le roi d'un peuple libre est seul un roi puissant.

Gudin est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels *la Conquête de Naples par Charles VIII*, poème héroï-comique (1801), et un autre poème sur *l'Astronomie* (1811). Il édita, en 1809, *les Œuvres complètes* de Beaumarchais et mourut à Paris le 26 février 1812, laissant en manuscrit une très intéressante *Histoire de Beaumarchais*, qui a été publiée, il y a quelques années seulement, par M. Maurice Tourneux.

procès m'a fait au moins un bien, en me mettant à même de rétrécir mon cercle, de discerner mes vrais amis de mes frivoles connaissances.

Il ne lui reste donc plus qu'à bâtir sa maison, pour y vivre avec sa famille et ses amis, — la maison du sage, mais d'un sage qui est plusieurs fois millionnaire et qui a dix chevaux dans ses écuries. Dans ce but, dès le 26 juin 1787, il s'est rendu adjudicataire, par sentence du bureau de l'Hôtel de Ville de Paris, d'un terrain d'une superficie d'un hectare, situé à l'angle du boulevard Saint-Antoine et de la rue Amelot, ayant servi d'emplacement à un ancien rempart et dont les échevins avaient voté l'aliénation. Il a fait appel au talent de l'architecte Lemoyne, dont le devis s'élève au début à 300 000 francs. Il se trouvera plus tard que les dépenses atteindront 1 663 000 francs; mais, après tout, le malheur n'est pas grand. Puisque Beaumarchais ne doit plus écrire de mémoires, c'est bien le moins qu'il ait, pour s'occuper un peu, à éplucher, plume en main, les *mémoires* de son architecte.

Cependant la somptueuse maison s'élevait peu à peu. Tandis que la Constituante jetait, à la salle du Manège, les premières assises de l'édifice constitutionnel, la « Folie-Mirabeau », à l'autre bout de Paris, au faubourg Saint-Antoine, les murs de la « Folie-Beaumarchais » sortaient lentement de terre. A l'extrémité d'une terrasse plantée d'arbres, dans le genre de la terrasse du bord de l'eau au jardin des Tuileries, apparaissait déjà au milieu des arbres un temple de forme ronde, recouvert d'un dôme; sur le dôme un petit globe terrestre, portant cette inscription : *Orbi*, et traversé en forme de girouette par une grande plume dorée qui le faisait tourner à tous les vents.

Encore un peu de temps et la maison sera terminée. Beaumarchais viendra s'y installer, à la fin de l'année 1789, avec sa femme, sa fille, sa sœur Julie et son ami Gudin. Il y pourra passer en paix ses dernières années, riche, heureux, célèbre, donnant audience aux étrangers de distinction qui sollicitent l'honneur de lui être présentés, recevant les hommes marquants de la politique, des lettres et des arts, et, avec eux, les femmes les plus recherchées, parmi lesquelles Mme de Beaumarchais brille au premier rang par son esprit, son instruction et ses charmes... Ces rêves de félicité où se complaisait Beaumarchais, et qui se seraient réalisés sans doute si la royauté fût restée debout, la Révolution allait se charger de les détruire. Avait-il, après tout, le droit de se plaindre? N'avait-il pas lui-même préparé les voies à la Révolution, et *le Mariage de Figaro* avait-il été autre chose qu'une excitation au mépris de l'autorité, une première levée de boucliers contre toutes

les supériorités sociales? Celui qui sème le vent doit-il s'étonner le jour où la tempête se lève?

II

Les 27 et 28 avril 1789, une émeute éclata au faubourg Saint-Antoine. La foule pille les deux maisons d'Henriot[1] et de Réveillon. Beaumarchais habitait alors la rue Vieille-du-Temple, son hôtel du boulevard n'étant pas encore achevé. Des menaces sont proférées contre lui. On crie dans tout le faubourg qu'il faut brûler ses maisons[2]. Dans la soirée du 28, la garde de Paris est obligée de faire des charges pour protéger son logis de la rue Vieille-du-Temple.

Le 14 juillet, pendant que le *peuple* prenait la Bastille, il était chez lui, travaillant, avec les commissaires du district des Blancs-Manteaux, à la collecte de la capitation. Un homme effaré entre et dit : « Monsieur de Beaumarchais, deux mille hommes sont dans votre jardin; ils vont mettre tout au pillage. » Les commissaires, très effrayés, se lèvent; seul, Beaumarchais reste calme : « Messieurs, dit-il, nous ne pouvons rien à cela; c'est un mal pour moi seul; occupons-nous du bien public »; et il les invita à se rasseoir. Quelqu'un, cependant, ayant couru au district pour annoncer ce qui se passait, quatre cents citoyens en partirent aussitôt et purent conjurer le danger[3].

Tout cela n'était pas pour ranger Beaumarchais du côté des émeutiers. Ecrivant le lendemain à un capitaine du régiment de Salis-Allemand, il terminait sa lettre par ces mots : « Dieu sauve le roi, le rende à son peuple qui, à travers sa fureur, n'a pas perdu le respect de ce nom sacré! Tout le reste est à la débandade[4]. » Figaro avait assez d'esprit pour comprendre qu'il était parmi les *vaincus de la Bastille*. D'ailleurs, s'il avait pu avoir des doutes à ce sujet, les *vainqueurs* ou leurs amis se seraient chargés de les dissiper. Vingt fois sa personne et ses biens furent menacés. On répandait dans le peuple le bruit qu'avant le 14 juillet, il avait offert douze mille fusils au prévôt des marchands, M. de Flesselles; que des souterrains communiquaient de chez lui à la Bastille; que

[1] Non le fameux *Hanriot*, qui sera pendant la Terreur commandant général de la garde nationale de Paris, mais un honnête citoyen du faubourg Saint-Antoine, voisin du fabricant Réveillon.

[2] *Requête à MM. les représentants de la Commune de Paris, par Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, membre de ladite représentation*, 2 septembre 1789.

[3] *Ibid.*

[4] Lettre du 15 juillet 1789, citée par M. Louis de Loménie, dans *Beaumarchais et son temps*, t. II, p. 433.

ses caves étaient de véritables dépôts d'armes et que ses magasins de librairie du faubourg Saint-Antoine étaient remplis de blés et de farines. On ajoutait qu'il était un agent des grands ennemis de l'État, et qu'il fallait le massacrer, piller et brûler ses maisons[1].

Ses amis épouvantés le suppliaient de s'éloigner; il n'en voulut rien faire. Il osa braver le péril, montant la garde la nuit et suivant dans le jour les travaux de son district. Pendant ce temps, il suppliait et la ville et tous les bureaux d'ordonner qu'une visite exacte fût faite chez lui, afin de mettre à néant les accusations calomnieuses dont il était l'objet. Cédant enfin à sa sollicitation, le district des Blancs-Manteaux nomma six commissaires qui, après avoir parcouru de la cave au grenier sa maison de la rue Vieille-du-Temple, constatèrent qu'elle ne renfermait ni armes, ni munitions, ni approvisionnements d'aucune sorte. Beaumarchais ne manqua pas de faire afficher dans tout le quartier le résultat de cette visite. Mais elle ne prouvait rien pour sa nouvelle maison du boulevard et surtout pour ses magasins de librairie du faubourg Saint-Antoine. En vain il insistait pour qu'on allât également les visiter; le district des Blancs-Manteaux disait n'en avoir pas le droit, parce que ces propriétés étaient situées dans le district de Sainte-Marguerite. Et Beaumarchais aussitôt de courir s'agréger à ce dernier district. Pour s'y faire bien venir, il verse une somme pour l'entretien des soldats, il donne 12 000 livres pour le soulagement des pauvres, il fait une motion pour le mariage d'un jeune homme du faubourg, tous les ans, le 14 juillet, et il appuie sa motion d'une somme de 1200 livres. On prend son argent, mais on rejette ses demandes à fin de visites, et l'on va jusqu'à refuser de lire ses lettres comme importunes. C'est seulement au bout de dix jours que la Ville consent à lui accorder les visites si longtemps demandées, et nomme à cet effet douze commissaires[2].

Ses générosités ne parvenaient point à désarmer ses ennemis. Voici, par exemple, de quel commentaire les *Révolutions de Paris*, à la date du 24 juillet 1789, accompagnaient la nouvelle de son don de 12 000 livres :

M. Beaumarchais, afin sans doute d'apaiser les clameurs publiques, vient de faire le sacrifice de 12 000 livres en faveur des habitants infortunés du faubourg Saint-Antoine. Quoique *secrétaire du roi*, il a désiré d'être admis dans les districts des communes, et ce trait d'humilité, sans rien diminuer *des honneurs distingués* de sa charge, doit apaiser nécessairement les petites haines, les vengeances

[1] *Requête à MM. les représentants de la Commune de Paris.*
[2] *Ibid.*

et les sarcasmes dont quelques personnes croient ne pouvoir se dispenser à son égard [1].

A la suite de la prise de la Bastille, les soixante districts de Paris [2] avaient nommé chacun deux députés pour administrer provisoirement la Ville. Le 30 juillet, les 120 élus se constituèrent à l'Hôtel de Ville et prirent le nom de *Représentants de la Commune de Paris*. Au mois d'août 1789, pressée par les affaires et sentant le besoin d'augmenter le nombre de ses membres, l'Assemblée de la Commune invita les districts à nommer chacun un troisième député. Le district de Sainte-Marguerite porta son choix sur Beaumarchais. Immédiatement des protestations s'élevèrent. Une dénonciation contre le nouvel élu, faite au district des Récollets, fut couverte d'applaudissements et envoyée dans les cinquante-neuf autres districts. Le journal de Gorsas, le *Courrier de Paris à Versailles et de Versailles à Paris*, se chargea de la répandre dans le public [3]. Entre autres chefs d'accusation, le district des Récollets articulait les suivants :

On sait à quel point le sieur de Beaumarchais s'est lié avec les principaux agents du despotisme pour asservir la nation;

On sait par quels affreux moyens il s'est procuré la fortune avec laquelle il insulte le public;

On sait à quel point il a avili la nation française par sa cupidité;

On connaît tous les malheurs dont son avarice est la cause;

On sait qu'il a été chassé de son district des Blancs-Manteaux;

On sait qu'il a eu recours à la basse, à la vile intrigue pour se faire nommer, par le district de Sainte-Marguerite, député à l'Assemblée de la Commune.

Voilà donc Beaumarchais obligé de reprendre sa plume et de rédiger un nouveau mémoire, lui qui espérait si bien n'en plus faire. Dans ce mémoire, adressé *à MM. les Représentants de la Commune de Paris*, il n'y a pas le plus petit mot pour rire. Une

[1] *Révolutions de Paris*, n° 11. Du samedi 18 au samedi 25 juillet 1789.

[2] Avant 1789, la Ville de Paris était partagée en vingt et un quartiers. L'article 8 du règlement fait par le roi, le 23 avril 1789, pour la convocation des trois états de la Ville de Paris, divisa cette ville en soixante arrondissements ou districts. Cette division servit naturellement à la première organisation municipale qui s'établit d'elle-même après la prise de la Bastille et subsista jusqu'à la loi du 27 juin 1790, laquelle divisa la ville en quarante-huit sections. (*Histoire de la Terreur*, par Mortimer-Ternaux, t. I, p. 335; *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*, par Edmond Biré, t. IV, ch. XIII.)

[3] *Révolutions de Paris*, n° VI. Du dimanche 16 au samedi 22 août 1789.

seule chose y peut paraître assez plaisante, c'est l'ingénuité avec laquelle il emploie certains arguments qui sentent un peu trop le financier enrichi :

Je déclare que je payerai *mille écus* à tel qui prouvera que j'aie été chassé du district des Blancs-Manteaux...

Je déclare que je payerai *mille écus* à celui qui prouvera que j'aie usé d'une intrigue pour me faire nommer député du district de Sainte-Marguerite à l'Assemblée de la Commune...

Je déclare que je donnerai *mille écus* à celui qui prouvera que j'aie jamais eu chez moi, depuis que j'ai aidé généreusement l'Amérique à recouvrer sa liberté, d'autres fusils que ceux qui m'étaient utiles à la chasse...

Autres *mille écus*, si l'on prouve la moindre relation entre moi et M. de Flesselles...

Je déclare que je payerai *mille écus* à qui prouvera que j'aie des souterrains chez moi qui communiquent à la Bastille ;...

Que je donnerai *deux mille écus* à celui qui prouvera que j'aie eu la moindre liaison avec aucun de ceux qu'on désigne aujourd'hui sous le nom des *aristocrates*...

Et je déclare, pour finir, que je donnerai *dix mille écus* à celui qui prouvera que j'aie avili la nation française par ma cupidité, quand je secourus l'Amérique...

Ce pauvre Beaumarchais se doutait-il qu'en faisant ainsi sonner bien haut ses *mille*, ses *deux mille* et ses *dix mille écus*, il augmentait encore son impopularité et grossissait lui-même le péril qu'il voulait conjurer?

Au moment où il achevait d'imprimer son mémoire, il recevait une lettre anonyme, ainsi conçue :

On dit que tu réponds, misérable. Si tu fais le moindre effort pour sortir de l'état où nous voulons que tu restes, tu ne seras pas en vie dans huit jours. Le papier semblable à cette lettre servira de réponse au tien, et tu n'auras pas même l'honneur du reverbère. (*A Monsieur Beaumarchet, etc., à Paris.*)

Et cette lettre était écrite sur le revers d'un *billet d'enterrement*. A ce moment, hélas! les plaisanteries les plus macabres avaient leur côté sérieux. Beaumarchais n'essaya point de rire de celle-ci. Il porta la lettre au commissaire Defresne, « en le priant de joindre cette pièce à toutes les autres du dossier de ses plaintes au criminel ». Rentré chez lui, il ajouta à son mémoire un *post-scriptum*, dont voici les dernières lignes : « O citoyens! quels fruits de la liberté! Ce sauvageon *amer* a grand besoin d'être greffé sur de

sages lois *réprimantes*[1]*!* » Figaro, mon ami, as-tu donc déjà oublié cette phrase tant applaudie de ton fameux monologue : « Que je voudrais bien tenir un de ces puissants de quatre jours, si légers sur le mal qu'ils ordonnent, quand une bonne disgrâce a cuvé son orgueil! Je lui dirais... que les sottises imprimées *n'ont d'importance qu'aux lieux où l'on en gêne le cours*[2]. »

III

Décidément, Beaumarchais est devenu conservateur, voire même *aristocrate*. Le 4 novembre 1789, la Comédie-Française donne la première représentation de *Charles IX ou l'Ecole des rois*. La tragédie de Marie-Joseph Chénier obtient un succès d'enthousiasme. C'est une pièce révolutionnaire, presque aussi révolutionnaire que *le Mariage de Figaro*. Beaumarchais en est scandalisé. Il écrit, le 9 novembre, au semainier du Théâtre-Français :

En vous rendant grâce, mon cher Florence, de la place que vous m'avez fait garder hier aux Français, je voudrais m'acquitter envers vous et la Comédie par un avis utile à votre société.

La pièce de *Charles IX* a certainement du mérite... Mais en me recherchant sur sa moralité, je l'ai trouvée plus que douteuse. En ce moment de *licence effrénée*, où le peuple a beaucoup moins besoin d'être excité que contenu, ces barbares excès, à quelque parti qu'on les prête, me semblent dangereux à présenter au peuple et propres à justifier les siens à ses propres yeux. Plus *Charles IX* a de succès, plus mon observation acquerra de force, car la pièce aura été vue par des gens de tous les états. Et puis, quel instant, mes amis, que celui où le roi et sa famille viennent résider à Paris[3], pour faire allusion aux complots qui peuvent les y avoir conduits! Quel instant pour prêter au clergé, dans la personne d'un cardinal, un crime qu'il n'a pas commis (celui de bénir les poignards des assassins des protestants); quel instant, dis-je, que celui où, dépouillé de tous ses biens, le clergé ne doit pas être en proie à la malveillance publique puisqu'il sauve l'Etat en le servant de ses richesses!... Je n'entends pas blâmer ici l'auteur : son ouvrage était fait, il a dû vouloir qu'il fût joué; mais l'administration ne doit-elle pas veiller au choix du temps où un tel spectacle *doit être admis ou suspendu?*

Quant à vous, Mesdames et Messieurs, si vous ne voulez pas qu'on dise que tout vous est indifférent pourvu que vous fassiez des

[1] *Requête à MM. les représentants de la Commune de Paris.*

[2] *Le Mariage de Figaro*, acte V, scène III.

[3] Le 6 octobre 1789, le roi et la famille royale étaient venus résider à Paris.

recettes...; si vous voulez que vos produits se multiplient sans offenser personne, sans blesser *aucun ordre, aucun rang*, méditez le conseil que mon amitié vous présente. La pièce de *Charles IX* m'a fait mal sans consolation, ce qui en éloignera beaucoup d'hommes sages et modérés, et les esprits ardents, Messieurs, n'ont pas besoin de tels modèles! Quel délassement de la scène d'un boulanger innocent, pendu, décapité, traîné dans les rues par le peuple il n'y a pas huit jours [1], et qui peut se renouveler, que de nous montrer au théâtre Coligny ainsi massacré, décapité, traîné par ordre de la cour!

Nous avons plus besoin d'être consolés par le tableau des vertus de nos ancêtres qu'effrayés par celui de nos vices et de nos crimes [2].

Le 21 juin 1790, l'Assemblée constituante décréta la suppression des titres nobiliaires. Dès le lendemain, il écrit à sa femme, qui était alors aux eaux de Saint-Amand :

Qu'allons-nous devenir, ma chère? Voilà que nous perdons toutes nos dignités. Réduits à nos noms de famille, sans armoiries et sans livrées! Juste ciel! quel délabrement! Je dînais avant-hier chez Mme de La Reynière et nous l'appelions à son nez madame Grimod court et sans queue. Mgr l'évêque de Rodez et Mgr l'évêque d'Agen n'eurent que du *Monsieur* [3]. Chacun s'appelait par son nom; nous avions l'air de la sortie du bal de l'Opéra d'hiver où tout le monde est démasqué.

Il plaisante, mais du bout des lèvres. Au fond, il lui paraît dur d'être réduit à son nom de famille et de redevenir M. Caron. Aussi termine-t-il sa lettre par ces lignes :

J'ai démontré dimanche que je n'avais plus de possession qui eût le nom de Beaumarchais et que le décret portait bien qu'on quittera les noms de *terre*, mais rien dessus les noms de *guerre*; et c'est sous celui-là que j'ai toujours vaincu mes lâches ennemis [4]...

A la Constituante succède la Législative. L'anarchie fait chaque jour de nouveaux progrès. Tout annonce la chute prochaine de la

[1] Dans la journée du 21 octobre 1789, Denis *François*, boulanger, rue Marché-Palu, district de Notre-Dame, avait été massacré par la populace. Sa tête avait été coupée, coiffée ensuite d'un bonnet emprunté à l'un de ses confrères et pesée dans les balances d'une boulangerie. La boutique du malheureux François était tout près de l'archevêché, où l'Assemblée constituante tenait à ce moment ses séances. (*Révolutions de Paris*, nº 15, du 17 au 24 octobre 1789.)

[2] Loménie, t. II, p. 436.

[3] Mgr de Colbert-Seignelay, évêque de Rodez, et Mgr de Bonnac, évêque d'Agen, tous deux membres de l'Assemblée constituante, siégeaient l'un et l'autre au *côté droit*.

[4] Loménie, t. II, p. 445.

royauté; on est à la veille du 20 juin. Ici se place un petit épisode, dont n'a encore parlé aucun des biographes de Beaumarchais.

Le 15 avril 1792, les sans-culottes, et à leur tête Collot-d'Herbois, organisèrent, en faveur des Suisses de Châteauvieux, sortis, quelques jours auparavant, du bagne de Brest, une fête où le principal objet offert à l'admiration du peuple était une *galère :* fête hideuse pour laquelle Marie-Joseph Chénier avait versifié des chœurs soi-disant patriotiques et qui avait inspiré à son frère André des ïambes où l'ironie la plus sanglante se mêle à la poésie la plus sublime :

Salut, divin triomphe! entre dans nos murailles,
Rends-nous ces guerriers illustrés
Par le sang de Desille et par les funérailles
De tant de Français massacrés.
. . . .
Que la nuit de leur nom embellisse ses voiles,
Et que le nocher aux abois
Invoque en leur galère, ornement des étoiles,
Les Suisses de Collot-d'Herbois!

Parti de la Bastille, le honteux cortège défila sur le boulevard, devant l'hôtel de Beaumarchais. Il était sur sa terrasse, et quand passèrent devant lui les soldats de Châteauvieux, retour du bagne, il donna le signal des applaudissements. — Que diable allait-il faire dans cette *galère?* Il ne gagna rien du reste à prostituer ainsi ses bravos à la populace. On lit, en effet, dans les *Révolutions de Paris*, du 21 avril :

Le cortège arriva bientôt à l'emplacement de la porte Saint-Antoine. Beaumarchais, sur les balcons de sa maison, dont le faste rappelle toutes les concussions et les turpitudes du maître, Beaumarchais provoquait, par ses battements de mains affectés, un salut du drapeau que portaient les soldats de Châteauvieux; mais on leur déclina le nom du vieux Sybarite et ils passèrent sous ses fenêtres sans l'honorer d'un seul de leurs regards [1].

Pas plus que de ses applaudissements, les *patriotes* ne savaient gré à Beaumarchais de ses dons civiques, qu'il multipliait pourtant avec une véritable générosité. Cinq jours après la fête des soldats de Châteauvieux, le 20 avril 1792, l'Assemblée législative avait décrété la guerre contre l'empereur d'Allemagne. Dès le lendemain, un citoyen, admis à la barre, prononçait ces mots : « Je viens offrir un louis d'or pour la défense de la patrie. » Et l'Assem-

[1] *Révolutions de Paris,* n° 145, du 14 au 21 avril 1792.

blée accueillait cette offrande avec une triple salve de bravos. A partir de ce moment, les dons patriotiques ne cessèrent d'affluer. Le 30 avril, les directeurs, acteurs et pensionnaires du Théâtre-Français de la rue Richelieu envoient une somme de 1212 livres 10 sous, avec la promesse de renouveler ce don tous les six mois. Le 3 mai, MM. Molé, Saint-Prix et Desessarts déposent sur le bureau, au nom des acteurs du théâtre de la Nation, une somme de 1500 livres pour les frais de la guerre, et s'engagent, tant qu'elle durera, à renouveler tous les ans cette contribution. Beaumarchais ne pouvait pas ne point les imiter : il offrit le produit de ses ouvrages pendant tout le temps que durerait la guerre. Mais, tandis qu'on applaudissait les acteurs du théâtre de la Nation et ceux du Théâtre-Français, on siffla l'auteur du *Mariage de Figaro*. Dans leur numéro du 19 mai 1792, les *Révolutions de Paris* publiaient cet article :

Don civique du sieur Caron.

Le sieur Caron (toujours *de Beaumarchais*, en dépit de la loi contre les surnoms) vient de faire aussi son don civique, mais à sa manière. Celui dont la demeure fastueuse, placée à l'entrée du faubourg de Paris le plus pauvre et le plus patriote, n'annonce guère le retour de l'égalité fraternelle, devait expier la fortune dont il jouit, on sait à quels titres, par un tribut de reconnaissance proportionné. On s'attendait à voir couler de ses mains sur le bureau du président de l'Assemblée nationale un ruisseau d'or. Qui plus que Caron connaît en ce moment tout le prix du numéraire effectif? Mais, fidèle à son système de conduite, il use de ses richesses comme il les a acquises, c'est-à-dire avec une intelligence et une adresse qu'on a quelquefois qualifiées autrement. Il offre le produit de ses ouvrages dramatiques pendant tout le temps que durera la guerre. Il y consacre la part d'auteur qu'il a dans tous les théâtres auxquels il a vendu ses pièces. Or, on sait ce que les bons principes et les bonnes mœurs ont à gagner à la représentation des pièces de théâtre du sieur Caron. C'est donc un tour digne de ce spéculateur de rendre, pour ainsi dire, la nation complice de tout le mal que l'immoralité de ses drames peut faire; semblable à ces brigands adroits qui déposent chez les honnêtes gens le produit de leurs vols, et leur en offrent un intérêt assez honnête, pour plus grande sûreté des effets qu'ils donnent à recéler. Plus le peuple sera corrompu, plus il s'empressera de porter son argent aux spectacles où l'on joue du Beaumarchais, et plus grand sera le profit que la nation retirera de l'empressement honteux qu'on mettra à voir *Figaro*, le *Barbier de Séville*, etc. Malheur au citoyen honnête qui s'aviserait de siffler aux turpitudes de ces pièces! Il passerait pour un mauvais

patriote, pour un émissaire des émigrés, aposté pour faire tomber des pièces dont la recette est consacrée aux besoins de la guerre. Il y a dans cet arrangement une combinaison d'idées qui fait plus d'honneur à la sagacité de l'auteur qu'à sa bonne foi et à son patriotisme. Un millionnaire, autre que lui, aurait tout bonnement fait porter un sac de 1000 louis à l'Assemblée nationale, sans décliner son nom; mais il est des gens dont les bonnes actions ressemblent à des spéculations; c'est plus fort qu'eux[1]. »

A l'époque où l'auteur du *Mariage de Figaro* faisait ainsi l'abandon de ses droits d'auteur, il était à la veille de faire jouer une nouvelle pièce. L'année précédente, il avait quelque peu contribué à fonder dans le quartier Saint-Antoine, rue Culture-Sainte-Catherine, un nouveau théâtre, inauguré le 31 août 1791, et qui avait pris le nom de *Théâtre du Marais*. On y jouait souvent les comédies et les drames de Beaumarchais, non seulement le *Mariage de Figaro* et le *Barbier de Séville*, mais encore *Eugénie* et les *Deux amis*. Toutes les fois que l'on donnait ces deux dernières pièces, la salle était à moitié vide, mais l'auteur était là, disaient les mauvaises langues, pour suppléer à l'insuffisance des recettes. Le Théâtre du Marais donna, le 6 juin 1792, la première représentation de la *Mère coupable;* c'était la fin de la trilogie commencée dans le *Barbier*.

Les personnages étaient les mêmes que dans le *Mariage de Figaro*, mais comme ils avaient vieilli! Il ne s'était pourtant écoulé que huit ans depuis le *Mariage*[2]; mais, dans ce court intervalle, la Révolution avait eu lieu, et, grâce à elle, le comte Almaviva, la divine Rosine, la délicieuse Suzanne, le sémillant Figaro et l'auteur lui-même, tous, en ces huit années, avaient vieilli d'un demi-siècle. Rosine est devenue une douairière; Suzanne, une duègne; le comte, un vieillard quinteux et sombre; Figaro, un vieux pédant en livrée. Et Chérubin? Il est mort, et morte aussi Fanchette, comme est morte également la gaieté de Beaumarchais. Et comment serait-il gai, puisque aussi bien, en écrivant sa pièce, il doit songer avant tout à obtenir de son public un certificat de civisme? Ne lui faut-il pas faire l'éloge des clubs, qu'il appelle ces « assemblées estimables »? Ne convient-il pas qu'il dénonce « l'abus des vœux monastiques », et proclame « le droit de s'en relever »? Il n'y avait, après tout, dans ces concessions à l'opinion dominante, qu'une faiblesse regrettable. « De telles phrases, dit La Harpe, qui,

[1] *Révolutions de Paris*, n° 149, du 12 au 19 mai 1792.

[2] La première représentation du *Mariage de Figaro* avait eu lieu le 27 avril 1784.

lui-même, avait bien à s'en reprocher de semblables, de telles phrases étaient alors le passeport général et indispensable. » Ce qui était vraiment condamnable, ce qui était criminel, — le mot, je crois, n'est pas trop fort, — c'était le projet avoué par l'auteur de mettre sur la scène un de ses ennemis connus et signalés, et de le représenter comme un monstre abominable, digne de tous les mépris et de tous les châtiments.

Beaumarchais avait appelé sa pièce *l'Autre Tartufe, ou la Mère coupable*. Le premier de ces deux titres était, à coup sûr, celui auquel il tenait le plus. Son principal personnage, en effet, ce n'est pas la comtesse Almaviva, c'est M. *Bégearss*, ou plutôt c'est l'avocat Bergasse, dont le nom de Bégearss n'est que l'anagramme. De ce personnage, sur lequel il s'acharne, d'un bout à l'autre de ses cinq actes, avec une haine furieuse, il a fait un immonde bandit, un vrai *gibier de potence*. Et pour que Bergasse, qui est le plus honnête homme du monde, ne puisse pas, s'il évite la potence, échapper du moins à la lanterne, Beaumarchais le dénonce comme un agent secret de Coblentz[1], accusation d'autant plus redoutable que Bergasse s'était signalé, à la Constituante, par la ferveur de son royalisme.

III

Beaumarchais allait, sans tarder, recevoir le châtiment de sa mauvaise action. A l'heure même où, en plein théâtre, il dénonçait Bergasse comme un émissaire de Pitt, lui-même était dénoncé à l'Assemblée législative comme un émissaire de Cobourg. Dans la séance du 4 juin 1792, le député Chabot avait donné lecture d'un long rapport, affirmant l'existence à Paris d'un prétendu *comité autrichien*, dont faisaient partie plusieurs anciens ministres du roi, et qui était à la tête d'un grand complot contre la liberté et la Constitution. D'après Chabot, Beaumarchais était l'un des agents de ce comité; il avait *acheté en Brabant soixante-dix mille fusils* et les avait déposés *dans un lieu très suspect, à Paris*. Le fait était certain : *la municipalité avait connaissance de l'un de ces dépôts*[2].

Beaumarchais répondit sur-le-champ, et sa réponse était des plus concluantes. Au mois de mars 1792, à la veille de la guerre, il avait proposé au ministre, M. de Grave, de lui fournir, pour nos possessions d'outre-mer qui en manquaient, des fusils qu'il se faisait fort de se procurer à l'étranger. Son offre ayant été acceptée, à la condition qu'au lieu d'être envoyées dans nos colonies, ces

[1] Voy. la scène VIII du second acte.
[2] *Le Logographe*, du 7 juin 1792.

armes seraient amenées en France, il avait acheté et payé, non pas *soixante-dix mille fusils en Brabant*, comme l'avait dit Chabot, mais soixante mille en Hollande, où ils étaient encore retenus, contre le droit des gens, dans un des ports de la Zélande. Il était bien vrai, cependant, qu'il avait fait venir à Paris, pour qu'on jugeât de leur forme, de leur calibre et de leur bonté, *deux* de ces fusils : ils étaient *cachés* dans un lieu, en effet, *très suspect*, dans le grand cabinet du ministre de la guerre, près de la croisée à main gauche [1].

Affichée dans Paris dès le 7 juin, la réponse de Beaumarchais lui valut de n'être pas égorgé. Il était temps, car déjà l'on avait placardé sur tous les murs de son jardin que non seulement il avait les soixante-dix mille fusils cachés, mais que c'était lui seul qui faisait forger les poignards avec lesquels on devait assassiner le peuple [2].

Le danger, cette fois encore, était conjuré, mais il n'avait pas disparu. « La maison de Beaumarchais était, selon l'heureuse expression de La Harpe, placée à l'entrée de cet exécrable faubourg comme le palais de Portici au pied du Vésuve!... Encore les éruptions du volcan n'éclatent-elles qu'à de longs intervalles; celles du faubourg étaient de tous les moments. Il est inconcevable que, sous les laves toujours bouillonnantes, cette maison n'ait pas été engloutie. Jamais la proie ne fut si près des brigands, ni la victime si près des bourreaux. Ce *peuple* de la Révolution (et jamais elle n'en eut d'autre) ne pouvait sortir de ses repaires sans passer devant ces murailles qui promettaient tant de dépouilles, et n'y passait guère sans menacer la maison et le maître de ses cris homicides et de ses bras assassins [3]. »

Le vendredi 10 août, pendant que l'émeute envahissait les Tuileries, les habitants du faubourg Saint-Antoine criaient en marchant : *Comment veut-on que nous nous défendions? Nous n'avons*

[1] *Réponse de Pierre-Augustin Caron Beaumarchais à M. Chabot.*

[2] *Pétition de Pierre-Augustin Caron Beaumarchais à la Convention nationale.* — Londres, 16 décembre 1792.

[3] *Cours de littérature.* t. VIII, p. 500. — Ces cent pages de La Harpe sur Beaumarchais sont peut-être ce que l'on a écrit de mieux sur l'auteur du *Mariage de Figaro*. Ce dernier, du reste, est de tous nos écrivains, celui qui a été le plus heureux avec les biographes. Il n'a pas eu, jusqu'à ce jour, moins de neuf à dix historiens : La Harpe, Gudin de la Brenellerie, Louis de Loménie, Saint-Marc Girardin, Sainte-Beuve, Bonneville de Marsangy, Berger, Lintilhac, et tout récemment, dans la collection des *grands écrivains français*, M. André Hallays, dont le livre est de tous points excellent. Dès 1802, avait paru un très curieux volume, publié sans nom d'auteur et portant ce titre : *Vie privée, politique et littéraire de Beaumarchais*. Paris, chez Michel, 1 vol. in-12.

que des piques et pas un seul fusil! Des agitateurs leur disaient : « C'est cet infâme Beaumarchais, cet ennemi de la patrie, qui en retient soixante mille en Hollande et ne veut pas les faire venir. » D'autres leur faisaient écho : « Bah! c'est bien pis, disaient-ils, *il a ces armes dans ses caves*, et c'est pour nous massacrer tous! » Et les femmes, en hurlant, criaient : *Il faut mettre le feu chez lui!*

Le lendemain, 11 août, au matin, les gens du faubourg se réunissent sur le port Saint-Paul et décident qu'on ira enfin visiter ces fameuses *caves :*

Aussitôt, écrit Gudin, une grande multitude se porta vers la maison, menaçant, par ses cris forcenés, d'en briser les grilles, si on ne les ouvrait pas promptement. J'étais avec Beaumarchais et deux autres personnes. Il voulut d'abord faire ouvrir les portes et aller au-devant de cette populace; mais, persuadés que des ennemis déguisés conduisaient cette foule et le feraient assassiner avant qu'il eût pu proférer un mot, nous le déterminâmes à se retirer et à sortir de sa maison par une porte de son jardin assez éloignée de la grille où la foule mugissante s'agitait avec fureur [1].

Au moment où Beaumarchais s'échappait par le haut bout de son jardin [2], un homme qu'on y avait mis en sentinelle cria : *Le voilà qui se sauve!* et courut avertir le peuple assemblé à la grille d'entrée. Les femmes s'élancent à sa poursuite et il eût été déchiré par elles s'il n'avait eu de l'avance. Il eut le temps d'entrer chez un ami, dans une rue qui, faisant angle avec celle où les femmes couraient, leur fit perdre sa trace; du fond de sa retraite, il entendit longtemps leurs imprécations et leurs cris de mort.

La foule, cependant, avait envahi son hôtel et le parcourait en tous sens, scrutant les meubles, fouillant les caves, faisant des trous dans les murs et piochant le jardin jusqu'à trouver la terre vierge, repassant vingt fois dans les appartements sans y découvrir autre chose que deux ou trois fusils de chasse.

Après sept heures de la plus sévère recherche, la foule enfin se retire. Dans la soirée, il rentre chez lui d'où il sort bientôt pour aller passer la nuit rue des Trois-Pavillons, dans une maison dont le propriétaire était à la campagne. A minuit, il est réveillé par des coups violents frappés à la porte de la rue. Des habits bleus, des gens en veste armés de piques et de fusils, entrent et se mettent en devoir de perquisitionner partout. Près de la cuisine était une

[1] *Histoire de Beaumarchais*, par Gudin de la Brenellerie.

[2] Quelques jours auparavant, effrayé des dangers que sa femme et sa fille couraient dans son hôtel, Beaumarchais les avait envoyées toutes les deux au Havre.

espèce d'office avec une grande armoire dont les portes étaient ouvertes. Beaumarchais se met derrière un des vantaux, debout, appuyé sur sa canne. Pendant qu'on marchait au-dessus de sa tête et que l'on criait dans la rue, il débattait en lui-même s'il devait ou non se servir des deux pistolets qu'il avait en poche. Croyant sa dernière heure venue, pensant à sa femme, à sa fille, à ses deux sœurs, il s'attendrissait sur elles et sentait ses yeux se gonfler de larmes. Les recherches durèrent quatre heures. Il apprit au matin qu'elles n'étaient pas dirigées contre lui, dont l'on ignorait la présence dans cette maison. Elle avait été dénoncée comme renfermant des armes, et des patrouilles avaient reçu l'ordre de la visiter[1].

A peine remis de ces chaudes alarmes, il reprend de plus belle ses démarches au sujet de ces malheureux fusils de Hollande, qui lui coûtent déjà 500 000 francs, qui ont failli lui coûter la vie, — et qu'on ne verra jamais. Mais en vain il assiège les ministères. Lettres et visites, tout est inutile : on ne répond pas à ses lettres, on refuse de le recevoir. En quatre jours, les 19, 20, 21 et 22 août, il ne se présente pas moins de neuf fois à la porte du ministre des affaires étrangères. Le ministre, le citoyen Lebrun, est invisible. Il se décide alors à demander des juges et à composer un grand mémoire pour l'Assemblée nationale : il était écrit qu'il ferait jusqu'à la fin des *mémoires!* On était à copier son manuscrit, lorsque des gens armés et menant grand bruit vinrent l'arrêter, le 23 août, à cinq heures du matin. Traîné à la mairie, Beaumarchais y reste debout dans un couloir obscur, depuis sept heures du matin jusqu'à quatre heures après midi. Après neuf heures d'attente sur ses jambes, on vient le prendre pour le conduire dans un des bureaux du *Comité de surveillance*, où il est interrogé par le citoyen Panis, qui, à quelques jours de là, sera l'un des organisateurs des massacres de Septembre. A la suite de son interrogatoire, il est envoyé à la prison de l'Abbaye.

Le lendemain, 24, après midi, deux officiers municipaux le viennent chercher pour qu'il assiste, en son hôtel, à la levée de ses scellés et à la description de ses papiers. L'opération dure toute la nuit jusqu'au lendemain 25, à neuf heures du matin; puis on le conduit à la mairie, où son couloir obscur le reçoit une seconde fois. Il en sort à trois heures après midi, et entre de nouveau dans le bureau présidé par le citoyen Panis. Après un nouvel interrogatoire, tous les membres du bureau s'étant retirés, il reste prisonnier dans le bureau, avec un seul commis à qui la garde était confiée.

[1] Lettre de Beaumarchais à sa fille Eugénie, au Havre, datée de Paris le 12 août 1792. — *Œuvres complètes de Beaumarchais*, t. VII.

Il resta là trente-deux heures, et sans que personne y revînt. Le commis, en allant se coucher, lui dit qu'il ne pouvait le laisser seul dans le bureau, la nuit. Il le remit debout, dans son obscur couloir. « Sans la pitié d'un domestique, a-t-il écrit plus tard, j'y serais mort de fatigue et d'horreur [1]. »

L'ordre vient enfin de le ramener à l'Abbaye, au secret, avec défense expresse de le laisser parler à personne du dehors. « Je me retrouvais, dit-il, en prison avec MM. d'Affry, Thierry, les Montmorin, Sombreuil et sa vertueuse fille, qui s'était enfermée avec son père dans ce cloaque, et qui, dit-on, lui a sauvé la vie; l'abbé de Boisgelin, MM. Lally-Tolendal, Lenoir, trésorier des aumônes, vieillard de quatre-vingt-deux ans; M. Gibé, notaire; enfin, cent quatre-vingt-douze personnes encaquées dans dix-huit petites chambres [2]! »

Le mercredi 29 août, sur les cinq heures du soir, comme il philosophait tristement avec M. Thierry de Ville-d'Avray, et quelques autres de ses compagnons de captivité, un guichetier vint l'appeler : « Monsieur Beaumarchais, on vous demande. — Qui me demande, mon ami? — M. Manuel, avec quelques municipaux. » M. Manuel était le procureur de la Commune. Beaumarchais avait eu avec lui une polémique assez vive [3]. Il n'augurait donc rien de bon de sa visite. Ce fut cependant d'un ton ferme qu'il dit, en entrant chez le concierge : « Qui de vous tous, messieurs, se nomme M. Manuel? — C'est moi! répondit l'un d'eux en s'avançant. — Monsieur, lui dit Beaumarchais, nous avons eu, sans nous connaître, un démêlé public sur mes contributions. Non seulement, monsieur, je les payais exactement, mais même celles de beaucoup d'autres qui n'en avaient pas le moyen. Il faut que mon affaire soit devenue bien grave pour que le procureur-syndic de la Commune de Paris, laissant les affaires publiques, vienne ici s'occuper de moi? — Monsieur, reprit son interlocuteur, loin de les laisser là, c'est pour m'en occuper que je suis dans ce lieu : le premier devoir d'un officier public n'est-il pas de venir arracher de prison un innocent qu'on persécute? Votre innocence a été reconnue, et c'est justement pour vous faire oublier notre débat public, que j'ai demandé à la Commune de m'absenter une heure pour venir vous tirer d'ici. Sortez à l'instant de ce lieu [4]. »

[1] *Beaumarchais à Lecointre, son dénonciateur, ou Compte rendu des neuf mois les plus pénibles de ma vie.* IVe époque, s. l. n. d., in-4°.

[2] *Ibid.*

[3] Voy. au t. VII des *Œuvres complètes*, la lettre de Beaumarchais à Manuel, du 16 avril 1792.

[4] *Beaumarchais à Lecointre, son dénonciateur.* IVe époque.

Beaumarchais était libre. Une femme qui l'avait aimé autrefois et qui était alors la maîtresse de Manuel, Mme Houret de Marinaie, avait décidé le procureur de la Commune à faire les démarches nécessaires pour délivrer l'auteur du *Mariage de Figaro*[1].

IV

Sorti de prison, il revient à ses fusils, ces soixante mille fusils de Hollande qui, décidément lui tiennent plus au cœur que sa liberté et même sa vie. Le 29, le 30 août, il écrit au ministre Lebrun et sollicite de lui une audience. Le dimanche 2 septembre, il apprend que la sortie de Paris est permise; fatigué de corps et d'esprit, il va dîner à la campagne, à trois lieues de la ville, où il compte bien revenir le soir. A quatre heures, on vient annoncer à son hôte que la ville était refermée, qu'on sonnait le tocsin et que le peuple se portait avec fureur vers les prisons pour massacrer les prisonniers. Force lui est bien d'accepter un gîte chez son ami. Le lendemain, dans la soirée, celui-ci reçoit la visite d'un commandant des gardes nationales des environs, qui lui dit en confidence : « On sait que vous avez chez vous M. de Beaumarchais; les tueurs l'ont manqué cette nuit dans Paris; ils doivent venir, la nuit prochaine, ici, l'enlever de chez vous, et peut-être m'obligera-t-on de m'y rendre avec toute ma troupe. Vous êtes prévenu. »

Averti par son ami de ce qui se prépare, Beaumarchais s'éloigne, et le voilà marchant dans les terres labourées, fuyant tous les chemins. Enfin, dans la nuit, par la pluie, ayant fait trois lieues de traverse, il trouve un asile chez de bonnes gens de campagne.

Une fois dans cette retraite, son premier soin fut d'écrire... au ministre Lebrun. Toujours les fusils de Hollande! Chose singulière! le ministre qui, jusqu'à ce moment, avait laissé toutes ses lettres sans réponse, lui fait savoir qu'il l'attendra le samedi 8 septembre, à neuf heures précises du soir. Le billet lui parvient, et, à l'heure dite, Beaumarchais arrivait à la porte du ministère, épuisé de fatigue, traversé de sueur, avec sa barbe de cinq jours, son linge sale, en redingote (comme à sa sortie de prison). Le suisse lui dit que le ministre le remettait à onze heures ce même soir ou le lendemain matin à son choix. Il pria le suisse de dire qu'il reviendrait à onze heures : il n'osait pas se montrer le jour.

Mais où aller, que faire en attendant l'heure du rendez-vous? Redoutant d'être rencontré par quelque patrouille, il prit le parti de se cacher sur le boulevard, entre des tas de pierres et de moel-

[1] Bonneville de Marsangy, *Madame de Beaumarchais*, p. 53.

lons, où il s'assit par terre. Il était à bout de forces; le sommeil le gagna, et sans un tapage qui se fit assez près de lui vers onze heures, on l'aurait trouvé là le lendemain matin [1].

Il entendit sonner l'heure et il s'achemina aux Affaires étrangères. « Le ministre est couché, lui dit le suisse; il vous attendra demain, à neuf heures du matin. » La rage au cœur, Beaumarchais traça, dans la loge même du portier, quelques lignes portant cet en-tête : *Pour Monsieur Lebrun à son réveil. — Samedi soir, 8 de septembre, à onze heures, chez votre suisse.* Il rappelait tous les dangers qu'il courait dans Paris et déclarait ne pouvoir venir que le soir. « Toutes les heures me sont égales, ajoutait-il, depuis la brune de sept heures jusqu'au crépuscule. » Ce fut seulement le 12 septembre qu'il obtint son audience. Lebrun se lassa le premier : le 30 septembre, il donnait enfin un passeport à Beaumarchais et lui promettait de faire lever l'embargo que le gouvernement hollandais avait mis sur les fusils.

Aucun argent ne lui fut envoyé; au lieu de fonds, Lebrun expédiait en Hollande des agents chargés de faire échouer toutes les démarches de Beaumarchais et finissait par déclarer que la France ne voulait plus de ces fusils. Les choses en étaient là, lorsqu'un beau matin, le 1er décembre 1792, Beaumarchais lut, dans la *Gazette de La Haye*, l'information suivante :

Paris, ce 23 novembre 1792.

Hier, cent vingt mandats d'arrêt étaient déjà décrétés. Aussi était-on hier occupé à poser le scellé surtout dans la maison de *Beaumarchais, qui est membre et appartient à la clique des conspirateurs,* et a écrit diverses lettres à *Louis XVI*...

Pensant qu'il trouverait en Angleterre, plus aisément qu'en Hollande, les renseignements qu'il lui était utile d'avoir sur la nouvelle intrigue ourdie contre lui, il partit pour Londres. A peine arrivé dans cette ville, il apprit que la Convention nationale, dans sa séance du 28 novembre, avait, sur le rapport de Lecointre, « annulé comme entachés de collusion et de fraude le marché de fusils passé, le 3 avril 1792, à Beaumarchais par Pierre Grave, ex-ministre de la guerre, et la transaction faite, le 18 juillet suivant, entre Beaumarchais, Lajard et Chambonas, ces deux derniers ci-devant ministres de la guerre et des affaires étrangères ». Aux termes du même décret, Beaumarchais était mis en état d'accusation [2]. Les scellés étaient apposés sur sa maison du boulevard

[1] *Beaumarchais à Lecointre, son dénonciateur.* Ve époque.
[2] *Moniteur* du 29 novembre 1792.

Saint-Antoine et sur les autres immeubles qu'il possédait à Paris, sans oublier les magasins de Strasbourg où étaient déposés les exemplaires de l'édition des œuvres de Voltaire.

Il allait partir pour Paris, afin de confondre ses accusateurs (il l'espérait, du moins), lorsqu'un de ses correspondants de Londres, qui, dans cette affaire des fusils, l'avait aidé de 10 000 louis d'or, lui demanda caution pour cette somme. Hors d'état de fournir sur l'heure la caution réclamée, Beaumarchais se vit enfermer dans la maison de détention pour dettes, dite *Prison du banc du roi*. Que pouvait faire, en prison, un homme comme Beaumarchais, à moins qu'il n'y écrivît des mémoires? Il en composa jusqu'à six, qu'il appela les *Six époques* et auxquels il donna ce titre général : *Beaumarchais à Lecointre, son dénonciateur*. Pendant ce temps, sa courageuse femme obtenait de la Convention, le 10 février 1793, un décret portant « qu'il serait sursis pendant deux mois à l'exécution du décret d'accusation lancé contre le citoyen Caron Beaumarchais, lequel aurait à fournir ses défenses, afin que la Convention nationale prononçât définitivement[1]. » De son côté, Gudin, le modèle des amis et des caissiers, parvenait à réunir les fonds nécessaires pour désintéresser le correspondant de Londres. A peine hors de la prison du banc du roi, dans les premiers jours de mars 1793, Beaumarchais rentre en France et fait, non sans peine, imprimer ses mémoires, qu'il envoie à toutes les sections, à tous les clubs, à toutes les autorités du moment.

Sa défense, si elle avait le tort d'être trop longue, avait du moins le mérite de démontrer d'une façon très claire la loyauté de ses agissements dans cette affaire si embrouillée des fusils. Mais à quoi servait alors à un accusé d'établir son innocence? Beaumarchais n'eût pas sauvé sa tête sans une circonstance imprévue. Le gouvernement, qui jusqu'alors avait paru se soucier assez peu de ces fusils et qui avait même dit un jour n'en plus vouloir, déclara tout à coup qu'ils lui étaient indispensables. Au lieu d'être traduit devant le tribunal révolutionnaire, Beaumarchais est appelé devant le Comité de salut public, et, à la suite de plusieurs conférences, le 22 mai 1793, il reçoit mission d'aller une seconde fois en Hollande, de ramener en France les soixante mille fusils, ou du moins de les empêcher de tomber au pouvoir de l'ennemi[2]. On lui délivre un passeport au nom de Pierre Charron, et il part au commencement de juillet 1793. Il était malheureusement trop tard pour que

[1] Archives nationales, F. 7, 4659.

[2] *Recueil des actes du Comité de salut public, avec la correspondance officielle des représentants en mission*, publié par F.-A. Aulard, t. IV, p. 279 et suiv. Voy. également p. 156 et 236.

cette mission pût réussir, malgré la prodigieuse habileté du négociateur. Son absence se prolongeant, le département de Paris décida d'inscrire Beaumarchais sur la liste des émigrés, ce qui entraînait la confiscation de tous ses biens. Il fallut que sa femme reprît la campagne, et que le Comité de salut public le déclarât investi d'une mission secrète, pour que le département consentît, le 28 frimaire an II (18 décembre 1793), à ne pas le traiter comme émigré[1].

Cependant, au mois de mars 1794, Beaumarchais n'est pas encore de retour. Cette fois, c'est le Comité de sûreté générale qui voit en lui un *émigré* et ordonne la mise en séquestre de ses biens. La situation était plus grave que jamais, car le Comité de salut public refusait d'intervenir. Mme de Beaumarchais tint conseil avec sa belle-sœur Julie et quelques amis, au premier rang desquels était naturellement le fidèle Gudin. Ce dernier va nous faire connaître le parti auquel s'arrêtèrent les malheureuses victimes :

Lorsqu'un joug de fer, écrit-il, pesait sur toutes les têtes; lorsque s'éveillant le matin on s'étonnait de n'avoir pas été enlevé la nuit, et que le soir on s'étonnait de n'avoir pas été livré à la mort, lorsque tout prétexte était bon pour emprisonner ou confisquer les biens, la prudence ordonnait de brûler ses titres, ses anciennes correspondances, *les lettres de ses vieux amis émigrés ou dénoncés, ou décollés, ou emprisonnés, ou s'attendant à l'être*. Alors, Mme de Beaumarchais et moi et quelques amis, nous recherchâmes avec soin tout ce qui, dans l'ordre abominable de ces temps d'exécration, pouvait compromettre notre ami et *lui fermer à jamais le retour*. Alors nous jetâmes au feu les lettres que *des princes, des ministres, des maréchaux de France, des hommes constitués en dignité lui avaient écrites autrefois*. Plus elles étaient honorables pour lui, plus elles pouvaient le compromettre et rendre suspectes sa femme et sa fille, et offrir un prétexte pour les condamner à la mort et confisquer des biens qu'on leur enviait [2].

L'arrêté du Comité de sûreté générale gratifiant Beaumarchais du titre d'*émigré* était du 24 ventôse an II (14 mars 1793). Le 30 ventôse (20 mars), les scellés furent apposés dans sa maison.

Poussant l'arbitaire jusqu'à ses plus odieuses limites, la Convention avait décrété que toute femme d'émigré serait contrainte à divorcer, sous peine d'être elle-même déclarée suspecte et d'encourir le châtiment suprême qu'on ne pouvait infliger à son mari.

[1] Bonneville de Marsangy, p. 58.
[2] *Histoire de Beaumarchais*, par Gudin de la Brenellerie.

Mme de Beaumarchais fut donc obligée de demander le divorce. Les agents du fisc, chargés du séquestre, ayant fait main basse sur tout ce qu'elle possédait, elle se trouvait sans ressources. Elle prit la résolution de se retirer à Boissy-la-Montagne, ci-devant Boissy-Saint-Léger. Mais il n'était pas d'asile sûr pour celle qui portait un nom si odieux aux révolutionnaires. Le 4 juillet 1794 (16 messidor an II), le Comité de sûreté générale ordonna l'arrestation de la femme, de la fille, de la sœur de Beaumarchais. Voici le texte de son arrêté :

Vu le procès-verbal du comité révolutionnaire de la rue de Montreuil de ce jour, le Comité de sûreté générale arrête que Marie-Thérèse Hémélie (*sic*) Willermaulas, femme de Caron Beaumarchais, *émigré*, leur fille et la sœur dudit Carron (*sic*), seront mises en arrestation dans l'une des maisons d'arrêt de Paris, par mesure de sûreté générale, comme suspectes étant proches parents (*sic*) dudit Caron, *émigré*; que les scellés seront aposés (*sic*) sur leurs papiers après une vériffication (*sic*) préalable et ceux trouvés suspects apportés au comité; charge le comité révolutionnaire de Montreuil de l'exécution du présent.

Les représentants du peuple, membres du Comité de sûreté générale,
DUBARAN, LAVICOMTERIE, ELIE, LACOSTE, AMAR [1].

Le 18 messidor (6 juillet), le comité révolutionnaire de Montreuil désigna les citoyens Courtoy et Bourdon pour arrêter à Boissy-la-Montagne « la femme *Beau Marchet* et sa fille », et chargea les citoyens Chappas, Gelle, Ballin, Gruelle et Morin « de se transporter porte Antoine, à l'effet de mettre en arrestation Marie-Emélie *Beaumarché*[2] en arrestation dans une maison d'arrêt comme suspecte et sœur du nomé Caron *de Beau Marché*, émigré. »

Les malheureuses femmes n'eurent même pas la consolation d'être enfermées ensemble. Mme de Beaumarchais et sa fille furent incarcérées dans l'ancien couvent des Bénédictins anglais, rue du Faubourg-Saint-Jacques, tandis que Julie Caron était écrouée à la prison du Plessis-Égalité.

Quelques jours après, la femme et la fille de Beaumarchais quittaient l'ancien couvent des Bénédictins anglais pour se rendre

[1] L'original de cette pièce existe aux Archives nationales, F. 7,4659. Elle a été publiée, pour la première fois, par M. Bonneville de Marsangy, p. 69.

[2] C'est de Julie Caron qu'il est ici question; la section de la rue de Montreuil lui donne à tort deux des prénoms de sa belle-sœur. Elle était restée dans la maison du faubourg Saint-Antoine, à Paris.

à l'ancien couvent de Port-Royal-des-Champs, rue de la Bourbe. Sur le registre d'écrou de cette dernière prison, que la Révolution avait baptisée du nom dérisoire de *Port-Libre*, Mme de Beaumarchais est inscrite avec le numéro 9, sous la désignation de : *Marie-Thérèse Willermaulaz, femme Caron-Beaumarchais, quarante ans*. Sa fille a le numéro 10 : *Emilie-Eugénie Caron, fille Beaumarchais, dix-sept ans*[1].

Rien qu'à Port-Libre, les femmes prisonnières étaient plus de cinq cents ! Le 9 Thermidor les sauva. L'ordre de la mise en liberté de Mme et Mlle de Beaumarchais est daté du 21 thermidor an II (8 août 1794). Julie Caron, qui n'avait pas bougé de la prison du Plessis, en sortit seulement le 18 octobre (27 vendémiaire an II).

Tandis que ces événements se passaient, Beaumarchais vivait retiré près de Hambourg. Après plusieurs mois d'efforts, après des démarches sans nombre, Mme de Beaumarchais obtint du nouveau Comité de sûreté générale un arrêté rapportant celui qui avait été pris « par l'ancien Comité de sûreté générale pour faire porter Caron de Beaumarchais sur la liste des émigrés ».

L'arrêté, qui rouvrait ainsi à l'auteur du *Mariage de Figaro* les portes de la patrie, est du 30 juin 1795 (12 messidor an III). Par une étrange singularité, — mais tout n'est-il pas singulier dans la vie de Beaumarchais? — il n'effectua son retour que plus d'un an après. Il ne revint à Paris que le 6 juillet 1796.

Sa maison du faubourg Saint-Antoine était toujours aux mains du séquestre. C'est seulement au mois de juin 1797 qu'il lui est permis de s'y réinstaller. Il ne le fait d'ailleurs que contraint et forcé par l'état de gêne où il se trouve, ainsi qu'il l'explique dans une lettre à l'un de ses amis :

Je viens, écrit-il, de revenir dans ma maison du boulevard dont le séquestre n'était pas encore levé quand je suis rentré dans Paris. Le triste motif qui m'y ramène est l'opposé de celui qui me la fit construire, le besoin d'économie. Ma fortune, aux trois quarts détruite par une persécution de quatre années, ne me permet pas de payer un autre loyer pendant que ma maison dépérit faute d'être habitée. Je cours après tous mes débris, car il faut laisser du pain à mes enfants après la mort qui commence à me talonner[2]...

Quelles réflexions, quelles douleurs, durent assaillir l'âme du vieillard, lorsqu'il franchit le seuil de cette demeure, jadis si

[1] *Madame de Beaumarchais*, par Bonneville de Marsangy, p. 78.
[2] Lettre à M. T***, datée de *Paris, ce* 18 *prairial an V* (6 juin 1797). — *Œuvres complètes*, tome VII.

animée et si brillante, lorsqu'il revit son jardin en friche, ses appartements déserts! Combien de fois, le soir, lorsqu'il se retrouvait seul dans ces grands salons, dont la magnificence rendait plus cruelle encore sa misère présente, combien de fois n'a-t-il pas dû lui arriver de songer que si le roi eût conservé sa couronne, il eût, lui, conservé sa fortune, son repos, sa gaieté, tous ces biens aujourd'hui perdus! Peut-être, comme tant d'autres, avait-il applaudi à la Révolution : il savait maintenant ce qu'elle lui avait apporté. Il y avait gagné de s'être vu vingt fois près d'être incendié, lanterné, massacré, d'avoir reçu dans sa maison la visite de trente mille hommes du peuple souverain, d'être traîné dans les prisons pour y être égorgé sans aucun jugement. Sans doute, aujourd'hui, sa tête n'était plus menacée; mais cette vie qu'on lui laissait n'était-elle pas devenue intolérable?

Le 19 avril 1798 (30 germinal an VI), il écrit au citoyen Ramel, ministre des finances, ce billet désespéré :

Citoyen ministre, *je jure que mon état devient intolérable.* J'aurais réglé le monde entier avec tout ce que j'ai écrit pour cette détestable affaire qui use ma raison et flétrit ma vieillesse. Voir des oppositions sur moi quand je suis patient créancier! Toujours languir, toujours attendre sans jamais rien voir arriver! Courir, frapper partout et ne pouvoir rien terminer, c'est le supplice d'un esclave, d'un sujet de l'ancien régime et non la vie d'un citoyen français! Souffrez que j'envoie mon grabat dans un grenier de votre hôtel. On vous dira tous les jours : *Il est là!* Vous concevrez alors qu'un homme désolé, jeté depuis six ans hors de sa place et ruiné, est excusable de désirer qu'on daigne s'occuper de lui.

Les secousses terribles qu'il avait ressenties depuis le commencement de la Révolution avaient profondément ébranlé sa constitution, pourtant si vigoureuse. Sa santé déclinait. Et cependant, chaque jour, il lui fallait être sur la brèche, faire face aux sommations, aux assignations, aux saisies mobilières et immobilières, faire tête aux procureurs, aux huissiers, aux recors. L'heure était proche où il devait succomber à la peine. Une attaque d'apoplexie l'emporta dans la nuit du 17 au 18 octobre 1799. Il n'avait que soixante-sept ans. « Quelques personnes, dit Sainte-Beuve, parmi lesquelles je citerai Esménard, auteur de l'article *Beaumarchais* dans la *Biographie universelle*, M. Népomucène Lemercier et M. Beuchot, paraissaient très convaincus que Beaumarchais s'était délivré lui-même (avec le poison dit de Cabanis) d'une vie qui lui était devenue trop à charge, à force de gêne, et trop pénible. La

famille et les amis ont démenti ce bruit et cette opinion qui avait trouvé dans le temps assez de crédit[1]. » L'article de Sainte-Beuve est de 1852. Des documents publiés depuis par M. de Loménie, il semble bien résulter que Beaumarchais ne s'est pas suicidé. Ce qui reste vrai, ce qui ressort, si je ne me trompe, des faits que l'on vient de lire, c'est que Beaumarchais est mort d'une maladie plus cruelle encore que l'apoplexie; il est mort des attaques de la Révolution.

Beaumarchais, s'il ne saurait prétendre à prendre rang parmi les grands hommes de la France, fut cependant, à plus d'un titre, un personnage extraordinaire. S'il n'est pas un grand écrivain, il est plus qu'un écrivain de second ordre, et on ne relira jamais ses *mémoires* contre Goëzman, contre Mme Goëzman et consorts, sans s'écrier avec Voltaire : « Quel homme ! Il réunit tout, la plaisanterie, le sérieux, la raison, la gaieté, la force, le touchant, tous les genres d'éloquence, et il n'en recherche aucun, et il confond tous ses adversaires, et il donne des leçons à ses juges ! » S'il abuse au théâtre des monologues, des lazzis, des calembours et des mots d'auteur, il a composé le *Barbier de Séville*, qui est charmant, et le *Mariage de Figaro*, une comédie qui fut un événement. C'est assez sans doute, c'est beaucoup plus qu'il n'en faut pour avoir le droit de revivre, bronze ou marbre, sur la place publique. Pour ma part, je ne puis qu'applaudir à l'initiative du Conseil municipal de Paris, élevant une statue à ce Parisien si prodigieusement spirituel, à cet *auteur* qui fut un *oseur*, à ce révolutionnaire qui fut un aristocrate, à ce Secrétaire du Roi, à cet *émigré*. Il ne reste maintenant, à nos conseillers municipaux, pour compléter leur œuvre, qu'à faire graver sur le piédestal une ou deux inscriptions, empruntées à Beaumarchais lui-même, celles-ci, par exemple :

Sur l'une des faces :

Vrais amis de la liberté, sachez que ses premiers bourreaux sont la licence et l'anarchie[2].

Sur l'autre face :

Dieu sauve le Roi et le rende à son peuple, qui, à travers ses erreurs, n'a pas perdu le saint respect de ce nom sacré[3] !

Edmond Biré.

[1] *Causeries du lundi*, t. VI, p. 209.
[2] *Beaumarchais à Lecointre, son dénonciateur*. VIe époque.
[3] Lettre de Beaumarchais, du 15 juillet 1789.

LA FORÊT D'ARGENT[1]

XXXI

9 *septembre*. — Tout est changé dans les conditions de mon séjour ici. Entre la femme de mon ami et moi, j'ai créé sottement une situation à la fois gênée et romanesque; et, ce qui est plus grave, mon esprit a gardé de notre rencontre une impression contre laquelle il est obligé de lutter;... c'est déjà trop.

En pareil cas, je le sais, l'infaillible moyen est de trancher dans le vif : de partir; mais toujours la même difficulté se présente, de motiver le départ incompréhensible;... et puis, cette solution n'est-elle pas extrême, en disproportion avec l'incident? J'ajoute qu'elle me désespérerait. Le noir hôtel Chauchérat, où je viens de passer tant de lamentables heures, m'apparaît comme un tombeau; y retomber brusquement, après de telles impressions,... c'est mourir.

11 *septembre*. — Ce matin, l'amiral me voyant revenir de la chasse vers neuf heures, m'en a témoigné la surprise.

— Vous avez donc chassé dès l'aurore? m'a-t-il dit; quel renversement de vos habitudes! Et puis la chasse en pleine rosée, c'est contraire à tous les principes, aussi vous rentrez bredouille.

Il a raison, si j'écourte ainsi mes chasses, c'est pour être revenu plus tôt. Je m'imagine fuir les occasions d'être en présence de Mme Deporthu, en réalité, je m'ingénie à n'en laisser échapper aucune. Bredouille le plus souvent, je suis de retour avant dix heures; mes chiens, désœuvrés tout le long du jour, mulotent ensuite dans les corbeilles des parterres. Le jardinier est navré. Hier, au moment où je passais près de lui :

— Monsieur est donc souffrant, que monsieur ne chasse presque plus, m'a-t-il insinué, et que les chiens s'en prennent aux rats?

J'évite Anselme; je crois le voir plus pâle, avec des yeux meurtris, comme si son état s'était aggravé.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 avril, et 10 et 25 mai 1897.

Une angoisse de coupable me prend... Coupable de quoi?

Demain, je suis bien résolu à consacrer toute mon après-midi à la chasse.

12 *septembre*. — Impossible... les dames de Rodde arrivent escortées de deux grands Saint-Cyriens à leur dernière année : le frère de Mlle Blanche et un de ses camarades, un Provençal étourdissant. En regardant Mme Deporthu, à qui il était présenté pour la première fois, il est resté si naïvement ébloui, que j'ai entendu son ami lui murmurer à l'oreille : « Voyons, ferme les yeux, alors! »

Comme toujours, le *tennis* est la grande ressource. Après une courte station au salon, on s'y est précipité d'un commun accord. M. Chalmaleix proclame ce jeu « hygiénique », l'abbé le déclare « moral », par opposition sans doute à la danse qu'il condamne. Bah! monsieur l'abbé, le tentateur se glisse partout.

Mme de Deporthu a voulu donner une raquette à son mari. Pauvre Anselme! il a toujours été d'une maladresse native pour tous les exercices du corps; en outre, il ne peut faire un mouvement sans se sentir essoufflé. Mlle de Rodde lui a expliqué les principes du jeu. Elle a une façon légère et pudique de courir, en retenant les plis de sa robe...

Après un instant, constatant la fatigue de son élève, elle l'a obligé de s'arrêter; et comme la sueur perlait à son front et qu'il frissonnait sous le vent d'ouest, devenu plus fort :

— Il n'est pas prudent que vous restiez ici au plein air; rentrez, lui a-t-elle dit, avec une autorité de sœur garde-malade.

Il était pâle, en effet, et il tremblait.

— Veux-tu que nous rentrions ensemble? ai-je proposé.

Il a mis silencieusement son bras sous le mien, et nous avons pris l'allée étroite qui va directement au château. Nous y avions à peine fait cinquante pas, que Mme Deporthu courait derrière nous. Elle nous rejoignit, toute haletante de l'exercice auquel elle se livrait avec une pleine ardeur.

— Est-ce que vous êtes réellement plus souffrant, mon ami? a-t-elle demandé à son mari; en ce cas, je viens avec vous. Ces troubles, vous le savez, ont une origine purement nerveuse. Nous allons monter dans votre cabinet de travail; vous vous reposerez, je vous lirai quelque chose de gai... et vous irez mieux.

Il eut un rapide et enfantin sourire de convoitise; mais se dominant et secouant doucement la tête :

— Non, dit-il, une de ces contractions du cœur, comme j'en ai si souvent. Cela ne justifie pas que vous désertiez vos devoirs de

maîtresse de maison. Olivier est là, qui veut bien m'accompagner, je vous le renverrai dans un instant.

De son mieux, il souriait pour la rassurer, et la voyant hésitante encore, sa raquette en main :

— Allez, je vous en prie, insista-t-il en détournant la tête.

M[me] Deporthu céda à la fin; elle revint sur ses pas, et sa robe claire s'éteignit comme une lueur, derrière les feuillages de l'autre côté desquels on entendait le choc léger des balles du *tennis* tombant à terre.

Alors seulement, je constatai qu'Anselme avait les yeux pleins de larmes.

— Mais tu es plus souffrant que tu n'en conviens! fis-je en le regardant avec inquiétude.

Il s'était appuyé à l'un de ces grands arbres pâles dont le parc était peuplé :

— Absurde..., murmura-t-il sourdement, c'est absurde.

Puis, se retournant vers moi, avec une décision soudaine.

— Malgré tout, j'ai besoin de te le dire, de me confesser à toi, mais là-haut, seuls, dans mon cabinet... Viens.

Nous sommes entrés au château et nous avons monté l'escalier lentement, sans prononcer une parole, absorbés l'un et l'autre par notre pensée. Qu'allait-il me dire? Cette attente m'oppressait. Lui-même recueillait toutes ses forces pour monter, respirant avec de courtes et violentes dilatations de la poitrine. En entrant dans son cabinet, il se laissa tomber sur son grand fauteuil de cuir sombre, où sa tête émaciée, trop intellectuelle, tranchait avec la pâleur d'un ivoire.

— Veux-tu que je te verse quelques gouttes de ce médicament qui te fait du bien? proposai-je en lui montrant le flacon d'aconit toujours posé sur sa cheminée.

D'un geste énergique de la main, il refusa, tout à sa pensée. Ses yeux gris, à l'éclat maladif, brillaient dans leurs orbites creusées, et j'éprouvais un indicible malaise à sentir ce regard concentré sur moi.

Enfin, sa voix courte me jeta rapidement :

— Je suis jaloux!

Et comme je gardais le silence, pâle, les sourcils contractés, une amertume trembla dans sa voix :

— Oh! dit-il, toi aussi, je le vois, tu condamnes ce genre de souffrance. Ridicule, inavouable, « bourgeois », voilà ce qu'il te paraît être, n'est-ce pas? Mais, rassure-toi, le mal est en dedans. — Il appuya ses mains tremblantes sur sa poitrine. — Personne que moi n'en souffre!...

— Mon ami, répondis-je, tu te trompes ; je ne condamne pas, je ne raille pas, je ne m'étonne pas, puisque, connaissant ta nature d'exception, si tu veux bien te souvenir d'une certaine lettre datée d'ici, je t'avais prédit cette souffrance... Je te plains simplement, et beaucoup !

Il me regarda, et convaincu de ma sincérité :

— S'il en est ainsi, poursuivit-il, je t'avouerai toute ma faiblesse... Vois-tu, la jalousie, si durement traitée, me paraît à moi le plus naturel, le plus légitime des sentiments... Est-il possible, quand on aime, d'échapper à cet effroi mortel de la dépossession? Maraï n'a aimé *passionnément* qu'une fois, celui-là même qu'elle aurait dû détester... Elle a failli en mourir.

Il s'arrêta, sa main se crispa sur la mienne, et la voix tout à fait assourdie :

— Elle aimera *passionnément* encore..., j'en suis sûr, et qui sait si déjà...

Je le regardai profondément. Une poignante angoisse arrêta dans ma gorge les protestations banales qu'il attendait peut-être. Tout à coup, faisant un effort et tendant brusquement la poitrine à son soupçon :

— Ne t'arrête pas, mon cher ami, lui dis-je, va jusqu'au bout de ta franchise ! De qui es-tu jaloux?

Il se tut une seconde, pendant laquelle, les yeux fermés, j'attendais sa réponse comme on attend un coup de stylet.

— De qui? prononça-t-il enfin, je ne sais pas... Celui qui m'infligera ce mal atroce est dans la foule ; je le vois tantôt très loin, tantôt très près... C'est un cauchemar aux formes multiples, c'est une attente où mon cœur étouffe...

Non, il ne s'était pas alarmé... Son âme était bien trop droite et trop pure pour cela... et moi j'avais été prêt dans un élan de franchise meurtrière à lui ouvrir des horizons de doute, qu'il ne connaissait pas, et que toute ma sincérité comme toute sa confiance auraient été ensuite impuissantes à refermer !

Il me passa dans les yeux une joie de délivrance.

— Ton imagination te dévore, mon bon Anselme, lui dis-je, tu dois lui résister comme à une ennemie, rétablir d'abord ta santé, et tout changera ensuite dans tes impressions.

Cet effort de l'aveu qu'il venait de me faire, comme la confession sacramentelle, avait amené en lui une détente, un rassérènement, dans lesquels son malaise physique semblait s'être lui-même calmé.

Il appuya sa tête sur le haut dossier de son fauteuil, et fermant à demi les yeux, il me dit :

— Je me sens mieux..., je vais me reposer.

Il était dans une de ces lassitudes profondes qui succédaient chez lui aux excitations nerveuses.

Je lui mis sur les genoux une couverture de fourrure et, me glissant au dehors, je le laissai au milieu de la grande pièce silencieuse, entouré de tous ses portraits, dont les yeux étranges semblaient scintiller dans ce demi-jour comme des constellations...

Même date. — Partir... ce mot je l'entends en moi, il me presse, comme un ordre de ma conscience. J'ai beau me répéter : cette conversation du salon rose n'est qu'une évocation permise du passé et, d'ailleurs, la maladroite façon dont j'ai blessé Maraï dans sa fierté m'interdit à l'avenir ce dangereux sujet; mes scrupules sont absurdes, mon amitié pour Anselme ne saurait s'alarmer..., le frisson persiste. « Celui d'où me viendra ce mal atroce est dans la foule, très loin ou très près »... Si volontairement ou involontairement j'allais être celui-là!

11 *septembre.* — En rentrant de la chasse, vers cinq heures, je suis monté tout droit chez Anselme, fermement résolu à lui annoncer mon départ; je l'ai trouvé plongeant dans un bain une plaque de verre, les doigts roussis par les acides. Il s'occupait à obtenir une épreuve agrandie d'un des derniers portraits de sa femme.

— Tiens, m'a-t-il dit, en plaçant devant mes yeux, en transparent, l'épreuve négative, tu ne peux pas en juger encore, mais c'est absolument réussi, les yeux surtout, ces yeux presque impossibles à rendre. Je suis très content. Il faut plusieurs jours pour le portrait définitif... Tu verras l'effet!

— Je n'aurai pas ce plaisir, mon cher Anselme, je venais t'annoncer que je ne pourrais achever mon congé près de toi, comme j'en avais l'intention. Les fonctionnaires sont des esclaves, tu sais... Je crains qu'un de mes collègues ne soit obligé de s'absenter; mon séjour ici, dans ce cas, ne peut être prolongé et tu comprends...

— Partir! toi?... s'est-il écrié si vivement et si douloureusement, que ma phrase est restée en l'air, inachevée et gauche, qu'arrive-t-il? Tu t'ennuies? La maladie jette toujours une tristesse autour d'elle...

— Peux-tu avoir une telle pensée! ai-je protesté les larmes aux yeux.

— Alors quoi? un froissement peut-être; mais avec qui?

Il a cherché une seconde.

— Maraï? Vous avez des airs de réticences... Lui aurais-tu dit quelque chose de mes confidences absurdes? J'en serais désespéré...

S'apercevant que ses questions me faisaient souffrir, il n'a pas insisté; mais il a tendu le bras vers un bouton électrique qu'il a poussé rapidement.

— Prévenez madame, a-t-il dit au domestique qui s'est présenté, que le cliché de son portrait qu'elle désirait voir est prêt, et qu'elle peut venir.

Deux minutes après, M[me] Deporthu entrait dans le cabinet de son mari. Elle s'arrêta devant moi un peu surprise, et resta silencieuse et debout au milieu de tous ses portraits, où elle semblait reflétée et multipliée comme en d'innombrables miroirs.

— Croiriez-vous, annonça vivement Anselme, qu'Olivier veut nous quitter... pour une raison mystérieuse que je ne lui demande pas, mais que je n'admets pas, quelle qu'elle soit? Comme je le connais entêté parfois dans ses résolutions, j'ai requis votre aide, ma chère amie. A vous, on ne résiste pas... et je suis bien sûr de votre victoire.

M[me] Deporthu avait porté la main à son front; quand elle la retira, elle souriait de ce conventionnel sourire, masque d'amabilité sous lequel les femmes effacent toute impression.

— Anselme, dit-elle, en accentuant à dessein cette gracieuseté mondaine, me fait beaucoup d'honneur en m'attribuant ce souverain pouvoir; je serais pourtant tout heureuse de le posséder en ce moment, s'il doit vous retenir, monsieur de Clairlande, et je joins mes instances à celle de mon mari.

Très naturelle, — pourquoi ne l'eût-elle pas été? Elle m'a tendu sa jolie main si souple... Un peu hésitant d'abord, je l'ai prise; mais tout de suite, je l'ai serrée franchement...

Cette poignée de main sans arrière-pensée, échangée sous les yeux d'Anselme, remet les choses au point où elles doivent être, notre conversation du salon rose est oubliée.

XXXII

13 *septembre*. — Aujourd'hui ont brusquement surgi devant moi deux figures : l'une odieuse, l'autre simplement bizarre, qui s'étaient effacées de mon souvenir, depuis la dramatique scène de l'église de Dallagnat.

Au moment où je partais pour la chasse, le bon M. Chalmaleix, sa canne à lanière suspendue à son poignet, se préparait lui-même à s'administrer la dose de « kilomètres hygiéniques » que, non moins régulièrement que ses *globules Mattei*, il s'administre après son déjeuner.

— Je vous accompagnerai, si vous le voulez, jusqu'aux *Grandes Luzernes*, a-t-il proposé,... mais pas plus loin : pour moi, cela suffit, pour vous, c'est différent. Vous me paraissez un peu congestionné ces jours-ci : une forte sudation ne peut que vous être favorable.

Nous nous sommes dirigés vers la plaine par le chemin d'exploitation, lentement, à pas comptés. C'est une habitude de M. Chalmaleix d'interrompre sa marche de fréquentes haltes.

— Quelqu'un qui se traite en dépit du bon sens, m'a-t-il déclaré pendant une de ces pauses, c'est votre ami Anselme... — et pourtant, remarquez bien ce que je vous dis, — ce garçon-là est plus malade qu'on ne le croit, et qu'il ne le croit lui-même.

Il a brandi en l'air son index prophétique.

— Le médecin de Vichy a raison,... un état cardiaque, des troubles circulatoires,... vous verrez,... a-t-il conclu, avec un accent devenu grasseyant au contact d'une pincée de globules qu'il s'était mis à croquer.

C'est une des manies de cet étrange original de voir toujours les santés au pire.

Nous étions arrivés au bord des *Grandes Luzernes*. Là, mon compagnon a consulté son chronomètre, et, fichant sa canne en terre devant lui, comme un point *terminus*, il a fait halte.

Ses yeux incolores se promenaient sur la surface verte, où déjà mes chiens croisaient leur quête. Tout à coup je les vis devenir fixes et inquiets : à l'autre bout du champ immense venait d'apparaître un point bleu qui ressortait sur le vert sombre du fourrage. En deux secondes, ce point fut distinct : c'était un cycliste lancé à toute vitesse. Il suivait le sentier qui traversait en biais la vaste étendue du champ. Courbé dans sa pose de coureur, il passa à moins de trente mètres de nous. Il avait détourné la tête en nous apercevant; mais, comme un éclair, j'avais vu briller une barbe blonde, divisée en deux longues pointes, que le vent rejetait en arrière.

J'interrogeai l'oncle Côme du regard, ne pouvant en croire mes yeux. Le pauvre homme me fit avec consternation un signe affirmatif.

— Alors c'est *lui!* m'écriai-je suffoqué, lui qui mérite le bagne, et qui vient parader à deux pas de cette *Forêt d'Argent* qu'il aurait dû fuir à jamais!... C'est le défi d'un cynique qui triomphe de cette impunité qu'il doit surtout au mépris d'un homme supérieur... Et personne ne lui intime l'ordre de ne plus se montrer ici? Personne ne le châtie s'il persiste à le faire?... Eh bien! tant mieux, ce sera ma mission à moi. Elle me revient et je la revendique.

L'oncle Côme eut un geste effaré.

— Vous êtes fou! s'écria-t-il, veuillez, je vous prie, réfléchir aux conséquences. Mon neveu est un être indigne; je l'ai jugé et condamné, ma conduite le prouve; il mérite tout ce qui peut lui arriver, mais ne sentez-vous pas que l'atteindre, c'est atteindre vos amis et les miens? Votre acte serait inexplicable. Comment s'interpréterait-il? J'ajouterai qu'il serait inutile. Mon neveu, je le connais... il se dérobera et ripostera par quelque vengeance sournoise et anonyme : c'est son arme à lui. Il n'est pas de ceux qu'on trouve en face de soi...

Comme pour lui donner raison, l'odieuse figure s'effaçait dans une rapidité qui semblait défier l'atteinte; on l'aurait dite inséparable de ces roues fuyantes qui l'emportaient. Elle redevenait un point bleu sur les luzernes, à peine plus gros que ces martins-pêcheurs qu'on voit filer à la surface des eaux verdâtres.

L'oncle Côme le regardait fuir, branlant sa tête glabre d'un air soucieux.

— Tenez, monsieur de Clairlande, dit-il brusquement, puisque j'en trouve l'occasion, il faut que je vous fasse connaître toute ma pensée sur ce triste garçon qui est mon neveu.

Il arracha sa canne qu'il avait plantée devant lui, et reprenant à côté de moi son petit trot méthodique :

— Je vous accompagnerai jusqu'au bout des luzernes, annonça-t-il, c'est peut-être excessif; mais tant pis, je risque ce supplément d'exercice.

Avec une pression de confidence, il appuya sa main sur mon bras.

— Après les règlements d'affaires où ma sœur a été désintéressée par M. Deporthu, expliqua-t-il, son premier devoir était de supprimer un voisinage impossible et de vendre son ancienne habitation à laquelle elle tenait peu, du reste. Elle ne l'a pas fait malgré mon insistance : elle a même complètement rompu avec moi, tant sa passion maternelle est aveugle et absolue. Voilà pourquoi mon neveu a une raison de se montrer encore ici, alors qu'il aurait dû disparaître à jamais.

— L'administration d'une terre ne justifie pas l'audace d'une telle présence, observai-je, il faut d'autres raisons...

L'oncle Côme s'arrêta de nouveau, et rejeta très loin de lui, du bout de sa canne, le cadavre d'une taupe où couraient des mouches inquiétantes.

— D'autres raisons, approuva-t-il, oui, je le crois, il en a : braver l'opinion d'abord, et ensuite..., c'est un triste garçon, je n'ai pas besoin de vous le dire, capable d'actions basses...

— Criminelles même.

— Criminelles même, approuva-t-il encore, en essuyant sa canne avec précaution sur les tiges ployantes des luzernes, depuis que mon esprit s'est ouvert sur ce misérable, je le crois capable de toutes les lâchetés.

Ses yeux brillèrent de cette pénétration très avivée qu'on prenait si faussement chez lui pour de la rêverie distraite.

— Dans cette nature, dont l'idolâtrie maternelle a couvé l'égoïsme, expliqua-t-il, une passion unique a dominé : la cupidité — acquérir, posséder ce qui rapporte ou ce qui brille. Enfant, Benjamin a convoité le superbe domaine des Bromont du Reeck qui confinait à leur terre modeste, et l'écrasait de sa splendeur seigneuriale, plus âprement, peut-être, que ma sœur. Quant à l'héritage que je représente, ajouta l'oncle Côme en souriant d'un air doux et fin, il n'a jamais pu admettre qu'il ne fût pas déjà sa chose. Par crainte de s'en voir déposséder il se mariait — et dans quelles conditions! — Par exaspération de l'avoir perdu, il est capable des pires malfaisances... et il l'a déjà prouvé.

— Prouvé?... questionnai-je avec étonnement.

— Mon Dieu... Cette lettre apocryphe, dont l'auteur prétendu a été renversé d'étonnement quand on la lui a présentée, cette lettre qui annonçait votre mariage, vous ne m'ôteriez pas de l'idée qu'elle est son œuvre.

— Mais, que pouvait-il en attendre?

L'oncle Côme eut encore son petit sourire perspicace :

— C'est bien simple, affirma-t-il, il s'est imaginé que Maraï vous aimait, qu'elle allait vous épouser...

— Que Maraï... m'aimait, balbutiai-je,... et tout à coup cette intuition de l'oncle Côme me pénétra aussi. Seule une main violemment haineuse avait pu fabriquer l'inexplicable lettre. Ce coup que Montraynaud risquait avait frappé juste : le but était atteint... Ah! châtier sur l'heure ce drôle, l'obliger à s'expliquer, dussé-je le jeter à bas de cette machine sur laquelle il fuyait éternellement! Mais cette jalousie douloureuse d'Anselme restait là, l'œil ouvert, prête à l'éveil. C'était pour moi l'interdiction,... l'impuissance...

M. Chalmaleix venait de porter la main à son front et d'y constater une fâcheuse moiteur. Il s'arrêta net, fit volte-face, et, interrompant sa conversation, il se passa un foulard au cou, me souhaita précipitamment bonne chasse et reprit la direction du château.

A la nuit tombante, je rentrais, suivant un de ces vallonnements de l'immense plaine, où les paysans du Marais risquent quelques vignes souvent gelées et mal entretenues, lorsque, de l'autre côté de la pente, j'entendis dans le chemin rural un piétinement de chevaux. Presque en même temps, l'échine basse, un individu tra-

versait au pas de course une étroite *chaprière* intercalée entre deux vignes. Ces pieds silencieux de bête sauvage, ces dents blanches qui avaient lui au passage... il n'y avait pas à se tromper : c'était le *Mâffre* qui détalait devant les gendarmes, surpris en action de braconnage. A peine avait-il disparu, que les deux agents de la force publique montrèrent en haut du tertre leurs silhouettes équestres. Ils explorèrent du regard la masse des vignes déjà baignée d'ombre, et devant les longs échalas gris, où leurs montures se piquaient le poitrail, ils renoncèrent à la poursuite.

15 *septembre*. — Ce cycliste à la barbe bifurquée, ce braconnier rampant dans la brume, ces deux figures qui font revivre en moi de mauvais souvenirs, me poursuivent... C'est comme un pressentiment qu'ils vont rentrer en scène par quelque porte secrète de la vie réelle.

XXXIII

17 *septembre*. — Aujourd'hui, à onze heures, pittoresque déjeuner au château. A de certains jours, l'amiral se donne l'artistique plaisir de convoquer à sa table des convives qu'on croirait groupés au hasard; mais qu'il assortit avec un sens infaillible de leur valeur physionomique et des oppositions de leurs caractères. Il appelle cela « le dîner des types ». Chez cet homme bienveillant, ce n'est pas malignité, mais simplement passion de l'original.

Anselme semble démentir les inquiétudes que nous avions sur sa santé. Il s'est montré gai. A l'aide d'un petit appareil-breloque, il a pris discrètement des instantanés qui comblent de joie son beau-père. De très bonne heure les « types » de l'amiral ont pris congé, à cause d'une séance à l'école des Frères de Dallagnat donnée en l'honneur de la distribution des prix, qui s'est trouvée retardée, cette année. Un drame biblique, œuvre du nouveau vicaire, doit être interprété par les élèves : pour les familles *bien pensantes*, c'est un devoir d'aller applaudir.

Comme nous montions en voiture, Anselme a pâli et chancelé légèrement. C'est désespérant et incompréhensible, ces troubles subits qui le reprennent dans le moment même où on se sent tout près de le croire guéri. L'amiral et l'abbé sont partis seuls. Ils se doivent aux bons Frères, l'un en sa qualité de maire, l'autre en sa qualité d'ecclésiastique. M. Chalmaleix, plein d'horreur pour ces agglomérations qui saturent l'air d'acide carbonique, avait fui dans le parc. Quant au baron, il est à Clermont depuis hier.

Anselme, comme d'habitude après ses crises, s'est enfermé

derrière ses volets clos, dans une prostration à laquelle l'assoupissement succède. Après l'avoir installé dans son grand fauteuil, nous nous sommes retirés, Mme Deporthu dans sa chambre, moi tout simplement dans le hall.

Quand la vie mondaine y suspend ses programmes et y fait relâche, l'élégante habitation est comme stupéfiée, et son silence devient inquiétant. Dans ce grand vide du hall, toujours prêt à résonner de la moindre vibration, pas un bruit ne m'arrivait; l'office même était silencieux, l'amiral ayant permis à ses gens d'assister à la séance.

Un instant, la pensée me vint d'employer à la chasse cet entr'acte. Etait-ce vraiment la peine? Le soleil devait être fort bas, on le comprenait à l'écharpe de lumière pâle qui traînait obliquement au-dessous de la coupole bleue; et puis volontiers je m'attardais à savourer ce silence où je trouvais une excitation à penser... Une porte, qui en s'ouvrant jeta comme un faible cri, suffit à le troubler. Sur la galerie d'en haut, Maraï venait d'apparaître derrière les balustres blancs. Elle avait sur sa tête son chapeau de jardin, et à la main une longue ombrelle japonaise.

Elle se pencha sur le vide et m'aperçut.

— Monsieur de Clairlande ! appela-t-elle.

— Madame?

— Vous ne chassez pas, ce soir?

— Non, vraiment, ce n'est pas la peine, il est trop tard.

Elle mit un court intervalle, et la voix légèrement voilée :

— Anselme dort très paisiblement, je viens de m'en assurer; j'en profite pour aller à la clairière des Trembles. Voilà quelques jours que je ne lui ai pas rendu visite, je voudrais y porter des fleurs.

Plus bas encore, elle ajouta :

— Si ce but ne vous paraît pas trop triste, voulez-vous m'accompagner et m'aider?

D'en haut, cette voix, seul bruit de ce silence, venait à moi avec la douceur lente d'une plume qui tombe; et cette douceur, j'en ressentais d'autant mieux le charme qu'il était celui d'un sentiment que j'étais heureux de constater entre nous : l'amitié confiante qui voulait bien m'associer à un cher et douloureux souvenir.

Je m'étais incliné dans un silencieux acquiescement. Quelques instants après, nous prenions ensemble l'allée sinueuse au bout de laquelle s'ouvrait la funèbre clairière.

— Anselme ne s'inquiétera-t-il pas à son réveil? questionnai-je avec une certaine hâte, pressé, malgré tout, de jeter ce nom entre moi et la jeune femme.

Tout en marchant, elle détachait, le long de l'allée, des fleurs

d'althæa, des roses du Bengale blanches, et quelques-unes de ces tiges diaphanes de négundos d'une pâleur d'hostie, et rapidement, elle en composait un bouquet.

— Non, répondit-elle les yeux baissés et sans s'interrompre, ses sommeils succédant aux crises sont toujours paisibles et prolongés... mais il sera très triste quand il s'éveillera. Toutes ses impressions sont mystérieuses : les tristesses comme les joies paraissent sans causes...

J'oubliai ma discrétion.

— Ses tristesses, du moins, en ont une, affirmai-je.

Elle cessa d'arranger ses fleurs et me fixa d'un regard étonné.

Je m'étais arrêté tout à coup... Avais-je le droit de parler quand Anselme se taisait? de révéler sa secrète maladie morale, sa nostalgie d'un amour passionné, quand il la dissimulait, lui? Heureusement, la pensée de la jeune femme se détourna; nous étions arrivés au but; l'espace s'élargissait devant nous. D'un geste muet, Mme Deporthu me désigna, au milieu de la clairière des Trembles, la croix posée sur son piédestal comme un grand oiseau blanc; nous nous approchâmes recueillis. On ne pouvait résister à l'impression de ce coin silencieux; une pitié immense vous envahissait, et aussi maintenant une horreur, à la pensée que l'accident avait été *désiré*, qu'il avait été favorisé par le plus misérable des calculs... Et cependant, on aurait dit que la douleur miséricordieuse de la morte atténuait cette horreur même. C'était surtout une mélancolie profonde qui planait sur cette pelouse endormie. Pendant un instant, nous sommes restés à genoux, les lèvres vaguement agitées de prières. Mme Deporthu s'est levée enfin; ensemble nous avons nettoyé l'étroit espace des débris de végétaux qui y étaient tombés, et, sur le sable humide, elle a posé son bouquet; puis nous avons repris, en sens inverse, l'allée que nous venions de parcourir.

— Les tristesses d'Anselme ont une cause : laquelle? interrogea-t-elle tout à coup, reprenant le dialogue interrompu.

Cette fois, je ne sus pas résister, et je lui avouai le secret sur lequel ce timide scellait obstinément ses lèvres.

— Ce qu'il voudrait, c'est que vous l'aimiez... *autrement*, comme on aime un..., passionnément, enfin!

Elle n'eut pas le sourire que j'attendais; elle s'arrêta, au contraire, l'œil effrayé, dilaté d'une interrogation inquiète.

— ... Que voulez-vous? expliquai-je, les malades ont d'étranges désirs; leur nervosisme leur suggère de subtiles distinctions qui gâtent souvent le simple bonheur. En possession de la tendresse, ils rêvent l'ivresse... Chez ce savant, ce spéculatif, qu'était votre mari, il s'est fait, — ne l'avez-vous pas constaté vous-même? —

un renversement de tout l'être moral. Il a jeté loin de lui tous ces livres vénérables qui étaient sa passion; il ne lit plus que les analystes, ceux qui font profession de fouiller l'âme, et spécialement, d'y approfondir l'éternel problème de l'amour. C'est sur une définition bien connue qu'il s'est formé cette conception qui le hante, qui l'attriste, comme une nostalgie.

Elle m'écoutait l'air grave, ses fins sourcils contractés d'attention.

— Cette définition, pourriez-vous me la citer? demanda-t-elle.

— Peut-être : *Il existe un état moral et physique devant lequel tout s'abolit dans notre pensée, dans notre cœur et dans nos sens, ambition, devoir, passé, avenir, habitudes et besoins, à la seule pensée d'un certain être. J'appelle cet état l'amour.*

J'avais textuellement cité l'aphorisme que le crayon rouge d'Anselme avait encadré de son large trait.

Elle resta un moment sans répondre.

— Vraiment, demanda-t-elle enfin, la voix altérée, c'est cela qu'il rêve, c'est de cela qu'il souffre?

— Pas d'autre chose. N'oubliez pas l'état de maladie où il est. C'est le propre de ces états, de créer des exagérations. Il a tort, sans doute, de s'exalter ainsi, de vouloir plus quand il possède tant, de trouver qu'il n'a pas tout connu de l'amour, que quelque chose lui manque...

Elle m'interrompit d'un geste presque brutal.

— Il a raison, fit-elle.

Je m'étais arrêté, stupéfait, le cœur serré; il me semblait qu'une autre femme venait de prononcer, à côté de moi, ces incroyables paroles.

Mon impression ne lui échappa point; elle sourit, les lèvres contractées :

— Ce sera donc toujours de même, murmura-t-elle, une absolue franchise paraît un crime.

Puis, avec une soudaine impétuosité :

— Veuillez m'écouter, monsieur de Clairlande, il eût peut-être été mieux d'éviter entre nous ce sujet, mais puisque nous y avons touché, épuisons-le, je vous en prie.

A ce moment, un de ces nuages de claire mousseline qui semblent pleins de lumière et cependant se résolvent en pluie, passa sur nos têtes, semant à travers l'atmosphère chaude de larges gouttes étincelantes; Mme Deporthu me montra, à quelques pas, un de ces beaux cèdres argentés qui faisaient l'ornement du parc.

— Là, si vous voulez, proposa-t-elle.

L'abri était plus que suffisant contre l'éphémère averse. Pendant qu'elle s'épuisait en girations brillantes, qui prenaient sous le

soleil oblique des apparences de fontaines lumineuses, la jeune femme, blottie contre l'arbre où perlaient des gouttes de résine, paraissait absorbée dans la contemplation du phénomène.

— Est-ce que, par hasard, dit-elle tout à coup, sans détourner ses yeux de l'ondée qui fuyait devant nous, cette pensée vous est venue, que je n'aime pas mon mari?

J'eus un sursaut brusque.

— A Dieu ne plaise, madame! répondis-je, il faudrait pour cela admettre que vous n'êtes pas celle dont je crois connaître le cœur et l'âme.

— Quand une jeune fille se marie, déclara-t-elle gravement, il est difficile que l'homme inconnu qu'on lui présente éveille un sentiment passionné en elle. Elle se décide et elle se donne sur le témoignage des autres. Les assurances enthousiastes de l'abbé Luminel, le désir de mon père, la crainte de voir ce château plein de mes chers souvenirs tomber en des mains odieuses, ont été pour moi, je l'avoue, les causes déterminantes. Ensuite..., oui, sans doute, il naît, ce sentiment tendre, dévoué, fidèle, pour celui qui le mérite, quand lui-même vous aime si profondément..., mais...

Elle me regarda en face.

... Puisque nous allons jusqu'au bout de la franchise, acheva-t-elle, ce n'est pas le sentiment défini par votre penseur. Celui-là, si je ne me trompe, ni ne s'importe ni ne se cultive; il est indépendant, sauvage, mystérieux; il prend tout l'être et s'extasie. Le voir à l'entrée du mariage, comme une aurore splendide qui précède le jour durable, c'est le rêve. — Ce rêve que la réalité vient démentir avec des brutalités parfois terribles, il ne faut pas le désirer ni même le regretter, n'est-ce pas?...

Elle semblait implorer mon approbation.

... Illusion pure, comme ces paradis artificiels qu'on demande à la plante de mon pays, au haschisch enivrant et ensuite décevant... Pourquoi le pauvre Anselme s'acharne-t-il à cette chimère, lui? Ah! Dieu sait qu'il a toute ma sollicitude. Sa nature faible, souffrante, agitée, m'attendrit jusqu'aux larmes. C'est quelque chose comme de la tendresse maternelle qu'il m'inspire. Passionnément, je voudrais le rendre heureux, souffrir à sa place... oh! de grand cœur, allez! Mais puis-je changer une loi morale, faire que le bonheur calme du foyer soit cette exaltation, qui, si elle donne toute la joie, donne peut-être aussi toute la douleur?

Ce n'était pas la première fois que j'entendais faire cette distinction. Dans la bouche de la femme de mon ami, elle me blessa, elle me révolta.

— Ah! madame, prenez garde, interrompis-je singulièrement animé, une loi morale, dites-vous, cette distinction à laquelle vous vous résignez, après que je vous ai entendu vous élever si violemment contre elle?... La passion est une chose, le mariage est une autre... Mais que deviendront alors ces âmes d'hommes, — il en existe encore, — qui ont cette aspiration de vouloir réunir les deux dans la même étreinte, d'aimer passionnément, follement, mais une seule fois et pour toujours,... si vous, les femmes de leur rêve, vous leur dites : « Non, c'est l'irréalisable! » Tenez, je cherchais tout à l'heure à excuser Anselme,... eh bien, non, je le comprends, je l'approuve; à sa place je voudrais ce qu'il veut, — autrement, peut-être, mais plus impérieusement encore, — et... si je ne pouvais l'inspirer, il me semble que j'en mourrais!

Je n'étais plus le maître de ma parole. Par une déviation de volonté, en défendant Anselme, c'était ma propre cause que je m'imaginais plaider.

Maraï m'avait écouté, sans un mot, sans même tourner les yeux vers moi, continuant à regarder vaguement devant elle.

La nuée pluvieuse était tarie, et dans l'air redevenu limpide, le cèdre argenté, sous de petits coups de brise, secouait ses palmes, comme un cygne ses plumes.

— L'averse a cessé, rentrons, dit-elle brièvement.

Nous marchions comme en hâte, imprimant nos pas rapides sur le sable saturé de pluie. Bientôt nous ne fûmes plus qu'à quelques pas du château.

Alors seulement, se tournant à demi vers moi, elle me dit :

— Je vous remercie..., vous m'avez fait comprendre... ; je ne croyais pas qu'Anselme souffrît de cette façon. Il est si muet sur tout ce qui se passe en lui, si craintif avec moi, que souvent je ne sais pas... Maintenant, c'est comme un mal connu; on peut le combattre, le guérir... Vous m'aiderez; vous l'aimez comme peu d'amis aiment...; avec votre conseil et votre amitié, — car je prétends en avoir ma part, — je suis sûre de réussir.

Elle me jetait ses mots presque en courant, accélérant sa marche, pressée de terminer notre promenade. Pourtant, il y avait une jouissance profonde à respirer cet air mouillé et tiède, et comme une instinctive curiosité à voir s'éteindre ce jour qui finissait dans une lointaine pluie d'or, sur laquelle les arbres du parc s'argentaient de pâleurs exquises.

Devant le perron seulement, elle ralentit sa marche et elle franchit les derniers pas comme à regret.

En haut, les sphinx graves nous regardaient venir, arrondissant leurs croupes jumelles reluisantes de pluie. Au lieu d'entrer immé-

diatement, elle entoura de son bras le cou d'un des monstres et fit face à la campagne :

— C'est délicieux, voyez donc! fit-elle, haletante encore de sa course.

Délicieuse, elle l'était en effet, cette minute où la terre achevait de boire l'averse, dont les dernières gouttes s'absorbaient dans les terreaux et les sables avides. En bas du perron, une petite rainette mordorée exhalait son trémolo de flûte. Les belles-de-nuit des étroites plates-bandes appliquées aux soubassements, dépliaient leurs petits cornets froissés pleins d'arome, où de bizarres papillons duveteux aux têtes caprines, et aux yeux diaboliques, dardaient leurs trompes. Ces riens du spectacle physique, à d'autres moments inaperçus, ressortent, on ne sait pourquoi, quand ils accompagnent nos impressions profondes.

— Ces papillons fantastiques, comment les nomme-t-on? me demanda Maraï, en me montrant, du bout de son ombrelle, les insectes errants.

— Des sphinx.

— Des sphinx! répéta-t-elle rêveusement. Et la tête appuyée à la sculpture au galbe impassible, elle murmura : nous en sculptons sur nos portes, nous donnons leur nom aux papillons qui nous frôlent, on dirait que nous sentons que l'énigme est dans notre vie... dans nos cœurs... partout...

Elle rit de la solennité de sa tirade et, avec une soudaine brusquerie, elle me tendit la main. Je la pris et la pressai longuement, grisé par cet éternel mensonge des amitiés de femme où notre bonne foi se rassure et s'étourdit.

XXXIV

21 *septembre.* — Il y a des naïvetés d'illusion, des candeurs d'enthousiasme qui stupéfient. On se demande comment elles ont été possibles.

Pendant la semaine qui vient de s'écouler, j'ai vécu dans cette persuasion et, je puis l'affirmer, dans cette joie, qu'Anselme allait me devoir la réalisation de son rêve, et du même coup peut-être son retour à la santé. Il faut s'étourdir un peu pour accomplir certaines choses, et en se grisant on s'aveugle.

Mme Deporthu entoure son mari des soins les plus attentifs ; sans hésiter, elle lui fait des sacrifices qui coûtent à la plupart des femmes. Cette jalousie muette et profonde, son attention maintenant en éveil l'observe et s'ingénie à lui épargner les moindres

souffrances. Il est visible qu'elle garde dans le monde une attitude de froideur, fort opposée à sa nature expansive. Avant-hier, à la fin d'une petite soirée improvisée, elle a refusé de valser avec le grand Saint-Cyrien, qui l'admire si dévotement; et tout de suite après, détachant de ses cheveux une de ces fleurs bleues d'agapanthe qui lui vont si bien, elle l'a plantée en riant à la boutonnière de son mari. Comme je l'observais, elle s'est rapprochée de moi, et m'a murmuré en passant, non sans une certaine fierté :

— N'est-ce pas ainsi qu'il faut faire?

Et lui, Anselme, dont la sensibilité de malade perçoit les moindres nuances, me prend à part de son côté, me faisant témoin de ce changement :

— Olivier,... je ne rêve pas... Cette fois, elle m'aime comme je veux être aimé!

Je lui réponds en souriant :

— Mais elle t'a toujours aimé ainsi, mon cher Anselme.

Dans ses yeux chercheurs s'allume quelquefois une crainte brusque.

— Ma maladie..., qui sait? Elle est plus grave qu'on ne l'affirme, et ce bonheur, c'est peut-être parce que je vais mourir...

L'amiral a trop d'observation pour ne pas remarquer ce changement.

— Un renouveau de lune de miel? murmure-t-il à sa fille en la regardant avec le fin sourire de ses lèvres sans moustaches.

Quelquefois, cette pensée me vient, que dans cette manière d'être de cette jeune femme, il y a une volonté appliquée à un but, un désir ardent de *rendre heureux*, bien plus que la réalité d'un enthousiasme d'amour. Il a raison, le cruel penseur, il existe inexplicablement des *exclus*,.. et souvent parmi les natures d'hommes les plus délicatement supérieures...

... Devant cette constatation, au fond de moi a jailli un éclair de joie misérable. De toutes mes forces, je l'étouffe; mais c'est une lutte... S'il allait la soupçonner? Il me semble que j'en porte le reflet sur mon visage.

22 *septembre*. — Anselme chancelle ivre de son illusion, et sa femme, tout illuminée du bien qu'elle croit lui faire, la lui verse avec une bonne foi qui m'épouvante.

Entre eux deux, je sens mon rôle de plus en plus difficile, insoutenable..., pire qu'insoutenable, *dangereux*. Je ne puis arguer d'illusion, le danger est bien là, sous les apparences tranquillisantes. Cette confiance charmante de Maraï, son attitude gracieusement amicale, excluant toute équivoque, sont dangereuses, parce

qu'elles sont endormantes. L'amitié d'une femme est chose suave, et... possible, je ne le nie pas, mais puis-je prétendre à cette douceur rare parmi les rares? Suis-je dans ces conditions d'âmes exceptionnelles, qui seules permettent de la goûter?... Au moment où je note ces impressions, accoudé à la table de ma chambre, entre mes deux flambeaux, dont le domestique s'étonne d'avoir à renouveler si souvent les bougies, des exemples de l'impossibilité de ce rôle surgissent du fond de ma mémoire, des réminiscences littéraires, des passages de romans célèbres me reviennent que je me récite à moi-même..., partout c'est la même démonstration de ce leurre qui trompe éternellement.

Contre ces troubles, je n'ai qu'une ressource : chercher en moi ma profonde affection pour Anselme et y arrêter ma pensée avec force, comme on appuie la main sur l'arme dont on attend sa défense. Annoncer une fois de plus mon départ est impossible. Je n'y songe pas.

Anselme est heureux; n'est-ce pas la chose essentielle? Il m'attribue ce bonheur qu'il avait cru irréalisable. Ce soir, en revenant d'une courte promenade faite avec sa femme dans les allées blanches du parc, il m'a saisi violemment le bras :

— Voyons, m'a-t-il dit, les yeux illuminés, c'est toi qui as opéré ce miracle, tu n'en conviens pas, mais c'est l'évidence. C'est à croire que tu possèdes un secret... que tu disposes d'un philtre...

Je me demande parfois s'il n'a pas réellement cette superstition; on dirait qu'il me pousse aux entretiens confidentiels avec sa femme, comme si les sentiments qu'elle lui témoigne en dépendaient et s'y entretenaient.

23 *septembre.* — Chez les névropathes, la joie est souveraine : c'est le plus efficace des curatifs. Cet effet sur lequel je comptais ne s'est cependant pas produit pour Anselme.

A la suite d'une de ces demi-syncopes qui surviennent après les repas, le docteur Lassaigne a été mandé. Il s'en est tiré avec ces mots vagues dont abusent les médecins à court diagnostic : « lésion légère du rein », « troubles circulatoires », « irrégularité des fonctions de l'aorte », et toujours la commode invocation de ce Protée qui prend toutes les formes : la « neurasthénie ! » — Comme prescription : « éviter les émotions vives », et, pour terminer, la liste des drogues qu'on achète, mais qu'on ne débouche jamais.

25. — Depuis quelque temps, l'abbé Luminel prêche Anselme, avec une si persévérante éloquence sur l'obligation de « faire valoir les dons qu'il a reçus en partage », et sur l'influence excellente du

travail même au point de vue de la santé, qu'il l'a convaincu. Il se décide à achever cette *Histoire de la Table*, qui avait si originalement motivé ma première visite ici. Mme Deporthu a déclaré qu'elle s'y intéressait : il n'en a pas fallu davantage. Le savant s'est réveillé, « le vieux coursier a senti l'éperon ». Nous faisons maintenant, à trois, de longues séances dans l'annexe de la bibliothèque... Anselme nous explique les ustensiles hétéroclites, les nourritures stupéfiantes, dont quelques-unes, comme ces argiles comestibles de couleur bleuâtre, semblent impossibles à l'estomac humain, et il sait intéresser nos curiosités profanes. A le voir affairé à prendre ses notes, je me croirais revenu au temps lointain du Petit-Séminaire, où, sur les tables d'étude tachées d'encre, il s'acharnait, ses devoirs finis, à noircir des feuilles entières de son infatigable écriture. De temps à autre, il se lève, et va perquisitionner dans la bibliothèque jusque sur les hauts rayons, où son œil exercé a bientôt fait de découvrir le volume qui doit le renseigner.

Ce matin, il s'occupait à ces recherches; de la pièce aux vitrines où nous étions restés, nous entendions le claquement rapide des feuillets rejetés les uns sur les autres. Soudain, lasse de cette attente, Maraï, repoussant sa chaise, est allée accouder ses deux bras nus sur le rebord de la fenêtre dans une pose qu'elle affectionne, et enveloppant tout à coup du regard la pièce rectangulaire avec ses vitrines où tremblent des cercles de vague lumière :

— Vous rappelez-vous, m'a-t-elle dit lentement, votre entrée ici la première fois, vous étiez à la recherche de mon père; après votre impression de surprise de me rencontrer là, nous avons causé quelques minutes.

Le souvenir s'évoqua avec une soudaine douceur.

— Oui..., je voulais partir... Vous avez bien voulu me dire de rester...

La voix altérée d'émotion, j'ai ajouté presque involontairement :

— Peut-être eût-il mieux valu pour moi, alors, persister dans ma résolution.

Il s'est fait entre nous un silence, pendant lequel continuait de nous arriver le heurt des pesants volumes; comme il devenait gênant, elle a ramené mon attention sur les objets étranges que nous avions devant nos yeux. Au coin de la vitrine, près de la fenêtre, brillaient deux grands vases en mica. Dans l'un, étaient conservés par la méthode de stérilisation, des iguanes, ces hideux lézards à tête triangulaire si estimés des Caraïbes; dans l'autre, des larves, parasites du chou palmiste, fort appréciées aux Antilles. Entre les deux, elle m'a désigné une boîte en épais cristal prismatique cerclé

d'ambre gris. A l'intérieur, transparaissaient de légers disques rosâtres agglutinés les uns aux autres.

— Savez-vous ce que c'est? m'a-t-elle dit.

— Des bonbons turcs, peut-être, comme j'en ai mangé quelquefois?

— Non..., du *haschisch.*

Elle a pris la boîte, l'a ouverte, a remué du doigt les disques roses, et tout à coup me regardant :

— Goûter à cela, ce serait doux... ce serait étrange,... a-t-elle murmuré lentement.

Et comme je touchais à mon tour aux pastilles gluantes de miel, elle a continué avec une émotion brusque :

— Cela enivre..., mais rien de l'ivresse grossière..., de chimériques bonheurs..., d'idéales visions..., une sensation d'extase, dangereuse, dit-on, mais si douce!

Elle semblait encore plaisanter à demi; mais, tout à coup, une ombre triste a passé sur son visage, et elle a ajouté, la voix très basse :

— Ce n'est que dans l'irréel que nous pouvons maintenant nous rencontrer et, pour un instant..., vivre!

Une seconde, j'ai dardé mes yeux dans ses yeux profonds; et tout à coup, j'ai cru voir devant nous comme un large abîme, dont inconsciemment, nous nous étions rapprochés, et au bord duquel nous nous cramponnions maintenant, saisis par d'irrésistibles vertiges.

Anselme avait enfin trouvé son volume; nous l'entendîmes descendre les degrés de la haute échelle d'acajou... Nous restions toujours en face l'un de l'autre, le regard divergent, neutralisé sur des objets que nous considérions sans les voir... Le panneau a glissé, Anselme est entré, portant sous son bras replié son épais volume à tranches rouges. Pâles et immobiles, nous le voyions s'avancer avec cet effort un peu plaintif dont sa respiration s'accompagne depuis quelque temps. Il y avait comme de la paralysie, dans cette continuité et dans cette raideur de notre attitude.

Il a posé son lourd volume, et nous a alternativement regardés de son air craintif et doux.

— Vous vous entreteniez de moi, de ma santé, j'en suis sûr, nous a-t-il dit; le docteur Lassaigne vous a peut-être alarmés. Il se trompe... Je me sens beaucoup mieux.

Il a ouvert son in-folio, et repris son travail d'annotation; mais peu à peu sa plume s'est ralentie; il a fini par la jeter sur la table avec lassitude.

Nous sommes sortis avec lui, silencieusement, absorbés par nos pensées.

XXXV

Septembre. — Je suis revenu seul dans la pièce aux vitrines, poussé par un irrésistible et bizarre désir de goûter à ces pastilles de *haschisch* qu'elle m'avait offertes.

J'ai traversé le silence grave de la bibliothèque; la main un peu tremblante, j'ai poussé le panneau. Me voilà à cette même place, où la femme d'Anselme tenait ouverte devant moi la boîte d'ambre. Les iguanes, les larves de palmier sont toujours là, comprimés dans leurs bocaux... La boîte y est aussi, un arc-en-ciel se joue sur son couvercle prismatique. Je revois en imagination le doigt de Maraï errant comme un joli reptile parmi les disques d'un rose lilacé.

Est-ce bien vraiment pour satisfaire l'enfantine et peureuse curiosité de la sensation inconnue que je reviens ici? N'est-ce pas plutôt pour revoir, à la place même d'où elle a disparu, cette image de femme appuyée sur l'arcature de ses deux bras superbes, pour retrouver le geste qui m'offrait... le timbre lent de cette voix qui me disait : « Cela enivre, c'est une sensation dangereuse, mais si douce! Ce n'est que dans l'*irréel* que nous pouvons maintenant nous rencontrer! » Ce qui me le prouve, c'est que je ne suis plus tenté de goûter aux bonbons enivrants...; l'ivresse! mon imagination ne suffit que trop à la produire. Il faut redouter toutes les ivresses, même celles qui naissent des sentiments les plus nobles, du sacrifice de soi-même au bonheur d'autrui. Elles ont une mystérieuse contagion entre elles. En ce moment, c'est la redoutable fascination de la femme qui, seule, me grise : cette « triste beauté physique », comme la nommait un jour en ma présence un prêtre catholique, plus immédiatement et plus brutalement dominatrice que le charme moral...; cette chevelure traversée de fauve, ces longs yeux que n'ont pas les autres femmes, avec leur éternelle goutte de lumière qui tremble; ces lèvres à la découpure de pourpre, ces bras relevés dans une courbe d'amphore, toute cette *ligne serpentine* des belles statues, fléchissante comme une liane, voilà le fond de ma vision... « Nous ne pouvons nous rencontrer que dans l'irréel!... » Cet « irréel », je l'invoque passionnément, sous la forme du rêve fou qui m'emporte comme ces « chevaux-mensonges » dont parle le poète. En cet état délicieux et misérable, j'ai perdu conscience du temps. Autour de moi le jour meurt; l'une après l'autre, les vitrines brillantes pleines d'étrangetés semblent s'éteindre... Alors seulement, je tressaille et me réveille.

... A pas de velours, comme j'étais entré, je suis sorti de la biblio-

thèque, aussi vacillant que si j'eusse été réellement sous l'influence hallucinante du chanvre indien.

Tout à l'heure, par une des fenêtres lumineuses, j'ai vu glisser la victoria bleue des dames de Rodde. Elles doivent être déjà au salon. Anselme y est aussi sans doute, car sa misanthropie fait en leur faveur une exception, il est heureux de leurs visites. En passant devant son cabinet de travail, j'ai entr'ouvert la porte : il est vide... J'y suis entré quand même, et sans trop savoir pourquoi, je suis allé m'appuyer au grand fauteuil de cuir noir. Mais aussitôt, sur les chevalets, dans les cadres de velours ou d'argent, le portrait de Maraï m'a paru s'animer. Cette beauté de femme, dans la variété de ses poses, semblait sortir de son immobilité, et rôder autour de moi : tendre, dédaigneuse, souriante, ou mortellement triste, avivant jusqu'à la folie une impression contre laquelle je ne luttais plus. En ce moment, je me suis senti moralement perdu, pareil au noyé que, définitivement, le flot soulève et emporte ; l'illusion où je m'abusais est tombée, la fiction a pris fin !... j'aime !... j'en ai usé avec moi, trop durement peut-être, comme avec un cheval révolté qu'on réduit par la force : ma volonté est à bas, gisante et impuissante. J'aime... et cette femme que j'aime, c'est la femme de l'homme qui se confie à moi, dans tout l'abandon de sa faiblesse et de sa souffrance..., dont la vie, dépendante d'une émotion, est comme à ma merci ! Cette fièvre est définitivement entrée dans mes veines, plus redoutable que toutes les crises où notre vie physique est en jeu, car c'est l'honneur même, l'estime de soi, tout ce qu'il y a de bon et de sacré qu'on sent atteint, près de mourir !... et comme toujours, il va falloir cacher cet état affreux sous le masque mondain, convulsivement maintenu au milieu des sécurités souriantes qui m'entourent, pendant que, tranquillement, l'amiral écrira ses rapports à la Société d'Agriculture, que M. Chalmaleix se dosera ses kilomètres, et que l'abbé Luminel continuera ses actions de grâces pour ce bonheur que, dans sa confiance, il ne voit même pas menacé par la maladie, à plus forte raison par un péril de cette nature dont son âme droite et simple ne saurait concevoir l'idée.

... Je regarde autour de moi, et je me vois dans le cabinet de travail de *mon ami*, pendant son absence.., en face de ces portraits que je dévore des yeux..., en flagrant délit d'un viol de sa confiance et de son amitié !...

Une fois encore, une indignation contre moi-même a flambé, mettant sa brûlure sur ma joue... Mais cette brûlure s'est éteinte, et la folie a repris le dessus... L'inflexibilité du devoir m'inspire une sorte de rage, une envie de me ruer sur la dure barrière, de la

briser ou de m'y briser! D'affreux sophismes, que je ne savais pas exister en moi, se déroulent répulsifs et onduleux, tâchant de m'enserrer la conscience : « Les faibles sont destinés à être sacrifiés; dans le monde moral, comme dans le monde physique, la loi darwinienne règne..., le droit d'aimer, comme le droit de vivre, prime tous les autres... » Cette vase noire qui dort en nous est remontée tout entière à la surface... Je n'y vois plus..., je suis prêt aux paroles, aux actes que l'on pleure toute sa vie!...

. . . .

Je me suis enfui de ce cabinet d'Anselme avec l'épouvante d'y avoir consenti un crime! l'esprit tendu vers un secours supérieur, et pour la première fois, comprenant la vérité de cette parole terrible d'un religieux : « Entre un criminel et moi, il n'y a que la grâce de Dieu! »

... Je voudrais devant moi un porche ouvert, une église apaisante, où je puisse implorer et attendre cette force surnaturelle que nient ceux dont les agonies morales ont la tristesse des morts de brutes.

Dans l'escalier, dans le hall, que je traverse en courant, j'ai peur des rencontres. Ils sont vides. Un bruit de conversation bourdonne vaguement à travers le cristal des portes fermées.

J'ai hâte d'être hors du château, dans la sécurité des grandes avenues, où je pourrai marcher seul, me retrouver avec moi-même. Au bas du perron, je me suis presque heurté à Mlle de Rodde. Elle portait cette robe *carmélite*, à demi monastique, dont les plis sombres traînent derrière elle. Entre ses doigts fins, un peu rigides, brillaient de menus objets de piété, souvenirs des pèlerinages, que dans son zèle d'apostolat, elle aime à distribuer. Elle venait sans doute de les chercher elle-même, dans sa victoria bleue où elle en avait toujours une réserve.

En me voyant, elle s'est arrêtée, son joli visage bourbonien rejeté en arrière, me dardant un regard direct qu'avaient rarement ses yeux baissés. Gravement, elle m'a fait sa petite inclination de tête, et de sa voix dont l'accent paraît toujours lent et recueilli :

— Vous n'êtes pas venu au salon, monsieur de Clairlande... Seriez-vous souffrant? Vous êtes pâle.

— Je viens, en effet, d'éprouver un peu d'étourdissement, et j'avais hâte de respirer le grand air.

Elle a hésité, tourmentant entre ses doigts ses frêles rosaires et ses médailles neuves. Soudain un léger nuage rose a passé sur ses joues.

— On sert le thé en ce moment, j'en raffole, vous savez..., mais il me fait grand mal; pour ne pas être tentée, j'ai envie de sortir aussi un instant, voulez-vous que nous nous promenions ensemble?

Elle s'est orientée, et m'a conduit vers l'allée du *Couchant* qui fait face au salon, et qui ne nous isolait qu'à demi.

Pour que cette jeune fille se départît ainsi de sa réserve un peu puritaine, en acceptant de se promener seule avec moi, il fallait qu'elle eût une raison grave de m'entretenir.

Cette question brusque qu'elle m'adressa, sans que rien l'eût amenée, me le fit immédiatement comprendre :

— Anselme Deporthu est votre condisciple, votre ami, n'est-ce pas? Vous l'aimez beaucoup?...

Surpris, j'ai regardé la jeune fille : je devais être très pâle.

— J'aime beaucoup Anselme, en effet, mademoiselle, et mon amitié pour lui date de l'enfance... Mais il me semblait que vous saviez cela depuis longtemps?

— Sans doute... Votre affirmation me rend heureuse quand même. C'est que, moi aussi j'ai pour lui une réelle affection; il est le mari de ma meilleure amie..., et puis, je le plains... C'est une nature d'élite... destinée à souffrir...

Elle s'est arrêtée, comme pour me laisser le temps de me pénétrer de ses paroles, et le bruit de notre pas régulier a continué pendant un instant sur la large allée, où s'était circonscrite notre promenade.

— ... Destinée à souffrir, a-t-elle répété de sa voix lente, dans sa santé menacée, dans son cœur malade...

Soudain, ne contenant plus la vibration ardente de sa voix :

— Monsieur, m'a-t-elle dit, c'est peut-être bien téméraire à une jeune fille d'avoir une opinion sur la conduite que doit tenir un homme tel que vous, et d'oser le lui exprimer, mais je vous sais au-dessus des vulgaires amours-propres, et je suis persuadée que vous autoriserez ma franchise...

— Je vous en aurai même la plus sincère reconnaissance, mademoiselle.

Elle m'a remercié d'un signe rapide, et l'accent très ferme :

— Monsieur de Clairlande, vous pouvez, je crois, sans vous en douter, faire beaucoup de mal à celui pour lequel vous avez une amitié si profonde... Cette impression que j'ai depuis quelques jours, j'ai tenu à vous en faire part; il est possible qu'elle soit absurde..., libre à vous d'en sourire.

L'étrange fille s'était arrêtée, adoucissant derrière ses cils baissés ce que son regard avait de trop cruellement divinateur. Elle ne s'expliquait pas davantage, sentant bien que je l'avais comprise; mais son jugement était comme suspendu sur moi. Je la savais de cette race de femmes qui n'admettent pas que le devoir se discute, et s'étonnent même qu'il coûte. Cette jeune intransigeance pouvait

révolter; mais elle avait l'autorité des énergies qui s'imposent. Je me sentis courbé devant elle.

— Votre impression, mademoiselle, répondis-je, n'est pas de celles dont on peut ne pas tenir compte. Je vous supplie d'aller jusqu'au bout de votre pensée, en me disant clairement ce que vous craignez, et ce que vous jugez être mon devoir.

Elle a fait un signe d'acquiescement.

— Ce que je crains? C'est que, dans votre double et ardent désir de faire du bien à Anselme, le sentiment qui vous unit, Maraï et vous, ne vous abuse, et n'aboutisse au contraire à lui faire du mal, un irréparable mal. — Votre devoir? Mais il est évident : partir, supprimer la possibilité, même incertaine, de cette chose affreuse...

C'était formel et bref comme un arrêt.

Je la regardais, saisi tout à coup par un doute terrible.

— Auriez-vous donc, mademoiselle, quelques raisons de croire qu'Anselme...? demandai-je la gorge serrée.

Elle me comprit et secoua la tête.

— Aucune heureusement! mais enfin, cette intuition que j'ai eue, il peut l'avoir...; et alors, monsieur, êtes-vous bien sûr que devant ce regard de souffrant, impressionné des moindres nuances, rien ne la justifiera?

J'avais baissé la tête sans répondre.

— Vous voyez bien, appuya-t-elle, qu'il n'y a pas d'excès dans ma prudence, et que mon conseil est motivé.

Nous avons marché quelques pas. Il faut toujours un peu de temps au suprême et douloureux consentement d'une volonté. Enfin, j'ai prononcé simplement :

— Je partirai!

Et, après un nouvel effort :

— Je vous remercie, mademoiselle.

A-t-elle soupçonné à ce moment que des actes dont l'accomplissement lui paraît presque naturel s'accompagnent parfois de la plus violente douleur? Je l'ai toujours pensé, car ses prunelles claires se sont assombries, et me faisant cette légère inclination de tête, par laquelle elle marque son approbation, elle a exprimé cet éloge précieux en sa forme un peu sibylline :

— Vous avez l'âme très noble, monsieur... C'est précisément ce qui crée le danger...

Nous étions revenus en face du château. Au moment où j'allais en gravir le perron avec elle, mon visage altéré l'a frappée sans doute. D'un geste de sa frêle main autoritaire, elle m'a retenu.

— Non, ne renoncez pas à votre promenade, vous ne me semblez pas remis du malaise dont vous vous plaigniez tout à l'heure. Si

ma mère et moi nous repartons sans vous avoir revu, vous êtes tout excusé.

Elle avait déjà franchi les premières marches, quand une inspiration subite l'a fait revenir sur ses pas. Parmi les objets de piété qu'elle tenait à la main, elle a pris un mignon scapulaire écarlate festonné comme un pétale de coquelicot, et hardiment, elle me l'a tendu.

— Monsieur de Clairlande, a-t-elle dit l'accent vibrant, vous êtes un homme de devoir, il est impossible que vous ne soyez pas un homme de foi ! Prenez ceci et portez-le... en souvenir de cette conversation que nous venons d'avoir, et de cette promesse que vous venez de me faire.

A d'autres moments peut-être, ce don m'eût semblé indiscret et puéril ; à cette minute, j'y voyais un symbole de cette force surnaturelle si ardemment invoquée par moi... Je l'ai serré dans ma main crispée en remerciant des yeux M[lle] de Rodde.

Grave, elle remontait le perron. Elle a passé lentement entre les deux sphinx dont les griffes ont effleuré sa robe. A ce moment, ils ne me paraissaient plus être ces monstres redoutables que Maraï avait caressés le soir de l'orage, mais des bêtes domptées, comme celles qui se couchaient aux pieds des jeunes chrétiennes de l'ancienne Rome.

Alfred du Pradeix.

La fin prochainement.

UN PRÊTRE AMÉRICAIN

LE RÉVÉREND PÈRE HECKER[1]

Nous avons laissé, à peu près au milieu de leur course, l'homme et le livre[2] que nous présentons au lecteur. Celui-ci se rappelle à travers quelles perplexités Hecker venait enfin d'arriver à la foi catholique et au baptême.

Un point était hors de doute dans l'esprit du nouveau converti, c'est qu'il lui fallait quitter le monde et vivre d'une vie parfaite. Quelle serait cette vie, il ne le savait pas encore. Sa famille ne paraît avoir fait aucune objection, pas plus à sa conversion qu'à ce qui en était la conséquence : on est surpris, lorsqu'on vit dans le monde américain, de la facilité avec laquelle un changement de religion est accepté par l'entourage; le salut est considéré comme une question si personnelle, la conscience est un domaine tellement individuel, que nul n'est étonné de voir chacun s'y mouvoir à son gré, quelle que soit la direction prise et l'écart avec les voies jusque-là suivies : « Je ne voudrais rien changer à la foi de mon fils, disait Mme Hecker à une amie; il a trouvé la paix et la joie dans le catholicisme : quand je le pourrais, je ne dirais pas un mot pour ébranler sa croyance. »

Les Pères Rédemptoristes venaient de fonder une maison à New-York. Après quelques tâtonnements, Isaac Hecker se décida à demander son affiliation à cet ordre, dans lequel deux de ses amis venaient d'entrer. L'exécution de ce projet revêt un caractère bien américain. « J'appris un vendredi matin, à New-York, lit-on dans le Journal intime, que le lendemain mes amis devaient s'embarquer pour la Belgique, où est le noviciat, je me décidai à les accompagner. Il me fallait le consentement du P. de Held, provincial,

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 mai 1897.

[2] *Le P. Hecker*, fondateur des Paulistes américains (1819-1888), par le P. Elliott, de la même Compagnie, traduit et adapté de l'anglais, avec autorisation de l'auteur. Introduction de Mgr Ireland, préface de l'abbé Klein. Librairie Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris, 1 vol. in-12.

alors en tournée à Baltimore. J'arrivai à Baltimore à quatre heures du matin, après avoir voyagé toute la nuit. Le P. de Held me regarda, et dit qu'il lui fallait du temps pour réfléchir. Je lui expliquai que le départ des autres était pour le jour même. Il ordonna au F. Michel de me donner une tasse de café, et à moi, d'entendre sa messe. Je l'entendis, après quoi il m'examina un peu, me demanda de lire un passage de l'*Imitation* en latin, ce que je fis. Il me donna enfin son consentement, et je sautai dans le train de huit heures et demie. George avait fait ma malle, et je m'embarquai le soir même avec les autres. »

La surprise qu'éprouve le voyageur européen qui, débarquant aux États-Unis, se trouve dans un monde aux mœurs toutes nouvelles est moindre peut-être que l'étonnement d'un Américain mêlé pour la première fois aux choses de l'Europe. Il croyait les connaître par ouï-dire ou par les livres, et il s'aperçoit qu'elles sont très différentes de ce qu'il pensait. Et alors, s'il a, ce qui arrive souvent, l'amour-propre et la susceptibilité des nouveaux venus, il affecte et exagère des allures et des idées qu'il rougirait de paraître ignorer; s'il est sérieux et sincère, il sent, en face des traditions du vieux monde, une impression qui l'intimide et qui, parfois, le paralyse. Accueillis avec une bonté toute calme dans le tout vieux monastère de Saint-Trond, siège du noviciat, au milieu d'un paysage tout plat de la Flandre si tranquille, Isaac et ses compagnons y font d'amusantes et contraintes réflexions. Ils y paraissent un peu comme les truites d'un torrent captives dans un bocal, ou comme des oiseaux de haut vol dans une cage.

C'est que, vraiment, le changement d'atmosphère intellectuelle était bien grand. Avoir suivi, à soi tout seul, une voie aussi mouvementée que l'avait parcourue Hecker, et se voir remis à la discipline d'une école et d'un monastère, était sans doute une nécessité et un salutaire exercice, mais c'était un rude travail. Puis, adapter à la vieille scolastique, telle que l'ont faite les séminaires d'Espagne et d'Italie, une intelligence façonnée moins par les leçons que par l'esprit public d'un pays libre et actif était une difficulté presque insurmontable; il était bon que le futur fondateur d'un ordre américain la sentît par lui-même, afin de l'atténuer plus tard pour ceux qu'il était appelé à guider. Enfin, pour Isaac, il y avait autre chose : l'extrême tension qui l'avait soutenu tant qu'il cherchait la vérité religieuse se mit à lui faire défaut maintenant qu'il l'avait trouvée. Son corps, usé par des austérités sans mesure et sans règle, fléchissait sous le repos : tout son être sembla s'affaisser. « A quelles épreuves Dieu soumet ceux qu'il aime ! » s'écrie Bossuet quelque part. Hecker avait entrevu ce noviciat comme un port où il

fréterait son navire pour une course lointaine et utile; et voici qu'il était inerte, incapable d'étude sérieuse, jugé par ses confrères et par quelques-uns de ses maîtres comme un excentrique qui n'était et ne serait jamais bon à rien!

Cela dura trois longues années, à Saint-Trond en Belgique, à Wittem en Hollande, à Clapham en Angleterre. Mais, parmi ses directeurs, quelques vieux religieux, doués de la bonté qui découvre les grandes âmes et de l'expérience qui les pénètre, avaient été surpris de ce qui se passait dans celle-là. Son « état d'oraison », pour parler le langage mystique, les lettres magnifiques que parfois il écrivait, et par-dessus tout les vues hardies, puissantes, qu'il exposait, dans ses rares heures lucides, sur la conversion possible des États-Unis au catholicisme et sur les méthodes à employer pour y parvenir, avaient frappé les supérieurs et leur avait montré, dans cette sorte de torpeur, un recueillement nécessaire et non sans promesses. Isaac fut enfin ordonné prêtre à Londres et, en mars 1851, il revenait comme missionnaire Rédemptoriste à New-York.

Six années se passèrent alors, jusqu'en 1857, pendant lesquelles le jeune prêtre et ses confrères sillonnèrent toute l'Amérique du Nord, prêchant partout des missions, à la grande édification de la population catholique et à la satisfaction de l'épiscopat. Années tranquilles où l'apôtre pouvait enfin se donner, où il se faisait apprécier du clergé un peu effarouché tout d'abord par cet échappé de Brook Farm et par cet ex-*Transcendentaliste*. Et cependant, le P. Hecker l'a avoué depuis : il avait, au plus fort de ses succès, le sentiment qu'il y aurait autre chose et mieux à faire pour le bien des âmes en Amérique. Il voyait que les vieilles méthodes inspirées à saint Alphonse de Liguori par les besoins de son temps n'étaient plus celles qui convenaient aujourd'hui au nouveau monde. Il avait toujours pour objectif ce milieu protestant étrange, actif d'esprit comme de corps, où il avait vécu et qu'il aimait encore : c'était là qu'il voulait être l'apôtre! Or le langage que parlaient, que prêchaient les Pères Rédemptoristes était-il celui qui pouvait s'y faire écouter?

« J'avais quitté le calvinisme, me disait, à Boston, en 1867, le P. Hecker, parce que je trouvais qu'il déprimait ma personnalité : j'avais abandonné ensuite le socialisme, parce qu'il ne tient nul compte de l'individu; j'avais été au catholicisme parce que là seulement je voyais le respect pour l'âme individuelle, résultant d'un dogme précis sur la destinée spéciale à cette âme : et ce sentiment de mon individualité qui m'avait soutenu et guidé, voici que mes supérieurs ne me parlaient que de l'abdiquer! Nous

ne prêchions que la soumission passive à des hommes auxquels nous demandions l'acte d'initiative le plus personnel qui soit au monde, celui de s'arracher à la religion de leur enfance pour venir à notre Église ! Etait-ce logique? »

Brownson avait éprouvé, au début de sa conversion, le même trouble, et l'a formulé presque dans les mêmes termes dans *le Converti*.

Sur ces entrefaites, un dissentiment surgit au sein de la communauté Rédemptoriste de New-York, à l'occasion de la fondation d'un noviciat spécial aux Etats-Unis. Les supérieurs voulaient qu'il fût en Belgique : les religieux américains le désiraient à New-York même. Ils conjurèrent le P. Hecker d'aller à Rome exposer leurs raisons au supérieur général : il accepta sans un instant d'hésitation cette commission dangereuse; le droit canon, il faut bien le dire, n'avait jamais été son fort : il ne se demanda pas s'il avait, lui, religieux, le droit d'aller ainsi argumenter contre l'opinion de ses supérieurs immédiats. Il traversa d'un trait l'Atlantique et l'Europe, et débarqua plein de confiance dans la Ville éternelle.

C'était le 26 août 1857. Le dimanche suivant, 29, le général, ou Recteur Majeur des Rédemptoristes, était sur son trône, dans la salle capitulaire, entouré de ses assesseurs. Un de ces graves personnages lut un rapport sur l'affaire, et insista sur le cas du P. Hecker. Celui-ci était accusé d'avoir manqué : 1° au vœu d'obéissance en entreprenant un voyage sans l'ordre de ses chefs; 2° au vœu de pauvreté en faisant ledit voyage à ses propres frais. Le Recteur Majeur, ayant fait mettre à genoux le coupable, se leva dans toute sa majesté, et là, au nom de son pouvoir suprême, déclara Hecker exclu de l'ordre du Très-Saint-Rédempteur !

Qu'on se figure la situation du malheureux religieux ! Foudroyé par une condamnation que, dans sa candeur, il n'avait même pas entrevue possible, seul dans cette ville de Rome, capitale par excellence de l'autorité, où sa qualité de citoyen d'une république n'était pas, alors, une recommandation, sans appui extérieur, la désolation dans l'âme, se voyant rejeté dans toutes les hésitations dont il sortait à peine, avec ce cachet presque indélébile de l'expulsé qui devait lui tenir fermées toutes les portes, n'y avait-il pas de quoi sombrer dans le désespoir ou dans la révolte?

Mais, nous l'avons dit au début de cette étude, il y avait dans Hecker un saint et un Américain : nous allons voir agir l'un et l'autre. Le saint d'abord.

« Ils m'ont chassé de la maison de mon cœur ! » écrit-il à ses amis dans le premier moment d'abattement et de surprise. Et cependant, à ce moment même, pas un mouvement de colère ou d'aigreur.

Acceptant le coup comme venant de Dieu, il ne cherche qu'à se rapprocher de ceux qui l'ont frappé. Par sa douceur, il obtient de ses anciens supérieurs qu'ils rendent témoignage de sa conduite en tant que prêtre et de la pureté de ses intentions : avec une réelle bonté, ceux-ci finissent par offrir au religieux exclus de continuer à vivre sous leur toit. Pas une récrimination n'apparaît dans sa correspondance avec ses frères d'Amérique : c'est, d'ailleurs, un trait du caractère national de ne pas récriminer sur ce qui est fait, et de penser à ce qui est à faire.

En même temps — et ici apparaît l'Américain, — il se met en campagne pour se défendre et trouver des protecteurs. S'il accepte pour lui-même sa disgrâce, il ne veut pas qu'elle reste une tare sur la cause qui lui est chère. Sortir d'un phalanstère de Boston était une singulière préparation pour traiter avec les congrégations romaines, où règne la plus fine et la plus aristocratique diplomatie. C'est par son absence de toute diplomatie que Hecker étonne et s'attache ces hommes habiles mais pieux. Avec une soumission sans réserve, une confiance joyeuse, une droiture vaillante, il va au fait. Il ne cherche pas à jouer de finesse : lorsqu'il sent qu'il réussit, il se refuse au plaisir de se complaire dans son habileté. Il voit les choses de bien plus haut. « Il y a ici des saints, écrit-il, et je prends leur avis dans toutes mes démarches : de plus ce sont des religieux : ils sont donc bons juges en ce qui nous concerne. » Le cardinal Barnabò, préfet de la Propagande, si redouté à Rome pour ses brusqueries, finit par s'éprendre d'une vive amitié pour ce solliciteur hardi et simple. « L'impression que fit sur moi le cardinal Barnabò, écrit Hecker, fut tout à fait inattendue. Il était si vif dans sa perception et sa pénétration, si confiant et je dirai si candide en me parlant : c'était un père et un ami. Le cardinal et l'archevêque Bedini me montrèrent une telle sympathie que je sentis comme je ne l'avais jamais fait jusque-là la présence de Dieu dans ceux qu'il a choisis pour gouverner son Église. »

Quelle différence entre une telle disposition d'âme et celle de tous les pauvres Lamennais, grands ou petits, qui sont venus, après des naufrages plus ou moins sincères, jeter les épaves de leurs impuissances et de leurs rancunes sur les rivages de la Ville éternelle! Cette attitude du P. Hecker est d'autant plus à noter qu'il semble, par elle, avoir été le précurseur des puissants prélats américains qui, depuis, ont exercé et exercent encore une grande et progressive influence sur la politique de la cour de Rome : leur franc-parler respectueux et leur obéissance sans obséquiosité ont souvent fait prévaloir des vues que les plus cauteleuses démarches eussent eu peine à défendre; attitude, d'ailleurs, qui évoque les

meilleurs souvenirs des âges catholiques, quand un saint Bernard pouvait tenir au pape Eugène un langage si libre, parce qu'on sentait derrière ses paroles un esprit filialement fidèle, et que la rudesse de l'homme d'action était pour ainsi dire l'armure qui couvrait le dévouement de l'homme de cœur.

Que voulait au juste Isaac Hecker? D'abord, faire effacer la tache que lui infligeait la mesure dont il avait été l'objet; il était pour cela nécessaire qu'il fût reintégré dans la communauté; ensuite il voulait obtenir la permission, pour lui et ses frères d'Amérique, de former, au sein même des Rédemptoristes, une branche qui eût dirigé les missions aux Etats-Unis d'après des règles nouvelles. C'était une bien difficile combinaison, et le Pape seul pouvait l'accorder. Le cardinal Barnabò, qui connaissait Pie IX et savait l'impression qu'un esprit original pouvait produire sur la nature fine et facilement charmée du Pontife, conseilla au P. Hecker d'aller lui-même traiter son affaire au Vatican. Se faire donner une audience, dans la situation du religieux, présenta beaucoup d'obstacles. Trois jours entiers Hecker resta dans l'antichambre. Au camérier, dont la mauvaise volonté était évidente, il répondit avec une naïve emphase : « Vous verrez les collines d'Albano descendre dans la plaine avant de me voir sortir d'ici sans avoir vu le Pape! » La porte s'ouvrit enfin le 22 décembre 1857 et le récit est trop typique pour que nous ne laissions pas la parole à notre héros :

« Je sentais, dit-il, que mes tribulations actuelles étaient la grande crise de mon existence. Je me rendais à moi-même le témoignage que je ne ressemblais pas à Martin Luther, puisque, du fond de mon âme, j'étais prêt, absolument prêt, à me soumettre au jugement de l'Eglise. On m'avait dépeint au Saint-Père comme un révolté et un radical. Quand je le vis seul, après les salutations d'usage, je restai à genoux et je lui dis : « Regardez-moi, Saint-« Père. Voyez, mes épaules sont larges; flagellez-moi, je le suppor-« terai. Je ne souhaite que justice. Je vous demande de juger ma « cause et je me soumettrai. » A ces mots, les yeux du Saint-Père se remplirent de larmes et ses manières devinrent affectueuses. Il me fit lever et me dit qu'il était au courant de mon affaire; puis il me demanda quel était mon désir. Je le suppliai d'avoir la bonté d'examiner les raisons de ma venue à Rome, puisque cela regardait la conversion du peuple américain, œuvre que les plus pieux et les plus intelligents parmi les catholiques ont à cœur, témoin le docteur Ives que vous connaissez, Saint-Père. — « Oui, dit-il, sa femme « est-elle devenue catholique? » Je lui répondis affirmativement. — « Mais que puis-je faire? dit-il. L'affaire est soumise à l'examen de « l'archevêque Bizarri, secrétaire de la congrégation des Evêques et

« Réguliers, et rien ne peut se faire qu'il n'ait présenté son rap-
« port; alors je donnerai mon opinion et formulerai ma décision.
« — Votre décision, Saint-Père, sera pour moi celle de Dieu même,
« et, quelle qu'elle soit, je m'y soumettrai humblement et joyeu-
« sement. »

« Pendant que je disais ces mots, Sa Sainteté me prêtait la plus grande attention et elle parut satisfaite.

« Le peuple américain, continua le Pape, est trop absorbé par
« les choses de ce monde et par la poursuite de la richesse, et cette
« disposition n'est pas favorable à la religion : ce n'est pas moi qui
« le dis, c'est Notre-Seigneur dans l'Evangile. » — Les Etats-Unis, Votre Sainteté, répliquai-je, sont dans leur jeunesse, et, comme un jeune père de famille, occupé avant tout à construire sa maison, notre peuple ne peut qu'être très absorbé tant que durera ce travail; mais si le peuple américain fait de l'argent, ce n'est pas pour l'entasser; il n'est pas avare. — « Non, non, répondit-il, ils donnent volontiers
« quand ils sont riches. Les évêques me disent qu'ils aident géné-
« ralement à la construction des églises; vous voyez, dit-il, que je
« connais aussi bien le bon que le mauvais côté des Américains;
« mais, aux Etats-Unis, la liberté a trop ses coudées franches; tous
« les réfugiés et les révolutionnaires y trouvent accueil. » — C'est vrai, Très Saint-Père, mais cela a son bon côté. Beaucoup d'entre eux, voyant qu'aux Etats-Unis l'Eglise se suffit et n'est pas liée à ce qu'ils appellent le despotisme, commencent à la regarder comme une institution divine et rentrent dans le bercail. — « Oui, dit-il,
« l'Eglise est aussi à l'aise dans une république que dans une mo-
« narchie ou une aristocratie. Mais, encore, vous avez les abolition-
« nistes et leurs adversaires qui se prennent aux cheveux conti-
« nuellement. » — Il y a aussi la Foi catholique, Saint-Père, qui, une fois connue, agirait sur les partis ennemis comme l'huile sur les flots agités; nos hommes d'État les plus éclairés sont de plus en plus convaincus que le catholicisme est nécessaire au soutien de nos institutions et aiderait notre jeune nation à réaliser ses grandes destinées. Permettez-moi d'ajouter, Très Saint-Père, qu'une entreprise digne de votre glorieux pontificat serait de mettre sur pied les mesures nécessaires pour commencer la conversion de l'Amérique. » — « A mon départ, il me donna sa bénédiction et me dit à haute voix, à plusieurs reprises, lorsque je m'agenouillai devant lui : « Bravo,
« bravo. »

L'entretien produisit un si bon effet sur le Pontife que, chose inouïe, ce fut lui-même qui suggéra la solution désirée : Hecker dut demander à être relevé du vœu d'obéissance qu'il avait fait à la règle des Rédemptoristes, et ensuite à être autorisé à fonder,

avec ses confrères américains, une congrégation nouvelle spécialement destinée aux missions des États-Unis.

La reconnaissance du religieux réhabilité fut profonde envers le Pape : elle s'exprima simplement; ni son Journal intime ni ses lettres ne contiennent ces transports d'adulation qui, souvent, dans les écrits et les circonstances semblables, font penser aux formules de l'ancienne Rome des Césars. Cet homme, qui avait tant sacrifié à l'obéissance, et qui, pendant sept mois entiers, avait sollicité patiemment des ordres auxquels il était résolu d'obéir, n'avait pas, durant ce long stage, appris le langage des cours.

II

Hecker, en quittant Rome, n'y était plus un inconnu. Le cardinal Barnabò avait fait insérer, dans l'officieuse *Civiltà cattolica*, deux articles où son protégé *yankee* (c'est ainsi que le bon prélat se plaisait à le nommer) avait exposé ses idées sur la situation chrétienne aux Etats-Unis et sur les moyens d'y faire fleurir le catholicisme. Ses idées, qui devaient étonner bon nombre des lecteurs de la *Civiltà*, Hecker les rapportait intactes et plus chères que jamais, lorsque, le 7 juillet 1858, le navire qui le ramenait entra vent arrière dans le port de New-York. Il y a des heures où la nature elle-même semble prêter ses forces à notre joie, où le flot bleu se fend doucement pour livrer passage à nos espoirs, tandis que, derrière nous, le long sillage va s'effaçant, comme nos doutes et nos peines, dans l'Océan qui s'endort.

Ces idées, quelles étaient-elles donc? Ici encore nous demandons de jeter un rapide regard sur le passé religieux de l'Amérique. Nous avons dit que le mouvement philosophique du dernier siècle avait trouvé peu de prise dans ce pays, que surtout il y avait été exempt de haine incrédule, et qu'il avait même affecté d'y respecter les apparences chrétiennes. C'était cependant un pauvre christianisme que la doctrine unitarienne qui régnait en maîtresse, vers 1835, dans la Nouvelle-Angleterre. La réaction contre les dogmes sombres et étroits du calvinisme avait été d'autant plus extrême qu'elle se produisait chez un peuple heureux, à une époque particulièrement glorieuse de son histoire. Cette sorte de religion à la J.-J. Rousseau, ce culte de l'humanité teinté de rêves chrétiens, pouvait bien inspirer la poétique éloquence de Channing, l'orgueilleux ascétisme d'Emerson et les nobles colères de Parker contre l'esclavage : mais, pour le plus grand nombre, l'unitarisme devint la formule d'une indifférence totale, dans des consciences tranquillisées par quelques habitudes évangéliques.

Quelles furent l'origine et l'occasion des symptômes qui, vers 1840, commencèrent à se manifester d'un retour vers un christianisme plus réel? Il est assez difficile de le dire. Sans doute, le mouvement religieux qui agitait alors l'Europe, spécialement l'Angleterre et l'Allemagne, eut une réelle influence sur les esprits d'outre-mer : Gœrres, Pusey surtout et Newman y furent lus et admirés; les idées d'Oxford pénétrèrent dans l'Église épiscopale des États-Unis. Mais les milieux étaient bien différents, ainsi que les circonstances. En Europe, les événements avaient infligé de sanglantes leçons aux nations séduites par la philosophie du dernier siècle, et les déceptions cruelles portaient les esprits à demander, aux âges historiques de l'Église trop légèrement méprisés, des données pour la conduite des âmes et le bonheur des peuples. Notre cher Montalembert, en face d'une centralisation qu'il disait despotique et païenne, se plaisait à faire remonter la liberté moderne jusqu'à la fière indépendance du chevalier. Les premiers socialistes chrétiens, — il y en a toujours eu, — mettaient leur idéal démocratique dans les communes, les jurandes et les ghildes. En même temps la mélancolie profonde qui régnait dans la littérature européenne disait le malaise d'une génération qui cherche son chemin dans les ruines et des individus qui tâtonnent dans la nuit.

En Amérique, rien de semblable ne se produisait et ne pouvait exister. Il faudrait donc plutôt voir, dans l'ébranlement religieux de 1840, un de ces faits connus dans le protestantisme sous le nom de *réveils*, et qui se reproduisent comme périodiquement. Lorsque, par une évolution qui lui est congénitale, la doctrine protestante est arrivée à ronger une à une les vérités qu'elle discute toujours, il se produit dans les âmes qui, malgré tout, sont restées religieuses, — *anima naturaliter christiana*, dit Tertullien, — un besoin de remonter la pente. C'est ce qu'on vit en 1840. Un *réveil*, un souffle de ferveur s'annonça. Il semble avoir eu un triple caractère : chez chaque fidèle, il développa la vie intérieure, et c'est là surtout ce qui frappa les écrivains protestants qui l'ont étudié. Dans chaque confession (*dénomination*), il y eut comme une poussée vers une foi plus complète : les sectes unitariennes furent moins rationalistes, les presbytériens se préoccupèrent davantage du surnaturel, les épiscopaux se rapprochèrent de la haute Eglise anglicane. A la différence de ce qu'on avait vu antérieurement, ce n'étaient pas par des controverses que se développaient et se modifiaient les croyances, c'était plutôt par un élan du cœur. Remarquons ainsi qu'il n'y avait nulle copie de ce qui se passait à l'étranger, nul jeu archéologique à se rapprocher du

moyen âge : les curiosités du ritualisme eurent peu prise alors en Amérique. Enfin, un grand nombre d'âmes, auxquelles ne suffisait pas le travail qui s'opérait au sein même de leur secte, s'élevèrent d'une confession inférieure à une autre plus chrétienne et, de l'unitarisme, vinrent aux presbytériens, aux épiscopaux puis de la haute Eglise épiscopale, arrivèrent au catholicisme.

Ce que cherchaient tous ces esprits en quête de vérité, ce qui les émouvait, ce qui les attirait, voilà l'idée mère que voulait exprimer le P. Hecker; Brownson et lui étaient les mieux à même de la connaître, puisqu'ils avaient été portés par elle à travers le *réveil* de 1840. Or ces deux grands penseurs estimaient que l'erreur de ce siècle est d'avoir toujours en vue l'humanité, la masse, le groupe, alors que c'est l'âme de chacun, *chaque âme*, qui demande à être éclairée, développée, et qui a droit à être amenée à toute sa valeur : l'*individu*, tel doit être l'objectif du progrès, et si cet objectif est atteint, le progrès général viendra par surcroît. Brownson croyait que le grand danger des sociétés est l'atténuation et l'écrasement des individus, écrasement qui résulte, soit d'une perversion de l'idée religieuse, comme dans le panthéisme hindou, soit du servilisme devant le Dieu-Etat, et surtout devant le Dieu-Opinion qui sévit dans les démocraties. Le vigoureux dialecticien, qui avait été socialiste, a, dans les derniers temps de sa vie, poursuivi de ses traits cette humanité-idole. Un de ses plus beaux ouvrages : *la République américaine*, montre la supériorité des institutions de son pays, en ce que, s'inspirant de traditions, de conditions territoriales diverses, elles permettent des usages locaux sur lesquels la liberté individuelle peut garder pied, à l'encontre de l'idée républicaine française, système abstrait, sous les espèces duquel on adore la présence réelle du Peuple-Dieu. Hecker, sur le terrain mystique, voyait de la même vue. Si les hérétiques, pensait-il, ont erré en voulant établir un nouveau règne du Saint-Esprit, succédant au règne du Fils et au règne du Père, la vérité est qu'il faut établir le règne de l'Esprit-Saint dans *chaque âme*. Et pour cela, que faire? Mettre cette âme à même d'entendre les appels que le Saint-Esprit lui adresse, et à même d'écouter ce qu'il lui inspire. Pour cela, développer le sentiment de son individualité dans l'intelligence, et de son initiative dans la volonté. — Mais, dira-t-on, c'est ce que le protestantisme a voulu faire? — C'est ce qu'il a voulu, mais il est manifeste aujourd'hui qu'il y échoue. Pourquoi? Parce qu'il lui manque un des éléments du problème : l'autorité légitime qui peut donner à l'âme la certitude que telle de ses aspirations vient vraiment de Dieu. Le protestantisme est incapable de dire à chaque

âme si elle agit sous l'empire d'un appel d'En-Haut ou dans l'illusion d'un caprice. Et qu'en résulte-t-il? L'âme protestante reste dans le vague, et dans ce vague l'individualité même tend à disparaître. Pourquoi plus aujourd'hui qu'il y a deux ou trois siècles? Pourquoi le protestantisme voit-il beaucoup d'âmes le quitter et celles qui lui restent perdre leur valeur religieuse? Ah! c'est qu'aujourd'hui, pour tutorer l'âme individuelle, il faut un secours bien plus énergique qu'au seizième siècle. La société aristocratique qui régnait alors maintenait à un haut degré de fierté et de conscience de soi l'idéal de la personnalité humaine, chez ceux-là même qui ne participaient pas à l'indépendance des grands. De nos jours et dans notre monde égalitaire, prise, comme dans les bras d'un étau, entre la science qui considère dans l'individu une combinaison passagère de la nature, et la démocratie qui ne tient compte que du nombre, l'âme finit par douter d'elle-même, par abdiquer sa personnalité dans un oubli résigné, si elle n'est relevée par la main puissante d'un agent supérieur, parlant au nom de Dieu et prouvant qu'il a droit de le faire; or cet agent est l'Eglise catholique.

Mais, d'autre part, cet agent dont il parle toujours, est-ce à chaque instant, sur toutes les questions qu'il faut lui demander des ordres? Non, car alors la valeur de l'âme en pourrait souffrir; et en admettant même que l'intelligence en fût plus éclairée, l'initiative en serait diminuée. Le P. Hecker estimait que l'immense développement des habitudes d'obéissance dans l'Eglise était une réaction nécessaire contre les révoltes du protestantisme au seizième siècle, et aussi une conséquence de ce fait que, la nation germanique ayant fait défection, le catholicisme était resté exclusivement aux mains des nations latines tout imprégnées du principe d'autorité; il estimait qu'il n'y avait là rien d'absolument nécessaire et que le retour à la foi catholique des nations anglo-saxonnes pourrait coïncider avec une discipline moins stricte, rappelant la liberté des âmes au sein de l'Eglise une, telle qu'elle existait au moyen âge. Ainsi, soumission absolue du côté du dogme, spontanéité dans la vie intérieure : recevoir le Saint-Esprit de et par l'Eglise, le développer en soi par son propre effort, tel était l'idéal de notre héros.

III

Le P. Hecker était trop sage et trop humble pour aller prêcher, comme une thèse, les pensées qui l'inspiraient. Il voulait se laisser diriger par elles, les vivre dans un apostolat animé d'un souffle nouveau, en prouver la valeur par sa vie même.

Le voilà donc, ainsi que ses confrères américains, relevés comme lui de leurs engagements avec les Rédemptoristes, à la recherche d'une règle qui convînt à leurs projets. S'astreindront-ils à des vœux spéciaux? Non. « Ma pensée, a écrit plus tard Hecker, a été qu'une réunion d'hommes, librement associés, mais aimant Dieu de tout leur cœur, et résolus par cela même à le servir en commun, serait puissante pour le bien. » D'ailleurs, ni saint Philippe de Néri, ni saint Vincent de Paul, ayant en vue, comme Hecker, la satisfaction de besoins nouveaux, n'avaient imposé de vœux à leurs prêtres. La nouvelle congrégation prit le nom de *Paulistes :* ils devaient être prêts à toutes les œuvres, tantôt au ministère paroissial : le P. Hecker était persuadé qu'au milieu de populations peu ou point catholiques, la vie en communauté était la seule prudente et féconde pour le clergé des paroisses; tantôt à la prédication, aux missions surtout, aux conférences, aux publications, à la presse religieuse : partout où la moisson du Père de famille serait mûre, les vaillants ouvriers devaient aller. La base du système était que chacun s'employât à la besogne pour laquelle il se sentait appelé : le supérieur dirigeant les efforts, au besoin les modérant, mais ne mettant pas son autorité aux lieu et place de l'initiative de chacun.

Ce système souleva des critiques dans le clergé des Etats-Unis, dont les membres, venus en bon nombre d'Irlande ou d'Allemagne, restaient toujours en garde contre les idées américaines. Jamais le P. Hecker n'engagea de polémique avec ses contradicteurs; il se contenta de les convaincre par ses succès. Il savait, d'ailleurs, que son système de vie religieuse ne pouvait pas être généralisé ; qu'il supposait un groupe d'élite : la Providence le lui envoya; le P. Baker, qui avait traversé à peu près les mêmes épreuves que lui; le P. Hewitt, venu au catholicisme des rangs de la haute Eglise, et qui dirigea la communauté après la mort du P. Hecker; le P. Elliott, le plus cher disciple du maître, et l'auteur de cette Vie que nous analysons; et bien d'autres qui, ayant compris la pensée de leur Père, continuent à la mettre en œuvre.

Tout est, pour un temps, puissance et bonheur chez l'homme qui, après avoir durement cherché sa voie, a fini par la trouver. A partir de 1858, la communauté des Paulistes étendit partout son action. Il n'y eut guère de ville tant soit peu importante, soit dans les Etats du Nord, soit au Canada anglais, où les nouveaux missionnaires ne fissent entendre leur parole vibrante de confiance, qui appelait les âmes à la virilité, à l'intelligence, à la pratique joyeuse des vertus naturelles tout d'abord, puis au culte intime des vertus surnaturelles. Le P. Hecker avait repris ses relations avec le monde protestant de sa jeunesse. Sauf Emerson, dont la

divinité ne pardonnait guère à qui désertait son temple, ses anciens amis lui restèrent fidèles. Cet homme d'action, qui disait la nature humaine pleine de ressources et l'avenir plein de promesses, paraissait à beaucoup de protestants bien plus Américain que les prédicants grondeurs des dogmes hargneux du calvinisme. Chez ceux-là même qu'il ne pouvait convertir, le P. Hecker faisait, du moins, tomber bien des préjugés anticatholiques; il contribua grandement à ce courant généreux et libéral qui, dans les lois républicaines de là-bas, ont fait une place si aisée à l'Eglise.

Jusqu'à lui, les *Sociétés de tempérance* avaient été presque entièrement protestantes : le clergé irlandais n'avait pas osé les tenter, — et pour cause, — parmi son troupeau. Hecker se mit vigoureusement à l'œuvre : aujourd'hui, ces sociétés sont aussi nombreuses chez nos coreligionnaires qu'ailleurs. La presse catholique n'existait guère et se traînait dans les pauvretés de quelques *Semaines religieuses* de province : les Paulistes fondèrent *The Catholic World*, cette revue qui, depuis, est devenue aux États-Unis ce que le *Correspondant* est en France, un organe devant la puissance duquel s'inclinent les périodiques même hostiles; le Père sut faire naître une littérature catholique sur le sol américain, et les bureaux de sa Revue en sont aujourd'hui encore restés le foyer et le centre. Des millions de *tracts*, brochure d'une ou deux pages, partaient de l'imprimerie des Paulistes et étaient distribués à la suite des missions : l'allure en est alerte; aggressive ou vulgaire, jamais. Ce que quelques-uns estiment être le style populaire eût été repoussé avec dédain par le P. Hecker. Nous avons lu beaucoup de ces *tracts*. En général, ils exposent clairement, et avec une sorte de bonne humeur, la doctrine catholique sur un point déterminé : ils montrent ensuite en quoi les protestants travestissent cette doctrine; ils laissent au lecteur le soin de conclure.

Dans une note intime, le Père a résumé l'attitude du prêtre, telle qu'il la concevait dans les polémiques du journalisme; attitude dont il ne se départit jamais.

« 1° Fidélité absolue et inébranlable à l'autorité de l'Église, n'importe où et comment exprimée, comme à l'autorité de Dieu sur la terre et en tout temps.

« 2° Chercher dans la même disposition le véritable esprit de l'Église, et se laisser absolument gouverner par lui comme par la sagesse du Très-Haut.

« 3° Garder mon esprit et mon cœur libres de toute attache à des écoles, à des partis ou à des personnes, Hecker compris, de sorte que rien en moi ne s'oppose à la transmission de la lumière et à la direction du Saint-Esprit.

« 4° Dans le cas où un conflit s'élèverait sur ce que Hecker peut avoir dit ou écrit, ou sur quelque mouvement d'idées ou quelque œuvre où il puisse s'être trouvé engagé, examiner de nouveau ; s'il a tort, le faire se rétracter à l'instant; sinon, se demander : la question a-t-elle assez d'importance pour exiger sa défense et la réfutation des attaques? Si elle n'a pas cette importance, ne pas perdre de temps et peut-être compromettre le progrès d'autres œuvres, et alors réduire Hecker au silence.

« 5° Parmi les imperfections, les abus ou les scandales, etc., du côté humain de l'Église, ne jamais me permettre une pensée ni une parole qui semble émettre un doute sur une vérité catholique ou qui sente l'esprit de désobéissance.

« 6° Gardant tout cela en vue, rester l'ami le plus dévoué et le plus ardent de tout vrai progrès, et travailler de tout mon pouvoir à son avancement par toutes les organisations et les autorités existantes. »

Enfin, parmi tant de travaux, l'infatigable religieux publiait les deux ouvrages qui firent une si grande impression aux États-Unis : *es Questions de l'âme* et *les Aspirations de la nature*, en même temps qu'il donnait à Boston, à New-York, à Philadelphie, des conférences profondément étudiées, capables de soutenir la critique des esprits très raffinés de ces grands centres. Il avait bien d'autres projets ! tout un système de presse populaire catholique : la maladie, qui ne tarda pas à l'abattre, l'obligea à y renoncer; la fondation d'une Université catholique : il eut la joie de la voir préparer avant sa mort.

En même temps, il construisait à New-York l'église Saint-Paul, dans un quartier éloigné et alors des plus pauvres. Le petit couvent, fort simple, servait de presbytère à la paroisse, dont les fidèles habitaient des sortes de huttes, adossées aux rochers aujourd'hui remplacés par de somptueux hôtels. Avec ces malheureux, le P. Hecker redevenait l'ouvrier d'autrefois, et, tout en consolant les misères incurables, il stimulait, à l'américaine, l'ardeur de parvenir chez quiconque lui paraissait capable d'efforts.

C'est de ce couvent des Paulistes, — aucun de ceux qui l'ont fréquenté n'oublieront les heures pleines d'attraits qu'ils y ont passées, — que rayonnait l'action personnelle, l'action intime du P. Hecker, celle que son biographe a dépeinte d'une façon si frappante dans le chapitre intitulé : « Doctrine spirituelle du P. Hecker ». Nous avons esquissé les vues chrétiennes du P. Hecker : nous nous sentons incompétents pour aborder l'analyse de ses idées mystiques. Le travail, d'ailleurs, a été supérieurement fait par M. l'abbé F. Klein, dans la belle préface dont il a fait précéder

la traduction française du livre américain. Il ne craint pas de saluer, dans le P. Hecker, « un docteur de l'avenir, un de ceux qui apprennent à des séries de générations humaines ce qu'elles ont à faire, un prêtre qui, si il est adapté à son pays et à son temps, l'est à la façon de saint Augustin, qui appartient bien plus à l'intelligence humaine et à l'Eglise universelle qu'à son ministère pastoral et à son diocèse d'Afrique ». Nous renvoyons à ces pages éloquentes tous ceux qu'intéresse — et qui donc ne s'y intéresserait pas? — l'évolution de la piété catholique dans un monde nouveau. Combien la dévotion, ainsi envisagée, fait l'homme sérieux, simple et fort! Qu'elle laisse peu de place à toutes ces statuettes derrière lesquelles, trop souvent, la pusallinimité et la superstition s'embusquent pour chuchoter leurs bas calculs! — Il nous est arrivé parfois, au loin, de voir le soleil se lever sur un paysage plein de grands arbres exotiques et de fleurs inconnues; nous savions bien que c'était le même soleil que celui de notre pays : nous n'en reconnaissions pas les effets; sa lumière entrait plus avant dans une nature plus puissante, elle y animait une sève plus vive, elle répandait des tons plus riches sur de plus larges feuilles qui paraissaient la répercuter autrement; était-ce plus beau que les lueurs aimées des campagnes de chez nous? — Nous ne le cherchions pas : ce qui était beau, c'est que ce fût autre, et que le même astre éternel ne se répétât jamais. — Cette impression-là, nous l'avons retrouvée en lisant la « Doctrine spirituelle du P. Hecker ».

Le fondateur des Paulistes était dans la plénitude de sa renommée et de son action quand éclata la guerre de la Sécession. Sans se lancer dans la lutte politique, il laissa voir ouvertement, tout comme Brownson, sa sympathie pour la cause du Nord. Ce fut heureux pour le catholicisme. La plupart des Irlandais appartenant au parti démocrate, le clergé catholique semblait, par là même, incliner vers la cause du Sud. Il était bon que des prêtres éminents, comme les Pères de Saint-Paul, figurassent dans les rangs du parti qui soutenait, en réalité, la grandeur de la patrie américaine, et que, grâce à eux, l'idée catholique ne parût pas vaincue avec la cause de l'esclavage : sans la ferme attitude de ce groupe éclairé, attitude partagée d'ailleurs par plusieurs évêques, les préjugés haineux du général Grant contre l'Église eussent pu se donner carrière plus librement.

En novembre 1869, l'archevêque de Baltimore choisit le P. Hecker comme théologien pour l'accompagner au concile du Vatican. Quelle allait être, au milieu des luttes douloureuses de cette assemblée, la position à prendre par le prêtre américain, par le citoyen libéral? Les habitudes de son esprit n'allaient-elles pas le rapprocher de

ceux qui défendaient ce qu'ils croyaient être les droits de la liberté humaine au sein de l'Eglise? D'autre part, les souvenirs heureux qu'il retrouvait à Rome, — combien souvent les impressions qui accueillent notre retour dans un lieu cher, décident de ce que nous venons y faire! — ces souvenirs allaient-ils le classer parmi les *zelanti* de l'opinion victorieuse?

La même pensée modeste et sage que nous avons vu paraître dans sa déclaration sur la presse le tint d'abord à l'écart des passions et des coteries. Le ton des discussions lui déplut : il se retourna en dedans, vers le guide intérieur qu'il consultait toujours. Sous son action, il regarda l'avenir plus encore que le passé de l'Eglise, et ne se sentant pas fait pour les discussions théologiques, il vit surtout l'avantage, pour cet avenir, d'une autorité suprême nettement définie. D'ailleurs, nous l'avons dit, si sa tournure d'esprit l'inclinait à la libre allure des saints du moyen âge, il se raidissait contre tout sentiment qui lui parût rappeler les aigreurs révoltées du calvinisme : il lui suffit d'en apercevoir la trace chez Dœllinger pour qu'il prît carrément le parti opposé.

Et puis il ne faudrait pas croire que l'instinct démocratique, quand il est sain, soit hostile au principe d'autorité : une franche démocratie aime une autorité vigoureuse, frappant fort au besoin : mais il ne veut pas qu'elle apparaisse partout et qu'elle frappe toujours. Le pouvoir exécutif est, aux Etats-Unis, autrement puissant qu'en France, et l'on y rejetterait comme une fadaise ce que nous appelons la responsabilité ministérielle. En se rangeant du côté de l'autorité, Hecker ne désertait en rien ses idées américaines : voici comment il explique son opinion dans une lettre datée de Rome :

« La définition du concile du Vatican complète et fixe à jamais l'autorité extérieure de l'Eglise contre les hérésies et les erreurs des trois derniers siècles... Seuls, les ennemis déclarés de l'Eglise ou les catholiques dévoyés peuvent se refuser à y voir l'influence dirigeante du Saint-Esprit.

« Le concile du Vatican a mis l'Eglise en ordre de bataille, démasquant les batteries cachées de l'ennemi. Le conflit désormais à ciel ouvert sera décisif. La récente hostilité des gouvernements européens et spécialement de l'Italie justifie la sollicitude du concile à préparer l'Eglise à cette crise. La définition ne laisse subsister aucun doute sur l'autorité du chef des chrétiens.

« Pour ma part, je remercie sincèrement les Jésuites d'avoir exercé leur influence dans ce sens, fût-elle aussi considérable qu'aucuns veulent le faire croire. C'était à faire pour que l'Eglise pût reprendre le cours normal de son action. L'autorité extérieure

et divine de l'Eglise devait être fixée au-dessus de toute controverse pour que son attention et celle de ses enfants pût se concentrer désormais tout entière sur l'*autorité intérieure et divine du Saint-Esprit dans l'âme humaine;* car il ne faut pas oublier que le moyen immédiat de la perfection chrétienne est la direction intérieure du Saint-Esprit, tandis que la garantie que cette direction vient de l'Esprit et non de notre imagination ou de nos préjugés est notre filiale obéissance à la divine autorité extérieure de l'Eglise... Si, pendant trois siècles, les écoles les plus accréditées par l'Eglise ont donné la prépondérance dans leur enseignement, et leur direction spirituelle aux vertus qui sont en rapport direct avec l'autorité *extérieure* de l'Eglise, il faut se rappeler que les hérésies de cette époque battaient en brèche cette même autorité. Caractériser cet enseignement était donc une nécessité. La conséquence de cet enseignement poussa peut-être les catholiques vers une obéissance un peu enfantine, qui les fit moins virils et moins actifs; mais les circonstances en furent seules responsables... Si un incrédule dans le passé valait deux catholiques en énergie et en activité, à l'avenir, un catholique, mû par le Saint-Esprit, vaudra une demi-douzaine ou un millier d'incrédules ou d'hérétiques. Les partisans de Dœllinger ne voient pas que ce qu'ils prétendent désirer, — le renouvellement de l'Eglise, — ne peut s'accomplir que par le règne souverain du Saint-Esprit, amené par une entière et filiale soumission à la divine autorité extérieure. Au lieu de s'opposer inconsidérément à la définition du concile, ils devraient l'accueillir avec enthousiasme, comme ouvrant la voie au renouvellement de l'Eglise et à un plus brillant et plus glorieux avenir... A mes yeux, il n'y a pas d'autre espoir. »

III

Cette période fut l'apogée de la carrière du P. Hecker. Il s'était lié, à Rome, avec les esprits d'élite qui s'y pressaient alors, et dans ses lettres, dans son journal, nous trouvons tous les noms qui nous sont chers. Il s'étonnait, d'ailleurs, d'être connu lui-même, et son humilité s'en alarmait : mais il acceptait sa notoriété comme utile à ses idées aimées, qu'il exprimait plus hardiment que jamais[1].

[1] Outre sa théorie sur le règne intérieur du Saint-Esprit, le P. Hecker émettait cette autre pensée : le concile du Vatican était le couronnement de l'édifice d'autorité que les races latines avaient reçu mission de construire et cet édifice, les races saxonnes allaient maintenant l'habiter avec leur initiative individuelle. Il en tirait cette conclusion pratique que chaque nation devra bientôt être représentée, dans le Sacré-Collège, par un nombre

Il semblait que la Providence lui mettait ainsi entre les mains les outils pour un long et glorieux ouvrage. Mais la Providence n'agit guère ainsi avec ceux qu'elle a marqués du sceau étrange de la sainteté.

En 1871, une année après son retour à New-York, la maladie fondit sur lui; elle fut terrible et elle dura seize ans. Faite d'épuisement physique et d'impuissance intellectuelle, elle réduisit lentement cet homme d'action à une vie inerte, ce corps de fer qui avait exagéré toutes les austérités aux minuties de l'impotent, ce chrétien joyeux aux tristesses intimes. Longtemps, le noble athlète se défendit : plusieurs voyages en Europe, en Orient même, furent tentés sans amener ni guérison ni soulagement. Durant ces voyages, le P. Hecker revit ses amis qui lui restèrent précieux et fidèles. Il ne rencontrait plus, hélas! M. de Montalembert qui l'avait accueilli avec tant de bonté et auquel il resta attaché jusqu'à la fin, mais il retrouvait Mgr Mermillod, M. l'abbé Dufresne, Mme Craven, bien d'autres qui, l'entendant causer avec une ardeur toujours la même des beautés du règne du Saint-Esprit dans les âmes, ne se doutaient guère des épreuves spirituelles de celui qui parlait ainsi.

Ces épreuves, son biographe, le P. Elliott, nous les fait voir, respectueusement, mais sans voile, et vraiment il faut que le public religieux auquel ce récit est destiné en Amérique soit très avancé dans les voies spirituelles, il faut que l'opinion publique soit profondément respectueuse de tout ce qui touche à la conscience, pour que l'auteur ait pu lui présenter cet instructif mais austère tableau.

On pourrait se demander si la douleur cachée du P. Hecker ne venait pas d'un doute sur son œuvre : si, passionné comme il l'était pour l'autorité de l'Eglise et pour l'initiative de l'âme individuelle, il ne tremblait pas devant la difficulté du problème qui consiste à les développer simultanément, et si son esprit anxieux n'éprouvait pas le déchirement produit par ces deux forces contraires qui l'attiraient également; s'il ne voyait pas, autour de lui, appa-

de cardinaux en proportion de son importance catholique. Ces idées furent rédigées par le Père en 1874, et formèrent une brochure offerte par lui à la Propagande à Rome. On n'y trouva rien à redire; beaucoup de hauts dignitaires, quelques-uns membres de la Congrégation du Sacré-Palais chargée de la censure, l'approuvèrent hautement et voulaient la faire publier sur l'heure; puis, au dernier moment, les autorités jugèrent cette publication inopportune; la brochure fut alors envoyée à Londres, éditée sans nom d'auteur par Pickering, et immédiatement traduite en français par Mme Craven. Elle fut publiée à New-York comme article de fond dans le *Catholic World* en 1887, en tête de l'*Eglise et le siècle,* compilation des dernières œuvres du P. Hecker.

raître, dans les passions humaines, des obstacles qu'il n'avait pas voulu regarder, confiant comme il l'était dans la rectitude innée de l'homme, et s'il ne fléchissait pas devant une vue de l'avenir de l'Eglise tout autre que ce qu'il avait espéré : bien des initiateurs d'une idée nouvelle ont souffert de ces tortures.

Rien n'autorise une telle supposition : ni dans ses lettres, ni dans ses notes, ni dans ses confidences à ses amis, le P. Hecker n'a laissé paraître que son âme conçût quelque doute sur les vérités acquises dans sa jeunesse par un si rude labeur et servies avec une si fidèle vaillance tant que les forces ne lui firent pas défaut. Rien, d'ailleurs, autour de lui, n'eût motivé une telle inquiétude. Il voyait l'Eglise d'Amérique croître en force et en sagesse devant Dieu et devant les hommes et prendre une place de plus en plus grande au sein de l'Eglise universelle par la pratique de la doctrine même qu'il prêchait; il voyait un épiscopat vigoureux et supérieur, véritable élite du clergé national, favoriser les idées et les écrits des Paulistes et les considérer comme de précieux collaborateurs; il voyait ceux-ci toujours zélés, toujours animés de sa pensée, lors même qu'il devint incapable de les diriger personnellement, réussir dans leurs œuvres et les étendre : il faudrait une étude particulière pour suivre ces hardis missionnaires de la méthode nouvelle dans leur apostolat et dans leurs succès parmi les protestants.

On doit donc le reconnaître : nous sommes ici en face d'un phénomène spécial, bien connu dans la vie de toutes les grandes âmes catholiques qui ont approché de la sainteté : c'est la désolation intérieure.

Ce n'est pas un des chapitres les moins curieux et les moins attachants de ce livre, que celui où cette donnée mystique nous apparaît, avec les caractères des vieilles *Vie des Saints* d'autrefois, dans ce monde américain si positif, dans cet esprit si moderne et si libre, et il était bien qu'elle y apparut : Hecker heureux jusqu'à la fin, se mouvant facilement dans un cercle sans contrainte, eût pu paraître, somme toute, un irrégulier de l'Eglise, un protestant en villégiature dans le catholicisme; rien de pareil à craindre du moment où il est, lui aussi, marqué de la croix; il est bien de la lignée de ces voyants qui ont toujours payé leurs lumières intérieures par des souffrances indescriptibles. La croix, au moyen âge, était frappée sur la monnaie de tous les peuples; l'effigie pouvait changer et l'exergue être écrite dans une langue inconnue : la croix était là pour indiquer que la pièce était bonne et que l'or en était pur. C'est encore la croix qui est le coin de toute œuvre, de toute pensée chrétienne. Et lorsque le 14 février 1888, le

P. Hecker mourut entouré de tous ses religieux en larmes, lorsque cet apôtre convaincu de la soumission catholique et de l'initiative individuelle vit arriver la fin de ses seize années de misère, ceux qui l'avaient aimé et admiré purent se dire avec confiance : C'était un Américain, puisqu'il a toujours agi; c'était un saint, puisqu'il n'a jamais cessé de souffrir.

Et maintenant, qu'adviendra-t-il des vues du P. Hecker? Ce qu'il appelait le règne du Saint-Esprit par une plus grande initiative donnée à l'individualité doit-il être accueilli partout, ou bien doit-il demeurer un caractère spécial au catholicisme chez ces esprits d'outre-mer, auxquels il paraît singulièrement convenir? C'est une question à laquelle il serait téméraire de vouloir répondre aussi bien qu'à cette autre : les libres allures qui font la force de l'Eglise catholique aux Etats-Unis lui seraient-elles aussi avantageuses dans les vieilles sociétés d'Europe? Notre monde latin est tellement saturé de césarisme que les institutions républicaines elles-mêmes y deviennent une occasion d'oppression et de servilité autant qu'une monarchie absolue; une plus grande latitude laissée à l'action individuelle y est-elle encore possible, et n'aboutirait-elle pas soit à une inaction plus grande encore, soit à l'éparpillement d'efforts isolés dans des caprices sans valeur? Ne peut-on pas admettre, d'ailleurs, que l'unité, dans l'Eglise catholique, puisse exister, se resserrer même, tout en respectant, chez les races qui la composent, des tendances diverses? L'œuvre divine de la création toute entière est un acheminement vers l'unité, par la diversité dont l'adorable Trinité semblerait être l'incompréhensible modèle et la lointaine attraction. Ne peut-on pas supposer, dans la réunion des Eglises, à laquelle travaille si puissamment Léon XIII, l'Eglise grecque arrivant avec son austérité immobile, l'Eglise latine avec le principe d'autorité, l'Eglise anglo-saxonne préparant, avec l'initiative individuelle, un règne superbe de Dieu sur de grandes âmes, et le tout formant la plus puissante et la plus radieuse unité qu'on puisse rêver?

Rêves, en effet; mais faut-il donc toujours s'en défendre? Il y a, dans Gœthe, un magnifique monologue où Faust, voyant la lumière du soir s'atténuer, les vieux clochers de la ville s'estomper d'ombre, les grands oiseaux s'en aller à tire d'aile du côté du soleil, se console du déclin des choses et de lui-même par la pensée que ce qui est un crépuscule ici est là-bas une aurore, et que d'autres rivages vont recevoir la vie que nous sentons nous quitter. Rêver ainsi, c'est peut-être ce qu'ont de mieux à faire les vieilles gens, hommes ou peuples.

Comte DE CHABROL.

UN FLÉAU SOCIAL

L'ALCOOLISME

ET SES REMÈDES[1]

II

LE FISC ET L'ALCOOL

L'idée de faire servir le fisc à la moralisation n'est certainement pas nouvelle; et, depuis le vieux Caton, les « impôts somptuaires » ont compté de nombreux partisans. Il était d'autant plus naturel de chercher dans une réforme fiscale un remède contre l'alcoolisme, que les boissons ont toujours été matière imposable... et imposée. Mais cette réforme peut être plus ou moins profonde. Elle doit, pour les uns, maintenir les bases de la législation fiscale déjà existante, en y introduisant deux modifications symétriques : la diminution des droits qui pèsent sur les « boissons hygiéniques », l'augmentation des droits qui chargent l'alcool. Les autres veulent, au contraire, introduire, dans le régime fiscal de l'alcool, un principe nouveau, le monopole, qui réserverait à l'Etat tout ou partie de la fabrication et de la vente des liqueurs alcooliques, — et dont ils attendent monts et merveilles.

I. — Le dégrèvement des boissons hygiéniques.

On oppose aux boissons alcooliques distillées, auxquelles est imputable l'alcoolisme, les boissons alcooliques fermentées, — le vin, la bière et le cidre, — qui mènent rarement plus loin que l'ivresse, et que pour cette raison on nomme *boissons hygiéniques*,... relativement hygiéniques. On favoriserait, au détriment de l'alcool, la consommation du vin, de la bière et du cidre, si on supprimait,

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 mai 1897.

si on diminuait tout au moins, les impôts dont le vin, la bière et le cidre sont grevés.

La législation fiscale du vin est fort compliquée. Son origine remonte aux temps les plus reculés de notre histoire, à ces droits que les prédécesseurs de Charlemagne percevaient sous le nom de *rodaticum* et de *mutaticum*, sur le transport des vins. Elle fournissait, sous l'ancienne monarchie, la part la plus considérable des aides ou contributions indirectes. Lorsque, en 1360, après la bataille de Poitiers, les aides étaient fixées au vingtième de la valeur des denrées et marchandises de toute nature, on avait soin de créer pour le vin une situation exceptionnelle, et de lui faire payer, non le vingtième, mais le treizième de sa valeur. Quelques années plus tard, il est vrai, on le ramenait au droit commun, c'est-à-dire au droit du vingtième; mais on faisait immédiatement payer cette réforme par les détaillants, qui devaient verser au fisc le quart du prix de leurs ventes : origine déjà lointaine de notre droit de détail... Quant au droit d'entrée qui frappe aujourd'hui encore le vin, il a son origine dans un édit du 22 septembre 1561, lequel ordonne la perception de 5 sous par muid de vin à l'introduction dans les villes et lieux clos. Le fisc ne cesse d'entourer de ses attentions le jus généreux de la vigne; et si, en 1418, en 1602, en 1640, en 1668, les aides sont allégées ou supprimées, le vin toujours est excepté de ces dégrèvements, le vin souvent paye ces dégrèvements. « Il n'y a sorte de marchandise qui peut mieux supporter l'impôt que le vin » : c'est déjà l'axiome fiscal. De nombreux édits interviennent d'ailleurs pour régler la perception des droits sur les boissons, qui se maintiennent jusqu'à la Révolution, malgré les doléances auxquelles ils donnent déjà lieu.

La loi du 2 mars 1791 prononce la suppression radicale de tous les droits d'aides, y compris ceux sur les boissons. C'est l'âge d'or pour les consommateurs. Mais, avec l'avènement de l'Empire, les aides reparaissent sous le nom de *droits réunis*. Le vin retrouve son vieil ennemi : le fisc.

Le système inauguré par la loi du 5 ventôse an XII est des plus simples : un seul droit est perçu, 0 fr. 40 par *hectolitre de vin vendu par le récoltant*. Les propriétaires sont tenus d'ouvrir leurs caves, pendant les six semaines qui suivent la récolte, aux préposés de la régie qui font l'*inventaire* des quantités de vin récoltées; un récolement de cet inventaire en fin d'année fait constater les quantités manquantes, qui doivent correspondre aux quittances représentées par le propriétaire. La loi du 24 avril 1806 complète le système en imposant les *reventes*, au vingtième du prix pour les reventes en gros, au dixième du prix pour les reventes en détail :

l'*exercice* des marchands de vin, négociants ou détaillants, — l'exercice, c'est-à-dire le droit pour les employés du fisc de se faire ouvrir à toute heure du jour les portes des entrepôts et des débits, et de vérifier sur les livres les déclarations faites par les exercés, — assure la perception de ces nouveaux droits.

Mais par la loi du 25 novembre 1808, le régime fiscal est complètement modifié. Sont supprimés le droit d'inventaire, payé par le récoltant, et le droit du vingtième sur les reventes en gros. Deux nouveaux droits sont créés, le droit de circulation et le droit d'entrée. Déjà, pour faciliter la perception de l'impôt, la loi de 1806 avait décidé que le vin ne pourrait plus voyager sans un laisser-passer de la régie; la circulation n'était plus libre; désormais, elle est imposée d'un droit de 0 fr. 30 à 0 fr. 80 par hectolitre, selon le département de destination : c'est le *droit de circulation.* Le *droit d'entrée* frappe l'hectolitre de vin, à son entrée dans toute ville au-dessus de 2000 âmes, d'un droit variant entre 0 fr. 30 et 2 fr. 50, suivant l'importance de la population... Seul des anciens droits, celui qui frappe les reventes en détail est maintenu, sous le nom de *droit de détail* et avec un tarif nouveau : 15 pour 100. Ce régime se maintient jusqu'à la Restauration, sans autres modifications qu'une élévation de tous les droits, nécessitée en 1813 par les besoins de plus en plus pressants du Trésor. En augmentant le taux de l'impôt, le décret du 5 janvier 1813 accroît son impopularité. Et l'Empire tombe aux cris de : *A bas les droits réunis!*

Aussi le premier souci du gouvernement nouveau est-il de modifier le régime fiscal des boissons. Le décret du 27 avril et la loi du 8 décembre 1814 suppriment l'exercice des débitants dans les villes où l'on perçoit un droit d'entrée, en remplaçant le droit de détail par une taxe additionnelle au droit d'entrée... Et l'Empire, pendant les Cent-Jours, renchérit sur ces mesures. Il supprime, par un décret du 8 avril 1815, le droit de circulation et le droit d'entrée dans les villes qui n'ont pas 4000 âmes. L'augmentation du droit d'entrée dans les villes plus importantes, et l'établissement d'une *licence* fixe qui frappe la profession de débitant compensent cette suppression. Quant au droit de détail, il cessera d'être proportionnel aux ventes et sera réparti entre les débitants d'après l'estimation d'une commission spéciale : l'exercice n'est donc plus nécessaire pour assurer sa perception.

*
* *

De toutes ces modifications, il n'en est retenu qu'une par la loi du 28 avril 1816, — celle qui créait un nouvel impôt, la licence

des débitants. Pour vendre des boissons au détail, il faut désormais acquitter un droit qui varie, suivant l'importance du lieu où l'on s'établit, entre 6 et 20 francs... Pour le reste, la loi de 1816 reprend les traditions impériales. Chaque *circulation* de vin paye un droit de 0 fr. 40 à 1 fr. 20 l'hectolitre. Tout hectolitre de vin qui *entre* dans une ville d'au moins 2000 âmes paye au fisc (et sans préjudice des droits d'octroi) un droit dont l'échelle varie entre 0 fr. 55 et 6 fr. 30, suivant l'importance de la ville et selon qu'elle est plus ou moins éloignée des centres de production viticole. Enfin, le *débitant* est redevable, à l'égard du fisc, de 15 pour 100 de toutes ses *ventes*... Une loi du 25 mars 1817 achève de donner à l'impôt des boissons son caractère définitif, en transformant le droit de circulation, qui cesse d'être une taxe de mouvement payable à chaque déplacement, pour devenir un véritable droit de consommation, exigible seulement lorsque les boissons transportées vont à destination directe du consommateur.

De même qu'on avait accueilli la Restauration aux cris de : *A bas les droits réunis!* de même, après la révolution de Juillet, une vive agitation se produisit contre la régie. Pour donner satisfaction à l'opinion publique, la loi du 12 décembre 1830 vint supprimer le droit d'entrée pour toutes les communes de population inférieure à 4000 âmes, réduire toutes les taxes, et, surtout, donner aux conseils municipaux la faculté d'adopter, pour la commune qu'ils administraient, un régime spécial : le remplacement du droit de détail par une taxe additionnelle aux droits d'entrée.

Cette dernière réforme, confirmée et complétée par les lois du 21 avril 1832 et du 25 juin 1841, avait pour but d'amener la suppression de l'exercice des débitants. Mais elle laissait l'initiative de cette suppression aux conseils municipaux et n'était pas assez radicale au gré des débitants qui s'empressèrent de réclamer du gouvernement provisoire, en 1848, une modification plus complète du régime fiscal des boissons. La loi du 31 mars 1847 leur donna provisoirement gain de cause. Les considérants de cette loi portaient « que le mode actuel de perception du droit sur les boissons est excessivement vexatoire et onéreux; que l'exercice est attentatoire à la dignité des citoyens qui s'adonnent au commerce des boissons; que la forme injurieuse de cet impôt constitue une excitation perpétuelle et comme une excuse à la fraude; qu'il en résulte les plus graves dommages pour le commerce, pour l'industrie, pour la santé des travailleurs, et même pour leur vie ». Elle maintenait les droits d'entrée, supprimait le droit de détail, donnait au droit de circulation le nom de « droit général de consommation ». Par là, elle mettait les débitants sur le même rang que les particu-

liers, la consommation de cabaret dans la même situation fiscale que la consommation de famille. Aussi souleva-t-elle immédiatement des récriminations qui se traduisirent par plusieurs propositions de réforme. Trois mois après sa promulgation, le 22 juin, elle était purement et simplement abrogée. « Nous avons pensé, disait le rapporteur, que ce qu'il y avait de plus sage et de plus prudent à vous proposer provisoirement et jusqu'à ce que la question du droit sur les boissons eût pu être examinée avec maturité dans son ensemble et dans ses détails, c'était le maintien de l'ancienne législation. »

Mais l'examen annoncé n'allait pas vite, et les représentants du peuple, impatients, inséraient dans la loi de finances de 1849 l'article suivant : « A partir du 1er janvier 1850, l'impôt sur les boissons sera aboli. D'ici à cette époque, il sera présenté à l'Assemblée nationale un projet de loi pour le remplacement de cet impôt. » Décision trop précipitée qu'il fallut rapporter le 20 décembre. Mais, du moins, une commission d'études était nommée, et le soin de faire un rapport sur la réforme des boissons confié à l'un des membres les plus distingués de l'Assemblée nationale, M. Ed. Bocher.

Les conclusions de ce rapport, qui fait aujourd'hui encore autorité, furent adoptées par l'Assemblée et se traduisirent par la loi du 17 mars 1852, qui réalisait une double réforme : l'augmentation du droit de détail porté, comme dans la loi de 1816, à 15 pour 100; la diminution du droit d'entrée de moitié. L'esprit qui présidait à ces modifications était l'inverse de celui qui avait inspiré la loi du 31 mars 1848. Ainsi que l'écrivait M. Bocher, « la consommation du cabaret était grevée d'une augmentation de droit, la consommation de famille était dégrevée ».

Aucune modification ne fut faite par le second Empire à l'impôt des boissons, et la troisième République l'a recueilli de ses mains, tel qu'il était en 1852. Plusieurs changements ont été exécutés depuis 1870... Le tarif des droits a été élevé en 1873, abaissé en 1880 : il est aujourd'hui, pour le droit de circulation, de 1 à 2 francs; pour le droit d'entrée, de 0 fr. 40 à 3 francs; pour le droit de détail, de 12 fr. 50 pour 100... Une réforme beaucoup plus importante a été réalisée par la loi du 9 juin 1875, — savoir un développement du système inauguré par les lois de la monarchie de Juillet, qui invite les conseils municipaux à prononcer le remplacement du droit de détail par une taxe additionnelle aux entrées, et partant la suppression de l'exercice. Ce régime d'exception qui, en 1875, était celui d'une cinquantaine de villes, parut au législateur de cette époque beaucoup préférable au régime de

droit commun, — pour les villes importantes du moins. « Dans la plupart des centres de quelque importance, en effet, l'exercice des débits de boissons rencontre, non seulement une certaine hostilité, mais de grandes difficultés matérielles, et n'y garantit que très imparfaitement les intérêts du Trésor. Presque toujours, les maisons dans lesquelles un débit de boissons est établi sont occupées par divers ménages. Les caves étant, dans ce cas, divisées en compartiments réservés, les uns aux débitants, les autres aux simples particuliers, on ne saurait empêcher que le débitant ne se concerte avec ses colocataires, pour recevoir en leur nom et déposer dans leurs caves des vins, des cidres qu'il débite ensuite clandestinement, en ne supportant que le droit de circulation au lieu du droit de détail, qui est quatre ou cinq fois plus élevé. » La loi du 9 juin 1875, s'appropriant ces motifs, décida que, désormais, l'exercice cesserait d'être appliqué aux débits dans toutes les agglomérations de *dix mille âmes et au-dessus*, et que les droits d'entrée et de détail y seraient obligatoirement convertis en une taxe unique.

* * *

Cette réforme a eu pour résultat de dénaturer le système fiscal du vin. On avait voulu diviser les consommateurs en deux catégories, ceux qui consomment chez le débitant, ceux qui s'approvisionnent chez le marchand en gros; et le droit de détail qui frappe les premiers devait être beaucoup plus lourd que le droit de circulation qui frappe les seconds... En soumettant les villes de quelque importance à la taxe unique, c'est-à-dire à un droit spécial plus fort que le droit de circulation, plus faible que le droit de détail, et calculé de façon que le Trésor gagne sur les consommateurs en gros ce qu'il perd sur les consommateurs en détail, — on est arrivé à établir un impôt qui, dans chaque ville, dépend non plus seulement de l'importance de la population qu'elle contient, ni de la classe du département auquel elle appartient, mais encore de la proportion qui a pu exister à un moment donné entre les quantités vendues en gros et les quantités vendues en détail!

Et cet impôt, très inégalement réparti, pèse dans tous les cas très lourdement. Il pèse très lourdement, surtout, dans les grandes villes où le droit de détail a été remplacé, sur les vins à bas prix. Le droit de détail était *ad valorem;* la taxe unique ignore les qualités. Le vin de l'Hérault, qui se vend 10 francs l'hectolitre, paye le même impôt que le vieux bordeaux dont la valeur est inappréciable. Comme l'impôt s'élève dans certaines villes à 11 francs

l'hectolitre, on voit de quelle charge est alourdie la consommation populaire. Ajoutez que cet impôt déjà si lourd est souvent doublé par les droits d'octroi. « Il n'y a sorte de marchandise qui peut mieux supporter l'impôt que le vin », c'est resté l'axiome fiscal; et les quinze cents communes de France, qui demandent aux droits d'octroi une partie plus ou moins importante de leurs ressources, se sont bien gardées de négliger l'article des boissons.

Le dégrèvement s'impose. Dégrèvement total? Non, pour un motif hygiénique et pour une raison fiscale. « La suppression complète de tout droit sur le vin aurait pour effet d'établir une immunité pour les produits frelatés, contre lesquels des lois de protection ont été récemment promulguées. L'intérêt fiscal seul peut garantir la surveillance hygiénique. Le fisc protège le consommateur. » Et le fisc ne doit pas s'oublier lui-même. « Il n'y pas d'impôt plus naturel que celui des boissons, écrivait M. Ed. Bocher dans son célèbre rapport de 1851. Pour qu'un impôt indirect soit bon, il faut que les objets imposés ne soient pas de nécessité absolue, que la consommation en soit générale, et qu'ils ne servent pas de matière première à la main-d'œuvre industrielle : autrement la taxe serait injuste, — improductive, — nuisible au développement de travail national. Or aucune denrée ne réunit mieux cette triple condition que les boissons. Elles répondent aux goûts de toutes les classes, mais sans être indispensables à personne; elles concourent et profitent à l'alimentation publique, mais sans en faire essentiellement partie comme le pain, sans lui être aussi nécessaires que la viande. Fruit spontané de la terre, elles se vendent comme elles se produisent, et empruntent presque toujours des soins et du temps, plus que de l'art, leur plus-value commerciale. Enfin, elles intéressent, comme objet de culture, plus de deux millions de propriétaires et de vignerons, — comme objet d'industrie, trois cent cinquante mille familles de marchands et de débitants, — comme objet de consommation la population à peu près tout entière, — et répartissent ainsi, directement ou indirectement, sur la presque universalité du contribuable, la charge de l'impôt divisée à l'infini. » Si l'impôt n'existait pas, il faudrait l'inventer!

On le maintiendra donc, mais en le diminuant et en l'unifiant. Il n'y aura plus qu'un seul droit, le même pour toute la France, et très peu élevé : un droit de circulation qu'on pourrait fixer à 1 fr. 50 l'hectolitre. Les villes seront en outre invitées à supprimer graduellement leurs droits d'octroi.

Le dégrèvement ne porterait pas seulement sur le vin. On allègerait aussi les charges pesant sur le cidre et sur la bière... La législation fiscale du cidre a toujours suivi une marche parallèle à

celle du vin : le droit de circulation, le droit d'entrée, le droit de détail, la taxe de remplacement, toutes les combinaisons variées par lesquelles le fisc a mis la main sur le vin, s'appliquent avec des taux différents sur le cidre. Et la boisson chère aux Normands paye aujourd'hui : un droit de circulation de 0 fr. 80; un droit d'entrée variable suivant l'importance des villes de 0 fr. 25 à 1 fr. 25; le droit de détail *ad valorem* de 15 pour 100 dans les villes non rédimées. La réforme aurait pour objet de réduire et d'unifier tous ces droits en établissant, pour le cidre comme pour le vin, le droit unique de circulation de 0 fr. 80 par hectolitre... La législation fiscale de la bière est tout à fait différente et beaucoup moins compliquée que celle des deux autres boissons hygiéniques. Un seul droit, appelé droit de fabrication, s'élevant à 3 fr. 75 par hectolitre de « bière forte » et à 1 fr. 25 l'hectolitre de « petite bière », constitue tout le mécanisme de l'impôt. Il suffirait, pour dégrever, de réduire le taux de ce droit de fabrication, — si les brasseurs et le fisc, donnant un exemple rare d'entente, n'étaient d'accord pour réclamer, en outre du dégrèvement, une modification de l'assiette de ce droit. Ce n'est plus l'hectolitre de bière fabriquée, mais « l'hectolitre de *moût* pesant 1 degré au densimètre centésimal à la température de 15° », qui sera l'unité imposable; et l'on calcule qu'en imposant à cette unité une taxe de 0 fr. 35, on donnera à la bière un dégrèvement équivalent à celui qui est proposé pour le cidre et pour le vin.

Moins favorisées que les boissons alcooliques-hygiéniques, deux autres boissons, qui sont hygiéniques sans être alcooliques, sont restées tout à fait en dehors des préoccupations du législateur : le café et le thé. Le fisc continuera à percevoir, comme par le passé, sur le thé un droit de douane de 2 fr. 08; sur le café, un droit de douane de 1 fr. 56, par kilogramme. Et pourtant, en Angleterre, en Amérique, en Russie, en Suède et en Norvège, la lutte contre l'alcoolisme a trouvé un secours très précieux dans la consommation de ces deux boissons, qui présentent le double avantage de ne pas contenir d'alcool, et de ne contenir que de l'eau stérilisée par l'ébullition.

Cette lacune n'est pas le seul point faible du projet. Il est malheureusement douteux que le dégrèvement du vin, du cidre et de la bière soit une arme excellente contre l'ennemi redoutable qui nous menace... A qui profitera ce dégrèvement, sinon aux intermédiaires? L'exemple de 1881 n'est-il pas démonstratif? Une diminution de 70 millions dans les droits n'a pas fait baisser d'un centime le prix du vin... En supposant même que le nouveau dégrèvement ait plus d'influence sur le marché, et qu'à l'abaissement des prix

corresponde l'augmentation de la consommation, l'alcoolisme y perdra-t-il quelque chose? Boira-t-on moins d'alcool parce qu'on boira plus de vin, plus de cidre et plus de bière? Certains faits, certaines statistiques, certains rapprochements, semblent bien établir que le vin est un des meilleurs préservatifs de l'alcool. Ne voit-on pas les départements qui produisent le plus de vin figurer au dernier rang des consommateurs d'alcool? Ne constate-t-on pas, dans les années où la récolte du vin est plus abondante, une diminution dans la consommation de l'alcool? Mais il faut comprendre la raison de ces coïncidences. Les départements producteurs de vin ne consomment pas beaucoup d'alcool. D'alcool imposé, oui; car ils n'ont pas la naïveté d'acheter l'alcool qu'ils peuvent fabriquer pour rien[1]. Les années où la production du vin est abondante sont celles où l'on consomme le moins d'alcool. D'alcool imposé, toujours; mais quoi d'étonnant, si le superflu de la récolte du vin sert précisément à produire une quantité plus grande d'alcool exempté?

Sans être l'ennemi du dégrèvement, on peut douter de son efficacité. La seconde partie de la réforme fiscale, l'augmentation des droits sur l'alcool, n'aura-t-elle pas plus d'effet?

II. — Les droits sur l'alcool.

L'alcool était imposé, sous l'ancien régime, d'après les mêmes bases que le vin; et la loi du 5 ventôse an XII, qui rétablit l'impôt des boissons supprimé par la Révolution, fixait à 0 fr. 40 le droit sur l'hectolitre d'eau-de-vie, la même taxe exactement que supportait l'hectolitre de vin.

On comprit bientôt que cette égalité était une inégalité, et la loi de 1808, encore qu'elle conserve pour les deux produits les mêmes bases, inaugure la différence de régime en élevant les droits sur l'alcool. Le droit de détail, proportionnel au prix de vente, reste le même; mais le droit de circulation et les droits d'entrée deviennent trois fois plus considérables sur l'eau-de-vie que sur le vin[2].

En 1812, une séparation plus complète se dessine entre les boissons fermentées et les boissons distillées. La loi du 12 octobre 1812 remplace, pour l'alcool seulement, le droit de détail par un *droit*

[1] Grâce au privilège des bouilleurs de cru dont nous parlons plus loin.

[2] En outre, un droit spécial, appelé droit de fabrication, s'élevant à 20 francs par mois de campagne et par hectolitre de chaudière en activité, frappe les distilleries; mais la perception de ce droit fut de très courte durée et abandonnée par la législation postérieure.

de consommation, de même taux, payable quel que soit le destinataire et quelle que soit la quantité vendue; il n'y a donc plus pour l'alcool, comme il y a toujours pour le vin, différence de situation entre le consommateur en gros et le consommateur en détail. La loi du 5 janvier 1813, qui contient une augmentation générale des droits sur les boissons, augmente dans une proportion plus grande ceux qui frappent l'alcool; et cette proportion est maintenue par la loi de 1816. L'alcool est déjà « la bête de somme du budget ».

Enfin, en 1824, une révolution se fait dans le régime fiscal de l'eau-de-vie, qui cesse de se calquer sur celui du vin. Seuls, les droits d'entrée sont maintenus, avec un tarif légèrement augmenté. Le droit de circulation est supprimé. Le droit de consommation est radicalement transformé : au lieu d'être *ad valorem* et proportionnel au prix de vente, il devient invariable, porté, dans tous les cas, à 50 francs l'hectolitre. Et ces droits sont perçus, non plus sur la quantité de spiritueux consommée, mais en raison de l'alcool pur à 100° contenu dans ces spiritueux. Désormais, la situation fiscale de l'alcool devient tout à fait indépendante. Désormais le législateur qui voudra surtaxer l'alcool dispose d'un moyen facile : élever le chiffre du droit de consommation.

Le croirait-on? La première modification est un dégrèvement : le droit est abaissé par la loi du 12 décembre 1830 à 37 fr. 40; et de nombreuses années s'écoulent, avant que le législateur songe à reprendre le terrain perdu. Le 14 juillet 1854, une loi élève le tarif à 60 francs : on avait à faire face aux dépenses de la guerre de Crimée. En 1859, survient la guerre d'Italie : la loi du 29 juillet 1860 augmente d'un tiers le droit de consommation, et le porte à 90 francs. Après nos désastres, en 1871, on l'élève au taux de 156 fr. 25.

On voudrait, en l'élevant encore, en le portant à 190 francs, selon les plus modérés, à 270 francs, au gré des plus avancés, mettre un obstacle au progrès de la consommation de l'alcool, une digue à la marée montante de l'alcoolisme.

*
* *

L'influence de l'impôt sur la consommation ne paraît pas contestable. C'est le bon marché de l'alcool qui a créé l'alcoolisme. La cherté de l'alcool, provoquée par la surcharge du fisc, peut, dans une certaine mesure, réparer le mal.

Si l'on rapproche, en deux tableaux parallèles, d'un côté le taux de l'impôt, de l'autre côté le chiffre de la consommation annuelle par

tête, dans les différents pays que l'alcoolisme menace, on constate que le second est en raison inverse du premier, et que les pays où l'impôt est le plus lourd sont ceux où la consommation est la moins forte.

TAUX DE L'IMPOT			CONSOMMATION ANNUELLE PAR TÊTE		
1	Angleterre.	477 fr. l'hectolitre.	1	Norvège. . .	1,84 litre.
2	Norvège. .	252 —	2	Angleterre. .	2,22 —
3	États-Unis.	245 —	3	États-Unis. .	2,85 —
4	France.. .	156 —	4	Suède. . . .	3,25 —
5	Suède. . .	145 —	5	France.. . .	4,07 —
6	Pays-Bas. .	140 —	6	Pays-Bas. . .	4,25 —
7	Allemagne.	132,50 —	7	Allemagne. .	4,40 —
8	Belgique. .	128 —	8	Belgique. . .	4,76 —
9	Danemark.	70 —	9	Danemark. .	6,20 —

Il y a dans ce parallélisme frappant plus qu'une coïncidence. L'influence de l'impôt sur la consommation est confirmée par ce fait que les surtaxes ont toujours pour effet, pourvu qu'elles correspondent à une élévation sensible dans les prix de vente, de réduire la quantité d'alcool imposée.

En France, par la loi du 14 juillet 1855, l'alcool est surtaxé de près de 25 francs, — le droit passe de 37,40 à 60 francs; — mais, au même moment, le prix de l'hectolitre d'alcool tombe de 145 à 111 francs : la consommation ne fléchit pas et continue son mouvement ascensionnel... En 1860, nouvelle surtaxe de 30 francs, que ne compense plus un abaissement du prix de vente; la quantité d'alcool imposée tombe immédiatement, en 1861, de 850 à 831 millions. En 1871, l'impôt est brusquement porté de 90 à 150 francs. De 1 million, la quantité d'alcool imposée tombe à 750 000; la consommation par tête descend de 2,81 à 2,09 litres, et quatre années lui sont nécessaires pour redevenir ce qu'elle était avant l'élévation du droit... Le même phénomène se constate à l'étranger. En Allemagne, une loi de 1887 frappe l'alcool d'un nouveau droit de 70 marks (87 fr. 50) : la consommation tombe de 2 700 000 hectolitre à 2 184 000.

Cette influence, partout constatée, s'explique d'elle-même, puisque l'eau-de-vie n'est pas un aliment de première nécessité. Même parmi ceux qui se sont fait de l'abus des boissons alcooliques un besoin, parmi les alcooliques les plus enfoncés dans l'alcoolisme, n'y en

a-t-il point qui dépensent en alcool tout ce qu'ils possèdent? Doubler le prix de l'alcool, c'est diminuer de moitié leur consommation.

Mais il y en a d'autres, parmi les amis de l'alcool, qui n'ont pas encore tout sacrifié à la satisfaction de leur passion, et dont le budget conserve une certaine élasticité. Ceux-là ne sont point arrêtés par l'obstacle fiscal : ils préfèrent dépenser plus, que boire moins. Aussi est-ce un fait constaté par l'expérience, que la diminution de la consommation est loin d'être proportionnelle à l'augmentation du droit, — à tel point que le fisc gagne toujours, plus que l'hygiène, à cette augmentation. Après la surtaxe de 1860, les quantités imposées diminuent de 20 000 hectolitres; mais l'impôt produit immédiatement, et malgré cette diminution, 16 millions de plus. Après la surtaxe de 1871, l'alcool consommé diminue de près de 300 000 hectolitres; le produit de l'impôt augmente de 9 millions. Aux États-Unis, un droit de 54 francs produit 26 millions, un droit de 136 francs produit 97 millions, un droit de 245 francs produit 270 millions. La Hollande surtaxe ses alcools en 1863, en 1865, en 1869, en 1877, en 1884, en 1892; le produit de l'impôt, qui est en 1863 de 6 millions, monte en 1864 à 8 millions, en 1866 à 12 millions, en 1870 à 14 millions, en 1878 à 22 millions, en 1885 à 23 millions, en 1893 à 25 millions de florins.

L'influence de l'impôt, encore qu'on ne la puisse pas contester, est donc très modeste; elle est surtout passagère, si l'impôt est la seule arme qu'on dirige contre l'alcoolisme, et s'il ne fait pas partie d'un ensemble de mesures destinées toutes à le combattre. Qu'importe l'augmentation des prix, si la passion continue ses ravages et fait chaque jour de nouvelles victimes. Alors le seul effet des surtaxes, après deux ou trois années de ralentissement, est d'alourdir encore, sans aucun profit pour l'hygiène physique et morale, le budget de l'alcool, et d'accroître les misères causées par l'alcoolisme. C'est l'expérience que nous avons faite en France. Dès 1862, moins de deux années après la surtaxe de juillet 1860, la consommation avait repris son essor, et le fisc encaissait 20 millions de plus qu'avant la surtaxe. En 1875, quatre ans après la lourde surtaxe de 1871, la consommation était redevenue la même, — mais l'impôt était de 70 millions plus productif, — qu'avant l'augmentation.

Qu'on ne se fasse donc pas trop d'illusions sur l'utilité morale de l'impôt. Même au seul point de vue fiscal, il faut encore éviter de dépasser certaines limites. En matière de contributions indirectes, le législateur doit toujours faire la part de la fraude; et c'est un axiome de la science financière, que plus les droits sont

élevés, et plus ingénieuse est la fraude. Le danger est d'autant plus redoutable chez nous, que la fraude trouve un appui considérable dans cette disposition, — si résolument combattue par les uns, si énergiquement défendue par les autres, — du régime fiscal de l'alcool, qu'on nomme *le privilège des bouilleurs de cru.*

*
* *

Les bouilleurs de cru, c'est-à-dire les propriétaires ou fermiers qui distillent *pour leur compte* les vins, cidres ou poirés, marcs et lies, cerises, prunes et autres fruits *provenant de leur récolte*, ont, vis-à-vis du fisc, une situation privilégiée qui n'est pas celle des propriétaires distillant les jus de betteraves, les pommes de terre ou les grains de leur culture : ils sont libres de distiller leurs eaux-de-vie sans déclaration préalable, ils sont libres de consommer leurs eaux-de-vie sans payer de droits, ils sont libres de conserver leurs eaux-de-vie en caves sans être surveillés par les employés de la régie. Ce faisant, ils exercent un droit qui leur a été reconnu par la loi... Mais ils n'ont pas le droit de fabriquer des eaux-de-vie *avec des matières d'achat*, ni de vendre *à des consommateurs étrangers* le produit de leur distillation : cela n'est plus l'exercice, mais l'abus d'un privilège.

L'exercice légal du privilège peut mener déjà à des conséquences fâcheuses. Il n'y a aucune limite fixée par les lois actuelles à la consommation familiale; quelle que soit l'étendue de cette consommation, elle est exonérée. Libre au bouilleur de s'alcooliser, sans que l'Etat y prenne garde, pourvu qu'il s'alcoolise en famille, pourvu qu'il s'alcoolise avec son eau-de-vie! Quel profit serait pour l'alcoolisme cette largesse illimitée du fisc, si l'eau-de-vie de vin, de cidre ou de fruits ne coûtait pas plus cher, même pour son producteur, que l'eau-de-vie de betteraves et de pommes de terre. Le droit qui frappe aujourd'hui l'alcool, si élevé qu'il soit déjà, est encore inférieur à la différence du prix de revient des deux sortes d'eaux-de-vie : l'eau-de-vie naturelle coûte au minimum 1 fr. 50 le litre, sans l'impôt; l'eau-de-vie industrielle ne coûte pas 1 fr. 50, avec l'impôt. Mais le jour où l'on surtaxerait l'alcool, en maintenant le privilège illimité du bouilleur de cru, on donnerait une prime considérable à son produit, on encouragerait sa production, on développerait sa consommation. On rendrait plus dangereux l'exercice du privilège, et plus avantageux l'abus.

L'abus, c'est-à-dire la fraude, existe déjà. Il y a, en effet, des années où la production du vin, où la production du cidre, sont si considérables qu'on ne peut ni tout consommer ni tout vendre,

et qu'on est obligé de « brûler » une partie de la récolte pour l'utiliser. L'eau-de-vie qu'on retire de ces distillations nécessaires est si abondante qu'elle dépasse les besoins, même les plus exigeants, de la consommation de famille. On cherche à en tirer quelque profit; et tous les moyens sont bons, qui permettent de les faire passer dans la consommation étrangère, sans acquitter le moindre droit. Dans plus d'une commune des pays de vignes et de pommiers, les salaires des ouvriers sont payés moitié en argent et moitié en eau-de-vie. Ailleurs, — c'est le député d'une circonscription viticole qui l'affirme à la tribune de la Chambre, — « ce sont les femmes qui, cachant l'alcool sous leurs formes, font pénétrer l'alcool dans les cabarets des villes voisines ». Mais souvent, la fraude a une organisation moins rudimentaire : il existe, dans les caves de plus d'un bouilleur, de véritables dépôts d'alcool, dont la régie n'a le droit de connaître ni l'existence ni l'importance, et où le commerce malhonnête vient, par des achats et des transports clandestins, s'alimenter au mépris de la loi. Et, comme la fraude appelle la fraude, ce ne sont pas toujours des eaux-de-vie de vin, de cidre et de fruits qui sont recélées dans ces dépôts : les grains, les substances farineuses, toutes les matières alcoolisables, sont jetées dans l'alambic, et leurs produits livrés à la consommation, au mépris du fisc et de l'hygiène. Ce n'est plus seulement la vente qui est frauduleuse, mais la fabrication.

Il nous paraît incontestable qu'un privilège illimité comme celui des bouilleurs de cru est de nature à faire échec, par les abus qu'il entraîne, à toutes les mesures légales qu'on voudra prendre contre l'alcoolisme. Sans le supprimer tout à fait, on pourrait du moins le réglementer et le limiter. Qu'on accorde à la consommation domestique, pourvu qu'elle ne dépasse point les bornes raisonnables, le chiffre de 20 ou 30 litres par an, rien n'est plus juste. Mais ce qu'il est sage de détruire, c'est ce droit *illimité* reconnu au bouilleur de s'alcooliser gratis avec son propre alcool, qui n'aurait de justification, ou au moins d'excuse, que si l'eau-de-vie naturelle était démontrée inoffensive; c'est surtout cette faveur qui leur est donnée de soustraire à la connaissance de l'administration les quantités qu'ils produisent. La liberté dût-elle en souffrir, il faut que la surveillance des pouvoirs publics s'exerce sur tous les producteurs d'alcool, même les plus petits, et que toute distillation cachée soit déclarée frauduleuse. Il le faut, pour combattre la fraude dont les moyens resteront encore si puissants. Dira-t-on que l'Etat outrepasse ses droits, en prescrivant cette réglementation sévère, et « viole la propriété »? Ce sont là des exagérations de langage, auxquelles il est facile de répondre.

L'Etat a bien le droit d'imposer le règlement qu'il juge nécessaire à la production de l'alcool, puisque nul ne lui conteste celui de l'interdire tout à fait et de s'en réserver le monopole, *si l'intérêt public commande ce monopole!*

III. — Le monopole de l'alcool.

L'idée du monopole de l'alcool a été lancée en France, il y a près de quinze années, par un professeur de faculté de droit, M. Alglave, qui est resté l'un de ses plus ardents champions.

Ce qui caractérise le système de M. Alglave, c'est la simplicité avec laquelle il établirait le monopole de l'alcool en France. Pas d'expropriations, — car la fabrication, la rectification, la vente de l'alcool, resteraient entièrement libres. Pas de constructions, — car l'Etat se ferait, non pas fabricant, mais marchand d'alcool... Monopole « facultatif », monopole « de vente » : tels sont les deux traits caractéristiques du système.

Monopole facultatif. En effet, sous le régime nouveau, « la fabrication et le commerce, en gros ou en détail, des alcools ou liqueurs alcooliques quelconques, resteront libres comme aujourd'hui sous l'empire des règlements actuels ». Sous le régime nouveau, « nul n'est tenu de vendre à l'Etat des alcools qu'il a produits ou achetés. Nul n'est tenu d'acheter ni de consommer des liqueurs alcooliques provenant du monopole facultatif de l'Etat, par exclusion des liqueurs provenant du commerce libre! »

Mais l'Etat se fera marchand d'alcool, en concurrence avec les producteurs qui existent aujourd'hui. Il y aura l'alcool de l'Etat, comme il y a le cognac Martell, comme il y a la chartreuse. L'alcool de l'Etat, d'ailleurs, ne sortira pas d'une fabrique de l'Etat. Il sera acheté par l'Etat, « exclusivement à des fabriques ou établissements agricoles situés sur le territoire français ». L'Etat n'aura même pas le droit de choisir ses vendeurs. « Tous les producteurs d'alcool ou de liqueurs alcooliques, qui voudront participer aux commandes de l'Etat, se feront inscrire à la préfecture de leur département. Le droit de préférence aux commandes de l'Etat sera réparti entre eux, proportionnellement à la production de chacun pendant l'année précédente. Le prix sera uniformément fixé à ... l'hectolitre, pour tout alcool qui présentera le minimum de pureté, — un règlement d'administration publique, en effet, déterminera la quantité d'impuretés qui peut être tolérée dans l'alcool destiné à la consommation, — et augmenté d'une prime de pureté proportionnelle à la pureté supplémentaire constatée par l'analyse. »

L'alcool ainsi acheté par l'Etat sera livré, comme les alcools industriels, à des marchands en gros, choisis par voie d'adjudication, et de ceux-ci ira chez les débitants, épiciers, marchands en détail et particuliers...

Où est donc, dans ce système, le monopole? — Il n'est pas *de droit*, mais il sera bientôt *de fait*, parce qu'il arrivera un temps très prochain où l'Etat aura fait disparaître tous ses concurrents... N'allez pas, s'il vous plaît, attribuer ce succès rapide de l'alcool fiscal à la valeur de sa marque. La concurrence sera heureuse, — parce qu'elle sera déloyale.

Il y aura, en effet, quelque chose de changé dans le commerce de l'alcool, — à savoir... la bouteille! L'alcool, en France, ne pourra plus désormais être débité qu'à condition d'être enfermé dans une bouteille spéciale, délivrée par l'Etat, cachetée et scellée de papier timbré. Or cette bouteille sera vendue, par l'Etat, exactement le même prix, si elle est vide, ou si elle est pleine : elle coûtera 4 francs. Comparé à celui de ses concurrents, l'alcool de l'Etat ne coûtera donc rien; tout le monde aura intérêt à adresser à l'Etat ses commandes. A l'exception de quelques marques supérieures qui, par leur finesse ou par leur parfum, défient toute concurrence et qui sont de taille à résister à toute augmentation d'impôt, — les alcools passeront tous par l'intermédiaire de l'Etat. L'Etat sera le maître du marché. Le monopole sera créé sans mal ni douleur.

Et personne ne songera à s'en plaindre. Le fisc y gagnera 1 milliard, puisqu'il vendra 2 500 000 hectolitres à 400 francs. L'hygiène y trouvera son compte, car la pureté de l'alcool vendu sera garantie. Le distillateur deviendra le plus heureux industriel de la terre : « on inscrira dans la loi un prix minimum, et ce prix minimum sera fixé largement au-dessus des prix actuels ». Le négociant et le débitant continueront à servir d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur, moyennant une commission très avantageuse et, — précieuse faveur! — avec l'aide du crédit gratuit. Si le consommateur, enfin, paye un peu plus cher l'alcool, il trouvera dans le dégrèvement de tous les autres impôts une telle compensation, qu'il se joindra au producteur et au vendeur pour bénir le monopole...

Est-il rien de plus séduisant? « Quoi! cette bouteille de 1 litre, au col encerclé de métal, renfermerait tant de centaines de millions sous son goulot!... L'œil ébloui la suit invinciblement quand elle passe, brillante et légère, entre les mains du savant prestidigitateur... Et tout le monde est heureux et content, les producteurs qui vendront plus cher et les buveurs d'alcool qui ne payeront pas

plus cher, les bouilleurs de cru qui ne seront plus traités de fraudeurs et les cabaretiers qui seront surveillés sans procédés vexatoires, les contribuables qui seront dégrevés de presque tous les impôts et l'Etat qui encaissera annuellement près de 1 milliard, et les hygiénistes enfin, car l'alcool sera désormais parfaitement pur et inoffensif, et l'on ne fera pas de l'Etat un marchand de poison. C'est si beau que cela paraît trop beau! » Et l'on se rappelle *l'Homme aux quarante écus :* « Vint un sage et brave citoyen qui offrit de donner au roi trois fois plus en faisant payer par la nation trois fois moins; le ministre lui conseilla d'apprendre l'arithmétique. »

Il est malheureux qu'un si bel échafaudage repose sur une base trop fragile. La bouteille, qui fait l'originalité du système, fait aussi sa faiblesse;

Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

La bouteille, nous dit-on, sera la preuve du payement des droits et la preuve du contrôle hygiénique. Elle ne contiendra que du bon alcool, et de l'alcool qui a rapporté au Trésor 4 francs. — Oui, sans doute, à une condition : que la bouteille de l'Etat ne puisse être remplie que par l'Etat ou sous les yeux de l'Etat... Mais supposez qu'un débitant de mauvaise foi, après avoir consciencieusement servi à ses clients l'alcool fiscal d'une bouteille, commette l'indélicatesse de remplir la même bouteille d'un alcool frelaté et fraudé qu'il cache dans un recoin obscur de son débit; supposez qu'il répète cinquante fois ce manège : le monopole y laissera quelques plumes de ses ailes. On ne consommera plus officiellement que de l'alcool pur; on consommera officiellement dix fois moins d'alcool qu'avant le monopole. Sujet de tableau magnifique pour les artistes du gouvernement : l'Hygiène consolant le Fisc. Hélas! il n'y aura de diminution que pour le Trésor et d'amélioration que dans la statistique.

Tant que M. Alglave n'aura pas découvert ce qui manque à la perfection du système, — une bouteille qui se vide mais qui ne se remplit pas, — son projet ne supportera pas l'examen.

*
* *

Ceux-là qui l'ont examiné, à la recherche d'une formule de monopole, lui ont fait la critique suivante : « L'Etat, dit-on, n'estampillera que de l'alcool pur. Mais comment saura-t-il que l'alcool qu'il estampille est pur? »

L'alcool industriel, l'alcool de grains et de racines, n'est pur que

s'il a été convenablement rectifié. Il importe donc qu'on ne mette en vente que des alcools industriels convenablement rectifiés. La rectification doit être rendue obligatoire.

L'Académie de médecine, dans un vœu fortement motivé, a réclamé cette mesure : « Considérant que les progrès sans cesse croissants de l'intoxication par les alcools d'industrie, les essences et les liqueurs qu'ils servent à composer, font courir à la santé publique un danger permanent; considérant d'un autre côté que la science a démontré, tant par l'étude expérimentale que par l'observation clinique, que les alcools les plus impurs et les plus toxiques, quelles qu'en soient la composition et la provenance, peuvent être ramenés au type de l'alcool le plus pur et le moins toxique par une rectification appropriée et complète; l'Académie émet le vœu que la rectification absolue de tout alcool soit établie, imposée et assurée par voie législative, de façon qu'il ne puisse être livré à la circulation et à la consommation aucun alcool ni aucun produit alcoolisé impurs. »

Dès 1886, M. Claude, sénateur des Vosges, dans le remarquable rapport qu'il a consacré à la question de l'alcoolisme, avait porté son attention sur l'impureté de l'alcool et demandé « que la surveillance la plus étroite, un exercice sévère, portant aussi bien sur la qualité que sur la quantité, devînt la loi commune ». Appuyée par M. Loubet, aux yeux duquel « l'Etat ne doit avoir qu'un rôle : assurer la pureté du produit », cette conclusion était recommandée au gouvernement par le Sénat comme base d'une réforme fiscale « que sa connexité avec les règles de la morale et de l'hygiène publique rend chaque jour plus urgente ».

La question se précise en 1891 dans un rapport que M. Jamais présente à la Chambre des députés : « L'Etat a pour devoir de prescrire la rectification des alcools dans tous les cas où elle sera reconnue nécessaire. De même qu'il contrôle la quantité produite, il doit constater la qualité des alcools, et prendre des mesures pour que les alcools nuisibles n'entrent pas dans la consommation sans avoir été rectifiés. » A la suite de ce rapport, et sur la proposition de M. Guillemet, la Chambre « invitait le gouvernement, dans l'intérêt de la santé et de la moralité publique, à rechercher les moyens propres à assurer la rectification aussi parfaite que possible des alcools d'industrie livrés à la consommation ».

Tandis que le gouvernement, avec la sage lenteur qui lui convient, fait des recherches, l'initiative parlementaire s'est emparée de la question. Un député, M. Fleury-Ravarin, a déposé la proposition de loi suivante : « Les alcools destinés à la consommation seront soumis, avant leur mise en circulation, à une épuration

obligatoire, effectuée soit dans les lieux mêmes de production, soit dans les établissements spéciaux de rectification. Le maximum d'impuretés que pourront contenir les alcools livrés à la consommation sera fixé par un décret, rendu après avis du Comité consultatif des arts et manufactures et du Comité consultatif d'hygiène publique de France. Tout alcool contenant une quantité d'impuretés supérieure au maximum de tolérance fixé par l'article précédent ne pourra être mis en circulation; il sera soumis à une nouvelle épuration, ayant pour but de lui donner le degré de pureté légal. »

Il semble que cette proposition serait très acceptable et qu'elle réaliserait le désir si souvent exprimé. Pourquoi donc a-t-elle pour adversaires les plus ardents partisans de la rectification!

C'est qu'à les entendre, la proposition Fleury-Ravarin, et toute proposition analogue, serait un coup d'épée dans l'eau. Interdire la circulation à tout alcool impur est un remède parfait, pourvu qu'il soit possible de distinguer l'alcool impur de l'alcol pur. Existe-t-il un procédé d'analyse pratique qui permette de se rendre compte du degré de pureté des alcools? Les chimistes eux-mêmes s'y trompent : « J'ai, sous la dernière législature, dit M. le député Guillemet, donné des alcools à analyser au laboratoire de l'hôpital Trousseau. Ces alcools avaient été pris au hasard dans les divers cafés de la capitale; tous ont été trouvés mauvais... Quelque temps après, nous avons recueilli d'autres alcools dans les mêmes conditions, dans de plus mauvaises conditions peut-être, et nous les avons remis au laboratoire des Contributions indirectes : tous ont été trouvés bons!... » Une loi de 1887 a fondé un prix de 50 000 francs « au profit de la personne qui découvrirait un moyen pratique et usuel de déterminer, dans les spiritueux du commerce et les boissons alcooliques, la présence et la quantité des substances autres que l'alcool chimiquement pur ». Le prix ne semble pas près d'être gagné.

Le meilleur moyen qu'a l'Etat de s'assurer que tout l'alcool vendu est de l'alcool convenablement rectifié, n'est-ce pas d'opérer lui-même la rectification de tous les alcools mis en vente? Ainsi est née, après l'idée du monopole de vente, l'idée du monopole de rectification et de vente, à laquelle la Chambre des députés a fait, plusieurs fois déjà, bon accueil, et que nous trouvons formulée dans une proposition de loi déposée par M. Guillemet [1].

Le monopole Guillemet, à la différence du monopole Alglave, est

[1] Le *Journal officiel* a publié, dans ses numéros des 15, 17 et 24 avril 1897, le dernier rapport fait sur sa proposition par M. Guillemet. (Annexe n° 2213 des Documents parlementaires de la Chambre des députés, p. 140-170.)

un monopole de droit : « Aucun liquide alcoolique, dit l'article premier de la proposition, ne pourra être mis en vente, livré à la consommation, employé à des usages domestiques ou industriels, que s'il a été fabriqué avec de l'alcool rectifié provenant des usines de l'Etat. » Voilà le principe.

L'Etat achète pour revendre. Il achète aux distillateurs français. Les distillateurs français ne peuvent vendre qu'à l'Etat, sauf en cas d'exportation. « Au commencement de chaque trimestre, l'État publiera un tableau des quantités de flegmes dont il pensera avoir besoin; il fixera à la même époque, et plus souvent si cela est nécessaire, le maximum et le minimum des prix entre lesquels pourront osciller les prix d'achat. L'Etat publiera également un tableau du mouvement de ses achats d'alcool brut et de ses ventes d'alcool rectifié. Ces achats devront être répartis autant que possible entre tous les producteurs d'alcool, proportionnellement à leurs productions. Des bonis de fabrication pourront être accordés par l'État aux distillateurs agricoles. » Cette première partie du projet n'est que la reproduction des propositions de M. Alglave.

Mais l'Etat ne vend pas l'alcool tel qu'il l'achète : il le modifie. Il l'achète impur pour le revendre pur. Il a donc besoin d'un matériel de rectification. Il l'achète impur. Donc, les producteurs d'alcool, dont le seul client est l'État, n'ont plus d'intérêt à faire des dépenses de purification; et ceux qui ont un matériel de rectification n'en ont plus besoin. L'intérêt commun veut une expropriation. Il y a en France 190 établissements qui font la rectification de l'alcool, 11 qui sont proprement et uniquement des usines de rectification, 179 qui sont à la fois producteurs et rectificateurs. L'Etat rachètera immédiatement les 11 usines de rectification, tous les appareils rectificateurs appartenant aux distilleries, — et le monopole s'exercera. Si pourtant cette expropriation paraît trop coûteuse, il sera facile de s'arrêter à une autre solution que prévoit le projet : « L'Etat mettra en adjudication la rectification de ses alcools. Il n'admettra à ces adjudications que les usines qui auront les procédés de rectification indiqués par l'administration. La rectification sera faite sous la surveillance permanente d'un chimiste de l'Etat attaché à chaque usine. »

L'Etat enfin vend ses alcools. Comment? On ne le dit point : « Les conditions dans lesquelles seront expédiés et mis en vente les alcools seront déterminées par un règlement d'administration publique. » Il ne serait pas mauvais pourtant de le savoir, puisque c'est peut-être le point le plus délicat de la réforme.

Au monopole ainsi constitué ne sont pas soumises les eaux-de-vie de vin, de cidre, de fruits, — les eaux-de-vie naturelles, — ni

les liqueurs à base d'alcool. « Les rectifier, ce serait les détruire », affirme la proposition. Quel sera donc leur régime?... Dans une première édition du projet, ce n'est pas leur rectification, mais leur distillation même, qui devait être faite dans les appareils et par les soins de l'Etat, moyennant le prix de vingt-cinq francs l'hectolitre. Il y avait donc cette anomalie, que l'Etat ne fabriquait pas et vendait les alcools industriels, tandis qu'il fabriquait et ne vendait pas les alcools naturels et les liqueurs!... Une modification du projet primitif a fait disparaître cette bizarrerie. Les eaux-de-vie naturelles et les liqueurs alcooliques restent en dehors du monopole; mais l'Etat ne se charge plus de les distiller ou de les fabriquer, il se contente de surveiller leur distillation ou leur fabrication.

Malgré les dépenses qu'entraînera la rectification, M. Guillemet estime que son monopole n'est pas moins avantageux que celui de M. Alglave. Ce n'est pas seulement l'hygiène qui y gagnera, mais le fisc, et tout le monde, producteur, intermédiaires, consommateur. Comme l'autre, il se vante « de donner au roi trois fois plus en faisant payer par la nation trois fois moins ».

*
* *

On ne saura jamais, malheureusement, ce que valaient ces belles promesses. Les deux projets qui viennent d'être exposés ne pourront pas être jugés sur leur application, parce qu'ils sont inapplicables. Le monopole de vente qu'ils instituent, — avec ou sans la rectification par l'Etat, — est un monopole boiteux. Si l'Etat s'empare de la vente, il est nécessaire que, d'une façon plus ou moins indirecte, il s'empare de la fabrication.

Concilier la production libre avec la vente monopolisée est une entreprise impossible. Un marché où le mécanisme de la concurrence ne peut pas fonctionner, dans lequel les producteurs ne peuvent se trouver en présence que d'un seul acheteur, où les prix se fixent d'après la volonté d'un seul, n'est plus un marché!... Chacun connaît le fonctionnement de la loi providentielle qui, dans le régime de la libre concurrence, règle la production, la loi de l'offre et de la demande, — et sait que l'élévation des prix, conséquence de la rareté du produit, a pour effet de ramener l'équilibre en activant la production; que la baisse des prix, conséquence de la surabondance du produit, a pour effet de rétablir l'équilibre en ralentissant la production... Soustraire un produit déterminé à l'application de cette merveilleuse loi naturelle, et régler artificiellement sa production par une loi d'Etat, n'est pas une œuvre impossible, bien que ce soit toujours une œuvre difficile et souvent une œuvre nuisible.

Mais soustraire ce produit à l'application de la loi de l'offre et de la demande, sans donner à sa production une autre règle, c'est véritablement une œuvre folle... A quels périls on exposerait l'industrie de l'alcool, et cette industrie est considérable en France, en laissant les prix se fixer selon les caprices du hasard! Dans quels embarras on jetterait l'Etat!... Sera-t-il le maître, libre d'acheter où il veut, à qui il veut, les quantités qu'il veut? Mais, alors, trop de largesse dans ses contrats fera tourner le monopole au profit de ces vendeurs privilégiés à qui il réserve ses faveurs; trop d'exigence occasionnera leur ruine : la note juste sera bien difficile à trouver... L'Etat sera-t-il l'esclave des producteurs, obligé d'acheter, — sinon toutes les quantités qu'il plaira aux producteurs de lui présenter, comme on l'a entendu proposer par des esprits irréfléchis, — du moins de quiconque s'offrira pour être vendeur? Et voyez alors le cercle vicieux dans lequel nous allons tourner. L'Etat sera obligé d'acheter à un prix qui rémunère toutes sortes de producteurs. Ce prix sera très élevé, parce qu'il y a dans toute industrie des producteurs qui produisent dans de mauvaises conditions. Plus le prix sera élevé, et plus les producteurs, alléchés par le gain, deviendront nombreux. Plus les producteurs seront nombreux, plus la part vendue par chacun se restreindra, et plus les frais de production (répartis sur une quantité moindre) seront proportionnellement élevés. Par conséquent, plus le prix devra hausser pour rester rémunérateur.

Ces vérités ont été comprises dans tous les pays où l'on a implanté, ou voulu implanter, le monopole de l'alcool; et les lois et les projets de lois des législateurs voisins ne consacrent pas seulement la mainmise de l'Etat sur la vente, mais encore la mainmise de l'Etat sur la production.

Le monopole de fabrication peut d'ailleurs s'exercer de deux manières. Ou l'Etat se réserve cette fabrication, comme en Suisse où, — la loi de 1887 est formelle, — « le droit de fabriquer les spiritueux appartient exclusivement à la Confédération ». Ou l'Etat le concède à des particuliers : c'est de cette façon que le monopole russe, que le projet de monopole allemand élaboré par le prince de Bismarck, ont été compris.

Dans les provinces russes où fonctionne le monopole, la fabrication de l'alcool a cessé d'être libre. Le gouvernement a réparti entre les grands distillateurs la production, et en quelque sorte consolidé à leur profit la production des trois dernières années qui ont précédé le nouveau régime. Nul ne s'étonnera de la confidence faite à M. Alglave par ces grands distillateurs, « qu'ils ont accepté le monopole avec enthousiasme »... Si le projet de M. de Bismarck

avait obtenu l'approbation du Reichstag, le monopole de rectification établi au profit du Trésor devait avoir pour corollaire le monopole de fabrication au profit des distillateurs existants. « Les distilleries existantes, disait un article du projet, pourront continuer à exister et à produire les mêmes quantités d'eaux-de-vie que par le passé. » Mais c'est précisément cette disposition du projet qui a rencontré les plus vives hostilités. « On a quelquefois parlé du droit au travail, s'est écrié M. Richter. C'est le droit à distiller que vous constituez, le droit pour les distilleries existantes de vendre leurs produits à un prix indépendant des conditions générales du marché, de vendre à ce prix autant d'alcool qu'elles en ont vendu jusqu'ici : droit perpétuel, droit féodal, qui n'est pas accordé à la personne du propriétaire, mais inhérent au domaine et s'incorporant à la terre. Le socialisme d'Etat qu'on essaye d'acclimater parmi nous diffère donc du socialisme révolutionnaire, en ce que l'un ne conçoit l'exploitation par la société qu'au profit de la société, tandis que, pour l'autre, la plus belle partie du monopole doit servir de riche dotation aux grands distillateurs. »

On s'exposerait aux mêmes critiques si l'on voulait introduire ce système en France. Déjà les socialistes de la Chambre ont, dans leurs discours, montré que la plus grande partie de la production de l'alcool est entre les mains d'une cinquantaine de distillateurs, et déclamé contre ce qu'ils appellent la tendance à la monopolisation de cette production. Leur langage est fort exagéré : il y a loin de la situation actuelle au monopole de fait. Mais il y a plus loin du monopole de fait au monopole de droit; et ce qui serait tout à fait inadmissible, c'est que la loi vienne créer ce monopole de droit au profit des distillateurs aujourd'hui existants. Personne, en France, ne l'a proposé.

Le créer au profit de l'État? Réserver à l'Etat, comme dans la législation suisse, la fabrication exclusive des boissons alcooliques? C'est là qu'il faudrait en venir, si on prétendait réserver à l'Etat la vente exclusive des boissons alcooliques; et le groupe parlementaire socialiste, en le proposant, était logique. Mais ce serait engager les finances publiques dans la plus gigantesque et dans la plus désastreuse des entreprises.

Lorsque les partisans du monopole décrivent son avenir financier, ils se bornent à la description du chapitre des recettes : 250 millions de litres, vendus 4 francs l'un, produiraient *un milliard*. Au produit de cette multiplication magique, il faut malheureusement faire une soustraction. Le budget du monopole de l'alcool présentera, comme tout budget bien établi, un chapitre des dépenses à côté du chapitre des recettes.

Au chapitre des dépenses figureront d'abord les frais de premier établissement. Il faudra commencer par exproprier, — exproprier une industrie qui fait un chiffre d'affaires moyen de plus de 100 millions, et représente un capital que l'évaluation la plus modérée porte à 800 millions. Or nous devons compter avec les surprises de l'expropriation, et prendre leçon des expériences passées. Pour reconstituer le monopole des tabacs, qui avait existé sous l'ancien régime et n'avait cessé de fonctionner que pendant la Révolution, pour exproprier une industrie qui n'avait pas eu le temps de prendre son développement, l'Empire a dû débourser une somme de 70 millions. Le monopole des allumettes a coûté à la troisième République, non pas 20 millions comme on l'avait présumé, mais près de 33 millions. C'est *un milliard* au minimum que demanderait au Trésor l'expropriation de l'industrie de l'alcool. Ajoutez le capital nécessaire pour aménager le matériel exproprié et adapter l'industrie à ses nouvelles conditions. Quelle charge pour le budget du monopole!

Et les frais de production? L'Etat achètera-t-il moins cher que l'industrie privée les matières premières de sa distillation? Donnera-t-il de moindres salaires à ses ouvriers?... Et les frais de vente? Les marchands en gros et les débitants ne réclameront-ils plus leur commission?... Et les frais d'administration? Car c'est tout un ministère qu'il faudra créer, pour centraliser les deux millions et demi d'hectolitres produits, et donner des ordres à plus de cinq cent mille fonctionnaires.

Et tandis qu'on verra ainsi se charger le plateau des dépenses sous le poids énorme des frais d'établissement, de production, de vente et d'administration, la frande viendra alléger, dans une proportion inattendue, le plateau des recettes, — la fraude qu'il ne faut pas provoquer parce qu'on est impuissant devant elle.

Rien n'est plus facile, en effet, que de produire clandestinement l'alcool. L'industrie moderne a imaginé, dans ces dernières années, des appareils perfectionnés, d'une simplicité qui les met à la portée de tout le monde, d'un fonctionnement qui le met à l'abri de toute recherche. J'ai entre les mains le prospectus de la maison qui les vend. Je les ai vus fonctionner. Ils ne supposent aucun apprentissage et ne demandent d'autre manipulation que l'ouverture d'un robinet. Le plus petit modèle pèse 6 kilogr., est haut de $0^m,75$, distille en vingt-quatre heures près de 1 hectolitre de liquide, moyennant une dépense de 0 fr. 80 de combustible, et coûte 65 francs... Pour ceux qui ne peuvent pas faire la dépense d'un tel appareil, « une cafetière sur laquelle on mettrait un tube en verre, en lutant le bouchon avec de l'argile, qu'on conduirait dans

une marmite placée dans un baquet d'eau froide, fournit tous les éléments d'une distillation ménagère ». On peut ainsi faire son eau-de-vie comme on fait son café; et il est certain que, le jour où le monopole pèserait trop lourdement sur le prix de l'alcool, dans les ménages économes, — ou alcooliques, — on n'y manquerait pas.

Car l'Etat ne peut pas se garer contre la production clandestine de l'alcool, comme il l'a pu faire contre celle du tabac... Pour empêcher que le consommateur fabrique lui-même ses cigares, il n'a eu qu'une mesure à prendre : interdire la culture de la plante. L'Etat a mis la main sur le produit à son origine, à sa source, dans la matière qui le produit... Mais l'alcool existe dans toute espèce de substances qui sont à la portée de chacun, dans le vin, dans le cidre, dans la bière, dans le riz, dans le jus de betterave, dans les mélasses, dans les pommes de terre. On ne peut pas saisir l'alcool à sa source : toute matière sucrée est source d'alcool. On ne peut pas monopoliser toutes les matières qui le produisent. On est désarmé contre la fraude.

C'est pourquoi l'entreprise gigantesque que serait le monopole de la fabrication de l'alcool en France aboutirait à une déroute financière. Et l'exemple de la Suisse, où ce monopole de fabrication a pu être établi, ne prouve rien contre cette conclusion. La Suisse est un pays, très différent du nôtre, où les neuf dixièmes de l'alcool consommé sont des alcools importés. Elle n'a presque pas eu d'expropriations à faire, puisque la production indigène était insignifiante. Elle n'a construit aucune usine et s'est contentée d'acheter l'alcool, de l'acheter dans les conditions ordinaires du régime de libre concurrence, puisqu'elle l'achète à des fournisseurs étrangers qui traitent avec elle d'égal à égal. Elle vend son alcool à un prix très modéré qui ne met pas la fraude en éveil; elle se préoccupe si peu d'éviter la production clandestine qu'elle a seulement interdit la distillation des matières féculentes, et laissé aux « eaux-de-vie naturelles » toute liberté. Aussi ses prétentions sont-elles très modestes : jamais elle n'a entrevu dans le monopole le rêve de 1 milliard, ni même, pour rester dans la proportion, de 100 millions; elle lui demandait 8 millions qu'elle n'a jamais recueillis, et qu'elle ne semble pas proche d'encaisser, puisque le bénéfice décroît tous les ans, et est passé de 6 millions, en 1891, à 5 778 568, en 1892; à 5 368 185, en 1893; à 4 913 488, en 1894; à 4 810 365, en 1895. Un tel exemple n'est pas fait pour entretenir les illusions financières des partisans du monopole.



C'est d'autant plus fâcheux qu'en dehors de l'intérêt fiscal, on ne voit pas bien quelle raison d'être aurait le monopole, complet ou incomplet, de l'alcool.

Il est vrai qu'on nous présente le monopole comme ayant à la fois deux buts : un but financier et un but moral; qu'on en prétend faire « l'instrument de conciliation des intérêts hygiéniques et des besoins fiscaux ». Mais n'y a-t-il pas entre ces deux buts la plus amusante des contradictions? Si la consommation de l'alcool baisse, l'Etat ne devra-t-il pas se réjouir comme hygiénisant, se lamenter comme besoigneux. Et si la consommation de l'alcool se maintient ou croît, ne devra-t-il pas s'en offenser pour la morale, s'en féliciter pour son budget? — « Terrible déchirement de l'âme de l'Etat, écrit un spirituel critique. Tempête sous le crâne social! Comme âme du pays, l'Etat sera profondément désolé que les citoyens, ses enfants, s'alcoolisent avec entrain; comme marchand de goutte, il aura tout intérêt à ce que l'alcoolisme fasse des progrès qualifiés de « sensibles » par les statistiques. L'Etat, maître Jacques, répondra à ceux qui l'interrogeront : Est-ce à l'Etat marchand de goutte que vous parlez? Il est heureux; l'alcool marche bien. Est-ce à l'Etat patriote que vous adressez la parole? Il est navré; l'alcoolisme coule à pleins bords. »

Comment concilier l'un avec l'autre deux buts aussi dissemblables? M. Ch. Dupuy, l'ancien ministre, qui, dans un article bruyant[1], s'est récemment converti au monopole de l'alcool, répond à cette « prétendue contradiction » par ces mots : « L'embarras n'existerait que si les principes de l'hygiène devaient avoir vite raison de l'alcoolisme. Mais cette victoire, si tant est que l'humanité la remporte jamais sur l'ennemi et sur elle-même, n'est pas prochaine. Et si elle venait à se réaliser, elle donnerait au monde une physionomie si nouvelle que toutes les questions se poseraient, pour les hommes de ces temps rajeunis, autrement qu'elles ne se posent pour nous. Nous ne pouvons pas même entrevoir comment. Notre tâche est de les résoudre maintenant telles qu'elles apparaissent, sans compliquer les données présentes de lointaines hypothèses. » C'est là, caché sous une phraséologie vague, un aveu d'impuissance, que confirment les paroles ingénues d'un autre défenseur du monopole : « L'État dit : « Vous avez la passion de

[1] Paru dans la *Revue politique et parlementaire* du 10 novembre 1896, — et vigoureusement pris à partie par M. Eug. Rostand dans ses articles sur l'*Etatisme en fait d'alcool*. (*Réforme sociale* des 1er et 16 décembre 1896 et 1er janvier 1897.)

« l'alcool, c'est ignoble; oui, mon ami, vous êtes ignoble. Je ne « cesserai de vous le dire par la voix de mes maîtres d'école, de « mes prêtres, de mes conférenciers, de mes écrivains, de tous « ceux que je paie ou protège pour répandre parmi la nation des « idées d'hygiène et de morale. Mais vous êtes réfractaire; vous « persistez, malgré mes remontrances, à boire de l'alcool. Eh bien! « vous êtes la proie d'un vice; payez pour votre vice. Vous avez « une passion, et que je tiens pour déplorable. Je ne me sens « pas la force de l'extirper de vos cœurs; j'y ferai mon possible; « mais je suis convaincu que mes efforts seront à peu près inutiles; « ne trouvez donc pas mauvais que moi, Etat, qui représente tout « le monde, je vous mette à rançon pour l'alcool que vous buvez « par plaisir. Je prends votre argent, tout en disant que vous êtes « un idiot. »

Il est vrai que, tout en reconnaissant l'impuissance du monopole à restreindre la quantité d'alcool consommé, on se flatte qu'il servira l'hygiène en améliorant la qualité. « Il nous paraît impossible, dit M. Guillemet, de diminuer la consommation de l'alcool; car les lois sont généralement impuissantes à déraciner des habitudes malheureusement invétérées et vraisemblablement irréductibles. D'ailleurs, nous avons besoin des ressources que fournit l'alcool et nous devons chercher à retirer beaucoup de l'impôt, tout en donnant satisfaction à l'hygiène. Nous ne prétendons pas réduire la quantité consommée, mais rendre la qualité de l'alcool telle, qu'il n'y ait presque plus de danger à le consommer. Si nous arrivions à faire qu'il ne puisse être livré à la consommation des alcools nocifs, notre but serait atteint; nos populations ouvrières ne s'empoisonneraient plus. » Mais ce but assigné au monopole n'aurait quelque prix, et l'argument en faveur de son établissement quelque valeur, que s'il était bien démontré : que l'alcoolisme a sa source dans la qualité des alcools consommés, et non dans leur quantité; que l'on peut garantir l'Etat contre toute production clandestine; qu'il n'y a pas d'autre moyen que le monopole pour assurer l'exécution de ce contrôle hygiénique. Nous avons prouvé le contraire.

L'alcoolisme n'a rien à craindre du monopole.

Maurice VANLAER.

La fin prochainement.

POÉSIE ET PROSODIE

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

Il y a eu toute une petite émeute dans le camp paisible des poètes, à propos du prix Archon-Despérouse que l'Académie française vient d'accorder au premier livre de poésies d'un jeune homme, M. Fernand Gregh : *la Maison de l'enfance*. Cette couronne académique et les discussions qu'elle a soulevées nous semblent mériter quelques réflexions.

Les poètes de l'Académie, M. Sully-Prudhomme, M. François Coppée, M. de Hérédia, lisent assurément les volumes de vers que leurs auteurs présentent à un des concours et ils ne les couronnent pas à l'étourdie. Ce sont d'honnêtes gens et de bons juges. Ils n'écoutent, ils ne consultent ni la voix de l'opinion ni la rumeur des cénacles avant de décerner un de leurs prix : ils cherchent le talent, même celui qui se cache, et quand ils croient l'avoir trouvé, ils le récompensent. Nous le disons sans la moindre ironie : c'est bien ainsi, d'ailleurs, que les choses doivent se passer dans la république des Lettres.

L'Académie française, qui est comme le sénat de cette république heureuse où les distinctions ne vont qu'au mérite, a donc bien fait de couronner le premier ouvrage de M. Fernand Gregh : elle a eu raison de sourire à ce joli printemps. Elle aurait très bien fait aussi, antérieurement, de couronner un autre volume de vers au moins égal sinon supérieur au volume de M. Fernand Gregh et que connaissent tous les lettrés qui s'intéressent encore aux destinées de la poésie. Je veux parler du *Jardin de l'Infante*, de M. Albert Samain, où il y a des vers délicieux, doux comme une caresse et tristes comme une larme, qui méritent d'être signalés. Mais je suis tranquille : l'Académie, que je n'ai pas eu la prétention d'avertir, retrouvera M. Albert Samain un jour ou l'autre, surtout si elle le recherche; je reviens à M. Fernand Gregh et à sa *Maison de l'enfance*.

C'est un joli livre, plein de promesses et déjà, ce qui vaut

encore mieux, plein de talent. M. Fernand Gregh a dépassé de très peu la vingtième année : il est né poète; il a le don et le signe; cela se sent et on le voit tout de suite à la seule lecture de ses premiers vers. Rassurez-vous : je ne veux pas vous embarquer dans une dissertation en forme sur l'essence de la poésie, son passé, son présent et son avenir, ni sur les qualités d'imagination, de sensibilité ou de facture qui sont nécessaires au bon poète. Le bon poète naît tout seul; il obéit à son instinct, sans avoir philosophé sur sa vocation; sa voix se révèle par son timbre même, comme l'oiseau s'annonce par son chant. Je veux simplement dire que M. Fernand Gregh, inégal, sans doute, — mais qui ne l'est pas à vingt ans, et même après! — a reçu du ciel, de ce que notre Boileau appelait « l'influence secrète », le don du rythme et celui des images, sans lesquels il n'y a pas de poésie.

On n'est pas un poète sans être resté un enfant. Ce charme de candeur, de grâce naïve, d'inspiration ingénue et spontanée, d'émotion sincère d'une âme tendre au premier frisson de la vie, s'exhale des meilleures pages du livre jeune de M. Fernand Gregh, comme le parfum du premier bouquet de ses pensées. Un de mes jeunes amis a écrit autrefois ce vers charmant :

Mon âme est un jardin que l'on vient d'arroser.

C'est bien cette fraîcheur odorante que les poètes de l'Académie ont respirée dans les vers de leur lauréat. Ils y ont aussi trouvé autre chose. Nous ne manquons pas, à l'heure présente, de poètes qui savent leur métier; il y en a même qui le savent trop bien et chez lesquels le métier, devenu trop parfait ou trop exigeant, a tué peut-être ou, du moins, a refroidi l'inspiration. *La Maison de l'enfance* n'est pas l'œuvre d'un jeune virtuose qui a voulu essayer son violon. C'est la première inquiétude, mélancolique et songeuse, devant la vie, d'un jeune homme, presque un enfant, qui, au moment d'abandonner pour jamais cette « maison de l'enfance » où nous avons tous été bercés par nos rêves, hésite sur le seuil, s'attendrit, soupire, et se retourne vers le passé pour lui dire, les yeux en larmes, un dernier adieu.

C'est là, je pense, ce qu'a voulu faire M. Fernand Gregh, et ce qu'il a fait. Je ne m'étonne pas que M. Sully-Prudhomme, l'auteur des *Vaines tendresses* et des *Solitudes*, ait aimé cette *Maison de l'enfance*.

Vous désirez savoir de moi
D'où me vient pour vous ma tendresse :
Je vous aime; voici pourquoi :
Vous ressemblez à ma jeunesse...

Dans cette « maison de l'enfance », M. Sully-Prudhomme a reconnu la sienne, sa chère maison, où jadis, à l'âge de M. Fernand Gregh et un peu au delà, il a rêvé de si jolies choses.

Je n'aime pas les maisons neuves :
Leur visage est indifférent;
Les anciennes ont l'air de veuves
Qui se souviennent en pleurant.

. . . .

Des voix chères dorment en elles,
Et dans les rideaux des grands lits
Un souffle d'âmes paternelles
Remue encor les anciens plis.

L'inquiétude en face de la vie, qu'on devine amère et cruelle, ou, si vous aimez mieux, l'inégalité de la vie au rêve : telle est, en effet, je crois, la source de poésie, triste mais pure, où puisent volontiers quelques-uns de nos jeunes poètes, où M. Fernand Gregh a puisé lui-même, me semble-t-il, à l'endroit le plus limpide et le plus profond. De là, chez lui, une fraîcheur de sentiment, une vérité dans la tristesse, si souvent extérieure ou imitée, une effusion simple et brève dans la plainte, qui préviennent tout d'abord notre sympathie. De là encore, car l'expression ne déborde pas la pensée et il n'y a ni rhétorique, ni déclamation, ni faux lyrisme verbeux et prolongé, une sincérité d'accent qui ajoute à notre plaisir. C'est vraiment une âme jeune qui s'ouvre et qui parle à la nôtre. Elle s'exprime et se raconte naturellement, sans noyer ses confidences sous un déluge de mots inutiles, sans exagérer non plus ses impressions en surchargeant de métaphores éclatantes ou ambitieuses le fin tissu de ses pensées. Dans ce dialogue à mi-voix entre le jeune poète et nous, dans cette chanson d'adieu que nous écoutons du dehors comme un voyageur qui passe sur le chemin, derrière les fenêtres closes de la maison pleurée par l'hôte qui va la quitter, les demi-tons se mêlent harmonieusement aux demi-teintes. Le livre fermé, la douce et triste chanson nous suit encore et il nous est difficile de l'oublier.

En voulez-vous une preuve? Ecoutez ces vers du *Prologue :*

J'habitais autrefois une maison heureuse,
Aux jours du rêve, avant ma vie aventureuse.

Du seuil clair, des rosiers montaient jusqu'à son faîte,
Des oiseaux y faisaient une rumeur de fête.

Son vieux perron de fleurs sans nombre était béni,
Et ses vitres s'ouvraient, vastes, sur l'infini...

En voici d'autres, au début de la pièce intitulée *le Parc.*

La maison de l'enfance, au lointain du passé,
Se dresse et me sourit blanche parmi les arbres,
Et je revois au parc, dès le seuil dépassé,
L'allée où nous rêvions le soir, couple enlacé,
Sous le geste immobile et pâle des grands marbres.

Je revois le jet d'eau bordé de grands iris
Qu'avril faisait rêver en fleurs mauves et graves,
Courbés sur l'onde... Ainsi les rêves de jadis
Se mirent sur mon âme, iris bleus ou purs lis,
Mais y cherchent en vain leurs corolles suaves...

Je pourrais multiplier les citations et vous ne songeriez pas à vous en plaindre; j'aime mieux vous renvoyer au livre lui-même.

M. Fernand Gregh est un poète original. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il n'imite personne,

C'est imiter quelqu'un que de planter des choux,

ou, du moins, qu'il n'ait pas eu des maîtres dont le talent a pu agir sur le sien. C'est ainsi, — pour faire maintenant œuvre de critique et discerner les éléments divers qui composent la nature poétique de M. Fernand Gregh, — que l'influence de Baudelaire, celle de Verlaine et celle de M. Henri de Regnier, un des chefs du chœur de la jeune poésie contemporaine, sont visibles dans *la Maison de l'enfance* à plus d'un endroit. Mais, grâce à Dieu, cette influence n'est pas une empreinte. Le laurier de Baudelaire,

Laurier du mal, laurier vénéneux et plus beau
Qu'un laurier rose...

n'a pas détourné M. Fernand Gregh de cueillir et d'aimer les roses naturelles qui grimpent aux murs de sa maison. Il n'a pris à Verlaine que le sens, nouveau et subtil, de certaines harmonies très douces; il lui a laissé par dégoût, et je l'en loue, pour ma part, infiniment, ce qu'il y a de mauvais et de malsain en lui, ce que d'autres copient de préférence, par corruption ou par singularité. Il a pris de même à M. Henri de Regnier (*la Ruine*, *le Parc*, *le Faune*, *le Perron ruiné*, etc.) un peu de son goût pour la blancheur des marbres au milieu de la verdure des jardins, pour la poésie symbolique, — évocation des dieux et des mythes d'autrefois, entretiens, dans un parc, avec des statues abandonnées, — mais, là encore, il a su rester lui-même, en se gardant de la contrefaçon trop servile ou des réminiscences trop littérales.

Il y a bien aussi, par moments, un peu de mièvrerie dans la langueur mélancolique de ces vers d'adolescent, mais, outre que la mièvrerie, quand elle est de cette qualité-là, est presque toujours le signe d'une délicatesse un peu raffinée, et que la délicatesse, même un peu subtile, vaut toujours mieux que la brutalité chez un jeune poète, ces taches légères disparaîtront bientôt, j'en suis convaincu. *La Maison de l'enfance*, il serait injuste de l'oublier, est une œuvre de prime jeunesse. Attendons en toute confiance M. Fernand Gregh aux œuvres plus viriles et plus parfaites de sa prochaine maturité.

Voilà pour la poésie de M. Fernand Gregh, contre laquelle personne ne s'est ému et ne pouvait s'émouvoir. J'en viens à sa prosodie qui a fait crier et contre elle et même contre l'Académie française.

Il y a, en effet, dans le joli livre de M. Fernand Gregh de petites innovations prosodiques, d'ailleurs légères. L'Académie l'a couronné tout de même. Et alors voici ce qu'on a vu et entendu au lendemain du vote de l'Académie qui était pourtant bien libre, puisqu'elle est maîtresse chez elle, de voter comme elle l'a fait.

Les prosodistes révolutionnaires, ceux qui prétendent « bousculer » la vieille prosodie traditionnelle et qui parfois, en veine d'anarchie, enveloppent dans la même aversion farouche la vieille langue, la vieille syntaxe — et le sens commun, — ont battu des mains un peu bruyamment. Les inventeurs, les partisans et les porte-voix, plus ou moins qualifiés, du vers libre, polymorphe, invertébré, tout ce qu'il vous plaira, de ce vers élastique et facile qui a autant de pieds que l'on veut ou aussi peu qu'il est possible, monosyllabique ou polysyllabique, tour à tour de deux mots ou de deux lignes, au choix, selon les besoins de l'inspiration ou de l'effet et la volonté ou l'audace du poète; tous les vers-libristes, comme ils s'appellent, et je ne puis guère les appeler autrement, se sont imaginé qu'ils avaient ville gagnée parce que l'Académie française venait de décerner à M. Fernand Gregh le prix Archon-Despérouse. M. Fernand Gregh obtenait, personnellement, un prix de poésie; l'école des vers-libristes s'est attribué, un peu à tort, le prix de prosodie, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Le jeune Parnasse, le très jeune, a exulté. La Bastille était prise; les Invalides, — je veux dire les Immortels, — s'étaient rendus : il n'y avait plus qu'à leur couper la tête. Ah! si la tête de Boileau, — je veux dire son buste, — avait été au jardin du Luxembourg, comme on y a mis celui de Banville, comme on a

parlé, dans les temps, d'y mettre celui de Verlaine, la perruque de l'auteur de l'*Art poétique* aurait certainement passé un mauvais quart d'heure.

D'autre part, les partisans fougueux et intransigeants de la prosodie traditionnelle se sont insurgés. Ils ont protesté, sans réflexion, comme il est naturel à tous les intransigeants, contre le vote « scandaleux » de l'Académie. « Eh quoi!... » ont-ils dit; mais vous devinez ce qu'ils ont pu dire et je n'atteindrais pas à leur éloquence, sans doute parce que je ne partage point leur indignation. Ils ont réclamé contre les licences prosodiques de M. Fernand Gregh; ils en ont voulu à l'Académie, gardienne des bons usages, de « ses complaisances coupables pour de dangereuses innovations ». Le Capitole était menacé ; ils ont réveillé ses défenseurs.

Voilà bien du bruit pour une omelette. — M. Sully-Prudhomme a remis les choses au point dans une lettre souriante et sensée. On me permettra de la reproduire ici : c'est une pièce nécessaire de ce petit procès intéressant.

« Paris, 22 mai 1897.

« Monsieur le Rédacteur en chef,

« Voulez-vous me permettre de publier dans le *Figaro*, nettement précisée, la pensée qui a dicté à la Commission du prix Archon-Despérouse ses propositions votées par l'Académie dans sa dernière séance? Tout malentendu sera ainsi éclairci ou conjuré.

« Je me bornerai à exprimer l'opinion des poètes de la Commission sur le cas de M. Gregh, sans entrer dans le détail des délibérations académiques, qui n'appartiennent pas au public.

« Nous sommes tous fidèles à la poétique traditionnelle telle que nous l'avons reçue des maîtres, nos contemporains. Or, dans les parties du recueil de M. Gregh normalement versifiées, nous avons tous reconnu les qualités qui caractérisent la véritable vocation poétique, et nous les y avons reconnues à un degré que ses rivaux proposés par nous, en Commission, pour une récompense ne nous semblaient pas atteindre.

« Nous nous sommes trouvés dans la pénible alternative de laisser seul sans récompense un jeune talent marqué d'une rare vocation, ou, s'il était récompensé, de paraître sanctionner, avec ce que nous approuvions, des innovations très discutables (je les juge, quant à moi, inadmissibles).

« Il était sans doute plus expédient, et c'est le parti auquel je m'étais arrêté d'abord, d'écarter le volume de M. Gregh, mais ce parti n'a pas paru en même temps le plus juste.

« Un moyen terme s'offrait : récompenser l'ouvrage selon sa supériorité relative, mais sous la réserve la plus expresse du sentiment de l'Académie touchant les infractions à la poétique traditionnelle, réserve qui serait formellement consignée dans le rapport général du secrétaire perpétuel. C'est ce moyen terme qui a été adopté. Il n'est pas sans inconvénient, puisque je me crois tenu, rapporteur de la Commission, de publier ces lignes; mais nous avons confiance que nos intentions, bien définies, ne seront ni dénaturées ni méconnues.

« Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments dévoués.

« SULLY-PRUDHOMME. »

Cette tempête — dans un vers libre — s'est, depuis, apaisée. Il est possible qu'elle recommence un jour ou l'autre, à propos de tel ou tel volume de vers qui serait présenté ultérieurement à l'Académie, à moins que le vers libre lui-même ne vienne à disparaître, comme je le crois, après avoir jeté un moment, un court moment, le plus vif éclat. Je crois également que le vers libre, contre lequel il serait excessif de trop s'emporter, nous aura rendu des services. La poésie de demain, celle que les jeunes gens sont en train de nous faire, — et ils ont bien le droit de ne pas faire toujours comme leurs aînés, — y aura gagné quelque chose.

Expliquons-nous, sans nous fâcher.

Des rythmes nouveaux, plus libres en effet, plus souples et, à l'occasion, plus capricieux, entreront peu à peu dans la prosodie. Ils ne la détruiront pas, en ce qu'elle a d'essentiel et de raisonnable, de conforme aux lois de l'oreille (je ne dis pas à ses habitudes), de conforme aussi à la tradition (je ne dis pas à la routine). Cette nouvelle prosodie ne sera pas une prosodie sans nombre et sans règles, à moins que le vers ne change de nom et ne s'appelle tout bonnement de la prose rythmée; mais les règles, un peu étroites et rigides d'autrefois, se seront relâchées et assouplies. La dure tyrannie, dans ce qu'elle avait d'excessif, d'arbitraire et de suranné, de la rime, de la césure, de la cadence monotone, de la répétition uniforme, de l'alternance invariable des strophes, pèsera moins lourdement sur les jeunes poètes de l'avenir. Et ainsi, des vieux maîtres de notre seizième siècle, si original et si hardi, Ronsard, Du Bellay, Baïf et les autres, jusqu'aux jeunes maîtres d'aujourd'hui ou d'après-demain, la vraie tradition sera renouée, sans que personne, sauf un ou deux irréconciliables, y trouve à redire. Ç'a été le sort de la musique; ce sera celui de la poésie.

Les partisans du vers libre, du « vers affranchi », sont allés trop loin dans leur première poussée d'indépendance : ils l'ont fait exprès. Quelques-uns d'entre eux commencent à le reconnaître. Les moins acharnés et les plus originaux reviendront d'eux-mêmes sur leurs pas. Lorsqu'ils auront fait un pas en arrière, on fera, de l'autre côté, un pas en avant et ce court malentendu aura pris fin ; le duel sans merci ne continuera qu'entre des vers-libristes exaspérés et de vieux prosodistes récalcitrants. Peut-être s'étonnera-t-on un jour de la vaine importance que nous avons accordée a ces petites querelles.

Quand la lyre primitive n'avait que trois cordes, on n'imaginait pas qu'elle dût, plus tard, en avoir sept. Il en ira de même pour la prosodie ou plutôt pour la rythmique et la métrique futures. Elles garderont du passé ce qu'elles ne pourront pas, ce qu'elles ne devront pas répudier dans son glorieux héritage ; elles trouveront aussi, elles ont déjà trouvé des combinaisons nouvelles dont la fantaisie ou l'étrangeté nous surprendront peut-être d'abord, mais qui, peu à peu, nous entreront dans l'oreille par l'accoutumance et qui étonneront de moins en moins ceux qui viendront après nous. Ne nous flattons pas d'avoir épuisé la science des combinaisons rythmiques où touché, note par note, tout le riche clavier des mélodies.

La brise légère d'avril, qui est comme la flûte des vergers en fleur, le souffle d'orage qui court en grondant sur les blés mûrs, la triste chanson du vent d'automne qui gémit dans les forêts déjà dépouillées, la grande voix de la tempête qui se déchaîne et qui hurle sur la mer : tous ces bruits divers, doux ou terribles, sont les notes de l'éternelle symphonie qui exprime toujours l'âme des choses. Ecoutez-la : elle est changeante à l'infini. Le rythme qui accompagne la pensée humaine peut se prêter, lui aussi, à une foule de combinaisons imprévues. Peu importe qu'elles n'aient pas encore été trouvées ! L'essentiel est qu'elles soient mélodieuses et raisonnables, réglées en quelque sorte par un archet invisible, et non pas folles, discordantes et désordonnées. Là encore, l'ordre est nécessaire, comme partout, puisqu'il est, dirait un platonicien, la loi des mondes...

Le jour, prochain, je l'espère, où des prosateurs surexcités et obscurs cesseront de se prendre et d'être tenus pour des poètes, l'accord sera fait, la paix rétablie, et les Muses, filles de la blonde Harmonie, chanteront encore des chansons divines, anciennes ou nouvelles, avec des roseaux fraîchement coupés.

Henri CHANTAVOINE.

LES LOISIRS

D'UN HISTORIEN HOMME D'ÉTAT [1]

Nos lecteurs ne nous pardonneraient point de tarder à leur annoncer la publication d'un nouveau volume de M. le duc de Broglie. Comme ils voudront tous en prendre connaissance par eux-mêmes, ils se consoleront si le défaut de temps nous condamne à être concis sur un sujet qui réclamerait tant de développements.

Remercions du moins M. le duc de Broglie du noble et fortifiant exemple qu'il donne à ses contemporains. Combien, parmi nous, prennent prétexte de leur âge, de leurs obligations mondaines, souvent de l'ingratitude de leurs concitoyens, pour se confiner dans une retraite stérile, frivole ou boudeuse! A l'encontre de ces pratiques déplorables, l'auteur de *l'Eglise et l'Empire romain*, l'ancien président du conseil des ministres, le descendant de tant d'illustres serviteurs de la France, se livre à un labeur aussi régulièrement acharné que s'il avait un nom à faire connaître ou une réputation à fonder. A peine sorti du pouvoir, il commençait de longues séances aux archives du quai d'Orsay, préparant ce récit de la guerre de la Succession d'Autriche, qui a fourni le modèle de l'histoire diplomatique, telle qu'elle doit être comprise aujourd'hui, et forcé l'applaudissement des adversaires politiques les plus prévenus. Est-ce aux lecteurs du *Correspondant* qu'il est besoin de rappeler qu'aussitôt après l'achèvement de cette œuvre monumentale, l'auteur s'est délassé en mêlant, à propos de l'ambassade de M. de Gontaut-Biron, les souvenirs personnels aux appréciations politiques, puis, tout dernièrement, en écrivant un chapitre exquis d'histoire purement littéraire? Pour le coup, la surprise a été à son comble, et l'admiration aussi.

Ce n'est pourtant point tout, et en dehors de ces travaux de longue haleine, M. le duc de Broglie trouve un surcroît d'activité à

[1] *Histoire et politique*, par le duc de Broglie, de l'Académie française. Paris, Calmann Lévy, 1897, 495 pages in-8°.

dépenser dans des tâches plus brèves et plus variées. Le présent volume n'en est pas la première preuve.

L'auteur y a recueilli d'abord des études politiques, critiques ou nécrologiques, en grande partie parues ici même. A les relire, on perçoit mieux encore la tendance qui, dans un fait particulier, lui fait toujours chercher et mettre en relief des idées générales, et qui donne un intérêt durable même à ses écrits de circonstance. Quelque opinion, par exemple, ou même quelque absence d'opinion qu'on puisse avoir, soit sur la revision de la Constitution, soit sur la politique coloniale, on goûtera toujours ses ingénieuses réflexions sur l'influence constitutionnelle d'un chef d'Etat élu, ses considérations éloquentes sur les obligations contradictoires entre lesquelles est tiraillée depuis 1870 la politique extérieure de la France. Le « 1815 » de M. Houssaye, où la passion politique s'étaye non plus seulement du talent littéraire, comme chez les historiens polémistes du temps jadis, mais de toutes les ressources de l'érudition, est une occasion pour M. de Broglie de résumer en quelques pages ses vues sur le congrès de Vienne et le rôle de la France vaincue dans le concert européen. En rendant hommage enfin à l'amie de sa mère, Mme Anisson, ou au compagnon des luttes libérales de sa jeunesse, Paul Andral, il fait revivre à l'aide d'impressions personnelles ce monde doctrinaire où s'est écoulée son adolescence, et qu'évoquent tout naturellement les noms de la sœur de Barante et du petit-fils de Royer-Collard.

Le discours prononcé à la réception académique de M. Albert Sorel se rattache encore à la critique historique. C'est l'historien surtout que M. le duc de Broglie a loué en Taine, et nul, sans doute, n'a fait plus vivement ressortir l'originalité de l'œuvre capitale du récipiendaire. Dans ce duel séculaire où les apparences superficielles, la passion politique, les traditions de collège nous font imaginer, soit une croisade de rois contre des sujets révoltés, soit un peuple affranchi luttant en désespéré contre ceux qui prétendent lui rendre sa chaîne, l'ironique clairvoyance de M. Sorel prouve que les mots seuls ont changé, et que les idées politiques sont restées celles de l'ancien régime : nos discordes intérieures sont considérées comme une aubaine par les puissances qui s'apprêtent à traiter la France en Pologne; chez nous, sous les déclamations révolutionnaires, c'est la conquête traditionnelle des frontières naturelles que l'on poursuit; l'esprit des légistes et des secrétaires d'Etat de la monarchie survit dans les comités de la Convention et dans les bureaux des relations extérieures.

Cette persistance du sentiment national à travers les âges fait l'objet d'un discours prononcé à la Société d'histoire de France;

c'est une des plus belles pages qui soient sorties de la plume de M. le duc de Broglie, et elle était presque ignorée jusqu'ici. La savante Société publie, avec un éclectisme éclairé, des textes relatifs à toutes les périodes de notre passé; son président a été ainsi amené à se demander comment, en dehors des causes physiques ou géographiques, l'unité nationale s'était si rapidement et si fortement constituée en France. A ce phénomène il a attribué deux causes ou, selon son expression, deux facteurs principaux : d'une part, l'action énergique, persévérante, habile, de la royauté capétienne; et, de l'autre, la persistance des aspirations populaires aux heures de crise gouvernementale. Une belle comparaison lui sert à dépeindre la formation progressive de notre France autour du duché de Hugues Capet : « Royaume et royauté ont opéré leur croissance ensemble et sur place, à l'image des grandes végétations naturelles. Le même point du sol a vu poindre d'abord le germe à peine apparent, puis la tige, encore frêle et battue par les vents, qui, grossie d'année en année par une série d'anneaux concentriques, a fini par acquérir la masse, l'élévation et l'envergure du chêne séculaire; et la royauté est toujours restée au cœur de l'arbre, là où passaient la sève et la vie. » — A la page suivante, l'historien n'est pas moins éloquemment inspiré par les merveilles du dévouement plébéien : « Quand, par malchance ou par défaillance, la royauté, un instant éclipsée, restait momentanément au-dessous de sa tâche patriotique; quand, par la défection ou la rébellion de ses appuis naturels, le vide se faisait autour d'elle; quand la division des rangs élevés ouvrait une large brèche au passage de l'étranger, c'est du fond des entrailles mêmes de la nation qu'une voix s'est élevée, une voix populaire, pour rappeler dans le droit chemin de l'unité tous ceux qui s'en écartaient, fussent-ils princes, nobles ou chevaliers. » Les publications mêmes de la Société d'histoire de France permettaient à M. le duc de Broglie de personnifier ces deux tendances, de mettre en regard l'indifférence élégante et la foi naïve, le calcul et le désintéressement, l'égoïsme et le martyre; il n'a eu qu'à opposer les Chroniques de Froissart au procès de Jeanne d'Arc.

L'ancien ambassadeur et ministre des affaires étrangères est le président toujours réélu d'une autre compagnie savante, spécialement consacrée, celle-là, à l'étude de l'histoire diplomatique. Chaque année, l'assemblée générale lui est l'occasion d'étudier, soit les correspondances d'ambassadeurs récemment publiées, soit quelque grande question de politique extérieure [1]. C'est dans cette catégorie

[1] Tout dernièrement encore, le 4 juin, il défendait contre des reproches

que rentre un discours très élevé et très généreux sur l'arbitrage international, prononcé à l'époque où un tribunal d'élite siégeait au quai d'Orsay, sous la présidence du baron de Courcel, pour aplanir entre l'Angleterre et les États-Unis le différend relatif aux pêcheries de Behring.

Enfin (et ce dernier enseignement est le plus haut de tous), dans une vie si noblement, si utilement remplie, M. le duc de Broglie a voulu faire une part aux œuvres de zèle et de charité qui sollicitent aujourd'hui le concours de quiconque est digne du nom de chrétien. Ce grand seigneur et ce grand esprit a travaillé indirectement à répandre l'éducation religieuse parmi les enfants du peuple : deux rapports en font foi, présentés au nom de l'œuvre destinée à encourager les disciples du chanoine rémois, Jean-Baptiste de La Salle. M. le duc de Broglie n'était pas homme à rééditer les honnêtes banalités qui font trop souvent les frais de ces sortes de réunions; avec autant de force que de modération, il a étudié, d'après les documents officiels, la tentative faite depuis plusieurs années pour prêcher à l'école primaire une morale étrangère à toute religion révélée; il a noté les déboires et les découragements, mais vu poindre aussi, chez les meilleurs maîtres de l'enseignement public, une tendance à considérer le prêtre comme un auxiliaire, et non pas comme un rival; il a appelé de ses vœux le jour où à la neutralité athée succédera la « neutralité bienveillante »; il a célébré enfin la vraie, l'unique morale dans un passage sur lequel nous tenons à laisser le lecteur :

« La doctrine est celle qui a été gravée dans le cœur de l'homme par la main de son Créateur, promulguée ensuite au pied du Sinaï, puis commentée avec une suavité incomparable sur la montagne de la Judée. Descendue de ces hauteurs sacrées, cette doctrine ancienne et toujours nouvelle, immuable et toujours vivante, est devenue depuis des siècles la règle des plus humbles consciences, en même temps que la base de la législation de tous les pays civilisés. »

L. DE LANZAC DE LABORIE.

précipités l'attitude actuelle des puissances dans le conflit oriental, et constatant qu'elles étaient surtout d'accord pour prévenir une conflagration générale, il faisait spirituellement remarquer que « de six négations, il est bien malaisé de faire sortir une affirmation ».

REVUE DES SCIENCES

Astronomie : Hypothèses cosmogoniques. — Formation du système solaire. — Laplace, Kant, etc. — La nébuleuse primitive. — Immense sphère de matière en ignition. — Rotation et formation des planètes et des satellites. — Insuffisance actuelle des anciennes hypothèses. — Rotation rétrograde des astres. — Impuissance théorique du foyer de chaleur initial. — Nouvelle conception de la formation des mondes. — La théorie et l'observation. — Météorologie mécanique : Oscillation générale de l'atmosphère terrestre des pôles vers l'équateur, et inversement, en vingt-quatre heures. — Les vents dans le jour et les vents pendant la nuit. — Physiologie : A propos de la catastrophe de la rue Jean-Goujon. — L'incendie. — La souffrance chez les brûlés. — Un préjugé. — Sidération immédiate du système nerveux. — Asphyxie par paralysie du nerf de la respiration. — Danger des brûlures. — Expériences sur les animaux. — Intoxication par les brûlures. — Variétés : Influence du porte-greffe sur le greffon. — Les journaux et les arbres.

Il faut bien se décider à avouer que l'admirable et si simple conception cosmogonique de Laplace sur la formation du système du Monde ne rend plus aujourd'hui exactement compte des faits. Les exigences auxquelles est soumise une hypothèse scientifique augmentent avec les progrès de la science. Aussi une hypothèse qui jadis apparaissait satisfaisante peut, à la longue, devenir insuffisante en face de découvertes nouvelles qu'elle est impuissante à expliquer. On se rappelle l'hypothèse cosmogonique de Laplace. Une nébuleuse primitive, un ballon immense de gaz et de vapeurs surchauffées; peu à peu une subdivision de la masse, par suite d'un premier refroidissement; des agglomérations locales, des astres indépendants qui se constituent aux dépens de la masse générale, et qui tournent dans le sens de la rotation générale. On se souvient de l'illustration de cette théorie par Plateau. Dans un liquide de densité convenable, il faisait tourner de gros globules d'huile. Et ceux-ci, quand la rotation était suffisante, se réduisaient en globules plus petits et indépendants, tournant tous comme le globule initial. Ainsi se seraient constituées les grandes planètes de notre système aux dépens de la nébuleuse

primitive et accessoirement les satellites. L'hypothèse de Laplace devint très populaire, et toute notre génération a été élevée dans les idées de l'illustre auteur de la *Mécanique céleste.*

A vrai dire, avant Laplace, mais sans que Laplace en ait eu connaissance, le philosophe allemand Kant avait le premier avancé que tout notre système solaire paraissait dériver d'une masse chaotique dont les éléments, sous l'influence de la gravitation, se seraient réunis en une masse principale formant le soleil, et en d'autres masses secondaires constituant les planètes et leurs satellites. Cette idée première de la conception de la formation des mondes était bien « dans l'air ». Toutefois Laplace avait été plus précis que Kant, et l'hypothèse même était un peu différente. L'illustre géomètre fait dériver tout le système solaire de la condensation d'une immense nébuleuse. Kant, loin de généraliser autant, adopte cette opinion, mais seulement pour la formation du système de Neptune, et il ne voit pas dans la matière chaotique primitive une matière gazeuse et chaude. Bien que présentée par un philosophe, la cosmogonie de Kant est peut-être moins philosophique que celle de Laplace.

Aussi l'hypothèse de Laplace fut admise partout et universellement admirée pendant plus d'un siècle. Il semble aujourd'hui qu'elle doive subir tout au moins de nombreuses corrections. M. Faye, le premier, vers 1885, dans un livre resté célèbre, montra qu'elle ne rendait pas compte d'un certain nombre de faits connus aujourd'hui. Par exemple, la rotation de la planète Mercure autour d'un axe perpendiculaire au plan général du système; par exemple, la révolution rétrograde du satellite de Neptune; par exemple, la révolution du premier satellite de Mars, plus rapide que la rotation de la planète.

En outre, comment concevoir l'existence d'une masse aussi raréfiée que devait l'être la nébuleuse de Laplace, jouissant cependant des propriétés des gaz et tournant tout d'une pièce à la façon d'un corps solide? Nos idées actuelles, fondées sur l'expérience, ne permettent guère de prétendre, en effet, qu'une masse relativement aussi faible, aussi diluée, puisse conserver les propriétés des gaz. Enfin, avec l'hypothèse de Laplace, il est vraiment difficile d'attribuer à la nébuleuse primordiale une quantité de chaleur suffisante pour assurer à la Terre en particulier les 100 millions d'années au moins d'existence passée que réclament les géologues pour expliquer la formation des roches sur la surface du globe.

En présence de ces difficultés, M. Faye a abandonné la conception de la nébuleuse de Laplace et lui a substitué celle d'une nébuleuse à l'intérieur de laquelle auraient existé des courants circulaires de matière ou des gyrations d'abord très lentes. Ces gyrations se seraient régularisées peu à peu, auraient produit des anneaux de matière à

peu près circulaires; les anneaux, en se désagrégeant, auraient donné naissance aux planètes et à leurs satellites, pendant que la matière, n'ayant pas été entraînée dans un mouvement de circulation, l'ilôt central, si l'on veut, aurait engendré le soleil. Dans l'hypothèse de M. Faye, les planètes se seraient formées d'abord avant le soleil, et par suite des gyrations secondaires de toutes sortes, certaines rotations rétrogrades observées de nos jours recevraient une explication possible. Cependant, la nouvelle théorie de M. Faye ne nous donne pas la clef de l'inclinaison des axes de rotation si variables, l'origine des gyrations, base du système, n'est pas indiquée; la loi de Bode sur la distribution des planètes par rapport au soleil demeure sans cause connue. Enfin, nous ne voyons pas bien comment on peut, dans cette hypothèse, faire aussi la part des quantités énormes de chaleur encore répandues dans tout le système solaire.

Les choses en étaient là quand M. le colonel du Ligondès exposa toute une nouvelle cosmogonie dans un ouvrage qui a beaucoup de retentissement dans le monde savant [1]. C'est beaucoup moins simple que la conception de Laplace, puisqu'il faut expliquer beaucoup plus de faits, mais c'est plus adéquate aux observations modernes. M. du Ligondès prend comme point de départ l'idée première de Kant. Un lambeau chaotique flotte dans l'espace, détaché de la masse générale disséminée dans l'univers. Dans ce lambeau, la matière est sans direction et se meut indifféremment en tous sens, comme d'ailleurs dans une masse de gaz. Ce lambeau est à peu près sphérique, mais pas tout à fait, de façon qu'il n'y ait pas symétrie parfaite. Ce petit défaut de symétrie est essentiel, car il sera la cause des transformations ultérieures. Point de gyrations dans la masse, comme le veut M. Faye. La matière circulant en tous sens se rencontrera, se choquera. De là peu à peu des condensations, et la pesanteur jouant aussi son rôle, la matière chaotique prendra peu à peu la forme d'un disque plat. Le sphéroïde en effet n'étant pas symétrique, mais un peu aplati, l'aplatissement ira sans cesse en augmentant, et la masse tendra vers une forme lenticulaire. Tout cela est rationnel.

Dans ce disque, les circulations indépendantes s'éteindront peu à peu; les circulations circulaires seules se conserveront, qu'elles soient bien dans le sens direct on dans le sens indirect, mais fatalement les unes l'emporteront sur les autres, et une circulation unique prendra le dessus. Puis il y aura des agglomérations et, en fin de compte, production d'anneaux distincts qui deviendront ensuite des planètes. L'ordre d'apparition des planètes est lié à la formation des agglomérations, au maximum de densité dont nous avons à peu près la

[1] *Formation mécanique du système du monde.* — Paris, Gauthier-Villars et fils.

trace aujourd'hui. C'est ainsi que M. du Ligondès considère que les deux planètes les plus anciennes seraient Jupiter et Neptune. Puis viendraient successivement par ordre d'apparition Uranus, Saturne, la Terre, Vénus et Mercure, Mars; les petites planètes auraient été formées après la Terre. Et enfin, le Soleil arrive le dernier; c'est le dernier échantillon libre de la masse chaotique, comme dans l'hypothèse de M. Faye, d'ailleurs.

Le sens de la rotation de chaque planète sur elle-même est déterminé par la loi de la variation de la pesanteur à l'époque et au lieu de formation. La pesanteur, en effet, est, au début, proportionnelle à la distance au centre du disque, mais elle varie ensuite considérablement. Elle croît jusqu'à un certain maximum et décroît ensuite jusqu'aux confins de la nébuleuse. Les planètes formées dans la région où la pesanteur est croissante tourneront dans le sens direct; les autres dans le sens rétrograde. Mais, avec le progrès de la condensation, la région de la pesanteur maximum se rapproche du centre, de sorte qu'une planète dont la formation a commencé sous l'influence directe peut être ramenée à l'influence rétrograde avant son achèvement. Cette circonstance modifiera la durée de la rotation et permettra à l'axe d'occuper une position toute différente de sa position primitive. Ainsi s'expliqueraient les diverses inclinaisons des axes des planètes.

M. du Ligondès s'est appliqué à constituer une série d'hypothèses donnant satisfaction aux différentes difficultés du problème. Il a posé, si l'on veut, une équation à plusieurs variables et il a choisi ses variables de façon que la solution soit conforme aux faits. Il est clair qu'en combinant autrement les variables, on pourrait encore résoudre le problème. Mais ici la combinaison est ingénieuse et satisfait assez largement l'esprit. Ainsi les axes de rotation sont expliqués; la loi de Bode est expliquée par les actions attractives postérieures des planètes qui se sont rangées en obéissant à leurs influences respectives. Enfin, la durée de l'évolution totale du système solaire dépend de l'énergie initiale disponible. Or, dans l'hypothèse actuelle, la chaleur du Soleil et des planètes ne provient pas seulement de la transformation initiale du travail d'attraction, mais encore de la destruction par les chocs de toute la force vive des particules de la nébuleuse. Cette force vive primordiale a pu être considérable et augmente évidemment beaucoup la réserve de chaleur dont nous avons besoin pour rendre compte des phénomènes géologiques.

Bref, la conception nouvelle de M. du Ligondès mérite toute l'attention des physiciens, des astronomes et des penseurs. Elle fait faire un grand pas à l'explication de la formation du système du monde. L'hypothèse est-elle vraiment conforme à la réalité. C'est ce

que personne évidemment ne saurait dire; mais elle élargit considérablement notre horizon; elle est celle qui, dans l'état actuel de la science, met le mieux d'accord la théorie et l'observation. Elle mérite donc à tous égards d'être connue; elle a, du reste, été appréciée comme il convenait par les astronomes les plus autorisés dans la matière.

Il y a aujourd'hui plus de trente ans, quand nous étions encore sur les bancs de l'école, en discutant certaines formules de la Mécanique céleste de Laplace, nous arrivions à cette conséquence; c'est que, chaque jour, il se produisait une oscillation de toute la masse atmosphérique du pôle vers l'équateur pendant 12 heures et une oscillation inverse du pôle vers l'équateur pendant 12 autres heures. Bref tendance de l'air à progresser vers le pôle ou vers l'équateur par renversement une fois en 24 heures [1].

Cette conclusion de l'analyse avait été confirmée par les variations barométriques moyennes. Elle vient de l'être bien plus nettement par les observations qu'a faites pendant six ans M. Angot au sommet de la Tour Eiffel.

Pour étudier la variation diurne du vent, il faut disposer d'une station où la direction ne puisse être affectée par les reliefs du sol. Les observations poursuivie à la Tour Eiffel sont peut-être les seules qui satisfassent à cette condition d'une manière parfaite. M. Angot a calculé la résultante géométrique de tous les vents, à une même heure, dans chacun des mois d'une période de six ans. Il est parvenu ainsi à mettre en évidence ce fait très significatif : la composante diurne des vents est méridionale, dans la première partie de la journée de 5 heures à 17 heures, en prenant pour origine des heures minuit; elle est septentrionale le reste du temps. En d'autres termes, il y a une oscillation vers l'équateur dans le jour et une oscillation inverse pendant la nuit. Pendant toute la saison chaude, le phénomène est très net et très régulier. En hiver, les heures d'inversion se déplacent un peu, l'amplitude de la variation est moindre, et cette variation est marquée ou renversée par le passage des dépressions barométriques. Dans tous les mois, sauf janvier et novembre, la composante du vent est franchement sud à 6 heures et 9 heures du matin, elle est, au contraire, nord à 6 heures et 9 heures du soir.

Il semble donc établi, comme nous l'avions pressenti, qu'il existe bien une oscillation atmosphérique du pôle vers l'équateur et de l'équateur vers le pôle pendant une rotation complète de la terre.

[1] *Causeries scientifiques.* Découvertes et inventions; progrès de la science et de l'industrie, 1863.

L'horrible drame de la rue Jean-Goujon hantera longtemps tous les esprits. On en parle encore et sans cesse. A ce propos on a émis des idées inexactes sur la souffrance des victimes de l'épouvantable catastrophe; il ne faudrait pas laisser s'établir la légende des douleurs atroces supportées par les malheureuses femmes retirées carbonisées de ce brasier ardent. Les peines morales dont souffrent les familles sont déjà assez grandes pour qu'on ne les augmente pas encore par des commentaires chimériques. On a voulu établir une distinction entre les victimes de l'Opéra-Comique mortes asphyxiées par la fumée et les victimes du Bazar de la charité. Les victimes qui ont horriblement souffert ne sont pas celles que l'on a retrouvées informes et carbonisées. La sensibilité publique s'est surtout émue en présence des débris sauvés de la fournaise. La vérité est que la souffrance a été réservée aux malheureuses victimes qui ont reçues les atteintes du feu, sans mourir aussitôt. Les autres, quoi qu'on en ait dit, sont mortes rapidement asphyxiées. Il ne faut pas mesurer la souffrance à l'aspect du cadavre. Il a suffi de quelques secondes pour sidériser le système nerveux et asphyxier les victimes. Après, la douleur était éteinte et les corps ont brûlé comme des masses inertes, comme les tentures, comme les boiseries.

L'incendie a été si rapide que les vendeuses et les visiteuses du Bazar ont été enfermées immédiatement dans des murailles de feu. Plus d'air, des gaz chauds toxiques! Sidération du nerf qui gouverne les mouvements respiratoires, mort très rapide par asphyxie. Ce n'est pas le feu qui a tué directement, c'est le système nerveux qui a paralysé le nerf de la respiration. Le feu n'a brûlé que des cadavres. Il y a eu incinération. Et une incinération étonnamment rapide. Le corps humain renferme en moyenne 60 pour 100 de son poids d'eau, et comme l'eau est le liquide qui nécessite le plus de chaleur pour se vaporiser, il faut bien en conclure que la température du foyer était extrêmement élevée. Il faut plus d'une heure dans un four crématoire pour réduire un corps en cendres. Rue Jean-Goujon, la carbonisation s'est produite d'autant plus vite que des flammes ardentes emprisonnaient de toutes parts les pauvres victimes. Mais aussi, on peut l'affirmer, l'asphyxie a été immédiate. La sidération du système nerveux peut prendre encore une autre forme quand elle débute. Il y a inhibition. Le sujet est comme paralysé, fasciné par l'épouvante. Il est immobilisé sur place. On a observé des personnes qui auraient pu fuir et qui devant des issues ouvertes, étaient comme pétrifiées par la peur; elles n'avançaient ni ne reculaient; elles étaient comme hypnotisées. Celles-là ne ressentaient pas les brûlures; elles étaient insensibles à la douleur. Elles ont été brûlées sans le savoir.

Les visiteuses qui n'étaient pas dans cet état nerveux et qui ont été couvertes de brûlures ont souffert, au contraire, tout ce que l'on peut souffrir. Et la plupart n'ont pu échapper ensuite à la mort. Les larges brûlures au troisième degré sont le plus souvent mortelles. Certaines petites brûlures, en apparence peu graves, ont aussi une issue fatale. On a vu dans des cas de brûlure légère, mais étendue, la douleur très vive faire place à la somnolence et à l'engourdissement. Le pouls s'affaiblit, la température baisse, et si la brûlure, même légère, porte sur les deux tiers de la surface cutanée, la mort survient dans les quarante-huit heures. Il suffit souvent même d'un simple coup de soleil, d'un érythème du premier degré, pour amener un accident mortel. A l'autopsie, on constate les désordres les plus graves. M. Kijanitzen s'est résolu, il y a quelque temps, à se livrer à des expériences vraiment cruelles sur les animaux. Il les a brûlés, mais de façon que la mort ne survienne qu'après plusieurs jours. Et il a examiné leur sang; il y a trouvé des substances toxiques analogues aux poisons organiques bien connus aujourd'hui sous le nom de « ptomaïnes » et qui s'accumulent dans le corps à la suite de diverses maladies. M. Rein avait, du reste, déjà constaté la présence des mêmes substances toxiques dans les urines de personnes brûlées. Pour M. Kijanitzen, les brûlés meurent d'infection. M. Baarden a reçu à l'hôpital John-Hopkins cinq enfants grièvement brûlés qui n'ont survécu que quelques heures à l'accident. A l'autopsie, il a relevé les mêmes lésions identiques chez ces cinq enfants. Congestion des viscères avec dégénérescence parenchymateuse du foie et des reins, foyers nombreux de névrose. Pour M. Baarden, ces lésions ressemblent à celles que l'on observe dans le cas de mort par affection aiguë, et il en conclut que, conformément aux expériences de M. Kijanitzen, les brûlures déterminent un état toxique et une infection.

Les brûlures doivent amener, en effet, une désorganisation des tissus avec production d'éléments susceptibles de provoquer l'infection de l'économie. On s'expliquera d'autant mieux, après ces quelques considérations, pourquoi, à la suite de la catastrophe du 4 mai, les personnes qui n'avaient été qu'effleurées par les flammes ont néanmoins succombé. L'intégrité de la peau est nécessaire à la fonction physiologique.

Il y a longtemps que l'on a constaté que les arbres fruitiers, et surtout les poiriers, sont influencés dans les qualités de leurs fruits par les porte-greffes. La greffe sur poirier franc conduit à des résultats inférieurs à la greffe sur cognassier; du moins on le pensait et on avait raison. Beaucoup d'arboriculteurs réclamaient, à cet égard, des expériences précises. MM. Rivière et Bailhache les ont exécutées pen-

dant trois années consécutives. Ils ont analysé des fruits mûrs de la variété connue sous le nom de « Triomphe de Jodoigne », récoltés sur deux arbres dont l'un avait été greffé sur *franc*, et l'autre sur *cognassier*. Les deux poiriers sont de même âge (quinze ans); ils sont dirigés sous la même forme et plantés côte à côte dans le même jardin. On a obtenu à l'analyse les chiffres suivants :

Éléments dosés couleurs.	Poirier franc vert.	Cognassier jaune teinté de rose.
Poids moyen.	280 grammes.	406 grammes.
Densité du fruit.	0,993	0,999
Densité du jus à 15°.	1,046	1,051
Acidité.	1,070	1,196
Sucre réducteur par litre de jus. . .	90,066	95,466
Sucre total par litre.	93,400	102,333

Par conséquent, les analyses faites en 1894, 1895 et 1896, montrent que le poids moyen des fruits récoltés sur le « Triomphe de Jodoigne », greffé sur cognassier, est bien supérieur à celui des fruits provenant de la même variété greffée sur le poirier franc. Mêmes avantages en ce qui concerne la densité, l'acidité et le sucre.

Ces observations s'accordent avec celles qu'avaient déjà faites MM. Rivière et Bailhache en 1886 et 1887 sur le « Doyenné d'hiver ».

Le bois s'emploie couramment aujourd'hui pour la fabrication du papier. Sait-on combien il faut d'arbres pour suffire à la consommation de papier d'un journal à grand tirage? Un seul numéro absorbe une centaine d'arbres. D'après M. Urbain, répétiteur à l'École centrale, pendant le cours de l'année 1895, on a constaté que l'Angleterre et la France avaient manufacturé plus de 400 000 tonnes de pâtes chimiques avec des bois importés de Suède et de Norvège. Un pin de quarante ans, de belle venue, ne cube pas plus d'un mètre cube. Lorsqu'il aura été ébranché, écorcé, etc., il ne pourra donc donner que environ 150 kilogrammes de pâte mécanique propre à la papeterie. Dans un demi-siècle, si l'on n'y prend garde, toutes les forêts de l'Europe seront fauchées et transformées en journaux. Double mal!

La consommation du papier dans le monde entier a atteint, l'année dernière, le chiffre respectable de 1 500 000 000 de kilogrammes. Le chiffon est devenu une rareté, et il faut recourir à la paille, à l'alfa, à l'aloès, à l'ortie, etc. On finira positivement par cultiver la terre pour fabriquer du papier et des journaux. On pourrait mieux choisir.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 juin 1897.

Il est difficile d'imaginer un débat plus pénible et plus humiliant que celui qui s'est agité à la Chambre des députés, dans la séance du 29 mai, à la suite de l'interpellation de M. Georges Berry sur les causes de l'incendie du Bazar de la Charité. Cependant tel est le niveau moral et intellectuel de cette Chambre que ce débat constitue, avec le scandale plus récent, provoqué par un député de Paris, M. Gérault-Richard, le fait le plus important de la politique intérieure, dans la quinzaine dont nous avons à rendre compte.

Les adversaires du cabinet Méline s'étaient flattés qu'il ne survivrait pas à leur attaque. Ils n'ont réussi qu'à prolonger son existence. Les circonstances dans lesquelles ils avaient engagé la lutte les ont montrés sous un si vilain jour qu'ils auront peine, d'ici à quelque temps, à recommencer un nouvel assaut. Ils devront chercher leurs chances de succès dans les menées souterraines ou les incidents imprévus. Encore l'élection des membres de la Commission du budget, bien que le secret du vote favorisât les défections, a-t-elle tourné contre eux. Cinq des leurs seulement ont été nommés.

Comment s'est-il trouvé des hommes assez mal inspirés pour faire sortir d'une interpellation sur les responsabilités encourues dans l'incendie du Bazar de la Charité un débat sur la politique générale? Comment a-t-on pu croire que le malheur des victimes et les honneurs funèbres qui leur avaient été rendus fourniraient à l'opposition une arme de combat contre le ministère? C'est ce qu'il serait impossible d'expliquer, si l'on ne savait que pour l'ambition impatiente toutes les occasions sont bonnes, quand cette ambition n'est éclairée ou contenue ni par les lumières de l'esprit, ni par le tact du cœur.

Un M. Vallé, député de la Marne, paraît-il, comme M. Bourgeois, a le premier fait dévier le débat engagé par M. Georges Berry. On avait parlé jusque-là des causes de l'événement du 4 mai, et des me-

sures à prendre pour empêcher le retour d'aussi effroyables catastrophes. C'était là pour M. Vallé un sujet sans intérêt. Il n'y avait, à ses yeux, qu'un point important, le discours du P. Ollivier. Pourquoi le gouvernement avait-il laissé prononcer ce discours? Pourquoi avait-il souffert qu'un Dominicain parlât devant M. Félix Faure?

C'était là toute la préoccupation du collègue de M. Bourgeois, et, après six jours écoulés, on ne pense pas sans rougir à l'ordre d'arguments que, sur ce thème, il a développés. Ah! on s'indignait, sous l'Empire, — et non sans raison, — quand on apprenait que des agents de police avaient pris des notes pendant un discours de Mgr Dupanloup ou de Mgr Pie. On voit bien autre chose aujourd'hui. Ce sont les députés qui se font eux-mêmes policiers; c'est M. Vallé, député de la Marne, qui vient reprocher au cabinet de n'avoir pas consulté « le dossier » du P. Ollivier; c'est lui qui se charge de rappeler, sans donner d'ailleurs aucune pièce à l'appui, ce qu'a dit ou n'a pas dit, dans telle église de Paris, non pas seulement hier, mais il y a vingt ans, le célèbre Dominicain. Oublieux de cette indépendance nécessaire de la chaire, que Louis XIV, dans toute sa gloire, savait respecter, il s'étonne qu'on n'ait pas communiqué à M. Félix Faure le texte des paroles que le prédicateur devait prononcer devant lui, et pour ne laisser aucune excuse au cabinet, il rappelle, ou plutôt il apprend à la Chambre, qu'au temps de M. Carnot, lui, Vallé, député de la Marne, avait « une fillette », alors âgée de sept ans, qui, désignée pour haranguer le Président de la République, dut, au préalable, communiquer son compliment à ce haut personnage. Le croirait-on? Ce que l'on a exigé de « la fillette » de M. Vallé, on ne l'a pas demandé au P. Ollivier!

La discussion, jusque-là, pouvait n'être que plaisante, encore bien que les circonstances ne prêtassent guère au sourire. Avec M. Goblet, elle est devenue odieuse et révoltante. Lui aussi, étant président du Conseil en 1887, il avait demandé un service funèbre à Notre-Dame pour les victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique. Importuné de ce souvenir, qu'il ne pouvait pourtant récuser, M. Goblet s'est perdu, pour en changer le caractère, dans des distinctions contre lesquelles il eût invoqué les foudres de Pascal, s'il les eût rencontrées dans la bouche de ses adversaires. A l'entendre, l'intervention du cabinet se comprenait en 1887, parce que l'incendie de l'Opéra-Comique avait éclaté dans un bâtiment de l'Etat et non, comme en 1897, dans un local privé; en 1887, la cérémonie de Notre-Dame était un service funèbre, parce que les cercueils des victimes avaient été portés dans la cathédrale; en 1897, elle n'était plus qu'une manifestation, parce que les familles

des victimes n'avaient pas consenti à « livrer les cercueils de leurs morts ». Non, rien ne peut rendre l'impression que soulevait un tel langage, et c'était bien le sentiment général qu'exprimait M. de Mun, lorsque, n'y tenant plus, il s'est écrié : « Il est impossible, monsieur Goblet, de parler comme vous le faites! Choisissez d'autres terrains pour vos querelles de parti! »

Ce qui nous étonne, c'est qu'à ce moment du moins l'intérêt personnel n'ait pas révélé aux opposants ce que la délicatesse la plus élémentaire ne leur avait pas fait sentir; c'est qu'ils n'aient pas compris que, décidément ils s'étaient mal engagés, et qu'ils feraient mieux de remettre à un autre jour la suite de leur campagne. Ils n'ont pas eu cette clairvoyance. Là où M. Vallé et M. Goblet avaient si honteusement échoué, M. Delcassé s'est flatté de réussir; il a démasqué tout à coup une proposition d'interpellation sur la politique générale que, malgré le caractère « insolite » du précédent, M. Méline a immédiatement acceptée.

L'argumentation de M. Goblet avait été scandaleuse; celle de M. Delcassé a été pitoyable. Pas plus que ses devanciers, il n'a émis une vue de gouvernement, une considération quelconque d'ordre moral ou politique. Pour tout grief, il a reproché, au cabinet, de s'appuyer sur la droite, et demandé, pour toute réforme, un ministère de concentration. Son programme s'est résumé dans cette déclaration, « que les républicains modérés et les républicains radicaux différaient entre eux beaucoup plus de tempérament que de doctrine ». C'était assez faire entendre que ce qui les divisait, c'était, avant tout, les rivalités d'ambition, et que le meilleur moyen de rétablir l'union, c'était de partager entre les deux fractions ce pouvoir dont elles avaient une égale envie. Etait-ce donc pour ce noble but qu'il fallait, sans tarder, ouvrir une crise ministérielle? M. Denys Cochin a fait justice, avec sa bonhomie spirituelle, de ces appétits en révolte. « Si vos doctrines ne diffèrent guère, et je le crois, a-t-il dit, il me semble que pour le repos du pays, vous devriez bien faire taire vos tempéraments. »

L'attaque a raffermi le ministère et particulièrement servi M. Méline. Assurément, nous n'approuvons pas tout ce qu'a dit le Président du Conseil; mais, dans une situation très délicate, en face d'une Assemblée échauffée et dont la courte intelligence rend si difficile et comprend si mal le langage du bon sens, il a gardé une mesure et une convenance qu'à moins d'un parti-pris, il est impossible de ne pas reconnaître. Il aurait pu se faire un succès facile en reprenant contre le discours du P. Ollivier la thèse de M. Brisson; il n'a point cédé à la tentation. Il n'a fait à ce discours qu'une allusion rapide et discrète; il a maintenu le droit de la chaire,

contesté par M. Vallé, pour les membres des ordres religieux; il s'est défendu d'avoir contracté une alliance avec la droite, ce qu'en vérité on ne saurait lui reprocher, puisque la droite elle-même proclame qu'elle n'en a contracté aucune avec lui; mais il a dit très nettement, en empruntant la propre parole d'un des orateurs du parti conservateur, que la droite, agissant dans son indépendance, votait, non pour le ministère, mais *contre le parti révolutionnaire*.

Ceci est la vraie formule; si l'on veut arriver à une organisation efficace, la lutte contre le parti révolutionnaire devra être le mot de ralliement des élections prochaines.

Le parti révolutionnaire est l'ennemi, et il est le danger. La Commune n'attend que le moment de reparaître, et déjà on pouvait la voir, dans cette séance du 29 mai, se dresser à la Chambre, rappelant, par l'expression des physionomies et l'accent des paroles, les souvenirs de 1871, lorsque M. de Mun est monté à la tribune pour flétrir, avec « sa conscience émue et indignée », cette lutte hideuse, engagée sur « un terrain fait de ruines, de tombeaux et de larmes ». Quels cris alors, quelles invectives se sont fait entendre! C'étaient bien les figures de l'insurrection qui se montraient! Ces hommes, qui avaient eu leur part dans le crime de 1871, dans le meurtre des otages et le sang versé de nos soldats, osaient bien parler des « massacreurs de 1871 »; la haine qu'ils gardent contre la société se révélait dans leurs clameurs furieuses contre l'un de ses défenseurs. Elle se retrouvait, deux jours après, dans ce vote du Conseil municipal demandant que « tous les républicains socialistes, soucieux de leur liberté, s'associent pour barrer la route au régime opportuno-clérical, qui constitue un danger pour la République ». Elle éclatait encore, samedi dernier, dans les vociférations de la Montagne, soutenant son orateur, M. Gérault-Richard, et couvrant de ses huées la voix du président, de ce même M. Brisson, dont elle avait pourtant éprouvé tant de fois les faiblesses et les complaisances.

Qu'on n'essaye pas de se rassurer, en alléguant que ce qui nous menace, ce n'est pas le rétablissement de la Commune, mais tout au plus le triomphe du radicalisme.

Celui-ci ne nous préserverait pas de celle-là; bien au contraire, il nous y acheminerait. En reprochant au cabinet Méline de gouverner avec la droite, M. Delcassé a dû reconnaître que son prédécesseur, le cabinet Bourgeois, n'avait gouverné, lui, qu'avec les collectivistes. Il était leur prisonnier en 1895; il le serait encore plus à l'avenir.

Et n'avons-nous pas vu en 1871 ce qu'ont fait les radicaux

devant la Commune? Ils ont été la rejoindre, ou, n'osant la combattre, ils ont déserté l'Assemblée. Tandis que Delescluze et Millière s'associaient à la révolte, les Clémenceau, les Lockroy, les Floquet, donnaient leur démission de représentants, et l'ancien radical, Gambetta, en passe de devenir opportuniste, s'enfuyait à Saint-Sébastien.

Aussi, quelques réserves qu'on doive faire sur les actes du ministère, quelques reproches que, sur beaucoup de points, il mérite, nous comprenons que les conservateurs refusent de favoriser, en le renversant, l'avènement d'une faction qui achèverait la perte de la France. M. Denys Cochin n'a pas seulement résumé, en termes excellents, la politique de la droite; il a donné aux têtes exaltées une haute leçon de sagesse, lorsqu'il a dit : « Pouvons-nous, en haine d'un ordre de choses dont nous ne sommes point partisans, courir à l'extrême, et nous associer aux gens qui veulent bouleverser tous les principes sur lesquels est fondée la société actuelle? Agirions-nous en patriotes, en nous lançant dans cette politique du pire, dont on a, dans des périodes d'illusion coupable, espéré bien chimériquement tirer le mieux? Nous ne le voulons pas. »

L'histoire est là, depuis un siècle, pour confirmer la vérité de ces paroles. Il se rencontre pourtant des censeurs qui la contestent et qui ne craignent pas de soutenir qu'un ministère radical vaudrait mieux que le ministère Méline, parce qu'il aurait pour effet de tenir les inquiétudes en éveil et de stimuler les honnêtes gens. C'est bien peu connaître le tempérament que nous ont fait les révolutions. Dans un pays, épuisé de vicissitudes, fatigué de changements, désorienté, d'ailleurs, par l'incohérence ou l'inertie de ce qu'on appelait autrefois les influences dirigeantes, les populations vont, avant tout, à qui détient le pouvoir. Si elles voient ce pouvoir revenir aux mains des radicaux, elles s'efforceront, sauf à en gémir, de s'en accommoder; elles chercheront à en tirer pour leur vie quotidienne le meilleur parti possible, et les radicaux ne témoignent, en ce moment, tant d'irritation contre le ministère que parce qu'ils sentent que sa durée commence à faire croire à leur propre déclin.

Mais, dira-t-on, le ministère n'en continue pas moins, dans de trop fréquentes circonstances, à donner aux radicaux des satisfactions et aux conservateurs des sujets de plainte. D'accord; et les conservateurs ne doivent rien négliger pour obtenir de lui la fin de ces contradictions. Ils y arriveront d'autant mieux qu'au lieu de se disperser en manifestations stériles ou en lamentations individuelles, ils s'organiseront en un parti compact, ayant son programme, ses cadres, ses chefs, tout ce qui, en un mot, attire le respect et donne l'autorité. Mais, parce que le ministère ne réalise pas tout ce qu'ils désirent, faut-il qu'ils le renversent?

L'expérience du passé, les exemples mêmes que nous donnent en ce moment nos adversaires, répondent à cette question. Qu'ont fait les collectivistes, dans la séance du 29 mai, en face de l'ordre du jour proposé par M. Delcassé? Cet ordre du jour les condamnait; car il réclamait la concentration, aussi bien contre les collectivistes que contre la droite. S'ils n'en avaient regardé que les termes, les collectivistes auraient donc dû le repousser; mais ils l'ont voté, parce qu'ils en ont envisagé la conséquence immédiate, qui eût été la chute du cabinet Méline. C'est ce que M. Jaurès reconnaissait hier, dans le *Matin* : « Quand M. Delcassé et les hommes de la concentration, écrivait-il, ont tenté d'arracher le pouvoir au ministère de droite, nous avons accepté en silence tous les désaveux; nous n'avons desservi par aucune parole une politique dont une des pointes était dirigée contre nous. »

Que la droite eût repoussé l'ordre du jour accepté par le ministère, ou qu'elle l'eût fait repousser en s'abstenant, elle donnait aux collectivistes l'avantage que ceux-ci espéraient tirer de l'ordre du jour Delcassé. On cherche vainement celui qu'elle aurait gagné pour elle-même.

Et si nous nous reportons à des temps plus lointains, si nous nous demandons comment s'est formée la puissance du parti républicain, est-ce que ce parti l'eût jamais conquise si, sous prétexte que M. Thiers et ses amis ne réalisaient pas son programme, il avait refusé de marcher à leur suite? M. Thiers répétait sans cesse, — et avec raison, — que, sur aucun point, il ne pensait comme les républicains, et l'on sait assez, suivant le mot familier dont on se servait alors, ce que Gambetta a dû avaler « de couleuvres », avant d'atteindre son but. Il s'y est soumis pourtant, il s'est imposé et il a su amener son parti à s'imposer des sacrifices transitoires en lui montrant au delà le triomphe définitif, triomphe que, trop secondé malheureusement par les fautes de ses adversaires, il devait en effet remporter.

Tâchons donc, après tant de mécomptes, de profiter de ces enseignements, et d'appliquer, s'il se peut, les leçons du passé à la situation présente.

Cette situation est celle-ci. Les radicaux s'en vont proclamant partout que c'est la droite qui gouverne, et qu'ils perdent de jour en jour toute part dans la conduite des affaires publiques. Est-ce aux conservateurs à les démentir? Est-il de leur intérêt de venir dire aux populations : « On vous trompe, les radicaux sont toujours les maîtres; c'est à eux qu'appartient l'influence; c'est sur eux, sur leurs avis, sur leurs ordres, que se règle le gouvernement. Nous, conservateurs, nous sommes toujours les vaincus; on nous

combat, on nous néglige, on nous dédaigne : nous ne pouvons rien obtenir. »

Croit-on que cette interprétation sera de nature à raffermir les volontés et à dissiper les hésitations? Croit-on qu'on aura affaibli les radicaux en répétant bien haut que ce sont eux qui gouvernent, même quand ceux-ci se plaignent d'être mis à l'écart? Et, si peu qu'on ait gagné sous le ministère actuel, ne faudrait-il pas, au contraire, faire valoir cet avantage, le grossir au besoin, pour susciter les courages et les provoquer à nouveaux efforts?

Si le danger révolutionnaire est fait pour stimuler les conservateurs, les résultats, chaque jour plus évidents, des lois faites contre eux, conspirent en leur faveur.

Il convient aux républicains de répéter que ces lois sont intangibles. Mais les aveux de leurs propres agents en entament l'autorité morale, en attendant que d'autres législateurs viennent en réformer le texte. Nous avons plus d'une fois relevé ces aveux. Comment ne pas citer celui d'un inspecteur général des services administratifs, de M. Louis Puibaraud, qui, dans un rapport au comité de Défense des enfants assistés, écrivait récemment : « Donner de l'instruction à l'enfant, sans veiller parallèlement sur sa conscience, donner à son esprit une arme sans le prémunir contre l'abus de sa volonté morale, c'est rompre un équilibre nécessaire, et vouer cet enfant à la chute, à la chute périlleuse pour lui-même et dangereuse pour les autres, c'est-à-dire pour la société... L'éducation de la conscience, il ne faut pas aller la chercher autre part que dans l'enseignement de la morale religieuse... Cette morale a pour sanction la vie future, sans l'espérance de laquelle la vie présente ne serait qu'une amère dérision... »

Quoi de plus vrai que ces réflexions! Elles font grand honneur à celui qui les a écrites. Mais ne sont-elles pas la condamnation des lois qui ont écarté de l'école l'enseignement de la morale religieuse, de l'existence d'un Dieu et de la vie future?

Il est une autre loi, dont les républicains s'étaient promis des merveilles, et dont quelques-uns d'entre eux sont aujourd'hui les premiers à reconnaître l'action néfaste. C'est la loi d'épuration de la magistrature. Que ne disait-on pas au moment où cette loi fut votée! Nous allions avoir une magistrature austère, consciencieuse, désintéressée, indépendante, en un mot, vraiment républicaine. Écoutez maintenant les témoignages de ceux qui ont fait cette loi. Lisez, dans les procès-verbaux du Sénat, les portraits que M. Constans, un ancien ministre de l'intérieur, un des personnages les plus importants du régime, a tracés de nos juges d'instruction. Ils sont à la fois comiques et attristants. Entendez ces parole de M. Monis :

« Nous avons pu, messieurs, mutiler la magistrature, nous n'avons encore pu la réformer. La décadence de ses mœurs est un fait devant lequel tout homme qui en a l'expérience sera obligé de s'incliner. L'état de choses judiciaire n'est pas ce qu'il était il y a vingt ans; il va chaque jour s'aggravant. »

Ainsi, non seulement, on n'a pas amélioré la magistrature, mais on en est réduit à regretter ce qu'elle était, lorsqu'on a prétendu la réformer, comme un idéal dont on n'entrevoit pas le retour.

Voilà donc constatée par des républicains l'œuvre de la République. Alors régnait cette concentration préconisée par M. Delcassé. Les fruits qu'elle a portés suffisent pour indiquer ceux qu'on pourrait attendre de son rétablissement. La vérité, c'est que la concentration, faite en apparence contre les socialistes autant que contre les conservateurs, n'a vécu et agi que sous l'inspiration et avec l'appui des socialistes. Elle a donné le pouvoir aux opportunistes et aux radicaux, mais en leur imposant comme prix de cette conquête la nécessité de satisfaire les factions révolutionnaires dont le suffrage les soutenait. Lois scolaires, loi du divorce, lois contre la magistrature, laïcisation des hôpitaux, spoliation des ordres religieux, tout cela n'a été qu'une application partielle du programme de la Commune. La dépossession de la Banque de France, l'expropriation des chemins de fer, des mines, des entreprises privées, sont la suite du programme; les collectivistes demeurent logiques en la réclamant. Les républicains s'y refusent parce qu'ils sentent désormais les intérêts matériels engagés. Il leur faut donc changer de tactique; il leur faut revenir à celle qu'ils avaient acceptée, quand la Commune était en armes. Alors ils marchaient avec la droite; ils votaient avec elle la proclamation de l'Assemblée nationale contre l'insurrection; ils reconnaissaient qu'avec elle l'action était nécessaire, dussent les insurgés les traiter de Versaillais et de zouaves du Pape. S'ils veulent aujourd'hui, comme plusieurs le disent, lutter contre le parti révolutionnaire, s'ils croient ce parti menaçant, s'ils le considèrent comme « l'ennemi », il leur faut laisser là les détours et les ambages, et déclarer bien haut qu'ils appellent à l'effort commun tous ceux qui ont à cœur la défense de la société. Nous ne pouvons, à ce titre, qu'approuver les paroles que M. Aynard prononçait à la dernière assemblée du comité de l'Union libérale républicaine :

« Il faut, disait-il, faire un énergique appel à nos concitoyens. Qu'ils aient une opinion, qu'ils la servent, qu'ils établissent leurs cadres et leurs rangs; que des partis véritables, dominés par des idées, soient formés dans le pays, et ils se formeront dans le Parlement. Et pour cela, il faut utiliser toutes les forces, légitimes influences, basées sur l'intelligence et sur les services rendus,

associations corporatives; tout ce qui, en un mot, représente et dirige la société actuelle, qui en est responsable, doit agir et s'unir contre la barbarie menaçante. »

Quand d'autres essaient ainsi de s'organiser, les conservateurs, ne sauraient demeurer ni silencieux ni immobiles. Qu'ils s'assemblent, eux aussi, qu'ils aient leurs réunions; que de leurs rangs s'élèvent des voix autorisées pour faire entendre de semblables exhortations et provoquer les rapprochements qui doivent en être la conclusion!

Les Parlements d'Europe ont suspendu leurs séances depuis quelques jours. Pour les uns, l'interruption n'est que momentanée, en raison des vacances de la Pentecôte; pour les autres, c'est une fin de session, précipitée par les difficultés politiques.

Le Parlement anglais s'est ajourné jusqu'au 17 juin. Mais, quels que soient les embarras de la situation extérieure, en Orient, au Soudan, au Transvaal, il a pu regarder sans inquiétude l'état dans lequel il laissait les affaires publiques. Il a voté en troisième lecture le bill qui, par l'élévation des subventions pécuniaires, assure, avec le respect de l'enseignement religieux, l'existence des écoles privées. Le chancelier de l'Echiquier a constaté, une fois de plus, dans son exposé financier, la merveilleuse prospérité du royaume, l'augmentation des recettes, la diminution de la Dette, l'inscription d'une somme, chaque année plus forte, au chapitre de l'amortissement. Enfin, M. Balfour a pu annoncer, au milieu des applaudissements unanimes de la Chambre, le dépôt de propositions destinées à doter l'Irlande des libertés locales, dont le bienfait, accordé aux autres parties du Royaume-Uni, lui avait été jusqu'ici refusé.

Mais, même quand le Parlement reprendra ses séances, la vie politique demeurera suspendue pour quelques jours encore. L'Angleterre se dispose à célébrer le jubilé de la reine; fête nationale, fête unique, dont l'attente ne laisse place en ce moment à aucune autre préoccupation sur tout le territoire du vaste empire.

Le cabinet italien a eu à défendre sa politique étrangère et militaire dans les dernières séances de la Chambre des députés. Violemment attaqué par l'extrême-gauche, le marquis di Rudini, président du conseil, a vu son programme approuvé par de fortes majorités. C'est surtout dans le débat sur les affaires d'Abyssinie que la lutte a été vive. Les radicaux réclamaient l'évacuation complète de l'Erythrée; le groupe de M. Crispi traitait, au contraire, de trahison l'abandon des projets de son ancien chef. M. di Rudini n'a pas dissimulé que, s'il avait été libre de suivre pleinement ses vues, il aurait renoncé à la colonie; mais c'eût été là une abdication apparente, dont il ne pouvait donner le conseil à son pays.

Il a donc résolu de restreindre à Massaouah l'occupation militaire; il n'entend céder à l'étranger aucun des territoires placés sous la domination italienne, mais seulement les mettre sous l'autorité de chefs indigènes désignés par le gouvernement. Enfin, il abandonne Kassala; il se déclare prêt à rendre cette ville à l'Egypte, après que des arrangements pris avec l'Angleterre auront déterminé les conditions de cette cession.

Une majorité de 242 voix contre 94 et 20 abstentions a donné raison à ce programme.

Qu'est devenu cependant le célèbre Crispi? Hier, il était tout-puissant; il était dictateur. Grand cordon de l'Annonciade, il avait la faveur du roi; il faisait marcher les Chambres, les soldats, les magistrats, et jusqu'aux financiers. Aujourd'hui il n'est plus question de son programme que pour le mettre en pièce, de sa politique que pour la maudire, de sa personne que pour la traîner devant le juge d'instruction, sous l'inculpation d'abus de pouvoir et de malversations. Entre le jour où il était tout et le jour où il n'est plus rien, deux ans à peine se sont écoulés; on dirait qu'il y a un siècle. La chute de Bismarck, l'effondrement du *Kulturkampf*, le désastre de M. Crispi, ce sont de ces exemples qui *absolvent les dieux*, comme disait le poète ancien, et qui font voir qu'en dépit de la jactance des hommes, il n'y a ni pouvoirs éternels ni lois intangibles.

Le chef du cabinet espagnol, M. Canovas del Castillo, a remis sa démission à la reine régente. A la suite d'une altercation violente entre le duc de Tétuan, ministre des affaires étrangères, et un membre de l'opposition, le parti libéral avait décidé de ne plus paraître à la Chambre. M. Canovas n'en a pas moins réclamé et obtenu de la majorité, qui lui restait fidèle, le vote des lois urgentes. Mais, les services ainsi assurés, il a fait prononcer la clôture d'une session dont l'opposition persistait à s'exclure, et n'a pas cru possible, dans de telles conditions, de garder plus longtemps la direction des affaires.

C'est une vieille habitude, en Espagne, de faire passer tour à tour, le pouvoir des mains de M. Canovas, chef des conservateurs, aux mains de M. Sagasta, chef des libéraux. M. Sagasta revient, d'ordinaire, pour recueillir les fruits laborieusement préparés par M. Canovas. Il s'était retiré quand l'insurrection de Cuba paraissait triomphante; elle semble aujourd'hui près de s'éteindre. Si M. Sagasta était devenu premier ministre, il aurait pu s'attribuer l'honneur de la pacification sans en avoir eu la peine. La reine régente vient, au dernier moment, de déranger ces conjectures; après avoir conféré avec les principaux personnages du royaume, elle refuse la démission de M. Canovas.

Le comte Badeni, chef du cabinet de Vienne, n'a pas encore donné sa démission; mais les obstructionnistes allemands n'ont rien négligé pour la lui arracher. Sous prétexte que le ministère avait violé la Constitution en accordant aux Tchèques l'usage officiel de leur langue en Bohême, il ont commencé par réclamer sa mise en accusation. La motion ayant échoué, ils ont décidé de rendre toute délibération impossible par le renouvellement quotidien de scènes tumultueuses, dont les violences de nos socialistes, il faut le reconnaître, donnent à peine une idée. Devant cet acharnement, que ni les hommes ni les règlements n'ont pu réprimer, le comte Badeni a pris le parti de clore la session.

Le Landtag de Berlin, comme nous l'avions prévu, n'a adopté le projet de loi sur les associations qu'après en avoir éliminé les dispositions auxquelles Guillaume II tenait le plus. L'échec est donc complet, aussi bien de la part de la Chambre prussienne que de l'Assemblée des Etats confédérés, et l'empereur ne peut se faire illusion sur l'unanimité de l'opposition soulevée contre sa politique intérieure.

Il a dû ressentir également une impression pénible du procès intenté au chef de la police politique, M. de Tausch, procès qui vient de se débattre à Berlin, au milieu d'incidents scandaleux ou louches. Le procès s'est terminé par l'acquittement de M. de Tausch; mais il a laissé profondément atteinte et décriée la police politique. On y a vu, sans arriver à tout éclaircir, qu'elle ne reculait devant aucun moyen, même les faux, pour perdre ses adversaires, et que, livrée à des influences rivales, elle entretenait contre les plus hauts personnages, contre l'empereur lui-même, des officines de diffamation, dont les mystérieux inspirateurs paraissaient occuper dans l'Etat ou à la cour des situations élevées. Aussi, le tribunal, résistant aux réquisitions rigoureuses du ministère public, n'a-t-il appliqué à Luetzow, le second accusé, qu'une peine de deux mois de prison, sur cette considération « que l'accusé était employé par la police politique dans des conditions qui rendent difficile, sinon impossible, de conserver dans sa pureté primitive le sentiment de l'honneur ».

Nous ne dirons rien des affaires de Grèce, sinon que l'armistice a été signé entre les belligérants. Avec les indécisions et les lenteurs du concert européen, ce serait se livrer à des spéculations oiseuses et superflues que de chercher à deviner ce qui pourra sortir des délibérations des chancelleries.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons, par Edmond Demolins. 1 vol. (Firmin-Didot).

Ce volume pose nettement une des questions les plus intéressantes de l'heure actuelle : l'extraordinaire puissance d'expansion de la race anglo-saxonne.

L'auteur voudrait qu'on regardât la situation en hommes qui veulent s'y égaler, en savants qui veulent l'analyser très exactement, très froidement pour en connaître les vrais facteurs.

Le Français et l'Anglo-Saxon dans l'Ecole, dans la Vie privée, dans la Vie publique, telles sont les trois grandes divisions de cet ouvrage digne de méditation.

Dans la brume, par M. Léon de Tinseau. 1 vol. in-12. (Calmann Lévy.)

M. de Tinseau montre, en ces pages, comment, une fois de plus, l'eau va toujours à la rivière et la fortune à la fortune. Une jeune Américaine, très riche, bien entendu, après avoir préparé pour sa demi-sœur française un bonheur accompagné de quelques richesses, prend pour elle-même les richesses et le bonheur. L'auteur y trouve l'occasion de camper en bonne lumière un type de jeune Américaine très curieusement fouillé. Du charme, de l'esprit, de la tendresse, les lecteurs habituels de M. de Tinseau retrouveront toutes ses qualités dans ce nouveau roman auxquels ils feront le succès de ses aînés.

Histoire financière de l'Assemblée Constituante (1790-1791), par M Ch. Gomel, t. II, 1 vol. in-8° (Guillaumin).

M. Gomel conduit, avec ce volume, l'Assemblée Constituante du 1er janvier 1790 au 30 septembre 1791. Nulle période, dans son existence, n'est plus confuse, plus agitée. Les ministres se contredisent eux-mêmes, les commissions passent de l'audace la plus stupéfiante aux arrangements les plus aléatoires. Le roi répudie, en quittant Paris, les approbations qui lui ont été arrachées « pendant sa captivité. » La constitution civile du clergé entre en vigueur. Les assignats fournissent des ressources fictives et, en alimentant la confiance, ruinent le crédit. Une seule chose persiste : la difficulté de faire rentrer les impôts.

De sorte que la Constituante se trouve avoir surtout travaillé pour l'avenir, mais au prix du bonheur et du repos de ses contemporains. Destructions trop radicales, édifications trop hâtives : ainsi peut être formulé son bilan. M. Gomel l'a démontré avec sa science et son impartialité habituelles. Son ouvrage est de ceux qui épuisent un sujet. C'est une raison de plus pour souhaiter la continuation de semblables études sur les époques suivantes.

Forçats et proscrits, par M. Mimande. 1 vol. in-12. (Calmann Lévy.)

Dans ce nouveau livre, dont une partie a paru ici même, l'auteur de *Criminopolis* nous conduit aux rives marécageuses de la Guyane. Nos lecteurs savent qu'il n'est pas de voyageur mieux informé, ni de plus sagace observateur. De plus, chose appréciable, M. Mimande possède l'art de varier ses récits et de mêler l'anecdote à la statistique. C'est ainsi que de son volume, dont le titre pourrait faire craindre une étude austère et rébarbative, il a su faire une œuvre intéressante sans pédantisme et agréable malgré le monde très spécial où il nous promène. N'est-ce pas le vrai moyen de se faire lire, et de glisser, sans qu'il y paraisse, les avis et les conseils d'une expérience peu commune? M. Mimande y réussit admirablement.

Brigandes, par André Godard. (Calmann Lévy.)

M. André Godard vient reconstituer dans *Brigandes* la réalité physique et aussi la psychologie de la

guerre de Vendée. Tout en étudiant de préférence le rôle des femmes, rôle si important dans une guerre civile et religieuse, le jeune auteur a su mettre en lumière chacun des types masculins qui caractérisent les divers partis en lutte : marquis ou gas de l'insurrection, gardes nationaux ou soldats mayençais. Des scènes de noces, d'auberges, de veillées, de « missions catholiques », nous révèlent une vie rurale fort curieuse, et que M. Godard décrit avec la conscience d'un historien et la flamme d'un poète. C'est un succès de plus au compte de l'heureux auteur de *Chantegrolle*.

Souvenirs du général comte Fleury, t. I[er] (1837-1859). Paris, Plon, 1897, VIII-433 pages in-8°.

Sur les campagnes d'Afrique, où le futur général Fleury se distingua, ses *Souvenirs* sont bien moins complets et intéressants que ceux du général du Barail. On lira au contraire avec plaisir, mais non sans quelque défiance, tout ce qui concerne la préparation du coup d'Etat et les rivalités d'influences à la cour de Napoléon III; l'auteur, en effet, grandit constamment son propre rôle et ménage peu ceux dont il croit avoir eu à se plaindre à un moment quelconque de sa carrière.

Promenades et excursions dans les environs de Paris, région du Sud, par Alexis Martin. — 1 vol. in-16 de 656 pages, illustré de 193 gravures, 2 vues panoramiques, 6 cartes et plans coloriés et 3 cartes itinéraires. (En trois parties cartonnées et réunies dans une reliure mobile, 12 francs.) — Hennuyer.

De Paris au Tréport par Amiens, par Alexis Martin. — 1 vol. in-16 illustré de 51 gravures et 2 cartes. (Relié toile, 5 francs.) — Hennuyer.

La riche et intéressante collection des *Etapes d'un touriste en France*, créée par la maison Hennuyer, vient de s'enrichir de deux nouveaux volumes. Fidèle au programme qu'il a suivi dans ses précédents ouvrages, M. Alexis Martin est, dans ceux-ci, tout à la fois un guide judicieux et un compagnon aimable et entraînant. Erudit sans pédanterie, c'est en paraissant faire appel aux propres souvenirs de ses lecteurs qu'il leur apprend une foule de choses bonnes à savoir. Origine et histoire des villes, époque de construction des monuments, légendes gracieuses ou terribles, il sait tout cela, le rappelle à propos et le conte agréablement. Il juge avec goût et décrit en véritable artiste.

Les touristes trouveront, de plus, dans ces volumes, tous les renseignements qui peuvent leur être de quelque utilité pratique sur toutes les villes où l'auteur les conduit.

Une éducation impériale (Guillaume II), par François Ayme. — 1 vol. (May.)

Ce sont les impressions d'un ancien précepteur de l'empereur allemand. Très élogieuses pour la personne du Kaiser, plus ironiques pour son entourage, elles sont remarquables par un accent de sincérité qui ne recule pas, souvent, devant l'enthousiasme pour « l'ennemi héréditaire ».

Murat, lieutenant de l'empereur en Espagne (1808), par le comte Murat. — Paris, Plon, 1897, XI-478 pages in-8°.

Ce livre, rédigé dans un esprit de systématique apologie que le nom de l'auteur explique et justifie, contient de fort intéressantes pièces inédites; il précise le rôle de Murat en Espagne lors du détrônement des Bourbons; bien des lecteurs estimeront qu'il ne parvient pas à l'innocenter.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LE SALUT SOCIAL

PAR LA CROYANCE

Si le divin auteur de la foi chrétienne, apparaissant tout à coup parmi le scepticisme contemporain, jetait encore une fois au monde la parole du salut : *Ego sum veritas*, nul doute que la société moderne, par l'organe autorisé des magistrats de la science et du pouvoir, ne lui renvoyât la réponse aussi dédaigneuse qu'étonnée du premier Pilate : « *Quid est veritas?* Qu'est-ce que la vérité? S'il existe une vérité, nous la connaissons : elle a nom la Science. Jamais homme ne l'incarna tout entière. Fille de la raison, elle se révèle partiellement à ceux qui la recherchent. Elle se laisse chaque jour saisir davantage : elle se fait de plus en plus populaire. Telle quelle, elle suffit à la société qui peut désormais se passer de la vérité religieuse. La vérité rationnelle et scientifique est la seule qui ait le droit de s'imposer à tous. Vous êtes, vous et votre Eglise, la vérité qui ne raisonne pas et ne se discute pas : votre nom véritable est la croyance. Vous relevez de la conscience et du sentiment, vous êtes chose privée et individuelle. La science, souveraine des esprits, l'Etat, tête du corps social, n'ont rien à vous demander. Vous accepte qui pourra, vous rejette qui voudra. La science et l'Etat s'en lavent les mains. »

Telle est bien, ce nous semble, l'exacte situation de la croyance ou vérité religieuse vis-à-vis de la science ou vérité rationnelle. Le divorce est officiellement prononcé. La société représentée par l'État n'a plus la foi, mais la science. Celle-ci est devenue l'institution sociale qu'était autrefois celle-là. Le principe de la tolérance, qui, pour l'intérêt de la paix, plaçait l'État dans une sorte d'indifférence théorique à l'égard des divers cultes, n'impliquait pas l'indifférence pratique envers les principes religieux qui lui sont communs. L'État protecteur des croyances générales, les croyances générales, en retour, alliées de l'État, voilà quel était l'ordre issu

des idées bien entendues de la Révolution. Le laïcisme a fait un pas de plus : il refuse tout appui de la croyance même amoindrie. La raison est la seule et unique souveraine, l'ordonnatrice suffisante et nécessaire de la société. S'il reste encore quelque part des convictions religieuses, c'est affaire de conscience privée; la conscience publique ne s'en occupe pas. L'État instruit, gouverne, légifère sans elles.

Ce beau système a déjà porté ses fruits : il a conduit la société sur le bord d'un abîme. Si les politiques n'ont pas l'air de s'en apercevoir, heureusement tous ceux qui pensent commencent à voir et à signaler le danger, et ce n'est plus seulement la religion, c'est la philosophie qui jette le cri d'alarme avec le poète latin :

Hîc fossa est ingens, hic rupes maxima, salve! [1]

Revenir en arrière ou se précipiter, renouer le pacte de la raison et de la foi, du savoir et de la croyance, ou finir dans l'anarchie intellectuelle et morale, en un mot, croire ou périr, c'est l'alternative qui se présente à la société moderne. Lui montrer le péril, c'est lui apporter le salut.

I

Le quatorzième siècle vit éclater, au grand scandale du monde catholique, une crise qui pensa être fatale à l'Église [2]. Un homme existait alors qui personnifiait la vérité, à titre de vicaire de Jésus-Christ. Assis dans la chaire infaillible, il était la lumière que cherchaient tous les regards, la certitude que réclamaient toutes les intelligences, la paix que désiraient tous les cœurs. Or, voilà que, tout à coup, un cri d'angoisse traversa la chrétienté : « Où donc est le vrai Pape? — Il est avec nous, disaient les uns. — Non, le voici parmi nous, » s'écriaient les autres. Et la multitude des croyants était en peine et interrogeait le ciel avec des prières : « O vérité, où donc es-tu? O parole divine, où résonnes-tu? Où donc souffles-tu, Esprit de Dieu? »

Nous avons quelque difficulté à comprendre le mal du schisme dont souffrait alors le corps de l'Église. La société moderne a depuis trop longtemps perdu le sentiment et le regret de cette union extérieure autour d'un chef spirituel, qui devait se rompre avec l'unité de foi deux siècles après le grand schisme d'Occident.

[1] « Là est un abîme profond, là un précipice immense. Arrière! » (HORACE.)

[2] Le grand schisme d'Occident dura de 1378 à 1431. Il y eut un moment jusqu'à trois Papes à la fois.

Toutefois, il reste au fond de l'humanité, en dépit des révolutions religieuses, un besoin d'unité intellectuelle et morale qui, faute d'être entièrement satisfait, se change en un long et irrémédiable malaise. Pour être moins douloureux à notre temps que la terrible épreuve du quatorzième siècle à l'Europe croyante, le schisme apporté en naissant par le dix-neuvième siècle est bien autrement déplorable. Mille fois plus intime et plus profond, ce n'est pas seulement la société des âmes qu'il divise, mais chaque âme en particulier, et, dans chaque âme, la raison avec la volonté.

Heureux les temps où la société tout entière, individus, famille, État, marchaient, guidés par une seule et même foi, vers un seul et même but! Il en dut être ainsi à l'origine des anciens peuples : la croyance alors était la science, les prêtres étaient les instituteurs, le temple était l'école, les oracles étaient les lois et l'autel le foyer de la patrie [1]. Cette belle simplicité ne dura pas. L'État confisqua la religion à son profit, et l'unité vivante des esprits et des cœurs mourut dans l'uniformité des consciences ensevelies sous les bandelettes d'une liturgie légale.

Le christianisme vint rendre la vie au corps social en restituant à la religion son indépendance. Il unit, sans les confondre, à l'image du composé humain, les deux pouvoirs, civil et religieux, et fit converger en un seul flambeau destiné à éclairer la marche des hommes, les deux rayons partis du même soleil divin, la raison et la foi, la science et la croyance. Tout devait se tenir, dans la société chrétienne idéale, par le lien de la religion; mais tout devait, jusque dans sa dépendance, exercer son activité propre et concourir spontanément à l'harmonie de l'ensemble. La liberté ne se croyait pas alors le droit de troubler la tranquillité de l'ordre. Une magnifique hiérarchie des choses et des personnes traçait la hiérarchie des devoirs : le corps était l'inférieur de l'âme, les sens de la raison et la raison de la foi. L'homme privé se devait à la famille, la famille à la commune, la commune à l'État, l'État à la société, la société temporelle à la société spirituelle et tout le monde à Dieu.

Lorsque, par malheur, l'hérésie ou le schisme brisait momentanément la splendide unité de la pensée chrétienne, chrétienne quand même restait la pensée dans son fond, et, malgré les disparates et les déchirures du tissu, c'était encore la robe du Christ qui habillait l'humanité. En dépit de leurs dissidences, les esprits se reposaient sur des principes communs, et si le corps visible de l'Église était, pour ainsi dire, en morceaux, l'âme de l'Église

[1] Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, liv. V, ch. III.

invisible courait à travers ses tronçons épars pour les rattacher d'un lien mystique au chef divin, l'Homme-Dieu. Et puis, pour se consoler des divisions de l'heure présente, la grande famille chrétienne nourrissait l'espérance évangélique d'une heure future où le monde entier se rassemblerait dans le bercail du Christ pour ne faire qu'un troupeau sous le Pasteur unique. Et, dans tous les cas, le ciel était là, revanche attendue par tous des dissensions qui rendaient la terre si hostile, le ciel, séjour de la paix dans l'unité.

Aujourd'hui, comment décrire le spectacle que présente la société en proie à l'individualité des croyances?

Le principe du « libre examen » avait été, dans les mains protestantes, une arme à combattre le principe du « magistère catholique ». Quand les réformateurs crurent en avoir suffisamment usé, ils la laissèrent tomber à terre comme inutile, et même dangereuse, pouvant être retournée contre ses inventeurs. Alors le rationalisme vint qui la ramassa, et ce ne fut pas seulement le catholicisme, ce fut toute religion qui subit les mortelles atteintes du « libre examen ». La Révolution française proclama le droit, pour tout citoyen, de se faire, même en matière religieuse, telle opinion qu'il lui plaît, oubliant de promulguer le devoir de ne professer aucune doctrine qu'après mûre réflexion et de consciencieux travaux. Une telle liberté devait enfanter l'anarchie des idées. Son premier effet fut de livrer les croyances au bon plaisir de la raison individuelle, qui les rejeta sans toujours prendre le temps d'en examiner la valeur. Les esprits se divisèrent en deux catégories, ceux qui avaient conservé la foi et ceux qui l'avaient perdue. Et ce fut le schisme universel. Devenu, avec le cours du siècle, l'état normal de notre société, et déjà passé dans les mœurs, et presque dans le sang de la génération actuelle, ce schisme nouveau n'en est pas moins la plus profonde déchirure qui ait jusqu'à présent fait gémir la pensée humaine.

Coupée en deux, désormais, sous le tranchant de l'incrédule raison, la société cherche vainement à réunir ses deux moitiés, que des tendances contraires empêchent de se rejoindre. Ou plutôt, car cette image ne dit pas assez, le corps social souffre, étant un par sa constitution organique, d'être double dans son être moral, tiraillé qu'il est par deux esprits, par deux âmes, pourrait-on dire, qui se le disputent, se querellent en lui, sans lui laisser de repos, si bien que d'être en partage à ces âmes rivales, la foi et la raison, il est véritablement au supplice, et « comme écartelé à deux mondes ». Une gêne semblable existe au sein des moindres associations qui se forment dans la société, comme les cellules de la ruche. Le même schisme s'assoit au foyer, entre le père qui doute

et la mère qui croit; il entre dans l'amitié ainsi que le ver dans le fruit, et l'ami qui meurt dans la foi de ses pères ne donne plus rendez-vous dans la vie meilleure à son ami qui aspire au néant.

Le schisme pénètre plus avant encore; il s'établit jusque dans l'individu, châtiment naturel d'un système qui, au mépris de l'intérêt social, pose l'individu comme étant à lui-même sa fin et son tout. L'individu est divisé contre lui-même; la liberté des opinions ne lui apporte que le doute, l'incertitude et le déchirement de l'esprit. Apparemment, toutes les intelligences qui ont donné congé à la foi n'ont pas pleuré, pendant la nuit des adieux, les larmes de sang d'un Jouffroy ou d'un Musset. Mais il n'y a pas de rupture sans douleur, et, plus ou moins, les âmes qui ont connu la douceur de croire et l'ont perdue sont des âmes en peine. Et que la rupture ait été si fréquente dans ce siècle, quoi d'étonnant? La plupart des jeunes gens sortent des collèges emportant le germe du schisme prochain qui doit briser l'unité de leur existence. Avec un enseignement public qui sépare soigneusement l'instruction profane de l'instruction religieuse, l'enfant est déjà partagé : du partage au divorce, il n'y a qu'un pas, l'homme le franchira. Ecoutons là-dessus les vives réflexions de Lamartine : « Que voulez-vous que devienne l'homme moral et intellectuel dans un état d'enseignement et de société où l'enfant, comme ces fils de barbares qu'on trempait tour à tour, en naissant, dans l'eau bouillante et dans l'eau glacée, pour rendre leur peau insensible aux impression des climats, est jeté, tour à tour ou tout à la fois, dans l'esprit du siècle et dans l'esprit du sanctuaire, dans l'incrédulité et dans la foi? Il sort de la maison d'un père peut-être croyant, peut-être sceptique; il a vu sa mère affirmer et son père nier : il entre dans un collège divisé d'esprit et de tendances. L'enseignement du professeur n'y concorde en rien avec l'enseignement du sacerdoce. En supposant même que ces deux enseignements se tolèrent et ne se heurtent pas dans le collège, ils se séparent entièrement à la fin de l'enseignement élémentaire, et, au sortir du collège, dont les murs garantissent sa foi de l'air du siècle, il trouve à la porte et dans les cours transcendants la philosophie, l'histoire, la science, la liberté, le scepticisme, qui le saisissent pour lui enseigner une autre foi. Il lui faudrait deux âmes, et il n'en a qu'une! On la tiraille et on la déchire en sens contraire. Les deux enseignements se la disputent : le trouble et le désordre se mettent dans ses idées. Il en reste quelques lambeaux à la foi, quelques lambeaux à la raison... Il ne lui reste d'une pareille éducation que juste assez des deux principes opposés dans l'âme pour que cette âme soit une guerre intestine de pensées contraires, et pour qu'il

ne puisse pas même vivre en paix avec lui-même dans une vie qui a commencé par l'inconséquence et qui se prolonge dans la contradiction. Voilà une partie des mauvais effets de l'enseignement complexe où l'Eglise et l'Etat veulent pactiser sans sincérité et s'associer en se haïssant. Ils démembrent l'enfant, ils énervent l'homme; car l'homme est foi. Le dernier mot de cet enseignement mixte, c'est perdition des âmes[1]. »

On sait aujourd'hui dans quel sens l'Etat laïcisant s'efforce de résoudre cette contradiction. On n'ignore pas non plus que tel n'est pas l'idéal de l'Eglise, qui subit le partage comme un moindre mal. Il fut un temps où, la religion de l'Eglise étant celle de l'Etat, il n'y avait qu'un enseignement donné par l'Eglise, ou du moins approuvé par elle. L'Etat, cessant de croire, cessa de reconnaître l'Eglise pour l'unique enseignante, mais voulut bien lui laisser une part dans l'éducation de l'enfant. Pour ne pas tout perdre, elle accepta le partage. Si elle avait pu prévoir qu'un jour viendrait où l'enfant lui serait disputé en entier, peut-être aurait-elle alors refusé le marché, en s'écriant, comme la vraie mère au tribunal de Salomon : « Prenez l'enfant vivant et ne le partagez pas. » Qui sait si la société n'aurait pas rendu le jugement du Sage?

*
* *

L'unité vaut mieux que le schisme, et l'État rationaliste en est lui-même convaincu, car c'est à l'unité qu'il tend lorsqu'il exile la foi dans le domaine privé, et que, « socialisant » l'instruction, il s'efforce de l' « unifier » autour des seules données de la raison. Le malheur, ou, si l'on veut, le bonheur, est que sa tentative est une chimère. Le divorce légal entre la science et la croyance est la ruine de la raison elle-même. Après la société, après la famille, après l'âme humaine, c'est la raison aussi qui se divise et s'écroule dans l'impuissance du doute universel[2].

Séparer la science et la croyance, c'est déclarer officiellement que la science toute seule a des bases rationnelles, et que la croyance n'en a pas. La raison chrétienne était, dit-on, à son insu, toute imprégnée de foi : elle s'attribuait des lumières qui n'étaient pas à elle et qui lui venaient de son long commerce avec la théologie. Il fallait donc opérer la raison de sa « faculté de croire » que l'habitude lui avait comme surajoutée. On espérait bien que

[1] Lamartine, *l'Etat, l'Eglise et l'enseignement*. Discours et polémiques, t. II. — Didot.

[2] Sur « l'insuffisance » de la raison telle que l'ont faite les rationalistes modernes, il faut lire M. Balfour : *les Bases de la croyance*. (Mongredien.)

l'opération laisserait la « faculté de savoir » intacte, et que, désormais attentive à n'admettre que des vérités de son ressort, plus appliquée dans un domaine plus restreint, la raison établirait solidement les principes suffisants à la direction de la vie humaine. Ce fut la tâche et l'illusion du spiritualisme indépendant qui inspira l'école philosophique française durant la première moitié de ce siècle. L'existence de Dieu, la personnalité immortelle de l'âme, la liberté morale, autant de croyances que la raison régnante alors regardait comme des connaissances. Il paraît qu'elle se trompait; débris théologiques, matériaux oubliés dans les ruines de l'ancien édifice intellectuel, on avait recueilli tout cela, et, par mégarde, on l'avait employé dans le nouveau bâtiment. Bon nombre d'esprits, en y entrant, étaient fermement persuadés qu'ils s'étaient logés à l'enseigne de la raison. Grande a été leur surprise quand on leur a fait voir que leur maison était bâtie avec les restes d'un temple.

Ainsi, vous, les penseurs spiritualistes, vous étiez des croyants sans le savoir. Et, pourtant, vous aviez pris un soin extrême pour tracer la ligne de démarcation entre la raison et la foi. Vous aviez dit à la foi : « Restez dans le domaine du mystère et n'essayez pas de nous y entraîner à votre suite. Chacun chez soi; vivons en voisins discrets qui échangent à l'occasion un salut, mais ne se fréquentent pas. » Or, voici qu'une autre raison s'élève contre la vôtre et a trouvé le pacte mal fait. Elle a renversé ce mur factice qui prétendait maintenir sur leur terrain respectif les deux ordres de connaissances; elle a examiné de près vos doctrines soi-disant rationnelles, et ne leur trouvant pas ce caractère, elle a pris le parti de les reléguer avec les croyances dans le domaine de l'inconnaissable. Dites-lui, à cette raison nouvelle, que les conclusions de la vôtre terminent une série parfaite de raisonnements, que l'esprit ne peut s'empêcher d'y donner son assentiment, sous le coup de lumière de l'évidence. Peu importe, répondent les tenants de la raison pure, tout cela est bien ordonné dans votre intelligence, mais tout cela n'a d'autre réalité que la réalité intime et, comme ils disent, toute subjective de vos idées. Et quand il vous plaît de projeter hors de vous ces idées sur le fond d'une éternité imaginaire comme elles, vous poussez au delà des droits, au delà des forces de la raison : vous faites un saut dans le vide de l'inconnu, ce qui est l'acte même de croyance.

Voilà donc le schisme dans le sein du rationalisme. Ce n'était donc pas une opération si aisée de tailler dans le vif de la raison croyante pour la réduire à l'état de raison raisonnante.

L'épreuve manquée par le spiritualisme, le positivisme la recommencera, et il enlèvera si radicalement cette parasite de la raison,

la croyance, qu'elle ne repoussera plus. Que faudrait-il à l'esprit humain pour soulever le monde supra-sensible des idées platoniciennes? Un point d'appui. La raison ne le trouvant pas en elle-même, elle doit se résigner à laisser le monde supra-sensible aux rêves des croyants. En revanche, le monde des « phénomènes » lui appartient : ici, le point d'appui existe : c'est l'expérience. Observer les faits, les classer en les ordonnant sous des causes générales qui s'appelleront des lois, la raison le peut, sans perdre pied, et, avec le temps, il ne tient qu'à elle d'élever un monument scientifique qui soit la représentation fidèle de l'univers. Alors la raison s'appellera de son vrai nom la science.

Ce nouveau règne de la raison positiviste a duré une génération : son autorité est déjà plus qu'ébranlée. Elle-même doute de soi. Elle a découvert dans son œuvre soi-disant rationnelle des traces d'irrationnel. La croyance a tout envahi : il y en a partout. Une intuition est à la base de la connaissance. Passe-t-elle du phénomène, extérieur à l'esprit, jusqu'à l'idée, qui lui est intérieure? Intuition. Saute-t-elle de l'idée, chose particulière, à la loi, chose générale? Intuition encore. Et qu'est-ce qu'une intuition? C'est un coup de transcendance, un « à vol d'oiseau » de la pensée, un élan de la croyance. Otez l'intuition de toutes les sciences, depuis les sciences physiques, qui reposent sur des intuitions expérimentales, jusqu'aux sciences mathématiques qui s'appuient sur les intuitions de conscience (temps, espace, nombre), toutes chancellent, vacillent et s'écroulent « comme des châteaux de cartes », et, avec elles, l'univers de la raison, et, pour tout dire, en un mot, la raison elle-même.

Comment la relever du milieu de tant de ruines? En lui restituant ce qu'on ne pouvait lui prendre sans la réduire à l'impuissance, le droit de croire et de s'en fier, sauf erreur, à ses propres intuitions.

La raison pure est suspendue entre deux actes de foi : le fait, résultat d'une intuition des sens; la cause, résultat d'une intuition de l'esprit. Tout ce qu'elle élabore et construit entre ces deux termes extrêmes peut bien être un univers assez heureusement bâti, mais, en effet, aucune nécessité logique, aucune évidence intime n'oblige l'univers de la nature à se conformer à l'univers de la pensée. L'idéal scientifique n'est pas nécessairement le réel sensible pas plus que l'idéal spiritualiste n'était tout à l'heure le réel transcendantal. Hypothèse de part et d'autre, qui attend d'être vérifiée. Et qui donc tentera l'expérience? Qui fera le pas de l'essai et jettera le pont entre le monde de la pensée et le monde de la réalité? Il faut laisser à la raison le droit de se risquer sur un

acte de foi. Car l'action commande la décision; la vie prime la pensée, et si, pour vivre, l'homme avait dû attendre que la raison ait trouvé ses titres et développé ses raisons, il y a longtemps que l'homme ne serait plus. Or il est né pour agir comme l'oiseau pour voler; le jeune aigle, « qui n'a jamais ouvert sa serre ni son aile », hésite, sur le bord de son aire, avant de se confier au vide qui l'attire, mais il ne saurait hésiter toujours :

Il sent qu'il est aiglon; le vent passe, il le suit.

Ainsi fait la raison pratique. La raison pure n'avait pas encore appris à douter d'elle-même que la raison pratique avait résolu le problème par un coup d'audace. Perdu, au-dessus de l'abîme de l'inconnaissable, l'esprit avait imité l'aigle : il avait ouvert ses ailes et s'était élancé dans l'immensité en s'écriant : Je crois!

Si donc le premier comme le dernier mot de l'intelligence humaine est un mot de confiance, un *credo* naturel, pourquoi mutiler la raison en lui ôtant le droit de le prononcer, pour le donner à je ne sais quel obscur instinct qu'on nommera le « vouloir-vivre », et ne laisser à la conscience claire qu'un travail de Sisyphe, consistant à rouler des ombres de matériaux pour une ombre d'édifice qui s'écroule toujours? Pourquoi, s'il y a une part de volonté dans l'acte de raison, un appoint de croyance dans l'œuvre de science, pourquoi séparer deux éléments inséparables? Pourquoi, surtout, les opposer et combattre l'un par l'autre? Pourquoi demander à l'esprit humain ce qui est l'attribut de l'esprit divin, la certitude absolue, et poser en condition expresse de la vérité l'absolue évidence? Laissons à Dieu ce qui n'appartient qu'à Dieu. Nous ne sommes ni pure lumière ni acte pur, mais tous les deux à un certain degré; acte d'abord, lumière ensuite. Si nous attendons, pour marcher, que tout le chemin soit éclairé, nous n'avancerons pas : si nous marchons dans une entière obscurité, nous tomberons. Il faut voir pour marcher, mais aussi il faut marcher pour voir. Et cela même est « rationnel ». Croire pour savoir, et savoir pour croire, voilà le cercle qui comprend la raison tout entière. Croire pour savoir, c'est-à-dire élever sur des intuitions, ou vérités de sentiment, des vérités logiques ou raisonnements; savoir pour croire, c'est-à-dire, partir du sommet d'une science pour s'élancer à des intuitions nouvelles, nouvelles bases d'une autre science, et ainsi de suite, toujours porté sur la grande paire d'ailes de la raison, dont l'une est chaleur et l'autre lumière, l'une sentiment et l'autre connaisssance; l'une amour, l'autre raisonnement; l'une volonté, l'autre intelligence!

Ce sont là deux ordres de connaissances, si l'on veut, celles du cœur et celles de la raison; il est permis de les distinguer et d'attribuer, avec Pascal, au cœur les principes, à la raison les propositions qui en sont les conséquences; mais les séparer dans la découverte de la vérité, les supposer occupés à des œuvres différentes, l'un à l'œuvre de la croyance et l'autre à l'œuvre de la science, comme si le cœur ne faisait rien pour la science, et la raison rien pour la croyance, voilà ce qui n'est pas permis[1]. L'esprit humain ne voit la vérité qu'à travers un songe, comme Jacob endormi au pied de l'échelle mystérieuse. Nos pensées, comme les anges, vont et viennent entre ciel et terre. Celles qui montent sont du cœur; celles qui descendent sont de la raison; mais il n'y a qu'une échelle, et qui mène à Dieu.

*
* *

« L'on a, dit Pascal, ôté mal à propos le nom de raison à l'amour, et on les a opposés sans un bon fondement, car l'amour et la raison ne sont qu'une même chose. » La raison est un acte de foi à l'ordre universel; l'amour est un acte de foi à l'universelle bonté.

De là, dans toute raison individuelle, dans tout amour particulier, un caractère d'universalité, qui est le lien entre les intelligences et les cœurs. Ce qu'il y a de général et de commun dans la raison, c'est la croyance ou l'intuition; ce qu'il y a de général et de commun dans l'amour, c'est la sympathie. Et de même que la sympathie, cet élément universel de l'amour qui consiste à vivre en autrui d'une vie impersonnelle, est le principe de toutes les affections particulières et sociales qui unissent les hommes entre eux, de même la croyance, ou la raison impersonnelle, est le mode de connaissance qui permet aux esprits de se pénétrer les uns les autres.

Supprimez la sympathie, vous brisez le faisceau de la solidarité morale; retranchez la croyance, vous rompez la solidarité intellectuelle. Et ce n'est donc pas seulement la raison particulière qui périt, mutilée, mais la raison générale ou universelle.

[1] Pascal : « Nous connaissons la vérité, non seulement par la raison, mais encore par le cœur; c'est de cette dernière sorte que nous connaissons les premiers principes, et c'est en vain que le raisonnement, qui n'y a point de part, essaye de les combattre... Les principes se sentent, les propositions se concluent; et le tout avec certitude, quoique par différentes voies. » (Havet, VIII, 6.) On peut rapprocher de ce texte le mot du même Pascal, tant de fois cité : « Le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas. »

Qu'est-ce, en effet, que poser en principe « l'individualité des croyances », si ce n'est méconnaître en pratique et en droit l'existence et l'autorité d'une raison pour ainsi dire sociale?

On dit à la raison privée : « Tu es souveraine dans tous les ordres de connaissance; tu es affranchie de toute espèce de tutelle. Tu ne dois qu'à toi-même compte de tes opinions et de tes croyances. A toi de prendre ou de laisser parmi celles qui se présentent à ton tribunal. » En proclamant si hautement la souveraineté de la raison individuelle, on ne se demande pas ce qu'elle est dans la réalité, et à quel juge sont remis, en dernier ressort, les grands procès d'idées qui intéressent toute l'humanité. On veut bien la supposer, à tout le moins, droite, éclairée, désintéressée; autant dire introuvable, comme la sagesse que l'écrivain sacré cherchait vainement d'un bout du monde à l'autre. Car, à ces conditions, qui empêcherait de récuser la raison d'un Pascal comme étant trop passionnée? Mais non, on s'est ôté d'avance la liberté de récuser aucune raison. Chacune a de plein droit son siège au jury qui condamne ou absout les doctrines. Pascal ou Gavroche [1], peu importe. Le verdict du premier venu prévaut contre celui du plus sage : une raison en vaut une autre. C'est absurde, mais c'est logique.

Il en fallait venir là, dès que l'on considérait la raison comme une faculté indépendante, abstraite, isolée. Or elle n'est rien moins que cela. C'est à l'être humain tout entier qu'il a été dit : *Væ soli!* « Malheur à l'isolé! » Absolument parlant, il n'y a pas de vie individuelle ni pour le corps ni pour l'esprit. C'est pour la société que l'homme naît et c'est par la société qu'il grandit et se développe. Est-ce faiblesse et infériorité? Oui, ont chanté les poètes du pessimisme, et il faut entendre de quel sombre accent de reproche Lucrèce a dit le misérable dénuement de l'homme enfant, que la nature a jeté sur la terre, comme les flots le naufragé, sans secours, sans abri, sans parole.

Mais Lucrèce et ses pareils, trop pressés d'accuser la Providence n'ont pas su voir que l'être chétif que nous sommes en naissant vient au monde avec une faculté qui est une force suprême, la faculté « sociale ». Elle ne saurait mieux être décrite que dans la page suivante que nous empruntons à Louis Veuillot : « Animal par la matière, et misérable, si l'on juge seulement sur l'apparence, l'homme naît cependant le plus fort et le mieux constitué des animaux. Il est longtemps débile dans ses langes, dit-on, longtemps

[1] « De ce qu'un gamin de Paris écarte par une plaisanterie des croyances dont la raison d'un Pascal ne réussit pas à se dégager, il ne faut pas cependant conclure que Gavroche est supérieur à Pascal. » (Renan.)

incapable d'aller où le besoin l'appelle, de comprendre le danger qui le menace, de fuir le danger qu'il comprend. Mais ceux qui parlent ainsi ne veulent pas entendre comment Dieu a fait l'homme. L'homme est plus cuirassé que la tortue, plus fort que le lion, plus agile que le cerf courant, et que l'aigle volant et que le requin nageant. Donnez à cet animal son vrai nom : il s'appelle la société. Il est tel dès son berceau, et là plus qu'ailleurs. Il ne devient un individu que lorsqu'il peut voir le danger, le prévenir, s'en défendre, le vaincre. Au berceau, il a son père, il a sa mère, il a toute la vigilance, toute la force, toute la science de la société. La question n'est pas de savoir ce qu'il pourrait faire s'il était seul; il n'est pas seul; par les lois mêmes de la nature, il ne peut être seul. Il vient au monde avec cette puissance de la société, bien plus que le lion avec ses muscles et l'aigle avec ses serres. Même à l'état sauvage, il paraît encore le roi de la création, et l'état sauvage n'est pas l'état normal de l'homme. L'homme s'appelle la société : son état normal est cette ébauche de l'ordre parfait que nous appelons la civilisation. Il est lent à se former. Qu'importe! puisque toutes les ressources de la société sont employées à le former. Et la société le formera : elle lui enseignera à maîtriser l'air et le feu, à dompter l'eau et même la foudre, à se faire des vêtements plus chauds que la toison des brebis, plus imperméables que le duvet des oiseaux, à se bâtir des maisons qui bravent la tempête, à tirer son pain d'une herbe des champs, à s'entourer de splendeurs. Tel est ce faible animal, et il ira bien au delà; il apprendra à vivre dans le passé et dans l'avenir, à rester encore sur la terre lorsqu'il ne sera plus [1]. »

Voilà l'homme véritable, un produit de la société, dans sa raison comme dans tout le reste. C'est la raison générale ou sociale qui forme la raison particulière, et même alors que celle-ci est formée, celle-là demeure toujours son appui et son contrôle. La raison générale a son expression, le langage, et sa méthode, l'autorité.

Le langage est le mode de communication entre les intelligences qui sans lui resteraient fermées les unes à l'égard des autres, ainsi que des maisons sans portes ni fenêtres. Le langage est la pensée commune et sociale devenue sensible à tous : c'est la raison de tous parlant à la raison de chacun. Et pour qu'elle en soit entendue, il faut qu'il y ait dans la raison de chacun quelque chose d'universel et dans la raison de tous quelque chose de particulier. Et c'est précisément cette sorte d'harmonie, d'entente préalable qui explique le mystère de la parole. Parole, c'est parabole [2]; le mot

[1] Louis Veuillot. Préface de *la Vie de Jésus-Christ.*

[2] Parole vient du mot *parabola.*

est à l'idée ce que la parabole est au fait particulier : une figure, un symbole. Par quel miracle d'évocation ce mot va-t-il éveiller dans l'esprit de l'auditeur une image analogue à celle qui l'a produit lui-même? C'est par un accord préalable entre le mot et l'idée, entre le symbole, chose générale, et le fait, chose particulière : c'est par l'indissoluble unité de la raison particulière et de la raison générale.

Et la raison qui parle dans le langage n'est pas seulement la raison de nos contemporains, mais la raison de tous les temps, de tous les pays, la raison d'hier et celle de demain, la raison de l'humanité.

Tout homme qui s'exprime de manière à être compris, s'il croit s'exprimer lui-même en son propre nom, et de par sa propre raison, se trompe. A son insu, chacun des mots qui tombent de sa bouche apporte avec lui comme un écho du verbe lointain qui a retenti chez les générations disparues. La parole est un flot du grand fleuve de la pensée qui descend le cours des âges; et ce flot ne va pas seul; il subit la poussée de tous les autres. Si neuve que soit l'idée, si « individuelle » qu'elle apparaisse au milieu des autres, quand la chose et le mot seraient pour ainsi dire « créés », l'auteur doit au passé une part de sa trouvaille, et le génie lui-même est tributaire de la raison générale. Bien mieux, le génie n'est, à tout prendre, que la raison générale prenant conscience d'elle-même dans « l'individualité » d'un esprit assez vaste pour la contenir. Avant de l'augmenter de sa propre abondance, il vit sur le fond commun; il pousse plus avant ses racines, jette plus haut dans les airs ses rameaux et ses fleurs, mais il se nourrit à même l'alluvion des siècles pensants. Toute raison doit naître et se développer là-dessus : pas une ne peut s'isoler impunément du terroir humain, et chercher sa vie dans je ne sais quelle solitude de l'idée, qui, si elle n'était chimérique, serait la stérilité et la mort [1].

Ainsi donc c'est la raison générale vivante dans le langage qui fait l'éducation de la raison particulière. Regardons-la à l'œuvre. « Voyez, dit Lamennais, comme les facultés de l'enfant se développent toujours dans la société et par la société; la parole éveille son intelligence; l'intelligence à son tour éveille les affections, et la vie morale commence par un acte de foi et d'amour. L'enfant

[1] Il est intéressant de remarquer ici que le mot grec : ἰδιώτης, privé ou particulier, nous a légué un mot français *idiot* dont la filiation est visible; on trouve l'explication du passage d'un sens à l'autre dans les vers bien connus de La Fontaine :

La raison d'ordinaire
N'habite pas longtemps chez les gens séquestrés.

ne connaissant rien, ne peut rien juger : son esprit reçoit la vérité, comme sa bouche reçoit le lait maternel; il pense, parce qu'il croit; il se conserve, parce qu'il obéit. Plus tard, il en sera encore de même, car les voies de la nature, ou plutôt les lois établies par la sagesse de Dieu, sont uniformes. L'enfant croîtra en intelligence, à mesure qu'il participera aux vérités sociales, et ces vérités, réglant tout en lui, jusqu'à ses désirs, perfectionneront son cœur, ses sens même, en le préservant des vices qui les altèrent[1]. »

La raison générale ou solidaire enseigne avec autorité. C'est encore une remarque de Lamennais, que tout le monde peut faire; la société ne soumet point tout d'abord les vérités qu'elle enseigne au jugement de l'enfant; elle lui dit : « Il est ainsi; croyez. » C'est son droit et son devoir. Elle-même, qui instruit les jeunes générations par voie « autoritaire », a été instruite de la même façon. Elle tient d'une autorité antérieure à elle les principes qui la constituent : il en est de ces principes comme de ces lois « non écrites », dont l'Antigone de Sophocle disait admirablement que « ce n'est pas d'aujourd'hui ni d'hier, mais de toujours qu'elles vivent, et que nul ne sait la date de leur apparition sur la terre ». Malheur à la société si elle se prenait à douter d'elle-même et de ses titres! Elle croulerait. Il faut que, la première, elle croie à sa propre infaillibilité.

Le principe d'autorité en matière de croyances est donc une loi de l'existence sociale. Or l'indépendance de la raison personnelle remet cette loi en question, et une loi mise en question n'est déjà plus une loi obéie. La raison se pose en antagoniste de l'autorité, comme si l'autorité n'était pas aussi la raison, la raison traditionnelle, résidu de l'expérience de tous les siècles[2]. La raison de l'autorité, c'est l'autorité de la raison même. Et s'il faut choisir entre deux autorités, celle de la raison privée et indépendante, et celle de la raison générale et sociale, nous préférons la seconde à la première. Ni l'une ni l'autre n'a l'infaillibilité, mais s'il fallait l'accorder à l'une des deux, ce n'est pas à la raison particulière que nous voudrions le donner.

Mais il n'est pas nécessaire de pousser si loin la réaction contre les excès de l'individualisme intellectuel, jusqu'à revenir avec Lamennais au seul criterium de la raison universelle. Eviter l'anarchie du principe individuel ne doit pas faire tomber dans la

[1] Lamennais, *Mélanges. De l'éducation du peuple* (1818).

[2] « La raison, dit heureusement M. Balfour, est une sorte d'Ormuzd engagé dans une lutte incessante contre l'Ahriman de la tradition et de l'autorité. » (*Les Bases de la croyance*, p. 159.)

tyrannie du principe contraire. Retenir la solidarité des intelligences pour rappeler à chacun de nous qu'il n'a pas le droit de se poser, seul contre tous, en maître absolu de ses pensées; maintenir les grandes croyances éternelles de la société comme des limites infranchissables à la libre spéculation, voilà les conditions du salut social.

II

Si la société n'avait pour se conduire des « raisons que la raison ne connaît pas », il y a longtemps déjà qu'elle aurait succombé au régime de « l'individualité des croyances ». Mais, comme le dit M. Balfour, « rejeter toute conviction qui n'est pas le produit de la libre investigation spéculative, c'est ce dont, fort heureusement, l'humanité est littéralement incapable[1] ». Toutefois, ce prétendu droit ne trouvât-il pour l'exercer qu'un petit nombre de téméraires, c'est assez pour que la chose sociale en soit profondément troublée. Ce n'est pas impunément pour l'ordre établi qu'il est loisible à chacun de professer en paroles, en écrits, en actes le mépris des idées qui sont le fondement de la société. Il en résulte avec le temps un état de violence parfois, toujours un état de contradiction, c'est-à-dire la guerre sociale ou l'hypocrisie sociale, ou l'une après l'autre ou les deux ensemble.

La guerre sociale d'abord. Il n'est pas rare d'entendre de pacifiques citoyens s'applaudir de n'être pas venus au monde dans un siècle de ce fanatisme qui enfantait les discordes religieuses et civiles, en remerciant la liberté des croyances d'avoir mis fin à tant d'horreurs. Il entre quelque illusion dans ce remerciement. Les guerres de religion durent encore sous une autre forme. Que sont donc ces révolutions politiques et sociales qui ont, depuis un siècle, couvert de ruines et de sang notre malheureuse France? Des effets de l'éternelle lutte entre la religion de l'autorité et le fanatisme de la raison émancipée[2]. Après le protestantisme reli-

[1] « Imaginez pour un moment, écrit M. Balfour, une communauté où tous les membres s'imposeraient délibérément la tâche de rejeter autant que possible tous les préjugés de l'éducation...; de disséquer tous les grands devoirs qui rendent la vie sociale possible, et toutes les petites conventions qui la rendent plus facile; enfin, de peser avec une précision scrupuleuse le degré exact de consentement à accorder aux résultats de ces diverses opérations. Ce serait peu de dire qu'une société agissant suivant les opinions auxquelles elle serait arrivée ainsi se trouverait en assez triste condition dans le combat pour l'existence. Elle ne pourrait même jamais être; ou si un miracle la créait, elle se résoudrait assurément aussitôt en ses éléments constitutifs. » (*Bases de la croyance*, p. 155.)

[2] Les questions qui divisent les hommes de notre temps sont des ques-

gieux, c'est le protestantisme rationnel, identique au premier, qui se révolte contre le catholicisme toujours renaissant, sous son double aspect ecclésiastique et social. Que sera la prochaine crise? Sociale, sans doute, et sanglante peut-être; en tous cas, elle sortira du brigandage d'un rationalisme sans frein qui aura faussé jusqu'à la notion même de la société.

Et dans l'intervalle des révolutions, est-ce du moins la paix et l'ordre qui règnent parmi nous? Non, la guerre continue avec d'autres armes, plus sourde, moins meurtrière, mais implacable encore. Faute de principes régulateurs et souverains, c'est « l'opinion » qui fait la loi. Or rien de plus instable et de plus tourmenté que l'opinion : c'est la mer changeante comme la lumière du ciel, mobile comme la brise. L'opinion n'a pas d'idées, mais des sentiments; elle ne connaît pas les raisons, mais les sympathies. Elle est pour ou contre quelqu'un ou quelque chose, sans toujours savoir pourquoi. Elle caresse aujourd'hui avec la douceur du flot qui sourit au rivage : demain, elle s'emporte et rugit d'une colère insensée. Aucune science ne peut prévoir les sautes de vent de la sensibilité populaire; aucun pouvoir les arrêter.

Quand l'opinion règne, c'est la presse qui gouverne. Elle emprunte à l'opinion ses sourires et ses fureurs et les lui renvoie multipliés et agrandis. Comme elle vit de mouvement et de bruit, elle agite l'eau dormante et fouette la tempête elle-même. Surtout, elle vit de combat et s'occupe à mettre aux prises les idées et les personnes. Les idées sont libres, dit le droit nouveau, et les personnes ne peuvent être inquiétées pour elles. Il n'y a plus d'Inquisition pour livrer « au bras séculier » les hérétiques et les impies obstinés dans l'erreur. Mais voici un tribunal qui se nomme le tribunal de l'opinion, et qui a ses inquisiteurs aussi zélés et parfois aussi sévères qu'un Torquemada. Voyez-les poursuivre leurs enquêtes sur les sentiments et les actes des hommes publics : entendez-les prononcer leur arrêt. Les censures ecclésiastiques étaient douces en comparaison des notes infamantes dont certains journaux stigmatisent aujourd'hui les idées qu'ils combattent[1]. Le Saint-Office laissait du moins aux « errants » le temps de venir à

tions vitales : il ne s'agit de rien moins que des fondements de la société. Et à cette profondeur, c'est encore l'idée religieuse qui est en cause. Un penseur socialiste, Proudhon, a pu dire avec vérité que sous chacun des problèmes qui agitent le siècle se cache une question de théologie.

[1] Avons-nous besoin de dire que nous ne désignons pas ici la grande presse, celle qui se respecte et respecte l'opinion? Il s'agit de la presse militante, et malheureusement la plus répandue, de celle qui s'adresse au peuple et dirige le suffrage universel.

résipiscence, et surtout ne préjugeait rien des intentions; le « for intérieur » restait inviolable à la justice sacrée. Or la justice quotidienne et improvisée des journaux ne s'arrête pas toujours à la porte des consciences. Se peut-il rien de plus inexorable que les enquêtes, les réquisitoires, les verdicts, sous lesquels ont succombé et succombent tous les jours des hommes dont le crime a consisté à n'être pas du même avis que leurs adversaires.

Quand les opinions vont à ce point d'acharnement, c'est qu'il y a des passions dessous; et quand les passions s'en mêlent, la bataille des idées dégénère vite en bataille des intérêts.

Le dissentiment des esprits, qui ne devait pas interdire l'estime réciproque et le respect de la pensée d'autrui, est devenu la discorde. On est ennemis pour être divisés de sentiment. Les idées se rangent et s'opposent front à front comme des armées prêtes à s'entre-détruire. La politique, qui est souvent l'exploitation des théories par les intérêts, a contribué à changer le conflit des opinions en véritable guerre sociale. Un parti s'arme contre un parti : l'idée s'appelle un drapeau, la lutte une campagne. D'ailleurs, il importe peu d'avoir de son côté la vérité et la justice : il faut, avant tout, être au pouvoir et, comme on dit, aux affaires. Tout est bon pour y arriver; tout est bon pour s'y maintenir : le mensonge et la calomnie contre les chefs, l'intimidation contre les soldats, avant la victoire. Après, l'oppression des vaincus. Malheur aux vaincus! L'organisation sociale ne compte plus avec eux, avec leurs croyances, avec leurs intérêts; l'organisation politique les traite avec plus de rigueur encore. On les tient à l'écart des fonctions et des faveurs publiques : on les redoute, hostiles; on les suspecte, ralliés. Sont-ils citoyens? On en pourrait douter. Et c'est notre temps qui reproduit ainsi, par ses actes, tout en la maudissant par ses paroles, l'intolérance religieuse qui, dans les monarchies catholiques, fermait aux protestants, et dans les pays protestants refusait aux catholiques l'accès des emplois d'État [1]!

En résumé, l'anarchie et la discorde en permanence déchirent les intelligences et les cœurs. De temps en temps, les partis livrent

[1] Est-il besoin d'appeler les choses par leur nom? La guerre anticléricale n'est pas encore finie : il y a toujours de ces hommes que M. Renouvier définit des « esprits étroits et bornés chez lesquels la libre pensée n'est faite que de négations, et qui, jugeant de tout par les idées dominantes des petits cercles politiques urbains où ils fréquentent, sont dans l'ignorance des sentiments généraux des hommes, et des limites réelles de ce que la raison et la législation peuvent gagner sur leurs habitudes. » (*Doute ou croyance*, p. 3.)

une grande bataille; c'est une révolution. Mais la paix n'est jamais signée; et le pays demeure en proie aux guérillas de l'indépendance intellectuelle et morale.

*
* *

Il y a pour une société quelque chose de plus dangereux que l'état de guerre; c'est l'état de contradiction intime entre ce qu'elle paraît et ce qu'elle est, qui l'oblige, en attendant l'heure de la dissolution, à une monstrueuse hypocrisie.

Rappelons-le encore une fois, la société est bâtie avec des croyances, et cimentée avec des croyances. Tant que la raison publique acceptait encore la personnalité d'un Dieu créateur, la personnalité d'une âme humaine, libre, immortelle, l'édifice social demeurait solide et immuable dans ses parties essentielles. Les schismes partiels, religieux ou politiques, qui le tiraillaient, les révolutions qui le secouaient, n'altéraient pas gravement sa constitution : le ciment tenait bon, les attaches étaient fermes, la pierre angulaire n'avait pas été enlevée; Dieu, la force qui crée et la force qui conserve, Dieu y était.

Avec les croyances officiellement proscrites, c'est Dieu en personne qui s'est vu chasser de la société, et, comme un prince d'une famille ayant régné en France, reconduire à la frontière.

Chose étrange et absurde, le positivisme d'État, qui exilait ainsi la divinité et les idées divines, a prétendu conserver l'ancien ordre social, comme s'il pouvait se tenir sans les principes qui l'avaient fondé.

Il ne croit plus à la liberté morale, et il ne laisse pas de garder un état de choses qui suppose la liberté. Soyez, s'il vous plaît de le penser, soyez l'esclave d'un aveugle déterminisme qui vous pousse vers un but que vous ne regardez pas, comme l'atome le plus insignifiant de l'univers. N'importe! il vous faudra quand même agir dans le milieu social comme si vous étiez le libre agent de votre destinée, le libre coopérateur de vos pareils pour votre bonheur et celui des autres.

Phénomène d'un jour, qui brille et disparaît à la surface de la vie consciente, voilà l'homme de la raison scientifique. Eh bien, ainsi que l'homme de la croyance, avec sa personnalité immortelle et inaliénable, il demeure obligé de travailler pour sa part virile à l'œuvre d'éternité poursuivie par l'universelle inconscience. Ce « moi » illusoire et caduc est tenu de connaître et d'aimer le devoir, et le devoir consiste toujours à sacrifier quelque chose de soi pour autrui, quelque chose de l'être individuel à l'être collectif.

Ainsi donc, la croyance morte ou mourante, la morale vit encore et la société reste debout? Oui, comme resterait debout un corps sans âme : la plus légère poussée suffirait à le précipiter.

Mais, avec les idées nouvelles, un nouvel esprit circule à la place de l'ancien dans l'organisme social, et voilà, dit-on, un gage de vie. — Soit, mais si vous changez les principes, changez donc aussi la morale. — On y pense, mais les nouvelles formules ne sont pas encore définitivement arrêtées, et nous gardons, par provision, la vieille morale. — Si vous n'étiez pas encore prêts, pourquoi donc avez-vous sitôt renversé un édifice que vous n'étiez pas en mesure de remplacer? L'homme qui se bâtit une maison neuve ne commence pas par abattre la vieille. Etes-vous assurés d'ailleurs de nous rendre l'équivalent social des croyances détruites? Combien de temps demandez-vous encore, et qui vous empêche d'en avoir déjà fini? Beaucoup de sages vous soupçonnent d'impuissance. Justice a été faite, selon nous, des prétentions de la science à fournir « une formule universelle du monde et de la destinée[1]. » Nous vous accordons tout le crédit que vous nous demanderez quand vous renfermerez vos promesses dans les limites que prescrit à chacune des sciences son objet déterminé; nous ne crierons pas sitôt à la faillite, mais ne nous leurrez point de l'espoir d'une morale scientifique, ou déposez votre bilan[2].

C'est assez, c'est trop d'avoir jeté dans la société un germe de mort avec la contradiction qui va tous les jours se développant entre la morale traditionnelle, dont la lettre fait loi encore, et l'esprit soi-disant scientifique qui envahit tout. Il y a là comme un mensonge en action, un vaste système d'hypocrisie sociale, vrai pharisaïsme de société, né du contraste entre la lettre et l'esprit. La lettre, c'est l'apparence, la forme, et les mots qui n'ont pas changé; mais ils sont vides de l'âme qui les faisait vivre. La société ressemble à un temple abandonné : les statues sont encore là, sur leurs piédestaux, mais les dieux sont partis. L'esprit, c'est la raison scientifique et individuelle qui est entrée dans un orga-

[1] M. Renouvier (*Doute ou croyance*) : « Et cet à priorisme déguisé, ajoute le philosophe, s'étale à une époque où, d'autre part, les jugements synthétiques de l'esprit qui passaient pour les plus sûrs sont devenus suspects, et où l'on met en question les fondements de la géométrie et le nombre des dimensions de l'espace. »

[2] On connaît là-dessus les arrêts de M. Brunetière : — La science est incapable de nous fournir une explication ou une interprétation acceptable de l'univers. — Elle est incapable de fonder une morale. — Et elle est incapable enfin de se substituer à la religion ou aux religions, dans l'évolution sociale de l'humanité. (Préface au livre de M. Balfour.)

nisme autrefois modelé par la raison croyante et générale. La lettre est la mort, l'esprit est la vie : ceci tuera cela.

*
* *

L'instruction a tué l'éducation. L'éducation est restée le mot en faveur. Jamais il ne fut commenté plus éloquemment, plus complètement défini : former l'homme dans l'enfant, le citoyen dans l'homme; l'élever, non pour lui, non pas même pour la famille, mais pour son pays et pour l'humanité; donc, développer en lui le sentiment du devoir, l'esprit de sacrifice, l'énergie du caractère, la générosité du cœur, quel rôle, et c'est celui de l'éducateur.

Or, pour le remplir, que lui laisse-t-on? l'instruction, et l'instruction seule, le savoir sans la croyance.

Chacun sait, pour la voir fonctionner sous ses yeux, l'organisation actuelle de l'enseignement. C'est comme une immense fontaine à trois étages, d'où, par divers canaux, coule l'instruction aussi abondante que l'eau sur nos places.

L'abreuvoir est public, et qui veut vient y boire.

Bien mieux, pour ceux-là qui n'auraient pas la soif du savoir, une loi a pris soin de rendre obligatoire, en la laissant gratuite, la fréquentation des sources scolaires, du moins au premier degré. Avec les degrés secondaire et supérieur, l'instruction monte, s'étend, se divise, pour se distribuer, à plus forte dose, à une élite. Là encore, sans être offerte en pur don, la science ne coûte pas cher, et descend à la portée des moindres fortunes. Car l'État semble de plus en plus se croire obligé de prendre à son compte la charge d'instruire tous les citoyens, petits et grands, jeunes et vieux. S'il y a encore un enseignement d'initiative privée, ce n'est pas que l'Etat lui soit reconnaissant des services rendus. Autant qu'il dépend de lui, il a réalisé un système « social » d'instruction, qui, au nom de la société, s'adresse à la société. Si le socialisme est l'expropriation par l'Etat des droits particuliers pour assurer un plus entier accomplissement des devoirs et une meilleure répartition des charges, l'enseignement public, « socialisé », est une expérience du socialisme d'Etat. Et c'est ce qui rend plus significative et plus importante l'exclusion voulue de la croyance dans ce vaste plan d'instruction. Mise à la porte de l'école primaire, descendue des hautes chaires de l'enseignement supérieur, la croyance ne garde dans les lycées et les collèges qu'une entrée conditionnelle.

Est-ce donc que l'Etat, en se désintéressant des principes reli-

gieux, prenait son parti d'abandonner la formation morale au hasard des opinions? Non pas, mais il pensait que l'éducation sortirait, avec la morale, de l'instruction.

La morale s'enseigne, elle aussi, disait-on, et de même que l'enfant s'instruit dans la science de compter, il peut s'instruire également dans la science de bien vivre. Sans doute, mais on oubliait la différence entre une science et l'autre : savoir l'arithmétique ne laisse pas à l'intelligence la liberté de l'erreur. Savoir la morale n'empêche pas d'enfreindre ses lois. Et, par conséquent, ce n'est pas tant le savoir qui importe en cette matière, c'est le vouloir, et le vouloir est affaire non d'instruction, mais d'éducation, non de science, mais de croyance, non de raisonnement, mais d'autorité. Enseigner la morale comme une partie quelconque du programme d'études, on le peut, certes, et on le fait de reste. Mais aussi de quels pauvres arguments n'est-on pas réduit à l'étayer? Tous se ramènent à l'argument de l'intérêt. Quelle base fragile et mouvante pour le devoir, quand au-dessous il ne rencontre pas le roc inébranlable de la croyance!

Enseigner la morale à côté des mathématiques, c'est établir à son désavantage une comparaison entre la certitude presque absolue, qui est le caractère des sciences exactes, et la certitude de sentiment qui suffit à la science des devoirs. Du point de vue scientifique, qui est celui de l'instruction, il y a là pour la morale une infériorité, et c'est une imprudence de la signaler par le rapprochement. Mesurez d'ailleurs la place qu'elle occupe dans l'imposant défilé des « cours ». C'est à peine si on la distingue parmi tant de « spécialités » aux noms majestueux, qui ont encore pour elles d'être des nouveautés à la mode. Le moyen, pour la vieille morale, de faire figure auprès de la jeune géographie?

Au surplus, on ne s'en était pas caché, c'est sur la vertu même de l'instruction toute seule que l'on avait compté pour faire œuvre d'éducation. La morale devait être le rayonnement du savoir. Après expérience faite, c'est aujourd'hui un lieu commun de la pensée vraiment libre de protester contre la vaine prétention de rendre les hommes meilleurs par le seul fait de les instruire[1]. Les

[1] Nous renvoyons les lecteurs que cette assertion prendrait au dépourvu à des penseurs non suspects de cléricalisme, tels que MM. Renouvier et Fouillée (ce dernier dans un article récent de la *Revue des Deux Mondes*, « *les Jeunes criminels* », 15 janvier 1897).

Citons seulement de M. Renouvier les lignes suivantes, tirées de l'Année philosophique 1895, *Doute ou croyance*, p. 4 : — « La plupart des auteurs de ce grand et utile mouvement en faveur de l'enseignement public étaient convaincus de la vertu moralisatrice de l'instruction positive par elle-

autorités abondent et ne nous laissent que l'embarras de choisir entre elles. Nous ne choisirons pas, puisque aussi bien ces aveux faits avec plus ou moins de bonne grâce par les penseurs contemporains ne font que reprendre timidement la tradition des grands esprits croyants : « L'homme, dit Lamennais, appartient à deux sociétés, la société religieuse et la société civile. Le principe de celle-ci se trouve dans celle-là, parce qu'il faut remonter plus haut que l'homme pour découvrir la raison des pouvoirs et des devoirs. Il faut donc que l'homme soit formé à la fois par ces deux sociétés et pour ces deux sociétés, tel est le but de l'éducation. Et comme la vie de l'homme n'est qu'un composé d'habitudes, il est nécessaire de lui donner des habitudes d'esprit, c'est-à-dire des croyances sociales; des habitudes de cœur, c'est-à-dire des sentiments sociaux; des habitudes d'actions sociales ou de devoirs, c'est-à-dire des vertus. Voilà tout l'homme, parce que voilà toute la société. Toute autre instruction, fût-elle la plus étendue et la plus parfaite dans son genre, n'est pas une instruction sociale; car il n'y a de société qu'entre les êtres intelligents, et tous les liens sociaux sont relatifs à l'intelligence. Les besoins du corps rapprochent quelquefois, divisent le plus souvent, mais n'unissent jamais; et c'est ce qui fait qu'il n'y a point de vraie société entre les animaux. Or apprendre aux enfants à lire, écrire, chiffrer, pour qu'ils pourvoient plus aisément, à l'aide de ces connaissances, aux besoins du corps, et exclure tout autre enseignement, ce n'est pas donner à l'enfant une éducation sociale, c'est le considérer comme un simple animal, d'une espèce supérieure, si l'on veut; mais enfin, on a tout fait pour lui, comme pour la brute, quand on lui a donné le moyen de satisfaire aux besoins du corps, de le nourrir, de le vêtir, en un mot de le conserver : système contre nature, et qui, par cela même qu'il ne considère que le corps, tend à la destruction de la société et à la destruction de l'homme : car « l'homme « ne vit pas seulement de pain », dit l'auteur de l'homme et le suprême législateur de la société [1]. »

Non seulement l'instruction pure des esprits n'en est point l'élévation, ou, pour parler comme Montaigne, *l'affinement des esprits n'en est pas l'assagissement*, mais souvent même, à mesure que les intelligences montent, on voit les caractères s'abaisser. « Cette grande civilisation matérielle et intellectuelle, dit M. Re-

même : mais on en vient de plus en plus maintenant à reconnaître que cet instrument de la raison n'est pas ce qui fait ou informe la raison elle-même, encore moins ce qui engendre les sentiments moteurs du cœur humain. »

[1] Lamennais, *Mélanges religieux et philosophiques : L'Education du peuple.*

nouvier[1], est de moins en moins une civilisation morale. » Il serait trop facile vraiment de faire ressortir en un tableau saisissant la décadence des mœurs suivant le progrès des lumières. Peindre le mal n'est pas le guérir. Il y a deux siècles qu'une voix d'évêque s'écriait de manière à être entendue au loin : « L'instruction augmente, mais la foi diminue[2]. » De nos jours l'instruction augmente encore, et ce n'est pas la foi seule qui s'en va, c'est la morale même. Qui donc aujourd'hui le dira assez haut pour percer à jour le mensonge social d'une instruction sans vertu parce qu'elle est sans croyance?

*
* *

C'est un mensonge aussi qui est au fond de l'ordre politique et social, tel que l'ont fait les théories de l'individualisme. La lettre dit encore : autorité, obéissance, sacrifice; mais l'esprit dit, au contraire : liberté, égalité, liberté dans l'égalité, égalité dans le bien-être.

Eliminer la croyance de la vie sociale, réduire tout le jeu des institutions, des lois et des relations publiques au seul et unique ressort de la raison, conduire les hommes au bonheur sans rien emprunter à l'idéal extra-terrestre, voilà le but avoué du rationalisme d'État. Et cependant, quitte à leur chercher de nouvelles bases, il a fallu, sous peine de périr, conserver les conditions essentielles du gouvernement et de l'unité sociale, l'autorité, l'obéissance et le sacrifice. Toujours l'hypocrisie en attendant la banqueroute.

Tant qu'il y aura une société, elle ne pourra se passer d'un pouvoir autoritaire qui appelle l'obéissance, d'un esprit de sacrifice qui plie l'intérêt personnel aux exigences du bien commun. Grâce au lien universel des vieilles croyances, ces trois idées maîtresses de l'état social formaient un indissoluble faisceau. L'autorité politique avait son principe dans l'autorité divine; l'ordre établi était en ses grandes lignes l'ordre même de Dieu. La hiérarchie sociale avait sa raison d'être dans une constitution également divine, antérieure à la volonté des hommes, et, comme telle, fondée en nature. Obéir au pouvoir humain, supporter sa part des charges com-

[1] *Doute ou croyance.* — Le même philosophe résume ainsi l'état des mœurs publiques en France : décadence de la vie domestique, dissolution croissante du principe monogamique, démoralisation gagnant les campagnes, progrès du luxe et de la vanité dans toutes les classes, fléau de l'alcoolisme. progrès des crimes passionnels et de la folie, enfin décroissance de la population par le vice de la classe aisée, le vice et la misère de l'autre, la férocité des préjugés, l'insuffisance de l'assistance (p. 5).

[2] Fénelon, *Discours sur l'Epiphanie.*

munes, c'était faire acte de soumission à Dieu lui-même. L'homme ne se révoltait pas à la pensée d'accepter un homme pour son maître; il voyait derrière l'homme Dieu qu'il représentait, et, en s'inclinant, il ne s'abaissait point. Et s'il fallait s'imposer un sacrifice pour servir la société, Dieu avait voulu le sacrifice, et tôt ou tard le récompenserait.

Et maintenant, déchaînez à travers cette organisation les idées modernes, et essayez d'en conserver le bénéfice.

Vous ne sauriez renoncer aux avantages de l'autorité, mais vous la dépouillez de ses titres divins. Voyons ce qu'il en reste.

Un homme s'est avisé, au siècle dernier, que la société n'était pas une création de Dieu, mais une œuvre de volonté humaine. Après avoir traîné à l'état sauvage une misérable existence, les humains, s'étant aperçus enfin que l'union faisait la force, se constituèrent en une société qui n'a pas été dissoute depuis lors. Un contrat, voilà donc l'origine du corps social et des conditions qui le régissent, telles que le pouvoir, la sujétion et le devoir.

Un contrat, sans nul doute, est chose respectable, mais il ne tient sa valeur que du consentement des contractants; et les obligations qui en découlent n'ont pas et ne sauraient avoir le caractère d'inviolabilité qui s'attache encore aux fondements de la société humaine. Le contrat social, ainsi présenté, est le simple produit de l'intérêt. On aura beau se récrier, c'est l'intérêt seul qui liera désormais les hommes entre eux, le seul intérêt qui réglera leurs droits et leurs devoirs réciproques. Quoi qu'on fasse pour sauvegarder le principe de l'autorité, il n'est plus le premier en date ni le premier en logique : la liberté individuelle est née avant, puisqu'elle est la mère du contrat. Libres, les inventeurs de la société étaient naturellement souverains. Pour se procurer les avantages de l'union, ils ont fait abdication de leur indépendance; donnant, donnant, voilà le contrat.

Vous donc qui êtes le pouvoir, comment osez-vous parler de stabilité? L'intérêt vous a constitué : l'intérêt peut vous détruire. Vous durez, parce que personne ne vous demande vos titres, et que l'habitude est plus forte que les idées. Mais vous portez en vous votre condamnation : vous êtes né d'un pacte, lequel, s'il engage les pères, ne peut obliger les enfants. Les premiers qui le conclurent ont transmis à leurs héritiers le droit de le dénoncer un jour ou l'autre. Vous vous croyez fort parce que vous vous êtes fondé sur le consentement des volontés particulières. Vous êtes la volonté générale de la société, et cela est assez pour consacrer l'État. Vous ne reconnaissez donc pas au-dessus de vous et au-dessus d'elle un droit supérieur, une volonté immuable, juste,

souveraine? Non, il n'est pas nécessaire d'en supposer. Etant le nombre, je suis la loi : étant la loi, je suis le droit. Et, c'est bien ainsi que l'entendent les futurs et peut-être très prochains réviseurs du contrat social qui nous régit encore. Pourquoi ne seraient-ils pas à leur tour le droit, s'ils sont le nombre à leur tour? On leur criera : vous êtes la force et la brutalité. Oui, ils seront la force, mais à ceux-là de leur en faire le reproche qui croient que l'autorité n'est pas dans l'homme ainsi que dans sa source, et que la souveraineté, populaire ou non, découle de Dieu seul. Les autres, qui ont fait descendre le pouvoir du ciel en terre et qui l'ont exposé comme un jouet aux caprices de la foule, les autres doivent se résigner aux révolutions et subir la loi qu'ils ont faite. Qu'ils ne parlent plus d'État souverain, de droits et de devoirs, d'obéissance aux lois; ces mots-là sont menteurs : ce sont des masques qui dissimulent le travail de destruction sociale opéré par le principe nouveau. Les masques tombés, on voit, à la lueur des orages populaires, paraître derrière l'autorité la force impuissante en face de la force victorieuse qui, demain, s'appellera le pouvoir.

*
* *

L'égalité ne ment pas moins à la nature et à l'état social que la liberté. Prétendre conserver la société et lâcher au travers la chimère de l'égalité, telle que sont libres de l'expliquer et de l'entendre les mal placés dans la hiérarchie sociale, c'est nourrir une dangereuse illusion. En vain les faits protestent contre la violence faite aux choses, les choses finissent par souffrir dans leur constitution.

L'égalité sociale va directement contre l'essence de la société, qui n'est pas juxtaposition, mais hiérarchie. Une révolution passe qui travaille à niveler les hommes, à peu près comme ces bûcherons insensés qui, la hache à la main, s'en iraient couper les arbres à la même hauteur, s'imaginant que ces troncs mutilés ne repousseraient pas ou garderaient, en repoussant, la même taille. La forêt humaine a ses variétés, ses chênes et ses roseaux : les niveleurs n'y feront rien; chaque homme n'atteint que le nombre de coudées voulu de Dieu. Au reste, si l'on veut entendre par égalité sociale l'égalité de niveau, non des hommes mais de la place qu'ils occupent, l'une n'est pas plus réalisable que l'autre. La hiérarchie sociale se conforme à la hiérarchie de nature. La démocratie la plus égalitaire ne saurait prévaloir contre l'ordre essentiel. Poussez aussi loin que possible les conséquences du principe : allez jusqu'aux extrêmes limites du collectivisme; parquez l'huma-

nité en troupeau; donnez à chaque mouton de la grande bergerie sa pâture; encore est-il qu'il faudra élire des bergers. La hiérarchie actuelle et future a pour elle l'instabilité; c'est tout ce qui la distingue de l'ancienne.

L'instabilité n'est pas le seul mal dont souffre la société troublée sans cesse par les efforts tumultueux de tant de ses membres mécontents de leur place et de leur fonction.

Un danger plus grand la menace dans son essence. La notion de société se fausse de jour en jour. Sous prétexte de progrès social, on tend à rapprocher de plus en plus les classes, les fortunes et les intelligences. Ce serait bien, si pour élever les uns, on ne s'efforçait d'abaisser les autres. Le vrai perfectionnement de la société consiste à procurer l'élévation des derniers situés dans la hiérarchie, sans arrêter l'ascension des premiers. Or le socialisme, qui a pris nom de ses prétentions au perfectionnement social, abaisse pour mieux élever : il rêve un nivellement impossible, un absurde partage et, désespérant de faire monter assez haut ce qui est en bas, il se résout à faire descendre ce qui est en haut. Laissons agir ce mouvement d'égalité à outrance; nous aurons beau crier : sauvons la société. L'esprit de subordination ayant péri avec la soumission à l'ordre de Dieu, la société est une morte galvanisée avant la décomposition.

Plus radicale encore et plus funeste, s'il est possible, se présente la contradiction entre le progrès social par l'égalité dans le bien-être et la loi du sacrifice dans la fraternité des cœurs. « L'abandon de soi, dit Lamennais, dans les membres d'une société quelconque, est la première condition de l'existence de cette société. Ainsi la religion, société entre Dieu et l'homme, est fondée sur le don mutuel ou le sacrifice de Dieu à l'homme et de l'homme à Dieu, et la société humaine est également fondée sur le don mutuel ou le sacrifice de l'homme à l'homme, ou de chaque homme à tous les hommes, et le sacrifice est de l'essence de toute vraie société [1]. » Voilà une doctrine bien oubliée et, pourtant, plus que jamais doctrine sociale. La langue dit encore (et les discours en retentissent) les vieux mots de fraternité, de dévouement, d'amour, auxquels s'ajoute le mot nouveau d'altruisme. Mais, hélas! ils ne rendent plus le son chrétien, parce qu'ils sont vides de l'idée essentielle de sacrifice.

L'idée d'un bien-être personnel dans l'universel bien-être s'est emparée de tous, des pauvres pour les pousser hors de leur résigna-

[1] Lamennais, *De l'indifférence en matière de religion*, liv. I, chap. IV, p. 351.

tion, des riches pour les préparer à faire une place aux pauvres. Personne ne s'avise que la part d'autrui doive s'augmenter aux dépens de la sienne, et même qu'il soit nécessaire d'attendre, pour monter, l'heure de la Providence. Le rêve socialiste d'un bonheur égalitaire fascine les regards de la foule au point de ne pas lui laisser le temps de s'apercevoir que l'espace matériel lui manque pour s'asseoir au banquet tant promis. On lui a tant dit qu'elle n'avait que la peine de marcher, que de rester en arrière était un crime, que de se pousser soi-même était faire avancer les autres, et que les retardataires étaient des tièdes, des traîtres au progrès social ! Elle se met donc en route, la masse aveugle des appelés à la distribution du bonheur social : une fois ébranlée, rien ne saurait l'arrêter; elle ne voit plus, elle n'entend plus; sourde comme une marée, elle monte. Une immense illusion l'emporte. Ne dites pas à ces malheureux qu'il faut se ranger en bon ordre et attendre. Ils vont, ils se pressent, ils se gênent, ils s'étouffent, ils s'écrasent, ils se piétinent. La formidable poussée d'une foule broya récemment, aux fêtes de Moscou, deux mille vies humaines. Faible image des innombrables hécatombes que fait inconsciemment sur son passage, en se ruant à l'annonce d'une égalité sociale, la multitude affolée que ne retient pas la barrière du sacrifice mutuel.

Tout le monde est à l'étroit et l'on s'écrase dans une société qui ne sait pas l'amour et le sacrifice. On est toujours au large, au sein même de l'exiguë pauvreté, quand l'âme est dilatée par la charité chrétienne. La question sociale est une question « économique »; il s'agit de faire à chacun plus large ou plus égale sa place au soleil. C'est vrai, et il appartient à l'Etat d'y aider par des lois et des réformes. Mais la question sociale est aussi une question morale; il s'agit de rétablir et de fortifier entre les membres du corps social les liens ou brisés ou trop tendus de la solidarité. A cela, les lois ne peuvent rien sans les mœurs, ni les mœurs sans la croyance. Et que penser d'un Etat qui, justement préoccupé du perfectionnement de la société, s'efforce de régler, selon la justice, les relations extérieures des individus, et livre à l'abandon les principes éternels de charité qui règlent leurs relations morales? Il détruit d'une main ce qu'il élève de l'autre. Il ajoute des ornements et du luxe à l'édifice, dont il a miné les fondations.

Donc la contradiction est partout, dans le pouvoir, dans l'organisme social, dans le progrès apparent de la civilisation.

Il y a deux manières de résoudre cette contradiction qui travaille la société. Ou bien mettre d'accord les mots et les choses, les idées et les faits, en laissant les fameux principes donner leurs dernières conséquences et en ouvrant le champ libre aux expériences du

socialisme[1]. C'est peut-être la solution imminente. Mais une telle solution serait, à vrai dire, une dissolution sociale. Ou bien rendre aux vieux mots leur vieil esprit, leur sens chrétien, et ramener dans la société la croyance reléguée dans la conscience individuelle. Il n'y a pas de milieu : le moment est venu de choisir entre la raison athée et la raison croyante, entre la révolution et l'ordre, entre la force et le droit, entre la guerre et la paix, entre la mort et la vie, entre le néant et Dieu !

*
* *

Quand la question se pose ainsi, c'est que le choix est déjà fait. La société a beau vouloir proscrire Dieu et les idées divines ; elle ne le peut pas. Dieu reste toujours à la société qu'il soutient malgré elle et à son insu. Mais c'est là un état de malaise pour l'organisme social, qui éprouve comme une difficulté d'être ; et ce malaise est un signe que Dieu nous manque et que nous manquons à Dieu. En toute vérité, Dieu souffre en nous et nous souffrons en Dieu. Tant mieux, car avoir le sentiment de son absence, c'est déjà le chercher, et le chercher, c'est déjà l'avoir trouvé.

Ayons du moins le courage de faire rentrer « Dieu par la grande porte[2] ». Appelons-le par son nom et reconnaissons-le, comme

[1] L'orateur du parti socialiste, M. Jaurès, a parfaitement décrit, à son point de vue, la contradiction essentielle qui existe aujourd'hui entre les faits et les paroles : naturellement, il opte pour la solution socialiste : « Aujourd'hui, s'écrie-t-il, il n'y a pas une seule grande parole qui ait son sens vrai, plein et loyal : fraternité, et le combat est partout; égalité, et toutes les disproportions vont s'amplifiant ; liberté, et les faibles sont livrés à tous les jeux de la force; propriété, c'est-à-dire rapport étroit et personnel de l'homme et de la chose, de l'homme et d'une portion de la matière transformée par lui, et voilà que la propriété devient de plus en plus une fiction monstrueuse qui livre à quelques hommes des forces naturelles dont ils ne savent même pas la loi, et des forces humaines dont ils ne savent même pas le nom. » (*Officiel* du 11 février 1895.)

[2] C'est le mot de M. Brunetière dans une conférence sur *Education et Instruction :* « Imiterons-nous, dit-il, un haut fonctionnaire de l'instruction publique? C'est très sérieusement qu'il proposait, l'année dernière, à une assemblée réunie tout exprès, de chercher avec lui sous quel pseudonyme on pourrait réintroduire « le nommé Dieu » dans les écoles; et comme il craignait, sans doute, que quelque conseiller municipal ou quelque député n'éventât l'artifice, il demandait que ce pseudonyme, assez transparent pour les enfants, ne le fût pas pour M. Camille Pelletan ou pour M. Lavy. C'était faire trop peu d'estime de nos conseillers municipaux et de nos députés. La discussion fut longue : les plus timides hasardèrent l'*Idéal* ou l'*Au-delà*; de plus hardis ou de plus naïfs proposèrent le *Père*; et finale-

disait Lacordaire, au moins pour citoyen de France. Ce serait peu encore. Il faut qu'il soit l'âme de la société, l'harmonie des cœurs, l'inspirateur des consciences, la source et la récompense des sacrifices individuels nécessaires au bien-être de tous. Mettons Dieu dans la réforme sociale. Remettons-le dans la politique. C'est par lui, dit le Livre inspiré, que les chefs d'Etat gouvernent et que les législateurs font de bonnes et de justes lois. Nous savons ce que font sans lui les gouvernements, et de quel poids pèse, dans la conscience publique, l'autorité qui ne s'appuie pas sur lui. Il faut faire rentrer Dieu dans l'Etat. Une fois rétabli au pouvoir, il réapparaîtra partout et il osera se montrer de nouveau dans les discours publics, dans les cérémonies officielles. Surtout, il redeviendra le maître de l'éducation nationale, et autour de son nom se fera l'unité des esprits que la science ne saurait faire. Si grand que soit un peuple, si instruit qu'on le suppose, il est toujours enfant par la mobilité de ses sentiments et par le besoin d'un appui. Donnez-lui des maîtres pour le conduire, mais plus encore, un père pour l'aimer. Un grand poète, qui croyait en Dieu, l'a dit :

La beauté de l'enfance est de ne pas finir.

L'enfance des sociétés recommence en partie à chaque génération, et chaque génération, de même que chaque individu, a besoin de sentir qu'au-dessus d'elle

Quelqu'un est toujours Dieu, quelqu'un est toujours père [1].

Il nous souvient d'avoir, en parcourant les Pyrénées, contemplé ce spectacle. C'est le matin, après une nuit pluvieuse. La brume épaisse et stagnante s'attache comme un voile sombre aux flancs et aux sommets des pics rocheux. En nous engageant dans les plis de ces montagnes qui ont l'air de s'escalader les unes les autres, nous songions au vain labeur des géants mythologiques qui, dans leur assaut contre le ciel, n'avaient su faire que le chaos. La route moderne qui monte lentement de vallons en vallons, et côtoie des abîmes, nous faisait penser à la civilisation du siècle qui recouvre d'une apparente régularité le monstrueux désordre des idées.

ment, on se sépara sans avoir rien décidé... Je crois rêver moi-même en écrivant ces choses, et nous préserve l'*Idéal* ou l'*Au-delà* d'un semblable remède! C'est par la grande porte qu'il faut que Dieu rentre dans les écoles, et si quelqu'un croit aujourd'hui ne pouvoir plus s'en passer, il faut qu'il nous le dise, — et qu'on le sache! »

[1] Victor Hugo, « *la Paternité* », *Légende des siècles*.

Tout à coup, les premiers rayons du soleil levant, frappant les cimes les plus élevées, leur enlèvent leur panache de brouillard. Bientôt l'atmosphère, en s'échauffant, s'allège. Le ciel s'éclaircit. Quelles sont donc, là-haut, au bord d'énormes crevasses, ces formes indécises, d'une blancheur floconneuse? On dirait une bande de grands oiseaux, ayant peine à soulever l'envergure immense et lourde de leurs ailes, et attendant que l'un d'eux ait donné le signal de l'envolée.

Cependant le soleil monte, et les voici qui prennent l'essor, mais lentement. Ils ne volent pas, ils grimpent le long de la paroi escarpée du mont. A mesure qu'ils s'élèvent, leur forme devient plus précise, leur blancheur plus éclatante, leur vol plus rapide. Enfin, ils ont dépassé la tête du pic; ils s'élancent en plein ciel, en pleine lumière, en pleine brise.

Vous les reconnaissez maintenant; ce sont les nuages que la nuit avait surpris la veille et couchés là, dans le creux des rochers pyrénéens. Ils dormaient, engourdis, inféconds. Mais le soleil s'est levé, il les a touchés de son rayonnement, et ils ont repris leur course à travers les airs pour s'en aller répandre sur les plaines la fraîcheur et la vie.

Elles dorment aussi, paralysées dans les froides régions de la raison hautaine, les nobles idées, les belles croyances, qui furent la force et la grâce de l'humanité. Laissons le soleil des intelligences, le Dieu de Platon, le Dieu de l'Évangile, se lever à nouveau sur les sommets de la philosophie et de la science et sur les hauteurs du pouvoir, et, toutes à la fois, elles se réveilleront de leur léthargique sommeil, pour reprendre, dans les institutions sociales, leur place de principes fondateurs, conservateurs, réformateurs.

Abbé E. Julien.

LA FIN DE L'HUMANITÉ

I

L'univers tel qu'il existe avec ses grandeurs et ses magnificences a eu un commencement; il doit nécessairement avoir une fin, tout au moins dans sa forme actuelle. Telle est la loi universelle qui régit la création, et chaque nouvelle découverte de la science le proclame avec éclat. Quelle a été l'origine de la nébuleuse primitive? Quelle a été l'origine de la vie? La science ne peut nous l'apprendre; sa vraie et solide gloire, a dit avec une haute raison l'abbé de Broglie, est de reconnaître les limites qui lui sont imposées [1].

Si les recherches de l'homme ne lui apprennent rien sur l'origine du globe, sur l'origine des êtres qui le peuplent, il est permis de prévoir quelle sera leur fin. Le soleil, écrit un savant éminent, se condense et se contracte. Sa fluidité actuelle doit aller en s'affaiblissant. Il arrivera un moment où la circulation qui alimente la photosphère commencera à se ralentir; alors la radiation de chaleur et de lumière diminuera, la vie végétale et la vie animale se resserreront de plus en plus vers l'équateur terrestre; quand cette circulation aura cessé, la brillante photosphère sera remplacée par une croûte opaque et obscure qui supprimera immédiatement toute radiation lumineuse. Réduit désormais aux faibles radiations stellaires, notre globe sera envahi par le froid et les ténèbres de l'espace. Les mouvements continuels de l'atmosphère feront place à un calme complet; la circulation aérotellurique de l'eau qui vivifie tout, aura disparu; les derniers nuages auront répandu leurs dernières pluies; les rivières cesseront de ramener à la mer les eaux que la radiation solaire lui enlevait. La mer elle-même entièrement gelée cessera d'obéir au mouvement des marées; la terre n'aura d'autre lumière que celle des étoiles filantes qui continueront à pénétrer l'atmosphère et à s'y enflammer [2].

[1] *Correspondant*, 10 nov. 1891.
[2] Faye, *l'Origine du monde.*

Dans de semblables conditions, la vie telle que nous la connaissons ne pourrait plus exister, et telle serait, selon M. Faye, sa fin.

Un savant bien connu des lecteurs du *Correspondant* enseigne une autre cause de destruction. D'après les données les plus récentes de la science, dit M. de Lapparent [1], l'altitude moyenne de la terre ferme peut être représentée par un plateau uniforme dominant de 700 mètres le niveau de la mer. Ce plateau est l'objet des attaques incessantes de l'Océan d'un côté, des agents atmosphériques de l'autre. Les rivières ne cessent de porter à la mer les menus débris de roches désagrégées par les alternatives de l'humidité et de la sécheresse, du froid et du chaud, de la gelée et du dégel. Cette action constante diminue chaque année la masse continentale dans une proportion que l'on a évaluée à plus de 10 kilomètres cubes [2].

Il faut encore tenir compte de l'action dissolvante des eaux continentales chargées d'acide carbonique. D'après des études faites à l'embouchure du Mississipi, de la Tamise et du Danube, la quantité de matières en dissolution enlevées annuellement aux continents ne serait pas inférieure à 5 kilomètres cubes.

Il est enfin un troisième facteur, l'ablation des falaises qui forment nos rivages, que M. de Lapparent apprécie et qu'il porte à 3 mètres par siècle; quand on entend le fracas des vagues déferlant sur les falaises, quand on est témoin des immenses et fréquents éboulements qui succèdent à ces mouvements tumultueux, on est bien tenté de croire que c'est là un minimum. Il permet de conclure que, tandis que les eaux courantes enlèvent à la terre ferme plus de 10 kilomètres cubes, la mer n'atteint pas même la dixième partie de ce chiffre [3].

Ces chiffres réunis donnent un total de 15 à 16 kilomètres cubes enlevés chaque année à la masse continentale, et si l'on tient compte des dépôts sédimentaires qui viennent se loger au fond de la mer, l'altitude du plateau subit chaque année une perte de 155 millièmes de millimètre. Ces calculs ne peuvent être que très approximatifs; mais supposons-les exacts, si les agents actuels

[1] *Bull. Soc. Géog.* 1890, p. 472.

[2] Murray, *Scottish Geographical Magazine.*

[3] M. de Lapparent nous donne les éléments de ce calcul. Il admet 50 mètres comme la hauteur moyenne des falaises, 200 000 kilomètres comme longueur des côtes (Elisée Reclus, *les Continents*). Appliquant ces chiffres à ceux qui expriment la superficie, aujourd'hui bien connue, de la terre, on trouvera que la perte admise de 1500 mètres cubes par kilomètre et par an, donnera 300 millions de mètres cubes, soit annuellement trois dixièmes de mètre cube.

continuent leur action dans des conditions semblables à celles dont nous sommes témoins, il faudrait quatre millions et demi d'années pour raboter complètement la surface de la terre, entraîner l'inévitable submersion des continents et mettre fin sur notre globe à toute vie végétale ou animale. L'extinction du soleil, la privation de toute lumière, de toute chaleur, amèneraient peut-être plus rapidement encore les mêmes conséquences. Mais, ici aussi, ce danger ne menace la terre que dans un nombre incalculable de siècles, nombre qui dépasse toute prévision humaine et qui ne peut offrir à l'homme qu'un intérêt de pure curiosité.

Il n'en serait pas de même, si les conclusions présentées par le général Brialmont à l'Académie royale de Belgique étaient fondées[1]. Dans un petit nombre de siècles, trois ou quatre tout au plus, l'homme se trouverait en face des problèmes les plus redoutables, de tous ceux qui ont marqué son existence, dus cette fois non à des agents sur lesquels il ne peut exercer une action, mais à sa seule initiative, à sa seule volonté. L'accroissement de la population du globe est aujourd'hui si rapide, que si elle devait continuer dans les mêmes proportions, l'étendue des terres cultivables ne suffirait plus à sa subsistance et à celle des bestiaux indispensables à ses besoins. Le résultat ultime des progrès dont nous sommes si fiers serait donc l'anéantissement de la race humaine, le retour à la barbarie des survivants, et cela, je le répète, dans quelques siècles à peine.

Il faut discuter, à l'aide des documents recueillis par mon éminent confrère, la progression de la population dans les conditions absolument nouvelles où se trouvent nos sociétés modernes. Nous rechercherons ensuite, autant qu'elle peut être appréciée, la surface des terres cultivables du globe. De la comparaison de ces deux facteurs, nous tirerons les conséquences qu'ils comportent. Avant de le faire, il convient d'étudier le passé, il peut nous aider à connaître le présent et à mieux prévoir l'avenir.

II

L'homme a certainement vécu sur la terre depuis plus de dix mille ans. Les découvertes qui se renouvellent chaque jour apportent les preuves les plus sérieuses à l'appui de ce chiffre; elles permettent même d'affirmer que c'est là un minimum et qu'il serait difficile, avec un nombre aussi restreint de siècles, de

[1] *Classe des sciences*, 16 décembre 1896.

remonter jusqu'aux contemporains du grand tigre et du grand ours, jusqu'aux troglodytes n'ayant pour habitations que les cavernes creusées par les eaux, pour armes et pour outils, que quelques misérables cailloux grossièrement travaillés. Durant cette longue vie de l'humanité, la population s'est lentement, bien lentement accrue. A aucune époque, elle ne paraît avoir été considérable; à aucune époque, elle ne progresse régulièrement. Des causes trop nombreuses et trop graves s'y opposaient.

Relisons les historiens de l'antiquité. Ils nous disent, à chaque page, les tristes scènes dont ils furent les témoins, et souvent les victimes. Ils nous montrent ce qu'étaient les envahisseurs qui ont détruit l'empire romain, ce qu'étaient les Visigoths, les Alains, les Huns, les Sarrasins, tant d'autres encore, ce que furent plus tard les Musulmans se ruant sur Byzance avec une barbarie dont leurs descendants ont conservé la tradition. Partout, la mort et la destruction marquaient le passage de ces cruels vainqueurs. Les femmes, les enfants eux-mêmes, n'étaient guère épargnés; la famine, la misère la plus affreuse, suites trop certaines de l'invasion, venaient achever l'œuvre néfaste qu'elle avait commencée.

Les épidémies étaient peut-être plus redoutables encore. Nous les voyons exercer leurs ravages dès l'antiquité la plus reculée. La peste sévit au siège de Troie, plus tard en Egypte, au pays de Canaan, à Rome, en 738, en 461, en 451, en 433, avant l'ère chrétienne. Thucydide nous a conservé le récit de la peste d'Athènes. Celle qui paraît sous Justinien avait, paraît-il, pris naissance en Egypte; elle s'étendit rapidement en Syrie, en Asie Mineure; elle arriva jusqu'à Constantinople, où il mourait jusqu'à mille personnes par jour. De Constantinople, elle gagna l'Europe, exerçant partout les plus cruels ravages.

Mais rien n'égale l'horreur de ceux de la grande peste noire du quatorzième siècle, peut-être parce qu'ils sont mieux connus. Son souvenir est resté dans la mémoire des peuples, et les historiens racontent que 25 millions d'hommes, à cette époque le quart de la population européenne, périrent. Elle pénétra en Italie par Venise; en 1348, elle gagnait Florence, où l'émouvant récit de Boccace en a consacré le souvenir. La France était atteinte à son tour. La Provence, où elle débuta, perdit les deux tiers de ses habitants. La Chronique de Saint-Denis nous dit que la mortalité fut si grande en Languedoc, qu'il n'y demeura pas la sixième partie du peuple. Montpellier conservait à peine le dixième de sa population[1]. A Narbonne, il y eut trente mille décès. Vers la fin d'août, l'épidémie

[1] Germain, *Histoire de Montpellier*.

s'étendait aux pays de Languedoyl. Elle n'y fut pas moins terrible; dans beaucoup d'endroits, selon le continuateur de Guillaume de Nangis, sur vingt hommes, il n'en restait pas deux. On portait, chaque jour, cinq cents morts de l'Hôtel-Dieu de Paris au cimetière des Innocents, devenu un véritable charnier. La famine venait aggraver la situation. Le lait manquait aux mères, et on en vit réduites à manger des enfants qu'elles ne pouvaient plus nourrir. La faim, la maladie, la mort, frappaient sans distinction les riches et les pauvres, les jeunes et les vieux confondus dans une suprême agonie. Les salaires augmentèrent pendant les vingt années qui suivirent la peste tant les bras manquaient au travail, tant la population était réduite. « Où est maintenant ce Paris qui était une si grande cité! » s'écrie douloureusement Pétrarque[1], parcourant la France peu d'années après ces terribles épreuves.

Au siècle suivant, une nouvelle épidémie vint ramener les mêmes scènes de mortalité et d'horreur. A Paris, des milliers d'habitants périrent[2]. Les loups que l'on ne chassait plus, pullulaient dans le bois de Vincennes ou le bois de Boulogne, et un vieux chroniqueur raconte qu'ils dévorèrent un enfant non loin de Notre-Dame.

Nous ne pourrions que continuer ces mêmes lugubres récits pour les épidémies qui se montrèrent au seizième, au dix-septième siècle. Au début de ce dernier, la Chine, point de départ du fléau, fut, disent ses historiens, complètement dépeuplée. Pour clore enfin cette funèbre liste, en 1656, la peste apparut de nouveau en Europe; en cinq mois, 300 000 hommes moururent à Naples, 14 000 à Rome, 60 000 à Genève, 50 000 à Amsterdam, 70 000 à Londres, où l'épidémie débuta en 1664 et où il nous faudrait redire les mêmes scènes de désolation que nous avons décrites à Paris. La crainte de la contagion brisait tous les liens de famille et d'amitié; les voisins se fuyaient, la femme abandonnait son mari, le père désertait ses enfants, l'égoïsme humain se montrait dans toute sa hideuse laideur.

Ce fut la dernière apparition de la peste à bubons en Europe; elle ne sévit plus qu'à l'Extrême-Orient, où elle est à l'état endémique, et nous la voyons encore actuellement à Bombay, où elle paraît avoir été importée de Shang-haï ou de Hong-kong, dans des balles de coton.

Revenons en arrière; pour nos vieux aïeux la guerre venait ajouter à l'horreur de la situation. Elle était partout, incessante et sans trêve, de famille à famille, de ville à ville, de province à

[1] *Senilium*, lib. X, ep. XII.
[2] Coyecque, *l'Hôtel-Dieu de Paris*, t. I, p. 117 et 118.

province, de royaume à royaume. Les moindres bourgades étaient fortifiées et des tours de guet s'élevaient dans les campagnes pour signaler les mouvements de l'ennemi. La guerre étrangère succédait à la guerre civile, les luttes religieuses aux luttes politiques. La guerre de Cent ans, commencée en 1337, ne se termina qu'en 1438. Les horribles famines qu'elle engendra, le soulèvement des Jacques, achevaient la ruine du pays. « Le meurtre, la rapine, l'incendie, le pillage des églises, le viol des jeunes filles et tout ce que peut imaginer une rage sarrasine s'en étaient suivi », écrit un chroniqueur dont le naïf langage peint l'horreur des contemporains[1]. Quelques années après la fin de la guerre, les Etats du Languedoc proclamaient que le tiers des habitants de la province avaient péri[2]. La Normandie n'était pas moins maltraitée, et aux états généraux de 1484, Jehan Masselin affirmait que le pays de Caux n'avait pas conservé la centième partie de sa population[3]. En Bourgogne, le rôle des impositions montrait que la moitié des habitants étaient « mendians et quérans leur pain[4] ».

Les guerres de religion ne furent pas moins désastreuses. Fromenteau[5], écrivain protestant dont le vrai nom est resté inconnu, affirme, avec quelque exagération peut-être, que 763 200 hommes périrent, que 12 300 jeunes filles furent violées, que 128 256 maisons furent brûlées. « Encore, ajoute-t-il, ce résultat est incomplet, plusieurs diocèses n'ayant fourni aucun renseignement. »

Le dix-septième siècle apporte le même sinistre contingent et oblige aux mêmes répétitions. Robert Miron nous apprend que de 1628 à 1631, il mourut à Toulouse « plus de quatre vingt mil personnes suite de misère et de maladies contagieuses ; les maisons des quelz estoient dézertes et ruinées entièrement depuis ce temslà[6] ».

La peste était, à Angoulême, à l'état endémique. Etienne Pasquier, se rendant à Cognac, « traversa tel grand bourg où il n'y avait plus que quatre ou cinq pauvres ménages et dans lequel on ne trouvoit pas de quoi manger ».

En 1636, l'épidémie fut terrible à Paris. Les hôpitaux encombrés de malades ne pouvaient plus suffire. L'Hôtel-Dieu était tristement

[1] *Chron. de Charles VI*, liv. IV, ch. I.

[2] D. Vaissette, *Hist. du Languedoc*, t. V, p. 21.

[3] On peut consulter un excellent travail de M. de Beaumanoir, inséré dans le t. XXVIII des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*.

[4] Nous empruntons la plupart de ces détails au magnifique travail de M. Levasseur, *la Population française* (3 vol. in-8°).

[5] *Le Thrésor des Thrésors de France, c'est-à-dire le Secret des finances*. Paris, 1581.

[6] L. de La Pijardière, *les Inondations et les pestes à Toulouse*.

célèbre; les patients, entassés les uns sur les autres, couchaient jusqu'à quatre dans le même lit, s'empoisonnant mutuellement et mourant en nombre immense. Tout le quartier était un foyer d'épidémie, et la maladie décimait régulièrement la capitale [1]. En Franche-Comté, en Bourgogne, la peste changeait en déserts les bassins de la Saône et du Doubs, déjà dévastés par les armées [2].

La fin du siècle que nous décorons si pompeusement du nom de Louis XIV fut peut-être plus navrante encore. « Il meurt tous les jours un si grand nombre de pauvres, mandait à la cour M. de Bouville, intendant du Limousin, qu'il y a des paroisses où il ne restera pas le tiers des habitants [3]. » — « Dans le bas Armagnac, disait à son tour, au mois d'avril 1694, l'évêque de Montauban [4], il ne nous reste pas le tiers des âmes qui y étoient il y a trois ans; les maladies et les désertions ont presque tout emporté; la plupart des terres n'ont pas été cultivées; on a vécu en beaucoup d'endroits de vieux pépins de raisin et de racines de fougère qu'on faisoit moudre. »

Les mêmes faits se passaient dans l'Ouest. En 1700 et en 1710, dit le docteur Kemmerer, les insulaires de l'île de Ré ont mangé du pain de son, des racines d'herbes, des tiges de vigne; et le syndic général écrivait « que la faim de ces malheureux, pour s'assouvir, ravale l'humanité au-dessous de la brute [5] ». Ce règne, si glorieux à son début, se terminait tristement. Il nous faut enregistrer la défaite de nos armées, l'invasion de nos provinces, la dépopulation du pays. « La France n'est plus qu'un grand hôpital désolé, écrivait Fénelon au roi [6]. La culture des terres est presque abandonnée, les villes et les campagnes se dépeuplent. Tous les métiers languissent et ne nourrissent plus les ouvriers; tout commerce est anéanti. »

La misère de l'organisme prédispose à une mort rapide; on ne saurait donc s'étonner que les faits que nous venons de citer aient amené un affaiblissement marqué de la population. Si nous prenons pour exemple la généralité de Paris, « dans deux élections, celles de Mantes et d'Etampes, la comparaison avec les registres des villes et le rôle des tailles des paroisses montre que le peuple

[1] Hanotaux, *Paris en* 1614.
[2] A. Feillet, *la Misère au temps de la Fronde.*
[3] A. de Boislisle, *Correspondance des fermiers généraux*, t. I, p. 294.
[4] *Ibid.*, t. I, p. 360.
[5] *Bul. Soc. Anth.*, 1890, p. 79.
[6] Aucun doute ne peut exister sur l'authenticité de cette lettre, dont le brouillon a été retrouvé dans les papiers de Fénelon. A-t-elle jamais été remise au roi? Le fait me paraît très douteux. On peut consulter, sur ce point, la *Vie de Fénelon*, par M. Paul Janet, dans la collection Hachette.

est diminué de moitié, dans les autres élections du tiers ou du quart[1] ». Il en était de même dans toute la France. Forbonnois portait la population à 16 ou 17 millions[2]; Saugrain ne l'estimait même qu'à 15 millions[3]. M. Levasseur, — et son autorité est incontestable, — pense que le premier chiffre est lui-même au-dessous de la vérité.

Le règne de Louis XV, si triste sous tant de rapports, fut relativement prospère. Les guerres furent limitées dans leur durée, on ne cite aucune épidémie désastreuse, et bien que les moyens de communication fussent très défectueux, aucune famine générale; aussi le chiffre de la population s'était-il relevé à 24 millions en augmentation de plus d'un tiers sur ceux que nous venons de donner[4].

Les premières années de Louis XVI furent marquées par un nouvel accroissement. Necker, en opérant sur les relevés de 1775 à 1780 et en y ajoutant la Corse, évalue notre population à 26 millions, et encore Malthus prétend-il que ce chiffre est trop faible[5]. Enfin le dénombrement, cette fois officiel, de 1801 vient clôturer le dix-huitième siècle avec une population se montant, pour la France, à 27 445 297 âmes.

Il n'est pas sans intérêt de résumer les différentes phases de la population française telle que les savantes recherches de M. Levasseur permettent de les établir approximativement. Elles serviront de point de comparaison dans la suite de ce travail.

La Gaule, au temps de César, comptait	6 700 000	habitants.
— sous les Antonins. . . .	8 700 000	—
La France, sous Charlemagne. . . .	8 à 9 000 000	—
— au début du XIVe siècle. .	22 000 000	—
— sous Charles IX. . . .	20 000 000	—
— à la mort de Louis XIV. .	18 000 000	—
— sous Louis XVI. . . .	26 000 000	—
— en 1801.	27 445 297	—

[1] État adressé au roi en 1697.

[2] *Recherches sur les finances de la France*, Bâle, 1758. — Forbonnois, qui mourut seulement en 1800, fut un des premiers membres de l'Institut, lors de sa reconstitution.

[3] *Dict. univ. de la France ancienne et moderne*. Paris, 1726; 3 vol. in-f°.

[4] Les dénombrements de la population, à cette époque, étaient fort incomplets. Ainsi, en 1751, Mirabeau évaluait celle de la France à un peu plus de 16 millions. Messance parle de 13 millions; l'abbé d'Expilly, dans son *Dictionnaire des Gaules et de France*, publié en 1762, de 22 millions. Jusqu'à nos jours, nous n'avons que des données fort incertaines sur lesquelles il est difficile de rien fonder de bien sérieux.

[5] *Essai sur le principe de la population.*

Ces chiffres montrent que, malgré les guerres, malgré les épidémies et les désastres de toute nature, la population française ne cessait de s'accroître. De la mort de Louis XIV à la mort de Louis XVI, cet accroissement était, répétons-le, d'un tiers. Telle est l'élasticité de la race humaine que, si quelques années de calme et de paix ramènent la prospérité dans un pays, la natalité se relève avec vigueur, les naissances viennent rapidement combler les vides antérieurs, et on a pu dire avec raison que la nourriture du peuple est un des grands facteurs de l'accroissement de la population[1]. Cet accroissement disparaît avec les révolutions et ne peut être assurée que par l'ordre et par la paix.

Nous avons pris pour exemple la France qui, naturellement, offre un plus grand intérêt pour nos lecteurs. Nous pourrions reprendre cette même longue passion pour l'Angleterre, pour l'Allemagne, pour l'Italie, pour tous les peuples de l'Europe. Partout, les mêmes causes amènent les mêmes effets, et il faudrait nous livrer à une fastidieuse répétition de guerres et de révolutions, de famines et d'épidémies, de races s'éteignant dans la misère, de pays prospères ruinés par la défaite, écrasés par un brutal vainqueur. L'histoire l'affirme à chaque page avec une cruelle éloquence.

Il est une autre cause de la faible progression de la population durant les siècles écoulés. Dans l'antiquité, au moyen âge, durant les temps modernes eux-mêmes, l'esclavage et le servage étaient acceptés par tous les peuples et consacrés par leur législation ; ils disparaissent bien lentement de nos jours devant une meilleure conception des droits de la race humaine. Le serf ne pouvait se marier sans l'assentiment de son suzerain ; l'esclave devait accepter la femme qu'il plaisait à son maître de lui imposer. Dans ces conditions, la natalité était faible et il faut bien imputer cette faiblesse au régime dominant, puisqu'elle s'est accrue dans une rapide progression parmi les nègres des Etats-Unis, depuis l'abolition de l'esclavage à la suite de la guerre de Sécession, et que nous constatons le même fait en Russie, depuis que le servage a pris fin par l'édit à jamais mémorable d'Alexandre II.

Les conséquences des faits que nous venons de rapidement résumer sont incontestables ; elles ont lourdement pesé dans le passé sur le développement de la population ; nous allons maintenant voir les changements considérables que les temps nouveaux ont apportés.

[1] Buckle, *Hist. of Civilization*.

III

Le dix-neuvième siècle, aujourd'hui si près de sa fin, laissera une trace lumineuse dans l'histoire de l'humanité. Sa gloire et sa grandeur apparaîtront plus clairement encore à nos arrière-neveux qu'à nous-mêmes qui jouissons des incalculables bienfaits qu'une civilisation sans cesse grandissante nous procure, sans peut-être en éprouver la reconnaissance qu'ils méritent. La face du monde est changée depuis cinquante ou soixante ans, et les vieillards ont peine à retrouver les souvenirs de leur jeunesse. Le progrès est partout, progrès dans l'aisance et la richesse générale[1], progrès dans la science et dans l'industrie, progrès dans l'hygiène populaire, progrès dans les relations de nation à nation, avant tout progrès chez les peuples se refusant chaque jour plus énergiquement à ces guerres sanglantes, à ces hécatombes d'hommes si souvent et si inutilement sacrifiés.

Ces progrès se résument en un fait d'une incomparable éloquence. L'indice le plus sûr de la prospérité d'une nation est l'accroissement rapide de sa population, disait Adam Smith. Or la

[1] Les progrès de la richesse sont très marqués dans tous les pays civilisés; ils le sont surtout en France, où le petit nombre d'enfants y contribue largement. Voici quelques-uns des chiffres sur la propriété bâtie donnés par le ministère des finances. Je les crois exagérés, destinés surtout à augmenter les prétentions du fisc, et c'est sous cette réserve que je les reproduis. Le nombre des maisons était, en 1851-1853, de 7 149 490, leur valeur locative, de 850 392 616 francs; leur valeur vénale, de 17 474 545 543. En 1887-1889, le nombre des maisons s'élevait à 8 653 272; leur valeur locative à 2 477 388 480 francs; leur valeur vénale à 26 027 317 455. Nous trouvons seulement, depuis cette époque, 2473 châteaux de plus; mais leur valeur vénale est montée de 528 à 1909 millions. Le nombre des usines a décru de 2889, par suite de la fermeture de beaucoup de petites usines qui ne pouvaient soutenir la concurrence, la fatale loi du siècle; en revanche, leur valeur a presque triplé; elle est montée de 1276 à 3152 millions. En résumé, depuis un demi-siècle, la valeur de la propriété bâtie s'est accrue de 152 pour 100. L'accroissement de la fortune mobilière n'est pas moins remarquable. Elle vient d'être évaluée par l'administration des contributions directes à 179 milliards et demi, ainsi répartis : 24 milliards de rente française, 20 milliards de valeurs étrangères, 20 milliards d'actions et d'obligations de chemins de fer, 5 milliards d'actions de la Banque de France, d'actions et d'obligations du Crédit foncier, 4 milliards de dépôt aux Caisses d'épargne. Le surplus est constitué par les actions et obligations industrielles, les valeurs de toute espèce d'une énumération trop longue. Je crains que ces évaluations n'aient été faites surtout au profit des besoins toujours croissants du fisc. Je maintiens donc ici aussi les réserves déjà faites pour la propriété immobilière.

population de l'Europe a doublé depuis le commencement du siècle : de 175 millions, elle s'est élevée à 347 millions [1] ! Suivant un autre calcul présenté, en 1887, au congrès de statistique réuni à Vienne, cette population était, en 1788, de 144 561 000 âmes, en 1886, de 349 000 000, donnant ainsi, en un siècle, une augmentation de 140 pour 100. Un savant statisticien, Loua, se fondant sur les recensements de 1831 à 1871, assigne à la période de doublement de la population une durée de 77 à 87 ans, en basant son calcul sur la méthode géométrique qui paraît ici la plus exacte, de 111 ans, par la méthode arithmétique [2].

Sans nous attacher à des divergences qui tiennent à des données différentes, à des calculs différents, nous nous contenterons de remarquer que le fait qui domine la situation économique et démographique, fait reconnu par tous ceux qui s'occupent de la question, est l'accroissement considérable de la population de l'Europe, accroissement qui s'accentue chaque année.

Acceptons donc les chiffres que l'on donne, tout exagérés qu'ils peuvent peut-être paraître, étant donnée la difficulté, l'impossibilité même où l'on est d'établir avec quelque exactitude la population européenne à la veille de notre grande Révolution [3].

L'accroissement d'une population peut se produire de deux manières différentes : par la vigueur de la natalité ou par la prolongation de la durée de la vie. Il faut l'étudier successivement sous ces deux faces. Si nous recherchons la natalité dans les divers pays de l'Europe, nous verrons qu'elle varie dans des proportions considérables. Elle tend peut-être à s'affaiblir légèrement pour certains peuples ; mais c'est en France seulement que cet affaiblissement devient un véritable danger ; c'est en France seulement, parmi tous les pays civilisés, que nous voyons depuis quelques années, et cela dans des temps de calme et de prospérité, le chiffre des décès dépasser celui des naissances.

Le général Brialmont a relevé le taux de la natalité en Europe, de 1874 à 1892 ; nous reproduisons les chiffres qu'il donne. Ce taux a été de 485 pour 10 000 âmes en Russie, de 423 en Hongrie, de 420 en Serbie et en Roumanie, de 384 en Autriche, de 365 en Espagne, de 364 en Italie, de 357 dans l'empire allemand, de 353 en Portugal, de 308 en Norvège, de 305 en Angleterre, de 295 en

[1] Levasseur, *Statistique de la superficie et de la population de l'Europe.*

[2] *Journal de la Société de statistique de Paris,* 1876.

[3] On peut voir ce que j'ai dit un peu plus haut de la population de la France dans les dernières années du dix-huitième siècle et de l'incertitude qui règne sur les résultats. On jugera ainsi ce que peuvent être les recherches étendues à toute l'Europe.

Danemark, de 286 en Belgique, de 282 en Suède, de 281 en Suisse, de 262 en Grèce, de 223 en France[1].

Un autre tableau portant sur quelques États de l'Europe permet de se rendre compte mieux encore de l'accroissement de la population durant ces dernières années, accroissement en grande partie dû à l'excédent des naissances sur les décès.

CONTRÉES.	POPULATION TOTALE.	ANNÉES d'observation.	ACCROISSEMENT.	DATE DU DÉNOMBREMENT.
Allemagne. . . .	52 250 894	1890-4	3 134 995	2 décembre 1895.
Italie.	31 102 833	1891-5	1 647 008	1895.
Russie	121 405 828	»	1 587 057 [2]	Au courant de l'année 1895.
Angleterre. . . .	37 880 764	1891-5	2 092 558	5 avril 1891.
Autriche-Hongrie. .	41 384 950	1890-4	1 962 198	31 décembre 1890.
Espagne.	17 974 323	»	313 991	1892.
Belgique.	6 410 783	1890-4	267 458	31 décembre 1895.
Hollande.	4 669 576	1891-5	314 415	Décembre 1892.
France	38 343 192	1891-5	Déficit 1 445 [3]	1891.

La prolongation de la durée moyenne de la vie se démontre par l'abaissement du taux annuel de la mortalité. Il est frappant en Angleterre, où nous pouvons le suivre depuis plus de deux siècles; on comprend en l'étudiant la longue stagnation du pays et la faiblesse de sa population qui, au commencement du siècle, n'atteignait guères que 9 millions [4].

De 1660 à 1679, le taux de la mortalité était de 803 pour 10 000.
De 1681 à 1690, » » 421 »
De 1746 à 1755, » » 355 »
De 1846 à 1855, » » 249 »
De 1866 à 1870, » » 224 »
De 1870 à 1875, » » 200 »

[1] Depuis 1892, ce chiffre s'est encore malheureusement abaissé.

[2] Moyenne annuelle. Le tableau des naissances et des décès est très irrégulièrement publié. Nous donnons cette moyenne d'après le *Statesman's Year-Book*, 1894.

[3] Encore faut-il dire que ce chiffre ne représente pas le fait réel. Les relevés de natalité et de mortalité comprennent les étrangers établis, ou même de passage en France, et, chez eux, les naissances l'emportent largement sur les décès. Si le chiffre était ainsi rectifié, il faudrait certainement porter le déficit à plus de 50 000.

[4] Williams, *Statistical Society*.

De 1875 à 1880, le taux de la mortalité était de			200	pour 10 000.
De 1880 à 1885,	»	»	193	»
De 1885 à 1889,	»	»	187	»
En 1889[1]	»	»	178	»

Ce dernier chiffre est remarquable, c'est le plus faible qui ait jamais été obtenu dans aucun temps et dans aucun pays.

Cette prolongation de la durée de la vie humaine est un des faits les plus frappants de notre siècle. Nous le relevons chez toutes les nations européennes. En France, la vie humaine s'est accrue de plus d'un tiers; elle était de 28 ans 9 mois avant la première Révolution, de près de 35 ans en 1834, de 38 ans 10 mois en 1865, elle dépasse aujourd'hui 40 ans. Selon un autre calcul, la mortalité était de 1 sur 26,8 de 1780 à 1784, de 1 sur 39,6 en 1816, de 1 sur 42,8 en 1891.

La durée moyenne de la vie, selon M. Chadwick, s'est élevée en Angleterre, durant le règne de la reine Victoria, de trente à trente-huit ans. Il y a là un avantage en faveur de la population française, mais il est plus apparent que réel, car le chiffre de la mortalité en France est de plus de 4 pour 100 plus élevé qu'en Angleterre[2]; le nombre des naissances, bien plus considérable chez nos voisins que chez nous, entraîne forcément une mortalité infantile correspondante qui vient abaisser la durée moyenne de la vie[3]. Cette durée n'est donc pas un criterium infaillible pour établir la situation démographique d'un peuple, et il faut d'autres recherches pour arriver à quelque certitude.

Malgré cette réserve, ces exemples sont saisissants; nous pouvons les suivre, à un moindre degré peut-être, chez toutes les nations civilisées. Il est facile de se rendre compte de leur cause. Ceux qui peuvent jeter un long regard sur un passé disparu, savent la différence qui existe dans nos villes et dans nos campagnes. Les vêtements deviennent chaque jour plus élégants et plus confortables, la nourriture meilleure, plus saine, plus abondante. On ne voit guère que dans quelques villages à l'extrémité de la France ces chaumières si nombreuses autrefois, au toit de chaume,

[1] *Congrès d'hygiène*, 1891.

[2] En 1895, la dernière année publiée, la mortalité, en France, a été de 22,4.

[3] Durant les cinq dernières années connues, avec une population sensiblement égale, la moyenne des naissances a été en Angleterre de 1 120 000; en France, de 850 000. En 1895, la natalité est même descendue à 834 000, et, dans 58 de nos départements, les décès l'ont emporté sur les naissances. La différence dans le nombre des enfants peut quelquefois dépendre des circonstances propres au climat ou à la race, mais elle tient surtout et avant tout à la volonté de l'homme.

au sol de terre battue, aux chambres basses, étroites, souvent infectes, aux fenêtres trop petites pour donner un libre accès à l'air et à la lumière, où des familles entières s'entassaient dans une triste promiscuité, où les bestiaux eux-mêmes trouvaient au besoin leur refuge.

Partout, nous constatons les faits que nous racontons pour la France. Partout, l'aisance est plus répandue, les conditions du travail sont améliorées, la hausse des salaires est générale; de là cette prolongation de la vie humaine, l'honneur de notre temps. Je ne sais pas une plus éloquente défense de notre société moderne si indignement calomniée, si audacieusement menacée. Je ne sais pas de réponse plus topique aux déclamations socialistes. Dieu, dans ses desseins infinis, n'a pas voulu que l'égalité existât sur la terre. L'égalité dans la force, l'égalité dans l'intelligence, l'égalité dans la santé, l'égalité dans le caractère, ces grands facteurs de la vie, ne se sont jamais rencontrés chez les hommes, quelles que soient leur race ou leur nationalité, ils ne se rencontrent même pas chez les animaux, et il n'est guère téméraire d'affirmer qu'ils ne se rencontreront jamais. Pour les hommes, l'inégalité dans la richesse, l'inégalité dans le bonheur matériel, sont la conséquence des inégalités dans les conditions de la naissance.

Ces différences si profondes, si souvent inévitables dans la destinée des êtres humains, sont un des grands mystères de la vie. La foi en Dieu, la confiance dans l'au-delà, peuvent seuls les expliquer et les justifier. Le devoir des nations chrétiennes est, par une action incessante et intelligente, de porter à cet état de choses les remèdes praticables, en se gardant avant tout des utopies empiriques prêchées chaque jour par tant de charlatans éhontés. Leur succès amènerait rapidement la ruine générale, plus rapidement encore la ruine de ceux à qui ces hommes promettent la richesse, sans croire assurément eux-mêmes à leurs paroles.

Tout en constatant la prolongation de la durée de la vie, il faut bien ajouter que cette prolongation s'obtient dans de mauvaises conditions. Les générations actuelles sont loin d'avoir la vigueur virile, intellectuelle et morale de celles qui les ont précédées. « Cela tient, dit le docteur Rochard [1], non pas à ce qu'on a laissé vivre des gens qui auraient dû mourir; mais au bien-être exagéré, à la vie trop confinée, à l'abus des émotions et du travail intellectuel, en un mot, à l'existence trop intense de nos sociétés civilisées. » C'est là une ombre malheureusement trop vraie dans le brillant tableau de leur développement.

[1] *Revue des Deux Mondes,* 1er février 1887.

L'accroissement si marqué dans la durée de la vie, l'accroissement si marqué dans la population, qui est une de ses conséquences, sont certainement dus aux immenses progrès que nous avons fait ressortir. Grâce aux facilités nouvelles, les disettes qui ont décimé les peuples dans les siècles passés ne sont plus possibles en Europe; elles ne seront plus possibles dans les autres continents, à mesure que le réseau des voies ferrées se complétera et que les arrivages de céréales, par le jeu naturel du commerce, viendront combler les déficits locaux produits par une mauvaise récolte. Grâce à une hygiène mieux entendue parmi les masses, les épidémies sont enrayées et rapidement éteintes; vraisemblablement notre continent n'est plus destiné à connaître leurs cruels ravages. La vaccine a eu raison de la variole[1]; le sérum, de la diphtérie[2]; les rayons Röntgen permettent de voir jusque dans les plus profondes cavités du corps humain; les antiseptiques ont autorisé des opérations qu'aucun chirurgien n'eût osé tenter il y a un demi-siècle à peine. La science arrivera à vaincre la peste elle-même, ce fléau si redouté des générations qui nous ont précédés[3].

Nous ne pouvons espérer un semblable succès pour un fléau non moins terrible que les épidémies. La science et le progrès ne peuvent rien contre la guerre; ils ne peuvent rien contre les passions ou la folie des hommes, et la civilisation, sur ce point, reste impuissante contre la barbarie. Les grandes guerres de la première République ou de l'Empire ont coûté à l'humanité, dit le général Brialmont, 5 millions d'hommes; la guerre de Crimée, 750 000; celle d'Italie, d'une si courte durée, 45 000; la guerre de la Sécession, en Amérique, 232 090; la guerre entre l'Autriche et la Prusse, terminée par la bataille de Sadowa, 45 000; nos tristes guerres de 1870, 215 000[4]; la guerre turco-russe, 250 000. A ces

[1] Avant la découverte de la vaccine, pour ne citer que ce seul exemple, chaque année, il mourait de la variole, en Westphalie, 264, à Berlin, 342 habitants sur 10 000. Depuis qu'une loi a rendu la vaccination et la revaccination obligatoires en Prusse, il n'est mort sur le même nombre d'habitants que 0,16 en 1884, 0,14 en 1885, 0,05 en 1886, soit 5 par million au lieu de 3000! (Dr Devaux, *Rapport sur la vaccination*, 1891.)

[2] Bien que les expériences du docteur Koch n'aient pas encore donné le remède de la tuberculose, il est permis d'espérer que l'on arrivera assez promptement à ce succès si considérable pour l'avenir du genre humain, puisque cette cruelle maladie entre pour un cinquième dans la mortalité générale.

[3] Le docteur Yarsin essaie en ce moment un sérum à Bombay, où la peste sévit avec une certaine violence. Mais un rapport des médecins autrichiens envoyés sur les lieux ne permet guères de croire au succès. *Bull. Acad. des Sciences*, Vienne, 21 mai 1897.

[4] Ce chiffre ne paraît point exagéré. Les décès pour les quatre années

hécatombes, il faut ajouter, d'après les statistiques préparées par le docteur Engel, les pertes causées par la guerre des Allemands contre les Danois, qui avaient vaillamment accepté la lutte contre de trop puissants voisins, par les expéditions de Chine, du Mexique, de la Cochinchine, par celles dues à la guerre entre la Serbie et la Bulgarie, aux luttes dans l'Afghanistan et dans l'Afrique équatoriale. On peut évaluer le nombre de ceux qui ont péri dans ces diverses expéditions à un minimum de 148 000.

Les guerres n'ont donc pas manqué au dix-neuvième siècle. A celles citées par le docteur Engel, il faut ajouter celles que nous avons soutenues au Tonkin et à Madagascar, celles des Italiens en Abyssinie, celles des Anglais aux Indes et dans le Dongola; il faut ajouter les luttes révolutionnaires qui ont si souvent ensanglanté tant de régions différentes. Encore les chiffres que nous donnons ne représentent-ils que les hommes tués sur le champ de bataille ou morts dans les ambulances; or, a-t-on dit avec raison, le pillage des habitations, les champs ravagés, la destruction d'établissements industriels fondés à grands frais, celle des capitaux souvent amassés au prix de pénibles sacrifices, la ruine et la misère remplaçant l'aisance, les angoisses de la défaite, les maladies épidémiques qui suivent le retour au foyer font mourir bien plus de monde que le sabre ou le canon. D'après Johann von Bloch [1], les hommes tués sur le champ de bataille ne s'élèvent guère qu'au cinquième des pertes totales, les quatre autres cinquièmes sont causés par les fatigues ou les maladies.

Ces faits sont sans doute attristants; mais le progrès dû à des mœurs plus douces se montre même au milieu des horreurs de la guerre; le carnage s'arrête devant la mort, la haine fait place à la pitié et l'on ne verra plus, comme sur le champ de bataille de la Moskowa, des blessés mourant de faim et de soif trois jours après le combat, et réclamant à grands cris une mort secourable.

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi [2],

a dit le poète; mais, hélas! les peuples sont plus cruels que les rois, et les fureurs populaires ont enfanté plus de luttes que ne le fit jamais l'ambition des conquérants.

qui ont précédé la guerre se sont élevés, en moyenne, à 878 000; or 1870 a donné 1 046 909, et 1871 1 271 010 décès, soit, pour les deux années, une augmentation de 461 919, qui représente approximativement, pour la France, le total des victimes de la guerre. Il faut ajouter les pertes des Allemands, non moins considérables que les nôtres. Le général Brialmont ne compte que ceux qui ont été tués sur les champs de bataille.

[1] *Jahrbücher*, 1895.

[2] Horace, *Epist.* I, II.

L'instinct de la combativité et de la destructivité est naturel à l'homme, il se manifeste chez lui dès son plus jeune âge, et Montesquieu a pu dire « que l'état de guerre commence dès que les hommes sont en société ». Un savant américain, le docteur Brinton, après avoir remarqué que jamais batailles plus terribles ne furent livrées qu'au dix-neuvième siècle, que jamais armées plus colossales ne furent réunies, que jamais plus de dépenses improductives ne furent accumulées, ajoute philosophiquement : « En dépit des innombrables misères qui accompagnent la guerre, elle restera un des grands véhicules du progrès [1]. » Tel est aussi l'avis du général Brialmont [2]. Pour lui, la civilisation est sortie des luttes qui, à toutes les époques, ont accéléré la marche de l'humanité. C'est là une réédition des paradoxes de Proudhon, qui prétendait que la guerre était nécessaire au progrès. Je ne puis accepter ces théories, je vois les maux sortis de la guerre, je suis encore à chercher ses bienfaits.

Les chiffres donnés sur l'accroissement de la population dans les différents pays de l'Europe s'appuient aujourd'hui sur des documents irrécusables; nous sommes donc fondés à admettre que la population de notre continent double en moins d'un siècle [3] et que cette proportion doit même s'élever encore, à mesure que la civilisation, sous la forme d'une instruction plus répandue, d'une hygiène mieux entendue, d'une aisance plus développée, pénétrera de plus en plus les parties encore semi-barbares de la Russie, de l'Autriche, des régions balkaniques, du sud de l'Italie, de la Turquie, d'autres encore, où tout est à faire dans cette voie [4].

Cette progression s'appuie sur les conditions actuelles de la vie. Tant que ces conditions se maintiendront, elle persistera et gran-

[1] *Races and Peoples*, New-York, 1892.

[2] *Loc. cit.*, p. 913.

[3] En France, l'accroissement de la population, calculé de 1817 à 1867 a été en moyenne de 155 168 par an, soit le 217e de la population, alors de 33 millions. La population française, si cet accroissement s'était maintenu, aurait doublé en cent cinquante et un ans. (Matthieu, *Ann. du bureau des longitudes*, 1070.) Ce chiffre doit être aujourd'hui profondément modifié. A chaque décade, on constate la diminution de la natalité, et la France, pour maintenir sa population, ne peut plus compter que sur la prolongation de la durée de la vie. L'accroissement, depuis 1789, n'a été que d'un tiers. Dans la Grande-Bretagne, la population a triplé durant la même période, et, en Allemagne, elle s'est élevée de 28 à 52 millions. (A. Dumont, *La dépopulation. Rev. de l'école d'anth.*, 1897.)

[4] Le remarquable accroissement de la population de notre continent a eu lieu malgré les pertes sensibles que l'émigration lui a fait subir. Pour ne citer que ce seul fait, de 1821 à 1890, l'émigration a entraîné aux Etats-Unis près de 16 millions d'hommes, presque tous Anglais ou Allemands.

dira vraisemblablement encore. Mais sommes-nous assurés que ces conditions se maintiendront? N'escomptons-nous pas trop facilement l'avenir? Les dernières années du dix-neuvième siècle lèguent au vingtième des problèmes redoutables. Nous assistons aux débuts d'une transformation sociale dont le siècle qui suivra le nôtre subira les conséquences. La confusion est partout dans notre société en apparence si brillante. Les masses prétendent aux jouissances de la vie sans le travail, à l'aisance sans l'économie [1]. Comment une société, si avancée qu'elle soit sous bien des rapports, peut-elle prospérer en présence de semblables utopies appuyées sur une force inconsciente et brutale comme le suffrage universel? Quelles misères, quelles ruines, et, pour revenir à la question qui nous occupe, quelle dépopulation n'entraîneront pas les modifications successives de cette société s'accomplissant forcément au milieu de luttes sans cesse renaissantes, de révolutions sanglantes, d'une anarchie sans frein, du retour à une barbarie au moins partielle. C'est là le secret de l'avenir. Nous ne pouvons que l'entrevoir et ajouter seulement que ce sont là des éventualités qui renversent tous les calculs des statisticiens.

Une autre question se pose. Dans quelle mesure l'incontestable progression dont tout témoigne dans la population européenne se retrouve-t-elle dans la population des autres continents? Est-il possible de l'apprécier approximativement, de la discuter, même sérieusement, avec les données incertaines et incomplètes à notre disposition? C'est là ce qu'il convient maintenant d'examiner.

Marquis DE NADAILLAC.

La fin prochainement.

[1] M. Maurice Block étudie, dans un travail remarquable, les dépenses que les socialistes mettent à la charge de l'État. Il les évalue en heures de travail, toute monnaie étant supprimée. Il estime que les seules charges relatives aux vieillards et aux enfants figureront pour 41 heures sur 100. Sous le régime collectiviste, les ouvriers auraient donc à verser, pour ces deux chapitres du budget seulement, les deux cinquièmes du produit de leur travail, et leur situation, loin de s'améliorer, s'aggraverait singulièrement. (*Le budget d'un État collectiviste. Acad. des sc. mor. et politiques*, 20 mars 1897.) N'est-ce pas un signe des temps de voir des savants de la valeur de M. Block obligés de discuter sérieusement de semblables insanités?

LA QUESTION DES ENFANTS MARTYRS

ET LA

PROTECTION DES FEMMES A LONDRES

Les abords de la Cour d'assises présentaient, le mois dernier, cette animation qui accompagne toujours ce qu'on appelle une affaire à sensation. Sur la place Dauphine, un groupe compact stationnait, attendant l'issue des débats avec cette ténacité de la foule parisienne qui se complaît à contempler, pendant de longues heures, « un mur derrière lequel se passe quelque chose ». Dans les galeries du palais, un certain nombre de curieux guettaient une heureuse occasion qui leur permît de pénétrer dans la salle des assises; et dans la salle elle-même s'entassait un public privilégié, au premier rang duquel, pour employer le langage des journaux, « d'exquises Parisiennes mettaient les notes claires et charmantes de leurs chapeaux de femmes élégantes ». On jugeait l'affaire Grégoire, l'affaire de l'enfant martyr.

Le public, surexcité par les récits du crime dont la presse lui avait prodigué les détails, manifestait son impatience de voir la justice accomplir enfin son œuvre. Dans la salle, les aveux cyniques des trois accusés étaient accueillis par des cris de mort; dans les galeries du palais et sur la place, il fallait entendre les conversations indignées : « Le misérable! il lui brisait la tête à coups de marteau, il le faisait rôtir sur un poêle, un enfant de cet âge! et forcé, le pauvre petit, de se traîner jusqu'à l'écuelle du chien pour lui disputer sa pâtée! C'est horrible! » Et les habitants du quartier, accourus en grand nombre, n'étaient pas les derniers à manifester leur indignation, non sans en accompagner la virulente expression de détails inédits dont il paraissait tout fiers de donner la primeur.

Pour ma part, j'avoue que ce qui m'a le plus impressionné, c'est la phrase suivante découpée dans le compte-rendu des journaux : « Plusieurs témoins viennent déposer d'actes de brutalité commis par l'accusé sur le petit Pierre. » Ainsi donc, on connaissait dans le voisinage la conduite de cet homme. Sans être immédiatement témoins, je le veux bien, d'actes de cruautés accomplis avec

un raffinement sauvage, les voisins se doutaient qu'un pauvre être sans défense était martyrisé. Personne n'a rien dit, et il a fallu l'abandon de l'enfant, il a fallu qu'un hasard fît reconnaître son corps pour que justice soit faite. Oh! alors, quand la police intervient, les charges s'accumulent, les témoignages se complètent, les journaux illustrés répandent à profusion l'horrible reconstitution du crime. Puis l'émotion va se calmer, les esprits seront distraits par des objets nouveaux, jusqu'au jour où la presse nous apportera l'écho de quelque nouvel acte de sauvagerie, dont la police s'occupera trop tard pour pouvoir sauver la victime.

Est-ce donc le procès de la police qu'il faut faire? Non, certes, car, nulle part peut-être, sa mission n'est plus difficile et plus délicate que dans les cas de ce genre. Les vrais coupables sont les simples citoyens, témoins passifs d'actes monstrueux, et qui ne les dénoncent point, parce qu'ils n'en ont pas le courage. Et, du reste, il faut, d'un autre côté, le reconnaître, s'ils essayent par hasard de se faire dénonciateurs, la police prêterait-elle toujours une oreille attentive à des récits qui peuvent n'être que des commérages de quartier inspirés par les moins avouables sentiments?

Quand il s'agit d'attentats envers l'enfance, de ces actes qui soulèvent la répulsion de tout honnête homme, n'est-il donc point, pour le simple citoyen, de moyen d'intervenir, et d'intervenir avec autorité? C'est le problème que la philanthropie anglaise a résolu par l'association.

La question des enfants martyrs existe en Angleterre; il est à peine besoin de le dire. Là, comme ailleurs, l'homme se retrouve avec ses instincts et ses passions; là, comme ailleurs, se commettent envers l'enfance des actes monstrueux; mais ces actes sont plus facilement et surtout plus rapidement réprimés.

Le citoyen anglais est, par son tempérament, disposé à prêter main-forte à l'autorité; il faut ajouter qu'il en a les moyens. De par la tradition légale et séculaire, la *common law*, tout citoyen est un *policeman*, plus que cela encore, un agent de ce ministère public qui se symbolise dans le souverain, le souverain gardien de cette tranquillité publique, de cette paix nationale, que l'Angleterre appelle, depuis soixante ans aujourd'hui, la paix de la reine. Tout citoyen a le droit, en Angleterre, de poursuivre l'auteur d'un crime ou d'un délit quelconque, ce crime ou ce délit lui fût-il complètement indifférent. Mais, ce droit redoutable, pourra-t-il matériellement l'exercer? En aura-t-il le temps, les moyens pécuniaires, le courage? C'est alors qu'intervient l'association. Les citoyens se réuniront, ils recourront à cet autre droit traditionnel et imprescriptible, à ce droit sans lequel il n'est point de vraie liberté, au

droit d'association. L'association fera ce que les particuliers seuls auraient le droit de faire, mais elle entreprendra ce que, réduits à leurs seules forces, ils n'auraient peut-être pas osé entreprendre. Elle dénoncera les actes coupables, elle les poursuivra au besoin, elle agira avec cette puissance que lui donnera le concours de l'initiative privée qui semble, en Angleterre, rechercher tous les terrains où puisse s'étendre son action.

Nombreuses sont les associations anglaises qui s'occupent de poursuites, pour réprimer les fraudes, garantir l'ordre public, sauvegarder la moralité, mais ces associations ont surtout un grand intérêt quand elles se proposent de défendre les êtres faibles, exposés à tant de dangers, dignes de toutes les sympathies, les femmes, et surtout les enfants.

Voir de près quelques-unes de ces associations, examiner leur fonctionnement, non plus à travers leurs comptes-rendus, si complets pourtant, et si nourris de chiffres et de détails, les saisir, pour ainsi dire, sur le vif, dans leur vie et dans l'accomplissement même de leur œuvre de chaque jour, tel était le but que je m'étais depuis longtemps proposé. J'étais certain de ne pas être déçu dans mon attente en traversant dernièrement, par une radieuse matinée de la saison de Londres, les brillants quartiers du West-End pour me rendre au siège principal de la grande Société de protection de l'enfance.

Située non loin d'Oxford-street et du mouvement incessant des grandes artères du centre, Harpur-street est une rue assez calme d'un quartier déjà populeux.

Parmi la rangée de maisons uniformes qui en occupent l'un des côtés se trouve l'*office* de la Société, reconnaissable à une lanterne rouge analogue à celle de nos commissaires de police et portant l'inscription bien connue à Londres : *The national Society for the prevention of cruelty to children.*

L'intérieur de l'hôtel est des plus simples : au rez-de-chaussée une pièce d'attente où travaille un employé, puis le cabinet du directeur où me reçoit, avec cet empressement qui est le propre de l'hospitalité anglaise, le Rév. Benjamin Waugh. Sa qualité n'indique nullement que l'œuvre ait un caractère protestant. Elle est *unsectarian*, ce que nous pourrions traduire par « neutre », si ce mot, perdant sa véritable signification, ne voulait dire maintenant dans notre langue « antireligieuse ». Pour les Anglais il signifie simplement que l'œuvre fait appel à toutes les confessions religieuses chrétiennes. Il est impossible d'en douter quand on voit que la Société, placée sous le haut patronage de la reine, comprend parmi les membres de son comité d'honneur l'archevêque anglican de

Cantorbéry et le cardinal Vaughan, qui a remplacé dans cette fonction charitable son prédécesseur le cardinal Manning.

Le Rév. Waugh parle de la Société qu'il dirige avec une légitime fierté. Elle a été fondée en 1884; en 1889 elle a pris le titre de Société nationale, et, en 1895, une charte d'incorporation est venue, en lui donnant la personnalité civile, approuver son but et confirmer ses droits. « Nous avons la police, dit-il, mais ce n'est point la police qui peut mener à bonne fin la tâche si délicate de la protection de l'enfance. Nous avons depuis peu le *public presecutor*, mais il ne peut tout faire; nous cherchons à renforcer son action. Nos commencements ont été petits, notre action s'est étendue peu à peu, *bit by bit*, et maintenant nous possédons plus de quatre cents comités provinciaux. Nous voulons qu'il n'y ait pas en Angleterre 1 mille carré de terre où un enfant reste sans protection. » Et le Rév. Waugh, étendant la main, me montre les nombreux cartons qui renferment les rapports des comités provinciaux et qui composent toute la décoration de son cabinet de travail. Protection des enfants par tous les moyens, action auprès du Parlement et des pouvoirs publics pour obtenir l'amélioration des lois et des mesures qui les concernent, poursuite des parents indignes ou des coupables quand cela est nécessaire, telle est l'œuvre gigantesque de la Société.

Cette œuvre ne s'est pas accomplie en un jour. Il a fallu éclairer l'opinion publique, l'habituer à envisager l'importance du but poursuivi, lui faire accepter les moyens que l'on comptait employer. Le succès de la Société, comme elle le proclame dans un de ses rapports, est dû à cette patiente préparation. Elle en donne le détail avec cette minutieuse statistique qui est une satisfaction pour l'exactitude de l'esprit anglais : depuis 1889 ses représentants ont parcouru 200 000 milles sur les chemins de fer, tenu 1800 meetings, distribué 500 000 tracts et répandu plusieurs millions de petites feuilles. La plume et la parole (*pen and platform*) ont été employées sans cesse pour réveiller (*awake*) le pays.

Et quel travail! L'*office* de la Société a un personnel de quarante-deux employés, indispensable pour la correspondance, la comptabilité, les rapports, la statistique. Pour m'en convaincre, l'obligeant directeur se met en devoir de me faire visiter la maison.

Cette visite est loin d'être dépourvue d'intérêt. Rien n'est donné au luxe, à l'apparat, à la représentation. Pas de tableaux, pas d'inscriptions pompeuses. La maison a l'aspect d'une maison de banque, d'une maison où l'on fait des affaires. Et en réalité c'est bien d'affaires qu'il s'agit dans le bon sens du mot : la philanthropie n'est-elle pas une affaire et la plus sérieuse de toutes? Nous traver-

sons les bureaux où s'élabore la correspondance, ceux d'où partent les envois d'imprimés, ceux où se composent et se tirent les imprimés eux-mêmes. Au premier étage, une porte se présente avec cette inscription : *Inspectors*. C'est là que se trouve le bureau des inspecteurs, dans une pièce assez vaste ornée seulement d'une carte du Royaume-Uni, sur laquelle une nuée de petits drapeaux marque chacun des sièges des comités, conquêtes pacifiques de la Société.

L'inspecteur de la Société (elle en compte 137), bien connu dans les quartiers populaires de Londres, où on l'appelle *children's man* (l'homme des enfants), a un rôle considérable à jouer, car il doit recueillir les plaintes qui lui sont adressées directement ou qui lui sont transmises par la Société, et il doit en faire l'objet d'un rapport qui sera la base des mesures à prendre. Les prescriptions les plus détaillées et les plus sages sont données au sujet de la rédaction de ces rapports : l'inspecteur doit faire connaître toutes les circonstances favorables ou défavorables à celui qui est dénoncé. Son devoir, disent les instructions, est de faire connaître « la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. La justice pour les enfants ne doit pas reposer sur l'injustice envers les adultes ». L'inspecteur n'a pas à s'occuper des poursuites : c'est l'affaire de la Société de choisir le meilleur moyen de protéger l'enfant suivant les cas. La Société n'est responsable que des enquêtes faites par ses inspecteurs, et nullement de celles qui seraient entreprises par l'un de ses membres sous sa propre responsabilité.

Ces rapports, dont la Société interdit rigoureusement la communication sans son ordre, ont aux yeux des magistrats la valeur de véritables rapports de police. Ils semblent du reste rédigés de façon à mériter cette confiance. Trois inspecteurs étaient au travail quand nous sommes entrés dans la salle qui leur est réservée. Le Révérend Waugh m'ayant autorisé à prendre connaissance de l'un des rapports, j'ai cru voir dans les quinze ou vingt grandes pages qui le constituaient un travail au moins aussi détaillé que celui de nos commissaires de police et qui doit être, dans nombre de cas, sans doute, plus complet.

Faut-il parler maintenant des autres bureaux de la Société, de celui où se collectionne la série des rapports résumés ensuite sur des feuilles de renseignements qui viennent elles-mêmes se confondre chaque mois en une minutieuse statistique? du local où dans d'innombrables cases s'entassent les moindres passages de tous les journaux qui ont parlé de l'œuvre de la Société? de la caisse, vraie caisse de maison de commerce, autour de laquelle s'étalent les registres contenant les noms des milliers de souscripteurs annuels, tandis que sur les livres sont inscrites les sommes

formant le revenu de la Société et s'élevant, pour 1896, à 66 975 livres, soit plus de 1 600 000 francs?

La partie la plus intéressante de l'*office* est sans contredit la pièce qui porte cette désignation : *prosecution room* (bureau des poursuites). Là se prépare l'œuvre de la Société en ce qu'elle a de plus surprenant pour nous autres Français, habitués que nous sommes à laisser au ministère public, c'est-à-dire à l'Etat, le soin exclusif de réclamer des tribunaux l'application de la loi pénale. Tout en pratiquant largement la bienfaisance proprement dite vis-à-vis des enfants malheureux dont elle s'occupe, la Société n'a point failli à ce côté de sa mission; depuis sa fondation, elle a poursuivi 15 545 personnes, et, dans ces dernières années, elle a obtenu des condamnations dans 95 pour 100 des cas dans lesquels elle a poursuivi. Et, comme la statistique ne perd jamais ses droits sur le sol anglais, les rapports nous apprennent que la Société, depuis qu'elle existe, a fait infliger 2199 années d'emprisonnement et 4886 livres, soit 97 150 francs d'amende. Les magistrats s'en remettent à elle du soin de poursuivre les attentats de toute nature contre l'enfance (mauvais traitements, négligence extrême, actes d'immoralité); le public la craint et la respecte, et les comptes-rendus judiciaires des grands journaux anglais ne parlent guère d'affaires où figurent des enfants, sans indiquer que la poursuite est faite à la requête de la N. S. P. C. C., ainsi qu'on la désigne communément.

C'est là, dans cette salle, véritable étude de *solicitor*, que plusieurs *clerks* préparent les poursuites, mettent au courant la procédure, classent les rapports des inspecteurs, les résument sur des questionnaires dont les formules sont imprimées d'avance, constituent en un mot les dossiers. Un tableau indique les poursuites en cours, soit aux assises, soit devant les tribunaux de police. Sur le mur, un trophée terrible attire le regard, trophée composé des dépouilles opimes conquises par la Société dans sa lutte pour la défense de l'enfance : cannes, fouets, chaînes, instruments de torture de toute sorte, dont chacun rappelle quelque horrible épisode, quelque page sinistre des annales de la barbarie humaine. Au milieu, un couteau ensanglanté évoque sans doute le souvenir de l'un de ces drames qui ont rendu tristement célèbres certains quartiers populeux de Londres. On se reporte, en contemplant ces horreurs, aux pages émues dans lesquelles le Révérend Waugh a retracé les atrocités commises envers tous ces enfants qu'il représente frappés, brûlés, coupés, meurtris, par tous ces engins de supplice; on voit qu'il n'a pas fait œuvre d'imagination et qu'il a, pour ainsi dire, peint d'après nature.

Et, chose tristement curieuse, ce n'est pas seulement dans les classes inférieures de la nation que la Société doit sévir : les classes élevées offrent plus d'un exemple d'actes de barbarie qu'il faut réprimer. Les rapports en font foi, celui, par exemple, qui nous représente une femme du monde cherchant, dans les cruautés qu'elle exerce sur ses quatre jeunes enfants, une diversion aux occupations de sa vie de plaisir. Des exemples célèbres pourraient être cités, et c'est avec un sentiment de pénible surprise qu'en feuilletant le premier dossier qui me tomba sous les yeux dans le bureau des poursuites, je relevai la profession et la condition d'un homme auquel la Société allait demander compte d'actes de brutalité commis sur ses propres enfants.

Notons cependant que la Société, comme elle le déclare elle-même, se propose plutôt de prévenir que de réprimer de tels actes. Quand elle a de justes sujets de croire qu'une personne peut encourir de sérieux reproches, elle lui envoie un avertissement. L'avertissement est accompagné de l'avis que, si un changement ne survient pas dans la conduite de la personne suspectée, elle sera poursuivie; et une liste fort longue des pénalités infligées l'année précédente sur les poursuites intentées par la Société vient encore donner plus de poids à l'avertissement, qui produit souvent un heureux effet. Depuis sa fondation, la Société a envoyé plus de 87 000 de ces avis.

Les chiffres, dit-on, possèdent leur éloquence. Si nous enregistrons que sur 259 000 enfants dont la Société s'est occupée depuis qu'elle existe, 1345 seulement n'ont pu être arrachés à la mort, nous conviendrons que c'est avec un sentiment d'orgueil bien justifié que le Révérend Waugh imagine la réunion de ces enfants sauvés des mauvais traitements, du froid, de la faim, de la misère, du vice. Il suppose une procession de ces enfants marchant à la suite les uns des autres : elle aurait, dit-il, 95 milles de long et mettrait trente-huit heures à défiler.

N'est-ce point là, toute originale qu'en soit la donnée, un splendide tableau? Je sortis de ma visite, pénétré, je l'avoue, d'admiration pour une semblable initiative; et comme, en quittant Horpur-street, je feuilletais les documents de propagande qui venaient de m'être remis, mes yeux tombèrent sur ce passage où le Révérend Waugh flétrissait l'inertie de ceux qui, témoins des attentats dont souffre l'enfance, hésitent à la protéger : « Cette œuvre, dites-vous, c'est l'affaire de la police. — Non, cela n'est pas exact. Mais, quand même la police serait apte à remplir cette mission, est-ce bien là une excuse que vous pourrez donner un jour à ce Souverain Juge qui a déclaré que pas un de ces petits ne

devait rester sans secours? Lui répondrez-vous : C'est l'affaire de la police? »

La protection des femmes est intimement liée à celle des enfants. Aussi la Société, qui a réuni plusieurs associations analogues, sous le nom de *Associated Societies for the protection of women and children*, a-t-elle conclu avec la Société de protection des enfants une entente féconde en heureux résultats. Elle renvoie à celle-ci les affaires qui concernent les enfants seuls et ne s'occupe des enfants que dans les cas où leur mère réclame en même temps la protection de la Société pour elle-même.

C'est dans la grande voie nommée Saint-Martin's Lane, près du mouvement de Trafalgar-Square et de Charing-Cross que se trouve, dans une maison occupée par des bureaux de commerce et de banque, l'*office* de la Société de protection des femmes et des enfants. Là aussi je reçois le plus cordial accueil du secrétaire, l'aimable M. Mac Ilwaine, qui veut bien quitter ses occupations pour m'initier au fonctionnement de la Société. Sans avoir l'importance de la Société de protection des enfants, elle réunit un grand nombre d'adhérents et de souscripteurs; son revenu est de 1020 livres, c'est-à-dire de plus de 25 000 francs, et le rapport qui vient d'être distribué m'apprend que dans le cours de l'année 1896 elle n'a pas eu à s'occuper de moins de 440 cas.

Les clientes sont nombreuses. Elles s'adressent spontanément à la Société dont l'action est bien connue et dont la protection est recherchée dans les classes populaires; elles lui sont même envoyées par les magistrats. Ceux-ci, en effet, voient la Société avec la plus grande faveur et cependant, chose remarquable, ils s'efforcent, paraît-il, de modérer le zèle de la police qui avait pris l'habitude de se décharger trop souvent sur la Société de la défense des malheureuses qui recouraient à sa protection. Pour obéir aux conseils des magistrats, la Société s'abstient d'agir quand l'action de la police est suffisante, par exemple, s'il s'agit, dans les cas peu graves, de citer le mari devant le tribunal de police, pour recevoir un avertissement. Heureuses mœurs! Heureux pays que celui où la justice et la police acceptant l'œuvre de l'initiative privée, savent encore organiser avec elle une entente pour l'œuvre commune! A à Londres, la chose paraît toute naturelle : « Ne faut-il pas, me disait M. Mac Ilwaine, que chacun accomplisse son œuvre? » *Every one must do his work.*

L'œuvre de la Société est double. D'un côté, elle s'efforce de promouvoir toutes les mesures légales qui peuvent assurer une protection plus efficace aux femmes et aux enfants. C'est ainsi qu'elle a contribué largement au vote de l'acte de 1895 qui définit

et assure les droits de la femme mariée. D'un autre côté, quand il le faut, elle exerce des poursuites.

Elle les exerce d'abord au criminel dans les cas de violences. Elle traduit en justice par l'intermédiaire de ses *solicitors* les maris ou les pères indignes qui n'ont point su écouter ses avertissements. Elle réclame la punition des actes de brutalité si fréquents dans les classes populaires, elle se fait la protectrice des pauvres maltraitées et rien n'est touchant comme cette action bienfaisante envers ces malheureuses créatures. Le jour où j'ai pu suivre une audience du tribunal de police de Southwark, il m'a été donné de voir une cliente de la Société, se détacher, la tête enveloppée de bandages qui attestaient la férocité des sévices dont elle avait été l'objet, de la foule des misérables qui entouraient la porte; elle s'approcha du *solicitor* qui représentait la Société et lui parla avec un triste sourire qui dénotait sa confiance envers celui qu'elle considérait comme son protecteur.

A ce point de vue, l'œuvre de la Société est profondément attachante, mais elle ne diffère pas essentiellement de l'œuvre entreprise par la Société des enfants. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est l'œuvre de la Société au point de vue civil. A cet égard, elle ne s'est plus seulement constituée à l'état de ministère public et de juge d'instruction, elle a organisé une véritable Assistance judiciaire.

L'assistance judiciaire n'existe pas en Angleterre. Légalement, un indigent peut être admis à plaider gratuitement, *in forma pauperis*, mais les formalités inextricables dont l'obtention de cette faveur est entourée la rendent à peu près illusoire. Un indigent, me dit Mac Ilwaine, ne peut obtenir son divorce. Je pense avec mélancolie aux milliers de demandes en divorce que notre assistance judiciaire déverse chaque année devant les tribunaux français et je m'efforce de démontrer à l'aimable secrétaire que les lacunes de la législation anglaise peuvent présenter à ce point de vue certains avantages.

La procédure du divorce est tellement coûteuse, que jamais la Société ne l'engage au nom de l'une de ses clientes; mais, dans la mesure où elle peut le faire, elle prend en main leurs intérêts, s'efforce de ramener le mari à de meilleurs sentiments, d'arriver à une conciliation. Si la chose est impossible, la femme délaissée ou maltraitée est guidée par la Société, conduite par elle devant la justice, on cite le mari, on obtient une pension, la séparation quand il le faut, les mesures protectrices pour la femme et les enfants quand elles sont nécessaires.

Mais pour jouir de cette protection, il faut que la Société pro-

nonce l'admission de celle qui vient implorer un secours et elle ne l'accorde qu'à bon escient; c'est ici que l'initiative privée a organisé de toutes pièces un service qui se rapproche singulièrement de celui de notre Assistance judiciaire.

Toute femme qui vient réclamer l'aide de la Société doit remplir une formule indiquant ses nom, prénoms, âge, domicile, la nature de sa plainte, les noms des témoins, les indications et renseignements qu'elle peut fournir. A certains jours on convoque la femme, on demande des explications au mari qui se présente quelquefois et répond presque toujours par lettre. Il garde rarement le silence, tant sont grandes l'autorité dont jouit la Société et sa notoriété à Londres. C'est le secrétaire qui reçoit les plaignantes et fait l'office de rapporteur.

« J'ai justement ce matin trois convocations, me dit M. Mac Ilwaine. Si la chose vous intéresse, vous pouvez assister aux comparutions. » Et, sur mon acceptation empressée, il sonna.

La première plaignante avait vingt ans à peine; sa figure, aux traits assez fins, mais pâle et amaigrie, était presque celle d'un enfant. Vêtue d'une robe râpée et de ce chapeau à oripeaux fanés qui est à Londres comme la livrée de la misère féminine et lui donne un aspect particulièrement lamentable, elle s'assit timide et silencieuse, attendant les questions dans cette attitude résignée qu'elle avait dû adopter depuis longtemps en face des tristesses d'une existence trop tôt flétrie. Puis elle répondit presque à voix basse : elle est mariée depuis deux ans, elle a un bébé. Son mari l'abandonne; pour quel motif? On le devine et elle l'articule faiblement. Il la laisse seule à la maison et ne lui donne pas d'argent. — Le secrétaire prend la lettre du mari écrite d'une grosse écriture assez lisible; dans son style incorrect et populaire il se défend : il est ouvrier, il fait ce qu'il peut, il envoie à sa femme de la nourriture par sa mère, mais sa femme est paresseuse, elle ne s'occupe pas de son ménage; jamais quand il rentrait il ne trouvait à manger. — « Est-ce vrai? — Non, c'est un mensonge. » Et la pâle figure fait un geste de dénégation lent et résigné à chaque reproche qui est formulé par la lettre du mari. — « Vous savez quels sont vos devoirs, reprend le secrétaire. Vous devez être une bonne femme, vous occuper de votre ménage, de votre mari. Votre mari n'est pas obligé de vous donner d'argent s'il vous donne de quoi vivre (*food*). Nous saurons la vérité, nous la connaissons toujours, et nous apprendrons sûrement qui la dit de vous deux. »

Elle sort, en esquissant un salut timide et gauche. Celle qui lui succède est une femme d'un certain âge, assez grande et forte, parlant avec volubilité, me prenant à témoin de ses dires : le

ménage est un enfer, disputes continuelles, injures du mari, coups. Malgré la peine que j'éprouve à suivre le défilé de ses plaintes, je soupçonne que, si la vie commune est intolérable, la cause en est peut-être aux deux époux. Le secrétaire, qui prend des notes avec soin et recueille les noms des témoins qu'elle indique, ne me paraît pas, par son attitude, éloigné de partager cet avis.

La troisième plaignante est encore jeune. Sa mise modeste mais assez soignée est celle d'une ouvrière ou d'une employée qui gagne convenablement sa vie. Elle aussi se plaint de mauvais traitements et, d'un air résigné, énumère longuement ses griefs. Jamais le nom du mari n'est prononcé : « Il » a dit, « il » est rentré, « il » m'a frappée. « Il » c'est pour elle, on le sent, l'objet de terreur et de chagrin qui pèse sur son existence. — « N'oubliez pas, lui dit le secrétaire, qui profite de cette occasion pour m'ouvrir un aperçu sur la jurisprudence anglaise, n'oubliez pas que dans un seul cas vous avez le droit de quitter votre mari, c'est dans le cas où sa violence mettrait votre vie ou votre santé en danger (*endanger personal health or safety*). Hors ce cas d'extrême violence (*cruelty*), si vous quittez le domicile conjugal, vous vous mettez dans votre tort. »

A toutes, il donne le même avis : « Si vous ne faites pas votre devoir, la Société ne peut vous aider. Si vous dites la vérité, la Société prendra votre défense. » Et cette promesse n'est point vaine. Les renseignements pris, les enquêtes faites, les parties sont convoquées de nouveau devant le comité qui se réunit chaque semaine et correspond à notre bureau d'assistance judiciaire. Si les torts du mari sont évidents, la femme est admise, elle et ses enfants, à recevoir l'aide de la Société et, désormais, elle ne sera plus abandonnée. On agira en son nom, on réclamera les mesures nécessaires, on ira même, s'il le faut, devant des cours supérieures, sans reculer devant les frais considérables que la Société assumera ainsi. On soulèvera même, quand il y aura un intérêt pratique suffisant, les questions de droit les plus graves; on provoquera une jurisprudence dont chaque année le rapport rend compte, sous le titre significatif de : *Illustrative cases.*

Mais ce que la Société fait encore, et ce que notre Assistance judiciaire n'a pas le pouvoir de faire, c'est de veiller à l'exécution des décisions ainsi obtenues. C'est entre ses mains que le mari verse la pension qu'il s'est engagé ou qu'il a été condamné à payer. C'est à la caisse de la Société que la femme vient en toucher le montant. C'est la Société qui prend les mesures nécessaires pour en surveiller le payement. Le dernier rapport constate qu'elle a reçu de ce chef, pendant l'année 1896, 1020 livres, c'est-à-dire plus de 25 000 francs.

Les deux Sociétés auxquelles nous venons de faire une si instructive visite ne sont point les seules en Angleterre, ni même à Londres, qui s'occupent efficacement de la protection des femmes et des enfants [1]. Nous les avons citées à titre d'exemple et parce que leur fonctionnement nous initie à un double mouvement dont elles tendent sans cesse à accroître l'importance.

D'une part, les Sociétés arrivent à grouper, pour la défense des faibles, les bonnes volontés de tous les citoyens. Ceux qui ont connaissance de quelque fait coupable ou criminel, et qui, peut-être, auraient reculé devant l'ennemi ou la crainte d'en saisir la police ou la justice, ceux-là vont avec confiance à une Société dont le concours et la discrétion leur sont assurés. La Société de protection des enfants répand des affiches et des placards qui indiquent le nom et l'adresse des membres du comité le plus proche, et rassurent les dénonciateurs contre toute crainte d'indiscrétion. Ceux qui peuvent aider l'œuvre de leurs deniers s'empressent de s'inscrire au nombre des souscripteurs, contribuant ainsi à la formation de ces magnifiques budgets de la charité privée. Les hommes enfin qui se sentent appelés par leurs goûts et leur besoin de dévouement à une mission plus active, viennent diriger les efforts de la Société et lui donner l'impulsion nécessaire.

Enfin, de tous ces efforts de l'initiative privée groupés par l'association sortent de puissants auxiliaires qui viennent apporter leur aide à l'œuvre difficile de la police et de la justice elle-même. Et non seulement ces associations, encouragées par de puissants patronages, sont populaires au sein de la nation, mais la magistrature a pour elles une considération qui s'accroît sans cesse avec l'étendue des services qu'elles rendent. Il faudrait suivre jusqu'au bout les Sociétés dans l'accomplissement de leur mission, il faudrait les observer, par exemple, comme il nous a été donné de le faire, devant le tribunal de police, assistant une malheureuse femme, un enfant victime d'un abominable attentat, traduisant le coupable à la barre, et réclamant l'application de la loi, pour voir quelle attention le magistrat prête à leur demande, disons mieux, quelle considération il professe pour leurs représentants.

A ce spectacle, une pensée surgit dont on ne peut se défendre : pourquoi, dans cette lutte pour la protection des faibles, notre pays reste-t-il en arrière? Sommes-nous moins capables de sentiments généreux que nos voisins d'outre-Manche? Non, certes, car

[1] Citons notamment la *National vigilance association*, qui cherche à réprimer les atteintes portées à la morale publique. — Il faut ajouter aussi qu'aux États-Unis fonctionnent un grand nombre d'associations analogues dont quelques-unes ont servi de modèles aux sociétés anglaises correspondantes.

nos institutions charitables peuvent nous inspirer une légitime fierté. Notre activité, fécondée par cette sève chrétienne qui n'est point tarie en nous, quoi qu'on ait pu faire, vaut bien l'ardeur qu'apporte le peuple anglais dans la lutte qu'il soutient contre l'effrayant paupérisme qui le désole. La France est encore, par la charité, par la charité privée surtout, à la tête des nations.

Si notre action charitable ne peut, pour la protection des faibles, se faire l'auxiliaire de la justice, ce n'est point parce que l'initiative nous fait défaut, c'est parce que nous n'avons pas le moyen de l'exercer. L'outil nous manque, qui est le droit d'association; et, l'eussions-nous entre les mains, nous ne pourrions nous en servir dans l'intérêt de la justice, parce que l'association, même librement constituée, n'aurait point le droit de poursuivre, réservé strictement à l'État et au citoyen lésé. En Angleterre, le droit de s'associer n'aurait pas permis aux hommes de bien d'accomplir de si grandes choses si l'association n'avait pu exercer le droit de poursuite, qui serait resté une arme souvent inutile entre les mains de la plupart des citoyens. Il y a là deux conquêtes dont nous devons poursuivre la réalisation.

Il faut voir avec quel regard de pitié un Anglais recueille cet aveu que le peuple français, qui se croit en possession de la liberté et destiné à la répandre, ne possède pas le droit d'association. Ce droit, droit primordial des peuples libres, il faut le revendiquer sans cesse. Et, tout en le réclamant pour tous les citoyens sans distinction de classe et d'opinion, il faut demander pour les associations auxquelles l'autorité publique aura reconnu la personnalité, associations que le régime de liberté rendra plus nombreuses encore, le droit de mettre en mouvement l'action publique pour en faire d'utiles auxiliaires de la justice.

Le jour où cette double réforme sera réalisée, la question des enfants martyrs subsistera toujours, parce que la férocité des passions humaines ne peut disparaître; mais, au moins, tout en recherchant les solutions qui doivent en atténuer la gravité, les hommes de cœur, qui ne manquent point dans notre pays de France, pourront apporter aux pouvoirs publics, dans l'accomplissement de leur devoir de protection envers les faibles, un autre concours que l'expression de leurs inutiles critiques et de leur stérile pitié.

Paul Nourrisson,
Avocat à la Cour d'appel.

FIGURES JAUNES ET CHIGNONS NOIRS

Notre empire indo-chinois a été formé d'après la méthode qui consiste à réunir dans le même panier des œufs pondus successivement, puis à les confier aux soins diligents d'une couveuse qui sera chargée de les protéger contre le danger d'être mis en omelette, et dont la douce chaleur collaborera mystérieusement avec la nature pour créer la vie sous leurs blanches enveloppes.

Le rôle de cette couveuse — ou plutôt de ce couveur — fut particulièrement pénible et méritoire, car il lui fallut demeurer exposé aux rigueurs d'un climat cruel et aux intempéries de la politique; en sorte que, plusieurs fois, on se vit obligé de changer de titulaire. Néanmoins, les choses allèrent tant bien que mal jusqu'à présent. Mais voilà, assure-t-on, que l'on commence à se remuer dans le panier et que les poussins, ayant brisé leurs coques, commencent à s'ennuyer de se trouver ensemble. La Cochinchine réclame son autonomie et les autres provinces de l'union demandent la « déconcentration » Il est donc fortement question de disloquer l'Indo-Chine dont on eut quelque peine, naguère, à assembler les morceaux; je crois même que c'est une affaire décidée en principe.

A ceux qui s'étonneraient de ce revirement, de ce changement de programme, je répondrai que rien n'est plus difficile à établir sur des bases immuables qu'un système de colonisation, car nul autre appareil politique et économique n'est aussi sensible à l'influence des années qui s'écoulent, des circonstances qui se modifient, du progrès matériel et moral qui s'accomplit chez les peuples.

En ce qui touche particulièrement la « déconcentration », les colons la désirent unanimement et le ministère prête l'oreille à leurs arguments; seul, M. le gouverneur y reste sourd, mais, lui seul, ce n'est pas assez. Je ne veux pas mettre le bout du pied dans la discussion, car cela m'entraînerait sur un terrain que les lecteurs du *Correspondant* trouveraient un peu bien aride et où moi-même je n'aurais aucun plaisir, je le confesse, à les conduire. C'est pourquoi je me propose tout bonnement de leur donner, ainsi que je l'ai fait récemment du Dahomey[1], la physionomie de l'un des empires,

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 février, et 25 mars 1897.

celui de l'Annam-Tonkin, que l'on va, très judicieusement selon moi, déconcentrer. Mieux, et plus agréablement peut-être, que par des théories techniques, ils apprécieront l'intérêt qui s'attache à l'importante mesure dont je parle.

Les peuples de race jaune diffèrent aussi profondément entre eux que les peuples de race blanche, et il est aussi utopique de vouloir les unifier que de prétendre faire jouer en mesure l'orchestre composant le concert européen.

On agira donc sagement et pratiquement en restituant à chacun d'eux sa personnalité qui est réellement marquée par des traits originaux.

I

La nation annamite est, sans contredit, l'une des plus anciennes du globe, puisque son existence historique remonte à plus de vingt siècles avant l'ère chrétienne. Chose vraiment remarquable, le type ne s'est pas altéré au cours de cette période immense, ses coutumes et ses mœurs n'ont pas changé; en sorte que si, d'aventure, un Annamite « à l'oreille cassée » se réveillait après un sommeil de quatre mille ans, il pourrait se figurer n'avoir pas dormi; il retrouverait intacts ses rites religieux, sa civilisation, ses moindres habitudes, et nul, parmi ses descendants, ne s'aviserait de trouver démodée la coupe de ses vêtements. Telle fut la solidité du ciment employé par les anciens Giao-Ki pour construire *ne varietur* leur édifice social, que celui-ci a pu braver, sans une lézarde, les assauts du temps, ce grand démolisseur des œuvres humaines. Pour restituer les conditions d'existence des générations disparues, point n'est donc besoin, en Annam, de se donner beaucoup de peine, de fouiller dans les entrailles de la terre ni dans la poussière des bibliothèques : il suffit de regarder autour de soi. Cela ne prouve pas seulement que les institutions annamites furent merveilleusement charpentées, mais encore que le peuple annamite poussa la fidélité envers les traditions jusqu'au point où le respect des attitudes produit l'ankylose.

Aujourd'hui, comme dans cet autrefois si lointain, le régime politique est celui d'une monarchie autocratique, dont l'absolutisme — je l'expliquerai tout à l'heure, — est plus apparent que réel. Ses rouages sont peu compliqués.

La nation se divise essentiellement en deux catégories ; les gens qui sont fonctionnaires et les gens qui ne le sont pas. Si elle n'avait un correctif, une pareille classification serait extrêmement dangereuse, car elle équivaudrait à former deux groupes : le côté des loups et le côté des moutons, ce qui, évidemment, serait

incompatible avec la pérennité, puisque l'on ne saurait concevoir des loups mettant quatre mille ans à dévorer des moutons. Mais les prévoyants Giao-Ki ont eu soin de placer entre la voracité des uns et la chair fraîche des autres une barrière solide. Cette barrière, c'est l'indépendance municipale armée des prérogatives les plus étendues. La noblesse n'existe pas; le galon et le bouton tiennent lieu d'armoiries et il n'y a qu'une façon d'accéder aux places, aux honneurs, aux dignités : c'est le concours. On est mandarin ou l'on est plébéien; pas de situation intermédiaire. Mais, en revanche, tout le monde peut devenir mandarin, à la condition de satisfaire aux épreuves d'un examen, puis, ensuite, gravir tous les échelons de la hiérarchie officielle en subissant, pour chacun, un concours.

Voilà, où je me trompe fort, l'application sincère d'un principe franchement démocratique, assez curieux à rencontrer au sein d'une monarchie absolue.

Dans son livre, *la Cité antique*, M. Fustel de Coulanges a très clairement démontré que les éléments constitutifs de la famille eurent pour unique lien le culte des ancêtres dont le prêtre était le *paterfamilias;* que, plus tard, l'agglomération des familles, ou société, se forma autour d'une religion commune, dont le pontife s'appela roi. D'où il résulte qu'à l'origine de toutes les sociétés, le pouvoir civil, le pouvoir politique, le pouvoir militaire, se confondaient avec l'autorité religieuse qui fut la source où ils puisèrent leur force, leur prestige et leur légitimité. C'est à cette conception primitive et simpliste qu'en sont restés les Annamites. Toutefois, il est bon de remarquer que le bouddhisme, qui est la religion officielle, a fort peu d'action sur l'âme populaire; ce culte ne lui représente que des idées de vague terreur pouvant se résumer dans cette formule assurément bien peu faite pour attendrir les cœurs et consoler les afflictions : *Bouddha beaucoup peur*. Les lettrés pensent un peu au delà; ils admirent les doctrines philosophiques et morales de Quan-Phu-Sen (Confucius), s'appliquent avec plus ou moins de zèle à suivre ses préceptes, et leur vénération se traduit par l'exercice de certains rites, d'ailleurs peu nombreux, auxquels — j'insiste sur le point, — ils n'attachent aucun sentiment qu'on puisse comparer, même de très loin, à ce que nous appelons la foi. Ce sont des témoignages de respect, voilà tout. Les pagodes ne sont pas des églises, et les bonzes, en bonnet rond, ne sont pas des moines.

Mais devant les lares domestiques, devant la petite lampe que le chef de famille allume chaque matin, peuple et mandarins éprouvent avec une égale intensité cette émotion que les Latins nommaient *pietas* et qui signifie amour du foyer, culte des aïeux.

Entretenir le tombeau des parents est, en effet, le premier des devoirs pour l'Annamite; par contre, être privé de sépulture et d'honneurs posthumes constitue le plus grand des malheurs ou le plus terrible des châtiments. Exécrable et impie, l'homme qui n'est pas prêt à se dévouer pour son père tant que ce dernier existe; éternellement infortuné, celui qui n'a pas laissé de descendance mâle ou qui n'a pas pris à temps la précaution d'acheter ou d'adopter un enfant qui continuera le culte des pénates.

Tels sont les traits généraux qui, tout de suite, frappent le moins observateur des voyageurs débarquant en Annam. Leur caractéristique est le *statu quo* le plus obstiné peut-être dont on ait d'exemple. N'est-ce point vraiment, à notre époque de communications rapides et de méli-mélo international, un spectacle très piquant en son archaïsme, que celui d'un peuple qui, indéfiniment, avec l'impassibilité d'une mécanique fabriquée par le destin, reproduit à travers les âges un type humain exactement conforme au modèle initial? Et si l'on songe que ce peuple est devenu nôtre, le spectacle ne paraîtra pas seulement curieux, il sera de nature à retenir notre attention et à exciter notre plus vif intérêt.

Considérons-le donc d'un peu plus près et, si vous le voulez bien, revenons, pour les mieux regarder, sur les points que j'ai indiqués.

II

Je disais qu'en Annam il n'y a pas d'aristocratie de naissance, pas d'aristocratie d'argent, pas d'aristocratie sacerdotale, pas de militarisme et qu'il n'existe qu'une seule classe dirigeante, laquelle réunit entre ses mains tous les attributs de l'autorité : influence morale, supériorité intellectuelle, puissance matérielle. Cette classe est celle des fonctionnaires, le mandarinat. Nulle terre ne fut, n'est et ne sera jamais aussi favorable que la terre annamite à l'éclosion et à l'épanouissement du fonctionnarisme dont les rameaux touffus et enchevêtrés se nourrissent gloutonnement de sa substance. A l'encontre de ce qui a lieu chez nous, où l'amour de l'habit brodé est une manie plutôt fâcheuse, les jeunes gens n'embrassent des professions dites libérales, comme le négoce ou la médecine, que s'ils ne sont point capables de passer les examens du mandarinat. Jamais un fonctionnaire, passant devant la boutique d'un riche marchand, ne se dira *in petto :*

— Que ne suis-je le riche marchand?

Et toujours ce dernier, fût-il cousu d'or, suivra d'un regard d'envie, compliqué d'un soupir furtif, la silhouette insolente du plus petit employé déambulant par les rues.

Cette situation respective de l'administrant et de l'administré a de quoi étonner prodigieusement même un Corse.

Les examens pour le mandarinat comportent un programme assez chargé dont la partie la moins ardue n'est certes pas de savoir lire et écrire, car il s'agit, pour le candidat, de connaître non seulement son idiome national, mais encore le chinois officiel qui sert à la rédaction des lois, des actes du gouvernement, de la correspondance diplomatique, c'est-à-dire de savoir deux langues dont les principes phonétiques diffèrent beaucoup et qui, l'une et l'autre, ont une écriture idéographique. En outre, le programme contient l'étude des lois et celle de certains ouvrages d'histoire, de philosophie et de sciences, si tant est que l'on puisse qualifier ainsi des dissertations confuses, incohérentes, mêlées à des aperçus baroques sur l'essence des choses et sur la théorie des phénomènes physiques. Si on l'appliquait rigoureusement, le concours produirait des sujets relativement érudits. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, des promesses de l'affiche aux réalités de l'exécution, et j'ai maintes fois constaté, même chez de hauts fonctionnaires, beaucoup d'ignorance dissimulée sous de la finesse et de l'expérience. Les surprises de cs genre ne sont pas, d'ailleurs, particulières à l'Extrême-Orient.

Les examens ont lieu par régions, absolument comme chez nous les concours d'admissibilité. Dans chacun des centres désignés à cet effet existe un vaste bâtiment où de nombreuses cellules sans portes, espèces de stalles, ont été ménagées; ce sont les loges où chaque candidat doit écrire, dans un laps de temps déterminé, sa composition dont le sujet a été placardé sur le tronc d'un arbre au milieu de la cour. Le professeur chargé de surveiller la bonne foi du concours et de recueillir les copies est assisté par un détachement de soldats. Ce déploiement de troupes a moins pour but d'assurer son prestige que de protéger sa personne; car les candidats ont l'habitude assez singulière, et en même temps assez pratique, de se précipiter sur le professeur afin de l'assommer toutes les fois que le texte à développer leur paraît trop difficile ou déplaisant.

Un autre usage beaucoup plus étrange encore, et commun, celui-là, à toute l'Indo-Chine, mérite d'être signalé. Il consiste à parier sur les chances de tel ou tel candidat. C'est devenu une des formes les plus répandues de ces jeux de hasard si chers à la race jaune. On ponte de très loin, par l'entremise de véritables bookmakers, sur des candidats que l'on ne connaît pas, que l'on ne connaîtra jamais et au sujet desquels on a de très vagues « tuyaux », souvent pas de tuyaux du tout. Des sommes très considérables sont risquées

de cette manière et je pourrais citer un brave mandarin qui perdit d'un seul coup 80 000 piastres à ce genre de sport.

Je reconnais que cet amusement est très bête, mais je me demande s'il est beaucoup plus sot que notre pari mutuel auquel chaque dimanche, si ce n'est aussi le jeudi, les commis de boutiques et les demoiselles de magasin consacrent leurs économies ou le fruit de leurs veilles.

J'ignore si les candidats annamites se préoccupent beaucoup de la responsabilité qui pèse sur eux, et, à vrai dire, je crois qu'ils s'en moquent; mais ce que je sais bien, par exemple, c'est que si, au moment où j'allais passer mon baccalauréat — combien lointain ce jour! — j'avais vu l'appariteur de la Sorbonne s'approcher de moi d'un air mystérieux et si je l'avais entendu me souffler tout bas : Jeune homme, prenez garde aux réponses que vous allez faire; suivant qu'elles seront judicieuses ou ignares, vous enrichirez ou vous ruinerez d'honnêtes bourgeois qui attendent anxieusement la couleur de vos boules blanches, rouges ou noires, — j'aurais été troublé jusque dans mes moelles et j'aurais bafouillé lamentablement.

Une fois reçu lettré, le candidat victorieux a droit à une place dans le gouvernement, tout comme le lauréat du Conservatoire a droit à un engagement dans un théâtre subventionné : coutume très sage qui n'empêche pas, évidemment, les concours de produire des ratés, mais qui leur évite de confectionner des déclassés et des meurt-de-faim. Le nouveau lettré passe directement de la petite loge où il a montré son habileté à manier le pinceau dans les bureaux de quelque grand mandarin, gouverneur général de province (*tong-doc*), préfet (*quan-phu*), chef du service judiciaire (*an-tat* ou *quan-an*), etc., où il sera initié à la science de pressurer le contribuable sous couleur de veiller au bien public.

Dès ce moment, il voit la gent corvéable se courber devant lui comme les épis de blé sous la brise; dès ce moment, il commence à recevoir des *lays*, c'est-à-dire des petits cadeaux que nous autres nous appelons du vilain nom de pots-de-vin. Ces lays, qui ne deviennent réellement rémunérateurs que lorsqu'on est parvenu au grade de *quan-huyen* (sous-préfet), sont des contributions volontaires perçues sans aucun intermédiaire, sans formalités d'aucune sorte et que l'on n'a jamais besoin de réclamer.

Ils sont offerts très ouvertement et acceptés avec une simplicité charmante sous l'œil bienveillant du gouvernement, qui trouve dans les impôts spontanés l'avantage d'avoir des fonctionnaires maigrement payés et vivant grassement. L'immoralité du lay est bien atténuée par ce fait qu'il n'influe pas sur la conscience du bénéfi-

ciaire comme il influe sur sa bourse. Je vais en donner un exemple dont j'ai été témoin.

Un homme assez riche croyait avoir légitimement à se plaindre de je ne sais plus quelle mesure administrative. Il s'en fut trouver le sous-préfet de son arrondissement et, en même temps qu'il lui remettait le mémoire contenant sa réclamation, le pria d'accepter le don d'un fort beau cheval. M. le sous-préfet examina d'abord le cheval et, son jugement ayant été favorable, ordonna qu'on le conduisît dans ses écuries. Il passa ensuite à l'examen de l'affaire elle-même, lut le mémoire, écouta les arguments du solliciteur, interrogea des témoins, consulta le recueil des lois, fit en un mot tout ce que doit faire un fonctionnaire soucieux de rendre une décision éclairée et équitable.

A part moi, je me disais, — à cause du cheval, — que tout cela était de la frime, de la poudre aux yeux destinée à masquer un parti-pris révoltant. Je me trompais du tout au tout dans ma supposition malveillante et je calomniais sans le savoir. En effet, le *quan-huyen*, après avoir prononcé une sentence à laquelle je ne compris rien, naturellement, fit un geste, et je vis le donateur du cheval s'étendre par terre dans la position classique d'un Annamite qui s'apprête à être fustigé. Aussitôt, le bourreau s'avança, tenant son *roï* (baguette flexible) et en administra vingt-cinq bons coups sur le dos et sur les reins du pétitionnaire. Quand la correction fut terminée, ce dernier se releva, se rajusta et, saluant très humblement le *quan-huyen*, sortit pour aller se faire mettre des compresses. Quelques heures plus tard, M. le sous-préfet passait devant ma maison, monté sur son nouveau cheval et semblant très satisfait de sa nouvelle acquisition. Et je ne pus, en le voyant si content et si tranquille, m'empêcher de sourire à la pensée des indignations vraies, des gestes effarouchés que j'aurais provoqués si je m'étais avisé, au temps où j'étais moi-même *quan-huyen* en Occident, d'accepter, de la part d'un maire de campagne, l'offrande d'un simple lapin. Ce lapin eût fait de moi un vendu, si j'avais donné gain de cause à son propriétaire, un ingrat et presque un voleur si je lui avais donné tort.

Le lay est impraticable chez nous, et quiconque tenterait de l'acclimater ferait le tour de la presse suivi d'un tour à Mazas. Mais, en Annam, dégagé de l'idée de corruption, le système est tout bonnement génial. Outre qu'il permet de résoudre le difficile problème de mener une large existence avec un petit traitement, c'est un stimulant pour le talent, par la raison très simple que les grades s'obtenant au concours, les plus gros cadeaux iront aux hommes les plus lettrés et les plus intelligents.

Tant que le fonctionnaire est en activité, le fonctionnaire voit sa richesse s'accroître en raison directe de son avancement; il est satisfait, puissant, utile en même temps que peu dispendieux. C'est très bien. Mais le voilà dans le cadre de réserve; dans un pays où la caisse des retraites est une institution inconnue; il n'a droit qu'à des remerciements, ce qui ne mène pas loin. Une pareille perspective serait attristante, si là encore les coutumes n'intervenaient pour boucher le trou laissé par la loi. L'ancien mandarin quitte la province où il exerçait et s'en retourne dans son village, près des tombeaux de ses ancêtres, au milieu de ses clients et de ses protégés. On l'y accueille avec joie : il devient un des « grands notables », et comme, là-bas, le respect se traduit toujours par un « lay », c'est à qui, parmi ses concitoyens, lui apportera les prémices de la récolte, le comblera de présents grands et petits, voire d'opium et de bétel. L'ex-mandarin se reposera en gérant d'une façon très compétente les intérêts de sa bourgade natale, et les habitants auront fait un excellent calcul en procurant au vieillard une fin d'existence très douce, dans une maison confortable où chacun va chercher des conseils dictés par la sagesse.

Pendant ce temps, le retraité français vit pauvrement dans un petit appartement bien obscur, haut d'étage et bas de plafond, s'entend gourmander par sa concierge s'il a oublié d'essuyer ses souliers crottés sur le paillasson de l'escalier, porte des vêtements râpés et fait maigre plus souvent que tous les vendredis.

Un peuple qui pousse aussi loin le respect inné du fonctionnaire ne peut produire que des fonctionnaires, profondément imbus de l'esprit de discipline.

Lorsqu'un prince devient roi ou qu'un mandarin est élevé à un emploi important, il a le droit de se choisir un nom si le sien a cessé de lui plaire, le nom devient sa propriété exclusive, et les gens qui le portaient eux-mêmes n'ont plus, soit dans l'étendue de l'empire, soit dans les limites de la province ou des départements, la liberté de la conserver. Je n'ai pas besoin de faire remarquer à quel point un semblable usage aurait de peine à s'introniser dans nos mœurs. Voyez-vous M. le Président de la République fatigué de s'appeler Félix, faisant savoir à ses peuples qu'il a pris le nom d'Alfred, et que, de ce jour, tous les Alfreds devront chercher un autre patron dans le calendrier? Une terrible émeute d'Alfreds ne manquerait pas d'éclater, et M. Faure n'aurait plus, Félix comme devant, qu'à boucler ses malles.

L'Annamite, lui, trouve cela tout simple.

Le district où je m'étais arrêté avait pour *quan-phu* (préfet) un homme très intelligent à qui j'avais donné l'habitude de venir fré-

quemment chez moi, car il comprenait assez bien le français, et j'aimais à l'interroger. Oserais-je ajouter que lorsque j'avais du monde, il servait à table?

Je lui donnais, en revanche, de temps en temps quelques piastres et surtout des avis utiles pour se conduire au milieu des difficultés de la politique.

Il me faisait l'honneur de priser beaucoup mon argent et mes conseils.

Je ne fus donc pas surpris le jour où il m'aborda en ces termes :

— Mon grand Monsieur, je viens vous consulter.

Du ton le plus encourageant, je lui répondis :

— Mon cher préfet, je t'écoute; en quoi puis-je te rendre service?

— Mon grand Monsieur, je vais changer de nom.

— Ah bah! tu ne veux plus t'appeler Phaong?

— Je n'en ai plus le droit, car le nouveau *tong-doc*, qui est mon supérieur, a choisi le nom de Phaong. C'est bien « embêtant » (*sic*). Alors j'ai pensé à m'appeler Kéo.

— Tu n'as pas réfléchi que mon boy s'appelle Kéo, et qu'il me faudrait le débaptiser, ce qui « m'embêterait » aussi.

— C'est vrai. Eh bien, je choisis Tinh; il me semble que c'est un joli nom.

— Ravissant : Quan-phu-Tinh; oui, c'est très bien, très bien.

Le préfet partit enchanté.

Quelques jours après, il revint la mine longue.

— Bonjour, Quan-phu-Tinh.

— Ne dites pas Quan-phu-Tinh ; je vais changer de nom.

— Encore?

— Oui. Le nouvel *an-tat* s'appelle Tinh.

— C'est fâcheux, mais que veux-tu que j'y fasse?

— Je viens vous demander de me donner un nom que personne ne porte.

— Ce n'est pas mon métier, laisse-moi tranquille, je n'ai pas le temps.

— Mon grand Monsieur, aidez-moi!

— Tu m'ennuies.

— Mon grand Monsieur, je vous en prie, dites-moi un nom!

— Zut!

— C'est cela : Quan-phu-Zut! Oh! le beau nom! Je ne l'ai jamais entendu.

J'ai perdu de vue cet excellent Quan-phu-Zut, le seul préfet qu'il m'ait été donné de nommer. J'espère que sa carrière aura été aussi brillante que le méritait son respect des antiques traditions.

III

Je faisais tout à l'heure allusion à la commune annamite que les indigènes appellent *thou* ou *thuong*. Elle est parfaitement organisée et, je le répète, absolument dégagée de la tutelle administrative, puisque, sans avoir besoin de recourir à une demande quelconque d'autorisation, elle peut posséder, acquérir, emprunter, voter des taxes municipales et même des impôts. Elle est administrée par un maire (*li-tuong*), assisté d'un conseil de notables élus par les citoyens inscrits au rôle. Ces électeurs censitaires appelés « les inscrits » fournissent les miliciens, jouissent du droit de propriété, prennent une part active aux affaires; quant aux « non inscrits », aux prolétaires, leur condition est assez misérable et ressemble fort à ce qu'était chez nous, au moyen âge, celle des serfs attachés à la glèbe. Ni esclaves ni citoyens : coolies.

Chaque commune est dotée d'une école où quelque vieux lettré apprend à lire et à écrire en langue vulgaire aux enfants. L'installation est plus que modeste et les leçons, très peu compliquées, se donnent d'une façon patriarcale, sans grand renfort d'accessoires; ainsi, le tableau noir est, d'habitude, remplacé par la boue des rizières : à l'aide d'un bâton, ou simplement avec le doigt, le magister y trace des signes alphabétiques que la petite classe s'efforce de copier; plus loin, il écrit des sentences que la grande classe essaye d'apprendre par cœur, pour son plus grand bien intellectuel et moral. On n'oserait pas, je le reconnais, proposer à M. Robin (de Cempuis) de se contenter d'un matériel scolaire aussi restreint et d'écrire sur de la terre mouillée les maximes pédagogiques auxquelles il doit sa gloire; mais je prie qu'on veuille bien ne pas oublier que nous avons affaire, non point à un personnage imposant par ses doctrines et par sa barbe, mais à des hommes de nuance jaune, très petits, grêles, imberbes, aux yeux bridés et aux cheveux longs relevés en chignon derrière la nuque. Peut-on, raisonnablement, exiger d'eux qu'ils mettent en œuvre la méthode de « l'éducation intégrale »? Pour moi, j'estime que c'est déjà très joli de leur part d'avoir développé l'instruction avec assez de force pour que tout le monde, ou à peu près, sache lire et écrire. Tout en constatant que leur manière d'enseigner n'a pas progressé, je crois équitable de faire remarquer qu'elle atteignait un niveau très honorable bien des siècles avant que d'autres nations plus intellectuelles songeassent le moins du monde à la diffusion de l'instruction élémentaire.

Un des étonnements qui attendent le touriste à son arrivée en Annam, c'est d'y trouver le cadastre très bien organisé. Sa surprise

sera fort naturelle, car cette institution est, en général, le corollaire d'une civilisation avancée comme le prouvent les exemples de l'histoire où nous voyons chez les Romains Servius Tullius en concevoir l'idée que les premiers Césars seulement parviennent à exécuter; puis, en France, Charles VIII l'essaya, et Napoléon seulement donna, en 1807, une forme pratique aux mesures vainement édictées dans le même sens par Louis XIV et par la Convention. « Le cadastre, disait l'empereur, sera le complément de mon code. »

Ici encore, les Annamites qui n'ont jamais entendu parler ni de Servius Tullius ni de Napoléon, furent des précurseurs. Chaque propriété figure, avec sa contenance et son bornage exactement indiqué, sur un plan parcellaire, dressé par village et qui est remis entre les mains des notables pour servir à la répartition de l'impôt foncier.

Ce sont des choses dont on ne se rend pas bien compte sur le boulevard où l'on est porté à croire que les pays d'Extrême-Orient sont des landes plus ou moins incultes habitées par des magots extravagants, pareils à ceux qui figurent sur les porcelaines et les broderies de paravent. On suppose volontiers que rien ne serait plus simple que de s'installer parmi ces personnages d'opérette, de s'y tailler une propriété, d'y construire une vaste habitation où on passerait son temps à prendre des *cock-tails*... Quelle erreur! En Annam, il n'y a pas un mètre de terre arable qui n'ait un propriétaire, et l'étranger, désireux de se lancer dans des entreprises agricoles, est obligé, aussi bien qu'en Europe, de louer ou d'acheter à beaux deniers comptants et d'employer une main-d'œuvre mercenaire. Les ouvriers, cela est vrai, ne lui coûteront que 8 sous par jour et un bol de riz, mais comme il n'en obtiendra presque aucun travail, il en sera pour son argent. Notons aussi que la difficulté des communications, l'absence de débouchés commerciaux, la propre inexpérience de cultures très différentes des nôtres, ne lui permettront guère de faire fructifier ses capitaux. Conclusion : l'émigrant pauvre n'aura aucun moyen d'établir quoi que ce soit; l'agronome riche fera mieux de ne pas quitter son domaine.

*
* *

Dans nos communes rurales, la force armée et la police sont représentées par un garde champêtre dont les attributions se résument ainsi : s'opposer à ce que le bétail de la Toinette dévaste le colza de Jean-Claude; empêcher les jeunes polissons de grimper aux arbres pour y enlever des nids et y laisser leurs culottes; dresser procès-verbal aux chasseurs qui violent les arrêtés municipaux protecteurs des récoltes et du gibier habitant les « communaux »;

enfin, mettre à la poste la correspondance peu volumineuse de M. le maire.

Là-bas, cet unique fonctionnaire serait, malgré sa plaque, très insuffisant, car, à l'exemple des « compagnies franches », les maraudeurs s'en vont par monts et par vaux en troupes armées et ne se gênent point pour piller et massacrer les gens sans défense. Ils ne constituent pas, d'ailleurs, les pires ennemis, car on est obligé de se défendre encore contre les redoutables attaques de « Monsieur le tigre » (*oug kop*) et de la panthère traîtresse. C'est pourquoi les communes possèdent toutes des milices recrutées parmi les « inscrits » et dont la double mission est de maintenir l'ordre et de sauvegarder la sécurité générale. Les miliciens sont répartis par groupes, le soir, dans plusieurs postes reliés entre eux, et chaque inscrit est de faction à tour de rôle. L'homme de garde indique les veilles au moyen de baguettes qu'il frappe les unes contre les autres et il indique l'heure avec un gong ou tam-tam.

Pendant les nuits calmes et silencieuses éclairées vaguement par le scintillement des étoiles, l'effet de ses avertissements qu'on entend de très loin dans les campagnes solitaires est d'un effet très saisissant.

*
* *

Souvent les villages sont entourés de haies de bambous impénétrables et de solides barricades. Dans les régions fréquentées par les grands fauves, on prend des précautions particulières et l'on installe des pièges. Il y en a de plusieurs systèmes. Voici ceux qui m'ont semblé les plus usités.

On creuse un puits en forme d'entonnoir; au fond se dresse un piquet en bois dur, très pointu; au centre de l'orifice, on dispose une planche mobile sur laquelle on attache un chien; tout le reste est soigneusement dissimulé par des branchages. Je n'ai pas besoin d'expliquer ce qui se passe : le pauvre caniche, abandonné sur sa planche, s'ennuie, prend peur et se lamente; le tigre l'entend, accourt, s'élance, la planche bascule, les branches cèdent et il s'empale. Pour tout dire, car les meilleures choses ont leurs dangers, il arrive de temps en temps qu'en fait de tigre, on trouve dans le puits un homme transpercé de part en part : c'est quelque rêveur qui, semblable à l'astronome de la fable, a regardé les étoiles au lieu de regarder à ses pieds, ainsi que le lui conseillait la prudence.

L'autre piège est un peu moins simple, mais il n'a pas le petit inconvénient dont je viens de parler. C'est un couloir de 3 à 4 mètres de long sur 60 centimètres de large; il est formé de

piquets juxtaposés. Au milieu du couloir est une cage à claire-voie dans laquelle est placé l'inévitable et infortuné chien. Aussitôt que le fauve pénètre dans la cage, une porte se déclanche et retombe derrière lui : il est prisonnier, en compagnie du chien et dans l'impossibilité de se retourner. Cela le vexe tellement que, presque toujours, il en perd l'appétit et laisse le chien tranquille; ce dernier n'en passe pas moins une nuit que personne ne lui enviera.

Une condition indispensable pour la réussite, c'est que le tigre, avant de s'engager dans le couloir, aperçoive le jour de l'autre côté, car Oug-Kop est passablement méfiant de son naturel; mais, en la circonstance, il fait, à son préjudice, mentir le proverbe : prudence n'a pas été mère de sûreté.

Parfois, au milieu des champs, on rencontre des *miradors*, plates-formes supportées par des pilotis hauts de 4 mètres; ils servent de refuges aux bergers quand ils entendent rugir les grands fauves dans leur voisinage. Depuis notre occupation, nous employons ces *miradors* pour la chasse. On commence par se procurer une proie déjà à moitié dévorée et on la place au pied du mirador. Cela fait, l'amateur, choisissant une nuit de beau clair de lune, grimpe sur la plate-forme, retire son échelle et attend, l'espingole en arrêt. Au bout d'un temps quelconque, le tigre vient, l'amateur vise, le tue... ou le manque; souvent aussi, il le blesse; alors celui-ci fait des bonds désordonnés qui ébranlent à la fois la base du *mirador* et le courage du chasseur, lequel chasseur trouve qu'il a manqué une jolie occasion de rester *at home*. Il en aura des cauchemars pendant des semaines et aura acheté bien cher la satisfaction d'offrir, sous forme de descente de lit, des étrennes au député de son arrondissement.

Je déclare trouver fort désagréable l'ascension de la tour Eiffel; je préfère, néanmoins, de beaucoup sa Bodinière à un *mirador*.

Puisque je parle du tigre, une remarque pour terminer ma digression.

Des zoologues estimés prétendent que le tigre fuit devant le chasseur; jamais, assurent-ils, le fauve n'attaque le premier, à moins d'être blessé ou à moins d'avoir très faim. Voilà déjà bien des *à moins;* j'y ajouterai celui-ci : à moins d'avoir goûté de l'homme. Les petits *links du tram* (porteurs de dépêches) en savent quelque chose, les pauvres, car souvent ils sont happés au passage. Quand le tigre a tâté de l'employé des postes, c'est fini, il ne veut plus entendre parler d'un autre comestible; il s'embusque à l'endroit où doit passer le facteur, saute dessus et l'emporte pour le manger en famille, sans tenir plus de compte des lettres recommandées que des simples prospectus.

*
* *

Revenons à nos miliciens. Cette troupe bourgeoise ressemble à toutes les gardes nationales; sa bravoure est médiocre, et il lui arrive plus souvent de se rendre utile à la façon des oies du Capitole qu'en accomplissant, sur les champs de bataille, des prodiges d'héroïsme; on ne lui demande, du reste, pas autre chose. Donner à ses concitoyens le temps de fuir et se mettre soi-même à l'abri est, à ses yeux, rendre dans une juste mesure service à la chose publique. Pour être impartial, je dois ajouter que les miliciens ne se sauvent qu'autant que les assaillants, conseillés par une intrépidité analogue, n'ont pas, les premiers, pris leurs jambes à leur cou.

Quand les habitants abandonnent leur village, ils emmènent avec eux femmes, enfants, bétail, et ne laissent au logis que les *ba-gia* (vieilles femmes), dont l'extrême laideur n'a point d'offenses à redouter. D'ordinaire, ils ne s'en vont pas bien loin. J'ai pu me convaincre de ce fait un jour que j'accompagnais, la canne à la main, une petite expédition militaire envoyée, sous les ordres d'un lieutenant, dans un district véhémentement soupçonné de pactiser avec des rebelles.

Nous entrâmes dans un village dont toute la population s'était enfuie à notre approche; les *lai-sitia* (maison de paysans) étaient ouvertes et vides; il n'y avait plus même une *ba-gia*, plus un poulet, plus une chèvre galeuse, plus rien. Le cas était grave, car le lieutenant avait reçu pour consigne expresse de brûler tout village ayant manifesté d'une façon quelconque son hostilité. L'officier, en conséquence, s'apprêtait à faire allumer les torches, quand un de ses *linki* (soldat indigène) sortit des rangs et après avoir prononcé plusieurs fois la formule de respect : *Bam!* s'adressa d'un ton suppliant à son chef :

— *Oug-quam-aï...* (grand Monsieur à deux galons).

— Qu'est-ce?

— Ce village est celui de mes ancêtres; je voudrais le sauver. Que faut-il faire pour cela?

— Il faut que dans cinq minutes les notables soient réunis sur la place et que tout le monde soit rentré dans ses *laï silias*. Cinq minutes, tu entends? sinon...

Le tirailleur se mit aussitôt à crier quelques mots, à la façon dont on hèle : « Hé! Jean-Pierre! hé! Mathurin! »

A sa voix, un petit homme sortit, affairé, d'une haie de bambous et courut avec rapidité de notre côté : c'était *li thuong*. Saisissant une espèce de tambour, — la caisse municipale, je suppose, — il se

mit à frapper dessus à coups redoublés. Alors, de toutes parts, s'élevaient de joyeuses clameurs : *dia! dia!* et, comme par enchantement, nous vîmes dégringoler, des arbres où il s'étaient tapis sous l'épais feuillage, s'élancer des buissons où ils s'étaient faufilés, surgir de la vase des rizières où il s'étaient aplatis, hommes et femmes, les cheveux dénoués, les vêtements déchirés et souillés.

Avant que les cinq minutes fussent écoulées, chacun des habitants avait réintégré son domicile, et le conseil des notables, prosterné, attendait la bastonnade. Tout se termina par un nombre très modéré de coups de roï.

IV

Les communes sont groupées par cantons, à la tête desquels est un chef élu par les notables. Ce chef est investi de fonctions administratives et judiciaires fort importantes. Il correspond directement avec le gouvernement impérial sans passer par le sous-préfet ni par le préfet, bien qu'il reste leur subordonné, car c'est le *tang-doc* qui propose à son égard récompenses ou punitions. Le chef du canton, ou *caï-thuong*, centralise les affaires contentieuses et les renseignements statistiques. Un suppléant ou sous-chef (*phu-thuong*) le remplace en cas d'absence ou d'empêchement, en sorte que les justiciables trouvent toujours à qui parler pour offrir des cadeaux ou recevoir des coups de trique.

J'ai à peine besoin de faire remarquer que la fonction du *caï-thuong* correspond, — sauf, bien entendu, les différences résultant des mœurs et du caractère national, — à celle de notre juge de paix. Nous retrouvons ici cette analogie vraiment très singulière et très frappante entre l'organisation millénaire de ce peuple et celle dont MM. Bigot de Préameneu, Portalis, Tronchet, ont doté notre pays, voilà moins d'un siècle, persuadés qu'ils en étaient les créateurs exclusifs. Combien ces grands jurisconsultes eussent été surpris d'apprendre que les départements avec leurs préfets, les arrondissements avec leurs sous-préfets, les cantons avec leurs juges de paix, les communes avec leurs maires et leurs conseils municipaux, existaient quelque part avant eux. Eh! quoi, dira-t-on, oseriez-vous soutenir que cette fameuse administration enviée par l'Europe et dont nous ne cessons d'admirer la gracieuse harmonie, n'est pas sortie tout armée de cervelles françaises? Aurions-nous, d'aventure, plagié le travail d'autrui, et notre marque de fabrique serait-elle de la contrefaçon? Dieu me préserve d'un paradoxe aussi blasphématoire! Nos pères n'ont rien

imité, par l'excellente raison qu'ils ignoraient complètement comment l'Annam était administré, et, d'ailleurs, leur œuvre est infiniment supérieure à celle des Giao-Ki. Mais la rencontre ne manque pas de piquant, et il m'a semblé intéressant de la mentionner.

Au premier abord, on serait tenté de supposer que la similitude des deux machines administratives doit faciliter l'action de notre influence; il n'en est rien cependant, et l'on n'a pas besoin de réfléchir beaucoup, ni surtout d'avoir respiré bien longtemps l'atmosphère de l'Extrême-Orient, pour s'apercevoir que ce rapprochement théorique constitue, au contraire, un obstacle. Le fait que deux personnes soufflent dans des instruments presque identiques n'est pas une raison pour qu'elles jouent le même air, et l'on sait que c'est une tâche infiniment plus lourde d'amener les gens qui ont une méthode à la modifier, que de procéder à l'éducation complète des gens qui n'ont aucune notion et, en conséquence, aucun parti-pris.

Voilà pourquoi les fonctionnaires européens, que les apparences de symétrie pourraient abuser, doivent posséder une expérience consommée du caractère indo-chinois. A cette seule condition, et quelle que soit, d'ailleurs, leur intelligence, ils réussiront à louvoyer au milieu des mensonges et de l'hostilité hypocritement dissimulée, mais très obstinée, dont ils sont entourés. J'appuie, suivant mon habitude, cette remarque par un exemple.

La province de..., admettons, si vous voulez, que ce soit celle de Binh-Dinh, venait d'être gratifiée d'un nouveau résident, frais émoulu d'Europe, plein de zèle, comme il convient à un homme récemment bombardé haut fonctionnaire et très désireux de donner *urbi et orbi* des marques de son habile énergie et de sa valeur personnelle. Cette légitime ambition était encore avivée chez lui par cette circonstance que le hasard avait placé sous ses ordres un vieil administrateur bronzé et blanchi sous le harnais et auquel, sans le vouloir ni le savoir, il avait, comme on dit, coupé l'herbe sous le pied. Le résident comprit très bien la nécessité d'en imposer tout de suite, par sa supériorité professionnelle, à ce mécontent, à ce frondeur probable, afin de pouvoir, à la première démonstration de révolte, éteindre ses feux et culbuter ses batteries; et, comme il était de Toulon, il ne douta pas un instant d'y réussir. Il n'aurait, bagasse, qu'à se montrer pour leur « faire voir le tour », à ces jaloux qui grognaient.

Dans ce but, — et aussi parce que ce n'est pas désagréable de faire un peu de panache, — il jugea convenable d'entreprendre sans retard une tournée d'inspection. Il partit en palanquin, revêtu de son uniforme brodé, accompagné d'une escorte. Quel beau

voyage! sur son passage, tout le monde se prosternait le front dans la poussière, — ah! si on avait pu, du quai du Commerce, l'apercevoir! — et dans les villes où il daignait coucher, on illuminait au milieu des cris de joie. L'enthousiasme était si grand et ses yeux en étaient si éblouis qu'ils ne distinguaient point les vessies que les mandarins mêlaient aux lanternes. Le nouveau résident s'appliquait à paraître en même temps solennel et affable, très digne et très bon enfant. Il voyait clairement, — car les Toulonnais « ont l'œil », — que ses administrés se rendaient fort bien compte de ces nuances et qu'ils étaient également pénétrés de respect pour son autorité et touchés de sa bonté.

D'acclamations en acclamations, il parvint à un gros village situé à la limite de la circonscription du vieil administrateur dont j'ai parlé. Par suite d'un malentendu fâcheux, ce dernier ne se trouvait pas là pour le recevoir. Un peu vexé de ce qui lui sembla une incorrection répréhensible, et ne voulant pas attendre plus longtemps que le grand roi, il résolut de procéder lui-même à l'enquête et de recueillir les renseignements que son subordonné aurait dû être là pour lui fournir. Il fit appeler le chef du canton, et s'adressant à lui par le truchement de l'interprète :

— Je désire connaître, lui dit-il, combien ton canton renferme d'habitants.

— 6782, monseigneur, traduisit l'interprète.

Le résident écrivit ce chiffre sur son carnet.

— Indique-moi, maintenant quel est, évalué en quintaux, le rendement moyen de la récolte annuelle du riz?

Sans hésiter, l'interprète répéta cette réponse :

— Elle est de 27 231.

— Fort bien, mon ami, je vois que tu es au courant des affaires et je t'en félicite. Pourrais-tu m'indiquer le chiffre exact de l'impôt?

— Ce chiffre est de 9315 piastres.

L'interrogatoire continua ainsi pendant un bon quart d'heure; les pages du carnet se couvraient de chiffres et de notes.

— Je tiens mon canton, se dit le résident.

Et toute la soirée fut employée à apprendre par cœur ce griffonnage.

Le lendemain matin, le vieil administrateur arriva, très penaud, et s'excusa fort de son retard involontaire. Le résident, qui était d'humeur gaie, accepta de bonne grâce ses explications, lui tendit la main avec une condescendance souriante et l'invita à déjeuner.

Quand on eut pris le café et allumé les cigares :

— Causons un peu service, mon cher collaborateur, dit-il. Je compte sur votre expérience pour avoir sur ce pays, que vous

connaissez à fond, des renseignements qui me seront extrêmement précieux, car ils ne sauraient manquer d'être particulièrement exacts.

— Je suis à vos ordres, monsieur le résident. Veuillez m'interroger.

— Eh bien, mon cher collaborateur, voici les points sur lesquels je désire posséder des indications précises. *Primo*, combien ce canton compte-t-il d'habitants?

— Mon Dieu, monsieur le résident, je ne sais au juste... Les recensements se font ici d'une façon très fantaisiste. Cependant je crois qu'on peut évaluer ce chiffre à 20 000 environ.

— Vous croyez? vous n'êtes pas sûr?

— Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, les éléments d'une évaluation exacte me font défaut, et c'est à vue de nez...

— Vue de nez est joli! Je suis fâché de vous dire que votre vue et votre nez exagèrent énormément. Vous êtes loin de compte, mon cher monsieur. Mais passons. Si vous ignorez le nombre des gens que vous administrez, vous devez savoir, au moins, quel est le chiffre moyen des quintaux de riz annuellement récoltés?

— Certes oui, monsieur le résident, je possède tous les renseignements dans mes archives et je m'empresserai...

— Je ne vous parle pas de vos archives, je vous demande un chiffre.

— Je ne l'ai pas présent à l'esprit.

— C'est regrettable. Enfin, peut-être aurons-nous plus de chance avec cette troisième question : quel est, pour le canton, le rendement de l'impôt?

Le vieil administrateur garda le silence.

— Eh bien, monsieur?

— Il m'est impossible de répondre autre chose que ce que je disais tout à l'heure à propos de la récolte : je ne saurais citer un chiffre précis sans consulter mes archives.

— Voilà donc le fruit de votre fameuse expérience! En vérité, je suis navré de voir à quoi elle se réduit; c'est une montagne qui n'accouche même pas d'une souris. Consulter des archives, mais tout le monde peut en faire autant. On demande plus et mieux à un administrateur; on lui demande d'avoir sa circonscription dans sa main et dans sa tête, de la diriger et de la connaître. Tenez, je suis nouveau dans la colonie, moi, et néanmoins ce que vous n'avez pas pu me dire, suis en mesure de vous l'apprendre. Les habitants sont au nombre de 6782, la récolte est de 27 231 quintaux, l'impôt donne 9315 piastres. Qu'est-ce que vous pensez de cela?

— Je suis étonné.

— Je comprends votre surprise, car nos procédés administratifs ne sont évidemment pas les mêmes. Pour vous donner le temps de consulter vos archives afin que nous puissions travailler utilement, je remets à une époque ultérieure l'inspection de votre district.

Le vieil inspecteur salua sans mot dire et partit furieux.

Quelques jours après, il adressait à son chef la lettre suivante :

« Monsieur le résident,

« Conformément à vos ordres, je me suis empressé d'étudier les différents points sur lesquels vous m'avez fait l'honneur d'attirer mon attention. Les statistiques que je possède ne concordent pas avec les chiffres que vous m'avez cités ; j'ai fait venir le *caï-thuong* et je me suis entretenu avec lui en langue annamite. Il résulte de cette conversation que votre interprète a reproduit d'une façon très inexacte les questions posées par vous au *caï-thuong* et les réponses faites par un fonctionnaire indigène. Vous allez en être convaincu.

« Combien d'habitants? » est devenu : « Le résident t'ordonne « d'envoyer vingt paires de poulets et quatre douzaines d'œufs dans ma maison. » — « Combien de quintaux de riz? » a été traduit par : « Tu y amèneras aussi un bœuf et cinq cochons... » Tout cela a été interprété de la même façon. Je n'insiste pas. Je crois cependant de mon devoir de vous informer que le *caï-thuong* déclare être dans l'impossibilité de vous donner les indications que vous réclamiez de lui.

« Vous trouverez ci joint un tableau contenant les chiffres réels.

« Veuillez agréer... »

J'ai lu cette lettre, mais je n'ai pas besoin de dire que ce n'est pas le résident qui me l'a montrée.

Si j'ai rapporté cette anecdote, c'est parce qu'elle est topique et fait toucher du doigt la nécessité de ne confier la surveillance et la direction morale de ce pays qu'à des hommes habitués de longue date à manier les singuliers petits animaux que sont les Annamites.

Il me reste, pour achever mes observations touchant l'organisme politique indigène, qu'à parler du personnage qui défile le dernier dans tous les cortèges et cérémonies : l'empereur.

Paul MIMANDE.

La fin prochainement.

LA FORÊT D'ARGENT[1]

XXXVI

Septembre. — C'est fait... J'ai prié qu'on m'adressât un télégramme m'appelant d'urgence auprès de ma sœur. Il a fallu mettre un tiers dans ce mensonge, en lui forgeant à lui-même une histoire; et demain, il faudra jouer mon rôle de surprise et d'inquiétude, moi, si inhabile à feindre. J'irai jusqu'au bout, Dieu aidant. Dans la douleur de l'amputation, on ne sent plus les égratignures...

Septembre... — Je n'ai plus la notion du jour..., des dates..., tant les impressions m'assaillent, troubles et violentes...

De ma fenêtre, d'où je guette son arrivée, je viens d'apercevoir le facteur... De loin, le petit papier du télégraphe bleuit dans sa main... Je suis prêt à partir, rien ne me retardera.

Une impatience me pousse à aller à la rencontre de cet homme. J'ai hâte de sentir en ma possession cet ordre de départ.

Je ne m'étais pas trompé... Maintenant je suis plus fort, plus garanti contre moi-même. A pas lourds, le facteur continue son chemin vers le château, et pendant ce temps-là, je lis machinalement cette dépêche, dont j'ai rédigé la formule...

En relevant les yeux, j'aperçois au bord de l'allée une ombre immobile. Mme Deporthu est là, qui paraît m'attendre. Sa présence, en ce moment et à cette place, me surprend et m'inquiète. Je jette les yeux autour de moi : nous sommes seuls, mais en pleine lumière, dominés par la haute façade du château, dont les fenêtres s'ouvrent sur nous comme de grands yeux fixes. C'est à la fois une sécurité et une menace.

Sans me tendre la main comme à l'ordinaire, — il semble qu'entre nous, il n'y ait plus place maintenant pour ces vaines et si

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 avril, 10 et 25 mai, et 10 juin 1897.

souvent hypocrites démonstrations, — la jeune femme s'est avancée vers moi, et son doigt, qui tremblait, a désigné la feuille bleue.

— Vous avez reçu une dépêche? a-t-elle questionné impérieusement.

Je la lui ai tendue sans une parole; mais elle a refusé d'y jeter les yeux.

— Je sais, a-t-elle dit très vite,... un télégramme *convenu* sans doute... Blanche m'a parlé... — c'était inutile. Partir? oui, puisque de telles situations ne sauraient être prolongées... mais sans recourir à des moyens dont le mensonge peut être découvert.

Quelques pas seulement nous séparaient du château. Elle acheva dans une hâte inquiète :

— Vous êtes presque au terme de votre congé, pourquoi ne pas se contenter de cette naturelle raison de partir?

J'ai fait un geste désespéré. Il voulait dire : si j'attends, je suis perdu! Elle a compris. La scintillation de son regard s'est lentement éteinte, et son visage a pris une rigidité grave. Après un silence, elle m'a regardé à travers ses yeux voilés :

— Soit, a-t-elle prononcé; mais demain seulement...

L'accent contenu, elle a ajouté :

— ... Il est impossible que vous partiez d'ici pour n'y plus revenir — car vous n'y reviendrez plus, l'absolutisme de nos deux natures s'y oppose, — sans que nous ayons échangé nos dernières paroles, autrement que bâillonnés et contraints comme nous le sommes en ce moment.

Nous étions déjà sous la marquise; au moment où nous nous séparions, elle m'a jeté rapidement :

— Ce soir, dirigez votre chasse vers la *Presqu'île*, à quatre heures et demie, en revenant des Ponts-Fermys, où je dois reconduire Blanche, je laisserai ma voiture sur la route, et j'irai puiser un flacon d'eau minérale aux sources ferrugineuses.

Au déjeuner, la place d'Anselme resta vide. Il avait fait prévenir qu'il se sentait trop souffrant pour descendre. L'amiral ne dissimulait plus la préoccupation qui l'assombrissait.

— Un état nerveux, ces troubles de circulation? c'est impossible, déclara-t-il. Hier, c'était le cœur; aujourd'hui, paraît-il, c'est le cerveau... Anselme m'inquiète sérieusement.

Le déjeuner fut ce qu'il devait être : contraint et court. L'amiral ébaucha une tentative de conversation qui resta sans écho.

A la fin du repas, il demanda à sa fille :

— Est-ce que ton mari n'a pas exprimé le désir que tu restes avec lui?

— Non, il a même insisté pour que je descende. Blanche de

Rodde qui arrive à l'instant, — on déjeune beaucoup plus tôt que nous aux Ponts-Fermys, vous savez, — est avec lui; elle a le don de le rasséréner. Il dit qu'il va beaucoup mieux.

Malgré cette assurance optimiste, la jeune femme est affreusement pâle; elle n'a touché que pour la forme aux mets qui lui ont été présentés.

Comme on se levait de table, avec le soulagement d'une corvée finie, un domestique s'est approché de moi et m'a chuchoté à l'oreille :

— Monsieur Deporthu m'envoie prier monsieur de vouloir bien monter un instant chez lui.

Je me suis senti profondément troublé. La demande n'a cependant rien que de très naturel. Comment devinerait-il *lui* qu'être en sa présence me torture? Mon incompréhensible réserve doit l'étonner, l'attrister même.

Deux minutes après, j'étais devant sa porte, que j'ai poussée doucement.

En me voyant entrer, Mlle de Rodde s'est levée.

— Je descends au salon, a-t-elle dit gaiement, je ne veux pas troubler votre tête-à-tête.

Elle souriait; mais ses yeux avaient une interrogation intense. Au moment où elle passait près de moi, les lèvres à peine remuées, j'ai murmuré ce seul mot :

— Demain!

Derrière elle, la porte s'est refermée sans bruit, et je suis resté en face d'Anselme. Depuis la veille, des symptômes nouveaux s'accusaient sur son visage; la coloration en était plus marquée; au cou et aux tempes, les veines saillaient dessinant leurs sinuosités. De temps en temps, il prenait à deux mains son front où tournoyaient des vertiges. Il a levé son regard sur moi. Je n'ai vu d'abord que ses prunelles grises et vagues un peu brouillées, dont je ne pouvais démêler l'expression; mais peu à peu cette expression s'est dessinée, et elle m'a navré. C'était une sorte de fixité que j'avais remarquée à la chasse dans les yeux des bêtes qui meurent!

Son premier mot n'a été que pour m'exprimer un reproche très doux.

— Pourquoi m'oublies-tu ainsi, Olivier? C'est mal, il a fallu que je te fasse appeler, sans cela tu ne serais pas venu.

— Mon ami, ai-je balbutié, tu préfères après tes crises rester seul, je craignais que ma présence ne te fatiguât.

Il a fait un geste qui repoussait avec mépris le convenu des phrases.

— Non…, a-t-il accentué. Pourquoi n'avoues-tu pas que ma vue t'est pénible, qu'elle te gêne?

J'ai pâli affreusement; il ne m'a pas semblé qu'il le remarquât. Son regard m'avait quitté, errant sur ces nombreux portraits dont il était entouré.

— Pourquoi ne pas m'avertir, tout de suite, *que c'était un leurre, une illusion*, a-t-il continué de sa voix basse qu'un peu d'oppression écourtait. *Elle* s'est ingéniée à me faire prendre pour de l'amour sa pitié tendre. A quoi bon? *Il n'y a pas de déguisement qui puisse cacher longtemps l'amour où il est, ou le feindre où il n'est pas.* Je sais mon La Rochefoucauld, à présent!

— Mais elle t'aime, malheureux!… et de plus en plus elle t'aimera, ai-je protesté avec violence. Je te l'affirme…, ne sens-tu pas vibrer ma conviction? Quand donc jetteras-tu au feu ces ricaneurs, ces pessimistes qui feraient douter de tout, et reviendras-tu à la raison, à la santé, au bonheur?

Il restait douteur, les yeux fixes.

— Elle *aime*, protestait-il, un rêve… un souvenir… je n'en sais rien; mais *elle aime*… Il y a de la passion à demeure dans son regard, dans le son de sa voix. *Elle aime*, te dis-je!

Une involontaire et mauvaise flamme avait flambé en moi. J'en détournai mes yeux avec horreur, et regardant mon ami d'un regard presque dur.

— Alors c'est décidé, lui dis-je, tu te refuses formellement à être heureux?

Je lui ai saisi les poignets, les étreignant de toute ma force.

— Il faut que tu le sois, cependant! tu me le dois à moi, tu le dois à tous ceux que tu désoles par cette maladie, qui a été une maladie de l'âme, avant d'être une maladie du corps. Trouves-tu donc qu'on n'a pas assez souffert ici, et voudrais-tu faire souffrir encore?

Il m'a regardé avec une sorte d'impuissance désespérée, et soudain, sous le coup de l'impression trop vive, il a porté sa main à sa gorge, et il a eu un chancellement si brusque que j'ai dû le retenir et le faire s'appuyer à son fauteuil. J'ai couru ouvrir la fenêtre; un vent presque froid est entré, faisant claquer les pages des livres dispersés sur la table. Quand je suis revenu près de lui, il était déjà remis.

— C'est passé, m'a-t-il dit, pour cette fois encore ce n'est rien…,

Son malaise semblait en effet dissipé. Sa poitrine, avidement dilatée, aspirait l'âpre vent d'Auvergne. Il a déclaré :

— Cet air me vivifie; tout à l'heure j'irai le respirer dehors… dans le parc.

— Veux-tu que nous y descendions ensemble?

— Non, un peu plus tard seulement... je descendrai seul... Mais, profite de cette fraîche soirée, ma malheureuse santé a fait bien assez triste pour toi ta saison de chasse... J'ai d'ailleurs envie de gibier, une envie de malade.

— Vas-tu rester seul?

— Oui, je compte écrire un peu, cela me distrait.

— Ecrire dans l'état où tu es, tu n'y penses pas?

Il m'a souri, d'un sourire devenu très doux, très apaisé, et prenant dans son bureau une grande feuille toute blanche, il l'a étalée devant lui.

Je l'ai laissé, en lui disant d'un ton que je m'efforçais de rendre enjoué :

— Je cède la place à l'inspiration.

Déjà pensif, le bout de sa plume mouillé d'encre, il m'a contemplé une dernière fois avec une extraordinaire persistance, gardant aux lèvres son sourire d'énigmatique douceur.

Sans bruit, j'ai gagné la porte; au moment où je la refermais, il se penchait sur son papier, sur lequel il m'a semblé qu'une large goutte tiède tombait tout à coup.

XXXVII

Septembre... — Dans la plaine, devant moi, le vent balaye au loin les champs déjà ras et tristes. La dernière coupe des *Grandes Luzernes* vient d'être faite. Leur mouvante ondulation s'est subitement figée, l'illusion du lac vert a pris fin. Sur sa destruction, une grande faux blême brille, fichée en terre... oubliée là par les faucheurs. Je siffle mes chiens, pour gagner d'autres couverts, n'en finissant plus d'enjamber les rames gisantes, sur lesquelles planent des papillons blancs, qui restent en l'air, n'ayant plus où se poser; mais ailleurs aussi, c'est le vide ou à peu près. Avant le coteau la plaine se dépouille, et l'été finit hâtivement pour elle. Que m'importe! Cette course où je m'agite, en attendant l'adieu, n'est que pour tromper l'heure. Je marche, et devant moi, indéfiniment, s'allonge l'océan des chaumes aux froissements secs, que le galop léger de mes chiens traverse d'une traînée blanche. Mon but, c'est de m'engourdir l'âme par la fatigue brutale, et j'y parviens dans une certaine mesure. Sur cette immensité grisâtre et terne, mes yeux errent sans voir, impressionnés seulement de deux images : le reflet neigeux de la *Forêt d'Argent*, qui ressort à l'horizon, et cette faux qui brille, lointaine, sur les luzernes coupées.

J'ai quitté les champs cultivés, pour entrer dans les graviers le long de la rivière. L'heure vibre de très loin, tombée de quelque clocher de village. Elle espace quatre coups distincts, et s'éteint. C'est à quatre heures et demie que je dois *la* rencontrer dans la *Presqu'île*. A ma gauche, l'Allier clapote sur son lit de galets; j'en remonte le cours d'un pas rapide. Dans l'éloignement, la *Presqu'île* bombe au-dessus de l'eau son massif d'herbes folles, qu'entourent les roches couleur de rouille, où sourdent çà et là les sources ferrugineuses. Devant moi, le sentier de halage est libre, la solitude de la rivière complète. Ce n'est qu'au premier tournant, que j'aperçois enfin une silhouette humaine. Dans l'eau jusqu'aux genoux, un pêcheur amorce ses lignes de fond, avec des lamproies qui se tordent. Au moment où il lance la pierre qui tend l'engin en travers du courant, mes chiens, entrant dans l'eau bruyamment, le font se retourner : c'est le *Mâffre;* il m'a reconnu,... il hésite un instant, puis il prend son parti, et fend le courant dans ma direction. A deux pas de la berge, il s'arrête fiché sur ses deux jambes maigres, qui s'enfoncent dans la vase comme les échasses d'un héron.

Il me montre ses dents blanches.

— Pourquoi donc qué vous né çassez plus, vous si adroit? dit-il.

— On est malade au château.

— Le monsieur? le savant? Ah! ça n'était pas lui qu'il fallait à la démoiselle, c'était vous...

Cette réflexion, jetée à ce moment avec cette hardiesse de primitif, produit en moi comme une impression de douleur aiguë.

— L'*autre*..., prononce tout à coup le *Mâffre*, il est ici..., il vous veut du mal..., prénez garde.

— Est-ce que tu l'as rencontré?

— Oui, tout à l'heure, zé l'ai vu passer dans lé chémin à travers les osiers.

Il m'a regardé avec un frémissement de lèvres, et il a ajouté plus bas, comme mystérieusement :

— *Quand vous vôdrez, zé lé férai partir moi...* Ah! vous m'avez bien fait manger à votre table, vous... Zé n'ai pas oublié.

Que voulait-il dire? Ma pensée était trop tendue ailleurs pour chercher le sens de son obscure menace.

Je lui ai offert une aumône qu'il a refusée d'un brusque recul.

— Lé barbillon *donne* à la *corde*. Zé n'ai pas besoin,... merci.

Un *train* de bois en grumme, monté par deux hommes, venait d'apparaître, glissant au fil du *rais*. Avec son instinct de bête traquée qui se cache, le *Mâffre* s'était jeté au milieu des oseraies. De mon côté, je m'étais engagé en sens inverse, dans la forêt des scions

souples et cinglants. Au delà, commençait un très large espace de sable compact qui se continuait sans interruption jusqu'à la *Presqu'île.* De distance en distance, je rencontrais des flaques d'eau rousse traversées de globules et que des sels minéraux frangeaient de leurs cristaux irisés. Enfin, j'entre dans la masse touffue des grandes herbes. Là, je m'arrête, me sentant profondément ému. C'est un adieu, un définitif adieu que je viens chercher, et ce court moment, dans sa brièveté triste, va certainement dominer tous les souvenirs de ma vie... *Elle aime...*, vient d'affirmer le pauvre Anselme; M. Chalmaleix, plus explicite, m'avait dit : « Mon neveu *croyait qu'elle vous aimait* ». C'est donc vrai, puisque tous le disent, puisque tout le prouve. Avant d'accomplir la nécessaire séparation, elle consent à venir ici me dire adieu... Ce fait ressort à mes yeux avec toute sa signification troublante. Dans sa vie de femme du monde, régulièrement distribuée, toujours sous l'œil de ses gens, cette fantaisie de venir seule ici puiser elle-même de l'eau minérale peut sembler inexplicable,... et elle l'ose... pour moi!

Quelle solitude douce et fermée dans ces herbes géantes à l'arome de miel!... Le sentier double, à certains endroits, y ouvre sa percée : on dirait un tunnel de fleurs. A son extrémité, au centre de l'étroite clairière, les trois saules centenaires, les *Trois-Consuls*, se dressent pareils à des Triboulets monstrueux et goguenards. Pourra-t-elle seulement arriver jusque-là?...

Elle m'a devancé... elle m'attendait déjà! A terre, à ses pieds, est déposé un élégant panier, fait avec des fibres de plantes indiennes; il contient les flacons d'eau minérale qu'elle a puisés à la source.

Dans un éblouissement d'orgueil et d'angoisse, je balbutie :

— Ainsi, vous avez eu le courage de venir; jamais de ma vie je ne l'oublierai!

— Notre définitive séparation ne pouvait s'accomplir dans la contrainte et les obligatoires formules, me dit-elle avec une émotion grave, nous séparer *c'est le devoir*, *l'évident devoir;* mais nous avons droit à la sincérité de notre adieu. Je reviens des *Ponts-Fermys*, mes chevaux attendent sur la route...; ce n'est qu'une minute..., la dernière!

— La dernière, ai-je répété désespérément, et si un seul mot eût été prononcé à son heure, au lieu de cela ce serait toute la possession du bonheur, et de quel bonheur!

Elle secoua la tête devant l'inutile évocation.

— Il y a des bonheurs qu'on frôle, mais qu'on n'atteint pas, prononça-t-elle tristement, ils seraient sans doute trop absolus... Il a suffi d'un malentendu, d'une lettre haineusement écrite, pour écarter nos mains qui se tendaient vers celui-là. Dieu ne l'a pas voulu.

Dans cette minute si brève, si menacée, une même hâte nous entraînait à tout savoir, nous poussait à tout avouer.

— N'aviez-vous pas soupçonné, dès le premier instant, que je vous aimais? ai-je demandé.

— J'en ai eu comme une révélation brusque, à ce moment terrible où vous étiez à ma porte, la défendant contre l'homme que je repoussais de toute mon horreur, après l'avoir aimé de toute mon incompréhensible folie. Dans cette inertie cataleptique qui m'immobilisait, j'entendais votre voix : il y vibrait de l'amour! J'en ai emporté la caresse..., la promesse..., j'y ai trouvé une force pour ma convalescence morale, après avoir arraché de mon doigt l'horrible anneau...

... En voulez-vous la preuve? a-t-elle ajouté tout à coup. Mes impressions d'alors, je les ai notées là, par ce besoin de confidence qui pousse souvent les jeunes filles à écrire leur journal.

Elle a retiré de son corsage un très petit cahier à couverture moirée et me l'a tendu. Je l'ai ouvert, et j'en ai parcouru les lignes; puis, à ces pages tièdes et douces comme une chair vivante, mes lèvres se sont collées, ne pouvant plus se détacher d'elles.

Elle a repris le cahier humide de mon baiser.

— A ces heures où j'écrivais ces lignes, vous aussi vous pensiez à moi? vous m'aimiez? a-t-elle murmuré très bas.

— Il me semblait depuis toujours!...

Nos voix mollissaient, étouffées dans l'épaisseur sourde des grandes herbes, où les mots semblent ne pas aller plus loin que les lèvres qui les prononcent. Dans nos veines s'infiltrait cette langueur où les volontés se détendent, où les mémoires oublient; c'était comme une invincible attraction qui ouvrait nos bras, pour les faire se lier, s'opposer à la séparation odieuse..., impossible!...

A cet instant, les yeux pâles d'Anselme m'ont semblé luire tout à coup, à travers le réseau de ces herbes, aux ténuités de dentelles, s'attachant sur nous, dans une fixité mourante qui traversait leur brouillard de larmes, et j'ai eu cette force de prononcer ce nom, de le jeter encore une fois entre nous :

— Anselme!

L'ivresse s'est dissipée, en même temps que nous venait le sentiment de la brièveté de l'instant qui nous était accordé.

Elle a repris précipitamment le frêle panier qu'elle avait déposé à terre.

— Peut-être, m'a-t-elle dit, ne voulant pas éteindre toute lueur de cet irrévocable adieu, le hasard nous remettra-t-il encore en présence dans cette grande gare de Saint-Germain, où tous les trains aboutissent, où tous les voyageurs passent...

— Non..., c'est fini! ai-je affirmé énergiquement, dans quelques jours, j'espère bien n'être plus là...

L'impossibilité de reprendre maintenant à nouveau cette chaîne se démontrait pour moi... La seule solution, c'était le départ pour une de ces colonies lointaines, peu demandées, où ceux qui ne reculent pas devant le climat meurtrier, trouvent toujours des emplois disponibles.

Je me suis repris :

— ... C'est fini..., non..., plus tard..., j'ai cette profonde confiance qu'il arrivera pour nous, ce moment, où le renoncement est sans luttes, où l'on se retrouve rasséréné, dans la définitive résignation...

Je sanglotais devant elle, lâche, incapable de me retenir... et l'heure, l'heure si mesurée, si imprudemment prolongée, s'enfuyait... le premier j'ai murmuré :

— Adieu!

— C'est une folie, en effet, de rester ici, m'a-t-elle répondu, accompagnez-moi jusqu'à la fin des grandes herbes et... nous nous séparerons.

J'ai cédé, obéissant à cet instinct qui retarde la séparation comme la mort à sa plus extrême limite.

Ensemble, nous avons marché encore à travers les fleurs de miel, désirant les voir s'éterniser devant nous. A quelques pas plus loin, le sentier se prolongeait à découvert sur le gravier nu d'où il atteignait la route. A la lisière des herbes, Maraï s'est retournée vers moi.

— Cette fois..., c'est l'adieu! a-t-elle prononcé presque violemment.

C'était bien l'adieu, en effet; l'autre, l'adieu de demain, l'adieu officiel ne comptait pas.

Elle a soulevé ses deux mains dans une rapide offrande. Oh! ces mains..., à cette minute, aussi attirantes, aussi affolantes que des lèvres, je les ai saisies, étreintes, en une courte et désespérée possession, convulsion dernière de l'impossible amour. Tout à coup, je les ai laissées retomber d'un mouvement de terreur... un son inexplicable, vibrait derrière nous dans l'épaisseur des grandes herbes; c'était comme une monstrueuse et bourdonnante guêpe fondant sur nous; les mélilots semblèrent s'écarter sous un vent rapide..., et lancé sur l'étroite piste du sentier, double à cet endroit, un cycliste jaillit du fourré, si prompt qu'il avait dû suspendre le geste d'abandon de la jeune femme. Il y eut dans l'herbe un éclair bleu, et Montraynaud passa, la face à demi tournée vers nous, un pli mauvais et triomphant dans l'or fuyant de sa longue barbe.

Maraï avait pâli comme au contact d'un danger de mort; moi-

même obéissant à je ne sais quel instinct irraisonné d'offensive, j'avais couru en avant, le fusil à demi épaulé, tel qu'un homme prêt à faire feu sur une bête malfaisante, contre laquelle tout est permis; mais déjà il était à l'extrémité du gravier, insaisissable, éternellement ironique, dans cette vitesse que poursuivait l'aboiement irrité de mes chiens.

— Il nous en veut à mort! dit brièvement Maraï, il va nous faire du mal..., beaucoup de mal...

Et affolée, elle courut du côté de sa voiture, comme si elle voulait prévenir un danger immédiat et menaçant. Mais elle fit à peine quelques pas, et s'arrêta bouleversée.

— Mon petit cahier! me cria-t-elle, je l'ai perdu..., il a dû glisser dans l'herbe, près des saules, retrouvez-le..., et gardez-le en souvenir de moi!...

Elle avait repris sa course, me jetant, haletante, une dernière fois, à travers l'espace, le mot qui finissait tout :

— Adieu!

Là-bas, sur la route, le profil léger de la victoria se découpait. Fatigué de sa longue attente, le cocher promenait ses chevaux au pas.

Courbé, le visage près de terre, j'ai repris en sens inverse la piste luisante du sentier que nous venions de parcourir, assez rassuré d'abord par la conviction où j'étais que j'allais retrouver, à la place même où je le lui avais rendu, le cher souvenir. Pas un brin d'herbe ne croissait sous les trois saules; sur le sable compact et fin, stérilisé par l'ombre, une aiguille eût été visible. Il n'y avait rien..., rien que l'empreinte de ces pieds de femme délicatement moulée çà et là. Alors, subitement pris de peur moi aussi, je me redressai la gorge sèche. Personne, si ce n'est Montraynaud, n'était passé dans cette solitude; seul, il avait donc pu s'emparer du précieux et dangereux objet. Comme pour confirmer cette évidence, semblable à un cheminement de reptile, le sillage de sa machine serpente à la place même où se poursuivent mes inutiles recherches. Il n'y a plus à douter, le cahier est en sa possession. Ce sourire de triomphante malfaisance, cette vitesse de bête de rapine emportant une proie, l'affirmaient assez clairement. Le même instinct de terreur qui faisait courir Maraï vers le château me poussa irrésistiblement à y revenir au plus vite. Par le plus court, à travers les végétations denses, où je m'ouvrais un passage avec les coudes, et les flaques d'eau minérale qui m'éclaboussaient, je courais comme un fou.

Sur la route seulement, un peu de réflexion parvint à se faire jour. C'était insensé de s'affoler de la sorte. De la part de Montray-

naud, aucun acte immédiat n'était admissible, possible même; à cette haine prudente, anonyme, il fallait le temps de combiner. Ce n'est que dans plusieurs jours que nous aurions à en redouter l'effet, — et, d'ici-là, il serait possible de se précautionner contre elle. Ce cahier, d'ailleurs, que prouvait-il? Que cette jeune fille pensait à moi à un moment où elle était libre encore... Malheureusement, à l'âme exaltée et souffrante d'Anselme, tout pouvait être dangereux, redoutable.

Je courais à travers la plaine pour abréger, et devant moi, mes chiens devinant mon trouble, ne chassaient plus, et fuyaient avec des bonds désordonnés.

... A quelque distance du parc, suivant le chemin d'exploitation, je remarquai un colporteur qui revenait du château son ballot sur l'épaule, j'ai cru deviner à son visage qu'il était porteur de quelque mauvaise nouvelle, et j'ai failli l'aborder. Mon imagination ne se contient plus, elle interprète dans le sens de son inquiétude les plus indifférentes rencontres.

Rapidement, je traversai le parc, — pauvre parc! offrant éternellement ses blancheurs d'idylle à l'amour heureux qui n'arrive jamais!

Dans l'avenue des Trembles, l'automobile de l'amiral, cette voiture presque fantastique, que j'avais toujours vue courir aux heures de détresse, passa près de moi comme affolée, laissant derrière elle un long râle métallique. L'homme qui la dirigeait me fit un signe rapide, dont je ne pus saisir la signification. A ce moment, à travers toutes mes objections, une angoisse m'entra irrésistiblement dans le cœur..., je ne marchais pas, je volais, n'essayant même plus de réagir contre mon impression. Bien que la voiture de Mme Deporthu ait pris le long circuit de la grande route, elle a dû cependant me précéder, et je remarque, en effet, l'empreinte des roues sur l'avenue. En face du perron, je ralentis enfin cette course insensée. Tout semblait contredire mon pressentiment. Le château se découpait sur l'azur doux, avec une somptuosité discrète. A l'extérieur, sur le sable paisible où quelques moineaux picoraient : personne..., pas même le baron qui, à cette heure, fume son cigare, en attendant le dîner. Je n'étais qu'à quelques mètres d'une des grandes portes vitrées, lorsque quelqu'un qui courait précipitamment me heurta tout à coup...; c'était l'abbé Luminel. Avant même qu'il eût dit un mot, je devinai un événement très grave. Il était tête nue, sans rabat, les cheveux collés aux tempes.

— Ah! c'est vous! s'écria-t-il en levant les bras. Dieu vous ramène..., j'allais à votre recherche...

Je l'ai regardé fixement.

— Anselme?

Il a fait un signe affirmatif.

— Plus souffrant?

— Perdu! Il y a quelques instants à peine, après une sortie dans le parc, où il avait voulu se promener seul, il est revenu tout à coup avec précipitation. Qu'a-t-il éprouvé à ce moment? Personne ne le saura. Devant la porte de la chapelle — où je faisais mon chemin de la croix, sans un cri — sans un appel, il s'est affaissé. Ah! cette chute, dont j'ai entendu le bruit lourd, j'en ai encore le coup dans la poitrine! Je me suis précipité; il était en travers des marches, la tête contre les barreaux, qui l'avaient blessé; il perdait du sang..., la congestion l'avait terrassé là.

Faisant appel à toute mon énergie, j'ai eu la force de demander :

— Une congestion? Tout est donc fini?

— Non. Depuis dix minutes, il a même repris connaissance, il prononce quelques mots...; à plusieurs reprises, il vous a nommé. C'est pour cela que je courais à votre rencontre.

L'abbé m'entraînait, avec une hâte qui nous faisait trébucher sur le tapis du hall où nous marchions.

Un mot me brûlait les lèvres.

— M[me] Deporthu? prononçai-je.

L'abbé joignit les mains :

— Ah! monsieur, une pitié! Elle descendait de voiture, au moment ou l'amiral et moi emportions son mari; impossible de la préparer; elle a reçu le coup dans toute sa rudesse... Pauvre enfant! à peine convalescente de l'autre blessure...; je crains pour elle, presque autant que pour son cher mari!

Les chocs les plus violents étourdissent d'abord..., la douleur aiguë ne vient que peu à peu. Pendant que l'abbé parlait, je la sentais entrer en moi, cette douleur, comme des ongles s'enfoncent; un sanglot s'amassait dans ma gorge, pour ainsi dire goutte à goutte, sans pouvoir se faire jour : il m'étouffait. Je courais de toute ma vitesse. Ce temps que je mettais à franchir ces derniers pas, c'était peut-être la minute où il pouvait me reconnaître... me parler... L'abbé ne suivait qu'avec peine. Devant la chapelle, mes jambes vacillèrent, et je m'accrochai à la rampe. Sur la pierre des marches au grain fin et blanc, des gouttes vermeilles séchaient, semblables à de la cire figée... C'était là qu'était tombé Anselme. Comme si l'affreuse catastrophe eût été mon œuvre, je me sentais défaillir d'horreur..., d'une horreur de fratricide! L'abbé Luminel s'était avancé, il me soutenait plein d'une affectueuse sollicitude.

— Mais vous allez vous trouver mal, mon cher monsieur, me disait-il, il faut, avant tout, demander à Dieu le courage.

Ses yeux s'attachaient à moi, compatissants, presque admiratifs, Ils semblaient dire : « Comme il l'aimait! », et j'en frissonnais; j'aurais voulu lui crier : « Mais c'est peut-être par moi qu'il meurt! »

Je me raidissais de toutes mes forces, je voulais arriver. Parvenu au premier étage, l'abbé Luminel m'avertit :

— N'allez pas plus loin... il est là. Mme Deporthu a voulu qu'on l'installât dans sa chambre, parce que le plafond est plus haut, qu'il y a plus d'air... Mais remettez-vous d'abord, il ne faut pas vous montrer avec ce visage de désolation.

Pendant notre courte halte, la porte de l'antichambre s'était ouverte, et le baron d'Yorre sortait avec de grands gestes désespérés.

— Non, non, protestait-il, sans même nous apercevoir, ce spectacle, je ne puis le supporter, sensible comme je suis...

Au bas de l'escalier, sa grosse voix méridionale se lamentait encore :

— C'est une fatalité, je ne viens chez Maxime que pour assister à des scènes qui me navrent!

— Entrons, me dit l'abbé.

Et il me fit franchir la porte.

C'était dans cette élégante chambre de femme, aux tentures délicates d'un rose éteint, aux mièvreries luxueuses, un désordre brutal, navrant : celui de la maladie et de la mort! Sur une merveilleuse table à toilette, figurant un dais surmonté d'aigrettes en plumes d'autruche, et qui faisait passer dans l'imagination des images de jeune femme tordant ses cheveux devant les miroirs convergents, des médicaments d'odeur caractéristique évoquaient la mort, au milieu des parfums rares et des duvets de cygne. Un délicieux tapis en peluche, brodé d'une guirlande d'amours servait à envelopper de la glace qui fondait lentement, formant une mare.

A cette vision rapide, une autre succéda immédiatement... Anselme! Il était étendu sur le grand lit de bout qui faisait face aux trois fenêtres juxtaposées, les yeux sans regard. Seul, le mouvement du drap, qui monte et redescend, soulevé par la respiration rude, comme le va-et-vient d'une courte vague, accuse la vie.

Trois personnes l'entourent : sa femme, immobile, abattue sur les genoux, tenant obstinément ses lèvres collées à la main pendante; l'amiral, les bras croisés, les traits si contractés qu'ils en sont presque durs; et, un peu reculé vers un angle obscur, l'oncle Côme, avec son crâne pâle qui éclaire l'ombre.

D'une pression douce, l'abbé Luminel me fait avancer.

— M. de Clairlande! prévient-il à voix basse.

L'amiral m'étreint silencieusement; mais sa fille me regarde sans

faire un mouvement, d'un regard épouvanté, presque hostile, qui revient immédiatement à ce visage où il semble rivé.

L'abbé se penche tout près du mourant.

— O-li-vier, votre ami, prononce-t-il en s'arrêtant sur les syllabes.

La respiration rauque s'interrompt aussitôt; les lèvres ont frémi, et dans le silence anxieux :

— Olivier..., Maraï..., articulent-elles distinctement.

Quelle association affreuse s'est donc faite, qui lie nos deux noms dans ce pauvre cerveau foudroyé?

— Leur parler, à eux... seuls, achève-t-il, avec un pénible effort.

On s'est retiré. Quelque confusément qu'elle se manifeste, cette volonté est souveraine; à ce moment chacun lui obéit avec respect. Devant ce lit de mort il n'y a plus que cette femme à genoux et moi; mais le silence lourd d'angoisse se prolonge... nous nous demandons s'il sera de nouveau rompu. Coupé par la blancheur du linge, qui retient sur le front la compresse de glace, le visage a repris sa rigidité sculpturale; quelques gouttes d'eau rosée par le sang de la blessure reçue dans la chute filtrent de la compresse, et glissent sur les joues comme les longues larmes d'une Passion.

Enfin, de nouveau, les lèvres s'entr'ouvrent et appellent :

— Maraï!

Mme Deporthu, s'est levée toute frémissante à cet appel; dans ses yeux, il y a comme une exaltation de fanatique. Elle les arrête sur moi; on dirait qu'elle veut me prendre à témoin de ce qu'elle va faire; puis elle s'incline sur ces lèvres qui venaient d'articuler son nom, et les effleurant des siennes :

— Je suis là, mon Anselme, prononce-t-elle d'une voix qui avait pris le tutoiement de la passion. Je suis là, et je t'aime... de toute mon âme, de toutes mes forces, de tout mon rêve!... ainsi que tu voulais l'être... Vis seulement, guéris..., oui... guéris! quand tu seras revenu à la santé, mon mari bien-aimé, nous partirons ensemble pour mon pays, nous ferons un voyage, un voyage d'amants, grisés de soleil et de fleurs!... Ou, si tu l'aimes mieux, nous irons nous cacher dans la profonde solitude que tu as toujours rêvée, seuls... seuls! rien que nous...

O cœurs de femme, mystérieux et décevants! pleins de réactions et de contradictions... Sous la terrible pointe du remords, cette passion qu'avait tant appelée Anselme jaillissait enfin...! Intentionnellement, elle m'en rendait témoin, elle accentuait en ma présence ses mots d'amour; elle pressait la blessure de nos cœurs, pour la faire largement saigner sur ce lit d'agonie, en une de ces expiations dont on appelle la douleur comme une justice.

Anselme l'a entendue. Ces paroles ardentes, prononcées près de ses lèvres, se reflètent dans ses yeux, ils ont perdu leur terne fixité; ils errent, et s'arrêtent sur sa femme, miséricordieux et profonds, pendant que sa bouche exhale un seul mot :

— Merci !

Ces yeux errants, je les suis, je les sollicite, j'attends qu'ils me rencontrent aussi pour avoir ma part de leur pardon; mais, désintéressés des spectacles proches, ils se lèvent en haut. C'est l'évidente offrande de ce terrestre bonheur qui, dans la forme rêvée, lui apparaît enfin à l'heure où il ne peut plus l'étreindre : c'est la logique évolution de l'esprit vers la pensée religieuse, et ses suprêmes résignations.

A ce moment, une ombre glisse sur le jour pâle des fenêtres.

Mlle de Rodde est là.

Par quel miracle de promptitude, à peine reconduite chez elle, a-t-elle pu déjà revenir? Elle s'avance près du lit, et elle semble pour Anselme l'apparition angélique qui donne la force du sacrifice. Elle lui sourit, lui dit quelques-unes de ces paroles de consolation et de douceur dont elle a le secret; lui-même paraît articuler à son oreille une vague confidence qu'elle seule entend.

L'abbé Luminel, immobile dans l'ombre du vestibule, n'attendait qu'un appel. La jeune fille le regarde et lui fait signe.

Tous, nous avons compris: nous nous retirons silencieux. Mais cette immobilité d'attente, de prière et de stupeur, je la secoue tout à coup violemment. Une incertitude terrible m'obsédait. Que s'était-il passé dans le parc? Cette vengeance pressentie, avait-elle, par impossible, eu le temps de s'exercer? Il y a des impressions qui tuent comme un coup de couteau. Celle-là s'était-elle produite? En mourrait-il?

Je n'y tiens plus, il faut qu'à cette minute même, je sache; que j'obtienne, si je puis y parvenir, quelques indications.

Je me dirige au hasard vers l'escalier de service; au bas de cet escalier, Léon, le second valet de chambre, se dispose à allumer les lanternes devant la nuit déjà envahissante.

— Monsieur est toujours aussi mal? me demanda-t-il craintivement.

— Il va recevoir les derniers sacrements.

Le brave garçon recule tout saisi.

— Qu'est-ce que monsieur me dit là! balbutie-t-il; j'ai vu M. Deporthu sortir, puis rentrer du parc il n'y a pas une heure.

— S'y était-il promené longtemps?

— Une demi-heure à peine.

— Seul?

— Oui, Monsieur.

— Et pendant cette promenade dans le parc, personne ne lui a parlé?

— Personne... — à moins que ce marchand de papier à lettre... un *roulant* qui le demandait pour recevoir un secours, — ne l'ait rejoint. Il tenait à la main un papier plié, probablement le certificat que ces gens-là exhibent toujours.

— Quelle allée suivait-il?

— Celle du Tennis.

— Je cours vers cette allée sans trop savoir pourquoi, comme dans une enquête on cherche partout des traces, des indices. De loin, un point blanc brille sur le sable : c'est une enveloppe, une de ces larges enveloppes de pacotille qu'on vend aux campagnards. Avidement, je la ramasse et je lis, écrite au crayon, entièrement en majuscules, cette singulière suscription :

MONSIEUR ANSELME DEPORTHU, AU CHATEAU DE DALLAGNAT. — *PERSONNELLE.*

Aurais-je voulu m'abuser, maintenant je ne le pouvais plus. Certaines présomptions sont pour la certitude aussi fortes que le témoignage même des yeux. Le petit cahier perdu et le mot anonyme, qui, sans aucun doute, l'accompagnait, cet homme rencontré sur la route par Montraynaud, — un de ces passants qu'on ne revoit jamais, — les avait remis à Anselme; pour moi, la chose ne fait plus de doute. Ce coup, il l'a reçu en plein cœur; et il est tombé, sans que son esprit ait eu le temps de se reprendre, de raisonner, d'aller au delà de l'apparence.

Le désabuser? C'est trop tard, je ne puis plus... Tout à l'heure, il a bien prononcé mon nom, en y mêlant celui de sa femme... Mais ensuite sa pensée a dévié, tout entière à Maraï... Du moins il l'a entendue, elle, il a compris qu'elle l'aimait... Mais de moi, son camarade d'enfance, qui l'aime aussi, il n'emporte qu'une horreur, définitive, scellée à jamais par la mort!...

Que fais-je donc ici à songer, au lieu de lui arracher cette impression affreuse, pendant que ma parole peut encore, qui sait? arriver à son intelligence, à son cœur?...

Sur la galerie que je traverse de nouveau, le baron d'Yorre erre seul, comme une âme en peine. De temps en temps il colle son visage aux larges carreaux de la fenêtre déjà tout noirs de nuit.

— Ce médecin... qu'on a envoyé chercher avec l'automobile, il y a plus d'une heure, et qui n'arrive pas! se lamente-t-il, en me prenant à témoin, conçoit-on cela? Pas de secours... un cas si pressant!

S'apercevant que je me dirigeais vers la chambre, il rebrousse chemin dans une impression nerveuse qui fuit la tristesse du spectacle.

Le vestibule est ouvert,... la chambre aussi. Un reflet jaune tremble sur les murs... Des cierges sont allumés. Mon Dieu, déjà!

Dans la chapelle, l'abbé Luminel prépare le viatique. Pendant ce temps-là, Mlle de Rodde, près du lit, improvise rapidement le petit autel. Dans ce rôle pieux, son jeune et angélique visage a pris une importance de premier plan, devant laquelle les autres figures, celle de Maraï elle-même, semblent reculer. Ses mouvements ont quelque chose d'aérien et de surnaturel : les vases de fleurs se posent, le haut Christ d'argent se dresse, la nappe fine s'épingle sous ses doigts longs et légers qui suppriment le bruit.

Les uns après les autres, par groupes muets, les gens du château, ainsi qu'il est d'usage dans les maisons chrétiennes, ont pénétré dans la chambre pour s'associer aux suprêmes prières.

L'abbé Luminel revient de la chapelle, portant le Viatique sous la custode. A demi incliné, il traverse tout cet agenouillement silencieux.

Les prières sont dites, le Viatique est donné, les onctions faites, sans qu'un sanglot interrompe, sans qu'un tressaillement détourne. Autour du mourant, tout se spiritualise; une soudaine vision de l'Au-delà rejette au lointain, amoindrit soudain en poussière, ces troubles passionnels que nous nous imaginons être tout, et qu'à ce moment, on sent réduits à l'unique responsabilité de la conscience, à la simple application du Décalogue!...

Les dernières exhortations murmurées, le malade a fermé ses yeux comme pour retenir en lui la force surnaturelle qui vient d'y être versée. Un peu de temps encore, l'immobile supplication des mains jointes se prolonge, pendant que Mlle de Rodde, de ses gestes légers et immatériels, éteint les flambeaux, éloigne les fleurs, laissant seulement sur la table le grand christ qui éclaire la chambre à demi obscure de sa pâleur argentée tombée de haut, comme un clair de lune.

Une fois encore Anselme a souri à la jeune fille. Ses doigts se disjoignent flottants, chercheurs, jusqu'à ce qu'ils aient rencontré les siens, où ils mettent leur pression faible et douce.

— Là-haut! prononcent les lèvres exsangues.

— Oui..., là-haut! répond-elle avec un accent d'ardente conviction.

C'était comme un rendez-vous dans la Foi, une affirmation tardive et presque tendre de l'affinité de leurs deux âmes.

Du seuil de la porte, la forte voix du baron annonça :

— Le docteur!... Les lanternes de sa voiture brillent à l'entrée de l'avenue.

L'amiral et M. Chalmaleix se lèvent, pour aller au-devant de cet inutile secours qu'on leur annonce. Insensibilisée dans une pâleur de morte, et dans une prosternation qu'elle éternise, Mme Deporthu n'a pas fait un mouvement.

— A quoi bon? me glisse tout bas l'abbé Luminel, une heure de vie au plus..., il vaudrait mieux le laisser en paix.

Une heure!... Sur ce visage où il ne peut plus y avoir en ce moment que sérénité et pardon, je me penche à mon tour, et la voix basse mais pénétrante :

— Anselme! reconnais-moi, entends-moi... je n'ai jamais cessé de t'aimer et d'être digne de ton amitié..., je te le jure!... mon bon, mon excellent ami...

Perceptibles pour moi seul, qui colle mon oreille à sa bouche que l'agonie commençante entr'ouvre, deux mots, deux souffles m'arrivent :

— Olivier... Maraï...

Encore... jusqu'au dernier soupir cette association terrible!... Pourtant, — mon Dieu, ne me trompai-je pas? — sa main, qui a perdu, on dirait, toute pesanteur, qui est un effleurement d'âme bien plus qu'un contact de chair, se pose sur la mienne. S'il me croit coupable, c'est du moins le pardon!...

Le docteur de Dallagnat, un important et vulgaire médecin de campagne, n'a même pas voulu procéder à un examen, il s'est retiré avec un geste d'impuissance et de condamnation. De la galerie, son verbe haut, qu'il ne sait pas dominer, laisse arriver par fragments quelques-unes de ses phrases : « Tempérament plutôt anémique... un épanchement sanguin, une apoplexie. — Qui s'y serait attendu? »

La grêle voix de l'oncle Côme rectifie :

— Pardon, docteur... *séreuse*... une apoplexie séreuse... On pouvait s'y attendre...

L'abbé Luminel se lève, et de la porte fait un signe impérieux qui ordonne le silence. Enfin la chambre reprend sa solennité, où il n'y a plus place que pour la prière... Un livre à la main, l'aumônier récite par intermittences des invocations latines : c'est l'agonie.

Tout à coup l'effort de la respiration se modifie; l'abbé se dresse, comme à un signal attendu. Il touche le bras de Mme Deporthu et me jette un regard significatif... Nous nous penchons vers Anselme..., sur ses lèvres, une trépidation frémit, et deux syllabes se dessinent, plus qu'elles ne s'articulent :

— Adieu!...

— *Requiem æternam dona ei, Domine*, murmure le prêtre de sa belle voix grave.

Tout le monde est à genoux. Pendant un instant, face à face, séparés par cette couche mortuaire, Mme Deporthu et moi nous restons immobiles. Ce lit est comme un grand abîme qui s'ouvre et nous sépare, plus profond, plus infranchissable encore que celui qui existait quand Anselme était entre nous en pleine vie, en pleine confiance...

A-dieu..., le mot fait trembler encore ces deux syllabes indécises...; mais peu à peu son sens se détermine, il étend devant moi, ainsi qu'une grande ombre, sa signification de chose anéantie, d'amitié perdue, d'avenir muré, de vision de femme à tout jamais éteinte. Il me semble que, sous ce coup, à la fois tout s'écroule et tout meurt!...

A partir de ce moment, et jusqu'à mon départ du château, je n'ai plus nettement conscience;... ce que j'ai vu, entendu, senti, n'est pas susceptible d'annotation,... c'est un effacement trouble, où çà et là un détail matériel, une sensation isolée ressortent. Ma mémoire s'y accroche comme l'œil à une saillie qui par hasard s'éclaire. Les six coups de cloche très espacés, par lesquels, en Auvergne, on annonce la mort, si interminables à travers les trembles, bourdonnent distinctement à mon oreille; un dialogue surpris près du cimetière, au coin d'une haie, grimace dans sa laideur d'égoïsme paysan : « Le pauv'Monsieur, *bonnes gens!* c'est pour lui qu'on sonnait. » — « Ma foi! j'aime mieux que ce soit lui que moi! » Et enfin, devant la portière ouverte d'une voiture, des mains tendues, une froide étreinte de femme à travers le flottement terne des crêpes, consommant une séparation que je comprends devoir être aussi irrévocable que la mort!...

30 *septembre*, 11 *heures du soir*. — Cette première nuit de glaçante solitude, je la passe à Dallagnat, dans une chambre d'auberge, sans me dévêtir, frissonnant sur les draps grossiers, en attendant le jour. Ma résolution est prise : dès la première heure, je me présenterai au Vignolat, chez M. Montraynaud. L'envoi anonyme dont j'ai trouvé l'enveloppe sur le sable, est son œuvre indéniable. Cet acte par lequel, pour la seconde fois, il vient de tuer, indirectement, sans danger, dans une sécurité de lâche et de misérable, il va en répondre, je le jure... Tout est perdu, renversé et détruit, je n'ai plus rien à ménager maintenant! Si sa porte m'est refusée, j'attendrai jusqu'à ce qu'elle s'ouvre; il faudra bien que cette ombre de cycliste, lâche et fuyante, consente enfin à

devenir un homme, et à se mettre en face d'une indignation d'homme!

1er *octobre.* — Dans le chemin détrempé, où pleure le brouillard d'automne, je marche droit à mon but, glissant à chaque pas, sur l'argile grasse; tout ce qui survit en moi d'énergie morale se concentre dans cette volonté où je suis d'acculer ce misérable à l'obligation de se défendre, de recevoir demain les témoins que je lui enverrai. Et pourtant, c'est moins de la colère ardente que de l'indignation froide qui me court dans les veines. Le mépris glace plus qu'il n'enfièvre.

Le Vignolat, je le sais, est situé à une assez grande distance, dans la direction de Pont-du-Château. Vers la jonction du chemin de traverse et de la route, un cavalier me croise à une très vive allure. Dans le brouillard, le grand cheval, l'épais manteau d'ordonnance forment une masse sombre, ou quelques parties métalliques d'uniforme jettent un éclair. C'est le brigadier de gendarmerie de Pont-du-Château. Je ne prêtais qu'une attention médiocre à cette rencontre, lorsqu'un peu plus loin un second passant me frôla. Celui-là n'est autre que l'adjoint de la commune, M. Poulogras. Il m'a reconnu, et il vient à moi fort agité, comme on l'est à la campagne quand un événement dramatique vient à se produire.

— Ah! s'écrie-t-il en s'arrêtant, vous venez voir... un joli *travail*, allez... On ne s'explique pas de pareils dégâts!

Je lui affirme mon ignorance.

— Est-ce possible! Vous ne savez pas? Mais le Vignolat a été dynamité cette nuit, vers dix heures environ..., l'enquête est déjà commencée. — Qui a fait ce coup? Nous sommes ici loin des centres ouvriers, il n'y a dans le pays que du *monde tranquille*... On soupçonne ce misérable *Mâffre*, et on le recherche; mais dans ce genre d'attentat, il est si difficile d'établir une preuve certaine!...

Nous sommes devant la grille. La maison, banalement bourgeoise, très solide sur sa large base, semble, malgré cela, avoir subi l'irrésistible commotion d'un tremblement de terre. Une crevasse béante serpente de bas en haut sur la façade. A sa base, un pan tout entier de maçonnerie a croulé. Un des contrevents du rez-de-chaussée, arraché de ses gonds, a été projeté dans le bassin du mesquin petit jet d'eau qui s'étale prétentieusement devant le perron. Des débris de toute nature jonchent le vestibule, où entre la fumée du brouillard portée par de froids courants d'air. Au milieu d'eux, réduite en morceaux, une bicyclette fait briller çà et là ses fragments d'acier et de nickel. Devant l'entrée, les curieux forment déjà un attroupement, que contiennent les deux gendarmes

de service, pendant qu'à l'intérieur le suppléant du juge de paix, assisté de son greffier, procède aux premières constatations.

Je questionne l'adjoint :

— La maison était-elle habitée au moment de l'explosion?

— Parfaitement, *le fils* Montraynaud s'y trouvait. Il est blessé au visage, il sera défiguré peut-être; mais c'est sans gravité... Il est le seul atteint; les domestiques qui couchaient dans les communs n'ont aucun mal. La mère de M. Montraynaud est absolument affolée, par exemple. Elle est arrivée de Riom cette nuit même, et elle a emmené son fils. On dit que, par la peur qu'ils ont d'autres tentatives, ils quittent définitivement le pays. Le suppléant, qui est leur notaire, a reçu l'ordre verbal d'une mise en vente immédiate de la propriété.

Pendant que l'adjoint me donnait ces détails, je contemplais pensivement la maison éventrée et vide... Cette destruction était certainement l'œuvre du *Mâffre*. Elle réalisait la vague menace que j'avais entendue sans bien la comprendre, lorsque je l'avais rencontré au bord de la rivière, — le malheureux allait peut-être payer cher cette justice sommaire dont il s'était fait l'exécuteur.

Montraynaud était blessé au visage, il quittait le pays...

Je n'avais plus maintenant qu'à partir. Dieu frappe quand il veut et dans la mesure qui lui plaît...

XXXVIII

. . . .

. . . .

Libreville (*Gabon*), *fin novembre* 1895. — Ces pages datées d'ici, et ajoutées aux précédentes, ne sont-elles pas un supplément sans intérêt à des impressions épuisées, écrites seulement par cette manie de soliloque que font naître l'isolement et l'exil?

Ces deux années de colonie ont pourtant distrait mes yeux par la vision surprenante de ce coin d'immobile barbarie, où l'occupation française met à peine sur la côte un mince liséré de civilisation. Dans un pareil dépaysement, dans un tel lointain, les compatriotes se serrent les uns contre les autres, et le collier du fonctionnaire blesse d'une plaie moins vive.

25 *novembre*. — A la première page du *Journal officiel du Gabon et dépendances* d'aujourd'hui, s'étale l'ordre du jour du gouverneur. Citant avec éloge la conduite du « sieur Olivier de Clairlande, chef de bureau à la direction de l'intérieur », « dans

l'entreprise d'une pose de ligne télégraphique, à laquelle il a bien voulu spontanément prêter son concours. »

Oui..., sans doute, le danger de mort m'a effleuré, je le sentais tout près, au contact de ces Noirs féroces, dont la prunelle exprime comme une concupiscence de meurtre, et surtout sous l'incessante menace de cette fièvre mystérieuse toujours prête à jaillir d'une terre qui semble se défendre ainsi contre l'Européen qui la viole; mais je n'en suis pas plus fier. Le mérite se mesure au prix de la vie, à la largeur d'horizon qu'elle représente : en m'exposant je ne sacrifiais rien.

30 *novembre.* — Après une année de présence, le congé est un droit acquis, il est une compensation à cette vie d'exil, et aussi un moyen de se retremper pour résister au climat redoutable. J'ai vu presque tout le personnel administratif partir, et ensuite revenir, avec une provision nouvelle de forces physiques et d'énergie morale. Seul, je ne profite pas de cette faculté. La pensée m'en est venue plusieurs fois; mais toujours le même découragement m'immobilise. Revenir... Pourquoi?... Pourquoi? Ma sœur s'est à peine informée de mes nouvelles. Le lien du sang n'est qu'une fiction, si le lien du cœur ne le confirme. Je n'ai pas d'amis... Anselme était le seul digne de ce nom. Quand je regarde du côté de là-bas... je ne vois plus que mes chiens pour être heureux de mon retour et me faire accueil... et dans la pénurie de mes ressources au moment de mon départ, j'ai dû les vendre au Jardin d'Acclimatation!... J'ai cependant reçu deux lettres du bon abbé Luminel. — Toujours la charité du prêtre se continue au delà du terme où nous oublient les autres hommes. — Il m'entretient d'*Elle* et de l'amiral. Ils vivent maintenant murés dans leur grand château silencieux, y recevant seulement les très rares amis qui demeurent quand l'épreuve a fait son triage. « Dieu est bon, concluait la dernière lettre, il ne nous a pas faits pour les consternations continues, un peu de répit, un peu de bonheur, finiront peut-être par briller. »

Sous les deux enveloppes, il y avait quelques bribes des feuillages pâles du parc. Le bon prêtre devine que tout ce qu'il y a en moi de pensée et de souvenir vit enfermé dans ce coin d'idéal paysage.

6 *décembre.* — Reçu ce matin par le steamer anglais, une troisième lettre de l'abbé Luminel, écrasante dans sa brièveté :

« Mme Deporthu me charge de vous faire part du nouveau et irréparable malheur qui réduit sa vie à l'absolue solitude.

« L'amiral vient de succomber aux suites d'une bronchite capillaire. En moins de dix jours elle a triomphé de sa robuste santé...

Dieu ne se lasse pas de frapper. Cette fois nous serions tentés de dire : C'est trop! si nous ne savions que le chemin de la Croix est un chemin Royal, et que les exceptionnelles épreuves ne vont qu'aux exceptionnelles âmes. Prions, mon cher monsieur, pour que cette âme forte jusqu'ici sous son enveloppe délicate ne succombe pas, et porte jusqu'au terme assigné, la Croix meurtrissante mais divine. »

7 *décembre*. — Il n'y a plus dans mon cerveau qu'une pensée, dans mes yeux qu'une image : cette femme seule au monde, en face de ces trois tombes fermées, avec l'unique dévouement de ce prêtre encore debout à côté d'elle... Je me détourne pour ne pas voir les navires en partance fumer à l'entrée du petit port et disparaître au large : ils semblent m'attirer à eux... Aller vers elle, c'est impossible!... Je ne céderai pas à cette suggestion, mieux vaut mourir ici.

23 *décembre*. — L'arrivée des courriers de France, cette joie qui autour de moi fait briller les visages, ne me produit qu'une impression d'épouvante, d'affreux pressentiments. Ils ne m'apportent aucune lettre nouvelle. Vit-*elle* seulement? Il y a d'horribles choses qu'on finit par ne plus oser écrire, qu'on aime mieux laisser deviner...

Il pleut..., une pluie sans fin, qui bout comme l'eau d'une chaudière. Sur le sol, c'est comme une sueur, un étouffement moite, où la plante s'épanouit monstrueuse et superbe, où le reptile acquiert une vitalité redoutable, l'insecte une fulgurance de rêve; mais où l'homme se débat dans un énervement qui semble l'anéantir et le dissoudre.

26... — Des frissons... la tête prise entre les mâchoires d'un étau... des crises convulsives... ici personne ne se trompe à ces prodromes. C'est la *fièvre pernicieuse*, le mal endémique. Il m'étreint, comme une proie longtemps résistante, dont il triomphe à la fin... Le désir de vivre, la volonté de se défendre, si essentiels pour la lutte, je ne les ai plus!... Mon Dieu, veuillez seulement abréger, effacer en éteignant au plus tôt mon intelligence, ce vide, ce désert, cette indifférence où ceux qui meurent ici meurent deux fois...

C'est à peine si mes doigts secoués de frissons ont la force de tracer ces dernières lignes... On vient me chercher pour m'emmener à l'hôpital, l'hôpital neuf, qui regarde le cimetière neuf aussi, et déjà peuplé... Les affreuses nausées commencent... Au

bas de ce journal, j'écris ma dernière pensée, mon adieu à l'abbé Luminel, et à vous, chère, chère Maraï... A cette heure où il doit m'être permis d'évoquer votre souvenir de femme rêvée, et de baiser votre image, comme je baise ces feuilles mortes du beau parc d'argent qui brillera jusqu'à la fin dans mes yeux troubles!

XXXIX

. . . .

Hôpital de Libreville, 28 *février* 1896. — C'est étrange! je puis, ce matin, me dresser sur ma couchette, écrire au crayon. Mon œil suit les grosses lettres vacillantes que je parviens à tracer, ainsi qu'un enfant dont on tient la main. L'étreinte mortelle se desserre donc, puisqu'il m'est possible de penser, de m'analyser, de faire remuer mon crayon. C'est évidemment un tressaillement de vie que je constate. On dirait une eau tarie qui recommence à couler. J'écris, et mes pensées luisent vaguement, comme passent dans un tunnel près de finir, de brèves lueurs dont on doute... Mais, entre elles, c'est encore la lourde nuit... ou bien un cahot incohérent d'images.

...Il me souvient que, dans mon enfance, je trouvais de la douceur à la maladie même;... des caresses maternelles presque divines, des aromes de tisane à la violette, des clartés endormies de veilleuses venaient s'y associer. La convalescence avait une suavité d'aurore. Ici, rien de ces sensations; seule, à des intervalles trop rares, passe la cornette mouvante de la sœur de Saint-Vincent qui soigne les malades de la salle.

... Parmi les couleurs, il y en a d'hostiles et il y en a de souriantes : toujours le blanc m'a souri; cette cornette est blanche..., la *Forêt d'Argent* était blanche...

Les objets se détachent plus doux, moins ternes. Mes prunelles brûlées cherchent la fenêtre claire, le jour intense; par-dessus le petit cimetière, elles glissent jusqu'à la vaste mer, où elles se baignent dans un bien-être de vague et d'infini... Cette mer est d'un vert d'émeraude : l'éternelle pluie a donc cessé!

Pour la première fois, la Sœur qui m'a donné ses soins échappe à cette déformation de l'image qui en faisait à mes yeux un être à demi inquiétant, d'une douceur fantômatique; elle m'apparaît dans un aspect de rassurante réalité, simple fille de Charité, humble servante des malades..., je la sens me toucher légèrement le bras.

— Pourquoi, me dit-elle, ces écritures? elles vous fatiguent, votre

convalescence débute à peine. Il est plus doux, plus reposant de lire que d'écrire... Voilà des nouvelles de France..., une lettre..., lisez!

A demi cachée dans l'ombre de la manche retombante, je distingue en effet une lettre... C'est comme une fleur blanche que la bonne sœur m'apporte, persuadée qu'elle doit me guérir.

Trop débiles, mes doigts froissent le papier sans l'ouvrir; elle vient à mon aide, et fend l'enveloppe de la pointe de ses longs ciseaux. Je m'empare de la lettre, elle contient à peine quelques lignes :

« Revenez, écrit l'abbé Luminel, j'ai toujours désiré votre retour; je l'appelle maintenant de tous mes vœux. La fidèle amie de Mme Deporthu, Mlle de Rodde, est sur le point d'entrer en religion; mais avant de prendre le voile, elle désire avoir une entrevue avec vous. Ce désir, cher monsieur, je vous le transmets sans en connaître le motif. Mais ayez confiance, l'épreuve est peut-être à son déclin.

« A vous, avec un entier dévouement en Notre-Seigneur.

« LUMINEL, *prêtre.* »

« *P.-S.* — Télégraphiez-moi, à votre arrivée à Marseille. Je vous attendrai à la gare de Clermont. »

Ce *peut-être*, tout incertain, tout mystérieux qu'il est, m'enveloppe comme une grande lueur... Déjà il me fortifie... Il me guérira...

Le départ du prochain bateau est dans douze jours. Je serai assez fort pour m'embarquer... J'en ai la confiance, la certitude!

22 *mars, en mer.* — Une navigation miraculeuse, un glissement de rêve. Le bateau file droit, sans tangage, sans trépidation, sur une mer qu'on dirait endormie. Il est comme ces litières douces qui épargnent les chocs à la faiblesse des convalescents.

30 *mars, Marseille.* — Me voilà débarqué sans fatigue. Ce soir même, je prends le train qui arrive à Clermont à neuf heures du matin.

Même soir, à la lueur de la lampe du wagon. — Le train de nuit m'emporte, doux lui aussi, au milieu de ses grondements et de sa fumée. Sa vitesse m'est un bercement, son bruit de fer une musique. Dans mes courts assoupissements et mes sursauts de réveil, il y a encore les effrois de l'hôpital de Libreville; mais combien délicieusement leur succède le sentiment de la réalité, du retour!

En wagon, au lever du jour..., puis à l'hôtel. — Dans le train en marche, l'aube grise qui fait irruption est presque toujours une laideur et une lassitude; mais en ce moment elle est pour moi une de ces sensations si profondément joyeuses qu'il semble impossible de n'en point remercier Dieu, dans la minute même où elles vous pénètrent. C'est l'apparition par degrés de la terre de France, plus familière, plus maternelle, à mesure que se rapproche la province natale qui en est comme le giron. Dans la lumière bientôt pleine, je savoure les gradations du rapprochement : le défilé des paysages connus, le côtoiement de la rivière, qui court en hâte vers la grande plaine fertile; et enfin, tel qu'un lever de rideau, le resplendissement de cette fertilité dont on est fier, où l'on retrouve la couleur des cultures locales, caressante à l'œil comme celle des tentures et des tapis de la maison paternelle... Puis l'entrée en gare, l'arrêt, le but atteint, que l'on touche toujours avec un peu d'étourdissement et de crainte.

L'abbé Luminel est là, à l'ouverture de la portière. Il me tend les bras, et, dans notre virile étreinte, il y a résumés toute l'émotion, tout le rappel des événements dont notre pensée est pleine.

— Comme vous êtes pâli et défait! mon pauvre enfant, me dit-il; vous avez donc été malade?

— Oui, je suis à peine convalescent de la fièvre qui fait là-bas de si nombreuses victimes..., je n'espérais pas guérir. Oh! j'étais résigné, je vous assure!

Il m'a regardé profondément, les yeux troubles. Il était changé lui-même; à la fois vieilli par une empreinte plus profonde des rides du visage, et rajeuni par l'expression d'une charité plus tendre, plus divinatrice de certaines douleurs humaines.

Nous nous sommes dégagés au plus vite de la foule indifférente qui nous coudoyait. L'abbé faisait signe à une voiture, craignant pour moi la fatigue; je l'ai assuré que je me sentais assez fort pour aller à pied.

Alors il m'a pris par le bras.

— Venez, m'a-t-il dit, vos bagages, votre chambre..., vous penserez à cela tout à l'heure! Je veux vous conduire sans retard là où je vous ai annoncé, où je vous sais attendu.

Ensemble, nous prenons l'avenue, mêlés tout à coup à cette vie provinciale, que je retrouve comme quittée d'hier. Mon regard cherche d'instinct les particularités du paysage : le Puy-de-Dôme bossuant l'horizon, les flèches jumelles de la cathédrale..., comme sur un visage on cherche le trait physionomique par lequel il vit dans notre mémoire, et en les reconnaissant je sens mon bras trembler d'émotion sur celui de l'abbé Luminel.

Il m'entraîne, accélérant le pas malgré lui..., de ce pas rapide dont je partage maintenant l'impatience, nous traversons la place Delille, nous passons devant la vieille rue du Port montueuse et droite, puis sous les ormeaux noirs de la place d'Espagne, où s'éternise le verglas, pendant les froids printemps d'Auvergne, nous atteignons le square que domine du haut de son piédestal un Pascal de bronze grêle et pensif.

A cet endroit, l'abbé Luminel me fait dévier à droite et descendre l'immense escalier de pierres sombres, qui plonge dans la profondeur du faubourg. Nous parcourons le dédale des rues étroites. En face d'une porte close surmontée d'une croix, il s'arrête enfin.

— Nous entrons ici, me dit-il. C'est au couvent des *Ursulines* qu'est Mlle de Rodde.

Il murmure quelques mots à la tourière, et nous franchissons la porte. Le parloir allonge devant nous son long rectangle, où de grandes baies grillées s'ouvrent sur la nuit du cloître. C'est à travers leur obscure transparence que les religieuses se mettent en communication avec les visiteurs.

Je redoutais presque de voir apparaître sur ce fond sombre, dans ce costume d'immolation où toute beauté charnelle est systématiquement détruite, cette délicate jeune fille, dont le mystérieux appel avait déterminé mon retour. L'abbé Luminel souriait, lui. Les prêtres ne voient pas comme nous. A leurs yeux, les holocaustes resplendissent comme des triomphes, et ils les montrent avec orgueil ainsi que de vivantes prédications... Il vient de me pousser doucement le bras. Devant l'épais réseau de la grille, une sœur novice est là, un sourire divin sur les lèvres : sous la laideur voulue de l'habit, dont la bure écrase la poitrine de son nivellement rigide, où la coiffe ensevelit la chevelure, en l'enserrant comme un suaire, on sent la jeunesse et la beauté en pleine sève, qui résistent et ne peuvent pas mourir !

— Ma sœur, je vous amène M. de Clairlande, ainsi que je vous l'avais promis, murmure l'aumônier.

Une faible exclamation retentit, immédiatement réprimée par le souvenir de la règle, qui proscrit les manifestations trop vives.

— Vous êtes revenu..., revenu sain et sauf! prononce enfin la jeune fille, combien j'en suis heureuse!... M. l'abbé connaissait toute l'impatience où j'étais de vous voir.

Très ému, j'ai fait un geste de remerciement.

— Ce n'est pas seulement aujourd'hui, mademoiselle, que votre sympathie veut bien s'affirmer pour moi. J'en ai déjà reçu un témoignage que je n'ai pas oublié.

— Le scapulaire?... oui... je me souviens..., l'avez-vous fidèlement porté?

— En mer, à l'hôpital où j'ai failli mourir..., partout, il ne m'a pas quitté.

— Vous voyez bien qu'il vous a sauvé de tous les genres de périls.

Revenu de mon émotion, je contemplais pensivement Mlle de Rodde.

— Vous êtes étonné de me retrouver dans la vie religieuse? me dit-elle, pressentant en moi une demi-désapprobation.

— Je l'avoue, il y a tant de bien à faire autour de soi..., vous en aviez déjà tant fait!

Comme elle restait silencieuse, ma pensée s'affirma plus complètement :

— Votre mère? Votre amie?...

— Ma mère, répondit-elle la voix un peu tremblante, elle est tout près d'ici dans une maison de retraite, heureuse d'un sacrifice où elle a sa part. Mon amie..., je l'ai soutenue de mon mieux jusqu'à présent, et je serais encore près d'elle si je n'avais la confiance que sa grande épreuve est à son terme.

— Et... vous-même...?

Elle a été au-devant de ma pensée.

— Moi? — Dans ce gris crépuscule de cloître, son jeune visage a exprimé la plénitude des désabusements dont sont faits ces divins suicides, incompréhensibles à la foule. — Moi?... j'ai vu à quel prix s'achète le bonheur humain, et ma renonciation a été presque joyeuse. M. de Clairlande, poursuit-elle d'un accent tout à coup ému et grave, si j'ai désiré vous voir ici, avant ma définitive séparation du monde, c'est que j'ai accepté un dépôt sacré, une lettre que je devais vous remettre en mains propres, à l'expiration d'un délai maintenant révolu. L'enveloppe qui m'a été confiée en contenait deux. La première, je l'ai remise, il y a trois jours, à Mme Deporthu; la seconde : la voici.

A travers l'étroit grillage de la clôture, sa main, qui tremblait visiblement, m'a tendu une lettre roulée sur elle-même.

Dans mon impatience fiévreuse, j'avais déjà à demi déchiré l'enveloppe; mais du geste grave et autoritaire qui lui est familier, elle m'arrêta :

— Non,... vous lirez quand vous serez seul, dans le recueillement.

On aurait dit qu'elle redoutait le spectacle de mon impression, dans cette paix religieuse qui ne doit plus être troublée d'émotion profane.

Elle s'était silencieusement levée. De l'autre côté de la grille j'ai entendu sa voix lointaine murmurer :

— Adieu !... les religieuses aiment *autrement*; mais n'aiment pas moins. Elles restent en communion avec leurs amis du monde, en priant pour eux de toute leur âme et en se réjouissant de leurs bonheurs.

Elle a ajouté encore, s'adressant à l'abbé Luminel :

— Merci, monsieur l'abbé, pensez à moi au saint sacrifice.

Et tout à coup, elle s'est évanouie sur ce fond noir, aspirée pour ainsi dire par le grand corridor plein de sentences, comme ces proies vivantes que certaines fleurs carnivores engloutissent dans la blancheur de leurs calices froids.

— Allez maintenant vous reposer à votre hôtel, m'a dit l'abbé, dès que la lourde porte sombre a été refermée derrière nous. Je viendrai vous y rejoindre avant l'heure du train. Il m'a conduit silencieusement jusqu'au tramway.

Cinq minutes après, je m'enfermais à clef dans ma chambre, et le cœur battant à grands coups, j'ouvrais ma lettre.

A peine si je reconnais l'écriture, tant elle est déformée par le tremblement de la main qui a tenu la plume. Une à une, je déchiffre les lignes, et à mesure que je les lis, sans que je puisse les retenir, mes larmes gouttent sur le papier, qui finit par en être inondé.

Voici cette lettre que j'ai pieusement transcrite :

Château de Dallagnat, 30 septembre 1893.

« Ce n'est que depuis un instant, mon cher Olivier, que mon esprit est pénétré de l'absolue certitude que je suis frappé à mort... Jusqu'à cette minute, je puis le dire, j'ai gardé l'illusion de la vie, par le désir passionné où j'étais de la conserver. Cette illusion m'abandonne brusquement... Le terme est là, je le sens,... dans quelques jours, dans quelques heures, qu'importe !... Je meurs d'impressions trop intenses, qui font refluer le sang à mon cœur et à mon cerveau. Tu l'avais presque prédit, et tu avais raison mon ami. Je n'étais pas fait pour les troubles de la passion exaltée, c'est dans sa forme raisonnable, simple et douce, que j'étais appelé à connaître l'amour. Je n'ai pas su résister à cette folie, qui nous fait convoiter des enivrements au-dessus de nos forces, et prétendre aux bonheurs qu'on ne peut complètement étreindre. Les lois morales sont comme les lois naturelles : on ne les violente pas impunément. Sur la couche chaude, qui en force la culture, la plante bientôt meurt de sa végétation surexcitée... En de certaines exaltations, l'âme se consume et dévore rapidement toute sa provi-

sion de vie... Je ne me plains pas, j'ai eu ma part; aimer douloureusement, c'est encore aimer. Maraï était bien la femme définie par toi : celle qui, involontairement, par la seule intensité d'amour qui rayonne d'elle, exclut le repos, dans une nature d'homme telle qu'était la mienne. Pourquoi le nierais-je? elle a été l'erreur... mais l'erreur adorée!...

« J'ai tout entière gravée dans ma mémoire cette lettre, où avec ta forme originale et des croquis rendant vivante ton observation, tu faisais ressortir l'opposition de ces deux jeunes filles que tu avais sous les yeux : Blanche de Rodde et Marie de Bromont. Comment n'ai-je pas été alors saisi de cette vérité, qui en ce moment me pénètre et que je ne puis m'empêcher d'exprimer : Blanche était faite pour moi... Maraï pour toi. C'était pour toi la beauté exotique, l'âme d'exception, à l'excès vibrante, dont les sensations correspondent à tes sensations d'imaginatif et d'artiste; et c'était pour moi la grâce plutôt effacée, la nature de femme toute simple dans son charme, avec laquelle le bonheur se maintient en une région tempérée, dans les activités de la vie plutôt que dans ses rêves, dans ses douceurs plutôt que dans ses paroxysmes.

« ..... Mon ami, je vais te dire des choses auxquelles tu n'es pas préparé, qui te sembleront même la contradiction absolue des confidences douloureuses que je t'ai faites, comme celle des pages si différentes que j'avais écrites, et que j'ai retirées du petit bahut noir, pour les brûler... En pleine vie, avec tout l'avenir lumineux devant toi, peut-être ne pourras-tu que difficilement comprendre ce soudain renversement de l'impression, ce point de vue subitement changé, qui naissent de l'imminence de la mort... Dans la brusque immobilité des causes qui ont torturé sa pauvre âme, l'homme qui se sent frappé, sans qu'une illusion de vie lui reste, est déjà hors de ce monde, tout à coup très loin des passions qui l'y ont agité... et très près de la grande sérénité qui se prépare.

« Olivier,... ces lignes sont mon testament moral, l'expression d'une suprême volonté, l'entier sentiment de mon cœur. — C'est Mlle de Rodde qui te les remettra, je les lui confie, parce qu'elle bénit tout ce qu'elle touche. Quand tu les liras, je vous aurai quittés depuis plus de deux ans, Maraï, dont le père commence à vieillir, sera seule avec toute sa jeunesse, avec son âme d'ardeur et de rêve, avec sa beauté redoutable, impressionnante jusque dans ses douloureuses pâleurs. Je ne veux pas que la vie, qui à son début l'a si durement trompée, soit pour elle une consternation ou... un péril... Olivier, cette femme, *ma femme*, je te la confie... je te la donne! Vos âmes ont de frappantes affinités : qu'elles s'unissent. Cette vision de votre

bonheur ne m'est point amère. Va, la plus apaisante des images qu'on puisse emporter dans l'autre vie est encore celle qu'expriment les vers si beaux que tu me citais autrefois, et la femme aimée nous apparaît,

> Une ombre sur son front, au cœur une espérance
> Et des enfants sur ses genoux.

« Mon ami, je m'arrête..., je ne puis continuer cet effort de ma pensée, et cette émotion de mon cœur. Je remercie Dieu qui me les a rendu possibles... Gardez ma mémoire, aimez-moi... et en vous aimant vous me resterez fidèles!...

« Anselme. »

Ces derniers mots très grossoyés se déchiffraient à grand'peine. Des larmes anciennes bues par le papier étaient tombées à cette place, et scellaient comme d'un large sceau le testament de cet admirable cœur.

XL

Je n'ai pas voulu que le journal où s'est reflété cette émouvante phase de ma vie restât incomplet, j'y ai ajouté après coup, ces dernières pages qui le terminent :

... Quand l'abbé Luminel entra dans ma chambre, j'étais encore devant la lettre ouverte, si complètement isolé dans mon émotion, que je ne l'avais entendu ni frapper ni ouvrir ma porte.

Il s'approcha de moi, et appuya affectueusement son bras sur mon épaule.

— Ponrquoi vous désespérer de la sorte? m'a-t-il demandé.

Je lui ai désigné d'un signe cette écriture dont je ne pouvais plus détacher mes yeux.

— Oui, je comprends. Je dois même l'avouer, je *savais*... La lettre remise à Mme Deporthu m'avait fait connaître ce dénouement que j'entrevoyais,... que j'espérais. Eh bien, mon cher ami, ce n'est plus la douleur, mais l'action de grâces qui convient à ce moment. Maraï a vu tomber tous les siens; de votre côté, vous êtes comme perdu dans la vie...

Son bras eut une étreinte plus énergique et il ajouta :

— Ne sentez-vous donc pas que Dieu, à travers les événements, conduit les âmes au point où elles doivent se rencontrer?

Mais je restais glacé, impuissant à me laisser pénétrer par cette immense sensation de bonheur... Cette lettre écrite par Anselme,

avant qu'il eût été frappé par l'apoplexie, c'est-à-dire avant qu'il eût ouvert l'odieux message de Montraynaud, ne pouvait provoquer en moi qu'un intolérable remords.

Le bon prêtre me regardait, désolé, sans comprendre. Tout à coup, il m'arracha à ma prostration.

— Le temps passe, me dit-il, il est déjà cinq heures, le train va partir..., hâtez-vous.

— Me hâter?... ai-je balbutié.

— Je vous emmène! déclara-t-il impérieusement. Confiez-vous à moi... Vous ne pouvez rester ici convalescent, dans cet état moral où vous êtes... On s'attend à vous voir d'ailleurs... Partons!

J'étais à bout de mes forces et de ma résistance; à cette autorité qui se substituait à moi, m'enlevant pour ainsi dire mon libre arbitre, je m'abandonnais les yeux fermés, la pensée abolie, tel qu'un enfant qu'on guide... *La Forêt d'Argent*... Maraï..., il m'entraînait vers eux..., ce soir même... C'était un vertige.

La gare pleine de bruits stridents, la campagne s'ouvrant des deux côtés du train... je vois tout cela à travers mes yeux, où passent des éblouissements. Les sensations se succèdent. La grande plaine du *Marais* s'étale, l'Allier miroite, la gare se présente; de l'autre côté de la barrière de sortie, l'automobile fait briller ses cylindres, l'oncle Côme me regarde avec son distrait sourire.

— Vous avez maigri! C'est par ce mot qu'il m'accueille, l'excellent homme; et plein de répulsion, il ajoute : La vie coloniale, c'est affreusement débilitant!

Me montrant la belle route unie et sèche :

— Si vous le voulez, propose-t-il, comme s'il m'avait quitté d'hier, nous irons à pied, nous deux. L'abbé doit faire une petite station à Dallagnat, pour remettre au curé un ornement neuf, qu'il est très impatient de recevoir.

Lui aussi, il est changé, il s'appuie plus fortement sur sa canne à lanière. Tant de tristesses, dont il a été le persévérant témoin, ont bouleversé sa vie d'hygiéniste; mais il est resté fidèle à sa famille élective, à cette jeune femme à laquelle, à travers toutes ses originalités, il a voué un culte si discret et si délicat.

Avec joie, j'ai accepté ce lent retour qui me mesure l'intensité de l'impression. Pendant que l'automobile, accélérant les coups secs de ses pistons, emportait l'abbé Luminel du côté du bourg, nous prenions à quelques pas de la gare le sentier des *Luzernes*, et bientôt la solitude verte se déployait autour de nous.

Alors, sans préambules, comme en un monologue, M. Chalmaleix m'a dit :

— ... L'épouser... vous revenez pour l'épouser... Que de malheurs

évités si vous aviez commencé par là! Je suis heureux que vous l'épousiez...

— Mais c'est impossible... impossible! ai-je bagayé hors de moi.

M. Chalmaleix a planté sa canne devant lui, immobilisé par l'étonnement.

— Impossible? a-t-il questionné.

— Oui! ai-je affirmé douloureusement, et je lui ai avoué la désespérante situation.

Il m'écoutait, mais, au lieu d'une désolation, je constatais sur sa physionomie un rassérénement incompréhensible.

— Ah! m'a-t-il dit, se remettant tout à coup à marcher, c'est de cette infamie de mon neveu que vous voulez parler, c'est de cet envoi anonyme?

Il m'a regardé, les traits tout à fait détendus, presque souriants.

— Mon cher monsieur, rassurez-vous. Votre ami n'est pas mort de cette émotion, je l'affirme!... par cette raison qu'elle lui a été épargnée. J'avais, puisqu'il faut tout dire, intercepté ce triste message. Cet homme que j'ai rencontré sortant de l'office et cherchant Anselme, sa bizarre lettre à la main, m'a paru suspect. Vous rappelez-vous combien ma méfiance était en éveil? Je l'ai abordé et je me suis fait remettre, — oh! sans beaucoup de peine, par la persuasion d'un écu, — le message *personnel*. Pour m'assurer, j'ai déchiré l'enveloppe, et j'ai mis au feu tout le paquet... C'était plus sûr.

Je l'écoutais haletant, pâle de joie.

Lui m'entraînait plus vite vers le parc et agitant sa canne :

— Ne pleurez pas comme cela, voyons!... C'est nuisible quand on relève de maladie.

Devant nous, le large contour de la *Forêt d'Argent* commençait à se dessiner.

— J'oubliais..., s'exclama à ce moment M. Chalmaleix, en se frappant le front de l'air d'un distrait qui se souvient tout à coup,... un service personnel, que je comptais vous demander... et que vous ne me refuserez pas... je l'espère.

Il me regarda vaguement intimidé.

— Vous n'ignorez pas, poursuivit-il, que du jour où je suis resté l'hôte de l'amiral, ma sœur m'a signifié une rupture formelle; entre elle et moi, la réelle sympathie n'a jamais pu exister. Quant à mon neveu, vous comprendrez que je n'en parle pas, que je l'oublie le plus possible... En cet état de choses, à qui voulez-vous que je lègue ce que je possède? Je suis de ceux entre les mains desquels, faute de besoins ou d'aspirations, la fortune s'accroît stupidement. Mon rêve est de la laisser à ceux qui sont capables d'en tirer des jouis-

sances intelligentes et supérieures... J'ai compté sur vous deux.

Il vit de la contraction sur mon visage, et un peu de rougeur sur mon front.

— Des fiertés? des objections..., n'est-ce pas? poursuivit-il, je les ai prévues, mais, — c'est peut-être présomption, — je m'imaginais que vous me les sacrifieriez, car..., n'ayant personne à aimer, je vous aime bien tous les deux, maintenant, et j'espérais que, pour vous comme pour Maraï, je serais désormais et toujours « l'oncle Côme ».

Il y avait des larmes dans ses petits yeux vacillants qui m'interrogeaient.

— ... Merci, mon ami, dit-il tout à coup, interprétant mon silence, mais veuillez ne pas me presser les mains aussi fort. Depuis ma goutte, elles sont d'une sensibilité extrême.

Nous touchions à l'avenue, dont les deux premiers trembles se rejoignaient, harmonieux, dans une courbe de portique.

L'oncle Côme s'arrêta.

— Si vous me le permettez, me dit-il, j'attendrai ici la voiture... J'ai un peu dépassé ma dose d'exercice, aujourd'hui... Vous ferez bien seul le reste du chemin.

Etrange homme! il avait l'intuition de toutes les délicatesses. Il voulait me laisser arriver seul, devinant une exquise sensation dont il fallait écarter le témoin, même le plus bienveillant...

Je me suis engagé dans l'avenue, un peu hésitant d'abord, comme si je pénétrais à l'intérieur d'un bois sacré.

Dans la fin de ce jour d'avril, que ses frileuses teintes de cristal faisaient ressembler à une aube, je marchais comme enveloppé de souvenirs, effrayé et attiré par eux; avec un besoin si impérieux de n'être point troublé, que je me dissimulai, quand, semant derrière elle son grincement d'élytres, l'automobile passa près de moi... J'avançais, promenant mes yeux sur les arbres, sur les plantes, sur les allées. Dans le premier frisson d'avril, le beau parc commençait seulement à s'argenter. Les trembles n'avaient que des bourgeons nouveaux, cocons soyeux d'où n'avait pas encore jailli le papillon blanc de la feuille; les négundos laissaient pleurer leurs petits écheveaux indécis, que se disputent les abeilles; mais sur le sol, les arabettes s'épanouissaient, déjà en pleine floraison, prodiguées, épaissies partout comme une neige nouvellement tombée. Les massifs d'amandiers à fleurs doubles faisaient s'envoler, au moindre souffle, des essaims de pétales, et dans les dessous obscurs des grands arbres, les pervenches et les violettes, en unique variété blanche, espaçaient d'irrégulières constellations.

A mesure que je me rapprochais, toute cette rêveuse et éparse douceur se condensait dans l'adoration unique. A quelques pas... au

bout de cette allée blanche, dans ce château à la pâleur d'ivoire..., Maraï m'attend.

Non... elle est là, prévenue par l'oncle Côme, et venue à ma rencontre!... Le demi-deuil de la toilette mauve, les yeux fiévreux et doux, sous la large meurtrissure des paupières, l'expression d'adorable tendresse, me frappent d'une impression presque poignante : c'est comme une résurrection de morte!

Nous n'avons pu d'abord que pleurer. Il y a trop de passé triste entre nous... Tout à coup, deux chiens bondissent et m'accablent de caresses joyeuses.

— Bang et Mab! murmure Maraï; j'avais vu leurs noms sur un journal de sport, je les ai rachetés, ne voulant pas qu'ils aiment un autre maître que vous.

Dans le salon rose où elle m'entraîne, les lampes déjà allumées brûlent solitaires, sous les hauts abat-jour, leur flamme luttant avec un reste de clarté extérieure. Sur la table, des fleurs aux blancheurs graduées et douces, débordent avec une intentionnelle profusion, et à travers le cristal de leurs vitrines, les éventails semblent s'animer de phosphorescences légères.

Alors seulement, au milieu de la pénétrante intimité de ce salon fleuri pour nous, la certitude d'un double bonheur nous a enveloppés ainsi qu'un souffle chaud... J'ai osé attirer Maraï dans une étreinte de possession tremblante. Brisé d'émotion, j'ai murmuré :

— Je ne rêve donc pas... Vous m'êtes rendue, vous que je croyais morte pour moi...

La tête sur mon épaule, ses yeux exotiques plongés dans les miens, elle m'a répondu :

— Pour toute la vie!...

— Le rêve de votre aïeul se réalise, ai-je affirmé doucement. Ce beau parc, créé pour l'amour, nous attendait...

Incapable de se contenir plus longtemps, le bon abbé Luminel entrait dans le salon, les yeux tout illuminés de joie.

— Vous serez heureux complètement, sans remords, mes chers enfants, s'écria-t-il de sa voix qui vibrait d'émotion, parce que votre bonheur a été fait de lutte et de sacrifice... et parce que votre cœur saura garder le souvenir attendri du passé.

Dehors, dans l'ombre progressante, les tapis d'arabettes blanchissent à peine. Peu à peu, la *Forêt d'Argent* sombre tout entière dans la grande nuit violette... Serrés l'un contre l'autre, nous regardions mourir le jour...

Alfred du Pradeix.

FAUT-IL FORTIFIER NANCY?

Vieille question que celle-là. Posée, dès 1818, devant la commission que dirigeaient les généraux Haxo et de Maureilhan, elle renaquit en 1873, au moment où l'ennemi venait de sortir de la capitale lorraine. Le 16 juillet de cette année, le conseil de défense émettait un premier avis dans le sens affirmatif. Question nouvelle cependant et d'une actualité vivante, puisqu'elle n'est pas encore résolue, que, depuis 1873, on n'a point cessé de la remettre périodiquement sur le tapis, et qu'en dehors même de la population directement intéressée, elle passionne tous ceux qui s'en occupent dans la presse et dans le monde militaire. Non pas à tort, certes, car elle est d'une extrême gravité. Il ne s'agit pas ici seulement de quelques kilomètres carrés de plus à protéger, ni même, ce qui est d'autre importance, d'un puissant appui à fournir aux troupes appelées à couvrir la mobilisation. L'intérêt en jeu est plus grand. La création de défenses permanentes autour de cette grande ville affirmerait que nous ne nous sentons plus, comme autrefois, en état d'infériorité évidente; que, surgissant un conflit, la France ne serait plus réduite à une défensive absolue; enfin que, n'ayant pas à désespérer de la victoire, elle doit se préparer les moyens d'en profiter. Il n'y a pas ici cependant de manifestation d'esprit belliqueux. Quels que soient les rapports entretenus par un grand État avec ses voisins, quand bien même ils auraient toujours été pacifiques, la sagesse commande de prévoir qu'ils pourront un jour cesser de l'être. C'est à cette possibilité que répond l'organisation des places fortes. Le système adopté indique l'opinion qu'un peuple se fait de sa puissance. Purement défensif, il constitue un aveu d'infériorité. Or, ce n'est pas dans la guerre seulement que pareille conduite porte ses fruits. Tous les jours, en effet, les nations ont à discuter entre elles des intérêts contradictoires. La diplomatie, à laquelle revient cette tâche, n'est efficace qu'en exacte proportion des forces dont on la sait ou dont on la croit

appuyée. Dussent-ils même ne jamais servir, les forts dont on demande la création n'en auraient pas moins leur utilité, non seulement par leur valeur au point de vue militaire, mais encore par l'idée dont leur existence serait la preuve.

Ce n'est que par des raisons d'utilité générale que peuvent se justifier les dépenses nécessitées par l'exécution de ce projet. Avant d'exposer les arguments qui militent en sa faveur, il convient d'écarter les motifs d'ordre purement sentimental qui servent parfois à l'appuyer. Il en est de respectables, sans doute, mais dont ceux qui portent la responsabilité de la défense d'un pays ne sauraient tenir compte. Il en est qu'il faut absolument écarter, comme supposant un état d'esprit dangereux et que, s'il existait, il serait, à tout prix, nécessaire de changer.

I

S'il est un principe bien établi, c'est que les places modernes sont faites pour protéger l'ensemble du territoire, et non pas une ville ou une province. Ceci dispense de discuter le raisonnement de ceux qui, pour plaider la cause de Nancy, allèguent les dangers auxquels il serait exposé au cas d'une invasion subite. A coup sûr, défendu, au moins momentanément, par les troupes de la 11e division, enlevé peut-être après une bataille de rues, placé tout à la fois sous le feu des canons français et des canons ennemis, il risquerait fort d'être détruit. Ce serait un des événements les plus douloureux à imaginer. Nancy a près de 100 000 habitants. C'est la métropole industrielle, commerciale et scientifique du nord-est. C'est aussi l'une des plus belles villes de France. Les monuments dont l'a dotée Stanislas en ont fait comme une sorte de Versailles, mais c'est un Versailles moderne et plein de vie. Et pourtant, peut-on admettre que, même pour éviter pareille catastrophe, et uniquement dans ce but, on enlève à l'armée nationale des régiments dont le départ pourrait se faire cruellement sentir le jour d'une bataille décisive? Vainqueurs, nous ferions payer le désastre; vaincus, la ruine de Nancy, que d'ailleurs nous ne garderions pas, serait le moindre de nos malheurs.

Un autre argument plus spécieux, mais exclusif du précédent, consiste à représenter qu'une armée allemande trouverait là des ressources considérables et, par conséquent, un surcroît de force. Cette appréhension[1] aurait été fondée avant l'invention des che-

[1] Elle a été formulée par la commission de 1818.

mins de fer. Il fallait alors se ravitailler aux dépens du pays conquis ou des magasins installés à l'arrière. Aujourd'hui, c'est par les voies ferrées que vivent les grands rassemblements de troupes. Le reste n'est qu'un appoint. Ce qui était vrai en 1818 a donc cessé de l'être. A 6 lieues de leur frontière, des ennemis bien organisés n'en seraient pas réduits, pour subsister, à ce qu'ils trouveraient sur place. Toute réquisition leur serait interdite qu'ils n'en avanceraient pas moins, si nul autre obstacle ne les venait arrêter.

Ces raisons sont donc tout à fait insuffisantes. Il en est une autre qu'il faut bien discuter, puisque l'on s'en sert souvent, mais qui supposerait, si elle était juste, des dispositions morales singulièrement inquiétantes : c'est que l'occupation de Nancy aurait, sur l'opinion, un effet tellement désastreux, qu'on ne saurait trop employer de précautions pour la prévenir.

Ainsi donc, il faudrait se démunir de 25 à 30 000 hommes, car une grande place de ce genre n'exige pas une garnison moindre, uniquement pour que les cœurs ne fussent pas troublés par la perte d'une ville placée à l'extrême frontière. Si pareille crainte était fondée, il serait bien inutile de prendre des mesures pour la rendre vaine. Avec une nation si prompte au découragement, il n'y aurait plus qu'à chercher la paix à tout prix. Car, en dehors de la prise de Nancy, l'inconstance ordinaire de la fortune lui donnerait tant d'occasions d'exercer sa nervosité qu'il ne servirait pas à grand chose de lui en épargner une en particulier. En fait, si l'on ne peut ou ne veut mettre Nancy en état de défense, il faut que les Français se persuadent que rien ne sera absolument perdu, parce que l'ennemi se sera installé sur la Meurthe. C'est ce qu'il suffira de leur bien faire comprendre, de manière qu'ils s'accoutument à cette idée. Et ce sera plus facile qu'on ne le croit. Les peuples ont, en réalité, plus de bon sens que nous ne nous plaisons à leur en attribuer. Leur instinct les avertit d'habitude que tout peut être sauvé tant que les armées sont intactes. Ce sont les grandes défaites, non pas les occupations de villes ouvertes, qui répandent l'abattement dans les foules. Ceux qui ont vu la guerre de 1870 n'ont, à ce sujet, qu'à rappeler leurs souvenirs. L'arrivée du prince royal des bords de la Lauter jusqu'au cœur de la Lorraine était un fait bien autrement grave que ne le serait à présent une marche ennemie des rives de la Seille à celles de la Meurthe. Et cependant, même dans la province envahie, les populations furent bien loin de perdre l'espérance. Il fallut, pour cela, les capitulations de Sedan et de Metz. Il suffit de la marche en avant de Bourbaki pour qu'un moment l'espoir reparût. Combien, à plus forte raison, en serait-il de même aujourd'hui si notre armée était encore debout sur la

ligne de la Moselle ou sur celle de la Meuse. L'attente d'une grande bataille ferait oublier tout le reste et, celle-ci livrée, le sort de Nancy passerait inaperçu dans l'ivresse du triomphe ou dans l'accablement de la défaite.

Laissons donc de côté tous ces arguments qui nous ont trop retenus et passons à ceux qui militent plus sérieusement en faveur d'une solution affirmative. Mais, pour que ces derniers apparaissent avec toute leur valeur, il convient d'expliquer pourquoi, pendant si longtemps, on n'en a pas tenu compte, encore qu'ils fussent parfaitement connus.

II

C'est la célèbre commission de 1818 qui, pour la première fois, demanda la transformation de Nancy en place forte. Elle proposait à ce sujet 17 millions de crédits. Ce chiffre fit reculer une administration moins habituée que celles d'aujourd'hui à ne pas lésiner sur les dépenses militaires. Aussi, en 1836, proposa-t-on de remplacer Nancy par l'organisation défensive, moins chère, disait-on, de la ligne de la Seille et, pour diminuer encore les frais, on ne construisit que Marsal, qui, en 1870, ne put servir à rien. Après la guerre, on revint à l'idée première du général Haxo. Neuf fois, depuis cette époque, l'autorité militaire a reconnu la nécessité de la chose, et même, en 1882, elle a consacré près d'un million à préparer l'établissement d'ouvrages passagers[1].

Pourquoi n'est-elle pas allée plus loin? Il est impossible, ici, de passer sous silence l'affirmation souvent répétée, reproduite encore ces jours derniers, que l'obstacle est venu d'un article secret du traité de Francfort. Cette affirmation ne peut être vraie. Les conditions dans lesquelles la paix fut signée s'opposaient à tout engagement de ce genre. L'on ne doit pas oublier, en effet, que l'Assemblée nationale était alors le seul pouvoir qui eût autorité pour ratifier les actes de nos négociateurs, ce qui empêchait toute disposition occulte. La vérité doit être que, dans les premières années, le gouvernement français aura jugé la démarche dangereuse[2]. Encore en 1881, il craignait d'exciter de cette manière les ombrages de

[1] Achat de terrains, travaux de nivellement, terrassements, etc.

[2] Il y a peut-être eu un empêchement d'une nature particulière et dont l'existence expliquerait très bien la fausse version d'une convention secrète. Au début des négociations, M. de Bismarck demanda la cession d'une partie considérable de la Lorraine, avec Nancy, puis réduisit ses prétentions au territoire qui fut effectivement abandonné. Il est possible qu'entre temps il ait indiqué qu'il ne renonçait à Nancy que sous la condition qu'on

notre voisin de l'Est. On ne saurait blâmer cette prudence, mais, actuellement, elle n'a plus de raison d'être. Il y a là, simplement, un argument de plus, en faveur de la thèse affirmative [1]. D'ailleurs, le retard causé par ces appréhensions n'a rien compromis, comme nous allons le voir.

Nancy, rappelons-nous-le bien, est essentiellement une place d'offensive. Or l'état de nos moyens militaires nous interdisait alors de songer à l'attaque. La ligne de concentration de nos armées était très éloignée de la frontière. Les spécialistes, le commandant Marga, le général Pierron, etc., enseignaient qu'elle suivait le tracé Mézières, Reims, Vitry, Chaumont, Langres, Vesoul ou bien la faisaient courir le long de l'Argonne, de l'Ornain et de la haute Meuse, depuis Liffol [2] jusqu'à Langres. Or celle des Allemands était, alors comme aujourd'hui, marquée par le chemin de fer Metz-Sarrebourg. Donc, tandis que, pour eux, les frontières politique et stratégique coïncidaient presque, nous admettions, au contraire, que les batailles du début auraient pour théâtre la Lorraine, le Barrois et même la Champagne. Dans ces conditions, l'utilité d'une place à Nancy n'apparaissait plus. La réunion de nos armées s'opérant très loin de cette ville ne pouvait être gênée par sa perte. Les adversaires du projet étaient donc fondés à n'y voir qu'une dépense inutile et le mauvais emploi d'une forte garnison condamnée, dès le début, à être bloquée sans pouvoir, de longtemps, espérer de secours. Il était également raisonnable d'admettre que, au cas d'une victoire de notre part, l'ennemi, par suite de la distance parcourue et du désordre inséparable d'une longue retraite, arriverait sur la Meurthe dans un état lui interdisant de s'y arrêter. Le seul but à viser était donc de le contenir aussi longtemps que possible au pied des côtes de Meuse. Toul était parfaitement apte à remplir ce rôle. On pourrait expliquer ainsi, d'une façon suffisante, la conduite du gouvernement suspendant, en 1880, les travaux commencés aux environs de la capitale lorraine.

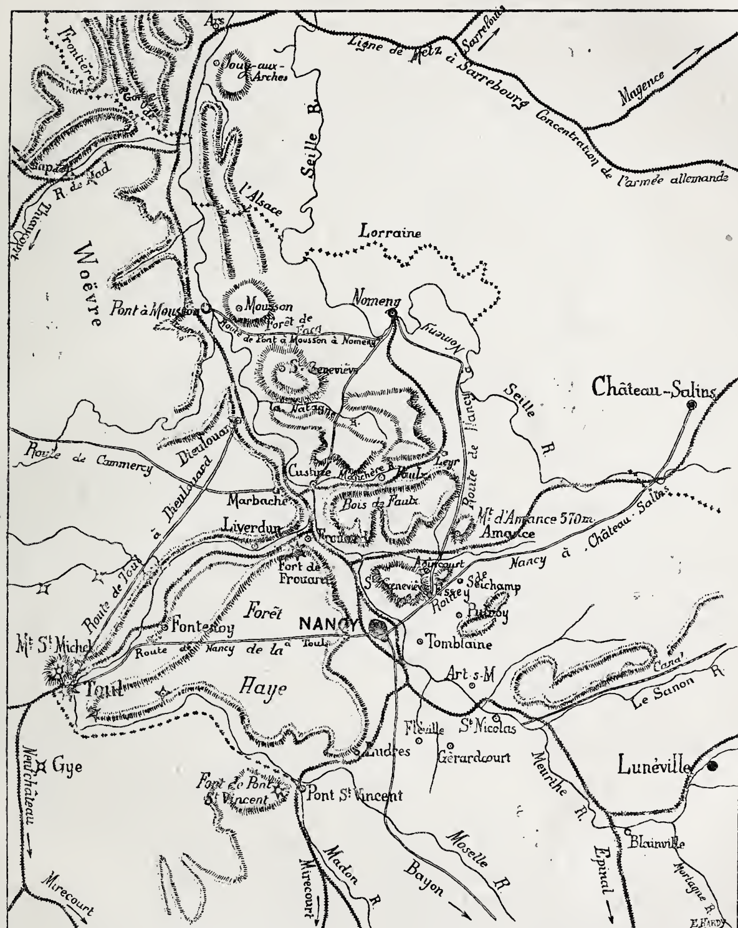
ne le fortifierait pas et que les plénipotentiaires français aient pris quelque engagement dans ce sens.

Les promesses de ce genre, non ratifiées par l'autorité souveraine, ce qui est le cas, ne lient que ceux qui les font, tant qu'ils restent au pouvoir. Leurs successeurs, sans doute, peuvent les respecter pour éviter des embarras, mais il n'y a pas là une obligation, c'est simplement un acte de prudence. Les circonstances changeant, on redevient libre d'agir comme on veut.

[1] En effet, si Nancy n'a pas une grande valeur, pourquoi les Allemands se seraient-ils inquiétés de nous voir y gaspiller notre argent?

[2] Près de Neufchâteau.

CARTE DE LA RÉGION DE NANCY



Echelle.

Kil. 5 — 5 — 0 — 10 — 20

Chemins de fer. — Chemin de fer en const.on

Routes. — Forts.

Canal.

Notre mobilisation se ferait, aujourd'hui, sur un tout autre terrain. Il faut remarquer, en effet, que le développement de notre

réseau de l'Est, depuis 1878[1], et les progrès de notre organisation militaire nous ont permis de reporter notre ligne de concentration sur la Meuse et, d'Epinal à Toul, derrière la Moselle. L'espace abandonné d'avance à l'ennemi s'est donc sensiblement resserré. Les troupes de couverture n'auraient plus à protéger la mobilisation que sur une profondeur très restreinte. Elles s'appuieraient, pour cela, sur les petits obstacles naturels qui barrent les routes d'invasion entre la Moselle et les Vosges : vallée du Sanon, doublé par le canal de la Marne au Rhin, de la Vezouze[2], forêts de Paroy et de Mondon, le tout au nord et à l'est de Lunéville, lignes parallèles de la Meurthe et de la Mortagne, à l'est d'Epinal. L'occupation de Nancy par les Allemands serait donc, probablement, suivie très vite d'une grande bataille entre les deux armées, soit au nord, soit plutôt au sud de la grande cité, et cette bataille se livrerait, non plus vers Vitry ou vers Châlons, mais bien entre Bayon et Neufchâteau, dans les plaines accidentées des départements des Vosges et de Meurthe-et-Moselle. Dans ces conditions, Nancy prend une valeur tout autre que précédemment.

Mais, pendant que cette transformation s'opérait dans notre plan de guerre, une autre s'accomplissait dans l'artillerie qui devait, pour un temps, faire ajourner d'une façon générale tout projet de fortifications nouvelles. Aux anciens obus à poudre se substituaient les projectiles à puissants explosifs, capables de détruire en quelques heures terrassements et maçonneries. Comme il arrive toujours en pareil cas, l'on crut que c'en était fait des forteresses auxquelles on rêva de suppléer par des ouvrages construits au moment même, des retranchements de champ de bataille. La crise passa quand le général Brialmont eut inventé le fort actuel, coupole de béton armée de tourelles, masse compacte pouvant résister longtemps au tir des pièces de siège. On peut maintenant considérer qu'après avoir été un instant rompu au profit de l'attaque, l'équilibre est maintenant rétabli du côté de la défense.

Il est donc, en somme, heureux que l'on n'ait encore rien fait à Nancy, puisque tout aurait été à refaire. Et, par le concours de toutes ces circonstances, on peut considérer que la valeur de cette position a beaucoup augmenté et que la garde en est possible dans de bonnes conditions. Examinons maintenant la situation géographique de cette ville et les avantages qu'elle présente.

[1] C'est la date de l'ouverture de la ligne Epinal-Neufchâteau, de la construction de la ligne Mirecourt-Langres, etc.

[2] Affluent de la Meurthe, finissant à Lunéville. La Vezouze, comme le Sanon, coule de l'est à l'ouest.

III

Le seul fait que, n'étant qu'un bourg au début du moyen âge, Nancy soit devenu ce qu'il est à présent en prouverait déjà, à lui seul, la valeur stratégique[1]. Les grandes agglomérations ne se créent pas au hasard. A moins de circonstances très particulières, elles s'établissent au point de croisement des grandes routes, et leur développement est en raison directe et proportionnelle de l'importance et du nombre des voies qui les traversent. Nancy, comme on sait, est bâti sur la Meurthe, qui n'est qu'un affluent de la Moselle. Mais ce dernier cours d'eau, repoussé vers l'ouest par la forêt de Haye, forme un grand coude avant d'arriver à Frouard. Au contraire, coulant presque directement du sud-est au nord-ouest depuis sa sortie des montagnes, la Meurthe est l'artère centrale de la Lorraine moyenne. Toutes les grandes routes du pays convergent naturellement vers la dernière plaine qui, sur ses bords, précède le confluent des deux rivières : routes d'Epinal, par Blainville et par Bayon; de Pont-Saint-Vincent-Mirecourt, remontant le Madon; de Metz, vers l'aval. Les communications ne sont restreintes que vers Toul, à cause de l'obstacle du plateau de la Haye. Au contraire, vers l'est, elles s'ouvrent largement et donnent accès, en éventail, à tous les points importants de la Lorraine allemande, de Sarrebourg à Metz. On peut dire qu'à cet égard, Nancy joue un rôle analogue à celui de l'ancienne capitale austrasienne. L'une ouvre tous les chemins de la grande plaine de Woëvre, de Verdun à Toul; l'autre, ceux qui mènent vers la Sarre, la Nied et la basse Moselle.

La force de la position en égale l'importance stratégique. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'avoir vu les côtes qui dominent la ville et la vallée en aval. Du côté de l'ouest commencent, à une faible distance, les pentes de la forêt de la Haye. Escarpées au nord et au sud, et formant, de Frouard à Toul, un véritable défilé, elles s'abaissent plus doucement vers l'est. Sur cette dernière face, l'accès du plateau est facile, ce dont il convient de se souvenir. Au sud-est, vers la route de Lunéville, le pays est assez découvert; mais il n'en est plus de même à l'est et au nord, à partir de la route de Château-Salins. Alors vient une rangée de hauteurs qui continuent, sur la droite de la Meurthe et de la

[1] Elle était déjà reconnue sous Louis XIII. Richelieu, pour tenir la Lorraine, exigea du duc Charles IV la cession temporaire de cette ville. Et, pourtant, la France possédait déjà Toul et Metz. Charles le Téméraire voulait en faire sa capitale.

Moselle, le soulèvement de la forêt de la Haye. Elles ne cessent que vers Metz[1], où le commandement repasse à la rive gauche avec le mont Saint-Quentin. Entre la route de Château-Salins et le chemin de fer qui, de Champigneulles, gagne cette dernière ville par le vallon de l'Amezule se dressent les collines de Sainte-Geneviève (330 à 360 mètres), derniers saillants d'un massif que limite, à l'est, la route d'Essey à Agincourt et dont l'avancée au delà est le sommet du Pain-de-Sucre (357 mètres)[2]. Entre l'Amezule et la Mauchère (route de Dieulouard à Nomeny) s'étend le massif des bois de Faulx (plus de 400 mètres). Puis, jusqu'à la forêt de Facq, qui barre une trouée au sud-est de Pont-à-Mousson, viennent des plateaux à pentes raides de 370 mètres environ d'altitude moyenne, dont le plus élevé est celui de Sainte-Geneviève (390) qui domine, au sud, la route de Nomeny à Pont-à-Mousson. Les côtes recommencent immédiatement au château de Mousson (385 mètres), pour suivre la Moselle, sans interruption, jusqu'à Jouy-aux-Arches, en face d'Ars, sur le territoire annexé. Elles répondent, en dernier lieu, aux sommets qui, sur l'autre rive, protègent les abords de Metz. C'est à travers les brèches de cette longue ligne, ou en en gravissant les pentes, que passent toutes les grandes routes qui donnent accès au plateau de Lorraine. Il y en a sept en tout, dont trois partant du front Nancy-Custines. Toutes, vers la Seille, aboutissent à une plaine qui, sauf cette petite rivière, ne présente aucun obstacle continu[3]. Or, c'est un fait bien connu qu'en cas d'offensive contre l'Allemagne, c'est du plateau de Lorraine qu'il faudrait tout d'abord s'emparer pour pouvoir faire le siège de Metz et pénétrer en Alsace. Nancy est donc la place offensive nécessaire pour rendre ce mouvement possible et facile.

Supposons que l'état de choses actuel soit maintenu. Les conséquences, au cas d'un conflit, en sont faciles à prévoir. Il ne faut pas, en effet, perdre un instant de vue la différence d'organisation militaire, de régime et de situation politique des pays engagés. Une guerre franco-allemande ne se conçoit guère pour nous en dehors de la coopération de la Russie. Mais la mobilisation des armées française et allemande n'exige que neuf jours. Celle des Russes, malgré la précaution qu'ils ont prise de cantonner en Pologne des troupes nombreuses et d'établir à portée des chemins de fer une bonne partie de leurs garnisons, prend au moins un mois. Et c'est

[1] Plus exactement à Jouy-aux-Arches, dans la banlieue de Metz.

[2] Niveau de la vallée : 190 à 180 mètres.

[3] La vallée de la Seille peut être inondée; mais il faut, pour cela, beaucoup de temps. En 1870, un mois après la pose des barrages, il y avait à peine quelques centimètres d'eau aux abords de Marsal.

là un délai minimum qui, dans la pratique, pourrait être et serait probablement de beaucoup dépassé. L'Allemagne aurait donc devant elle trois semaines et plus pendant lesquelles il lui serait aisé de diriger contre la France son principal effort. Et elle le ferait certainement, car c'est en vue de cette éventualité qu'elle s'est organisée [1]. On sait quel changement profond a subi son armée depuis la loi votée en 1893. Les cinq premières classes, 1 million d'hommes à peu près, constituent ce que l'on appelle l'armée de premier choc, celle qui doit briser la résistance de l'ennemi et en rendre la continuation très difficile ou, tout au moins, sans effet dangereux. Sur ces cinq classes, deux sont présentes sous les drapeaux, les trois autres peuvent être appelées, sans bruit, au moyen d'ordres individuels [2]. L'Alsace-Lorraine où, en 1891, il n'y avait que 2 1/2 corps d'armée, en contient maintenant un de plus, et ces 7 divisions sont à effectifs très forts [3]. Or le chiffre de 1 million d'hommes, exactement 950 000, est plus que suffisant pour une attaque efficace. On doit, en effet, se rappeler que le tracé de la frontière ne permet pas, de part et d'autre, le développement de front de plus de 700 000 hommes, garnisons non comprises [4]. On connaît le principe de la politique prussienne que, quand une guerre est jugée indispensable, il ne faut pas en laisser l'initiative à l'ennemi et qu'une fois la résolution prise, les actes diplomatiques et les préparatifs militaires doivent marcher d'un pas égal [5]. On sait que, pour réunir toutes les forces germaniques, une décision impériale suffit; que, pour déclarer la guerre, l'approbation du Conseil fédéral seul est requise. Or le consentement de cette assemblée est certain d'avance, tellement certain, qu'à la rigueur on pourrait le prévenir. Ce n'est qu'une formalité, facile à accomplir dans le plus bref délai.

Mettons maintenant en comparaison le système français. Sur le pied de guerre, notre armée se compose de trois classes de l'active et de six de la réserve. Le ministre, en usant jusqu'au bout de son droit, peut convoquer immédiatement les deux classes astreintes,

[1] Voy. von der Goltz, *la Nation armée*, traduction Jaeglé, pp. 185 et 186. Il y est question du plan qui aurait été adopté en cas de coalition austro-française. Le même vaudrait contre une alliance franco-russe.

[2] C'est l'application des idées de von der Goltz (ouvrage cité, pp. 20 et 21) : « Une armée active, jeune et uniformément jeune, dit-il, a de grands avantages sur toute autre. »

[3] 175 hommes par compagnie, 135 sabres par escadron.

[4] Marga, *Géographie militaire :* France, I, 187.

[5] En 1884, une commission militaire anglaise calculait que, sur 120 guerres ayant eu lieu de 1700 à 1870, 110 avaient été ouvertes sans déclaration préalable.

dans l'année courante, aux exercices de 28 jours. Mais, pour le reste, il faut un vote des Chambres. Sans doute, on ne songerait à le demander, on ne l'oserait du moins, que sur le bruit que l'adversaire prend des mesures indiquant un dessein arrêté. Or, si vite qu'aillent aujourd'hui les nouvelles, il y a là une perte de temps, d'un jour environ, qui peut être irréparable. Qu'on n'accuse pas ici le gouvernement parlementaire. On ne doit pas supposer que, dans un cas pareil, la délibération fût bien longue et, d'ailleurs, comme la loi du salut public dispense de toute autre [1], le pouvoir exécutif pourrait agir avant même l'autorisation reçue. Ce n'est pas la forme de notre gouvernement qui nous mettrait en retard. Elle serait différente, que les faits se passeraient de même, et cela parce que nous ne sommes pas dans une situation morale à prendre l'offensive politique.

Voilà donc nos troupes de frontière en état d'infériorité. L'ennemi marche nécessairement sur Nancy, dont la possession lui est nécessaire, et cette ville est attaquée par plus de sept divisions. Qu'y aura-t-il pour la défendre? En principe, quatre, ce qui est déjà insuffisant [2]. En réalité, comme on l'a fait observer avec raison, une grande partie de cet effectif sera retenue par la nécessité d'assurer le service des forts, et la 11e division ne pourra guère compter que sur l'appui d'une brigade pour parer à l'attaque, inévitable dès le matin du troisième jour. La retraite sur Toul s'impose fatalement. Ou bien, comme la supposition en a été émise, voulant à tout prix éviter cet échec, le commandant en chef expédie renforts sur renforts, au fur et à mesure que ceux-ci lui parviennent, ce qui ne sert à rien, les Allemands ayant la même faculté, et aboutit à livrer une grande bataille dans les conditions les plus mauvaises. En fait et raisonnablement, il n'y aurait qu'à évacuer en disputant le terrain du mieux que l'on pourrait et à reculer sur la ligne de la Meuse.

L'ennemi est alors maître de toutes les routes qui, de chez lui, mènent à la Moselle. Si les forts de Frouard et de Pont-Saint-Vincent, isolés, tombent assez vite, ce qui est probable, il s'étend à son aise dans la plaine lorraine, s'établit sur le plateau de la Haye, investit Toul de trois côtés avant que cette place ait été mise en complet état, peut l'enlever en partie par une attaque de vive force et jette le trouble dans la concentration de nos armées. Tels sont, d'après des écrivains militaires sérieux, les résultats pro-

[1] Dans les limites de la justice, bien entendu.

[2] On estime, en art militaire, que n'importe quel général doit être battu s'il a devant lui des forces doubles des siennes, d'égale valeur et suffisamment bien conduites. Exemple : Leipzig.

chains de l'occupation de Nancy. Au contraire, si de Custines à Art-sur-Meurthe et plus loin encore, en tenant compte de la portée du canon, tous les chemins sont fermés par des ouvrages solides, l'envahisseur n'a plus, pour déboucher, qu'un front très étroit de Saint-Nicolas à Lunéville [1], ce qui le condamne à d'inévitables lenteurs, d'autant plus qu'il lui est difficile d'avancer brusquement en laissant, sur ses flancs, une garnison aussi considérable. Or, le temps, à la guerre est un facteur capital. Gagner du temps, c'est souvent tout gagner.

Mais il est une autre hypothèse qu'il convient d'examiner. Nous ne devons pas admettre que nous resterons toujours sur la défensive. Il faut prévoir le succès. Une armée qui ne se propose que la résistance passive subit la volonté de son antagoniste et, fatalement, est vouée à la défaite. Beaucoup de gens pensent aujourd'hui que le sort d'une guerre se décidera en une seule grande bataille, et que le vaincu sera tellement brisé qu'il ne pourra se refaire que beaucoup plus loin, à des centaines de lieues de distance. Cela, sans doute, peut arriver, encore que l'on se figure avec peine, ainsi qu'il est exposé dans un roman militaire, qu'une grande armée, mise en déroute près de Neufchâteau, ne se puisse reformer qu'aux environs de Leipzig. Les récents événements de Grèce nous ont fait assister à un spectacle tout autre. Les Grecs étaient bien inférieurs en nombre aux Turcs. A tous les points de vue, ils ont certainement été plus mal conduits. Cela n'a pas empêché qu'il ait fallu quatre batailles successives pour les chasser de la Thessalie et, s'ils ont été fort maltraités, ils ont pu cependant se rallier sur la ligne de l'Œta. Or, si l'on considère les fautes énormes et de toute sorte qu'ils avaient, dès le début, accumulées comme à plaisir, il est permis de croire qu'un commandement et, surtout, un pouvoir plus habile et plus obéi saurait mieux se tirer de conjonctures semblables. Un général en chef n'attend pas nécessairement qu'une déroute totale le contraigne à la retraite. Beaucoup d'autres raisons peuvent lui imposer ce parti : par exemple, un échec qui lui laisse des troupes encore capables d'une bonne résistance et, enfin, une infériorité numérique évidente qui, lui interdisant l'offensive, l'oblige à profiter, pour entraver la marche de l'ennemi, des obstacles que le terrain présente en arrière.

Or, s'il est un événement possible dans le cas dont je m'occupe, c'est bien à coup sûr celui-là. Admettons que, par nous-mêmes et vu le chiffre beaucoup moindre de notre population, nous ne puissions espérer vaincre l'Allemagne. Il n'en est pas moins certain,

[1] Au delà, vers l'est, il n'y a plus que la route de Blâmont à Baccarat.

dans l'état politique actuel, qu'on ne peut guère croire à un conflit limité. Si donc, dans les trois ou quatre premières semaines de la guerre, l'armée française, comme cela sera son intérêt le plus évident, réussit à tenir l'offensive ennemie en échec au pied de ces collines de la Meuse que leurs pentes raides, leurs forêts et leurs forts ne rendent aucunement commodes à franchir[1], au bout de ce temps, l'attaque de l'armée russe, peut, à l'est, se prononcer avec tant de force, que le gouvernement berlinois se voie contraint à rappeler une partie de ses troupes d'au delà du Rhin[2]. L'avantage du nombre passerait alors de notre côté. Mais, en ce cas, si les Allemands sont déjà maîtres de Nancy et de toute la ligne Meurthe-Moselle, ils disposent, pour nous arrêter avec un chiffre restreint de bataillons, d'une position très belle et dont les avantages sont depuis longtemps signalés. De Metz à Nancy, tout leur flanc droit sera couvert par les hauteurs dont, à l'instant, je faisais la description. Elles dominent la vallée de 200 mètres environ, commandent au loin les plateaux de la rive gauche, et sont précédées d'une rivière large de 60 mètres et profonde au moins de 2. Il ne resterait donc plus à faire face que sur les 64 kilomètres qui séparent Nancy de Sarrebourg, en utilisant pour cela le canal de la Marne au Rhin et les différents petits obstacles dont j'ai déjà parlé. Une pareille position vaudrait celle que nous fournissent les côtes lorraines. Sans doute, on arriverait à la forcer, mais cela demanderait des sacrifices et surtout du temps. Or, dans une guerre de coalition, il importe particulièrement de n'en point perdre. On risque ainsi d'exposer ses alliés ou de trop leur devoir. Cela peut mettre en mauvaise posture au moment du règlement définitif, et, en attendant, faire naître des défiances, des mécontentements, des mésintelligences d'un très préjudiciable effet.

IV

Ainsi donc, que l'on considère l'intérêt de la mobilisation ou la possibilité d'une marche offensive, Nancy place forte nous apparaît comme indispensable. Toul ne peut aucunement lui être comparé. Quel office, en effet, remplit cette grande forteresse? L'envisage-t-on au point de vue de la défense? Elle barre le chemin de fer de Strasbourg à Paris. Mais il en est exactement de même de sa

[1] Von der Goltz (ouvrage cité p. 148), dit au sujet de ces ouvrages qu'ils donneront certainement à la guerre, pour un certain temps, une tournure lente, *qu'elle traînera*.

[2] La Russie a aujourd'hui 129 millions d'habitants.

voisine. Celle-ci ferme même, de plus, la voie ferrée de Mirecourt et de Langres, que n'interdit que d'une façon bien imparfaite le fort isolé de Pont-Saint-Vincent. De plus, tant que Manonvilliers est intact, il devient impossible d'utiliser aucune ligne de l'Alsace-Lorraine dans la direction d'Epinal. Sans doute, on peut tourner Nancy en prolongeant le chemin de fer de Thiaucourt jusqu'à Commercy. Mais encore faut-il, pour cela, réduire Liouville et Gironville, et, d'ailleurs, Toul est dans le même cas. Plus on avance la fortification vers l'est, de la Moselle à la Meurthe, plus on commandera de routes menant vers le sud de la Lorraine. Le seul avantage de Toul, c'est que, appuyé par toute la ligne des forts de la Meuse, il est moins aisé à investir, mais il s'en faut de beaucoup, avec le plateau de la Haye, que la tâche soit facile pour Nancy. Quant au rôle offensif de Toul, il suffit de regarder la carte pour voir combien il est difficile de déboucher de cette place. A l'est, la forêt de la Haye fait obstacle; au nord-est, toutes les routes de la Woëvre viennent se heurter à la Moselle, de Frouard jusqu'à Metz.

C'est donc avec beaucoup de raison que l'auteur d'un travail récent sur ce sujet demandait que Toul fût démoli au profit de Nancy. On ne saurait, en effet, songer à conserver simultanément ces deux forteresses, comme la chose a parfois été proposée. D'abord la garde en absorberait trop de monde. Ensuite, il y aurait à cela très peu d'utilité. Le plateau de la Haye, dont elles assureraient la sécurité, n'est pas un lieu de rassemblement convenable pour une armée nombreuse. L'eau y manque, puis, ce qui est plus grave, il est facile à tourner par le sud et, sauf du côté de Nancy et de Toul, n'a pas d'issues, à cause de la forme de la vallée de la Moselle. Une armée qui prétendrait s'y maintenir ne tarderait pas à y être bloquée.

Il suffit donc de fortifier Nancy. Toutefois, il ne faudrait pas, comme l'ont fait certains partisans de ce dernier projet, aller jusqu'aux théories extrêmes et vouloir faire disparaître du même coup Epinal, Verdun et les forts de la Meuse. On cite à ce sujet l'exemple des Allemands qui, entre Moselle et Rhin, n'ont conservé de sérieux que Metz. Ils ont pu le faire, parce que leur frontière est excellente, et nous ne pouvons pas les imiter, parce que la nôtre est beaucoup moins bonne. C'est là précisément l'inconvénient d'un tracé désavantageux, d'obliger celui qui l'a subi à multiplier les ouvrages. On oublie trop que, s'il est généralement prévu que l'offensive principale se dirigera vers Bayon et Charmes, c'est que la ligne des côtes lorraines la force à se reporter de ce côté. Si la Meuse était découverte, il serait trop aisé à un agresseur, maître de

Metz, de marcher droit sur Châlons [1]. La protection de cette partie du pays nous est nécessaire pour une raison majeure, c'est que, au début d'une guerre, nous pourrions avoir tout avantage à rester sur la défensive. De même, Epinal doit être conservé, parce que cette place est le débouché des Vosges et des Faucilles, le point de départ des armées qui, du midi, viendraient se former à l'entrée de la plaine de la Moselle.

Reste à discuter un dernier argument des adversaires de Nancy. Les travaux à faire, disent-ils, coûteraient 200 millions et demanderaient de cinq à six années. De plus, il faudrait une garnison considérable et toujours prête. Sur ce dernier point, il est facile de répondre que Nancy ne serait pas plus exposé que Metz, qu'il s'y trouve déjà une division entière, et que, Toul étant démantelé, il n'y aurait plus de raison d'y maintenir les troupes (une autre division) qui y sont actuellement établies. A ce compte, par conséquent, on réunirait pour la défense tout un corps d'armée. Les objections de temps ne vaudraient que si nous avions lieu de prévoir une guerre très prochaine. Autrement, que signifieraient-elles qui ne fût applicable à toutes les constructions identiques. Quant au prix, il est difficile de mettre d'accord ceux qui parlent de 30 millions et ceux qui n'en comptent pas moins de 200 à dépenser. Pourtant, sans avoir de connaissances spéciales, il est possible de discuter un peu la chose.

En effet, sur les 200 millions de l'évaluation maximum, il n'en est compté que 80 pour les forts, sur le reste, 80 autres sont attribués à l'armement, 20 à l'approvisionnement et 20 à l'imprévu. C'est supposer que tout serait à acheter, ce qui n'est pas, si l'on supprime Toul, dont tout le matériel devient alors disponible. Quant aux 80 millions de constructions, soit 50 de plus que la somme indiquée dans le camp opposé, un profane ne peut que s'interdire toute immixtion dans le débat. Les ingénieurs eux-mêmes se trompent souvent sur le coût de ce qu'ils entreprennent. Je ferai donc simplement remarquer ceci : d'une part, un fort nouveau modèle est généralement estimé 3 millions. De l'autre, vu le périmètre à garder, le chiffre de 8 forts à construire [2] paraît trop faible. Il y en a bien plus autour de Verdun et de Toul. La vérité serait donc dans un chiffre intermédiaire entre 30 et 80. Le tracé à adopter a été indiqué tant de fois qu'il n'y a pas lieu d'y revenir longuement. La forme du terrain l'impose d'elle-même. De Custines,

[1] Exemple : la campagne de Brunswick, qui eût été bien plus facile si ce général eût été maître de la Lorraine. Le danger d'une ligne de retraite trop étroite fut la principale cause de son échec.

[2] C'est celui qu'indiquent les militaires partisans de Nancy.

sur la Moselle, il aboutirait en courbe à Art-sur-Meurthe, en englobant les bois de Faulx et le mont d'Amance, puis en passant à l'est d'Agincourt, par la hauteur du Pain-de-Sucre et par les collines de Seichamp et de Pulnoy. Sur la gauche de la Meurthe, il irait par Gérardcourt, Fléville et les Baraques-de-Ludres, jusqu'à Pont-Saint-Vincent. Des ouvrages depuis ce dernier point jusqu'à Frouard compléteraient le système.

C'est assurément beaucoup, mais il est impossible de faire moins si l'on veut faire quelque chose [1]. Devant un intérêt aussi grand que celui que représente la mise de Nancy en état de défense, l'économie n'est pas admissible. La protection des voies ferrées lorraines et de la grande route Strasbourg-Paris, la couverture de notre mobilisation sur la Moselle, la possibilité d'une vigoureuse offensive, tels sont les avantages que nous assure la dépense de quelques dizaines de millions. A ce prix, nous aurons ce qui nous manque encore, une forteresse qui, autant que cela peut se faire, soit pour nous ce que Metz était autrefois et ce qu'il est maintenant pour nos voisins. Qu'on n'hésite donc pas. Suivant une heureuse expression : Nancy et Metz sont comme deux pôles opposés qui s'annulent réciproquement. Nous savons la valeur de ce que nous avons perdu. En attendant mieux, faisons notre possible pour le remplacer.

Paul Thirion.

[1] Il a été question de se contenter d'un fort à Sainte-Geneviève, sur la route de Château-Salins. Evidemment, il aiderait à la défense mobile, mais n'interdirait qu'une route et n'empêcherait point Nancy d'être occupé.

LES CAPITAUX FRANÇAIS

A L'ÉTRANGER

RÉFLEXIONS D'UN FRANÇAIS AU TRANSVAAL

I

Ce n'est pas en 1895 pour la première fois que les Français se sont laissé voler par des financiers véreux portant des noms à terminaison sémite, levantine et généralement rastaquouère, couverts par des noms très français appartenant à des hommes connus ou titrés. Mais le boom de 1895, l'emballement des mines d'or a différé d'autres emballements, en ce que les victimes se sont laissé prendre à des motifs tous bas, au besoin de gagner *quand même*, sans travail, par une spéculation aveugle, absurde, vide de sens.

Le Panama, du moins, s'abritait sous une ombre de souvenir plein de gloire; l'alliance des races latines, imaginée par le second Empire, intervenait pour l'Espagne, quand, entre 1850 et 1870, tant d'argent français s'y perdait. En 1895, on n'avait même pas l'excuse de créer des entreprises. On reprenait simplement, à des prix fous, des titres d'entreprises conçues, créées, souvent en plein fonctionnement déjà : on cédait à l'appât de l'or, à une sorte de fascination machinale, irréfléchie, irrésistible. Prodige de confiance! Croire que des hommes immensément riches, les Wernher Beit, les Eckstein, les Neumann, les Robinson, les Barnato, tout le marché de Londres, nous apportaient simplement leurs titres... parce qu'ils les croyaient bons!

Cette confiance nous a coûté 1 milliard ou 1200 millions perdus

sans retour; sur quelque 1500 millions sortis de nos poches, il reste 300 ou 400 millions représentés par un actif véritable, productif, assez sûr.

Et cependant, la France est aux prises avec un malaise évident; on trouve dans plus d'une province des champs abandonnés, des maisons en ruine, des hommes qu'épuise un travail incessant et stérile, un travail dont les produits s'égarent au loin, s'émiettent, semblent se perdre et s'évaporer.

Pauvres paysans de France, ce qu'il y a de meilleur chez nous, de plus solide, de plus proche d'un passé glorieux, mais bien fini! Leur nombre tous les jours diminue, leur race meurt. Et les ouvriers des villes chôment, innombrables, dans une misère fumeuse, à laquelle manquent le soleil et l'espace. Et la légion des employés à redingotes râpées, à chapeaux ridicules, vivant à peine et vivant seuls, se refusant une femme qui soit une épouse et qui leur donne des enfants, ce nombre s'accroît tous les jours.

La cause, où est la cause? L'histoire ne relate guère que les faits officiels et les réalités bruyantes. Elle ne dit pas que la France a jeté en Espagne trois ou quatre milliards, un en Portugal, deux ou trois en Turquie d'Europe ou d'Asie, un en Grèce; qu'elle a encore plus d'un milliard en Italie et qu'elle en a déjà plus de six en Russie.

Et l'Autriche-Hongrie ajoute un ou deux milliards à la liste avec ses fonds d'État, ses chemins de fer (autrichiens et lombards) et son Crédit foncier; l'Egypte, trois ou quatre milliards, en comprenant le canal. Haïti et Cuba nous doivent de l'argent, et les actions de la Banque nationale du Mexique sont placées en France. Nous avons doté, par pure philanthropie sans doute, le Pérou d'un port, le port du Callao, bâti à l'aide d'une infinité de petites économies faites par la Société générale sur ses clients, braves industriels ou commerçants de Paris et de la province. Nous avons aussi prêté des sommes au Pérou, sous forme d'un emprunt d'État, aux alentours de 1873. Vers les années 1887, 1888, 1889, nous avons absorbé des titres Argentins un peu de toutes sortes, à des prix très hauts, à des cours de boom que nous avait préparés le marché de Londres, entré dans ces valeurs plusieurs années auparavant.

L'Argentine nous a donné des papiers qui s'appellent cédules hypothécaires de la province de Buenos-Ayres, emprunts de la province de Mendoza et d'autres provinces, Chemins Argentins, Chemins de Santa-Fé, Crédit foncier de Santa-Fé, enfin les fonds de la République elle-même. Le Brésil n'a pas laissé que de nous tenter : le 4 pour 100 brésilien fut recommandé, en bonne conscience, par les hommes les plus compétents, comme une valeur de tout repos. La Compagnie des chemins de fer brésiliens puisait en

même temps dans notre épargne; l'Etat de Minaes Geraes nous est venu tenter. Les mines du Callao, la possibilité de quelques chemins de fer, de quelques prêts au gouvernement, dans la République du Vénézuéla, n'ont pas échappé davantage au capitaliste français, doué d'imagination et féru d'une curiosité quasi universelle.

Que nous est-il resté de cette longue promenade à travers le monde, commencée vers 1850, et dont la plus récente étape semble avoir été le Transvaal? Une réputation à l'étranger de bons jobards, de gens faciles à tous les mirages, de bailleurs qui baillent toujours et tous à la fois, mais ayant au fond de leur avidité une sottise non moins profonde. Un lanceur d'affaires de Johannesburg ne me disait-il pas très sérieusement un jour : « Vous avez pris nos actions, vous autres Français, pour gagner beaucoup d'argent. J'ai mis mes claims [1] en compagnie, à 200 livres sterling par claim; c'était très bon marché, — il est vrai qu'il n'y avait pas d'or, — mais, au cas où on en aurait trouvé, par hasard, les actionnaires auraient vu leurs actions monter, monter. Je vous aurais donné de bons claims, à 5000 livres sterling le claim, que vous n'en auriez pas voulu. — Après tout, c'est bien fait, vous avez été punis de votre cupidité. » Et ayant gagné des millions lui-même à vendre un coin de felt [2] à ces excellents Français, il se rengorgeait dans sa conscience de connaître le cœur humain et d'être le plus honnête des lanceurs d'affaires. Vendre des claims à 200 livres sterling seulement le claim, en plein boom, quelle vertu! Il est vrai qu'il n'y avait pas d'or. Mais quels gredins tout de même que ces Français, de les avoir pris dans l'espoir d'un gros bénéfice! Toujours enflé de lui-même, le même rigide censeur me disait un jour : « Les Français ne sont bons à rien, tout à fait impropres à conclure une affaire profitable. »

Ce mince ridicule jeté sur nous d'un bout à l'autre du monde nous importe peu. Le mal profond, c'est que l'argent s'en va.

Il s'en va de plusieurs manières : d'abord, il s'en va complètement lorsque les intérêts ou les dividendes sont nuls ou insuffisants pour, avant le terme de la concession en cas d'un chemin de fer, avant l'épuisement du minerai s'il s'agit d'une mine, nous rembourser le capital.

Et puis, dans une affaire, même bonne, constituée par des étrangers à l'étranger avec des capitaux français, ce qui est perdu pour la France, c'est surtout la dépense d'exploitation correspon-

[1] *Claim,* unité de surface de terrain aurifère ou supposé tel.
[2] Nom des plaines désertes et stériles du Transvaal.

dant au capital engagé, dépense autrement considérable que le bénéfice net nous revenant par le moyen de dividendes ou d'intérêts. Si le même capital avait été employé en France à une entreprise française, la dépense d'exploitation, chaque année, se répandrait dans le pays, circulant de main en main, de travailleur en travailleur, reproduite et multipliée.

Ainsi, en achetant des actions de sociétés étrangères, nous infligeons une perte à la France; de même en achetant des fonds d'Etat étrangers. Avec l'argent que nous leur prêtons, les Etats étrangers, entrepreneurs à leur manière, constituent des entreprises, — chemins de fer et ports, par exemple, — sur lesquelles nous perdons la dépense d'exploitation, chaque année n'ayant droit qu'à l'intérêt fixe de plus en plus faible, diminuant jusqu'à disparaître, avec la baisse du loyer de l'argent.

Comment se fait-il donc que, malgré ces raisons si simples, nous ayons jeté tant d'argent au dehors? Quel sophisme nous a séduits? Les sophistes furent les financiers. Ils affectionnent tout particulièrement les titres étrangers où leurs bénéfices sont plus grands, en vertu du proverbe : « A beau mentir qui vient de loin »; la commission prise au lancement de ces titres est plus forte que sur des titres français; ensuite il est facile de semer des bruits, d'ébranler les cours qui reculent alors et rebondissent, de réaliser des différences qui se renouvellent pendant des années, tant que les titres vivent, continuellement. Le Transvaal, l'Argentine, le Brésil, tous ces pays-là sont si loin! les financiers sont renseignés et les gens du public ne peuvent l'être; les premiers sont maîtres des cours, les autres payent.

Sur les capitaux français placés à l'étranger, une partie de la dépense d'exploitation nous revient pourtant par une sorte de ricochet, grâce au commerce : ainsi pour l'Argentine, pour le Brésil... Le Panama fut un désastre moins complet qu'on ne pense : grâce aux salaires et à ces autres rémunérations plus détournées que des salaires, grâce au matériel fourni, fabriqué par des maisons françaises, et plus encore du matériel commandé, payé et qui ne fut pas fourni; beaucoup des 1200 ou 1300 millions partis ou ayant fait semblant de partir sont revenus. Il n'y eut guère en somme qu'un virement d'espèces, de ceux qui étaient peut-être dignes de les avoir à ceux qui ne l'étaient assurément pas.

Au Transvaal, rien de pareil. Ni commerce français, ni main-d'œuvre française, ni commissions, ni salaires payés à des Français, n'ont fait rentrer en France un peu des beaux écus sonnants sortis de l'éternel trésor ouvert. Quant à nos placements en Russie, placements de fonds d'Etat, de chemins de fer garantis, tout diffé-

rents et qui semblent bien être sûrs, ils ne laissent prévoir qu'une perte, certaine, celle-là : celle de la dépense d'exploitation ; — les Français ne pouvant devenir jusqu'ici fonctionnaires russes, et notre commerce, auprès de l'importance des capitaux engagés par nous dans l'empire, étant fort léger, insignifiant tout à fait.

Que perdons-nous au total du chef de cette dépense d'exploitation qui, régulièrement chaque année, nous échappe, répandue sur une infinité d'hommes de races différentes de la nôtre, ennemies possibles dans l'avenir? Une dépense d'exploitation prise au hasard, annuelle de 15 pour 100 sur 20 milliards, fait 3 milliards, et nous avons placé à l'étranger beaucoup plus de 20 milliards jusqu'à ce jour. 3 milliards reçus à la fin de chaque année, placés chaque fois à 1 pour 100 l'an d'intérêt, s'ajoutant les uns aux autres, font, au bout de vingt ans, 66 milliards; au bout de trente ans, 104 milliards...

Que de belles et luxuriantes moissons la main soigneuse de nos paysans eût fait éclore à force d'engrais achetés, de savantes irrigations et d'habiles croisements du bétail, même au fond de vallées perdues, même sur des roches d'apparence presque inaccessibles, avec ces 80 ou 100 milliards! Notre population trop prévoyante, sentant l'argent devant elle, se fût multipliée sans doute; des légions de consommateurs pour l'industrie seraient sorties de champs plus productifs. Au lieu de cette clientèle de l'étranger d'outre-mer, incertaine, oscillante et qui laisse dans le portefeuille des commissionnaires-exportateurs de Paris tant d'impayés, l'industrie française aurait une clientèle suivie, payant bien, purement française.

Aujourd'hui, une foule de pays pleins de banalité, rebelles ou impropres à toute culture, une foule de villes qui ressemblent à des camps, doivent à la crédulité de la France une existence douce et prospère, sans fatigues, sans sueurs autres que celles du paysan français. A Johannesburg, un peu partout, en Amérique du Sud, de jolies villas s'élèvent toutes fleuries et pimpantes et des femmes bien habillées s'y pavanent, des hommes s'y balancent dans des hamacs. Jusqu'à quand consentirons-nous à payer des voitures de maître à des grands d'Espagne, des maîtresses à des présidents de républiques rastaquouères, et bien d'autres choses à bien d'autres gens?

II

Chose curieuse, des peuples voisins de nous ont suivi notre exemple ou bien ont eu, en même temps ou à peu près, des inspirations analogues.

L'Angleterre, la Hollande, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne, à la remorque de banquiers généralement juifs, ont fait preuve d'un grand esprit d'entreprise, subventionné des républiques innombrables, des royautés et des empires. Seulement il y a des nuances : ainsi l'Allemagne n'est entrée en scène qu'il y a une vingtaine d'années, et encore pour des sommes assez faibles; auparavant, elle était sans doute trop arriérée, trop allemande et pas assez juive. L'Angleterre a tellement pris de commissions, de courtages, tellement prélevé de frêts, tant envoyé de machines, d'ingénieurs, de contre-maîtres; l'Allemagne a des commis-voyageurs si persuasifs, produit à si bon compte et sait imiter les articles qu'il faut à l'heure la plus opportune; elle a tant d'émigrants pauvres dont certains reviennent, — que l'Angleterre et l'Allemagne sont rentrées dans une partie de leur mise de fonds et, du même coup, dans une partie des fonds que nous avions fournis. Ainsi notre argent, après un tour du monde plus ou moins complet, un voyage d'exploration dans des pays lointains et parfois pittoresques, revenait tout doucettement solder des factures ou des bordereaux à Londres, à Hambourg ou à Liverpool. Et les dupes de ce jeu complexe des échanges, c'étaient nous, toujours nous; le peuple puissant par l'économie, le peuple puissant aussi par la fécondité, par les charmes d'un sol superbe, le peuple laborieux, stérile d'enfants afin d'être riche, et riche... afin d'être volé.

Admirable peuple! matière malléable et facile, dont les financiers étrangers se font un jeu de tirer en rien de temps de colossales fortunes, — sujets d'admiration pour ces mêmes Français volés! En Angleterre, en Allemagne, ce sont des industriels et des commerçants, des spéculateurs, qui achètent des mines d'or, construisent des chemins de fer au Vénézuéla, prêtent de l'argent au Mexique. Chez nous, ce sont de petites gens, des bourgeois alanguis dans une vie tranquille, des hommes dont les sentiments sont purs et la bourse mal garnie : aussi sont-ils dociles aux impulsions venues d'en haut, des sphères mystérieuses de la finance; ils tâchent d'exécuter et se contentent d'obéir. Quand le festin est servi, ils arrivent toujours les derniers et paient deux fois leur cotisation pour avoir le reste des plats. Nous avons racheté fort cher les fonds russes aux Hollandais et aux Allemands, entrés les premiers dans ces valeurs à des cours bas. Avec notre bonne malice traditionnelle, cette malice de moutons de Panurge qui nous a fait depuis si longtemps tant d'honneur, nous avons suivi la même marche pour les fonds argentins, les fonds brésiliens. Nous avons payé à l'Angleterre une colonie, la Chartered ayant racheté un cinquième peut-être des actions pour plus d'argent que les

Anglais n'en ont jamais versé à l'origine en souscrivant le capital entier. Mais pourquoi, après avoir lancé notre argent, fort à la légère, sans doute, ne pas imiter les Anglais, les Allemands? Pourquoi, par des voies indirectes, par le commerce et la banque, par les salaires, ne pas en ressaisir quelques épaves? Voilà justement ce que nous avons voulu faire au Transvaal : quelques Français, partis sur cette idée, s'aventurent; ils arrivent dans un pays qu'on leur a dépeint merveilleux; ils arrivent aussi naïfs que des actionnaires et repartent aussi pauvres qu'eux. Tout de suite, dès qu'ils abordent, le pays leur paraît hostile, ingrat, fermé. Le milieu leur déplaît autant qu'ils déplaisent au milieu. Ils s'effarouchent de certains contacts; jusqu'à l'aspect des maisons, aux allures du paysage, jusqu'à l'air même qui les environne et qu'ils respirent, tout pour eux tourne au dégoût. Le raffinement de notre nature blesse comme une insulte des employeurs un peu barbares. La légèreté de nos mœurs est proverbiale, par la raison que les étrangers ne sont admis chez nous que là où nos mœurs sont en effet légères. Le reproche de cette légèreté nous suit. Puis il s'agit de parler l'anglais. Sait-on par quelles fibres délicates, horriblement sensitives, nous tenons à notre langue, à ces syllabes bêtes, insignifiantes par elles-mêmes, auxquelles on se raccroche pourtant parce qu'elles sont comme un parfum de France? Il s'agit de parler l'anglais, non point en amateur, du bout des lèvres, mais de s'y incarner complètement, de penser, de rêver, d'aimer par ces syllabes dures et sifflantes...

Hors d'Europe, les Anglais sont chez eux partout. Les Allemands, plus dociles, moins formés peut-être que nous, plus rapprochés des Anglais, se plient sans trop de souffrance. Mais le Français ne s'assimile jamais aux mœurs d'affaires des pays neufs, toujours anglaises.

III

Peu de Français à l'étranger. Les financiers ne s'en plaignent pas trop : cela facilite leurs ruses, donne à leurs truquages plus de mystère. Et ils vendent, mettent en actions des concessions sans valeur, des mines sans minerai. « Découper des continents par tranches et les débiter à la Bourse », est la formule hardie de ces trop heureux entrepreneurs. Car en quoi consiste la finance? On achète la presse, on donne à ses amis des *tuyaux:* On murmure dans le creux de l'oreille, à voix basse, des choses vagues ayant infiniment plus de poids que les affirmations précises et les chiffres. On fait varier le prix des reports, ce qui est facile

quand on dispose d'un actif liquide cherchant emploi, — celui des Sociétés de crédit dont on est administrateur par exemple. — Exemple : Est-on d'une Compagnie industrielle, d'un chemin de fer, d'une mine et veut-on faire baisser les titres, on porte aux dépenses de premier établissement les bénéfices d'exploitation et l'on passe le dividende. Veut-on faire monter les titres, jeu inverse : les recettes venant d'une réalisation d'actif, d'un emprunt, d'une source extraordinaire quelconque sont traitées en recettes d'exploitation; on renforce le dividende. S'il s'agit d'une mine, on publie des valeurs à l'essai inexactes, trompeuses, parce que la liste en est incomplète; on attaque adroitement tour à tour, suivant les besoins de la cause, le filon riche et le filon pauvre. On laisse croire que la mine, qui vivra quelques mois peut-être, durera sans fin. On amalgame deux sociétés; il en résulte la hausse, spontanément. On liquide une société afin d'en reprendre l'actif à vil prix. On est administrateur d'une compagnie; on lui fournit des machines, des rails, des traverses et l'on convient avec soi-même du prix d'achat. On lui repasse des mines, usines, terrains, chemins de fer improductifs ou à peu près, et l'on gagne de deux manières : d'abord, on touche un bon prix; et, d'ailleurs, en prévision du coup, on s'était mis à la baisse.

Ainsi en a-t-il été pour les mines d'or, les chemins portugais, espagnols, américains, pour toutes les grandes affaires exotiques.

Le public n'ayant guère de la Bourse que cette connaissance superficielle qu'ont les moutons de l'abattoir ne saisit pas ces jongleries. A peine se souvient-il de titres achetés très cher par lui et plus tard tombés à rien : Turc, Grec, Corinthe, Panama, Espagnol, Portugais, Brésilien, Argentin, Péruvien, Mines d'or, pour combien de milliards perdus?

Cependant des millions de Français travaillent pour quelques Levantins, quelques Juifs à barbe frisottante, gras, replets, goutteux sur leurs vieux jours. Et l'on s'étonne qu'il y ait une question sociale agitée et sans cesse menaçante.

IV

Oui, ce qu'il faut rêver, au lieu des grandes conceptions du banditisme, c'est une multitude de petites sociétés agricoles du type *Raffaisen* ou *Schultze Delitsche* plus fraternellement charitables que financières, des sociétés industrielles où l'ouvrier s'intéresse et participe, le loyer de l'argent très bas dans les campagnes, dans les petits trous de province. L'initiative individuelle alors,

s'aiguisant par les facilités du crédit, double l'application de chaque homme à faire valoir un bien qu'il aime; et tout un travail intérieur de prospérité commence sans réclame, sans bruit, sans commissions et sans courtages.

Certes, il ne faudrait pas que l'État, né prodigue, profitât du chômage de la Bourse pour attirer un argent dont il n'a que faire. Le pays est bien avancé quand des montagnes ont été fendues en travers pour desservir, au moyen d'un chemin de fer électoral, un hameau de vingt habitants; quand des jetées sans fin ferment leurs bras sur un port à peu près désert! Et cependant, même l'État, les oubliettes des Caisses d'épargne, le gouffre du budget, tout cela est préférable encore aux placements en valeurs étrangères. Les milliards dépensés pour l'armée restent chez nous; les vies de fonctionnaires inutilisées rapportent peu, mais aussi prennent si peu de chose! Tout se passe entre Français comme ces parties de cartes formées toujours des mêmes amis; on s'enrichit un soir, on perd le lendemain; mais les habitués restant les mêmes, rien ne sort de la maison.

V

La prospérité chez soi d'abord, la population abondante, surabondante : de là les colonies. Aujourd'hui, les nôtres sont de grands espaces vides que nous avons l'air de posséder simplement, parce qu'aucun autre peuple civilisé ne les possède. A part cela, à part les défendre, qu'y faisons-nous? Quelques traitements servis à des fonctionnaires, de loin en loin une sanglante et coûteuse expédition, puis une subvention régulièrement servie par la métropole : voilà toute l'histoire de nos colonies, monotone comme celle d'un fils de famille.

Il y a pourtant beaucoup de matières que la France ne peut produire et qu'il faut bien tirer de quelque part : métaux précieux surtout, café, cacao, coton, et ce qu'on appelait autrefois les épices. Or, aux colonies, une entreprise est-elle lancée, presque toute la dépense d'exploitation revient en France, chaque année, sous une forme ou bien sous une autre : machines fournies, salaires, habituelle consommation d'articles et de denrées français. Et puis, bien qu'il y ait des escrocs partout, nos colonies, pour nous du moins, seraient un champ d'action moins périlleux qu'un pays exotique quelconque.

L'analogie de mœurs et la similitude de langue, des relations de famille souvent communes, permettraient de démêler bien des ruses. Regardez ce qui s'est passé au Transvaal : les Anglais nous

y ont trompés sans hésitation ni remords; ils se félicitaient entre eux de cette adresse. Nous y avons été victimes d'un vol abrité de patriotisme, d'une tromperie légitime, n'est-ce pas, puisqu'elle s'adressait à l'ennemi héréditaire? Chez nous, à Madagascar, au Tonkin, au Congo, au Dahomey, les capitaux français ne seraient pas exposés aux mêmes attaques et sauraient mieux se défendre aussi.

Nos colonies sont l'avenir pour nous-mêmes, pour nos enfants; il faut nous orienter résolument avec la suite qu'on nous reproche de ne pas avoir, vers cette espérance, sans enthousiasme aveugle d'ailleurs. Il n'y a pas de pays dont les richesses naturelles soient immenses et tombent dans la main d'elles-mêmes, sans effort, comme un fruit mûr. Des gisements de houille, de fer, de cuivre, d'argent et même d'or, des terres arables, sont sans valeur à cause de la distance, du coût de main-d'œuvre, de la teneur insuffisante du minerai ou de l'insuffisante fertilité du sol. Quelle œuvre n'a pas ses dangers? Mais il est beau de construire un peuple au loin, à la façon d'un livre on d'un tableau, de sentir un peu de notre cœur au delà des mers, une patrie là-bas différente et pourtant la même.

VI

Est-ce à dire que, de parti pris, nous devions nous abstenir de posséder des titres étrangers? Sans doute, non ; ces titres forment, en vue des temps de crise violente ou de guerre, une disponibilité précieuse, comme nous l'avons éprouvé, du reste, après la guerre de 1870-71 ; mais il y a une mesure à tout, nous avons aujourd'hui beaucoup trop de titres étrangers, surtout trop de fonds d'État, d'actions ou obligations de crédits fonciers, d'actions de banques. Au lieu de ces fonds d'État, mieux vaudrait un peu plus d'actions industrielles d'usines et de mines, non seulement possédées, mais gérées par nous, se fournissant chez nous de machines, usant l'activité de nos ingénieurs, ouvriers ou contre-maîtres. La France y gagnerait plus, prise en masse, qu'à posséder des fonds d'État, des fonds de villes, turcs ou calabrais, dont rien ne nous revient, si ce n'est l'intérêt... quelquefois.

Pour que les placements d'argent français à l'étranger, aujourd'hui trop abondants, soient limités en quantité, modifiés en nature et en direction, il faudrait qu'une sorte d'esprit public, qu'un souci d'intérêts généraux et français régnât dans le monde des affaires à Paris. Peut-être, dans ce monde, la proportion d'Israélites et de Levantins ou simplement d'étrangers quelconques, est-elle

aujourd'hui trop grande. Il y a, semble-t-il, entre le financier cosmopolite et le public français, comme un perpétuel malentendu. La conception des affaires, de part et d'autre, est différente. Celle du public français, en somme, est la suivante : « Un titre vaut ce qu'il peut rapporter; on détermine le revenu probable que l'on capitalise ensuite au taux supposé normal de l'intérêt. » Tout cela est honnête, raisonnable. Nous voulons gagner en entreprenant, c'est-à-dire presque en créant, et alors vendre avec bénéfice un capital amélioré, devenu plus fructueux par nos soins. Cette conception tient bien du côté artiste de notre nature, l'art portant en lui une délicate et subtile essence de moralité. Les financiers de race, au contraire, israélites et levantins surtout, ne voient, dans le prix d'un titre, qu'un fait brutal, une réalité de lutte, n'importe comme elle se produit, n'importe la valeur intrinsèque!

N'est-ce pas singulier? Pour être maire d'une commune de France, il faut être Français, voire natif de l'arrondissement ou du canton; mais pour gérer cent millions de capitaux français, il faut simplement et il suffit que vous soyez un Grec, un Juif, plus des trois quarts d'un escroc du premier pays venu. Et cependant cent millions, de combien de Français n'est-ce pas la tranquillité, l'existence garantie?..... L'homme qui les a dans la main n'a-t-il pas charge morale, devoir civique? Si cet homme avec qui vous traitez ne vous connaît pas, ni vous ni les vôtres, quelle raison, quel intérêt possible aura-t-il à ne pas vous exploiter en règle?

Il faut une évolution des mœurs; il faut une évolution des lois. D'abord la constitution des Sociétés sous la loi française devrait être moins embarrassante, moins longue, facilitée de toutes manières et point coûteuse, afin que les capitaux français ne fussent pas réduits à s'enfuir misérablement, se perdre au hasard sur les Bourses anglaises et américaines ou sur la Bourse de Paris, toujours dans les mêmes fonds d'État stériles. Une autre loi devrait assurer la véracité des prospectus rendus d'abord obligatoires en matière d'émission ou placement de titres et, par-dessus tout, les transactions à terme devraient être formellement interdites, sous des peines sévères.

Quelle apparence de raison y a-t-il à interdire les loteries — où il y a des lots, — et à autoriser, sanctionner, revêtir d'un cachet presque officiel la Bourse où les lots manquent pour le public; à défendre les maisons de jeu où chacun entre sachant qu'il joue, et à permettre la plus énorme, la plus scandaleuse des maisons de jeu, la Bourse, où le public, trompé, pense qu'il dépose son argent?

Qu'on ne vienne pas nous dire : « Mais la spéculation stimule les cœurs, rend possibles de vastes entreprises que sans elle on

n'aurait même jamais conçues. » Certes, la spéculation a ses avantages, mais que sont ces avantages auprès du tort moral, de la perte matérielle qu'elle inflige à la nation? Les entreprises qu'on monte par elle sont dirigées en vue simplement de bénéfices de Bourse réservés aux promoteurs, à quelques initiés très rares. Les capitaux hardis, prêts à courir des risques, que la Bourse absorbe et perd, iraient sans elle à la saine industrie, — le plus souvent peut-être individuelle, — d'autrefois sous forme de Compagnie anonyme par actions. Sans elle, les affaires n'auraient pas si mauvais renom, ne passeraient pas pour peu compatibles avec une réputation d'honnête homme. Ainsi, chez ce peuple que l'honneur fait marcher encore, supprimer le marché à terme à la Bourse, ce serait ennoblir un peu les affaires; par là leur donner un élan, une force; or les affaires ne sont-elles pas la vie de la nation, en définitive?...

. . . .

Cette étude étant écrite au Transvaal, nous n'avons pu donner sur les placements des capitaux français dans les autres pays étrangers que des chiffres approximatifs. On sait que l'Allemagne a déjà supprimé les transactions à terme. Une semblable réforme faite chez nous ne pourrait-elle pas amener une réforme générale de toutes les Bourses du monde, seule efficace?

Marcel Labordère.

SAINT PAUL A ÉPHÈSE[1]

I

Lorsqu'il eut compris que la Liberté était morte et que le hibou divin avait déserté le casque de Pallas, Epicharès déposa son bouclier et abandonna Athènes. La patrie lui devint une religion mélancolique. Donnant à la vie intérieure toute l'activité que ne réclamaient plus de lui les camps ni l'Agora, il s'appliqua à se faire une âme libre, souple, héroïque et harmonieuse. Il chercha la Divinité aux lieux où sa présence se fait le mieux sentir, au fond de soi. Puis, considérant que les âmes s'ornent et se peuplent de la réflexion qui s'y fait des êtres et des choses, il chercha une terre et s'enquit d'une manière de vivre, où retrouver les images habituelles selon lesquelles s'était formée la conscience des aïeux.

Le canton qu'il élut pour y achever ses ans était solitaire et d'une rudesse monotone. Son existence s'y déroula, selon la marche des saisons, pareille au poème d'Hésiode, dans le cadre antique des *Travaux et des Jours*.

Une petite maison blanche, protégée du vent; des instruments aratoires rangés contre les murs, un olivier près de la porte toujours ouverte; un banc de pierre sur lequel on se réunissait, le soir, à la clarté de la lune; un jardin d'arbres fruitiers, qui allait perdre ses limites parmi les iris d'un petit fleuve et les ronces des rochers; la mer entrevue par une échancrure, tantôt calme et lointaine, tantôt chevauchée de vagues épouvantables, aux longues crinières d'écume. Tel était l'aspect de ce domaine auquel le sage Epicharès voulait peu à peu ramener l'aspect de son âme, et le plus à souhait, pensait-il, pour que l'intelligence de ses enfants s'y développât selon une pente juste, vaste et naturelle. Partout régnait là dedans une impression douce d'abri conquis, de félicité assise autant qu'on en peut asseoir sur le fragile accord des cœurs humains, qui se sentent guettés, de tous les côtés de l'ombre, par tous les yeux du mystère.

[1] En publiant aujourd'hui ces pages de l'auteur d'*Avila des Saints,* nous sommes heureux de signaler le prix que l'Académie française vient de décerner à ce dernier ouvrage.

Vie profonde comme le silence où s'enfonçaient peu à peu les débris d'un passé auguste, déjà mort, et cependant encore debout dans les mémoires! Mais, du fond de ce silence, cette terre sacrée de Hellade, si longtemps fertile en beautés, semblait être devenue une terre de songes, où le moindre choc était sonore de gloire. Le cri d'un berger, le pas d'un laboureur, le galop d'un cheval semblaient autant de détails échappés d'Homère. Aux lacets des chemins creux, le roulement lointain d'un chariot bas évoquait le roi Tantale, visitant ses domaines. Et la nuit, le bruit confus des vagues, où se mêlait parfois l'aboiement d'un chien, faisait songer à la lamentable Hécube, hurlante encore sur ces rivages.

Par les chaudes après-midi d'été, on posait les berceaux de Lydie et d'Oreste au pied des oliviers, pendant que leur mère faisait sécher, sur des cordes tendues, le linge pur, lavé au courant du fleuve. Un molosse au poil noir gardait les enfants. Sa taille leur paraissait immense, sa voix rauque et profonde, comme celle des cavernes, dont ils apercevaient l'ombre béante, au soleil, sous les roches. Parfois, une chèvre mince échappée agrippait du bout des dents le lierre enroulé à quelque chapiteau, ou perchée immobile, sur l'or des promontoires, découpait sur le vaste azur le caprice de ses formes divines.

Ainsi Epicharès trouvait-il à chaque instant, parmi les jeux familiers de la lumière et de l'ombre, motif à surprendre et à signaler la présence furtive d'un dieu. Il aimait également, par le récit de belles légendes, à en provoquer l'apparition dans les yeux de sa fille Lydie et de son petit Oreste, dont les âmes étaient pleines de naïves imageries, parce qu'il savait que la pureté de l'enfance est encore toute frémissante du mystère dont elle s'éveille.

Il les prenait alors sur ses genoux, et leurs yeux clairs ne faisaient pas difficulté de s'ouvrir, attentifs eux-mêmes aux graves et nobles pensées qu'ils regardaient curieusement monter, au fond des yeux bleus du vieillard, ainsi que de pures étoiles.

Il leur contait le plus souvent l'histoire d'Iphigénie arrachée par Artémis au couteau de Calchas et transportée dans l'inhospitalière Tauride, pour y être réservée à son frère comme un suprême pardon. Il se complaisait à ce récit, à cause de la divine pureté qu'il respire, des sentiments simples et touchants qu'il excite et du charme de piété qui s'en exhale.

Et Lydie se familiarisait peu à peu avec l'idée de devenir, elle aussi, une blanche prêtresse et de revoir, après de longs jours d'amertume et de deuil, le jeune frère aux yeux ardents que cette histoire faisait se jeter chaque fois, avec des cris et des caresses, dans les bras de sa sœur.

Lydie et Oreste grandirent ainsi, selon le désir de leur père, dans des sentiments de révérence et de filiale confiance envers les dieux. Déjà jeune fille, et tenant son frère par la main, elle le conduisait vers les sentiers bordés d'aubépines et d'églantiers, où elle lui apprenait à tresser des couronnes, et, souvent, la vue d'une source stillant d'un rocher, le vol rapide d'une colombe, le profil aperçu d'un bouc aux yeux luisants, suspendaient son pas et l'emplissaient d'une crainte sacrée.

On sentait qu'Artémis habitait en elle, à je ne sais quoi de solitaire qui saisit l'âme, quand on pénètre dans une forêt ou qu'on s'avance, par des allées de mauves, vers un petit temple abandonné.

Souvent Epicharès suivait du regard les pas de ce jeune couple, gracieux et pur, qui s'essayait à vivre, c'est-à-dire à s'envoler du nid.

« Quelque jour, ils s'en iront ainsi, mais ils ne reviendront pas, » soupirait-il.

Puis s'agenouillant :

« Garde, ô déesse, garde-moi ma fille bien-aimée, garde-la intacte, telle que mes soins te l'ont préparée. Je t'ai introduite dans son cœur, car il n'y a que vous, les immortels, qui puissiez entrer dans les pensées de nos enfants et y exercer un salutaire pouvoir. Conserve-la froide et pure; fais que ses yeux de vierge, doux comme la clarté de ton astre sur les bois, réfléchissent le mystère de ta divinité. Mariée, elle ne donnerait le jour qu'à des esclaves; vierge, elle aura pour postérité tous ceux que la grâce du génie grec aura touchés par elle. »

On s'entretint amoureusement de ces projets d'avenir tant qu'ils furent lointains, parce qu'ils apportaient dans ces vies calmes la saveur d'une tristesse et qu'ils y jetaient juste assez d'émotion pour resserrer les cœurs. Telle est, en effet, la nature du bonheur, qu'il languirait très vite si on ne le ranimait par instants, en lui donnant à dévorer ce qui fait sa substance, et tel est le vide de toutes choses ici-bas que, pour les rendre sensibles, il y faut ou la longueur du désir ou l'appréhension de leur perte.

Mais parfois l'idée de la séparation leur devenait plus vive. Epicharès voyait sa Lydie s'en aller de ses bras, monter pâle sur le navire qui s'éloignait à force de rames, éteignant les voix, effaçant peu à peu les signes, et finissant par plonger à l'horizon et disparaître, le laissant pour toujours immobile et désolé sur le rivage. L'angoisse alors devenait si forte, qu'il attirait à lui et retenait convulsivement sa fille sur son sein.

« O jeunes et claires effigies, disait-il, petits enfants que j'aime par-dessus tout, — à votre sujet, j'oublie toutes les spéculations de la

sagesse. Mais peut-être est-il sage, après tout, qu'il en soit ainsi. Peut-être êtes-vous exactement à la mesure de mon cœur et m'avertissez-vous que je ne suis qu'un homme. Hélas! je le suis deux fois, étant deux fois votre père, et vous êtes le double souci par quoi s'augmente en moi la tristesse de mourir. Je vais vous envoyer dans la vie où je ne pourrai plus vous suivre. O mon double bonheur, vous irez, chacun de votre côté, souffrir, et moi, vieillard, diminué de vous, cœur épars, de plus en plus semblable à mon ombre, je finirai même par disparaître. Ce jour-là, vous regarderez en vain vers Argos. Ma tendresse n'existera plus. Il ne restera personne pour vous aimer. »

Ah! si par-delà la vie, on était sûr de se revoir! Si la mort n'était qu'une absence! Certes, il ne pouvait douter que la force pensive ne fût en nous indestructible. Immatérielle, elle résisterait à la dissolution de la matière. Divine par nature, la corruption ne l'atteindrait pas. Mais l'amour, que deviendrait-il? Hélas! aimer c'est souffrir; aimer est un sentiment terrestre, misère et joie de ce corps infirme, qu'éclaire un peu de pensée. Cela ne saurait accompagner sans doute, en son lumineux domaine, la pure intelligence qui ne doit sourire qu'à la vérité et à l'harmonie.

« Misérable humanité, à peine soulèves-tu le couvercle de tes destinées, qu'il retombe plus lourd! Venus à la vie on ne sait pourquoi, incessamment nous nous dirigeons on ne sait où, comme une file interminable de prisonniers, coupables de quels crimes? Qui de nous, qui de nous a donc prévariqué? »

A la longue, cependant, certains événements sortent de notre âme et ce sont les plus irrévocables. Un jour, on vit venir de la haute mer et s'arrêter dans la baie d'Argos un vaisseau phrygien, qui portait à son bord des prêtres d'Ephèse. Le petit Oreste, qui, ce matin-là, était sur la plage et lançait avec une fronde des galets sur les flots, aperçut, le premier, ses voiles émerger de la ligne des eaux et s'avancer vers lui comme un oiseau au vol large et sûr.

Tous reconnurent l'arrivée du Destin. Lydie se revêtit, sans murmurer, de sa robe blanche. Artémis attendait sa prêtresse.

— Reste ici, dit Epicharès. La vie est courte. Faut-il donc la réduire encore volontairement, en laissant partir ce qui nous est le plus cher!

Mais lui-même savait son effort inutile. Ensemble, leurs pensées avaient complaisamment tissé ce réseau où elles étaient prises. Et là-bas, au fond de la baie, derrière les osiers, attendait le navire qu'ils voyaient, voici des années, cheminer obscurément dans leurs rêves.

On demeura silencieux pendant le repas du soir, puis, comme la

lune était claire, on s'en alla veiller sur le banc, près de la porte. L'entretien roula sur l'immortalité des âmes, et les motifs d'espoir qu'on y pouvait puiser.

Oreste entraîna un instant sa sœur dans l'allée des oliviers. Mais le cœur de l'enfant était si gonflé, qu'il ne put rien dire. Et puis, toutes les choses alentour faisaient leurs adieux à Lydie. Comme ils rentraient, s'arrachant avec déchirement à ce muet appel, à ces signes éperdus que leur adressaient les objets, du fond des avenues, la parole revint à Oreste dans un sanglot :

— Moi! moi! murmura-t-il, je retournerai au-devant de tes doux yeux!

Elle partit le lendemain soir; les siens l'accompagnèrent jusqu'au port. Pure, elle monta sur le vaisseau, comme la victime attendue; les rameurs battirent les flots; une brise légère agita son blanc vêtement dont le crépuscule, à mesure qu'elle s'éloignait, enveloppait les plis d'une légère fumée.

Epicharès, tendant ses bras vers la mer, poussa un grand cri interrogateur à l'éternité, et s'écria :

— On ne sait pas! on ne sait pas!

Mais déjà la distance la faisait semblable à une statuette dont la taille décroissait rapidement; puis il ne resta qu'une blancheur incertaine; bientôt le navire disparut et reparut, pour s'abîmer tout à fait; enfin, comme les yeux avides cherchaient encore, ils virent s'allumer sur le ciel vide une première étoile.

II

Au temple d'Artémis, il y avait sept prêtresses. Leur beauté était inexpressive, leurs yeux durs comme des agates taillées incrustaient un sourire méchant et puéril. Elles s'entraînaient à leurs stériles besognes, en récitant des chansons étranges, aux longs rythmes monotones, d'une mélancolie meurtrière, les mêmes sans doute dont s'accompagnaient les antiques égorgeuses. Entre leurs doigts en fuseaux, jouaient les agiles ciseaux d'or. Elles étaient les sept petites servantes de la mort. Voyant qu'aucune pensée de pitié ne pouvait pénétrer sous l'étroitesse de ces fronts têtus, la fille d'Epicharès se détourna avec horreur.

Elle ne trouva de repos que la nuit, sous les hautes galeries, quand la lune glissait le long des colonnes de marbre. Alors, en robe blanche, un croissant d'or dans les cheveux, errante et incertaine, elle regardait vers la mer, du côté de la patrie. Et souvent, aperçue ainsi au sommet du temple, elle apparaissait à quelque pieux marinier grec, comme une vision de la déesse.

Mais elle, traînant aux piliers froids ses beaux cheveux désespérés :

« O divinité présente au cœur des hommes, murmurait-elle, accorde des jours nombreux au vieil Epicharès et à sa noble épouse, ou, s'ils ont franchi la porte de ténèbres, ramène leurs ombres près de moi. Hélas ! tu es trop lointaine pour m'entendre, ô fille de Zeus, née au cœur d'une femme ; tu gardes de ta céleste origine l'inflexibilité de l'éternelle sagesse et tu ne penches les événements vers nous qu'autant qu'ils doivent servir aux desseins de ton intelligence hautaine. Tu veux que, détachés de tout, nous devenions à notre tour des dieux tranquilles et inhumains, appelés à conduire, d'un geste sûr, selon les rites et les nombres, les astres qui te font cortège. Mais moi, je ne suis qu'une femme et je pleure ! Morte, je resterai errante autour de la terre, et j'appellerai sous les cyprès de leurs tombeaux ceux des miens qui m'auront aimée. »

En bas, c'était la tumultueuse Ephèse, pleine du bruit des marchands, des matelots et des changeurs. Des Romains de tous les coins de l'empire, des hoplites au pas lourd, des gymnastes agiles et bavards, des Juifs querelleurs aux yeux aigus, de noirs Africains se mêlaient dans les marchés. Et la nuit, le môle et le phare découpaient sur tout cela leurs grandes ombres bizarres et irrégulières, trouées d'yeux rouges par les flambeaux.

Heureux qui peut, dans l'agitation des voyages, poursuivre l'insaisissable mirage de son âme et aller à la rencontre de son désir ! Le lourd horizon continuait à garder, loin de Lydie, tout le cœur de Lydie ! Le vieil Epicharès avait-il à jamais emporté le passé avec sa cendre, dans l'urne funéraire ? Oreste était-il mort aussi, qu'il ne se montrait pas ? Hélas ! les âmes sont solitaires, et chacune, en s'éteignant, éteint un univers.

Elle attendait ainsi depuis dix ans ; des vaisseaux, un à un, étaient venus, déchargeant sur le môle les marchandises et les passagers, mais, chaque fois, son espoir s'était éparpillé au travers de la ville. Néanmoins, il y avait encore pour elle une certaine douceur à regarder les routes de la mer, à contempler les embrassements des autres, la joie des parents qui retrouvent un fils, après une longue absence, des amis qui reçoivent un ami.

Certain soir, une agitation extraordinaire se manifesta sur le port. De graves Romains, reconnaissables à leurs têtes rasées, s'entretenaient, pêle-mêle, en proie à une même émotion, avec ces menus esclaves syriens, dont le métier est de courir après les étrangers pour porter leurs bagages. A un moment tous se prosternèrent. Un vaisseau entrait, portant les enseignes de Corinthe. Des Grecs en sortirent, qui se rangèrent respectueux, au passage d'une sorte de

barbare, vêtu d'étoffes grossières et portant une corde à la ceinture. Cet homme, au regard étincelant, prit les devants et étendit les mains sur le peuple prosterné, puis, quoique laid, il marcha avec la certitude d'un dieu. Il leva sur le temple une tête insolente.

— Vierge, dit un prêtre, ces hommes sont des contempteurs des dieux. Celui que tu vois en avant des autres, avec des yeux de proie, c'est Paul de Tarse, le faiseur de tentes, le dur ouvrier de haines : Zeus lui a donné un cœur d'airain; il court, comme un pirate, les montagnes et les mers, les continents et des îles. Des voyageurs affirment l'avoir vu, terrible et solitaire, au-dessus des vagues salées, roulé dans la nuit et la tempête, et toujours le poing et le front pleins de défis. On dit que, pendant ce temps, des lueurs s'élevaient de la noire Pathmos, où s'est retiré Jean le Mage. Le monde semble livré à l'audace de ces hommes.

La miséricordieuse Lydie les regardait s'avancer, avec un intérêt effrayé et une involontaire sympathie. D'où pouvaient sortir de tels êtres, chétifs et sordides, et cependant portant en eux une si altière noblesse, qu'ils ressemblaient à des dieux proscrits? A la suite de quelles révolutions cosmiques avaient-ils été précipités du ciel, prêts encore à tenter sur terre une suprême lutte?

Curieuse, elle se fit conduire secrètement en litière jusqu'au quartier des Syriens, où elle savait qu'ils étaient allés habiter. Elle traversa des rues étroites, boueuses, pleines de cris de marchands. Des relents d'égouts s'y mêlaient au parfum du musc et de l'encens. Sur des tréteaux, on vendait des gâteaux de miel et de rose; plus loin, c'étaient des étoffes précieuses à côté de clous de navires, de ferrailles rouillées, de cages à perruches.

Enfin, elle aperçut, au détour d'une ruelle, un groupe de tisserands, où elle reconnut l'Apôtre. Profitant de l'encombrement, elle eut tout loisir de l'examiner de près. Il travaillait, sans lever les yeux, avec une hâte nerveuse. Il remua la tête au passage de la prêtresse et elle put voir, sous les paupières presque sanglantes, ce regard, extraordinairement beau, qui lui dévorait le visage. Le front dégarni semblait frappé de la foudre. Tout son corps avait des hésitations d'aveugle, il était enveloppé de tristesse, mais, quand il se leva, tournant, comme un aigle, ses yeux vers le soleil, il lui apparut plus majestueux que le grand Œdipe lui-même entrant seul dans le bois sacré des Euménides.

Lydie se fit ramener au temple, toute troublée.

Cette nuit, elle erra encore plus tard que de coutume sous les hautes galeries. Tout à coup, il lui sembla distinguer au-dessous d'elle un bruit de pas sur les dalles, si léger qu'il paraissait un de ces fantômes qui, de temps à autre, ont l'air de sortir du silence

même, qui viennent rôder jusqu'au bord de la réalité et s'en retournent dans le songe. Elle tendit l'oreille, il se rapprocha. Elle conjectura avec effroi que, sans se ralentir, il se dirigeait vers l'escalier. Bientôt le doute ne fut plus possible; une à une, les marches résonnèrent; elle pouvait suivre la spirale ascensionnelle. Elle perçut une respiration humaine et le frôlement contre le marbre d'une main incertaine. Roide de terreur, prête à crier, elle se blottit contre une colonne et saisit son couteau de sacrifice. Un bond, et un jeune homme sortit de l'ombre et vint tomber à ses pieds.

— Lydie! murmura une voix.

— Malheureux! fit-elle pleine d'horreur, puis tout à coup rigide, elle poussa le cri de l'anathème, selon les antiques rituels.

— Artémis, Artémis, je voue à tes vengeances l'audacieux qui a violé ton sanctuaire. Que les corbeaux de tes forêts aient son corps en pâture!

Et elle s'avança, le glaive à la main vers le jeune homme agenouillé qui lui tendait les bras, et saisissant à poignée la chevelure, elle tourna cette tête vers elle.

— Oh! malheureux! Oh! malheureux! s'écria-t-elle. Pourquoi faut-il que mes mains pures versent ton sang? Est-il donc arrêté par le destin que la virginité est la sœur féroce de la mort. Hélas! hélas! moi qui ne me croyais née que pour aimer et pardonner. Pourquoi, étranger, es-tu venu me tendre ce piège? Est-ce la déesse qui a mis dans ton cœur ce dessein insensé et sacrilège? Parle! parle! Tu es jeune encore! Dis-moi si ton trépas ne va pas plonger de vieux parents dans les larmes.

— Vierge, ceux que tu nommes dorment dans la terre que le prêtre a bénite et ils attendent la résurrection glorieuse.

— Tu dis des choses étranges dans la bouche du Grec que tu sembles être. Où donc es-tu né?

— J'ai vu le jour dans la terre d'Argos, près de la mer tumultueuse!

— Quel nom chéri tu viens de prononcer! Moi aussi, autrefois, j'ai habité cette terre. Mon frère doit avoir à peu près ta taille et ton âge. Je l'ai quitté, il était tout petit.

— Oui, et il promit alors de revenir au-devant de tes doux yeux.

— Je l'attends toujours! soupira-t-elle.

— Qui lui dit alors que tu le recevrais, le poignard à la main, prête à l'immoler.

— Oreste! cria-t-elle.

Son cri perçant le silence de la nuit et, d'échos en échos, réper-

cuté dans le temple, souleva en sursaut les sept prêtresses sur les sept lits d'ivoire. Elles crurent, en entendant ce nom, se réveiller, douze siècles plus tôt, dans les épouvantes de l'histoire.

— Oreste! On appelle Oreste, murmurèrent-elles. Un vol de ténèbres court sur la lune... O dieux!... Ce sont encore les trois Sœurs, avec la tête horrible de la morte.

Et épaissis de sommeil, leurs yeux se refermèrent.

— Fuyons! dit le jeune homme.

Mais Lydie, penchée avec tendresse, caressait entre ses doigts fins les cheveux de son frère.

— O doux ami! dit-elle, ne t'en va pas si vite! Laisse auparavant mon front lourd d'un si long deuil se reposer un peu sur ton épaule.

— Sur mon épaule, repose-toi toute. Le ciel complice a voilé la lune. Si tu es lasse et si tu as peur, mes bras t'emporteront.

Mais elle, écartant l'étreinte et abaissant vers lui ses yeux douloureux :

— La voix de mon bien-aimé, si mélodieuse encore tout à l'heure, voilà qu'elle s'achève triste maintenant comme un chant de mort. Sa raison s'égare et se brouille au fuseau de ses paroles!... Oreste, Oreste, éternellement, un vœu m'enchaîne loin de toi, au parvis de la déesse terrible.

— Que parles-tu de déesse? Il n'y a plus de déesse. Il n'y a plus d'Artémis, cria le jeune homme avec emportement.

Et par sept bouches souterraines, lentement on entendit gémir :

— Il n'y a plus de déesse. Il n'y a plus d'Artémis.

D'effroi et de chagrin, Lydie s'était voilé le visage. Un sanglot étouffé sortit de sa poitrine; puis d'une voix que passionnait la crainte :

— Puissances du ciel, ne l'entendez pas! Ne me commandez pas de chasser cet impie. O dieux, vous lui avez ôté le jugement.

Oreste, prenant dans ses mains les petites mains de sa sœur :

— Mais, ma Lydie, regarde donc mon front comme il est calme. Non, non, crois m'en. Aucune Tisiphone n'égoutte devant moi le sang frais de mon meurtre. Les aboyeuses ne me poursuivent pas. Je ne viens pas chercher dans ton regard l'apaisement d'une âme troublée. J'apporte au contraire à la tienne le bon repos, qui n'y dort plus. Viens! je t'emmènerai vers tes pareilles, les saintes au cœur fleuri. Viens! je te conduirai à la maison de ton père.

— Eh quoi donc! Epicharès vivrait encore?

— La mort est morte, ma Lydie. Nos parents sont partis en avant pour préparer nos demeures. Ils habitent la Vérité, où il

faut que tu me suives. Il n'y a qu'un Dieu; les autres, que nous adorions, n'étaient que les impurs fantômes de nos pensées.

Alors, comme un oiseau blessé qui voit se replier d'elles-mêmes ses ailes inertes, elle fit un grand appel vers la déesse et s'abattit de tout le poids de son effort brisé dans les bras de son frère.

Debout au mur, comme les statues de sept démons, demi-nues, claquant des dents, immobiles et convulsives, voyant tour à tour la lune, puis la lampe s'éteindre et des vols de chauves-souris battre d'un bruit mat, parmi les tentures secouées du vent, — les prêtresses aux yeux d'agate dure crurent les temps accomplis, et on les entendit longuement gémir :

— Malheur à nous! Artémis, la grande Artémis n'est plus!

III

— Ouvrez, ma sœur. C'est moi, Théogène, qui amène au Christ la petite âme!

Une main précautionneuse tira le verrou. De la clarté envahit la rue noire. Une jeune femme parut, noble, sous sa robe aux plis réguliers, avec ce geste juste et chaste où l'on reconnaissait les épouses de Rome. Elle éleva sa lampe de bronze jusqu'au visage d'Oreste, sourit et repoussa la porte.

— La paix soit avec vous, Priscille.

— Bienvenu qui entre au nom du Seigneur, répondit-elle. Aquila, Paul, Luc et les autres frères, vous attendent.

Ayant traversé la salle des métiers, ils s'introduisirent dans une sorte d'arrière-boutique où Lydie aperçut des têtes d'hommes graves et calmes, d'où se détacha d'abord dans la lumière la figure violente du grand Apôtre; puis, comme sur un tableau ancien et décoloré, peu à peu se précisèrent les autres visages, parmi lesquels celui de Luc, fin, méditatif, d'une douceur harmonieuse en sa majesté un peu triste.

Une allégresse divine avait brusquement transfiguré Paul, dont le visage passait, avec une égale mobilité, de l'expression de la colère à celle de l'infinie bonté. Il regardait Lydie, sans parler, et l'enveloppait toute de son sourire.

— Nous l'appellerons Eucharis, dit-il, afin qu'elle reste une forme précieuse, un vase d'humanité rare, que le Christ a ciselé pour lui. Qu'elle soit bénie, la fille d'Epicharès, la sœur de Théogène, car ceux-là furent les prémisses de ma moisson en Argolide. En effet, comme je sortais de la baie, le premier visage que je rencontrai fut celui d'un vieillard qui pleurait au bord de la mer.

Je lui demandai qui il attendait, à cette heure déjà tardive. Il me répondit :

— Celui qui m'apportera la vérité.

— En ce cas, lui dis-je, lève-toi, je suis cet homme.

— Etranger, reprit-il, voici dix ans qu'à cette place j'ai embrassé pour la dernière fois ma fille chérie. Et depuis ce temps-là, indifférent à tout le reste, je reviens, chaque soir, contempler l'étendue immense au bout de laquelle je l'ai perdue. Ce n'est pas, comme tu pourrais l'imaginer, que je nourrisse l'espoir de la voir jamais revenir. Non, son départ fut aussi volontaire qu'irrévocable. Mais j'avais présumé de mon cœur, que je croyais mieux assis dans la sagesse. Et voici que j'obéis à son désespoir et que mon intelligence se laisse conduire par lui, comme un aveugle par un petit chien. J'ai lu tous les livres. Aucun ne m'a consolé. Es-tu plus sage que tous les livres ?

— Je sais des consolations pour toutes les douleurs.

— Le tombeau t'aurait-il dit son secret ?

— Oui, car j'ai rencontré sur la route de Damas le vainqueur de la mort. Regarde mes yeux. Ils portent à jamais les stigmates de cette vision terrible !

— Je ne sais si tu possèdes le secret dont tu te vantes, mais je n'ignore pas que les voyageurs viennent de Zeus et qu'on leur doit l'hospitalité. Je te prendrai avec moi sur mon char, dont le cheval est attaché derrière ce rocher et je t'emmènerai dans ma maison, où les chambres ne manquent pas. A ton gré, nous emploierons le temps du chemin à échanger des propos sur la nature divine ou à comparer entre nous les enseignements de la solitude et ceux que peut suggérer le spectacle mouvant des hommes. De la sorte, au moins, j'aurai, quelques instants, écarté la présence de ma douleur.

Pendant qu'il parlait, Lydie pleurait au souvenir de son père, mais un sentiment de pudeur l'empêchant de montrer ses larmes devant ce groupe d'hommes inconnus, elle avait ramené sur sa face la draperie de sa robe et elle y cachait son front penché.

L'Apôtre continua : il raconta avec sa brièveté vigoureuse et cet heureux choix du trait qui fait que d'un détail furtif d'heure, de saison, de rencontre, le paysage s'incorpore au récit et qu'on voit au loin poudroyer les routes, se masser les cyprès et les oliviers, blanchir les villages apparus, et trembler sur le ciel les lignes délicates des montagnes, qui ont l'air de s'y arranger à mesure, sans que le narrateur ait songé à autre chose qu'à les nommer ou à invoquer leur témoignage.

— Je compris vite, dit Paul, que j'avais affaire avec un philo-

sophe de la secte des Académiciens, et je m'efforçai de conformer mon langage aux procédés de discussion familiers à cette école, car il importe que l'apôtre s'inspire des circonstances et des caractères, et qu'il se fasse tout à tous.

— Je vois, lui dis-je, que tu connais Dieu et que tu t'es même élevé jusqu'à la sublime notion de son Verbe personnel, incréé, créateur de toutes choses, Dieu de Dieu et Dieu avec Dieu. Et cela est bien. Mais toi, te connais-tu?

Il garda le silence.

— As-tu réfléchi à cette inconséquence que le seul être sur qui ta raison ne te renseigne pas, ce soit précisément toi-même? Ta raison qui illumine tout te laisse dans l'ombre. En sorte que sa clarté ne te sert qu'à savoir là-dessus ton ignorance et l'horreur de ta condition.

— Socrate n'eût pas mieux raisonné.

— Tu nais, tu souffres, tu meurs. Le Maître, à l'appel de qui tu apparais et disparais, te fait sentir ta servitude et ta dégradation plus qu'à aucune autre de ses créatures.

— A la vérité, il n'est pas de plus accablant esclavage.

— Tu es hors la loi, au ban de l'univers. Il est vrai que quelques-uns de tes philosophes t'ont dit que tu étais un dieu. Plaisant dieu que cet aveugle, qu'un changement de température rend malade, qui ne sait d'où il vient ni où il va, qu'un coup de vent balaye. Et cependant, dis-moi, de qui serait le monde s'il n'était issu de l'éternel Amour, de l'éternelle Bonté, de l'éternelle Justice?

— Cette contradiction est en effet tout le problème de l'homme. La façon dont tu le poses me fait présager quelque solution décisive. Je suis avide de la connaître.

— Ne l'entrevois-tu pas déjà luire? Si nous portons toutes les marques d'une race maudite, c'est que, en effet, nous avons encouru, dès l'origine, la malédiction de Celui qui est la Justice.

Alors Paul retraça pour Lydie, comme il l'avait fait pour Epicharès, le grand poème des Origines. Il dit l'admirable subterfuge de l'amour, animant par la conscience et la liberté, à l'infini, les images où il se reflète, et se communiquant de la sorte tout à chacun; il dit la gloire et la chute des anges; l'excellence première et la ruine de l'homme, et comment, aucune pensée ne pouvant subsister par soi-même, quand Dieu se fut détourné de lui, l'homme se trouva en face du néant. Puis, parallèlement à la tragédie commencée de la misère humaine; il récita celle de la miséricorde et du pardon accordé; le Verbe se faisant chair pour égaler l'expiation à l'offense; l'humanité, renaissant dans le nouvel Adam, l'iniquité du vieil homme ensevelie avec lui; l'univers réintégré en

Dieu ; la possibilité pour chacun de redevenir un être divin, par la communion avec le Christ; enfin, la résurrection et la vie éternelle.

Incidemment, il avait réfuté l'erreur platonicienne sur l'âme humaine, qui n'est pas un esprit pur, indifférent au corps où il est logé, mais une forme constitutive et caractéristique, propre à l'humanité, susceptible de s'élargir et de s'embellir, non de changer de nature, capable d'immortaliser la matière qu'elle s'agrège, mais ne jouissant de sa plénitude qu'avec un corps, d'où la nécessité que ce corps ressuscite et la calamité de la mort, fille du péché.

— Votre père, ô Lydie, acheva l'Apôtre, a cru à ce que je lui enseignais. Connaissant les limites de la raison pure, incapable de répondre à ces questions essentielles, il a conclu sagement à la nécessité d'une révélation. Et comme nous étions arrivés près d'un petit fleuve, nous descendîmes l'un et l'autre de son char, et je le régénérai dans le baptême. Et il en fut ainsi de votre mère et de votre frère.

Paul, à ce moment, passa la main sur son front et reprit avec tristesse :

— Il me semble que, chaque fois que j'amène au Christ un nouvel enfant, je le tire de mon âme même, tant, parmi les consolations que j'en éprouve, je ressens en même temps de défaillance. Je souffre dans tous les membres de mon Eglise; je suis tourmenté pour chacun. J'ai tant d'enfants dispersés sur la terre, et il ne se passe pas de jour où, pour l'un ou pour l'autre, je n'éprouve du chagrin. Je vous prends à témoin, vous tous, qui tant de fois m'avez vu pleurer et prier, solitaire, pour quelque fils lointain, qui n'a pas persévéré; je vous prends à témoin que Dieu m'a donné, en ce qui vous concerne, un cœur douloureux de mère.

Et alors, dans une sorte de *lamento*, il peignit sa détresse d'homme attelé au char des œuvres divines.

— Le Seigneur Christ, qui m'a choisi, m'a dit : « Va. Voici l'empire du monde que je te donne à conquérir. Toutes les nations entendront par toi ma parole. Prends ce sac de toile rude et ce bâton de pèlerin et ces sandales. Te voilà vêtu de douleurs et marqué au front d'un signe de dérision. Je livrerai l'univers à ce malade, aux yeux fiévreux, et puis je te livrerai tout seul à ta conquête, afin que l'univers voie de quels méprisables instruments je me sers pour réaliser mes grands projets. Tu connaîtras les reniements, les abandons, tu sentiras peser sur tes épaules d'homme tout le poids de mes entreprises. Va ainsi, abaisse devant moi, par ton énergie, la majesté des faisceaux romains; cours me soumettre César et le Sénat; confonds l'Aréopage! » O mes frères, je suis las, et tous les jours je me lève pour d'inconcevables travaux!

Tous les disciples, en l'entendant, pleuraient. Seul, Luc, scribe intérieur, ne laissait rien voir de ses pensées, et, d'une invisible plume d'archange, semblait enregistrer dans sa mémoire un choix de ces paroles et de ces choses.

IV

A peine, le lendemain, les histrions et les mimes impurs avaient-ils quitté la scène du théâtre d'Éphèse que Paul y parut. Sa laideur surprit et irrita le sentiment grec, mais il y avait dans cette laideur quelque chose d'impérieux et de sublime d'où descendait le respect et qui fit penser à l'apparition d'un dieu. Peu à peu se démêlait une beauté tragique, sous le tourment des lignes, sous la masse du front énorme, dans la barbe rare et comme incendiée, dans tout ce visage méprisant d'aigle blessé qui se secoue de la foudre. Il n'avait fait encore que paraître, et déjà le frisson avait gagné le peuple. Son éloquence lui ressemblait, brusque et rauque, aux immenses ellipses, entrant d'assaut dans les âmes et y tonnant sans interruption. Dix mille hommes l'écoutaient en silence, et il semblait que se voix, absente de la salle, sonnait tout entière maintenant dans la solitude de chaque pensée.

Dehors, cependant, une rumeur menaçante courait. Le bruit de l'enlèvement de Lydie par les sectateurs nouveaux s'était répandu; tous ceux qui vivaient du temple, et dont les conversions opérées ruinaient le commerce, fomentaient la foule. Bientôt, de toutes les rues en pente d'Éphèse, roulèrent vers le théâtre des masses confuses. Les maisons se fermaient précipitamment; des cris de mort éclataient, d'abord épars et distincts, puis clameurs. Des galops effarés retentissaient sur les places publiques, noires d'un monde croissant. Des lances, des enseignes dorées, des bannières, des banderoles symboliques se croisaient, se heurtaient. Bientôt on entendit ce cri prolongé : « Les prêtresses! place, voilà les prêtresses! » Une longue acclamation suivit, et derrière la cavalerie apparurent les sept visages furieux des sacrificatrices. C'était l'émeute sacerdotale dans toute sa profonde horreur!

En même temps, les spectateurs se levèrent comme des bêtes, grinçant des dents, hurlant, vociférant et se ruèrent en masse vers Paul, dont le regard pouvait à peine les contenir.

— Fuyez, maître, disaient les disciples dont quelques-uns l'enlevèrent dans leurs bras et le firent se dérober par un escalier secret, tandis que l'un d'eux, du nom d'Alexandre, essayait de haranguer la foule.

— Ne l'écoutez pas! C'est un Juif, fit une voix.

Le tumulte redoubla. Mais, sans se départir de son sang-froid, Alexandre attendit, et profitant d'un peu d'accalmie [1] :

— Ephésiens, cria-t-il, y a-t-il quelqu'un pour prétendre ici que nous ne soyons pas dans la cité consacrée au culte de la grande Artémis, descendance de Zeus?

Le subterfuge avait réussi. Une vaste acclamation répondit.

— Alors de quoi accusez-vous des hommes qui ne sont coupables ni de sacrilège ni de blasphème envers votre déesse? Que si Démétrius et ses argentiers ont à se plaindre d'un préjudice causé par quelqu'un, il y a ici des tribunaux et des proconsuls; que ne s'y adressent-ils? Et quant aux autres griefs que vous pourriez avoir, n'y a-t-il pas pour en juger les assemblées légales? On pourrait nous accuser d'être les auteurs de la sédition d'aujourd'hui, et cependant il nous serait aisé d'établir que nous n'y sommes pour rien.

Déjà un peu entamée, du fait qu'elle avait consenti à écouter des paroles de conciliation, la foule se demanda pourquoi, en effet, elle s'était mise ainsi en mouvement, et ne se souvenant plus de ce qu'elle était venue faire, elle se laissa disperser.

Aussitôt les disciples se dirigèrent hors de la ville, où Paul les attendait pour leur faire ses adieux. Oreste et Lydie, qui allaient retourner en Argolide, se joignirent à eux.

Quand il les vit tous réunis, Paul leur parla en ces termes :

— Voici que maintenant je m'en vais à Jérusalem, déjà chargé en esprit des chaînes qui m'y sont réservées, ne connaissant de mon sort que ce que l'Esprit-Saint m'annonce de ville en ville, à savoir, que des fers et des tribulations m'attendent. Mais je n'en ressens aucune crainte: que m'importent ma vie et ma personne, pourvu qu'il me soit donné de remplir ma course et la mission que j'ai reçue du Seigneur Jésus de rendre témoignage de son Evangile!

« Je sais seulement que vous ne verrez plus jamais ma face, vous tous, parmi lesquels j'ai passé, prêchant le royaume de Dieu.

« C'est pourquoi je vous prends, en ce jour, à témoin que je suis pur du sang de tous, que je ne vous ai rien dissimulé, que je vous ai bien annoncé, dans leur intégrité, les desseins de Dieu sur vous.

« Veillez sur vous et sur tout le troupeau que le Saint-Esprit a commis à votre garde; veillez à bien gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il s'est acquise, au prix de son sang.

« Je sais qu'après mon départ entreront chez vous des loups rapaces, qui n'épargneront pas le troupeau; que du milieu de vous-

[1] La page qui suit est presque littéralement traduite des *Actes*.

mêmes s'élèveront des hommes, aux propos tortueux qui essayeront de séduire les disciples.

« Faites donc bonne garde ; conservez avec soin le souvenir de ces jours et de ces nuits où je n'ai cessé, avec des larmes, d'instruire chacun de vous.

« Et maintenant, il ne me reste qu'à vous recommander à Dieu et à sa grâce ; Lui seul a le pouvoir d'édifier et de répandre son héritage sur tous ceux qu'il a sanctifiés.

« Quant à moi, vous le savez, je n'ai convoité ni l'argent, ni l'or, ni l'habit de personne ; toutes les choses dont nous pûmes avoir besoin, les miens et moi, ces mains y ont pourvu. J'ai voulu vous montrer par là qu'il faut que ceux qui travaillent prennent à leur charge les infirmes et vous rappeler le mot du Seigneur Jésus, disant qu'il est plus doux de donner que de recevoir. »

Ayant dit, il s'agenouilla, fit avec le peuple une dernière prière, et s'avança pour recevoir le baiser des adieux ; la plupart ne pouvaient se détacher de ses bras, ni se consoler de ce qu'il leur eût dit qu'ils ne reverraient, les uns ni les autres, plus jamais son visage.

En descendant au port, il se rapprocha d'Oreste et de Lydie, et les pria, puisqu'ils retournaient en Argolide, de s'arrêter à Thessalonique et de porter à la douce Thécla, son épouse en Jésus-Christ, le dernier salut amical qu'elle recevrait de lui. Il leur donna encore diverses commissions pour Phœbé, pour l'autre Lydie, pour toutes les saintes femmes, dont la piété avait fleuri de bonne grâce les rudesses de son apostolat, il leur recommanda à eux-mêmes la persévérance.

— Purs enfants de la Grèce, ajouta-t-il, votre rôle à vous sera d'orner la vertu d'un sourire, de lui communiquer cette aimable aisance, ce tact qui en est la pudeur, toutes ces qualités de mesure enfin, qui sont le précieux génie de votre race, et par lesquelles, agréable aux hommes, sans effort apparent ni ostentation, conseillère du foyer, elle vous conduira aux tâches héroïques, sans rien déranger à votre air naturel ni aux divines bienséances.

Oreste et Lydie, montés sur le vaisseau, virent avec tristesse s'éloigner ce maître sûr qui, maintenant, illuminé par le soleil couchant, gravissait, sur les collines d'Ephèse, le rude sentier au bout duquel son regard prophétique entrevoyait Jérusalem et les soirs de l'épreuve.

Alfred Poizat.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Reprise de la vie. — Chantilly et Longchamp. — Décadence d'une institution. — Le jeu partout. — Comédienne et écuyère. — Le Grand-Prix. — Le vainqueur et son jockey. — Attentats pour rire. — Les cadeaux du Président. — Rêves de grandeur. — Sur les traces du Premier Consul. — Duels et suicides. — Krachs et scandales. — Baïhaut et Barnato. — Le service de Saint-Germain des Prés. — Le cardinal Perraud. — Les œuvres de bienfaisance. — M. Jaurès et l'agriculture. — Le privilège de la Banque de France. — La révolution sous la coupole académique. — Une nouvelle classe de réservistes. — Le bouleversement de Paris. — Le premier port de France. — Les *clous* de l'Exposition. — L'obélisque de Louqsor. — Souvenirs de M. de Rambuteau. — Les deux Salons. — Une fusion espérée. — Exposition de la Céramique. — Le budget de la race canine. — Les théâtres. — Sarah Bernhardt et la Duse. — Un nouveau snobisme. — Les morts du mois. — Mme Plessy. — Le doyen des peintres. — Discours de M. Méline. — Portrait d'un honnête homme.

On se remet peu à peu de la terrible catastrophe du mois dernier, et si de nombreux vides font encore une tache noire dans les manifestations habituelles de la vie sociale, le mouvement des choses a néanmoins repris son cours. C'est la loi, comme à la guerre les combattants poursuivent âprement la lutte en passant même sur le corps de ceux qui tombent. Ce n'est pas, certes, qu'on oublie, ni que la source des larmes soit épuisée; mais, quelque inconsolable que reste le deuil des cœurs, une fatalité providentielle entraîne le monde, en lui imposant le : *Marche! Marche!* du sermon de Bossuet.

A défaut des soirées, des bals, des fêtes, qui sont d'ordinaire l'accompagnement joyeux des beaux jours, nous avons eu des expositions d'art à côté des merveilles de l'horticulture, puis les batailles du sport sur les hippodromes de Chantilly et de Longchamp. Mais là encore des ombres ont attristé le tableau, et à

Chantilly, la tribune qui concentrait habituellement tous les regards est demeurée vide, comme ces chaires de cathédrale où un voile de crêpe marque la place d'une grande voix éteinte.

Les épreuves elles-mêmes ont semblé plus ternes que dans les solennités précédentes; on a constaté moins d'affluence au pesage; les entrées ont été inférieures à celles de l'année dernière, et le caractère international des courses, qui en constituait l'intérêt exceptionnel, a presque entièrement disparu. Les étrangers s'éloignent, et, cette année, l'Angleterre n'avait envoyé qu'un cheval médiocre, sans nom et sans valeur, comme une de ces piètres aumônes qu'on jette en passant d'une main distraite.

Il faut bien ajouter, d'ailleurs, qu'autrefois les grands éleveurs et les princes de la finance avaient seuls des écuries, tandis qu'à présent jockeys, bookmakers et mondaines en vogue se mêlent de faire courir, ce qui ravale sensiblement le turf. On portait jadis les couleurs d'un duc de Castries, d'un duc de Beaufort, d'un comte de Lagrange, d'un marquis d'Hastings, d'un prince Soltikoff, avec un peu plus d'entrain que celles d'un coulissier véreux ou d'une courtisane en renom. Et puis, il y a trente-cinq ans, un prix de 200,000 francs représentait presque une fortune et offrait une tentation sérieuse, tandis qu'à notre époque de mines d'or, de pots-de-vin panamistes et de mariages américains, les pauvres 200,000 francs ne sont plus qu'une simple bagatelle ne valant guère la peine qu'on se dérange.

Pour ces causes diverses, l'institution des courses a dégénéré. Elle n'est plus que le tapis vert d'un tripot sur lequel des parieurs effrénés de tout âge et de tout rang jouent leur petit pécule, et trop souvent celui des autres. La semaine dernière, à Chantilly, le Pari-Mutuel a réalisé un total de *deux millions*, dont *huit cent mille francs* pour le seul prix du Jockey-Club ! Et, à Longchamp, le même Pari-Mutuel, s'élevant à un chiffre qui n'avait jamais été atteint, a fait *trois millions sept cent soixante-six mille francs*, dont *un million sept cent cinquante et un mille* sur le Grand-Prix !

Voilà ce qu'est devenue l'institution ; voilà la place qu'y occupe l'amélioration de la race chevaline.

Mais à quoi bon récriminer? Le jeu est partout de nos jours : dans les Bons de Panama, dans les obligations de la Ville de Paris et du Crédit Foncier, jusque dans les loteries charitables qui pullulent et où l'appât de gros gains attire infiniment plus que la pensée d'un acte de bienfaisance. Il faut donc prendre le monde comme il tourne, en tâchant de l'améliorer sans le heurter.

A Chantilly, c'est une femme, M[lle] Marsy, du Théâtre-Français,

qui a décroché la timbale. — Quelle transformation en une année! Il y a douze mois à peine, au lendemain d'une mort retentissante, la belle comédienne, en longs vêtements de deuil, promenait, de nos églises au Palais de Justice, une douleur qui semblait inconsolable, et, quand on la pouvait croire ensevelie encore dans les amers souvenirs et les cruels regrets, tout à coup elle est apparue, radieuse et triomphante, à côté de son cheval vainqueur, et recevant avec grâce les félicitations galantes du Président de la République!

« Je sens en moi deux hommes », disait Louis XIV. Très supérieure au grand Roi, M[lle] Marsy réunit en elle trois personnages d'attitude et de caractère bien distincts : le matin, inspectant ses écuries, ses paddocks, présidant à tous les soins réclamés par ses étalons; le tantôt, paradant sur les hippodromes et embrassant son jockey devant cent mille spectateurs; le soir, interprétant avec délicatesse Alfred de Musset sur les planches, et jouant de l'éventail des grandes coquettes après avoir manié la cravache des amazones. D'actrice de second plan, elle passe étoile; d'un bond, *Solitaire* l'a élevée jusqu'à la gloire. Désormais, elle éclipse ses rivales, et il n'est plus d'élève du Conservatoire, de soubrette, d'ingénue, de simple *utilité* même de nos théâtres, qui ne rêve de marcher sur ses traces dorées!

Georges Brown, le lieutenant légendaire de la *Dame blanche*, qui, sur ses « douze cents francs d'appointements, achetait un château sur ses économies », se trouve singulièrement distancé par la sociétaire du Théâtre-Français, réalisant le problème autrement difficile d'entretenir, avec une maigre pension de 20,000 francs, ce luxe dévorant qui s'appelle une écurie de courses!

Après l'éblouissant succès de *Solitaire*, c'est la surprenante victoire de *Doge* qui a été l'événement hippique de la saison. Gênes et Venise, au temps de leur splendeur, ont connu des Doges qui régnaient fastueusement sur les mers et dont la puissance s'égalait à celle des rois. Mais tout se rapetisse et s'abaisse dans les temps où nous sommes. Le doge d'aujourd'hui n'est qu'un cheval de second ordre qui gagne, par hasard et faute de concurrent sérieux, un prix qui ne semblait pas fait pour sa médiocrité. Son heureux propriétaire, M. Arnaud de l'Ariège, fils de l'ancien député de ce nom, a, dit-on, raflé du coup plus de 300,000 francs, mais sa grosse fortune lui permet d'être moins sensible à ce profit vulgaire qu'à l'honneur inattendu de trôner sur le turf. Ancien secrétaire de Gambetta, c'est dans la politique que le vainqueur d'hier avait d'abord cherché sa voie, et sa mère, fille de M. Dubochet, le richissime fondateur de la Compagnie du gaz, l'y avait

encouragé en attirant chez elle tous les chefs du parti républicain, d'abord dans le luxueux hôtel de la rue de Suresnes, qui servit de quartier général aux 363 lors de la campagne célèbre contre le 16 Mai, puis dans le magnifique château des Crêtes, au-dessus de Vevey, dont la terrasse domine tout le lac de Genève, devant l'un des plus beaux panoramas du monde. C'est là que, chaque été, Gambetta aimait à jouer aux boules, en conférant des choses de l'opportunisme avec Challemel-Lacour, Paul Bert, Floquet, Spuller et quelques autres. Mais le jeune Arnaud, quoique déjà conseiller général et sur le chemin de la députation, se sentait attiré par d'autres goûts. Les 80 millions laissés par son grand-père lui permettaient de choisir une carrière à son gré; il se tourna vers l'équitation, l'escrime, tous les genres de sport, et bientôt la passion du cheval l'entraîna à fonder une écurie. C'est à Villechétive, dans l'Yonne, qu'il établit son haras, et c'est là qu'est né *Doge*, le héros de cette année. Mais, jusqu'à ce jour, Villechétive, justifiant son nom, n'avait guère fait parler d'elle, et c'est par une chance inespérée qu'elle a reçu le coup de soleil de la célébrité. Les connaisseurs pontaient sur *Roxelane*, sur *Flacon*, sur *Palmiste*, sur *Parasol II*, mais Parasol s'est replié dès le début, Flacon s'est évaporé promptement, et la molle Roxelane a manqué d'un nez. A quoi tiennent la fortune et la gloire!

C'est la trente-quatrième fois qu'était couru le Grand-Prix. Le résultat a trompé toutes les prévisions, et si les gagnants ont été surpris de leur aubaine, les déconfits, beaucoup plus nombreux, n'ont pas caché leur déception. Point d'enthousiasme autour du vainqueur; aucune de ces acclamations qui, d'habitude, saluent son triomphe; les figures restaient mornes, allongées, en faisant songer à l'attitude mélancolique des chevaux d'Hippolyte...

Quant au jockey de M. Arnaud, dont l'habileté s'est signalée déjà par des succès aussi nombreux que lucratifs, c'est un personnage, possesseur d'une grande fortune, ayant des chevaux à lui, et désormais montant presque en amateur, par amour de l'art. Il avait là son valet de chambre, qui l'attendait pour l'éponger et le vêtir, et, après la course, il s'est retiré majestueusement dans son élégante victoria, comme un des millionnaires qui décoraient la pelouse. — Et on prétend que nous n'avons plus d'aristocratie!

Un incident, — nous n'osons pas dire un accident, — a marqué la journée du Grand-Prix : c'est l'explosion, aux trois quarts ratée, d'un pétard anonyme sur le passage du Président, aux environs de la Cascade. Déjà, l'année dernière, un pétard analogue, et tout aussi inoffensif, avait éclaté au même endroit, dans les mêmes circonstances, ce qui a tout de suite provoqué les gouailleries des

sceptiques sur cette bombe « apprivoisée », ainsi que l'appelle Rochefort. — D'où pouvait venir, en effet, cette bombe mystérieuse, disposée de façon à ne faire de mal à personne, et placée au milieu d'un massif de verdure d'où les milliers de curieux du voisinage n'ont vu s'échapper aucun fugitif? Ce n'est pas tout. Afin qu'on ne pût se méprendre sur son abominable pensée, l'auteur de l'attentat avait eu soin de laisser bien en vue, sur l'herbe, un pistolet portant cette inscription : *Félix Faure est condamné*, et un couteau dont la lame, tachée de sang, portait cette phrase menaçante : *Vous oubliez ceux qui sont morts!* Enfin, tout à côté de ces armes terribles, une feuille de papier, parfaitement intacte, sur laquelle on lisait ces mots burinés comme une sentence : *Exécution de Félix Faure.*

Il faut reconnaître que l'auteur de l'attentat a pris la peine de préciser son dessein de la façon la plus minutieuse et la plus caractéristique. Jamais encore peut-être un criminel n'avait mis autant de coquetterie scélérate à bien accuser son plan, c'est-à-dire à faire comprendre que si la bombe ne réussissait pas à exterminer M. Faure, il dirigerait contre le Président la balle du pistolet, et que, si le pistolet ne portait pas plus qu'un discours de Georges Cochery, il n'hésiterait pas à plonger le couteau dans la poitrine du tyran!

On ne peut s'empêcher de frémir devant d'aussi farouches résolutions. Mais comment se fait-il qu'après avoir affiché ses noirs desseins avec tant d'implacable haine et de détermination sauvage, le monstre ait laissé là le pistolet chargé de chevrotines et le couteau déjà taché de sang, pour disparaître avec la subtilité d'un sylphe au premier bruit de son pétard, et qu'il se soit si bien éclipsé qu'aucune recherche de la police ni des cent mille spectateurs du voisinage n'ait pu le découvrir? Si c'était un fou, il n'eût pas manqué de se trahir et quelqu'un l'eût au moins aperçu. Si c'était un anarchiste, la foule indignée l'eût reconnu bien vite et promptement écharpé. Si c'était un mauvais plaisant, il n'eût pas échappé aux milliers de regards qui fouillaient le Bois et aux milliers de bras tendus pour le saisir. Quel être mystérieux a donc pu dresser à l'aise tout ce formidable appareil et disparaître ensuite comme un fantôme?

Quoi qu'il en soit, on s'est bien égayé de ce crime à la cantonnade, et l'on a beaucoup ri du registre ouvert à l'Elysée pour recevoir les signatures de félicitation avant même que la nouvelle de l'attentat ait pu y parvenir.

Est-ce pour corriger le fâcheux effet de cette fumisterie que, le lendemain, sur la place de la Concorde, un autre pétard éclatait,

dans les mêmes conditions singulières, au pied du monument qui porte la statue de la ville de Strasbourg? C'était à l'heure d'un orage et d'une violente averse; la place était totalement déserte. Tout à coup, une détonation se fit entendre et un petit nuage de fumée, s'élevant du sol, enveloppa la statue symbolique. Quelle main invisible avait pu déposer là un engin, puis lui communiquer le feu? Je le répète, la place, balayée par la rafale, était entièrement vide; les passants, réfugiés sous les arcades voisines, n'ont aperçu aucun être humain, et les investigations immédiatement faites dans tous les sens n'ont abouti qu'au néant absolu.

D'autre part, quelle aurait pu être la pensée d'une semblable tentative? Ce n'est pas un Français, un patriote, qui eût entrepris de faire sauter, sous les couronnes dont elle est pieusement ornée, l'image emblématique de cette Alsace que nous pleurons depuis vingt-sept ans! Serait-ce donc un sujet de Guillaume II, un Allemand exaspéré de notre culte fidèle pour la cité captive et la province en deuil? C'est peu vraisemblable, et, en tout cas, quelqu'un l'eût vu fuir à travers le vaste espace. Mais non, rien, pas même une ombre... L'énigme demeure profonde et l'attentat aussi inexplicable dans son exécution matérielle que dans le mobile d'où il a pu sortir.

Ce qui reste, c'est un Félix Faure plus frais, plus dispos, plus pimpant que jamais, félicité par tous les gouvernements d'Europe d'avoir échappé au danger (???) qu'il a couru, et se préparant enfin au voyage de Russie depuis si longtemps rêvé!

Car il paraît que ce voyage est définitivement acquis. Après avoir été plus sollicité qu'offert, il semble prendre sérieusement corps et on en esquisse déjà le programme. C'est par mer qu'il s'effectuera, afin d'éviter toute rencontre fâcheuse, et avec une seule escale à Copenhague, pour y saluer au passage le vieux souverain qui est, à la fois, l'aïeul du tsar et l'ami de la France.

M. Faure accomplira-t-il à ses frais un déplacement pareil, qui comporte inévitablement de lourdes charges et des générosités fastueuses? On n'en dit rien encore, mais s'il faut demander un crédit aux Chambres, le débat pourra ne pas manquer de piquant.

En attendant, le Président se multiplie; il court à toutes les inaugurations, il visite les établissements publics, il s'assoit aux banquets corporatifs; il félicite, il encourage, il décore; jamais on n'a vu de chef d'État plus bénisseur. L'autre jour, arrivant à l'improviste à la maison d'éducation des Loges, où sont élevées les filles de sous-officiers membres de la Légion d'Honneur, il a demandé à la surintendante de désigner deux cents jeunes filles pour assister

à la garden-party de l'Élysée. — Quand on caresse des rêves ambitieux, on ne saurait trop soigner sa popularité!

Un détail de cette dernière visite a suggéré à certains esprits une remarque assez naturelle : Mme Rickebusch, surintendante des trois maisons de la Légion d'Honneur, porte le grand-cordon rouge dans toutes les circonstances officielles, et elle l'avait arboré pour recevoir le Président; mais il va de soi que le jour où cette respectable dame quittera sa charge, elle déposera l'insigne uniquement attaché à ses fonctions. C'est le bon sens. — Pourquoi en serait-il autrement pour M. Faure?

Plus heureux que la surintendante, il aurait, pour se consoler dans sa retraite, les cordons, plaques et cadeaux reçus de l'étranger au cours de ses grandeurs; et ces présents ne lui manquent pas, depuis les chevaux arabes offerts par l'ambassade marocaine jusqu'au petit éléphant envoyé par Ménélik. Les pur-sang à la crinière fougueuse vont être placés dans nos haras, mais le petit pachyderme pourrait être acclimaté dans le jardin même de l'Élysée, où il remplacerait agréablement le canard de M. Grévy et le bouledogue de Casimir-Périer.

Un trait original a marqué la réception des envoyés marocains. Le Président et l'ambassadeur, en s'abordant, n'ont échangé qu'un salut, sans même se donner la main, parce que, paraît-il, d'après le protocole musulman, la poignée de main amicale doit être suivie du baiser au front ou sur l'épaule. M. Faure embrasse volontiers les jeunes filles qui le haranguent dans ses voyages, et il eût sans répugnance offert le même tribut à Mlle Marsy en la complimentant de sa victoire; mais baiser au front le délégué barbu du Maroc lui a paru un peu excessif, et il a réservé sa galanterie pour de meilleures occasions. Voilà pourquoi Si Mohamed ben Moussa n'a obtenu qu'un banal salut de la tête. — Toutefois, le musulman ne semble pas en avoir gardé rancune, car, par une flatterie raffinée, il a offert au Président toute une série d'objets en cuir, tels que sacs et blagues à tabac, d'un très joli travail.

D'autres réceptions élyséennes, celles de l'héritier de la couronne du Japon, du prince de Montenegro, du prince de Naples, ont dû s'accomplir avec plus d'effusion, sans que le Président ait pu cependant aller, pour cette dernière, jusqu'au baiser de paix. Le fils du roi Humbert, en effet, ne s'est résigné qu'*in extremis* à traverser la France, afin d'éviter à la princesse monténégrine, sa femme, la fatigue d'un long voyage par mer, et, d'autre part, nous n'avons pas oublié l'injure qu'il a faite à notre pays en accompagnant naguère, avec une sorte d'ostentation malveillante, l'empereur Guillaume à Strasbourg. Aussi le vassal de l'Allemagne fera-t-il

prudemment, au retour de Londres, de ne pas trop demander à la courtoisie française...

En attendant le voyage de Russie, annoncé pour la seconde quinzaine d'août, c'est dans le midi de la France, aux bords du Rhône et de la Leysse, que le Président doit aller s'entraîner pour sa grande excursion du Nord. Le félibrige lui ménage un accueil exceptionnel à Orange, avec les représentations de drames antiques dans l'amphithéâtre romain; puis la Savoie, avec ses montagnes et ses lacs en fête, profitera de l'occasion pour attester devant l'Europe son indissoluble attachement à la patrie française. Ce jour-là, la Savoyarde de Montmartre ne manquera pas de faire joyeusement écho aux acclamations de Chambéry!

Mais quelles idées pourront faire germer dans la tête de M. Faure, et quelles visions pourront faire passer devant ses yeux tous ces éblouissements et toutes ces ovations? Des architectes, ingénieusement inspirés, ne proposent-ils pas déjà, quoique un peu timidement, de rebâtir le palais des Tuileries... Oh! bien entendu, au seul point de vue de l'art et uniquement pour embellir Paris en relevant le chef-d'œuvre de Philibert Delorme! — L'entreprise, insinue-t-on, ne serait ni difficile ni onéreuse : les fondations et les soubassements sont restés intacts et se trouvent seulement recouverts par la couche superficielle du nouveau jardin. Un simple déblai les remettrait à jour, et, quant au monument lui-même, dégagé des adjonctions qui en avaient alourdi la beauté depuis Louis XIV, il serait aisé de le reconstituer dans son élégance et sa pureté primitives à l'aide des nombreux vestiges qui subsistent et des moulages conservés en divers lieux...

Vous entrevoyez la suite naturelle et logique des choses : une fois le palais reconstruit, il faudrait bien lui donner un hôte; et, un beau matin, le Président, comme autrefois le Premier Consul, passerait de l'Elysée aux Tuileries, c'est-à-dire d'un simple fauteuil au trône... Il est vrai que le Consul revenait de Marengo, tandis que le tanneur...

Mais n'est-ce pas tout de même curieux et symptomatique?

Dans une comédie du vieux répertoire, *la Petite Ville*, je crois, Picard fait dire à l'un des personnages :

> Chacun a sa folie, et vous avez la vôtre.

Il serait piquant de rechercher « la folie » particulière de chacun de nos Présidents depuis vingt-sept ans. Pour n'en citer que deux, celle de M. Thiers fut incontestablement la passion militaire, et celle de M. Grévy la passion de l'argent; mais chez aucun d'eux

on n'a pu constater une passion de vanité, une folie de grandeurs égales à celles dont nous sommes les témoins à la fois amusés et humiliés.

Si M. Faure avait plus de lettres, on pourrait lui conseiller de mesurer davantage, avec le poète,

A la hauteur des bonds la profondeur des chutes,

mais ses études ont porté sur d'autres cotes, et il faut attendre avec patience que le cours des événements remette à sa place naturelle chacun et chaque chose.

*
* *

En attendant, les incidents sensationnels ne nous ont pas manqué ce mois-ci, duels, suicides, krachs financiers, trombes, scandales variés, et la Chronique en est encore tout émue.

Un tel vent de bataille, notamment, a soufflé sur Paris que, durant une semaine, on n'entendait plus que des cliquetis d'épée, et que les landaus suffisaient à peine à conduire adversaires et témoins sur le lieu du carnage!

En même temps, ces rencontres féroces, où heureusement on n'a compté aucun cadavre, ont fait naître un nouveau genre de sport, où se presse désormais le monde élégant des *premières*, où affluent les bicyclistes des deux sexes, où la photographie instantanée fait assaut de clichés mouvementés. Les combattants s'alignent entre deux haies de spectateurs avides, et, pour un peu, la galerie frémissante exciterait les lutteurs du geste et de la parole, comme aux combats de taureaux. — Au fait, pourquoi interdit-on ces derniers, puisqu'on autorise les autres? Et en quoi est-il plus pénible, plus immoral, de voir égorger un taureau que de voir perforer un homme? A moins que l'homme ne soit inférieur à la bête, ce qui, souvent, pourrait bien être vrai.

Donc, on s'est battu de tous les côtés et sous tous les prétextes. Deux députés de la gauche, frères ennemis d'une heure, se sont égratignés au bras; deux autres, pour un instant de malentendu, se sont écorché la main; un journaliste de trente ans a éraflé le sourcil d'un général de soixante-quinze; un radical expulsé de la Chambre a provoqué le ministre de la justice; le rimeur de *Tel qu'en un songe* a entamé l'épiderme du poète des *Chauves-Souris;* et si tous ces drames de canne et d'épée n'ont pas fait couler beaucoup de sang, du moins ils ont fait répandre des flots d'encre, pour la distraction d'un public auquel manquent trop les spectacles divertissants.

Les suicides ont été plus sérieux, depuis celui d'une courtisane de haut parage, écœurée de vice, et celui d'un coulissier d'importance acculé à la faillite, jusqu'au saut dans l'Océan de cet aventurier de génie qui, après avoir débuté comme clown dans un cirque, avait fini par justifier le surnom de « roi de l'or », et laisse à ses deux enfants la bagatelle de trois à quatre cents millions!

En même temps, une banque populaire sautait dans le quartier de l'Opéra; l'interminable instruction du Panama soulevait des incidents nouveaux, et le seul condamné de cette affaire, où il y eut tant de coupables, le pauvre Baïhaut, touchant à force de résignation et de repentir, sortait enfin de sa longue prison en refusant de dénoncer ses complices. — « Non, a-t-il répondu avec douceur au magistrat qui le pressait de faire la lumière; non, j'ai assez souffert, j'ai versé assez de larmes pour l'expiation de ma faute; je ne veux y ajouter le malheur ni la honte de personne; je ne désire plus que la solitude et l'oubli... » Et il a quitté Paris, la France peut-être, pour aller au loin ensevelir ses derniers jours dans quelque obscur travail de rachat et de paix...

Quel rapprochement entre cet homme, né dans les classes bourgeoises, instruit, sorti ingénieur de l'Ecole polytechnique, riche, influent, député, ministre, dont la vie se brise tout à coup parce que, faute d'une boussole morale, il a trébuché contre l'honneur; et ce Barnato, enfant misérable des bas quartiers de Londres, qui s'élève de rien à l'une des plus grandes fortunes du globe, qui trône sur les régions aurifères de l'Afrique australe, dont le prestige et la puissance arrivent à balancer celle de Cecil Rhodes, le Napoléon du continent noir, et qui, parvenu au summum de la richesse et de la grandeur humaine, trébuche, lui aussi, tout à coup, dans l'ivresse ou la folie, peut-être dans le cauchemar où passait devant ses yeux le fantôme des victimes écrasées par ses spéculations brutales, et, du pont du navire qui le ramenait triomphalement en Europe, se précipite et disparaît dans l'abîme!

A quoi l'or mal acquis, sans le travail et sans la probité, a-t-il servi à l'un et à l'autre? Et pour quelle cause ont-ils succombé tous deux, sinon par le manque d'un de ces freins intimes, d'un de ces principes supérieurs que s'efforcent d'anéantir dans l'homme les aveugles qui dirigent l'intelligence moderne?

Il semble pourtant qu'un certain retour se manifeste, ou tout au moins une velléité de réaction, contre le fanatisme des sectaires, et il est permis d'en discerner le symptôme dans le vrai courage avec lequel plusieurs associations ont tenu à honneur d'unir la pensée religieuse à leurs actes publics et à leurs solennités. — C'est ainsi que le *Souvenir Français*, dont le but est d'entretenir les

tombes des soldats et marins morts pour la patrie, a fait célébrer à Notre-Dame un service auquel le Président de la République et tous les ministres étaient représentés, et où l'on a vu les anciens combattants de Crimée, d'Italie, du Mexique et de la guerre de 1870 paraître avec leurs drapeaux. C'est ainsi encore qu'à l'inauguration de la statue d'Adolphe Adam, à Lonjumeau, le comité du monument n'a pas craint d'ouvrir la série des fêtes par la célébration d'une messe à l'église de la petite ville; qu'enfin, l'Institut de France, voulant témoigner sa gratitude au prince qui lui a fait le cadeau magnifique de Chantilly, a osé se rendre en corps à l'église de Saint-Germain des Prés, sa paroisse, et y assister officiellement au service célébré pour le repos de son âme. Ils étaient tous là, en costume, les membres des cinq académies, — la science et l'art, l'intelligence et le talent, — et au moment de l'élévation, quand toutes les têtes se sont inclinées devant l'hostie, on peut dire qu'une leçon significative et un grand exemple ont été donnés à la France!

Aussi, l'orateur sacré de cette imposante réunion, l'éloquent cardinal Perraud, après avoir rappelé que, dans sa dernière entrevue avec le duc d'Aumale, le prince lui avait dit : « Je me recommande *beaucoup* à vos prières », a-t-il pu ajouter en toute vérité en s'adressant à ses auditeurs : « Au nom de la solidarité qui nous unit, je vous remercie de ce que vous ne me laissez pas accomplir seul un vœu que nous pouvons considérer comme le testament suprême de celui qui nous a confié ses plus chers intérêts. »

L'Institut à l'église! s'est écriée avec ironie une feuille radicale. — Oui, l'Institut, qui est la plus haute représentation de notre génie dans tous les domaines, a rendu solennellement hommage à cette foi sans laquelle la raison vacille, à ces sources divines auxquelles s'alimentait Pasteur; et l'esprit populaire en a été justement frappé.

C'est des mêmes sources que découlent toutes les œuvres de dévouement et de sacrifice dont les comptes-rendus annuels viennent de nous révéler encore une fois les merveilles, et en première ligne cette œuvre de Villepinte qui soigne dans ses trois hôpitaux des centaines de pauvres filles poitrinaires, et dont M. Albert Vandal, le dernier élu de l'Académie française, a tracé avec émotion le pathétique tableau. — C'est l'Office central des Œuvres de bienfaisance, fondé par M. Lefébure, qui a procuré du travail à plus de six mille malheureux des deux sexes, recueilli des centaines de mères de famille sans abri, distribué 135,000 francs à plus de vingt mille déshérités. — C'est la Société d'éducation, dont la chaleureuse parole de M. Chesnelong a dit tous les précieux services. — C'est

la Société de secours aux blessés militaires, qui songe à l'âme en même temps qu'aux corps, et qui a réconforté nos soldats de Madagascar en répartissant une somme de 172,000 francs entre les rapatriés de cette expédition et les blessés des anciennes guerres. A l'heure actuelle, les fonds capitalisés de la Société atteignent 7 millions 468 mille francs, et la valeur de son matériel approche de 2 millions.

Est-ce l'égoïsme des sectaires qui aurait imaginé et nourri toutes ces œuvres fécondes, et l'État ne se trouverait-il pas cruellement embarrassé si, demain, les inventions admirables de la charité laissaient à sa charge toutes les détresses humaines?

Mais l'esprit sectaire se préoccupe bien de soulager ceux qui souffrent! Il ne songe qu'à les exploiter, comme vient de le montrer une fois de plus le débat prolongé sur la Banque de France où M. Jaurès s'est hypocritement apitoyé sur le sort des petits agriculteurs dans l'espoir de les conquérir à ses doctrines. Qui aurait soupçonné le rhéteur de l'extrême gauche d'un aussi tendre intérêt pour les ruraux? Mais, après les ouvriers des villes, il s'agit de gagner les travailleurs de la campagne, et c'est là tout le secret de la grande sympathie que leur témoigne inopinément l'orateur socialiste. Le paysan, le bûcheron, les métayers, les domestiques et servantes de ferme lui sont subitement devenus chers; il les enguirlande et les caresse, mais en laissant trop voir qu'il ignore profondément les choses dont il parle avec tant d'onction. Ne plaint-il pas le pauvre paysan « des semailles faites sous le lourd soleil! » — Des semailles, en juillet et en août, par les temps de canicule, c'est nouveau, et on rira bien dans les fermes de cette découverte abracadabrante de M. Jaurès!

Heureusement la discussion agitée depuis trois semaines sur le renouvellement du privilège de la Banque a été plus sérieuse avec d'autres orateurs, et le sujet en valait la peine par son lien étroit avec la prospérité commerciale et industrielle du pays.

La Banque a près d'un siècle d'existence, et c'est la troisième fois depuis cinquante-cinq ans que nos Chambres ont à s'occuper du renouvellement de son privilège. La première échéance s'est présentée sous la monarchie de Juillet, en 1843; la seconde sous l'Empire, en 1867; la troisième, de nos jours, sous la République.

Robert-Macaire, dans une pièce fameuse, disait à son acolyte Bertrand : « Je connais toutes les *banques*, excepté celle de France. » — Sans la pratiquer plus que le célèbre cynique, on est cependant tenu de la connaître, tant son histoire se rattache intimement à la vie nationale elle-même depuis un siècle.

Son origine remonte à 1800. A cette date, une réunion des principaux banquiers et négociants de Paris et de la province, désireux de rappeler les capitaux qu'avaient éloignés les événements de la période révolutionnaire, fonda, sous le nom de *Banque de France*, une Société anonyme, au capital de 30 millions divisés en 30,000 actions. Cette banque, toute privée, émettait, pour Paris seulement, des billets payables au porteur et à vue, sans qu'aucun privilège lui fût attribué par le gouvernement.

La Banque nouvelle n'était pas seule d'ailleurs à émettre des billets; d'autres établissements de crédit en jetaient également dans la circulation, et la multiplication de ces billets ne laissait pas le public sans quelque inquiétude sur le degré de confiance dont ils étaient dignes, ce qui se comprend assez au lendemain même du régime des assignats.

Cependant, la sage direction de la Banque de France l'ayant fait distinguer des établissements rivaux, le Premier Consul lui conféra, dans l'intérêt général, le droit d'émettre seule désormais des billets faisant office de monnaie métallique. Toutefois, ce privilège, limité à quinze ans, ne s'appliquait encore qu'à la ville de Paris. En même temps, le capital de la Banqne était porté de 30 à 45 millions. — Cela se passait en 1803.

En 1806, une nouvelle modification survint qui, en élevant le capital de 45 à 90 millions, et en prorogeant le privilège jusqu'à la fin de l'année 1842, attribua en échange à l'État le droit de nommer le gouverneur et les deux sous-gouverneurs de la Banque. C'est l'organisation qui dure encore.

Enfin, en 1808, la Banque fut autorisée à créer des succursales dans les départements à mesure que les besoins du commerce en feraient sentir la nécessité; mais ce développement ne s'accomplit qu'avec une certaine lenteur. Les premières succursales, établies vers la fin de l'Empire et sous la Restauration, furent celles de Rouen, Nantes, Bordeaux, Lyon, et, plus tard, sous la monarchie de Juillet, de Saint-Étienne, Reims, Marseille, Lille, le Havre, etc.

Au commencement du second Empire, il n'y avait encore que 30 succursales en province. Aujourd'hui, nos 86 départements en sont pourvus.

Dans l'intervalle, le capital de la Banque avait été doublé, et le privilège prorogé jusqu'en 1867. A cette dernière date, une nouvelle prorogation l'étendit jusqu'au 31 décembre 1897, et c'est le renouvellement de ce privilège qui fait l'objet du débat actuel au Palais-Bourbon.

Au début, l'émission des billets avait été restreinte à un chiffre prudent. Peu à peu, avec l'affermissement du crédit, le papier prit

de l'extension. En 1848, le maximum d'émission des billets fut fixé à 350 millions. Il est aujourd'hui de 4 milliards, et le projet soumis aux Chambres l'élève à 5 milliards!

En présence de pareils chiffres, qui dansent fantastiquement devant l'imagination, on comprend le rêve des socialistes de mettre la main sur la Banque et de « tripatouiller » à l'aise la planche aux assignats! Ce serait si commode de puiser largement dans l'encaisse, de satisfaire à tous les caprices en prodiguant le papier bleu! Mais que deviendrait bientôt le crédit avec ce régime? Et à quel taux avili tomberaient rapidement les billets qui font prime aujourd'hui sur tous les marchés d'Europe?

Il n'y a heureusement aucune chance pour que M. Jaurès, M. Viviani, M. Paschal Grousset et les financiers de leur école arrivent à transformer en Banque d'État à leur usage l'établissement de la rue de La Vrillière, et tout porte à croire que, pendant longtemps encore, ils seront réduits à contempler de loin avec envie cette maison des Hespérides

Vers qui penchent toutes les âmes,
Vers qui se tournent tous les yeux...

Plus audacieux ou plus heureux, les jeunes poètes sont parvenus à mettre la main sur le vieux Parnasse et à s'y implanter en maîtres. L'aventure a été contée ici même par la plume aimable et délicate d'un de nos collaborateurs, et je n'y reviendrais pas si l'incident n'avait ému tout de même les amis de la prosodie classique, étonnés, pour ne pas dire un peu scandalisés, de la faiblesse avec laquelle l'Académie, gardienne des traditions, les a si mollement sacrifiées à un jeune homme de vingt-deux ans qui fait des vers de quatorze pieds. C'est la révolution sous la coupole, et, sans être trop sévère, on peut juger peut-être que les immortels ont été bien indulgents. Si l'on admet la contorsion de l'enjambement, la boiterie de la césure, la suppression de l'alternance des rimes masculines et féminines, et jusqu'à la suppression des rimes elles-mêmes, que deviennent la cadence et la musique du vers? Si l'on consacre ainsi toutes les innovations et toutes les licences, sous le prétexte qu'elles sont seulement les écarts et les débauches d'un réel talent, où s'arrêtera-t-on sur cette pente dangereuse? — « Nous les blâmons, dit M. Sully-Prudhomme dans son rapport, nous les condamnons, nous faisons contre elles nos réserves les plus expresses. » — Soit! Mais vous les couronnez tout de même!

C'est l'histoire bien connue du cocher de fiacre, appelé devant le tribunal correctionnel pour avoir maltraité son cheval, et qui

s'entend condamner... à la réprimande. — Ça m'empêchera-t-il de fouetter Cocotte? demande-t-il au président. — Non, lui répond le magistrat. — Alors, ça va bien... Hue! Cocotte...

Et il fouette de plus belle:

Dans ce système, on pourra recevoir prochainement M. Zola, — « avec des réserves », bien entendu — et nous aurons ainsi une nouvelle classe de réservistes, ceux de la littérature, plus favorisés que ceux de l'armée, puisqu'ils auront la faculté de choisir eux-mêmes leurs exercices. En outre, le Secrétaire perpétuel devra tenir un registre spécial, espèce de Casier littéraire, où les prix seront accompagnés de cette mention : *Avec* ou *sans* réserves.

C'est avec les plus expresses réserves que les Parisiens voient, au nom de l'Exposition de 1900, saccager chaque jour davantage leurs jardins, leurs promenades et leurs monuments. Les arbres tombent, les perspectives sont brisées, les grandes voies interrompues, nos squares, nos avenues, nos quais couverts de décombres; tout cela pour le plaisir d'ingénieurs et d'architectes en débauche de terrassements et de moellons!

On déboulonne, on pioche, on creuse; toute une partie de la ville est transformée en chantiers où des kilomètres de palissades masquent les bouleversements du sol, et que domine çà et là, comme de gigantesques carcasses, l'ossature de fer des palais abattus.

Aux Champs-Élysées, le pavillon de la ville de Paris a disparu. Le Palais de l'Industrie s'effondre d'heure en heure, et bientôt il n'en restera plus rien. Sous peu de jours aura lieu l'adjudication des travaux de maçonnerie du nouveau Palais, et les culées du pont Alexandre III s'achèvent sur les deux rives de la Seine.

En même temps, on rectifie la ligne du fleuve et les ports qui le desservent, de Bercy au Point-du-Jour, car Paris est une ville maritime, et la plus importante de toutes; son port, — on ne s'en doute peut-être pas, — prime ceux du Havre, de Marseille, de Bordeaux, et dépasse, dans son trafic annuel, le chiffre de 7 millions de tonnes!

On évalue à 4 millions ce travail de rectification des quais, sur une longueur de plus de 4 kilomètres.

Quant au futur Métropolitain, rien n'est décidé encore. Le Conseil municipal tourne et retourne le problème sans le résoudre, et comme il s'agit d'une dépense de 250 à 300 millions, on hésite sur le parti à prendre, d'autant plus qu'à force d'avoir attendu, il est désormais impossible d'arriver à temps pour l'Exposition prochaine.

Restent les *clous*, les fameux *clous* pour cette mirobolante kermesse, et les imaginations en délire enfantent sous ce rapport

les combinaisons les plus extravagantes. Dix pages ne suffiraient pas à en énumérer la liste saugrenue. Mais il en est une dont l'étrangeté mérite une mention particulière : elle consiste à transformer en phare, en fanal géant, en lanterne rivale du lumignon de la tour Eiffel, l'Obélisque de la place de la Concorde, au moyen de fils électriques faisant épanouir chaque soir, à son sommet, une gerbe de feu éblouissante!

Aiguille sacrée de Ramsès, dont l'humiliation faisait déjà gémir, il y a cinquante ans, la muse de Théophile Gautier, voilà à quelle destinée foraine on propose d'abaisser ta majesté séculaire!

Jadis, tu soupirais avec mélancolie :

> Les moineaux-francs souillent ma tête
> Où s'abattaient, dans leur essor,
> L'ibis rose et le gypaëte,
> Au blanc plumage, aux serres d'or.
>
> La Seine, noir égout des rues,
> Fleuve immonde, fait de ruisseaux,
> Salit mon pied que, dans ses crues,
> Baisait le Nil, père des eaux...

Que dirait ton granit auguste, Obélisque des Pharaons, s'il devait subir la profanation suprême des amuseurs de 1900!

Je me souviens des plaisanteries des petits journaux à l'époque où fut dressée, sur la place Louis XV, la colonne hiératique dont on rêve de faire demain un joujou populaire. C'est le comte de Rambuteau, préfet de la Seine, qui servait alors de cible aux quolibets et aux gouailleries de la basse presse.

— Puisqu'on va dresser solennellement ce monolithe, disait-il au roi, je demande à en poser la première pierre.

« — Mais puisque c'est un monolithe, répondait Louis-Philippe embarrassé, vous ne pouvez en poser la première pierre...

« — Qu'est-ce que cela fait? reprenait avec obstination le noble fonctionnaire. Ce monolithe me revient, comme préfet de la Seine, et, à ce titre, je réclame le droit d'en poser la première pierre.

Jamais, ajoutaient joyeusement les journaux de caricature, jamais on ne put le faire sortir de là!

Pauvre M. de Rambuteau, il a été bien vengé depuis! — Pourvu que M. Félix Faure, si le projet en question est adopté, n'aille pas réclamer à son tour le droit de poser... Mais qu'importe : ne pose-t-il pas toujours?

Un autre problème qui agitait fiévreusement le monde du sport

et des arts était celui de savoir quel emplacement abriterait, jusqu'en 1900, le Concours hippique et les deux Salons. Les peintres demandaient avec rage des baraquements sur la place du Carrousel ou le jardin des Tuileries, et ces apôtres de la beauté ne reculaient pas devant l'idée d'enlaidir abominablement Paris pour assurer à leurs toiles un accès plus facile avec un plus beau jour. Les sportsmen se seraient contentés, pour leurs flots de rubans, d'une piste organisée dans le quadrilatère du Palais-Royal. Mais de graves objections s'élevaient contre les deux projets. Que faire? A quoi se résoudre?

Le gouvernement a mis tout le monde d'accord en décidant avec sagesse que tableaux, marbres et chevaux s'en iraient ensemble au Champ-de-Mars et y recevraient, dans la vaste Galerie des Machines, une hospitalité qui ne laissera vraiment rien à désirer. La peinture sera installée dans les galeries du premier étage, entrecoupées de cloisons qui formeront autant de salles séparées qu'on voudra, et toutes plus amples que celles du Palais de l'Industrie. Une moitié des salles ainsi créées sera affectée à la Société des Artistes français, et l'autre à la Société nationale des Beaux-Arts, qui, quoique rivales, se trouveront ainsi côte à côte et logées sous le même toit. Si ce rapprochement, comme dans certains ménages désunis, devait amener la réconciliation des deux groupes, tous les bons esprits s'en réjouiraient, et il faut souhaiter que la cohabitation forcée aboutisse à une fusion aussi désirable.

Quant à la sculpture, elle occupera le rez-de-chaussée, transformé en jardin, comme d'habitude, et elle pourra s'y installer dès le lendemain du Concours hippique.

Tout est donc bien qui finit bien, et aux grincheux qui prétendraient que le Champ-de-Mars est trop éloigné du centre, on peut répondre que, depuis sept ans, Puvis de Chavannes, Carolus-Duran, Dagnan-Bouveret, Rodin, Dalou, Gervex, Roll, Besnard, Saint-Marceaux, et tant d'autres, exposent au Champ-de-Mars sans que leur réputation en ait souffert.

La Céramique n'a-t-elle pas, en ce moment même, son exposition au Champ-de-Mars, et les visiteurs lui font-ils défaut? Ils affluent, au contraire, pour admirer une des plus curieuses exhibitions d'art qui ait été depuis longtemps offerte aux gens de goût.

Ce qu'il faut noter avant tout, c'est que cette exposition générale de céramique est la première qui ait été organisée dans notre pays. En 1889, on avait bien réuni quelques-uns des plus beaux spécimens des faïences françaises, mais en se bornant aux produits modernes, tandis que, cette fois, on y a joint une section rétrospective comprenant les pièces les plus rares de Nevers, de Rouen,

de Moustiers, de Chantilly, de Sèvres, avec une salle consacrée à la céramique étrangère : Italie, Saxe, Perse, Corée, Chine et Japon. Tous les fervents de l'art ancien, tous les enthousiastes de l'exotisme trouvent donc là d'amples sujets d'admiration, tandis que les partisans de l'art moderne constatent avec fierté que la production contemporaine supporte sans faiblir la comparaison avec les chefs-d'œuvre du passé.

L'exposition des chiens, à la terrasse des Tuileries, a eu moins de succès que celle des fleurs, organisée le lendemain sur le même emplacement, et on n'en saurait être surpris, la gent canine ne rivalisant pas avec la rose...

Savez-vous combien il y a de chiens en France? Près de 3 millions, dont 800,000 chiens de luxe, qui payent au Trésor 8 millions et demi d'impôt par an. — Si l'on admet que chacun de ces chiens coûte, en moyenne, 25 centimes seulement de nourriture et d'entretien par jour à son propriétaire, on arrive à une dépense *quotidienne* de 200,000 francs pour la France entière, et, par suite, à un total de près de 70 *millions de francs* par an, soit *un milliard* par chaque période décennale!

Quel bien ne pourrait-on pas accomplir avec ces 70 millions annuels, avec ce milliard tous les dix ans, sacrifiés en pure perte et de gaieté de cœur à des chiens inutiles!

On objecte que le chien est « le meilleur ami de l'homme ». — Allez le demander à l'Institut Pasteur...

*
* *

Je ne sais pas si Sarah Bernhardt est la meilleure amie de la Duse... Elle l'était peut-être avant les représentations de l'actrice italienne à Paris, mais, depuis, j'en doute un peu! — Sarah n'avait probablement offert son théâtre à l'étrangère qu'avec l'arrière-pensée de faire mesurer à ceux qui l'exaltaient quelle distance séparait les deux interprètes du même drame, les deux incarnations de la même Marguerite Gauthier; mais il s'est trouvé, à la scène, non seulement que la distance s'est évanouie, mais encore que l'invitée a éclipsé son hôte dans le rôle même qui était jusqu'ici son principal triomphe! Il n'en fallait pas tant pour refroidir l'amitié des deux rivales, et il est permis de douter que, si généreuse qu'elle soit, Sarah Bernhardt invite de nouveau la Duse à venir parader sur ses planches.

Ce qui caractérise par-dessus tout le talent de la Duse, c'est le naturel, c'est la simplicité des moyens pour arriver à la vérité poi-

gnante. Un critique a dit d'elle : « Elle ne semble pas jouer un rôle, mais le *vivre.* » Voilà, d'un mot toute la différence entre elle et beaucoup d'autres, même des plus réputées. Elle parle, elle marche, elle rit, elle pleure au théâtre, comme on parle, comme on marche, comme on rit, comme on pleure dans la vie. Elle s'identifie tellement avec les êtres dont elle est l'image qu'elle abdique en eux sa propre personnalité. Elle n'est plus *elle*; elle est l'héroïne dont elle traduit les joies et les douleurs; elle aime, elle souffre, elle meurt avec elle et comme elle. C'est le comble de l'art, précisément parce que c'est la substitution totale de la nature à l'art. Je n'ai connu que Bouffé qui ait atteint cette perfection, Bouffé pleurant de vraies larmes dans un rôle pathétique, et tombant évanoui sur la scène.

C'est par ce don de sincérité complète et de métamorphose absolue que la Duse excite l'émotion et l'angoisse; et dans tous ses rôles, comédie ou drame, elle déploie la même qualité souveraine. Point de convention, point de fard, point de carmin aux lèvres ni de poudre au visage; nul artifice : elle n'admet que la nature; elle se pique même de ne devoir aucun succès au luxe de ses toilettes. Les robes les plus simples lui suffisent. — N'y a-t-il pas là une éloquente leçon pour plus d'une de nos célébrités?

La Duse a aujourd'hui trente-sept ans. Fille d'un vieux comédien qui faisait partie d'une troupe ambulante, elle est née en chemin de fer, non loin de Venise. Dès l'âge de quatre ans elle entrait en scène; dix ans plus tard, elle jouait ses premiers rôles sur différents théâtres d'Italie; à vingt ans, elle triomphait à Naples, et, dès ce moment, l'illustre Rossi la sacrait grande artiste. Depuis, sa réputation est devenue européenne, mais elle est, dit-on, restée très modeste et, dans l'intervalle de ses représentations, elle vit simplement à la campagne comme une petite bourgeoise.

Son apparition sensationnelle nous a fait changer d'orientation au théâtre. Par un brusque revirement, nous avons passé d'un pôle à l'autre, d'Ibsen à d'Annunzio, des brumes du Nord au soleil du Midi; et le snobisme amusant qui s'extasiait, la veille, sur des pièces ténébreuses qu'il ne comprenait pas, s'exaltait encore plus, le lendemain, sur des pièces toutes différentes, dans une langue qu'il ne comprenait pas davantage! — C'était le genre, la mode, le chic de ne plus parler qu'italien, — et quel italien! — dans les couloirs de la Renaissance et sur le boulevard, de même qu'on n'y parlera plus qu'anglais, — et quel anglais! — si nous avons Irving l'année prochaine. — Vous verrez que notre manie d'exotisme finira par nous faire pâmer devant des pièces russes, en russe!

Pour le moment, et pour parler la langue du jour : *È finita la musica!*

Elle est finie aussi, la musique, la musique des applaudissements et de la gloire, pour cette comédienne de haut style qui fut Mme Arnould-Plessy, la Célimène par excellence et l'une des reines incontestées du théâtre contemporain ; — pour ce peintre, amant profond de la nature, qui fut un des rois du paysage, Français.

Comme la Duse, Mme Plessy était une enfant de la balle, fille d'un pauvre comédien ambulant, mais ayant reçu dans le berceau cette distinction native qui, de bonne heure, en fit une grande dame à la ville comme à la scène. On a raconté qu'à huit ans elle savait par cœur le *Misanthrope* et que déjà elle apparaissait comme une enfant prodige. Admise à dix ans au Conservatoire, elle y eut pour professeur l'illustre Samson, qui fut aussi le maître de diction de Rachel, et à quinze ans elle débutait au Théâtre-Français, dans les pièces d'Alfred de Vigny, de Scribe, de Casimir Delavigne ; mais c'est dans les comédies classiques de Molière et de Marivaux qu'elle se trouvait surtout à sa place, et c'est à l'ancien répertoire qu'elle demandait de préférence ses éclatants succès.

Un peu plus tard, au cours de représentations fructueuses en Angleterre, elle épousa, à Londres, l'auteur dramatique Arnould, dont elle unit le nom au sien, puis elle courut en Russie, où l'appelaient des conditions superbes. Mais la nostalgie de la France ne tarda pas à se faire sentir, et, se réconciliant avec la maison qu'elle avait fuie, elle reparut, pour ne plus les quitter, sur les planches de la rue Richelieu, où, durant vingt années, elle tint triomphalement le sceptre des grandes coquettes.

En 1876, elle prit sa retraite, avec la dignité d'une souveraine qui abdique avant que sa popularité ne soit passée, mais tout de même avec un accent d'invincible mélancolie qui perçait sur ses lèvres, dans ces vers d'adieu attristé écrits par Sully-Prudhomme :

> Tout le deuil est pour moi qui m'en vais solitaire ;
> Pour vous, les soirs passés auront des lendemains...

Elle se retira au château de Courtivron, dans la Côte-d'Or, acheté naguère par son mari, et elle y acheva silencieusement ses jours dans la pratique des bonnes œuvres, où elle avait pour auxiliaire et pour amie cette noble baronne de Saint-Didier, la victime si regrettée du Bazar de la Charité.

Contrairement à beaucoup de femmes de théâtre, Mme Plessy avait toujours eu le respect d'elle-même, réprouvant les mœurs qui l'entouraient, plus jalouse encore d'estime que d'admiration. Paralysée dans ces derniers temps, mais ayant gardé jusqu'à la fin la

plénitude de son esprit élevé, elle s'est éteinte sans souffrance, entre les bras d'une amie, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Le peintre Français, parti d'en bas comme elle, et, comme elle aussi, parvenu à la fortune et à la gloire, a fini, à quatre-vingt-deux ans, dans son hôtel du boulevard Montparnasse, une carrière pleine de luttes et de labeurs.

Né à Plombières, en 1814, il avait commencé par être garçon de magasin chez un libraire, s'acharnant, le soir, à apprendre le dessin, multipliant ses essais avec une indomptable persévérance, et arrivant enfin, avec les conseils de Corot, à comprendre et à traduire les nuances infinies de la nature.

M. Méline, son compatriote et son ami, l'a peint avec une fidélité attendrie dans le portrait qu'il a tracé de lui sur sa tombe. — « Il était, a-t-il dit, reconnaissant à la belle nature vosgienne de lui avoir donné ses premières inspirations, et il y revenait toujours, comme l'enfant à sa mère. C'est là que, chaque année, il allait se retremper dans sa jolie petite maison habillée à l'italienne, et qu'il revivait, à côté d'une sœur aimée, tous les souvenirs de sa vie.

« Les Vosgiens qui le voyaient passer s'inclinaient tous devant lui, comme s'ils revoyaient l'image de leurs ancêtres ; avec sa haute taille, son teint chaud et coloré, ses beaux yeux bleus si limpides, sa barbe admirable, il apparaissait comme le type perdu des vieux Gaulois, de ceux qui passaient leur vie au fond de nos sombres forêts et qui avaient résisté et survécu à toutes les invasions.

« Il avait gardé la simplicité de l'homme des bois, il en avait aussi toute la poésie, et c'est pour cela, sans doute, qu'il a été un grand, un très grand artiste. Il n'a pas eu à étudier la nature ; il en était tout imprégné, et l'inspiration lui venait toute seule sans qu'il eût à la chercher. »

C'est par centaines que Français a laissé de belles œuvres, dont beaucoup peuplent nos musées et si, parmi les maîtres modernes, plusieurs l'ont dépassé dans l'étude de la lumière, aucun peut-être n'a su rendre avec un sentiment plus profond la mélancolie des choses.

A la fin, il était devenu presque aveugle, mais souriant encore dans son atelier aux paysages dont il avait la vision imaginaire, et charmant, par sa bonhomie affectueuse, les nombreux disciples qui l'entouraient. Il est mort doucement, pleuré de ceux qui l'ont connu, et conduit à l'église pour y recevoir les bénédictions suprêmes que méritait sa longue vie d'honnête homme. — Le travail, la probité, l'idéal, quel plus beau résumé d'une existence humaine?

VATICAN ET KREMLIN[1]

Depuis quelques années que les Russes sont à la mode chez nous, nous avons pu nous convaincre de l'importance qu'occupent dans leur vie la foi et surtout la pratique religieuse. Plus la fameuse *alliance* se resserrait et plus nos personnages officiels étaient tenus, bon gré mal gré, de participer à des cérémonies orthodoxes : tel, qui croirait déroger en franchissant le porche d'une de nos cathédrales, défile dévotement, le cierge en main, sous les coupoles byzantines de la rue Daru.

Les catholiques de France, ceux du moins qui ont quelque souci des promesses évangéliques sur le troupeau unique conduit par un seul pasteur, devaient naturellement se demander pourquoi un peuple, demeuré si pieux dans sa vie extérieure, resterait indéfiniment en dehors de la vraie *orthodoxie* et de l'unité romaine. En pareille matière, il est rare que le passé n'éclaire point l'avenir; par une heureuse rencontre, voici précisément que les anciennes tentatives de rapprochement entre les tsars et la cour de Rome nous sont racontées par le savant le mieux au courant de la question. Erudit, Russe et Jésuite, le R. P. Pierling est le disciple de prédilection de l'illustre P. Gagarin : aux documents slaves, qui demeurent lettre close pour la plupart des Occidentaux, il a joint les trésors des archives vaticanes et nombre de pièces rares, dispersées dans diverses villes d'Italie. Un premier volume, dont il a été parlé ici, exposait les origines de la question : celui qui vient de paraître rend compte de la négociation la plus sérieuse qui ait jamais été entamée entre les deux puissances.

*
* *

Ce serait une erreur de croire qu'il y ait eu en Russie à une époque déterminée, comme en Angleterre ou en Scandinavie, rupture violente avec l'obédience romaine. Convertis au christianisme par des moines byzantins, toujours restés depuis lors dans la dépendance spirituelle de Constantinople, les Russes suivirent les patriarches dans le schisme presque sans le savoir, et sûrement

[1] *La Russie et le Saint-Siège*, Etudes diplomatiques, par le P. PIERLING, S. J.; t. II. Paris, Plon, 1897, XII-416 pages in-8°.

sans savoir pourquoi. Ce qui le prouve bien, c'est l'absence de ces résistances individuelles qui, chez les peuples les mieux façonnés à la discipline politique et religieuse, ne manquent pas de signaler un changement aussi important. C'est une grande et sympathique figure, mais un personnage bien isolé, que le métropolite de Kiev, Isidore; principal représentant du clergé moscovite au concile de Florence, il prit à cœur l'union des Eglises, fut déclaré déchu de son siège par un synode de courtisans, reçut en compensation d'Eugène IV le chapeau de cardinal, et alla, comme légat pontifical, à Constantinople, que Mahomet II menaçait déjà. Echappé par miracle au massacre, Isidore regagna tristement l'Italie; vainement Pie II, le pape humaniste, eut-il la délicate attention de lui donner le titre auguste de patriarche de Constantinople; depuis la catastrophe dont il avait été témoin, ce n'était plus que le premier des sièges *in partibus infidelium*. Isidore fut une exception parmi les Russes, encore plus que son ami Bessarion parmi les Grecs.

Dans les années qui suivirent, la diplomatie de Sixte IV mena à bien un projet dont elle était en droit de beaucoup attendre : par ses soins, la princesse Zoé Paléologue, pupille du Saint-Siège et nièce du dernier empereur de Constantinople, épousa Ivan III, grand kniaz[1] de Moscou. C'était pour le chef barbare une alliance illustre dans le présent et peut-être profitable dans l'avenir, pour le jour sans cesse attendu où une croisade victorieuse repousserait les Turcs de l'autre côté du Bosphore. Quant au Pape, il pouvait légitimement se souvenir de sainte Clotilde, et compter sur une princesse grecque et catholique pour amener la chrétienté russe du Phanar au Vatican. Zoé déçut ces espérances : à peine entrée dans les Etats de son mari, elle abandonna le catholicisme, accepta d'être rebaptisée sous le nom de Sophie, et fit souche de schismatiques.

Cette déconvenue fut suivie d'une période d'ignorances et de malentendus. Comme les rapports étaient presque nuls entre l'Italie et la Moscovie, les Papes, mal renseignés sur l'empire russe, cédaient tour à tour à des impressions contradictoires et également inexactes. Les rois Jagellons de Pologne, ambitieux alors d'étendre leur domination sur tous les Slaves de l'Est, redoutaient fort la conversion des kniaz de Moscou au catholicisme; en effet, tant qu'ils persistaient dans le schisme, c'était faire œuvre pie que de leur arracher leurs Etats; mais, du jour où ils deviendraient fils de l'Eglise, le Saint-Siège aurait qualité pour déconseiller la continuation d'une lutte fratricide. Aussi, tous les avis venus de Pologne représentaient-ils les Russes comme de complets barbares, qu'il fallait conquérir par la force avant de songer à leur prêcher la

[1] On sait qu'Ivan IV le Terrible fut le premier à prendre le titre de *tsar*.

vraie foi. En sens inverse, quelques aventuriers cosmopolites, poussés en Russie par l'attrait de l'inconnu ou le goût des spéculations louches, revenaient conter à Rome que les souverains moscovites étaient tout disposés à accepter l'obédience pontificale, et qu'il suffirait de quelques encouragements pécuniaires, dont, naturellement, eux-mêmes devaient être les indispensables intermédiaires. Parfois, c'étaient les kniaz qui prenaient l'initiative de ces supercheries : Ivan III, menacé d'une invasion turque, donna à entendre au Vatican qu'il embrasserait le catholicisme si on lui envoyait des subsides comme à un croisé d'avant-garde. Les plus fins, les plus saints personnages d'Occident se laissèrent duper : Charles-Quint crut prochaine la conversion d'Ivan le Terrible, et Charles Borromée détermina son oncle, Pie IV, à envoyer un ambassadeur au premier tsar pour l'inviter au concile de Trente.

* * *

En 1580 et dans les années suivantes, la situation s'éclaira brusquement. Le voïvode de Transylvanie, Stéphane ou Étienne Bathory, devenu roi de Pologne, faisait au tsar une guerre acharnée ; maîtres de plusieurs provinces russes, les Polonais se préparaient à pousser leurs succès, et on pouvait se demander si l'existence même de la puissance moscovite n'était pas en jeu. Dans sa détresse, Ivan le Terrible eut le sentiment que seule une barrière morale pourrait arrêter l'élan victorieux de Bathory : il envoya en toute hâte une ambassade à Rome, et reprenant l'éternel jeu de la croisade, se déclara prêt à attaquer le Sultan, dès qu'un accommodement aurait été conclu entre lui et le roi de Pologne; pour négocier cet accommodement, il suppliait le Saint-Siège d'envoyer un arbitre.

Quoique cette fois Ivan eût la loyauté de garder sur la question religieuse un silence significatif, Grégoire XIII n'hésita guère à accéder à sa demande. Au lendemain de Lépante, un Pape ne pouvait rester insensible au mot de croisade; et quand l'intervention du Saint-Siège était réclamée pour ramener la concorde entre deux princes chrétiens, son devoir paraissait tout marqué.

La cour de Rome ne s'engagea point d'ailleurs à la légère, et fit choix d'un représentant chargé d'étudier la question sur place. Ce personnage, qui est à proprement parler le héros du second volume du P. Pierling, s'appelait Antonio Possevino; avec l'habitude que nous avions alors de franciser les noms étrangers, nos historiens en ont fait le P. Possevin. C'était un simple religieux jésuite, originaire de Mantoue, très versé dans la science de l'histoire ecclésiastique et dans la connaissance des langues, déjà formé à la diplomatie par deux missions délicates en Suède. Sans caractère officiel, sans

dignité dans la hiérarchie politique ou spirituelle, il n'en était que plus libre de faire acte d'initiative.

Possevin gagna d'abord le camp du roi de Pologne : heureusement pour lui, Bathory était l'admirateur et le protecteur déclaré des Jésuites, sans quoi le prince eût assez mal accueilli ce fâcheux qui venait l'arrêter dans le cours de ses conquêtes. Après avoir calmé la mauvaise humeur de l'état-major polonais, le religieux se rendit auprès d'Ivan, qui fit presque trêve à sa morgue pour le recevoir comme un sauveur. Puis les plénipotentiaires des deux pays se réunirent, sous la présidence de Possevin, dans la bourgade perdue de Jam Zapolski.

Les négociations se traînèrent cinq mortelles semaines, au cœur de l'hiver, dans des conditions d'installation matérielle qui forment un parfait contraste avec les somptuosités de nos *congrès* modernes. La finesse slave se donna carrière de part et d'autre, et du côté russe on usa même de la mauvaise foi barbare, en altérant, par exemple, l'une des copies du texte proposé. Enfin, à force de raisonner et parfois de rudoyer les adversaires, Possevin parvint à les mettre d'accord : Bathory gardait la plus grande partie de ses récentes conquêtes, y compris la Livonie, et faisait à Ivan quelques restitutions qui n'étaient pas sans importance.

On a trouvé, après coup, inopportune l'intervention du Saint-Siège et de son envoyé. On a dit qu'en sauvant la Russie à Jam Zapolski, Possevin avait porté au catholicisme un préjudice inappréciable, et que si Bathory, victorieux, avait renversé l'empire des tsars et uni tous les Slaves orientaux sous l'hégémonie polonaise, l'union religieuse se serait faite d'elle-même. Le Jésuite eût peut-être agi autrement si quelque merveilleuse divination lui avait montré la Pologne asservie à la puissance russe : mais cette hypothèse aurait alors paru invraisemblable, et le plus urgent était d'arrêter une lutte poursuivie entre chrétiens sous les yeux et au profit du padischah. Bathory, ancien tributaire de la Sublime-Porte en Transylvanie, était soupçonné d'entretenir avec elle des rapports amicaux, et d'être fort tiède pour la croisade; Ivan, au contraire, quotidiennement menacé par les Turcs, avait un intérêt primordial à s'affranchir de ce fâcheux voisinage. Enfin, le succès définitif des armes polonaises n'était rien moins que certain; au nom de la déjà traditionnelle anarchie, certains nobles influents redoutaient de voir Bathory devenir trop puissant et, grâce à leurs menées, le découragement commençait à se glisser parmi les soldats; il se peut donc qu'en négociant la trêve, Possevin ait réellement rendu service aux deux parties.

Ce premier point une fois obtenu, il retourna à Moscou, pour entamer avec Ivan les pourparlers sur la question religieuse.

Affranchi de toute crainte immédiate du côté de la Pologne, le despote fut intraitable. Il infligea au religieux un cérémonial humiliant, et tâcha de le faire participer, par surprise, aux cérémonies du culte orthodoxe. Puis, comme il se targuait de science théologique, il le convia à une conférence contradictoire, à un *colloque*, comme c'était alors la mode en Occident d'en tenir entre catholiques et protestants. Ivan développa quelques objections puériles, qui furent réfutées d'un mot; il entra alors dans un de ses fréquents accès de rage, et l'assistance crut un moment que son adversaire payerait cher le crime d'avoir eu raison.

Possevin fut plus heureux quand il s'agit de déterminer le régime religieux des provinces conquises par la Pologne. Presque partout, les lettrés, la bourgeoisie, l'élite de la population, en un mot, se convertit au culte du vainqueur et adopta le rite latin; le peuple, au contraire, restait fidèle au rite slavon et au schisme en même temps. Frappé du danger, Possevin conçut une idée que, de notre temps, Léon XIII a remise en honneur et généralisée : pourquoi ne pas concéder à ces chrétiens de bonne foi l'usage de la langue slavonne, le maintien des anciens rites, le mariage même des prêtres, en les rattachant à l'obédience romaine? Des négociations s'entamèrent sur ces bases et furent couronnées de succès un peu plus tard, au concile de Brzesc. Pendant trois siècles, les *uniates* de Pologne, également attachés à leurs usages traditionnels et à l'unité catholique, ont justifié la prévoyante sagesse de Possevin : c'est tout récemment, sous le règne d'Alexandre III, qu'une persécution violente et trop ignorée en Occident a réintégré de force dans le schisme ceux d'entre eux qui n'ont point préféré mourir en Sibérie. Les chrétientés uniates sont encore florissantes dans certaines parties de la Pologne autrichienne.

C'était sur les uniates que comptait Possevin pour ramener peu à peu la Russie au catholicisme. Il allait travailler à les propager au delà des frontières polonaises, quand un ordre fort brusque, fort sec même, le rappela en Italie. Le nonce pontifical en Pologne, Bolognetti, n'avait pu voir sans ombrage toute l'influence diplomatique passer à un simple religieux; de son côté, la maison d'Autriche, inquiète de la gloire et de la puissance de Bathory, agit auprès du général des Jésuites pour priver le roi de Pologne d'un conseiller qu'on trouvait trop habile. Attristé peut-être au fond du cœur, Possevin fit preuve de la plus édifiante soumission : il reprit sa cellule au couvent de Padoue et se remit aux travaux d'érudition que son départ pour l'Orient avait interrompus.

Sixte-Quint ne tarda point à l'arracher à sa retraite. Ivan le Terrible était mort, après avoir tué, dans une crise d'emportement, le seul capable de ses fils; sous la direction d'un prince à l'esprit

débile, l'empire moscovite semblait sur le point d'entrer en dissolution. Etienne Bathory, plus ambitieux et plus ardent que jamais, insistait pour devenir, avec l'assentiment de la papauté, roi de tous les Slaves, Polonais, Russes et peut-être Tchèques; il promettait, à peine l'union politique et religieuse consommée, de marcher sur Constantinople : un tsar catholique eût ainsi réalisé, deux siècles d'avance, le rêve de la grande Catherine et d'Alexandre Ier.

Un tel projet avait de quoi séduire l'âme de Sixte-Quint. Il tint pourtant à procéder à une enquête approfondie, et malgré les répugnances du général des Jésuites, donna l'ordre à Possevin de repartir pour la Pologne. Le religieux n'avait pas achevé de franchir les défilés du Tyrol, quand il apprit la mort presque subite de Bathory; le plan de conquête, d'union et de croisade s'écroulait du même coup. Pendant qu'une guerre civile s'engageait entre les compétiteurs au trône de Pologne, Possevin regagna définitivement Padoue, où la fin de sa carrière fut partagée entre la science et la direction spirituelle des jeunes gens : François de Sales fut au nombre de ses pénitents.

Après l'épisode saillant de Possevin, que le P. Pierling a mis en lumière avec tout son talent et tout son cœur, la fin du seizième siècle fut remplie par des tentatives isolées et stériles. Léon Sapieha, chancelier du royaume de Pologne, essaya vainement d'introduire en Russie une mission de Jésuites. Un envoyé direct de la cour de Rome, le nonce Komulovic, Slave de Dalmatie, finit par être éconduit comme espion polonais. L'historien s'arrête avant la dramatique aventure du faux Démétrius. Au reste, depuis trois cents ans, le catholicisme n'a pas réalisé de gain appréciable en Russie.

*
* *

Quand, vers la fin du dixième siècle, le kniaz païen Wladimir se fut rendu aux arguments des prédicateurs byzantins, la légende rapporte que son peuple entier fut convoqué par ses ordres sur la rive du Dniéper, dans le voisinage de Kiev ; poussés par un cordon d'hommes armés, tous durent entrer dans le fleuve, par rang de taille, les plus grands plus loin du bord, les enfants tout près du rivage. Cependant les moines grecs récitaient en bloc la formule sacramentelle : ce fut essentiellement un baptême par immersion, et aussi un baptême par autorité.

Au cérémonial près, la masse de la population russe pourrait demain se convertir au catholicisme dans des conditions analogues, sur un signe du tsar et une ordonnance du Saint-Synode. Mais, de bien des indices, il semble résulter que la Providence en a décidé autrement : de même qu'après la venue du Christ, Dieu a dédaigné d'établir la vraie religion par l'édit d'un César honnête homme,

d'un Titus ou d'un Marc-Aurèle, préférant le travail spontané de la semence évangélique dans les âmes droites et les cœurs simples, de même il n'a point convenu à la souveraine Sagesse qu'un Alexandre Ier, par exemple, visiblement séduit par la doctrine catholique, vécût assez longtemps pour y faire une adhésion officielle, ni qu'un Constantin montât sur le trône. L'appoint russe dans l'Église a consisté et consistera longtemps encore, selon toute vraisemblance, dans des individualités d'élite, amenées à la foi romaine par la réflexion, la prière et l'effort personnel : tels furent, pour ne parler que des morts, Mme Swetchine, le P. Gagarin, et, hier encore, cette grande dame qui, à l'effroi de son entourage, réclamait un prêtre catholique pour l'assister dans son agonie.

Nos vœux doivent tendre à la multiplication de ces retours individuels, jusqu'au jour où ils auront créé un état d'esprit favorable à la conversion collective. Aujourd'hui, la rentrée en masse de la Russie dans le catholicisme présenterait au moins deux graves inconvénients : tout d'abord, si bien discipliné que soit ce peuple, il y aurait à coup sûr un important *raskol* ou schisme, groupant précisément les âmes les plus délicates, celles pour qui un ukase ne saurait décider souverainement les choses de conscience. En second lieu, nos lecteurs se rappellent en quels termes élevés, il y a quinze jours, le comte de Chabrol dépeignait à cette même place l'Église universelle et vraiment catholique de l'avenir, où autour du noyau existant les Orientaux viendraient plus particulièrement personnifier la tradition, et les Anglo-Saxons le progrès individualiste. Entre ces deux courants, il est essentiel que l'équilibre se maintienne : si, sans travail personnel et sans modification intime, la masse des chrétientés slaves, figées depuis des siècles dans une immobilité systématique, venait affluer au catholicisme, on pourrait craindre que la marche générale des idées dans l'Église n'en fût alourdie, sinon entravée. Si, au contraire, la fusion est préparée en Russie par un certain nombre d'âmes de choix, qui vivifient le formalisme régnant; si, en même temps, l'Occident continue à envoyer à Rome des Manning, des Newman, des Hecker, pénétrés de l'intelligence des temps nouveaux et de la nécessité du développement individuel, l'harmonie se fera dans le respect du passé et la préparation de l'avenir; ce sera la vraie, la féconde unité. Mais les spectateurs de ce triomphe auront sans doute une pensée de gratitude pour les ouvriers de la première heure, comme Possevin, et pour ceux qui, comme le P. Pierling, auront préparé le rapprochement définitif en racontant les généreuses et stériles tentatives d'autrefois.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

CHRONIQUE POLITIQUE

---

23 juin 1897.

Le 13 juin, jour du Grand Prix de Paris, le Président de la République se rendait au champ de courses. Au moment où passe sa voiture, une explosion se fait entendre près de la cascade du bois de Boulogne. C'est un attentat contre le chef de l'État; sur l'heure personne n'en doute, et le premier mouvement de la foule est de se jeter, sans plus de réflexion, sur un malheureux agent de police qu'elle prend pour l'auteur du crime et qui accourait au contraire, au bruit de la détonation, pour le découvrir. La nouvelle est à l'instant télégraphiée dans toute l'Europe, et les gouvernements étrangers, saisis d'une même émotion, transmettent aussitôt leurs félicitations à M. Félix Faure.

La journée s'achève, et déjà l'on ne croit plus à l'attentat. On en discute le caractère, on disserte sur ses origines, en attendant qu'on en plaisante. C'est l'œuvre d'un fou, disent les uns, d'un vieux Polonais, disent les autres, de la police, hurlent à l'envi les organes révolutionnaires dont l'opinion est recueillie gravement, comme une autorité, par quelques feuilles conservatrices. Deux jours se passent, et voici que sur la place de la Concorde, entre six et sept heures du soir, près de la statue de Strasbourg, une autre bombe éclate. D'où vient-elle? La main qui l'a déposée est-elle la même que celle qui a préparé l'explosion de la Cascade? Les suppositions se succèdent; on parle, cette fois, non plus d'un Polonais, mais d'un Allemand; la chose, en tout cas, paraît plus sérieuse, et quoique M. Rochefort persiste à accuser la police, on est moins tenté de régler son opinion sur cet oracle.

Nous ne nous mêlerons pas à cette enquête, n'ayant pas de lumières suffisantes pour la faire. A vrai dire, nous n'avons jamais eu en grande estime ce moyen d'opposition qui consiste à imputer à la police les attentats qui n'ont pas réussi; on l'a employé sous tous les régimes, sans qu'il ait été bon sous aucun. Il appartient en propre aux factieux; il convient de le leur laisser. On a pu

d'ailleurs en faire souvent la remarque : tant que l'auteur d'un crime politique est inconnu, les factieux nient le crime, ou l'imputent à la police qui, seule, à les entendre, en est capable; le jour où le coupable est découvert et où ils reconnaissent qu'il tient à quelques-unes de leurs sectes, les factieux, qui flétrissaient l'acte tant qu'ils le supposaient émané de la police, commencent à changer de langage, et trouvent pour le criminel des excuses, qui deviennent bientôt des apologies.

La race des Caserio, des Vaillant, des Ravachol, n'est pas éteinte, et quand les tentatives avortées du bois de Boulogne ou de la place de la Concorde n'auraient d'autre résultat que de la rappeler à notre souvenir, elles ne mériteraient d'exciter ni nos railleries ni même notre surprise. Car enfin un des reproches les plus habituels, et non des moins fondés, que les conservateurs adressent aux doctrines dominantes du régime actuel, n'est-ce pas de développer dans les âmes les instincts criminels, en leur ôtant toute croyance et tout frein moral?

La Chambre des députés s'était séparée, à la veille des vacances de la Pentecôte, sur l'expulsion de M. Gérault-Richard, et l'on annonçait pour sa rentrée des scènes terribles de la part des socialistes, impatients de venger leur collègue. Cette attente a été trompée; les choses se sont passées, au grand dépit des tribunes, avec un calme parfait. M. Jaurès s'est contenté de déposer une proposition tendant à adoucir les rigueurs du règlement. Il en a demandé l'urgence en homme résigné d'avance à ne pas l'obtenir, et la Chambre, la lui ayant refusée, s'est remise au travail. Conformément au vœu du cabinet, elle a voté l'ordre du jour pur et simple sur l'interpellation relative à la grève des mineurs de la Grand'Combe, terminant du même coup cette grève, dont les promoteurs ont compris qu'ils n'avaient plus rien à espérer; elle a repris la discussion sur le projet concernant le renouvellement du privilège de la Banque de France; elle y a introduit, malgré les instances du ministre des finances, M. Cochery, deux articles établissant l'incompatibilité entre le mandat parlementaire et les fonctions de gouverneur et de sous-gouverneur de la Banque; mais il ne paraît pas douteux qu'elle n'adopte dans son ensemble la proposition ministérielle, et quelque attrait qu'aient d'ordinaire pour elle des diversions de ce genre, elle a refusé à M. Rabier, rapporteur de la commission d'enquête sur l'élection de M. l'abbé Gayraud, de mettre cette élection à l'ordre du jour avant d'avoir achevé l'examen de la loi sur le renouvellement du privilège de la Banque.

L'élection de la troisième circonscription de Brest offrira sans

doute un terrain propice aux partisans de la concentration; mais il est peu probable qu'elle leur donne ce qu'ils désirent avant tout : la chute du ministère. Ils sont partis trop tôt; l'échec qu'ils ont essuyé dans leur aventureuse et inconvenante campagne, lors du débat sur les causes de l'incendie du Bazar de la Charité, pèsera longtemps sur eux.

Ce qu'il y a de plus clair dans l'enquête, dont M. Rabier a été constitué le rapporteur, ce sont les frais qu'elle aura coûtés. On connaissait d'avance les conclusions auxquelles elle devait aboutir; avec des commissaires tels que MM. Rabier, Isambert, Gérault-Richard, Pochon, la proposition d'invalidation était certaine, et point n'était besoin, pour la formuler, d'envoyer ces citoyens en Bretagne. Mais les commissaires ne pouvaient manquer cette occasion de faire le voyage, aux frais des contribuables, et M. Rabier d'écrire un rapport qui, après tout, ne lui aura pas donné beaucoup de peine; car, de ce volume, qui a près de trois cents pages, les annexes, complaisamment amassées, forment plus des deux tiers. Ce n'est pas seulement, comme on le pense bien, les circonstances de l'élection de la troisième circonscription de Brest que M. Rabier prétend faire connaître. Ses *documents* vont plus haut et plus loin; ils embrassent toute la région et remontent à des faits qui, moins authentiques qu'anciens, datent de huit, et même de cinquante années.

Nous avons dit ce que nous pensions des abus de pouvoir ou des excès de langage qui avaient pu être relevés dans cette élection; ce n'est ni à la Chambre ni au gouvernement qu'il appartient de les juger, c'est de l'autorité ecclésiastique qu'ils relèvent, et l'on ne peut que formuler respectueusement le vœu que, dans le diocèse de Quimper, comme partout où les mêmes tendances se produiraient, cette autorité ose s'affirmer et faire sentir sa direction. Il est un autre souhait que nous exprimons : c'est que, si, comme les précédents de cette Chambre nous obligent à le prévoir, l'invalidation est prononcée, les électeurs de la troisième circonscription de Brest, animés d'un esprit de transaction et de conciliation mutuelle, puissent s'accorder sur un nom qui, sans froissement ni humiliation pour personne, soit à la fois le symbole de la vieille foi bretonne et de la concorde rétablie.

C'est toujours à cette nécessité de l'union des honnêtes gens, de l'accord entre les hommes d'ordre et de liberté, que les événements nous ramènent; nous voudrions que ceux qui, par leur situation officielle ou sociale, ont influence sur les esprits, calculassent et réunissent leurs efforts en vue de pénétrer de cette nécessité tous les esprits.

Malheureusement, chacun semble abandonner cette tâche au hasard; il n'y a pas de suite dans les vues, et la contradiction dans les actes révèle trop souvent l'absence d'un plan concerté.

Dénoncé par les radicaux, résolu, nous le croyons, à lutter contre les socialistes, le cabinet n'en continue pas moins à leur donner des gages qui, sans lui gagner un seul d'entre eux, rebutent ou paralysent les concours dont il aurait besoin.

Nous pourrions, dans chacune de ces revues de quinzaine, consacrer une page aux mesures prises contre le clergé. La série ne s'arrête pas. Au mépris de toute loi et de tout droit, M. Darlan ne se lasse pas de supprimer les traitements des ecclésiastiques. Hier, c'étaient, à Clermont, les curés de Notre-Dame du Port et des Minimes qui étaient frappés pour s'être associés aux éloges que leur évêque avait décernés aux supérieures de communautés poursuivies par le fisc. Aujourd'hui, c'est dans le Cantal, le curé d'Andelot puni pour avoir fait de la propagande en faveur des écoles libres; ce sont des prêtres du diocèse de Grenoble que le garde des sceaux, dans une lettre hautaine au chef de ce diocèse, prétend, non pas seulement priver de leur traitement, mais destituer de fonctions qui ne relèvent pas de son choix. En même temps, le curé-doyen de Douzy, dans le diocèse de Nevers, est envoyé, comme un malfaiteur, entre quatre gendarmes en prison, en exécution de la sentence prononcée contre lui par un juge de paix pour crime d'assistance à une procession.

C'est la loi, c'est l'arrêt de la justice, diront les ministres. Et, à la même heure, malgré la loi, malgré les arrêts de la Cour de cassation, les combats de taureaux se multiplient dans le Midi. Le gouvernement qui s'émeut d'une prière faite en public, ne bouge pas devant ces scènes sauvages, prohibées par la loi et condamnées par la Cour suprême; il permet, il encourage par sa coupable complaisance ces divertissements barbares, qui ne peuvent que développer les instincts sanguinaires des masses. Quel mobile le dirige! quelle raison peut-il invoquer pour justifier ce contraste? Sinon que de la part du clergé il ne redoute pas d'insurrection, et qu'il a peur du soulèvement des foules; sinon que les lois et les arrêts, sacrés à ses yeux quand il s'agit de frapper un curé, ne comptent plus pour lui quand il y a une question électorale en jeu, et que, s'il venait à interdire les combats de taureaux, il pourrait compromettre l'élection de M. Barthou ou de tel autre ministre.

On a dit de certains émigrés qu'ils n'avaient rien appris ni rien oublié. Combien de républicains, qui se croient hommes de progrès, mériteraient que le mot leur fût appliqué? Pour eux les faits sont non avenus, et, quelque démenti que l'expérience leur donne,

ils demeurent obstinément confinés dans leurs théories. Au premier rang de ces républicains, figure décidément M. Rambaud, ministre de l'Instruction publique. Quand, de toutes parts, les témoignages se lèvent contre les lois scolaires, quand on voit surgir contre elles, non pas seulement le vœu des familles de plus en plus empressées à confier leurs enfants aux établissements libres, mais encore l'opinion des magistrats, des philosophes, des économistes, des agents administratifs, les moins suspects de cléricalisme, M. Rambaud persiste à déclarer qu'on n'en changera pas une ligne. Il avait à parler, le 13 juin, au banquet de Nogent-le-Rotrou, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Remy Belleau; les lois scolaires n'avaient assurément rien à voir dans l'éloge du poète de la Pléiade. M. Rambaud n'a pu se défendre d'y faire allusion : « Le ministère actuel, a-t-il dit, n'a rien abdiqué. M. Méline était le lieutenant de M. Jules Ferry; on a pu dire le contraire sur le papier qui souffre tout; mais le ministre Méline n'a pas abandonné un seul millimètre du terrain républicain. »

Jules Ferry et le terrain républicain, on sait ce que veut dire le rapprochement de ces noms. Il s'agit de l'œuvre de l'auteur des lois scolaires. Mais M. Rambaud est-il certain que M. Jules Ferry lui-même n'aurait pas changé? Successivement modéré, radical, opportuniste, il n'a fait que cela toute sa vie; il aurait bien pu changer encore. Même dans la défense de ces lois d'enseignement qu'il ne voulait point d'abord si absolues, il a varié au gré des exigences de l'extrême-gauche. Il est donc probable qu'il aurait continué ses évolutions, suivant les événements, et qu'il ne se fût pas immobilisé, autant que paraît le supposer son disciple, dans l'adoration intégrale de son funeste ouvrage.

Le principe dont M. Jules Ferry s'était inspiré était l'omnipotence de l'Etat; un autre ministre vient de nous prouver qu'on ne fait pas à ce principe sa part. Ce que M. Rambaud préconise dans l'enseignement, M. Barthou, ministre de l'intérieur, parlant au congrès de Rouen, vient de le réclamer dans l'Assistance publique; ses doctrines, que ne désavoueraient pas les socialistes, ont suscité des protestations dans des rangs où l'on n'avait point fait difficulté de les admettre lorsqu'elles ne visaient que l'instruction de l'enfance.

M. Barthou a, du moins, fait preuve de logique, en rapprochant les deux modes d'application d'un même principe. Il a identifié l'œuvre que la République avait accomplie en matière d'enseignement avec celle qu'il lui demandait d'accomplir en matière d'assistance.

« Le gouvernement de la République, a dit le ministre, a consi-

déré que l'éducation populaire et l'assistance publique devaient être placées au premier rang de ses devoirs impérieux et essentiels... Ce que le gouvernement a fait pour l'éducation populaire, il doit le faire pour l'assistance publique. » Et M. Barthou n'hésite pas à déclarer que « l'assistance pour les vieillards âgés de soixante-dix ans et incapables de subvenir à leurs besoins par leur travail, devra devenir une obligation inscrite dans la loi à la charge de l'Etat, du département et de la commune. »

C'est la théorie socialiste, s'écrient des économistes effrayés et scandalisés. Soit. Mais c'est la même théorie qu'on a d'abord appliquée à l'enseignement public. Si les lois antérieures n'avaient pas contenu les aspirations tyranniques des novateurs, si le Sénat n'avait pas repoussé l'article 7, interdisant l'enseignement aux congrégations religieuses, il est certain qu'aujourd'hui l'Etat serait presque seul à distribuer l'instruction, façonnant à sa guise l'intelligence et la conscience des générations nouvelles. Tel est encore le rêve que poursuivent les sectaires et qu'ils réaliseraient s'ils étaient maîtres.

Bien loin d'être un droit de l'Etat, cette prépotence n'est de sa part qu'une usurpation. Il ne devrait être dans l'enseignement public qu'un auxiliaire et un contrôleur de l'initiative privée.

Il ne devrait également — et bien comprise la tâche suffirait amplement à ses forces — n'exercer que cette mission de concours et de surveillance dans l'Assistance publique. Le premier résultat d'un programme, tel que celui que M. Barthou vient d'ébaucher à Rouen, c'est tout à la fois d'éveiller les illusions et de paralyser les efforts. On promet à chacun, quoi qu'il fasse, un secours assuré à une époque fixe; on le promet sans avoir vérifié si le budget, qui déjà succombe sous le poids de ses charges, pourra fournir les ressources nécessaires à la réalisation de ces engagements, et par là on détourne les hommes de travailler et d'épargner pour se réserver un avoir que le gouvernement, dans une certaine mesure, leur a garanti à une date déterminée. L'Etat prend tout à sa charge, et dès lors il déclare superflues, quand il ne les voit pas d'un œil jaloux, les fondations et les institutions privées. Or, ces institutions, ces fondations, l'Etat peut-il les remplacer? Avec les fonctionnaires qu'il aura demandés à la faveur, à l'intrigue, avec ceux-là mêmes qu'inspire le désir légitime de gagner honorablement leur vie, pourra-t-il mettre dans les œuvres placées sous son autorité l'esprit de dévouement, de délicatesse, de vigilance équitable et généreuse dont naissent et vivent les créations privées? Evidemment non. Nous avons déjà une administration de l'Assistance publique. Sans parler des abus, des méfaits, qu'on doit trop

souvent lui reprocher, nous savons assez quel esprit dicte ses choix, inspire ses préférences, quelle dilapidation entraînent chez elle les paperasseries inutiles et les sinécures multipliées, et combien le cœur, le dévouement, le sacrifice personnel, combien tout ce qui donne du prix au secours et contribue à rapprocher l'assistant et l'assisté, tient peu de place dans cette administration mécanique et matérialiste. Que serait-ce si l'Etat prétendait suppléer partout l'initiative des particuliers ! Et comment ne pas reconnaître que le meilleur moyen d'assurer aux indigents l'assistance qu'on leur promet, ce serait de seconder, de provoquer et de protéger les institutions privées ? Commencez donc par diminuer, par supprimer les charges et les entraves qui pèsent sur elles ; exemptez-les des impôts ; ouvrez-leur, par une loi sur les associations, un champ plus vaste et plus libre ; venez-leur en aide par vos encouragements, par vos subventions, et vous aurez plus fait pour le soulagement des malheureux et pour la pacification sociale que par toutes les obligations inscrites, — sans être pour cela exécutées, — au budget de la commune, du département et de l'Etat.

Nous sommes d'avis qu'il faut prendre son bien partout où on le trouve et ne pas se laisser arrêter par la prévention, même la mieux explicable, quand il s'agit de rendre justice à des adversaires. A ce titre, nous aimons à relever quelques passages d'une conférence que M. Yves Guyot vient de faire à Bordeaux sur la liberté. Nous n'aurions pas prévu, il y a quelques années, que nous pourrions jamais nous rencontrer avec l'ancien « vieux petit employé » de la *Lanterne*, devenu plus tard le ministre des travaux publics ; nous savons tout ce qui nous sépare encore de lui ; mais nous ne pouvons pas ne pas l'approuver, lorsqu'il dit : « Le mot de république n'est pas synonyme de celui de liberté. Il y a eu des républiques tyranniques ». Et lorsque après avoir cité les trente tyrans d'Athènes, le Conseil des Dix de Venise, les républiques de l'Amérique du Sud, et « l'épouvantable despotisme de la Convention », il ajoute : « C'est l'Angleterre, gouvernement monarchique, qui a enseigné la pratique de la liberté à tous les peuples modernes ».

C'est encore avec vérité que M. Yves Guyot réclame la liberté d'association comme nécessaire à cette « constitution des partis », qu'il déclare « indispensable dans tout gouvernement de discussion ». Examinant l'objection qui se dresse, dans toute âme de républicain, contre la liberté d'association, il ne craint pas de dire : « Je sais que le gros obstacle à la liberté d'association est l'association religieuse, mais est-ce qu'en n'abordant pas cette question nous la supprimons ? Est-ce qu'il n'y a pas des associa-

tions religieuses en France? Nous, libéraux, nous devons demander la liberté pour tous; nous ne devons pas vivre dans l'illusion que nous arriverons à ce régime de liberté, sans en accepter les conséquences. »

Les nuances diverses du parti républicain, radicaux ou modérés, socialistes ou libéraux, se préoccupent, nous l'avons déjà fait remarquer, des élections de l'an prochain, et commencent à s'y préparer. Les socialistes tiennent des réunions et suscitent l'agitation partout où ils en trouvent l'occasion; M. Bourgeois continue ses voyages et son apostolat laïque; l'Union libérale républicaine envoie ses orateurs sur les divers points de la France.

Il n'y a que du côté des conservateurs que nous n'apercevons aucun signe de vie, aucune trace d'organisation; point de comités, point de réunions, point de programmes? Est-ce un grand effort qui se combine sous ce silence? Est-ce au contraire l'absence de toute prévision politique, l'indifférence ou le découragement? Nous craignons que cette dernière supposition ne soit la vraie, et nous n'en prenons point notre parti. Dans notre humble sphère, nous ne cesserons de protester contre cette apathie, et de réclamer des conservateurs une action, un effort, une attitude plus conforme aux doctrines et aux principes qu'ils s'honorent de représenter.

Ce n'est pas que les articles sur les élections manquent dans la presse conservatrice; mais les vues qu'on y exprime sont si peu concertées et si souvent exclusives, qu'on n'en saurait guère tirer un sujet d'espérance. On y paraît bien plus occupé de dire avec qui l'on ne s'unira pas que de savoir contre qui on fera campagne; on y poursuit bien plus les exclusions que les alliances; cependant le temps presse, l'ennemi rassemble ses forces, et il est bien certain que, parmi ceux qui prétendent défendre la société, aucun d'eux, pris séparément, ralliés, monarchistes ou républicains modérés, ne suffira pour vaincre.

Ce n'est pas la première fois pourtant que les conservateurs ont eu entre eux des dissentiments, et que, devant le péril commun, ils ont dû les oublier pour ne songer qu'à s'unir. Nos devanciers ont eu leurs divisions et leurs dangers; ils nous ont appris comment on les surmonte.

On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, des luttes soutenues, sous la monarchie de 1830, pour la liberté religieuse, et plus d'une fois on a invoqué le souvenir de Montalembert, dont un beau livre[1] vient de nous rappeler l'initiative intrépide, l'activité persévérante et les grands coups oratoires. Alors, comme aujourd'hui, il

[1] *Montalembert*, par le vicomte de Meaux. Librairie Calmann Lévy.

y avait ce qu'il faut bien nommer la querelle des ralliés et des royalistes fidèles. Alors, comme aujourd'hui, les journaux ne manquaient pas pour les soulever les uns contre les autres, reprochant à ceux-ci leur intransigeance, à ceux-là leur défection. Si la vie publique s'était concentrée dans ces luttes de la presse, jamais l'accord ne se serait fait, et les causes communes eussent été sacrifiées aux disputes intestines. Mais il y avait, à cette époque, des chefs qui, sans être toujours à l'abri des préventions et des amertumes, savaient les dominer en vue du bien général, et chercher les points de rapprochement, après avoir trop écouté les tentations de lutte. M. de Montalembert n'avait pas toujours été juste, — il l'a reconnu depuis avec sa loyauté accoutumée, — envers les légitimistes; il avait fini par comprendre que c'était, après tout, parmi eux que se rencontraient les plus fervents défenseurs des causes religieuses, et au gouvernement qui se plaignait de le voir leur donner la main, il savait répondre : « C'est vous qui faites aux légitimistes la place qu'ils occupent; vous leur fournissez des arguments, en refusant aux catholiques la liberté d'enseignement. » Dans le comité qu'il présidait, pour la défense de la liberté religieuse, on voyait siéger avec lui, rallié à la monarchie de 1830, des légitimistes, comme M. de Vatimesnil, M. de Falloux, M. de Riancey. Il ne leur reprochait pas de demeurer légitimistes; mais ceux-ci, à leur tour, ne perdaient pas leur temps à lui reprocher d'être rallié. Ils admettaient qu'ils pouvaient ne point penser de même sur la question gouvernementale, mais, se trouvant d'accord sur les questions religieuses, ils s'unissaient pour les traiter en commun; Berryer en délibérait avec Montalembert, et quand les congrégations étaient menacées, le P. de Ravignan s'adressait au grand royaliste, aussi bien qu'au chef du parti catholique, pour réclamer le concours de tous. Mais l'alliance s'arrêtait-elle à ces limites? Elle portait bien au delà; elle s'étendait à tous ceux qui, séparés sur d'autres points, avaient mêmes vues sur la liberté. « Nous ne demandons à personne l'abandon de ses convictions politiques, écrivait, en 1846, le Comité de la défense de la liberté religieuse. Conservateurs et opposants, votons pour le candidat de la liberté, qu'il soit pour ou contre le ministère. »

C'est ainsi, répétons-le, que se prépara cet accord, d'où devait naître la loi de 1850.

On n'agit pas autrement sous le second Empire. En vérité, si nous avons aujourd'hui, sur beaucoup de points, des libertés plus grandes qu'à cette époque, il y a moins de libéralisme dans les mœurs, moins de tolérance dans les esprits. Nous ne parlons pas du gouvernement de 1830. En 1846, le chef du cabinet, M. Guizot,

disait en pleine Chambre : « Nous avons beaucoup d'estime pour la plupart des hommes qui composent le parti légitimiste. Nous faisons grand cas de leur position sociale, des idées et des sentiments qui les animent. » Quel est le ministre qui oserait aujourd'hui, quoique ayant au fond la même opinion, tenir un pareil langage sur les conservateurs? A l'instant, la meute radicale l'accuserait de trahison, et les timides amis du ministère en seraient eux-mêmes tout effrayés. Mais, sous le second Empire, en 1862, un député impérialiste, M. Segris, osait bien exprimer devant le Corps législatif le regret de n'y pas voir M. Berryer et M. Thiers. Vous figurez-vous le tumulte qui éclaterait aujourd'hui à la Chambre si un député du centre-gauche, supposition d'ailleurs invraisemblable! venait à déplorer l'absence de tel monarchiste ou même de tel rallié!

C'était le temps où se formait l'Union libérale, combattue par les extrêmes de tous les partis, mais embrassant des hommes qui, sans s'interroger mutuellement sur leurs origines, sans exiger les uns des autres des certificats uniformes, s'étaient reconnus d'accord sur les libertés nécessaires. Des membres du tiers parti, dévoués à l'Empire, mais soucieux de réformes, n'hésitaient pas à soutenir M. Thiers et M. Berryer, et M. Berryer, d'autre part, donnait son appui, lui, le royaliste inébranlable, à des ralliés de l'Empire qu'il savait catholiques et indépendants.

Est-ce que ces rapprochements ne sauraient se reproduire? Est-ce que les consciences seraient devenues à ce point scrupuleuses qu'on n'oserait plus se permettre ce qu'ont regardé comme leur devoir un Berryer et un Montalembert. Faites-en donc autant qu'eux, dirons-nous à ces rigoristes. Faites triompher la liberté religieuse comme Montalembert a fait triompher la liberté d'enseignement. Sachez relever votre parti de ses ruines, le constituer, l'étendre, faire apprécier son influence et rechercher son alliance, comme a fait Berryer. Non, il n'est personne qui ne sente au fond la nécessité de ces rapprochements et le devoir de cette action commune. La masse du parti conservateur, l'immense majorité des bons citoyens, en sont pénétrés, nous en avons la conviction, mais ils attendent la voix des chefs; c'est aux membres des deux assemblées, c'est aux hommes que leur situation, leurs antécédents, leurs lumières, investissent de quelque influence, à préparer les programmes, les comités, l'organisation enfin d'où sortiront ces accords. Leurs prédécesseurs n'ont pas rencontré sur leur chemin moins d'obstacles, d'épreuves et d'injustices qu'ils en ont eu eux-mêmes à subir. Ils les ont vaincus et dominés pour Dieu et la patrie. C'est à eux de les imiter.

Si les catholiques de France ont besoin qu'on leur rappelle les grandes luttes d'autrefois, les catholiques de l'étranger s'en souviennent et savent les renouveler. En Allemagne, en Autriche, en Belgique, ils ont dû leurs succès à leur vaillance et à leur entente; la même conduite leur promet en Hollande des avantages semblables. Les élections générales viennent d'avoir lieu dans ce royaume; elles étaient faites, pour la première fois, en application de la loi qui, sans donner encore le suffrage universel, a augmenté de plusieurs centaines de mille le nombre des électeurs. Le début a été favorable aux conservateurs; sous l'inspiration de l'abbé Schœpmann et du pasteur Knyper, les catholiques et les antirévolutionnaires protestants, d'accord sur les questions scolaires, sur la protection commerciale et sur le service militaire obligatoire, dont ils repoussaient des deux parts l'introduction, ont formé alliance, tandis que les libéraux n'arrivaient pas à s'entendre avec les radicaux. Le résultat a été la défaite de ceux-ci et la victoire de ceux-là. Il reste encore 48 sièges en ballottage; mais déjà la majorité paraît assurée au parti conservateur, coustitué par les antirévolutionnaires et les catholiques.

L'opinion publique se préoccupe, en Allemagne, des changements que l'empereur médite dans le personnel de son ministère. Le ministre des finances, M. Miquel, qui prenait les eaux à Wiesbaden, a été subitement rappelé, en même temps que l'amiral Knorr, à Berlin. On sait que le Parlement a refusé les fonds que le gouvernement avait demandés pour l'augmentation de la flotte et que le Landtag prussien, aussi bien que le Reichstag allemand, se sont opposés aux restrictions que Guillaume II voulait apporter au droit d'association. On suppose que c'est pour combiner les moyens de revenir sur ces votes et d'imprimer à la politique une allure plus décidée que l'empereur a mandé M. Miquel. Cet homme d'Etat, habile et insinuant, est tout à la dévotion du souverain. Il a été tour à tour révolutionnaire en 1848 et national-libéral avec M. de Bismarck. Aujourd'hui que l'ancien chancelier est en disgrâce, il l'a oublié pour chercher désormais sa voie dans la volonté impériale. Il sera pour Guillaume II ce qu'était pour Napoléon III le ministre d'Etat, interprète fidèle et souple des instructions mobiles de son maître qui se propose, dit-on, de l'adjoindre comme vice-chancelier au prince de Hohenlohe, chancelier de l'empire, vieilli et découragé des luttes parlementaires.

L'héritier de la couronne italienne, le prince de Naples, a passé par Paris en se rendant à Londres, où il va représenter le roi Humbert dans la célébration du jubilé de la reine d'Angleterre. L'itinéraire avait été l'objet de longues délibérations dans le conseil

des ministres et à la cour. Il y a quelques années, le prince accompagnait à Metz l'empereur d'Allemagne; démarche malheureuse dont la visite d'aujourd'hui tend à effacer le souvenir. Si nous la rappelons, c'est pour signaler l'esprit nouveau qui paraît avoir pénétré dans la politique extérieure de l'Italie et pour l'en féliciter.

Voilà donc arrivé le jour de cette grande solennité nationale à laquelle l'Angleterre se prépare depuis tant de mois! Le 20 juin, la reine Victoria a vu s'accomplir la soixantième année de son règne. Elle est sortie de la retraite où depuis la mort du prince Albert, depuis 1861, elle se tenait renfermée; elle s'est rendue à Londres; elle a paru, suivie d'un cortège magnifique, dans les rues de la Cité; elle a commencé par se rendre à la cathédrale de Saint-Paul pour remercier Dieu des prospérités dont ses Etats, florissants et agrandis, ont été comblés durant cette longue période où elle a présidé à leur destinée. En honorant la reine par une acclamation universelle, l'Angleterre se glorifie elle-même, et fière de ses institutions pieusement conservées, fière de ses libertés partout respectées, elle donne aux peuples étrangers un spectacle dont ceux-ci ne peuvent méconnaître la grandeur, en l'enviant peut-être pour eux-mêmes.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Jeanne d'Albret et la guerre civile, par M. le baron de Ruble, membre de l'Institut, tome I, v-475 pages in-8° (Paris, Paul et Guillemin, 1897).

M. le baron de Ruble a entrepris d'écrire l'histoire de Jeanne d'Albret et des troubles de la Réforme sous le règne de Charles IX. Dans une étude précédente, très développée en ce qui touche la princesse, il a montré le roi et la reine de Navarre aux prises avec la religion nouvelle. Dans *Jeanne d'Albret et la guerre civile*, l'auteur représente la reine de Navarre devenue, par la fermeté de son caractère, le véritable chef du parti réformé. Avec une impartialité et une abondance de preuves qui ne laissent aucun point dans l'ombre, il expose à la fois les événements, les actes, qui font honneur à son héroïne, et les violences, qui sont le revers d'une des plus nobles figures du seizième siècle. De ce récit ressort le portrait de la grande princesse qui fut la mère de Henri IV.

Souvenirs d'un historien de Napoléon, mémorial de J. de Norvins, publié par L. de Lanzac de Laborie. Tome II (1793-1802) et tome III (1802-1811). Plon.

Nous remercions l'éditeur de ces pages piquantes et révélatrices, de ne nous avoir pas fait trop attendre la suite et la fin de sa publication, après avoir si vivement amorcé notre curiosité et notre intérêt par le tome Ier. Nous devrions répéter ici ce que nous avons déjà dit de ce volume. Les deux qui l'ont suivi apportent également à l'histoire un contingent considérable de nouveaux points de vue et de détails inattendus. Ils sont annotés avec la même précision austère et érudite, et suivis d'une table très complète, et dont l'utilité est surtout appréciable pour un récit où pétillent tant d'anecdotes, tant de mots, où passent tant de personnages célèbres.

Notre très distingué collaborateur a fait œuvre excellente en révélant cet instructif *Mémorial*, auquel son nom restera justement attaché.

Mélanges scientifiques et littéraires, par Louis Passy, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture. *Troisième série*. — Paris, Guillaumin, VIII-627 pages in-8°.

Ce volume comprend en majeure partie des rapports annuels et des éloges funèbres, où le secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture traite les questions techniques avec autant de compétence que de lucidité : ce sont d'excellents modèles de vulgarisation scientifique. Les cent premières pages renferment un remarquable chapitre d'histoire économique et administrative, le tableau de l'approvisionnement de Paris sous Napoléon, d'après des pièces officielles inédites.

La Crète devant l'Image, par John Grand-Carteret. Album petit in-4°, avec introduction. Paris, Société française d'éditions d'art (L.-Henry May).

Toujours à l'affût de ce que la caricature peut révéler de l'état d'âme des peuples, M. John Grand-Carteret ne pouvait manquer de produire *la Crète devant l'Image*.

Cet ouvrage constitue un véritable document historique qui a sa place indiquée dans la bibliothèque de toutes les personnes qui s'intéressent à la politique extérieure ou aiment simplement la caricature et les jolies éditions.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS

PARIS. — B. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT QUATRE-VINGT-SEPTIÈME

(CENT CINQUANTE ET UNIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : Art., article ; — C. R., compte-rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 juin 1897.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT QUATRE-VINGT-SEPTIÈME.

TABLE

DU TOME CENT CINQUANTE ET UNIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT QUATRE-VINGT-SEPTIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 AVRIL 1897.

2e LIVRAISON. — 25 AVRIL 1897.

3e LIVRAISON. — 10 MAI 1897.

4e LIVRAISON. — 25 MAI 1897.

5e LIVRAISON. — 10 JUIN 1897.

6e LIVRAISON. — 25 JUIN 1897.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

